LIBRARY - OF - THE
DEPARTMENT - OF
EXTERNAL AFFAIRS
CANADA

CALL No. JX 352
A 3
v. 4

ROOM

b42662T8(F) S

NON - CIRCULATING /
CONSULTER SUR PLACE

DOMINION DU CANADA

53785.
4.

RAPPORT

DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT

AUX

AFFAIRES EXTÉRIEURES

POUR

L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE

1940

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1941

A Son Excellence le très honorable comte d'Athlone, K.G., G.C.B., G.M.M.G., G.C.V.O., D.S.O., A.D.C., Gouverneur Général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

VOTRE EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du ministère des Affaires extérieures pour l'année terminée le 31 décembre 1940.

J'ai l'honneur d'être, de

Votre Excellence,

l'obéissant serviteur,

W. L. MACKENZIE KING
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

OTTAWA, le 14 février 1941.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Repport du Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures	5
Annexe A—Représentants du Canada à l'étranger	15
Annexe B—Représentants au Canada d'autres gouvernements de Sa Majesté	17
Annexe C—Représentants diplomatiques au Canada	18
Annexe D—Liste alphabétique des pays représentés par des consuls au Canada	20
Annexe E—Liste alphabétique des villes où un consulat est établi	25

RAPPORT DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES, OTTAWA

Au très honorable W. L. MACKENZIE KING, M.P.,
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel d'usage sur les activités du ministère des Affaires extérieures pour l'année civile 1940.

Services à l'étranger

Les pages qui suivent renferment un exposé sommaire des activités des services à l'étranger relevant du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

Haut-Commissariat du Canada à Londres.

Au cours de 1940, à cause surtout de la guerre, le bureau de haut-commissaire a dû étendre son activité dans maintes directions nouvelles. La situation actuelle —notamment celle créée par le bombardement de Londres—est venue imposer au personnel et à l'organisation des fardeaux exceptionnels et a rendu nécessaire l'adoption de mesures extraordinaires afin de parer à toutes éventualités. L'une de ces mesures fut le maintien à Canada House des services complets de l'Air Raid Precautions, c'est-à-dire, la garde des toits durant les alertes de jour et le service de gardes-feu le jour et la nuit.

Pendant quelque temps, les bombardements diurnes de l'ennemi menaçaient d'entraver le fonctionnement du bureau, si nombreuses étaient les alertes. Mais on parvint à surmonter l'obstacle. Lorsque les guetteurs de toit voyaient l'approche d'avions ennemis dans le voisinage immédiat de Canada House, et alors seulement, les employés se rendaient à l'abri. Dans le cas contraire, ils restaient à leur travail même durant les alertes, perdant ainsi bien peu d'heures de travail au cours des raides aériens.

Canada House, il est vrai, a subi quelques dommages par l'explosion de bombes tout près de l'immeuble, mais il y a lieu de se réjouir du peu de dégâts causés. Quelques fonctionnaires du bureau ont dans certains cas, perdu leurs logis ainsi que leurs biens personnels, mais il n'y eut ni mort ni blessé.

Des mesures ont été prises en vue d'évacuer le bureau de Londres advenant le cas où le Gouvernement du Royaume-Uni se serait vu forcé de quitter la ville. D'autre part, on avait vu aux dispositions nécessaires pour continuer le travail du bureau dans un immeuble à la campagne, aménagé à cette fin. On s'était, en outre, assuré la location de bureaux convenables à Londres dans le cas où les bombardements auraient rendu Canada House inhabitable.

Le bureau, durant l'année, s'est tenu constamment en rapport avec le ministère des Affaires extérieures et autres ministères au sujet d'un grand nombre de questions résultant directement de la participation du Canada à la guerre. Plusieurs d'entre elles ont également nécessité le maintien d'une collaboration étroite avec les administrations intéressées du Gouvernement du Royaume-Uni. Le bureau a maintenu quotidiennement des relations étroites avec les quartiers généraux de l'Etat-major canadien et les quartiers généraux du Corps d'aviation royal canadien à Londres, ainsi qu'avec les représentants à Londres du ministère des Munitions et Approvisionnements, installés à Canada House.

Les affaires relatives à la marine de guerre comme, par exemple, le transfert au service de la Marine royale de destroyers de la marine royale canadienne, ont augmenté sensiblement le travail du bureau.

En plus des questions se rattachant directement à l'effort de guerre du Canada, plusieurs autres questions connexes ont retenu l'attention du bureau. C'est ainsi que Canada House a été amené à collaborer avec la commission dite "Children's Overseas Reception Board", créée par le Gouvernement du Royaume-Uni et chargée de surveiller le transfert d'enfants britanniques au Canada pour la durée de la guerre. La plupart des parents qui ont demandé le déplacement de leurs enfants, conformément au plan adopté, ont choisi le Canada parmi les Dominions. Le nombre total de demandes de parents britanniques s'est élevé, au 5 juillet 1940, à plus de 70,000, alors qu'on a dû annoncer l'ajournement du plan faute de place sur les bâtiments convoyés. A la date du 20 septembre, 24,130 enfants avaient été approuvés. De ce nombre, 1,538 sont en réalité partis pour le Canada.

Le bureau s'est préoccupé, en autre, de faciliter le rapatriement de Canadiens qui avaient droit au passage officiel ou étaient incapables de payer le coût du voyage. C'est ainsi que 1,090 Canadiens ont été rapatriés dont la majorité était des femmes et des enfants.

Du secours temporaire fut accordé à plusieurs Canadiens venant de pays européens occupés par l'ennemi, qui ont passé par le Royaume-Uni à destination du Canada.

Les différents comités impériaux dans lesquels le bureau avait l'habitude d'être représenté, ne se sont pas réunis cette année, à cause de la guerre, ou ont été convoqués à des intervalles moins fréquents.

Les règlements de guerre ont fait surgir, au cours de l'année, maints problèmes difficiles d'ordre économique et commercial intéressant à la fois le Canada et le Royaume-Uni. Canada House s'est intéressé à plusieurs de ces questions, non seulement comme voie de communication entre les deux gouvernements, mais aussi dans le but d'expliquer les règlements en questions aux particuliers et aux intérêts qui en subissaient les effets. Les règlements de défense du Royaume-Uni et les règlements de la Commission de contrôle du change étranger du Canada en tant que l'exportation de devises et la vente de valeurs sont concernées, peuvent être mentionnés spécifiquement, car ces règlements ont occasionné un travail de détail considérable, notamment, lorsqu'il s'est agi d'examiner les réclamations de ressortissants canadiens demandant d'être exemptés de l'application de ces règlements. L'interprétation de ceux-ci a été confiée à M. Hume Wrong qui a rempli, à Canada House, les fonctions de conseiller économique spécial et, comme tel, a été constamment en contact avec les administrations gouvernementales compétentes du Royaume-Uni relativement aux questions économiques et commerciales.

M. Wrong et M. Frederic Hudd, commissaire de commerce en chef du Canada dans le Royaume-Uni, furent nommés représentants de la Commission de transport maritime dans le Royaume-Uni, et en cette qualité, ont eu à traiter plusieurs questions concernant le transport maritime, que la guerre a fait surgir.

Le bureau des renseignements de presse s'occupa à fournir des renseignements à la presse britannique sur les activités de guerre du Canada et entreprit la distribution d'une quantité de matières sur ce sujet. Le travail du bureau en ce qui concerne les films cinématographiques s'est accru considérablement depuis le commencement de la guerre à cause de la demande de plus en plus grande de films contenant des scènes canadiennes et portant sur les activités de guerre du Canada.

On peut se faire une idée de l'étendue du travail du bureau en considérant que, du 1er janvier au 31 décembre, 42,420 lettres ont été expédiées par le service des expéditions du bureau. Deux cent quarante-six valises diplomati-

ques furent envoyées à Ottawa, en comparaison de 84 en 1939 et 2,464 câbles et télégrammes furent transmis au cours de l'année comparés à 1,660 en 1939.

Au cours de l'année, plusieurs membres du Gouvernement canadien ont visité le Royaume-Uni pour discuter avec le Gouvernement britannique des questions relatives à la guerre et plus particulièrement à la participation du Canada à la guerre. Au nombre de ceux-ci, il faut mentionner le ministre de la Défense nationale, feu l'honorable Norman Rogers, l'honorable J. G. Gardiner, l'honorable J. L. Ralston et l'honorable C. D. Howe. Le bureau s'est efforcé de prêter assistance à ces hommes d'Etat afin de faciliter l'accomplissement de leur mission.

Le bureau s'est mis en relations avec plusieurs missions étrangères envoyées à Londres à propos de diverses questions résultant surtout de la guerre.

Légation du Canada à Washington

Au cours de 1940, qui fut la première année complète sous le régime de la guerre et, en même temps, une période de changements rapides et fréquents sur la scène internationale et nationale, la Légation, pour tenir le ministère des Affaires extérieures au courant de la marche des événements et pour donner suite à une multitude de problèmes anciens et nouveaux, a dû s'imposer une tâche plus onéreuse que jamais. Certains aspects des relations entre le Canada et les Etats-Unis ont fait surgir une diversité de questions qui demandèrent l'attention immédiate et constante de la Légation. Comme par le passé, un contact étroit fut maintenu avec les autorités du Gouvernement des Etats-Unis qui facilita l'examen et la solution rapides de ces questions. La Légation a également maintenu des relations étroites avec les missions diplomatiques et spéciales d'autres pays britanniques et alliés.

Législation.—Le Congrès resta en session pour ainsi dire toute l'année et, naturellement, consacra la majeure partie de ses énergies aux problèmes de la défense nationale. La Légation fit parvenir des rapports réguliers sur le cours de la législation au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et elle entreprit, dans certains cas, des études spéciales au bénéfice de diverses agences du Gouvernement canadien. Plus que jamais, la législation à l'étude devant le Congrès intéressait directement ou indirectement le Canada et demandait une attention suivie de la part de la Légation.

Bien que la loi de neutralité ne fût pas substantiellement modifiée, elle ne continua pas moins à créer des problèmes dans le jeu réciproque des relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis. Ces problèmes furent discutés de concert avec les fonctionnaires compétents des Etats-Unis et, dans la plupart des cas, on a abouti à une solution satisfaisante des difficultés.

Traités et accords.—Les entretiens entre les représentants des Etats-Unis et du Canada portant sur le projet de traité relatif au bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, commencés à Ottawa, ont été repris à Washington du 21 au 24 janvier et continués depuis par la voie diplomatique. En vertu d'un échange de notes intervenu le 14 octobre entre le ministre du Canada et le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, chaque gouvernement créa un comité provisoire du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, chargé de diriger les recherches préliminaires d'ordre technique en ce qui concerne la partie du projet sise dans la section internationale des rapides du fleuve Saint-Laurent. Les Etats-Unis ont convenu, en outre, que la province d'Ontario, en attendant la conclusion d'un accord définitif sur la canalisation du Saint-Laurent, soit autorisée à utiliser pour fins d'énergie électrique aux Chutes Niagara, des eaux égales en volume aux eaux dont Ontario est convenu de détourner du bassin de la baie d'Hudson dans les Grands Lacs.

La Légation est entrée en pourparlers avec le secrétariat d'Etat au sujet d'exemptions réciproques accordées aux citoyens de l'un des pays demeurant dans l'autre, de certaines exigences relatives au contrôle du change. Ces pourparlers aboutirent à un échange de notes lequel eut lieu à Ottawa le 18 juin.

Un accord commercial entre le Canada et le Paraguay fut conclu par un échange de notes entre le chargé d'affaires du Canada et le ministre du Paraguay aux Etats-Unis le 21 mai.

Le 6 septembre, un traité portant modifications, au nom du Canada, de certaines dispositions du traité de 1914 pour l'avancement de la paix conclu entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis, fut signé par le ministre du Canada et le secrétaire d'Etat.

Par un échange de notes des 18, 19 et 30 septembre entre le ministre du Canada et le secrétaire d'Etat, une autorisation fut accordée aux aéronefs de l'armée, de la marine et des gardes-côte des Etats-Unis de survoler le territoire canadien ainsi que les eaux entre le territoire continental des Etats-Unis et l'Alaska, sous réserve de certaines stipulations.

Un arrangement entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des Etats-Unis concernant les services de transport aérien, actuels et à venir, entre les deux pays, fut conclu par un échange de notes du 29 novembre et du 2 décembre entre le chargé d'affaires du Canada et le secrétaire d'Etat.

Le 13 décembre, le ministre du Canada et le secrétaire d'Etat ont signé un accord commercial additionnel, remplaçant l'accord du 30 novembre 1939, concernant la vente de pelleteries et peaux de renard argenté ou noir.

Immigration et passeports.—Les activités de la Légation ont augmenté considérablement comme résultat des nouveaux règlements d'immigration des Etats-Unis, en vigueur le 1er juillet, qui obligèrent les Canadiens de se munir de passeports et de visas pour pouvoir entrer aux Etats-Unis. Immédiatement après la publication de ces règlements, le 6 juin, de nombreuses conférences eurent lieu avec les autorités compétentes des Etats-Unis, et au cours des trois mois qui suivirent cette date, certaines modifications furent apportées aux règlements. La Légation eut, en outre, à répondre à de nombreuses demandes de renseignements concernant l'effet desdits règlements sur les individus. Elle prêta son concours au Bureau du tourisme canadien en démentissant différentes rumeurs qui s'étaient répandues aux Etats-Unis et qui exerçaient une influence défavorable sur le mouvement des touristes vers le Canada.

Le nombre de passeports qui ont été délivrés aux Canadiens demeurant aux Etats-Unis, s'est accru considérablement durant l'année, notamment après l'entrée en vigueur des règlements d'immigration des Etats-Unis.

Œuvre de secours de guerre.—La Légation a fait fonction de bureau central de renseignements sur l'œuvre de secours de guerre que les Canadiens et les amis du Canada poursuivent aux Etats-Unis. Etant donné que la loi de neutralité des Etats-Unis prescrit certaines conditions au sujet de la réunion de fonds destinés à l'œuvre de secours de guerre en pays belligérants, il a fallu, dans certains cas, obtenir une interprétation officielle de la loi afin de renseigner les intéressés sur les diverses considérations qu'entraînent la réunion et l'expédition de dons pour les secours en temps de guerre.

Général.—Le supplément de travail occasionné par l'état de guerre ne fut pas compensé par une diminution dans les affaires courantes de la Légation. Les questions afférentes aux accords commerciaux ont demandé une grande attention et le volume ordinaire de correspondance a porté notamment sur les problèmes relatifs aux règlements de douane, à l'impôt, à la radio, à l'aéronautique civile, aux pêcheries, aux voies fluviales internationales, à l'extradition, à la déportation, à la sauvegarde des intérêts canadiens et aux demandes d'assistance.

Changements dans le personnel.—En février, M. W. A. Riddell, conseiller à la Légation, fut nommé premier haut-commissaire du Canada en Nouvelle-Zélande. Au cours du même mois, le commodore de l'air W. R. Kenny, D.F.C., assuma les fonctions de premier attaché de l'air canadien à Washington. Plus tard dans l'année, les postes d'attaché naval et d'attaché militaire furent créés

et confiés, en septembre, au commodore V. G. Brodeur, M.R.C., et au Colonel H. F. G. Letson, C.M., E.D., respectivement. En octobre, M. J. A. Chapdelaine troisième secrétaire au ministère des Affaires extérieures, fut transféré au personnel de la Légation à Washington.

Légation du Canada à Paris

Au cours des premiers six mois de l'année, une activité extraordinaire a régné à la Légation. Elle n'a rien négligé pour se tenir au courant des mesures que les autorités politiques et militaires françaises ont prises pour se préparer à l'attaque allemande et, plus tard, pour résister à cette attaque.

Le major-général L. R. Laflèche fut nommé attaché militaire à la Légation le 18 janvier 1940 et se rendit à son poste à Paris le 23 mars pour faire rapport au Gouvernement canadien sur les principaux développements de l'effort de guerre de la France et pour maintenir la liaison entre les autorités militaires françaises et canadiennes.

L'intérêt des ressortissants canadiens en France a retenu sans cesse l'attention de la Légation qui a dressé une liste de Canadiens habitant la France et fourni des renseignements au sujet des mesures de précautions contre les attaques aériennes et concernant l'évacuation advenant l'occupation allemande. Des mesures furent prises pour porter secours aux Canadiens arrivant en France des pays de l'Europe centrale ainsi que de la Suisse, de l'Italie et des Pays-Bas et pour faciliter leur rapatriement au Canada. A cause de ce mouvement, le travail du service consulaire de la Légation qui voit à l'octroi de permis de voyage, d'actes authentiques et autres documents officiels, s'est considérablement accru. Les questions relatives au change et aux règlements visant les échanges commerciaux en temps de guerre ont également retenu l'attention de la Légation au cours de cette période.

A la suite de l'intensification de la poussée allemande à travers le nord de la France en mai et juin, on prit les dispositions nécessaires en vue d'évacuer la Légation de Paris. Le 10 juin, vu la gravité de la situation militaire et, comme conséquence, la décision du Gouvernement français de transporter son siège d'abord à Tours et plus tard à Bordeaux, le ministre du Canada a demandé à l'ambassadeur des Etats-Unis de se charger de la Légation et d'assumer la protection des intérêts canadiens. Le même jour, le ministre et le personnel de la Légation ont quitté Paris pour se rendre à Pernay et plus tard, le 14 juin, arrivèrent à Coutenac près de Bordeaux. Le 24 juin, ils se rendirent à Londres pour continuer le travail. En octobre, le ministre canadien revint au Canada en congé et, actuellement, remplit les fonctions provisoires de membre de la section canadienne de la Commission permanente de défense canado-américaine. M. Pierre Dupuy, premier secrétaire de la Légation du Canada à Paris est demeuré à Londres pour veiller aux intérêts des nationaux canadiens incapables de quitter la France et, de façon générale, pour agir comme officier de liaison.

Légation du Canada à Tokio

La continuation des hostilités entre le Japon et la Chine et le développement graduel de la collaboration entre le Japon et l'Allemagne et l'Italie qui a abouti à la signature du pacte trilatéral du 27 septembre, ont obligé le personnel de la Légation à consacrer, durant toute l'année, une attention spéciale aux différents aspects de la politique étrangère du Japon, sur lesquels elle a fait rapport.

La situation troublée en Extrême-Orient a amené plusieurs Canadiens habitant l'Empire japonais ou les territoires sous son contrôle, à se décider à rentrer au Canada. Un tel mouvement a eu des répercussions sérieuses sur les membres des organisations missionnaires canadiennes au Japon et ses effets furent rendus encore plus apparents à la suite de la promulgation par le Gouver-

nement japonais de nouvelles lois visant le contrôle des groupements religieux qui rendit la poursuite des activités missionnaires difficile et, en certains cas, presque impossible.

Le départ de nationaux canadiens du Japon et les problèmes qu'a fait surgir le mouvement constant de réfugiés européens qui, ayant atteint le Japon, sollicitèrent l'autorisation d'entrer au Canada, ont eu pour effet d'augmenter considérablement le travail du service des passeports et des visas de la Légation.

Au cours de l'année, en plus du travail courant, les questions ci-après ont fait, auprès du ministère des Affaires étrangères, l'objet d'un échange de correspondance ou de représentations: dégâts aux immeubles des missions canadiennes au Japon; abrogation par le Japon de la convention de 1911 sur la chasse pélagique, et les difficultés éprouvées par des organisations d'affaires canadiennes exerçant le commerce dans l'empire japonais.

Le travail courant normal de la Légation en ce qui concerne l'application de l'accord d'immigration avec le Japon, a accusé une légère diminution au cours de l'année.

Le 29 mai, M. E. H. Norman fut transféré du ministère des Affaires extérieures au personnel de la Légation en qualité d'interprète. En juin, M. M. T. Stewart, Secrétaire commercial adjoint, s'est rendu à Shanghaï pour reprendre son ancien poste et y demeurer durant l'absence du commissaire de commerce titulaire en congé.

Légation du Canada à Bruxelles et à La Haye

L'organisation des Légations canadiennes en Belgique et aux Pays-Bas fut complétée quelque temps avant l'ouverture des hostilités. Les négociations en vue d'un accord de commerce avec la Belgique ont dû être ajournées indéfiniment. L'évolution des relations de la Belgique et des Pays-Bas avec leurs voisins belligérants fut suivie de près et, dans les premières périodes de la guerre, des rapports furent envoyés traitant des efforts déployés par les deux pays pour rester en dehors du conflit et pour s'adapter au blocus économique. Les mesures militaires et financières prises par les deux gouvernements pour faire face à l'invasion imminente ont été examinées, ainsi que la réaction de la presse locale aux hostilités en Finlande et en Norvège.

Quelque temps avant l'invasion allemande, le ministre canadien avait pris les dispositions nécessaires en vue de l'évacuation des ressortissants canadiens se trouvant en Belgique et en Hollande. Les Légations de Bruxelles et de La Haye, ainsi que les agences commerciales et d'immigration à Bruxelles, Anvers, La Haye et Rotterdam furent fermées et placées sous la protection du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique. Bien que les bureaux des attachés commerciaux à Rotterdam fussent détruits au cours d'un raid aérien ennemi, il n'y eut ni mort ni blessé parmi les civils canadiens. Le ministre du Canada a suivi le Gouvernement de Belgique à Poitiers et, plus tard à Bordeaux et à Londres.

A Londres, le contact officiel fut rétabli avec les Gouvernements belge et néerlandais. Un compte-rendu complet fut présenté sur l'établissement de ces gouvernements en Grande-Bretagne et sur leurs projets en vue de continuer la guerre. Des facilités leur furent accordées pour le recrutement et l'instruction de leurs nationaux habitant le Canada.

Durant son séjour dans le Royaume-Uni, le ministre canadien a ajouté un supplément à ses comptes-rendus provisoires sur les diverses phases de l'évacuation, sous forme d'un rapport général sur l'évolution de la guerre du 10 mai au 31 octobre. Dans ce rapport, des renseignements complets sont donnés sur les circonstances qui ont entouré l'offensive allemande sur les fronts néerlandais, belge et luxembourgeois, le développement de la campagne dans la Hollande et la Belgique, la capitulation de l'armée belge le 28 mai, l'établisse-

ment des réfugiés belges en France, la réorganisation des troupes belges et sur le transfert à Londres des Gouvernements néerlandais et belge.

Le 1er novembre, le ministre fut rappelé au Canada pour consultation. Durant son absence, la direction des Légations canadiennes près la Belgique et les Pays-Bas fut confiée à M. Pierre Dupuy ci-devant de la Légation du Canada à Paris.

Délégation permanente du Canada à Genève

Durant la première partie de l'année, la Délégation s'est intéressée surtout au travail résultant de la collaboration du Canada à l'aide accordée à la Finlande par les Etats membres de la Société des Nations conformément à la résolution de sa vingtième Assemblée.

Une réunion de la Commission consultative du trafic de l'opium et autres drogues nuisibles a eu lieu, à laquelle le Canada était représenté par le colonel Sharman, chef de la division des stupéfiants du ministère de la Santé. Plusieurs autres organismes de la Société ou organismes fonctionnant sous ses auspices, qui devaient se réunir au cours de l'année, ont dû abandonner leurs projets de réunion à cause de la guerre. En mai, la Délégation s'est préoccupée des arrangements en vue de l'évacuation de Genève du personnel de la Société et du Bureau international du Travail. Des dispositions ont été prises également pour la fermeture du bureau de la Délégation, qui eut lieu à la fin de mai lors du départ du chargé d'affaires.

Au cours de la première partie de l'année, le chargé d'affaires de la Délégation a été désigné pour participer, comme représentant du Gouvernement canadien aux travaux du Comité international de la Croix-Rouge. Plusieurs questions concernant les Canadiens en pays ennemis ou occupés par l'ennemi, furent examinées. Des mesures ont été prises en vue de l'application intégrale en ce qui concerne le Canada et l'Allemagne, de la Convention internationale de 1929 relative aux prisonniers de guerre. La plupart des dispositions de ladite Convention ont été, d'un commun accord, appliquées aux civils internés dans les deux pays.

Une réunion du Conseil d'administration du Bureau international du Travail et une réunion de la Commission des mesures à prendre en cas de circonstances exceptionnelles constituée par ce dernier, ont eu lieu durant la première partie de l'année, auxquelles le chargé d'affaires a participé en qualité de suppléant du représentant canadien du groupe gouvernemental.

Le délégué permanent, M. Hume Wrong, ayant été appelé à Canada House en octobre 1939, M. Alfred Rive a été nommé chargé d'affaires et continua le travail en cette qualité jusqu'à la fermeture de la Délégation.

Haut-Commissariat du Canada à Canberra

Le haut-commissaire du Canada est arrivé à Canberra le 27 décembre 1939 et il fut procédé sans délai à l'établissement et à l'ouverture du bureau. Celui-ci fut établi à proximité des édifices du gouvernement et un logis convenable fut trouvé dans une autre partie de la ville pour les membres du personnel.

Le premier souci du haut-commissaire fut l'organisation du travail du bureau, qui fut bientôt chose accomplie.

Au cours de l'année, le haut-commissariat a fait parvenir à Ottawa des rapports réguliers sur les activités militaires du Gouvernement du Commonwealth. Il consacra une attention spéciale aux affaires affectant directement ou indirectement le Canada ainsi qu'à celles pouvant intéresser les différents ministères du Gouvernement canadien. Il en fut de même pour les restrictions australiennes affectant les importations en provenance du Canada et d'autres pays non sterlings, restrictions qui ont fait dans certains cas, l'objet de représentations adressées aux autorités australiennes compétentes.

Le haut-commissariat a servi de voie de communication entre les Gouvernements canadien et australien en matière de poursuite de la guerre et en ce qui regarde les questions d'intérêt commun. Les demandes de renseignements émanant de sources canadiennes et australiennes ont reçu l'attention qui convient. Une collaboration efficace avec les commissaires de commerce du Gouvernement canadien à Sydney et à Melbourne a été établie et maintenue. Diverses formes de secours ont été prêtés aux Canadiens de passage en Australie.

Haut-Commissariat du Canada à Wellington

L'intention du Gouvernement canadien de créer un haut-commissariat en Nouvelle-Zélande fut annoncée par le premier ministre le 11 septembre 1939. M. W. A. Riddell, conseiller à la Légation du Canada à Washington, fut nommé à ce poste par arrêté du conseil applicable à partir du 1er février 1940. Le nouveau haut-commissaire arriva à Auckland, Nouvelle-Zélande, le 3 mars.

Le travail du haut-commissariat fut consacré en bonne partie, à l'avancement des intérêts canadiens affectés par les restrictions que la Nouvelle-Zélande a placées sur les échanges commerciaux en temps de guerre.

Les problèmes qu'occasionne l'exclusion totale de certains produits fabriqués et les difficultés qui surgissent au sujet de l'octroi de permis d'importation d'autres produits industriels canadiens, ont donné lieu à de fréquentes consultations officielles. On a dû, en outre, avoir recours aux négociations en vue d'assurer la libération de certains produits néo-zélandais destinés au Canada. L'accord commercial entre le Canada et la Nouvelle-Zélande qui devait prendre fin le 31 octobre, fut prolongé pour une autre période d'une année.

Les problèmes que la guerre a fait surgir ont augmenté sensiblement le travail du haut-commissaire et de son personnel. Au nombre de ces problèmes, il convient de mentionner l'engloutissement du paquebot *Niagara* et la nécessité de pourvoir au secours des survivants canadiens; les demandes de renseignements émanant du Canada au sujet de l'application des règlements du contrôle du change et des règlements d'urgence visant le service national, et l'évolution du plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique, au point de vue surtout de la collaboration de la Nouvelle-Zélande audit plan.

Le haut-commissariat a fait parvenir, de temps à autre, à Ottawa, des rapports sur l'effort de guerre de la Nouvelle-Zélande, y compris l'organisation du conseil de guerre, du cabinet de guerre, de la conférence économique et de la législation extraordinaire de guerre portant sur les effectifs, les finances et le rétablissement des anciens combattants. Il a consacré, en outre, un temps considérable à l'étude des aspects domestiques de la structure économique, financière et sociale de la Nouvelle-Zélande, sur lesquels il a fait rapport.

Haut-Commissariat du Canada à Pretoria

Le haut-commissaire du Canada est arrivé à Cape Town le 17 mai 1940 et a établi son bureau à Pretoria.

Immédiatement après son installation, le bureau s'est mis en contact étroit avec les différents ministères du gouvernement, notamment les ministères des Affaires extérieures, de l'Agriculture, des Finances et du Commerce. Il a fait parvenir à Ottawa des rapports sur plusieurs sujets d'intérêt public et, en particulier, sur des questions relatives aux activités politiques, économiques et militaires de l'Union. En outre, une collaboration étroite fut établie avec le service sud-africain de renseignements publics et des mesures furent prises en vue de l'inauguration d'un échange de bulletins de nouvelles et de photographies entre le service sud-africain et le directeur du service d'information à Ottawa.

Dans l'accomplissement de ses fonctions, le bureau a fourni des renseignements utiles aux personnes désireuses d'émigrer au Canada. Une étroite collaboration fut établie avec les bureaux des commissaires de commerce à Johannesburg et à Cape Town.

Le haut-commissaire a suivi de près les mouvements politiques de l'Union en assistant aux séances importantes du parlement à Cape Town du 24 août au 16 septembre.

Haut-Commissariat du Canada à Dublin

Le haut-commissaire du Canada est arrivé à Dublin le 8 mars 1940, où il fut accueilli par le secrétaire du ministère des Affaires extérieures et par le commissaire de commerce du Gouvernement canadien en Irlande. Le 9 mars, le haut-commissaire fut reçu par le premier ministre, M. Eamon de Valera et par le président, M. Douglas Hyde. Quelque temps après, le bureau du haut-commissariat fut établi à 92 Merrion Square, a proximité du Dail et des bureaux administratifs.

Le haut-commissariat a fait parvenir au Gouvernement canadien plusieurs rapports sur la politique du Gouvernement d'Irlande et sur la tendance de l'opinion publique relativement à la question de la neutralité irlandaise dans le présent conflit. Les ordonnances et les règlements nouveaux de défense en temps de crise, les questions de commerce et d'approvisionnement, les problèmes de travail et de législation ouvrière, de chômage, de finance et autres, ont fait l'objet de rapports additionnels. Il a, en outre, facilité le mouvement des Canadiens désireux de revenir au Canada et fourni des renseignements aux personnes cherchant à émigrer au Canada. De plus, il a dressé une liste des ressortissants canadiens habitant l'Irlande.

Consulat du Canada à Godthaab, Groenland

Le 11 juin 1940, le premier ministre du Canada faisait connaître l'intention du Gouvernement canadien d'établir un consulat au Groenland. M. Kenneth P. Kirkwood, premier secrétaire à la Légation du Canada à La Haye fut nommé consul et M. A. E. Porsild du ministère des Mines et Ressources, vice-consul. Les représentants canadiens sont arrivés à Ivigtut au début de juin et il fut procédé, sans retard, à l'établissement du consulat à Godthaab, principal centre administratif du Groenland.

Au cours de la période de juin à la fin de décembre, des relations amicales furent établies avec l'administration groenlandaise et maintes questions économiques et sociales d'intérêt commun furent discutées. Les représentants canadiens ont fait de fréquents séjours à Ivigtut, le principal centre économique et de transport maritime du Groenland. Depuis l'établissement du consulat, des relations cordiales furent maintenues avec le consulat des Etats-Unis établi à Godthaab le 1er mai 1940.

TRAITÉS, CONVENTIONS, ETC.

Par un échange de notes du 10 janvier et du 4 mars 1940, à la suite d'échanges antérieurs sur le même sujet, un accord fut conclu entre le Canada et les Etats-Unis concernant le jaugeage de vaisseaux sur les Grands Lacs. Cet accord fut enregistré à la Société des Nations le 20 septembre 1940.

En vertu d'un échange de notes, à Washington, le 29 février 1940, un accord fut conclu entre le Canada et les Etats-Unis au sujet de l'établissement d'une Commission internationale d'enquête, chargée d'étudier et de proposer des mesures en vue de la conservation des pêcheries des Grands Lacs.

Par un échange de notes effectué à Ciudad Trujillo le 14 mars 1940, l'accord commercial entre le Canada et la République dominicaine, signé à Ciudad Trujillo le 8 mars 1940, fut mis en vigueur.

Les ratifications de l'accord commercial entre le Canada et l'Uruguay, conclu à Ottawa le 12 août 1936, furent échangées à Montevideo le 15 avril 1940. L'accord est entré en vigueur le 15 mai 1940.

En vertu d'un échange de notes à Washington le 21 mai 1940, un accord commercial fut conclu entre le Canada et l'Uruguay qui entra en vigueur le 21 juin 1940.

L'accord commercial conclu entre le Canada et la Nouvelle-Zélande le 23 avril 1932, modifié en novembre 1935 et en septembre 1937 et prolongé d'année en année jusqu'au 30 septembre 1940, a été prolongé pour une nouvelle période d'une année pour rester en vigueur jusqu'au 30 septembre 1941.

Les ratifications de la convention entre le Canada et les Etats-Unis, signée à Ottawa le 15 septembre 1938, furent échangées à Ottawa le 3 octobre 1940. Cette convention prévoit la régularisation en cas d'urgence du niveau du Lac-à-la-Pluie et autres eaux limitrophes dans le bassin dudit lac.

Un accord entre le Canada et le Royaume-Uni prévoyant l'indemnisation aux employés de la mission technique du Royaume-Uni, ou autre agence autorisée du Gouvernement britannique, fut signé à Ottawa le 8 octobre 1940.

Un traité modifiant, dans son application au Canada, certaines dispositions du traité pour l'avancement de la paix entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni (signé à Washington le 15 septembre 1914), fut signé à Washington le 6 septembre 1940 et produira ses effets à la date de l'échange des ratifications.

Un accord entre le Canada et les Etats-Unis fut signé à Washington le 13 décembre 1940 en remplacement de l'accord commercial additionnel du 30 décembre 1939 réglementant l'importation de pelleteries de renard aux Etats-Unis. Cet accord entra provisoirement en vigueur le 20 décembre 1940.

COMMISSION PERMANENTE DE DÉFENSE CANADO-AMÉRICAINE

A la suite d'une entrevue entre le premier ministre du Canada et le président des Etats-Unis d'Amérique, à Ogdensburg, New-York, l'établissement d'une Commission permanente de défense canado-américaine a été annoncé le 17 août 1940.

Le 22 août 1940, on fit connaître le personnel de la Commission et, depuis cette date, elle s'est réunie plusieurs fois tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

PUBLICATIONS

Au cours de l'année 1940, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a autorisé la publication des brochures suivantes:

Recueil des Traités, 1940.

Rapport des délégués canadiens à la vingtième Assemblée de la Société des Nations, 1939.

Représentants du Gouvernement canadien à l'étranger et représentants des Gouvernements britannique et étrangers au Canada.

PASSEPORTS

Au cours de l'année finissant le 31 décembre 1940, 161,682 passeports ont été délivrés et 3,373 renouvellements accordés. On accorda, en outre, 835 visas. Le revenu provenant de la taxe afférente aux passeports, renouvellements et visas s'est élevé à $202,658.87.

Il me fait plaisir d'exprimer ma satisfaction de la manière dont tous les membres du personnel ont accompli leurs devoirs.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

O. D. SKELTON

Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

Annexe A

REPRÉSENTANTS DU CANADA À L'ÉTRANGER

1. Dans le Commonwealth des nations britanniques

Bureau du Haut-Commissaire du Canada dans le Royaume-Uni.
CANADA HOUSE, TRAFALGAR SQUARE, LONDRES, S.W. 1, ANGLETERRE.

Haut-Commissaire—l'honorable Vincent Massey, C.P.
Secrétaire—L. B. Pearson, O.B.E.

Bureau du Haut-Commissaire du Canada en Australie.
CANBERRA.

Haut-Commissaire—Charles J. Burchell.

Bureau du Haut-Commissaire du Canada en Nouvelle-Zélande.
WELLINGTON.

Haut-Commissaire—Walter A. Riddell.

Bureau du Haut-Commissaire du Canada dans l'Union sud-africaine.
PRETORIA.

Haut-Commissaire—Henry Laureys.

Bureau du Haut-Commissaire du Canada en Irlande.
DUBLIN.

Haut-Commissaire—John Hall Kelly.

REPRÉSENTANTS DU CANADA À L'ÉTRANGER—Fin

2. En pays étrangers

Légation du Canada aux États-Unis.

1746 AVENUE MASSACHUSETTS, WASHINGTON, D.C.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—Loring C. Christie.

Conseiller commercial—M. M. Mahoney, C.B.E.

Légation du Canada en France.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—Lt-Col. Georges P. Vanier, D.S.O., C.M.—Absent en congé.

Chargé d'affaires—Pierre Dupuy.—Adresse temporaire—Londres, Angleterre.

Légation du Canada au Japon.

16 OMOTE-CHO, SANCHOME, AKASAKA-KU, TOKIO, JAPON.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—

Chargé d'affaires—E. D. McGreer.

Légation du Canada en Belgique.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—Jean Désy—Absent en congé.

Chargé d'affaires—Pierre Dupuy. Adresse temporaire—Londres, Angleterre.

Légation du Canada aux Pays-Bas.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—Jean Désy.—Absent en congé.

Chargé d'affaires—Pierre Dupuy. Adresse temporaire—Londres, Angleterre.

Délégation permanente du Canada près la Société des Nations.

Délégué permanent—H. Hume Wrong. Adresse temporaire—Londres, Angleterre.

Consulat du Canada au Groenland.

GODTHAAB.

Consul—K. P. Kirkwood

Annexe B

REPRÉSENTANTS AU CANADA D'AUTRES GOUVERNEMENTS DE SA MAJESTÉ

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE DU NORD

Bureau du Haut-Commissaire. (*Établi 1928.*)
EARNSCLIFFE, OTTAWA.

Haut-Commissaire du Royaume-Uni—Sir Gerald Campbell, K.C.M.G.
Secrétaire principal—W. C. Hankinson, O.B.E., C.M.
Secrétaire adjoint—I. M. R. Maclennan.
Secrétaire adjoint—C. A. E. Shuckburgh.

UNION SUD-AFRICAINE

Bureau du Représentant accrédité. (*Établi 1938.*)
56 RUE SPARKS, OTTAWA.

Représentant accrédité—D. de Waal Meyer.
Attaché—W. Dirkse-van-Schalkwyk.

IRLANDE

Bureau du Haut-Commissaire. (*Établi 1939.*)
140 RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Haut-Commissaire de l'Irlande—John J. Hearne.
Secrétaire—John M. Conway.

COMMONWEALTH D'AUSTRALIE

Bureau du Haut-Commissaire. (*Établi 1940.*)
114 RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Haut-Commissaire pour le Commonwealth d'Australie—
Le Major-Général l'honorable Sir William Glasgow, K.C.B.
Secrétaire officiel—Noël Deschamps.
Secrétaire adjoint—Geoffrey Bridgland.

Annexe C

REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES AU CANADA

Légation des Etats-Unis d'Amérique (*Établie 1927.*)

RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—
L'honorable Jay Pierrepont Moffat. (13 juin 1940.)

Conseiller—John Farr Simmons.

Attaché naval et Attaché naval pour l'Air—
Le Capitaine Oliver M. Read.

Attaché militaire et Attaché militaire pour l'Air—
Le Major John S. Gullet.

Attaché commercial—Henry M. Bankhead.

Attaché agricole—Clifford C. Taylor.

Attaché commercial adjoint—Oliver B. North.

Deuxième Secrétaire—Avery F. Peterson.

Troisième Secrétaire—Katherine E. O'Connor.

Troisième Secrétaire—J. Graham Parsons.

Troisième Secrétaire—George W. Renchard.

Légation de France (*Établie 1928.*)

42 RUE SUSSEX, OTTAWA.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—
René Ristelhueber. (3 juin 1940.)

Premier Secrétaire—Henri de Lageneste.

Attaché commercial—Raymond Treuil.

Secrétaire—Jean du Boisberranger.

Légation du Japon (*Établie 1928.*)

140 RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—
Saijiro Yoshizawa. (28 octobre 1940.)

Attaché naval—Le Commandant Kazuyuki Yamazi.

Troisième Secrétaire—Akira Matsui.

Attaché—Shizuo Kanaya.

Chancelier—Chiaki Seki.

Chancelier—Shigeru Yamada.

Légation de Belgique *(Etablie 1937.)*
STADACONA HALL, 395 AVENUE LAURIER-EST, OTTAWA.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—Le Baron Silvercruys. (11 janvier 1937.)

Conseiller—Maurice Heyne. (Résidence édifice Sun Life, Suite 709, Dominion Square, Montréal, P.Q.)

Deuxième Secrétaire—Jean van den Bosch.

Deuxième Secrétaire—Le Chevalier Ernest de Selliers de Moranville.

Consul-Chancelier—Marcel Kittel. (Résidence édifice Sun Life, Suite 709, Dominion Square, Montréal, P.Q.)

Légation des Pays-Bas. *(Établie 1939.)*
18 RANGE ROAD, OTTAWA.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—F. E. H. Groenman. (18 octobre 1939.)

Annexe D

CONSULS AU CANADA CLASSIFIÉS PAR ORDRE DE PAYS REPRÉSENTÉS

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
République Argentine	Montréal, P.Q.	Tombs, G.	Consul intérimaire	1939
	Ottawa, Ont.	*Aguilar, S.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1936
	Québec, P.Q.	Corriveau, J. E.	Consul intérimaire	1939
	St-Jean, N.-B.	McLean, H. H.	Vice-Consul intérimaire.	1940
	Vancouver, C.-B.	Bernard, F. P.	Vice-Consul intérimaire.	1940
Belgique	Edmonton, Alta.	Polet, M.	Consul	1927
	Halifax, N.-E.	Jones, A. N.	Consul	1921
	Ottawa, Ont.	Major, A.	Consul	1927
	Prince Rupert, C.-B.	Collart, T.	Vice-Consul	1933
	Québec, P.Q.	Koets, M.	Consul	1931
	St-Jean, N.-B.	McInerney, R. G.	Consul	1937
	Sydney, N.-E.	Martheleur, E. L.	Vice-Consul	1931
	Toronto, Ont.	Fennell, R.	Consul	1940
	Vancouver, C.-B.	*Van Rickstal, J.	Consul Général	1930
	Vancouver, C.-B.	Ladner, L.	Consul	1920
	Victoria, C.-B.	Harvey, R. O. D.	Consul	1938
	Winnipeg, Man.	Dale, S. J.	Consul intérimaire	1940
Bolivie	Montréal, P.Q.	Viau, Paul	Consul	1927
	Vancouver, C.-B.	Johnson, C.	Consul	1931
	Victoria, C.-B.	Beatty, J. H.	Consul	1938
Brésil	Montréal, P.Q.	*de Murtinho-Braga, F.	Consul Général intérimaire	1940
	Montréal, P.Q.	*de Murtinho-Braga, F.	Vice-Consul	1940
	Montréal, P.Q.	*de Menezes, J. S.	Vice-Consul	1936
	Vancouver, C.-B.	Watkins, A. P.	Vice-Consul	1929
Chili	Montréal, P.Q.	*Bustos, E.	Consul Général	1940
	Ottawa, Ont.	*Feliu H., L.E.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1940
	Vancouver, C.-B.	Morris, H. J.	Consul	1930
Chine	Ottawa, Ont.	Shih, Chao-Ying	Consul Général	1938
	Ottawa, Ont.	*Chou, Chia-lin	Consul	1939
	Ottawa, Ont.	Wung Ho-Ching	Vice-Consul	1940
	Vancouver, C.-B.	*Pao, C. H.	Consul	1935
	Vancouver, C.-B.	*Yu Pei-chun	Vice-Consul	1940
Colombie	Montréal, P.Q.	*de Holte-Castello, E.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1939
	Montréal, P.Q.			
	Vancouver, C.-B.	Morris, H. J.	Consul	1925
Costa Rica	Toronto, Ont.	Colquhoun, H.	Consul	1931
	Vancouver, C.-B.	Hamilton, J. H.	Consul	1937
Cuba	Halifax, N.-E.	*Sotto, L.	Consul	1939
	Ottawa, Ont.	*de la Campa, G.	Consul Général	1929
	Ottawa, Ont.	*de Leon, A.	Consul général intérimaire	1940
	St-Jean, N.-B.	Lliraldi, M.	Consul intérimaire	1940
Danemark	Calgary, Alta.	Petersen, E.	Vice-Consul	1936
	Edmonton, Alta.	Christensen, C. E.	Vice-Consul	1931
	Halifax, N.-E.	Mathers, H. I.	Consul	1906
	Montréal, P.Q.	*Holler, G. B.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1930
	Montréal, P.Q.	*Rechendorff, J. V.	Vice-Consul	1936
	Port Arthur, Ont.	Strange, O. F.	Vice-Consul	1928
	Québec, P.Q.	Petry, W. H.	Vice-Consul	1911
	Régina, Sask.	James, F. J.	Vice-Consul	1933
	St-Jean, N.-B.	Larsen, T. P.	Vice-Consul	1936
	Saskatoon, Sask.	Stilling, L.	Vice-Consul	1934
	Toronto, Ont.	Klein, D. V.	Consul	1925
	Vancouver, C.-B.	Jessen, L. L.	Consul	1931
	Winnipeg, Man.	Johannson, G.-L.	Consul	1939
	Winnipeg, Man.	Fremming, C. C. S.	Vice-Consul	1928
République Dominicaine	Halifax, N.-E.	Quigley, J. G.	Consul	1937
	Halifax, N.-E.	Mackenzie, O.-F.	Vice-Consul	1939

* Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

CONSULS AU CANADA CLASSIFIÉS par ordre de pays représentés—*suite.*

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
République Dominicaine—*fin*	Montréal, P.Q.	*Batlle, E.	Consul Général intérimaire	1940
	Montréal, P.Q.	Gaudreau, L. G.	Vice-Consul	1935
	Toronto, Ont.	Douglas, A. C.	Consul	1927
Equateur	Montréal, P.Q.	Comte, Henri	Consul	1930
Espagne	Halifax, N.-E.	Webb, G.	Vice-Consul	1935
	Montréal, P.Q.	*Schwartz, P. E.	Consul Général	1939
	Montréal, P.Q.	de Yturralde, D.	Vice-Consul	1940
	North Sydney, N.-E.	Sainthill, R.	Vice-Consul	1935
	Québec, P.Q.	Coulombe, H.	Vice-Consul	1926
	Toronto, Ont.	Robins, F. B.	Vice-Consul intérimaire	1939
	Vancouver, C.-B.	Bernard, F. P.	Vice-Consul	1940
Estonie	Montréal, P.Q.	*Luden, G. P.	Consul intérimaire	1939
Etats-Unis	Calgary, Alta.	*Allen, C. W.	Vice-Consul	1930
	Edmonton, Alta.	*Tolman, G. L.	Vice-Consul	1940
	Fort William et Port Arthur, Ont.	*Goodier, H. T.	Consul	1935
	Fredericton, N.-B.	*Johnson, F. C.	Vice-Consul	1921
	Halifax, N.-E.	*MacEachran, C. E.	Consul Général	1937
	Halifax, N.-E.	*Hicks, K. V.	Vice-Consul	1939
	Halifax, N.-E.	*Hammond, B. M.	Vice-Consul	1940
	Halifax, N.-E.	*Wilkins, F.	Vice-Consul	1940
	Halifax, N.-E.	*Gunsaulus, E. N.	Vice-Consul	1938
	Hamilton, Ont.	*Beaumont, A.	Vice-Consul	1930
	Kenora, Ont.	Moore, R. H.	Agent consulaire	1918
	Montréal, P.Q.	*Byington, H. M.	Consul Général	1935
	Montréal, P.Q.	*Ford, R. C.	Consul	1935
	Montréal, P.Q.	*Touchette, J. I.	Consul	1935
	Montréal, P.Q.	*Lynch, A. G.	Consul	1940
	Montréal, P.Q.	*Farnsworth, F. E.	Vice-Consul	1938
	Montréal, P.Q.	*Johnson, C. S.	Vice-Consul	1940
	Montréal, P.Q.	*Wellborn, A. T.	Vice-Consul	1939
	Montréal, P.Q.	*Coerr, W. DeR.	Vice-Consul	1940
	Montréal, P.Q.	*Lovell, A. H., Jr.	Vice-Consul	1940
	Montréal, P.Q.	*Cromie, L. J.	Vice-Consul	1940
	Montréal, P.Q.	*McSweeney, J. M.	Vice-Consul	1940
	Montréal, P.Q.	*Smith, B. K.	Vice-Consul	1940
	Montréal, P.Q.	*Topping, J. L.	Vice-Consul	1940
	Montréal, P.Q.	*Straus, O. S.	Vice-Consul	1940
	Montréal, P.Q.	*Barry, J. R.	Vice-Consul	1919
	Montréal, P.Q.	*Cavanaugh, R. J.	Vice-Consul	1933
	Montréal, P.Q.	*Kiley, H. P.	Vice-Consul	1935
	Montréal, P.Q.	*Hayes, S. T.	Vice-Consul	1939
	Niagara Falls, Ont.	*Franklin, L. W.	Consul	1940
	Niagara Falls, Ont.	*Brown, W. H.	Vice-Consul	1937
	Niagara Falls, Ont.	*Murray, W. B.	Vice-Consul	1938
	Niagara Falls, Ont.	*Nicoll, F. C.	Vice-Consul	1940
	Ottawa, Ont.	*Simmons, J. F.	Consul Général	1938
	Ottawa, Ont.	*Peterson, A. F.	Consul	1940
	Ottawa, Ont.	*O'Connor, K. E.	Vice-Consul	1940
	Ottawa, Ont.	*Parsons, J. G.	Vice-Consul	1940
	Ottawa, Ont.	*Jordan, R. B.	Vice-Consul	1933
	Ottawa, Ont.	*Minor, G. C.	Vice-Consul	1938
	Ottawa, Ont.	*Frederickson, O. W.	Vice-Consul	1940
	Ottawa, Ont.	Renchard, G. W.	Vice-Consul	1940
	Québec, P.Q.	*Winslow, R. R.	Consul	1939
	Québec, P.Q.	*Morton, W. R.	Vice-Consul	1940
	Regina, Sask.	*Heingartner, R. W.	Consul	1939
	Regina, Sask.	*Johnson, E. H.	Vice-Consul	1938
	Saint-Jean, N.-B.	*Davis, T. D.	Consul	1937
	Saint-Jean, N.-B.	*Cyphers, D. E.	Vice-Consul	1939
	St. Stephens, N.-B.	*Brist, G. L.	Vice-Consul	1925
	Sarnia, Ont.	*Payne, C. E. B.	Vice-Consul	1940
	Toronto, Ont.	*Hengstler, H. C.	Consul Général	1937
	Toronto, Ont.	*Day, S. H.	Consul	1939
	Toronto, Ont.	*Perkins, W.	Consul	1937
	Toronto, Ont.	*Beyer, R. K.	Vice-Consul	1939
	Toronto, Ont.	*Mann, F. J.	Vice-Consul	1940

* Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

CONSULS AU CANADA CLASSIFIÉS par ordre de pays représentés—*suite.*

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
Etats-Unis—*fin*	Toronto, Ont.	*Wardlaw, A. B.	Vice-Consul	1940
	Toronto, Ont.	*Anderson, S. G.	Vice-Consul	1940
	Toronto, Ont.	*Bohne, F. A.	Vice-Consul	1922
	Toronto, Ont.	*Harding, R. W.	Vice-Consul	1930
	Toronto, Ont.	*Hoyt, E. M.	Vice-Consul	1938
	Toronto, Ont.	*Trowbridge, J. R.	Vice-Consul	1940
	Vancouver, C.-B.	*Josselyn, P. R.	Consul Général	1938
	Vancouver, C.-B.	*Reineck, W. S.	Consul	1937
	Vancouver, C.-B.	*Robinson, T. H.	Consul	1938
	Vancouver, C.-B.	*Cory, T. J.	Vice-Consul	1940
	Vancouver, C.-B.	*Gleeck, L. E., Jr.	Vice-Consul	1940
	Vancouver, C.-B.	*Schwartz, H. H.	Vice-Consul	1940
	Vancouver, C.-B.	*Meeks, N. P.	Vice-Consul	1928
	Vancouver, C.-B.	*Owen, A. C.	Vice-Consul	1931
	Vancouver, C.-B.	*Walsh, W. M.	Vice-Consul	1933
	Vancouver, C.-B.	*Gnade, R. E.	Vice-Consul	1940
	Vancouver, C.-B.	*Rossow, R., Jr.	Vice-Consul	1940
	Victoria, C.-B.	*Clark, R. P.	Consul	1937
	Victoria, C.-B.	*Demille, P. H.	Vice-Consul	1939
	Windsor, Ont.	*Vance, M. M.	Consul	1932
	Windsor, Ont.	*Milburne, H. L.	Consul	1936
	Windsor, Ont.	*Post, R. H.	Vice-Consul	1940
	Windsor, Ont.	*Tuthill, J. W.	Vice-Consul	1940
	Windsor, Ont.	*Smith, H. A.	Vice-Consul	1940
	Windsor, Ont.	*Sundell, C. C.	Vice-Consul	1940
	Winnipeg, Man.	*Hopper, G. D.	Consul Général	1937
	Winnipeg, Man.	*Fuller, G. G.	Consul	1937
	Winnipeg, Man.	*Colladay, M. H.	Consul	1940
	Winnipeg, Man.	*Rutherford, M. R.	Vice-Consul	1939
	Winnipeg, Man.	*Williams, E., 3rd	Vice-Consul	1940
	Winnipeg, Man.	*Ferguson, C. V., Jr.	Vice-Consul	1940
	Winnipeg, Man.	*Ainsworth, H. G.	Vice-Consul	1940
	Winnipeg, Man.	*Heiler, B. F.	Vice-Consul	1938
	Yarmouth, N.-E.	*Miller, H. S.	Consul	1937
	Yarmouth, N.-E.	*Taliaferro, C. H.	Vice-Consul	1938
Finlande	Copper Cliff, Ont.	Johnson, H. E.	Vice-Consul	1932
	Montréal, P.Q.	*Altio, K.-F.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1939
	Montréal, P.Q.	Mustonen, F. A.	Vice-Consul	1934
	Port Arthur, Ont.	Koivukoski, K.E. E.	Vice-Consul	1933
	St-Jean, N.-B.	Magnusson, C. E.	Vice-Consul	1929
	Toronto, Ont.	Graham, A. K.	Consul	1933
	Toronto, Ont	Stadius, S.	Vice-Consul	1937
	Vancouver, C.-B.	Ekengren, H. A. O.	Consul intérimaire	1940
	Vancouver, C.-B.	Ekengren, H. A. O.	Vice-Consul	1937
	Winnipeg, Man.	Hermanson, A.	Vice-Consul	1926
France	Calgary, Alta.	Beauchemin, L. O.	Agent consulaire	1929
	Charlottetown, I.P.-E.	Benac, E.	Agent consulaire	1936
	Edmonton, Alta.	Chatain, J.	Agent consulaire	1934
	Halifax, N.-E.	Tambon, A. M.	Agent consulaire	1938
	Montréal, P.Q.	*Coursier, Henri	Consul Général	1940
	Montréal, P.Q.	*Anfossy, A.	Vice-Consul	1939
	Québec, P.Q.	*Bonnafous, H.	Consul	1936
	Regina, Sask.	Roy, L.	Agent consulaire	1938
	North Sydney, N.-E.	Benac, E.	Agent consulaire	1935
	St-Jean, N.-B.	Sandford, C.	Agent consulaire	1935
	Saskatoon, Sask.	Léger, J. L.	Agent consulaire	1936
	Toronto, Ont.	Rochereau de la Sablière, C. E.	Agent consulaire	1908
	Vancouver, C.-B.	*Gallat, F. M.	Consul	1937
	Winnipeg, Man.	*Bougearel, H. P.	Consul	1937
Grèce	Montréal, P.Q.	*Tserepis, N. G.	Consul Général	1938
	Montréal, P.Q.	Metrakos, G. D.	Député Consul	1940
	Toronto, Ont.	Moffat, F. M.	Vice-Consul	1938
	Toronto, Ont.	Vlassis, G.	Député Vice-Consul	1938
Guatémala	Montréal, P.Q.	Hébert, L. P.	Consul	1930
	Vancouver, C.-B.	Hacking, H. E.	Consul	1929
Haïti	Halifax, N.-E.	Fielding, R. M.	Consul	1936
	Montréal, P.Q.	Hébert, G.	Consul	1931

* Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

CONSULS AU CANADA CLASSIFIÉS par ordre de pays représentés—*suite*

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
Haïti—*fin*	Montréal, P.Q.	Geoffrion, Dr P.	Vice-Consul	1937
	Québec, P.Q.	Rouillard, L.	Consul	1920
	Toronto, Ont.	Gunn, J. A.	Consul	1925
Hongrie	Montréal, P.Q.	*Winter, Dr C.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1928
	Winnipeg, Man.	*Szelle, Dr. L.	Consul	1937
Japon	Ottawa, Ont.	*Yamada, S.	Consul intérimaire	1939
	Vancouver, C.-B.	*Nakauchi, K.	Consul	1939
Lettonie	Halifax, N.-E.	Whitman, P. L.	Consul	1933
	Londres, Angl.	*Zarine, C.	Consul Général	1934
	Montréal, P.Q.	Gaboury, Arthur	Consul Général	1940
	Toronto, Ont.	Bryson, R. N.	Consul	1939
	Vancouver, C.-B.	Savage, W.	Consul	1926
Libéria	Halifax, N.-E.	Hechler, P. E.	Consul	1928
Lithuanie	Toronto, Ont.	Grant-Suttie, G. L. P.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1937
Luxembourg	Québec, P.Q.	Koetz, M.	Consul	1927
Mexique	Montréal, P.Q.	*Nieto, R.	Consul Général	1940
	Québec, P.Q.	Turcot, A.	Consul	1931
	Vancouver, C.-B.	Alton, C. G.	Consul	1936
	Victoria, C.-B.	Keeble, W. T.	Consul	1939
Monaco	Montréal, P.Q.	Pasquin, M.	Consul	1927
Nicaragua	Montréal, P.Q.	Viau, Paul	Consul Général	1927
Norvège	Campbellton, N.-B.	Bridges, H. F. G.	Vice-Consul	1932
	Camrose, Alta.	Christenson, I. A.	Vice-Consul	1931
	Estevan, Sask.	Westergaard, H. A.	Consul	1937
	Fort William, Ont.	Sorensen, C.	Vice-Consul	1931
	Halifax, N.-E.	Mathers, H. I.	Consul	1906
	Halifax, N.-E.	Loedrup, E.	Consul intérimaire	1940
	Louisbourg, N.-E.	Lewis, G. D. D.	Vice-Consul	1921
	Montréal, P.Q.	*Steen, D.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1934
	Montréal, P.Q.	*Lykke, K.	Vice-Consul	1938
	Newcastle, N.-B.	Creaghan, D. S.	Vice-Consul	1936
	Port Arthur, Ont.	Sorensen, C.	Vice-Consul	1931
	Prince Rupert, C.-B.	Dybhavn, John	Vice-Consul	1918
	Québec, P.Q.	Greig, R. D.	Vice-Consul	1927
	St-Jean, N.-B.	Kane, H. E.	Vice-Consul	1930
	Sydney, N.-E.	Young, J. A.	Vice-Consul	1911
	Toronto, Ont.	Printz, C. J.	Vice-Consul	1908
	Vancouver, C.-B.	.....	.....	.....
	Vancouver, C.-B.	Bjorke, C. J.	Vice-Consul	1920
	Victoria, C.-B.	King, E. H.	Vice-Consul	1931
	Winnipeg, Man.	Kummen, C. T.	Consul	1937
Panama	Halifax, N.-E.	Mestre, C.	Consul	1936
	Montréal, P.Q.	Tétrault, N.	Consul	1920
	St-Jean, N.B.	Cochrane, J. N.	Consul	1938
	Toronto, Ont.	Le Feuvre, E.	Consul	1925
	Vancouver, C.-B.	Johnson, E. G.	Consul	1927
Paraguay	Vancouver, C.-B.	Colgan, H. W.	Consul	1929
Pays-Bas	Calgary, Alta.	O'Keefe, T. L.	Vice-Consul	1935
	Chatham, Ont.	Dodman, G. M.	Vice-Consul	1933
	Edmonton, Alta.	Craig, W. D.	Vice-Consul	1937
	Fort William, Ont.	Babe, F.	Vice-Consul	1937
	Halifax, N.-E.	Warren, F. K.	Vice-Consul(2)	1923
	Montréal, P.Q.	*Luden, G. P.	Consul Général intérimaire	1939
	Montréal, P.Q.	*Luden, G. P.	Consul	1937
	Montréal, P.Q.	Vinke, A.N.	Vice-Consul	1940
	Québec, P.Q.	Percival, W. P.	Vice-Consul	1933
	Regina, Sask.	Thom, D. J.	Vice-Consul	1937
	St-Jean, N.-B.	Stönner, G. M.	Vice-Consul	1938
	Sydney, N.-E.	Ryan, C. D.	Vice-Consul intérimaire	1940
	Toronto, Ont.	McRuer, J. C.	Consul	1940
	Vancouver, C.-B.	van Roggen, M.A.	Consul(1) pour la Colombie-Britannique et le Yukon	1921
	Victoria, C.-B.	Holland, W. G. C.	Vice-Consul	1933

* Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

(1) Avec rang personnel de Consul Général.

(2) Avec rang personnel de Consul.

CONSULS AU CANADA CLASSIFIÉS par ordre de pays représentés—*fin.*

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
Pays-Bas—*fin*.....	Winnipeg, Man.....	van Riemsdijk, L. J. F.	Consul(1) pour Sask., Alta., Man., Ont. ouest et T.N.O.	1924
Pérou.....	Montréal, P.Q.....	Piquell, J. H.....	Consul.....	1933
	Toronto, Ont.....	Echaniz, S. Q.....	Consul.....	1934
	Vancouver, C.-B.....	*Mackehenie, C.A.....	Consul Général.....	1940
	Vancouver, C.-B.....	Elliott, H. M.....	Vice-Consul.....	1940
Pologne.....	Montréal, P.Q.....	Brzezinski, Dr T.....	Consul.....	1938
	Ottawa, Ont.....	*Podoski, V.....	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1939
	Regina, Sask.....	McAra, J.....	Agent Consulaire.....	1936
	Vancouver, C. B.....	Brown, B. S.....	Consul.....	1937
	Winnipeg, Man	*Szygowski, Dr J.....	Consul.....	1937
Portugal.....	Montréal. P.Q.....	Dubeau, Dr E.....	Consul.....	1939
	North Sydney, N.-E..	Hackett, W.....	Vice-Consul.....	1910
	St-Jean, N.-B.....	Allison, H. A.....	Consul.....	1903
	Toronto, Ont.....	Maclean, J. B.....	Consul.....	1922
Roumanie.....	Montréal, P.Q.....	*Nicolau, D.....	Consul Général.....	1938
	Montréal, P.Q.....	*Ionescu, N.....	Vice-Consul.....	1938
Salvador.....	Montréal, P.Q.....	Marcotte, L.....	Consul.....	1928
	Toronto, Ont.....	Hipwell, F.....	Consul.....	1933
	Vancouver, C.-B.....	Dalton, H.....	Consul.....	1933
Suède.....	Calgary, Alta.....	O'Keefe, T. L.....	Vice-Consul.....	1938
	Edmonton, Alta.....	Skarin, E.....	Vice-Consul.....	1920
	Halifax, N.-E.....	Davidson, J. M.....	Vice-Consul.....	1906
	Montréal, P.Q.....	Löwenhard, G.....	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1939
	Newcastle, N.-B.....	Creaghan, D. S.....	Vice-Consul.....	1925
	Port Arthur et Fort William, Ont.....	Koivukoski, K. E. E....	Vice-Consul intérimaire.	1940
	Prince Rupert, C.-B...	Hanson, O.....	Vice-Consul.....	1924
	Québec, P.Q.....	Dunn, G.....	Vice-Consul.....	1927
	Sydney et North Sydney, N.-E.....	Mann, O. N.....	Vice-Consul.....	1927
	St-Jean, N.-B.....	Ledingham, D. W.....	Vice-Consul.....	1931
	Toronto, Ont.....	Ander, J. E.....	Consul.....	1939
	Vancouver, C.-B.....	Stahl, K. A.....	Consul intérimaire.....	1940
	Vancouver, C.-B.....	Stahl, K. A.....	Vice-Consul.....	1938
	Winnipeg, Man.....	Hermanson, A.....	Consul.....	1928
Suisse.....	Montréal, P.Q.....	*Jaccard, G.....	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1934
	Toronto, Ont.....	Oertle, J.....	Consul.....	1939
	Vancouver, C.-B.....	Bäschlin, E.....	Consul.....	1928
	Winnipeg, Man.....	Hauri, M.....	Consul intérimaire.....	1938
Tchécoslovaquie.....	Montréal, P.Q.....	*Pavlásek, F.....	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1936
	Montréal, P.Q.....	*Hnizdo, J.....	Vice-Consul.....	1931
	Toronto, Ont.....	Van Wart, H. H.....	Consul.....	1936
	Winnipeg, Man.....	Steinkopf, M. B.....	Consul.....	1937
Thaïlande.....	Vancouver, C.-B.....	Watson-Armstrong, W. J. M.....	Consul Général.....	1929
	Vancouver, C.-B.....	Bayly, C. J.....	Vice-Consul.....	1935
Uruguay.....	Halifax, N.-E.....	Neville, J.A.....	Vice-Consul.....	1930
Venezuela.....	Halifax ,N.-E.....	Silver, R. H.....	Vice-Consul.....	1924
	Montréal, P.Q.....	*Pacanins, F.....	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1938
	Toronto, Ont.....	Aiken, M.....	Consul.....	1927
	Vancouver, C.-B.....	Harrison, H. F.....	Consul.....	1929
Yougoslavie.....	Montréal, P.Q.....	*Vukmirovic, V. M.....	Consul Général.....	1939

* Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

(1) Avec rang personnel de Consul Général.

Annexe E

LISTE ALPHABÉTIQUE DES VILLES OÙ UN CONSULAT EST ÉTABLI AVEC LE NOM ET LE TITRE DU PRINCIPAL AGENT CONSULAIRE

Ville	Pays	Nom	Titre
Calgary	Danemark	Petersen, E.	Vice-Consul
	Etats-Unis	Allen, C. W.	Vice-Consul.
	France	Beauchemin, L. O.	Agent consulaire.
	Pays-Bas	O'Keefe, T. L.	Vice-Consul
	Suède	O'Keefe, T. L.	Vice-Consul.
Campbellton	Norvège	Bridges, H. F. G.	Vice-Consul.
Camrose	Norvège	Christenson, I. A.	Vice-Consul.
Charlottetown	France	Benac, E.	Agent consulaire.
Chatham, Ont.	Pays-Bas	Dodman, G. M.	Vice-Consul.
Copper Cliff	Finlande	Johnson, H. E.	Vice-Consul.
Edmonton	Belgique	Polet, M.	Consul.
	Danemark	Christensen, C. E.	Vice-Consul.
	Etats-Unis	Tolman, G. L.	Vice-Consul.
	France	Chatain, J.	Agent consulaire.
	Pays-Bas	Craig, W. D.	Vice-Consul.
	Suède	Skarin, E.	Vice-Consul.
Estevan	Norvège	Westergaard, H. A.	Consul.
Fort William	Etats-Unis	Goodier, H. T.	Consul.
	Norvège	Sorensen, C.	Vice-Consul.
	Pays-Bas	Babe, F.	Vice-Consul.
	Suède	Koivukoski, K. E. E.	Vice-Consul intérimaire.
Fredericton	Etats-Unis	Johnson, F. C.	Vice-Consul.
Halifax	Belgique	Jones, A N.	Consul.
	Cuba	Sotto, L.	Consul.
	Danemark	Mathers, H. I.	Consul.
	République Dominicaine.	Quigley, J. G.	Consul.
	Espagne	Webb, G.	Vice-Consul.
	Etats-Unis	MacEachran, C. E.	Consul Général.
	France	Tambon, A. M.	Agent consulaire.
	Haïti	Fielding, R. M.	Consul.
	Lettonie	Whitman, P. L.	Consul.
	Libéria	Hechler, P. E.	Consul.
	Norvège	Mathers, H. I.	Consul.
	Panama	Mestre, C.	Consul.
	Pays-Bas	Warren, F. K.	Vice-Consul.
	Suède	Davison, J. M.	Vice-Consul.
	Uruguay	Neville, J. A.	Vice-Consul.
	Venezuela	Silver, R. H.	Vice-Consul.
Hamilton	Etats-Unis	Beaumont, A.	Vice-Consul.
Kenora	Etats-Unis	Moore, R. H.	Agent consulaire.
Louisburg	Norvège	Lewis, G D. D.	Vice-Consul.
Montréal	République Argentine	Tombs, G.	Consul intérimaire.
	Bolivie	Viau, P.	Consul.
	Brésil	de Murtinho-Braga, F.	Consul Général intérimaire.
	Chili	Bustos, E.	Consul Général.
	Colombie	de Holte-Castello, E.	Consul Général.
	Danemark	Holler, G. B.	Consul Général.
	République Dominicaine	Batlle, E.	Consul Général.
	Equateur	Comte, Henri	Consul.
	Espagne	Schwartz, P. E.	Consul Général.
	Estonie	Luden, G. P.	Consul intérimaire.

LISTE ALPHABÉTIQUE des villes où un consulat est établi avec le nom et le titre du principal agent consulaire—*suite*

Ville	Pays	Nom	Titre
Montréal—fin.	Etats-Unis	Byington, H. M.	Consul Général.
	Finlande	Altio, K. F.	Consul Général.
	France	Coursier, Henri	Consul Général.
	Grèce	Tserepis, N. G.	Consul Général.
	Guatémala	Hébert, L. P.	Consul.
	Haïti	Hébert, G.	Consul.
	Hongrie	Winter, Dr C.	Consul Général.
	Lettonie	Gaboury, Arthur	Consul.
	Mexique	Nieto, R.	Consul Général.
	Monaco	Pasquin, M.	Consul.
	Nicaragua	Viau, Paul	Consul Général.
	Norvège	Steen, D.	Consul Général.
	Panama	Tétrault, N.	Consul.
	Pays-Bas	Luden, G. P.	Consul Général.
	Pérou	Piquell, J. H.	Consul.
	Pologne	Brzezinski, Dr T.	Consul.
	Portugal	Dubeau, Dr E.	Consul.
	Roumanie	Nicolau, D.	Consul Général.
	Salvador	Marcotte, L.	Consul.
	Suède	Löwenhard, G.	Consul Général.
	Suisse	Jaccard, G.	Consul Général.
	Tchécoslovaquie	Pavlásek, F.	Consul Général.
	Venezuela	Pacanins, F.	Consul Général.
	Yougoslavie	Vukmirovic, V. M.	Consul Général.
Newcastle	Norvège	Creaghan, D. S.	Vice-Consul.
	Suède	Creaghan, D. S.	Vice-Consul.
Niagara Falls	Etats-Unis	Franklin, L. W.	Consul.
Ottawa	République Argentine	Aguilar, S.	Consul Général.
	Belgique	Major, A.	Consul.
	Chili	Feliu H., L.E.	Consul Général.
	Chine	Shih, Chao Ying	Consul Général.
	Cuba	de Leon, A.	Consul Général intérimaire.
	Etats-Unis	Simmons, J. F.	Consul Général.
	Japon	Yamada, S.	Consul intérimaire.
	Pologne	Podoski, V.	Consul Général.
Port Arthur	Danemark	Strange, O. F.	Vice-Consul.
	Etats-Unis	Goodier, H. T.	Consul.
	Finlande	Koivukoski, K.E.E.	Vice-Consul.
	Norvège	Sorensen, C.	Vice-Consul.
	Suède	Koivukoski, K. E. E.	Vice-Consul intérimaire.
Prince Rupert	Belgique	Collart, T.	Vice-Consul.
	Norvège	Dybhavn, J.	Vice-Consul.
	Suède	Hanson, O.	Vice-Consul.
Québec	République Argentine	Corriveau, J. E.	Consul intérimaire.
	Belgique	Koets, M.	Consul.
	Danemark	Petry, W. H.	Vice-Consul.
	Espagne	Coulombe, H.	Vice-Consul.
	Etats-Unis	Winslow, R. R.	Consul.
	France	Bonnafous, H.	Consul.
	Haïti	Rouillard, L.	Consul.
	Luxembourg	Koetz, M.	Consul.
	Mexique	Turcot, A.	Consul.
	Norvège	Greig, R. D.	Vice-Consul.
	Pays-Bas	Percival, W. P.	Vice-Consul.
	Suède	Dunn, G.	Vice-Consul.
Regina	Danemark	James, F. J.	Vice-Consul.
	Etats-Unis	Heingartner, R. W.	Consul.
	France	Roy, L.	Agent Consulaire.
	Pays-Bas	Thom, D. J.	Vice-Consul.
	Pologne	McAra, J.	Agent Consulaire.
Sarnia	Etats-Unis	Payne, C. E. B.	Vice-Consul.
Saskatoon	Danemark	Stilling, L.	Vice-Consul.
	France	Léger, J. L.	Agent consulaire.

LISTE ALPHABÉTIQUE des villes où un consulat est établi avec le nom et le titre du principal agent consulaire—*suite*

Ville	Pays	Nom	Titre
St-Jean, N.-B.	République Argentine	McLean, H. H.	Vice-Consul intérimaire.
	Belgique	McInerney, R. G.	Consul.
	Cuba	Lliraldi, M.	Consul intérimaire.
	Danemark	Larsen, T. P.	Vice-Consul.
	Etats-Unis	Davis, T. D.	Consul.
	Finlande	Magnusson, C. E.	Vice-Consul.
	France	Sandford, C.	Agent consulaire.
	Norvège	Kane, H. E.	Vice-Consul.
	Panama	Cochrane, J. N.	Consul.
	Pays-Bas	Stönner, G. M.	Vice-Consul.
	Portugal	Allison, H. A.	Consul.
	Suède	Ledingham, D. W.	Vice-Consul.
St. Stephen	Etats-Unis	Brist, G. L.	Vice-Consul.
Sydney et North Sydney	Belgique	Martheleur, E. L.	Vice-Consul.
	Espagne	Sainthill, R.	Vice-Consul.
	France	Benac, E.	Agent consulaire.
	Norvège	Young, J. A.	Vice-Consul.
	Pays-Bas	Ryan, C. D.	Vice-Consul intérimaire.
	Portugal	Hackett, W.	Vice-Consul.
	Suède	Mann, O. N.	Vice-Consul.
Toronto	Belgique	Fennell, R.	Consul.
	Costa Rica	Colquhoun, H.	Consul.
	Danemark	Klein, D. V.	Consul.
	République Dominicaine	Douglas, A. C.	Consul.
	Espagne	Robins, F. B.	Vice-Consul intérimaire.
	Etats-Unis	Hengstler, H. C.	Consul Général.
	Finlande	Graham, A. K.	Consul.
	France	Rochereau de la Sablière, C. E.	Agent consulaire.
	Grèce	Moffat, F. M.	Vice-Consul.
	Haïti	Gunn, J. A.	Consul.
	Lettonie	Bryson, R. N.	Consul.
	Lithuanie	Grant-Suttie, G. L. P.	Consul Général.
	Norvège	Printz, C. J.	Vice-Consul.
	Panama	Le Feuvre, E.	Consul.
	Pays-Bas	McRuer, J. C.	Consul.
	Pérou	Echaniz, S. Q.	Consul.
	Portugal	Maclean, J. B.	Consul.
	Salvador	Hipwell, F.	Consul.
	Suède	Ander, J. E.	Consul.
	Suisse	Oertle, J.	Consul.
	Tchécoslovaquie	Van Wart, H. H.	Consul.
	Venezuela	Aiken, M.	Consul.
Vancouver	République Argentine	Bernard, F. P.	Vice-Consul intérimaire.
	Belgique	Van Rickstal, J.	Consul Général.
	Bolivie	Johnson, C.	Consul.
	Brésil	Watkins, A. P.	Vice-Consul.
	Chili	Morris, H. J.	Consul.
	Chine	Pao, C. H.	Consul.
	Colombie	Morris, H. J.	Consul.
	Costa Rica	Hamilton, J. H.	Consul.
	Danemark	Jessen, L. L.	Consul.
	Espagne	Bernard, F. P.	Vice-Consul.
	Etats-Unis	Josselyn, P. R.	Consul Général.
	Finlande	Ekengren, H. A. D.	Consul intérimaire.
	France	Gallat, F. M.	Consul.
	Guatémala	Hacking, H. E.	Consul.
	Japon	Nakauchi, K.	Consul.
	Lettonie	Savage, W.	Consul.
	Mexique	Alton, C. G.	Consul.
	Norvège	.....	.....
	Panama	Johnson, E. G.	Consul.
	Paraguay	Colgan, H. W.	Consul.
	Pays-Bas	van Roggen, M. A.	Consul.
	Pérou	Mackehenie, C.A.	Consul Général.
	Pologne	Brown, B. S.	Consul.
	Salvador	Dalton, H.	Consul.
	Suède	Stahl, K. A.	Consul intérimaire.

LISTE ALPHABÉTIQUE des villes où un consulat est établi avec le nom et le titre du principal agent consulaire—*fin*

Ville	Pays	Nom	Titre
Vancouver—fin	Suisse	Bäschlin, E.	Consul.
	Thaïlande	Watson-Armstrong, W. J. M.	Consul Général.
	Venezuela	Harrison, H. F.	Consul.
Victoria	Belgique	Harvey, R. O. D.	Consul.
	Bolivie	Beatty, J. H.	Consul.
	Etats-Unis	Clark, R. P.	Consul.
	Mexique	Keeble, W. T.	Consul.
	Norvège	King, E. H.	Vice-Consul.
	Pays-Bas	Holland, W. G. C.	Vice-Consul.
Winnipeg	Belgique	Dale, S. J.	Consul intérimaire.
Windsor	Etats-Unis	Vance, M. M.	Consul.
Winnipeg	Danemark	Johannson, G. L.	Vice-Consul.
	Etats-Unis	Hopper, G. D.	Consul Général.
	Finlande	Hermanson, A.	Vice-Consul.
	France	Bougearel, H. P.	Consul.
	Hongrie	Szelle, Dr L.	Consul.
	Norvège	Kummen, C. T.	Consul.
	Pays-Bas	van Riemsdijk, L. J. F.	Consul.
	Pologne	Szygowski, Dr J.	Consul.
	Suède	Hermanson, A.	Consul.
	Suisse	Hauri, M.	Consul intérimaire.
	Tchécoslovaquie	Steinkopf, M. B.	Consul.
Yarmouth	Etats-Unis	Miller, H. S.	Consul.

DOMINION DU CANADA

RAPPORT

DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT

AUX

AFFAIRES EXTÉRIEURES

POUR

L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE

1941

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1942

DOMINION DU CANADA

RAPPORT

DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT

DES

AFFAIRES EXTÉRIEURES

POUR

L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE

1911

A Son Excellence le très honorable comte d'Athlone, Major-Général, C.J., C.P., C.C.B., G.M.M.G., G.C.O.V., O.S.D., A.D.C., Gouverneur Général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

VOTRE EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du ministère des Affaires extérieures pour l'année terminée le 31 décembre 1941.

J'ai l'honneur d'être, de

Votre Excellence,

l'obéissant serviteur,

W. L. MACKENZIE KING

Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

OTTAWA, le 7 janvier 1942.

42939—1½

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport du Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures	5
Annexe A—Représentants du Canada à l'étranger	16
Annexe B—Représentants au Canada d'autres gouvernements de Sa Majesté	18
Annexe C—Représentants diplomatiques au Canada	19
Annexe D—Liste alphabétique des pays représentés par des consuls au Canada	21
Annexe E—Liste alphabétique des villes où un consulat est établi	26

RAPPORT DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES, À OTTAWA

Au très honorable W. L. MACKENZIE KING, M.P.,
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,
Ottawa.

MONSIEUR LE MINISTRE,—J'ai l'honneur de vous présenter, selon l'usage, le rapport annuel sur l'œuvre accomplie par le ministère des Affaires extérieures au cours de l'année civile 1941. C'est à grand regret que je dois relever le décès, survenu dès le 28 janvier 1941, du Dr O. D. Skelton, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures de 1925 à 1941. La disparition du Dr Skelton a été une dure épreuve non seulement pour le ministère à la fondation duquel il a pris une si large part, mais encore pour tout le Canada. Le ministère s'est vu, en outre, priver des services de deux de ses dignitaires les plus capables et les plus dévoués en la personne de MM. John Hall Kelly, haut-commissaire du Canada en Irlande, décédé à Dublin le 9 mars 1941, et de Loring C. Christie, ministre du Canada aux Etats-Unis, qui, le 8 avril dernier, succombait, à New-York, à une grave maladie.

Au cours de l'année dont il s'agit le ministère a dû, en raison des tâches croissantes qu'il est appelé à remplir, se réorganiser selon une formule de partage plus étendu des responsabilités. Par suite de cette réorganisation le travail à expédier est maintenant réparti entre quatre grandes divisions, qui sont: la division diplomatique et commerciale, placée sous la direction de M. Laurent Beaudry; la division juridique, dirigée par M. J. E. Read; la division des affaires européennes et du Commonwealth britannique, dont le chef est M. L. B. Pearson; et, enfin, la division des affaires américaines et d'Extrême-Orient, qui a à sa tête M. H. L. Keenleyside. MM. L. B. Pearson et H. L. Keenleyside furent élevés, le 24 juin 1941, au rang de sous-secrétaires adjoints aux Affaires extérieures.

Services à l'étranger

Les pages qui vont suivre exposeront d'une façon succincte l'œuvre des services canadiens à l'étranger qui relèvent du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

Haut-Commissariat du Canada dans le Royaume-Uni

En raison de la guerre, le haut-commissariat à Londres a déployé, au cours de l'année 1941, une activité plus grande que jamais. Cette activité s'est exercée, comme en 1940, dans des conditions défavorables par suite des raids aériens de l'ennemi sur la ville, bien que la cessation des incursions de jour ait en tant soit peu allégé la fatigue quotidienne. Le commissariat a eu le bonheur, cette année encore, d'échapper à un coup droit des bombes, au contraire des bureaux à Londres du ministère des Munitions et des Approvisionnements situés au square St. James, lesquels ont subi de grands dégâts, mais dont le personnel a trouvé quand même moyen de poursuivre son labeur dans une section de l'immeuble, au milieu de maintes difficultés.

Le commissariat s'est tenu en rapport constant avec le ministère des Affaires extérieures au sujet des mille problèmes que pose la poursuite de la guerre. Il est resté en collaboration non moins étroite avec les quartiers généraux de l'armée, de la marine et de l'air canadiens, de même qu'avec le siège à Londres du ministère des Munitions et des Approvisionnements. Il a pris une part particulièrement active à l'élaboration et à l'étude avec les autorités compétentes du Royaume-Uni des mesures qu'exigeait la présence en Grande-Bretagne de forces armées du Canada. Il a, en outre, fourni au ministère des Affaires extérieures des rapports minutieusement établis sur les divers aspects de la politique et de la législation de guerre du Royaume-Uni.

Certains services du gouvernement canadien mêlés de près à l'œuvre de guerre, tel que, par exemple, le Conseil national des recherches, qui ont établi à Londres des représentations propres, ont fait appel au commissariat pour l'installation de leurs organes administratifs. A l'origine, les bureaux du Conseil national furent, pour leur part, installés au commissariat même, mais à présent, ils sont logés dans un immeuble à part situé au n° 3 du square St. James.

Un bon nombre de membres du gouvernement se sont rendus, pendant l'année, à Londres, où ils ont été à même de s'entretenir intimement avec leurs collègues du gouvernement du Royaume-Uni des problèmes nés des hostilités. C'est ainsi que le premier ministre, lors de son séjour en Angleterre, au mois d'août, a pu siéger au cabinet de guerre et tenir d'importantes conférences avec M. Churchill et les autres membres du cabinet britannique. Parmi les membres du gouvernement canadien qui ont fait la traversée en Angleterre nommons: l'honorable J. L. Ralston, ministre de la Défense nationale; l'honorable C. G. Power, ministre de la Défense nationale pour l'Air; l'honorable Angus MacDonald, ministre de la Défense nationale pour le Service naval, et l'honorable Ian MacKenzie, ministre des Pensions et de la Santé publique. En plus de ces derniers, deux délégations de membres du Parlement, ont visité l'Angleterre, dont l'une était conduite par l'honorable R. B. Hanson, chef de l'opposition. Un autre groupe éminent de visiteurs se composait de journalistes. D'autres hommes publics canadiens encore ont tenu à aller se rendre compte par eux-mêmes sur les lieux de l'effort de guerre fourni par l'Angleterre. Enfin, nombre de fonctionnaires de l'Etat sont passés en Angleterre à l'occasion de la production de guerre du Canada et le nécessaire a été fait pour les mettre en rapport avec les administrations gouvernementales compétentes et les particuliers susceptibles de les intéresser.

Une branche grandissante de l'activité du commissariat est la protection des prisonniers de guerre, au sujet desquels les demandes de renseignements se font de plus en plus nombreuses. M. G. Ignatieff a représenté le commissariat au sein du comité inter-gouvernemental créé, sous le nom de Comité impérial des prisonniers de guerre, en vue d'assurer la coordination en la matière entre gouvernements du Commonwealth.

Les affaires concernant la marine de guerre ont donné lieu, au cours de l'année, à des transactions exceptionnellement nombreuses. C'est ainsi que c'est par la voie du commissariat que le nécessaire a été fait pour le lancement des deux nouveaux destroyers canadiens. Le commissariat s'est occupé aussi des questions de priorité en matière de commandes passées par l'Amirauté britannique aux chantiers maritimes canadiens. Il s'est entretenu avec le ministère des transports de guerre britannique de maints problèmes de transport maritime. Vu la nécessité où l'on est de répartir les facilités de transport entre Canadiens et autres personnes désireuses de passer au Canada par mer, il a été jugé opportun de constituer un Comité de priorité de passage, composé de représentants du haut-commissariat, de l'état-major canadien, du ministère de l'Immigration et du ministère des Munitions et des Approvisionnements. Ce

comité a contribué énormément, par son travail, à apaiser l'inquiétude des civils canadiens dans le Royaume-Uni s'apprêtant à rentrer au Canada, et à aplanir les difficultés auxquelles a donné lieu, au début de l'année, le désir de nombreuses femmes et enfants de retourner dans leur patrie. Il s'est entremis auprès des autorités du Royaume-Uni préposées aux passeports pour en obtenir des visas de sortie en faveur de Canadiens habitant en Angleterre depuis longtemps. Il a tenu séance une fois par semaine et, au cours de l'année, il a examiné pas moins de 860 demandes de passage.

Le Service de presse canadien a continué à prendre de l'essor et il a tenu constamment les journaux britanniques au fait de l'effort de guerre fourni par le Canada.

Le Haut-Commissaire a recueilli des dons destinés à servir aux fins de guerre dans le Royaume-Uni, de même que des vivres, des douceurs et des objets d'équipement, que lui ont fait parvenir des particuliers et des organisations au Canada, et dont il a été fait distribution au mérite.

Au mois de mai, M. L. B. Pearson, secrétaire officiel du commissariat, était rappelé au Canada, où il devait assumer les fonctions de sous-secrétaire adjoint aux Affaires extérieures. Au poste devenu ainsi vacant a été nommé par intérim M. F. Hudd, commissaire en chef du commerce dans le Royaume-Uni, tandis que le major D. C. Unwin Simson était appelé à remplir les fonctions de secrétaire adjoint. En septembre, M. Léon Mayrand, deuxième secrétaire au commissariat, permutait pour la Légation du Canada à Rio de Janeiro. M. David M. Johnson, avocat auprès de la trésorerie du ministère des finances, et prêté au ministère des Affaires extérieures pour la durée de la guerre, est entré en fonctions au commissariat en qualité d'attaché à compter du premier octobre. Enfin, le Dr L. E. Howlett a été nommé à Londres en tant qu'agent de liaison en chef du Conseil national des recherches. L'augmentation sensible du travail au commissariat, en 1941, ressort du nombre de câblogrammes et de télégrammes expédiés par celui-ci au cours de cette période, soit 4,013 contre 2,464 pour l'année civile 1940.

Légation du Canada aux Etats-Unis

L'honorable Leighton McCarthy, C.R., fut appelé, le 14 mars 1941, à succéder dans ses fonctions de ministre à M. L. C. Christie, décédé le 8 avril suivant après une longue maladie. Sur ces entrefaites, M. H. H. Wrong devint ministre-conseiller de la légation, et M. Merchant Mahoney, conseiller.

Pendant toute l'année les gouvernements du Canada et des Etats-Unis restèrent en rapport des plus étroits et l'entrée en guerre de ces derniers, le 7 décembre 1941, ne fit qu'affermir la collaboration ainsi établie dans tous les domaines de l'action gouvernementale. Il en est résulté pour la légation un volume d'affaires grossissant au fur et à mesure que l'année avançait.

Comme exemples du resserrement des liens entre les deux pays pendant l'année écoulée il faut citer l'accord intervenu à Hyde-Park, le 20 avril 1941, entre le premier ministre du Canada et le président des Etats-Unis, la création et l'activité du Comité de coordination pour la matériel de guerre, les Comités économiques conjoints et le Comité conjoint de production de guerre. Quant à la Commission permanente canado-américaine de défense, établie en août 1940, elle a tenu séance régulièrement au cours de 1941. En dépit de la constitution de ces organismes pour traiter de problèmes particuliers, il est resté beaucoup à faire à la légation en maints domaines où il lui appartient de s'entremettre auprès des différentes branches de l'administration des Etats-Unis. Tant il y est qu'il fallu, pour faire face à la besogne, augmenter considérablement le personnel de la légation.

Par contre, le commodore W. R. Kenny, attaché de l'air à la légation, dût abandonner son poste pour des raisons de santé. De son côté, M. James E. Coyne, qui avait été nommé attaché financier le 30 mars 1941, revint à Ottawa, en octobre, pour occuper un poste à l'Office des prix et du commerce en temps de guerre.

Les problèmes de guerre qui ont retenu l'attention de la légation sont des plus divers: armée, guerre économique, finances, transports maritimes, industrie de guerre, dispositions prises pour assurer la sécurité du pays, matières premières, publicité, etc. Quant aux traités et accords à la négociation desquels la légation a pris part, on en trouvera la liste ailleurs dans ce rapport.

Au cours de l'année, les règlements d'immigration établis le 1er juillet 1941 ont été complétés sur différents points pour des raisons notamment de sécurité. C'est ainsi que l'entrée des étrangers aux Etats-Unis de même que leur sortie a fait l'objet d'une surveillance plus sévère. La légation a dû répondre à un grand nombre de demandes de renseignements au sujet de l'effet de ces règlements dans des cas d'espèce. L'Office du tourisme canadien s'est vu ainsi aidé dans sa mission de dissipation des fausses notions qui peuvent se glisser dans l'esprit des visiteurs éventuels du Canada. L'octroi libéral qui a été fait aux résidants permanents des Etats-Unis de permis de traverser la frontière a facilité la venue au Canada d'un grand nombre de personnes, dont des Canadiens demeurant aux Etats-Unis.

Il a été délivré aux Canadiens aux Etats-Unis, au cours du dernier exercice, un nombre de passeports supérieur à celui de l'exercice précédent.

La protection des ressortissants et des intérêts canadiens en territoire ennemi, qui incombait au gouvernement des Etats-Unis jusqu'à l'entrée en guerre de celui-ci, exigea, au cours de l'exercice écoulé, une somme énorme de travail de la part de la légation, intermédiaire nécessaire entre les deux gouvernements. Par suite de l'entrée des Etats-Unis dans le conflit, les seuls pays où ces derniers continuent à assurer la protection des intérêts canadiens sont la Finlande, la France non-occupée et les diverses possessions françaises.

Légation du Canada au Japon

Le rapprochement de plus en plus étroit du Japon avec les autres puissances de l'axe, scellé par l'attaque de celui-ci contre les démocraties, le 7 décembre, a fait de l'année 1941 une période de grandes difficultés pour la légation du Canada à Tokio dont M. D'Arcy McGreer est le chargé d'affaires depuis 1938.

La légation s'est efforcée, pendant toute l'année, de suivre de près la politique et les mouvements d'opinion au Japon et de tenir le gouvernement canadien au courant des changements que traversait ce pays. En même temps, d'ordre d'Ottawa, elle tenta de nouveau de persuader tous les Canadiens résidant au Japon ou dans les autres zones dangereuses d'Extrême-Orient, de rentrer au Canada ou de passer en territoire offrant plus de sécurité.

A maintes reprises des représentations furent faites au ministère des Affaires étrangères du Japon en suite des dommages causés à la propriété canadienne et des blessures infligées à des ressortissants canadiens au cours des opérations militaires japonaises en Chine. Le gouvernment canadien a été tenu parfaitement au courant de l'abrogation par le Japon de la convention de 1911 portant règlement de la chasse aux phoques et de la ligne de conduite adoptée à la suite de cette abrogation.

Depuis la déclaration de l'état de guerre entre le Canada et le Japon, il est pris des dispositions par la légation pour faciliter l'échange réciproque des représentants diplomatiques et consulaires canadiens et japonais.

Légation du Canada auprès des Gouvernements Français, Belge et Néerlandais

En cette dernière année, les légations du Canada auprès des gouvernements français, belge et néerlandais, ont été gérées par un chargé d'affaires, M. Pierre Dupuy, dont la chancellerie est à Londres.

Les problèmes que la guerre a fait surgir ont fait l'objet de nombreux entretiens entre le chargé d'affaires et les gouvernements de Belgique et des Pays-Bas ayant leur siège à Londres. Des renseignements ont pu ainsi être obtenus sur les forces belges et néerlandaises opérant dans le Royaume-Uni et qui recrutent en partie leurs effectifs au Canada.

Par ailleurs, M. Dupuy, ci-devant attaché à la légation du Canada à Paris, a fait plusieurs voyages en France non occupée. Il s'est rendu une première fois à Vichy le 20 août 1940, pour rentrer à Londres le 17 décembre. De nouveau il quittait Londres pour Vichy le 25 janvier 1941, d'où il revenait le 14 mars 1941. Une troisième visite fut faite en France non-occupée aux mois d'août et de septembre. M. Dupuy profita de ces visites pour s'occuper des intérêts des ressortissants canadiens empêchés de sortir de France, et, en tant qu'agent de liaison, pour passer en revue avec les autorités françaises à Vichy les problèmes intéressant les sujets britanniques en France, les Canadiens internés dans la région occupée, la réglementation des voyages et du change des devises. Il adressa des rapports sur la situation politique de la France non-occupée. Au cours de ses visites à Vichy, M. Dupuy se mit en relation avec les autres représentants diplomatiques sur place. A son retour à Londres, il eut de fréquentes conférences avec les divers ministères du gouvernement français qui furent alors à même de se renseigner auprès de lui sur la politique française.

Légation du Canada au Brésil

Le premier ministre en date du Canada au Brésil, M. Jean Désy, est arrivé à Rio de Janeiro le 10 septembre 1941. Il était accompagné par M. R. A. D. Ford, troisième secrétaire. Plus tard vint le rejoindre M. Léon Mayrand, ci-devant attaché au haut-commissariat du Canada à Londres en qualité de deuxième secrétaire.

Le ministre du Canada présenta ses lettres de créance au Président du Brésil le 30 septembre. En même temps, il remit au ministre brésilien des Affaires étrangères, le Dr Oswaldo Aranha, un message personnel du premier ministre du Canada exprimant la satisfaction du gouvernement canadien de voir s'ouvrir une légation canadienne à Rio de Janeiro.

Peu après l'établissement de la légation, le ministre et son personnel ont accueilli au Brésil la mission commerciale canadienne en Amérique du Sud. Cette mission se composait de l'honorable James A. McKinnon, ministre du Commerce, de M. L. D. Willgress, sous-ministre du Commerce, de M. Yves Lamontagne, directeur des relations économiques au ministère du commerce, de M. Escott Reid, deuxième secrétaire au ministère des Affaires extérieures et de M. A. C. L. Adams, secrétaire particulier du ministre. La visite a été marquée par la signature, au Palacio Itamaraty, d'un accord commercial entre le Canada et le Brésil, par le ministre du Canada et M. McKinnon pour le gouvernement canadien et par le Dr Oswalda Aranha, pour le gouvernement du Brésil.

Les journaux brésiliens ont accordé une grande publicité à cette mission canadienne. Plusieurs articles ont été publiés au sujet de l'accord commercial et le passage de la mission a fait beaucoup pour attirer l'attention sur le Canada.

Depuis l'ouverture de la légation plusieurs demandes de renseignement ont été reçues au sujet des conditions de l'agriculture, du commerce de l'industrie et des rapports culturels. Un nombre considérable d'articles sur le Canada ont paru dans la presse brésilienne.

Légation du Canada en Argentine et au Chili

L'honorable W.-F.-A. Turgeon a été nommé par le gouvernement canadien, au cours de l'été 1941, premier ministre en date du Canada en Argentine. Le 9 octobre, il était annoncé que M. Turgeon serait également accrédité auprès du gouvernement du Chili comme ministre du Canada. Le nouveau ministre arriva à Buenos Ayres le 30 octobre accompagné de M. K. P. Kirkwood, premier secrétaire de légation, et de M. Gilles Sicotte, troisième secrétaire. Le 13 novembre, il présentait ses lettres de créance au Vice-Président de la République d'Argentine agissant pour lors en tant que chef de l'Etat. Le même jour le premier ministre du Canada et le ministre argentin des Affaires étrangères échangèrent des messages de salutations.

Peu après l'arrivée de la mission, des hôtels furent arrêtés pour la résidence du ministre et pour la chancellerie.

Le passage en Argentine, au mois d'octobre, de la mission commerciale canadienne en Amérique du Sud conduite par l'honorable James A. McKinnon, ministre du commerce, donna lieu à des négociations économiques et commerciales fructueuses qui aboutirent à la signature d'un accord de commerce entre le Canada et l'Argentine.

Le 2 janvier 1942, M. Turgeon présenta ses lettres de créance au Vice-Président du Chili, M. Jeronimo Mendez.

Ce sera le rôle de la nouvelle légation du Canada en Argentine et au Chili de resserrer encore davantage les liens économiques, politiques et culturels qui unissent les trois pays.

Haut-Commissariat du Canada en Australie

Le premier haut-commissaire en date du Canada en Australie, M. C. J. Burchell, C.R., dut quitter le Commonwealth pour le Canada, le 24 juillet 1941, afin d'aller exercer ses nouvelles fonctions de haut-commissaire du Canada à Terre-Neuve. Le 6 novembre, le premier ministre annonçait la nomination du major-général Victor W. Odlum, C.B., C.M.G., D.S.O., pour successeur de M. Burchell. Le major-général Odlum est arrivé à Canberra le 7 janvier 1942. En attendant son arrivée, le commissariat a été géré par M. E. B. Rogers, secrétaire.

Au cours de l'année écoulée, le commissariat a présenté à Ottawa des rapports sur les sujets les plus variés: expansion de l'armée, finance de guerre, règlement pour assurer la sécurité nationale, questions de passeports et d'immigration, radiodiffusion, problèmes d'après-guerre, rétablissement des vétérans, relations avec les pays alliés et neutres, situation politique générale. Il s'est occupé de répondre aux demandes procédant des divers ministères du gouvernement australien ou d'autres sources tant au Canada qu'en Australie. A partir du mois d'avril le commissariat a distribué une revue hebdomadaire des nouvelles canadiennes aux journaux, aux ministères, aux ressortissants canadiens résidant en Australie et à d'autres personnes intéressées. Le commissariat reste la voie de communication entre les gouvernements canadien et australien pour les matières relatives à la poursuite de la guerre et aux autres questions d'un intérêt commun. M. Burchell, avant son départ, a visité plusieurs parties de l'Australie, y prenant la parole sur l'effort de guerre du Canada et nombre d'autres sujets appropriés.

Le commissariat est demeuré en rapport étroit pendant l'année avec les commissaires du commerce canadiens établis à Sydney et à Melbourne.

Haut-Commissariat du Canada en Nouvelle-Zélande

En 1941, le haut-commissariat a vu sa tâche prendre une nouvelle ampleur du fait de la guerre et de la position particulière que la Nouvelle-Zélande, dont il est appelé à suivre les problèmes, occupe dans l'Océan Pacifique.

Au début du mois d'août, le très honorable J. G. Coates, rentrant de sa mission aux Etats-Unis et au Canada, a exprimé sa reconnaissance pour l'accueil dont il a été l'objet dans ces deux pays ainsi que sa satisfaction pour les accords qui ont été conclus au Canada pour le ravitaillement de la Nouvelle-Zélande en munitions et en autres effets dont il existe un pressant besoin. Le 15 septembre 1941, le premier ministre, le très honorable P. Fraser, revenait à son tour de sa visite au Moyen-Orient, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Canada.

Le haut-commissaire du Canada, M. W. A. Riddell, continue de faire parvenir des rapports sur l'effort de guerre fourni par la Nouvelle-Zélande et sur la législation soumise à l'approbation du parlement local, ainsi que de renseigner les autorités néo-zélandaises sur l'effort de guerre du Canada.

Haut-Commissariat du Canada en Afrique du Sud

Le Dr H. Laureys, premier haut-commissaire en date du Canada dans l'Union de l'Afrique du Sud, a continué, pendant l'année écoulée, de tenir son gouvernement au courant des effets de la guerre sur la vie politique, militaire et économique de l'Afrique du Sud. Du 23 janvier au 7 mai, il a assisté à la session parlementaire tenue à Cape Town, suivant de près la législation de guerre présentée par le gouvernement de l'Union. D'autres part, le haut-commissaire a prêté la main aux autorités de l'information publique à Ottawa et à Prétoria de manière à assurer un ample échange de renseignements sur l'effort de guerre des deux pays. Enfin, le haut-commissaire est demeuré en rapport étroit avec le commissaire du commerce canadien à Johannesburg et à Cape Town.

Haut-Commissariat du Canada en Irlande

Le premier haut-commissaire en date du Canada en Irlande. M. John Hall Kelly, qui était arrivé à Dublin le 8 mars 1940, devait mourir juste un an plus tard, le 9 mars 1941, des suites d'une opération. A son décès, M. E. J. Garland, secrétaire du haut-commissariat, assuma les fonctions de haut-commissaire suppléant, qu'il remplit jusqu'à la nomination du successeur de M. Kelly en la personne de M. John Doherty Kearney. Cette dernière nomination fut annoncée par le premier ministre du Canada le 31 juillet 1941. Le nouveau titulaire est arrivé à Dublin le 26 août. Dès son arrivée il fut reçu par le premier ministre d'Irlande, M. de Valera, ainsi que par le Président, M. Douglas Hyde.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, le commissariat s'est tenu en rapport étroit avec les divers ministères du gouvernement. Il a fait parvenir d'amples comptes-rendus sur les mesures de défense, les problèmes ouvriers et les dispositions législatives, commerciales et financières qui ont retenu l'attention des autorités irlandaises. Il a également fait rapport sur les réactions de l'opinion publique irlandaise à la marche de la guerre pendant l'année.

Haut-Commissariat du Canada à Terre-Neuve

Au cours de juillet 1941, le gouvernement canadien jugea à propos, en raison de la marche de la guerre et de la part prise par le Canada à la défense de Terre-Neuve, de nommer en ce pays un haut-commissaire canadien.

C'est M. C. J. Burchell, C.R., premier haut-commissaire en date du Canada en Australie depuis le 1er novembre 1939, qui fut désigné, le 31 juillet 1941, pour occuper ce haut poste.

M. Burchell prit possession de son poste à Saint-Jean le 11 septembre dernier. L'accompagnaient M. H. A. Dyde, secrétaire du Conseil de la Défense du Canada, et M. A. J. Pick, troisième secrétaire.

Le commissariat sert depuis cette date de voie de communication entre les gouvernements de Terre-Neuve et du Canada pour toutes questions relatives à la poursuite de la guerre et toutes autres matières d'intérêt commun. Il a établi une étroite collaboration entre lui et les quartiers des forces de terre, de mer et de l'air du Canada séjournant à Terre-Neuve et au Labrador, et il a abordé une foule de problèmes touchant ces forces avec les représentants et les hauts-fonctionnaires du gouvernement de Terre-Neuve.

Consulat du Canada au Groenland

Le consulat ouvert au Groenland en juin 1940 n'a cessé, au cours du dernier exercice, d'entretenir des relations amicales avec l'administration du pays de sa résidence. D'autre part, les achats de cryolite faits au Groenland par le Canada ont suivi une courbe ascendante, tandis que le Groenland, de son côté, tirait du Canada une part considérable de ses importations.

Le consulat, qui s'est fait bâtir maison, s'y est transporté au mois de septembre.

Le 4 juillet, le consul, M. K. P. Kirwood, rentra au Canada et, M. A. E. Porsild, arrivé au Groenland le 23 juin, devint de ce jour consul intérimaire. Le 22 octobre arrivait à son tour M. M. J. Dunbar, vice-consul. Quand M. Porsild se mit en route pour le Canada, le 8 décembre, M. Dunbar lui succéda comme consul par intérim.

Consulat du Canada à Saint-Pierre et Miquelon

Il fut décidé, le 19 août 1941, d'ouvrir un consulat du Canada aux îles de Saint-Pierre et Miquelon. M. C. C. Eberts, qui fut nommé pour le gérer en tant que vice-consul et de consul par intérim, mit pied à Saint-Pierre le 1er septembre. Le même jour, l'administrateur de l'île le reconnaissait à titre provisoire en attendant l'octroi de l'exequatur.

Depuis son ouverture, le consulat a abordé l'étude d'un certain nombre de questions d'intérêt commun pour le gouvernement canadien et l'administration, notamment celle du transport et du ravitaillement des îles. Il a fait parvenir au ministère des Affaires extérieures des rapports fouillés sur une multitude de sujets ayant trait à la défense, à la situation politique et économique, et au transport par mer à Saint-Pierre.

TRAITÉS ET AUTRES ACCORDS INTERNATIONAUX ENTRE LE CANADA ET LES AUTRES PAYS

1. Accords plurilatéraux

Protocole concernant le défense de Terre-Neuve.—Ce protocole fut signé à Londres le 27 mars 1941, par le Canada, le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique.

Par cet instrument il est reconnu que la défense de Terre-Neuve constitue une partie intégrante du plan canadien de défense, et il est convenu en conséquence, que dans tous les pouvoirs qui peuvent être exercés et dans les mesures qui peuvent être prises en conformité de l'accord du 27 mars 1941 pour l'utilisation et l'exploitation des bases des Etats-Unis en ce qui concerne Terre-Neuve, les intérêts du Canada relatifs à la défense seront pleinement sauvegardés.

Protocole portant modification de l'accord international du 8 juin 1937 concernant la réglementation de la chasse à la baleine, signé à Londres, le 24 juin 1938, par la République Argentine, l'Australie, le Canada, l'Allemagne, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, l'Union Sud-Africaine, le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique.

L'instrument de ratification de ce protocole fut déposé au nom du Canada à Londres le 21 juillet 1941 et entra en vigueur, pour ce pays, à cette date.

Accord régional de radiodiffusion de l'Amérique du Nord, signé à la Havane le 13 décembre 1937, par le Canada, Cuba, la République Dominicaine, Haïti, le Mexique et les Etats-Unis d'Amérique.

Cet accord dont la ratification canadienne fut déposée à la Havane le 22 décembre 1938, est entré en vigueur le 29 mars 1941.

Recommandations de la Conférence radio-technique de l'Amérique du Nord, tenue à Washington, E.U.A., du 14 au 30 janvier 1941, dans le but d'harmoniser les initiatives des administrations de la T.S.F. du Canada, de Cuba, de la République Dominicaine, d'Haïti, du Mexique et des Etats-Unis d'Amérique afin que l'attribution de fréquences aux stations de radiodiffusion dans la bande normale puisse s'effectuer en conformité des dispositions de l'Accord régional de radiodiffusion de l'Amérique du Nord, signé à la Havane le 13 décembre 1937.

Ces recommandations furent approuvées par le Canada le 4 février 1941 et entrèrent en vigueur à la date établie dans lesdites recommandations.

2. Accords bilatéraux

Argentine

Accord commercial signé à Buenos-Aires le 2 octobre 1941. Il entra provisoirement en vigueur le 15 novembre sous réserve de ratification.

Brésil

Accord commercial signé à Rio de Janeiro le 17 octobre 1941. Il entra provisoirement en vigueur à la date de signature sous réserve de ratification.

Chili

Accord commercial signé à Santiago le 10 septembre 1941. Il entra provisoirement en vigueur le 15 octobre 1941 sous réserve de ratification.

Accord commercial signé à Trujillo le 8 mars 1940. L'échange des ratifications eut lieu à Trujillo le 22 janvier 1941 et l'accord entra définitivement en vigueur à cette date.

Equateur

Echange de notes effectué à Quito le 26 août 1941 comportant un modus vivendi commercial qui est entré en vigueur le 1er octobre 1941.

Japon

Traité de commerce et de navigation entre le Royaume-Uni et le Japon, signé à Londres le 13 juillet 1911 et auquel le Canada adhéra le 1er mai 1913. Le 27 juillet 1941 le Canada a donné avis de dénonciation de ce traité en tant qu'il concerne ce pays.

Nouvelle-Zélande

Accord commercial signé à Ottawa et à Wellington le 23 avril 1932. Il entra en vigueur le 24 mai 1932. Par une proclamation en date du 25 septembre 1941, ledit accord fut prolongé pour une période indéfinie.

Pérou

Déclaration signée à Lima le 2 septembre 1941. Par cet instrument, les gouvernements du Canada et du Pérou ont manifesté leur intention de se tenir en étroites relations par l'intermédiaire de leurs représentants respectifs en vue d'aboutir à la conclusion d'un accord commercial.

Etats-Unis d'Amérique

Traité entre le Canada et les Etats-Unis signé à Washington le 6 septembre 1940, modifiant dans leur application au Canada les dispositions qui concernent l'organisation de commissions pour le règlement de différends contenues au traité pour l'avancement de la paix conclu entre Sa Majesté britannique et les Etats-Unis le 15 septembre 1914. Les ratifications furent échangées à Washington le 13 août 1941 et le traité entra immédiatement en vigueur.

Accord relatif à la canalisation du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, signé à Ottawa le 19 mars 1941 et en instance de ratification.

Cet accord prévoit l'établissement d'une commission internationale chargée d'arrêter le projet et de surveiller la construction des ouvrages de navigation et d'énergie hydraulique dans la section internationale du fleuve Saint-Laurent. Il prévoit, en outre, la construction d'une voie maritime s'étendant de la tête des Grands Lacs à Montréal et, de façon générale, l'aménagement du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent pour fins de navigation et d'énergie.

Déclaration par le Premier Ministre du Canada et le Président des Etats-Unis d'Amérique sur la collaboration pour la production de matériel de guerre, faite le 20 avril 1941, à l'issue d'entretiens à Hyde Park.

Accord commercial relatif aux pelleteries et peaux de renard, signé à Washington le 13 décembre 1940. Les instruments de ratification furent échangés à Washington le 3 août 1941 et l'accord entra en vigueur le 14 du même mois.

Cet accord a pour objet de modifier l'accord commercial du 17 novembre 1938 et de remplacer l'accord relatif au service commercial de pelleteries et peaux de renard, signé à Washington le 30 décembre 1939.

Echange de notes intervenu à Washington le 20 mai 1941 au sujet de dérivations additionnelles d'eau pour fins d'énergie électrique aux Chutes Niagara. Ledit échange entra en vigueur le 12 juin 1941.

Echange de notes effectué à Washington le 27 octobre et le 27 novembre 1941 relatif à une utilisation supplémentaire d'eau pour fins d'énergie électrique aux Chutes Niagara. En vigueur à compter du 27 novembre 1941.

Echange de notes intervenu à Washington les 10 et 11 novembre 1941, prévoyant l'élévation temporaire du niveau du lac Saint-François au cours des périodes de basses eaux. L'accord que comporte cet échange de notes est entré en vigueur le 11 novembre 1941.

Echange de notes intervenu à Ottawa le 28 mai 1941 relatif aux aspects internationaux du problème du blé.

Echange de notes effectué à Ottawa le 28 août et le 4 septembre 1941, comportant un arrangement régissant le port de l'uniforme par des membres des forces armées des Etats-Unis visitant le Canada et par des membres des forces armées du Canada visitant les Etats-Unis. En vigueur le 11 septembre 1941.

Cet accord remplace l'arrangement intervenu entre les deux gouvernements par l'échange de notes des 7 mars, 5 avril et 22 juin 1939, tel que modifié par un nouvel échange de notes des 17 et 29 mai 1940.

Echange de notes effectué à Washington les 28 octobre et 10 décembre 1938 au sujet de trois arrangements relatifs à la radiodiffusion résultant de la conférence inter-américaine de radiodiffusion qui s'est réunie à la Havane du 1er novembre au 13 décembre 1937. Ces arrangements sont entrés en vigueur le 29 mars 1941.

Vénézuéla

Echange de notes intervenu à Caracas le 26 mars 1941, comportant un modus vivendi commercial qui est entré en vigueur le 7 avril 1941.

PUBLICATIONS

Au cours de l'année 1941, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a autorisé la publication des brochures suivantes:

Recueil des traités, 1941.

Représentants du Gouvernement canadien à l'étranger et représentants des Gouvernements britannique et étrangers au Canada, juillet 1941.

PASSEPORTS

Au cours de l'année finissant le 31 décembre 1941 il fut délivré 211,837 passeports et 3,420 renouvellements. 517 visas furent accordés, en outre, et le revenu provenant de la taxe afférente aux passeports, renouvellements et visas s'est élevé à $574,819.61.

Il me fait plaisir d'exprimer ma satisfaction de la manière dont tous les membres du personnel se sont acquittés de leurs devoirs.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

N. A. ROBERTSON,
Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

Annexe A

REPRÉSENTANTS DU CANADA À L'ÉTRANGER

1. Dans le Commonwealth des nations britanniques

Bureau du Haut-Commissaire du Canada dans le Royaume-Uni.
CANADA HOUSE, TRAFALGAR SQUARE, LONDRES, S.W. 1, ANGLETERRE.

Haut-Commissaire—le très honorable Vincent Massey, C.P.
Secrétaire intérimaire—Frederic Hudd
Attaché—D. M. Johnson
Deuxième Secrétaire—C. S. A. Ritchie
Secrétaire adjoint int.—D. C. Unwin Simson
Troisième Secrétaire—G. Ignatieff

Bureau du Haut-Commissaire du Canada en Australie.
STATE CIRCLE, CANBERRA.

Haut-Commissaire—le Major Victor W. Odlum, C.B., C.M.G., D.S.O.
Troisième Secrétaire—E. B. Rogers

Bureau du Haut-Commissaire du Canada en Nouvelle-Zélande.
GOVERNMENT INSURANCE BUILDING, WELLINGTON.

Haut-Commissaire—W. A. Riddell

Bureau du Haut-Commissaire du Canada dans l'Union Sud-Africaine.
BARCLAY'S BANK BUILDING, 206 CHURCH STREET WEST, PRETORIA.

Haut-Commissaire—Henry Laureys

Bureau du Haut-Commissaire du Canada en Irlande.
92 MERRION SQUARE WEST, DUBLIN.

Haut-Commissaire—John D. Kearney, C.R.
Secrétaire—E. J. Garland

Bureau du Haut-Commissaire du Canada à Terre-Neuve.
CIRCULAR ROAD, ST. JOHN'S.

Haut-Commissaire—Charles J. Burchell, C.R.
Troisième Secrétaire—A. J. Pick

2. En pays étrangers

Légation du Canada aux États-Unis.
1746, AVENUE MASSACHUSETTS, WASHINGTON, D.C.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—l'honorable Leighton McCarthy, C.R.
Ministre-Conseiller—H. Hume Wrong.
Conseiller—Merchant M. Mahoney, C.B.E.
Attaché naval—le Commodore Victor G. Brodeur
Attaché militaire—le Brigadier H. F. G. Letson, C.M.
Attaché de l'Air—le Commodore de l'Air G. V. Walsh, M.B.E.
Attaché financier et Représentant de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre—A. F. W. Plumptre.

REPRÉSENSANTS DU CANADA À L'ÉTRANGER—Fin

Légation du Canada aux États-Unis—Fin

Attaché commercial—H. A. Scott
Attaché—Paul Reading
Attaché—George Magann
Deuxième Secrétaire—H. Allard
Deuxième Secrétaire—R. M. Macdonnell
Attaché naval adjoint—le Lieutenant-Commandant J. G. Mackinlay, C.M.
Attaché militaire adjoint—le Major C. M. Drury
Attaché de l'Air adjoint—le Commandant d'escadre J. G. Bryans
Troisième Secrétaire—J. A. Chapdelaine

Légation du Canada en France.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—le Brigadier Georges P. Vanier, D.S.O., C.M.—Absent en congé.
Chargé d'Affaires—Pierre Dupuy

ADRESSE TEMPORAIRE—LONDRES, ANGLETERRE.

Légation du Canada au Japon. (Légation close le 7 décembre 1941).

16, OMOTOR-CHO, SANCHOME, AKASAKA-KU, TOKIO, JAPON.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—
Chargé d'Affaires—E. D. McGreer
Deuxième Secrétaire—H. F. Feaver
Troisième Secrétaire—E. H. Norman
Secrétaire commercial adjoint—M. T. Stewart

Légation du Canada en Belgique et aux Pays-Bas.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—
Chargé d'Affaires—Pierre Dupuy

ADRESSE TEMPORAIRE—LONDRES, ANGLETERRE.

Légation du Canada au Brésil.

METROPOLE BUILDING, RIO DE JANEIRO.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—Jean Désy
Deuxième Secrétaire—Léon Mayrand
Attaché commercial—Lester S. Glass
Troisième Secrétaire—R. A. D. Ford
Attaché commercial adjoint—Maurice Bélanger

Légation du Canada en Argentine et au Chili.

ANGLE BARTOLOME ET SAN MARTIN, BUENOS-AIRES, RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—l'honorable W. F. A. Turgeon
Premier Secrétaire—K. P. Kirkwood
Attaché commercial—J. A. Strong
Troisième Secrétaire—C. G. G. Sicotte
Attaché commercial adjoint—J. C. Dépocas
Attaché commercial adjoint—W. B. McCullough

Consulat du Canada au Groenland.

GODTHAAB.

Vice-Consul—M. J. Dunbar

Consulat du Canada à Saint-Pierre et Miquelon.

SAINT-PIERRE.

Vice-Consul—C. C. Eberts

Annexe B

REPRÉSENTANTS AU CANADA DES GOUVERNEMENTS DU COMMONWEALTH BRITANNIQUE

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE DU NORD

Haut-Commissaire du Royaume-Uni—Le très hon. Malcolm MacDonald, M.P.
EARNSCLIFFE, OTTAWA.
Haut-Commissaire adjoint—Sir Patrick Duff, K.C.B., K.C.V.O.
Conseiller financier—Gordon Munro, M.C.
Secrétaire senior—I. M. R. Maclennan.
Secrétaires adjoints—C. A. E. Shuckburgh.
—C. G. Costley White.
—O. L. Williams.

COMMONWEATLH D'AUSTRALIE

Haut-Commissaire pour le Commonwealth d'Australie—Le Major-Général l'honorable Sir William Glasgow, K.C.B.
114, RUE WELLINGTON, OTTAWA.
Secrétaire officiel—Noël Deschamps.
Secrétaire adjoint—Geoffrey Bridgland.

UNION SUD-AFRICAINE

Représentant accrédité de l'Union Sud-Africaine—D. de Waal Meyer.
56, RUE SPARKS, OTTAWA.
Attaché—W. Dirkse-van-Schalkwyk.

IRLANDE

Haut-Commissaire de l'Irlande—John J. Hearne.
140, RUE WELLINGTON, OTTAWA.
Secrétaire officiel—John M. Conway.

Annexe C

REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES AU CANADA

Belgique

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—le Baron Silvercruys. (11 janvier 1937.)
STADACONA HALL, 395, AVENUE LAURIER-EST, OTTAWA.

Conseiller—Maurice Heyne. (Edifice Sun Life, Suite 709, Dominion Square, Montréal, P.Q.)

Premier Secrétaire—Jean van den Bosch.

Pays-Bas

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—
F. E. H. Groenman. (18 octobre 1939.)
18 RANGE ROAD, OTTAWA.

France

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—
René Ristelhueber. (3 juin 1940.)
42, RUE SUSSEX, OTTAWA.

Premier Secrétaire—Henri de Lageneste.

Attaché commercial—Raymond Treuil.

Secrétaire—Jean du Boisberranger.

États-Unis d'Amérique

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—
l'honorable Jay Pierrepont Moffat. (13 juin 1940.)
100, RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Deuxième Secrétaire—Lewis Clark.

Attaché naval et Attaché naval pour l'Air—
le Commandant Edmond W. Strother.

Attaché militaire et Attaché militaire pour l'Air—
le Lieutenant-Colonel John S. Gullet.

Attaché commercial—le Colonel Henry M. Bankhead.

Attaché agricole—Clifford C. Taylor.

Deuxième Secrétaire—Avery F. Peterson.

Attaché naval adjoint et Attaché naval adjoint pour l'Air—
le Commandant C. Lincoln Lothrop.

Attaché militaire adjoint—le Major Francis J. Graling.

États-Unis d'Amérique—Fin

Attachés naval adjoints et Attachés naval adjoints pour l'Air—
—le Lieutenant Commandant Robert D. Huntington.
—le Lieutenant Julius Fleischmann.
—le Lieutenant (J. G.) Norman B. Deuel.
—le Lieutenant (J. G.) Gregory S. McIntosh.
Attaché commercial adjoint—Oliver B. North.
Troisième Secrétaires—J. Graham Parsons.
—Katherine E. O'Connor.

Brésil

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—
Joao Alberto Lins de Barros. (15 mai 1941).
140, RUE WELLINGTON, OTTAWA.
Premier Secrétaire—Jacome B. de Berenguer-Cesar,
Conseiller commercial—Edgar de Mello.
Deuxième Secrétaire—Fernando de Murtinho-Braga.
Attaché—Fernando Cesar de Betancourt-Berenguer.

République Argentine

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—
le Dr Pablo Santos Munoz. (3 juin 1941.)
5 RIDEAU GATE, OTTAWA.
Premier Secrétaire—le Dr Paul Rodriguez Araya
Attaché naval et aéronautique—le Capitaine Alberto D. Brunet
Attaché commercial—le Dr Hector Scarpellini.

Chine

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire désigné—
le Dr Liu Shih Shun.
278, RUE CHARLOTTE, OTTAWA.

Annexe D

CONSULS AU CANADA CLASSIFIÉS PAR ORDRE DE PAYS REPRÉSENTÉS

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
République Argentine	Montréal, P.Q.	*Aguilar, S.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1936
	Québec, P.Q.	*Rollino, J.C.	Consul	1941
	St-Jean, N.-B.	McLean, H. H.	Vice-Consul intérimaire.	1940
	Vancouver, C.-B.	Bernard, F. P.	Vice-Consul intérimaire.	1940
Belgique	Edmonton, Alta.	Polet, M.	Consul	1927
	Halifax, N.-E.	Jones, A. N.	Consul	1921
	London, Ont.	Legon, G.	Agent consulaire	1941
	Ottawa, Ont.	Major, A.	Consul	1927
	Prince Rupert, C.-B.	Collart, T.	Vice-Consul	1933
	Québec, P.Q.	Koets, M.	Consul	1931
	St-Jean, N.-B.	McInerney, R. G.	Consul	1937
	Sydney, N.-E.	Marthelcur, E. L.	Vice-Consul	1931
	Toronto, Ont.	Fennell, R.	Consul	1940
	Vancouver, C.-B.	Van Aken, L.	Consul Général intérimaire.	1941
	Vancouver, C.-B.	Ladner, L.	Consul	1920
	Victoria, C.-B.	Harvey, R. O. D.	Consul	1938
	Victoria, C.-B.	Eekman, L. J.	Consul intérimaire	1941
	Winnipeg, Man.	Dale, S. J.	Consul intérimaire	1940
Bolivie	Montréal, P.Q.	Viau, Paul	Consul	1927
	Vancouver, C.-B.	Johnson, C.	Consul	1931
	Victoria, C.-B.	Beatty, J. H.	Consul	1938
Brésil	Montréal, P.Q.	*de Vasconcellos, H.P.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1941
	Vancouver, C.-B.	Watkins, A. P.	Vice-Consul	1929
Chili	Montréal, P.Q.	*Bustos, E.	Consul Général	1940
	Ottawa, Ont.	*Feliu H., L.E.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1940
	Vancouver, C.-B.	Morris, H. J.	Consul	1930
Chine	Ottawa, Ont.	*Chiang, Hsi-lin	Consul	1941
	Ottawa, Ont.	*Ong Ho-Ching	Vice-Consul	1940
	Vancouver, C.-B.	*Mok, K. Y.	Consul	1941
	Vancouver, C.-B.	*Yu Pei-chun	Vice-Consul	1940
Colombie	Montréal, P.Q.	*de Holte-Castello, E.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1939
	Montréal, P.Q.			
	Vancouver, C.-B.	Morris, H. J.	Consul	1925
Costa Rica	Toronto, Ont.	Colquhoun, H.	Consul	1931
	Vancouver, C.-B.	Hamilton, J. H.	Consul	1937
Cuba	Halifax, N.-E.	*Sotto, L.	Consul	1939
	Ottawa, Ont.	Harrington, M.	Consul Général	1941
	Ottawa, Ont.	*de Leon, A.	Consul	1940
	St-Jean, N.-B.	Peraza, C. G.	Consul intérimaire	1941
Danemark	Calgary, Alta.	Petersen, E.	Vice-Consul	1936
	Edmonton, Alta.	Christensen, C. E.	Vice-Consul	1931
	Halifax, N.-E.	Mathers, H. I.	Consul	1906
	Montréal, P.Q.	*Holler, G. B.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1930
	Montréal, P.Q.	*Rechendorff, J. V.	Vice-Consul	1936
	Port Arthur, Ont.	Strange, O. F.	Vice-Consul	1928
	Québec, P.Q.	Petry, W. H.	Vice-Consul	1911
	Régina, Sask.	James, F. J.	Vice-Consul	1933
	St-Jean, N.-B.	Larsen, T. P.	Vice-Consul	1936
	Saskatoon, Sask.	Stilling, L.	Vice-Consul	1934
	Toronto, Ont.	Klein, D. V.	Consul	1925
	Vancouver, C.-B.	Jessen, L. L.	Consul	1931
	Winnipeg, Man.	Johannson, G.-L.	Consul	1939
	Winnipeg, Man.	Fremming, C. C. S.	Vice-Consul	1928

* Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

CONSULS AU CANADA CLASSIFIÉS par ordre de pays représentés—*suite.*

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
République Dominicaine	Halifax, N.-E.	Quigley, J. G.	Consul	1937
	Halifax, N.-E.	Mackenzie, O.-F.	Vice-Consul	1939
	Montréal, P.Q.	*Ricardo, J.	Consul Général	1941
	Montréal, P.Q.	Gaudreau, R.	Vice-Consul	1941
	Toronto, Ont.	Douglas, A. C.	Consul	1927
Equateur	Montréal, P.Q.	Comte, Henri	Consul	1930
Espagne	Halifax, N.-E.	Webb, G.	Vice-Consul	1935
	Montréal, P.Q.	*Schwartz, P. E.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1939
	Montréal, P.Q.	de Yturralde, D.	Vice-Consul	1940
	North Sydney, N.-E.	Sainthill, R.	Vice-Consul	1935
	Québec, P.Q.	Coulombe, H.	Vice-Consul	1926
	Toronto, Ont.	Robins, F. B.	Vice-Consul intérimaire.	1939
	Vancouver, C.-B.	Bernard, F. P.	Vice-Consul	1940
Estonie	Montréal, P.Q.	*Luden, G. P.	Consul intérimaire	1939
Etats-Unis	Calgary, Alta.	*Allen, Charles W.	Vice-Consul	1930
	Edmonton, Alta.	*Tolman Geo. L.	Vice-Consul	1940
	Ft. William et Port Arthur, Ont.	*Goodier, Harvey T.	Consul	1935
	Fredericton, N.-B.	*Johnson, F. C.	Vice-Consul	1921
	Halifax, N.-E.	*Kemp, Edwin C.	Consul Général	1941
	Halifax, N.-E.	*Thompson, S. R.	Consul	1941
	Halifax, N.-E.	*Hammond, B. Miles	Vice-Consul	1940
	Halifax, N.-E.	*Bream, Gray	Vice-Consul	1941
	Halifax, N.-E.	*Gilchrist, Jas. M.	Vice-Consul	1941
	Halifax, N.-E.	*Gunsaulus, E. N.	Vice-Consul	1938
	Hamilton, Ont.	*Merrell, Clay	Vice-Consul	1941
	Kenora, Ont.	Moore, Rupert H.	Agent Consulaire	1918
	Montréal, P.Q.	*Byington, Homer M.	Consul Général	1935
	Montréal, P.Q.	*Tait, George	Consul	1941
	Montréal, P.Q.	*Touchette, Jos. I.	Consul	1935
	Montréal, P.Q.	*Lynch, Andrew G.	Consul	1940
	Montréal, P.Q.	*Johnston, C. S.	Consul	1941
	Montréal, P.Q.	*Farnsworth, F. E.	Vice-Consul	1938
	Montréal, P.Q.	*Henry, David H.	Vice-Consul	1941
	Montréal, P.Q.	*Holder, Oscar C.	Vice-Consul	1941
	Montréal, P.Q.	*Poole, Richard A.	Vice-Consul	1941
	Montréal, P.Q.	*Bogardus, George F.	Vice-Consul	1941
	Montréal, P.Q.	*Barry, John R.	Vice-Consul	1919
	Montréal, P.Q.	*Callahan, Jas. E.	Vice-Consul	1941
	Niagara Falls, Ont.	*Franklin, L. W.	Consul	1940
	Niagara Falls, Ont.	*Blue, William L.	Vice-Consul	1941
	Niagara Falls, Ont.	*Brown, William H.	Vice-Consul	1937
	Niagara Falls, Ont.	*Murray, William B.	Vice-Consul	1938
	Niagara Falls, Ont.	*Niccoll, Frank C.	Vice-Consul	1940
	Ottawa, Ont.			
	Ottawa, Ont.	*Clark Lewis	Consul	1941
	Ottawa, Ont.	*Peterson, Avery F.	Consul	1939
	Ottawa, Ont.	*Parsons, J. Graham	Vice-Consul	1940
	Ottawa, Ont.	*O'Connor, K. E.	Vice-Consul	1939
	Ottawa, Ont.	*Jordan, R. B.	Vice-Consul	1933
	Ottawa, Ont.	*Minor, George C.	Vice-Consul	1940
	Ottawa, Ont.	*Fredrickson, O. W.	Vice-Consul	1940
	Québec, P.Q.	*Winslow, R. R.	Consul	1939
	Québec, P.Q.	*Schmitt, H. F. N.	Vice-Consul	1941
	Québec, P.Q.	*Hayes, Stanley T.	Vice-Consul	1941
	Québec, P.Q.	*Beaumont, Adam	Vice-Consul	1941
	Regina, Sask.	*Heingartner, R. W.	Consul	1939
	Regina, Sask.	*Demille, P.H.	Vice-Consul	1941
	Saint-Jean, N.-B.	*Davis, Thomas D.	Consul	1937
	Saint-Jean, N.-B.	*Cyphers, Dudley E.	Vice-Consul	1939
	Saint Stephens, N.-B.	*Brist, George L.	Vice-Consul	1925
	Sarnia, Ont.	*Payne, Chas. E. B.	Vice-Consul	1940
	Toronto, Ont.	*Winship, North	Consul Général	1941
	Toronto, Ont.	*Day, Samuel H.	Consul	1939
	Toronto, Ont.	*Perkins, Warwick	Consul	1937
	Toronto, Ont.	*Kelsey, Easton T.	Consul	1941
	Toronto, Ont.	*Clough, Ralph N.	Vice-Consul	1941

* Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

CONSULS AU CANADA CLASSIFIÉS par ordre de pays représentés—*suite.*

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
Estonie—*fin.*	Toronto, Ont.	*Dillon, Thomas P.	Vice-Consul	1941
	Toronto, Ont.	*Bohne, F. A.	Vice-Consul	1922
	Toronto, Ont.	*Harding, Robert W.	Vice-Consul	1930
	Toronto, Ont.	*Hoyt, Elton M.	Vice-Consul	1938
	Toronto, Ont.	*Moessner, Wallace E.	Vice-Consul	1941
	Toronto, Ont.	*Seddicum, Paul C.	Vice-Consul	1941
	Toronto, Ont.	*Borum, Wylie G.	Vice-Consul	1941
	Vancouver, C.-B.	*Josselyn, Paul R.	Consul Général	1938
	Vancouver, C.-B.	*Jarvis, Robert Y.	Consul	1941
	Vancouver, C.-B.	*Reineck, Walter S.	Consul	1937
	Vancouver, C.-B.	*Robinson, Thos. H.	Consul	1938
	Vancouver, C.-B.	*Bankhead, John L.	Vice-Consul	1941
	Vancouver, C.-B.	*Haupt, Alden M.	Vice-Consul	1941
	Vancouver, C.-B.	*Smith, Charles W.	Vice-Consul	1941
	Vancouver, C.-B.	*Meeks, Nelson, P.	Vice-Consul	1928
	Vancouver, C.-B.	*Owen, Augustus C.	Vice-Consul	1931
	Vancouver, C.-B.	*Walsh, Walter M.	Vice-Consul	1933
	Victoria, C.-B.	*Clark, Reed Paige	Consul	1937
	Victoria, C.-B.	*Johnson, Eugene H.	Vice-Consul	1941
	Windsor, Ont.	*Donald, George K.	Consul Général	1940
	Windsor, Ont.	*Milbourne, H. L.	Consul	1936
	Windsor, Ont.	*Shullaw, Harold	Vice-Consul	1941
	Windsor, Ont.	*Sutton, F. Lester	Vice-Consul	1941
	Windsor, Ont.	*Smith, H. Armistead	Vice-Consul	1934
	Windsor, Ont.	*Sundell, Charles C.	Vice-Consul	1940
	Winnipeg, Man.	*Klieforth, Alfred W.	Consul Général	1941
	Winnipeg, Man.	*Fuller, George G.	Consul	1937
	Winnipeg, Man.	*France, Leys A.	Consul	1941
	Winnipeg, Man.	*Colladay, M. H.	Consul	1940
	Winnipeg, Man.	*MacDonald, W. V.	Vice-Consul	1941
	Winnipeg, Man.	*O'Neill, W. Paul, Jr.	Vice-Consul	1941
	Winnipeg, Man.	*Heiler, Bernard, F.	Vice-Consul	1938
	Winnipeg, Man.	Eitreim, I. M.	Vice-Consul	1941
	Yarmouth, N.-E.	*Boernstein, Ralph A.	Consul	1941
	Yarmouth, N.-E.	*Taliaferro, Chas. H.	Vice-Consul	1938
France	Calgary, Alta.	Beauchemin, L. O.	Agent consulaire	1929
	Charlottetown, I.P.-E.	Benac, E.	Agent consulaire	1936
	Edmonton, Alta.	Chatain, J.	Agent consulaire	1934
	Halifax, N.-E.	Tambon, A. M.	Agent consulaire	1938
	Montréal, P.Q.	*Coursier, Henri	Consul Général	1940
	Montréal, P.Q.	*Anfossy, A.	Vice-Consul	1939
	Québec, P.Q.	*Ricard, J.	Consul	1941
	Regina, Sask.	Roy, L.	Agent consulaire	1938
	North Sydney, N.-E.	Benac, E.	Agent consulaire	1935
	St-Jean, N.-B.	Sandford, C.	Agent consulaire	1935
	Saskatoon, Sask.	Léger, J. L.	Agent consulaire	1936
	Toronto, Ont.	Rochereau de la Sablière, C. E.	Agent consulaire	1908
	Vancouver, C.-B.	*Gallat, F. M.	Consul	1937
	Winnipeg, Man.	*Bougearel, H. P.	Consul	1937
Grèce	Montréal, P.Q.	*Tserepis, N. G.	Consul Général	1938
	Montréal, P.Q.	Metrakos, G. D.	Député Consul	1940
	Toronto, Ont.	Moffat, F. M.	Vice-Consul	1938
	Toronto, Ont.	Vlassis, G.	Député Vice-Consul	1938
Guatémala	Montréal, P.Q.	Hébert, L. P.	Consul	1930
	Vancouver, C.-B.	Hacking, H. E.	Consul	1929
Haïti	Halifax, N.-E.	Fielding, R. M.	Consul	1936
	Montréal, P.Q.	Hébert, G.	Consul	1931
	Montréal, P.Q.	Geoffrion, Dr P.	Vice-Consul	1937
	Québec, P.Q.	Rouillard, L.	Consul	1920
	Toronto, Ont.	Gunn, J. A.	Consul	1925
Lettonie	Halifax, N.-E.	Whitman, P. L.	Consul	1933
	Montréal, P.Q.	Gaboury, Arthur	Consul Général	1940
	Toronto, Ont.	Bryson, R. N.	Consul	1939
	Vancouver, C.-B.	Savage, W.	Consul	1926
Libéria	Halifax, N.-E.	Hechler, P. E.	Consul	1928
Lithuanie	Toronto, Ont.	Grant-Suttie, G. L. P.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1937
Luxembourg	Québec, P.Q.	Koets, M.	Consul	1927

* Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

CONSULS AU CANADA CLASSIFIÉS par ordre de pays représentés—*suite*

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
Mexique	Montréal, P.Q.	Calderón, C. A.	Consul Général	1941
	Québec, P.Q.	Turcot, A.	Consul	1931
	Vancouver, C.-B.	Alton, C. G.	Consul	1936
	Victoria, C.-B.	Keeble, W. T.	Consul	1939
Monaco	Montréal, P.Q.	Pasquin, M.	Consul	1927
Nicaragua	Montréal, P.Q.	Viau, Paul	Consul Général	1927
Norvège	Campbellton, N.-B.	Bridges, H. F. G.	Vice-Consul	1932
	Camrose, Alta.	Christenson, L. A.	Vice-Consul	1931
	Estevan, Sask.	Westergaard, H. A.	Consul	1937
	Fort William, Ont.	Styffe, O.	Vice-Consul	1941
	Halifax, N.-E.	Mathers, H. I.	Consul	1906
	Halifax, N.-E.	*Juell, H.	Consul	1941
	Halifax, N.-E.	*Jangaard, N. K.	Vice-Consul	1941
	Louisbourg, N.-E.	Lewis, G. D. D.	Vice-Consul	1921
	Montréal, P.Q.	*Steen, D.	Consul Général pour le Dominion du Canada	1934
	Montréal, P.Q.	*Lykke, K.	Vice-Consul	1938
	Newcastle, N.-B.	Creaghan, D. S.	Vice-Consul	1936
	Port Arthur, Ont.	Styffe, O.	Vice Consul	1941
	Prince Rupert, C.-B.	Dybhavn, John	Vice-Consul	1918
	Québec, P.Q.	Brodie, W. E.	Vice-Consul int.	1941
	St-Jean, N.-B.	Kane, H. E.	Vice-Consul	1930
	Sydney, N.-E.	Young, J. A.	Vice-Consul	1911
	Sydney, N.-E.	Sconhoft, T.	Vice-Consul	1941
	Toronto, Ont.	Prints, C. J.	Vice-Consul	1908
	Vancouver, C.-B.	Worsoe, H.	Consul	1941
	Vancouver, C.-B.	Bjorke, C. J.	Vice-Consul	1920
	Victoria, C.-B.	King, E. H.	Vice-Consul	1931
	Winnipeg, Man.	Kummen, C. T.	Consul	1937
Panama	Halifax, N.-E.	Mestre, C.	Consul	1936
	Montréal, P.Q.	Tétrault, N.	Consul	1920
	St-Jean, N.B.	Cochrane, J. N.	Consul	1938
	Toronto, Ont.	Le Feuvre, E.	Consul	1925
	Vancouver, C.-B.	Johnson, E. G.	Consul	1927
Paraguay	Vancouver, C.-B.	Colgan, H. W.	Consul	1929
Pays-Bas	Calgary, Alta.	O'Keefe, T. L.	Vice-Consul	1935
	Chatham, Ont.	Dodman, G. M.	Vice-Consul	1933
	Edmonton, Alta.	Hyndman, L. D.	Vice-Consul	1941
	Fort William, Ont.	Babe, F.	Vice-Consul	1937
	Halifax, N.-E.	Warren, F. K.	Vice-Consul(2)	1923
	Montréal, P.Q.	*Luden, G. P.	Consul Général	1941
	Montréal, P.Q.	*Vinke, A.N.	Vice-Consul	1940
	Québec, P.Q.	Percival, W. P.	Vice-Consul	1933
	Regina, Sask.	Thom, D. J.	Vice-Consul	1937
	St-Jean, N.-B.	Porter, H. A.	Vice-Consul	1938
	Sydney, N.-E.	Ryan, C. D.	Vice-Consul	1940
	Toronto, Ont.	McRuer, J. C.	Consul	1940
	Vancouver, C.-B.	Ruardi Wichers, J. V. C.	Consul intérimaire	1941
	Victoria, C.-B.	Holland, W. G. C.	Vice-Consul	1933
	Winnipeg, Man.	van Riemsdijk, L. J. F.	Consul(1)	1924
Pérou	Montréal, P.Q.	Piquell, J. H.	Consul	1933
	Ottawa, Ont.	*Davila, H. F.	Consul Général	1941
	Toronto, Ont.	Echanis, S. Q.	Consul	1934
	Vancouver, C.-B.	*Mackehenie, C.A.	Consul Général	1940
	Vancouver, C.-B.	Elliott, H. M.	Vice-Consul	1940
Pologne	Montréal, P.Q.	*Brzezinski, Dr T.	Consul	1938
	Ottawa, Ont.	*Podoski, V.	Consul Général pour le Dominion du Canada	1939
	Regina, Sask.	McAra, J.	Agent Consulaire	1936
	Vancouver, C. B.	Browa, B. S.	Consul	1937
	Winnipeg, Man.	*Szygowski, Dr J.	Consul	1937
Portugal	Montréal, P.Q.	Dubeau, Dr E.	Consul	1939
	North Sydney, N.-E.	Hackett, W.	Vice-Consul	1910
	St-Jean, N.-B.	Allison, H. A.	Consul	1903
	Toronto, Ont.	Maclean, J. B.	Consul	1922
Salvador	Montréal, P.Q.	Marcotte, L.	Consul	1928
	Toronto, Ont.	Hipwell, F.	Consul	1933
	Vancouver, C.-B.	Dalton, H.	Consul	1933

* Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

(1) Avec rang personnel de Consul Général.

(2) Avec rang personnel de Consul.

CONSULS AU CANADA CLASSIFIÉS par ordre de pays représentés—*fin.*

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
Suède	Calgary, Alta	O'Keefe, T. L.	Vice-Consul	1938
	Edmonton, Alta	Skarin, E.	Vice-Consul	1920
	Halifax, N.-E.	Davidson, J. M.	Vice-Consul	1906
	Montréal, P.Q.	*Wijkman, P.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1941
	Montréal, P.Q.			
	Newcastle, N.-B.	Creaghan, D. S.	Vice-Consul	1925
	Port Arthur et Fort William, Ont.	Koreen, J.	Vice-Consul intérimaire.	1941
	Prince Rupert, C.-B.	Hanson, O.	Vice-Consul	1924
	Québec, P.Q.	Dunn, G.	Vice-Consul	1927
	Sydney et North Sydney, N.-E.	Mann, O. N.	Vice-Consul	1927
	St-Jean, N.-B.	Ledingham, D. W.	Vice-Consul	1931
	Toronto, Ont.	Ander, J. E.	Consul	1939
	Vancouver, C.-B.	Stahl, K. A.	Consul intérimaire	1940
	Vancouver, C.-B.	Stahl, K. A.	Vice-Consul	1938
	Winnipeg, Man.	Hermanson, A.	Consul	1923
Suisse	Montréal, P.Q.	*Jaccard, G.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1934
	Montréal, P.Q.	Sembinelli, I.	Vice-Consul	1941
	Toronto, Ont.	Oertle, J.	Consul	1939
	Vancouver, C.-B.	Bäschlin, E.	Consul	1928
	Winnipeg, Man.	Hauri, M.	Consul intérimaire	1938
Tchécoslovaquie	Montréal, P.Q.	*Pavlásek, F.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1936
	Montréal, P.Q.	*Hnizdo, J.	Vice-Consul	1931
	Toronto, Ont.	Van Wart, H. H.	Consul	1936
	Winnipeg, Man.	Steinkopf, M. B.	Consul	1937
Venezuela	Halifax, N.-E.	Silver, R. H.	Vice-Consul	1924
	Montréal, P.Q.	*Pacanins, F.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1938
	Toronto, Ont.	Aiken, M.	Consul	1927
	Vancouver, C.-B.	Harrison, H. F.	Consul	1929
Yougoslavie	Montréal, P.Q.	*Vukmirovic, V. M.	Consul Général	1939

*Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

(1)Avec rang personnel de Consul Général.

Annexe E

LISTE ALPHABÉTIQUE DES VILLES OÙ UN CONSULAT EST ÉTABLI AVEC LE NOM ET LE TITRE DU PRINCIPAL AGENT CONSULAIRE

Ville	Pays	Nom	Titre
Calgary	Danemark	Petersen, E.	Vice-Consul
	Etats-Unis	Allen, C. W.	Vice-Consul.
	France	Beauchemin, L. O.	Agent consulaire.
	Pays-Bas	O'Keefe, T. L.	Vice-Consul.
	Suède	O'Keefe, T. L.	Vice-Consul.
Campbellton	Norvège	Bridges, H. F. G.	Vice-Consul.
Camrose	Norvège	Christenson, I. A.	Vice-Consul.
Charlottetown	France	Benac, E.	Agent consulaire.
Chatham, Ont.	Pays-Bas	Dodman, G. M.	Vice-Consul.
Edmonton	Belgique	Polet, M.	Consul.
	Danemark	Christensen, C. E.	Vice-Consul.
	Etats-Unis	Tolman, G. L.	Vice-Consul.
	France	Chatain, J.	Agent consulaire.
	Pays-Bas	Hyndman, L. D.	Vice-Consul.
	Suède	Skarin, E.	Vice-Consul.
Estevan	Norvège	Westergaard, H. A.	Consul.
Fort William	Etats-Unis	Goodier, H. T.	Consul.
	Norvège	Styffe, O.	Vice-Consul.
	Pays-Bas	Babe, F.	Vice-Consul.
	Suède	Koreen, J.	Vice-Consul intérimaire
Fredericton	Etats-Unis	Johnson, F. C.	Vice-Consul.
Halifax	Belgique	Jones, A N.	Consul.
	Cuba	Sotto, L.	Consul.
	Danemark	Mathers, H. I.	Consul.
	République Dominicaine.	Quigley, J. G.	Consul.
	Espagne	Webb, G.	Vice-Consul.
	Etats-Unis	Kemp, E. C.	Consul Général.
	France	Tambon, A. M.	Agent consulaire.
	Haïti	Fielding, R. M.	Consul.
	Lettonie	Whitman, P. L.	Consul.
	Libéria	Hechler, P. E.	Consul.
	Norvège	Mathers, H. I.	Consul.
	Panama	Mestre, C.	Consul.
	Pays-Bas	Warren, F. K.	Vice-Consul.
	Suède	Davison, J. M.	Vice-Consul.
	Venezuela	Silver, R. H.	Vice-Consul.
Hamilton	Etats-Unis	Merrell, C.	Vice-Consul.
Kenora	Etats-Unis	Moore, R. H.	Agent consulaire.
London	Belgique	Legon, G.	Agent consulaire.
Louisburg	Norvège	Lewis, G D. D.	Vice-Consul.
Montréal	République Argentine	Aguilar, S.	Consul Général.
	Bolivie	Viau, P	Consul.
	Brésil	de Vasconcellos, H. P.	Consul Général.
	Chili	Bustos, E.	Consul Général.
	Colombie	de Holte-Castello, E.	Consul Général.

LISTE ALPHABÉTIQUE des villes où un consulat est établi avec le nom et le titre du principal agent consulaire—*suite*

Ville	Pays	Nom	Titre
Montréal—fin.	Danemark	Holler, G. B.	Consul Général.
	République Dominicaine	Ricardo, J.	Consul Général.
	Equateur	Comte, Henri	Consul.
	Espagne	Schwartz, P. E.	Consul Général.
	Estonie	Ludeu, G. P.	Consul intérimaire.
	Etats-Unis	Byington, H. M.	Consul Général.
	France	Coursier, Henri	Consul Général.
	Grèce	Tserepis, N. G.	Consul Général.
	Guatémala	Hébert, L. P.	Consul.
	Haïti	Hébert, G.	Consul.
	Lettonie	Gaboury, Arthur	Cousul Général.
	Mexique	Calderón, C. A.	Consul Général.
	Monaco	Pasquin, M.	Consul.
	Nicaragua	Viau, Paul	Consul Général.
	Norvège	Steen, D.	Consul Général.
	Panama	Tétrault, N.	Consul.
	Pays-Bas	Luden, G. P.	Consul Général.
	Pérou	Piquell, J. H.	Consul.
	Pologne	Brzezinski, Dr T.	Consul.
	Portugal	Dubeau, Dr E.	Consul.
	Salvador	Marcotte, L.	Consul.
	Suède	Wijkmau, P.	Consul Général.
	Suisse	Jaccard, G.	Consul Général.
	Tchécoslovaquie	Pavlásek, F.	Consul Général.
	Venezuela	Pacanins, F.	Consul Général.
	Yougoslavie	Vukmirovic, V. M.	Consul Général.
Newcastle	Norvège	Creaghan, D. S.	Vice-Consul.
	Suède	Creaghan, D. S.	Vice-Consul.
Niagara Falls	Etats-Unis	Franklin, L. W.	Consul.
Ottawa	Belgique	Major, A.	Consul.
	Chili	Feliu H., L.E.	Consul Général.
	Chine	Chiang, Hsi-liu	Consul.
	Cuba	Harrington, M.	Cousul Général.
	Etats-Unis		
	Pérou	Davila, H. F.	Consul Général.
	Pologne	Podoski, V.	Consul Général.
Port Arthur	Danemark	Strange, O. F.	Vice-Consul.
	Etats-Unis	Goodier, H. T.	Consul.
	Norvège	Styffe, O.	Vice-Consul.
	Suède	Koreen, J.	Vice-Consul intérimaire.
Prince Rupert	Belgique	Collart, T.	Vice-Consul.
	Norvège	Dybhavn, J.	Vice-Consul.
	Suède	Hanson, O.	Vice-Consul.
Québec	République Argentine	Rollino, J. C.	Consul.
	Belgique	Koetz, M.	Consul.
	Danemark	Petry, W. H.	Vice-Consul.
	Espagne	Coulombe, H.	Vice-Consul.
	Etats-Unis	Winslow, R. R.	Consul.
	France	Ricard, J.	Consul.
	Haïti	Rouillard, L.	Consul.
	Luxembourg	Koetz, M.	Cousul.
	Mexique	Turcot, A.	Consul.
	Norvège	Brodie, W. E.	Vice-Consul intérimaire.
	Pays-Bas	Percival, W. P.	Vice-Consul.
	Suède	Dunn, G.	Vice-Consul.
Regina	Danemark	James, F. J.	Vice-Consul.
	Etats-Unis	Heingartner, R. W.	Consul.
	France	Roy, L.	Agent Cousulaire.
	Pays-Bas	Thom, D. J.	Vice-Consul.
	Pologne	McAra, J.	Agent Consulaire.
Sarnia	Etats-Unis	Payne, C. E. B.	Vice-Consul.
Saskatoon	Danemark	Stilling, L.	Vice-Consul.
	France	Léger, J. L.	Agent consulaire.

LISTE ALPHABÉTIQUE des villes où un consulat est établi avec le nom et le titre du principal agent consulaire—*suite*

Ville	Pays	Nom	Titre
St-Jean, N.-B.	République Argentine	McLean, H. H.	Vice-Consul intérimaire
	Belgique	McInerney, R. G.	Consul.
	Cuba	Peraza, C. G.	Consul intérimaire.
	Danemark	Larsen, T. P.	Vice-Consul.
	Etats-Unis	Davis, T. D.	Consul.
	France	Sandford, C.	Agent consulaire.
	Norvège	Kane, H. E.	Vice-Consul.
	Panama	Cochrane, J. N.	Consul.
	Pays-Bas	Porter, H. A.	Vice-Consul.
	Portugal	Allison, H. A.	Consul.
	Suède	Ledingham, D. W.	Vice-Consul.
St. Stephen	Etats-Unis	Brist, G. L.	Vice-Consul.
Sydney et North Sydney	Belgique	Martheleur, E. L.	Vice-Consul.
	Espagne	Sainthill, R.	Vice-Consul.
	France	Benac, E.	Agent consulaire.
	Norvège	Young, J. A.	Vice-Consul.
	Pays-Bas	Ryan, C. D.	Vice-Consul intérimaire.
	Portugal	Hackett, W.	Vice-Consul.
	Suède	Mann, O. N.	Vice-Consul.
Toronto	Belgique	Fennell, R.	Consul.
	Costa Rica	Colquhoun, H.	Consul.
	Danemark	Klein, D. V.	Consul.
	République Dominicaine	Douglas, A. C.	Consul.
	Espagne	Robins, F. B.	Vice-Consul intérimaire.
	Etats-Unis	Winship, N.	Consul Général.
	France	Rochereau de la Sablière, C. E.	Agent consulaire.
	Grèce	Moffat, F. M.	Vice-Consul.
	Haïti	Gunn, J. A.	Consul.
	Lettonie	Bryson, R. N.	Consul.
	Lithuanie	Grant-Suttie, G. L. P.	Consul Général.
	Norvège	Prints, C. J.	Vice-Consul.
	Panama	Le Feuvre, E.	Consul.
	Pays-Bas	McRuer, J. C.	Consul.
	Pérou	Echaniz, S. Q.	Consul.
	Portugal	Maclean, J. B.	Consul.
	Salvador	Hipwell, F.	Consul.
	Suède	Ander, J. E.	Consul.
	Suisse	Oertly, J.	Consul.
	Tchécoslovaquie	Van Wart, H. H.	Consul.
	Venezuela	Aiken, M.	Consul.
Vancouver	République Argentine	Bernard, F. P.	Vice-Consul intérimaire.
	Belgique	Van Aken, L.	Consul Général intérimaire.
	Bolivie	Johnson, C.	Consul.
	Brésil	Watkins, A. P.	Vice-Consul.
	Chili	Morris, H. J.	Consul.
	Chine	Mok, K. Y.	Consul.
	Colombie	Morris, H. J.	Consul.
	Costa Rica	Hamilton, J. H.	Consul.
	Danemark	Jessen, L. L.	Consul.
	Espagne	Bernard, F. P.	Vice-Consul.
	Etats-Unis	Josselyn, P. R.	Consul Général.
	France	Gallat, F. M.	Consul.
	Guatémala	Hacking, H. E.	Consul.
	Lettonie	Savage, W.	Consul.
	Mexique	Alton, C. G.	Consul.
	Norvège	Worsoe	Consul.
	Panama	Johnson, E. G.	Consul.
	Paraguay	Colgan, H. W.	Consul.
	Pays-Bas	Ruardi Wichers, J. V. C.	Consul intérimaire.
	Pérou	Mackeheaie, C.A.	Consul Général.
	Pologne	Brown, B. S.	Consul.
	Salvador	Dalton, H.	Consul.
	Suède	Stahl, K. A.	Consul intérimaire.
	Suisse	Bäschlin, E.	Consul.
	Venezuela	Harrison, H. F.	Consul.

LISTE ALPHABÉTIQUE des villes où un consulat est établi avec le nom et le titre du principal agent consulaire—*fin*

Ville	Pays	Nom	Titre
Victoria	Belgique	Harvey, R. O. D.	Consul.
	Belgique	Eekman, L. J.	Consul intérimaire.
	Bolivie	Beatty, J. H.	Consul.
	Etats-Unis	Clark, R. P.	Consul.
	Mexique	Keeble, W. T.	Consul.
	Norvège	King, E. H.	Vice-Consul.
	Pays-Bas	Holland, W. G. C.	Vice-Consul.
Windsor	Etats-Unis	Donald, G. K.	Consul Général
Winnipeg	Belgique	Dale, S. J.	Consul intérimaire.
	Danemark	Johannson, G. L.	Vice-Consul.
	Etats-Unis	Klieforth A. W.	Consul Général.
	France	Bougearel, H. P.	Consul.
	Norvège	Kummen, C. T.	Consul.
	Pays-Bas	van Riemsdijk, L. J. F.	Consul.
	Pologne	Szygowski, Dr J.	Consul.
	Suède	Hermanson, A.	Consul.
	Suisse	Hauri, M.	Consul intérimaire.
	Tchécoslovaquie	Steinkopf, M. B.	Consul.
Yarmouth	Etats-Unis	Boernstein, R. A.	Consul.

DOMINION DU CANADA

RAPPORT

DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT

AUX

AFFAIRES EXTÉRIEURES

POUR

L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE

1942

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1943

A Son Excellence le très honorable comte d'Athlone, Major-Général, C.J., C.P., G.C.B., G.M.M.G., G.C.O.V., O.S.D., A.D.C., Gouverneur Général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

VOTRE EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du ministère des Affaires extérieures pour l'année terminée le 31 décembre 1942.

J'ai l'honneur d'être, de

Votre Excellence,

l'obéissant serviteur,

W. L. MACKENZIE KING,
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

OTTAWA, le 2 janvier 1943.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport du Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures	5
Annexe A—Représentants du Canada à l'étranger	15
Annexe B—Représentants au Canada des gouvernements du Common-Wealth britannique	17
Annexe C—Représentants diplomatiques au Canada	18
Annexe D—Consuls au Canada	21

RAPPORT DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES À OTTAWA

Au très honorable W.L. MACKENZIE KING, M.P.,
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,
Ottawa.

MONSIEUR LE MINISTRE,—J'ai l'honneur de vous présenter, selon l'usage, le rapport annuel sur les activités du ministère pour l'année civile 1942. L'année écoulée fut marquée par une augmentation constante dans le travail accompli par le ministère lui-même et dans celui de tous ses fonctionnaires au Canada et à l'étranger. La réorganisation au sein du ministère visant à une répartition plus étendue des responsabilités et dont il est fait mention dans le rapport annuel de 1941, a été maintenue au cours de l'année. En juin 1942, M. Hume Wrong qui avait rempli les fonctions de ministre-conseiller à Washington, est revenu au ministère pour prendre charge de la division des affaires européennes et du Commonwealth britannique, tandis que M. L. B. Pearson fut chargé du poste de ministre-conseiller à la légation du Canada à Washington. Le personnel du ministère à Ottawa fut renforcé par la nomination de MM. G. P. de T. Glazebrook, J. J. Deutsch et S. M. Scott en qualité d'adjoints spéciaux en temps de guerre.

PAGE
5
15
17
18
21

Il est intéressant de signaler que le ministère des Affaires extérieures n'avait avant le mois de septembre 1939, que six hauts-commissariats et légations à l'étranger. Bien qu'à cause de la guerre, il ait fallu fermer trois de ces missions, treize nouvelles furent établies dans les pays du Commonwealth et en pays étrangers. C'est ainsi que le nombre a triplé depuis le commencement de la guerre. En même temps, le nombre de hauts-commissariats et de légations au Canada représentant les pays du Commonwealth et les pays étrangers, s'est considérablement accru. En plus des pays du Commonwealth dont chacun est représenté par un haut-commissaire, treize pays étrangers entretiennent actuellement des légations à Ottawa, tandis que des consulats généraux furent établis par le Pérou et la république de Cuba.

Une grande partie de cette expansion des relations diplomatiques directes entre le Canada et les pays étrangers a eu lieu au cours de l'année écoulée. Le 4 novembre 1942, la nomination de M. L. D. Wilgress au poste de ministre du Canada en l'U.R.S.S. fut publiée. On annonça en même temps que le major-général Victor W. Odlum, C.B., C.M.G., O.S.D., avait été nommé ministre du Canada en Chine, M. le Juge T. C. Davis, haut-commissaire du Canada en Australie et M. Warwick F. Chipman, C.R., ministre du Canada au Chili. Enfin, le 30 novembre, le brigadier (depuis le major-général) Georges P. Vanier, O.S.D., C.M. fut désigné en qualité de ministre du Canada auprès des Gouvernements de Belgique, des Pays-Bas, de Tchécoslovaquie, de Grèce, de Norvège, de Pologne et de Yougoslavie. Il agira, en outre, en consultation avec le Comité national français à Londres, dans les matières d'intérêt commun touchant la poursuite de la guerre.

Les pages qui suivent exposeront brièvement l'œuvre des services canadiens à l'étranger qui relèvent du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures:

REPRÉSENTATION CANADIENNE EN PAYS DU COMMONWEALTH BRITANNIQUE

Haut-Commissariat du Canada dans le Royaume-Uni.

Au cours de 1942, avec le développement des hostilités, des conditions toujours changeantes sont venues imposer au personnel du commissariat des

responsabilités accrues et variées, et le volume de correspondance officielle ainsi que le nombre de câblogrammes envoyés et reçus ont augmenté considérablement depuis 1941. Le commissariat s'est tenu en rapport constant avec le ministère des Affaires extérieures et avec les représentants d'autres administrations gouvernementales canadiennes à Londres. D'étroits rapports ont aussi continué d'exister avec les différents ministères du Gouvernement du Royaume-Uni et avec les représentants à Londres des Gouvernements étrangers. Avec la création de diverses commissions mixtes à Washington et d'organismes consultatifs à Londres, les fonctionnaires techniques et commerciaux du commissariat ont été amenés plus que jamais en contact avec les ministères intéressés et ont fait fonction beaucoup plus qu'avant d'agents de liaison entre le bureau du haut-commissaire et les ministères du Royaume-Uni qui s'occupent de choses relatives à l'approvisionnement de vivres et de matières premières. Le commissariat s'est tenu également en rapport avec l'œuvre de la Commission impériale des sépultures, des Bureaux agricoles de l'Empire et du Comité économique impérial. Une phase importante des activités du commissariat est le maintien d'une liaison à Londres avec les quartiers généraux des trois services canadiens.

La présence dans le Royaume-Uni d'un grand nombre de ressortissants canadiens a fait surgir une multitude de problèmes d'aspect juridique tels que les obligations attachées aux fonctions militaires et civiles. Les questions de ce genre ont augmenté en nombre et l'attachement au personnel du commissariat de M. D. M. Johnson en a facilité le traitement.

Au cours de l'année écoulée, le problème des prisonniers de guerre a joué un rôle de plus en plus important dans le travail du commissariat. En plus des détails d'ordre administratif se rattachant au sort des prisonners de guerre canadiens, le commissariat, par l'intermédiaire du Comité impérial des prisonniers de guerre, remplit les fonctions d'agent de liaison auprès des administrations gouvernementales du Royaume-Uni en toutes choses relatives aux prisonniers de guerre, tant pour les prisonniers canadiens aux mains de l'ennemi que pour les prisonniers de guerre ennemis transportés au Canada. Le commissariat est représenté au Comité impérial des prisonniers de guerre par M. G. Ignatieff.

Le commissariat a vu au transport au Canada de civils canadiens et d'autres personnes se rendant au Canada par obligation, ainsi qu'à l'octroi de passeports et de permis de sortie dont ces personnes devaient être munies.

La Commission de l'Information en temps de guerre est représentée par M. Campbell Moodie. Le Comité du commissariat sur la publicité en temps de guerre auquel sont représentés tous les services et autres intérêts canadiens à Londres, s'occupe activement de répandre une plus grande connaissance sur le Canada et sur l'effort de guerre canadien. M. James Spence, ci-devant attaché de presse à Canada House, a démissionné et le capitaine K. Beattie fut appelé à remplir ce poste.

Un autre aspect du travail du commissariat est la répartition parmi la population britannique des dons provenant de municipalités, d'organisations et de particuliers au Canada. Plusieurs de ces dons ont pris la forme de cuisines mobiles présentées au service national des incendies, aux organisations gouvernementales locales et autres institutions dans le Royaume-Uni. Des dispositions ont également été prises pour assurer le déboursement d'argent recueilli au Canada pour pourvoir à l'achat d'installations récréatives destinées aux membres du service national des incendies et pour assurer la distribution de vêtements aux enfants des régions dévastées de Londres.

Au cours de 1942, plusieurs membres du Gouvernement canadien se rendirent à Londres, où leur fut donnée l'occasion de s'entretenir avec les ministres du Royaume-Uni des problèmes relatifs à la poursuite de la guerre. Les ministres suivants ont traversé en Angleterre: l'honorable J. L. Ralston, ministre de la Défense nationale; l'honorable C. G. Power, ministre de la Défense nationale pour l'Air; l'honorable C. D. Howe, ministre des Munitions et des Approvision-

nements; l'honorable W. P. Mulock, ministre des Postes et l'honorable Humphrey Mitchell, ministre du Travail. Un bon nombre de fonctionnaires publics se rendirent également à Londres, pendant l'année, soit pour s'acquitter d'une mission spéciale ou pour s'entretenir avec les autorités du Royaume-Uni.

Parmi les autres visiteurs, il convient de mentionner deux délégations de députés fédéraux. L'Association parlementaire de l'Empire a organisé l'itinéraire pour l'un de ces groupes; quant à l'autre groupe, c'est le commissariat qui s'en est chargé. Deux délégations de journalistes canadiens ont également visité le Royaume-Uni au cours de l'année dont l'une d'elles sous les auspices du Conseil britannique. Le voyage de l'autre a été organisé par le commissariat et par le quartier général des services canadiens.

Aucun changement n'a eu lieu parmi les fonctionnaires supérieurs du commissariat durant l'année.

Haut-Commissariat du Canada en Australie

Le major-général Victor W. Odlum, C.B., C.M.G., O.S.D., qui fut désigné comme successeur de M. C. J. Burchell, C.R., en qualité de haut-commissaire du Canada dans le Commonwealth d'Australie, a assumé ses fonctions à Canberra le 8 janvier. Il est revenu au Canada le 15 septembre et, plus tard, fut nommé ministre du Canada en Chine. Le 4 novembre, le premier ministre annonça la nomination de l'honorable M. le juge T. C. Davis de la Cour d'appel de la Saskatchewan comme haut-commissaire pour succéder au major-général Odlum. Après la rentrée de ce dernier au Canada, M. E. B. Rogers exerça les fonctions de haut-commissaire intérimaire.

Avant son départ, le major-général Odlum a visité diverses parties de l'Australie. Au cours de ses voyages, il prononça plusieurs discours et rencontra un grand nombre de citoyens éminents de l'Australie.

Au cours de l'année écoulée, le commissariat a donné son attention à l'étude d'une variété de sujets: expansion de l'armée, finance de guerre, règlements pour assurer la sécurité nationale, questions de passeports et d'immigration, radiodiffusion, problèmes d'après-guerre, rétablissement des vétérans, relations avec les pays alliés et neutres, traitement des aubains ennemis, rationnement et autre réglementation économique et situation politique générale. Le commissariat s'est intéressé au sort des ressortissants canadiens évacués en Australie des zones de guerre et s'est occupé du rapatriement de plusieurs réfugiés canadiens. Il est également venu au secours d'autres Canadiens dans la détresse. A la suite d'un arrangement avec la caisse dite "Queen's Canadian Fund" un octroi de 5,000 livres (australiennes) fut mis à la disposition de l'Association des femmes canadiennes en Australie pour venir en aide aux victimes de la guerre. Le commissariat s'est occupé de répondre aux demandes de renseignements provenant des ministères du Gouvernement australien ou d'autres sources tant en Australie qu'au Canada. Il a distribué de temps à autres des bulletins de nouvelles canadiennes aux journaux, aux ministères, aux ressortissants canadiens résidant en Australie et à d'autres personnes intéressées.

Le secrétaire du commissariat a représenté le Canada à titre d'observateur à la conférence dite "British Commonwealth Telegraph Rates" qui s'est réunie à Canberra en décembre.

Le commissariat est resté en collaboration étroite avec les commissaires de commerce du Gouvernement canadien établis à Sydney et à Melbourne au sujet du traitement de certaines questions d'ordre commercial, de la distribution de films du Gouvernement canadien, de l'aide aux réfugiés canadien et aux Canadiens dans la détresse et au sujet de diverses demandes de renseignements.

Haut-Commissariat du Canada en Nouvelle-Zélande

L'entrée du Japon en guerre et ses effets sur l'effort de guerre de la Nouvelle-Zélande ont posé des problèmes qui demandèrent une attention particulière et qui firent l'objet, de la part du haut-commissaire, M. W. A. Riddell, de plusieurs rapports au Gouvernement canadien.

Le commissariat a pris part aux négociations relatives à la représentation de la Nouvelle-Zélande à la conférence sur le Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique qui a eu lieu à Ottawa et, plus tard, au sujet du voyage au Canada du premier ministre de la Nouvelle-Zélande.

Il a donné une attention toute spéciale aux problèmes touchant la vente de produits canadiens et plus particulièrement aux difficultés résultant de l'insuffisance des moyens de transport maritime. Il a également accordé son attention aux demandes canadiennes de certaines matières premières essentielles.

Le commissariat est venu en aide, de façon permanente ou temporaire, aux ressortissants canadiens résidant en Nouvelle-Zélande et a fait bénéficier de ses conseils les marins canadiens et autres ressortissants désireux de revenir au Canada.

Haut-Commissaire du Canada en Afrique du Sud

Les activités du commissariat que dirige le haut-commissaire, M. le Dr H. Laureys, ont continué de s'accroître au cours de 1942 et les locaux ont été aménagés en conséquence.

Le commissariat a distribué aux principaux journaux de l'Union, ainsi qu'à plusieurs particuliers, des feuilles de renseignements sur le Canada. Il a distribué, pareillement, aux écoles et à diverses organisations, des films provenant de la Commission nationale du cinématographe.

Les ressortissants canadiens évacués de zones de guerre de l'Extrême-Orient ont reçu du secours. Le haut-commissaire s'est rendu à Lourenço-Marques pour rencontrer les Canadiens revenant du Japon et de la Chine à bord des navires transportant les diplomates.

Le Dr Laureys a assisté à la session parlementaire tenue à Cape-Town de janvier à mai et fit une étude de la législation présentée par le Gouvernement. Il a fait parvenir à Ottawa de nombreux rapports sur la situation politique et économique de l'Afrique du Sud, ainsi que sur des questions d'ordre militaire.

Haut-Commissariat du Canada en Irlande

Au cours de l'année le haut-commissaire, M. J. D. Kearney, a présenté plusieurs rapports sur les problèmes de l'Irlande y compris les mesures de défense et les problèmes ouvriers et autres questions. Il a suivi de près l'attitude du Gouvernement et du peuple irlandais vis-à-vis la guerre. La législation et les règlements concernant les restrictions en temps de guerre, le contrôle des prix et le rationnement ont été étudiés et des comptes rendus complets ont été présentés sur les aspects d'intérêt particulier pour le Canada.

Le commissariat, en collaboration avec le commissaire de commerce du Canada à Dublin, a pu secourir plusieurs ressortissants canadiens.

Haut-Commissariat du Canada à Terre-Neuve

L'ampleur toujours grandissante des opérations des forces armées du Canada séjournant à Terre-Neuve, a posé des problèmes aussi variés que sans précédent et qui ont retenu l'attention du commissariat. Celui-ci s'est tenu en rapport étroit avec la Commission de Gouvernement de Terre-Neuve qui volontiers lui a accordé sa collaboration.

Etant donné que le commerce normal de Terre-Neuve a été sérieusement atteint à cause de la guerre, le ministère du Commerce a nommé, le 2 juillet, M. R. P. Bower en qualité de commissaire de commerce suppléant afin d'aider à se procurer du Canada les importations essentielles à Terre-Neuve et de faire rapport sur les conditions économiques changeant constamment dans l'île.

Les questions de défense et les problèmes résultant de la désorganisation de l'économie en temps de paix ont rendu nécessaire la visite au Canada du haut-commissaire, du commissaire de commerce suppléant et de plusieurs fonctionnaires de la Commission de Gouvernement et le voyage à Terre-Neuve de certains fonctionnaires canadiens.

Légation du Canada aux Etats-Unis

Au cours de 1942, les activités de la légation ont beaucoup augmenté et la nature de ces activités a changé essentiellement du fait que les Etats-Unis ne sont plus un pays neutre ami, mais un allié actif dont l'effort de guerre est en rapport étroit avec celui du Canada. Comme conséquence et afin d'établir avec le Gouvernement des Etats-Unis la liaison la plus étroite possible, plusieurs ministères du Gouvernement canadien ont envoyé des fonctionnaires à Washington où ils ont travaillé en collaboration avec la légation tout en conservant un contact direct avec les ministères correspondants du Gouvernement des Etats-Unis.

Un état-major mixte canadien fonctionnant en collaboration étroite avec les attachés des services s'est installé dans l'annexe de la légation. Avant l'organisation du bureau de Washington de la Commission de l'Information en temps de guerre en septembre dernier, les services de presse et de relations publiques étaient réunis dans le même immeuble.

Le Conseil de guerre du Pacifique, aux séances duquel le ministre représentait le Canada, fut créé pendant l'année. La légation a pris une part active aux travaux de la Commission canado-américaine de défense, à ceux du Comité économique mixte et autres organismes pour la poursuite de la guerre.

A la suite de l'entrée en guerre des Etats-Unis, la protection des ressortissants et des intérêts canadiens en pays ennemis fut confiée à la Suisse et des mesures furent prises en vue de synchroniser, dans la mesure du possible, les principes et la coutume en usage aux Etats-Unis et au Canada, notamment en ce qui concerne l'application des conventions relatives aux prisonniers de guerre, le secours aux prisonniers de guerre et aux ressortissants internés, le rapatriement de nationaux en pays ennemis et l'œuvre de la Croix-Rouge.

Plusieurs questions dont quelques unes fort compliquées concernant la guerre économique, la censure, l'imposition, les communications, l'immigration, l'extradition, les passeports et le service sélectif ont retenu plus longuement l'attention du personnel de la légation.

La besogne administrative a beaucoup augmenté si l'on en juge par le nombre de télégrammes qui est six fois plus élevé que le nombre afférent à l'exercice précédent.

Dans une autre section du présent, rapport, est publiée la liste des traités et accords conclus, en 1942, entre le Canada et les Etats-Unis.

Il convient de signaler les changements ci-après dans le personnel de la légation effectués au cours de l'année écoulée: Le 9 janvier, M. A. F. W. Plumptre assuma les fonctions d'attaché financier et de représentant à Washington de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Le 6 avril, M. S. V. Allen devint attaché commercial adjoint. Le premier juin, M. John McCarthy fut nommé attaché de légation. M. Hume Wrong ayant été rappelé à Ottawa au poste de sous-secrétaire adjoint aux Affaires extérieures, M. L. B. Pearson le remplaça le 11 juin en qualité de ministre-conseiller à Washington.

A la suite du transfert, en décembre, de M. Ronald Macdonnell à la légation du Canada nouvellement établie en l'U.R.S.S., M. M. H. Wershof fut envoyé à Washington.

Le major-général H. F. G. Letson, C.M., attaché militaire, est revenu à Ottawa en février où il fut nommé adjudant général de l'armée canadienne. Le lieutenant-colonel C. M. Drury occupa le poste du 7 août au 3 décembre alors qu'il fut remplacé, à son tour, par le lieutenant-colonel Basil Wedd, D.S.O., C.M.

En juillet, le contre-amiral V. G. Brodeur, R.C.N. a cessé ses fonctions d'attaché naval à la suite de sa nomination comme représentant du chef de

l'état-major naval canadien comme membre de l'état-major mixte canadien à Washington. Le commandant H. G. Nares qui avait assumé les fonctions d'attaché naval adjoint le 16 mars, fut promu au poste d'attaché naval le 7 août.

Le commodore de l'Air G. J. Walsh, M.B.E. a laissé le poste d'attaché de l'Air pour assumer les fonctions de représentant du chef de l'état-major de l'Air canadien comme membre de l'état-major mixte canadien à Washington. Il fut succédé, le 7 août, par le commandant d'escadre F. Homer Smith, C.A.R.C.

Après avoir été nommés membres du personnel de l'état-major mixte canadien, le commandant J. G. MacKinley, C.M. et le capitaine de groupe T. G. Bryans ont cessé leurs fonctions d'attaché naval adjoint et d'attaché de l'Air adjoint, respectivement.

Légation du Canada auprès des Gouvernements belge, néerlandais et français

Au cours de 1942, M. Pierre Dupuy, dont la chancellerie est à Londres, a continué de gérer, en sa qualité de chargé d'affaires, les légations du Canada auprès des Gouvernements belge, néerlandais et français. La tendance des événements pendant l'année a rendu plus difficile les rapports avec Vichy et l'affermissement de la domination allemande sur la zone non occupée a restreint les activités diplomatiques. Les projets de voyages sur le continent ont dû être abandonnés à cause de circonstances imprévues. Les fonctions de M. Dupuy comme chargé d'affaires ont pris fin le 9 novembre lorsque le Gouvernement du Canada a déclaré que le Gouvernement de Vichy ne pouvait plus être reconnu comme Gouvernement de droit de la France.

Plusieurs ressortissants canadiens purent sortir de la France grâce à l'intervention de la légation auprès des autorités américaines et françaises et auprès des Gouvernements d'Espagne et du Portugal qui ont accordé les permis de transit. Pour ce qui en est des enfants appelés à rejoindre leurs familles à Londres, des dispositions furent prises en vue de leur transport, de leur protection en route et de leur passage. La légation s'est intéressée d'une façon particulière aux internés canadiens des camps allemands en France qui ont réussi à se rendre à Londres. Au commencement de mai, le chargé d'affaires fut appelé à Ottawa pour consultation. Il retourna à Londres en juin.

Le chargé d'affaires a continué de s'occuper des questions concernant les relations du Canada avec la Belgique et les Pays-Bas. Grâce à ses contacts avec les Gouvernements belge et néerlandais à Londres, il a pu se renseigner sur la marche des événements dans ces pays et dans leurs colonies. Au cours de ces entretiens, il s'est également intéressé à la protection des intérêts canadiens.

Légation du Canada au Brésil.

M. Jean Désy, premier ministre du Canada au Brésil, a continué de tenir le Gouvernement tout à fait au courant des changements intervenus dans la situation internationale du Brésil, notamment en ce qui a trait à la rupture de ses relations diplomatiques avec l'Axe le 28 janvier et à sa déclaration de guerre le 22 août, à l'Allemagne et à l'Italie.

Le ministre et le deuxième secrétaire, M. Léon Mayrand, ont représenté le Canada à la onzième Conférence sanitaire panaméricaine tenue à Rio de Janeiro du 7 au 18 septembre.

L'accord commercial entre le Canada et le Brésil, signé à Rio de Janiero le 17 octobre 1941, fut ratifié par le Brésil le 15 avril. Il avait été ratifié par le Canada le 8 du même mois. L'échange des ratifications aura lieu prochainement.

La légation a collaboré étroitement en matière de guerre économique avec les ambassades au Royaume-Uni et des Etats-Unis et l'attaché commercial a continué de prêter son concours aux autorités canadiennes chargées de la régie des exportations, en déterminant les besoins essentiels du Brésil en matière d'importation.

Les rapports culturels entre le Brésil et le Canada ont été renforcés sensiblement au cours de l'année grâce à la légation qui, pour arriver à cette fin, a fait usage du cinématographe et de la radio et a pris l'initiative d'une exposition de peintures canadiennes et de produits de l'artisanat canadien.

La légation s'est occupé, en outre, d'octroi de passeports et de visas, d'assistance aux Canadiens visitant le Brésil et aux Brésiliens se rendant au Canada et de répondre aux nombreuses demandes de renseignements concernant le Canada.

Légation du Canada en Argentine

Au cours de l'année 1942, la légation à Buenos-Aires a entretenu des rapports diplomatiques avec les autorités de l'Argentine, les représentants des républiques américaines et avec les représentants des Nations Unies; l'attaché commercial a continué de travailler en collaboration étroite avec les services commerciaux du Gouvernement argentin et des ambassades britannique et des Etats-Unis, et avec les maisons d'affaires de la capitale.

Dans son travail courant, la légation s'est employée à délivrer des passeports et des visas, à voir aux préparatifs de départ de volontaires se rendant au Canada et à venir en aide aux marins canadiens et autres. Elle a fait parvenir aux ministères intéressés à Ottawa une suite continuelle de rapports politiques, économiques et commerciaux. Elle a accordé beaucoup d'attention à la sauvegarde des intérêts commerciaux canadiens soumis au régime de la réglementation et aux conditions générales résultant de la guerre.

Jusqu'à ce que la Suisse ait relevé l'Argentine de la sauvegarde des intérêts canadiens en Extrême-Orient, la légation a servi d'agence de liaison entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Argentine qui était la puissance protectrice des intérêts canadiens en Extrême-Orient.

Les membres de la légation ont entrepris des voyages en diverses parties de l'Argentine aussi bien qu'au Chili et en Uruguay. La légation est venue en aide à plusieurs hommes d'affaires, journalistes et étudiants canadiens durant leur séjour en Argentine.

La légation a collaboré étroitement avec l'Institut cultural canado-argentin, officiellement inauguré à Buenos-Aires en mai dernier. Sous les auspices de cette association, plusieurs réunions, déjeuners et causeries ont eut lieu, des films canadiens fournis par la légation furent montrés et des échanges de programmes radiophoniques furent organisés.

Représentation canadienne au Chili

Le premier ministre en date du Canada au Chili, l'honorable W. F. A. Turgeon, a présenté ses lettres de créance au vice-président et président intérimaire du Chili, le 2 janvier 1942. Bien que ne résidant pas au Chili de façon permanente, il y séjourna pendant le mois de janvier et, au cours de cette période, il participa au Congrès international de géologie et de génie minier, à titre de délégué canadien. Il retourna à Santiago en septembre comme chef de la délégation canadienne à la Conférence interaméricaine de sécurité sociale.

Au mois d'avril, M. K. P. Kirkwood, premier secrétaire de la légation du Canada à Buenos-Aires, se rendit à Santiago en qualité de chargé d'affaires provisoire et de représentant spécial du Gouvernement canadien à l'inauguration du Président du Chili, Son Excellence, Don Juan Antonio Rios.

En mai, M. M. J. Vechsler arriva au Chili pour y assumer ses nouvelles fonctions de commissaire de commerce permanent du Gouvernement canadien. Il ouvrit son bureau à Santiago.

Le 5 novembre, M. Warwick Fielding Chipman, C.R. fut désigné ministre du Canada au Chili, relevant M. Turgeon, ministre en Argentine, de ses fonctions de ministre au Chili.

L'application provisoire du traité de commerce entre le Canada et le Chili, signé à Santiago le 10 septembre 1941, fut prorogée pour une période d'une année à partir du 15 octobre 1942.

Le ministère des Affaires extérieures fut tenu régulièrement au courant des événements généraux d'ordre politique et économique au Chili.

Consulat du Canada au Groenland

Pendant toute l'année des relations cordiales on continué de régner entre le consulat du Canada et l'Administration du Groenland. En tout temps, les consulats canadien et américain ont travaillé en parfaite harmonie.

La production de la cryolite qui constitue la principale exportation du Groenland au Canada, a augmenté au cours de 1942, tandis que les importations du Groenland sont pour la plupart de provenance canadienne.

Un service de poste aérienne au consulat du Canada a été établi grâce à la bienveillante coopération du ministère de la Guerre et du Secrétariat d'Etat des Etats-Unis.

Le 14 juillet, M. A. E. Porsild a repris son poste de consul intérimaire. Le Dr M. J. Dunbar, vice-consul, est actuellement en congé au Canada.

Consulat du Canada à Saint-Pierre et Miquelon

Le consulat qui fut inauguré en septembre 1941, a continué de fonctionner normalement pendant l'année et s'occupa de questions consulaires ordinaires relatives à l'immigration vers le Canada, de différentes démandes de renseignements venant de particuliers et de questions de transport maritime et de commerce. Il accorda une attention spéciale aux problèmes d'importation civile essentielle des îles et à certains sujets de défense. Des rapports furent présentés sur plusieurs questions d'ordre économique et administratif.

Des relations cordiales ont continué de régner avec les autorités locales et une collaboration étroite fut maintenue avec le consul des Etats-Unis.

En juin, le consulat a pris un logement plus convenable dans un nouvel immeuble de la rue Nielly. A la fin d'octobre, le consul intérimaire, M. C. C. Eberts, fut rappelé à Ottawa et ses fonctions furent remplies provisoirement par M. A. J. Pick, troisième secrétaire au haut-commissariat du Canada à Terre-Neuve. Le 11 décembre 1942, le lieutenant D. E. ffolkes Jemmet, R.C.N.V.R., assuma les deux fonctions de consul intérimaire du Canada et d'officier de liaison des forces navales canadiennes à Saint-Pierre. Cette dernière désignation constitue un poste nouveau et temporaire rendu nécessaire à cause de l'importance plus grande que prend la collaboration navale entre les français combattants et les forces canadiennes effectuant des opérations du golfe Saint-Laurent.

ACCORDS CONCLUS ENTRE LE CANADA ET LES AUTRES PUISSANCES

I. Accords mutilatéraux

Déclaration par les Nations Unies, signée à Washington, le 1er janvier 1942, par l'Australie, la Belgique, le Canada, la Chine, Costa Rica, Cuba, la République de Saint-Dominique, les Etats-Unis d'Amérique, la Grèce, le Guatémala, Haïti, le Honduras, l'Inde, le Luxembourg, le Nicaragua, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, Panama, les Pays-Bas, la Pologne, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Salvador, l'Union de l'Afrique du Sud, l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie, et à laquelle ont subséquemment adhéré le Mexique (5 juin), les Philippines (10 juin), et l'Ethiopie (9 octobre). Par cet acte chaque Gouvernement signataire s'engage à employer toutes ses ressources contre tout pays lié par le Pacte Tripartite signé à Berlin le 27 septembre 1940 avec qui il se trouve en guerre, et

aussi à collaborer avec les autres signataires de la Déclaration et à ne pas faire d'armistice ni de paix séparés avec l'ennemi. (Pour le texte voir *Recueil des Traités* 1942, n° 1).

Échange de Notes, en date des 24 avril, 20 mai et 27 juin 1942, entre l'Argentine, l'Australie, le Canada, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les Etats-Unis d'Amérique, mettant en vigueur à compter du 27 juin 1942, un Accord sur le Blé parafé à Washington le 22 avril 1942. Par cet Accord les Gouvernements signataires s'engagent à réunir, dès que le moment sera propice, une conférence internationale du blé pour l'étude de laquelle ils ont préparé un projet de convention et à considérer, entre-temps, comme étant en vigueur entre eux certains arrangements prévus dans ce projet de convention en vue du contrôle de la production du blé et de l'administration et de la distribution de réserves de blé constituées en vue de porter secours aux pays ravagés par la guerre et aux autres régions nécessiteuses du globe. (*Recueils des Traités* 1942, n° 11).

Accord, conclu à Ottawa, le 1er juin 1942 entre l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande, avec l'approbation du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, portant modification de l'Accord pour l'entraînement des pilotes et des équipages pour avions intervenu entre eux le 17 décembre 1939.

Accord, conclu à Ottawa le 5 juin 1942 entre l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, remplaçant l'Accord pour l'entraînement des pilotes et des équipages pour avions signé le 17 décembre 1939.

II. Accords bilatéraux

Chili

Échange de Notes, datées d'Ottawa les 23 septembre et 9 et 12 octobre 1942, prolongeant l'application provisoire de l'Accord commercial du 10 septembre 1941. (*Recueil des Traités* 1942, n° 17).

États-Unis d'Amérique

Convention et Protocole, signés à Washington le 4 mars 1942, tendant à éviter la double imposition et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu. (*Recueil des Traités* 1942, n° 2).

Échange de Notes, datées d'Ottawa les 25 février et 9 mars 1942, se rapportant à l'application et à l'interprétation de l'Accord dit de Rush-Bagot touchant les forces navales sur les Grands Lacs effectué par un échange de Notes en date des 28 et 29 avril 1817. (*Recueil des Traités* 1942, n° 3).

Échange de Notes, datées d'Ottawa les 6 et 12 mars 1942, comportant un accord touchant l'assurance-chômage. (*Recueil des Traités* 1942, n° 4).

Échange de Notes, datées d'Ottawa les 17 et 18 mars 1942, comportant un accord prévoyant la construction d'une voie militaire conduisant en Alaska. (*Recueil des Traités* 1942, n° 15).

Échange de Notes, datées d'Ottawa les 18 et 20 mars 1942, comportant un accord pour l'échange de personnel entre les armées des deux pays.

Échange de Notes, datées de Washington les 30 mars et 6 et 8 avril 1942, concernant le service militaire. (*Recueil des Traités* 1942, N° 7).

Échange de Notes, datées de Washington le 30 septembre 1942 concernant le service militaire des ressortissants des Etats-Unis vivant au Canada. (*Recueil des Traités* 1942, n° 16).

Échange de Notes, datées de Washington les 5 et 9 octobre 1942, constituant un accord prévoyant le rehaussement provisoire du niveau du lac Saint-François pendant les périodes de basses eaux. (*Recueil des Traités* 1942, n° 20).

Échange de Notes, datées d'Ottawa les 2 et 4 novembre 1942, comportant un accord touchant l'assurance contre les accidents du travail et de l'assurance-chômage à l'occasion de la construction d'une voie militaire conduisant en Alaska, et d'autres travaux exécutés au Canada par les Etats-Unis. (*Recueil des Traités* 1942, n° 18).

Échange de Notes, datées de Washington le 30 novembre 1942, comportant un accord exposant les principes dont le Canada et les Etats-Unis s'inspireront quand ils aborderont la question de la restauration économique d'après-guerre et prévoyant pour une date prochaine le commencement des pourparlers qu'ils doivent avoir entre eux et avec les représentants d'autres Nations Unies en vue d'arrêter le meilleur moyen d'atteindre les buts d'ordre économique que se proposent les auteurs de la soi-disant Charte de l'Atlantique promulguée le 14 août 1941. (*Recueil des Traités* 1942, n° 19).

Union Soviétique

Accord, signé à Londres le 5 février 1942, prévoyant l'échange de consuls. (*Recueil des Traités* 1942, n° 9).

Accord, signé à Londres le 12 juin 1942, prévoyant l'établissement de relations diplomatiques directes ainsi que l'échange de ministres. (*Recueil des Traités* 1942, n° 12).

Accord, signé à Londres le 8 septembre 1942, portant l'ouverture d'un crédit de dix millions de dollars à l'Union Soviétique pour lui permettre l'achat de blé et de farine du Canada. (*Recueil des Traités* 1942, n° 13).

Accord, signé à Londres le 8 septembre 1942, fixant la procédure et les prix applicables aux fournitures de blé et de farine à faire en vertu de l'Accord canado-soviétique du 8 septembre 1942. (*Recueil des Traités* 1942, n° 14).

Venezuela

Échange de Notes, datées de Caracas le 6 avril 1942, prolongeant d'un an le *modus vivendi* commercial du 26 mars 1941. (*Recueil des Traités* 1942, n° 8).

PUBLICATIONS

Parmi les publications parues par ordre du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures au cours de l'année 1942 il convient de citer:

Le Recueil des Traités, 1941-42:

La liste des représentants au Canada des Gouvernements du Commonwealth britannique et des Gouvernements étrangers (juillet, 1942).

PASSEPORTS

Au cours de l'année terminée le 31 décembre 1942 il fut délivré 141,819 passeports et 3,329 renouvellements. 114 visas furent accordés, en outre, et le revenu provenant de la taxe afférente aux passeports, renouvellements et visas s'est élevée à $328,150.65.

Il me fait plaisir d'exprimer ma satisfaction de la manière dont tous les membres du personnel se sont acquittés de leurs devoirs..

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

N. A. ROBERTSON,
Sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

ANNEXE A

REPRÉSENTANTS DU CANADA À L'ÉTRANGER

1. *Dans le Commonwealth des nations britanniques—*

Bureau du Haut-Commissaire du Canada dans le Royaume-Uni.
CANADA HOUSE, TRAFALGAR SQUARE, LONDRES, S.W. 1, ANGLETERRE..

Haut-Commissaire—le très honorable Vincent Massey, C.P.
Secrétaire suppléant—Frederic Hudd
Attaché—D. M. Johnson
Deuxième Secrétaire—C. S. A. Ritchie
Troisième Secrétaire—G. Ignatieff
Secrétaire administratif—le Lieut-Colonel D. C. Unwin Simson

Bureau du Haut-Commissaire du Canada en Australie.
STATE CIRCLE, CANBERRA.

Haut-Commissaire—l'honorable Thomas C. Davis
Attaché militaire—le Lieut-Colonel L. M. Cosgrave, O.S.D.
Troisième Secrétaire—E. B. Rogers.

Bureau du Haut-Commissaire du Canada en Nouvelle-Zélande.
GOVERNMENT INSURANCE BUILDING, WELLINGTON.

Haut-Commissaire—W. A. Riddell

Bureau du Haut-Commissaire du Canada dans l'Union Sud-Africaine.
BARCLAY'S BANK BUILDING, 206 CHURCH STREET WEST, PRETORIA.

Haut-Commissaire—Henry Laureys

Bureau du Haut-Commissaire du Canada en Irlande.
92 MERRION SQUARE WEST, DUBLIN.

Haut-Commissaire—John D. Kearney, C.R.
Secrétaire—E. J. Garland

Bureau du Haut-Commissaire du Canada à Terre-Neuve.
CIRCULAR ROAD, ST. JOHN'S.

Haut-Commissaire—Charles J. Burchell, C.R.
Troisième Secrétaire—A. J. Pick

2. *En pays étrangers—*

Légation du Canada aux États-Unis d'Amérique.
1746, AVENUE MASSACHUSETTS, WASHINGTON, D.C.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—l'honorable Leighton McCarthy, C.R.
Ministre-Conseiller—L. B. Pearson, O.B.E.
Conseiller—Merchant M. Mahoney, C.B.E.
Attaché naval—le Commandant E. Sherwood.
Attaché militaire—le Lieut-Colonel W. B. Wedd, O.S.D., C.M.
Attaché de l'Air—le Commandant d'escadre F. Homer Smith
Attaché financier—A. F. W. Plumptre
Attaché commercial—H. A. Scott
Attaché—George Magann
Deuxième Secrétaire—H. Allard
Deuxième Secrétaire—M. Wershof

Légation du Canada aux États-Unis d'Amérique—*Fin*

Troisième Secrétaire—J. A. Chapdelaine
Attaché commercial adjoint—S. V. Allen
Attaché—John McCarthy

Légation du Canada: Belgique, Tchécoslovaquie, Grèce, Norvège, Pologne, Yougoslavie.

Londres, Angleterre.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—le Major-Général Georges P. Vanier, O.S.D., C.M.
Premier Secrétaire—Pierre Dupuy.

Légation du Canada au Brésil.

Metropole Building, Rio de Janeiro.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—Jean Désy
Deuxième Secrétaire—Léon Mayrand
Attaché commercial—Lester S. Glass
Troisième Secrétaire—R. A. D. Ford
Attaché commercial adjoint—Maurice Bélanger

Légation du Canada en Argentine.

Bartolome et San Martin, Buenos-Aires, République Argentine.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—l'honorable W. F. A. Turgeon
Premier Secrétaire—K. P. Kirkwood
Attaché commercial—J. A. Strong
Troisième Secretaire—C. G. G. Sicotte
Attaché commercial adjoint—J. C. C. Dépocas
Attaché commercial adjoint—W. B. McCullough

Légation du Canada en l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

Kuibyshev, U.R.S.S.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—L. D. Wilgress
Premier Secrétaire—R. M. Macdonnell
Attaché militaire—le Brigadier H. Lefebvre
Attaché militaire adjoint—le Major G. J. Okulitch
Troisièmes Secrétaires—A. C. Smith
J. A. McCordick

Légation du Canada en Chine

Chungking.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—le Major-Général Victor W. Odlum, C.B., C.M.G., O.S.D.
Conseiller—G. S. Patterson
Attaché militaire adjoint—le Major H. F. Wooster
Troisième Secrétaire—R. E. Collins

Légation du Canada au Chili.

Santiago.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—Warwick F. Chipman, C.R.
Attaché commercial—M. J. Vechsler
Troisième Secrétaire—Jules Léger

Consulat du Canada au Groenland.

Godthaab.

Vice-Consul et Consul suppléant—A. E. Porsild
Vice-Consul—M. J. Dunbar (absent)

Consulat du Canada a Saint-Pierre et Miquelon.

Saint-Pierre.

Vice-Consul et Consul suppléant—le lieutenant D. E. F. Jemmett, R.C.N.V.R.

ANNEXE B

REPRÉSENTANTS AU CANADA DES GOUVERNEMENTS DU COMMONWEALTH BRITANNIQUE

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE DU NORD

Haut-Commissaire du Royaume-Uni—Le très hon. Malcolm MacDonald, M.P.
EARNSCLIFFE, OTTAWA.

Haut-Commissaire adjoint—Sir Patrick Duff, K.C.B., K.C.V.O.
Conseiller financier—R. Gordon Munro, M.C.
Secrétaire senior—I. M. R. Maclennan.
Secrétaires adjoints—C. G. Costley White.
O. L. Williams.
A. G. Maitland.

COMMONWEALTH D'AUSTRALIE

Haut-Commissaire pour le Commonwealth d'Australie—le Major-Général l'honorable Sir William Glasgow, K.C.B.
114, RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Secrétaire officiel—Noël Deschamps.
Secrétaire adjoint—Geoffrey Bridgland.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Haut-Commissaire pour la Nouvelle-Zélande—
105, RUE WURTEMBURG, OTTAWA.

Secrétaire officiel et Haut-Commissaire suppléant—R. M. Firth.
Secrétaire adjoint—W. L. Middlemass.

UNION SUD-AFRICAINE

Représentant accrédité de l'Union Sud-Africaine—D. de Waal Meyer.
[illegible], RUE SPARKS, OTTAWA.

Attaché—W. Dirkse-van-Schalkwyk.

IRLANDE

Haut-Commissaire de l'Irlande—John J. Hearne.
140, RUE WELLINGTON, OTTAWA,

Secrétaire officiel—John M. Conway.

ANNEXE C

REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES AU CANADA

Belgique

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—le Baron Silvercruys. (11 janvier 1937.)
STADOCONA HALL, 395, AVENUE LAURIER-EST, OTTAWA.

Conseiller—Maurice Heyne.
Attaché militaire—le Colonel P. J. Diepenrykx.
Attaché de l'Air et attaché militaire adjoint—le Capitaine J. A. Ducq.

Pays-Bas

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—F. E. H. Groenman. (18 octobre 1939.)
18 RANGE ROAD, OTTAWA.

Secrétaire de Légation—J. D. van Karnebeek.

États-Unis d'Amérique

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—l'honorable Jay Pierrepont Moffat. (13 juin 1940.)
100, RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Deuxième Secrétaire—Lewis Clark.
Attaché militaire et Attaché militaire pour l'Air—le Colonel John S. Gullet.
Attaché naval et Attaché naval pour l'Air—le Capitaine Glenn Howell.
Attaché commercial—le Colonel Henry M. Bankhead.
Attaché agricole—Clifford C. Taylor.
Deuxième Secrétaire—Edward P. Lawton.
Attachés militaires adjoints—le Lieutenant-Colonel Francis J. Graling.
le Lieut.-Col. Robert G. Ervin.
Attachés navals adjoints et Attachés navals adjoints pour l'Air—
le Lieutenant-Commandant Julius Fleischmann.
le Lieutenant John C. McBride.
le Lieutenant Norman B. Deuel.
Attaché commercial adjoint—Oliver B. North.
Troisièmes Secrétaires—J. Graham Parsons.
Katherine E. O'Connor.
John W. Tuthill.
Irven M. Eitreim.

République Argentine

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—
le Dr Pablo Santos Muñoz. (3 juin 1941.) (Absent.)
18 RIDEAU.

Premier Secrétaire et Chargé d'Affaires *par intérim*—le Dr Raul Rodriguez Araya.

Attaché naval et de l'Air—le Capitaine Alberto D. Brunet. (Absent.)

Attaché commercial—le Dr Hector Scarpellini.

Chine

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—
le Dr Liu Shih Shun. (26 février 1942.)
201, RUE WURTEMBURG, OTTAWA.

Conseiller—Li Chao.

Premier Secrétaire—Bing-shuey Lee.

Deuxième Secrétaire—Houang Ke-Louen.

Attaché—Liu Te-yen.

Attaché—Chan Chung-Yuan.

Attaché—Mlle Lucy Tou.

Attaché—Mao Yun-an.

Pologne

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—
Victor Podoski. (27 mars 1942.)
333, RUE CHAPEL, OTTAWA.

Secrétaire de Légation—Adam Zurowski.

Attaché militaire—le Lt-Col. Janusz Ilinski.

Conseiller financier—Stefan Michalski.

Norvège

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—
Daniel Steen. (2 avril 1942.)
25, RUE CARTIER, OTTAWA.

Premier Secrétaire—Knut Lykke.

Attaché militaire—le Lt.-Col. Valdemar Ebbesen.

Attaché naval—le Commandant Erling G. Hostvedt.

Yougoslavie

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—
le Dr Isidor Cankar. (15 mai 1942.)
292, AVENUE LAURIER EST, OTTAWA.

Conseiller—Radoje Nikolic.

Conseiller—Dr Stojan Gavrilovic.

Grèce

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—
Georges Depasta. (5 juin 1942.)
SUITE 110, CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA.

Tchécoslovaquie

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—
le Dr Frantisek Pavlâsek. (14 août 1942.)
171 AVENUE CLEMOW, OTTAWA.

Brésil

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire
Caio de Mello Franco. (28 août 1942.)
140, RUE WELLINGTON, OTTAWA

Premier Secrétaire—Jacome B. de Berenguer-Cesar.
Conseiller commercial—Edgard de Mello.
Deuxième Secrétaire—Fernando de Murtinho-Braga.
Attaché—Fernando Cesar de Batancourt-Berenguer.

Chili

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire
le Dr Eduardo Grove. (15 septembre 1942.)
480 MANOR ROAD, ROCKCLIFFE PARK.

Premier Secrétaire—Dr Humberto Diaz-Casanueva.
Attaché militaire—le Lt-Col. Pedro N. Calderon.
Attaché de Presse—Carlos Reyes.

Union des Républiques Socialistes Soviétiques

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—
Feodor Gousev. (21 octobre 1942.)
285 RUE CHARLOTTE, OTTAWA.

Conseiller—Gregori I. Tounkin.
Premier Secrétaire—Sergei M. Kudriavtzev.
Attaché commercial—Ivan I. Krotov.
Deuxième Secrétaire—Vitali G. Pavlov.
Troisième Secrétaire—Roman N. Ovsienko.
Attachés—F. I. Vidiasov.
Ivan I. Volenko.
Nikolai P. Uspenski.

ANNEXE D

CONSULS AU CANADA

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
République Argentine.	Montréal, P.Q.	*Aguilar, S.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1936
	Québec, P.Q.	*Rollino, J. C.	Consul	1941
	St-Jean, N.-B.	McLean, H. H.	Vice-Consul intérimaire.	1940
	Toronto, Ont.	*Piaggio E. R.	Consul	1942
	Vancouver, C.-B.	Bernard, F. P.	Vice-Consul intérimaire.	1940
Belgique	Edmonton, Alta.	Polet, M.	Consul	1927
	Halifax, N.-E.	Jones, A. N.	Consul	1921
	London, Ont.	Legon, G.	Agent consulaire	1941
	Ottawa, Ont.	Major, A.	Consul	1927
	Prince-Rupert, C.-B.	Collart, T.	Vice-Consul	1933
	Québec, P.Q.	Koetz, M.	Consul	1931
	St-Jean, N.-B.	McInerney, R. G.	Consul	1937
	Sydney, N.-E.	Martheleur, E. L.	Vice-Consul	1931
	Toronto, Ont.	Fennell, R.	Consul	1940
	Vancouver, C.-B.	Van Aken, L.	Consul Général intérimaire.	1941
	Victoria, C.-B.	Harvey R. O. D.	Consul (absent)	1938
	Victoria, C.-B.	Eekman, L. J.	Consul intérimaire	1941
	Winnipeg, Man.	Dale, S. J.	Consul intérimaire	1940
Bolivie	Montréal, P.Q.	Viau, Paul.	Consul	1927
	Vancouver, C.-B.	Johnson, C.	Consul	1931
	Victoria, C.-B.	Beatty, J. H.	Consul	1938
Brésil	Montréal, P.Q.	*de Vasconcellos, H. P.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1941
	Montréal, P.Q.	*Pinto da Silva, P. B.	Vice-Consul	1942
	Vancouver, C.-B.	Watkins, A. P.	Vice-Consul	1929
Chili	Montréal, P.Q.	*Bustos, E.	Consul Général	1940
	Toronto, Ont.	*Feliu L. E.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1940
	Vancouver, C.-B.	Morris, H. J.	Consul	1930
Chine	Toronto, Ont.	*Fung Kat-shau	Consul	1942
	Toronto, Ont.	*Ong Ho-ching	Vice-Consul	1942
	Vancouver, C.-B.	*Chao-ying Shih	Consul Général	1942
	Vancouver, C.-B.	*Yu Pei-chun	Vice-Consul	1940
	Vancouver, C.-B.	*Kuo Chang-lu	Vice-Consul	1941
	Vancouver, C.-B.	*Chang Nei-tze	Vice-Consul	1942
	Vancouver, C.-B.	*Tsou Chi-hua	Vice-Consul	1942
Colombie	Montréal, P.Q.	*de Holte-Castello, E.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1939
	Vancouver, C.-B.	Morris, H. J.	Consul	1925
Costa Rica	Montreal, P.Q.	Carcaud, Wilfrid	Consul	1942
	Montréal. P.Q.	Montealegre, R. G.	Vice-Consul	1942
	Québec, P.Q.	Calleja, V. G.	Consul	1942
	Toronto, Ont.	Colquhoun, H.	Consul	1931
	Toronto, Ont.	Parry, G. O.	Vice-Consul	1942
	Vancouver, C.-B.	Hamilton, J. H.	Consul	1937
Cuba	Halifax, N.-E.	*Sotto, L.	Consul	1939
	Ottawa, Ont.	*Harrington, M.	Consul Général	1941
	Ottawa, Ont.	*de Leon, A.	Consul	1940
Danemark	Calgary, Alta.	Petersen, E.	Vice-Consul	1936
	Edmonton, Alta.	Christensen, C. E.	Vice-Consul	1931
	Halifax, N.-E.	Mathers, H. I.	Consul	1906
	Montreal, P.Q.	*Holler, G. B.	Consul Général pour le Dominion du Cnaada.	1930
	Port Arthur, Ont.	Strange, O. F.	Vice-Consul	1928
	Québec, P.Q.	Petry, W. H.	Vice-Consul	1911
	Régina, Sask.	James, F. J.	Vice-Consul	1933
	St-Jean, N.-B.	Larsen, T. P.	Vice-Consul	1936
	Saskatoon, Sask.	Stilling, L.	Vice-Consul	1934
	Toronto, Ont.	Klein, D. V.	Consul	1925
	Vancouver, C.-B.	Jessen, L. L.	Consul	1931
	Winnipeg, Man.	Johannson, G.-L.	Consul	1939
	Winnipeg, Man.	Fremming, C. C. S.	Vice-Consul	1928

* Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

CONSULS AU CANADA—*suite*

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
République Dominicaine	Halifax, N.-E.	Quigley, J. G.	Consul	1937
	Halifax, N.-E.	Mackenzie, O.-F.*	Vice-Consul	1939
	Montréal, P.Q.	*Ricardo, J.	Consul Général	1941
	Montréal, P.Q.	Gaudreau, R.	Vice-Consul	1941
	Toronto, Ont.	*Garcia, J. U.	Consul	1942
Équateur	Montréal, P.Q.			
Espagne	Halifax, N.-E.	Webb, G.	Vice-Consul	1935
	Montréal, P.Q.	*Schwartz, P. E.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1939
	Montréal, P.Q.	de Yturralde, D.	Vice-Consul	1940
	North Sydney, N.-E.	Sainthill, R.	Vice-Consul	1935
	Québec, P.Q.	Coulombe, H.	Vice-Consul	1926
	Toronto, Ont.	Robins, F.B.	Vice-Consul intérimaire.	1939
	Vancouver, C.-B.	*Kobbe, F.	Consul	1942
	Vancouver, C.-B.	Bernard, F. P.	Vice-Consul	1940
États-Unis	Calgary, Alta.	*Allen, Charles W.	Vice-Consul	1930
	Edmonton, Alta.	*Randolph, J.	Consul-Général	1942
	Edmonton, Alta.	*Tolman, Geo. L.	Vice-Consul	1940
	Fort William et Port-Arthur, Ont.	*Goodier, Harvey T.	Consul	1935
	Fredericton, N.-B.	*Johnson, F. C.	Vice-Consul	1921
	Halifax, N.-E.	*Kemp, Erwin C.	Consul Général	1941
	Halifax, N.-E.	*Thompson, S. R.	Consul	1941
	Halifax, N.-E.	*Gunsaulus, E. N.	Vice-Consul	1938
	Halifax, N.-E.	*Talliaferro. Chas. H.	Vice-Consul	1942
	Hamilton Ont.	*Merrell, Clay	Vice-Consul	1941
	Kenora, Ont.	Moore, Rupert H	Agent Consulaire	1918
	Montréal, P.Q.	*Byington, Homer M.	Consul Général	1935
	Montréal, P.Q.	*Johnson, John D.	Consul	1942
	Montréal, P.Q.	*Touchette, Jos. I.	Consul	1935
	Montréal, P.Q.	*Farnsworth, F. E.	Consul	1938
	Montréal, P.Q.	*Johnston, C. S.	Consul	1941
	Montréal, P.Q.	*Waller, F. E.	Vice-Consul	1942
	Montréal, P.Q.	*Bogardus, Geo. F.	Vice-Consul	1941
	Montréal, P.Q.	*Greene J. N. Jr.	Vice-Consul	1942
	Montréal, P.Q.	*O'Sullivan, J. L.	Vice-Consul	1942
	Montréal, P.Q.	*Barry, John R.	Vice-Consul	1919
	Montréal, P.Q.	*Hayes, Stanley T.	Vice-Consul	1939
	Montréal, P.Q.	*Callahan, Jas. E.	Vice-Consul	1941
	Montréal, P.Q.	*Vaughan, S. B.	Vice-Consul	1942
	Niagara-Falls, Ont.	*Franklin, L. W.	Consul	1940
	Niagara-Falls, Ont.	*Brown, William H.	Vice-Consul	1937
	Niagara-Falls, Ont.	*Murray, William B.	Vice-Consul	1938
	Niagara-Falls, Ont.	*Niccoll, Frank C.	Vice-Consul	1940
	Ottawa, Ont.	*Clark, Lewis.	Consul	1941
	Ottawa, Ont.	*Lawton, E. P.	Consul	1942
	Ottawa, Ont.	*Parsons, J. Graham	Vice-Consul	1940
	Ottawa, Ont.	*O'Connor, K. E.	Vice-Consul	1939
	Ottawa, Ont.	*Tuthill, J. W.	Vice-Consul	1942
	Ottawa, Ont.	*Eitreim, I. M.	Vice-Consul	1942
	Ottawa, Ont.	*Jordan, R. B.	Vice-Consul	1933
	Ottawa, Ont.	*Minor, George C.	Vice-Consul	1940
	Ottawa, Ont.	*Chylinski, T. H.	Vice-Consul	1942
	Québec, P.Q.	*Winslow, R. R.	Consul	1939
	Québec, P.Q.	*Beaumont, Adam	Vice-Consul	1941
	Regina, Sask.	*Reineck, W. S.	Consul	1942
	Regina, Sask.	*Demille, P. H.	Vice-Consul	1941
	Saint-Jean, N.-B.	*Davis, T. D.	Consul	1937
	Saint-Jean, N.-B.	*Cyphers, Dudley E.	Vice-Consul	1939
	St. Stephen, N.-B.	*Brist, George L.	Vice-Consul	1925
	Sarnia, Ont.	*Payne, C. E. B.	Vice-Consul	1940
	Toronto, Ont.	*Winship, North	Consul Général	1491
	Toronto, Ont.	*Everett, C. T.	Consul	1942
	Toronto, Ont.	*Perkins, Warwick	Consul	1937
	Toronto, Ont.	*Kelsey, Easton T.	Vice-Consul	1941
	Toronto, Ont.	*Lee, A. M.	Vice-Consul	1942
	Toronto, Ont.	*Bohne, F. A.	Vice-Consul	1922

* Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

CONSULS AU CANADA—*suite*

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
États-Unis—*fin*	Toronto, Ont.	*Harding Robert W.	Vice-Consul	1930
	Toronto, Ont.	*Hoyt, Elton M.	Vice-Consul	1938
	Toronto, Ont.	*Seddicum, Paul C.	Vice-Consul	1941
	Toronto, Ont.	*Borum, Wylie, G.	Vice-Consul	1941
	Vancouver, C.-B.	*Josselyn, Paul R.	Consul Général	1938
	Vancouver, C.-B.	*Jarvis, Robert Y.	Consul	1941
	Vancouver, C.-B.	*Allen, S.	Consul	1942
	Vancouver, C.-B.	*Bankhead, John L.	Vice-Consul	1941
	Vancouver, C.-B.	*Meeks, Nelson, P.	Vice-Consul	1928
	Vancouver, C.-B.	*Owen, Augustus C.	Vice-Consul	1931
	Vancouver, C.-B.	*Walsh, W. M.	Vice-Consul	1933
	Victoria, C.-B.	*Clark, Reed P.	Consul	1937
	Victoria, C.-B.	*Johnson Eugene H.	Vice-Consul	1941
	Windsor, Ont.	*Donald, Geo. K.	Consul Genéral	1940
	Windsor, Ont.	*Belovsky, S. A.	Consul	1942
	Windsor, Ont.	*Smith, H. Armistead.	Vice-Consul	1934
	Windsor, Ont.	*Sundell, Chas. C.	Vice-Consul	1940
	Windsor, Ont.	*Cobb, G. C.	Vice-Consul	1942
	Winnipeg, Man.	*Klieforth, Alfred W.	Consul Général	1941
	Winnipeg, Man.	*Fuller, Geo. C.	Consul	1937
	Winnipeg, Man.	*Colladay, M. H.	Consul	1940
	Winnipeg, Man.	*O'Neil, W. P. Jr.	Vice-Consul	1941
	Winnipeg, Man.	*Usher R. E.	Vice-Consul	1942
	Winnipeg, Man.	*Heiler, B. F.	Vice-Consul	1938
Grèce	Montréal, P.Q.	*Tserepis, N.G.	Consul Général	1938
	Montréal, P.Q.	Metrakos, G. D.	Député Consul	1940
	Toronto, Ont.	Moffat, F. M.	Vice-Consul	1938
	Toronto, Ont.	Vlassis, G.	Député Vice-Consul	1938
Guatémala	Montréal, P.Q.	Hébert, L. P.	Consul	1930
	Vancouver, C.-B.	Hacking, H. E.	Consul	1929
Haïti	Halifax, N.-E.	Fielding, R. M.	Consul	1936
	Montréal, P.Q.	Legault, J.	Consul	1942
	Montréal, P.Q.	Geoffrion, Dr. P.	Vice-Consul	1937
	Montréal, P.Q.	Cantave, P.	Vice-Consul	1942
	Québec, P.Q.	Rouillard, L.	Consul	1920
	Toronto, Ont.	Gunn, J. A.	Consul	1925
Islande	Winnipeg, Man.	Johannsson, G. L.	Consul	1942
Lettonie	Halifax, N.-E.	Whitman, P. L.	Consul	1933
	Montréal, P.Q.	Gaboury, Arthur	Consul Général	1940
	Toronto, Ont.	Bryson, R. N.	Consul	1939
	Vancouver, C.-B.	Savage, W.	Consul	1926
Libéria	Halifax, N.-E.	Hechler, P. E.	Consul	1928
Lithuanie	Toronto, Ont.	Grant-Suttie, G. L. P.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1937
Luxembourg	Québec, P.Q.	Koetz, M.	Consul Général	1927
Mexique	Montréal, P.Q.	*Calderón, C.A.	Consul Général	1941
	Montréal, P.Q.	*de la Vega, J.	Vice-Consul	1942
	Québec, P.Q.	Turcot, A.	Consul	1931
	Vancouver, C.-B.	Alton, C. G.	Consul	1936
	Victoria, C.-B.	Keeble, W. T.	Consul	1939
Monaco	Montréal, P.Q.	Pasquin, M.	Consul	1927
Nicaragua	Montréal, P.Q.	Viau, Paul	Consul Général	1927
Norvège	Campbellton, N.-B.	Bridges, H. F. G.	Vice-Consul	1932
	Campbellton, N.-B.	Troy, J. T.	Vice-Consul intérimaire	1942
	Camrose, Alta.	Christenson, I. A.	Vice-Consul	1931
	Estevan, Sask.	Westergaard, H. A.	Consul	1937
	Fort William, Ont.	Styffe, O.	Vice-Consul	1941
	Halifax, N.-E.	Mathers, H. I.	Consul	1906
	Halifax, N.-E.	*Juell, H.	Consul	1941
	Halifax, N.-E.	*Jangaard, N.K.	Vice-Consul	1941
	Louisbourg, N.-E.	Lewis, G. D. D.	Vice-Consul	1921
	Montréal, P.Q.	*Steen, D.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1934
	Montréal, P.Q.	*Lykke, K.	Vice-Consul	1938
	Newcastle, N.-B.	Creaghan, D. S.	Vice-Consul	1936
	North Sydney, N.-E.	Hackett, W.	Vice-Consul	1910

*Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

CONSULS AU CANADA—*suite*

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
Norvège—*fin*	Port-Arthur, Ont.	Styffe, O.	Vice-Consul	1941
	Prince-Rupert, C.-B.	Dybhavn, John	Vice-Consul	1918
	Québec, P.Q.	Clarke, F. W.	Vice-Consul	1942
	St-Jean, N.-B.	Kane, H. E.	Vice-Consul	1930
	Sydney, N.-E.	Young, J. A.	Vice-Consul	1911
	Sydney, N.-E.	Sconhoft, T.	Vice-Consul	1941
	Toronto, Ont.	Omejer, O.	Vice-Consul intérimaire.	1942
	Vancouver, C.-B.	Worsoe, H.	Consul	1941
	Vancouver, C.-B.	Bjorke, C. J.	Vice-Consul	1920
	Victoria, C.-B.	King, E. H.	Vice-Consul	1931
	Winnipeg, Man.	Kummen, C. T.	Consul	1937
Panama	Halifax, N.-E.	Mestre, C.	Consul	1936
	Montréal, P.Q.			1920
	St-Jean, N.-B.	Cochrane, J. N.	Consul	1938
	Toronto, Ont.	Le Feuvre, E.	Consul	1925
	Vancouver, C.-B.	Johnson, E. G.	Consul	1927
Paraguay	Vancouver, C.-B.			
Pays-Bas	Calgary, Alta.	O'Keefe, T. L.	Vice-Consul	1935
	Chatham, Ont.	Dodman, G. M.	Vice-Consul	1933
	Edmonton, Alta.	Hyndman, L. D.	Vice-Consul	1941
	Fort William, Ont.	Babe, F.	Vice-Consul	1937
	Halifax, N.-E.	Warren, F. K.	Vice-Consul(2)	1923
	Montréal, P.Q.	*Luden, G. P.	Consul Général	1941
	Montréal, P.Q.	*Vinke, A. N.	Vice-Consul	1940
	Québec, P.Q.	Percival, W. P.	Vice-Consul	1933
	Regina, Sask.	Thom, D. J.	Vice-Consul	1937
	St-Jean, N.-B.	Porter, H. A.	Vice-Consul	1938
	Sydney, N.-E.	Ryan, C. D.	Vice-Consul	1940
	Toronto, Ont.	McRuer, J. C.	Consul	1940
	Vancouver, C.-B.	Watson-Armstrong, W. J. M.	Consul	1942
	Victoria, C.-B.	Holland, W. G. C.	Vice-Consul	1933
	Winnipeg, Man.	van Riemsdijk, L. J. F.	Consul(1)	1924
Pérou	Montréal, P.Q.	Piquell, J. H.	Consul	1933
	Ottawa, Ont.	*Davila, H. F.	Consul Général	1941
	Toronto, Ont.	Echaniz, S. Q.	Consul	1934
	Vancouver, C.-B.	*Mogneschi, J. C.	Consul Général	1942
	Vancouver, C.-B.	Elliott, H. M.	Vice-Consul	1940
Pologne	Montréal, P.Q.	*Brzezinski, Dr T.	Consul	1938
	Montréal, P.Q.	*Zakrzewski, G.	Vice-Consul	1942
	Regina, Sask.	McAra, J.	Agent Consulaire	1936
	Vancouver, C.-B.	Brown, B. S.	Consul	1937
	Winnipeg, Man.	*Szygowski, Dr J.	Consul	1937
Portugal	Montréal, P.Q.	Dubeau, Dr E.	Consul	1939
	North Sydney, N.-E.	Hackett, W.	Vice-Consul	1910
	St-Jean, N.-B.	Allison, H. A.	Consul	1903
	Toronto, Ont.	Maclean, J. B.	Consul	1922
Salvador	Montréal, P.Q.	Marcotte, L.	Consul	1928
	Toronto, Ont.	Hipwell, F.	Consul	1933
	Vancouver, C.-B.	Dalton, H.	Consul	1933
Suède	Calgary, Alta.	O'Keefe, T. L.	Vice-Consul	1938
	Edmonton, Alta.	Skarin, E.	Vice-Consul	1920
	Halifax, N.-E.	Davidson, J. M.	Vice-Consul	1906
	Montréal, P.Q.	*Wijkman, P.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1941
	Newcastle, N.-B.	Creaghan, D. S.	Vice-Consul	1925
	Port-Arthur et Fort-William, Ont.	Koreen, J.	Vice-Consul intérimaire.	1941
	Prince-Rupert, C.-B.	Hanson, O.	Vice-Consul	1924
	Québec, P.Q.	Dunn, G.	Vice-Consul	1927
	Sydney et North Sydney, N.-E.	Mann, O. N.	Vice-Consul	1927
	St-Jean, N.-B.	Ledingham, D. W.	Vice-Consul	1931
	Toronto, Ont.	Ander, J. E.	Consul	1939
	Vancouver, C.-B.	Stahl, K. A.	Consul intérimaire	1940
	Winnipeg, Man.	Hermanson, A.	Consul	1928

* Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

(1) Avec rang personnel de Consul Général.

(2) Avec rang personnel de Consul.

CONSULS AU CANADA—*fin*

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
Suisse	Montréal, P.Q.	*Jaccard, G.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1934
	Montréal, P.Q.	Sembinelli, I.	Vice-Consul	1931
	Toronto, Ont.	Oertle, J.	Consul	1939
	Vancouver, C.-B.	Bäschlin, E.	Consul	1928
	Winnipeg, Man.	Hauri, M.	Consul intérimaire	1928
Tchécoslovaquie	Montréal, P.Q.	*Gardavsky, J.	Consul Général	1942
	Toronto, Ont.	Van Wart, H. H.	Consul	1936
	Winnipeg, Man.	Steinkopf, M. B.	Consul	1937
Union des Républiques Socialistes Soviétiques	Halifax, N.-E.	*Vavilov, M. S.	Consul	1942
	Halifax, N.-E.	*Kutsenko, M. V.	Vice-Consul	1942
Venezuela	Halifax, N.-E.	Silver, R. H.	Vice-Consul	1924
	Montréal, P.Q.	*Pacanins, F.	Consul Général pour le Dominion du Canada.	1938
	Toronto, Ont.	Aiken, M.	Consul	1927
	Vancouver, C.-B.	Harrison, H. F.	Consul	1929
Yougoslavie	Montréal, P.Q.	*Cabric, P.	Consul Général	1942

* Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

RAPPORT

DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT

AUX

AFFAIRES EXTÉRIEURES

POUR

L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE

1943

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1944

HISTOIRE

DE

L'ANCIEN PARLEMENT

DE

FLANDRE

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

1913

A Son Excellence le très honorable comte d'Athlone, Major-Général, C.J., C.P., G.C.B., G.M.M.G., G.C.O.V., O.S.D., A.D.C., Gouverneur Général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

VOTRE EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du ministère des Affaires extérieures pour l'année terminée le 31 décembre 1943.

J'ai l'honneur d'être, de

Votre Excellence,

l'obéissant serviteur,

W. L. MACKENZIE KING,
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

OTTAWA, le 2 janvier 1944.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport du Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures	5
Annexe A—Rapports des services à l'étranger	7
1. Dans le Commonwealth des nations britanniques—	
Haut-Commissariat du Canada, Royaume-Uni	7
Haut-Commissariat du Canada, Australie	8
Haut-Commissariat du Canada, Nouvelle-Zélande	9
Haut-Commissariat du Canada, Afrique du Sud	10
Haut-Commissariat du Canada, Irlande	10
Haut-Commissariat du Canada, Terre-Neuve	11
2. En pays étrangers—	
Légation du Canada, Etats-Unis	11
Légation du Canada, Gouvernements alliés d'Europe	12
Légation du Canada, U.R.S.S.	13
Légation du Canada, Chine	14
Légation du Canada, Brésil	15
Légation du Canada, Argentine	16
Légation du Canada, Chili	16
Consulat général du Canada, New-York	17
Consulat du Canada, Groenland	18
Consulat du Canada, Saint-Pierre et Miquelon	18
Annexe B—Accords intervenus entre le Canada et d'autres puissances	19
Annexe C—Représentation du Canada à l'étranger	21
Annexe D—Représentation au Canada des Gouvernements du Commonwealth britannique	24
Annexe E—Représentants diplomatiques au Canada	25
Annexe F—Liste des Consuls au Canada	28
Annexe G—Liste des Nations unies et associées	33

RAPPORT DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES À OTTAWA

Au très honorable W. L. MACKENZIE KING, M.P.,
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,
Ottawa.

MONSIEUR LE MINISTRE,—J'ai l'honneur de vous présenter, selon l'usage, le rapport annuel sur les activités du ministère pour l'année 1943.

Dû, en partie, à l'établissement de nouveaux postes diplomatiques à l'étranger, il y a lieu de signaler une augmentation considérable dans le travail accompli par le ministère au cours de l'année. En avril 1943, le major-général G.-P. Vanier arriva à Londres pour assumer ses fonctions de ministre près les Gouvernement alliés dans le Royaume-Uni et pour établir des contacts avec le Comité national français. L'établissement du Comité français de libération nationale à Alger a maintenant rendu nécessaire la prise de nouvelles dispositions et, en novembre, le général Vanier recevait des instructions de se rendre à Alger pour y établir une représentation canadienne. M. Pierre Dupuy est actuellement chargé d'affaires de la légation du Canada près les Gouvernements alliés établis dans le Royaume-Uni. Au début de 1943, les légations canadiennes en l'Union soviétique et en Chine dont l'établissement avait été convenu en 1942, ont été établies et placées, respectivement, sous la direction de M. L. D. Wilgress comme ministre en l'Union soviétique et du major-général Victor W. Odlum comme ministre en Chine. Après un séjour temporaire à Kuibyshev, la légation est maintenant établie à Moscou. Le premier juin 1943, le premier consulat général du Canada fut ouvert dans la ville de New-York et M. H. D. Scully en fut nommé le consul général.

Au cours de 1943, des arrangements ont été conclus avec plusieurs pays visant à l'échange d'ambassadeurs. L'accord avec les Etats-Unis fut annoncé le 11 novembre 1943 et, le 19 novembre. l'honorable Ray Atherton présentait ses lettres de créance au Gouverneur général en qualité d'ambassadeur des Etats-Unis au Canada. Des accords analogues touchant l'échange d'ambassadeurs furent conclus avec l'Union soviétique, la Chine, le Brésil et la Belgique.

Au mois d'août, le premier ministre de Suède au Canada a présenté ses lettres de créance à Ottawa, et, en novembre, on annonca la conclusion d'un accord avec la Turquie en vue de l'établissement d'une légation turque à Ottawa.

Au sein du ministère à Ottawa, la nomination d'adjoints en temps de guerre est venue augmenter le personnel Ces fonctionnaires additionnels ont aidé, dans une certaine mesure, à subvenir à l'accroissement de travail et aux responsabilités du ministère, mais un personnel encore plus nombreux serait nécessaire pour mettre le ministère en mesure de suffire efficacement au grand nombre de nouveaux problèmes qui s'imposent à son attention.

Il convient de faire mention dans le présent rapport de la tenue, en 1943, de deux conférences qui intéressent particulièrement le Canada, et qui furent, l'une et l'autre, d'une grande importance dans la poursuite de la guerre et comme premier pas vers la solution de certains problèmes de paix. La conférence de Québec fut un événement de première importance pour le Canada et le monde entier. La deuxième conférence, dans laquelle le Canada a pris une large part, fut celle qui s'est réunie à Atlantic City du 10 novembre au premier décembre et qui a eu pour objet la création de l'Administration de secours et de rétablissement des Nations Unies.

Au cours de l'année, des représentants canadiens ont participé, en outre, à des discussions internationales portant sur l'aviation civile d'après-guerre et sur des problèmes d'ordre économique et monétaire.

Durant l'année 1943, le "Recueil des traités 1942" et un "Index général au Recueil des traités 1928-1940" furent publiés sous l'autorité du secrétaire d'état aux Affaires extérieures. Le nombre de nouveaux passeports délivrés au cours de l'année s'est élevé à 31,286 et le nombre de renouvellements à 30,713. Le revenu provenant de la taxe afférente aux passeports, renouvellements et visas s'est élevé à $120,177.37.

Annexés au présent rapport, on trouvera un bref exposé des activités de chacun des services à l'étranger qui relèvent du secrétaire d'état aux Affaires extérieures, les listes diplomatique et consulaire et l'énumération de certains accords intervenus entre le Canada et d'autres puissances.

Il me fait plaisir d'exprimer ma satisfaction de la manière dont tous les membres du personnel se sont acquittés de leurs devoirs.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

N. A. ROBERTSON,
Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

ANNEXE A

RAPPORTS DES SERVICES A L'ÉTRANGER

1. Dans le Commonwealth des nations britanniques

Haut-Commissariat du Canada dans le Royaume-Uni.

Au cours de 1943, la situation militaire a continué d'imposer au personnel du commissariat des responsabilités variées et de plus en plus grandes. Le volume de correspondance, les câblogrammes et les télégrammes et le nombre de personnes interviewées par le haut-commissaire et son personnel n'ont pas cessé d'augmenter. Les fonctions représentatives du commissariat ont demandé une liaison étroite et constante avec les ministères des Dominions et des Affaires étrangères et autres administrations du Gouvernement du Royaume-Uni, portant sur la conduite de jour en jour des affaires entre les Gouvernements du Royaume-Uni et du Canada.

Le commissariat a tenu le Gouvernement du Canada au courant des événements importants survenus dans le Royaume-Uni, notamment, dans le domaine de la politique étrangère et en ce qui concerne les questions relatives à la restauration. Des renseignements ont été échangés entre les Gouvernements du Canada et du Royaume-Uni relatifs aux moyens de traiter les nombreux problèmes qui surgiront à la fin des hostilités. Le 19 octobre 1943, le haut-commissaire, au nom du Gouvernement canadien, a signé le troisième Protocole prévoyant le ravitaillement de l'U.R.S.S.

L'évolution des différentes organisations des Nations Unies à Londres a nécessité la présence fréquente de membres du personnel du commissariat et du ministère du Commerce. Par exemple, l'organisation dite "Allied Post-War Requirements Bureau" et ses sous-comités ont demandé la participation de représentants canadiens et ont fait l'objet de nombreux rapports et dépêches. Un observateur du commissariat a assisté aux conférences des ministres alliés de l'instruction publique et à celles du comité inter-départemental de l'enseignement et de la formation secondaires.

Une liaison constante fut également maintenue avec les quartiers généraux à Londres de services canadiens en matière d'administration et d'intérêt commun. Le personnel du commissariat continue, en outre, de collaborer étroitement avec les bureaux à Londres de certains autres ministères du Gouvernement canadien, tels que le ministère des Munitions et des Approvisionnements, le Conseil national de Recherches, le ministère de l'Immigration et le ministère des Pensions et de la Santé. La représentation de la Commission maritime du Canada et de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre ont nécessité une attention constante de la part des fonctionnaires de "Canada House".

Le commissariat, comme par les années passées, s'est tenu en rapport avec l'œuvre d'organismes tels que la Commission impériale des Sépultures, le Comité économique impérial et les Bureaux agricoles de l'Empire. Le commissariat continue de prendre des dispositions en vue de la fourniture et de la présentation de cuisines mobiles données par diverses organisations canadiennes. Des mesures ont également été prises pour la disposition des argents et des dons en provenance du Canada.

Le commissariat s'est intéressé aux dispositions prises en faveur des zélateurs du bien-être social envoyés du Canada en 1942 et au bien-être du corps de pompiers canadiens dans le Royaume-Uni. Il s'est tenu également en rapport avec l'association des gardes-malade et avec la British Civil Nursing Reserve relativement au contingent d'infirmières canadiennes envoyées au Royaume-Uni.

L'œuvre relative aux prisonniers de guerre et aux civils canadiens internés et non internés en territoire ennemi a continué de s'accroître. La coordination

des méthodes et pratiques concernant les problèmes relatifs aux prisonniers de guerre au sein du Commonwealth est concentrée à Londres par l'intermédiaire du Comité inter-gouvernemental des prisonniers de guerre. Des pourparlers ont eu lieu avec les autorités du Royaume-Uni touchant diverses questions intéressant le Canada concernant les prisonniers de guerre et les civils. Des mesures furent prises en vue de constituer un comité gouvernemental touchant les civils et leurs intérêts.

Des négociations avec le Gouvernement d'Allemagne relatives au rapatriement de prisonniers de guerre malades et blessés, de marins et de civils, ont abouti à une heureuse conclusion, et on a pu rapatrier d'Allemagne 68 soldats canadiens. Le commissariat a coordonné les mesures prises par les quartiers généraux des services canadiens et par les autorités du Royuame-Uni, pour s'occuper des rapatriés à leur arrivée dans le Royaume-Uni.

Ont aussi augmenté en importance et en volume les questions juridiques touchant les ressortissants canadiens en territoire ennemi ou occupé. D'autres questions intéressent ceux qui, par mariage, ont acquis la nationalité canadienne et voudraient revenir au Canada. Ces problèmes ont naturellement augmenté avec les mariages de plus en plus nombreux de membres des forces canadiennes.

Au cours de l'année, le commissariat a dû assumer des responsabilités accrues relativement aux dispositions visant la traversée de l'Océan Atlantique par mer ou par air. Il y a lieu de signaler aussi une nouvelle augmentation de travail au Comité de priorité de passage du haut-commissariat. Comme résultat de modifications apportées au procédé de rapatriement des épouses et des enfants des membres du Corps d'aviation royal canadien, de la Marine royale canadienne et de la Marine marchande canadienne, le Comité se trouve actuellement en mesure de coordonner presque toutes les conditions que nécessite la traversée de civils à destination du Canada.

Le haut-commissaire et son personnel ont continué de s'occuper d'affaires relatives aux marins de la marine de guerre et de la marine marchande. Plusieurs marins canadiens prisonniers de guerre ont été libérés d'Allemagne et rapatriés dans ce pays. Toute l'aide possible a été accordée et la plupart de ces marins sont déjà rentrés au Canada.

Au cours des douze derniers mois, le Bureau de presse a fonctionné comme partie du bureau de Londres de la Commission de l'Information en temps de guerre. On accuse une augmentation marquée dans les demandes de renseignements sur le Canada. Grâce au Comité interallié d'information une liaison fut maintenue avec les Gouvernements alliés à Londres en ce qui concerne les nouvelles et les renseignements. La salle de lecture est soigneusement pourvue et des statistiques sont mises à la disposition des agents de publicité et de presse et des visiteurs d'en dehors.

Au cours de l'année écoulée, les ministres canadiens suivants ont visité le Royaume-Uni: l'honorable J.L. Ralston, C.R., M.P., ministre de la Défense nationale; l'honorable C. D. Howe, M.P., ministre des Munitions et des Approvisionnements et l'honorable Colin Gibson, M.P., ministre du Revenu national.

Le seul changement à signaler dans le personnel des hauts fonctionnaires du commissariat, au cours de l'année, fut l'enrôlement dans l'armée canadienne de M. D. M. Johnson, avocat près la Trésorerie, qui fut mis en disponibilité par le ministère des Finances pour fonctions à Canada House relatives à la guerre.

Haut-Commissariat du Canada en Australie.

Le haut-commissaire actuel, l'honorable juge T. C. Davis, est arrivé en Australie le 30 décembre 1942. Le personnel de son bureau fut augmenté, au début de 1943, par la nomination d'un attaché militaire, le lieutenant-colonel L. M. Cosgrave, O.S.D., et de celle d'un attaché de presse, M. Paul Malone. En avril, le secrétaire du commissariat, M. E. B. Rogers, fut transféré à la légation du Canada à Washington et fut succédé par M. A. J. Pick, qui occupait un poste analogue au commissariat du Canada à Terre-Neuve.

Les rapports étroits qui avaient déjà été établis avec le ministère des Affaires extérieures et avec d'autres administrations gouvernementales de l'Australie furent maintenus et on a pu obtenir de ces sources des renseignements s'étendant sur une variété de sujets. Le haut-commissaire a pu, en outre, fournir des renseignements aux ministres, fonctionnaires d'Etats, et aux particuliers touchant les activités du Gouvernement du Canada et au sujet de méthodes canadiennes de traiter les problèmes intéressant à la fois le Canada et l'Australie. Le commissariat s'est aussi occupé de répondre aux demandes de renseignements venant de particuliers au sujet de passeports, d'immigration, de rapatriement et autres matières diverses. Au cours de l'année le haut-commissaire a représenté le Canada aux réunions du "Allied Political Warfare Committee" convoquées par le Gouvernement australien.

Des rapports furent transmis à Ottawa sur plusieurs aspects des affaires publiques de l'Australie, notamment sur l'évolution politique et constitutionnelle, le régime financier et sur la régie économique industrielle, et ouvrière, ainsi que sur le rétablissement de vétérans, la restauration d'après-guerre, l'immigration et le régime commercial.

M. Davis, au cours de l'année, a parcouru l'Australie et a rencontré plusieurs fonctionnaires d'Etats, journalistes et citoyens éminents. Il se rendit dans toutes les capitales des Etats et visita Sydney et Melbourne à plusieurs reprises.

L'attaché militaire a établi des rapports étroits avec le quartier général des alliés dans la région du Pacifique sud-ouest. Les autorités militaires et navales des Etats-Unis et de l'Australie ont contribué ensemble à rendre sa tâche facile. Il entreprit plusieurs voyages sur les fronts de guerre dans le Pacifique et il présenta plusieurs rapports sur l'évolution de la situation militaire.

L'Attaché de presse qui, en Australie, représente sous la direction du haut-commissaire, la Commission de l'Information en temps de guerre, a établi des contacts avec des membres de la Tribune de presse de Canberra, avec les journalistes notables dans les principales villes et avec la Commission de radiodiffusion de l'Australie. Il se chargea d'un grand nombre de communiqués de presse qui furent publiés dans les journaux quotidiens et rédigea des articles pour publication dans les revues périodiques. Il dirigea la diffusion de renseignements sur l'effort de guerre du Canada à un grand nombre de citoyens australiens marquants. Son travail a consisté, en outre, à fournir des photographies aux journaux quotidiens et aux revues, ainsi qu'à la préparation de manuscrits pour les programmes de radio. Il a accompagné le haut-commissaire dans plusieurs de ses voyages et lui ménagea des entrevues avec les membres de la presse. Au cours du mois de novembre, une délégation de la presse canadienne composée de trois journalistes se rendit en Australie sur l'invitation du Premier Ministre et fit un tour rapide de tout le pays.

Le Haut-Commissariat du Canada en Nouvelle-Zélande.

La quatrième année depuis l'établissement du haut-commissariat du Canada en Nouvelle-Zélande a été marquée par une activité de plus en plus grande.

D'excellentes relations ont été maintenues avec le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande et des renseignements furent échangés sur plusieurs sujets dont certains d'entre eux sont de caractère secret et confidentiel. Des mesures furent prises par lesquelles le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande se charge de notifier le commissariat de tout ressortissant tué ou blessé pendant qu'il était en service sur des navires marchands néo-zélandais coulés ou avariés au cours de la présente guerre et de tout ressortissant canadien fait prisonnier de guerre pendant qu'il était en service sur des navires marchands néo-zélandais. Le commissariat a obtenu du Gouvernement de la Nouvelle-Zélande des priorités

de voyages pour plusieurs missionnaires médecins canadiens se rendant en Autralie.

La création par le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande d'un ministère des Affaires extérieures dirigé par un ministre des Affaires extérieures a quelque peu modifié la voie de communication entre le commissariat et le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande. Un service-échange de renseignements avec le haut-commissariat du Canada en Australie a été institué au cours de l'année.

Le commissariat a transmis des rapports régulièrement sur l'effort de guerre de la Nouvelle-Zélande et sur l'évolution des tendances sociales et économiques intéressant les diverses administrations gouvernementales.

Un plus grand intérêt s'étant manifesté au sujet de l'effort de guerre du Canada, des communiqués de presse et des brochures sur le Canada en guerre ont été distribués aux journaux de la Nouvelle-Zélande. La représentation de films documentaires 16mm. sur le Canada a été bien accueillie.

Les représentants de la presse canadienne, conduite par M. Arthur Ford, président de l'Association de la Presse canadienne, qui s'étaient rendus en Australie comme invités du Gouvernement australien, ont visité la Nouvelle-Zélande comme invités du Gouvernement de ce pays au commencement de décembre.

Haut-Commissariat du Canada en Afrique du Sud.

Le haut-commissaire, M. H. Laureys, a maintenu les activités de ses bureaux à Pretoria et à Capetown, où il fait sa résidence officielle pendant la session du Parlement de janvier à mai. Le 1er juillet, M. J. C. Macgillivray, commissaire de commerce du Canada à Capetown, fut nommé secrétaire suppléant du haut-commissariat.

Le haut-commissaire a tenu le Gouvernement canadien au courant des nouveaux faits d'ordre politique, économique et militaire dans l'Union intéressant la marche en avant de la guerre et a fait rapport régulièrement sur les programmes législatifs et administratifs d'intérêt particulier aux différents ministères du Gouvernement du Canada.

Le commissariat a distribué aux journaux et aux personnes intéressées des renseignements sur le Canada que la Commission de l'Information en temps de guerre fournit entièrement et promptement. Ces renseignements font l'objet d'une lettre circulaire rédigée à Pretoria. Le commissariat possède actuellement une collection de 54 films canadiens de 16mm. qu'il a mis à la disposition d'écoles et d'organisations dans l'Union aussi bien que dans la Rhodésie.

Le commissariat a consacré une bonne partie de son temps aux problèmes relatifs aux canadiens en Afrique du Sud. En plus d'aider de nombreuses infirmières canadiennes dans l'Union, le commissariat est venu au secours de canadiens évacués des régions de guerre ou échoués en Afrique du Sud. De même qu'en 1942, la haut-commissaire a aidé à satisfaire aux besoins des Canadiens à bord du navire échange *Gripsholm*, qui fit escale à Port Elizabeth en revenant de l'Extrême-Orient.

Haut-Commissariat du Canada en Irlande.

Le commissariat à Dublin que dirige le haut-commissaire, M. J. D. Kearney, s'est préoccupé des intérêts des Canadiens en Irlande y compris les ressortissants qui désirent retenir leur nationalité canadienne ou qui veulent faire renouveler leurs passeports nationaux. Il a donné, en outre, son attention aux visiteurs canadiens dont la plupart appartiennent aux forces armées et aux aviateurs canadiens internés en Irlande dont la mise en liberté, sauf un, a été autorisée par les autorités irlandaises. Un grand nombre de demandes de renseignements furent reçues de la part de personnes qui désirent émigrer au Canada après la guerre.

Cette année représente une année active dans la vie politique de l'Irlande et le haut-commissaire a transmis un grand nombre de dépêches et de rapports portant sur les événements politiques ainsi que sur des problèmes économiques et de défense.

Vers la fin de l'année, M. Kearney a rendu une courte visite au Canada au cours de laquelle il lui fut donné l'occasion de discuter directement plusieurs questions portant sur les relations entre le Canada et l'Irlande.

Haut-Commissariat du Canada à Terre-Neuve.

L'activité du commissariat a continué de prendre de l'ampleur au cours de l'année. Le gros de la besogne porte sur des questions de défense et autres questions connexes; mais la situation militaire a fait surgir d'autres problèmes compliqués tels que les mesures à prendre pour assurer à la population civile de Terre-Neuve les fournitures essentielles, l'embauchage de la main-d'œuvre pour travail au Canada et les rapports entre les forces de défense et la municipalité de Saint-Jean.

Des relations étroites et harmonieuses furent maintenues avec les différents services de défense, avec le commissaire de commerce suppléant M. R. P. Bowers, qui a installé son bureau dans l'immeuble du commissariat, avec la Commission de Gouvernement de Terre-Neuve et enfin avec les officiers commandant les forces armées des Etats-Unis et le consul général des Etats-Unis.

Le haut-commissaire M. C. J. Burchell, s'est rendu à Ottawa à trois occasions différentes, au cours de l'année, pour l'étude des problèmes urgents et certains fonctionnaires du Gouvernement canadien ont visité Terre-Neuve pour affaires relatives à leurs départements respectifs. Des dispositions furent prises, en outre, pour des voyages au Canada en mission officielle de différents membres de la Commission de Gouvernement et de fonctionnaires du Gouvernement de Terre-Neuve. Le haut-commissaire a parcouru Terre-Neuve et le Labrador y compris un voyage d'inspection a Goose Airport au cours duquel il fut accompagné par deux membres de la Commission de Gouvernement. Le haut-commissaire s'est également rendu à Bonavista Bay, Gander, Stephenville et Corner Brook.

M. A. J. Pick, troisième secrétaire, fut transféré en Australie au cours de l'année et son poste à Terre-Neuve fut rempli par M. J. C. Britton du service des commissaires de commerce, à la suite d'un arrangement intervenu avec le ministère du Commerce et le ministère de la Défense nationale pour les services navals.

2. En pays étrangers

Légation du Canada aux États-Unis.

Au cours de l'année 1943, les activités de la légation ont continué d'augmenter avec une collaboration plus grande entre le Canada et les Etats-Unis dans la poursuite de la guerre. Par suite de cette expansion, il a fallu déménager l'état-major mixte canadien de l'annexe de la légation qu'il occupait auparavant dans un immeuble acquis pour son logement. Parmi les agences gouvernementales représentées en permanence à Washington, il convient de nommer la Commission de secours mutuel dont le ministre-conseiller est membre de son comité à Washington, le ministre des Munitions et des Approvisionnements, la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, dont le bureau à Washington est dirigé par l'attaché financier, la Commission canadienne de transport maritime, la Commission de l'Information en temps de guerre, la Commission nationale du Cinématographe et la Censure canadienne qui a un officier de liaison avec le préposé à la Censure des Etats-Unis. Il y a aussi des délégués canadiens à la Commission mixte de la Production et des Ressources et la Commission mixte de l'Alimentation. Les chefs de ces agences se réunissent

de voyages pour plusieurs missionnaires médecins canadiens se rendant en Autralie.

La création par le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande d'un ministère des Affaires extérieures dirigé par un ministre des Affaires extérieures a quelque peu modifié la voie de communication entre le commissariat et le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande. Un service-échange de renseignements avec le haut-commissariat du Canada en Australie a été institué au cours de l'année.

Le commissariat a transmis des rapports régulièrement sur l'effort de guerre de la Nouvelle-Zélande et sur l'évolution des tendances sociales et économiques intéressant les diverses administrations gouvernementales.

Un plus grand intérêt s'étant manifesté au sujet de l'effort de guerre du Canada, des communiqués de presse et des brochures sur le Canada en guerre ont été distribués aux journaux de la Nouvelle-Zélande. La représentation de films documentaires 16mm. sur le Canada a été bien accueillie.

Les représentants de la presse canadienne, conduite par M. Arthur Ford, président de l'Association de la Presse canadienne, qui s'étaient rendus en Australie comme invités du Gouvernement australien, ont visité la Nouvelle-Zélande comme invités du Gouvernement de ce pays au commencement de décembre.

Haut-Commissariat du Canada en Afrique du Sud.

Le haut-commissaire, M. H. Laureys, a maintenu les activités de ses bureaux à Pretoria et à Capetown, où il fait sa résidence officielle pendant la session du Parlement de janvier à mai. Le 1er juillet, M. J. C. Macgillivray, commissaire de commerce du Canada à Capetown, fut nommé secrétaire suppléant du haut-commissariat.

Le haut-commissaire a tenu le Gouvernement canadien au courant des nouveaux faits d'ordre politique, économique et militaire dans l'Union intéressant la marche en avant de la guerre et a fait rapport régulièrement sur les programmes législatifs et administratifs d'intérêt particulier aux différents ministères du Gouvernement du Canada.

Le commissariat a distribué aux journaux et aux personnes intéressées des renseignements sur le Canada que la Commission de l'Information en temps de guerre fournit entièrement et promptement. Ces renseignements font l'objet d'une lettre circulaire rédigée à Pretoria. Le commissariat possède actuellement une collection de 54 films canadiens de 16mm. qu'il a mis à la disposition d'écoles et d'organisations dans l'Union aussi bien que dans la Rhodésie.

Le commissariat a consacré une bonne partie de son temps aux problèmes relatifs aux canadiens en Afrique du Sud. En plus d'aider de nombreuses infirmières canadiennes dans l'Union, le commissariat est venu au secours de canadiens évacués des régions de guerre ou échoués en Afrique du Sud. De même qu'en 1942, la haut-commissaire a aidé à satisfaire aux besoins des Canadiens à bord du navire échange *Gripsholm*, qui fit escale à Port Elizabeth en revenant de l'Extrême-Orient.

Haut-Commissariat du Canada en Irlande.

Le commissariat à Dublin que dirige le haut-commissaire, M. J. D. Kearney, s'est préoccupé des intérêts des Canadiens en Irlande y compris les ressortissants qui désirent retenir leur nationalité canadienne ou qui veulent faire renouveler leurs passeports nationaux. Il a donné, en outre, son attention aux visiteurs canadiens dont la plupart appartiennent aux forces armées et aux aviateurs canadiens internés en Irlande dont la mise en liberté, sauf un, a été autorisée par les autorités irlandaises. Un grand nombre de demandes de renseignements furent reçues de la part de personnes qui désirent émigrer au Canada après la guerre.

Cette année représente une année active dans la vie politique de l'Irlande et le haut-commissaire a transmis un grand nombre de dépêches et de rapports portant sur les événements politiques ainsi que sur des problèmes économiques et de défense.

Vers la fin de l'année, M. Kearney a rendu une courte visite au Canada au cours de laquelle il lui fut donné l'occasion de discuter directement plusieurs questions portant sur les relations entre le Canada et l'Irlande.

Haut-Commissariat du Canada à Terre-Neuve.

L'activité du commissariat a continué de prendre de l'ampleur au cours de l'année. Le gros de la besogne porte sur des questions de défense et autres questions connexes; mais la situation militaire a fait surgir d'autres problèmes compliqués tels que les mesures à prendre pour assurer à la population civile de Terre-Neuve les fournitures essentielles, l'embauchage de la main-d'œuvre pour travail au Canada et les rapports entre les forces de défense et la municipalité de Saint-Jean.

Des relations étroites et harmonieuses furent maintenues avec les différents services de défense, avec le commissaire de commerce suppléant M. R. P. Bowers, qui a installé son bureau dans l'immeuble du commissariat, avec la Commission de Gouvernement de Terre-Neuve et enfin avec les officiers commandant les forces armées des Etats-Unis et le consul général des Etats-Unis.

Le haut-commissaire M. C. J. Burchell, s'est rendu à Ottawa à trois occasions différentes, au cours de l'année, pour l'étude des problèmes urgents et certains fonctionnaires du Gouvernement canadien ont visité Terre-Neuve pour affaires relatives à leurs départements respectifs. Des dispositions furent prises, en outre, pour des voyages au Canada en mission officielle de différents membres de la Commission de Gouvernement et de fonctionnaires du Gouvernement de Terre-Neuve. Le haut-commissaire a parcouru Terre-Neuve et le Labrador y compris un voyage d'inspection a Goose Airport au cours duquel il fut accompagné par deux membres de la Commission de Gouvernement. Le haut-commissaire s'est également rendu à Bonavista Bay, Gander, Stephenville et Corner Brook.

M. A. J. Pick, troisième secrétaire, fut transféré en Australie au cours de l'année et son poste à Terre-Neuve fut rempli par M. J. C. Britton du service des commissaires de commerce, à la suite d'un arrangement intervenu avec le ministère du Commerce et le ministère de la Défense nationale pour les services navals.

2. En pays étrangers

Légation du Canada aux États-Unis.

Au cours de l'année 1943, les activités de la légation ont continué d'augmenter avec une collaboration plus grande entre le Canada et les Etats-Unis dans la poursuite de la guerre. Par suite de cette expansion, il a fallu déménager l'état-major mixte canadien de l'annexe de la légation qu'il occupait auparavant dans un immeuble acquis pour son logement. Parmi les agences gouvernementales représentées en permanence à Washington, il convient de nommer la Commission de secours mutuel dont le ministre-conseiller est membre de son comité à Washington, le ministre des Munitions et des Approvisionnements, la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, dont le bureau à Washington est dirigé par l'attaché financier, la Commission canadienne de transport maritime, la Commission de l'Information en temps de guerre, la Commission nationale du Cinématographe et la Censure canadienne qui a un officier de liaison avec le préposé à la Censure des Etats-Unis. Il y a aussi des délégués canadiens à la Commission mixte de la Production et des Ressources et la Commission mixte de l'Alimentation. Les chefs de ces agences se réunissent

avec le ministre à la légation deux fois par mois pour étudier des problèmes d'intérêt commun.

L'établissement d'un consulat général du Canada à New-York le 1er mai, dont le consul général est M. H. D. Scully, s'est avéré utile à la légation notamment en matière de passeports et autres sujets connexes.

Comme en 1942 le ministre a continué de représenter le Canada aux réunions du Conseil de guerre du Pacifique. Le ministre-conseiller a assisté aux réunions du Conseil international du Blé et à celles de la Commission de l'Information des Nations Unies. Il fut aussi l'un des délégués canadiens à la Conférence des Nations Unies sur l'Alimentation et l'Agriculture qui s'est réunie à Hot Springs, Virginie, en mai et juin. Plus tard, il fut nommé président de la Commission provisoire des Nations Unies sur l'Alimentation et l'Agriculture qui fut créée en juillet. En novembre, le ministre-conseiller et l'attaché financier furent membres de la délégation canadienne à la première réunion du Conseil de l'Administration de secours et de rétablissement des Nations Unies qui a eu lieu à Atlantic City.

Une grande variété de questions ont retenu l'attention de la légation au cours de l'année, au nombre desquelles, il faut nommer les problèmes de la guerre économique et politique, le secours des prisonniers de guerre et le rapatriement des nationaux de pays ennemis, les problèmes que soulève la présence au Canada de troupes des Etats-Unis et des troupes canadiennes aux Etats-Unis, la construction d'installations de défense pour les Etats-Unis au Canada, les problèmes d'immigration, d'extradition et de service sélectif, l'inscription de nationaux canadiens, l'aviation militaire et civile et les priorités de voyages aériens, le contrôle de l'importation et de l'exportation, l'impôt et la stabilisation de la monnaie, les pêcheries et des eaux limitrophes. Plusieurs rapports furent présentés au Gouvernement sur l'évolution politique et économique aux Etats-Unis d'Amérique et sur les relations étrangères des Etats-Unis.

Dans une autre partie du présent rapport est publiée la liste des traités et accords conclus en 1943 entre le Canada et les Etats-Unis.

Au cours de l'année écoulée, les changements suivants dans le personnel furent effectués: en février, M. Paul Tremblay fut transféré du ministère des Affaires extérieures à la légation et le commandant Edson C. Sherwood, R.C.N., a remplacé le commandant H. G. Nares, R.C.N.V.R., comme attaché naval. En mars, M. J. A. Chapdelaine fut rappelé à Ottawa au ministère des Affaires extérieures. En mai, M. E. B. Rogers est entré à la légation après avoir été transféré du haut-commissariat du Canada en Australie. Le même mois, M. H. A. Scott fut promu au rang d'attaché commercial à celui de conseiller commercial et M. W. F. Bull fut nommé attaché commercial. En septembre, le lieut.-col. G. V. Gurney, C.M., a succédé au lieut.-col. Basil Wedd, D.S.O., C.M., comme attaché militaire.

Le 11 novembre 1943, il fut annoncé que la légation du Canada à Washington et la légation des Etats-Unis à Ottawa seraient, l'une et l'autre, élevées au rang d'ambassade. En décembre, M. G. R. Paterson, ci-devant commissaire de commerce pour les produits d'origine animale dans le Royaume-Uni et haut fonctionnaire de la Commission mixte des vivres, fut désigné comme attaché commercial additionnel à la légation.

Légation du Canada près les Gouvernements alliés d'Europe

Au cours de l'année 1943, des légations canadiennes près les Gouvernements alliés dans le Royaume-Uni furent établies à Londres. Les légations canadiennes près les Gouvernements belge et néerlandais, sous la gérance de M. Pierre Dupuy en qualité de chargé d'affaires par intérim, furent transférées à

Londres après l'occupation allemande de l'Europe occidentale. Au début de 1943, le major-général Georges P. Vanier, a présenté ses lettres de créance comme ministre près les Gouvernements belge et néerlandais et en même temps est devenu premier ministre canadien près les Gouvernements tchécoslovaque, grec, norvégien, polonais et yougoslave. Le Général Vanier est devenu, en outre, le représentant du Canada près le Comité national français à Londres.

Pendant l'année, la légation a entretenu et développé davantage ses rapports avec les autorités belges et néerlandaises et a établi de nouveaux contacts diplomatiques avec les Gouvernements tchécoslovaque, grec, norvégien, polonais et yougoslave et avec le Comité national français. Les relations cordiales existantes entre la légation et les autres missions diplomatiques attachées aux Gouvernements de Belgique et des Pays-Bas furent également maintenues et des liens d'amitié furent noués avec les cinq corps diplomatiques attachés aux autres Gouvernements auxquels le ministre est accrédité, ainsi qu'avec les missions diplomatiques attachées au Comité national français.

Au cours de l'année, la légation s'est intéressée à une variété de questions y compris l'octroi de permis de voyage et à faire parvenir au ministère plusieurs rapports sur l'évolution politique des Gouvernements alliés à Londres et du Comité national français.

Après la création du Comité français de libération nationale à Alger, le ministre près les Gouvernements alliés a entretenu des relations avec les fonctionnaires français dans le Royaume-Uni. En octobre, il fut décidé d'établir une mission canadienne près le Comité français de libération nationale à Alger et le général Vanier fut désigné comme représentant. Entretemps, les Gouvernements de Grèce et de Yougoslavie se sont installés au Caire et le ministre canadien a gardé des contacts avec eux par l'entremise des ambassadeurs de ces deux Gouvernements à Londres.

Après le départ du major-général Vanier pour Alger, M. Pierre Dupuy, conseiller de légation, devint chargé d'affaires des légations du Canada près les Gouvernements alliés établis dans le Royaume-Uni.

Légation du Canada en l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

M. L. D. Wilgress, qui, à la fin de 1942, fut nommé premier ministre du Canada en l'Union des Républiques socialistes soviétiques, est arrivé à Kuibyshev, alors capitale provisoire de l'U.R.S.S., en mars 1943, et, au cours du même mois, s'est rendu à Moscou pour présenter ses lettres de créance. Un immeuble convenable à Kuibyshev fut mis à la disposition de la légation canadienne par les autorités soviétiques et fut occupé vers la mi-avril. Les autres membres du personnel de la légation étant alors arrivés, celle-ci a pu entrer pleinement dans l'exercice de ses fonctions. En juin le ministre du Canada s'est rendu une deuxième fois à Moscou en vue d'établir de nouveaux contacts avec les autorités soviétiques et aussi dans lebut de trouver un quartier permanent au cas où le corps diplomatique retournerait dans la capitale.

Au cours du mois de mai, l'attaché militaire et l'attaché militaire adjoint se sont transportés à Moscou et ont rendu visite au département des relations extérieures de l'Armée Rouge. Comme résultat de cette visite et d'autres réunions subséquentes, le chef d'état-major a pris les dispositions nécessaires pour leur permettre de voir l'une des principales écoles de tanks de l'Armée Rouge.

Vers le commencement d'août, l'amélioration constante de la situation militaire a permis au corps diplomatique de revenir à Moscou. Le ministre du Canada et son personnel ont quitté Kuibyshev le 11 août. A leur arrivée à Moscou, ils ont pu sans retard prendre possession d'un quartier permanent destiné à la légation dont toutes les dispositions en vue de son occupation avaient déjà été prises.

Depuis son établissement à Moscou, la légation a jeté les bases en vue du développement des relations amicales entre le Canada et l'U.R.S.S. Les contacts effectués durant l'année avec les autorités soviétiques et les représentants dans les organisations soviétiques ont été promus et affermis. Les relations entre le personnel de la légation et les membres des autres missions diplomatiques à Moscou ont été des plus cordiales. Au moyen du film, du journal et du livre, la légation a fait un premier pas dans son travail de faire mieux connaître le Canada au peuple de l'U.R.S.S.

L'établissement d'une mission diplomatique en l'U.R.S.S. en temps de guerre s'est buté à de nombreuses difficultés. La marche en avant de la légation, toutefois, a été fort satisfaisante et le ministre et son personnel ont pu établir de nombreux contacts dans l'U.R.S.S. et fournir au Gouvernement canadien une variété de renseignements utiles. En décembre, des mesures furent prises pour élever la légation canadienne à Moscou et la légation soviétique à Ottawa au rang d'ambassade.

Légation du Canada en Chine.

Le premier ministre canadien en Chine, le major-général Victor W. Odlum, C.B., C.M.G., O.S.D., ci-devant haut-commissaire du Canada en Australie, est arrivé à Tchong-King le 30 avril. La maladie soudaine du président Lin Sen a empêché le ministre de présenter ses lettres de créance le 11 mai tel que convenu, mais lorsqu'on s'est rendu compte plus tard que l'indisposition du président devait avoir des suites fatales, il fut décidé de transmettre les lettres de créance au président par l'intermédiaire du Dr K. C. Wu, ministre suppléant aux Affaires étrangères.

Le personnel de la légation se compose du Dr G. S. Patterson, conseiller, de M. Ralph E. Collins, troisième secrétaire, du brigadier O. M. Kay, E.D., (arrivé en septembre), attaché militaire; du major Hiram Wooster, attaché militaire adjoint. Le Dr Leslie G. Kilborn, lettré canadien et doyen de la faculté de médecine de la West China Union University, a prêté son concours à la légation comme interprète, pendant la période préliminaire de son établissement.

Le problème du logement dans une ville surpeuplé comme Tchong-King s'est avéré fort difficile. Grâce à la bienveillance de la légation australienne, le ministre du Canada a pu occuper durant un mois la résidence du ministre d'Australie en Chine. Plus tard, tout le personnel de la légation a trouvé domicile dans l'immeuble de l'hôpital des missions de la United Church du Canada. Comme cet immeuble est situé sur la rive sud de la rivière loin de la ville proprement dite, les contacts indispensables avec les bureaux du Gouvernement, les ambassades et les légations et autres pays représentés en Chine furent rendus extrêmement difficiles. On s'attend à ce que prochainement la légation puisse obtenir un immeuble à Tchong-King même qui rendra beaucoup plus facile le travail de son personnel.

En juin le ministre a visité la ville de Chengtou où se trouve plusieurs Canadiens habitant la Chine. En plus de rencontrer un grand nombre de Canadiens occupés à l'enseignement et à l'œuvre des missions, il adressa la parole lors de la convocation des cinq universités établies temporairement dans cette ville à cause de la guerre. Le ministre entreprit d'autres voyages dans différentes parties de la province de Szechuan au cours desquels il fut invité à parler à des organisations telles que l'Académie militaire centrale, l'Institut politique central et le Collège de restauration rurale. Tous les membres de la légation ont profité des occasions qui se présentaient pour visiter les parties du pays que les moyens de transport pouvaient leur permettre.

Pour affermir son contact avec les Canadiens habitant la Chine, la légation a fondé un journal bi-mensuel, le *Canadian News Bulletin*, destiné à renseigner les Canadiens sur les événements de leur terre natale.

Depuis son établissement à Tchong-King, la légation a tenu le Gouvernement au courant de l'évolution de la politique intérieure et étrangère de la Chine. Elle a aussi présenté des rapports spéciaux sur l'agriculture, l'industrie et le commerce.

En décembre, il a été annoncé que les Gouvernements du Canada et de la Chine avaient convenu d'élever leurs légations au rang d'ambassade.

Légation du Canada au Brésil.

Au cours de l'année, la légation a tenu le Gouvernement au courant de tous les développements de la politique du Brésil résultant d'une plus grande collaboration avec les Nations Unies et avec d'autres pays d'Amérique. Des rapports spéciaux ont été présentés sur les problèmes créés par la répercussion de la guerre sur l'économie brésilienne.

Le contact le plus étroit fut maintenu avec les ambassades de Grande-Bretagne et des Etats-Unis dans l'étude de questions d'intérêt économique commun. L'attaché commercial a travaillé en étroite collaboration avec les fonctionnaires de l'ambassade des Etats-Unis et avec les services d'importation et d'exportation de la banque du Brésil, en ce qui regarde les questions visant la régie de l'exportation. Par un échange de notes, le Canada, à compter du 1er septembre, est devenu partie à l'accord entre le Brésil et les Etats-Unis sur la décentralisation de la régie de l'exportation.

Comme en 1942, la légation a attaché beaucoup d'importance au développement de relations culturelles plus étroites avec le Brésil. La représentation de films canadiens dans diverses parties du pays, l'échange de programmes radiophoniques entre le Canada et le Brésil avec la collaboration du ministère brésilien de presse et de propagande et de la société Radio-Canada, la présence de musiciens canadiens au Brésil, la publication de livres et d'articles écrits par des canadiens sur le Canada, et l'effort déployé relativement à la célébration de la fête du Dominion en vue d'assurer une large publicité de presse, ont tous contribué à donner au peuple du Brésil une connaissance plus parfaite du Canada.

Au cours de la deuxième conférence de l'Association inter-américaine du Barreau tenu à Rio de Janeiro du 6 au 13 août, le ministre avec ses collègues de l'Argentine et du Brésil composaient la délégation canadienne dont M. Léon Mayrand du personnel de la légation fut secrétaire.

Au cours de l'année, M. Désy et des membres du personnel de la légation ont visité des régions lointaines du pays, y compris des parties rarement visitées par des diplomates.

Ces voyages ont servi à obtenir des renseignements personnels utiles sur le progrès de la nouvelle industrie lourde du Brésil résultant de la guerre. Le 15 octobre le ministre est revenu au Canada pour fins de consultation.

Parmi les personnages du Brésil venus au Canada au cours de l'année, il convient de mentionner un groupe de journalistes distingués qui ont séjournés durant plusieurs jours dans l'est du Canada comme invités de la Commission de l'Information en temps de guerre, la section brésilienne de la Commission mixte brésilo-américaine de défense qui ont visité en octobre les établissements militaires, navals et aériens du Canada, ainsi que trois hommes de science éminents à qui il fut donné l'occasion de se renseigner sur le progrès accompli dans le domaine des recherches, et trois musiciens brésiliens.

Lorsque le navire échange *Gripsholm* en voie d'effectuer le deuxième rapatriement de civils nord et sud américains des territoires occupés par les Japonais, s'est arrêté à Rio de Janeiro, la légation s'est unie à la colonie canadienne pour souhaiter la bienvenue à 220 Canadiens à bord et pour leur accorder l'aide dont ils pouvaient avoir besoin.

Parmi le travail de routine accompli au cours de l'année, il y a lieu d'inclure la délivrance de passeports et de visas, l'aide aux Canadiens voyageant au Brésil et les réponses aux nombreuses demandes de renseignements sur le Canada.

Légation du Canada en Argentine.

La légation du Canada à Buenos-Aires a tenu le Gouvernement tout à fait au courant des changements importants survenus dans la politique intérieure et étrangère de l'Argentine depuis le coup d'état du 4 juin. En même temps que le Royaume-Uni et les Etats-Unis et plusieurs autres pays, le Gouvernement du Canada a reconnu, le 11 juin, l'administration du Président Ramirez. Le Dr Eduardo L. Vivot, le nouveau ministre argentin au Canada qui remplace le Dr Pablo Santos Munoz, est arrivé à Ottawa pour assumer ses fonctions le 9 décembre.

Au cours de l'année, l'attaché commercial a travaillé en étroite collaboration avec les fonctionnaires des ambassades de Grande-Bretagne et des Etats-Unis et avec les autorités compétentes du Gouvernement argentin dans le traitement des problèmes spéciaux créés par la guerre et la réglementation économique qui en résulte. A cause des difficultés de transport maritime et des restrictions en temps de guerre imposées sur les exportations de matériel stratégique en provenance du Canada, les exportations canadiennes vers l'Argentine ont diminué en 1943 tandis que les importations canadiennes en provenance de l'Argentine ont augmenté à cause d'une plus grande demande d'huile végétale et de laine.

La légation a consacré une attention spéciale à l'avancement des relations culturelles plus étroites avec l'Argentine et des résultats satisfaisants ont été réalisés en faisant mieux connaître le Canada par l'intermédiaire de la radio, du film, de la presse et des causeries publiques. Sous ce rapport, l'Institut culturel canado-argentin, établi en 1942, s'est avéré fort utile. Avec l'aide des autorités de la radio des deux pays, des programmes radiophoniques furent échangés entre le Canada et l'Argentine. Grâce aux efforts de la légation, le Canada fut représenté à la première exposition de Buenos-Aires sur le Livre tenue en avril et à laquelle deux millions de personnes ont assisté.

Des membres de la légation ont visité différentes parties de l'Argentine au cours de l'année. En février le ministre et attaché commercial ont représenté le Canada à l'inauguration du Dr Juan Amezaga comme président de l'Uruguay. M. Turgeon fut également délégué canadien à la deuxième conférence interaméricaine du Barreau tenu à Rio de Janeiro. Le premier secrétaire s'est rendu à Santiago en février afin d'assister à l'inauguration de la légation dans cette ville. Au nombre des personnes qui ont visité la légation en 1943, il convient d'inclure les ministres canadiens au Brésil et au Chili et les représentants canadiens dans les diverses commissions d'achat alliées et autres missions spéciales.

Parmi les Argentins venus au Canada il faut mentionner le Dr Raul Migone du ministère des Affaires étrangères et un groupe de visiteurs et journalistes éminents qui ont visité l'est du Canada comme invités de la Commission de l'Information en temps de guerre.

Légation du Canada au Chili.

Avec l'arrivée à Santiago en février 1943 de M. W. F. Chipman, C.R., la représentation canadienne au Chili a cessé d'être co-existante avec celle de l'Argentine, comme ce fut le cas lorsque le premier ministre, l'honorable W. F. A. Turgeon, présentait ses lettres de créance en janvier 1942. Le nouveau ministre et son personnel furent logés bientôt dans un immeuble situé au centre de la section commerciale de Santiago.

Au cours de l'année, la légation a fourni au Gouvernement des rapports complets sur la politique intérieure et étrangère du Chili et sur les problèmes économiques confrontant le pays. L'événement le plus important de l'année fut la rupture, le 20 janvier, des relations diplomatiques avec les pays de l'Axe.

L'attaché commercial fut membre du Comité consultatif qui est composé de représentants du Royaume-Uni et des Etats-Unis et qui fut créé à la demande

du Gouvernement chilien pour étudier les problèmes que soulève la réglementation économique en temps de guerre. L'attaché commercial a, en outre, assisté à des réunions convoquées pour l'étude de questions de guerre économique.

Les premières démarches ont été effectuées en vue de favoriser l'établissement de relations culturelles entre le Canada et le Chili au moyen de la presse et du cinéma. Les membres de la légation ont profité de la fête du Dominion pour diffuser des renseignements sur le Canada. Le président Rios et quelques centaines d'invités ont assisté à la réception officielle donnée à l'occasion de cette fête.

Le président Rios qui s'était proposé de visiter le Canada en juin, a dû, à cause de ses devoirs d'administration, renvoyer son voyage à 1944. En septembre le ministre des Affaires étrangères du Chili, Senor Joaquin Fernadez Fernandez, a visité le Canada au cours de son voyage dans les différents états des Etats-Unis. Durant son séjour à Ottawa, il procéda à l'échange de ratifications de l'accord commercial canado-chilien conclu en septembre 1941. Parmi les Chiliens qui ont visité le Canada, il convient de mentionner le Général Tovarias, chef des forces aériennes du Chili, Senor Castelblanco, président de la chambre des députés du Chili, trois officiers des forces aériennes du Chili qui furent les invités du Corps d'aviation royal canadien dans une tournée d'inspection et d'instruction, trois officiers des Carabineros, qui furent les invités de la Gendarmerie royale à cheval du Canada dont ils désiraient étudier l'organisation et les méthodes d'instruction, et enfin un groupe de journalistes chiliens qui visitèrent l'est du Canada à titre d'invités de la Commission de l'Information en temps de guerre.

Le ministre du Canada au Chili fut l'un des délégués canadiens à la deuxième conférence de l'association interaméricaine du Barreau tenue à Rio de Janeiro en août 1943.

Au mois de mai, on fit savoir au Gouvernement du Chili que le Canada avait adhéré à l'accord interaméricain des radiocommunications signé à Santiago le 26 janvier 1940.

La légation s'est occupé, en outre, d'octroi de passeports et de visas et de répondre aux nombreuses demandes de renseignements concernant le Canada.

Consulat général du Canada à New-York

Cette agence consulaire fut inauguré le 1er mai sous la direction de M. H. D. Scully, en qualité de consul général. Les membres du personnel comprennent deux consuls: M. D. Cole, commissaire de commerce du Gouvernement canadien à New-York, et Miss K. A. McCloskey, et trois vice-consuls: M. L. Ausman, le lieutenant de section P.-E. Morin, et M. C. H. West. Le 1er novembre, un agent maritime consulaire, le lieutenant de vaisseau Nairn, fut nommé et un centre militaire canadien de renseignements a été établi dans l'immeuble du consulat général et placé sous la direction du major R. H. Marlow.

La juridiction du consulat général s'étend sur les états de New-York, et du Connecticut et sur la plus grande partie du New-Jersey. Sont unis au consulat général les bureaux à New-York du service du commissaire de commerce, la Commission de l'Information en temps de guerre et de la Commission nationale du Cinématographe.

Le consulat s'est occupé des affaires de routine ordinaires, mais le travail concernant les passeports, la naturalisation et l'immigration a été considérable du fait que l'ouverture de cette nouvelle agence a encouragé un grand nombre de Canadiens habitant cette région de s'enquérir au sujet de leur nationalité.

Une collaboration étroite a été maintenue avec le consul général du Royaume-Uni Sir Godfrey Haggard et son personnel, qui étaient autrefois, chargés de la besogne consulaire du Canada à New-York. Leurs conseils et leur aide furent accordés spontanément, ce qui a beaucoup contribué au fonctionnement harmonieux de la nouvelle agence consulaire canadienne.

Consulat du Canada au Groenland

Ce consulat fut établi en juin 1940 à cause de la gravité de la situation militaire. Au cours de l'année écoulée, la découverte par une patrouille du Groenland d'un poste radiotélégraphique allemand dans le nord-est du Groenland (détruit plus tard par des avions des Etats-Unis) et l'abolition de tout gouvernement autonome au Danemark ont servi à démontrer l'importance stratégique du Groenland.

Au cours de l'année, des relations étroites et amicales furent entretenues avec l'Administration du Groenland. En plus du travail consulaire ordinaire, le consulat a fourni régulièrement des rapports au ministre des Affaires extérieures sur la situation économique et sociale. Au cours du mois d'août, le consul intérimaire a visité les établissements du Groenland septentrional et, plus tard dans l'année, les régions du sud, tandis que le vice-consul a visité l'île Disko au large de la côte occidentale. On a pu recueillir de ces expéditions des renseignements scientifiques importants.

Comme par les années passées, le Canada a continué d'être la principale source d'approvisionnement du Groenland.

Le consul intérimaire, M. A. E. Porsild, est rentré au Canada en congé dans le mois de novembre; durant son absence, M. M. J. Dunbar, vice-consul, a géré les affaires du consulat en qualité de consul intérimaire.

Consulat du Canada à Saint-Pierre et Miquelon

Cette agence est combinée avec celle de l'officier de liaison des forces navales canadiennes. Au cours de l'année, le travail du consulat a porté sur les affaires consulaires ordinaires relatives au transport maritime, au commerce et à l'immigration, ainsi que sur les réponses aux demandes de renseignements venant de particuliers touchant des questions diverses. En plus, les problèmes de défense et de sécurité ont entraîné une collaboration étroite et de fréquentes consultations avec l'Administration locale, le consul des Etats-Unis et avec le vice-consul britannique nouvellement nommé. Au cours de l'année, le consulat fut géré par le Consul intérimaire, le lieutenant D. E. ffolkes Jemmett.

ANNEXE B

ACCORDS INTERVENUS ENTRE LE CANADA ET D'AUTRES PUISSANCES

I. Accords multilatéraux

Déclaration par les Nations Unies relative aux dépossessions de biens opérées de force en territoires sous domination ennemie faite à Ottawa et dans les autres capitales le 5 janvier 1943. Avis formel est donné par cette déclaration que les belligérants y nommés se réservent le droit de déclarer non avenus tous tels transferts de biens, droits ou intérêts.

Accord Interaméricain des Radio-communications, signé à Santiago du Chili le 26 janvier 1940. L'avis d'adhésion du Canada a été déposé à Santiago le 8 mai 1943.

Acte Final de la Conférence sur l'Alimentation et l'Agriculture tenue à Hot Springs, en Virginie, E.-U.A., du 18 mai au 3 juin 1943. (Document sessionnel 390-1943).

Protocole d'un Accord entre le Canada, le Royaume-Uni, les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques visant la fourniture de matériel de guerre, signé à Londres le 19 octobre 1943.

Accord portant création de l'Administration de Secours et de Rétablissement des Nations Unies, signé à Washington, le 9 novembre 1943 par les représentants de quarante-quatre nations.

II. Accords bilatéraux

Chili

Echange de Notes, datées d'Ottawa les 28 octobre et 29 novembre 1943, comportant un accord pour l'échange du courrier diplomatique.

Accord commercial signé à Santiago du Chili le 10 septembre 1941. L'échange des instruments de ratification est intervenu à Ottawa le 29 septembre 1943.

Etats-Unis

Echange de Notes, datées d'Ottawa le 27 janvier 1943, comportant un accord touchant la disposition après-guerre des ouvrages et installations de défense construits au Canada par le Gouvernement des Etats-Unis.

Echange de Notes, datées d'Ottawa les 22 et 23 février 1943, comportant un accord concernant le chemin de fer White Pass and Yukon Route Railway.

Echange de Notes, datées de Washington le 4 mars 1943 prorogeant jusqu'à la fin de la guerre l'accord sur le transport aérien effectué par un échange de notes datées des 29 novembre et 2 décembre 1940.

Echange de Notes, datées de Washington les 25 et 26 mai 1943, comportant un accord portant abandon des réclamations nées de l'abordage de navires de guerre

Echange de Notes, datées de Washington le 19 juillet 1943, comportant un accord sur le nom à donner à la route de l'Alaska.

Ordre en Conseil (C.P. 6092) en date du 3 août 1943, accordant des privilèges de juridiction aux Etats-Unis d'Amérique sur les prises de guerre. Des privilèges analogues ont été accordés au Canada par Proclamation du Président des Etats-Unis faite à Washington le 27 septembre 1943.

Echange de Notes, datées de Washington les 5 et 11 octobre 1943, prorogeant au 1er octobre 1944 l'accord permettant le rehaussement de l'étiage du Lac Saint-François intervenu le 10 novembre 1941.

Royaume-Uni

Memorandum d'Accord, daté de Londres le 20 avril 1943, modifiant l'Accord relatif au Plan d'Entraînement Aérien du Commonwealth Britannique signé à Ottawa le 5 juin 1942 en ce qui a trait aux clauses financières.

Echange de Notes, datées d'Ottawa les 25 mai, 23 et 28 juin 1943, comportant un accord portant modification de l'Annexe IV du Plan d'Entraînement Aérien du Commonwealth Britannique du 5 juin 1942.

Echange de Notes, datées de Londres les 15 et 16 juillet 1943 prévoyant l'établissement par le Gouvernement canadien d'un service transatlantique aérien.

Echange de Notes, datées d'Ottawa les 7 juillet et 3 septembre 1943, portant exemption réciproque pour les personnes résidant au Canada et en Guyane Britannique de l'impôt sur le revenu provenant de l'xeploitation de navires.

Echange de Notes, datées de Londres les 27 août et 27 octobre 1943, comportant un accord portant abandon des réclamations nées de l'abordage de navires de guerre.

Terre-Neuve

Echange de Notes, datées de St-Jean de Terre-Neuve les 19 et 30 juillet 1943, prévoyant l'établissement par le Gouvernement Canadien d'un service transatlantique aérien.

Venezuela

Echange de Notes, datées de Caracas le 9 avril 1943, renouvelant le *modus vivendi* commercial du 26 mars 1941.

ANNEXE C

REPRÉSENTATION DU CANADA A L'ÉTRANGER

1. *Dans le Commonwealth des nations britanniques—*

Bureau du Haut-Commissaire du Canada dans le Royaume-Uni.
CANADA HOUSE, TRAFALGAR SQUARE, LONDRES, S.W.1, ANGLETERRE.

Haut-Commissaire—le très honorable Vincent Massey, C.P.
Secrétaire suppléant—Frederic Hudd
Premier Secrétaire (rang local)—C. S. A. Ritchie
Deuxième Secrétaire (rang local)—G. Ignatieff
Secrétaire administratif—le Lieutenant-Colonel D. C. Unwin Simson

Bureau du Haut-Commissaire du Canada en Australie.
STATE CIRCLE, CANBERRA.

Haut-Commissaire—l'honorable Thomas C. Davis, C.R.
Attaché militaire—le Lieutenant-Colonel L. M. Cosgrave, O.S.D.
Troisième Secrétaire—A. J. Pick.

Bureau du Haut-Commissaire du Canada en Nouvelle-Zélande.
GOVERNMENT INSURANCE BUILDING, WELLINGTON.

Haut-Commissaire—W. A. Riddell

Bureau du Haut-commissaire du Canada dans l'Union Sud-Africaine
BARCLAY'S BANK BUILDING, 206 CHURCH STREET WEST, PRETORIA.

Haut-Commissaire—Henry Laureys
Secrétaire intérimaire—J. C. Macgillivray.

Bureau du Haut-Commissaire du Canada en Irlande.
92 MERRION SQUARE WEST, DUBLIN.

Haut-Commissaire—John D. Kearney, C.R.
Secrétaire—E. J. Garland

Bureau du Haut-Commissaire du Canada à Terre-Neuve.
CIRCULAR ROAD, SAINT-JEAN.

Haut-Commissaire—Charles J. Birchell, C.R.
Secrétaire intérimaire—J. C. Britton

2. *En pays étrangers—*

Ambassade du Canada aux Etats-Unis d'Amérique.
1746, AVENUE MASSACHUSETTS, WASHNIGTON, D.C.

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire—l'honorable Leighton McCarthy, C.R.
Ministre-Conseiller—L. B. Pearson, O.B.E.
Conseiller—Merchant M. Mahoney, C.B.E.
Attaché naval—le Commandant E. Sherwood

Ambassade du Canada aux États-Unis d'Amérique—fin

Attaché militaire—le Lieutenant-Colonel C. V. Gurney
Attaché de l'Air—le Commandant d'escadre F. Homer Smith
Conseiller commercial—H. A. Scott
Premier Secrétaire (rang local)—H. Allard
Attaché financier—A. F. W. Plumptre
Attaché—George Magann
Attaché commercial—W. F. Bull
Attaché commercial—G. R. Paterson
Deuxième Secrétaire—M. Wershof
Deuxième Secrétaire (rang local)—E. B. Rogers
Attaché commercial adjoint—S. V. Allen
Troisième Secrétaire—P. Tremblay
Attaché—John McCarthy

Légation du Canada: Belgique, Tchécoslovaquie, Grèce, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Yougoslavie.

LONDRES, ANGLETERRE.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—le Major-Général Georges-P. Vanier, O.S.D., C.M. (Absent).
Conseiller et Chargé d'Affaires par intérim—Pierre Dupuy, C.M.G.
Deuxième Secrétaire (rang local)—C. C. Eberts

Légation du Canada au Brésil.*

METROPOLE BUILDING, RIO DE JANEIRO.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—Jean Désy, C.R.
Premier Secrétaire (rang local)—Léon Mayrand
Attaché Commercial—Lester S. Glass
Troisième Secrétaire—R. A. D. Ford
Attaché commercial adjoint—Maurice Bélanger

* Un accord fut conclu avec le Gouvernement du Brésil portant élévation de la légation au rang d'ambassade.

Légation du Canada en Argentine.

BARTOLOME ET SAN MARTIN, BUENOS-AIRES, RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—l'honorable W. F. A. Turgeon, C.R.
Premier Secrétaire—K. P. Kirkwood
Attaché commercial—J. A. Strong
Troisième Secrétaire—C. G. G. Sicotte
Attaché commercial adjoint—J. C. C. Dépocas
Attaché commercial adjoint—W. B. McCullough

Légation du Canada en l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques.*

MOSCOU.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—L. D. Wilgress
Attaché militaire—le Brigadier H. Lefebvre
Attaché militaire adjoint—le Major G. J. Okulitch
Troisième Secrétaire—A. C. Smith
Troisième Secrétaire—J. A. McCordick

* Un accord fut conclu avec le Gouvernement de l'Union soviétique portant élévation de la légation au rang d'ambassade.

Légation du Canada en Chine.*

TCHONG-KING.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—le Major-Général Victor W. Odlum, C.B., C.M.G., O.S.D.
Conseiller—G. S. Patterson
Attaché militaire—le Brigadier O. M. Kay, E.D.
Attaché militaire adjoint—le Major H. F. Wooster
Troisième Secrétaire—R. E. Collins

* Un accord fut conclu avec le Gouvernement de la Chine portant élévation de la légation au rang d'ambassade.

Légation du Canada au Chili.

SANTIAGO.

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—Warwick F. Chipman, C.R.
Attaché commercial—M. J. Vechsler
Troisième Secrétaire—Jules Léger

Représentant du Canada près le Comité français de libération nationale.

ALGER.

Représentant du Canada près le Comité français de libération nationale—le Major-Général G.-P. Vanier, O.S.D., C.M.
Attaché militaire—le Lieutenant-Colonel Maurice Forget
Attaché de l'Air—le Commandant d'escadre J.-P. Desloges
Deuxième Secrétaire (rang local)—S. F. Rae.

Consulat Général du Canada à New-York.

BRITISH EMPIRE BUILDING, ROCKEFELLER CENTRE, NEW-YORK, N..-Y..

Consul Général—H. D. Scully
Consul—D. S. Cole
Consul—Miss K. A. McCloskey
Vice-Consul—L. Ausman
Vice-Consul—le Lieutenant de section P.-E. Morin
Vice-Consul—C. H. West

Consulat du Canada au Groenland.

GODTHAAB.

Vice-Consul et Consul suppléant—A. E. Porsild
Vice-Consul—M. J. Dunbar

Consulat du Canada à Saint-Pierre et Miquelon.

SAINT-PIERRE.

Vice-Consul et Consul suppléant—le Lieutenant D. E. ffolkes Jemmett, R.C.N.V.R.

ANNEXE D

REPRÉSENTATION AU CANADA DES GOUVERNEMENTS DU COMMONWEALTH BRITANNIQUE

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE DU Nord

Haut-Commissaire du Royaume-Uni—Le très hon. Malcolm MacDonald, M.P.
EARNSCLIFFE, OTTAWA.

Haut-Commissaire adjoint—Sir Patrick Duff, K.C.B., K.C.V.O.
Conseiller financier—R. Gordon Munro, M.C.
Premier secrétaire—J. J. S. Garner.
Secrétaires adjoints—C. G. Costley White.
O. L. Williams.
A. G. Maitland.

COMMONWEALTH D'AUSTRALIE

Haut-Commissaire pour le Commonwealth d'Australie—le Major-Général l'honorable Sir William Glasgow, K.C.B.
114, RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Secrétaire officiel—le Dr W. Anstey Wynes.
Secrétaire adjoint—Ralph Harry.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Haut-Commissaire suppléant pour la Nouvelle-Zélande—R. M. Firth.
105, RUE WURTEMBURG, OTTAWA.

Secrétaire adjoint—W. L. Middlemass.

UNION SUD-AFRICAINE

Représentant accrédité de l'Union Sud-Africaine—D. de Waal Meyer.
56, RUE SPARKS, OTTAWA.

Attaché—W. Dirkse-van-Shalkwyk.

IRLANDE

Haut Commissaire de l'Irlande—John J. Hearne.
140, RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Secrétaire officiel—John M. Conway.

ANNEXE E

REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES AU CANADA

Etats-Unis d'Amérique

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire—l'honrable Ray Atherton (19 novembre 1943).

100, RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Premier secrétaire—Lewis Clark.
Attaché naval et Attaché naval de l'Air—le Capitaine Glenn F. Howell.
Attaché militaire—le Colonel Francis J. Graling.
Attaché commercial—le Colonel Henry M. Bankhead.
Attaché agricole—le Dr Clifford C. Taylor.
Premier secrétaire—Edward P. Lawton.
Attaché militaire adjoint de l'Air—le Lieutenant-Colonel David H. Walker.
Attachés naval adjoint et attachés navals adjoints de l'Air—
le Lieutenant Commandant Julius Fleischmann.
le Lieutenant Commandant John C. McBride.
le Lieutenant Norman B. Deuel.
Attaché militaire adjoint—le Capitaine Harry C. Archer.
Attaché commercial adjoint—Oliver B. North.
Troisième Secrétaire—Miss Katherine E. O'Connor.
Troisième Secrétaire—John W. Tuthill.
Troisième Secrétaire—Irven M. Eitreim.
Troisième Secrétaire—Joseph M. Green, Jr.

*Belgique**

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—le Baron Silvercruys (11) janvier 1937).

STADACONA HALL, 395, AVENUE LAURIER-EST, OTTAWA.

Conseiller—Maurice Heyne.
Attaché militaire—le Colonel P. J. Diepenrykx (absent).
Attaché de l'Air et Attaché militaire adjoint—le Capitaine J. A. Ducq.
Secrétaire de Légation—le Baron de Gaiffier d'Hestroy.
Secrétaire commercial—Marcel Kittel.
Secrétaire financier—Jean de Ceuleneer.

* Un accord fut conclu avec le Gouvernement de Belgique portant élévation de la légation au rang d'ambassade.

*Chine**

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—le Dr Liu Shih Shun (26 février 1942).

201, RUE WURTEMBURG, OTTAWA.

Deuxième Secrétaire—Houang Ke-Louen.
Trosième Secrétaire—Chia-Chen Clarence Chu.
Attaché—Liu Te-yen.
Attaché—Mlle Lucy Tou.
Attaché—Mao Yun-an.

* Un accord fut conclu avec le Gouvernement de la Chine portant élévation de la légation au rang d'ambassade.

Pologne

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire Victor Podoski (27 mars 1942).

333, RUE CHAPEL, OTTAWA.

Secrétaire de Légation—Adam Zurowski.
Attaché militaire—le Lieutenant-Colonel Janusz Ilinski.
Conseiller financier—Stefan Michalski (absent).

Norvège

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—Daniel Steen. (2 avril 1942).

192, RUE DALY, OTTAWA.

Premier Secrétaire—Knut Lykke.
Attaché militaire—le Major-Général Birger Ljungberg.
Attaché naval— le Commandant Per Scott-Hansen, R.N.N.

Yougoslavie

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—le Dr Izidor Cankar. (15 mai 1942).

259, RUE DALY, OTTAWA.

Conseiller—Radoje Nikolic.

Grèce

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—George Depasta. (5 juin 1942).

SUITE 110, CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA.

Premier Secrétaire—Pierre Depasta.

Tchécoslovaquie

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—le Dr Frantisek Pavlâsek. (14 août 1942).

171, RUE CLEMOW, OTTAWA.

Attaché militaire et de l'Air—le Lieutenant-Colonel Jan Ambrus.
Attaché adjoint militaire et de l'Air—le Capitaine d'état-major Ludevit Sozansky.
Attaché adjoint militaire et de l'Air—le Lieutenant de section Antonin Brejcha.

*Brésil**

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—Caio de Mello Franco. (28 août 1942).

140, RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Premier Secrétaire—Jacome B. de Berenguer-Cesar.
Conseiller commercial—Edgard de Mello.
Deuxième Secrétaire—Fernando de Murtinho-Braga.
Attaché—Fernando Cesar de Betancourt-Berenguer.

* Un accord fut conclu avec le Gouvernement du Brésil portant élévation de la légation au rang d'ambassade.

Chili

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—le Dr Eduardo Grove. (15 septembre 1942).

56, RUE SPARKS, OTTAWA.

Premier Secrétaire—Dr Humberto Diaz-Casanueva.
Attaché militaire—le Lieutenant-colonel Pedro N. Calderon.

Suède

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—Per Wijkman (4 août 1943).

CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA.

Premier Secrétaire—Torsten Bergendahl (désigné).
Attaché—le Baron H. Ramel.
Attaché—Hilding Lowegren.

République Argentine

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—le Dr Eduardo L. Vivot (14 décembre 1943).

18, RUE RIDEAU, OTTAWA.

Attaché naval et de l'Air—le Capitaine Alberto D. Brunet (Absent).
Attaché commercial—le Dr Hector Scarpellini.

*Union des républiques Socialistes Soviétiques**

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—

285, RUE CHARLOTTE, OTTAWA.

Chargé d'Affaires par intérim—Gregori I. Tounkin.
Attaché militaire—le Colonel Nicolai Zabotin.
Premier Secrétaire—Sergei M. Koudriavtzev.
Attaché commercial—Ivan I. Krotov.
Attaché militaire adjoint—le Lieutenant-Colonel P. S. Motinov.
Attaché militaire adjoint de l'Air—Le Major Vasiliy M. Rogov (désigné).
Deuxième Secrétaire—Vitali G. Pavlov.
Troisième Secrétaire—Ivan I. Volenko.
Attachés—Nikolai P. Uspenski.
Andrei S. Mandibura.
Alexandre M. Zoubov.

* Un accord fut conclu avec le Gouvernement de l'Union soviétique portant élévation de la légation au rang d'ambassade.

Pays-Bas

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—Jonkheer J. W. M. Snouk Hurgronje (désigné).

18, RANGE ROAD, OTTAWA.

Chargé d'Affaires par intérim—G. W. Boissevain.
Secrétaire de Légation—Jonkheer J .D. van Karnebeek (absent).

Turquie

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire—Shevki Alhan (désigné).

Comité Français de Libération Nationale

448, RUE DALY, OTTAWA.

Délégué—Gabriel Bonneau.
Attaché—Robert Alaterre.
Attaché militaire et de l'Air—le Commandant Pierre Letu (absent).
Attaché naval—le Lieutenant de vaisseau LeNormand.

ANNEXE F

CONSULS AU CANADA

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
République Argentine.	Montréal, P.Q.	*Aguilar, S.	Consul Général pour le Canada	1936
	Montréal, P.Q.	*Ramos, J. P.	Consul	1943
	Québec, P.Q.	*Rollino, J. C.	Consul	1941
	St-Jean, N.-B.	McLean, H. H.	Vice-Consul intérimaire.	1940
	Toronto, Ont.	*Piaggio, E. R.	Consul	1942
	Vancouver, C.-B.	Bernard, F. P.	Vice-Consul intérimaire.	1940
Belgique	Edmonton, Alta	Polet, M.	Consul	1927
	Halifax, N.-E.	Jones, A. N.	Consul	1921
	London, Ont.	Legon, G.	Agent consulaire	1941
	Ottawa, Ont.	Major, A.	Consul	1927
	Prince-Rupert, C.-B.	Collart, T.	Vice-Consul	1933
	Québec, P.Q.	Koetz, M.	Consul	1931
	St-Jean, N.-B.	McInerney, R. G.	Consul	1937
	Sydney, N.-E.	Martheleur, E. L.	Vice-Consul	1931
	Toronto, Ont.	Fennell, R.	Consul	1940
	Vancouver, C.-B.	Van Aken, L.	Consul Général intérimaire	1941
	Victoria, C.-B.	Harvey, R. O. D.	Consul (absent)	1938
	Victoria, C.-B.	Eekman, L. J.	Consul intérimaire	1941
	Winnipeg, Man.	Dale S. J.	Consul intérimaire	1940
Bolivie	Montréal, P.Q.	Viau, Paul	Consul	1927
	Vancouver, C.-B.	Johnson C.	Consul	1931
	Victoria, C.-B.	Beatty, J. H.	Consul	1938
Brésil	Montréal, P.Q.	*de Vasconcellos, H. P.	Consul Général pour le Canada	1941
	Montréal, P.Q.	*Pinto da Silva, P.B.	Vice-Consul	1942
	Vancouver, C.-B.	Watkins, A. P.	Vice-Consul	1929
Chili	Montréal, P.Q.	*Errazuriz, C.	Consul Général	1943
	Vancouver, C.-B.	Morris, H. J.	Consul	1930
Chine	Toronto, Ont.	*Fung Kat-shau	Consul	1942
	Toronto, Ont.	*Hwai-Chun Lu	Vice-Consul	1943
	Vancouver, C.-B.	*Li Chao	Consul Général	1943
	Vancouver, C.-B.	*Ying-yu Huang	Consul	1943
	Vancouver, C.-B.	*Kuo Chang-lu	Vice-Consul	1941
	Vancouver, C.-B.	*Chang Nei-tze	Vice-Consul	1942
	Vancouver, C.-B.	*Tsou Chi-hua	Vice-Consul	1942
Colombie	Montréal, P.Q.	*de Holte-Castello, E.	Consul Général pour le Canada	1939
	Vancouver, C.-B.	Morris, H. J.	Consul	1925
Costa Rica	Montréal, P.Q.	Carcaud, Wilfrid	Consul	1942
	Montréal, P.Q.	Montealegre, R. G.	Vice-Consul	1942
	Québec, P.Q.	Calleja, V. G.	Consul	1942
	Toronto, Ont.	Colquhoun, H.	Consul	1931
	Toronto, Ont.	Parry, G. O.	Vice-Consul	1942
	Vancouver, C.-B.	Hamilton, J. H.	Consul	1937
Cuba	Halifax, N.-E.	*Sotto, L.	Consul	1939
	Ottawa, Ont.	*Harrington, M.	Consul Général	1941
	Ottawa, Ont.	*de Leon, A.	Consul	1940
Danemark	Calgary, Alta.	Petersen, E.	Vice-Consul	1936
	Edmonton, Alta.	Christensen, C. E.	Vice-Consul	1931
	Halifax, N.-E.	Mathers, H. I.	Consul	1906
	Montréal, P.Q.	*Holler, G. B.	Consul Général pour le Canada	1930
	Port Arthur, Ont.	Strange, O. F.	Vice-Consul	1928
	Québec, P.Q.	Petry, W. H.	Vice-Consul	1911
	Régina, Sask.	James, F. J.	Vice-Consul	1933
	St-Jean, N.-B.	Larsen, T. P.	Vice-Consul	1936
	Saskatoon, Sask.	Stilling, L.	Vice-Consul	1934
	Toronto, Ont.	Klein, D. V.	Consul	1925
	Vancouver, C.-B.	Jessen, L. L.	Consul	1931
	Winnipeg, Man.	Johannson, G.-L.	Consul	1939
	Winnipeg, Man.	Fremming, C. C. S.	Vice-Consul	1928

* Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

CONSULS AU CANADA—*suite*

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
République Dominicaine	Halifax, N.-E.	Quigley, J. G.	Consul	1937
	Halifax, N.-E.	Mackenzie, O.-F.	Vice-consul	1939
	Montréal, P.Q.	*Ricardo, J.	Consul Général	1941
	Montréal, P.Q.	Gaudreau, R.	Vice-Consul	1941
	Toronto, Ont.	*Garcia, J. U.	Consul	1942
Équateur	Vancouver, C.-B.	Morrison, H. M.	Consul	1943
Espagne	Halifax, N.-E.	Webb, G.	Vice-Consul	1935
	Montréal, P.Q.	*Schwartz, P. E.	Consul Général pour le Canada	1939
	Montréal, P.Q.	de Yturralde, D.	Vice-consul	1940
	North Sydney, N.-E.	Sainthill, R.	Vice-Consul	1935
	Québec, P.Q.	Coulombe, H.	Vice-Consul	1926
	Toronto, Ont.	Robins, F. B.	Vice-Consul intérimaire	1939
	Vancouver, C.-B.	Bernard, F. P.	Vice-Consul	1940
États-Unis	Calgary, Alta.	*Allen, Charles W.	Vice-Consul	1930
	Edmonton, Alta.	*English, Robert	Consul	1943
	Edmonton, Alta.	*Seddicum, P. G.	Vice-Consul	1943
	Fort-William et Port-Arthur	*Goodier, Harvey T.	Consul	1935
	Fredericton, N.-B.	*Johnson, F. C.	Vice-Consul	1921
	Halifax, N.-E.	*Kemp, Erwin C.	Consul Général	1941
	Halifax, N.-E.	*Thompson, S. R.	Consul	1941
	Halifax, N.-E.	*Gunsaulus, E. N.	Vice-Consul	1938
	Halifax, N.-E.	*Taliaferro, Chas. H.	Vice-Consul	1942
	Hamilton, Ont.	*Merrell, Clay	Vice-Consul	1941
	Kenora, Ont.	Moore, Rupert H.	Agent Consulaire	1918
	Montréal, P.Q.	*Byington, Homer M.	Consul Général	1935
	Montréal, P.Q.	*Johnson, John D.	Consul	1942
	Montréal, P.Q.	*Taylor, Lawrence W.	Consul	1943
	Montréal, P.Q.	*Farnsworth, F. E.	Consul	1938
	Montréal, P.Q.	*Johnston, C. S.	Consul	1941
	Montréal, P.Q.	*Waller, F. E.	Vice-Consul	1942
	Montréal, P.Q.	*Bogardus, Geo. F.	Vice-Consul	1941
	Montréal, P.Q.	*Gordon, B. P.	Vice-Consul	1943
	Montréal, P.Q.	*Barry, John R.	Vice-Consul	1919
	Montréal, P.Q.	*Hayes, Stanley T.	Vice-Consul	1939
	Montréal, P.Q.	*Callahan, Jas. E.	Vice-Consul	1941
	Montréal, P.Q.	*Vaughan, S. B.	Vice-Consul	1942
	Niagara-Falls, Ont.	*Franklin, L. W.	Consul	1940
	Niagara-Falls, Ont.	*Brown, William H.	Vice-Consul	1937
	Niagara-Falls, Ont.	*Nicoll, Frank C.	Vice-Consul	1940
	Ottawa, Ont.	*Clark, Lewis	Consul	1941
	Ottawa, Ont.	*Lawton, E. P.	Consul	1942
	Ottawa, Ont.	*O'Connor, K. E.	Vice-Consul	1939
	Ottawa, Ont.	*Tuthill, J. W.	Vice-Consul	1942
	Ottawa, Ont.	*Eitreim, I. M.	Vice-Consul	1942
	Ottawa, Ont.	*Jordan, R. B.	Vice-Consul	1933
	Ottawa, Ont.	*Minor, George C.	Vice-Consul	1940
	Ottawa, Ont.	*Chylinski, T. H.	Vice-Consul	1942
	Ottawa, Ont.	*Greene, J. N.	Vice-Consul	1943
	Québec, P.Q.	*Kuniholm, B. E.	Consul	1943
	Québec, P.Q.	*Beaumont, Adam	Vice-Consul	1941
	Régina, Sask.	*Reineck, W. S.	Consul	1942
	Régina, Sask.	*Demille, P. H.	Vice-Consul	1941
	Saint-Jean, N.-B.	*Fuller, George G.	Consul	1943
	Saint-Jean, N.-B.	*Gilbert M.	Vice-Consul	1943
	St. Stephen, N.-B.	*Brist, George L.	Vice-Consul	1925
	St. Stephen, N.-B.	*Mitchell, R. A.	Vice-Consul	1943
	Sarnia, Ont.	*Payne, E. E. B.	Vice-Consul	1940
	Toronto, Ont.	*Winship, North	Consul Général	1941
	Toronto, Ont.	*Everett, C. T.	Consul	1942
	Toronto, Ont.	*Kelsey, Easton T.	Vice-Consul	1941
	Toronto, Ont.	*Bohne, F. A.	Vice-Consul	1922
	Toronto, Ont.	*Harding, Robert W.	Vice-Consul	1930
	Toronto, Ont.	*Christensen, W. H.	Vice-Consul	1943
	Toronto, Ont.	*Dwight W. Fisher	Vice-Consul	1943

* Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

CONSULS AU CANADA—*suite*

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
États-Unis—*fin*	Toronto, Ont.	*Tolman, G. L.	Vice-Consul	1943
	Vancouver, C.-B.	*Hughes, Thomas	Consul Général	1943
	Vancouver, C.-B.	*Boernstein, Ralph A.	Consul	1943
	Vancouver, C.-B.	*Bankhead, John L.	Vice-Consul	1941
	Vancouver, C.-B.	*Meeks, Nelson P.	Vice-Consul	1928
	Vancouver, C.-B.	*Owen, Augustus C.	Vice-Consul	1931
	Vancouver, C.-B.	*Walsh, W. M.	Vice-Consul	1933
	Victoria, C.-B.	*Smyth, Robert L.	Consul	1943
	Victoria, C.-B.	*Johnson, Eugene H.	Vice-Consul	1941
	Windsor, Ont.	*Donald, Geo. K.	Consul-Général	1940
	Windsor, Ont.	*Belovsky, S. A.	Consul	1942
	Windsor, Ont.	*Calvert, John S.	Consul	1943
	Windsor, Ont.	*Schuler, F. A. Jr.	Consul	1943
	Windsor, Ont.	*Sundell, Chas. C.	Vice-Consul	1940
	Windsor, Ont.	*Newton, J. E.	Vice-Consul	1943
	Winnipeg, Man.	*Kleiforth, Alfred W.	Consul Général	1941
	Winnipeg, Man.	*LaMont, G. D.	Consul	1943
	Winnipeg, Man.	*Magnuson, Erik W.	Consul	1943
	Winnipeg, Man.	*Heiler, B. F.	Vice-Consul	1938
	Winnipeg, Man.	*Belton, W.	Vice-Consul	1943
Grèce	Montréal, P.Q.	Dodds, J.	Consul Général	1943
	Montréal, P.Q.	Coulouridis, D.	Député Consul	1943
	Toronto, Ont.	Moffat, F. M.	Vice-Consul	1938
	Toronto, Ont.	Vlassis, G.	Député Vice-Consul	1938
Guatémala	Montréal, P.Q.	Hébert, L. P.	Consul	1930
	Vancouver, C.-B.	Hacking, H. E.	Consul	1929
Haïti	Halifax, N.-E.	Fielding, R. M.	Consul	1936
	Montréal, P.Q.	Legault, J.	Consul	1942
	Montréal, P.Q.	Geoffrion, Dr P.	Vice-Consul	1937
	Montréal, P.Q.	*Cantave, P.	Vice-Consul	1942
	Québec, P.Q.	Rouillard, L.	Consul	1920
	Toronto, Ont.	Gunn, J. A.	Consul	1925
Islande	Winnipeg, Man.	Johannsson, G. L.	Consul	1942
Lettonie	Halifax, N.-E.	Whitman, P. L.	Consul	1933
	Montréal, P.Q.	Gaboury, Arthur	Consul Général	1940
	Toronto, Ont.	Bryson, R. N.	Consul	1939
	Vancouver, C.-B.	Savage, W.	Consul	1926
Liberia	Halifax, N.-E.	Hechler, P. E.	Consul	1928
Lithuanie	Toronto, Ont.	Grant-Suttie, G. L. P.	Consul Général pour le Canada	1937
Luxembourg	Québec, P.Q.	Koetz, M.	Consul Général	1942
Mexique	Montréal, P.Q.	*Calderon, C. A.	Consul Général pour le Canada	1941
	Montréal, P.Q.	*de la Vega, J.	Vice-Consul	1942
	Québec, P.Q.	Turcot, A.	Consul	1931
	Vancouver, C.-B.	Alton, C. G.	Consul	1936
	Victoria, C.-B.	Keeble, W. T.	Consul	1939
Monaco	Montréal, P.Q.	Pasquin, M.	Consul	1927
Nicaragua	Montréal, P.Q.	Viau, Paul	Consul Général	1927
	Toronto, Ont.	Branson, W. D.	Consul	1943
Norvège	Campbellton, N.-B.	Bridges, H. F. G.	Vice-Consul	1932
	Campbellton, N.-B.	Troy, J. T.	Vice-Consul intérimaire	1942
	Camrose, Alta.	Christenson, I. A.	Vice-Consul	1931
	Estevan, Sask.	Westergaard, H. A.	Consul	1937
	Fort-William, Ont.	Styffe, J.	Vice-Consul intérimaire	1943
	Halifax, N.-E.	Mathers, H. I.	Consul	1906
	Halifax, N.-E.	*Juell, H.	Consul	1941
	Halifax, N.-E.	*Jangaard, N. K.	Vice-Consul	1941
	Louisbourg, N.-E.	Lewis, G. D. D.	Vice-Consul	1931
	Montréal, P.Q.	*Steen, D.	Consul Général pour le Canada	1934
	Montréal, P.Q.	*Lykke, K.	Vice-Consul	1938
	Newcastle, N.-B.	Creaghan, D. S.	Vice-Consul	1936
	North-Sydney, N.-E.	Hackett, W.	Vice-Consul	1910
	Port-Arthur, Ont.	Styffe, J.	Vice-Consul intérimaire	1943
	Prince-Rupert, C.-B.	Munthe, Dr J.	Vice-Consul	1943
	Québec, P.Q.	Clarke, F. W.	Vice-Consul	1942
	St-Jean, N.-B.	Kane, H. E.	Vice-Consul	1930

* Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

CONSULS AU CANADA—*suite*

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
Norvège—*fin*	Sydney, N.-E.	Young, J. A.	Vice-Consul	1911
	Sydney, N.-E.	Sconhoft, T.	Vice-Consul	1941
	Toronto, Ont.	*Omejer, O.	Consul	1942
	Vancouver, C.-B.	Worsoe, H.	Consul	1941
	Vancouver, C.-B.	Bjorke, C. J.	Vice-Consul	1920
	Victoria, C.-B.	King, E. H.	Vice-Consul	1931
	Winnipeg, Man.	Kummen, C. T.	Consul	1937
Panama	Montréal, P.Q.	Tétrault, A.	Consul	1943
	St-Jean, N.-B.	Cochrane, J. N.	Consul	1938
	Toronto, Ont.	Le Feuvre, E.	Consul	1925
	Vancouver, C.-B.	Johnson, E. G.	Consul	1927
Paraguay	Vancouver, C.-B.			
Pays-Bas	Calgary, Alta.	O'Keefe, T. L.	Vice-Consul	1935
	Chatham, Ont.	Dodman, G. M.	Vice-Consul	1933
	Edmonton, Alta.	Hyndman, L. D.	Vice-Consul	1941
	Fort-William, Ont.	Babe, F.	Vice-Consul	1937
	Halifax, N.-E.	Warren, F. K.	Vice-Consul(2)	1923
	Montréal, P.Q.	*Luden, G. P.	Consul Général pour le Canada	1941
	Montréal, P.Q.	*Vinke, A. N.	Vice-Consul	1940
	Québec, P.Q.	Percival, W. P.	Vice-Consul	1933
	Regina, Sask.	Thom, D. J.	Vice-Consul	1937
	St-Jean, N.-B.	Porter, H. A.	Vice-Consul	1941
	Sydney, N.-E.	Ryan, C. D.	Vice-Consul	1940
	Toronto, Ont.	McRuer, J. C.	Consul	1940
	Vancouver, C.-B.	Watson-Armstrong, W. J. M.	Consul	1942
	Victoria, C.-B.	Holland, W. G. C.	Vice-Consul	1933
	Winnipeg, Man.	van Riemsdijk, L. J. F.	Consul(1)	1924
Pérou	Montréal, P.Q.	Piquell, J. H.	Consul	1933
	Ottawa, Ont.	*Davila, H. F.	Consul Général	1941
	Toronto, Ont.	Echanis, S. Q.	Consul	1934
	Vancouver, C.-B.	*Mogneschi, J. C.	Consul Général	1942
	Vancouver, C.-B.	Elliott, H. M.	Vice-Consul	1940
Pologne	Montréal, P.Q.	*Brzesinski, Dr T.	Consul	1938
	Montréal, P.Q.	*Zakrzewski, G.	Vice-Consul	1942
	Québec, P.Q.	Poznanski, Dr P.	Consul	1943
	Regina, Sask.	Bagshaw, F. B.	Consul	1943
	Vancouver, C.-B.	Brown, B. S.	Consul	1937
	Winnipeg, Man.	*Szygowski, Dr J.	Consul(1)	1937
Portugal	Montréal, P.Q.	Dubeau, Dr E.	Consul	1939
	North-Sydney, N.-E.	Hackett, W.	Vice-Consul	1910
	St-Jean, N.-B.	Allison, H. A.	Consul	1903
	Toronto, Ont.	Maclean, J. B.	Consul	1922
Salvador	Montréal, P.Q.	Marcotte, L.	Consul	1928
	Toronto, Ont.	Hipwell, F.	Consul	1933
	Vancouver, C.-B.	Dalton, H.	Consul	1933
Suède	Calgary, Alta.	O'Keefe, T. L.	Vice-Consul	1938
	Edmonton, Alta.	Skarin, E.	Vice-Consul	1920
	Halifax, N.-E.	Davidson, J. M.	Vice-Consul(2)	1906
	Montréal, P.Q.	*Wijkman, P.	Consul Général pour le Canada	1941
	Newcastle, N.-B.	Creaghan, D. S.	Vice-Consul	1925
	Port-Arthur et Fort-William, Ont.	Koreen, J.	Vice-Consul intérimaire	1941
	Prince-Ruper, C.-B.	Handon, O.	Vice-Consul(2)	1924
	Québec, P.Q.	Dunn, G.	Vice-Consul	1927
	Sydney et North-Sydney, N.-E.	Mann, O. N.	Vice-Consul	1927
	St-Jean, N.-B.	Ladingham, D. W.	Vice-Consul	1931
	Toronto, Ont.	Ander, J. E.	Consul	1939
	Vancouver, C.-B.	Stahl, K. A.	Consul intérimaire	1940
	Winnipeg, Man.	Hermanson, A.	Consul	1928
Suisse	Montréal, P.Q.	*Jaccard, G.	Consul Général pour le Canada	1934

*Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

(1) Avec rang personnel de Consul Général.

(2) Avec rang personnel de Consul.

CONSULS AU CANADA—*fin*

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
Suisse—*fin*	Montréal, P.Q.	*Sembinelli, I.	Vice-Consul	1941
	Toronto, Ont.	Oertle, J.	Consul	1939
	Vancouver, C.-B.	Bäschlin, E.	Consul	1928
	Winnipeg, Man.	*Hauri, M.	Consul intérimaire	1928
Tchécoslovaquie	Montréal, P.Q.	*Gardavsky, J.	Consul Général	1942
	Toronto, Ont.	Van Wart, H. H.	Consul	1936
	Winnipeg, Man.	Steinkopf, M. B.	Consul	1937
Union des Républiques Socialistes Soviétiques	Halifax, N.-E.	*Ovsienko, R. N.	Consul	1943
	Halifax, N.-E.	*Kutsenko, M. V.	Vice-Consul	1942
	Ottawa, Ont.	*Pavlov, V. G.	Consul	1943
Venezuela	Halifax, N.-E.	Silver, R. H.	Vice-Consul	1924
	Montréal, P.Q.	*Pacanins, F.	Consul Général pour le Canada	1938
	Toronto, Ont.	Aiken, M.	Consul	1927
	Vancouver, C.-B.	Harrison, H. F.	Consul	1929
Yougoslavie	Montréal, P.Q.	*Cabric, P.	Consul Général	1942

* Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

ANNEXE G

LISTE DES NATIONS UNIES ET ASSOCIÉES DANS LA PRÉSENTE GUERRE

Telle qu'annexée à l'Accord créant l'Administration de Secours et de Rétablissement des Nations Unies signé à Washington le 9 novembre 1943.*

Australie
Belgique
Bolivie
Brésil
Canada
*Chili
Chine
Colombie
*Comité Français de la Libération Nationale
Costa Rica
Cuba
*Egypte
*Equateur
Etats-Unis d'Amérique
Ethiopie
Grèce
Guatemala
Haïti
Honduras
*Islande
Inde
Iran
Irak
*Libéria
Luxembourg
Mexique
Nicaragua
Norvège
Nouvelle-Zélande
Panama
*Paraguay
Pays-Bas
*Pérou
Philippines
Pologne
République Dominicaine
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Salvador
Tchécoslovaquie
Union de l'Afrique du Sud
Union des Républiques Socialistes Soviétiques
*Uruguay
*Venezuela
Yugoslavie

* Les États dont les noms sont précédés d'un astérisque n'ont pas encore adhéré à la Déclaration des Nations Unies relative à la poursuite de la guerre faite à Washington le 1er janvier 1942.

RAPPORT

DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

POUR

L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE

1944

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1945

RAPPORT

DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

POUR

L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE

1944

OTTAWA
IMPRIMÉ PAR ORDRE DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

A Son Excellence le très honorable comte d'Athlone, Major-général, C.J., C.P., G.C.B., G.M.M.G., G.C.V.O., D.S.O., A.D.C., Gouverneur Général et Commandant en chef du Canada.

VOTRE EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du ministère des Affaires extérieures pour l'année terminée le 31 décembre 1944.

J'ai l'honneur d'être, de

Votre Excellence,

l'obéissant serviteur,

W. L. MACKENZIE KING,
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

OTTAWA, le 2 janvier 1945.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport du Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures	5
ANNEXE A—Rapports des services à l'étranger	9
1. Dans le Commonwealth des nations britanniques—	
Royaume-Uni	9
Australie	11
Nouvelle-Zélande	12
Afrique du Sud	13
Irlande	14
Terre-Neuve	14
2. En pays étrangers—	
Argentine	15
Belgique	16
Brésil	17
Chili	18
Chine	19
Etats-Unis	20
France	21
Grèce	25
Mexique	22
Norvège	25
Pays-Bas	25
Pérou	23
Pologne	25
Tchécoslovaquie	25
U.R.S.S.	23
Yougoslavie	25
Consulat au Groenland	25
Consulat général à New-York	26
ANNEXE B—Accords intervenus entre le Canada et d'autres pays	27
ANNEXE C—Réunions et conférences internationales auxquelles le Canada a été représenté	30
ANNEXE D—Représentation du Canada à l'étranger	33
ANNEXE E—Représentation au Canada des Gouvernements du Commonwealth britannique	37
ANNEXE F—Représentants diplomatiques au Canada	38
ANNEXE G—Liste des consuls au Canada	41

RAPPORT DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES À OTTAWA

Au très honorable W. L. MACKENZIE KING, M.P.,
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,
Ottawa.

MONSIEUR LE MINISTRE,—J'ai l'honneur de vous présenter, selon l'usage, le rapport annuel sur l'activité du ministère pour l'année civile 1944.

Comme par les dernières années, l'activité du ministère a porté principalement sur des questions touchant la poursuite de la guerre bien qu'il ait fallu consacrer beaucoup de temps aux préparatifs de la part que le Canada doit prendre à l'œuvre du règlement de la paix. L'étendue des relations extérieures du Canada, tant dans le domaine politique que dans le domaine économique, s'est considérablement accrue. Au cours des premières années de la guerre, les principales questions d'administration avaient pour objet le rôle du Canada dans la grande alliance qui s'est formée contre l'Allemagne et le Japon. Les problèmes relatifs à l'établissement de la paix ont surgi surtout au cours de 1944 et le ministère a été appelé à prendre une plus grande part au traitement des questions de collaboration internationale que l'on traitait auparavant, principalement comme matières techniques ou de service. En outre, plusieurs entretiens d'ordre international se poursuivent, quelques-uns sous forme de conférence officielle et d'autres par voie diplomatique, sur le façonnement du monde d'après-guerre et sur les méthodes requises pour envisager les problèmes urgents au cours de la période difficile de transition.

Les mesures à prendre en vue du secours et du rapatriement des prisonniers de guerre et des civils canadiens en territoire ennemi ou occupé par l'ennemi et en vue de l'aide à accorder à d'autres Canadiens en détresse à l'étranger, continuent de retenir toute l'attention d'un personnel assez considérable. Les restrictions en temps de guerre sur les voyages, que l'année d'invasion est venue intensifier, ont rendu nécessaire une correspondance volumineuse portant sur leur application et sur l'obtention d'autorisation en vue d'initiatives que l'on estime avoir été prises dans l'intérêt de l'effort de guerre. Le volume de travail a donc continué d'être lourd.

Au cours de 1944, deux conférences internationales importantes se réunirent au Canada. La deuxième conférence de Québec sur la stratégie et la politique de guerre à laquelle assistaient le premier ministre Churchill et le président Roosevelt et le premier ministre du Canada à titre d'hôte, a eu lieu du 11 au 16 septembre. La deuxième réunion du conseil de l'Administration de secours et de rétablissement des Nations Unies, présidée par M. L. B. Pearson, chef de la délégation canadienne, a eu lieu à Montréal du 16 au 27 septembre.

Le Canada a également participé à plusieurs conférences internationales tenues à l'étranger. A Londres, du premier au 16 mai, une réunion des premiers ministres du Commonwealth britannique a eu lieu en vue d'étudier les problèmes résultant de la guerre. A la conférence financière et monétaire de Bretton Woods, N.H., la délégation canadienne était dirigée par l'honorable J. L. Ilsley et l'honorable L. S. St-Laurent.

Les problèmes de l'aviation civile d'après-guerre firent l'objet de trois conférences auxquelles le Canada était représenté: la conférence internationale d'aviation à Chicago, du premier novembre au 6 décembre, à laquelle assistaient l'honorable C. D. Howe et M. H. J. Symington, C.R., et les entretiens à Montréal, du 23 au 28 octobre et encore du 9 au 10 décembre entre les représentants des pays du Commonwealth britannique.

Il convient également de faire mention de la conférence de l'Organisation internationale du Travail, tenue à Philadelphie du 20 avril au 13 mai, à laquelle la délégation canadienne était dirigée par l'honorable Humphrey Mitchell qui a présenté au Parlement un rapport sur les travaux de la conférence.

La Commission mixte internationale a commencé une enquête sur le réseau du fleuve Columbia aux termes des instructions qu'elle a reçues des Gouvernements du Canada et des Etats-Unis. Les représentants du ministère ont participé à l'établissement des attributions de la Commission lors des séances qu'elle a tenues à New York en janvier, et au cours des recherches dans la vallée du fleuve Columbia pendant l'été. Des entretiens ont eu lieu également avec le secrétariat d'Etat et avec les représentants du Gouvernement de la Colombie britannique.

On trouvera annexée au présent rapport une liste d'accords que le Canada a signés au cours de 1944. Il convient de signaler les accords intervenus portant sur les principes s'appliquant à la prestation de fournitures de guerre canadiennes à différents pays en vertu de la loi d'aide mutuelle. Jusqu'à présent, des accords ont été conclus avec le Royaume-Uni, l'Union soviétique, la Chine, le Comité français de libération nationale (actuellement le gouvernement provisoire de la République française), l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Inde.

Cinq chefs d'Etat ont visité le Canada au cours de l'année. Le premier ministre Curtin d'Australie arriva au Canada le 30 mai pour y faire un bref séjour; le premier ministre Fraser de la Nouvelle-Zélande, le 30 juin; le général de Gaulle, le 11 juillet, et le président Roosevelt et le premier ministre Churchill en septembre.

En plus des réunions de la Commission permanente canado-américaine de défense qui se sont continuées à de fréquents intervalles, de nombreuses consultations officieuses ont eu lieu avec les autorités des Etats-Unis et du Commonwealth britannique au sujet de la collaboration militaire, et avec des représentants d'autres membres des Nations Unies.

Des accords ont été conclus par les Gouvernements du Commonwealth britannique et le Gouvernement des Etats-Unis, d'une part, et le Gouvernement d'Allemagne, d'autre part, qui ont abouti à des échanges de prisonniers de guerre à Barcelone en mai et à Gothenbourg en septembre. Les autorités espagnoles et suédoises ainsi que les sociétés de la Croix-Rouge ont beaucoup aidé à mener ces échanges à bonne fin. M. Magann de l'ambassade du Canada à Washington avait la garde de toutes les personnes du Commonwealth rapatriées dans le premier échange et de tous les Canadiens rapatriés dans le deuxième. Un autre échange qui aura lieu dans la troisième semaine de janvier 1945 est actuellement en pourparlers. Les négociations en vue du rapatriement des prisonniers de guerre d'Extrême-Orient n'ont eu, jusqu'à présent, aucun résultat.

Le Canada a participé à deux échanges de civils avec l'Allemagne, l'un à Lisbonne en juillet et le deuxième à Gothenbourg en septembre. Un certain nombre de Canadiens ont également été rapatriés au Canada de France après la libération de ce pays. Des dispositions ont été prises afin de porter secours aux Canadiens en détresse dans des pays libérés de l'ennemi.

La libération de territoire occupé par l'ennemi et l'importance de plus en plus grande pour le Canada d'établir de bons rapports avec les pays amis de l'Amérique latine ont donné lieu à une nouvelle expansion de la représentation diplomatique du Canada à l'étranger. Deux nouveaux postes diplomatiques ont été crées, l'un au Mexique et l'autre au Pérou et des missions ont été rétablies en France et en Belgique. Le 20 mars, l'honorable W. F. A. Turgeon, ci-devant ministre du Canada en Argentine, fut nommé ambassadeur au Mexique et, le 14 juillet, M. Henri Laureys précédemment haut-commissaire dans l'Union sud-africaine fut désigné ambassadeur au Pérou. Le 7 septembre, on annonçait que M. Pierre Dupuy, autrefois chargé d'affaires près les Gouvernements

alliés à Londres, était envoyé à Bruxelles en qualité de chargé d'affaires. En novembre, M. W. F. A. Turgeon fut rappelé du Mexique pour être nommé ambassadeur en Belgique et ministre au Luxembourg. M. H. L. Keenleyside, ci-devant sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires extérieures à Ottawa, a été nommé ambassadeur au Mexique.

La libération de la France a permis le transfert, en septembre, du major-général G. P. Vanier et de son personnel d'Alger à Paris. Le 23 octobre, la reconnaissance de l'administration du général de Gaulle comme Gouvernement provisoire de la République française fut publiée et le général Vanier fut nommé ambassadeur à Paris. A Londres, M. T. A. Stone a remplacé M. Dupuy à titre de chargé d'affaires près les Gouvernements alliés d'Europe encore en Grande-Bretagne. M. C. J. Burchell, ci-devant haut-commissaire du Canada à Terre-Neuve et en Australie, est devenu haut-commissaire en l'Union sud-africaine et fut remplacé à Saint-Jean par M. J. Scott Macdonald, précédemment conseiller au ministère à Ottawa. Depuis la rentrée au Canada de M. Turgeon, en février, M. K. P. Kirkwood a rempli les fonctions de chargé d'affaires en Argentine.

D'accord avec la tendance générale des dernières années, les légations du Canada aux Etats-Unis, au Brésil, en Chine, en l'Union soviétique et au Chili furent élevées au rang d'ambassade.

A la suite du rétablissement des relations directes avec Paris après la libération de la France, le consulat du Canada à Saint-Pierre fut fermé le 15 octobre.

A Ottawa, trois nouvelles missions diplomatiques furent établies par la Turquie, le Mexique et le Pérou. Le ministre de Turquie, M. Sevki Alhan, a présenté ses lettres de créance le 6 mars et l'ambassadeur du Mexique, le Dr del Rio y Cañedo, le 6 mai. Le Pérou est représenté par un chargé d'affaires, M. Alvarado, en attendant l'arrivée de l'ambassadeur désigné, M. Benavides. Les légations à Ottawa qui ont été élevées au rang d'ambassade sont celles de la Belgique, de la Chine, du Brésil, de l'Union soviétique et du Chili. La légation des Etats-Unis devint une ambassade en novembre 1943, et la mission du Gouvernement provisoire de France deviendra ambassade dès que l'ambassadeur désigné, M. de Hautecloque, aura présenté ses lettres de créance.

L'honorable Leighton McCarthy, qui fut nommé ministre du Canada à Washington en février 1941 et qui présenta ses lettres de créance comme ambassadeur en janvier 1944, a demandé d'être relevé de ses fonctions à compter du 31 décembre. M. L. B. Pearson, ministre à l'ambassade du Canada à Washington, succéda à M. McCarthy en qualité d'ambassadeur du Canada aux Etats-Unis.

Au sein du ministère, la pénurie de personnel présente constamment un problème, non seulement en ce qui concerne la somme de travail à accomplir actuellement, mais en ce qui concerne aussi la création, nécessaire et prochaine, de postes nouveaux après la défaite de l'Allemagne et le rétablissement de la paix en Europe. Le ministère espère trouver une solution aux deux aspects du problème en prenant à son emploi des recrues parmi les membres des forces armées qui ont fait du service outre-mer au cours de la présente guerre. Le ministère des Affaires extérieures et le ministère du Commerce ont annoncé, au début de l'année, un examen de concours pour aspirants aux emplois disponibles. Un grand nombre de demandes furent reçues et l'on procède actuellement aux choix des aspirants.

Certains membres du personnel qui sont entrés au ministère à titre temporaire pour parer à l'augmentation de travail causée par la guerre, ont dû se retirer au cours de l'année. Parmi ceux-ci, il convient de mentionner M. J. J. Deutsch et M. R. A. MacDougall qui ont collaboré, respectivement, au travail des divisions économique et juridique; M. H. S. Ferns de la division Amérique et Extrême-Orient, et MM. C. L. Miles et C. D. Graham, tous deux membres

de la division spéciale. M. John McCarthy qui fut membre du personnel de l'ambassade à Washington depuis 1941 en qualité d'Attaché, a démissionné à la fin de 1944. Le lieutenant D. E. ffolkes Jemmett a terminé ses fonctions de vice-consul et de consul intérimaire à Saint-Pierre avec la fermeture de notre consulat en octobre.

Je regrette d'avoir à signaler la mort du chef d'escadrille Jean-Paul Desloges, attaché de l'Air au bureau du représentant du Canada à Alger, qui fut tué dans un accident d'avion survenu à Casablanca, Maroc, le 8 mai.

Le nombre de nouveaux passeports délivrés au cours de l'année s'est élevé à 24,017 et le nombre de renouvellements à 15,253. Le revenu provenant de la taxe afférente aux passeports, renouvellements et visas s'est élevé à $84,436.08.

Annexés au présent rapport, on trouvera un bref exposé de l'activité de chacun des services à l'étranger qui relèvent du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, les listes diplomatique et consulaire et l'énumération de certains accords intervenus entre le Canada et d'autres puissances ainsi que celle des conférences internationales auxquelles le Canada a pris part en 1944.

Il me fait plaisir d'exprimer ma satisfaction de la façon dont tous les membres du personnel se sont acquittés de leurs devoirs.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

N. A. ROBERTSON,

Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

ANNEXE A

RAPPORTS DES SERVICES À L'ÉTRANGER

1. Dans le Commonwealth des nations britanniques

Haut-commissariat du Canada dans le Royaume-Uni.

La sixième année de la guerre a non seulement apporté de nouvelles responsabilités au personnel du haut-commissariat, mais les attaques renouvelées de l'ennemi sur Londres, surtout durant la période des bombes volantes, ont obligé les fonctionnaires d'accomplir leur travail dans des conditions fort difficiles. Le volume de correspondance s'est accru considérablement. La création d'un service de trois avions par semaine pour le *Canadian Trans-Atlantic Air Service* au lieu d'un service intermittent comme avant, l'augmentation dans le transport du personnel civil ou militaire, le nombre accru de fonctionnaires et autres venant du Canada et les soins et l'accueil accordés aux civils rapatriés de pays européens, libérés, sont venus augmenter considérablement l'activité d'ordre administratif du commissariat.

Au cours de l'année écoulée, le commissariat s'est tenu en relations étroites avec le Gouvernement du Royaume-Uni à propos de nombreuses questions intéressant les deux Gouvernements, y compris plusieurs aspects de l'organisation d'après-guerre et les multiples problèmes qui surgiront après la défaite de l'Allemagne. Les tendances principales de l'évolution politique, sociale et économique dans le Royaume-Uni, ont fait l'objet d'un plus grand nombre de rapports spéciaux, et le commissariat a réservé une attention particulière aux nombreuses lois sociales dont la Chambre des communes est actuellement saisie.

Le Gouvernement du Canada a continué d'être représenté dans plusieurs organisations des Nations Unies à Londres. C'est ainsi qu'un observateur du commissariat a assité aux réunions des ministres alliés de l'instruction publique et à celles concernant l'échange de nouvelles et de renseignements avec les Gouvernements alliés par l'intermédiaire de l'organisation de l'information des Nations Unies. Le Gouvernement du Canada est également représenté par le haut-commissaire au comité intergouvernemental des réfugiés. Le secrétaire officiel du commissariat a représenté le Gouvernement canadien au comité régional européen de l'Administration de secours et de rétablissement des Nations Unies.

Le Gouvernement du Canada fut représenté par le haut-commissaire à la réunion du comité intergouvernemental des réfugiés, qui a eu lieu à Londres en août, ainsi qu'à la conférence de Londres sur la réglementation du transport maritime. La conférence internationale sur la chasse à la baleine s'est réunie à Londres au cours du mois de janvier et le 31 de ce mois, un acte final fut signé. Un protocole portant modification à l'accord international du 8 juin 1937 visant la réglementation de la chasse à la baleine fut signé le 7 février 1944.

Le commissariat envoie régulièrement des représentants aux réunions des bureaux agricoles de l'Empire et à celles de la Commission impériale des sépultures de guerre.

Le commissariat continue de prendre des dispositions en vue de la distribution dans le Royaume-Uni de dons en provenance du Canada soit sous forme d'argent et de vêtements d'enfants ou sous forme de fourniture et de présentation de cuisines mobiles dont seize furent données cette année par diverses organisations au Canada. Au cours de l'année écoulée, le commissariat a maintenu contact avec les zélateurs du bien-être social canadiens au Royaume-Uni et avec le corps de pompiers canadiens. Les membres du premier groupe s'en reviennent maintenant au Canada tandis que ceux du deuxième groupe sont actuellement en voie de démobilisation.

La présence de tant de ressortissants canadiens dans le Royaume-Uni et sur le continent a créé un lourd fardeau pour le commissariat durant l'année. Les militaires canadiens se rendent à Canada House pour la solution de plusieurs de leurs problèmes d'ordre civil. Le commissariat sert de liaison entre les autorités du Royaume-Uni et le quartier général canadien dans la plupart des questions autres que celles de caractère strictement militaire. Au fur et à mesure que la guerre en Europe tire à sa fin, on se préoccupe de plus en plus des problèmes de démobilisation et de rétablissement. Voilà un domaine où Canada House doit faire fonction d'agence de co-ordination entre le quartier général, le service d'immigration, le service du rétablissement (ministère du Bien-être des anciens combattants) et les ministères appropriés du Gouvernement du Royaume-Uni.

Afin de faire face au volume de travail qu'entraîne le rapatriement des épouses et des enfants des membres de toutes les branches des forces canadiennes outre-mer, des dispositions furent prises, au cours de l'année, en vue de l'octroi de permis de voyage canadiens à ces femmes et enfants à la place du passeport ordinaire et du permis de sortie, et en vue de la création d'un service canadien de rapatriement des civils au quartier général militaire canadien, auquel fut transféré le travail accompli jusqu'ici à Canada House. Le service de rapatriement des civils se charge maintenant de toutes les formalités relatives au transport maritime de tous les voyageurs canadiens ayant priorité. La section des passeports à Canada House garde la responsabilité de la documentation de tous les voyageurs n'ayant pas priorité.

Dans le domaine européen, on signale une augmentation considérable dans les affaires concernant les intérêts ennemis au Canada et la protection des ressortissants canadiens en pays ennemis ou libérés. La libération de la France et d'une grande partie des Pays-Bas et la chute attendue de l'Allemagne ont nécessité l'élaboration de mesures destinées à sauvegarder les intérêts des civils canadiens dans ces pays et, jusqu'à un certain point, la mise en œuvre de ces mesures. En ce qui concerne les prisonniers de guerre, il y a eu, en plus des activités ordinaires du comité impérial des prisonniers de guerre, deux échanges avec l'Allemagne et des dispositions ont été prises en vue du rapatriement d'après-guerre des prisonniers. Le premier échange qui a eu lieu en mai à Barcelone, a ramené 49 canadiens et le deuxième, en septembre à Gothenbourg, 41 prisonniers de guerre canadiens. Dans les deux cas la bienvenue de la part du Gouvernement canadien fut transmise par les soins de Canada House.

Grâce principalement aux efforts du Canada, le comité des civils du Commonwealth fut créé en mars. Ce comité est destiné à exercer dans le domaine civil les fins qu'exerce dans le domaine militaire le comité impérial des prisonniers de guerre. Il y a eu des échanges de civils aussi bien que des échanges de prisonniers de guerre coordonnés à Londres. Dans le premier échange à Lisbonne en août, neuf Canadiens sont revenus; dans le deuxième, en septembre, à Gothenbourg, il y en a eu dix-huit.

Le commissariat a continué de s'intéresser des affaires relatives à la marine et aux matelots marchands. Des entretiens se poursuivent avec le ministère des transports de guerre au sujet du rapatriement au Canada de matelots marchands de navires canadiens, qui sont prisonniers de guerre en Allemagne.

Au cours de l'année écoulée, l'œuvre de presse et de renseignements fut poursuivie avec d'excellents résultats. Durant l'exercice le comité d'information inter-allié est devenu l'organisme d'information des Nations Unies et le représentant canadien fut invité à prendre la présidence de ce nouvel organisme. Au cours de l'année, le haut-commissaire a inauguré à Edimbourg l'exposition "*Meet Canada*" du ministère de l'Information. La salle de lecture de Canada House a maintenu son utilité et le personnel a continué de poursuivre l'étude des enquêtes relatives aux développements industriels d'après-guerre.

Le nombre de voyageurs en mission officielle s'est considérablement accru au cours de l'année. Le premier ministre, accompagné du sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, s'est rendu à Londres, en mai, pour assister à la conférence des premiers ministres du Commonwealth. Ont également visité Londres: le colonel J. L. Ralston, alors ministre de la Défense nationale, le colonel George Drew, premier ministre d'Ontario, ainsi qu'un groupe du parti *Co-operative Commonwealth Federation*, conduit par M. M. J. Coldwell.

Le haut-commissaire, en février, a fait un voyage officiel au Canada et, plus tard, MM. Hudd et Ritchie se rendirent à Ottawa. M. G. Ignatieff est venu reprendre ses fonctions à Ottawa et MM. M. Morley Scott, Marcel Cadieux et Andrew Bell sont devenus membres du personnel du secrétariat en février. En septembre, le lieutenant-colonel D. C. Unwin Simson fut envoyé à Paris et fut remplacé à Londres, à titre de secrétaire administratif, par le colonel E. H. Jones, D.C.M., V.D., mis en disponibilité par le quartier général canadien. En septembre, M. J. W. Holmes fut envoyé à Canada House pour remplacer M. Ritchie qui doit revenir au ministère au commencement de la nouvelle année.

Haut-commissariat du Canada en Australie.

Le haut-commissariat a continué d'accroître son activité au cours de l'année et un nombre de plus en plus grand de communications, câblogrammes et dépêches ont été reçus d'Ottawa et envoyés au ministère. Le haut-commissaire a fait quelques voyages dans les diverses parties du pays, spécialement dans les régions éloignées, comme le Territoire du Nord et le Queensland septentrional, qui n'avaient jamais été visitées par un haut-commissaire du Canada.

Les relations étroites qui avaient été établies avec le ministère des Affaires extérieures et d'autres administrations à Canberra ont été maintenues, et on a obtenu des renseignements, des opinions et de l'aide sur bien des sujets. Des rapports ont été envoyés à Ottawa, traitant de sujets variés, entre autres, la situation politique, les questions constitutionnelles, les développements économiques, le régime financier, la réglementation des prix et autres régies, la législation sociale, le rétablissement des militaires, la restauration d'après-guerre, les problèmes concernant les ressources humaines et autres aspects de l'effort de guerre australien, l'immigration, la politique coloniale et le régime commercial. Dans les dépêches, une attention particulière a été portée aux développements de la politique étrangère de l'Australie, y compris ses relations avec la Nouvelle-Zélande, et à l'attitude de l'Australie vis-à-vis de l'aviation civile internationale.

L'accord d'aide mutuelle entre le Canada et l'Australie a été signé à Ottawa le 9 mars. Le haut-commissariat a participé aux dernières phases des négociations.

Le haut-commissariat s'est occupé des nombreuses demandes particulières qu'il a reçues touchant l'immigration au Canada et, de façon générale, des problèmes résultant des déplacements entre les deux pays. Des renseignements concernant les méthodes administratives et gouvernementales et les faits nouveaux au Canada ont été fournis sur demande à plusieurs fonctionnaires et particuliers intéressés au Canada.

L'attaché militaire à maintenu les rapports étroits, établis l'année précédente, avec le ministère de l'armée et avec le Grand quartier général allié dans le sud-ouest du Pacifique. Il a fait un certain nombre d'inspections dans les régions avancées du nord de l'Australie et en Nouvelle-Guinée. Des rapports ont été envoyés au quartier général de la Défense nationale à Ottawa, relativement aux changements dans la situation militaire, aux progrès accomplis dans l'instruction militaire et dans l'emploi des armes nouvelles. Plusieurs petits groupes d'officiers et soldats canadiens se sont rendus en Australie au cours de l'année à titre d'observateurs ou de techniciens. En février, le colonel Cosgrave est rentré au Canada et il a conféré avec les autorités militaires canadiennes à Ottawa et Washington. En juin, le lieutenant-colonel C. A. Turnbull

fut nommé attaché militaire adjoint et il arriva en Australie au mois de septembre.

L'attaché de presse, M. Malone, a distribué aux journaux australiens un grand nombre de communiqués, des photographies envoyées par avion ou par ondes dirigées et autres articles. Il s'est occupé aussi de la distribution de publications sur le Canada aux Canadiens demeurant en Australie, aux Australiens intéressés au Canada, et aux ministères du Gouvernement d'Australie. Il est resté en contact avec la Commission australienne de radiodiffusion et a fait passer plusieurs émissions radiophoniques au sujet du Canada. De concert avec les commissaires de commerce à Melbourne et Sydney, il s'est occupé de la représentation de films canadiens dans les théâtres ou à titre gracieux. Au commencement de l'année, M. Malone a passé quelque temps au Canada.

Sur l'invitation du premier ministre, une délégation de la presse australienne, composée de trois journalistes éminents, a visité le Canada, en mai et juin.

En juin, quatre députés canadiens se rendirent en Australie comme membres d'une délégation parlementaire de l'Empire. Au mois de juin, le premier ministre d'Australie, le très honorable John Curtin, a visité Ottawa et il a adressé la parole au Parlement. Au cours de l'année, trois ministres du cabinet australien ont visité le Canada, à savoir: le ministre des Approvisionnements et du Transport maritime, l'honorable J. A. Beasley; le ministre de l'Aviation militaire et civile, l'honorable A. S. Drakeford, et le ministre du Commerce et des douanes, l'honorable sénateur R. V. Keane. Plusieurs hauts fonctionnaires d'Etat ont visité le Canada pendant l'année, soit en compagnie du premier ministre et des ministres du Cabinet ou relativement aux diverses conférences internationales qui eurent lieu au Canada et aux Etats-Unis.

Des relations étroites ont été entretenues avec les commissaires de commerce canadiens à Melbourne et Sydney. Il y eut échange de correspondance sur divers sujets, y compris les matelots canadiens échoués en Australie, les difficultés résultant de l'importation de certains produits du Canada et l'administration de la loi canadienne d'aide mutuelle.

Haut-commissariat du Canada en Nouvelle-Zélande.

Au cours de l'année 1944, les conditions de guerre et l'intérêt croissant dans la situation d'après-guerre ont augmenté les responsabilités du haut-commissariat. L'importance des entrevues et de la correspondance a augmenté et le haut-commissaire a été très occupé par ses fonctions de représentant près les divers ministères du Gouvernement. Le haut-commissaire a assité à de nombreuses réceptions civiles, municipales et autres et, au mois de novembre, il était présent aux séances d'ouverture et de clôture de la conférence australo-néo-zélandaise.

Le haut-commissariat a tenu le Gouvernement canadien au courant des développements politiques en Nouvelle-Zélande. Une attention particulière a été portée aux relations de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie en vertu de l'accord australo-néo-zélandais, ainsi qu'à l'attitude de la Nouvelle-Zélande vis-à-vis du Commonwealth et des problèmes d'organisation internationale, y compris l'aviation civile internationale d'après-guerre.

Des rapports détaillés furent envoyés sur les projets néo-zélandais concernant le rétablissement et la reconstruction et des recherches et enquêtes approfondies ont été conduites dans les domaines suivants: réglementation économique en temps de guerre, activité commerciale de l'Etat, coût par tête de l'assurance-maladie en Nouvelle-Zélande et administration des allocations familiales.

Le haut-commissariat a entretenu des relations étroites avec le commissaire de commerce intérimaire et des contacts fréquents ont été établis, en son nom, avec les autorités néo-zélandaises intéressées aux questions de commerce.

Le haut-commissariat a étendu la distribution des télégrammes et communiqués de presse, des photographies, y compris les photographies transmises par ondes dirigées, des films documentaires et autres documents d'information. Il a aussi été appelé à fournir à tout instant des renseignements sur le Canada aux fonctionnaires du Gouvernement, à la presse, aux étudiants et au public en général. Beaucoup d'attention a été portée à la loi canadienne d'aide mutuelle et à son effet probable sur le commerce entre le Canada et la Nouvelle-Zélande.

Etant donné que l'on est de plus en plus convaincu que la guerre achève, les questions d'immigration ont pris une plus grande importance. Le haut-commissariat s'est occupé d'un grand nombre de demandes provenant de Canadiens, de naissance et par naturalisation, désireux de retourner au Canada le plus tôt possible. Des démarches ont été entreprises au sujet de la réciprocité dans le rétablissement des anciens combattants. Les marins marchands ont continué de s'adresser au haut-commissariat en vue d'obtenir de l'aide pour se faire embaucher sur les navires retournant au Canada.

Au cours de l'année, le haut-commissaire s'est rendu à Ottawa pour consultation; il a fait le voyage, aller et retour, en avion, en compagnie du premier ministre de la Nouvelle-Zélande qui a assisté à la conférence des premiers ministres tenue à Londres. Le haut-commissaire a beaucoup voyagé en Nouvelle-Zélande, visitant toutes les villes importantes de l'Ile Nord et faisant une étude approfondie des progrès de l'énergie électrique et de l'industrie laitière. Le seul changement effectué au cours de l'année dans le personnel officiel fut la nomination de M. J. R. Mills Walker, comme deuxième secrétaire.

Haut-commissariat du Canada en Afrique du Sud.

Pendant l'année 1944, le travail du haut-commissariat du Canada en l'Union sud-africaine a continué d'augmenter. Des relations étroites et harmonieuses ont été entretenues avec le Gouvernement de l'Afrique du Sud, et le ministère a été tenu bien au courant des développements politiques, militaires et économiques.

Conformément à la coutume habituelle que nécessite le régime des deux capitales, le haut-commissariat a déménagé à Cape Town le 28 décembre 1943 pour être sur place lors de l'ouverture du Parlement et, à la fin de la session, il est retourné à Prétoria le 5 juin.

Le haut-commissaire actuel, M. C. J. Burchell, C.R., a assumé ses fonctions dès son arrivée à Cape Town le 27 mars et, le 11 avril, M. Henry Laureys se mettait en route pour le Canada. M. J. C. Macgillivray a continué ses fonctions de secrétaire officiel.

Un nombre croissant de demandes de renseignements ont été reçues de la part de personnes intéressées à immigrer au Canada, et de celle de nationaux canadiens au sujet de passeports et de questions de citoyenneté. Les citoyens canadiens demeurant en Afrique du Sud, ou de passage dans ce pays, ont continué de demander de l'aide et des conseils sous diverses formes. Parmi ceux-ci, il faut mentionner les infirmières canadiennes attachées au service des infirmières de l'Afrique du Sud et les Canadiens en service avec les forces armées sud-africaines et la R.A.F. Depuis le 1er juillet, le haut-commissariat a visé, sur demande, les passeports des non-immigrants se rendant au Canada.

Au commencement de l'année, des dispositions ont été prises en vertu desquelles les personnes à la charge des militaires en service dans les forces armées du Canada demeurant dans l'Union peuvent toucher leur allocation par l'entremise du haut-commissariat; quelque temps plus tard, des mesures semblables ont été prises en ce qui concerne les pensionnés.

Une lettre hebdomadaire de nouvelles, rédigée par le haut-commissariat, a été adressée aux principaux journaux et périodiques du pays. Des passages de cette lettre ont été reproduits par les destinataires, de sorte que le Canada

a reçu en Afrique du Sud une publicité plus grande que par le passé. De plus, des photographies ont été distribuées et un certain nombre d'articles spéciaux ont été obtenus et préparés pour publication dans les revues et journaux sud-africains.

La même lettre de nouvelles est aussi expédiée régulièrement aux membres du Gouvernement, aux chefs de services, aux chambres de commerce, banques, maisons d'affaires et particuliers intéressés aux affaires canadiennes.

Plusieurs films sonores, fournis par la Commission canadienne du cinématographe, ont été représentés et ces films ont été prêtés fréquemment à des clubs, groupes d'étude et autres dans toutes les parties de l'Union.

Le haut-commissaire a prononcé plusieurs causeries sur des sujets canadiens, devant les membres de diverses associations.

En juillet, le haut-commissaire a fait une visite officielle au Natal et au Swaziland et, en octobre, il s'est rendu à Johannesburg.

Haut-commissariat du Canada en Irlande.

En plus d'envoyer des rapports sur les importants développements politiques, le haut-commissariat a tenu le Gouvernement au courant des projets d'organisation économique d'après-guerre qui reçoivent actuellement une grande attention en Irlande. Le Gouvernement d'Irlande s'est montré très intéressé dans le mode de réglementation des prix au Canada et le haut-commissariat a fourni aux autorités d'Irlande de la documentation appropriée à ce sujet.

Le bureau à Dublin a été très occupé par des questions touchant les successions canadiennes, le contrôle du change étranger, les passeports et les parents portés disparus dans les forces armées. Avec le concours du commissaire de commerce canadien, M. E. L. McColl, des entretiens ont eu lieu avec des fonctionnaires irlandais concernant les problèmes soulevés par le commerce entre l'Irlande et le Canada. Un certain nombre de demandes de renseignements ont aussi été reçues au sujet de l'immigration d'après-guerre au Canada.

Au cours de l'été, le haut-commissaire s'est rendu au Canada pour consulter le ministère et faire rapport de son travail. Au cours de l'année, il a aussi fait une visite officieuse en Irlande du Nord.

Haut-commissariat du Canada à Terre-Neuve.

Au commencement de l'année, M. C. J. Burchell, C.R., qui était haut-commissaire du Canada à Terre-Neuve depuis septembre 1941, fut transféré en l'Union sud-africaine. Il fut remplacé par M. H. L. Keenleyside, chef de la division Amérique et Extrême-Orient du ministère, comme haut-commissaire intérimaire pour quelques semaines. Le premier mai, M. J. S. Macdonald, chef de la division économique du ministère, fut nommé haut-commissaire.

Au cours de l'année, la majeure partie du travail a porté sur la défense et autres questions connexes. M. B. A. Rogers, adjoint spécial du sous-ministre de la Justice, fut prêté au commissariat pour aider à rendre authentiques les titres aux immeubles de défense à Terre-Neuve et au Labrador, que le Gouvernement du Canada s'était acquis. Le commissariat a prêté son concours aux firmes canadiennes dans l'embauchage de la main d'œuvre masculine et féminine à Terre-Neuve pour emploi dans les usines de guerre au Canada, et la procédure en vue de protéger les intérêts des deux pays, sous ce rapport, est à l'étude entre le commissariat et le Gouvernement de Terre-Neuve. Afin de prévenir une plus grande pénurie de logement dans la région de Saint-Jean, des dispositions furent prises entre le commissariat, les forces armées et le Gouvernement de Terre-Neuve en vue de limiter le nombre des personnes à charge des membres des forces armées canadiennes se rendant à Terre-Neuve pour y résider. Des dispositions furent également prises en vue de la nomination par Terre-Neuve d'un officier de liaison qui travaillerait en collaboration avec un représentant

de la Crown Assets Corporation pour disposer du surplus du matériel de guerre à Terre-Neuve.

Un accord concernant la location au Canada pour des fins de défense, de la base aérienne de Goose Bay pendant une période de quatre-vingt-dix-neuf ans, fut signé à Saint-Jean, par le haut-commissaire, le 10 octobre. Fut également signé à Terre-Neuve, le 16 septembre, un accord entre le Canada, les Etats-Unis et Terre-Neuve concernant la sécurité des renseignements en matière de défense.

Les arrangements intervenus l'année dernière entre les Etats-Unis, le Canada et Terre-Neuve concernant l'obtention de denrées alimentaires pour Terre-Neuve sont restés en vigueur. Le fonctionnement de ces arrangements et l'acquisition d'autres fournitures essentielles pour Terre-Neuve furent commis à la surveillance de M. R. P. Bower, commissaire de commerce canadien, qui a toujours travaillé en étroit rapport avec le haut-commissaire.

Les lignes aériennes trans-Canada ont maintenu un horaire satisfaisant en dépit de conditions atmosphériques parfois défavorables. Des dispositions furent prises en vue d'utiliser Argentia comme arrêt alternatif lorsque le mauvais temps rend impossible l'atterrissage à l'aéroport de Torbay. On a obtenu, en outre, l'autorisation d'embarquer et de débarquer des civils et des militaires à Gander à condition qu'ils se conforment aux règlements de sécurité.

Le commissariat a été appelé, de temps à autre, à expliquer les règlements d'immigration aux immigrants éventuels et à obtenir des décisions dans des cas difficiles.

Le haut-commissaire a visité les endroits importants de l'île et s'est rendu à la base aérienne de Goose Bay au Labrador, ainsi qu'à Saint-Pierre et Miquelon.

Le commissariat a entretenu, au cours de l'année, des relations étroites et harmonieuses avec le Gouvernement de Terre-Neuve, les autorités civiques à Saint-Jean, les commandants des forces armées, le commandant des forces armées des Etats-Unis et avec le consul général des Etats-Unis.

2. En pays étrangers

Légation du Canada en Argentine.

La politique suivie par le Gouvernement d'Argentine depuis la révolution du 4 juin 1943 a forcé le Gouvernement du Canada, de concert avec les Gouvernements du Royaume-Uni et des Etats-Unis et ceux de la plupart des républiques américaines, à demander à sa mission à Buenos Aires, le 9 mars 1943, "d'éviter, pour le présent, toutes relations officielles avec l'administration du général Farrell". Cette ligne de conduite a été suivie pour le reste de l'année.

En janvier, le ministre, l'honorable W. F. A. Turgeon, a été rappelé au Canada pour consultation avant d'être nommé premier ambassadeur du Canada au Mexique. M. K. P. Kirkwood, premier secrétaire, devint chargé d'affaires par interim, et il a occupé ce poste pendant le reste de l'année. En avril, M. W. B. McCullough, attaché commercial adjoint (agriculture) a été transféré à Trinidad en qualité de commissaire de commerce adjoint. En septembre, M. Gilles Sicotte, troisième secrétaire, a été transféré à la nouvelle ambassade canadienne au Pérou. Ces fonctionnaires n'ont pas été remplacés.

Pendant l'année, la légation a envoyé de nombreux rapports au Gouvernement, décrivant les changements radicaux qui se sont produits dans la politique intérieure et étrangère de l'Argentine, et leur répercussion sur les rapports de ce pays avec les Nations Unies et avec les autres républiques de l'hémisphère occidental.

Comme par le passé, l'attaché commercial a travaillé en étroite collaboration avec les fonctionnaires correspondants des ambassades du Royaume-Uni et des Etats-Unis dans l'étude des problèmes économiques créés par la réglementation en temps de guerre. Les problèmes d'approvisionnement, créées particulièrement par les besoins de guerre et la réglementation des fournitures du Canada,

ont été discutés avec les agences compétentes. Les difficultés de transport maritime obligèrent un certain nombre de voyageurs canadiens, surtout des missionnaires et des infirmières, à s'attarder à Buenos Aires, en route vers l'Afrique du Sud, l'Inde et la Chine, et exigèrent en plusieurs occasions l'aide des fonctionnaires de la légation. La légation a aussi prêté son concours à des hommes d'affaires et agents spéciaux du Canada en visite en Argentine au cours de missions militaires ou commerciales.

Etant donné la suspension des relations officielles avec le Gouvernement d'Argentine pendant une bonne partie de l'année, la légation a pu se consacrer de façon spéciale à faire connaître le Canada en Argentine par l'entremise des journaux, de causeries, de films, d'expositions, spécialement de livres, et par sa collaboration avec les institutions d'enseignement. Grâce au concours des ministères canadiens intéressés, qui fournirent la documentation nécessaire, et d'organismes locaux, comme l'Institut culturel canado-argentin, qui offraient des causeries, des séances cinématographiques ou musicales, le Canada a reçu une excellente publicité et l'intérêt du public s'est accru. En plus de distribuer des documents publicitaires en Argentine, la légation a réussi à faire distribuer, par les ambassades britanniques en Uruguay et au Paraguay, des exemplaires de l'édition en espagnol de la brochure "Le Canada en guerre" publiée par la Commission d'Information en temps de guerre.

A cause des restrictions imposées par la guerre au transport et de la situation politique instable, les visiteurs canadiens en Argentine furent moins nombreux qu'en temps normal. Parmi les visiteurs, on comptait des membres des ambassades du Canada au Brésil et au Chili, des hommes d'affaires et un groupe d'anglo-argentins, enrôlés dans le Corps d'aviation royal canadien et revenant au pays en congé spécial. En rapport avec leurs fonctions de commissaire de commerce en Uruguay, MM. Strong et Depocas firent plusieurs voyages de courte durée dans ce pays. Parmi les visiteurs argentins au Canada, nous comptons des fonctionnaires du gouvernement désireux de se renseigner sur divers aspects de l'administration publique canadienne.

Le travail ordinaire comprenait la délivrance de passeports et de visas, la fourniture de renseignements en réponse aux nombreuses demandes relatives aux règlements régissant l'admission au Canada, et la réponse à un certain nombre de demandes de renseignements généraux sur le Canada.

Ambassade du Canada en Belgique.

Après l'occupation de la Belgique par l'Allemagne en 1940, la légation du Canada fut transférée à Londres en gardant M. Pierre Dupuy comme chargé d'affaires. Le major-général Vanier fut accrédité au début de 1943 en qualité de ministre près le Gouvernement de Belgique, ainsi que les autres Gouvernements alliés qui s'étaient établis à Londres. Après le départ du général Vanier pour Alger en décembre 1943, M. Dupuy reprit les fonctions de chargé d'affaires et, en septembre 1944, se rendit à Bruxelles avec le Gouvernement belge après la libération de la Belgique par les armées alliées. Le 17 novembre on annonçait que l'honorable W. F. A. Turgeon, ci-devant ambassadeur canadien au Mexique, avait été nommé premier ambassadeur du Canada en Belgique. M. Turgeon quitta le Canada en décembre pour se rendre à Bruxelles où il doit présenter ses lettres de créance comme ambassadeur au commencement de la nouvelle année.

Le chargé d'affaires qui a accompagné le Gouvernement belge à Bruxelles, a présenté un rapport sur les premières réactions du peuple belge après la libération et sur la situation du pays en général. Les développements qui se sont succédé ont été étudiés et des dépêches envoyées régulièrement sur l'évolution politique et sur des affaires d'ordre économique, telles que l'adoption de mesures financières propres à conjurer le danger de l'inflation après l'occupation allemande.

A cause de la participation des forces canadiennes à la libération de la Belgique, le Canada jouit présentement d'un prestige élevé et les journaux belges ont souligné généreusement la part prise par le Canada dans la guerre actuelle. On s'intéresse beaucoup à la possibilité de créer des relations commerciales entre le Canada et la Belgique après la guerre et la mission a reçu des demandes de renseignements concernant tous les aspects de la vie économique. Il y a eu, en outre, plusieurs demandes de renseignements au sujet du secours, de l'émigration et d'autres questions.

La mission a collaboré étroitement avec les autorités militaires canadiennes en Belgique et s'est rendue utile en établissant des contacts avec les autorités belges. Les autorités militaires, d'autre part, ont été d'un grand secours en aidant à la mission à s'établir dans des conditions aussi difficiles que les présentes.

Ambassade du Canada au Brésil.

Après qu'il fut annoncé, en décembre 1943, que la légation du Canada au Brésil avait été élevée au rang d'ambassade, M. Désy présenta, le 18 janvier, au président Vargas, ses lettres de créance comme ambassadeur du Canada. Le seul changement effectué au cours de l'année dans le personnel de l'ambassade fut le transfert de M. Léon Mayrand comme premier secrétaire de l'ambassade du Canada à Moscou, qui fut remplacé par M. F. B. Rogers, deuxième secrétaire, qui faisait antérieurement partie du personnel de l'ambassade du Canada à Washington.

Pendant l'année, l'ambassade a continué d'envoyer au Gouvernement des rapports sur les conditions politiques, sociales et économiques au Brésil, sur les relations du Brésil avec les autres pays et, en particulier, avec les autres républiques américaines, sur la participation active du Brésil dans la poursuite de la guerre et sur d'autres questions intéressant à la fois le Canada et le Brésil.

L'attaché commercial a travaillé en étroite collaboration avec les fonctionnaires du Brésil, des Etats-Unis et du Royaume-Uni dans l'étude des problèmes concernant le commerce en temps de guerre. On a consacré beaucoup d'attention à encourager la reprise d'échanges de certains produits, ce qui fut rendu possible par l'amélioration de la situation du transport maritime et le relachement des restrictions imposées par le Canada sur la production et l'exportation. En se basant sur un grand nombre de réponses reçues à une circulaire envoyée à des maisons commerciales canadiennes, leur demandant si elles seraient intéressées à développer le commerce avec le Brésil, tous les moyens nécessaires sont employés pour faciliter la reprise des relations commerciales normales dès que les conditions le permettront.

L'ambassade a continué d'accorder beaucoup d'attention au développement des relations culturelles entre les deux pays. A cette fin, le 24 mai, le Canada et le Brésil ont échangé des notes comportant un accord pour l'avancement des relations culturelles entre les deux pays. Des films documentaires canadiens furent bien répandus et des articles et photographies furent distribués aux journaux et autres publications. Quatorze mille exemplaires de l'édition spéciale en portuguais de la brochure du Canada, publiée par le ministère du Commerce et soixante-quinze mille exemplaires de l'édition en portuguais de la publication "Le Canada en guerre" ont été bien répandus. En octobre, il y eut une exposition de photographies canadiennes à Rio de Janeiro et, en novembre, une exposition de peintures canadiennes. L'institut culturel Brésil-Canada, fondé le 14 juin, contribuera assurément dans une large part à l'avancement de relations culturelles encore plus étroites entre les deux pays.

Parmi les Canadiens qui ont visité le Brésil, on compte plusieurs hommes d'affaires canadiens, des délégués canadiens à la conférence sur la cartographie et la géographie, qui eut lieu au mois d'août, sous les auspices de l'Institut pan-américain de géographie et d'histoire, et le maire Stanley J. Lewis d'Ottawa, qui fut l'invité du Gouvernement du Brésil.

Au cours de l'année, M. Désy et des membres du personnel de l'ambassade ont visité diverses régions du pays. Au mois d'octobre, l'ambassadeur a passé trois semaines dans l'Etat de Rio-Grande-do-Sul, l'invité du Gouvernement de cet Etat. M. Bélanger, attaché commercial adjoint, a visité les principales régions industrielles du pays.

Parmi le travail de routine accompli au cours de l'année, il y a lieu d'inclure la délivrance de passeports et de visas, l'aide aux visiteurs et aux hommes d'affaires canadiens voyageant au Brésil et les réponses aux nombreuses demandes de renseignements venant du Canada et du Brésil.

Ambassade du Canada au Chili.

Le 25 mai, on annonçait que les Gouvernements du Canada et du Chili s'étaient entendus pour élever leurs missions respectives au rang d'ambassade. Le 8 juillet, M. Warwick F. Chipman, ministre du Canada au Chili présenta ses lettres de créance en qualité d'ambassadeur au président Rios. Il n'y eut aucun changement dans le personnel de l'ambassade au cours de l'année.

L'ambassade a tenu le Gouvernement bien au courant des développements dans la politique intérieure, étrangère et économique du Chili. Une attention particulière a été portée aux relations du Chili avec les Nations Unies et aux problèmes de solidarité continentale créés par l'orientation de la politique de l'Argentine au cours de l'année écoulée.

L'attaché commercial a continué de participer aux travaux du Comité consultatif, avec les représentants du Royaume-Uni et des Etats-Unis, qui a discuté avec le Gouvernement du Chili les problèmes soulevés par la réglementation économique en temps de guerre. Le relâchement anticipé de cette réglementation, à mesure que la guerre progresse, est devenu un sujet d'importance croissante.

L'ambassadeur a représenté le Canada comme délégué à la première conférence pan-américaine sur la jurisprudence criminelle, tenue à Santiago du 29 mai au 3 juin. A la demande de l'Orateur de la Chambre des communes, qui n'a pu accepter une invitation d'assister à une réunion des délégations parlementaires le jour de la fête des Amériques (14 avril) l'ambassadeur a fait part à cette conférence inter-parlementaire des regrets de l'Orateur et a présenté ses vœux.

L'ambassade a consacré beaucoup d'attention au développement des relations culturelles entre le Canada et le Chili au moyen de causeries, articles de journaux et films. Avec la collaboration de la Commission d'information en temps de guerre, l'ambassade a pu fournir aux revues et journaux chiliens des renseignements et des photographies sur le Canada, en portant une attention particulière aux exploits des forces armées du Canada. A cet égard, la presse chilienne a gracieusement prêté son concours. Les films canadiens fournis par la Commission nationale du cinématographe ont été très répandus et l'on estime qu'ils sont vus, en moyenne, par 10,000 Chiliens chaque mois. La demande croissante de livres sur divers sujets indique un intérêt de plus en plus grand dans la sphère canadienne.

En janvier, le commissaire adjoint Hill et l'inspecteur Hobbs de la Gendarmerie royale du Canada ont visité le Chili, en retour d'une visite faite au Canada en 1943 par des officiers des Carabineros. Dans leur tournée des principaux postes des Carabineros, durant laquelle ils étaient accompagnés par M. Léger du personnel de l'ambassade, ils ont visité presque toutes les régions du pays et ils ont été très bien reçus. Parmi les Chiliens qui ont visité le Canada au cours de l'année, il faut mentionner le major général Oscar Fuentes, chef de la mission chilienne aux Etats-Unis, les délégués du Chili à la conférence de Bretton Woods sur les affaires financières et monétaires et à la conférence de Chicago sur l'aviation civile.

Au cours de l'année, l'ambassade s'est occupée du travail de routine ordinaire, y compris l'octroi de passeports et de visas et a répondu à de nombreuses demandes de renseignements concernant le Canada.

Ambassade du Canada en Chine.

Le 15 mars, le major général Odlum, qui occupait le poste de ministre du Canada en Chine, présenta ses lettres de créance, comme premier ambassadeur du Canada en Chine, au président Chiang Kai-Shek. Comme la maladie du président antérieur, M. Lin Sen, avait mis obstacle à la tenue d'une cérémonie officielle pour la présentation des lettres de créance du général Odlum, à titre de ministre, l'année précédente, la cérémonie du 15 mars était la première présentation solennelle de lettres de créance d'un représentant du Canada au chef officiel du Gouvernement national de la République chinoise. C'était aussi l'une des premières cérémonies du genre depuis la nomination du général Chiang-Kai-Shek au poste de président du Gouvernement national.

Après la présentation des lettres de créance, les premiers visiteurs officiels furent reçus dans le nouvel immeuble de l'ambassade, dans lequel l'ambassadeur a déménagé le 4 mars de sa résidence temporaire sur la rive sud de la rivière Yangtse. Le travail de l'ambassade a été grandement facilité lorsque tous les membres du personnel purent déménager dans le nouvel édifice. L'inauguration de l'immeuble a aussi favorisé la rencontre des chefs du Gouvernement de Chine et d'autres Chinois éminents. Ces contacts et les entrevues qui en résultèrent furent d'une grande valeur et ont beaucoup aidé à promouvoir des relations cordiales entre la Chine et le Canada. Les rapports amicaux avec les autres missions diplomatiques accréditées près le Gouvernement chinois furent développés davantage.

L'ambassade a envoyé à Ottawa de nombreux rapports sur les questions politiques, économiques et financières en Chine, et a tenu le Gouvernement au courant des relations extérieures de la Chine et de ses plans en vue de la reconstruction d'après-guerre. De plus, l'ambassade s'est tenue en contact étroit avec les ministères chinois de l'éducation et des communications relativement à leurs projets visant l'envoi d'étudiants à l'étranger. L'ambassade a aussi prêté son concours à certains Chinois qui, avec l'approbation du Gouvernement, se proposaient d'aller au Canada en vue d'acquérir de l'expérience pratique dans le domaine de l'agriculture, des pêcheries et de l'industrie.

L'accord d'aide mutuelle entre le Canada et la Chine, signé à Ottawa le 22 mars, et le traité entre le Canada et la Chine tendant à l'abandon des droits extraterritoriaux et au règlement des questions connexes, signé à Ottawa le 14 avril, ont fait l'objet de commentaires favorables de la part des fonctionnaires du Gouvernement de Chine et de la presse de Tchong-King.

Pendant l'année, l'ambassade s'est tenue en contact avec les Canadiens demeurant en Chine, au moyen de la publication bi-mensuelle *"Canadian News Bulletin"*, qui fut chaleureusement accueillie comme source opportune de nouvelles du Canada. Le nombre de Canadiens demeurant en Chine a encore diminué au cours de l'année en raison des difficultés que comporte la situation militaire. Des documents de voyage furent délivrés à un certain nombre de personnes désireuses de quitter la Chine. Une vingtaine de Canadiens d'origine chinoise, réfugiés de Hong Kong et Canton, reçurent de l'assistance financière et des soins médicaux grâce à la collaboration des bureaux consulaires britanniques à Kweilin et Kukong.

L'aide donnée par la Croix Rouge canadienne et la Caisse canadienne de secours à la Chine, en fournissant des médicaments et des vivres, fut d'une grande valeur pour l'avancement des relations amicales entre la Chine et le Canada au cours de l'année écoulée. Un membre du personnel de l'ambassade a fait partie du comité consultatif de Tchong-King qui est chargé de l'administration de cette œuvre en Chine.

Au cours de l'année, des membres du personnel de l'ambassade se sont rendus à Tchen-tou, Kiang-Si et dans la région nord-ouest de la Chine. On a profité de chaque occasion qui se présentait de visiter les endroits environnants Tchong-King qui fournirent un aperçu d'entreprises d'avenir dans le domaine de l'agriculture et de l'industrie.

Le 19 septembre, l'ambassadeur est rentré au Canada en congé.

Ambassade du Canada aux États-Unis.

L'année 1944 a été marquée par l'intégration constante et étroite de l'effort de guerre du Canada avec celui des Etats-Unis. Ceci est réflété dans l'augmentation de la somme de travail accompli par l'ambassade et les nombreuses agences canadiennes associées avec elle dans la conduite des relations du Canada avec le Gouvernement des Etats-Unis.

Cette année la légation est devenue une ambassade lorsque, le 12 janvier 1944, M. McCarthy présenta ses lettres de créance à titre d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire. La désignation de M. L. B. Pearson comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire entra en vigueur le 1er juillet 1944. Le 16 décembre on annonçait que la démission de M. McCarthy avait été acceptée à compter du 31 décembre 1944 et que M. Pearson avait été nommé ambassadeur à sa place.

Au cours de l'année, l'ambassade a fourni un président pour les organismes suivants: la Commission provisoire des Nations Unies sur l'agriculture et l'alimentation; le conseil, le comité des approvisionnements et le comité de restauration agricole de l'Administration de secours et de rétablissement des Nations Unies.

L'ambassade a été occupée aussi par le travail des diverses commissions mixtes: la commission permanente mixte de défense, le comité mixte des régions libérées, le comité des affaires civiles (approvisionnements) de l'état major mixte, la commission canadienne des réclamations et l'organisme d'information des Nations Unies.

Le consulat général du Canada à New-York soulage l'ambassade d'une quantité considérable de travail, mais les affaires consulaires ont occupé une bonne partie de son temps. Citons comme exemple le fait que 900 passeports ont été renouvelés pendant l'année.

Au cours de l'année, l'ambassade s'est occupée de travaux très variés, entre autres: rapports diplomatiques sur les relations des Etats-Unis avec les autres pays et projets des Etats-Unis relativement à l'organisation mondiale; évolution politique et économique aux Etats-Unis; guerre économique et politique; renseignements; censure; impôts; télécommunications; aviation civile; immigration; problèmes touchant le service sélectif et les ressources humaines; pêcheries; réglementation des prix et rationnement; secours aux prisonniers de guerre et nationaux internés dans les pays ennemis; rapatriement des nationaux canadiens des pays ennemis; questions concernant la Croix-Rouge; passeports et visas; organisation après-guerre des affaires domestiques; secours et rétablissement; réfugiés; douanes; entre-aide mutuelle; régie des importations et exportations; inscription et protection des nationaux canadiens; entreprises de défense des Etats-Unis au Canada; nationalité; extradition et autres questions juridiques.

Un service d'analyse et de coupures des journaux a été établi sous la direction conjointe de la Commission d'information en temps de guerre et de l'ambassade.

Les changements suivants furent effectués dans le personnel de l'ambassade; M. Escott Reid a été transféré du ministère des Affaires extérieures à l'ambassade, à titre de premier secrétaire, le 2 mars; M. Hector Allard, premier secrétaire, a été transféré à l'ambassade au Mexique le 21 mars; M. Max Wershof,

deuxième secrétaire, a quitté Washington le 8 juillet et a été transféré au ministère des Affaires extérieures; M. E. B. Rogers, deuxième secrétaire, a été transféré à Rio de Janeiro le 5 septembre; M. Paul Beaulieu a été transféré du ministère des Affaires extérieures à l'ambassade le 27 avril et M. A. E. Ritchie a été nommé troisième secrétaire le 24 juillet.

Ambassade du Canada en France.

Après que le Gouvernement du Canada eut reconnu le Comité français de libération nationale le 27 août 1943, le major général Georges-P. Vanier, D.S.O., M.C., fut nommé représentant du Canada près le Comité français de libération nationale à Alger. Le major général Vanier fut antérieurement ministre du Canada en France et ministre près les Gouvernements alliés au Royaume-Uni. Plus tard, M. S. F. Rae fut nommé deuxième secrétaire et le lieutenant-colonel Maurice Forget attaché militaire de la mission canadienne à Alger. Après entente avec le ministère de la Défense nationale et le quartier général militaire canadien à Londres, un personnel de bureau composé de militaires fut attaché à la mission. Le représentant canadien arriva du Royaume-Uni à Alger le 2 janvier 1944 et, le 22 janvier, il fut reçu par le président du Comité français, le général de Gaulle; à ce moment-là, on annonça que le général Vanier avait reçu le titre personnel d'ambassadeur.

Le 8 février le chef d'escadrille Jean-Paul Desloges arriva à Alger pour assumer ses fonctions d'attaché de l'Air. M. Yves Lamontagne, conseiller économique, arriva à Alger le 15 avril, ayant fait le voyage par avion, directement de Montréal à Rabat, en vue d'assumer ses nouvelles fonctions.

Après l'arrivée de la mission canadienne, des rapports furent envoyés au ministère sur l'évolution de la politique française, le travail de l'assemblée consultative provisoire, les procès politiques, la législation concernant la forme du Gouvernement provisoire à établir immédiatement après la libération du territoire métropolitain français, le mouvement français de résistance, la réorganisation du Comité français à la suite de l'ordonnance du 4 avril, désignant le général de Gaulle au poste de chef des forces armées, l'adoption le 16 mai par le comité français, de la désignation de "Gouvernement provisoire de la République française" et les ententes sur les affaires civiles conclues en août entre les autorités françaises, d'une part, et les Gouvernements du Royaume-Uni et des Etats-Unis, d'autre part.

Etant donné que le conseil consultatif pour l'Italie avait son quartier général à Alger au commencement de l'année, le travail du conseil et celui de la Commission de contrôle alliée ont été suivis de près. En outre, plusieurs rapports furent envoyés au sujet de la situation des réfugiés en Afrique du Nord et autres sujets connexes. A cause de la présence de forces canadiennes dans la région de la Méditerranée, des relations étroites furent entretenues avec les Canadiens dans la région d'Alger et en Italie, ainsi qu'avec le petit nombre de civils canadiens en Afrique du Nord. On a aidé au rapatriement des prisonniers de guerre blessés et malades arrivés à Alger le 13 mai, à bord du *Gripsholm*. L'attaché militaire a envoyé des rapports touchant divers aspects de l'instruction et de l'organisation de l'armée française et la participation des troupes françaises à la campagne d'Italie. Des relations étroites furent entretenues avec le quartier général allié et avec les autorités militaires françaises en Afrique du Nord. Le conseiller économique a fait rapport de la situation de l'approvisionnement en Afrique du Nord et s'est tenu au courant du travail des représentants du Royaume-Uni et des Etats-Unis à la Commission économique de l'Afrique du Nord et il s'est occupé de plusieurs questions ayant trait à l'accord d'aide mutuelle avec le comité français.

La mission canadienne à Alger a éprouvé une lourde perte lorsque le chef d'escadrille Desloges perdit la vie dans un accident d'avion survenu le 8 mai, pendant qu'il faisait une tournée des postes militaires et aériens français au

Maroc. Les funérailles du chef d'escadrille Desloges eurent lieu le 12 mai; à ce moment-là on lui décerna, à titre posthume, la croix de chevalier de la légion d'honneur. Depuis la mort du chef d'escadrille Desloges, l'attaché militaire a continué de rester en rapport avec les autorités de l'aviation française.

A la suite de l'invasion alliée en France, le 6 juin, le général de Gaulle a quitté Alger le 18 août pour la Normandie et, le 25 août, il était à Paris lors de la libération de la capitale française. Le 2 septembre le représentant du Canada a quitté Alger et, le 8 septembre, il est arrivé à Paris, où M. Rae l'avait précédé le 3 septembre. Etant donné l'augmentation de travail occasionné à la mission canadienne en France, particulièrement en ce qui a trait au secours et au rapatriement des nationaux canadiens en France, le lieutenant-colonel D. C. Unwin Simson, ci-devant secrétaire officiel à Canada House, à Londres, et trois attachés temporaires s'occupant du travail consulaire furent affectés au personnel de la mission au début de septembre. La mission canadienne s'est mise immédiatement en contact avec les Canadiens libérés des camps d'internement à Saint-Denis et Vittel et ces deux camps furent visités. Des négociations ont eu lieu avec les autorités suisses relativement au transfert à la mission de la responsabilité de la protection des intérêts canadiens en France. Le 18 octobre, le major Georges Benoit, attaché de presse, et le capitaine E. Bellemarre, adjoint, arrivèrent à Paris pour prendre charge des services de presse et d'information. Le major Placide Labelle fut aussi attaché temporairement à la mission comme agent de presse.

Des relations ont été entretenues avec le lieutenant-colonel J. S. McQueen, commandant de l'Etat major canadien à Paris, qui sera responsable du bien-être des militaires canadiens dans la région de Paris. Des bureaux temporaires ont été obtenus à 62 rue du Faubourg Saint-Honoré, en attendant qu'on trouve un endroit convenable pour loger l'ambassade.

Les Gouvernements du Royaume-Uni, des Etats-Unis, de la République soviétique et du Canada, ont reconnu ensemble l'administration française comme Gouvernement provisoire de France. Le 23 octobre, des notes officielles à cet effet furent présentées simultanément par les représentants des quatre Gouvernements à M. Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères. Les lettres de créance accréditant le major général Vanier à titre d'ambassadeur près le Gouvernement provisoire de la République française furent présentées le 20 décembre.

Ambassade du Canada au Mexique.

Le 30 janvier on annonçait que le Canada et le Mexique s'étaient entendus pour échanger des missions diplomatiques et, plus tard, il fut décidé d'élever ces missions au rang d'ambassade. L'honorable W.-F.-A. Turgeon, antérieurement ministre du Canada en Argentine, fut nommé ambassadeur et, le 29 avril, il présenta ses lettres de créance au président Camacho. Au début, le personnel de M. Turgeon comprenait M. Hector Allard, premier secrétaire, qui avait été transféré de l'Ambassade du Canada à Washington et M. G. S. Bissett, secrétaire commercial, qui était antérieurement commissaire de commerce du Gouvernement canadien au Mexique. En juillet, M. C. C. Eberts, qui faisait partie du personnel de la légation du Canada près les Gouvernements alliés à Londres, entra en fonctions comme deuxième secrétaire. Au mois de septembre, M. Turgeon dut abandonner son poste pour raisons de santé et M. Allard devint chargé d'affaires par intérim. Au mois de novembre, on annonça que M. H. L. Keenleyside, Sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires extérieures, avait été nommé ambassadeur en remplacement de M. Turgeon et qu'il assumerait ses fonctions au début de 1945. La chancellerie de l'ambassade fut établie dans l'édifice International, qui abritait antérieurement les bureaux du commissaire de Commerce du Canada.

L'ambassade a fourni au Gouvernement des rapports sur la politique intérieure et étrangère du Mexique et sur les problèmes économiques créés par la guerre. Elle a inauguré un programme visant l'avancement de relations culturelles plus étroites entre le Canada et le Mexique, par la dissémination de renseignements au sujet du Canada, la représentation de films canadiens et la distribution de plusieurs milliers d'exemplaires de l'édition en espagnol de la brochure "Le Canada en guerre".

Parmi les visiteurs du Canada au Mexique on compte un groupe de cent-vingt-cinq étudiants canadiens, la plupart des universités de Montréal et McGill, qui suivirent les cours d'été de l'université nationale de Mexico, du 23 juin au 14 août. Les étudiants furent très bien reçus par les autorités du Mexique et ils furent l'objet d'une généreuse hospitalité. Lors de la troisième réunion de l'association inter-américaine du Barreau, qui eut lieu à Mexico du 31 juillet au 8 août, la délégation canadienne était dirigée par M. D. L. McCarthy, C.R., membre du conseil exécutif de l'association inter-américaine du Barreau. Parmi les autres délégués, il faut mentionner M. le juge Taschereau de la Cour suprême du Canada et le sénateur Moraud. Parmi les Mexicains venus au Canada, on compte des fonctionnaires et des savants étudiant les problèmes d'administration canadienne, des hommes d'affaires et Senor Vincente Lombardo Toledano, président de la fédération des ouvriers de l'Amérique latine, qui était délégué à la conférence annuelle du Congrès canadien des métiers et du travail.

Le 29 février 1944, les Gouvernements du Canada et du Mexique effectuèrent un échange de notes comportant un accord visant la conscription pour le service militaire au Canada et au Mexique.

Parmi le travail de routine accompli au cours de l'année, il y a lieu d'inclure la délivrance de passeports et de visas et les réponses aux demandes de renseignements touchant l'enrôlement dans les forces armées du Canada, les règlements régissant l'immigration au Canada et autres sujets.

Ambassade du Canada au Pérou.

Le 30 janvier on annonçait que le Canada et le Pérou s'étaient entendus pour échanger des missions diplomatiques. Plus tard, il fut décidé d'élever ces missions au rang d'ambassade. Le 21 octobre, M. Henry Laureys, qui était antérieurement haut-commissaire du Canada en Afrique du Sud, présenta ses lettres de créance comme ambassadeur au président du Pérou, M. Prado.

Les fonctionnaires de l'ambassade comprennent M. William G. Stark, secrétaire commercial, qui fut commissaire de commerce du Gouvernement canadien au Pérou et à l'Equateur et M. Gilles Sicotte, troisième secrétaire, qui fut transféré de la légation du Canada en Argentine. La chancellerie est située dans les locaux occupés antérieurement par le commissaire de Commerce et on est à les agrandir pour fournir le logement nécessaire.

L'ambassade a commencé à envoyer au ministère des rapports traitant des développements politiques et économiques importants au Pérou.

Ambassade du Canada en l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

Le 29 février 1944, la mission canadienne en l'Union des Républiques socialistes soviétiques a été élevée du rang de légation à celui d'ambassade lorsque M. L. D. Wilgress, qui était ministre du Canada en l'Union soviétique, présenta ses lettres de créance, à titre d'ambassadeur du Canada, à M. M. I. Kalinin, président du Présidium du soviet suprême de l'U.R.S.S.

L'un des événements importants de l'année en ce qui concerne les relations canado-soviétiques, fut la signature de l'accord d'aide mutuelle entre le Canada et l'Union soviétique, le 11 février 1944. Le 25 mars, M. A. I. Mikoyan, com-

missaire du peuple pour le commerce étranger, donna un déjeuner officiel en l'honneur de la signature de l'accord d'aide mutuelle et l'ambassadeur du Canada et les membres du personnel de l'ambassade furent invités. Les journaux soviétiques du 23 mars ont donné une grande publicité au texte de l'accord d'aide mutelle qui a fait l'objet d'un grand nombre de commentaires favorables au sujet de l'aide accordée par le Canada à l'Union soviétique dans la guerre contre l'Allemagne.

Les pourparlers concernant l'accord d'armistice avec la Finlande, qui eurent lieu à Moscou en septembre, firent surgir la question de dédommagement pour les mines de nickel dans le district de Petsamo, lesquelles, en vertu de l'armistice, devaient passer à l'administration soviétique. Des négociations tripartites eurent lieu entre les représentants des Gouvernements du Canada, de l'Union soviétique et du Royaume-Uni et, à la suite de celles-ci, un protocole à l'accord d'armistice avec la Finlande fut signé à Moscou le 8 octobre 1944 et l'ambassadeur du Canada a signé au nom du Gouvernement du Canada. En vertu de cette entente, le Gouvernement soviétique versera, au cours d'une période de six ans, la somme de vingt millions de dollars des Etats-Unis comme dédommagement intégral et final aux propriétaires des mines de nickel exploitées dans le district de Petsamo. Cet accord a été rendu public le 20 octobre.

L'ambassade a continué son travail en vue de développer et d'affermir les relations amicales entre le Canada et l'U.R.S.S. L'ambassadeur et son personnel ont maintenu de nombreux contacts avec les fonctionnaires soviétiques et les représentants des institutions soviétiques, et l'ambassade a fourni à divers ministères du Gouvernement canadien de nombreux rapports sur les problèmes d'ordre politique, économique, social, scientifique et de reconstruction dans l'Union soviétique. L'ambassade a pris des mesures en vue de l'échange, entre les deux pays, de renseignements dans les domaines suivants: recherches agricoles, médecine, sylviculture, météorologie, méthodes pour combattre les incendies, exploitation des régions arctiques, hygiène industrielle, etc. Une attention particulière a été portée aux possibilités de développer les relations commerciales entre le Canada et l'Union soviétique après la guerre.

L'ambassade contrôle avec soin les articles au sujet du Canada publiés dans la presse soviétique et il est intéressant de noter que plus d'articles sont publiés régulièrement concernant le Canada qu'à propos de tout autre pays, sauf le Royaume-Uni et les Etats-Unis. L'ambassade a essayé de satisfaire les désirs du peuple de l'Union soviétique qui veut connaître davantage le Canada. Des brochures et autres publications sont distribuées régulièrement à certaines institutions et bibliothèques soviétiques. D'après une entente avec la Commission d'information en temps de guerre, des articles sur divers aspects de la vie canadienne, avec photographies, sont distribués aux journaux et périodiques publiés dans l'Union soviétique. Des livres sur la musique, la littérature et les arts du Canada ont été donnés à des institutions soviétiques appropriées. La Commission nationale du cinématographe a collaboré avec l'ambassade en envoyant aux autorités soviétiques des films sur le Canada. Le 13 octobre, eut lieu une présentation de peintures canadiennes données par des artistes canadiens en hommage aux habitants de Leninegrad pour leur courage pendant le siège historique de leur ville.

Pendant l'année, M. Wilgress et les membres de son personnel ont visité diverses régions de l'Union soviétique. En janvier, une visite d'inspection a été faite au centre de distribution des articles de secours reçus des associations bénévoles à l'étranger, y compris la Caisse canadienne de secours à la Russie et la Croix-Rouge Canadienne. En juin, l'ambassadeur fut au nombre du premier groupe de diplomates étrangers à visiter Leninegrad depuis la levée du siège, et il passa quatre jours dans cette ville à se rendre compte des dommages causés par l'ennemi. Quelque temps avant, l'attaché militaire et l'attaché militaire adjoint, purent visiter le front ukranien et observèrent de près

les opérations de l'armée rouge. Ils arrivèrent à temps pour assister aux derniers combats de la bataille de Tarnopol au commencement d'avril 1944.

Certains changements furent effectués durant l'année dans le personnel de l'ambassade. Le 23 août, M. Léon Mayrand arriva à Moscou de Rio de Janeiro, pour assumer les fonctions de premier secrétaire de l'ambassade. Peu après son arrivée, M. J. A. McCordick, troisième secrétaire, retourna au ministère des Affaires extérieures. Le 9 octobre, le lieutenant-colonel Okulitch, attaché militaire adjoint, quitta Moscou pour Londres où il devait assumer de nouvelles fonctions au quartier général militaire canadien.

Du 1er janvier au 15 novembre, l'ambassade a délivré 83 visas à des citoyens soviétiques se rendant au Canada et 552 visas de transit à des citoyens soviétiques voyageant au Canada à destination d'autres pays. Un grand nombre de laissez-passer furent accordés aux diplomates et courriers soviétiques se rendant au Canada.

Légation du Canada près les Gouvernements Alliés à Londres.

Depuis 1943, la légation du Canada près les Gouvernements alliés a continué ses relations avec les Gouvernements des Pays-Bas, de Tchécoslovaquie, de Yougoslavie, de Pologne, de Grèce et de Norvège et, jusqu'au mois de septembre 1944, avec le Gouvernement de Belgique. Le major général Vanier, qui avait été accrédité ministre près ces Gouvernements au début de 1943, partit le 30 décembre de la même année pour assumer son poste de représentant du Canada près le Comité français de libération nationale à Alger, laissant M. Pierre Dupuy comme chargé d'affaires à Londres. La libération de la Belgique a permis au Gouvernement de ce pays de retourner à Bruxelles au début de septembre 1944 et, le 3 septembre, M. Dupuy se rendit à Bruxelles comme chargé d'affaires, accompagné du lieutenant-colonel Charles Hébert, à titre d'attaché militaire. M. T. A. Stone a remplacé M. Dupuy à Londres comme chargé d'affaires et depuis ce temps il s'occupe des relations du Canada avec les Gouvernements à Londres. La diminution progressive du nombre des Gouvernements près lesquels la légation est accréditée fait preuve du succès grandissant des armées alliées en Europe. La libération de la Grèce et de la Yougoslavie et la libération éventuelle d'autres pays, réduiront encore le nombre des Gouvernements en exil.

Pendant l'année, la légation a maintenu ses relations cordiales avec les divers Gouvernements près lesquels elle est accréditée, et elle a aussi entretenu des rapports amicaux avec les autres membres du corps diplomatiques attachés à ces Gouvernements.

La légation s'est occupée de diverses questions au cours de l'année écoulée et elle a continué d'envoyer des rapports détaillés sur la situation politique et sur d'autres événements intéressants qui se sont produits dans les gouvernements ou dans leurs territoires occupés, Europe.

Le 26 mai, le capitaine John Starnes a été affecté à la légation par l'armée en vue d'assumer les fonctions de secrétaire que remplissait M. Christopher Eberts qui partit pour le Canada le 12 juin. Le 29 mai, le lieutenant-colonel Charles Hébert fut nommé attaché militaire près cette mission. Il est maintenant attaché militaire à Bruxelles.

Consulat du Canada au Groenland.

Ce consulat, qui fut établi en juin 1940 à la suite de l'occupation du Danemark par l'Allemagne, a continué, au cours de l'année écoulée, à entretenir des relations étroites et amicales avec l'Administration du Groenland en temps de guerre, établie à Gothaab. En de nombreuses occasions le consulat a pu aider à obtenir du Canada des fournitures essentielles aux habitants du Groenland. Depuis 1942, l'exportation au Canada de cryolite, un fondant employé

dans l'industrie de l'aluminium, a diminué considérablement, mais le Groenland continue d'obtenir environ la moitié de ses approvisionnements du Canada.

Le Canada a reconnu publiquement l'importance stratégique du Groenland en recommandant l'octroi de la médaille de l'empire britannique (*B.E.M.*) à un membre de la patrouille danoise du Groenland pour le travail de première valeur qu'il a accompli en découvrant un poste de T.S.F. allemand dans cette région.

Le travail se rapportant aux visas, passeports et au transport maritime n'est pas très considérable, mais il a beaucoup augmenté depuis 1943. En outre, le consulat a fait parvenir régulièrement au ministère des Affaires extérieures des rapports sur la situation au Groenland. Au mois de juin, le consul intérimaire eut l'occasion de visiter la région de la Baie Disko et, au cours de l'année, on a continué à recueillir des renseignements scientifiques qui seront publiés plus tard. En novembre, le sud du Groenland a été visité.

En novembre, le consul intérimaire, M. M.-J. Dunbar est rentré au Canada après avoir cédé son poste au nouveau consul-intérimaire, M. Trevor Lloyd.

Consulat général du Canada à New-York.

Au cours de la deuxième année de son existence, le consulat général s'est acquitté d'une somme sans cesse croissante de travail consulaire ordinaire et a servi de chambre de compensation et de bureau de renseignements, répondant à toutes sortes de questions au sujet du Canada. L'augmentation du volume de travail et la complexité des affaires transigées peuvent être attribuées au fait que l'existence du consulat général et ses fonctions sont de plus en plus connues et, en conséquence, il se produit une augmentation dans le nombre des demandes de renseignements reçues.

Le travail de représentation du consulat général a continué d'augmenter et il a vu ses responsabilités s'accroître car il fut appelé à fournir des conférenciers à divers groupes et associations. Le consulat a pris des arrangements pour faire donner des causeries par des fonctionnaires et autres Canadiens en visite, tandis que le consul et les membres de son personnel se chargèrent eux-mêmes d'un grand nombre de conférences.

Vers le 1er juillet, le travail du représentant militaire canadien a commencé à diminuer pour plusieurs raisons, entre autres, les nouvelles dispositions prises par les Gouvernements du Canada et des Etats-Unis au sujet de l'enrôlement des citoyens des Etats-Unis dans les forces armées canadiennes et la suspension temporaire du recrutement pour la marine et l'aviation du Canada. Le personnel du représentant militaire fut réduit en conséquence.

Les fonctionnaires du ministère du Commerce préposés à l'expansion du commerce et autre travail connexe de la Commission nationale du cinématographe et de la Commission d'Information en temps de guerre ont continué leur association avec le consulat général.

Au cours de l'année, les changements suivants furent effectués dans le personnel du consulat. M. D. S. Cole, consul et commissaire de commerce supérieur a été transféré au ministère du Commerce à Ottawa; il a été remplacé par M. B.-C. Butler qui a été nommé consul et commissaire de commerce.

ANNEXE B

ACCORDS INTERVENUS ENTRE LE CANADA ET D'AUTRES PAYS

I. ACCORDS MULTILATÉRAUX

Acte Final de la Conférence internationale sur la chasse à la baleine ouverte à Londres le 4 janvier 1944 et close le 31 janvier 1944.

Protocole modifiant l'Accord international du 8 juin 1937 pour la réglementation de la chasse à la baleine, signé à Londres le 7 février 1944.

Acte Final de la Conférence monétaire et financière des Nations Unies ouverte à Bretton Woods (dans l'Etat du New Hampshire, aux Etats-Unis d'Amérique) et close le 22 juillet 1944.

Convention relative aux foires internationales signée à Paris le 22 novembre 1928, dénoncée par le Canada le 31 juillet 1944.

Accord entre le Canada, la Belgique, la Grèce, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord et les Etats-Unis d'Amérique tendant à proroger la co-ordination du contrôle de la marine marchande, signé à Londres le 5 août 1944.

Accord entre le Canada, Terre-Neuve et les Etats-Unis d'Amérique tendant à assurer la sécurité des renseignements en matière de défense, signé à Saint-Jean de Terre-Neuve le 16 septembre 1944.

Accord d'Armistice entre le Gouvernement de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques et le Gouvernement du Royaume-Uni et d'Irlande du Nord, représentant les Nations Unies qui sont en guerre avec la Finlande, d'une part, et la Finlande, d'autre part, signé à Moscou le 19 septembre 1944. Le Canada déclara la guerre à la Finlande le 7 décembre 1941.

Protocole entre le Canada, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques prévoyant le paiement au Canada par l'Union Soviétique d'une indemnité pour certaines mines de nickel se trouvant à Petsamo, en Finlande, signé à Moscou le 8 octobre 1944.

Acte Final de la Conférence Internationale sur l'aviation civile ouverte à Chicago le 1er novembre et close le 7 décembre 1944.

Accord créant une Organisation Internationale Provisoire pour l'aviation civile, signé à Chicago le 7 décembre 1944.*

Convention visant l'aviation civile internationale, signée à Chicago le 7 décembre 1944.

II. ACCORDS BILATÉRAUX

Australie.

Accord d'aide mutuelle, signé à Ottawa le 9 mars 1944.

Brésil.

Echange de Notes (Rio de Janeiro le 24 mai 1944), visant à l'avancement des relations culturelles entre les deux pays.

Chine.

Accord d'aide mutuelle, signé à Ottawa le 22 mars 1944.

Traité tendant à l'abandon des droits extraterritoriaux et au règlement de questions connexes, signé à Ottawa le 14 avril 1944.*

---

* Sous réserve de ratification.

États-Unis d'Amérique.

Echange de Notes (Ottawa les 5 et 25 novembre 1943 et 17 janvier 1944), visant la construction et l'exploitation de postes de t.s.f. dans le nord-ouest du Canada.

Echange de Notes (Ottawa le 12 juin 1943, et les 26 janvier et 21 février 1944), portant renouvellement de la permission accordée par le Canada à Pan American Airways Incorporated de survoler le Canada entre Juneau (Alaska) et Seattle (Washington).

Echange de Notes (Ottawa les 1er et 23 mars 1944), constituant un accord sur les modalités de règlement des accidents de circulation mettant en cause des véhicules canadiens et états-uniens.

Echange de Notes (Washington le 3 mai 1944), constituant un accord pour dériver temporairement les eaux de la rivière Niagara pour les convertir en forces motrices.

Echange de Notes (Ottawa les 27 avril et 8 mai 1944), visant la permission accordée aux avions d'American Export Airlines Incorporated d'atterrir à Halifax (N.-E.), à Shédiac (N.-B.) et à Gander (Terre-Neuve) pour faire provision d'essence et en raison des intempéries.

Echange de Notes (Ottawa le 7 juin 1944), comportant un accord visant la découverte et la mise en valeur de terrains pétrolifères dans le nord-ouest du Canada.

Convention tendant à prévenir la double imposition et l'évasion fiscale en matière de droits successoraux, signée à Ottawa le 8 juin 1944.*

Echange de Notes (Washington les 23 et 27 juin 1944), constituant un accord visant le remboursement aux États-Unis des dépenses faites par eux au Canada et au Labrador pour des ouvrages de défense.

Echanges de Notes (Ottawa les 27 et 29 juin 1944), portant renouvellement des arrangements pour l'échange de main-d'œuvre et de machinerie agricoles intervenus en 1942 et en 1943.

Echange de Notes (Ottawa les 19 et 22 juillet 1944), renouvelant la permission accordée par le Canada à Pan American Airways Incorporated de survoler le Canada entre Juneau (Alaska) et Seattle (Washington).

Echange de Notes (Washington les 21 juillet et 5 août 1944), comportant un accord tendant à faciliter la montaison du saumon dans la gorge des Portes de l'Enfer et ailleurs dans le bassin du fleuve Fraser.

Echange de Notes (Ottawa les 1er et 2 septembre 1944), comportant permission du Canada à Pan American Airways Incorporated de survoler le Canada, de s'y poser et d'en repartir et de faire usage de l'aéroport de Botwood à Terre-Neuve aux fins de ses services de l'Atlantique.

Echange de Notes (Ottawa les 1er et 2 septembre 1944), comportant permission du Canada à Pan American Export Airlines Incorporated de survoler le Canada, de s'y poser et d'en repartir et de faire usage des aéroports de Botwood et de Gander Lake à Terre-Neuve aux fins de ses services de l'Atlantique.

Echange de Notes (Washington les 31 août et 7 septembre 1944), prorogeant l'accord du 10 novembre 1941 prévoyant le rehaussement provisoire du niveau du lac Saint-François.

Echange de Notes (Ottawa les 29 août et 8 septembre 1944), modifiant l'autorisation du Canada à Pan American Airways Incorporated de survoler le Canada entre Juneau (Alaska) et Seattle (Washington).

France.

Accord d'aide mutuelle, signé à Ottawa le 14 avril 1944.

---

* Sous réserve de ratification.

Inde.

Accord d'aide mutuelle, signé à Ottawa le 17 novembre 1944.

Mexique.

Echange de Notes (Mexico le 29 février 1944), portant accord sur la conscription pour service militaire au Canada et au Mexique.

Nouvelle-Zélande.

Accord d'aide mutuelle, signé à Ottawa le 28 juin 1944.

Royaume-Uni.

Accord d'aide mutuelle, signé à Ottawa le 11 février 1944.

Terre-Neuve.

Echange de Notes (Saint-Jean de Terre-Neuve le 24 janvier et le 7 février 1944), portant accord sur les modalités de règlement des réclamations nées d'accidents de la circulation mettant en cause des véhicules canadiens et terre-neuviens.

Echange de Notes (Saint-Jean de Terre-Neuve les 1er et 2 mars 1944), prorogeant l'accord visant l'établissement par Air-Canada d'un service commercial aérien entre Terre-Neuve et le continent effectué par un échange de notes en date des 6, 7, 9 et 27 février 1942, et déjà prorogé pour un an par un échange de notes des 27 et 30 mars 1943.

Echange de Notes (Saint-Jean de Terre-Neuve les 1er et 10 mars 1944), concernant les épouses des membres de l'armée du Canada se trouvant à Terre-Neuve et les autres personnes à leur charge.

Echange de Notes (Saint-Jean de Terre-Neuve les 1er, 6 et 15 mai 1944), permettant aux bateaux de pêche canadiens de débarquer du sel et du poisson à Terre-Neuve pour les y entreposer provisoirement pendant l'année civile 1944.

Mémoire d'un Accord visant l'établissement d'une base aérienne à la Baie-aux-Oies, au Labrador, signé à Saint-Jean de Terre-Neuve le 10 octobre 1944.

Union Soviétique.

Accord d'aide mutuelle, signé le 11 février 1944.

ANNEXE C

RÉUNIONS ET CONFÉRENCES INTERNATIONALES AUXQUELLES LE CANADA A ÉTÉ REPRÉSENTÉ EN 1944

Conférence internationale sur la chasse à la baleine.

Londres, janvier 1944.

Assistait:—M. E. J. McLeod,
Bureau du haut-commissaire du Canada à Londres.

Première conférence des Indes occidentales.

Tenue sous les auspices de la Commission anglo-américaine des Caraïbes.

Barbades, 21 mars 1944.

Assistait:—M. G. A. Newman (comme observateur).
Commissaire de commerce du Canada à Trinidad.

Conférence de l'organisme international du Travail.

Philadelphie, du 20 avril au 13 mai 1944.

Assistaient:—L'hon. Humphrey Mitchell,
Ministre du Travail.
M. Paul Martin,
Adjoint parlementaire du ministre du Travail.
L'hon. Brooke Claxton,
Alors adjoint parlementaire du président du Conseil privé.
M. W. C. Coulter,
Coulter Copper and Brass Co., Toronto.
M. Percy R. Bengough,
Congrès des métiers et du travail.
M. Arthur MacNamara,
Sous-ministre du Travail.
M. Vincent MacDonald,
Sous-ministre adjoint du Travail.

MM. A. V. Rive et P.-E. Renaud du ministère des Affaires extérieures étaient conseillers techniques de la délégation canadienne.

Conférence des premiers ministres du Commonwealth.

Londres, du 1er au 16 mai 1944.

Les fonctionnaires suivants du ministère des Affaires extérieures accompagnaient le premier ministre: MM. N. A. Robertson, J. W. Pickersgill et J. W. Holmes.

Conférence monétaire des Nations Unies.

Bretton Woods, N.H., du 1er au 22 juillet 1944.

Assistaient:—L'hon. J. L. Ilsley,
Ministre des Finances.
L'hon. L.-S. St-Laurent,
Ministre de la Justice.

Conférence monétaire des Nations Unies—fin

M. D. C. Abbott,
Adjoint parlementaire du ministre des Finances.
M. Lionel Chevrier,
Adjoint parlementaire du ministre des Munitions et approvisionnements.
M. J.-A. Blanchette, député.
M. W. A. Tucker, député.
M. W. C. Clark,
Sous-ministre des Finances.
M. G. F. Towers,
Gouverneur de la Banque du Canada.
M. W. A. Mackintosh,
Ministère des Finances.
M. L. Rasminsky,
Commission de contrôle du change étranger.
M. A. F. W. Plumptre,
Ambassade du Canada, Washington.
M. J. J. Deutsch,
Ministère des Affaires extérieures.

M. P.-T. Tremblay de l'ambassade du Canada à Washington remplissait les fonctions de secrétaire.

Conférence sur la réglementation du transport maritime.

Londres, du 19 juillet au 9 août 1944.

Assistaient:—Le très hon. Vincent Massey,
Haut-Commissaire du Canada à Londres.
M. A. L. W. MacCallum,
Président de la Commission canadienne du transport maritime.
M. A. L. Lawes,
Commission canadienne du transport maritime.
M. B. A. Macdonald,
Secrétaire de la Commission canadienne du transport maritime.
M. J. A. Langley,
Ministère du Commerce.

Comité intergouvernemental des réfugiés.

Londres, du 14 au 17 août 1944.

Assistaient:—le très hon. Vincent Massey,
Haut-Commissaire du Canada à Londres.
M. R. G. Robertson,
Ministère des Affaires extérieures.

Deuxième conférence de Québec.

Québec, du 11 au 16 septembre 1944.

MM. N. A. Robertson, H. H. Wrong et J. A. Gibson du ministère des Affaires extérieures accompagnaient le premier ministre.

Réunion du Conseil de l'Administration de secours et de rétablissement des Nations Unies.

Montréal, du 16 au 27 septembre 1944.

Assistaient:—M. L. B. Pearson,
Alors ministre à l'Ambassade du Canada à Washington.
L'hon. Brooke Claxton,
Alors adjoint parlementaire du président du Conseil privé.
M. le docteur Gaspard Fauteux, député.
Madame R. E. McWilliams.
M. H. F. Angus,
Ministère des Affaires extérieures.
M. J.-G. Bouchard,
Ministère de l'Agriculture.

M. J.-A. Chapdelaine du ministère des Affaires extérieures remplissait les fonctions de secrétaire.

Entretiens du Commonwealth sur l'aviation civile.

Montréal, du 23 au 28 octobre 1944.

Assistaient:—M. H. J. Symington,
Président des Lignes aériennes Trans-Canada.
M. R. A. C. Henry,
Président de la Commission de transport aérien.

Montréal, les 9 et 10 décembre 1944.

Assistaient:—l'hon. C. D. Howe,
Ministre de la Reconstruction.
M. H. J. Symington,
Président des Lignes aériennes Trans-Canada.

Conférence internationale sur l'aviation civile.

Chicago, du 1er novembre au 7 décembre 1944.

Assistaient:—l'hon. C. D. Howe,
Ministre de la Reconstruction.
M. H. J. Symington,
Président des Lignes aériennes Trans-Canada.
M. J. A. Wilson,
Ministère des Transports.

Plusieurs conseillers ont aussi assisté aux conférences sur l'aviation civile; ceux du ministère des Affaires extérieures étaient: M. Escott Reid, de l'ambassade du Canada à Washington et M. R. M. Macdonell, M. J. Fournier, aussi du ministère, remplissait les fonctions de secrétaire.

ANNEXE D

REPRÉSENTATION DU CANADA À L'ÉTRANGER

1. Dans le Commonwealth des nations britanniques—

Haut-commissariat du Canada dans le Royaume-Uni.

CANADA HOUSE, TRAFALGAR SQUARE, LONDRES, S.W.1, ANGLETERRE.

Haut-commissaire—le très honorable Vincent Massey, C.P.
Secrétaire suppléant—M. Frederic Hudd.
Attaché—M. Morley T. Scott.
Deuxième secrétaire—M. J. W. Holmes.
Troisièmes secrétaires—MM. M. Cadieux.
A. B. M. Bell.
Attaché de presse—M. Campbell Moodie.
Secrétaire administratif—le lieut.-colonel E. H. Jones.

Haut-commissariat du Canada en Australie.

STATE CIRCLE, CANBERRA.

Haut-commissaire—l'honorable Thomas C. Davis, C.R.
Attaché militaire—le lieutenant-colonel L. M. Cosgrave, D.S.O.
Attaché militaire adjoint—le lieutenant-colonel C. A. Turnbull.
Deuxième secrétaire (rang local)—M. A. J. Pick.
Attaché de presse—M. Paul Malone.

Haut-commissariat du Canada en Nouvelle-Zélande.

GOVERNMENT INSURANCE BUILDING, WELLINGTON.

Haut-commissaire—M. W. A. Riddell.
Deuxième secrétaire—M. J. R. M. Walker.

Haut-commissariat du Canada dans l'Union Sud-Africaine.

BARCLAY'S BANK BUILDING, 206 CHURCH STREET WEST, PRETORIA.

Haut-commissaire—M. Charles J. Burchell, C.R.
Secrétaire intérimaire—M. J. C. Macgillivray.

Haut-commissariat du Canada en Irlande.

92 MERRION SQUARE WEST, DUBLIN.

Haut-commissaire—M. John-D. Kearney, C.R.
Secrétaire—M. E. J. Garland.

Haut-commissariat du Canada à Terre-Neuve.

CIRCULAR ROAD, SAINT-JEAN.

Haut-commissaire—M. J. Scott Macdonald.
Secrétaire intérimaire—M. J. C. Britton.

2. *En pays étrangers—*

Légation du Canada en Argentine.

BARTOLOME ET SAN MARTIN, BUENOS AIRES.

Conseiller et chargé d'affaires *par interim*—M. K. P. Kirkwood.
Attaché commercial—M. J. A. Strong.
Attachés commerciaux adjoints—MM. J. C. C. Depocas.
W. B. McCullough.

Ambassade du Canada en Belgique.

BRUXELLES.

Ambassadeur—L'honorable W. F. A. Turgeon, C.R.
Conseiller et chargé d'affaires *par interim*—M. Pierre Dupuy, C.M.G.
Attaché militaire—le lieutenant-colonel Charles Hébert.

Ambassade du Canada au Brésil.

EDIFICE METROPOLE, RIO DE JANEIRO.

Ambassadeur—M. Jean Désy, C.R.
Attaché commercial—M. Lester S. Glass.
Deuxièmes secrétaires—MM. E. B. Rogers
R. A. D. Ford.
Attaché commercial adjoint—M. Maurice Bélanger.

Ambassade du Canada au Chili.

SANTIAGO.

Ambassadeur—M. Warwick F. Chipman, C.R.
Attaché commercial—M. M. J. Veschsler.
Deuxième secrétaire—M. Jules Léger.

Ambassade du Canada en Chine.

TCHONG-KING.

Ambassadeur—le major-général Victor W. Odlum, C.B., C.M.G., D.S.O.
Conseiller—M. G. S. Patterson.
Attaché militaire—le brigadier O. M. Kay, E.D.
Attaché militaire adjoint—le lieutenant-colonel H. F. Wooster.
Deuxième secrétaire—M. R. E. Collins.

Ambassade du Canada en France.

PARIS.

Ambassadeur—le major-général Georges P. Vanier, D.S.O., M.C.
Conseiller—M. E. D'arcy McGreer.
Attaché militaire—le lieutenant-colonel M. Forget.
Secrétaire commercial—M. Yves Lamontagne.
Deuxième secrétaire—M. S. F. Rae.
Attaché de presse—M. G. R. Benoît.
Attachés—le lieutenant-colonel D. C. Unwin Simson.
M. Jacques-R. Hébert.

Légation du Canada au Luxembourg.

Ministre—L'honorable W. F. A. Turgeon, C.R.

Ambassade du Canada au Mexique.

MEXICO.

Ambassadeur—M. H. L. Keenleyside (désigné).
Premier secrétaire et chargé d'affaires *par interim*—M. H. Allard.
Deuxième secrétaire (rang local)—M. C. C. Eberts.
Secrétaire commercial—M. C. S. Bissett.

Ambassade du Canada au Pérou.

LIMA.

Ambassadeur—M. Henry Laureys.
Attaché commercial—M. W. G. Stark.
Troisième secrétaire—M. Gilles Sicotte.

Ambassade du Canada en l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

MOSCOU.

Ambassadeur—M. L. D. Wilgress.
Attaché militaire—le brigadier H.-M.-C. Lefebvre.
Premier secrétaire—M. Léon Mayrand.
Deuxième secrétaire (rang local)—M. A. C. Smith.

Ambassade du Canada aux États-Unis d'Amérique.

1746, AVENUE MASSACHUSETTS, WASHINGTON, D.C.

Ambassadeur—M. L. B. Pearson, O.B.E. (désigné).
Conseiller—M. Merchant M. Mahoney, C.B.E.
Attaché naval—le capitaine E. Sherwood, M.R.C.
Attaché militaire—le colonel C. V. Gurney, M.C.
Attaché de l'Air—le capitaine de groupe F. Homer-Smith, O.B.E.
Conseiller commercial—M. H. A. Scott.
Premier secrétaire—M. Escott Reid.
Attaché financier—M. A. F. W. Plumptre.
Attaché—M. George L. Magann.
Attaché commercial—M. W. F. Bull.
Attaché commercial adjoint—M. S. V. Allen.
Deuxièmes secrétaires (rang local—MM. P. Tremblay.
P.-A. Beaulieu.
Troisième secrétaire—M. A.-E. Ritchie.

Légation du Canada: Tchécoslovaquie, Grèce, Pays-Bas, Norvège, Pologne et Yougoslavie.

14 BERKLEY STREET, LONDRES, ANGLETERRE.

Conseiller et chargé d'affaires *par interim*—M. Thomas A. Stone.
Troisième secrétaire—M. J. E. Starnes.

Consulat du Canada au Groenland.

GODTHAAB.

Vice-consul et consul suppléant—M. Trevor Lloyd.

Consulat général du Canada à New-York.

BRITISH EMPIRE BUILDING, ROCKEFELLER CENTRE, NEW-YORK, N.-Y.

Consul général—M. H. D. Scully.
Consul—Miss K. A. McCloskey.
Consul—M. B. C. Butler.
Vices-consuls—MM. L. Ausman.
P.-E. Morin, D.F.C.
C. H. West.

ANNEXE E

REPRÉSENTATION AU CANADA DES GOUVERNEMENTS DU COMMONWEALTH BRITANNIQUE

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Haut-commissaire—Le très honorable Malcolm MacDonald, M.P.
EARNSCLIFFE, OTTAWA.

Haut-commissaire adjoint—M. Stephen L. Holmes, C.M.G., M.C.
Conseiller financier—M. R. Gordon Munro, M.C.
Conseiller économique—M. A. M. Wiseman, C.M.G., M.C.
Secrétaire sénior—M. J. J. S. Garner.
Secrétaires adjoints—L'honorable F. E. Cumming-Bruce.
M. O. L. Williams.
M. A. G. Maitland.

COMMONWEALTH D'AUSTRALIE

Haut-commissaire intérimaire—le lieut.-colonel W. R. Hodgson, B.B.E.
114, RUE WELLINGTON, OTTAWA.
Secrétaire officiel—le Dr W. Anstey Wynes.
Secrétaire adjoint—M. Ralph Harry.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Haut-commissaire—l'hon. David Wilson.
105, RUE WURTEMBURG, OTTAWA.
Secrétaire officiel—M. R. M. Firth.
Secrétaire adjoint—M. W. L. Middlemass.

UNION SUD-AFRICAINE

Représentant accrédité suppléant—M. Robert Jones.
56, RUE SPARKS, OTTAWA.
Attaché—M. Herbert Neethling.

IRLANDE

Haut-commissaire—M. John J. Hearne.
140, RUE WELLINGTON, OTTAWA.
Secrétaire officiel—M. John M. Conway.

ANNEXE F

REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES AU CANADA

République Argentine

Ministre—le Dr Eduardo L. Vivot (14 décembre 1943).
18, RUE RIDEAU, OTTAWA.

Attaché commercial—le Dr Hector Scarpellini.

Belgique

Ambassadeur—
STADACONA HALL, 395 EST, AVENUE LAURIER, OTTAWA.

Conseiller et chargé d'affaires *par intérim*—M. Maurice Heyne.
Attaché de l'Air et Attaché militaire—le capitaine J. A. Ducq.
Secrétaire de l'ambassade—M. Louis Couvreur.
Secrétaire commercial—M. Marcel Kittel.
Secrétaire financier—M. Jean de Ceuleneer.

Brésil

Ambassadeur—M. C. de Freitas-Valle (6 avril 1944).
140, RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Deuxième secrétaire—M. Mario de Cunha e Silva.
Conseiller commercial—M. Edgard de Mello.
Attachés—MM. W. do Amaral Murtinho.
Fernando Cesar de Bittencourt-Berenguer.

Chili

Ambassadeur—
56, RUE SPARKS, CHAMBRE 215, OTTAWA.

Premier secrétaire et chargé d'affaires *par intérim*—le Dr Humberto Diaz-Casanueva.

Chine

Ambassadeur—le Dr Liu Shih Shun (26 février)—(Ministre du 26 février 1942 au 26 février 1944).
201, RUE WURTEMBURG, OTTAWA.

Premier secrétaire—M. Tien Pao-Sheng.
Deuxième secrétaire—M. Houang Ke-Louen.
Troisième secrétaire—M. Chia-Chen Clarence Chu.
Attachés—MM. Lie Te-yen.
Mao Yun-an.
Sun Tse Ping.

États-Unis d'Amérique

Ambassadeur—l'honorable Ray Atherton (19 novembre 1943)—(Ministre du 3 août au 19 novembre 1943).
100, RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Premier secrétaire—M. Lewis Clark.
Attaché naval et Attaché naval de l'Air—le capitaine Glenn F. Howell.
Attaché militaire—le colonel Francis J. Graling.

États-Unis d'Amérique—fin

Attaché militaire de l'Air—le lieutenant-colonel Jay P. Thomas.
Attaché commercial—le colonel Henry M. Bankhead.
Attaché agricole—le Dr Clifford C. Taylor.
Deuxièmes secrétaires—M. Robert English.
M. John C. Shillock, Jr.
Miss Katherine E. O'Connor.
Attaché naval adjoint et attaché naval adjoint de l'Air—le lieutenant Jack K. McFall.
Attachés militaires adjoints—le major Walter A. Wood.
le major Harry C. Archer.
le capitaine William P. Hastings.
Attaché naval adjoint et attaché naval adjoint de l'Air—le lieutenant Jason Paige, Jr.
Attaché commercial adjoint—M. Oliver B. North.
Troisième secrétaire—M. William Belton.

France

Ambassadeur—M. Jean de Hauteclocque (désigné).
42, RUE SUSSEX, OTTAWA.
Délégué—M. Gabriel Bonneau.
Premier secrétaire—M. Gérard Raoul-Duval.
Conseiller commercial et attaché financier—M. Guillaume Paul-Boncour.
Attaché militaire et attaché de l'Air—le commandant de MacMahon.
Deuxième secrétaire—M. Emmanuel d'Harcourt.
Attaché naval—le lieutenant de vaisseau Le Normand.
Attaché commercial—M. Gérard Dubois.
Attaché—M. Alexis Anfossy.

Grèce

Ministre—M. George Depasta (5 juin 1942).
CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA

Mexique

Ambassadeur—le Dr Francisco del Rio y Cañedo (6 mai 1944).
87, RUE SPARKS, OTTAWA.
Conseiller—le Dr Antonio Méndez Fernandez.
Troisièmes secrétaires—le Dr Crisóforo Peralta Rodriguez.
le Dr José Calvillo Treviño.
Attaché—le Dr Alberto Lenz.

Norvège

Ministre—M. Daniel Steen (2 avril 1942).
192, AVE DALY, OTTAWA.
Premier secrétaire—M. Ditlef Knudsen.
Attaché militaire—le major général Birger Ljungberg.
Attaché—M. Arthur M. Hansson.

Pays-Bas

Ministre—Jonkheer J. W. M. Snouck Hurgronje (13 avril 1944).
213 OUEST, AVENUE LAURIER, OTTAWA.
Secrétaire de légation—M. H. S. Hallo.

Pérou

Ambassadeur—M. Alfredo Benavides (désigné).
CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA.
Ministre conseiller et chargé d'Affaires *par interim*—le Dr Luis Alvarado G.
Attaché naval—le capitaine Arturo Jimenez P.
Attaché de l'Air—le colonel César Alvarez, C.A.P.
Attaché militaire—le colonel Carlos A. Miñano.
Attaché commercial—M. Francisco Pardo de Zela G.

Pologne

Ministre—M. Waclaw Babinski (8 septembre 1944).
333, RUE CHAPEL, OTTAWA.
Secrétaire de légation—M. Adam Zurowski.

Suède

Ministre—M. Per Wijkman (4 août 1943).
720, AVE MANOR, ROCKCLIFFE PARK.
Premier secrétaire—M. Torsten Bergendahl.
Attachés—MM. Bo Jarnstedt.
Hilding Lowegren.

Tchécoslovaquie

Ministre—le Dr Frantisek Pavlasek (14 août 1942).
171, AVE CLEMOW, OTTAWA.
Attaché militaire et de l'Air—le lieutenant colonel Jan Ambrus.
Attaché adjoint militaire et de l'Air—le capitaine d'état-major Ludevit Sozansky.

Turquie

Ministre—M. Sevki Alhan (6 mars 1944).
CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA.
Premier secrétaire—M. Rifki Zorlu.
Troisième secrétaire—le Dr Orhan Conker.

Union des Républiques Socialistes Soviétiques

Ambassadeur—M. G. N. Zaroubin (8 juin 1944).
285, RUE CHARLOTTE, OTTAWA.
Conseiller commercial—M. Ivan I. Krotov.
Attaché militaire—le colonel Nicolai Zabotin.
Premier secrétaire—M. Nikolai Belokhvostikov.
Attaché militaire adjoint—le lieutenant-colonel P. S. Motinov.
Attaché militaire adjoint de l'Air—le major Vasiliy M. Rogov.
Deuxièmes secrétaires—MM. Vitali G. Pavlov.
Petr Goussarov.
Troisième secrétaire—M. Ivan I. Volenko.
Attachés—MM. Andrei S. Mandibura.
Alexandre M. Zoubov.
Evgeni V. Sobolev.
Alexandre V. Alexashkin.

Yougoslavie

Ministre—
259, RUE DALY, OTTAWA.
Chargé d'affaires *par interim*—M. Pero Cabric.

ANNEXE G

CONSULS AU CANADA

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
République Argentine	Montréal, P.Q.	*Aguilar, S.	Consul général pour le Canada	1936
"	"	*Ramos, J. P.	Consul	1943
	Québec, P.Q.	*Rollino, J. C.	Consul	1941
	St-Jean, N.-B.	McLean, H. H.	Vice-Consul intérimaire	1940
	Toronto, Ont.	*Piaggio, E. R.	Consul	1942
	Vancouver, C.-B.	Bernard, F. P.	Vice-Consul intérimaire	1940
Belgique	Edmonton, Alta.	Polet, M.	Consul	1927
	Halifax, N.-E.	Jones, A. N.	Consul	1921
	London, Ont.	Legon, G.	Agent consulaire	1941
	Ottawa, Ont.	Major, A.	Consul	1927
	Prince-Rupert, C.-B.	Collart, T.	Vice-Consul	1933
	Québec, P.Q.	Koetz, M.	Consul	1931
	St-Jean, N.-B.	McInerney, R. G.	Consul	1937
	Sydney, N.-E.	Martheleur, E. L.	Vice-Consul	1931
	Toronto, Ont.	Fennell, R.	Consul	1940
	Vancouver, C.-B.	Van Aken, L.	Consul Général intérimaire	1941
	Victoria, C.-B.	Harvey, R. O. D.	Consul (absent)	1938
	"	Eekman, L. J.	Consul intérimaire	1941
	Winnipeg, Man.	Dale, S. J.	Consul intérimaire	1940
Bolivie	Montréal, P.Q.	Viau, Paul	Consul	1927
	Vancouver, C.-B.	Johnson, C.	Consul	1931
	Victoria, C.-B.	Beatty, J. H.	Consul	1938
Brésil	Montréal, P.Q.	*De Oliveira, F. G.	Consul général pour le Canada	1944
	"	*Vasconcellos, A.	Vice-Consul	1944
	Vancouver, C.-B.	Watkins, A. P.	Vice-Consul	1929
Chili	Montréal, P.Q.	*Errazuriz, C.	Consul Général	1943
	"	Siordet, D. L.	Consul	1944
	Vancouver, C.-B.	Morris, H.	Consul	1926
Chine	Toronto, Ont.	Lu Hwai-Chun	Vice-Consul	1943
	"	Liu Tsong-Wu	Vice-Consul	1944
	Vancouver, C.-B.	*Li Chao	Consul Général	1943
	"	*Ying-yu Huang	Consul	1943
	"	*Chang Wei-Tze	Vice-Consul	1942
	"	*Tson Chi-Hua	Vice-Consul	1942
	"	*Wei Hsien-Tsung	Vice-Consul	1944
	Winnipeg, Man.	*Wen-Tao Weng	Consul	1944
	"	*Shan-Tseng King	Vice-Consul	1944
Colombie	Montréal, P.Q.	*Rocha-Schloss, D. R. C	Consul Général pour le Canada	1944
	Vancouver, C.-B.	Morris, H. J.	Consul	1925
Costa Rica	Montréal, P.Q.	Carcaud, Wilfrid	Consul	1942
	"	Montealegre, R. G.	Vice-Consul	1942
	Québec, P.Q.	Calleja, V. G.	Consul	1942
	Toronto, Ont.	Colquhoun, H.	Consul	1931
	"	Parry, G. O.	Vice-Consul	1942
	Vancouver, C.-B.	Hamilton, J. H.	Consul	1937
Cuba	Halifax, N.-E.	*Sotto, L.	Consul	1939
	Ottawa, Ont.	*Harrington, M.	Consul Général	1941
	"	*Rodrigues Leon, A.	Vice-Consul	1944
Danemark	Calgary, Alta.	Petersen, E.	Vice-Consul	1936
	Edmonton, Alta.	Christensen, C. E.	Vice-Consul	1931
	Halifax, N.-E.	Mathers, H. I.	Consul	1906
	Montréal, P.Q.	*Holler, G. B.	Consul Général pour le Canada	1930
	Port Arthur, Ont.	Strange, O. F.	Vice-Consul	1928
	Québec, P.Q.	Petry, W. H.	Vice-Consul	1911
	Régina, Sask.	James, F. J.	Vice-Consul	1933
	St-Jean, N.-B.	Larsen, T. P.	Vice-Consul	1936
	Saskatoon, Sask.	Stilling, L.	Vice-Consul	1934
	Toronto, Ont.	Klein, D. V.	Consul	1925
	Vancouver, C.-B.	Jessen, L. L.	Consul	1931
	Winnipeg, Man.	Johannson, G.-L.	Consul	1939
	"	Fremming, C. C. S.	Vice-Consul	1928

* Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

CONSULS AU CANADA—*suite*

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
République Dominicaine	Halifax, N.-E.	Quigley, J. G	Consul	1937
	"	Mackenzie, O. F	Vice-Consul	1939
	Montréal, P.Q.	*Oviedo, L	Consul Général	1941
	"	Gaudreau, R	Vice-Consul	1941
	Toronto, Ont.	*Garcia, J. U	Consul	1942
Equateur	Vancouver, C.-B.	Morrison, H. M	Consul	1943
Espagne	Halifax, N.-E.	Webb, G	Vice-Consul	1935
	Montréal, P.Q.	*Espelius, P. M.(1) (Comte de Morales)	Consul Général pour le Canada	1944
	"	*Martinez Campos, L (Comte de Santovenia)	Vice-Consul	1944
	"	de Yturralde, D	Vice-Consul	1940
	North Sydney, N.-E.	Sainthill, R	Vice-Consul	1935
	Québec, P.Q.	Coulombe, H	Vice-Consul	1926
	Toronto, Ont.	Robins, F. B	Vice-consul intérimaire	1939
	Vancouver, C.-B.	Bernard, F. P	Vice-Consul	1940
Etats-Unis d'Amérique	Calgary, Alta.	*Allen, Charles W	Vice-Consul	1930
	Edmonton, Alta.	*Streeper, R. B	Consul	1944
	"	*Seddicum, P. G	Vice-Consul	1943
	Fort-William et Port Arthur	*Goodier, Harvey T	Consul	1935
	Fredericton, N.-B.	*Johnson, F. C	Vice-Consul	1921
	Halifax, N.-E.	*Kemp, Edwin C	Consul Général	1941
	"	*Withey, H. F	Consul	1944
	"	*Gunsaulus, E. N	Vice-Consul	1938
	"	*Taliaferro, Chas. H	Vice-Consul	1942
	Hamilton, Ont.	*Merrell, Clay	Vice-Consul	1941
	"	*Lawler, E. J	Vice-Consul	1944
	Kenora, Ont.	Moore, Rupert H	Agent Consulaire	1918
	Montréal, P.Q.	*Winship, N	Consul Général	1944
	"	*Johnson, John D	Consul	1942
	"	*Taylor, W	Consul	1943
	"	*Johnston, C. S	Consul	1941
	"	*Waller, F. E	Vice-Consul	1942
	"	*Barry, John R	Vice-Consul	1919
	"	*Hayes, Stanley T	Vice-Consul	1939
	"	*Callahan, Jas. E	Vice-Consul	1941
	"	*White, B	Vice-Consul	1944
	"	*Pepin, H. T	Vice-Consul	1944
	Niagara-Falls, Ont.	*Franklin, L. W	Consul	1940
	"	*Brown, William H	Vice-Consul	1937
	Ottawa, Ont.	*Clarke, Lewis	Consul Général	1944
	"	*English, Robert	Consul	1944
	"	*Shillock, J. C., Jr	Consul	1944
	"	*Mlle K. E. O'Connor	Vice-Consul	1939
	"	*Belton, W	Vice-Consul	1944
	"	*Jordan, R. B	Vice-Consul	1933
	"	*Minor, George C	Vice-Consul	1940
	"	*Teall, G	Vice-Consul	1944
	Québec, P.Q.	*Kuniholm, B. E	Consul	1943
	"	*Beaumont, Adam	Vice-Consul	1941
	Régina, Sask.	*Reineck, W. S	Consul	1942
	"	*Cyphers, D. E	Vice-Consul	1944
	Saint-Jean, N.-B.	*Donaldson, H. M	Consul	1944
	"	*Betts, P. C	Vice-Consul	1944
	St. Stephen, N.-B.	*Brist, George L	Vice-Consul	1925
	Sarnia, Ont.	*Payne, C. E. B	Vice-Consul	1940
	Toronto, Ont.	*Frost, A. C	Consul Général	1941
	"	*Everett, C. T	Consul	1942
	"	*Kelsey, Easton T	Vice-Consul	1941
	"	*Bohne, F. A	Vice-Consul	1922
	"	*Harding, Robert W	Vice-Consul	1930
	"	*Macy, R. H	Vice-Consul	1943
	"	*Dwight, W. Fisher	Vice-Consul	1943

* Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

(1) Chargé des intérêts japonais.

CONSULS AU CANADA—*suite*

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
Etats-Unis d'Amérique—*(fin)*	Toronto, Ont.	*Tolman, G. L.	Vice-Consul	1943
	"	*Gilbert, M.	Vice-Consul	1944
	Vancouver, C.-B.	*Hughes, Thomas L.	Consul Général	1943
	"	*Boernstein, Ralph A.	Consul	1943
	"	*Bankhead, John L.	Consul	1944
	"	*Meeks, Nelson P.	Vice-Consul	1928
	"	*Owens, Augustus C.	Vice-Consul	1931
	"	*Walsh, W. M.	Vice-Consul	1933
	Victoria, C.-B.	*Smyth, Robert L.	Consul	1943
	"	*Johnson, Eugene H.	Vice-Consul	1941
	Windsor, Ont.	*Donald, Geo. K.	Consul Général	1940
	"	*Gotlieb, B.	Consul	1944
	"	*Stephan, C. H.	Vice-Consul	1944
	"	*Sundell, C. C.	Vice-Consul	1940
	Winnipeg, Man.	*Klieforth, Alfred	Consul Général	1941
	"	*Magnuson, Erik. W.	Consul	1943
	"	*McKinney, W. H.	Consul	1944
	"	*Heiler, B. F.	Vice-Consul	1938
	"	*Smith, C. W.	Vice-Consul	1944
France	Montréal et Québec	*Moenclaey, P.	Consul Général	1944
	Montréal, P.Q.	*Alaterre, R.	Consul	1944
	Winnipeg, Man.	*DesGautries, A.	Consul	1944
Grèce	Montréal, P.Q.	Dodds, J.	Consul Général	1943
	"	Coulouridis, D.	Député Consulaire	1943
	Toronto, Ont.	Moffat, F. M.	Vice-Consul	1938
	"	Vlassis, G.	Député Vice-Consul	1938
Guatémala	Montréal, P.Q.	Hébert, L. P.	Consul	1930
	Vancouver, C.-B.	Hacking, H. E.	Consul	1929
Haïti	Halifax, N.-E.	Fielding, R. M.	Consul	1936
	Montréal, P.Q.	Legault, J.	Consul	1942
	"	Geoffrion, Dr P.	Vice-Consul	1937
	Ottawa, Ont.	*Cantave, P.	Consul Général pour le Canada	1944
	Québec, P.Q.	Rouillard, L.	Consul	1920
	Toronto, Ont.	Gunn, J. A.	Consul	1925
Islande	Winnipeg, Man.	Johannsson, G. L.	Consul	1942
Liberia	Halifax, N.-E.	Hechler, P. E.	Consul	1928
Luxembourg	Québec, P.Q.	Koetz, M.	Consul Général	1942
Mexique	Montréal, P.Q.	*Trejo, E. M.	Consul Général pour le Canada	1944
	"	*Avila, A. G.	Vice-Consul	1944
	Ottawa, Ont.	*Gonzalez, M. A.	Vice-Consul	1944
	Québec, P.Q.	Turcot, A.	Consul	1931
	Vancouver, C.-B.	Alton, C. G.	Consul	1936
	Victoria, C.-B.	Keeble, W. T.	Consul	1939
Monaco	Montréal, P.Q.	Pasquin, M.	Consul	1927
Nicaragua	Montréal, P.Q.	Viau, Paul	Consul Général	1927
	Toronto, Ont.	Branson, W. D.	Consul	1943
Norvège	Campbellton, N.B.	Bridges, H. F. G.	Vice-Consul	1932
	"	Troy, J. T.	Vice-Consul intérimaire	1942
	Camrose, Alta.	Christenson, I. A.	Vice-Consul	1931
	Estevan, Sask.	Westergaard, H. A.	Consul	1937
	Fort-William, Ont.	Styffe, J.	Vice-Consul intérimaire	1943
	Halifax, N.-E.	Mathers, H. I.	Consul	1906
	"	*Juell, H.	Consul	1941
	Louisbourg, N.-E.	Lewis, G. D. D.	Vice-Consul	1931
	Montréal, P.Q.	*Steen, Hon. D.	Consul Général pour le Canada	1934
	"	*Knudsen, D.	Vice-Consul	1944
	Newcastle, N.-B.	Creaghan, D. S.	Vice-Consul	1936
	North-Sydney, N.-E.	Hackett, W.	Vice-Consul	1910
	Port-Arthur, Ont.	Styffe, J.	Vice-Consul intérimaire	1943
	Prince-Rupert, C.B.	Munthe, Dr. J.	Vice-Consul	1943
	Québec, P.Q.	Clarke, F. W.	Vice-Consul	1942
	St-Jean, N.-B.	Kane, H. E.	Vice-Consul	1930
	Sydney, N.-E.	Young, R. F.	Vice-Consul	1944
	"	Sconhoft, T.	Vice-Consul	1941

* Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

CONSULS AU CANADA—*suite*

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
Norvège *(fin)*	Toronto, Ont.	*Omejer, O.	Consul	1942
	Vancouver, C.-D.	Worsoe, H.	Consul	1941
	"	Bjorke, C. J.	Vice-Consul	1920
	Victoria, C.-B.	King, E. H.	Vice-Consul	1931
	Winnipeg, Man.	Kummen, C. T.	Consul	1937
Panama	Montréal, P.Q.	Tétrault, A.	Consul	1943
	St-Jean, N.-B.	Cochrane, J. N.	Consul	1938
	Toronto, Ont.	Le Feuvre, E.	Consul	1925
	Vancouver, C.-B.	Johnson, E. G.	Consul	1927
Pays-Bas	Calgary, Alta.	O'Keefe, T. L.	Vice-Consul	1935
	Chatham, Ont.	Dodman, G. M.	Vice-Consul	1933
	Edmonton, Alta.	Hyndman, L. D.	Vice-Consul	1941
	Fort-William, Ont.	Babe, F.	Vice-Consul	1937
	Halifax, N.-E.	Warren, F. K.	Vice-Consul(1)	1923
	Montréal, P.Q.	*Middleburg, D. G. E.	Consul Général pour le Canada	1944
	Québec, P.Q.	Percival, W. P.	Vice-Consul	1933
	Regina, Sask.	Thom, D. J.	Vice-Consul	1937
	St-Jean, N.-B.	Keirstead, R. D.	Vice-Consul	1941
	Sydney, N.-E.	Ryan, C. D.	Vice-Consul	1940
	Toronto, Ont.	Myers, H. C.	Consul	1940
	Vancouver, C.-B.	Watson-Armstrong, W. J. M.	Consul	1942
	Victoria, C.-B.	Holland, W. G. C.	Vice-Consul	1933
	Winnipeg, Man.	van Riemsdijk, L. J. F.	Consul (1)	1924
Pérou	Montréal, P.Q.	*Pinedo del Aguila O.	Consul Général	1944
	Toronto, Ont.	Echanis, S. Q.	Consul	1934
	Vancouver, C.-B.	*Mogneschi, J. C.	Consul Général	1942
	Vancouver, C.-B.	Elliott, H. M.	Vice-Consul	1940
Pologne	Montréal, P.Q.	*Brzezinski, Dr T.	Consul	1938
	"	Zakrzewski G.	Vice-Consul	1942
	Québec, P.Q.	Poznanski Dr P.	Consul	1943
	Régina, Sask.	Bagshaw, F. B.	Consul	1943
	Vancouver, C.-B.	Brown, B. S.	Consul	1937
	Winnipeg, Man.	Synowiecki, Dr A.	Consul (1)	1944
Portugal	Montréal, P.Q.	Dubeau, Dr E.	Consul	1939
	North-Sydney, N.-E.	Hackett, W.	Vice-Consul	1910
	St-Jean, N.-B.	Allison, H. A.	Consul	1903
	Toronto, Ont.	Maclean, J. B.	Consul	1922
Salvador	Montréal, P.Q.	*Cevallos, A. B.	Consul Général	1944
	"	Marcotte, L.	Consul	1928
	Toronto, Ont.	Hipwell, F.	Consul	1933
	Vancouver, C.-B.	Flynn, T. L. F.	Consul	1944
Suède	Calgary, Alta.	O'Keefe, T. L.	Vice-Consul	1938
	Edmonton, Alta.	Skarin, E.	Vice-Consul	1920
	Halifax, N.-E.	Davidson, J. M.	Vice-Consul (2)	1906
	Montréal, P.Q.	*Wijkman, Hon. P. (3)	Consul Général pour le Canada	1941
	Newcastle, N.B.	Creaghan, D. S.	Vice-Consul	1925
	Port-Arthur et Fort-William, Ont.	Koreen, J.	Vice-consul intérimaire	1941
	Prince-Rupert, C.-B.	Handon, O.	Vice-Consul (2)	1924
	Québec, P.Q.	Dunn, G.	Vice-Consul	1927
	Sydney et North-Sydney, N.-E.	Mann, O. N.	Vice-Consul	1927
	St-Jean, N.-B.	Ladingham, D. W.	Vice-Consul	1931
	Toronto, Ont.	Ander, J. E.	Consul	1939
	Vancouver, C.-B.	Stahl, K. A.	Consul intérimaire	1940
	Winnipeg, Man.	Hermanson, A.	Consul	1928
Suisse	Montréal, P.Q.	*Jaccard, G. (4)	Consul Général pour le Canada	1934
	"	*Sembinelli, I.	Vice-Consul	1941
	Toronto, Ont.	Oertle, J.	Consul	1939
	Vancouver, C.-B.	Bäschlin, E.	Consul	1928
	Winnipeg, Man.	*Hauri, M.	Consul intérimaire	1928

* Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'ils représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

(1) Avec rang personnel de Consul Général.
(2) Avec rang personnel de Consul.
(3) Chargé des intérêts finlandais, hongrois et roumains.
(4) Chargé des intérêts bulgares, allemands et siamois.

CONSULS AU CANADA—*fin*

Pays	Résidence	Nom	Titre	Année de la nomination
Tchécoslovaquie	Montréal, P.Q.	*Gardavsky, J.	Consul Général	1942
	Toronto, Ont.	Van Wart, H. H.	Consul	1936
	Winnipeg, Man.	Steinkopf, M. B.	Consul	1937
Union des Républiques Socialistes Soviétiques	Halifax, N.-E.	*Ovsienko, R. N.	Consul	1943
	"	*Kutsenko, M. V.	Vice-Consul	1942
	Ottawa, Ont.	*Pavlov, V. G.	Consul	1943
Uruguay	Montréal, P.Q.	*Talay, E. K.	Consul	1944
Vénézuela	Halifax, N.-E.	Silver, R. H.	Vice-Consul	1924
	Montréal, P.Q.	*Pacanins, F.	Consul Général pour le Canada	1938
	Toronto, Ont.	Aitken, M.	Consul	1927
	Vancouver, C.-B.	Harrison, H. F.	Consul	1929
Yougoslavie	Montréal, P.Q.	*Cabric, P.	Consul Général	1942

* Consuls de carrière qui sont ressortissants du pays qu'il représentent et qui n'exercent aucune industrie ou profession en dehors de leurs fonctions consulaires.

RAPPORT

DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

POUR

L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE

1945

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, B.A., L.Ph., C.M.G.,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
1946

RAPPORT

DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

POUR

L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE

1945

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, M.A., C.M.G.
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
1946

A Son Excellence le Très Honorable Comte d'Athlone, Major Général, C.J., C.P., G.C.B., G.M.M.G., G.C.V.O., D.S.O., A.D.C., Gouverneur Général et Commandant en Chef du Canada.

EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le Rapport Annuel du Ministère des Affaires Extérieures pour l'année terminée le 31 décembre 1945.

J'ai l'honneur d'être

de Votre Excellence

l'obéissant serviteur,

W. L. MACKENZIE KING,
Secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures.

OTTAWA, le 2 janvier 1946.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport du Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures	5
Appendice A—Rapports des bureaux de l'extérieur	9
1. Dans le Commonwealth des Nations Britanniques—	
Royaume-Uni	9
Australie	11
Nouvelle-Zélande	12
Afrique du Sud	13
Irlande	14
Terre-Neuve	15
2. A l'étranger—	
Argentine	16
Belgique et Luxembourg	17
Brésil	18
Chili	19
Chine	20
Cuba	21
Etats-Unis	29
France	21
Grèce	24
Mexique	25
Pays-Bas	26
Pérou	26
U.R.S.S.	27
Légation auprès des Gouvernements Alliés, à Londres	30
Consulat général à New-York	30
Consulat au Groenland	31
Apprndice B—Accords intervenus entre le Canada et d'autres pays	32
Appendice C—Réunions et conférences internationales auxquelles le Canada a été représenté	34
Appendice D—Personnel au Canada et à l'étranger	44
Appendice E—Représentation au Canada des gouvernements du Commonwealth Britannique	49
Appendice F—Représentants diplomatiques au Canada	50
Appendice G—Liste des représentants consulaires au Canada	53

RAPPORT DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

Au Très Honorable W. L. MACKENZIE KING, M.P.,
Secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures,
Ottawa.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ETAT,—J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport Annuel des travaux du Ministère pour l'année civile 1945.

Dans le domaine des affaires internationales, les principaux événements de l'année ont été la victoire sur l'Allemagne, le 8 mai, et la victoire sur le Japon, le 15 août, ainsi que la fondation de l'Organisation des Nations Unies pour assurer la paix et la sécurité mondiales et s'occuper d'autres questions concernant les relations internationales. La transition de la guerre à la paix a entraîné une modification correspondante du genre de travail du Ministère. Au début de l'année, celui-ci se rapportait encore en grande partie à la poursuite de la guerre, mais il a fallu consacrer de plus en plus de temps à la part que le Canada doit prendre au règlement de la paix. Il va sans dire que les problèmes soulevés par la guerre ne sont pas disparus du jour au lendemain, à la capitulation de l'Allemagne et du Japon, mais le degré d'attention qu'ils exigeaient a rapidement baissé. Avant même la fin des hostilités en Europe, la Conférence de San-Francisco sur la sécurité mondiale avait tenu ses premières séances, et depuis, l'activité du Ministère, dans la sphère politique comme dans la sphère économique, s'est concentrée de plus en plus sur l'Organisation des Nations Unies et ses services auxiliaires. En même temps, plusieurs autres entretiens d'ordre international, surtout sous forme de pourparlers sans caractère officiel et par voie diplomatique, ont eu lieu sur les problèmes de la paix.

La principale tâche de la Conférence de San-Francisco a été de reviser et compléter la Charte des Nations Unies ébauchée à Dumbarton-Oaks. Le Parlement canadien a approuvé cette Charte le 19 octobre et la ratification, signée par le Roi, en a été déposée à Washington le 10 novembre. En vue de la mise en vigueur de ses dispositions, le Comité Exécutif de la Commission Préparatoire s'est réuni à Londre au mois d'août, et la Commission elle-même a ensuite tenu une réunion au mois d'octobre. La première assemblée des Nations Unies a été convoquée pour le 10 janvier 1946, à Londres.

Le Premier Ministre qui était à la tête des délégués du Canada à la Conférence de San-Francisco, a visité le Royaume-Uni, en compagnie du Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures, pour consulter les autorités britanniques sur un certain nombre de questions intéressant le Commonwealth et les relations internationales. Incapable de donner suite à son projet de se rendre en Europe, il s'est cependant entretenu avec les chefs des missions canadiennes de l'Europe occidentale, à son bureau de Londres. De Londres, il est allé à Washington, où ont eu lieu des pourparlers avec le Premier Ministre du Royaume-Uni et le Président des Etats-Unis sur l'adoption des moyens nécessaires pour résoudre la question de l'énergie atomique. Le 15 novembre, les trois chefs d'Etat publiaient une déclaration commune sur l'énergie atomique, que le Parlement canadien approuva par la suite.

Deux grandes réunions internationales ont eu lieu au Canada en 1945: la première assemblée de l'Organisation Internationale Provisoire de l'Aviation Civile et la première séance de la Conférence de l'Organisation de l'Alimentation et de l'Agriculture des Nations Unies. Pour celle-ci, première réunion de la première des organisations des Nations Unies instituées en vue de la réalisation du programme de collaboration internationale du temps de paix, le Canada a eu l'honneur de servir d'hôte. L'ouverture de la réunion a été marquée par la signature de la constitution de l'O.A.A. C'est M. J. G. Gardiner, Ministre de l'Agriculture, qui a signé au nom du Canada.

Le Canada a également participé à un certain nombre de conférences internationales à l'étranger, parmi lesquelles la troisième séance du Conseil de l'ASRNU à Londres, du 7 au 21 août; la Conférence de l'Organisation Internationale du Travail à Paris, du 15 octobre au 6 novembre; et une conférence réunie à Londres le 1er novembre en vue de la création d'une Organisation de l'Education, des Sciences et de la Culture Intellectuelle des Nations Unies, et qui a créé une commission chargée de préparer une constitution pour un tel organisme. Le Canada a également envoyé des représentants à la séance plénière du Comité Intergouvernemental des Réfugiés, à Paris, le 20 novembre.

Les questions soulevées par l'administration des anciens pays ennemis ont aussi retenu notre attention. Une conférence a eu lieu à Paris le 11 novembre pour répartir les réparations provenant de la zone occidentale de l'Allemagne et préparer des récommandations en vue de la création d'une Agence Interalliée des Réparations. Une Commission Consultative de l'Extrême Orient, comprenant des représentants des Puissances ayant des intérêts dans le Pacifique, a été instituée à Washington pour étudier les problèmes soulevés par la capitulation du Japon. Le représentant du Canada y est M. L. B. Pearson, Ambassadeur aux Etats-Unis. La première réunion de cette Commission a eu lieu à Washington le 30 octobre.

Les mesures à prendre en vue de secourir et de rapatrier les prisonniers de guerre et les civils canadiens libérés des territoires ennemis ou occupés par l'ennemi, et en vue de secourir d'autres Canadiens en détresse à l'étranger, continuent d'occuper un personnel assez considérable; à la fin de l'année, cependant, la plupart de nos civils d'Europe et d'Extrême Orient avaient été rapatriés. Peu de temps après la capitulation du Japon, une mission canadienne, sous la direction de M. E. H. Norman, a été dépêchée aux Philippines pour surveiller le rapatriement des Canadiens en Extrême Orient, et M. J. A. McCordick a été envoyé à San-Francisco pour voir aux dispositions à adopter sur la côte du Pacifique.

Les problèmes de l'aviation civile d'après-guerre ont fait l'objet d'un certain nombre de conférences auxquelles le Canada était représenté. En janvier, des entretiens ont eu lieu à New-York entre le Canada et les Etats-Unis. Le 15 août a été tenue à Montréal la première réunion du Conseil Intérimaire de l'Organisation Internationale Provisoire de l'Aviation Civile. La 28e séance plénière de la Commission Internationale de la Navigation Aérienne s'est réunie à Londres le 21 août.

Les questions de communications par câble et sans fil ont également retenu l'attention du Ministère. Après la venue à Ottawa de la mission du Royaume-Uni dirigée par Lord Reith, en mars 1945, une Conférence du Commonwealth sur les Télécommunications a été tenue à Londres au mois de juillet. En septembre, la troisième Conférence Interaméricaine de Radiocommunication avait lieu à Rio-de-Janeiro, et en novembre une conférence sur les télécommunications réunissait les Etats-Unis et plusieurs pays du Commonwealth des Nations Britanniques à Hamilton, aux Bermudes.

En plus des réunions de la Commission Permanente Canado-Américaine de Défense qui se sont continuées au cours de l'année, de nombreuses conférences non officielles ont eu lieu avec les autorités des Etats-Unis et du Commonwealth Britannique sur divers sujets, ainsi qu'avec des représentants d'autres membres des Nations Unies.

Il convient ici de mentionner la Conférence Canado-Américaine sur la Conservation des Pêcheries des Grands-Lacs, tenue à Ottawa en septembre, les entretiens sur les méthodes douanières de la frontière canado-américaine, ainsi que les pourparlers qui ont eu lieu à Ottawa, au début de décembre, avec les représentants qui avaient négocié le prêt des Etats-Unis au Royaume-Uni et discuté les Propositions américaines en vue de l'expansion du commerce et de l'embauchage dans le monde.

Trois chefs d'Etat ont visité le Canada au cours de l'année. S.A.R., le prince Abdul Ilah, Régent de l'Irak, s'est arrêté au Canada à son retour de San-Francisco. Le général de Gaulle, Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, est venu à Ottawa le 28 août, à la suite de sa visite à Washington. Le Président du Chili, M. Rios, a fait de même une courte visite à Ottawa vers la fin d'octobre. Le Canada a encore eu le plaisir de recevoir le Premier Ministre de l'Afrique du Sud, le maréchal J. C. Smuts, le 28 juin, ainsi le Premier Ministre du Royaume-Uni, le Très Honorable Clement Attlee, le 17 novembre. Tous deux ont adressé la parole à des séances conjointes des Chambres du Parlement. Notre pays a en outre eu l'honneur d'accueillir le Premier Ministre de la Chine, M. T. V. Soong, qui a visité Ottawa, le 2 septembre, le jour même de la signature de la capitulation officielle du Japon dans la baie de Tokyo. A mentionner également, le nom du Ministre des Affaires Etrangères des Pays-Bas, M. Eelco Van Kleffens, parmi les personnages éminents des gouvernements étrangers qui sont venus dans notre pays au cours de l'année; il est passé à Ottawa le 4 avril.

La libération des territoires occupés par l'ennemi a permis à la mission canadienne de retourner aux Pays-Bas; M. Pierre Dupuy, dont la nomination au poste du Ministre aux Pays-Bas a été annoncée le 8 mars 1945, a réinstallé la Légation à La Haye, le 29 octobre. Le 28 septembre, le major général L.-R. Lafleche entrait en fonctions comme Ambassadeur du Canada en Grèce. La mission canadienne auprès des gouvernements alliés à Londres a été fermée lors du retour dans leur pays des ministères des affaires étrangères des nations libérées de l'Europe. Il a été annoncé en décembre que M. John D. Kearny, C.R., ancien Haut Commissaire du Canada en Irlande, serait le premier Ministre du Canada en Norvège et qu'il y entrerait en fonctions au début de janvier. M. Merchant Mahoney, qui était en fonctions à Washington depuis plusieurs années et y tenait jusqu'à ces derniers temps le poste de Conseiller de l'Ambassade du Canada, a été nommé Haut Commissaire à Dublin à la place de M. Kearny, et occupe ce poste depuis la fin de décembre.

Au cours de l'année, le Canada a établi des relations diplomatiques avec la République de Cuba; le 8 mai, M. Emile Vaillancourt est devenu Ministre du Canada à la Havane et le 2 septembre M. Mariano Brull a présenté ses lettres de créance comme premier Ministre de Cuba au Canada.

D'accord avec la tendance générale des dernières années, la Légation du Canada en République Argentine a été élevée au rang d'Ambassade lorsque M. Warwick F. Chipman, C.R., ancien Ambassadeur au Chili, a présenté ses lettres de créance comme premier Ambassadeur du Canada en Argentine, le 1er octobre.

A Ottawa, lors de l'élévation des légations de Grèce et d'Argentine au rang d'ambassades, S. E. M. Constantin Sakellaropoulos est devenu le premier Ambassadeur de Grèce au Canada. M. Sakellaropoulos a succédé à M. Georges Depasta, premier représentant diplomatique de la Grèce au Canada, dont le décès à Ottawa, a été vivement regretté par ses nombreux amis du corps diplomatique et des services publics. M. H. Leguizamon Pondal est devenu le premier Ambassadeur d'Argentine au Canada après le rappel de M. Eduardo Vivot. Après le départ de M. Eduardo Grove, S.E. M. Pedro Castelblanco est devenu Ambassadeur du Chili. S.E. M. A. Paternotte de la Vaillée est devenu Ambassadeur de Belgique à la place de M. le baron Silvercruys lorsque ce dernier a été nommé à Washington. S.E. M. C. de Freitas-Valle a été nommé Représentant

du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies, et son successeur, M. A. N. Paes, est attendu à Ottawa au début de la nouvelle année.

Il y a eu deux remplacements parmi les haut commissaires du Commonwealth Britannique à Ottawa. L'Hon. Alfred Stirling, O.B.E., a été nommé Haut Commissaire de l'Australie et est arrivé au Canada le 13 juillet. M. F. R. Viljoen est arrivé le 19 septembre pour remplacer M. D. de Waal Meyer, qui est retourné dans son pays, au poste de Haut Commissaire de l'Afrique du Sud.

Un accord en vue de l'établissement de relations diplomatiques directes avec la Suisse a été annoncé en novembre. M. Victor Nef, qui a été nommé Ministre de Suisse, est attendu à Ottawa au début de la nouvelle année.

Au cours des années de guerre, le recrutement officiel du personnel diplomatique du Ministère a été remis à plus tard. Au printemps de 1944, cependant, il a paru indispensable de renforcer le personnel diplomatique pour faire face aux tâches croissantes du Ministère. Avec l'aide du Ministère de la Défense Nationale et de la Commission du Service Civil, il nous a été possible de recruter des jeunes gens de formation universitaire satisfaisante qui ont fait du service outre-mer dans l'armée, la marine ou l'aviation. De la sorte, 32 nominations de Fonctionnaires du Service Extérieur avaient déjà été effectuées au 31 décembre 1945. Cette admission d'anciens combattants a eu pour effet de doubler ou peu s'en faut les cadres de notre personnel diplomatique en moins de deux ans. D'autres aspirants sont choisis par voie d'examens qui ont lieu de temps à autre au cours de l'année.

A la fin de la guerre, un certain nombre de fonctionnaires du Ministère qui avaient offert leurs services pendant la période critique, sont retournés à leur carrière privée. M. C. J. Burchell, C.R., a résigné ses fonctions de Haut Commissaire en Afrique du Sud; M. H. F. Angus est retourné à l'Université de Colombie Britannique. Comme les autres fonctionnaires de guerre qui nous ont quittés au cours de l'année, le Ministère les a remerciés de la contribution qu'ils ont apportée au service du Canada.

Selon l'usage en honneur dans les ambassades, les légations et les consulats, les hauts commissariats ont reçu au début de l'année l'autorisation de délivrer des passeports aux ressortissants canadiens. Le nombre de nouveaux passeports délivrés au cours de l'année s'élève à 35,151, et celui des renouvellements à 15,797. Le revenu provenant de la taxe des passeports, renouvellements et visas se chiffre à $126,769.57.

Il est donné en appendice au présent Rapport, un bref exposé de l'activité de chacun des services de l'étranger qui relèvent du Secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures (Appendice A), l'énumération de certains accords intervenus entre le Canada et d'autres Puissances (Appendice B), ainsi que celle des conférences internationales auxquelles le Canada a pris part en 1945 (Appendice C), et les listes des personnels diplomatiques et consulaires au pays et à l'étranger (Appendice D, E, F et G).

Il me fait plaisir d'exprimer ma satisfaction de la façon dont tous les membres du personnel se sont acquittés de leurs devoirs. Il convient en particulier, par suite de la fin des hostilités, de rendre un hommage spécial de reconnaissance aux membres des services de l'étranger qui, exposés aux attaques de l'ennemi ou aux privations des pays situés dans la zone de guerre, ont, ces dernières années, accompli leur tâche dans des conditions exceptionnellement difficiles avec une diligence et un dévouement qui ne se sont jamais démentis.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Secrétaire d'Etat

Votre obéissant serviteur,

N. A. ROBERTSON,
Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures.

APPENDICE A

RAPPORTS DES BUREAUX DE L'EXTÉRIEUR

1. Dans les pays du Commonwealth des Nations Britanniques

Haut Commissariat du Canada au Royaume-Uni.

L'activité de ce service s'est considérablement accrue sous presque tous les rapports au cours de l'année écoulée. Ses problèmes, qui étaient avant tout militaires depuis six ans, ont maintenant revêtu un caractère à demi civil. Canada House a été outre-mer l'organe naturel du Gouvernement Canadien pour l'administration générale et la solution des problèmes complexes de la démobilisation et du rétablissement. Le Haut Commissariat a également été la porte d'accès à l'Europe récemment libérée.

Londres est redevenue l'important centre d'activité diplomatique qu'elle n'était plus depuis plusieurs années. En avril, avant la Conférence de San-Francisco, une réunion de représentants du Commonwealth y avait lieu pour discuter de l'organisation mondiale. Le Comité Exécutif des Nations Unies a siégé à Londre, de la mi-août à la mi-octobre. Les membres du personnel de Canada House ont prêté leur aide aux délégués du Canada dans toutes ces réunions. Depuis, la Commission Préparatoire des Nations Unies siège à Londres et il y a eu des réunions de la Commission Consultative d'Europe et du Conseil des ministres des affaires étrangères. Le Haut Commissariat a fait rapport sur tout ce qui était susceptible d'intéresser le Canada dans les questions soulevées au cours de ces délibérations.

Pendant l'année, le Haut Commissariat a étudié l'évolution de la politique intérieure et extérieure du Royaume-Uni. Depuis la fin de la guerre, les problèmes financiers et commerciaux ont pris plus d'importance, et des rapports précis ont été envoyés au Gouvernement canadien sur la politique financière et commerciale du Royaume-Uni. Il s'est poursuivi des négociations avec le Royaume-Uni sur certains problèmes financiers de nature particulière. L'activité de l'O.I.T. et la Conférence Mondiale des Syndicats du Travail, qui se sont réunis à Londres en janvier et février respectivement, de même que les problèmes du travail et de la main-d'œuvre et les méthodes des divers pays ont fait l'objet de rapports de plus en plus nombreux.

Le Haut Commissariat s'est tenu en relations étroites, au sujet d'une multitude de questions, avec les autres bureaux du Gouvernement canadien à Londres. Canada House assure le contact entre les autorités du Royaume-Uni et le Quartier Général canadien dans la plupart des questions autres que celles de caractère strictement militaire. Ainsi, pour ne parler que des choses purement canadiennes, le Haut Commissariat a coordonné l'organisation canadienne générale au Royaume-Uni. Par exemple, le Comité d'Outre-Mer de l'Education, sous la présidence du Haut Commissaire, a été institué au cours de l'année, et le Haut Commissaire a également été Président du Comité Consultatif des Artistes de Guerre d'Outre-Mer.

Le Haut Commissariat s'est encore occupé des nombreux problèmes d'ordre civil des militaires canadiens et des personnes à leur charge. Un grand nombre d'entre eux se sont adressés à juste titre à Canada House pour obtenir des renseignements ou de l'aide. De concert avec le Quartier Général canadien et les services de bien-être social, on s'est efforcé d'accorder une certaine aide financière dans les cas qui le méritaient. Les problèmes personnels des nombreux ressortissants canadiens qui ont servi dans les forces britanniques ont imposé une tâche analogue au Haut Commissariat.

Avant la fin des hostilités, les négociations avec les pays ennemis en vue de l'échange des prisonniers de guerre et des internés civils se sont continuées. Les pourparlers entamés à Londres avec l'Allemagne ont abouti à un échange, en janvier, grâce auquel 81 militaires canadiens ont été rapatriés. Des entretiens avec l'Allemagne se sont poursuivis en vue de l'échange des prisonniers de guerre malades ou blessés ainsi que de prisonniers de longue date, mais les événements ont devancé ces plans. Un échange peu considérable de civils d'Allemagne et du Commonwealth britannique eut lieu à Liverpool, et huit Canadiens furent alors rapatriés. Canada House a joué un rôle important dans toutes ces négociations. Jusqu'à la fin de la guerre, les sous-comités du Comité Impérial des Prisonniers de Guerre, à Londres, ont continué de s'occuper activement de la protection des prisonniers de guerre canadiens et des questions relatives aux prisonniers ennemis internés dans le Commonwealth. En prévision de la chute de l'Allemagne, le Haut Commissariat a contribué à la création du Comité Canadien d'Outre-Mer des Prisonniers de Guerre, présidé par un attaché du Haut-Commissariat. Ce Comité avait pour objet de coordonner le travail relatif au rapatriement des prisonniers de guerre canadiens.

La libération des pays occupés par l'ennemi en Europe et la défaite de l'Allemagne permirent de mettre à l'essai les préparatifs minutieux faits à Ottawa en vue de la libération ou de retour des civils canadiens. Durant les premiers mois, Canada House servit de bureau central pour toute l'Europe. Toutefois, la réouverture des missions diplomatiques canadiennes en Europe allégea graduellement le fardeau du Haut Commissariat. Il restait cependant un certain travail à faire pour les personnes libérées en Allemagne, en Autriche et en Europe orientale.

Presque tous les rapatriés civils sont passés par le Royaume-Uni. Le Haut Commissariat et le Commissaire Canadien de l'Emigration Européenne se sont partagé la tâche de les accueillir et de les faire parvenir à destination. A la fin de la guerre, des rapatriés civils canadiens arrivaient au Royaume-Uni des zones méridionales du théâtre de guerre de l'Extrême Orient, et rien n'était ménagé pour assurer leur prompt retour au pays.

Le Haut Commissaire continue de représenter le Gouvernement canadien au Comité Exécutif du Comité Intergouvernemental des Réfugiés.

Au début de l'année, le Haut Commissaire a été désigné pour représenter le Canada à la Commission des Nations Unies des Crimes de Guerre.

Par suite du manque de place à bord des navires, le Comité des Priorités de Passage du Haut Commissariat, chargé d'accorder des priorités de passage convenables à toutes les "personnes non autorisées", a dû être maintenu en 1945. Le Haut Commissariat a continué d'attribuer les priorités de passage pour le Service Transatlantique Aérien du Gouvernement canadien. Les fonctionnaires du Gouvernement canadien ainsi que les hommes d'affaires se rendant en Europe avec l'autorisation officielle du Canada, ont organisé leur voyages en passant par le Haut Commissariat. Depuis le premier mars, cette mission est autorisée à délivrer des passeports aux ressortissants canadiens se trouvant au Royaume-Uni. Par suite, 818 nouveaux passeports ont été délivrés au cours de l'année et 1,079 ont été renouvelés.

Comme par les années passées, le travail de presse et d'information s'est poursuivi avec d'excellents résultats. Des mesures ont été prises pour organiser des causeries sur divers sujets, et les demandes de renseignements sur la vie canadienne ont reçu des réponses dans la pleine mesure du possible. Au cours de l'année, la bibliothèque de Canada House a été complètement réorganisée. Le retour aux conditions normales permettra donc de fournir aux visiteurs canadiens les renseignements généraux dont ils pourront avoir besoin ainsi que des statistiques spécialisées sur notre pays. Au point de vue officiel, le Canada a été représenté dans l'Organisation de l'Information des Nations Unies et dans le Sous-Comité de la Documentation et de l'Education. Le but de cette Orga-

nisation est, naturellement, de favoriser l'échange de renseignements utiles entre les institutions des Nations Unies à Londres.

Le présent Rapport fait mention d'un grand nombre de conférences auxquelles a participé le Canada, mais ne parle pas de toutes. La Conférence du Commonwealth et de l'Empire sur la Radio dans l'Aviation Civile, tenue en juillet, a été une autre réunion importante. Il y a eu en juillet le Conseil du Transport Aérien du Commonwealth, où le Haut Commissaire était Premier Délégué du Canada. En août avait lieu la Conférence du Commonwealth sur les Télécommunications, à laquelle le Haut Commissaire était le principal représentant du Canada.

L'abondance du travail et le manque de personnel ont rendu impossibles les visites de routine à Ottawa. Le Haut Commissaire, toutefois, est venu au Canada en congé, au mois d'août. Au cours de l'année, M. D. V. Lepan a été nommé Deuxième Secrétaire et M. D. B. Hicks Troisième Secrétaire à Londres. Le commander suppléant (S.B.) R. C. Wilcox, R.V.M.R.C., a été affecté en qualité de Contrôleur Naval (Outre-Mer) au personnel du Haut Commissariat. Les capitaines W. F. Hoogendyk et J. R. Robillard ont en outre été détachés de l'armée canadienne d'outre-mer pour aider à la solution des problèmes relatifs aux prisonniers de guerre et aux internés.

Haut Commissariat du Canada en Australie.

L'année a été marquée par la cessation soudaine des opérations de guerre dans le Pacifique. A ce sujet, l'Attaché Militaire, le colonel Cosgrave, s'est rendu à Manille pour prendre des dispositions en vue de recueillir et de rapatrier les prisonniers de guerre canadiens, et a représenté le Canada lors de la signature de l'Acte de Reddition du Japon dans la baie de Tokyo, le 2 septembre.

Au cours de l'année, le Haut Commissaire a fait un certain nombre de longs voyages et prononcé plusieurs discours. En janvier, il a fait une visite personnelle en Nouvelle-Zélande. Plus tard, il a visité la zone d'irrigation de Murrumbidgee, la Tasmanie et le littoral nord de la Nouvelle-Galles du Sud. Il s'est rendu à plusieurs reprises à Sydney et à Melbourne pour affaires ou pour adresser la parole en public. A la fin de juillet, M. Davis est venu en avion passer deux mois au Canada pour consulter le Gouvernement.

Des rapports ont été envoyés à Ottawa sur un grand nombre de sujets, entre autres la situation politique, des questions constitutionnelles, l'économie dirigée du temps de guerre, la politique financière et la législation bancaire, la sécurité sociale, les progrès de la presse et de la radio, les plans de rétablissement des militaires et de reconstruction, l'actualité économique et l'immigration. Des dépêches ont été expédiées sur les aspects administratif et économique de la politique étrangère de l'Australie.

Le Haut Commissariat s'est maintenu en relations étroites avec le Ministère des Affaires Extérieures et d'autres ministères, avec lesquels ont été échangés des renseignements.

Le Haut Commissariat s'est occupé de nombreuses demandes de renseignements que lui ont adressées des particuliers désireux d'immigrer au Canada, et il a pour la première fois délivré des passeports à des ressortissants canadiens.

L'Attaché Militaire s'est tenu en relations étroites avec le Ministère de l'Armée et le commandement supérieur. Des rapports sur certaines réalisations techniques ont été envoyés au Quartier Général de la Défense Nationale à Ottawa. L'Attaché Militaire Adjoint a fait une longue tournée dans les principaux centres d'entraînement de l'Australie. Des dispositions ont été prises en vue de l'échange de techniciens entre le Canada et l'Australie. En février, le premier Groupe Spécial de Radiotélégraphistes Canadiens arrivait en Australie et était cantonné dans la région de Darwin. A la fin des hostilités, de pre-

mières dispositions ont été prises pour le retour au Canada des militaires ou des unités assignés aux forces australiennes. L'Attaché Militaire a pourvu au transport au Canada des Australiennes mariées avec des militaires canadiens. Au début de l'année, le Haut Commissaire a souhaité la bienvenue au premier croiseur canadien à mouiller dans les eaux australiennes. Le 10 octobre, le lieutenant-colonel Turnbull est devenu Attaché Militaire lorsque le colonel Cosgrave est rentré au Canada pour y être démobilisé et reprendre ses fonctions au Service des Renseignements Commerciaux.

L'Attaché de Presse a continué de distribuer des communiqués, des photographies transmises par ondes dirigées et de la documentation aux quotidiens et aux autres journaux australiens. Il s'est occupé aussi de l'envoi de publications sur le Canada aux militaires canadiens en service en Australie. Il a également prêté son concours aux correspondants canadiens. Il a représenté le Haut Commissaire à une Semaine Internationale tenue en Tasmanie au mois d'octobre. Par suite de négociations, le chef d'orchestre canadien Sir Ernest MacMillan a visité l'Australie à titre d'invité de la Commission de Radiodiffusion d'Australie. Une collection considérable de photographies canadiennes a été exposée en Australie.

Le Haut Commissariat est resté en relations suivies avec les Commissaires de Commerce du Canada à Melbourne et à Sydney. En octobre, M. C. M. Croft a été nommé Premier Commissaire de Commerce en Australie et affecté à ce service en qualité de Conseiller Commercial.

L'ancien Directeur des Services Aériens, M. J. A. Wilson, a fait un voyage en Australie en mai. M. Ralph Foster y est allé également en qualité de représentant de l'Office National du Film pour s'occuper de la distribution de films documentaires canadiens ainsi que de leur représentation dans les cinémas et ailleurs.

Le Haut Commissariat s'est occupé du vote des militaires lors des élections générales du mois de juin.

Haut Commissariat du Canada en Nouvelle-Zélande.

L'année 1945, durant laquelle s'est commencée la transition de l'économie de guerre à l'économie de paix, a vu de nombreux changements dans l'activité du Haut Commissariat du Canada en Nouvelle-Zélande.

Ces changements proviennent surtout de l'intérêt croissant que l'on porte aux plans canadiens de reconstruction et de rétablissement, qui ont suscité des études de la part des fonctionnaires du Gouvernement, des divers organismes et des particuliers. Dès avant la capitulation de l'Allemagne et du Japon, les Canadiens résidant en Nouvelle-Zélande commencèrent à demander des renseignements et de l'aide en vue de leur prochain retour au Canada. Un grand nombre de militaires qui avaient fait leur entraînement au Canada sous le régime du Plan d'Entraînement Aérien du Commonwealth Britannique, s'informaient en vue de leur retour au Canada, où ils allaient s'établir ou se marier. Cela entraînait une augmentation du volume de la correspondance, et du nombre d'entrevues et de passeports.

Le Haut Commissariat a maintenu des relations étroites et harmonieuses avec le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande et a soumis des rapports au Ministère sur des questions politiques, sociales, économiques et financières. Vu les nouvelles lois sociales adoptées au Canada, une attention spéciale a été accordée à l'assurance-maladie, aux allocations familiales, ainsi qu'à la politique de la Nouvelle-Zélande en matière d'embauchage général, de réadaptation, de stabilisation des prix et des salaires, de commerce, et d'organisation internationale, et en particulier par rapport à la Charte des Nations Unies. Des négociations ont eu lieu avec le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande au sujet

des problèmes nés de l'état de guerre, des relations commerciales et de certains aspects des doubles impositions.

Par suite de l'augmentation rapide des demandes de renseignements sur le Canada, le Haut Commissariat a consacré beaucoup de temps à la distribution d'articles de publicité, y compris des télégrammes de presse, des films, des reproductions au pochoir de soie, des affiches, des brochures, et autres publications. Ces renseignements ont surtout fait l'objet d'une très grande demande de la part des universités, des bibliothèques, des instituteurs, des institutions d'enseignement et des écoles.

Le Haut Commissaire a fait un long voyage dans l'Ile du Sud de la Nouvelle-Zélande; il a fait des visites officielles dans plusieurs villes et prononcé des allocutions dont quelques-unes ont été radiodiffusées sur le réseau national. Au cours de son voyage, il a visité des usines hydroélectriques ainsi que des industries agricoles, minières et forestières. Dans l'Ile du Nord, en dehors de ses fonctions officielles et sociales à Wellington, le Haut Commissaire a visité un certain nombre de régions agricoles où il a fait la connaissance de plusieurs agronomes en vue et obtenu des renseignements de première main sur les problèmes des éleveurs d'animaux de boucherie, de moutons, de vaches laitières, et des fructiculteurs.

Haut Commissariat du Canada en Afrique du Sud.

Pendant l'année 1945, tous les aspects de l'activité du Haut Commissariat du Canada en Union Sud-Africaine ont accusé une augmentation sensible en comparaison des périodes antérieures. Des relations étroites et cordiales ont été maintenues avec les membres du Gouvernement de l'Afrique du Sud et des divers ministères de l'Etat. Le Ministère des Affaires extérieures a reçu de nombreux rapports sur tous les principaux événements d'Afrique du Sud relatifs à la politique, la situation militaire, la démobilisation, la reconstruction d'après-guerre, la sécurité sociale, les progrès de l'industrie, le commerce d'après-guerre et son orientation, les finances publiques, le transport maritime et terrestre, le panafricanisme, la question indoue, les mines, l'agriculture, et sur des sujets spéciaux tels que les travaux de la Conférence Aérienne de l'Afrique du Sud. Le Haut Commissariat a également fourni des renseignements sur la politique et l'attitude du Gouvernement de l'Union Sud-Africaine concernant des questions d'intérêt commun et sur l'opinion publique à l'égard de questions touchant le Commonwealth et les relations internationales.

Le Haut Commissariat a veillé sur les intérêts canadiens lors de l'adoption par le Parlement de lois concernant les compagnies d'assurances étrangères effectuant des opérations dans ce pays. Des notes ont été échangées avec le Gouvernement de l'Afrique du Sud relativement à la renonciation temporaire à la préférence accordée par le Canada aux oranges sud-africaines.

La publicité canadienne a consisté entre autres choses à augmenter le volume et la circulation d'une lettre hebdomadaire de nouvelles rédigée d'après les câblogrammes de presse reçus d'Ottawa, et qui a été abondamment citée par les journaux et d'autres publications. Ce travail a été complété par la distribution en Temps de Guerre, comme "Le Canada en guerre". On a également distribué quantité de photographies canadiennes, principalement aux journaux locaux et aux autres périodiques.

Le Haut Commissariat a continué de faire circuler d'une façon active des films sonores fournis par l'Office National du Film. Ces films sont prêtés aux écoles, sociétés, cercles d'études, clubs, hôpitaux et autres organismes de ce genre, ce qui permet de montrer des vues canadiennes à toutes les parties de la population. De concert avec la Galerie Nationale, des reproductions de peintures canadiennes ont été présentées aux musées publics de Capetown et de Durban ainsi qu'au Centre Artistique de Prétoria, où a eu lieu une splendide exposition de tableaux canadiens.

Bien que le nombre de visiteurs canadiens au Haut Commissariat soit moindre que l'an dernier, alors que plusieurs militaires canadiens se sont arrêtés en Afrique du Sud en cours de route, notre bureau a directement accordé son aide à de nombreux Canadiens et autres particuliers. Un nombre croissant de ressortissants canadiens temporairement domiciliés ou de passage en Afrique du Sud ont demandé de l'aide pour revenir au Canada. Grâce à la précieuse collaboration de la War Shipping Administration des Etats-Unis, il a été possible de contribuer au rapatriement d'un grand nombre de ces gens, y compris des membres de l'Aviation Royale du Canada et des personnes à leur charge. Des allocations mensuelles ont été versées aux personnes à la charge des militaires canadiens domiciliés en Afrique du Sud. Par l'entremise des autorités locales, les pensionnés canadiens demeurant en Afrique du Sud ont également touché leurs pensions. Depuis le début de l'année, des passeports ont été délivrés et renouvelés à l'intention des ressortissants canadiens. Tous se sont montrés satisfaits de ce nouvel usage et ont exprimé leur désir de conserver leur identité canadienne en possédant un passeport canadien. L'initiative de délivrer, sur demande, des visas de non-immigrants aux hommes d'affaires et autres se rendant au Canada pour des périodes limitées a persisté, et le nombre des demandes a plus que doublé celui de 1944. Après la fin de la guerre, les demandes de renseignements de la part des personnes désireuses d'aller au Canada pour y élire domicile se sont sensiblement accrues, ce qui a entraîné une augmentation dans la correspondance courante.

Des renseignements concernant le gouvernement, l'administration, les progrès de l'industrie, et les ressources du Canada ont été fournis sur demande aux fonctionnaires de l'Etat et aux simples particuliers. Une étroite collaboration a été maintenue avec le Commissaire de Commerce du Canada à Johannesbourg. Le Haut Commissariat l'a tenu au courant des achats de marchandises du Gouvernement, comme le blé et les navires en vente au Canada, et lui a prêté son aide sous ce rapport.

Conformément à la coutume habituelle que nécessite le régime des deux capitales, le Haut Commissariat a déménagé avec le Gouvernement à Capetown, au début de janvier, pour assister à la session du Parlement.

En juin, le Haut Commissaire a fait des voyages officiels à Port-Elizabeth, East London et dans les Territoires indigènes de la Province de l'Est.

M. C. J. Burchell, C.R., qui a assumé ses fonctions de Haut Commissaire en Afrique du Sud en mars 1944, a quitté Pretoria le 10 août à destination du Canada pour retourner à la vie privée. Il a été remplacé par M. J. C. Macgillivray, Secrétaire Officiel, à titre de Haut Commissaire Suppléant.

Haut Commissariat du Canada en Irlande.

Les relations amicales établies avec le Ministère irlandais des Affaires extérieures et les autres ministères du Gouvernement de l'Irlande se sont maintenues pendant toute l'année. Au cours de cette période, le Haut Commissariat a tenu le Ministère au courant de tous les événements politiques, sociaux et économiques.

La fin de la guerre en Europe a suscité un nouvel accroissement des fonctions officielles ainsi qu'une augmentation des travaux courants du Haut Commissariat. La délivrance et le renouvellement des passeports comptent parmi les nouvelles tâches; à ce sujet, un certain nombre de Canadiens ont eu recours aux services du Haut Commissariat. Plusieurs visas, surtout de caractère officiel, ont également été accordés. L'Irlande s'intéresse de plus en plus aux possibilités d'émigration au Canada, et notre service s'est occupé d'un grand nombre de demandes de renseignements sur les chances d'embauchage au Canada.

Le Haut Commissariat est venu en aide, à plusieurs reprises, aux épouses de militaires canadiens qui désiraient rejoindre leurs maris au Canada et se proposaient de faire le voyage en profitant du Plan de Rapatriement des Epouses Canadiennes.

Le nombre de militaires canadiens des trois armes en congé en Irlande augmente sans cesse. Le Haut Commissariat a pris les mesures nécessaires pour loger dans les hôtels, aider financièrement, renseigner, etc. un grand nombre de ces visiteurs. En outre, le personnel a veillé à faire donner de bons soins médicaux aux militaires pris de maladie pendant leur congé et à ce qu'il soit pourvu aux besoins de chacun. Ceux qui ont dû passer quelque temps dans les hôpitaux de Dublin ont reçu la visite de représentants du Haut Commissariat. Cela a naturellement entraîné un surcroit considérable de travail que le personnel a accepté très volontiers.

Des conférences ont eu lieu avec les fonctionnaires des ministères qu'intéressent les questions commerciales, et la collaboration du Commissaire de Commerce du Canada, M. E. L. McColl, a été des plus précieuses.

Le Haut Commissariat a organisé une réception en l'honneur de la fête nationale et lancé des invitations aux Canadiens domiciliés en Irlande ainsi qu'à un grand nombre de militaires canadiens en congé à Dublin.

Le Haut Commissariat a fait durant l'année une courte visite au Canada pour fins de consultation.

Haut Commissariat du Canada à Terre-Neuve.

Comme par les années passées, le travail du Haut Commissariat s'est concentré en grande partie sur les questions de défense. En avril, l'Honorable H. A. Winter, Commissaire à la Justice et la Défense, a fait un voyage à Ottawa, où il a discuté, avec les fonctionnaires des ministères intéressés du Gouvernement canadien, divers problèmes juridiques concernant l'acquisition de terrains dans les régions où des installations de défense ont été établies. Par suite de la fin des hostilités en Europe, le Haut Commissariat a dû s'occuper de questions soulevées par le retrait graduel des forces navales, militaires et aériennes du Canada et des accords concernant l'entretien des installations de Défense. En collaboration avec le représentant de la Corporation des biens de guerre, des négociations ont été entamées avec les autorités de Terre-Neuve en vue de la liquidation des hôpitaux, des ateliers et d'autres surplus de guerre à Terre-Neuve.

Le Haut Commissariat a collaboré étroitement avec le Gouvernement de Terre-Neuve en matière de rétablissement des anciens combattants qui désiraient recevoir une formation spéciale au Canada. Des mesures ont également été prises pour faciliter la libération, chaque fois que cela était possible, des Terre-Neuviens engagés dans les forces canadiennes, dont les services étaient particulièrement nécessaires pour la Santé publique ou d'autres départements du Gouvernement de Terre-Neuve.

Les questions d'aviation commerciale ont exigé un surcroît d'attention. Au début de l'année, le Gouvernement de Terre-Neuve a signifié son adhésion à l'Accord conclu à Chicago et accordanr le droit aux avions de tous les pays signataires de survoler le territoire de Terre-Neuve et d'y atterrir d'urgence ou pour refaire leur plein d'essence. En mars, la concession octroyée aux Lignes Aériennes Trans-Canada a été prolongée pour un nouveau terme. A la fin de la saison des Clippers, en octobre, les lignes aériennes civiles des Etats-Unis et de la Suède ont inauguré des envolées transatlantiques, avec des appareils terrestres, passant par l'aéroport terre-neuvien de Gander, et le Corps d'Aviation Royal du Canada, qui a pris la direction des opérations à cette base à la demande des autorités de Terre-Neuve, a pourvu à la fourniture des installations nécessaires aux envolées.

Une entente a été conclue avec le Gouvernement de Terre-Neuve pour permettre aux bateaux canadiens faisant la pêche dans les Grands Bancs de débarquer du sel et du poisson pour entreposage temporaire, en douane, durant l'année 1945.

Le Haut Commissariat a été appelé, presque tous les jours, à expliquer les règlements d'immigration aux Terre-Neuviens désireux d'émigrer au Canada et à obtenir des décisions du Service de l'Immigration à Ottawa dans les cas difficiles. Par suite de l'autorisation accordée aux hauts commissaires de délivrer des passeports aux ressortissants canadiens résidant dans leur territoire, le Haut Commissariat a répondu à un nombre considérable de demandes de délivrance et de renouvellement de passeports.

M. J. C. Britton, prêté par le Ministère du Commerce depuis mai 1943, a succédé à M. R. P. Bower comme Commissaire de Commerce. Il a été remplacé au poste de Secrétaire Officiel par M. P. A. Bridle.

Des accords intervenus au cours de la guerre en vue d'assurer l'obtention de denrées et d'autres fournitures en quantité suffisante pour Terre-Neuve sont restés en vigueur, en dépit de leur modification à la lumière des conditions nouvelles. L'application de ces accords a été commise à la surveillance directe de M. R. P. Bower, Commissaire de Commerce du Canada, et de son successeur, M. J. C. Britton, qui tous deux ont collaboré étroitement avec le Haut Commissaire.

Le Haut Commissariat a entretenu, au cours de l'année, des relations étroites et harmonieuses avec le Gouvernement de Terre-Neuve. L'opinion publique continue à porter un intérêt croissant à la question de l'avenir constitutionnel du pays, gouverné par une commission depuis douze ans.

2. A l'étranger

Ambassade du Canada en Argentine.

La politique du Gouvernement canadien inaugurée le 9 mars 1944, de concert avec les gouvernements du Royaume-Uni et des Etats-Unis et de la plupart des républiques américaines, et demandant à sa mission de Buenos-Aires "d'éviter, pour le présent, toutes relations officielles avec l'administration du général Farrell", a été suivie au cours des premiers mois de 1945. Par suite de la déclaration par l'Argentine de l'état de guerre avec l'Allemagne et le Japon, le Canada a repris ses relations diplomatiques normales avec l'Argentine, le 9 avril, en même temps que les autres Etats qui avaient évité toutes relations officielles depuis mars 1944.

Après la reprise des relations normales, des négociations ont eu lieu entre les gouvernements de l'Argentine et du Canada et ont abouti à une décision commune d'élever leur mission respective du rang de légation à celui d'ambassade. Il a été procédé à un échange de notes à cet effet à Buenos-Aires, le 27 juillet.

M. Warwick F. Chipman, C.R., Ambassadeur du Canada au Chili, a été nommé Ambassadeur en Argentine le 7 août. M. Chipman est arrivé à Buenos-Aires le 22 août et est entré en fonctions le 1er octobre sur présentation de ses lettres de créance au Président Farrell. (M. K. P. Kirkwood, qui avait été Chargé d'Affaires Intérimaire jusqu'au 1er octobre, est resté Conseiller de l'Ambassade.) M. J. A. Strong, Attaché Commercial, a quitté l'Argentine le 17 juillet pour un congé au Canada avant son affectation à un nouveau poste. A son départ, M. J. C. Depocas, qui était auparavant Attaché Commercial Adjoint, est devenu Secrétaire Commercial Suppléant. M. Jean Fournier est arrivé à Buenos-Aires le 17 novembre pour y exercer les fonctions de Deuxième Secrétaire.

Des rapports détaillés ont été préparés sur les événements politiques, sociaux et économiques d'Argentine. En raison de la déclaration de guerre de l'Argentine aux Puissances de l'Axe, des engagements pris lors des conférences de Chapultepec et de San-Francisco, des changements de cabinet, de l'approche des élections et des relations variables avec les Nations Unies et les autres républiques américaines, ces rapports ont été particulièrement nombreux.

Comme par le passé, le Secrétaire Commercial a collaboré avec les fonctionnaires lui correspondant dans les ambassades du Royaume-Uni et des Etats-Unis à l'étude des problèmes d'économie de guerre d'intérêt commun. Il s'est également occupé de plusieurs questions concernant les intérêts commerciaux du Canada en Argentine et a prêté son concours aux hommes d'affaires canadiens en visite dans le pays. MM. Strong et Depocas ont fait de temps en temps des voyages d'affaires en Uruguay.

Malgré le manque de personnel durant la majeure partie de l'année, l'activité de nature culturelle s'est maintenue. Des documents de langue espagnole, fournis par des organismes du Gouvernement canadien, ont été mis à la disposition de la presse et abondamment répandus par d'autres moyens. Le Chargé d'Affaires a prononcé un certain nombre de causeries sur le Canada. Le ténor canadien Raoul Jobin, de l'Opéra Metropolitan, a visité l'Argentine et présenté un récital de chansons canadiennes à Buenos-Aires. La circulation des films canadiens a été plus considérable que l'année précédente.

A cause du maintien des restrictions de guerre sur les voyages durant presque toute l'année, les visiteurs canadiens en Argentine ont été relativement peu nombreux. Mais les visites d'hommes d'affaires se sont sensiblement multipliées après la cessation des hostilités. En novembre, les membres de la délégation canadienne à la Conférence de l'Association Interaméricaine du Barreau, tenue au Chili, ont visité Buenos-Aires à leur voyage de retour au Canada.

L'Ambassade s'est aussi occupée des passeports et des visas, des demandes de renseignements sur le Canada, des règlements concernant l'immigration au Canada, de la nationalité, des successions, des parents disparus, de l'aide aux visiteurs canadiens en Argentine.

Ambassade du Canada en Belgique.

L'hon. W. F. A. Turgeon, premier Ambassadeur du Canada en Belgique et Ministre au Grand Duché de Luxembourg, désigné en novembre 1944, a assumé ses fonctions au début de l'année. Il a présenté ses lettres de créance à la Grande Duchesse, à Londres, le 3 janvier, et à Son Altesse Royale le Prince Régent à Bruxelles le 16 janvier.

La situation économique et politique de la Belgique a fait l'objet d'études et de rapports réguliers. Il y a eu des pourparlers avec le Gouvernement belge concernant des questions d'intérêt mutuel, comme la vente de matériel de surplus par l'armée canadienne, et la levée de l'immobilisation sur des biens situés au Canada et en Belgique.

Vu le rôle joué par l'armée canadienne dans la libération de la Belgique, le public belge a témoigné un vif intérêt pour le Canada et les affaires canadiennes. Il a fait preuve surtout d'intérêt dans la possibilité de la reprise des relations commerciales et de l'émigration au Canada.

Dans le travail de routine il y a lieu d'inclure la délivrance de passeports, l'octroi de visas et l'assistance aux nationaux du Canada se trouvant en mauvaise situation, ainsi que leur rapatriement.

L'Ambassade s'est aussi acquittée de certaines charges découlant du mariage de quelque 200 soldats canadiens avec des femmes belges. On s'attend à ce que des représentantes du Canadian Wives Bureau se chargent sous peu de ce travail.

Comme durant les mois qui ont suivi immédiatement la libération de la Belgique, la mission du Canada et la garnison canadienne se sont tenues en relations étroites au cours de l'année.

Parmi les changements survenus dans le personnel de l'Ambassade pendant l'année, il y a eu le transfert de M. Pierre Dupuy, de la Belgique aux Pays-Bas, où il a été nommé Ministre. M. E. D. McGreer a été nommé Conseiller de l'Ambassade et M. M. Cadieux, Deuxième Secrétaire. M. B. A. Macdonald a été nommé Secrétaire Commercial. Le lieutenant-colonel C. P. Hébert a conservé son poste d'Attaché Militaire tout en assumant en outre les fonctions d'Attaché Militaire à la mission canadienne aux Pays-Bas.

Ambassade du Canada au Brésil.

L'année 1945 a été marquée par des développements politiques importants au Brésil, depuis le rétablissement de la liberté de la presse et de l'activité politique jusqu'à l'élection d'un nouveau président et d'un parlement le 2 décembre. L'Ambassade a soumis des rapports détaillés sur ces développements de même que sur la situation politique, sociale et économique en général. L'Ambassade a aussi préparé des rapports sur le rôle joué par le Brésil à la Conférence Panaméricaine de Mexico et à la Conférence des Nations Unies de San-Francisco, et sur divers autres aspects des relations étrangères du Brésil.

Le Secrétariat Commercial a été très occupé pendant l'année. La fin des hostilités, l'inauguration tard dans l'année d'un service de navigation qu'on s'attend à voir devenir direct entre l'Est canadien et le sud du Brésil, et l'application de la Loi sur l'Assurance des Crédits à l'Exportation, ont contribué à accroître l'intérêt porté au commerce entre Canada et Brésil. L'Ambassade a répondu à un grand nombre de demandes, souvent avec fruit.

Comme les années précédentes, l'Ambassade s'est occupée beaucoup des relations culturelles du Canada et du Brésil. L'exposition de peinture canadienne qui a eu lieu à Rio-de-Janeiro en novembre et décembre 1944 a été reprise en janvier 1945 à Sao-Paulo où elle a obtenu le même succès que dans la capitale. L'Ambassade a collaboré avec le Gouvernement brésilien pour l'octroi de cinq bourses à des Canadiens, en vue d'études au Brésil, et avec le Fonds Canada-Brésil, pour l'octroi de bourses à plusieurs Brésiliens en vue d'études au Canada. Des films documentaires canadiens ont été largement répandus et des nouvelles et photographies sur le Canada ont été fournis à la presse quotidienne et périodique.

Soixante-cinq mille exemplaires d'une brochure en portugais intitulée "Le Canada—Une Nation se révèle dans la guerre" ont été adressés à des destinataires choisis.

L'Ambassade s'est mise au service de la délégation canadienne à la Troisième Conférence Interaméricaine des Radio-communications, tenue à Rio-de-Janeiro en septembre, ainsi que de nombreux visiteurs canadiens. Parmi ces derniers se trouvaient certains des délégués canadiens à la Conférence de l'Association Interaméricaine du Barreau, tenue à Santiago, Chili, et un grand nombre d'hommes d'affaires.

Dans le travail de routine accompli au cours de l'année il y a lieu d'inclure la délivrance de passeports et de visas et les réponses aux nombreuses demandes de renseignements venant du Canada et du Brésil sur une multitude de sujets.

M. Désy a assisté à la Conférence des Nations Unies à titre de Conseiller de la délégation canadienne et est rentré ensuite au Canada en congé, s'absentant du 15 avril au 9 septembre. Pendant son absence, M. E. Benjamin Rogers, Deuxième Secrétaire a été Chargé d'Affaires. M. Lester S. Glass, Attaché Commercial, a quitté Rio-de-Janeiro en mai pour le Canada, où il a reçu un nouveau poste. Il a été remplacé par M. Maurice Bélanger, ancien Attaché

Commercial Adjoint, qui est devenu Secrétaire Commercial en août. M. Wayland Gibson Smith a assumé en septembre le poste de Secrétaire Commercial Adjoint. M. Robert A. D. Ford, Deuxième Secrétaire, a quitté Rio-de-Janeiro en septembre à destination du Canada, en congé, pour recevoir ensuite un nouveau poste. M. Ford a été remplacé par M. Roger Chaput, Troisième Secrétaire, qui a été transféré du Ministère des Affaires extérieures et qui est arrivé en octobre.

Ambassade du Canada au Chili.

Il a été annoncé le 2 août que l'Ambassadeur du Canada au Chili, M. Warwick F. Chipman, C.R. avait été nommé Ambassadeur en Argentine. Depuis son départ du Chili le 21 août, M. Jules Léger remplit les fonctions de Chargé d'Affaires Intérimaire. M. Raineau-Emile Gravel est arrivé à Santiago le 9 octobre pour occuper son poste de Secrétaire Commercial Adjoint.

L'Ambassade a fourni au Gouvernement de nombreux rapports sur les développements survenus dans les sphères politiques, économiques et sociales du Chili. Entre autres sujets, ces rapports ont porté sur la déclaration de guerre du Chili au Japon, la participation du Chili aux conférences de Chapultepec et de San-Francisco, la ratification par le Chili de la Charte des Nations Unies, les relations avec l'Argentine et les autres républiques de l'hémisphère occidental, et l'ouverture de relations diplomatiques avec l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

Le Secrétaire Commercial, M. M. J. Vechsler, a continué de coopérer avec ses collègues du Royaume-Uni et des Etats-Unis pour l'application des divers contrôles économiques du temps de guerre, bien que le volume de ce travail ait décru progressivement depuis la fin des hostilités contre l'Allemagne et le Japon. L'Ambassade a poursuivi ses travaux habituels relatifs au développement du commerce. M. Vechsler est rentré au Canada en novembre afin d'assister à une conférence des représentants du Ministère du Commerce en Amérique latine.

L'Ambassadeur a quitté Santiago en avril afin d'assister à la Conférence préliminaire des Juristes, à Washington, convoquée pour élaborer le statut de la Cour Internationale de Justice. M. Chipman s'est ensuite rendu à San-Francisco où il s'est joint à la délégation canadienne envoyée à la Conférence des Nations Unies sur l'Organisation Internationale. Après cette conférence, l'Ambassadeur a fait un court séjour au Canada et est revenu à Santiago le 22 juillet.

Malgré la diminution de son personnel pendant la plus grande partie de l'année, l'Ambassade a consacré beaucoup d'attention aux relations culturelles entre le Canada et le Chili. Les renseignements sur le Canada fournis aux journaux et aux périodiques ont été très utilisés. L'Ambassadeur a donné une série de conférences sur les différents aspects de la vie au Canada et l'Ambassade a fourni des données sur le Canada aux conférenciers chiliens. La circulation des films canadiens a été accrue et près de 10,000 personnes les ont vus chaque mois. Les textes d'information en langue espagnole fournis par les agences du Gouvernement canadien ont été très répandus. On a commencé l'organisation d'un échange de bourses entre universités canadiennes et chiliennes.

Quatre délégués de la province de Québec ont assisté au Congrès Panaméricain d'Action Catholique, en juin. En octobre, M. John McCague et M. George Clemons, de la Holstein-Friesian Association of Canada, ont visité Santiago à la demande des sociétés locales d'agriculture pour être juges à la foire annuelle du bétail. Six délégués du Canada ont assisté à la quatrième conférence de l'Association Interaméricaine du Barreau, tenue à Santiago du 18 au 30 octobre; le Sénateur L. Moraud et M. D. L. McCarthy étaient les

représentants officiels de l'Association du Barreau Canadien. Outre la visite officielle du Président Rios du Chili au Canada en octobre, un certain nombre d'autres Chiliens éminents ont visité le Canada au cours de l'année.

L'Ambassade s'est occupée du travail de routine ordinaire, comprenant la délivrance de passeports et de visas, les questions d'immigration, les demandes très diverses de renseignements et la protection des intérêts du Canada en général.

Ambassade du Canada en Chine.

L'Ambassade a continué à viser surtout à l'affermissement des relations amicales du Canada et de la Chine. L'Ambassadeur et son personnel ont maintenu des relations étroites non seulement avec le Ministère des Affaires étrangères et le Ministère de la Guerre, mais aussi avec les fonctionnaires du Gouvernement et les dirigeants d'autres ministères, surtout de l'Economique, des Finances, des Communications, de l'Agriculture et de l'Education.

L'Ambassade a transmis des rapports sur des questions militaires, politiques, économiques et financières ainsi que sur les relations étrangères de la Chine. Elle a porté une attention spéciale aux plans de reconstruction d'après-guerre et a eu plusieurs entrevues avec des associations commerciales et industrielles désireuses d'établir des contacts avec des firmes canadiennes. M. F. H. Palmer, haut fonctionnaire du Ministère du Commerce a passé trois mois à l'Ambassade à titre de Conseiller Commercial et pour étudier les perspectives du commerce d'après-guerre. Il a été accompli beaucoup de travail en vue de la prochaine nomination de représentants commerciaux.

L'expédition de munitions du Canada en Chine aux termes de l'Accord d'Aide Mutuelle signé à Ottawa le 22 mars 1944, a comporté des négociations prolongées à Tchoung-King. La presse chinoise a continué d'exprimer sa vive reconnaissance pour cette aide du Canada.

L'Ambassade a continué de se faire représenter au Comité Consultatif de Tchoung-King qui a assumé la responsabilité de distribuer les fonds de secours et les fournitures en provenance de la Croix-Rouge canadienne et du Fonds de Secours de Guerre chinois au Canada.

Une exposition de photographies préparée par la Commission d'Information en Temps de Guerre sur les industries de guerre du Canada a bénéficié d'une publicité favorable. Les journaux chinois ont exprimé leur stupéfaction "de l'immensité de la contribution du Canada à la guerre des Alliés contre l'agression" et ils ont fait mention de ses réserves abondantes pour l'expansion du temps de paix, surtout en fait de construction maritime, de bois d'œuvre, de papier à journal et de blé. Le *Canadian News Bulletin*, d'abord publié par l'Ambassade en vue de communiquer des renseignements sur le Canada aux Canadiens n'ayant pas de nouvelles de leur pays, a modifié graduellement son orientation et dissémine maintenant des renseignements sur le Canada dans les milieux chinois importants, officiels, industriels, commerciaux.

L'Ambassade s'est mise au service d'un nombre croissant de fonctionnaires chinois qui ont visité le Canada au cours de l'année. Elle a aussi poursuivi des négociations avec le Ministère de l'Education en vue de l'établissement d'un plan qui pourrait engager un plus grand nombre d'étudiants chinois à se rendre au Canada. Les fonctionnaires de ce Ministère reconnaissent les avantages que le Canada offre à leurs étudiants. Seule l'absence d'octrois suffisants a empêché une expansion de leurs plans.

Le brigadier Kay, Attaché Militaire, a été le premier Canadien à atteindre Hong-Kong après la fin des hostilités. Il y a fait des arrangements pour le rapatriement des prisonniers de guerre canadiens et plus tard, à Changhaï, il a collaboré avec un représentant envoyé directement du Canada, pour le rapa-

triement des internés civils. L'Ambassade est venue en aide à plusieurs Canadiens qui ont dû quitter la Chine au cours des derniers mois de 1944 et au début de 1945 par suite de la situation militaire. L'Ambassade s'est occupée constamment aussi des besoins des Canadiens d'ascendance chinoise réfugiés à Hong-Kong et à Canton.

Des dispositions ont été prises en vue de transporter l'Ambassade de Tchoung-King à Nankin dès que cette dernière ville sera redevenue la capitale.

L'Ambassadeur, le major-général Victor W. Odlum, C.B., C.M.G., D.S.O., est revenu à son poste à Tchoung-King le 22 mars, après un congé passé au Canada. Les membres suivants du personnel sont rentrés au Canada pendant l'année: M. George S. Patterson, Conseiller; M. Ralph E. Collins, Deuxième Secrétaire; le brigadier O. M. M. Kay, Attaché Militaire et le lieutenant-colonel H. F. Wooster, Attaché Militaire Adjoint. Ont été nommés à l'Ambassade: M. C. A. Ronning, Premier Secrétaire; M. P. G. R. Campbell, Troisième Secrétaire; le brigadier W. M. Bostock, Attaché Militaire.

Légation du Canada à Cuba.

Il a été annoncé le 16 mars que le Canada et la République de Cuba avaient convenu d'échanger des missions diplomatiques et que M. Emile Vaillancourt avait été nommé Ministre Plénipotentiaire du Canada à Cuba. Il est arrivé à la Havane le 25 avril, accompagné de M. A. R. Menzies, Deuxième Secrétaire. Le personnel de la Légation a été complété par la nomination de M. J. L. Mutter, ancien Commissaire de Commerce du Canada à la Havane, au poste de Secrétaire Commercial. M. Vaillancourt a présenté ses lettres de créance au Président de Cuba, M. Ramon Grau San Martin, le 8 mai.

Une maison convenable a été trouvée pour le Ministre, qui y a donné une réception à l'occasion du 1er juillet, peu après son installation. Grâce à l'obligeance du Directeur-Surveillant de la Banque Royale du Canada à Cuba, un bureau temporaire à proximité des bureaux occupés par l'ancien Commissaire de Commerce a été mis à la disposition du Ministre pendant deux mois. On a pu trouver un local permanent le 10 juillet.

Après un temps d'observation et d'ajustement, la Légation a commencé la préparation de rapports sur les événements politiques et économiques de Cuba ainsi que sur la politique étrangère du pays. Dans le travail de routine de l'année, il y a lieu d'inclure la délivrance de passeports aux nationaux canadiens, l'octroi de visas aux citoyens cubains et autres personnes désireuses de visiter le Canada, la protection des intérêts des marins canadiens visitant les ports cubains, les questions d'immigration, les réponses aux demandes de renseignements, la dissémination de publicité sur le Canada et la distribution de renseignements aux touristes.

M. Vaillancourt a donné un dîner le 31 août en l'honneur de M. Mariano Brull y Caballero, avant le départ de celui-ci pour Ottawa, où il assumait le poste de Ministre de Cuba au Canada.

Des entretiens ont eu lieu avec le commodore José Aguila Ruiz, Chef d'Etat-Major de la marine de guerre nationale de Cuba, à propos de son dessein d'acheter au Canada un certain nombre de corvettes pour la marine cubaine, ainsi que d'autre matériel pour le Gouvernement cubain.

M. J. L. Mutter, Secrétaire Commercial, est rentré au Canada le 10 novembre en congé et pour recevoir un nouveau poste.

Ambassade du Canada en France.

Sa Majesté le Roi a reçu le major-général Vanier le 15 mars après sa nomination comme Ambassadeur en France. Dans le cours de l'année, l'Ambassadeur

s'est rendu dans plusieurs régions de la France en vue de se renseigner par lui-même sur la situation des provinces. Il a visité notamment Dieppe, Calais, Boulogne, Caen, Lisieux, Rouen, Rennes, Angers, Dijon, Marseille, Grenoble, Strasbourg, et un grand nombre d'autres villes et villages par toute la France. Des cérémonies spéciales ont commémoré les débarquements de Dieppe, d'août 1942, et ceux de Normandie de juin 1944. Un service a de même eu lieu au monument de Vimy, le 9 avril, auquel assistaient l'Ambassadeur, le Commandant de l'Armée, lieutenant-général H. D. G. Crerar, et d'autres représentants militaires et civils du Canada. En août, le Président du Gouvernement Provisoire, le général de Gaulle, a visité Ottawa. A cette occasion l'Ambassadeur est rentré au Canada où il est resté jusqu'au 11 septembre pour consulter le Ministère.

Peu après la libération du camp de concentration de Buchenwald, l'Ambassadeur l'a visité afin de se renseigner sur les exécutions de Canadiens. Après avoir assisté aux réunions préliminaires tenues à Paris en juin, M. S. F. Rae a assisté à la vingt-huitième séance de la Commission Internationale de la Navigation Aérienne, tenue du 21 au 25 août à Londres. M. G. L. Magann, Conseiller de l'Ambassade, a été nommé représentant du Canada à l'Assemblée du Comité Intergouvernemental des Réfugiés, qui s'est ouverte à Paris le 20 novembre.

L'Ambassade a adressé des rapports au Ministère sur un grand nombre de sujets ayant trait à la politique domestique et étrangère de la France et aux problèmes généraux de l'organisation internationale. L'Ambassade a établi des relevés des élections municipales du 29 avril, des élections cantonales des 28 et 30 septembre et subséquemment des élections générales et du referendum du 21 octobre qui a amené l'établissement de l'Assemblée Constituante. Ces élections générales ont été les premières qui aient été tenues dans un pays libéré. L'année a été aussi marquée par un certain nombre de procès politiques importants, dont ceux du maréchal Pétain et de Pierre Laval. Des rapports sur ces procès ont été transmis au Ministère.

L'Ambassade s'est beaucoup occupé de favoriser les relations culturelles du Canada et de la France. Une coopération étroite entre les autorités de l'armée canadienne, les Services d'Education de la Légion Canadienne et l'Ambassade ont rendu possible la réouverture de la Maison Canadienne à la Cité Universitaire, à l'usage des membres des Forces armées du Canada en congé pour fins éducatives à Paris. Vu l'offre généreuse du Gouvernement français de quarante bourses d'études pour des Canadiens, on a étudié des dispositions en vue de loger un certain nombre de boursiers à la Maison Canadienne. L'Ambassade a prêté son aide aux éditeurs canadiens dans leur tentative de favoriser la publication de livres canadiens en France ainsi que l'échange de livres entre le Canada et la France. Les relations ont été reprises avec des organismes culturels français et des opinions échangées sur les moyens d'obtenir des échanges d'étudiants et de conférenciers.

La Section Consulaire a repris de la Puissance Protectrice l'administration des paiements de secours aux nationaux canadiens. Le lieutenant-colonel D. C. Unwin a visité deux fois les consulats britanniques de Bordeaux, Marseille, Nice et Lyon en vue d'étudier les questions de secours et de rapatriement et de faire des arrangements pour la transmission des fonctions anciennement assumées par les autorités suisses. 165 personnes ont touché des secours financiers, et des états mensuels sur les secours accordés ont été transmis à Ottawa. Les pensions de guerre qui avaient été suspendues pendant l'occupation de la France ont été rétablies dans le cas de 100 personnes.

Dans le travail de routine accompli, on peut mentionner: la délivrance et le renouvellement des passeports et des certificats d'identité; l'octroi de visas de courtoisie et diplomatiques; des entrevues au sujet de la nationalité canadienne et de la naturalisation, ainsi que de l'immigration au Canada; la révocation des certificats de naturalisation et l'acceptation des avis de conservation de domicile canadien; des demandes de certificats de naissance ou de

décès; la recherche de nationaux canadiens; des demandes de renseignements sur des biens personnels laissés en France en 1940 et sur des successions de Canadiens décédés; la légalisation de documents et la certification de signatures. 128 Canadiens ont été rapatriés et l'Ambassade s'est occupée d'assurer leur transport au Canada, et les papiers nécessaires ont été fournis aux épouses de militaires se rendant au Canada. Au début de janvier, le major J. Hébert, de l'Ambassade, s'est rendu en Italie afin de faire rapport sur le bien-être des nationaux canadiens.

Le travail de l'Ambassade pendant l'année a nécessité une étroite liaison avec les autorités militaires françaises et canadiennes, ainsi qu'avec le Quartier Général Suprême des Alliés, dont le centre a été longtemps à Paris. L'Attaché Militaire a visité l'Alsace, l'Allemagne, l'Autriche et les Pays-Bas et il a accompagné l'Ambassadeur lors de la visite de ce dernier au front français, où il a été l'hôte du Commandant, le général de Lattre de Tassigny, du 22 au 28 mars. L'Ambassade a fait la liaison et maintenu d'étroites relations avec divers ministères français relativement à la vente des surplus d'approvisionnements et de matériel conformément au programme du Gouvernement. Elle s'est occupée des demandes de renseignements concernant des soldats canadiens disparus.

L'Ambassade s'est occupée de nombreuses demandes de la part de maisons françaises et de particuliers désireux de commercer avec le Canada, tant pour les importations que pour les exportations, et de demandes de renseignements de même nature émanant de maisons canadiennes. L'Ambassade s'est aussi occupée d'autres demandes de renseignements sur la publication au Canada de livres français; de la mainlevée du séquestre sur les biens français situés au Canada; de transferts de fonds; des règlements de douane du Canada; des règlements concernant les brevets et les marques de commerce canadiens, etc. Il a été préparé des rapports sur la situation économique en France, sur la loi française exigeant la déclaration des biens et des fonds appartenant, au Canada, à des citoyens français et à des personnes de nationalité étrangère établies en France, et sur les accords financiers et commerciaux conclus entre la France et d'autres pays.

L'Ambassade s'est employée à établir des relations avec les milieux français de la presse et de la radio. Il a été distribué des milliers d'exemplaires de publications telles que "Le Canada en guerre", "Canada 1945" et "Les Affaires canadiennes" aux bibliothèques publiques, aux journaux et au grand public, et les principaux écrivains français ont publié des articles sur le Canada. Plusieurs émissions radiophoniques ont été données sur le Canada. L'Ambassade a établi des relations avec les distributeurs de films pour cinémas et autres salles, ainsi qu'avec l'Institut des Hautes Etudes Cinématographiques. En outre, des films sur le Canada ont été prêtés à des organismes culturels, touristiques, syndicalistes et ruraux. L'Ambassade a aussi organisé la visite de journalistes et d'écrivains français au Canada. Il y a eu trois expositions de photographies sur le Canada à Clermont-Ferrand, Paris et Lyon. L'Ambassadeur a ouvert l'exposition de Paris en présence du Ministre des Affaires étrangères et des chefs des missions diplomatiques; des milliers de visiteurs l'ont vu. A la demande du Gouvernement français, le Canada a aussi pris part à une exposition montrant l'effort des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de l'U.R.S.S. et du Canada dans le domaine des finances de guerre.

Voici les changements du personnel de l'Ambassade survenus au cours de l'année: M. D'Arcy McGreer a été Conseiller pendant une brève période en attendant son transfert à l'Ambassade du Canada à Bruxelles, puis M. Magann a été nommé à ce poste. M. P. A. Beaulieu a été transféré à Paris, de l'Ambassade du Canada à Washington. M. J. M. Côté a été nommé Troisième Secrétaire en octobre. Le major A. Morin, le major J. Hébert et le capitaine R. Beullac, qui avaient été attachés à l'Ambassade pour y remplir des fonctions spéciales, sont rentrés au Canada. A la fin de l'année, le capitaine de groupe D. M. Edwards a pris son poste d'Attaché de l'Air.

Ambassade du Canada en Grèce.

Il a été conclu des arrangements en juin pour la nomination du major général l'Honorable Léo-Richer LaFlèche, D.S.O., à titre de premier Ambassadeur du Canada en Grèce et pour l'élévation par la Grèce et le Canada de leurs missions respectives au rang d'Ambassade. Le major général LaFlèche est arrivé en Grèce le 12 septembre avec quelques membres du personnel de l'Ambassade, soit M. James George, Troisième Secrétaire et M. Bruce MacLachlan, Attaché. Le 28 septembre, le major général LaFlèche a présenté au Régent de Grèce, Sa Béatitude Mgr Damaskinos, la lettre de rappel du major général G. P. Vanier, nommé en 1943 Ministre du Canada auprès du Gouvernement grec en exil à Londres, et ses propres lettres de créance d'Ambassadeur.

La première mission diplomatique du Canada dans une capitale du Sud-Est de l'Europe et de la Méditerranée orientale a été accueillie chaleureusement par les Grecs de toutes nuances politiques, ce qui démontrait que l'aide humanitaire accordée à la Grèce par le Canada pendant la guerre et depuis avait déjà rendu le Canada cher aux Hellènes.

La tâche de trouver un local convenable pour l'Ambassadeur et son personnel, étant donnée la situation à Athènes, s'est révélée des plus ardues. Les prix cotés sur le marché libre pour les propriétés privées étaient prohibitifs, et à la fin de l'année l'Ambassade logeait encore dans un petit appartement mal éclairé que lui avait prêté l'armée britannique.

L'Ambassade était à peine établie que des Canadiens qui avaient passé les années de la guerre en Grèce commençaient de s'y présenter. Ces personnes, presque toutes d'origine grecque, sont au nombre d'environ 350 dans toute la Grèce. Vers la fin de l'année, il avait été approuvé 64 demandes de rapatriement ou de réadmission au Canada, sur 180, et malgré la pénurie grave de cales à destination du Canada et des Etats-Unis, l'Ambassade avait pu faire partir 31 des requérants.

Comme tous ceux qui ont vécu en Grèce pendant l'occupation, ces canadiens ont souffert de privations. Peu sont morts ou ont été tués par les Allemands, mais tous accusaient des signes de souffrances et une vingtaine ont subsisté grâce aux secours payés par le Gouvernement canadien. Ces cas sont réduits en nombre le plus rapidement possible.

L'Ambassade s'est occupée de demandes de renseignements sur la situation des Canadiens de Grèce et de leurs parents du Canada. Un certain nombre de Canadiens ont aussi demandé que leurs comptes au Canada ne relèvent plus du Séquestre des Biens Ennemis. L'Ambassade fait des paiements réguliers à neuf pensionnaires canadiens des forces armées de la première guerre mondiale.

Des sujets grecs n'ont cessé de demander en grand nombre qu'on leur assure les moyens d'émigrer au Canada ou d'y aller en voyage d'études ou par affaires. La pénurie des transports maritimes a empêché de donner suite à la plupart de ces demandes.

L'Ambassade a reçu de nombreuses demandes de firmes grecques désireuses d'entrer en relations avec des sociétés canadiennes intéressées au commerce d'exportation, surtout à celui des produits forestiers et du papier à journal, des céréales, des navires, des chaussures, des couvertures et des vêtements. La plupart des produits dont la Grèce avait besoin étaient rares au Canada et le programme de l'ASRNU a nécessairement eu un monopole virtuel des importations, en Grèce. Toutefois on est en train de rétablir les liens entre les exportateurs canadiens et la Grèce, avec laquelle leur commerce dépassait autrefois $10,000,000 par année, pour le jour où les restrictions sur les expéditions, et autres, n'entraveront plus l'échange normal de denrées entre les deux pays.

Par suite du grand intérêt porté par le Canada au travail de l'ASRNU, l'Ambassade s'est tenue étroitement au courant des opérations de cet organisme

en Grèce, pays le plus favorisé par son aide en 1945. Presque tout le blé, bon nombre des camions et de grandes quantités des autres approvisionnements importés par l'ASRNU pour le secours et le rétablissement en Grèce provenaient du Canada.

Le Troisième Secrétaire a fait des voyages en Crète et ailleurs en vue d'informer l'Ambassade de la situation en dehors de la capitale. Il a été transmis des rapports détaillés à Ottawa sur les crises économiques et politiques que la Grèce a traversées dans sa lutte pour se remettre de la dévastation matérielle et psychologique découlant de l'occupation allemande et de la guerre civile qui l'a suivie.

Ambassade du Canada au Mexique.

M. H. L. Keenleyside, ancien Sous-Secrétaire d'Etat Adjoint aux Affaires extérieures, dont la nomination au poste d'Ambassadeur du Canada au Mexique avait été annoncée en novembre 1944, est arrivé à Mexico au début de février. Il a présenté la lettre de rappel de son prédécesseur, l'Honorable W. F. A. Turgeon, et ses propres lettres de créance au président Camacho le 15 février. M. Hector Allard, Premier Secrétaire, a rempli les fonctions de Chargé d'Affaires Intérimaire jusqu'à cette date. M. Douglas S. Cole, ancien Commissaire en Chef du Commerce et Consul à New-York, a été transféré à Mexico en août à titre de Conseiller Commercial de l'Ambassade. M. C. S. Bissett, ancien Secrétaire Commercial de l'Ambassade a été transféré à Caracas, Venezuela, en qualité de Commissaire de Commerce. En septembre, M. A. W. Evans, a assumé ses fonctions de Secrétaire Commercial Adjoint de l'Ambassade. Mlle B. M. Meagher est arrivée à Mexico au début de décembre en qualité de Troisième Secrétaire de l'Ambassade. Mme Irene Baird, représentante de l'Office National du Film, est arrivée à Mexico en mars, et a travaillé en étroite collaboration avec l'Ambassade.

L'Ambassade a tenu le Gouvernement au courant des développements politiques, économiques et sociaux du Mexique au cours de l'année. Parmi les sujets de ses rapports, il y avait l'alignement des partis politiques en vue des élections présidentielles de 1946, la conférence de Chapultepec tenue à Mexico du 25 février au 7 mars, et la deuxième session du Comité Permanent de la Conférence Interaméricaine de la Sécurité Sociale, en juillet, à laquelle l'Ambassadeur représentait officiellement le Canada.

Le Secrétariat Commercial s'est occupé d'amener des contacts entre les milieux officiels du Mexique et commerciaux du Canada. Il y a eu des pourparlers relativement à un traité de commerce projeté entre le Canada et le Mexique. On a aussi étudié un traité concernant l'établissement de services de navigation entre le Canada et le Mexique.

L'Ambassade a multiplié ses initiatives dans le domaine culturel. La représentante de l'Office National du Film y a coopéré en accroissant la diffusion des films canadiens. Des textes en espagnol fournis par le Gouvernement canadien ont été très répandus et ceux sur le Canada distribués à la presse mexicaine ont été favorablement accueillis. Le Ministre de l'Intérieur a ouvert officiellement, le 5 novembre, une exposition de photographies du Canada au Palais des Beaux-Arts. Cette exposition a été transportée ensuite à Puebla et à Vera-Cruz en décembre, où l'Ambassadeur l'a ouverte au cours d'une visite officielle.

Les visiteurs du Canada comprenaient deux groupes d'étudiants canadiens qui ont suivi des cours spéciaux à l'Université Nationale Autonome de Mexico. Le cardinal Marie-Rodrigue Villeneuve, Archevêque de Québec, a visité le Mexique en qualité de Légat Papal à l'occasion du cinquantième anniversaire du Couronnement de la Vierge de Guadalupe. Il était accompagné du Recteur de l'Université Laval, feu Mgr Cyrille Gagnon, et d'autres membres du clergé

canadien. Le Ministre mexicain de la Marine, le général Heriberto Jara, a fait une visite officielle au Canada en août.

L'Ambassadeur est rentré au Canada vers la fin de juin pour consulter le Gouvernement. En décembre, il a visité officiellement les Etats de Puebla, de Vera-Cruz et du Yucatan. Le Conseiller Commercial a été appelé à Ottawa en novembre afin d'assister à une conférence des représentants du Ministère du Commerce en Amérique latine.

L'Accord concernant le service militaire au Canada et au Mexique, qui avait été conclu par échange de notes le 29 février 1944, par l'entremise de l'Ambassade du Royaume-Uni avant l'établissement de l'Ambassade du Canada, a été modifié par un échange de notes entre l'Ambassade du Canada et le Gouvernement mexicain en date des 12 avril et 7 mai 1945; certaines dispositions de l'Accord ont été clarifiées, en même temps que cet acte devenait une entente purement canado-mexicaine.

Le travail de routine tel que la délivrance de passeports et de visas, les questions d'immigration, l'assistance aux Canadiens dans la misère, les actes notariés et divers problèmes connexes, s'est accru très sensiblement en 1945.

Légation du Canada aux Pays-Bas.

M. Pierre Dupuy, C.M.G., a été nommé Ministre du Canada aux Pays-Bas, au début de l'année. Il est rentré de Bruxelles à Londres le 4 mars pour occuper son poste. Il a présenté ses lettres de créance à la reine Wilhelmine, à Londres, le 1er avril. Après la fin des hostilités en Europe, l'on a constaté l'impossibilité de rétablir immédiatement la Légation à La Haye et la mission est restée à Londres. Le Ministre a fait un certain nombre de visites aux divers ports de la Hollande et la Légation a été finalement transférée à La Haye le 29 octobre. En attendant l'établissement d'une chancellerie convenable, un local temporaire a été trouvé à l'hôtel des Indes, à La Haye.

La Légation a fourni au Gouvernement, pendant l'année, des rapports sur la politique domestique et étrangère des Pays-Bas et sur les nombreuses questions économiques découlant de la guerre. Il a été maintenu des relations cordiales entre la mission et le Gouvernement des Pays-Bas ainsi qu'avec les autres membres du corps diplomatique attachés à ce Gouvernement.

Dans le travail de routine accompli au cours de l'année, il y a lieu d'inclure la délivrance de passeports et de visas, les réponses aux demandes de renseignements sur l'enrôlement dans les forces armées canadiennes, les règlements régissant l'immigration au Canada et d'autres sujets connexes.

L'Ambassade a maintenu des relations cordiales avec l'armée canadienne, et les nombreuses questions découlant de la présence en Hollande d'un grand nombre de troupes canadiennes ont fait l'objet d'une longue attention.

Voici les changements dans le personnnel: M. T. A. Stone a dû rentrer au Canada au début de l'année pour des raisons de santé et M. J. K. Starnes a été Chargé d'Affaires Intérimaire. M. H. F. Feaver est arrivé à Londres le 4 mars pour y occuper son poste de Premier Secrétaire. M. J. A. Langley a été nommé Conseiller Commercial en juillet et en même temps le colonel C. P. Hébert a été nommé Attaché Militaire, tout en restant Attaché Militaire de l'Ambassade du Canada à Bruxelles.

Ambassade du Canada au Pérou.

L'Ambassade, qui avait occupé un local temporaire pendant plusieurs mois après son ouverture le 21 octobre 1944, s'est établie dans un local neuf et approprié, au début de 1945. La chancellerie de l'Ambassade se trouve dans l'Edificio Boza, ainsi que le Secrétariat Commercial.

Le personnel de l'Ambassade se compose de M. W. G. Stark, Secrétaire Commercial, de M. F. M. Tovell, Troisième Secrétaire et de M. C. J. Van Tighem, Secrétaire Commercial Adjoint. M. Tovell est entré en fonctions à Lima le 25 février et M. Van Tighem, le 2 octobre.

L'Ambassadeur du Canada, et ses principaux aides ont été déléguées en mission spéciale aux cérémonies d'inauguration du nouveau Président, M. Jose Luis Bustamente y Rivero.

L'Ambassade a envoyé pendant toute l'année au Ministère des rapports sur les événements politiques, sociaux et économiques du Pérou.

Le Secrétaire Commercial a aussi collaboré étroitement avec les fonctionnaires du Pérou, des Etats-Unis et du Royaume-Uni sur des questions de politique économique découlant de l'application des réglementations de guerre. L'Ambassade a continué de s'occuper activement du travail normal consistant à maintenir et à favoriser des relations entre fonctionnaires péruviens et commerçants canadiens. Elle a débattu la question de l'acquisition possible par le Pérou de navires et d'avions canadiens. La signature d'un accord commercial avec le Pérou a été discutée, mais les élections présidentielles en ont ajourné l'étude.

Dans le domaine des relations culturelles, l'Ambassade s'est employée à fournir à la presse beaucoup de données sur le Canada, dont il a été fait un grand usage. Elle s'est maintenue en relations étroites avec la section latino-américaine de la Commission d'Information en Temps de Guerre (devenue plus tard le Service d'Information Canadien). L'Ambassade a publié un "*Canadian News Bulletin*" mensuel qui a été distribué aux Canadiens du Pérou. Les films canadiens fournis par l'Office National du Film ont eu la plus grande diffusion possible. Les éditions espagnole et anglaise du Manuel du Canada, publié par le Ministère du Commerce, et huit mille exemplaires de la version espagnole de "Le Canada en guerre" ont eu une grande circulation, de même que d'autres imprimés sur le Canada. Une collection d'ouvrages canadiens fournie par la Société des Auteurs Canadiens a été présentée à la Bibliothèque nationale du Pérou comme contribution du Canada à sa restauration.

L'Ambassade s'est entendue avec le Ministère canadien des Postes, au nom du Gouvernement péruvien, pour mettre à la disposition de celui-ci des experts canadiens qui le conseilleront sur la réorganisation des Postes et Télégraphes péruviens.

Parmi les visiteurs canadiens au Pérou, il y a eu M. W. F. Chipman, C.R., Ambassadeur au Chili, en route pour la Conférence des Nations Unies à San-Francisco, M. H. M. Scott, de la Corporation canadienne des Biens de Guerre, des membres de la délégation canadienne à la Conférence de l'Association Interaméricaine du Barreau au Chili, M. Clifford Gibson, de l'Ontario Mining Association, et un certain nombre d'hommes d'affaires canadiens.

L'Ambassadeur, accompagné de M. Tovell, a visité en septembre les nombreux employés canadiens de l'International Petroleum Company qui habitent Talara.

L'Ambassade s'est occupée aussi de la délivrance de passeports et de visas, de l'aide aux visiteurs canadiens au Pérou et des visiteurs péruviens au Canada, des questions d'immigration et de nationalité et de la compilation d'un registre des Canadiens qui demeurent au Pérou.

Ambassade du Canada auprès de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

L'importance de l'activité de l'Ambassade du Canada à Moscou a été mise en relief au cours de 1945 par les nombreuses conférences et négociations d'importance internationale qui ont eu lieu en U.R.S.S. Les plans des Alliés pour les dernières phases de la guerre ainsi que les grandes lignes du programme

pour la période immédiate d'après-guerre ont été déterminés à la conférence d'Yalta, en février, à laquelle assistaient M. Churchill, feu le Président Roosevelt et le généralissime Staline. Moscou a été la scène de négociations importantes entre l'Union Soviétique et la République Chinoise, qui ont amené en août la conclusion d'un traité sino-soviétique d'amitié et d'alliance. Des accords importants ont aussi été conclus entre l'Union Soviétique d'une part et la Roumanie, la Bulgarie, la Yougoslavie, la Pologne, la Tchévoslovaquie, l'Autriche et la Hongrie d'autre part. La Commission Alliée des Réparations s'est aussi réunie dans la capitale soviétique en juin. L'Ambassade du Canada a pu donner des renseignements directs sur tous ces événements internationaux qui se sont produits dans l'aire de ses attributions.

Le 220e anniversaire de l'Académie des Sciences de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques a été l'occasion d'une réunion internationale de savants qui se sont réunis à Moscou et à Léninegrad du 15 au 28 juin. Trois délégués canadiens y ont assisté, sur l'invitation du Gouvernement soviétique: le professeur Harold A. Innis, de l'Université de Toronto, le Dr. Hans Selye, de l'Université McGill et M. A. E. Porsild, de l'Herbier national d'Ottawa.

L'Ambassade s'est occupée, au cours de l'année, de favoriser un large échange de données scientifiques et techniques entre les autorités soviétiques et canadiennes. L'agriculture, la sylviculture, l'hygiène alimentaire, la photographie géologique et aérienne, les procédés miniers et d'autres sujets étaient au nombre de ceux sur lesquels l'Ambassade a obtenu des renseignements de la part des autorités soviétiques et qui ont été transmis pour être communiqués aux ministères intéressés du Gouvernement canadien.

L'avance rapide des armées soviétiques en Prusse Orientale a entraîné la libération d'un certain nombre de prisonniers de guerre canadiens, dont le rapatriement par voie de l'Union Soviétique a été préparé par l'Attaché Militaire, le brigadier H. Lefebvre, aidé à cette fin par le major Nelson Darling et le chef d'escadrille E. Leafloor.

Dans son rôle consulaire, l'Ambassade s'est occupée d'un nombre croissant de citoyens ou d'anciens citoyens canadiens désireux de rentrer au Canada. Bon nombre de ces requérants avaient été surpris par la guerre alors qu'ils visitaient des parents en Europe orientale. De plus, au cours des neuf premiers mois de l'année, l'Ambassade a délivré 339 visas temporaires à des citoyens soviétiques se rendant au Canada et 345 visas de transit à des citoyens soviétiques traversant le Canada en route vers d'autres pays.

Il a été fait de la publicité au Canada par la distribution de photographies, d'articles de journaux, de circulaires, de pièces de théâtre, de disques et de films. Ainsi l'Ambassade a envoyé des articles et des photographies au "Britansky Soyuznik", journal publié en langue russe à Moscou par la Section de Presse de l'Ambassade britannique. L'agence TASS a reçu des vignettes à reproduire dans les journaux soviétiques. Un choix de pièces canadiennes de théâtre a été offert à la société VOKS à Moscou. Il a aussi été fourni à cette dernière des enregistrements de musique canadienne contemporaine, de même que des photographies et des notes biographiques se rapportant aux compositeurs. Des publications de la Commission d'Information en Temps de Guerre ont été mises en circulation. Huit films d'actualités canadiennes ont été donnés au Comité Cinématographique Soviétique (INTORGKINO) à Moscou et des scènes de fond ainsi que des photos ont été fournies aux autorités soviétiques pour la version soviétique du film "White Fanf", de Jack London.

Pendant l'absence de l'Ambassadeur, du 6 avril au 17 septembre, alors qu'il faisait partie de la délégation canadienne à la conférence des Nations Unies à San-Francisco, et de nouveau à la fin de l'année lorsqu'il était en tête de la délégation canadienne à la Commission Préparatoire de l'Organisation des Nations Unies à Londres, M. Léon Mayrand a été Chargé d'Affaires. MM. Arnold Smith et George Power, qui avaient servi tous deux en Union soviétique depuis

l'établissement de la Légation du Canada en 1943, sont rentrés au Canada au cours de l'année pour être assignés à de nouveaux postes. M. J. H. Thurrott (Troisième Secrétaire) est arrivé à Moscou à la fin de l'année pour se joindre au personnel de l'Ambassade.

Ambassade du Canada aux Etats-Unis.

Le travail de l'Ambassade du Canada a continué de s'accroître au cours de 1945 bien que la fin des hostilités en Europe et en Asie ait nécessité la réorganisation de la plupart des bureaux du Canada associés à l'Ambassade pour la conduite des relations du Canada avec le Gouvernement des Etats-Unis.

M. L. B. Pearson a été nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire aux Etats-Unis et a présenté ses lettres de créance au Président le 22 janvier.

L'Ambassade a pris une part active au travail des diverses commissions mixtes, la Commission Permanente Mixte de Défense, le Comité Mixte des Régions Libérées, le Comité Mixte des Affaires Civiles de l'Etat-Major Mixte, la Commission Canadienne des Réclamations, la Commission Provisoire des Nations Unies sur l'Agriculture et l'Alimentation, que présidait l'Ambassadeur, le Conseil et le Comité Central de l'Administration de Secours et de Rétablissement des Nations Unies. L'Ambassade a été occupée aussi par les travaux du Comité des Approvisionnements et le Comité du Rétablissement Agricole de l'A.S.R.N.U.

Au cours de l'année, l'Ambassade s'est occupée de travaux très variés, parmi lesquels: rapports diplomatiques sur les relations des Etats-Unis avec les autres pays et sur les événements des Etats-Unis; guerre économique et politique; information et relations publiques; questions d'impôt sur le revenu et lois des douanes aux Etats-Unis; vente du surplus des biens de guerre; télécommunications; aviation civile internationale; problèmes touchant le service sélectif et les ressources humaines; pêche; eaux limitrophes; réglementation des prix et rationnement; secours aux prisonniers de guerre et civils canadiens et rapatriement des mêmes; questions concernant la Croix-Rouge; traitement et rapatriement des prisonniers de guerre ennemis et aubains détenus au Canada; questions de passeports, d'immigration, de visas et de nationalité; secours aux militaires; réfugiés; questions de douanes; problèmes d'importation et d'exportation; inscription et protection des nationaux canadiens; questions internationales d'éducation; extradition et autres questions juridiques.

Les changements suivants ont eu lieu dans le personnel de l'Ambassade: M. Merchant Mahoney, Conseiller de l'Ambassade, a été transféré en Irlande afin d'y occuper le poste de Haut Commissaire; M. T. A. Stone a été transféré de Londres pour devenir Conseiller de l'Ambassade; M. Escott Reid a été trasnféré à Londres pour y faire partie de la délégation canadienne à la Commission Préparatoire des Nations Unies; M. George Magann a quitté l'Ambassade le 26 mars afin d'occuper le poste de Conseiller de l'Ambassade du Canada à Paris; M. Graham Morrow a été nommé Premier Secrétaire de l'Ambassade le 12 février; M. Ralph E. Collins s'est joint au personnel de l'Ambassade à titre de Deuxième Secrétaire le 1er octobre; M. J. R. Murray a été transféré à l'Ambassade, en qualité de Troisième Secrétaire, du Ministère des Affaires extérieures le 25 octobre; M. Paul Beaulieu, Deuxième Secrétaire, a quitté Washington le 31 août afin d'occuper son poste à l'Ambassade du Canada à Paris; M. H. H. Carter a été nommé à l'Ambassade à titre de Troisième Secrétaire le 30 avril et il a été subséquemment transféré au Ministère des Affaires extérieures le 23 octobre.

Le commandant suppléant F. J. D. Pemberton de la R.V.M.R.C. a été nommé Attaché Naval pour succéder au capitaine Edson Sherwood, de la M.R.C.; le colonel W. C. Dick, O.B.E., a été nommé Attaché Militaire en remplacement

du colonel Guy V. Gurney, M.C., le 15 octobre; M. A. F. W.Plumptre, Attaché Financier, a terminé ses fonctions et a quitté Washington le 6 mars.

Légation du Canada auprès des Gouvernements Alliés, à Londres.

Pendant l'année, la Légation du Canada auprès des Gouvernements Alliés a maintenu les relations du Canada avec les gouvernements des Pays-Bas, de la Tchécoslovaquie, de la Pologne, de la Norvège et de la Yougoslavie. La tournure prise par la guerre en Europe a entraîné la diminution du nombre des gouvernements alliés à Londres; à la cessation des hostilités en Europe, ils ont tous quitté Londres afin de réintégrer leurs propres capitales. La Légation du Canada auprès des Gouvernements Alliés est devenue en juillet la Légation du Canada aux Pays-Bas; elle n'est restée la Légation du Canada auprès des Gouvernements Alliés qu'au point de vue formel seulement.

Pendant l'année, la Légation a maintenu ses relations cordiales avec les divers gouvernements auprès desquels elle est accréditée, et elle a aussi entretenu des rapports amicaux avec les autres membres du corps diplomatique accrédités auprès de ces gouvernements.

La Légation s'est occupée de diverses questions et elle a envoyé des rapports détaillés sur les événements diplomatiques et autres qui se sont produits dans ces gouvernements ou dans leurs pays. Parmi les affaires de routine il y a lieu d'inclure la délivrance d'un certain nombre de visas à des fonctionnaires de gouvernements alliés se rendant au Canada.

Certains changements ont été effectués dans le personnel de la Légation. Au début de l'année le major général George-P. Vanier est resté Ministre accrédité auprès des gouvernements de Tchécoslovaquie, de Pologne, des Pays-Bas, de Norvège et de Yougoslavie. En janvier, le Chargé d'Affaires, M. T. A. Stone est rentré au Canada et a été ensuite nommé à Washington; M. J. K. Starnes, Secrétaire de la Légation est devenu Chargé d'Affaires Intérimaire. Le 3 mars, M. Pierre Dupuy est rentré de l'Ambassade de Bruxelles pour devenir Chargé d'Affaires de la Légation. Il a été nommé ensuite Ministre du Canada aux Pays-Bas et Chargé d'Affaires Intérimaire de la Légation auprès des Gouvernements Alliés. M. H. F. Feaver a été nommé Premier Secrétaire de la Légation canadienne aux Pays-Bas et est arrivé à Londres pour occuper son poste le 3 mars. M. S. G. MacDonald a été nommé Secrétaire Commercial en Norvège et a assumé ses fonctions à Londres le 12 juin. M. J. K. Starnes a été transféré au Ministère des Affaires extérieures le 23 juillet. En août, M. MacDonald a visité Oslo, Stockholm et Copenhague afin d'étudier les questions économiques en général et en particulier l'établissement de la Légation du Canada à Oslo. En octobre, M. John D. Kearney, C.R., Haut Commissaire du Canada en Irlande, a été nommé Ministre du Canada en Norvège. La Légation du Canada aux Pays-Bas a été établie à La Haye le 29 octobre.

Consulat Général du Canada à New-York.

Au cours de la troisième année de son existence, le Consulat Général s'est acquitté d'une somme sans cesse croissante de travail consulaire.

Le travail entraîné par la délivrance des passeports et les questions d'immigration et de naturalisation a de beaucoup dépassé le volume déjà considérable du travail de l'année dernière. Il y a eu une hausse sensible du nombre des demandes de renseignement reçues et auxquelles il était répondu par la poste, et aussi un accroissement considérable du nombre des visiteurs au bureau.

La légalisation de documents et le travail juridique entraîné par les règlements de successions ont encore pris plus d'importance et le Consulat reçoit un plus fort courrier quotidien de caractère quasi juridique. Un nouvel aspect important

du travail de cette division concerne la transmission aux ayants droit du produit des successions des marins marchands qui ont perdu la vie en haute mer du fait de l'ennemi. En outre, le Consulat Général répartit les salaires accumulés, l'indemnisation pour perte de vêtements, etc., revenant aux marins perdus. Il semblerait que ce travail sera encore d'importance majeure pendant au moins un an. L'accroissement de ce travail a été compensé dans une certaine mesure par le déclin du travail de séquestre du fait de la levée partielle du contrôle des valeurs à la fin des hostilités.

Le travail de représentation du Consulat Général continue d'augmenter. Les consuls et vice-consuls en prennent leur part. La demande de conférenciers pour traiter de sujets canadiens a baissé depuis la fin des hostilités, mais jusque là auparavant les membres du personnel consulaire avaient donné plus de causeries qu'en aucun autre temps de l'histoire du bureau.

Le volume du travail commercial a été plus fort que jamais l'année dernière et réclame l'attention d'un consul et deux vice-consuls. Le 1er juillet, M. B. C. Butler, qui avait été Consul et Commissaire de Commerce pendant dix mois, est rentré à Ottawa pour devenir Directeur de la Publicité au Ministère du Commerce. Il a été remplacé par M. James A. Strong, qui a occupé son poste le 26 novembre.

Ainsi que le dernier rapport le laissait prévoir, il s'est produit un déclin régulier dans le travail du Représentant Militaire canadien. Après le Jour VE et le Jour VJ, le nombre des membres des forces armées du Canada qui étaient en congé à New-York, ainsi que leurs problèmes, sont presque devenus négligeables, de même que les demandes de renseignements provenant de non-Canadiens au sujet de l'enrôlement dans les forces canadiennes. Le Consulat a reçu un nombre restreint de demandes de renseignements touchant les prestations de licenciement, les droits à la pension, etc., mais il a été décidé de fermer le bureau le 15 décembre.

Les représentants de la Commission d'Information en Temps de Guerre, plus tard Service d'Information Canadien, ainsi que de l'Office National du Film, ont continué de travailler en coopération étroite avec le Consulat Général.

Consulat du Canada au Groenland.

Au cours d'une année de transition de la guerre à la paix pendant laquelle les relations entre le Groenland et le Danemark ont été rétablies, le Consulat a continué de soumettre des rapports au Ministère sur le développements au Groenland. Le Consulat a continué d'entretenir des relations étroites avec l'administration de Godthaab et s'est occupé de divers problèmes, dont l'éducation des enfants groenlandais au Canada, le commerce entre le Canada et le Groenland et la navigation entre le Groenland et les ports étrangers. Des films documentaires canadiens ont été largement répandus, notamment au cours du voyage du Consul Intérimaire le long de la côte jusqu'à Upernavik, durant lequel il faisait des projections avec un générateur et un projecteur portatifs. M. Trevor Lloyd, qui était Consul Intérimaire depuis octobre 1944, a quitté le Groenland en novembre 1945 et a été remplacé par M. M. J. Dunbar.

ANNEXE B

ACCORDS CONCLUS PAR LE CANADA OU EN SON NOM OU DANS SON INTÉRÊT

I. Accords multilatéraux

Accord concernant un Armistice entre les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Union des Républiques Soviétiques, "agissant au nom de toutes les Nations Unies qui sont en état de guerre avec la Hongrie", d'une part, et la Hongrie d'autre part, signée à Moscou le 20 janvier 1945.

Acte de Reddition des troupes allemandes et autres placées sous le commandement du Commandant-en-Chef allemand South West entre les mains du Commandant Suprême sur le Théâtre des Opérations de la Méditerranée, signé à Caserta le 29 avril 1945.

Acte de Reddition de toutes les troupes allemandes en Hollande, dans l'Allemagne du nord-ouest y compris les îles et au Danemark, entre les mains du Commandant-en-Chef du 21e Groupe d'Armées, signée le 4 mai 1945.

Acte de Reddition des troupes allemandes entre les mains du Commandant Suprême des Forces Expéditionnaires Alliées, signé par le Général Oberst Jodl à Reims, le 7 mai 1945.

Acte de Reddition des troupes allemandes entre les mains du Commandant Suprême des Forces Expéditionnaires Alliées, signé par le Général Keitel, l'Amiral von Friedeburg et le Général Oberst Stumpf à Berlin le 8 mai 1945.

Déclaration relative à la défaite de l'Allemagne et à l'exercice de l'autorité en Allemagne par les Gouvernements du Royaume-Uni, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Union Soviétique et de la République Française, faite par les représentants des Commandants Suprêmes de ces pays, "agissant d'ordre dans l'intérêt des Nations Unies", signée à Berlin le 5 juin 1945, en même temps que d'autres documents dont une déclaration par laquelle les dits signataires annoncent leur intention de se concerter avec les Gouvernements des autres Nations Unies au sujet de l'exercice de cette autorité.

Charte des Nations Unies, y compris le Statut de la Cour Internationale de Justice, signée à San Francisco le 26 juin 1945.

Accords Provisoires créant la Commission Préparatoire des Nations Unies, signés à San Francisco le 26 juin 1945.

Acte de Reddition des troupes japonaises entre les mains des Puissances Alliées, signé pour le Japon, les Nations Unies, les Etats-Unis d'Amérique, la Chine, le Royaume-Uni, l'Union Soviétique, l'Australie, le Canada, la France, les Pays-Bas et la Nouvelle-Zélande, dans la Baie de Tokyo, le 2 septembre 1945.

Acte Constitutif de l'Organisation de l'Alimentation et de l'Agriculture des Nations Unies, signé à Québec le 16 octobre 1945.

Déclaration relative à l'Energie Atomique, signée par le Président des Etats-Unis, le Premier Ministre du Royaume-Uni et le Premier Ministre du Canada, à Washington, le 15 novembre 1945.

Acte Final de la Conférence des Nations Unies pour l'Etablissement d'une Organisation de l'Education tenue à Londres du 1er au 16 novembre 1945.

Instrument créant une Commission Préparatoire de l'Education, signé à Londres le 16 novembre 1945.

Constitution de l'Organisation de l'Education des Nations Unies, signée à Londres le 16 novembre 1945.

Accord relatif à des questions de télécommunications, signé par le Canada, le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Union de l'Afrique du Sud, l'Inde, la Rhodésie du Sud et les Etats-Unis d'Amérique, aux Bermudes, le 4 décembre 1945.

Statuts du Fonds Monétaire International, signé à Washington, le 27 décembre 1945.

Statuts de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, signé à Washington, le 27 décembre 1945.

II. Accords bilatéraux

Australie

Accord relatif au prêt de navires consenti par le Gouvernement canadien au Gouvernement australien, signé à Ottawa le 17 août 1945.

Brésil

Echange de Notes constituant un accord visant le service militaire, signé à Rio de Janeiro le 9 février 1945.

Etat-Unis d'Amérique

Echange de Notes constituant un accord au sujet du transport civil par air intervenu à Washington le 17 février 1945.

Echange de Notes constituant un accord à propos de l'entreprise Canol, intervenu à Ottawa le 26 février 1945.

Protocole annexé au Traité d'Extradition conclu à Washington le 29 avril 1942, signé à Ottawa le 3 octobre 1945.

Islande

Echange de Notes intervenu entre le Royaume-Uni et l'Islande, à Reykjavik les 25 octobre 1944 et 13 janvier 1945, et portant prolongation temporaire de tous les accords qui étaient en vigueur entre les deux pays au moment de la dissolution de l'Union entre l'Islande et le Danemark, dont certains sont applicables au Canada.

Mexique

Echange de Notes intervenu à Mexico les 12 avril et 7 mai 1945, portant modification de l'Accord relatif à la conscription pour le service militaire effectué par un Echange de Notes en date du 29 février 1944.

Royaume-Uni

Accord relatif au prêt de navires consenti par le Canada au Royaume-Uni, signé à Ottawa le 17 août 1945.

Accord complémentaire à l'Accord précité, signé à Ottawa le 17 août 1945.

Accord relatif aux services aériens, signé aux Bermudes le 21 décembre 1945.

Tchécoslovaquie

Echange de Notes relatif à la reprise des relations commerciales, intervenu à Ottawa les 19 et 24 juillet 1945.

Terre-Neuve

Echange de Notes visant l'exploitation d'un service commercial aérien d'Air-Canada, intervenu à Saint-Jean de Terre-Neuve les 13 et 16 mars 1945.

APPENDICE C

CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES LE CANADA A ÉTÉ REPRÉSENTÉ AU COURS DE 1945

Commission des Nations Unies sur les crimes de guerre
Londres, mars 1945.

Y assistait:—Le Très hon. Vincent Massey,
Haut Commissaire au Royaume-Uni.

Discussions entre le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni sur le ravitaillement
Washington, avril 1945.

M. H. F. Angus,
Adjoint spécial du sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, y représentait le ministère.

Réunion des représentants des Gouvernements du Commonwealth sur l'organisation internationale
Londres, avril 1945.

Y assistaient:—Le très hon. Vincent Massey,
Haut Commissaire au Royaume-Uni.
M. H. H. Wrong,
Sous-secrétaire d'Etat associé aux Affaires extérieures.

Réunion du Comité de juristes des Nations Unies pour établir un projet de statut pour la Cour internationale de justice
Washington, du 9 au 20 avril 1945.

Y assistaient:—M. J. E. Read, C.R.,
Conseiller juridique du ministère des Affaires extérieures.
M. R. Chaput,
du ministère des Affaires extérieures.

Conférence des Nations Unies sur l'organisation internationale
San-Francisco, du 25 avril au 26 juin 1945.

Y assistaient:
Délégués:—
Le très hon. W. L. Mackenzie King, M.P.,
Premier Ministre du Canada: président du Conseil Privé et Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, président de la délégation.
L'hon. L.-S. St-Laurent, C.R., M.P.,
Ministre de la Justice et Procureur Général du Canada.
Vice-président de la délégation.
L'hon. sénateur J. H. King, M.D.,
Leader du gouvernement au sénat.
L'hon. sénateur Lucien Moraud, LL.D., C.R.
M. Gordon Graydon, M.P.,
Chef de l'Opposition à la Chambre des communes.

Conférence des Nations Unies sur l'organisation internationale—Suite

Délégués:—fin

M. M. J. Coldwell, M.P.,
Président et chef parlementaire de la Fédération du Commonwealth Coopératif.
Mme Cora T. Casselman, M.P.,
Député.

Conseillers principaux et délégués suppléants—

M. N. A. Robertson,
Sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.
M. H. H. Wrong,
Sous-secrétaire associé aux Affaires extérieures.
M. L. B. Pearson,
Ambassadeur aux Etats-Unis.
M. Jean Désy, C.R.,
Ambassadeur au Brésil.
M. L. D. Wilgress,
Ambassadeur en U.R.S.S.
M. Warwick F. Chipman, C.R.,
Ambassadeur au Chili.
Le major général M. A. Pope, C.B., C.M.,
Officier d'état-major auprès du premier ministre, secrétaire militaire du Comité de guerre du cabinet et membre du Comité des chefs d'état-major.

Conseillers spéciaux—

M. P.-E. Renaud,
du Ministère des Affaires extérieures.
M. L. Rasminsky,
Adjoint du gouverneur de la Banque du Canada.
M. Escott Reid,
de l'ambassade du Canada à Washington.
M. C. S. A. Ritchie,
du ministère des Affaires extérieures.
Mlle Elizabeth MacCallum,
du ministère des Affaires extérieures.
M. R. Chaput,
du ministère des Affaires extérieures.

Représentants de la presse et de l'information—

M. A. D. Dunton,
Directeur général de la Commission d'information en temps de guerre.
M. J. H. Campbell,
de la Commission d'information en temps de guerre et de l'ambassade du Canada à Washington.
M. N. J. Anderson,
de la Commission d'information en temps de guerre.

Secrétaire—

M. R. G. Robertson,
du ministère des Affaires extérieures.

Secrétaires adjoints—

Mlle M. Bridge,
du ministère des Affaires extérieures.
M. J.-L. Delisle,
du ministère des Affaires extérieures.

Secrétariat du premier ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures—

M. W. J. Turnbull,
Secrétaire privé principal du premier ministre.
M. J. W. Pickersgill,
Secrétaire privé du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.
M. J. A. Gibson,
du ministère des Affaires extérieures.
Le lieutenant-colonel C. S. Wallace,
du cabinet du Premier Ministre.
M. J. E. Handy,
Secrétaire Personnel du premier ministre.

Secrétaires de délégués—

M. M. Bernier, secrétaire de M. St-Laurent.
M. M. Jack, secrétaire de M. Graydon.
M. A. B. Macdonald, secrétaire de M. Coldwell.

Conseil du Commonwealth sur le Transport aérien

Londres, du 9 au 13 juillet 1945.

Y assistaient:—Le très hon. Vincent Massey,
Haut Commissaire du Canada au Royaume-Uni
Le maréchal de l'air G. O. Johnson.
Le capitaine de groupe C. C. Wyatt.
Le capitaine de groupe Rutlige,
du ministère de la Défense nationale (Air).
M. D. Hicks,
du Haut Commissariat du Royaume-Uni.

Conférence du Commonwealth sur les télécommunications

Londres, juillet 1945.

Y assistaient:—Le très hon. Vincent Massey,
Haut Commissaire du Canada au Royaume-Uni.
M. Walter Rush,
Contrôleur de la radio au ministère des transports.
M. F. H. Soward,
Adjoint spécial du sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.
Le lieutenant-colonel E. W. T. Gill,
du secrétariat du Conseil privé.

Conseil de l'ASRNU—3e session

Londres, août 1945.

Y assistaient:—M. L. B. Pearson, O.B.E.,
Ambassadeur aux Etats-Unis, représentant du Canada au Conseil et président de la délégation.
Le major-général l'hon. L.-R. LaFlèche, D.S.O.,
Ambassadeur désigné en Grèce.
M. Pierre Dupuy,
Ministre aux Pays-Bas.
M. H. F. Angus,
Adjoint spécial du sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.
Le lieut.-colonel A. Murray McCrimmon,
de l'administration de l'Aide mutuelle.
M. R. P. Bower,
Commissaire de commerce du gouvernement Canadien à Londres,
Secrétaire de la délégation.

Conseil intérimaire de l'organisation provisoire de l'aviation civile internationale (OPACI)

Montréal, le 15 août 1945.

Y assistaient:—M. Anson C. McKim,
Représentant du Canada au Conseil.
M. R. M. Macdonnell,
du ministère des Affaires extérieures.
M. A. D. McLean,
Contrôleur de l'aviation civile au ministère des Transports.
Le vice-maréchal de l'air A. Ferrier,
Membre de la Commission du transport aérien.
M. P. G. R. Campbell,
du ministère des Affaires extérieures.
M. Claude Châtillon,
du ministère des Affaires extérieures.

Comité exécutif de la Commission préparatoire des Nations Unies

Londres, du 16 août au 27 octobre 1945.

Y assistaient:—M. L. B. Pearson,
Ambassadeur aux Etats-Unis.
L'hon. W. F. A. Turgeon,
Ambassadeur en Belgique.
M. Escott Reid,
du ministère des Affaires extérieures.
M. D. LePan,
du Haut-commissariat au Royaume-Uni.

Commission internationale de la navigation aérienne—28e session plénière

Londres, août 1945.

Y assistait:—M. S. F. Rae,
de l'ambassade du Canada à Paris.

Conseil international du blé

Londres du 31 août au 1er septembre 1945.

Représentant du Canada—M. R. V. Biddulph,
Commissaire de la Commission canadienne du blé pour l'Europe.

Troisième conférence interaméricaine des radiocommunications

Rio-de-Janeiro, Brésil, du 3 au 27 septembre 1945.

Y assistaient:—M. F. H. Soward,
Adjoint spécial du sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et président de la délégation.
M. Donald Manson,
Directeur général adjoint de la Société Radio-Canada.
Le commandant d'escadre S. R. Burbank,
Directeur adjoint de la signalisation au ministère de la Défense nationale pour l'Air.
M. W. A. Rush,
Contrôleur de la radio au ministère des Transports.
M. J. W. Bain,
Ingénieur sénior en radio au ministère des Transports.
M. C. J. Acton,
Directeur de l'inspection de la radio au ministère des Transports.

Observateurs:—M. W. D. Richardson,
Ingénieur de la transmission et du développement de la société Radio-Canada.
M. S. S. Stevens,
Surintendant des communications pour les Lignes aériennes Trans-Canada.
M. K. A. MacKinnon,
Ingénieur consultant de la radio, All-Canada Radio Facilities.
M. Henry S. Dawson,
Ingénieur en chef de l'Association canadienne de la radiodiffusion.

Conférence du Canada et des États-Unis sur la conservation des ressources poissonnières des grands lacs

Ottawa, les 18 et 19 septembre 1945.

Y assistaient:—M. J. E. Read, C.R.,
Conseiller juridique du ministère des Affaires extérieures, président de la délégation canadienne.
M. R. M. Macdonnell,
du ministère des Affaires extérieures.
M. E. R. Hopkins,
du ministère des Affaires extérieures.
M. D. B. Finn,
Sous-ministre des Pêcheries.
M. A. J. Whitmore,
du ministère des Pêcheries.
M. D. H. Sutherland,
du ministère des Pêcheries.
M. S. V. Ozere,
du ministère des Pêcheries.
M. D. J. Taylor,
du ministère de la Chasse et de la Pêche de l'Ontario.
M. H. H. MacKay,
du ministère de la Chasse et de la Pêche de l'Ontario.
M. C. Châtillon,
du ministère des Affaires extérieures,
Secrétaire de la délégation canadienne.

Conférence internationale du Travail—(27e session)

Paris, le 15 octobre 1945.

Y assistaient:

Délégués:—M. Gray Turgeon,
Vancouver, C.-B.
M. Alfred Rive,
du ministère des Affaires extérieures.

Suppléant:—M. V. C. Phelan,
du ministère du Travail.

Secrétaire:—M. T. L. Carter,
du ministère des Affaires extérieures.

Représentants des gouvernements provinciaux accompagnant la délégation du gouvernement—
L'hon. Antonio Barrette,
Ministre du Travail du Québec.
M. Jean-Pierre Després,
du ministère du Travail du Québec.
L'hon. Charles Daley,
Ministre du travail de l'Ontario.
L'hon. C. C. Williams,
Ministre du Travail de la Saskatchewan.

***Conférence internationale du Travail* —(*27e session*)—fin**

Délégué des employeurs:

M. Harry Taylor,
Directeur du personnel à la Canadian National Carbon Company et membre du comité des Relations industrielles de l'Association des manufacturiers canadiens, de Toronto.

Aviseur technique:

M. Allan Ross,
de la Ross-Meagher, Ltd., d'Ottawa.

Délégué des ouvriers:

M. J.-Arthur D'Aoust,
Vice-président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada et Vice-président de l'International Brotherhood of Paper Makers, de Montréal.

Aviseurs techniques:

M. Birt Showler,
Vice-président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada et président du Conseil des Métiers et du Travail de Vancouver, New-Westminster et Région, de Vancouver.

M. Norman H. Dowd,
Secrétaire administratif du Congrès canadien du Travail, d'Ottawa.

M. Alfred Charpentier,
Président de la Confédération des travailleurs canadiens catholiques, de Montréal.

Première réunion de la Conférence de l'organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies

Québec, du 16 octobre au 1er novembre 1945.

Y assistaient:

Représentant à la conférence:

L'hon. James G. Gardiner, M.P.,
Ministre de l'Agriculture et président de la délégation.

Suppléants:

M. G. S. H. Barton,
Sous-ministre de l'Agriculture et vice-président de la délégation.

M. L. B. Pearson,
Ambassadeur aux Etats-Unis, président de la Commission intérimaire de l'alimentation et de l'agriculture; président de la conférence.

Adjoints:

M. E. S. Archibald,
Directeur du Service des fermes expérimentales au ministère de l'Agriculture à Ottawa.

M. Georges Bouchard,
Sous-ministre adjoint de l'Agriculture à Ottawa.

M. A. T. Cameron,
Président de la Commission de recherches sur les pêcheries au ministère des Pêcheries et professeur de biochimie à l'université du Manitoba à Winnipeg.

Adjoints:—fin

M. D. Roy Cameron,
Directeur des Services forestiers du Dominion au ministère des Mines et Ressources à Ottawa.

M. S. A. Cudmore,*
Statisticien du Dominion, d'Ottawa.

M. D. B. Finn,
Sous-ministre des Pêcheries à Ottawa.

M. H. H. Hannam,
Président de la Fédération canadienne de l'agriculture, d'Ottawa.

M. George MacIvor,
Commissaire en chef de la Commission canadienne du blé, de Winnipeg.

M. F. S. Parney,
Chef de la division de l'Hygiène industrielle au ministère de la Santé et du Bien-être nationaux, d'Ottawa.

Conseillers:

M. L. R. Andrews,
Représentant d'Ottawa de la British Columbia Lumber and Shingle Manufacturing Association, d'Ottawa.

M. J. F. Booth,
Directeur associé des marchés, division de l'Economique au ministère de l'Agriculture, d'Ottawa.

M. R. S. Hamer,
Directeur du Service de la production au ministère de l'Agriculture, d'Ottawa.

M. J. D. B. Harrison,
Chef de la division de l'Economique du service fédéral des Forêts au ministère des Mines et Ressouces, d'Ottawa.

M. A. Koroleff,
Directeur des Recherches sur les zones forestières à l'Institut de recherches sur la pulpe et le papier, de Montréal.

M. J.-A. Marion,
Vice-président de la Fédération canadienne de l'agriculture et président de l'Union catholique des cultivateurs, de Montréal.

M. T. A. McElhanney,
Surintendant du laboratoire des produits forestiers au ministère des Mines et Ressources, d'Ottawa.

M. C. A. Morrell,
Adjoint de l'analyste en chef du Dominion au ministère de la Santé et du Bien-être nationaux, d'Ottawa.

M. C. J. Morrow,
Président du Conseil des pêcheries du Canada, de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse.

M. S. K. Murray,
Président du Comité exécutif des préparateurs de saumon, de Vancouver.

*Décédé le 17 octobre 1945 durant la Première Session.

Première réunion de la Conférence de l'organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies

Conseillers:—fin

M. W. J. Parker,
Vice-président de la fédération canadienne de l'agriculture et président du Pool du blé du Manitoba, de Winnipeg.

M. G. R. Paterson,
Préposé administratif de la Commission mixte de l'alimentation à l'ambassade du Canada à Washington.

M. L. B. Pett,
de la division de la Nutrition du ministère de la Santé et du Bien-être Nationaux, d'Ottawa.

M. Georges Préfontaine,
Professeur de biologie à l'université de Montréal.

M. J. B. Rutherford,
Chef de la Section de l'agriculture au Bureau fédéral de la statistique, d'Ottawa.

Secrétaires conjoints:

M. Jean-Louis Delisle,
Secrétaire au Cabinet du premier ministre, d'Ottawa.

M. Mark McClung,
Secrétaire adjoint au secrétariat du cabinet fédéral, d'Ottawa.

Représentants de la presse:

M. Fred James,
Directeur adjoint de la division de la Publicité et de l'instruction au ministère de l'Agriculture, d'Ottawa.

M. Bruce West,
Représentant suppléant du Service d'information canadien à l'ambassade du Canada à Washington.

Commission consultative de l'Extrême-Orient—(première réunion)

Washington, le 30 octobre 1945.

Représentant du Canada:—M. L. B. Pearson, O.B.E.,
Ambassadeur des Etats-Unis.

Conseillers:—M. R. E. Collins,
de l'ambassade du Canada à Washington.

Le brigadier E. N. Rogers,
de la Mission mixte d'état-major du Canada à Washington.

Conférence en vue d'une organisation de l'éducation, des sciences et de la culture intellectuelle des Nations Unies

Londres, le 1er novembre 1945.

Y assistaient:—Le très hon. Vincent Massey,
Haut Commissaire au Royaume-Uni, président.

Délégués:—M. R. C. Wallace,
Principal de l'université Queen's de Kingston.

M. Edmond Turcotte,
Rédacteur en chef du *Canada*, de Montréal.

Conseillers:—M. T. W. L. Macdermot,
du ministère des Affaires extérieures.
M. J. G. Malloch,
Principal officier de liaison du Conseil National de recherches au Royaume-Uni.
M. J. E. Robbins,
du Bureau fédéral de la statistique.

Session plénière du Comité intergouvernemental sur les réfugiés

Paris, novembre 1945.

Y assistaient:—M. G. L. Magann,
de l'ambassade du Canada à Paris.
M. S. Morley Scott,
du Haut Commissariat au Royaume-Uni.

Conférence internationale concernant la répartition des réparations à recevoir des zones occidentales de l'Allemagne et pour préparer des recommendations au sujet de la création d'une agence interalliée des réparations

Paris, du 9 novembre au 21 décembre 1945.

Représentant au Canada:—Le lieut.-général Maurice Pope, C.B., C.M.,
Chef de la Mission militaire canadienne en Allemagne.

Conseillers:

Le major-général D. E. Dewar,
Représentant du ministère de la Reconstruction à Londres.
M. G. W. McPherson,
Représentant du Séquestre des biens ennemis.
M. S. F. Rae,
de l'ambassade du Canada à Paris.
M. D. Lepan,
du Haut Commissariat au Royaume-Uni.

Conférence internationale sur l'industrie baleinière

Londres, le 20 novembre 1945.

Y assistaient:—M. E. J. MacLeod,
du Haut Commissariat au Royaume-Uni, de Londres.

Conférence des États-Unis et du Commonwealth britannique sur les télécommunications

Hamilton, Bermudes, du 19 au 21 novembre 1945.

Y assistaient:—M. F. H. Soward,
Adjoint spécial du sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et président de la délégation.
M. W. A. Rush,
Contrôleur de la radio au ministère des Transports.
M. W. E. Connelly,
du ministère des Transports.
M. C. J. Acton,
du ministère des Transports.
Le col. W. L. Laurie,
du ministère de la Défense nationale (Armée).
Le capitaine de groupe C. J. Campbell,
du ministère de la Reconstruction.
Le lieut.-colonel E. W. T. Gill,
du secrétariat du Conseil privé.

Les trois sociétés canadiennes de télécommunications commerciales y étaient aussi représentées:

La *Canadian Marconi*—
M. A. H. Ginman,
Président.
La *Canadian National Telegraphs*—
M. W. M. Armstrong,
Directeur général.
La *Canadian Pacific Telegraphs*—
M. W. M. Thomson,
Directeur général adjoint aux Communications.

Commission préparatoire de l'assemblée des Nations Unies

Londres, novembre-décembre 1945.
Y assistaient:—M. L. D. Wilgress,
Ambassadeur en U.R.S.S., président de la délégation.
L'hon. sénateur A. K. Hugessen.
M. H. W. Winkler, M.P.
M. Gordon Graydon, M.P.
M. L.-P. Picard, C.R., M.P.
M. S. H. Knowles, M.P.

Conseillers:
M. Escott Reid,
du ministère des Affaires extérieures.
M. L. Malania,
du ministère des Affaires extérieures.
M. E.-A. Côté,
du ministère des Affaires extérieures.
M. T. L. Carter,
du ministère des Affaires extérieures.
M. A. F. W. Plumptre,
de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Consultants:
M. A. Rive,
du ministère des Affaires extérieures.
M. D. Lepan,
du Haut Commissariat au Royaume-Uni.

Conférence du Canada, du Royaume-Uni et Terre-Neuve sur l'aviation civile

Bermudes, du 17 au 22 décembre 1945.
Y assistaient:—L'hon. C. D. Howe,
Ministre des Munitions et Approvisionnements et président de la délégation canadienne.
M. H. J. Symington,
Président des Lignes aériennes Trans-Canada.
M. A. D. McLean.
Directeur de l'aviation civile au ministère des Transports.
M. J. R. Baldwin,
du secrétariat du Conseil privé.
M. R. A. MacKay,
du ministère des Affaires extérieures.

Aviseur technique:
M. B. Rawson,
des Lignes aériennes Trans-Canada.

APPENDICE D

PERSONNEL AU CANADA ET À L'ÉTRANGER

au 1er janvier 1946

1. *Au MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES à Ottawa—*

Sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures—
M. N. A. Robertson.
Secrétaire—Mlle M. McKenzie.
Adjoint du sous-secrétaire—M. J.-A. Chapdelaine.
Commis principal—M. J. F. Boyce.

Sous-secrétaire associé—M. H. H. Wrong.

PREMIÈRE DIVISION POLITIQUE
MM. C. S. A. Ritchie, G. Ignatieff, J. H. Warren.

DEUXIÈME DIVISION POLITIQUE
MM. G. P. Glazebrook, R. A. MacKay, R. G. Riddell, R. A. D. Ford, L. Malania, G. G. Crean, J. K. Starnes, Mlle E. P. MacCallum, MM. C.-C.-E. Châtillon, H. H. Carter, P. T. Molson, Mlle A. M. Ireland.

TROISIÈME DIVISION POLITIQUE
MM. R. M. Macdonnell, F. H. Soward, G. S. Patterson, G. W. Hilborn, R. A. J. Phillips.
Sous-secrétaire suppléant et conseiller juridique—M. J. E. Read, C.R.

DIVISION JURIDIQUE
MM. P.-E. Renaud, E. R. Hopkins, L. de la C. Audette, E.-A. Côté.

SECTION SPÉCIALE
MM. M. H. Wershof, J. A. McCordick, J. A. Irwin, Mrs. N. W. McKinley.

Sous-secrétaire adjoint—M.-L. Beaudry.

DIVISION DIPLOMATIQUE
MM. W. H. Measures, C.-G.-G. Sicotte, T. B. B. Wainman-Wood, H. B. O. Robinson, Mlle H. Reid.

BUREAU DES PASSEPORTS
Préposé aux passeports—M. J. J. Connolly.

DIVISION ÉCONOMIQUE
MM. S. D. Pierce, A. C. Smith, G. A. Rau, J. D. M. Weld, Mlle H. D. Burwash.

DIVISION DE L'INFORMATION
MM. T. W. L. MacDermot, L. A. D. Stephens, Mlle M. Q. Dench.

Au Cabinet du Premier Ministre:
MM. J. W. Pickersgill, J. A. Gibson, R. G. Robertson, J.-L. Delisle, W. R. Martin.

Services Administratifs
Chef des Services administratifs—M. W. D. Matthews (en congé de maladie).
Préposé des Services administratifs—M. S. D. Hemsley.

2. DANS LES PAYS DU COMMONWEALTH DES NATIONS BRITANNIQUES—

Haut Commissariat du Canada au Royaume-Uni

CANADA HOUSE, TRAFALGAR SQUARE, LONDON, S.W.1, ANGLETERRE.

Haut Commissaire—Le très hon. Vincent Massey, C.P.
Secrétaire suppléant (en congé de maladie)—M. Frederic Hudd.
Secrétaire suppléant—M. A. Rive.
Deuxième secrétaire—M. J. W. Holmes.
Deuxième secrétaire—M. D. Lepan.
Troisième secrétaire—M. D. B. Hicks.
Attaché de presse—M. C. Moodie.
Préposé administratif suppléant—Le colonel E. H. Jones.

Haut Commissariat du Canada en Australie

STATE CIRCLE, CANBERRA.

Haut Commissaire—L'honorable T. C. Davis, C.R.
Conseiller commercial—M. C. M. Croft.
Attaché militaire—Le colonel C. A. Turnbull.
Attaché de presse—M. P. Malone.
Deuxième secrétaire—M. A. J. Pick.

Haut Commissariat du Canada en Nouvelle-Zélande

GOVERNMENT INSURANCE BUILDING, WELLINGTON.

Haut Commissaire—M. W. A. Riddell.
Deuxième secrétaire—M. J. R. M. Walker.

Haut Commissariat du Canada en Afrique du Sud

BARCLAYS BANK BLDG., 206 CHURCH ST., WEST, PRETORIA.

Haut Commissaire suppléant—M. J. C. MacGillivray.

Haut Commissariat du Canada en Irlande

92 MERRION SQUARE WEST, DUBLIN.

Haut Commissaire—M. M. M. Mahoney, C.B.E.
Secrétaire—M. E. J. Garland.

Haut Commissariat du Canada à Terre-Neuve

CIRCULAR ROAD, SAINT-JEAN.

Haut Commissaire—M. J. S. Macdonald.
Troisième secrétaire—M. P. A. Bridle.

3. A L'ÉTRANGER—

Ambassade du Canada en Argentine

ANGLE BARTOLOMÉ ET SAN MARTIN, BUENOS-AIRES.

Ambassadeur—M. W. F. Chipman, C.R.
Conseiller—M. K. P. Kirkwood.
Secrétaire commercial suppléant—M. J. C. Depocas.
Deuxième secrétaire—M. J. Fournier.

Ambassade du Canada en Belgique

BRUXELLES.

Ambassadeur—L'hon. W. F. A. Turgeon, C.R.
Conseiller—M. E. D. McGreer.
Attaché militaire (aussi pour les Pays-Bas)—Le colonel C. Hébert.
Secrétaire commercial—M. M. B. A. Macdonald.
Deuxième secrétaire—M. M. Cadieux.

Ambassade du Canada au Brésil
IMMEUBLE MÉTROPOLE, RIO-DE-JANEIRO.

Ambassadeur—M. J. Désy, C.R.
Deuxième secrétaire—M. E. B. Rogers.
Secrétaire commercial—M. M. Bélanger.
Troisième secrétaire—M. R. Chaput.
Secrétaire commercial adjoint—M. W. G. Smith.

Ambassade du Canada au Chili
SANTIAGO.

Deuxième secrétaire et chargé d'affaires intérimaire—M. J. Léger.
Secrétaire commercial—M. M. J. Vechsler.
Secrétaire commercial adjoint—M. R. E. Gravel.

Ambassade du Canada en Chine
TCHOUNGKING.

Ambassadeur—Le major-général V. W. Odlum, C.B., C.M.G., D.S.O.
Attaché militaire—Le brigadier W. M. Bostock, C.B.E.
Premier secrétaire—M. C. A. Ronning.
Troisième secrétaire—M. P. G. R. Campbell.

Légation du Canada à Cuba
LA HAVANE.

Ministre—M. E. Vaillancourt.
Deuxième secrétaire—M. A. R. Menzies.
Secrétaire commercial—M. R. G. C. Smith.

Ambassade du Canada aux Etats-Unis d'Amérique
1746 MASSACHUSETTS AVENUE, WASHINGTON, D.C.

Ambassadeur—M. L. B. Pearson, O.B.E.
Conseiller—M. T. A. Stone.
Conseiller commercial—M. H. A. Scott.
Attaché naval—Le commander F. J. D. Pemberton.
Attaché militaire—le colonel W. C. Dick.
Attaché de l'Air—le capitaine de groupe F. Homer-Smith, O.B.E.
Premier secrétaire—M. G. G. Morrow, O.B.E.
Secrétaire commercial—M. G. R. Paterson.
Secrétaire commercial—M. S. V. Allen.
Deuxième secrétaire—M. R. E. Collins.
Deuxième secrétaire—M. P. Tremblay.
Deuxième secrétaire—M. A. E. Ritchie.
Troisième secrétaire—M. J. R. Murray.
Secrétaire commercial adjoint—M. W. D. Wallace (nommé).
Préposé administratif—M. J. W. L. H. Lavigne.

Ambassade du Canada en France
PARIS.

Ambassadeur—Le major-général G. P. Vanier, D.S.O., C.M.
Conseiller—M. G. L. Magann.
Attaché militaire—Le lieutenant colonel M. Forget.
Attaché de l'Air—le capitaine de groupe D. M. Edwards, A.F.C.
Secrétaire commercial—M. Y. Lamontagne.
Deuxième secrétaire—M. S. F. Rae.
Deuxième secrétaire—M. P.-A. Beaulieu.
Troisième secrétaire—M. J.-J.-M. Côté.
Secrétaire commercial adjoint—M. D. W. Jackson.
Attaché spécial—le colonel D. C. Unwin-Simson.
Attaché de presse adjoint—le capitaine E.-R. Bellemare.

Ambassade du Canada en Grèce
ATHÈNES.
Ambassadeur—le major-général l'hon. L. R. Laflèche, D.S.O.
Troisième secrétaire—M. J. George.
Attaché—M. M. B. MacLachlan.

Légation du Canada au Luxembourg
Ministre—l'hon. W. F. A. Turgeon, C.R.

Ambassade du Canada au Mexique
MEXICO.
Ambassadeur—M. H. L. Keenleyside.
Conseiller commercial—M. D. S. Cole.
Premier secrétaire—M. H. Allard.
Deuxième secrétaire—M. C. C. Eberts.
Troisième secrétaire (de rang local)—Mlle B. M. Meagher.
Secrétaire commercial adjoint—M. A. W. Evans.
Représentant de l'Office national du film—Mme I. Baird.

Légation du Canada en Norvège
OSLO.
Ministre—M. J. D. Kearney, C.R. (nommé).
Secrétaire commercial—M. S. G. MacDonald (nommé).
Troisième secrétaire—M. R. Campbell (nommé).

Légation du Canada aux Pays-Bas
LA HAYE.
Ministre—M. P. Dupuy, C.M.G.
Conseiller commercial—M. J. A. Langley.
Attaché militaire (aussi pour la Belgique)—le colonel C. Hébert.
Premier secrétaire—M. H. F. Feaver.

Ambassade du Canada au Pérou
LIMA.
Ambassadeur—M. H. Laureys.
Secrétaire commercial—M. W. G. Stark.
Troisième secrétaire—M. F. M. Tovell.
Secrétaire commercial adjoint—M. C. J. Van Tighem.

Ambassade du Canada auprès de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques
MOSCOU.
Ambassadeur—M. L. D. Wilgress.
Attaché militaire—le brigadier J.-V. Allard, D.S.O.
Premier secrétaire—M. L. Mayrand.
Troisième secrétaire—M. J. H. Thurrott.

Mission militaire du Canada auprès de la Commission alliée de contrôle en Allemagne
Chef de la mission—le lieutenant-général Maurice Pope, C.B., C.M.
Attaché—M. S. Morley Scott.
Aviseur économique—M. Roy Geddes.
Aviseur spécial des questions de séquestre—M. G. W. McPherson.

Postes *Spéciaux*
Commission préparatoire de l'Assemblée des Nations Unies, à Londres.
Conseiller—M. E. Reid.
Troisième secrétaire—M. T. L. Carter.
Commission de l'Extrême-Orient, au Japon—M. E. H. Norman.
Portland, Me., Vice-Consul—M. J. D. Foote.

CONSULATS DU CANADA—

Consulat Général du Canada à New York

Consul général—M. H. D. Scully.
Consul—Mlle K. A. McCloskey.
Consul—M. J. A. Strong.
Vice-consul—M. L. Ausman.
Vice-consul—M. C. H. West.
Vice-consul—M. P.-E. Morin, D.F.C.

Consulat général du Canada à Lisbonne

Consul général suppléant—M. L. S. Glass.

Consulat du Canada au Groënland

Vice-consul—M. M. J. Dunbar.

APPENDICE E

REPRÉSENTATION AU CANADA DES GOUVERNEMENTS DU COMMONWEALTH BRITANNIQUE

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Haut Commissaire—le très honorable Malcolm MacDonald.
EARNSCLIFFE, OTTAWA.

Haut Commissaire suppléant—M. Stephen L. Holmes, C.M.G., C.M.
Aviseur financier—M. R. Gordon Munro, C.M.G., C.M.
Aviseur économique—M. A.M. Wiseman, C.M.G., C.M.
Secrétaire principal—M. J. J. S. Garner.
Secrétaires adjoints—M. E. L. Sykes.
M. G. R. Bell.
Mlle E. J. Emery.

COMMONWEALTH DE L'AUSTRALIE

Haut Commissaire—M. Alfred Stirling, O.B.E.
114, RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Secrétaire officiel—M. W. Anstey Wynes.
Secrétaire adjoint—M. G. A. Richardson.
Attaché de presse—M. Melbourne Pratt.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Haut Commissaire—l'hon. David Wilson.
105, RUE WURTEMBURG, OTTAWA.

Secrétaire officiel—M. R. M. Firth.
Attaché de l'Air—le capitaine de groupe T. W. White, C.B.E., E.D.,
Secrétaire adjoint—M. W. L. Middlemass.

UNION SUD-AFRICAINE

Haut Commissaire—M. P. R. Viljoen, C.M.
15, RUE SUSSEX, OTTAWA.

Attaché—M. Herbert Neethling.

IRLANDE

Haut Commissaire—M. John J. Hearne.
140, RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Secrétaire officiel—M. John M. Conway.

APPENDICE F

REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES AU CANADA

République Argentine

Ambassadeur—M. Honorio Leguizamón Pondal (1er novembre 1945).
18, RUE RIDEAU, OTTAWA.

Conseiller—M. Hugo Bunge Guerrico (nommé).
Premier secrétaire—M. Martín Luís Drago.
Attaché—M. G. Eduardo Leguizamón.

Belgique

Ambassadeur—M. A. Paternotte de la Vaillée (20 juillet 1945).
395 EST, AVENUE LAURIER, OTTAWA.

Conseiller—M. Maurice Heyne.
Attaché militaire et de l'Air—le major J.-A. Ducq.
Premier secrétaire—M. Louis Couvreur.
Secrétaire commercial—M. Marcel Kittel.
Secrétaire financier—M. Jean de Ceuleneer.

Brésil

Ambassadeur—M. Acyr do Nascimento Paes (nommé).
140, RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Premier secrétaire et chargé d'affaires intérimaire—João Emilio Ribeiro.
Deuxième secrétaire—M. W. de Amaral Murtinho.
Attaché—M. Fernando Cesar de Bittencourt-Berenguer.

Chili

Ambassadeur—M. Pedro Castelblanco (13 août 1945).
CHAMBRE 215, 56, RUE SPARKS, OTTAWA.

Premiers secrétaires—M. Humberto Díaz-Casanueva.
M. Humberto Brañes.
Attaché de l'air—le commandant d'escadre Felix Olmedo.

Chine

Ambassadeur—M. Liu Shih Shun (26 février 1944).
(Ministre du 26 février 1942 au 26 février 1944.)
201, RUE WURTEMBURG, OTTAWA.

Premier secrétaire—M. Tien Pao-Sheng.
Attaché militaire—le colonel Tseng Ching-Chi (nommé).
Deuxième secrétaire—M. Houang Ke-Louen.
Troisième secrétaire—M. Chiachen Clarench Chu.
Attachés—M. Liu Te-yen.
M. Mao Yun-an.

Cuba

Ministre—M. Mariano Brull y Caballero (2 novembre 1945).
499, RUE WILBROD, OTTAWA.

Deuxième secrétaire—Mlle Silvia Shelton.

États-Unis d'Amérique

Ambassadeur—l'hon. Ray Atherton (19 novembre 1943).
(Ministre du 3 août 1943 au 19 novembre 1943).
100, RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Conseiller—M. Lewis Clark.
Conseiller d'ambassade aux Affaires économiques—le colonel H. M. Bankhead.
Attaché naval et attaché naval pour l'Air—le capitaine Glenn F. Howell.
Attaché militaire—le colonel Francis J. Graling.
Attaché militaire de l'Air—le lieutenant-colonel Jay P. Thomas.
Attaché agricole—M. Clifford C. Taylor.
Attaché commercial—M. Homer S. Fox.
Attaché—M. Paul H. Norgren.
Attaché civil de l'Air—M. George S. Roper.
Deuxièmes secrétaires—M. John C. Shillock, Jr.
M. Edward A. Dow.
M. Robert W. Rinden.
Attaché militaire adjoint—le major Walter A. Wood.
Attaché naval adjoint et attaché naval adjoint pour l'Air—le lt-commander Henry N. Groman.
Attaché militaire adjoint—le major Harry C. Archer.
Attaché militaire adjoint de l'Air—le major William P. Hastings.
Attaché commercial adjoint—M. Oliver B. North.
Attaché agricole adjoint—M. William Belton.
Attaché—M. Russell B. Jordan.

France

Ambassadeur—M. le comte Jean de Hauteclocque (21 février 1945).
42, RUE SUSSEX, OTTAWA.

Conseiller—M. le comte Bernard de Menthon.
Conseiller commercial et attaché financier suppléant—M. Bernard Lechartier.
Attaché militaire et de l'Air—le lieutenant-colonel Henri Mesnet.
Attaché naval—le lieutenant commander Pierre de Bellaigue.
Deuxième secrétaire—M. Emmanuel d'Harcourt.
Attaché militaire adjoint et de l'Air—le capitaine Didier de Fossey.
Attaché—M. Michel Dumont.
Attaché commercial (Montréal)—M. Gérard Dubois.
Attaché commercial (Ottawa)—M. Jacques Humbert.
Attachés—M. Charles de Guyon de Pampelonne (nommé).
M. Alexis Anfossy.

Grèce

Ambassadeur—M. Constantin Sakellaropoulos (23 novembre 1945).
CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA.

Conseiller—M. Philon A. Philon.

Mexique

Ambassadeur—M. Francisco del Río y Cañedo (6 mai 1944).
87, RUE SPARKS, OTTAWA.

Conseiller—M. Antonio Mendez Fernández.
Troisième secrétaire—M. Crisóforo Peralta Rodríguez.
Attachés—M. Alberto Lenz.
M. Armando González-Mendoza.

Norvège
Ministre—M. Daniel Steen (2 avril 1942).
192, AVENUE DALY, OTTAWA.
Premier secrétaire—M. Knut Orre.
Attaché militaire—le major-général Carl Johan Erichsen.
Attaché—M. Arthur M. Hansson.

Pays-Bas
Ministre—Jonkheer J. W. M. Snouk Hurgronje (13 avril 1944).
213 OUEST, AVENUE LAURIER, OTTAWA.

Pérou
Ambassadeur—M. Alfredo Benavides (29 mars 1945).
240, RUE NELSON, OTTAWA.
Ministre-conseil—M. Luís Alvarado G.
Attaché de l'Air—le colonel César Alvarez, C.A.P.
Attaché militaire—le colonel Carlos A. Miñano.
Premier secrétaire—M. William Fry.
Troisième secrétaire—M. Alvaro Rey de Castro.
Attaché commercial—M. Francisco Pardo de Zela G.

Suède
Ministre—M. Per Wijkman (4 août 1943).
720, AVENUE MANOR, ROCKCLIFFE PARK.
Premier secrétaire—M. Torsten Bergendahl.
Attaché—M. Bo Jarnstedt.

Suisse
Ministre—M. Victor Nef (nommé).

Tchécoslovaquie
Ministre—M. Frantisek Pavlásek (14 août 1942).
171, AVENUE CLEMOW, OTTAWA.
Attaché militaire—le colonel Karel Lukas.
Attaché de l'Air—le colonel Alexander Hess.

Turquie
Ministre—Sevki Alhan (6 mars 1944).
CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA.
Premier secrétaire—M. Rifki Zorlu.
Troisième secrétaire—M. Orhan Conker.

Union des Républiques Socialistes Soviétiques
Ambassadeur—M. G. N. Zaroubin (8 juin 1944) (Absent).
285, RUE CHARLOTTE, OTTAWA.
Conseiller commercial—M. Ivan I. Krotov.
Attaché militaire—le colonel Nicolaï Zabotin.
Premier secrétaire—M. Nikolaï Belokhvostikov (chargé d'affaires intérimaire).
Attaché militaire adjoint—le lieutenant-colonel Gregori Popov.
Attaché militaire adjoint pour l'Air—le major Vasiliy M. Rogov.
Deuxièmes secrétaires—M. Vitali G. Pavlov.
M. Petr Goussarov.
M. Ivan I. Volenko.
Attachés—M. Andreï S. Mandibura.
M. Alexandre M. Zoubov.
M. Evgeni V. Sobolev.
M. Alexandre V. Alexashkin.
M. Mikhaïl Loukianov.

Yougoslavie
Chargé d'affaires intérimaire—M. Pero Cabric.
259, AVENUE DALY, OTTAWA.

APPENDICE G

BUREAUX CONSULAIRES AU CANADA

Pays	Localité	Nom	Titre	Date de nomination
Argentine	Montréal, P.Q.		Consul Général pour le Canada	1943
	"	Jorge Peralta Ramos	Consul	1943
	Québec, P.Q.	Juan C. Rollino	Consul	1941
	Saint-Jean, N.-B.	*H. H. McLean	Vice-Consul suppléant	1940
	Vancouver, C.-B.	*E. P. Bernard	Vice-Consul suppléant	1940
Belgique	Edmonton, Alta.	*M. Polet	Consul	1927
	Halifax, N.-E.	*A. N. Jones	Consul	1921
	London, Ont.	*G. Legon	Agent consulaire	9141
	Ottawa, Ont.	*A. J. Major	Consul	1927
	Prince-Rupert, C.-B.	*T. Collart	Vice-Consul	1933
	Québec, P.Q.	*M. Koetz	Consul	1931
	Saint-Jean, N.-B.	*R. G. McInerney	Consul	1937
	Sydney, N.-E.	*E. I. Martheleur	Vice-Consul	1931
	Toronto, Ont.	*R. Fennell	Consul	1940
	Vancouver, C.-B.	*L. Van Aken	Consul Général suppléant	1941
	"	*R. O. D. Harvey	Consul (absent)	1938
	Victoria, C.-B.	*L. J. Eekman	Consul suppléant	1941
	Winnipeg, Man.	*S. J. Dale	Consul suppléant	1940
Bolivie	Montréal, P.Q.	*Paul Viau	Consul	1927
	Vancouver, C.-B.	*C. Johnson	Consul	1931
	Victoria, C.-B.	*J. H. Beatty	Consul	1938
Brésil	Montréal, P.Q.	C. S. de Ouro-Preto	Consul	1945
	Vancouver, C.-B.	*A. P. Watkins	Vice-Consul	1929
Chili	Montréal, P.Q.	C. Errazuriz	Consul Général	1943
	"	D. L. Siordet	Consul	1944
	Vancouver, C.-B.	*H. Morris	Consul	1926
Chine	Toronto, Ont.	Yin Tso Hsiung	Consul Général	1945
	"	Yen Tsu Hung	Consul	1945
	"	Liu Tsong-wu	Vice-Consul	1944
	Vancouver, C.-B.	Li Chao	Consul Général	1943
	"	Ying-uy-Huang	Consul	1943
	"	Chang Wei-tze	Vice-Consul	1942
	"	Wei Hsien Tsung	Vice-Consul	1944
	Winnipeg, Man.	Wen-Tao Weng	Consul	1944
	"	Shan-Tseng King	Vice-Consul	1944
Colombie	Montréal, P.Q.	R. Rocha-Schloss	Consul Général pour le Canada	1944
	Vancouver, C.-B.	*H. J. Morris	Consul	1925
Costa-Rica	Montréal, P.Q.	*Wilfred Carcaud	Consul	1942
	"	*R. G. Montealegre	Vice-Consul	1942
	Québec, P.Q.	*V. G. Calleja	Consul	1942
	Toronto, Ont.	*H. Colquhoun	Consul	1931
	"	*G. O. Parry	Vice-Consul	1942
	Vancouver, C.-B.	*J. H. Hamilton	Consul	1937
Cuba	Ottawa, Ont.	M. Harrington	Consul Général pour le Canada	1941
	"	Alberto Rodriguez Leon	Vice-Consul	1944
Tchécoslovaquie	Montréal, P.Q.	Dr. J. Kotrly	Consul Général	1945
	Toronto, Ont.	*H. H. VanWart	Consul	1936
	Winnipeg, Man.	*M. B. Steinkopf	Consul	1937

*Les employés consulaires qui ne sont pas employés de carrière ou ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent ou s'occupent à des affaires ou à une profession en dehors de leurs fonctions consulaires sont indiqués par un astérisque.

BUREAUX CONCULAIRES AU CANACA—*Suite*

Pays	Localité	Nom	Titre	Date de nomination
Danemark	Calgary, Alta.	*E. Petersen	Vice-Consul	1930
	Edmonton, Alta.	*C. E. Christensen	Vice-Consul	1936
	Montréal, P.Q.	G. B. Holler	Consul Général pour le Canada	1930
	"	Vigo Theiss-Nielson	Vice-Consul	1945
	Port-Arthur, Ont.	*O. F. Strange	Vice-Consul	1928
	Québec, P.Q.	*W. H. Petry	Vice-Consul	1911
	Regina, Sask.	*F. J. James	Vice-Consul	1933
	Saint-Jean, N.-B.	*T. P. Larsen	Vice-Consul	1936
	Saskatoon, Sask.	*L. Stilling	Vice-Consul	1934
	Toronto, Ont.	*D. V. Klein	Consul	1925
	Vancouver, C.-B.	*L. L. Jessen	Consul	1931
	Winnipeg, Man.	*G. L. Johannson	Consul	1939
	"	*C. C. S. Fremming	Vice-Consul	1928
République Dominicaine	Halifax, N.-E.	*J. G. Quigley	Consul	1937
	"	*O. F. MacKenzie	Vice-Consul	1939
	Montréal, P.Q.	E. Estrella	Consul Général	1945
	"	*R. Gaudreau	Vice-Consul	1941
	Ottawa, Ont.	B. L. de Hostos	Consul Général	1945
	Québec	*Dr. G. A. Hostos	Consul	1945
	Toronto, Ont.	J. U. Garcia	Consul	1942
	"	D. Brugal Alfau	Consul	1945
Equateur	Vancouver, C.-B.	*H. M. Morrison	Consul	1943
France	Ottawa, Ont.	Philippe Cravat	Vice-Consul	1945
	Montréal, P.Q.		Consul Général	
	"	R. Alaterre	Consul	1944
	Québec, P.Q.	Paul Pierre Lorion	Consul Général	1945
	Winnipeg, Man.	P. Adigard des Gautries	Consul	1944
	Vancouver, C.-B.	Charles Claudon	Consul	1945
	Toronto, Ont.	*Capitaine M. P. Tuteur	Agent consulaire	1945
	Halifax, N.-E.	*A. F. Bérenger	Agent consulaire	1945
Grèce	Montréal, P.Q.	*J. Dodds, C.B.E.	Consul Général	1943
	"	*D. Coulouridis	Consul adjoint	1943
	Toronto, Ont.	*F. M. Moffat	Vice-Consul	1938
	"	*G. Vlassis	Vice-Consul adjoint	1938
Guatemala	Montréal, P.Q.	*L. P. Hébert	Consul	1930
	Vancouver, C.-B.	*H. E. Hacking	Consul	1929
Haïti	Halifax, N.-E.	*R. M. Fielding	Consul	1936
	Montréal, P.Q.	*J. Legault	Consul	1942
	"	*Dr. P. Geoffrion	Vice-Consul	1937
	Ottawa, Ont.	Philippe Cantave	Consul Général pour le Canada	1944
	Québec, P.Q.	*Dr. A. Couture	Consul	1945
	Toronto, Ont.	*J. A. Gunn	Consul	1925
Islande	Winnipeg, Man.	*G. L. Johannsson	Consul	1942
	Halifax, N.-E.	*F. K. Warren	Vice-Consul	1945
	Vancouver, C.-B.	*Lorents H. Thorlaksson	Vice-Consul	1945
Liberia	Halifax, N.-E.	*P. E. Hechler	Consul	1928
Luxembourg	Québec, P.Q.	*M. Koetz	Consul Général	1942
Mexique	Montréal, P.Q.	Luis L. Duplan	Consul général pour le Canada	1944
	"	A. Genis Avila	Consul	1944
	Ottawa, Ont.	A. Gonzales M.	Vice-Consul	1944
	Québec, P.Q.	*A. Turcot	Consul	1931
	Vancouver, C.-B.	C. G. Alton	Consul	1936
	Victoria, C.-B.	*W. T. Keeble	Consul	1939
Monaco	Montréal, P.Q.	*M. Pasquin	Consul	1927

*Les employés consulaires qui ne sont pas employés de carrière ou ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent ou s'occupent à des affaires ou à une profession en dehors de leurs fonctions consulaires sont indiqués par un astérisque.

BUREAUX CONSULAIRES AU CANADA—*Suite*

Pays	Localité	Nom	Titre	Date de nomination
Pays-Bas	Calgary, Alta	*T. L. O'Keefe	Vice-Consul	1935
	Chatham, Ont.	*G. M. Dodman	Vice-Consul	1933
	Edmonton, Alta.	*L. D. Hyndman	Vice-Consul	1941
	Fort-William, Ont.	*F. Babe	Vice-Consul	1923
	Halifax, N.-E.	*F. K. Warren	Vice-Consul[1]	1923
	Montréal, P.Q.	Dr. A. Sevenster	Consul Général pour le Canada	1945
	"	J. Polderman	Vice-Consul	1945
	Québec, P.Q.	*W. P. Percival	Vice-Consul	1933
	Regina, Sask.	*D. J. Thom	Vice-Consul	1937
	Saint-Jean, N.-B.	*R. D. Keirstead	Vice-Consul	1941
	Sydney, N.-E.	*C. D. Ryan	Vice-Consul	1940
	Toronto, Ont.	*H. C. Myers	Consul	1940
	Vancouver, C.-B.	*W. J. M. Watson-Armstrong	Consul	1942
	Victoria, C.-B.	*W. G. C. Holland	Vice-Consul	1933
	Winnipeg, Man.	*L. H. F. van. Riemsdijk	Consul[2]	1934
Nicaragua	Montréal, P.Q.	*Paul Viau	Consul Général	1927
	Toronto, Ont.	*W. D. Branson	Consul	1943
Norvège	Campbellton, N.-B.	*J. T. Troy	Vice-Consul suppléant.	1942
	Camrose, Alta.	*I. A. Christenson	Vice-Consul	1931
	Estevan, Sask.	*H. A. Westergaard	Consul	1937
	Fort-William, Ont.	*J. Styffe	Vice-Consul suppléant.	1943
	Halifax, N.-E.	H. Juell	Consul	1941
	Louisburg, N.-E.	*G. D. D. Lewis	Vice-Consul	1921
	Montréal, P.Q.	H. E. Daniel Steen	Consul Général pour le Canada	1934
	"	K. Orre	Vice-Consul	1945
	Newcastle, N.-B.	*D. S. Creagham	Vice-Consul	1936
	North-Sydney, N.-E.	*W. Hackett	Vice-Consul	1910
	Port-Arthur, Ont.	*J. Styffe	Vice-Consul suppléant.	1943
	Prince-Rupert, C.-B.	*Dr. J. Munthe	Vice-Consul	1943
	Québec, P.Q.	*F. W. Clark	Vice-Consul	1942
	Saint-Jean, N.-B.	*H. E. Kane	Vice-Consul	1930
	Sydney, N.-E.	*R. F. Young	Vice-Consul	1944
	Toronto, Ont.	O. Omejer	Consul	1942
	Vancouver, C.-B.	*H. Worsoe	Consul	1941
	"	*C. J. Bjorke	Vice-Consul	1920
	Victoria, C.-B.	*C. A. Ridout	Vice-Consul	1945
	Winnipeg, Man.	*C. T. Kummen	Consul	1937
Panama	Montréal, P.Q.†			
	Saint-Jean, N.-B.	*J. N. Cochrane	Consul	1938
	Toronto, Ont.	*E. Le Feuvre	Consul	1925
	Vancouver, C.-B.	*E. G. Johnson	Consul	1927
	Victoria, C.-B.	*Dr. R. de Boyrie	Vice-Consul	1945
Paraguay	Vancouver, C.-B.	*H. Richmond	Consul	1945
Pérou	Montréal, P.Q.	O. Pinedo del Aguila	Consul Général	1944
	Toronto, Ont.	*S. Q. Echanis	Consul	1934
	Vancouver, C.-B.	J. C. Mognaschi	Consul Général	1942
	"	*H. M. Elliott	Vice-Consul	1940
Portugal	Montréal, P.Q.	*Dr. E. Dubeau	Consul	1939
	North-Sydney, N.-E.	*W. Hackett	Vice-Consul	1910
	Saint Jean, N.-B.	*H. A. Allison	Consul	1903
	Toronto, Ont.	*J. B. Maclean	Consul	1922
Salvador	Montréal, P.Q.	Roberto Imberton	Consul Général	1945
	"	*L. Marcotte	Consul	1928
	Toronto, Ont.	*F. Hipwell	Consul	1933
	Vancouver, C.-B.	*Thomas J. F. Flynn	Consul	1944

*Les employés consulaires qui ne sont pas employés de carrière ou ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent ou s'occupent à des affaires ou à une profession en dehors de leurs fonctions consulaires sont indiqués par un astérisque.

[1] Avec le rang personnel de Consul.

[2] Avec le rang personnel de Consul Général.

† Le Consul Général des Etats-Unis d'Amérique à Montréal a pris la garde des archives du Consulat de Panama.

BUREAUX CONSULAIRES AU CANADA—*Suite*

Pays	Localité	Nom	Titre	Date de nomination
Espagne	Halifax, N.-E.	*G. Webb	Vice-Consul	1935
	Montréal, P.Q.		Consul Général pour le Canada	1945
	"	L. Martinez Campos (comte de Santovenia)	Consul	1944
	"	*Daniel de Yturralde	Vice-Consul	1940
	North-Sydney, N.-E.	*R. Sainthill	Vice-Consul	1935
	Québec, P.Q.	*H. Coulombe	Vice-Consul	1935
	Toronto, Ont.	Le col. F. B. Robins	Vice-Consul	1939
	Vancouver, C.-B.	*F. P. Bernard	Vice-Consul	1940
Suède	Calgary, Alta.	*T. L. O'Keefe	Vice-Consul	1938
	Edmonton, Alta.	*E. Skarin	Vice-Consul	1920
	Halifax, N.-E.	*J. M. Davison	Vice-Consul[1]	1906
	Montréal, P.Q.	Son Excellence M. Per Wijkman	Ministre et Consul Général pour le Canada[2]	1941
	Newcastle, N.-B.	*D. S. Creaghan	Vice-Consul	1925
	Port-Arthur et Fort-William	*J. Koreen	Vice-Consul suppléant	1941
	Prince-Rupert, C.-B.	*O. Hanson, M.P.	Vice-Consul[1]	1924
	Québec, P.Q.	*G. Dunn	Vice-Consul	1927
	Sydney, N.-E.	*O. N. Mann	Vice-Consul	1927
	Saint-Jean, N.-B.	*D. W. Ledingham	Vice-Consul	1931
	Toronto, Ont.	*J. E. Ander	Consul	1939
	Vancouver, C.-B.	*K. A. Stahl	Consul suppléant	1940
	Winnipeg, Man.	*A. Hermanson	Consul	1928
Suisse	Montréal, P.Q.	G. Jaccard[3]	Consul Général pour le Canada	1934
	"	I. Sembinelli	Vice-Consul	1941
	Toronto, Ont.	*J. Oertly	Consul	1939
	Vancouver, C.-B.	*E. Baeschlin	Consul	1928
	Winnipeg, Man.	M. Hauri	Consul suppléant	1938
Union des Républiques Socialistes Soviétiques	Halifax, N.-E.	R. N. Ovsienko	Consul	1943
	Ottawa, Ont.	M. V. Kutsenko	Vice-Consul	1942
	"	V. G. Pavlov	Consul	1943
Etats-Unis d'Amérique	Calgary, Alta.	Charles W. Allen	Vice-Consul	1930
	Edmonton, Alta.	Robert B. Streeper	Consul	1944
	"	P. C. Seddicum	Vice-Consul	1943
	Fort-William et Port-Arthur, Ont.	Harvey T. Goodier	Consul	1935
	Fredericton, N.-B.	F. C. Johnson	Vice-Consul	1921
	Halifax, N.-E.	H. F. Withey	Consul-Général	1944
	"	Keld Christensen	Vice-Consul	1945
	"	Chas. H. Taliaferro	Vice-Consul	1942
	Hamilton, Ont.	Robert English	Consul	1945
	"	E. J. Lawler	Vice-Consul	1944
	Kenora, Ont.	*Rupert H. Moore	Agent consulaire	1918
	Montréal, P.Q.	N. Winship	Consul-Général	1944
	"	John D. Johnson	Consul	1942
	"	L. W. Taylor	Consul	1943
	"	Stephen B. Vaughan	Vice-Consul	1945
	"	F. E. Waller	Vice-Consul	1942
	"	John R. Barry	Vice-Consul	1919
	"	Stanley T. Hayes	Vice-Consul	1939
	"	James E. Callahan	Vice-Consul	1941
	"	B. White	Vice-Consul	1944
	"	H. T. Pepin	Vice-Consul	1944
	"	J. M. Macfarland	Vice-Consul	1945
	"	T. J. Griffin	Vice-Consul	1945

* Les employés consulaires qui ne sont pas employés de carrière ou ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent ou s'occupent à des affaires ou à une profession en dehors de leurs fonctions consulaires sont indiqués par un astérisque.

[1] Avec le rang personnel de Consul.

[2] Chargé des intérêts finlandais, hongrois et roumains.

[3] Chargé des intérêts bulgares, japonais et siamois.

BUREAUX CONSULAIRES AU CANADA—*Fin*

Pays	Localité	Nom	Titre	Date de nomination
Etats-Unis d'Amérique—fin	Montréal, P.Q.	C. O. Thompson	Vice-Consul	1945
	"	William J. Miller	Vice-Consul	1945
	"	Charles T. Warner	Vice-Consul	1945
	"	Edwin S. Coleman	Vice-Consul	1945
	Niagara Falls, Ont.	G. M. Graves	Consul	1945
	" "	William H. Brown	Vice-Consul	1938
	Ottawa, Ont.	Lewis Clark	Consul Général	1944
	"	John C. Shillock, Jr.	Consul	1944
	"	Robert W. Rinden	Vice-Consul	1945
	"	R. B. Jordan	Vice-Consul	1933
	"	George C. Minor	Vice-Consul	1940
	"	G. Teall	Vice-Consul	1944
	"	Edward A. Dow, Jr.	Consul	1945
	Québec, P.Q.	J. Kenley Bacon	Consul	1945
	"	B. E. Kuniholm	Consul	1943
	"	Adam Beaumont	Vice-Consul	1941
	"	William Curtis Lakeland	Vice-Consul	1945
	"	Stanley T. Hayes	Vice-Consul	1945
	Regina, Sask.	W. S. Reineck	Consul	1942
	"	D. E. Cyphers	Vice-Consul	1944
	"	James R. Riddle	Vice-Consul	1945
	Saint-Jean, N.-B.	H. M. Donaldson	Consul	1944
	"	Paul C. Betts	Vice-Consul	1944
	St. Stephen, N.-B.	George L. Brist	Vice-Consul	1925
	"	Benjamin L. Sowell	Vice-Consul	1945
	Sarnia, Ont.	C. E. B. Payne	Vice-Consul	1940
	Toronto, Ont.	A. C. Frost	Consul Général	1944
	"	C. T. Everett	Consul	1942
	"	Easton T. Kelsey	Consul	1941
	"	Grant C. Isaacs	Consul	1945
	"	F. A. Bohne	Vice-Consul	1922
	"	Robert W. Harding	Vice-Consul	1930
	"	R. H. Macy	Vice-Consul	1943
	"	Charles F. Johnson	Vice-Consul	1945
	"	G. L. Tolman	Vice-Consul	1943
	"	M. Gilbert	Vice-Consul	1944
	"	H. T. Dwyer	Vice-Consul	1945
	Vancouver, C.-B.	Edwin F. Stanton	Consul Général	1945
	"	Ralph A. Boernstein	Consul	1943
	"	Orrey Taft, Jr	Consul	1945
	"	Nelson P. Meeks	Vice-Consul	1928
	"	Augustus C. Owen	Vice-Consul	1931
	"	W. M. Walsh	Vice-Consul	1933
	Victoria, C.-B.	Troy L. Perkins	Consul	1945
	"	Eugene H. Johnson	Vice-Consul	1941
	Windsor, Ont.	Bernard Gotlieb	Consul	1944
	"	John L. Bankhead	Consul	1945
	"	C. B. Stephen	Vice-Consul	1945
	"	C. C. Sundell	Vice-Consul	1940
	Winnipeg, Man.	W. H. McKinney	Consul Général	1945
	"	Eric W. Magnusen	Consul	1943
	"	B. F. Heiler	Vice-Consul	1938
	"	Joseph W. Sowell	Vice-Consul	1945
Uruguay	Montréal, P.Q.	Alvaro Guillot Munoz	Consul	1945
	Vancouver, C.-B.	*Roberto Korner	Consul	1945
Vénézuela	Halifax, N.-E.	*R. H. Silver	Vice-Consul	1924
	Montréal, P.Q.	F. Pacanins	Consul Général pour le Canada	1938
	Toronto, Ont.	*M. Aiken	Consul	1927
	Vancouver, C.-B.	*H. F. Harrison	Consul	1929
Yougoslavie	Montréal, P.Q.	Pero Cabric	Consul Général	1942

* Les employés consulaires qui ne sont pas employés de carrière ou ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent ou s'occupent à des affaires ou à une profession en dehors de leurs fonctions consulaires sont indiqués par un astérisque.

RAPPORT

DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

POUR

L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE

1946

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
1947

A Son Excellence le Très Honorable Vicomte Alexander de Tunis, Feld-Maréchal, C.J., G.C.B., G.C.M.G., C.S.I., D.S.O., C.M., LL.D., A.D.C., Gouverneur Général et Commandant en chef du Canada.

EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport du Ministère des Affaires extérieures pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1946.

J'ai l'honneur d'être,

de Votre Excellence,

l'obéissant serviteur,

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures:
LOUIS-S. SAINT-LAURENT.

OTTAWA, le 4 janvier 1947.

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Rapport du Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures..... 5

ANNEXE A—Rapports des bureaux de l'extérieur..... 11

1. *Dans le Commonwealth des Nations Britanniques*

Royaume-Uni..... 11
Australie..... 12
Nouvelle-Zélande..... 13
Union Sud-Africaine..... 14
Irlande..... 15
Terre-Neuve..... 15

2. *A l'étranger*

Argentine..... 16
Belgique et Luxembourg..... 17
Brésil..... 18
Chili..... 19
Chine..... 20
Cuba..... 21
Danemark..... 21
Etats-Unis..... 22
France..... 23
Grèce..... 24
Mexique..... 25
Norvège..... 26
Pays-Bas..... 27
Pérou..... 28
U.R.S.S..... 28
Mission Militaire Canadienne à Berlin..... 29
Mission Canadienne de Liaison au Japon..... 30
Consulat Général du Canada à Caracas..... 31
Consulat Général du Canada à Lisbonne..... 31
Consulat Général du Canada à New-York..... 31

ANNEXE B—Accords conclus entre le Canada et d'autres pays..... 33

ANNEXE C—Conférences et réunions internationales auxquelles le Canada a été représenté..... 37

ANNEXE D—Personnel des bureaux du Canada et de l'étranger..... 71

ANNEXE E—Représentants au Canada des gouvernements du Commonwealth britannique..... 77

ANNEXE F—Représentants diplomatiques au Canada..... 78

ANNEXE G—Représentants consulaires au Canada..... 82

RAPPORT DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

Au Très Honorable Louis-S. Saint-Laurent, C.P., M.P.,
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures
Ottawa

Monsieur le secrétaire d'état,—J'ai l'honneur de vous présenter un rapport sur l'activité du ministère des Affaires extérieures au cours de 1946. Le travail du ministère a sensiblement augmenté pendant l'année, particulièrement en ce qui a trait aux conférences internationales. Le Canada a participé à de nombreuses conférences, notamment aux deux parties de la première session de l'Assemblée générale des Nations Unies, aux trois sessions du Conseil économique et social, aux réunions des institutions spécialisées, ainsi qu'à la Conférence de Paris chargée d'étudier les avant-projets de traités avec les Etats satellites de l'Allemagne. Ces conférences (dont la liste apparaît à l'Annexe C), de même que l'augmentation du nombre des représentants du Canada à l'étranger, ont imposé un lourd fardeau au personnel et surchargé les services du ministère.

Le premier ministre a dirigé la délégation canadienne à Paris, où le Conseil des ministres des affaires étrangères a présenté aux vingt-et-un Etats alliés les avant-projets de traités de paix avec l'Italie, la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie et la Finlande. Les modifications apportées à ces avant-projets et les recommandations formulées par la Conférence ont été soumis au Conseil des ministres des affaires étrangères.

Les premiers ministres du Commonwealth se sont réunis à Londres, en avril et mai, pour étudier certaines responsabilités afférentes à la défense au sein du Commonwealth britannique, en rapport avec le développement de l'énergie atomique. Il y a été aussi question des problèmes auxquels aurait à faire face la Conférence internationale du commerce et de l'embauchage. Le communiqué publié le 23 mai à l'issue de ces réunions a souligné la souplesse des méthodes de discussion et de consultation entre gouvernements du Commonwealth.

Vous avez, monsieur le Secrétaire d'Etat, dirigé vous-même les deux délégations envoyées à l'Assemblée Générale des Nations Unies, la première, à Londres, en janvier, et la seconde, à New-York, en octobre. A ces deux réunions, le Canada a assumé la pleine mesure de ses responsabilités. Le Conseil économique et social, dont le Canada a été élu membre, s'est d'abord réuni à Londres en janvier et a tenu ses séances en même temps que la première partie de la Première Session de l'Assemblée Générale. Le Conseil a tenu sa deuxième session en mai et sa troisième en septembre, les deux à New-York.

Par résolution de l'Assemblée Générale, en date du 14 février 1946, était créée la Commission de l'énergie atomique, événement d'un intérêt particulier pour le Canada. La Commission se compose des onze membres du Conseil de sécurité ainsi que du Canada. Le général A. G. L. McNaughton a été nommé représentant du Canada à la Commission, laquelle a été en session presque continuelle depuis le 14 juin. Un rapport sur ses discussions et ses propositions relatives au contrôle de l'énergie atomique a été présenté au Conseil de sécurité le 31 décembre 1946.

Un certain nombre d'organismes internationaux ont été créés en 1946 par les Nations Unies, notamment le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (née de l'Accord de Bretton-Woods) et l'Organisation pour l'éducation, la science et la culture des Nations Unies. Pendant la seconde partie de la première session de l'Assemblée générale, l'Organisation internationale du travail, l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture et l'Organisation pour l'éducation, la science et la culture ont été rattachées aux Nations Unies à titre d'institutions spécialisées. Le Canada a signé durant l'année la constitution de l'Organisation mondiale de la santé et celle de l'Organisation internationale des réfugiés; la première de ces deux constitutions a été approuvée par le Parlement canadien.

En octobre, la Conférence préparatoire du commerce et de l'embauchage s'est réunie à Londres pour étudier la possibilité de créer une Organisation internationale du commerce qui serait l'une des institutions spécialisées des Nations Unies. Le ministère des Affaires extérieures s'y est fait représenter par le Haut Commissaire du Canada au Royaume-Uni et par des fonctionnaires du ministère à Ottawa.

Durant l'année, l'Organisation provisoire de l'aviation civile internationale a choisi Montréal pour son siège permanent. L'Organisation internationale du travail a également son siège à Montréal.

Le Canada a continué de prendre une part active aux réunions du Conseil de l'UNRRA, auxquelles j'ai été le représentant. La cessation de l'activité de l'UNRRA, le 31 mars 1947, ne signifie pas nécessairement, la fin officielle de l'assistance internationale. Une commission spéciale d'experts a été désignée par la deuxième partie de la Première Session de l'Assemblée Générale, en décembre 1946, avec mission de faire enquête sur les besoins mondiaux de secours et de présenter un rapport au Secrétaire Général des Nations Unies avant le 15 janvier 1947. Le Canada est représenté au sein de cette Commission.

L'Assemblée de la Société des Nations a tenu sa dernière session à Genève en avril et a disposé de ses biens, pour la plus grande partie en faveur des Nations Unies. Le Canada était représenté par M. H. H. Wrong, alors Sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires extérieures, et par M. Alfred Rive.

Pendant l'année, le Canada a reçu la visite d'un chef d'Etat étranger et de membres des conseils de ministres de divers pays. Son Excellence M. Mariano Ospina Pérez, Président de la Colombie, a visité Ottawa en juin, avant d'assumer ses fonctions. Le même mois, le colonel Macedo Soares, ministre des communications et des travaux publics du Brésil, a aussi été accueilli au Canada. En avril, le très honorable Herbert Morrison, Lord-Président du Conseil du Royaume-Uni, a visité Ottawa. Son voyage a été suivi par celui du très honorable vicomte Addison, C.P. M.D., F.R.C.S., secrétaire d'Etat aux Affaires des Dominions, au Royaume-Uni, et par celui de l'honorable Hughes Dalton, chancelier de l'Echiquier. En avril également, M. Léon Blum, en mission spéciale aux Etats-Unis pour le Gouvernement français a visité Ottawa; en octobre, MM. Robert Schuman, ministre des Finances et Robert Prigent, ministre de la population en France, ont visité Ottawa et d'autres villes canadiennes.

Le très honorable Walter Nash, vice-président du conseil des ministres de Nouvelle-Zélande, a visité Ottawa en juillet. M. Paul Kronacher, ministre des importations et du ravitaillement de Belgique, M. Konstanty Dabrowski, ministre des finances de Pologne et le Général Chang-Chun, gouverneur du Se-Tch'hoan, en Chine, ont été les hôtes du Gouvernement en octobre.

En janvier, le Canada a reçu la visite officielle du Général Dwight D. Eisenhower, Chef de l'Etat-major de l'Armée des Etats-Unis, et en août, celle du vicomte Montgomery d'Alamein, G.C.B., D.S.O., Chef de l'Etat-major impérial.

Le Canada a vu s'accroître le nombre de ses représentants à l'étranger et s'effectuer de nombreuses permutations. En janvier 1946, M. Merchant Mahoney, C.B.E., est arrivé à Dublin (Irlande), pour y assumer les fonctions de Haut Commissaire du Canada. M. Mahoney, l'un des membres les plus aimés et les plus expérimentés du service des affaires extérieures, est décédé à Dublin, le 4 mai 1946. En novembre, l'honorable W. F. A. Turgeon, C.R., ci-devant Ambassadeur du Canada en Belgique, a été nommé Haut Commissaire du Canada en Irlande.

En avril, M. John D. Kearney, C.R., ci-devant Haut Commissaire du Canada en Irlande, a présenté ses lettres de créance au Roi de Norvège et au Roi du Danemark, en sa qualité de ministre du Canada auprès de ces pays.

Le Canada a accrédité une mission militaire auprès du Conseil de contrôle allié en Allemagne. Le rôle principal de cette mission est de protéger les intérêts canadiens en Allemagne et d'assurer la liaison entre le gouvernement canadien et le Conseil de contrôle allié. Le lieutenant-général Maurice Pope, chef de cette mission, est arrivé à Berlin en janvier avec son personnel. Au mois d'août, M. E. H. Norman, du ministère des Affaires extérieures, a ouvert une mission de liaison à Tokyo, chargée de protéger les intérêts canadiens au Japon.

Le très honorable Vincent Massey est rentré de Londres, en mai 1946, et a résigné son poste après plus de dix années de remarquables services comme Haut Commissaire du Canada au Royaume-Uni. En septembre, M. N. A. Robertson, antérieurement Sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, lui succédait à ce poste.

Les changements effectués dans le service diplomatique canadien à l'étranger comportent des nominations aux Etats-Unis d'Amérique, en Belgique et au Luxembourg, en Chine et au Chili. M. H. W. Wrong, antérieurement Sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires extérieures, a été nommé Ambassadeur du Canada aux Etats-Unis.

M. Victor Doré, C.M.G., antérieurement surintendant de l'Instruction publique de la Province de Québec, a été nommé Ambassadeur du Canada en Belgique et ministre du Canada au Luxembourg.

Le major-général Victor W. Odlum, Ambassadeur du Canada en Chine depuis décembre 1942, a été remplacé par M. le Juge T. C. Davis, C.R., ancien Haut Commissaire du Canada en Australie. M. Davis arrivera à Nankin vers le début de 1947. M. C. Fraser Elliott, C.M.G., a été nommé Ambassadeur au Chili, en novembre; il assumera ses fonctions au début de 1947.

M. A. Rive, diplomate de carrière du ministère des Affaires extérieures, a été nommé Haut Commissaire du Canada en Nouvelle-Zélande et a quitté le Canada pour ce pays en juillet. M. E. D'Arcy McGreer, antérieurement conseiller d'ambassade à Bruxelles, a été nommé Haut Commissaire du Canada près l'Union Sud-Africaine. En décembre, le Canada a nommé son premier Haut Commissaire près l'Inde dans la personne de M. John D. Kearney, C.R., présentement ministre du Canada en Norvège et au Danemark. On s'attend que le gouvernement indien ouvre bientôt une mission au Canada.

Le service consulaire canadien à l'étranger s'est développé au cours de l'année. M. L. S. Glass, antérieurement attaché commercial de l'Ambassade du Canada au Brésil, est arrivé à Lisbonne pour assumer les fonctions de Consul général suppléant au Portugal, à Madère et aux Açores.

En janvier, M. C. S. Bissett, commissaire au commerce du ministère du Commerce, a été nommé Consul général suppléant au Venezuela; il est arrivé à Caracas en avril.

M. A. Lafleur, citoyen canadien domicilié aux Etats-Unis, a été nommé en avril vice-consul honoraire à Portland (Maine).

Le Consulat du Canada à Godthaab, au Groenland, a été fermé le 21 juin.

A l'Assemblée Générale des Nations Unies, à Londres, le 6 février, M. J. E. Read, conseiller juridique du ministère des Affaires extérieures, a été élu juge de la Cour internationale de Justice. M. le juge Read a assumé ses fonctions à La Haye dans le cours de l'année. Son départ, tout en faisant honneur au ministère, lui a causé une sérieuse perte.

Plusieurs membres du personnel du ministère ont repris leurs occupations d'avant-guerre. M. G. de T. Glazebrook est retourné à l'Université de Toronto, R. A. MacKay à l'Université Dalhousie et F. H. Soward à l'Université de Colombie-Britannique. Tous avaient rendu de précieux services au ministère au cours des années difficiles de la guerre. A la suite de longues années de service, M. W. A. Riddell a résigné ses fonctions pour devenir professeur de relations internationales à l'Université de Toronto.

La préférence accordée aux anciens combattants de la seconde guerre mondiale dans le recrutement du personnel a continué de s'exercer durant l'année; sur les 30 nouveaux membres, 28 sont d'anciens combattants. Pour le recrutement de ces fonctionnaires du service extérieur, il a été tenu quatre examens du Service civil; d'autres examens ont lieu de temps en temps.

Il a aussi été effectué des changements dans le personnel des missions étrangères à Ottawa. En mars, M. Francisco del Rió y Cañedo, Ambassadeur du Mexique, a quitté Ottawa et a été remplacé par M. Luis I. Rodriguez. En avril, M. Acyr Paes est arrivé à Ottawa pour assumer les fonctions d'Ambassadeur du Brésil; il succède à M. C. de Freitas-Valle. L'Ambassadeur d'Argentine, M. H. Leguizamón Pondal, a été nommé à un autre poste; en attendant l'arrivée de son successeur, M. Juan Carlos Rodríguez, M. Ernesto J. Diehl, Conseiller, a assuré l'intérim. La Légation de Tchécoslovaquie est sous la direction de M. Kareil Sakh, Conseiller, depuis le départ de M. F. Pavlasek, en juin. Le Gouvernement de Tchécoslovaquie a récemment nommé un nouveau Ministre, M. Frantisek Nemec, qui n'est pas encore arrivé à Ottawa. Depuis le départ de l'Ambassadeur de l'U.R.S.S. au Canada, M. Georges N. Zaroubin, l'Ambassade est dirigée par M. Nikolai D. Belokvostikov, Conseiller.

Les pays suivants ont établi des missions diplomatiques à Ottawa dans le cours de l'année:

Le Danemark, par la nomination de M. G. B. Holler, Ministre, en mars.

La Suisse, par la nomination de M. Victor Nef, Ministre, en avril.

La Pologne, par la nomination de M. Alfred Fiderkiewicz, Ministre, en mai.

En avril, le très honorable Malcolm MacDonald, C.P., Haut Commissaire du Royaume-Uni, est rentré en Angleterre. Sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., C.M., lui a succédé en mai.

Pendant la guerre, 55,471 nouveaux passeports ont été émis et 16,340 renouvelés. Ces chiffres révèlent une augmentation totale de 20,000 passeports sur 1945. Il a aussi été émis 706 visas. Les recettes totales au titre des passeports, renouvellements et visas, ont été de $189,819.80.

De nouveaux règlements concernant les passeports et de nouveaux formulaires de demande de passeports ont été préparés en vue de l'entrée en vigueur, le 1er janvier 1947, de la Loi de la citoyenneté. Cette tâche a comporté un travail considérable, mais a été achevée à temps, et les nouveaux règlements et formulaires ont pu être approuvés et transmis à toutes les missions.

Durant la deuxième session de la vingtième législature, le Gouvernement a présenté un projet de loi disposant que le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures pourrait être un ministre autre que le premier ministre. Ce projet a été adopté et a reçu l'assentiment royal. Le 4 septembre, vous assumiez les fonctions de secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

Les annexes au présent rapport contiennent un bref exposé de l'activité des bureaux à l'étranger (Annexe A), ainsi que la liste des accords intervenus entre le Canada et d'autres pays (Annexe B), la liste des conférences internationales auxquelles le Canada a participé durant l'année (Annexe C) ainsi que la liste des représentants diplomatiques et consulaires canadiens et étrangers (Annexes D, E, F et G).

Durant l'année, le Canada s'est fait représenter à 98 conférences et réunions internationales. En 1939 le Canada s'était fait représenter à 17 conférences et réunions internationales. Le surcroît de travail que comportent ces conférences a pesé lourdement sur les épaules des membres du ministère.

Pour terminer ce rapport, je tiens à rendre hommage à tous les membres du personnel du ministère, tant au Canada qu'à létranger, pour le zèle éclairé dont ils ont fait preuve dans l'acquittement de leurs fonctions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le Secrétaire d'Etat, votre obéissant serviteur,

Le Sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures:
L. B. PEARSON.

ANNEXE A

RAPPORTS DES BUREAUX DE L'EXTÉRIEUR

1. Dans le pays du Commonwealth britannique

Haut Commissariat du Canada au Royaume-Uni

La tension du temps de guerre et la possibilité d'attaques par l'ennemi étant enfin disparues, et les quartiers généraux militaires canadiens ayant réduit leurs cadres en même temps que s'effectuait le rapatriement des forces armées, le Haut Commissariat a pu se réorganiser en 1946 afin de s'acquitter efficacement de ses fonctions de représentation du Canada et des intérêts canadiens.

L'évolution de la politique étrangère britannique depuis la fin de la guerre a exigé une observation attentive. En outre, Londres a été le siège de plusieurs conférences internationales, auxquelles ont assisté des membres du Haut Commissariat. La principale réunion a été la première partie de la Première Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, en janvier et février. Les autres conférences ont été la Commission préparatoire du Conseil économique et social des Nations Unies et la première session du Conseil économique et social; la Commission spéciale des réfugiés et personnes déplacées, ainsi que la Sous-commission de reconstruction des régions dévastées. Les entretiens sur le commerce international, précédés d'échanges de vues entre les membres du Commonwealth et une série de conférences du Commonwealth portant sur des questions scientifiques ont aussi été tenus à Londres. Tant que la Commission préparatoire de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et ses diverses commissions ont eu leur siège à Londres, un représentant du Haut Commissariat en a suivi toutes les réunions. Le Haut Commissariat s'est aussi fait représenter à la Commission des crimes de guerre et à la Commission impériale des cimetières de guerre, ainsi qu'à la Commission consultative des cibles, chargée de recueillir en Allemagne une documentation et des outillages devant servir à la recherche scientifique. Des entretiens ont eu lieu avec les autorités du Royaume-Uni concernant l'activité et les perspectives d'avenir de la Commission consultative sur les questions maritimes du Royaume-Uni.

Des accords relatifs à la double imposition du revenu et des droits sur les successions, ainsi que l'envoi au Canada d'anciens combattants polonais comme travailleurs agricoles ont été conclus avec le Royaume-Uni.

Les problèmes des Canadiens requérant assistance et les questions touchant les biens canadiens situés dans certains pays d'Europe où le Canada n'est pas directement représenté ont fait l'objet de fréquentes démarches au Foreign Office de la part du Haut Commissariat.

Le personnel du Haut Commissariat a dû apporter beaucoup d'attention aux problèmes des réfugiés et personnes déplacées et se faire représenter à toutes les réunions du Bureau et à la réunion plénière de la Commission intergouvernementale des réfugiés, ainsi qu'à une conférence sur les documents de voyage.

Le Haut Commissariat s'est aussi occupé des besoins des militaires et marins, notamment en vue d'obtenir du Gouvernement du Royaume-Uni des priorités de licenciement et de rapatriement pour de nombreux Canadiens en service dans les forces armées du Royaume-Uni.

Le Haut Commissariat a également reçu un grand nombre de demandes sur des questions juridiques, ainsi que de la part d'étudiants au sujet des universités du Canada ou du Royaume-Uni. Le bureau de Londres du Service d'Information canadien s'est occupé des relations avec les organes d'information pour le compte du Haut Commissariat. Les demandes de renseignements sur le Canada ont continué d'affluer. La salle de lecture a été très fréquentée. En outre, une bibliothèque d'information et de renseignements classifiés sur le Canada a été établie. Le Haut Commissariat s'est tenu en rapport suivi avec la Société Radio-Canada et l'Office national du film. Comme par le passé, les ministres canadiens de passage ont pu recevoir les journalistes de Londres et le Haut Commissaire a continué à recevoir lui-même, de temps à autre, les correspondants des journaux canadiens.

Dans le cours de l'année close le 1er décembre 1946, 3,526 passeports ont été émis et 2,680 renouvelés.

Le Comité canadien des priorités de passage, qui s'était occupé pendant la guerre de faciliter le rapatriement des Canadiens a cessé ses opérations le 1er juillet. Ses fonctions ont été confiées aux sociétés de navigation, sous l'autorité du Comité des traversées de l'Atlantique-nord, aux réunions duquel assiste un membre du Haut Commissariat. Fin 1946, le Haut Commissariat a cessé de prendre charge de la traversée de Canadiens tels que professeurs, hommes d'affaires et techniciens, dont le retour au pays était une question d'urgence. Ces personnes devront à l'avenir s'adresser aux lignes de navigation, qui leur accorderont la même considération qu'aux hommes d'affaires du Royaume-Uni.

Plus de 49,000 personnes se sont présentées au Haut Commissariat dans le cours de l'année. Le nombre de visiteurs officiels s'est aussi considérablement accru. Le premier ministre est venu à Londres pour la réunion des premiers ministres du Commonwealth, et une seconde fois, à l'époque de la Conférence de Paris. Parmi les autres visiteurs de marque il y a lieu de mentionner les ministres des Finances, de la Justice, de l'Agriculture, du Commerce, des Anciens combattants, de la Défense nationale pour l'Air, de la Santé et du Bien-Etre, le secrétaire d'Etat et quelques sous-ministres et autres hauts fonctionnaires.

Il y a eu plusieurs changements dans le personnel. Le très honorable Vincent Massey, Haut Commissaire depuis 1935, est rentré au Canada en juin pour prendre sa retraite. Avant son départ, le Roi l'a fait membre de l'Ordre des Compagnons d'Honneur. M. N. A. Robertson lui a succédé en octobre. M. Frederic Hudd avait assuré l'intérim. M. A. Rive a rempli les fonctions de secrétaire officiel durant le congé de M. Hudd en janvier et février. M. D. B. Hicks est rentré au Canada pour réaffectation, en mars. Au début de l'année, MM. P. T. Molson et H. R. Horne vinrent se joindre au personnel. En septembre, M. P. J. Sigvaldason a assumé les fonctions de secrétaire administratif, succédant au colonel E. H. Jones qui est rentré au Canada.

Haut Commissariat du Canada en Australie

Le nombre de rapports transmis à Ottawa par le Haut Commissariat au cours de 1946 a augmenté au fur et à mesure que s'est précisée la politique d'après-guerre du gouvernement australien. Ces rapports ont porté surtout sur la législation fédérale, les tendances économiques, financières et syndicales, les mesures de réhabilitation et de sécurité sociale, l'immigration et les projets d'après-guerre, les élections fédérales et les référendums sur des questions constitutionnelles.

L'amélioration des transports maritimes a provoqué une augmentation du travail se rapportant à l'immigration et aux passeports. L'un des principaux

problèmes a été d'assurer le transport et l'entrée au Canada des femmes australiennes mariées à des militaires canadiens. Il a aussi fallu un temps et une somme de travail considérables pour disposer du surplus de matériel de guerre canadien resté en Australie.

Les échanges de renseignements entre les commissaires au commerce à Sydney et à Melbourne se sont multipliés depuis l'arrivée, au début de l'année, d'un conseiller commercial, M. C. M. Croft. Il a aussi été adjoint au Haut Commissariat un secrétaire commercial et un secrétaire commercial adjoint. Le Haut Commissariat s'est tenu en étroites relations avec les représentants commerciaux des autres pays et les représentants des organismes de commerce d'Australie. Un nombre croissant de représentants de maisons canadiennes a consulté le conseiller commercial et les commissaires au commerce.

Pendant l'année, l'attaché de presse (qui a aussi rempli les fonctions de deuxième secrétaire) s'est efforcé d'étendre la diffusion d'informations canadiennes par les principales agences de presse australiennes. Des textes fournis par le Service d'Information canadien ont été distribués dans tout le Commonwealth d'Australie et un service hebdomadaire d'informations destinées à la presse provinciale s'intéressant à la vie agricole canadienne a été mis sur pied. Des expositions photographiques sur le Canada ont été organisées à Sydney, Brisbane, Melbourne et Hobart. Le Haut Commissariat a été en relations suivies avec la Commission australienne de Radiodiffusion. En coopération avec le conseiller commercial, des plans ont été préparés en vue de la participation du Canada à l'Exposition Royale qui aura lieu à Sydney l'année prochaine. Le Haut Commissariat a aussi prêté son concours aux "Canadian Clubs" de Sydney, Melbourne et Brisbane.

Après un séjour de trois ans en Australie, l'honorable juge Davis a terminé sa mission et est revenu au Canada fin mai. Avant son départ, il a visité quelques-unes des grandes villes du pays et prononcé un discours d'adieu à la radio nationale. Les autorités de l'Etat ainsi que la presse ont fait de hauts éloges de sa mission. Au départ de M. Davis, le conseiller commercial a assumé les fonctions de Haut Commissaire suppléant.

Les unités militaires canadiennes qui avaient été attachées aux forces autraliennes ont quitté l'Australie et le bureau de l'attaché militaire a été fermé le 1er avril. M. A. J. Pick, deuxième secrétaire, a pris un poste en Afrique du Sud au mois de janvier. M. G. A. Rau, troisième secrétaire, est arrivé en mars.

Haut Commissariat du Canada en Nouvelle-Zélande

M. W. A. Riddell, Haut Commissaire du Canada en Nouvelle-Zélande, a quitté Wellington le 17 mai pour le Canada. M. J. R. M. Walker a assuré l'intérim jusqu'à l'arrivée de M. A. Rive, le 21 octobre.

Les rapports transmis au ministère des Affaires extérieures ont porté sur des sujets tels que l'assurance-santé et les allocations familiales, la politique du travail pour tous, la réhabilitation, la stabilisation des prix et salaires et le commerce en Nouvelle-Zélande.

Le bureau du commissaire au commerce du gouvernement canadien à Auckland a été fermé le 14 octobre et son personnel transféré à Wellington. Le commissaire au commerce, M. P. V. McLane, est arrivé à Wellington le 16 octobre pour assumer les fonctions de secrétaire commercial avec M. M. R. M. Dales, secrétaire commercial adjoint.

La conférence de l'aviation civile réunie à l'invitation du gouvernement néo-zélandais s'est ouverte à Wellington le 28 février et a duré jusqu'au 6 mars. Des représentants de la Nouvelle-Zélande, de la Grande-Bretagne, de

l'Australie et des Iles Fidji y ont participé. Le Canada s'y est fait représenter par son Haut Commissaire en qualité d'observateur. La conférence a décidé de recommander la création d'un Conseil du transport aérien du Pacifique-Sud, avec secrétariat permanent en Australie.

Pour répondre au nombre grandissant de demandes de renseignements sur le Canada, le Haut Commissariat a pris des dispositions avec la cinémathèque nationale de Nouvelle-Zélande afin d'étendre la distribution de films canadiens fournis par l'Office national du film.

Haut Commissariat du Canada près l'Union Sud-Africaine

Le Haut Commissariat s'est tenu en relations étroites avec le ministère des Affaires extérieures et les autres ministères du gouvernement de l'Union Sud-Africaine. En vertu d'un échange de notes effectué cette année, la marge de préférence tarifaire accordée à l'Afrique du Sud par le Canada pour la laine naturelle et la laine cardée, les feutres à papier, les oranges et les laines à tapis, a été temporairement suspendue.

Les rapports envoyés au ministère ont porté sur des sujets tels que la démobilisation, la reconstruction, le développement des industries secondaires, la politique commerciale, l'immigration, les finances publiques, l'aviation civile et sur divers aspects des transports, de la radiodiffusion, du bilinguisme, de l'agriculture, de l'avenir du Sud-Ouest africain, de la question hindoue, de même que sur les aspects politiques et industriels de la question indigène.

Le bulletin hebdomadaire *Canadian News-Letter* a continué à être distribué à la presse, aux Canadiens domiciliés en Afrique du Sud, aux fonctionnaires et aux organismes s'intéressant aux affaires canadiennes; telle a été la principale activité publicitaire du Haut Commissariat. En outre, des informations et des articles spécialisés offrant un intérêt particulier pour le pays ont été distribués aux journaux, aux institutions et aux personnes intéressées. Des documentaires canadiens fournis par l'Office national du film ont continué d'être distribués de Pretoria, mais la distribution la plus effective s'est effectuée par les bureaux commerciaux de Johannesburg et du Cap.

Le Haut Commissariat s'est occupé des intérêts des Canadiens vivant en Afrique du Sud ainsi que des visiteurs canadiens. Un certain nombre de passeports ont été délivrés ou renouvelés et plusieurs Sud-africains ont reçu des visas de visiteurs de séjour au Canada ou des visas d'immigration. Le Haut Commissariat a apporté son aide à des personnes qui désiraient se rendre au Canada par navire ou par avion.

En juin, M. J. H. English a été nommé commissaire au commerce en Afrique du Sud. Il doit être adjoint au Haut Commissariat en qualité de conseiller commercial. M. D. S. Armstrong a été nommé secrétaire commercial adjoint à Johannesburg et, plus tard, M. Stanley Allen est arrivé au Cap prendre son poste de secrétaire commercial.

Les rapports du Haut Commissariat avec les représentants commerciaux du gouvernement canadien se sont continués dans une étroite et effective coopération.

M. A. J. Pick, venu directement du Haut Commissariat en Australie, a pris son poste de deuxième secrétaire sous la direction de M. J. C. Macgillivray, Haut Commissaire suppléant. M. Macgillivray est retourné au Canada vers la mi-juillet, M. Pick a assuré l'intérim jusqu'à la nomination du nouveau Haut Commissaire, M. E. D. McGreer, en fin d'année.

Haut Commissariat du Canada en Irlande

Les relations du Haut Commissariat avec le ministère des Affaires extérieures et les autres ministères du gouvernement irlandais ont été étroites et cordiales. Des rapports ont été soumis au ministère des Affaires extérieures du Canada sur tous les développements importants d'ordre politique, économique et culturel en Irlande, tels que les échanges diplomatiques, les accords aéronautiques auxquels l'Irlande est partie, la loi sur les relations industrielles, les conditions météorologiques désastreuses à l'époque de la récolte, le ravitaillement du pays, les mesures fiscales, le parti travailliste irlandais, l'habitation et l'agriculture.

Pendant la guerre, et depuis, un grand nombre de militaires canadiens en service dans le Royaume-Uni ont épousé des Irlandaises. A l'annonce du rapatriement, un nombre important d'épouses sont rentrées en Irlande pour attendre le moment du départ. Il en est résulté pour le Haut Commissariat un travail considérable. Jusqu'en juillet 1946, un grand nombre de militaires canadiens ont visité l'Irlande et le Haut Commissariat, à maintes reprises, a eu l'occasion de leur porter assistance. Il convient de noter également une augmentation sensible du nombre de Canadiens, autres que des militaires, qui sont venus en Irlande, soit pour leurs affaires, soit pour visiter des parents. Plusieurs de ces visiteurs n'avaient pas songé aux difficultés du retour et le Haut Commissariat a dû s'occuper presque continuellement de les rapatrier. Pendant l'année, 27 passeports ont été émis, 9 renouvelés et 66 visas accordés.

Depuis la fin des hostilités, l'Irlande s'intéresse de plus en plus aux échanges commerciaux avec le Canada. A cet égard, M. E. L. McColl, commissaire au commerce du gouvernement canadien, a rendu de précieux services. L'intérêt porté à l'émigration au Canada n'a pas diminué et le Haut Commissariat a reçu plus de 600 demandes à ce sujet.

L'Office national du film a doté le Haut Commissariat d'un projecteur et d'une cinémathèque. Des séances de projection ont été organisées pour le corps diplomatique, des groupements de professionnels, hommes d'affaires, instituteurs et pour le public.

Deux réunions internationales ont eu lieu à Dublin en 1946: la conférence régionale de PICAO, en mars, et la 29ème session de la Commission internationale de la navigation aérienne, en octobre. Le Canada était représenté à ces réunions par le Haut Commissaire suppléant, M. E. J. Garland.

Au cours de l'année, la propriété connue sous le nom de St. Brigid's Clonskeagh, dans la banlieue de Dublin, a été acquise pour devenir la résidence du Haut Commissaire du Canada.

M. Merchant M. Mahoney, C.E.B., qui avait assumé les fonctions de Haut Commissaire du Canada en Irlande en décembre 1945, est décédé à Dublin le 4 mai 1946. M. E. J. Garland a été nommé alors Haut Commissaire suppléant; il est resté en fonctions jusqu'à la nomination, en novembre, de l'honorable W. F. A. Turgeon au poste de Haut Commissaire.

Haut Commissariat du Canada à Terre-Neuve

L'activité du Haut Commissariat durant l'année a porté en grande partie sur des questions inhérentes à la transition de l'état de guerre à l'état de paix. En même temps que s'effectuait le rapatriement des forces armées canadiennes, de longues négociations avaient lieu avec les autorités de Terre-Neuve au sujet de la disposition du surplus d'installations et biens canadiens. La question des accords nouveaux à conclure pour remplacer les accords et ententes de caractère militaire intervenus durant la guerre a aussi retenu l'attention.

Une conférence sur ces questions a été tenue à St. John's entre les représentants du Canada, de Terre-Neuve et du Royaume-Uni; un accord a été conclu à l'égard des bases aériennes de Torbay et Gander et des bases pour hydravions à Gleneagles et Botwood. Cet accord envisage la continuation de la coopération entre le Canada et Terre-Neuve en matière de défense.

Une conférence a eu lieu plus tard à Gander entre les représentants des ministères intéressés du Canada et de Terre-Neuve en vue d'assurer des facilités et services de navigation aérienne pour remplacer le système établi et dirigé par le Corps d'aviation royal canadien pendant la guerre. A la suite de cette conférence et de négociations subséquentes avec les autorités des Etats-Unis, un service de navigation accessible à tous les intéressés sera inauguré à Terre-Neuve en 1947. Pour le moment un service restreint est en opération.

Un accord visant à réglementer le transport aérien entre le Canada et Terre-Neuve a été signé le 29 juillet 1946. Cet accord envisage les services aériens reliant le Canada à Terre-Neuve et l'utilisation des aérodromes de Terre-Neuve par l'aviation civile transatlantique. Il établit sur une base permanente les droits de circulation des deux services aériens, étant réservé le droit de résiliation par l'un ou l'autre pays sur préavis de douze mois.

Depuis le retrait des forces armées canadiennes, le Haut Commissariat a eu le soin de veiller à l'entretien des tombes des marins, soldats et aviateurs canadiens enterrés à Terre-Neuve.

Le Haut Commissariat doit fournir presque quotidiennement aux Terre-Neuviens qui veulent émigrer au Canada des explications sur les règlements d'immigration et rechercher des décisions des autorités d'Ottawa dans les cas difficiles.

M. P. A. Bridle a été transféré à Ottawa en août; M. A. E. L. Cannon lui a succédé au poste de Secrétaire officiel.

M. J. Britton est resté en fonctions comme Commissaire au commerce en 1946. Le principal problème du commissaire au commerce a été celui du ravitaillement; sauf de rares exceptions, les expéditions de denrées essentielles du Canada sur Terre-Neuve se sont continuées sans interruption.

2. A l'étranger

Ambassade du Canada en Argentine

L'Ambassade a transmis des rapports politiques et économiques concernant les affaires d'Argentine, intérieures et extérieures. Le travail consulaire s'est poursuivi ainsi qu'une correspondance considérable nécessitée par des demandes de renseignements sur le Canada.

L'Ambassade a continué son œuvre culturelle avec le concours, dans certains cas, de l'Institut culturel canado-argentin, par le moyen de conférences, séances de projection, distribution d'imprimés, notamment de la brochure "Canada" et de plaquettes de tourisme. Durant les six mois de la saison d'hiver (du 1er avril au 1er octobre) l'Ambassade a fourni des films pour 71 séances de projection auxquelles ont assisté 18,590 personnes. Les locaux de la chancellerie, qui ont été agrandis, comprennent maintenant une salle de projection. Des films ont aussi été mis à la disposition du public et ont été en grande demande dans les écoles primaires. Du 28 octobre au 9 novembre, l'Ambassade a tenu à Buenos-Aires, en coopération avec l'Institut culturel canado-argentin, une Exposition des arts graphiques.

De nombreux Canadiens de passage se sont présentés à l'Ambassade parmi lesquels l'honorable Ernest Bertrand, ministre des Postes, M. Walter Turnbull, sous-ministre des Postes, ainsi qu'une délégation de la Fédération des Chambres de commerce de la Province de Québec, accompagnée de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal.

L'ambassadeur, M. Warwick Chipman, C.R., a été nommé ambassadeur spécial pour l'inauguration du président Perón et a désigné pour faire partie de sa mission spéciale M. Felix Walter, O.B.E., premier secrétaire de l'ambassade, qui est arrivé à Buenos-Aires le 23 mai pour assumer ses nouvelles fonctions.

M. Chipman a pris un congé au Canada au milieu de l'année; en octobre et novembre, il s'est rendu à Santiago comme ambassadeur spécial pour l'inauguration du nouveau président du Chili. Pendant ces absences, M. Walter était chargé d'affaires intérimaire. M. J. C. Depocas, secrétaire commercial suppléant, a quitté Buenos-Aires le 21 juin en congé de réaffectation, et M. K. P. Kirkwood, conseiller, est parti le 15 juillet pour occuper un nouveau poste au ministère. M. G. H. McGuire est arrivé le 12 mars pour être secrétaire commercial adjoint (et suppléant); M. W. B. McCullough a été transféré de Rio-de-Janeiro à Buenos-Aires pour être temporairement secrétaire commercial (Agriculture); et M. William Ranger, de la Corporation de stabilisation des prix et des denrées, qui était venu à Buenos-Aires pour négocier l'achat et l'expédition d'huiles végétales auprès du gouvernement argentin, a été nommé temporairement attaché économique à l'ambassade.

En juillet, la chancellerie et les bureaux commerciaux ont agrandi leurs locaux, pour répondre aux besoins de l'augmentation de leurs personnels et de leurs travaux.

Ambassade du Canada en Belgique

L'Ambassade s'est efforcée d'observer de près les rapides progrès qu'a faits la Belgique dans son rétablissement après cinq années d'occupation. Elle a adressé des rapports au ministère sur la situation et les événements d'ordre politique, économique et social, ainsi que sur les problèmes constitutionnels et la politique étrangère.

Des textes d'information préparés au Canada par divers services ont été distribués aux journaux et aux autres organes d'information. On a pris des dispositions pour montrer dans les écoles publiques des films de l'Office national du film. L'Ambassade s'est tenue en rapport avec l'association Belgique-Canada, fondée en Flandres vers la fin de l'année, et s'est fait représenter à plusieurs de ses réunions. Cette Association, de concert avec l'Ambassade, a pris l'initiative de plusieurs cérémonies commémoratives au cimetière militaire canadien d'Adeghem, près de Gand.

Le "Bureau des Epouses canadiennes", installé à l'Ambassade, s'est occupé de la traversée de plus de 600 femmes belges mariées à d'anciens combattants canadiens. Ce bureau a été fermé en novembre, ainsi que le bureau d'enregistrement des tombes (aussi installé à l'Ambassade) et les autres services de l'Armée canadienne à Bruxelles. Peu après, M. J. A. Mitchell, du Service d'Immigration, est arrivé à Bruxelles pour délivrer des visas aux fiancées d'anciens combattants canadiens et pour établir un bureau au début de 1947. Dans le cours de l'année, l'Ambassade a répondu à de nombreuses demandes concernant l'immigration et a délivré des visas de visiteurs à des fonctionnaires et hommes d'affaires belges.

L'Ambassadeur, l'honorable W. F. A. Turgeon, C.R., a été nommé délégué du Canada à l'agence interalliée des réparations qui a commencé ses travaux à Bruxelles en février. Le colonel G. W. MacPherson, de la mission mili-

taire canadienne à Berlin, a été nommé délégué suppléant du Canada et s'est occupé particulièrement des avoirs de l'Allemagne à l'étranger. L'Assemblée de l'agence a tenu six sessions en 1946 et des rapports ont été transmis sur chacune.

Durant l'année, Bruxelles a reçu la visite d'un certain nombre de Canadiens en vue, parmi lesquels l'honorable James A. MacKinnon, l'honorable James G. Gardiner et l'honorable Brooke Claxton. En novembre, deux comités techniques de l'Organisation internationale du Travail ont tenu leurs réunions à Bruxelles.

Les divisions économique et commerciale de l'Ambassade ont coopéré étroitement avec le gouvernement belge en vue d'obtenir des approvisionnements de denrées alimentaires, de matières premières et de produits ouvrés canadiens nécessaires au rétablissement économique belge, ainsi que pour acheter en Belgique des marchandises nécessaires au Canada. La plupart des maisons canadiennes qui faisaient affaires avec la Belgique avant la guerre ont renoué leurs relations anciennes et il s'en est établi de nouvelles.

L'Ambassade a aidé un certain nombre de maisons commerciales à obtenir le remboursement ou la protection de dettes antérieures à la guerre. L'Ambassade a aussi prêté son concours à plusieurs industriels belges désireux de fonder des établissements au Canada.

Le secrétaire commercial a été chargé de fonctions spéciales, durant l'année, auprès du Comité des transports maritimes de l'Agence interalliée des réparations, à Bruxelles. Il a fait partie aussi de la délégation canadienne au conseil consultatif allié des questions maritimes, à Londres et Amsterdam; avec le deuxième secrétaire, M. M. Cadieux, il a fait partie de la délégation du Canada à la Conférence de Paris.

M. Victor Doré, C.M.G., a été nommé Ambassadeur en Belgique et ministre près le Grand-Duché de Luxembourg, en novembre, succédant à l'honorable W. F. A. Turgeon, C.R., nommé Haut Commissaire du Canada en Irlande. M. D'Arcy McGreer, nommé Haut Commissaire auprès de l'Union Sud-Africaine, le 6 novembre, a été remplacé au poste de conseiller par M. Hector Allard, arrivé à Bruxelles le 26 novembre. L'attaché militaire, le colonel C.-P. Hébert, a quitté Bruxelles le 28 avril; il a été nommé par la suite conseiller à l'ambassade de Washington. Le capitaine M.-A. Cardinal, ci-devant de l'Etat-major de l'armée canadienne à Bruxelles, a remplacé le colonel Hébert en qualité d'attaché militaire adjoint suppléant, du 20 mai au 15 octobre; il est ensuite parti pour le Canada où il a été démobilisé. M. T. Le M. Carter, troisième secrétaire, est arrivé à Bruxelles le 22 février et M. A. B. Brodie, secrétaire commercial adjoint, le 2 juillet.

Ambassade du Canada au Brésil

L'Ambassade a continué de présenter régulièrement ses rapports diplomatiques et politiques et de s'acquitter du travail consulaire. Le bureau commercial a réalisé une augmentation des échanges commerciaux entre le Canada et le Brésil. Avec le concours de la Commission d'exposition, une série de montages sur le Canada a été exposée dans des grands magasins de Rio-de-Janeiro et Sao-Paulo. Le "Service d'informations commerciales" a été maintenu avec le concours du Service d'Information canadien et du directeur de la publicité du ministère du Commerce.

Les relations culturelles ont été amplifiées par une série de conférences, une exposition canadienne des arts graphiques, des projections de documentaires canadiens et la préparation d'articles de revues et de journaux sur le Canada. Trente mille exemplaires de la brochure "Canada" en portugais ont été distribués. Grâce à la coopération de Radio-Canada, des enregistrements de musique canadienne ont été donnés aux stations radiophoniques du Brésil et diffusé sur une cin-

quantaine de programmes. Un certain nombre de bourses tant brésiliennes que canadiennes ont été offertes en prix pour des concours littéraires sur le Canada, et des médailles spéciales Canada-Brésil ont été décernées aux vainqueurs. Sur l'initiative de l'Ambassade, deux compositeurs canadiens renommés, Sir Ernest MacMillan et M. Claude Champagne, ont visité le Brésil; le premier a dirigé l'orchestre symphonique du Brésil dans une série de concerts; le second a dirigé l'orchestre et a donné des conférences à l'Ecole nationale de Musique.

En janvier, le général A. G. L. McNaughton a visité le Brésil en qualité d'Ambassadeur spécial pour l'inauguration du Président Dutra; la mission spéciale du Canada comprenait aussi les membres de l'Ambassade. Parmi les autres visiteurs, sont à signaler le ministre des Postes et les délégués du Canada au Congrès postal des Amériques et de l'Espagne, tenu à Rio en septembre; M. H. V. Eardley-Wilmot, délégué canadien au Congrès panaméricain des Mines, tenu à Petropolis en octobre; des représentants des Lignes aériennes Trans-Canada, qui ont fait un voyage d'étude en septembre; une délégation de la Fédération des Chambres de commerce de la Province de Québec, en avril; enfin, un certain nombre d'hommes d'affaires et de touristes. En avril, le croiseur *H.M.C.S. Uganda* a fait escale pendant une semaine à Rio et deux jours à Recife.

Dans le cours de l'année l'Ambassadeur a visité les Etats de Sao-Paulo, Goyaz et Matto-Grosso et s'est rendu au Canada pour affaires officielles en septembre et octobre. Durant ses absences, M. E. B. Rogers, premier secrétaire, a été chargé d'affaires intérimaire. M. Roger Chaput, troisième secrétaire, a quitté le Brésil, le 2 octobre pour un poste au ministère. M. Jean-Louis Delisle, troisième secrétaire, lui a succédé le 30 novembre. Le secrétaire commercial, M. Maurice Bélanger, a fait un long séjour au Canada entre le 1er juin et le 20 octobre. Pendant son absence M. W. Gibson Smith, secrétaire commercial adjoint, a dirigé le bureau commercial. M. W. B. McCullough, secrétaire commercial (Agriculture) a été attaché temporairement à l'Ambassade le 11 septembre.

Ambassade du Canada au Chili

Outre l'envoi de rapports réguliers sur la situation politique et économique du Chili, l'Ambassade s'est occupée très activement de faire connaître le Canada. Pour cela, elle a préparé et fait paraître des articles de journaux, prêté des films canadiens aux groupements et aux maisons d'enseignement, distribué des livres et des brochures et fait circuler des disques de musique canadienne, etc. Plusieurs programmes radiophoniques en provenance du Canada ont été relayés par les réseaux chiliens. Des dispositions ont été prises afin de permettre à six étudiants chiliens d'étudier au Canada grâce à des bourses spéciales.

Le Bureau commercial a continué de transmettre des études et rapports sur les possibilités de commerce. L'aide apportée au commerce s'est traduite par une augmentation sensible du volume et de la valeur des échanges avec le Canada.

Lors de l'inauguration du nouveau Président, M. Gabriel González Videla, le Canada a été représenté par M. Warwick Chipman, C.R., qui a dirigé, en qualité d'Ambassadeur spécial, la délégation canadienne, laquelle comprenait aussi les trois attachés de l'Ambassade.

Du 10 au 15 mars, le *H.M.C.S. Uganda* a mouillé à Valparaiso, durant sa croisière d'entraînement dans les eaux sud-américaines et a produit une impression très favorable. Parmi les Canadiens qui ont visité le Chili, il y a lieu de mentionner une délégation de la Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec, l'honorable Ernest Bertrand, ministre des Postes, accompagné de M. L.-G. Prévost, du chemin de fer Pacifique-Canadien, M. John McCague de la *Holstein-Frisian Association of Canada*. M. John Clifford, d'Ottawa, a remporté, le 15 septembre, le championnat de ski au 11e Concours national de ski du Chili, à Portillo.

Le secrétaire commercial, M. M. J. Vechsler, a quitté Santiago pour le Canada le 1er avril et M. R.-E. Gravel a agi comme secrétaire commercial suppléant jusqu'à l'arrivée, le 18 juillet, du secrétaire commercial nouvellement désigné, M. J. L. Mutter. Le 13 novembre, M. Paul Tremblay est venu remplacer M. Jules Léger comme chargé d'affaires intérimaire. M. Léger s'est embarqué le 26 novembre pour le Canada, où il recevra une nouvelle affectation.

M. Colin Fraser Elliott a été nommé Ambassadeur du Canada au Chili, le 6 novembre, et doit rejoindre son poste au début de la nouvelle année.

Ambassade du Canada en Chine

L'un des événements les plus importants de l'année, pour l'Ambassade du Canada en Chine, a été le déplacement de Tchoung-King à Nankin. Les préparatifs de déménagement avaient commencé en novembre 1945, avec le voyage du brigadier M. M. Kay à Nankin pour s'assurer de locaux convenables. Une maison a été choisie fin février et les représentants canadiens s'y sont installés le 1er mars. Au cours du mois suivant, l'Ambassade a trouvé un second immeuble et l'on a signé un bail d'une année. L'Ambassadeur, le major-général Victor Odlum, a quitté Tchoung-King pour Nankin, en avion, le 24 avril. Les immeubles de l'Ambassade à Tchoung-King ont été vendus et le dernier membre de l'Ambassade à quitter Tchoung-King, M. C. A. Ronning, est arrivé à Nankin le 29 mai.

En raison du prix exhorbitant des loyers à Nankin, l'Ambassade a cherché dans la ville un terrain où elle pourrait construire ses propres immeubles. On a finalement découvert un bon emplacement sur la route de Han-k'eou, à l'ouest du collège Ginling. Les négociations d'achat se sont faites avec le gouvernement municipal de Nankin, le ministère des affaires étrangères, le Yuan exécutif et le Bureau des biens-fonds du Gouvernement national. Ces négociations ne sont pas encore terminées.

L'Ambassade a transmis au Gouvernement des rapports sur la situation politique, militaire et économique en Chine, ainsi que sur les divers aspects des relations sino-canadiennes. Le renforcement des relations commerciales entre le Canada et la Chine a abouti, le 7 février 1946, à la signature, à Ottawa, d'un accord en vertu duquel le Canada ouvre au Gouvernement chinois un crédit de 60 millions de dollars pour lui permettre d'acheter, en 1946 et 1947, des produits canadiens nécessaires à la reconstruction de la Chine.

Le 26 septembre, l'Ambassadeur du Canada et le ministre des affaires étrangères de Chine, M. Wang Shih-Chieh, ont signé à la salle de réception du ministère, avec le cérémonial d'usage, un échange de notes établissant entre les deux pays un *modus vivendi* commercial.

En novembre le gouvernement canadien a signé un accord garantissant à la Société industrielle Ming-Soung, aux termes de la deuxième partie de la Loi sur l'Assurance des crédits à l'exportation, un crédit d'environ 12 millions de dollars en vue de la construction de navires au Canada et de l'achat d'outillage industriel. Cet accord a marqué le terme de négociations entre Tchoung-King et Ottawa qui duraient depuis plus d'un an.

Le 5 février, M. P. G. R. Campbell a été nommé officiellement vice-consul à Changhaï. M. Campbell s'occupait déjà du travail consulaire à Changhaï depuis décembre 1945; sa nomination officielle a paru nécessaire en considération de l'augmentation du volume du travail consulaire.

Le major-général Odlum a quitté Nankin le 4 octobre pour rentrer au Canada: M. C. A. Ronning est resté à l'Ambassade comme chargé d'affaires intérimaire.

Le 7 novembre, le premier ministre a annoncé la démission du général Odlum et la nomination au poste d'Ambassadeur du Canada en Chine de l'honorable juge T. C. Davis, C.R., antérieurement Haut Commissaire du Canada en Australie.

M. L. Moore Cosgrave est arrivé à Changhaï en novembre pour assumer les fonctions de conseiller commercial; en décembre, M. G. R. Paterson a quitté Ottawa pour reprendre son poste de conseiller de l'Ambassade.

Légation du Canada à Cuba

La Légation a fait parvenir au ministère des rapports sur la situation politique, sociale et économique de Cuba.

Un certain nombre de visiteurs canadiens de marque ont été reçus à La Havane dans le cours de l'année, parmi lesquels le très honorable C. D. Howe, ministre de la Reconstruction, M. E. P. Murphy, sous-ministre des Travaux publics, M. C. F. Sise, président de la société *Bell Telephone of Canada*, M. T. T. Hogg, C.M., président de la Commission hydro-électrique de la province d'Ontario et M. F. H. Brown, conseiller financier au ministère de la Reconstruction. Une délégation non-officielle des Chambres de commerce de la province de Québec, sous la présidence de M. Paul-E. Poirier, est passée brièvement à Cuba. L'honorable Gaspard Fauteux, M. P., et M. Arthur Beauchesne, C.M.G., LL.D., respectivement Président et Greffier de la Chambre des communes, ont passé le mois de novembre à la Havane. M. Fauteux a pris la parole devant la Chambre des Représentants de Cuba, convoquée en session extraordinaire par le Congrès cubain. Six médecins canadiens ont assisté à Cuba au deuxième congrès panaméricain de radiologie.

La Légation a disséminé un volume croissant d'informations sur le Canada sous forme d'imprimés en langue espagnole. Le ministre a aussi rédigé plusieurs textes sur les aspects historiques des relations canada-cubaines, réunis en brochures par la *Revista de La Habana*. Il a été fait bon usage de disques canadiens et de films de l'Office national du film. En de nombreuses occasions, le ministre a porté la parole en public sur divers aspects de la vie canadienne.

Avec la reprise du tourisme canadien à Cuba et le nombre de plus en plus grand de navires canadiens qui font de La Havane leur principal port d'escale, le travail consulaire a marqué une augmentation très sensible. Des démarches ont été faites et se continuent en vue d'obtenir du gouvernement cubain un traitement de réciprocité pour les visiteurs temporaires en ce qui touche les questions d'immigration.

Le 20 janvier, M. R. G. C. Smith, a assumé les fonctions de secrétaire commercial. Le 20 avril, M. T. Wainman-Wood, troisième secrétaire, est arrivé pour remplacer M. Arthur R. Menzies, deuxième secrétaire, qui est retourné au ministère. Le 1er octobre, Mlle Bessie E. McGregor a été nommée vice-consul du Canada, avec juridiction dans la République de Cuba. Le ministre, M. Emile Vaillancourt, s'est rendu au Canada, en congé, dans le cours du mois d'octobre.

Légation du Canada au Danemark

Le 5 décembre 1945, M. John D. Kearney, C.R., ministre du Canada en Norvège, (voir page 26) a été nommé en même temps ministre du Canada au Danemark. Le 4 avril 1946, ce premier représentant diplomatique du Canada au Danemark a été reçu par Leurs Majestés le Roi Christian X et la Reine Alexandrine et a présenté ses lettres de créance au Roi. En raison du manque de personnel, il n'a pas encore été possible d'ouvrir un bureau régulier au Danemark, mais le Ministre s'est tenu en relations étroites avec Copenhague par des voyages réguliers au cours de l'année.

En septembre, le ministre s'est rendu à Copenhague avec la délégation canadienne à la Conférence de l'organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies, sur laquelle un rapport spécial a été transmis au ministère. D'autres rapports ont porté sur la situation politique, économique et sociale du Danemark, ainsi que sur les questions constitutionnelles du Groenland, des îles Féroé et du Slesvig méridional. Il a aussi été fait une analyse de la législation danoise et suédoise sur les cartels et les monopoles.

Les premières dispositions ont été prises en vue d'un échange de films documentaires entre l'Office national du film du Canada et la *Statens Filmcentral* du Danemark.

Le secrétaire commercial qui, en 1945, avait pris des dispositions pour fournir au Danemark certains produits canadiens immédiatement après la guerre, a continué de travailler à l'expansion du commerce entre le Canada et le Danemark.

Ambassade du Canada aux Etats-Unis d'Amérique

Durant l'année, l'Ambassadeur s'est tenu en relations étroites avec les autres bureaux canadiens de Washington, y compris l'Etat-Major canadien conjoint, et avec les représentants des ministères des Finances, de la Reconstruction et de l'Agriculture, ainsi que du Service d'Information canadien, de la Commission canadienne du blé et de l'Office national du film. Les bureaux de Washington de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre et ceux de la Commission canadienne de la marine marchande ont été fermés, et ce qui restait de leurs fonctions a été confié à l'Ambassade. Le personnel de l'Ambassade a participé activement aux travaux de l'Administration de secours et de réhabilitation des Nations Unies (UNRRA), de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture. du Conseil international d'urgence de l'alimentation. de la Commission de l'Extrême-Orient, du Conseil international du blé, et d'autres organismes internationaux qui se sont réunis à Washington. Des membres de l'Ambassade ont représenté le Gouvernement canadien au sein de quatre comités de l'UNRRA, ainsi qu'au sein des sept comités du Bureau et de la Commission plénière qui constituent ensemble la Commission d'Extrême-Orient. M. Pearson a dirigé la délégation canadienne à la quatrième réunion du Conseil de l'UNRRA, à Atlantic-City, du 15 au 29 mars, et a aussi assisté à la cinquième réunion, à Genève, au mois d'août.

Dans le courant de l'année, l'Ambassade a transmis de nombreux rapports sur les relations des Etats-Unis avec d'autres pays et avec les Nations Unies, les développements de la situation intérieure, politique et économique, les questions de défense commune du Canada et des Etats-Unis, des questions de secours, de réserves alimentaires et de réfugiés, divers questions relatives au contrôle de l'énergie atomique, des questions de politique commerciale internationale et de tarifs douaniers, des questions afférentes à l'importation et l'exportation, à l'information, aux transports maritimes, à l'aviation civile internationale, aux télécommunications, aux problèmes internationaux du pétrole et du caoutchouc, à la pêche et aux eaux limitrophes, aux passeports, visas et à la naturalisation, en plus de répondre aux demandes de renseignements relatives aux anciens combattants, au tourisme, au rapatriement, à l'impôt et à diverses questions d'ordre juridique.

M. Hume Wrong, nommé Ambassadeur du Canada aux Etats-Unis, le 4 septembre, en remplacement de M. L. B. Pearson, a présenté ses lettres de créances au président Truman, le 8 novembre. La promotion de M. T. A. Stone, conseiller d'ambassade, au rang de ministre, a été annoncée le 7 novembre.

Il y a eu en outre les changements suivants dans le personnel: M. Graham Morrow a démissionné le 8 juillet du poste du premier secrétaire; M. A. E. Ritchie, deuxième secrétaire, a démissionné le 14 juin pour prendre un poste au Secrétariat des Nations Unies; M. Paul Tremblay, deuxième secrétaire, a quitté

Washington le 9 novembre pour prendre un poste à l'Ambassade du Canada au Chili; M. C. P. Hébert a pris son poste de conseiller le 1er juillet; MM. H. H. Wright et R. L. Rogers sont venus du ministère, le 1er février et le 12 août respectivement, en qualité de troisièmes secrétaires; le 2 février M. L. H. Lavigne a pris charge de l'administration; M. G. Ignatieff, venu d'Ottawa, a assumé les fonctions de premier secrétaire, à compter du 1er octobre, puis a été affecté à la délégation canadienne à la Commission de l'énergie atomique des Nations Unies, à New York.

M. G. R. Paterson, attaché commercial, a été nommé secrétaire commercial, à compter du 9 septembre. M. W. D. Wallace, M. B. J. Bachand et M. F. T. Cook ont pris leurs postes de secrétaires commerciaux adjoints le 1er janvier, le 23 février et le 11 septembre, respectivement. Le 15 juillet, le capitaine de groupe H. M. Carscallen a succédé au capitaine de groupe Homer Smith au poste d'attaché de l'air.

Ambassade du Canada en France

La première année complète de paix depuis la fin des hostilités a vu se multiplier les relations officielles et privées, entre le Canada et la France. L'événement principal de l'année a été la conférence tenue, comme il convenait, à Paris, pour préparer les traités de paix avec l'Italie, la Hongrie, la Bulgarie, la Roumanie et la Finlande. Durant le premier mois de la conférence, la délégation canadienne a été dirigée par le premier ministre. Celui-ci, avant de quitter la France, a tenu à visiter Dieppe et les champs de bataille de Normandie, dont le souvenir est à jamais lié à celui de la participation du Canada à la guerre. L'Ambassadeur était l'un des délégués à la Conférence et il a accompagné le premier ministre dans sa tournée de Normandie. M. Rae, de l'Ambassade, a rempli les fonctions de secrétaire général de la délégation; les attachés militaires et de l'air ont participé aux travaux de la Commission militaire. Le personnel entier de l'Ambassade, chacun dans sa sphère, a eu l'occasion, à maintes reprises, d'apporter son concours à la délégation.

L'UNESCO a tenu sa première réunion vers la fin de l'année. La délégation canadienne était dirigée par M. Victor Doré, récemment nommé Ambassadeur en Belgique et Ministre au Luxembourg. M. P.-A. Beaulieu, de l'Ambassade, était l'un des conseillers de la délégation.

L'Ambassade a vu s'accroître considérablement le nombre des Canadiens venus à Paris, soit en mission officielle, soit à titre privé. Le rapatriement des civils canadiens internés durant la guerre s'est terminé durant l'année.

La présence de l'Ambassadeur à des cérémonies tenues dans diverses parties de la France, ainsi que la visite du juge en chef de la Cour suprême, l'honorable Thibaudeau Rinfret, et celles de divers ministres du Cabinet ont fourni l'occasion d'expressions publiques d'amitié entre le Canada et la France.

Les événements politiques de France ont été suivis de près par l'Ambassade qui a fait parvenir des rapports au ministère sur la démission du général de Gaulle, sur les référendums constitutionnels du 5 mai et du 13 octobre, sur l'élection de la nouvelle Assemblée constituante, le 2 juin, ainsi que sur les élections de l'Assemblée législative et du Conseil de la République. D'autres rapports ont porté sur les relations diplomatiques de la France avec les autres pays ainsi que sur la situation économique française; ces rapports ont fait état, notamment, de la nationalisation des sociétés de gaz et d'électricité, de l'impôt de solidarité nationale et de la question des dommages et réparations de guerre.

Le secrétaire commercial a répondu à de nombreuses demandes concernant les échanges commerciaux entre le Canada et la France, l'Afrique française du Nord et la Suisse. Le secrétariat a prêté ses services à des hommes d'affaires canadiens et français dont l'activité était d'intérêt commun pour les deux pays et a préparé des rapports sur les conditions économiques de France et de Suisse et sur les accords financiers et commerciaux de la France avec d'autres pays.

L'Attaché militaire a participé à plusieurs cérémonies commémoratives par lesquelles le Gouvernement et le peuple français ont voulu réitérer leur affection pour le Canada et leur gratitude envers le peuple canadien. L'attaché militaire a fait de nombreuses visites officielles en France métropolitaine et s'est rendu en Afrique du Nord à l'invitation du Haut Commandement français. Son bureau s'est occupé du retrait des dernières unités militaires canadiennes qui se trouvaient encore en France. Il s'est tenu aussi en étroites relations avec les divers services de l'armée française ainsi qu'avec les représentants militaires des pays étrangers.

L'attaché de l'air, qui était arrivé à la fin de 1945, a consacré le début de l'année à l'organisation de son bureau. Son travail a comporté l'organisation de voyages par avion pour des représentants officiels, l'aide aux anciens membres du C.A.R.C. se trouvant en France et la recherche de ceux qui manquent encore à l'appel depuis la guerre. L'attaché de l'air a fait des visites de liaison auprès de diverses unités belges et françaises et des attachés de l'air à Paris, Bruxelles, Berlin, Londres et Athènes.

Le travail du Service d'information a continué de s'accroître sous ses trois aspects: distribution, services, relations extérieures. Parmi les principaux événements de l'année qui ont occupé le Service d'information, il faut mentionner les visites du très honorable Louis-S. St-Laurent, du très honorable J. G. Gardiner, de l'honorable Brooke Claxton et de l'honorable C. Gibson, la Conférence de Paris, la tournée du premier ministre en Normandie, la Conférence de l'UNESCO et le séjour en France de l'honorable Juge Rinfret, à l'invitation du Service d'information français. Il a été ajouté au bulletin quotidien d'information distribué au personnel de l'Ambassade un service spécial de découpures et de revues de la presse.

Il y a eu au cours de l'année un certain nombre de changements dans le personnel de l'Ambassade. Le conseiller, M. G. L. Magann, est rentré au Canada en congé, au mois de mai, pour réaffectation. M. Jean Chapdelaine et M. James Weld ont été nommés premier et troisième secrétaires, respectivement, tandis que M. S. F. Rae et M. J. J. M. Côté sont retournés à Ottawa. M. Antoine Monette a été attaché temporairement au personnel. M. Douglas Jackson a été nommé attaché commercial adjoint et M. J. H. Tremblay attaché commercial pour l'Agriculture.

Ambassade du Canada en Grèce

Dans la première année complète de son existence, l'Ambassade s'est développée modestement. En février, elle a quitté le petit appartement qu'elle avait occupé durant l'hiver 1945-1946 pour se transporter dans des locaux du quartier des ambassades mieux appropriés, mais encore trop exigus. Neuf mois plus tard, l'Ambassade s'est enfin installée dans un immeuble imposant situé au centre de la ville, entre l'Ambassade du Royaume-Uni et celle des Etats-Unis. Les bureaux du secrétaire commercial, M. T. J. Monty, arrivé à Athènes le 20 octobre, ainsi qu'une salle d'information et une bibliothèque canadienne ont été aussi aménagés dans le nouvel immeuble.

L'Ambassadeur a visité Salonique durant l'année; le troisième secrétaire s'est rendu en Macédoine occidentale et a fait de courts voyages en dehors de la capitale. L'Ambassade a présenté au ministère des rapports sur la position de la Grèce dans les affaires internationales et sur les développements de la situation politique, économique et sociale de ce pays.

La restauration du commerce entre le Canada et la Grèce, qui ne fait encore que commencer, a retenu une bonne part de l'attention de l'Ambassade même avant l'arrivée de M. Monty. L'Ambassade a surveillé la distribution des secours envoyés du Canada; son personnel s'est tenu en rapports étroits avec l'UNRRA, le Comité central grec du vêtement, la Croix-rouge grecque et d'autres œuvres de

secours de la Croix-rouge canadienne. La Croix-rouge canadienne et la Caisse canadienne de secours aux alliés (dont la Caisse canadienne de Secours de guerre à la Grèce est l'une des œuvres principales) ont continué durant l'année leur activité de bienfaisance. L'Ambassade elle-même a fourni des secours directs sous forme de vêtements et de colis alimentaires à quelques Canadiens dans le besoin. Il est estimé qu'à la fin de 1946, les secours canadiens fournis à la Grèce depuis 1942 avaient atteint une valeur de $7,634,445 en vêtements et autres dons et de $22,464,583 en blé et autres aliments fournis par le Gouvernement, ceci en sus de la part du Canada aux dons de l'UNRRA à la Grèce, qui atteindront 420 millions de dollars en denrées et en services.

L'Ambassade a continué de s'occuper des cas de rapatriement effectués avec l'aide du Gouvernement; toutes les personnes à rapatrier ainsi, sauf neuf, avaient quitté la Grèce à la fin de l'année. Il ne reste que 57 Canadiens du nombre de ceux qui avaient été surpris en Grèce par les hostilités. L'Ambassade a délivré des visas à 104 Grecs désireux de visiter le Canada; d'autre part, il a fallu refuser tous les jours des demandes de permis d'émigrer au Canada. L'Ambassade s'est aussi occupée de questions relatives à la libération de biens placés sous séquestre par le Canada, ainsi que d'autres questions d'après-guerre.

L'Ambassade s'est procurée au Canada des renseignements techniques à l'intention de différents groupements tels que le groupe des donneurs de sang de la Croix-rouge grecque, celui des médecins des Cyclades, l'Association du Barreau grec, les coopératives grecques et le personnel de l'Université d'Athènes. L'Ambassade a distribué des textes du Service d'Information canadien et des bandes de l'Office national du film et a fait connaître le Service international de Radio-Canada, apprécié par le nombre restreint de personnes possédant des postes récepteurs pour ondes courtes.

Le 1er juillet 1946, l'anniversaire de la Confédération canadienne a été célébré pour la première fois par une mission diplomatique canadienne en Grèce; cette occasion a été marquée par un discours à la Chambre des députés et par l'adoption par la Chambre d'une résolution d'amitié envers le Canada et de reconnaissance pour l'aide apportée à la Grèce. Le même jour, la ville d'Athènes a donné le nom de "Mackenzie King" à la belle et historique rue du Lycabette.

Le 22 octobre, après la Conférence de Paris, l'Ambassade a eu le plaisir d'accueillir l'honorable Brooke Claxton.

Ambassade du Canada au Mexique

L'Ambassade a transmis régulièrement des rapports sur les événements politiques, sociaux et économiques et s'est occupée des affaires consulaires courantes, qui ont atteint un volume important.

Les conférences suivantes, auxquelles ont participé des représentants du Canada, ont eu lieu au Mexique durant l'année: la troisième Conférence du Travail des Etats américains membres de l'Organisation internationale du Travail (à laquelle les délégués canadiens ont été l'Ambassadeur et le deuxième secrétaire); le cinquième Congrès américain de l'enseignement; la Conférence internationale de la radiodiffusion; la convention annuelle de l'Association des banquiers mexicains et le Congrès international des cardiologistes.

Sur le plan culturel, l'Ambassade a facilité la participation du Canada à la quatrième Exposition du Livre, à Mexico, en juin, après laquelle le Pavillon du Livre canadien a été donné au District fédéral pour devenir en novembre une bibliothèque d'enfants. L'Ambassade a participé à la préparation d'une exposition photographique canadienne qui a circulé dans plusieurs villes; l'Ambassade a aussi distribué des livres canadiens et des brochures de tourisme, organisé une exposition éducative et distribué un nombre important de films de l'Office national du film et de textes à la presse.

L'inauguration du nouveau Président du Mexique, M. Miguel Aleman, a eu lieu le 1er décembre. La mission spéciale du Canada était composée de l'Ambassadeur, M. H. L. Keenleyside; du conseiller commercial, M. D. S. Cole; du deuxième secrétaire, M. C. C. Eberts, et du capitaine Frank L. Houghton, officier commandant le porte-avions *H.M.C.S. Warrior,* lequel, avec le croiseur *H.M.C.S. Uganda* et le destroyer *H.M.C.S. Crescent,* était alors en manœuvres au large d'Acapulco. Un contingent d'une centaine de marins de ces navires a participé au défilé tenu à Mexico le 1er décembre, durant les cérémonies de l'inauguration.

Un traité de commerce entre le Canada et le Mexique a été signé le 9 février par l'Ambassadeur et le Ministre du Commerce, au nom du Canada, et le ministre des Affaires étrangères au nom du Mexique. Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays s'est sensiblement accru depuis la signature de ce traité.

L'Ambassadeur a fait durant l'année de nombreux voyages dans diverses parties du Mexique. Le conseiller commercial a fait aussi quelques voyages qui lui ont permis d'établir d'utiles relations commerciales. En janvier, l'Ambassadeur a été appelé à Ottawa pour des entretiens, et en octobre et novembre il a fait partie de la délégation du Canada à l'Assemblée générale des Nations Unies, à New-York.

M. Hector Allard, premier secrétaire de l'Ambassade, est rentré au Canada en septembre en congé de réaffectation. Le 18 novembre, M. G. H. Hilborn est arrivé à Mexico pour assumer les fonctions de deuxième secrétaire et consul. En novembre, Mme Irene Baird, représentante au Mexique de l'Office national du film et du Service d'Information canadien, a fait un voyage au Canada et a été plus tard attachée à l'Ambassade. Pendant les absences de l'Ambassadeur, le conseiller commercial, M. D. S. Cole, était chargé d'affaires intérimaire.

Légation du Canada en Norvège

M. John D. Kearney, C.R., nommé le 11 septembre 1945 ministre résident du Canada en Norvège, est arrivé à Oslo le 7 février 1946, avec M. Ross Campbell, troisième secrétaire. Le 11 février, il a présenté à Sa Majesté le Roi Haakon VII de Norvège la lettre de rappel du major général G.-P. Vanier et ses propres lettres de créance (voir page 21 pour la nomination de M. Kearney au poste de ministre au Danemark).

Pendant l'année, la Légation a informé le Gouvernement des développements de la politique intérieure et extérieure de la Norvège. Les rapports ont porté notamment sur le logement, le travail, le ravitaillement, les prix et salaires, le budget, les mesures d'épuration, l'impôt sur le revenu, sur les sociétés commerciales et sur le capital, le commerce et les achats en gros par l'Etat, ainsi que la législation sociale. Les questions d'immigration ont tenu une place importante dans le travail de la Légation. Il est convenu qu'il sera établi, dès le début de 1947, un service d'inspection des émigrants éventuels appartenant aux catégories éligibles. Une quarantaine des 300 Canadiennes mariées à des aviateurs norvégiens qui avaient reçu leur entraînement au Canada ont sollicité l'aide de la Légation pour revenir au Canada avec leurs maris et leurs familles. Comme dans tous les pays libérés, il y avait en Norvège plusieurs Canadiens naturalisés dont le statut national avait besoin d'être clarifié; la Légation s'est occupée jusqu'ici de 70 de ces cas. Pour faciliter ce travail et d'autres semblables, la Légation s'est fait remettre, peu après son établissement, la documentation perti- et des représentants consulaires britanniques, de l'Ambassade des Etats-Unis et des représentants de la Puissance protectrice (la Suisse).

La Légation s'est occupée aussi de la libération des avoirs norvégiens qui avaient été placés sous séquestre et s'est tenue en négociations avec le Gouvernement norvégien en vue de simplifier la procédure de libération de ces avoirs.

Il a été distribué des textes canadiens par l'entremise des écoles, des cercles, etc., et des documentaires de l'Office national du film ont été montrés à Oslo et ailleurs.

En 1945, le secrétaire commercial, M. S. G. MacDonald, a fait de nombreux arrangements entre le Gouvernement norvégien et les autorités à Ottawa, Montréal, New-York, Washington et Londres en vue de financer et d'effectuer l'envoi de nombreux produits canadiens en Norvège dès la fin de la guerre. Son bureau s'est tenu occupé, en 1946, à mener à terme ce travail et à développer les débouchés commerciaux entre le Canada et la Norvège.

Le 23 décembre a été annoncée la nomination de M. John D. Kearney comme premier Haut Commissaire du Canada auprès de l'Inde.

Légation du Canada aux Pays-Bas

Les douze derniers mois aux Pays-Bas ont vu un remarquable rétablissement du pays, encore sous le coup des effets de l'occupation allemande, dans tous les domaines. La Légation en a observé et décrit les aspects les plus intéressants. Elle a aussi fait rapport sur les événements politiques, notamment les élections de mai, sur la politique étrangère à l'égard des Nations Unies, les négociations des traités de paix, les réclamations territoriales contre l'Allemagne et les importantes délibérations concernant la situation future de l'Indonésie.

Sur le plan économique, les rapports de la Légation ont porté sur des sujets variés: l'union douanière entre les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg; avenir des relations commerciales des Pays-Bas avec l'Allemagne; augmentation du commerce d'importation et d'exportation des Pays-Bas; usage des crédits canadiens au commerce; établissement du Bureau central de planification; remaniement du rationnement du contrôle des salaires et des prix des denrées; restauration des moyens de transport et réhabilitation du pays en général.

A cause de la demande croissante de renseignements d'ordre commercial sur le Canada, il a fallu accorder beaucoup de temps à la dissémination de publicité commerciale, ainsi qu'à faciliter l'entrée des produits néerlandais sur le marché canadien et le rétablissement éventuel des exportations canadiennes aux Pays-Bas.

La Légation a aussi eu à s'occuper de nombreux problèmes nés directement de la guerre. Le mariage d'environ 2,000 militaires canadiens à des Hollandaises a rendu nécessaire l'ouverture à La Haye d'un "Bureau des Epouses canadiennes" avec lequel la Légation a coopéré étroitement, surtout pour le travail consulaire, puisque les documents de voyage de toutes les femmes en partance pour le Canada sous les auspices du Bureau ont été délivrés par la Légation. Le ministère de la Défense nationale et la Société canadienne de la Croix-rouge ont, de leur côté, apporté un précieux concours en vue de satisfaire aux besoins des fiancées des militaires et des personnes à leur charge.

L'achat par le gouvernement néerlandais de matériel militaire canadien de surplus et le règlement de comptes qui a suivi le rapatriement de l'armée canadienne ont nécessité de longues négociations auxquelles la Légation a participé en faisant les premières démarches et plus tard en donnant un caractère formel à l'accord réalisé.

Une cérémonie commémorative en l'honneur des Canadiens tombés pendant la libération des Pays-Bas, tenue sous les auspices de la Légation, au Cimetière militaire canadien de Bergen-op-Zoom, a marqué l'une des nombreuses manifestations de gratitude de la part du Gouvernement et du peuple hollandais envers l'armée canadienne. Il a été décidé que cette cérémonie se renouvellerait chaque année, le 5 mai, date de la reddition des Allemands au général Foulkes, et, par roulement, dans les différents cimetières militaires canadiens.

La Légation a eu le plaisir d'accueillir, lors de brèves visites aux Pays-Bas, les ministres canadiens de l'Agriculture, du Commerce et de la Santé.

En l'absence d'un attaché de presse, la Légation s'est efforcée de transmettre des revues d'opinion de la presse hollandaise sur toutes les questions importantes. Depuis la nomination en octobre de M. Ross Kinneard comme représentant provisoire de l'Office national du film, les demandes de films canadiens se sont multipliées.

Le seul changement dans le personnel diplomatique a été le départ pour le Canada de l'attaché militaire, le colonel C.-P. Hébert, nommé par la suite conseiller à Washington.

En janvier et février, lorsque le ministre s'est rendu à la première partie de la première Session de l'Assemblée générale des Nations Unies, M. H. F. Feaver a été chargé d'affaires.

Ambassade du Canada au Pérou

L'Ambassade du Canada a transmis durant l'année des rapports sur toutes les questions importantes d'ordre politique, social et économique, notamment sur la politique étrangère du Pérou, sa position dans le monde d'après-guerre, au sein des Nations Unies et leurs institutions spécialisées, dans les affaires panaméricaines, et enfin sur l'orientation de la nouvelle administration et sur diverses questions d'intérêt canado-péruvien. L'Ambassade s'est occupée d'encourager les relations culturelles par la presse, le cinéma, les conférences, la radio, les livres et autres publications. Il a été donné à la Bibliothèque nationale une collection d'ouvrages sur le Canada pour contribuer à la restauration de cette bibliothèque. Parmi les visiteurs de marque, il y a lieu de mentionner le ministre des Postes du Canada, l'honorable M. Ernest Bertrand. Le croiseur *H.M.C.S. Uganda,* commandé par le capitaine Mainguy, en croisière d'entraînement dans les eaux sud-américaines, a fait escale dans le port de Lima.

La vente de vaisseaux de guerre et de navires marchands au gouvernement péruvien a fait l'objet d'entretiens et l'ancien pétrolier de la Marine royale du Canada *H.M.C.S. Preserver* a été vendu au Pérou et rebaptisé *Mariscal Castilla.* Des entretiens avec le Gouvernement péruvien ont eu aussi pour résultat de faciliter davantage l'importation de produits canadiens au Pérou, bien que les négociations en vue d'un accord de commerce entre les deux pays n'aient pas encore abouti.

L'Ambassadeur, M. Henry Laureys, est rentré au Canada en congé, au mois de décembre, et M. F. M. Tovell est devenu chargé d'affaires intérimaire.

Ambassade du Canada près l'Union des Républiques socialistes soviétiques

L'année 1946 a été marquée par des développements importants dans la politique intérieure et extérieure de l'Union soviétique. Des efforts gigantesques ont été réalisés pour réparer les ravages de la guerre et renforcer l'économie nationale. Un nouveau plan quinquennal a été lancé. Sur le plan des affaires étrangères, il y a eu les négociations longues et souvent difficiles des traités de paix avec l'Italie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie et la Finlande. A la fin de l'année, bien que l'accord eût été réalisé sur ces traités, il restait d'importantes questions sur lesquelles les Alliés n'avaient pas réussi à s'entendre. L'Ambassade a tenu le gouvernement canadien au courant de ces négociations et d'autres questions relatives à l'Union soviétique.

L'Ambassadeur, M. L. D. Wilgress, a été l'un des délégués du Canada à la première partie de la Première Session de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue à Londres, ainsi qu'à la seconde partie, tenue à New-York. Il a été aussi l'un des délégués à la Conférence de la Paix.

Pendant l'absence de l'Ambassadeur, M. Léon Mayrand a été chargé d'affaires jusqu'à son transfert à Ottawa en novembre; M. R. A. D. Ford est alors devenu chargé d'affaires.

L'attaché militaire, le brigadier J. V. Allard, D.S.O., est arrivé à Moscou en février; il est retourné au Canada en juin et a repris son poste en octobre.

L'Ambassade a dû s'occuper d'un travail consulaire considérable pour le compte de citoyens canadiens ou d'anciens résidents du Canada. Environ 80 visas ont été émis à des citoyens soviétiques se rendant au Canada. L'Ambassade a fait enquête, pour la Commission des pensions de guerre sur le cas d'environ 35 personnes touchant des pensions du Gouvernement du fait qu'elles sont à la charge d'anciens combattants canadiens de la première guerre mondiale, et le paiement de ces pensions a été recommandé dans les cas justifiés.

Parmi les visiteurs canadiens en Union soviétique, il y a lieu de mentionner M. Stanley Knowles, M.P., M. L. A. Skeoch (membre de la mission de l'UNRRA en Ukraine) et le professeur P. E. Corbett.

Il n'a pas été possible de distribuer autant d'informations sur le Canada qu'au cours de l'année précédente. L'Ambassade a continué de fournir des textes à la publication *Britansky Soyuznik*. Le film soviétique *White Fang*, pour lequel l'Ambassade a fourni une grande partie de la documentation, a paru dans le cours de l'année. En réponse à une demande de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S., l'Ambassade a transmis un mémoire sur la forêt canadienne, préparé par le ministère des Mines et Ressources. On espère qu'il pourra être effectué un échange d'information de ce genre.

Mission militaire canadienne en Allemagne

Les fonctions officielles de la Mission militaire canadienne à Berlin ont commencé le 21 janvier 1946, par la présentation du lieutenant-général Maurice Pope aux quatre membres du Conseil de contrôle allié. Avant l'arrivée en Allemagne du chef de la Mission, une équipe avait pris des dispositions administratives, en coopération avec les unités de l'armée canadienne, en vue de l'établissement de la Mission à Berlin.

Dans le cours de l'année, la Mission a présenté des rapports sur les événements économiques et politiques en Allemagne occupée et a tenu le gouvernement canadien au courant des décisions et de la ligne d'action du Conseil de contrôle allié.

Le travail consulaire de la Mission a consisté à répondre aux demandes de reconnaissance, de rapatriement et d'autres formes de secours présentées par des personnes en Allemagne se réclamant de la nationalité canadienne. Vers la fin de mai, la section consulaire de la Mission avait commencé à s'occuper de toutes les demandes de ce genre, dans quelque partie de l'Allemagne qu'elles fussent présentées. Vers la fin de l'année, on a pu prendre les premières dispositions en vue de l'émigration au Canada de certaines catégories de réfugiés et de personnes déplacées qui sont proches parents de citoyens canadiens, aux termes du programme approuvé par le gouvernement canadien.

En juillet, tous les dossiers relatifs à des réclamations de citoyens canadiens propriétaires de biens en Allemagne ont été transférés de "Canada-House" à Londres, à la Mission de Berlin.

La section du Séquestre de la Mission, dirigée par le Colonel G. W. MacPherson, est établie à Francfort-sur-le-Main; elle relève directement du Secrétariat d'Etat du Canada.

Le premier ministre s'est rendu à Berlin en août et l'honorable Brooke Claxton a été l'hôte de la Mission en septembre.

En octobre, le lieutenant-général Pope a été élu doyen des chefs de missions alliés, ce qui place la Mission du Canada, pour la préséance, au premier rang des missions alliées.

Les membres originaires de la Mission étaient:
le lieutenant-général Maurice Pope C.B., C.M.,
le colonel J. G. McQueen,
le colonel honoraire S. M. Scott,
le colonel honoraire G. W. MacPherson,
le major honoraire P. M. Roy,
le capitaine A. W. Clabon.

Les changements suivants ont été effectués durant l'année: en mars, le colonel Roy Geddes a été adjoint à la Mission pour quatre mois en qualité de conseiller économique, et en juillet, M. J. A. McCordick est arrivé du Canada. Le major Roy, de la section du Séquestre des biens ennemis, est rentré au Canada en mai pour raisons de santé et a été remplacé par le major J. A. Philip. M. E. Wadley, de la Corporation commerciale canadienne, a été adjoint temporairement à la Mission, fin novembre, en qualité de conseiller économique.

Mission canadienne de liaison au Japon

Par un échange de notes effectué en mai 1946 entre le ministre des affaires étrangères des Etats-Unis et l'Ambassade du Canada à Washington, le gouvernement des Etats-Unis a consenti à l'envoi d'une Mission canadienne à Tokyo, accréditée auprès du Commandement suprême des Puissances alliées. M. E. H. Norman, qui faisait alors partie de la Commission d'Extrême-Orient à Washington, a pris la direction de cette Mission. M. J. E. Kenderdine, représentant spécial du ministère du Commerce a été nommé conseiller économique.

La Mission est arrivée à Tokyo le 14 août et a pu s'installer dans l'hôtel et la chancellerie de l'ancienne légation canadienne. En vertu d'un accord avec le gouvernement australien, les provisions et fournitures nécessaires à la Mission lui sont vendues par les services de l'armée australienne à Tokyo.

Le nombre des Canadiens se trouvant au Japon à la fin de novembre était de 79, à l'exclusion des officiers canadiens attachés à l'armée d'occupation et à l'exclusion aussi des rapatriés canadiens d'origine japonaise. Ces Canadiens sont des missionnaires et n'ont le droit de rester au Japon qu'à la condition de pouvoir assurer eux-mêmes leur subsistance. La Mission leur a été de quelque secours pour résoudre des problèmes comme celui des comptes de banque immobilisés par le gouvernement japonais, l'envoi d'aide financière par leurs supérieurs au Canada et la restitution ou la mise en réparation des biens saisis ou endommagés durant la guerre par les autorités japonaises.

En raison du caractère de l'occupation, aucune maison canadienne ou alliée n'a repris ses opérations au Japon. Le conseiller économique de la Mission a servi de représentant au Japon de la Corporation commerciale canadienne. A l'invitation de la Commission d'Extrême-Orient, tous les Etats représentés au sein de la Commission, y compris le Canada, ont été invités à nommer des équipes dites de restitution, qui seront attachées à leur mission respective et examineront les pertes subies par divers intérêts étrangers, soit en usines ou immeubles, soit par le fait de la politique financière du gouvernement japonais. L'équipe canadienne de restitution doit arriver au Japon au début de 1947.

Le 6 novembre, la partie canadienne du cimetière de guerre du Commonwealth britannique a été inaugurée par une cérémonie religieuse. Il y a 137 tombes canadiennes dans ce cimetière situé à Hodogaya, près de Yokohama.

Le juge E. H. McDougall représente le Canada au sein du Tribunal militaire international d'Extrême-Orient, et le brigadier H. G. Nolan est l'un des procureurs de la poursuite aux procès des criminels de guerre civils et militaires. Aux procès pour crimes de guerre de moindre gravité, qui ont lieu à Yokohama, des commissions jugent les commandants des camps de prisonniers et les officiers accusés de sévices graves à l'égard de prisonniers de guerre canadiens.

La Commission a présenté divers rapports relatifs aux changements de la situation politique du Japon depuis l'établissement de la Mission. Ces rapports ont porté, entre autres problèmes, sur la réforme constitutionnelle et la réforme du travail.

Les questions qui comportent des relations avec le gouvernement japonais sont traités par l'intermédiaire du Commandement suprême des Puissances alliées.

Consulat général du Canada à Caracas

Le Consulat général a été ouvert officiellement le 6 avril, à l'arrivée du consul général suppléant, M. C. S. Bissett, accompagné et secondé à cette époque par M. T. Stewart, commissaire au commerce du gouvernement canadien à Bogota, en Colombie. Le travail du nouveau Consulat général, cependant, n'a pu commencer qu'un peu plus tard, faute d'avoir pu trouver et meubler immédiatement des locaux convenables et faute aussi d'un personnel suffisant. Un bureau permanent de cinq pièces a pu être loué, en mai, dans le centre de la ville. Le Consulat général a noué des relations cordiales avec les autorités de l'Etat; des contacts commerciaux ont été établis et il a été répondu à de nombreuses demandes de renseignements sur les possibilités du commerce entre le Venezuela et le Canada.

Le Consul général suppléant a participé comme délégué du Canada à la réunion de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, tenue à Caracas du 22 août au 3 septembre.

Consulat général du Canada à Lisbonne

Le Consulat général fut ouvert le 15 janvier; M. L. S. Glass, antérieurement commissaire au commerce au Brésil, agit à la fois comme consul général suppléant et commissaire au commerce du gouvernement canadien, et M. P. E. Morin est vice-consul. M. Glass a aussi été nommé commissaire au commerce pour l'Espagne, Gibraltar et le Maroc espagnol.

Le travail du Consulat général s'est accru régulièrement durant l'année. La Mission a participé à la négociation d'un accord de transport civil aérien avec le Portugal à être signé au début de 1947. Les autorités de l'aviation militaire portugaise se sont montrées reconnaissantes de la permission, obtenue par l'intermédiaire du Consulat général, de traduire et d'utiliser le manuel canadien d'aviation: "La météorologie pour pilotes et navigateurs".

Le Consulat général s'est aussi occupé de délivrer des passeports et des visas et de faire passer des films canadiens; il a distribué 4,000 exemplaires de l'édition portugaise de la brochure "Canada".

Consulat général du Canada à New-York

Le volume du travail consulaire régulier a continué de s'accroître, particulièrement en ce qui a trait aux passeports, à l'immigration et à la naturalisation. Le Consulat général a aussi continué de donner son aide aux fonctionnaires, hommes d'affaires et touristes canadiens de passage à New-York. Le bureau a prêté ses services à un très grand nombre de touristes partant pour le Canada. Les demandes de renseignements concernant les douanes canadiennes, les taxes de vente, l'impôt sur le revenu et autres questions de même ordre, faites comme démarches préalables à l'ouverture de succursales d'affaires au Canada, ont pris une telle importance que le ministère du Revenu national a consenti à ouvrir au consulat général un bureau spécial de renseignements sur les douanes.

Le Consulat général s'est vu imposer un considérable travail supplémentaire par les diverses conférences internationales qui ont eu lieu à New-York durant l'année. Le Consulat général a mis ses services à la disposition des diverses délégations canadiennes.

Le travail du consul général et du vice-consul commercial a été plus considérable que jamais et a donné des résultats satisfaisants.

Le rôle de représentation du consul général ainsi que des consuls et vice-consuls s'est accru et le Consulat général a continué de recevoir des invitations à fournir des conférenciers.

En janvier, M. P.-E. Morin, qui avait été depuis 1943 vice-consul préposé aux passeports, à la division de l'immigration et de la naturalisation, et qui avait été par la suite envoyé à Lisbonne, a été remplacé par M. Claude-E. Châtillon. En juillet, M. Leland H. Ausman, vice-consul et commissaire au commerce, qui avait été envoyé à Léopoldville, Congo belge, a été remplacé par M. John A. Stiles, vice-consul et commissaire adjoint au commerce.

Le Consulat général a maintenu une étroite coopération avec les bureaux de New-York du Service d'Information canadien et de l'Office national du film.

ANNEXE B

ACCORDS CONCLUS ENTRE LE CANADA ET AUTRES PUISSANCES

I. Accords Multilatéraux

Accord provisoire portant réglementation de l'usage de la bande régulière d'émission radiophonique dans la région nord-américaine. Signé à Washington, le 25 février 1946.

Protocole additionnel à l'Accord international visant la chasse à la baleine du 8 juin 1937 prolongeant au delà du 24 mars 1946 la saison de chasse 1945-46. Fait à Londres, le 15 mars 1946.

Convention concernant les statistiques des salaires et des heures de travail, adoptée par la Conférence internationale du Travail le 20 juin 1938. Ratification du Canada déposée le 6 avril 1946.

Convention concernant la protection contre les accidents des travailleurs occupés au chargement et au déchargement des bateaux, adoptée par la Conférence internationale du Travail le 27 avril 1932. Ratification du Canada déposée le 6 avril 1946.

Protocole prorogeant la durée de la Convention sanitaire de 1944 portant modification de la Convention sanitaire du 21 juin 1926. Signé à Washington, le 23 avril 1946.

Protocole prorogeant la durée de la Convention sanitaire pour la navigation aérienne de 1944 portant modification de la Convention sanitaire pour la navigation aérienne du 12 avril 1933. Signé à Washington le 23 avril 1946.

Accord visant les installations de défense de Terre-Neuve. Signé à St-John's et à Londres respectivement les 8 avril et 3 mai 1946.

Actes de la Conférence Internationale de la Santé tenue à New-York du 19 juin au 22 juillet 1946. Faits à New-York, le 22 juillet 1946:

a) *Acte final* de la Conférence;

b) *Constitution* de l'Organisation mondiale de la santé. Instrument d'acceptation par le Canada signé à Ottawa le 21 août 1946;

c) *Arrangement* conclu par les gouvernements représentés à la Conférence;

d) *Protocole* relatif à l'Office International d'Hygiène publique. Instrument d'acceptation par le Canada signé à Ottawa le 21 août 1946.

Acceptation par le Canada de la Constitution de l'Organisation pour l'éducation, la science et la culture des Nations Unies, signée à Londres le 16 novembre 1945. Signée à Ottawa, le 21 août 1946.

Dénonciation par le Canada de la Convention pour la réglementation de la navigation aérienne signée à Paris le 13 octobre 1919. Déposée au ministère des Affaires Etrangères à Paris, le 18 septembre 1946.

Instrument pour l'amendement de la Constitution de l'Organisation internationale du Travail adopté à Paris le 5 novembre 1945. Ratification du Canada communiquée au Bureau international du Travail le 22 juillet 1946.

Acte final de la Conférence tenue à Londres, du 15 au 27 juillet 1946, par les délégations de différents gouvernements membres de l'Agence interalliée des Réparations pour examiner les questions relatives au traitement à réserver aux brevets d'invention ayant appartenu à des Allemands. Signé à Londres, le 27 juillet 1946.

Accord entre différents gouvernements membres de l'Agence interalliée des Réparations concernant les brevets d'invention ayant appartenu à des Allemands, fait à Londres, le 27 juillet 1946. Signé à Londres au nom du Canada, le 30 décembre 1946.

Instrument pour l'amendement de la Constitution de l'Organisation internationale du Travail adoptée à Montréal par la 29e Session de la Conférence internationale du Travail, le 9 octobre 1946, sous réserve de ratification par les Etats Membres.

Convention pour la revision partielle des Conventions adoptées par la Conférence générale de l'organisation internationale du Travail en ses vingt-huit premières sessions, adoptée à Montréal par la 29e Session de la Conférence, le 9 octobre 1946, sous réserve de ratification par les Etats Membres.

Convention concernant l'examen médical d'aptitude à l'emploi dans l'industrie des enfants et des adolescents, adoptée par la 29e Session de la Conférence internationale du Travail à Montréal, le 9 octobre 1946, sous réserve de ratification.

Convention concernant l'examen médical d'aptitude à l'emploi aux travaux non industriels des enfants et des adolescents, adoptée par la 29e Session de la Conférence Internationale du Travail à Montréal, le 9 octobre 1946, sous réserve de ratification par les Etats Membres.

Convention concernant la limitation du travail de nuit des enfants et des adolescents dans les travaux non industriels, adoptée par la 29e Session de la Conférence internationale du Travail à Montréal, le 9 octobre 1946, sous réserve de ratification par les Etats Membres.

Recommandation concernant l'examen médical d'aptitude à l'emploi des enfants et des adolescents. Adoptée par la 29e Session de la Conférence internationale du Travail à Montréal, le 9 octobre 1946, sous réserve de ratification par les Etats Membres.

Recommandation concernant la limitation du travail de nuit des enfants et des adolescents dans les travaux non industriels. Adoptée par la 29e Session de la Conférence internationale du Travail à Montréal, le 9 octobre 1946, sous réserve de ratification par les Etats Membres.

Protocole portant modification des Accords, conventions et protocoles sur les stupéfiants conclus à La Haye le 23 janvier 1912, à Genève les 11 février 1925, 19 février 1925 et 13 juillet 1931, à Bangkok le 27 novembre 1931, et à Genèvee le 26 juin 1936. Signé à Lake Success (New-York), le 11 décembre 1946.

Constitution de l'Organisation internationale pour les réfugiés. Ouverte à la signature à Flushing Meadows (New-York), le 15 décembre 1946.

Accord sur les Brevets ayant appartenu à des Allemands. Fait à Londres, le 27 juillet 1946.

Ratification par le Canada du Protocole International visant la chasse à la baleine signé à Londres, le 26 novembre 1945. Déposé à Londres le 31 décembre 1946.

II. Accords bilatéraux

Australie

Accord visant les services aériens entre le Canada et l'Australie. Signé à Ottawa, le 11 juin 1946.

Echange de Notes portant modification provisoire de l'Accord commercial du 8 juillet 1931. Datées à Canberra, les 19 juillet et 13 août 1946.

Belgique

Accord financier suivi d'un Echange de Notes. Signé à Ottawa, le 2 mai 1946.

Echange de Notes portant accord visant le règlement des réclamations de guerre. Datées à Bruxelles, les 21 mai et 13 juillet 1946.

Chine

Accord financier, suivi d'un Echange de Notes. Signé à Ottawa, le 5 février 1946.

Echange de Notes comportant un *modus vivendi* pour régler les échanges commerciaux entre les deux pays. Datées à Nankin, le 26 septembre 1946.

Colombie

Accord commercial. Signé à Bogota le 20 février 1946. Instrument de ratification du Canada signé à Ottawa, le 15 octobre 1946.

Etats-Unis d'Amérique

Echange de Notes visant la disposition des installations d'entreposage et de chargement à Prince-Rupert. Datées à Ottawa, les 21 décembre 1945 et 3 janvier 1946.

Echange de Notes comportant un accord visant les surplus de guerre. Datées à Ottawa, le 30 mars 1946.

Convention visant la pêche dans les Grands Lacs. Signée à Washington, le 2 avril 1946. (Sous réserve de ratification).

Echange de Notes comportant un accord visant les surplus de guerre. Datées à Ottawa, les 11 et 15 juillet 1946.

Echange de Notes comportant un accord portant renonciation aux réclamations nées d'abordage entre navires des deux pays. Datées à Washington, le 28 septembre et les 13 et 15 novembre 1946.

Echange de Notes relatif à l'application et l'interprétation de l'Accord de 1817 (Rush-Bagot) concernant les forces navales sur les Grands Lacs. Datées à Washington, les 18 novembre et 5 décembre 1946.

Echange de Notes complémentaire visant la disposition de l'entreprise Canol. Datées à Ottawa, les 7 novembre et 30 décembre 1946.

France

Accord financier, suivi d'un Echange de Notes. Signé à Ottawa, le 9 avril 1946.

Echanges de Notes visant la main-levée du contrôle du Gouvernement sur certains biens privés. Datées à Ottawa, les 12 février, 22, 23 et 27 mars et 3 avril 1946.

Echange de Notes portant accord visant les règlements financiers entre le Canada et la zone du franc. Datées à Ottawa, les 23 août et 11 septembre 1945. A pris fin le 13 janvier 1947 à la suite d'une note de l'Ambassadeur de France à Ottawa, en date du 18 décembre, et d'une réponse du Sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures en date du 23 décembre 1946.

Mexique

Accord commercial. Signé à Mexico le 8 février 1946. Instrument de ratification du Canada signé à Ottawa le 15 octobre 1945.

Nicaragua

Accord commercial. Signé à Managua, le 20 décembre 1946.

Nouvelle-Zélande

Echange de Notes tendant à exonérer de l'impôt sur le revenu certains bénéfices d'agences. Datées à Wellington, les 3 novembre 1945 et 30 janvier 1946.

Pays-Bas

Echange de Notes comportant un accord visant la reprise des relations commerciales. Datées les 1er et 5 février 1946.

Accord financier, suivi d'un Echange de Notes. Signé à Ottawa, le 5 février 1946.

Royaume-Uni

Accord financier, suivi d'un Echange de Notes. Signé à Ottawa, le 6 mars 1946.

Accord visant le règlement des réclamations de guerre. Signé à Ottawa, le 6 mars 1946.

Accord en vue d'éviter la double imposition et de prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu. Signé à Londres, le 5 juin 1946.

Accord en vue d'éviter la double imposition et de prévenir la fraude fiscale relativement aux droits sur les successions de personnes décédées. Signé à Londres, le 5 juin 1946.

Accord visant l'achat de blé canadien. Signé à Ottawa, le 24 juillet 1946.

Terre-Neuve

Echange de Notes comportant un accord visant l'entraînement au Canada des militaires licenciés de Terre-Neuve. Signées à St-John's, les 14 et 27 février 1946.

Echange de Notes prolongeant l'accord visant l'exploitation d'un service aérien entre le Canada et Terre-Neuve par les lignes aériennes Trans-Canada effectué par un Echange de Notes en date de février 1942. Datées à St-John's, les 18 mars et 12 avril 1946.

Accord visant les services aériens entre le Canada et Terre-Neuve. Signé à St-John's, le 29 juillet 1946.

Union de l'Afrique du Sud

Echange de Notes portant modification provisoire de l'Accord commercial du 20 août 1932. Datées au Cap, les 16 avril et 14 mai 1946.

Echange de Notes portant modification provisoire de l'Accord commercial du 20 août 1932. Datées au Cap, le 12 juin 1946.

Echange de Notes portant modification provisoire de l'Accord commercial du 20 août 1932. Datées à Prétoria, le 31 juillet 1946.

Echange de Notes portant modification provisoire de l'Accord commercial du 20 août 1932. Datées à Prétoria, le 22 octobre 1946.

Venezuela

Echange de Notes portant renouvellement du *modus vivendi* commercial, du 26 mars 1941. Signées à Caracas, le 9 avril 1946.

ANNEXE C

CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES LE CANADA A ÉTÉ REPRÉSENTÉ EN 1946

Les conférences et réunions internationales ont été classées comme suit:

Ière PARTIE—Conférences et réunions sous les auspices des Nations Unies.

IIe PARTIE—Conférence de paix et conférences sur les réparations et sur d'autres questions similaires.

IIIe PARTIE—Conférences du Commonwealth.

IVe PARTIE—Conférences diverses.

1ère PARTIE—CONFÉRENCES ET RÉUNIONS SOUS LES AUSPICES DES NATIONS UNIES

Première partie de la Première Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies

Londres, du 10 janvier au 14 février 1946.

Représentants

Le très hon. L.-S. St-Laurent, M.P.,
Ministre de la Justice.
Le très hon. J. G. Gardiner, M.P.,
Ministre de l'Agriculture.
L'hon. Paul Martin, M.P.,
Secrétaire d'Etat du Canada.
Le très hon. Vincent Massey,
Haut Commissaire du Canada au Royaume-Uni.
M. H. H. Wrong,
Sous-secrétaire d'Etat associé aux Affaires extérieures.

Représentants suppléants

M. J. E. Read, C.R.,
Conseiller juridique du ministère des Affaires extérieures.
M. L. D. Wilgress,
Ambassadeur du Canada en U.R.S.S.
M. Pierre Dupuy, C.M.G.,
Ministre du Canada aux Pays-Bas.
M. Gordon Graydon, M.P.
M. S. H. Knowles, M.P.

Conseillers

M. Alfred Rive,
du Haut Commissariat du Canada à Londres.
M. L. Rasminsky,
de la Banque du Canada.
M. Escott Reid,
du ministère des Affaires extérieures.

Conseillers—Fin

M. C. S. A. Ritchie,
du ministère des Affaires extérieures.
M. G. C. Andrew,
du Service d'Information canadien.
M. J. W. Holmes,
du Haut Commissariat du Canada à Londres.
M. R. A. D. Ford,
du ministère des Affaires extérieures.
M. J. E. Jones,
du ministère des Finances
M. E. A. Côté,
du ministère des Affaires extérieures.
M. D. V. LePan,
du Haut Commissariat du Canada à Londres.

Représentants chargés des relations avec la presse

M. G. C. Andrew,
du Service d'Information canadien.
M. C. Moodie,
du Haut Commissariat du Canada à Londres.

Secrétaire général

M. L. Malania,
du ministère des Affaires extérieures.

Secrétaire adjoint

M. T. L. Carter,
du ministère des Affaires extérieures.

Préposée à l'administration

Mlle M. Robertson,
du ministère des Affaires extérieures.

Deuxième partie de la Première Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies

Flushing-Meadows et
Lake-Success, N.-Y., du 23 octobre au 15 décembre 1946.

*Représentants**

Le très hon. L.-S. St.-Laurent, C.P., M.P.,
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et
ministre de la Justice, président de la délégation.
L'hon. Paul Martin, M.P.
Secrétaire d'Etat du Canada.
L'hon. sénateur W. McL. Robertson,
ministre sans portefeuille.
M. John Bracken, M.P.,
Chef de l'Opposition à la Chambre des Communes.
M. M. J. Coldwell, M.P.,
Chef parlementaire de la
Fédération du Commonwealth Coopératif.

* Le 23 octobre 1946, le premier ministre est arrivé à New-York pour assister à l'ouverture de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Représentants suppléants

L'hon. sénateur J. T. Haig,
Chef de l'Opposition au Sénat.
M. H. L. Keenleyside,
Ambassadeur du Canada au Mexique.
M. George J. McIlraith, M.P.,
Adjoint parlementaire du ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements.
M. M. W. Mackenzie,
sous-ministre du Commerce.
M. L. D. Wilgress,
Ambassadeur du Canada en U.R.S.S.

Conseillers

M. G. C. Andrew,
du Service d'Information canadien.
M. H. J. Armstrong,
du ministère des Finances.
Mlle H. D. Burwash,
du ministère des Affaires extérieures.
M. H. H. Carter,
du ministère des Affaires extérieures.
M. E. A. Côté,
du ministère des Affaires extérieures.
M. G. E. Cox,
du ministère des Affaires extérieures.
M. E. R. Hopkins,
du ministère des Affaires extérieures.
M. G. Ignatieff,
du ministère des Affaires extérieures.
M. R. M. Macdonnell,
du ministère des Affaires extérieures.
M. Escott Reid,
du ministère des Affaires extérieures.

Secrétaire général

M. E. A. Côté,
du ministère des Affaires extérieures.

Secrétaires

M. G. E. Cox,
du ministère des Affaires extérieures.
M. B. M. Williams,
du ministère des Affaires extérieures.

Attachés à l'Information

M. G. C. Andrew,
Directeur du
Service d'Information canadien.
M. T. F. Newton,
du Service d'Information canadien.

Conseil de Sécurité des Nations Unies

New-York, du 25 mars au 14 mai 1946.

Observateur

M. C. S. A. Ritchie,
du ministère des Affaires extérieures.

Commission de l'Energie Atomique des Nations Unies

New-York, du 14 juin au 31 décembre 1946.

Représentant

Le général A. G. L. McNaughton, C.B., C.M.G., D.S.O.

Conseillers, session de juin

M. G. C. Laurence,
du Conseil National des Recherches.
M. G. Ignatieff,
du ministère des Affaires extérieures.
M. G. Sicotte,
du ministère des Affaires extérieures.

Conseillers, réunions subséquentes

M. G. C. Laurence,
du Conseil National des Recherches.
M. Robert Solandt,
directeur général des Recherches de Défense.
M. G. Ignatieff,
du ministère des Affaires extérieures.
M. G. Bateman,
du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements
M. G. M. Jarvis,
du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements
M. J. D. Stewart,
du Conseil National des Recherches.

Secrétaire

M. G. E. Cox,
du ministère des Affaires extérieures.

Conseil Economique et Social des Nations Unies—(Première Session)

Londres, du 23 janvier au 18 février 1946.

Représentant

L'hon. M. Paul Martin, M.P.,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Suppléant

M. Louis Rasminsky,
de la Commission de Contrôle du Change étranger.

Conseil Economique et Social des Nations Unies—(Deuxième Session)

Hunter College, Bronx, New-York, du 25 mai au 21 juin 1946.

Représentant

L'hon. M. Brooke Claxton,
ministre de la Santé et du Bien-Etre Nationaux.

Représentant suppléant

M. W. A. Mackintosh,
Directeur général du
Service des recherches économiques au
ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements.

Conseillers

M. G. B. Chisholm,
sous-ministre de la Santé Nationale.
M. R. G. Riddell,
du ministère des Affaires extérieures.
M. J. H. McDonald,
du ministère de la Santé et du Bien-être Nationaux.

Secrétaire

M. L. Malania,
du ministère des Affaires extérieures.

Conseil Economique et Social des Nations Unies—(Troisième Session)

Lake-Success, New-York, du 11 septembre au 3 octobre 1946.

Représentant

L'hon. M. Paul Martin, M.P.,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Représentant suppléant

M. W. A. Mackintosh,
Doyen de la Faculté des Arts,
Université Queen's.

Conseillers

Le docteur G. F. Davidson,
sous-ministre du Bien-être National.
Le lt-col C. H. L. Sharman,
Représentant du Canada à la Commission des Stupéfiants des Nations Unies.
M. R. G. Riddell,
du ministère des Affaires extérieures.

Secrétaire

M. B. M. Williams,
du ministère des Affaires extérieures.

Comité Spécial des Réfugiés et Personnes Déplacées (Conseil Economique et Social)

Londres, du 8 avril au 1er juin 1946.

Représentant

M. J. C. Turgeon.

Représentant suppléant

M. R. G. Riddell,
du ministère des Affaires extérieures.

Conseiller

M. Gordon Blair,
du ministère des Affaires extérieures.

Sous-Commission chargée d'étudier la Reconstruction économique des régions dévastées (Commission Economique de l'Embauchage)

Londres, du 29 juillet au 13 septembre 1946.

Représentant

M. J. G. Turgeon.

Comité des Finances de l'Organisation Internationale des Réfugiés (Conseil Economique et Social)

Londres, du 6 au 20 juillet 1946.

Représentant

M. J. G. Turgeon,
président du Comité.

Conseiller

M. Gordon Blair,
du ministère des Affaires extérieures.

Commission Economique et de l'Embauchage (Conseil Economique et Social)

New-York, le 29 avril 1946.

Représentant

M. W. A. Mackintosh,
Directeur Général des Recherches économiques au ministère de la Reconstruction.

Commission des Stupéfiants (Conseil Economique et Social)—(Première Session)

Lake-Success, New-York, du 27 novembre au 13 décembre 1946.

Représentant

Le lt-col. C. H. L. Sharman.

Conseillers

M. J. A. Rodd,
Directeur de la Pisciculture au ministère des Pêcheries.

M. J. R. Dymond,
Directeur du Musée Royal de Zoologie d'Ontario.

Réunion conjointe d'inauguration du Conseil des Gouverneurs du Fonds Monétaire International et du Conseil des Gouverneurs de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

Wilmington Island
près Savannah, Georgie, du 8 au 18 mars 1946.

Gouverneur canadien de chacune des deux institutions —

Le très hon. M. J. L. Ilsley
ministre des Finances.

Suppléant au Fonds Monétaire

M. G. F. Towers,
Gouverneur de la Banque du Canada.

Suppléant à la Banque Internationale

M. W. C. Clark,
sous-ministre des Finances.

aussi présents—

M. Louis Rasminsky
Président suppléant de la Commission de Contrôle du Change étranger.

M. A. E. Ritchie,
de l'Ambassade du Canada à Washington.

Première réunion des Directeurs administratifs du Fonds Monétaire International

Washington, le 6 mai 1946.

Représentant

M. Louis Rasminsky
président suppléant de la Commission de Contrôle du Change étranger.

Première réunion des Directeurs administratifs de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

Washington, le 7 mai 1946.

Représentant

M. R. B. Bryce,
du ministère des Finances.

Première réunion annuelle des Conseils de Gouverneurs du Fonds Monétaire International et de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

Washington, du 27 septembre au 4 octobre 1946.

Etait présent

Le très hon. M. J. L. Ilsley,
ministre des Finances, comme Gouverneur de chacune des deux institutions.

Suppléant

M. G. F. Towers,
Gouverneur de la Banque de Canada.

Commission Préparatoire de l'Organisation pour l'Education, la Science et la Culture des Nations Unies—(UNESCO)

Londres, du 5 au 12 juillet 1946.

Délégué

M. Frederic Hudd,
Haut Commissaire suppléant du Canada au Royaume-Uni.

Suppléants

M. D. V. LePan,
du Haut Commissariat à Londres.
M. P. T. Molson,
du Haut Commissariat à Londres.
M. J. G. Malloch,
Officier de liaison du Conseil national des Recherches au Royaume-Uni.

Conférence générale de l'Organisation pour l'éducation, la science et la culture des Nations Unies—(Première session)

Paris, du 19 novembre au 19 décembre 1946.

Délégués

M. Victor Doré, C.M.G., Président de la délégation,
surintendant de l'Instruction publique dans la province de Québec.

Délégués—Fin

M. G. Fred McNally,
chancelier de l'Université de l'Alberta.
M. Edmond Turcotte,
rédacteur en chef du journal *Le Canada.*
M. Herman Voaden,
président du Conseil canadien des arts.
M. E. Floyd Willoughby,
principal du Kelvin High School, à Winnipeg.

Délégués suppléants

Mlle Margaret S. Gill,
bibliothécaire du Conseil national des recherches.
M. R. K. Larmour,
représentant au Royaume-Uni du Conseil national des recherches.
Mlle Elizabeth Wyn Wood,
présidente du Comité des relations étrangères du Conseil canadien des arts.

Conseillers

M. P.-A. Beaulieu,
de l'Ambassade du Canada à Paris.
Mlle Kathleen Fenwick,
Conservatrice de la Galerie nationale et adjointe du Directeur.

Secrétaire

M. L. A. D. Stephens,
ministère des Affaires extérieures.

Commission préparatoire technique de la Conférence internationale de la santé

Paris, du 18 mars au 5 avril 1946.

Représentant

Le Dr G. B. Chisholm,
sous-ministre de la Santé nationale.

Conférence internationale de la santé

New-York, du 19 juin au 22 juillet 1946.

Délégués

L'hon. Brooke Claxton,
ministre de la Santé et du Bien-être nationaux.
Le Dr G. B. Chisholm,
sous-ministre de la Santé nationale.

Conseillers

Le Dr A. Groulx,
directeur du département d'Hygiène de la cité de Montréal.
Le Dr C. W. MacMillan,
président de l'Association canadienne d'hygiène publique.
Le Dr T. C. Routley,
secrétaire général de l'Association des médecins canadiens.
M. E. A. Côté,
du ministère des Affaires extérieures.

Commission provisoire de l'Organisation mondiale de la santé—(Première réunion)

New-York, le 19 juillet 1946.

Représentant

Le Dr G. D. W. Cameron,
sous-ministre du Bien-être national.

Suppléants

Le Dr T. C. Routley,
secrétaire de l'Association des médecins canadiens.
Le Dr Adélard Groulx,
directeur du département d'Hygiène de la cité de Montréal.
Le Dr C. W. MacMillan,
président de l'Association canadienne d'hygiène publique.

Conseiller

M. E. A. Côté,
du ministère des Affaires extérieures.

Commission provisoire de l'Organisation mondiale de la santé—(Deuxième réunion)

Genève, du 4 au 13 novembre 1946.

Délégués

Le Dr T. C. Routley,
secrétaire général de l'Association des médecins canadiens.

Conseillers

Le Dr H. A. Ansley,
du ministère de la Santé et du Bien-être national.
M. J. A. Chapdelaine,
de l'Ambassade du Canada à Paris.

Conseil de l'UNRRA.—(Première partie de la quatrième session)

Atlantic-City, du 15 au 29 mars 1946.

Représentants

M. L. B. Pearson, O.B.E.,
Ambassadeur aux Etats-Unis,
membre canadien du Conseil et président de la délégation.
M. R. G. Riddell,
du ministère des Affaires extérieures.
M. M. W. Sharp,
du ministère des Finances.
M. J. W. Lewis,
représentant administratif adjoint du Canada à la Commission mixte de l'Alimentation.

Secrétaire

M. J. R. Murray,
de l'Ambassade du Canada à Washington.

Conseil de l'UNRRA.—(Seconde partie de la quatrième session)

Washington, le 9 mai 1946.

Représentant

M. L. B. Pearson, O.B.E.,
Ambassadeur aux Etats-Unis et membre canadien du Conseil.

Conseil de l'UNRRA.—(Cinquième session)

Genève, du 5 au 16 août 1946.

Délégué

Le très hon. J. L. Ilsley,
ministre des Finances, membre canadien du Conseil.

Suppléant

M. L. B. Pearson, O.B.E.,
Ambassadeur aux Etats-Unis,

Conseillers

M. H. M. Sinclair,
représentant du Canada au Comité régional européen de l'UNRRA.

M. J. A. Chapdelaine,
de l'Ambassade du Canada à Paris.

Conseil de l'UNRRA.—(Sixième session)

Washington, du 1er au 14 décembre 1946.

Représentant

M. L. B. Pearson, O.B.E.,
Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

Conférence de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture—(Deuxième session)

Copenhague, du 2 au 13 septembre 1946.

Délégués

L'hon. J. C. Gardiner,
ministre de l'Agriculture, président de la délégation.

M. G. S. H. Barton,
sous-ministre de l'Agriculture, président suppléant.

M. J. D. Kearney, C.R.,
Ministre du Canada en Norvège et au Danemark.

M. E. S. Archibald,
directeur du Service des Fermes d'expérimentation.

M. D. R. Cameron,
Sylviculteur national, ministère des Mines et Ressources.

M. J. F. Booth,
directeur adjoint des Marchés à la Division de l'économique du ministère de l'Agriculture.

M. J. B. Rutherford,
chef de la Division agricole du Bureau fédéral de la statistique.

M. A. W. H. Needler,
directeur de la Station biologique de l'Atlantique du ministère des Pêcheries,
Saint-André (N.-B.).

M. A. Gosselin,
économiste agricole à la Division de l'économique du ministère de l'Agriculture.

M. H. H. Hannam,
président de la Fédération canadienne de l'agriculture.

M. Clive Planta,
secrétaire-directeur du Conseil canadien de la pêche.

Conseillers

Le col. J. G. Robertson,
commissaire agricole à Canada-House, Londres.
Le col. Douglas Roe,
commissaire au Commerce du bois d'œuvre à Canada-House, Londres.
Le lt-col. J. H. Tremblay,
commissaire au Commerce (spécialiste agricole) à l'Ambassade du Canada à Paris.
M. H. A. Gilbert,
de la Division de l'alimentation, ministère du Commerce.

Secrétaire

M. W. C. Hopper,
économiste principal à la Division de l'économique du Service des marchés au ministère de l'Agriculture.

Commission préparatoire de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture pour étudier les propositions visant la création d'un Conseil mondial de l'alimentation (première réunion)

Washington, du 28 octobre 1946 à janvier 1947.

Délégués

M. G. S. Barton,
sous-ministre de l'Agriculture, président de la délégation.
M. J. F. Booth,
du ministère de l'Agriculture.
M. S. C. Hudson,
du ministère de l'Agriculture.
M. C. F. Wilson,
du ministère du Commerce.
M. M. W. Sharp,
du ministère des Finances.
M. G. R. Paterson,
attaché commercial de l'Ambassade du Canada à Washington.

Secrétaire

M. J. R. Murray,
de l'Ambassade du Canada à Washington.

Organisation de l'Alimentation et de l'Agriculture—Réunion spéciale pour étudier des problèmes pressants d'alimentation

Washington, du 20 au 28 mai 1946.

Représentants

L'hon. M. J. G. Gardiner,
ministre de l'Agriculture, président de la délégation.
L'hon. M. H. F. G. Bridges,
ministre des Pêcheries.
M. L. B. Pearson, O.B.E.,
Ambassadeur aux Etats-Unis.
M. G. S. H. Barton,
sous-ministre de l'Agriculture.
M. D. B. Finn,
sous-ministre des Pêcheries.
M. J. G. Bouchard,
sous-ministre adjoint de l'Agriculture.
M. J. F. Booth,
du ministère de l'Agriculture.

Organisation de l'Alimentation et de l'Agriculture—Fin

M. I. S. McArthur,
du ministère des Pêcheries.
Le Dr L. B. Pett,
du ministère de la Santé et du Bien-être Nationaux.
M. C. F. Wilson,
du ministère du Commerce.
M. G. R. Paterson,
membre administratif canadien de la Commission mixte de l'Alimentation.
M. J. B. Rutherford,
du Bureau fédéral de la Statistique.
M. M. G. Glassco,
du Secrétariat du Conseil Privé.

Conférence Internationale du Travail—(29e Session)

Montréal, du 19 septembre au 9 octobre 1946.

Représentants du Gouvernement fédéral

Délégués

L'hon. M. Humphrey Mitchell,
ministre du Travail, président de la délégation.
M. Arthur MacNamara,
sous-ministre du Travail.

Délégués suppléants

M. Paul Goulet,
adjoint spécial du sous-ministre du Travail.
M. P. E. Renaud,
du ministère des Affaires extérieures.

Conseillers techniques

M. V. C. Phelan,
du ministère du Travail.
M. A. H. Brown,
du ministère du Travail.
M. M. M. Mclean,
du ministère du Travail.
M. S. H. McLaren,
du ministère du Travail.
M. E. Stangroom,
du ministère du Travail.
M. H. C. Hudson,
du ministère du Travail.
M. C. R. McCord,
du ministère du Travail.
Mlle Margaret Mackintosh,
du ministère du Travail.

Secrétaire

M. John Mainwaring,
du ministère du Travail.

Représentants des gouvernements provinciaux

L'hon. M. L. D. Currie,
ministre du Travail de la Nouvelle-Ecosse.
L'hon. M. S. E. Mooers,
ministre du Travail du Nouveau-Brunswick.

Représentants des gouvernements provinciaux—Fin

M. Douglas Cochrane.
sous-ministre du Travail du Nouveau-Brunswick.
L'hon. M. Antonio Barrette,
ministre du Travail du Québec.
M. Gérard Tremblay,
sous-ministre du Travail du Québec.
M. J.-P. Després,
directeur des Services du ministère du Travail du Québec.
L'hon. M. Charles Daley,
ministre du Travail de l'Ontario.
L'hon. M. C. R. Smith.
ministre du Travail du Manitoba.
L'hon. M. C. C. Williams,
ministre du Travail de la Saskatchewan.

Représentants du patronat

Délégué

M. Harry Taylor,
Canadian National Carbon Co. Ltd., de Toronto.

Conseillers

M. E. R. Complin,
Canadian Industries, Ltd., de Montréal.
M. C. E. Shumaker,
Goodyear Tire and Rubber Co. of Canada, Ltd.,
de New-Toronto.
M. H. W. Macdonnell,
Association des Manufacturiers canadiens, de Toronto.
M. Allan C. Ross,
vice-président de l'Association canadienne de la Construction,
Ottawa.
M. C. Niderost, C.R..
directeur adjoint du Personnel du Pacifique-Canadien,
Montréal.
M. George V. V. Nicholls,
directeur des Recherches commerciales de la Chambre de
Commerce canadienne, Montréal.

Représentants des travailleurs

Délégué

M. Gustave Francq,
secrétaire de la Fédération du Travail du Québec, Montréal.

Conseillers

M. Hugh Henderson,
vice-président du Conseil des Métiers et du Travail du
district de Halifax.
M. Victor Anderson,
secrétaire du Conseil des Métiers et du Travail de Winnipeg.
M. Eugène A. Forsey,
directeur des Recherches du Congrès canadien du Travail,
Ottawa.

***Conférence Internationale du Travail*—Fin**

Conseillers—Fin

M. A. Andras,
rédacteur adjoint du "Canadian Railway Employees Monthly", de la Fraternité canadienne des Cheminots et autres travailleurs des transports, Ottawa.

M. Gérard Picard,
secrétaire général de la Confédération canadienne des Travailleurs catholiques, de Québec.

M. W. L. Best,
secrétaire du Comité national adjoint de Législation des Fraternités du Transport ferroviaire, Ottawa.

Commission de la Constitution

M. P. E. Renaud.
M. A. H. Brown.
M. E. Stangroom.

Comité des jeunes travailleurs

Mlle Margaret Mackintosh.
M. H. C. Hudson.

Substitut

M. M. M. Maclean.

Comité de l'application des Conventions

M. Paul Goulet.
M. V. C. Phelan.

Conseil de direction de l'Organisation Internationale du Travail—(98e Session)

Montréal, du 23 au 27 mai 1946.

Représentants du Gouvernement

M. P. E. Renaud,
du ministère des Affaires extérieures.

M. Paul Goulet,
du ministère du Travail.

M. V. C. Phelan,
du ministère du Travail.

M. A. H. Brown,
du ministère du Travail.

M. H. F. Davis,
du ministère des Affaires extérieures.

Représentant des travailleurs

M. Percy R. Bengough,
président du Congrès des métiers et du travail du Canada.

Conseil de direction de l'Organisation internationale du travail—(99e Session)

Montréal, du 16 au 18 septembre 1946.
Etaient présents:

M. Arthur MacNamara,
sous-ministre du Travail.

M. P. E. Renaud,
du ministère des Affaires extérieures.

***Conseil de direction de l'Organisation internationale du travail—(98e Session)*—Fin**

M. Paul Goulet,
du ministère du Travail.
M. A. H. Brown,
du ministère du Travail.
M. E. Stangroom,
du ministère du Travail.
M. V. C. Phelan.
du ministère du Travail.
M. C. McCord,
du ministère du Travail.

Conseil de direction de l'Organisation internationale du travail—(100e Session)

Montréal, le 7 octobre 1946.

Représentant le Gouvernement

M. P. E. Renaud,
du ministère des Affaires extérieures.

Assisté de

M. Paul Goulet,
du ministère du Travail.
M. E. Stangroom,
du ministère du Travail.
M. V. C. Phelan,
du ministère du Travail.

Conseil de direction de l'Organisation internationale du travail—Comité de l'embauchage

Montréal, le 14 mai 1946.

M. Paul Goulet,
adjoint spécial du sous-ministre du Travail.
M. O. J. Firestone,
du ministère de la Reconstruction.
M. W. K. Rutherford,
chef suppléant de l'embauchage, Service national de l'embauchage.

Conseil de direction de l'Organisation internationale du travail—Comité des finances

Montréal, le 17 mai 1946.

M. P. E. Renaud,
du ministère des Affaires extérieures.
M. C. R. McCord,
du ministère du Travail.
M. E. B. Armstrong,
du ministère des Finances.

Organisation internationale du travail—Comité des finances

Montréal, le 14 septembre 1946.

M. P. E. Renaud,
du ministère des Affaires extérieures.
M. C. R. McCord,
du ministère du Travail.

Organisation internationale du travail—Comité industriel de la construction, du génie civil et des travaux publics

Bruxelles, du 25 novembre au 3 décembre 1946.

Représentants du Gouvernement

M. P. E. Renaud,
du ministère des Affaires extérieures.

M. Joseph A. Meindl,
conseiller à l'embauchage de la Commission de l'assurance-chômage, Saint-Boniface (Manitoba).

Représentants du patronat

M. J. Clark Reilly,
directeur général de l'Association canadienne de la construction, Masonville (Brome) (P.Q.).

M. John N. Flood,
de la Flood Construction Co. Limited, Saint-Jean (N.-B.).

Représentants des travailleurs

M. Ernest Ingles.
vice-président de la Fraternité internationale des travailleurs en électricité, London (Ont.).

M. M. Osias Filion,
président de la Fédération des métiers de la construction, Montréal (P.Q.).

Organisation internationale du travail—Comité industriel du fer et de l'acier

Cleveland, du 23 au 29 avril 1946.

Représentants du Gouvernement

M. A. W. Currie,
Adjoint du Directeur général des Recherches économiques au ministère de la Reconstruction.

M. V. C. Phelan,
directeur de l'Information au ministère du Travail.

Représentants des travailleurs

M. C. H. Millard,
Directeur national des "United Steelworkers of America", (Ouvriers unis de l'acier), Toronto.

M. G. P. Schollie,
secrétaire de l'Association internationale des machinistes, Montréal.

Représentant du patronat canadien au Conseil

M. H. W. Macdonnell,
de l'Association des manufacturiers canadiens.

Organisation internationale du travail—Comité industriel des textiles

Bruxelles, du 14 au 22 novembre 1946.

Représentants du Gouvernement

M. Raymond Ranger,
adjoint du sous-ministre du Travail.

M. F. J. Ainsborough,
agent des Relations industrielles au ministère du Travail, Toronto.

Représentants du patronat

M. H. G. Smith,
président de Mohawk Mills Ltd., Hamilton (Ont.).

M. W. A. Kennedy,
directeur de l'Aberfoyle Manufacturing Co., Guelph (Ont.).

Représentants des travailleurs

M. Arthur Spivey,
vice-président du syndicat local 147, des United Textile Workers of America (Ouvriers unis du textile) Cornwall (Ont.).

M. Maurice Léger,
président du syndicat local 779, des United Textiles Workers of America (Ouvriers unis du textile) Cornwall (Ont.).

Organisation internationale du travail—Comité des travaux de développement international

Montréal, du 28 janvier au 2 février 1946.

Représentant du gouvernement

Le capitaine de groupe B. F. Wood,
adjoint du sous-ministre du Travail.

Conseillers techniques

M. K. M. Cameron,
ingénieur en chef du ministère des Travaux publics.

M. H. W. Lea,
coordinateur des Travaux publics au ministère de la Reconstruction.

M. O. J. Firestone,
adjoint du directeur général des Recherches économiques au ministère de la Reconstruction.

Membre ouvrier au Conseil de direction

M. Percy Bengough,
président du Congrès des métiers et du travail du Canada.

Membre patronal au Conseil de direction

M. H. W. Macdonnell,
secrétaire juridique de l'Association des manufacturiers canadiens.

Organisation internationale du travail—Comité de la métallurgie

Toledo (Ohio) du 2 au 10 mai 1946.

Président du Comité

M. V. C. Phelan,
représentant du gouvernement canadien.

Représentants du Gouvernement

M. R. J. Tallon,
de la Commission de l'assuranche-chômage, Ottawa.

M. V. C. Phelan,
du ministère du Travail, Ottawa.

Conseiller technique des membres représentant le Gouvernement:

M. William Duncan,
du Service national de l'embauchage, Winnipeg.

Représentants du patronat

M. S. C. Evans,
de Taylor Forbes, Ltd., de Guelph (Ont.).

M. A. B. Lawrason,
de l'Eureka Foundry and Manufacturing Co. Ltd.,
Woodstock (Ont.).

Représentants des travailleurs

M. G. P. Schollie,
de l'Association internationale des machinistes, Montréal.

M. Lucien Lavallée,
de la Fédération nationale des travailleurs métallurgistes,
Montréal.

Conseil de direction de l'Organisation internationale du travail—Comité des ordres permanents

Montréal, le 16 mai 1946.

M. Paul Goulet,
adjoint spécial du sous-ministre du Travail.

Réunion des membres de l'Organisation internationale du travail représentant des Etats fédératifs, et de la délégation de la Conférence sur les questions constitutionnelles

Montréal, le 13 mai 1946.

M. A. H. Brown,
adjoint du sous-ministre du Travail.

M. P. E. Renaud,
du ministère des Affaires extérieures.

Organisation internationale du travail—Délégation de la Conférence sur les questions constitutionnelles—(2e Session)

Montréal, le 13 mai 1946.
New-York, le 30 mai 1946.

Représentants du Gouvernement devant consulter les membres de la Délégation à la réunion de Montréal

M. A. H. Brown,
conseiller juridique au ministère du Travail et adjoint du sous-ministre du Travail.

M. Paul Goulet,
du ministère du Travail.

M. P. E. Renaud,
du ministère des Affaires extérieures.

Troisième Conférence des Etats d'Amérique membres de l'Organisation internationale du travail

Mexico, du 1er au 16 avril 1946.

Délégué du Gouvernement

M. H. L. Keenleyside,
Ambassadeur du Canada au Mexique.

M. C. C. Eberts,
de l'Ambassade du Canada au Mexique.

Conseillers

M. Paul Goulet,
adjoint du sous-ministre du Travail.
M. J. S. McCullagh,
directeur adjoint des Relations industrielles au ministère du Travail.

Délégué du patronat

M. C. E. Shumaker,
directeur des Relations industrielles de la Goodyear Tire and Rubber Co., New-Toronto (Ont.).

Délégué des travailleurs

M. J. B. Ward,
président du comité de la Conférence générale des Standard Railway Labour Organizations, de Montréal.

Organisation internationale du travail—(28e Session (Maritime))

Seattle, du 6 au 29 juin 1946.

Représentants du Gouvernement

M. A. MacNamara,
sous-ministre du Travail, premier délégué.
Le capitaine G. L. C. Johnston,
directeur des marins de la Marine marchande au ministère des Transports.

Conseillers techniques

M. V. C. Phelan,
directeur de l'Information au ministère du Travail.
Le capitaine J. W. Kerr,
surintendant des Services de navigation du ministère des Transports.
M. J. Fortier,
conseiller juridique du ministère des Transports.
M. C. P. Brown,
chef de la Division de la quarantaine et des immigrants et marins malades, au ministère de la Santé et du Bien-Etre nationaux.

Représentant du patronat

M. A. L. W. MacCallum,
directeur de la Fédération des armateurs du Canada, incorporée, Montréal.

Conseillers techniques

Le capitaine J. S. Thomson.
M. H. L. Hurford.

Représentant des travailleurs

M. J. A. Sullivan,
président de l'Union des marins canadiens.

Conseillers techniques

M. J. M. Smith,
agent d'affaires de l'Union des marins canadiens.
Le capitaine J. S. Dennis,
président de la Canadian Merchant Service Guild.
M. Alec Moffat,
de la National Association of Marine Engineers of Canada.

Organisation internationale du travail—Comité du travail des femmes

Montréal, du 8 au 13 juillet 1946.

Mme Rex Eaton,
directrice adjointe du Service national de l'embauchage.

Conseil intérimaire de l'Organisation provisoire de l'aviation civile internationale—(3e session)

Montréal, du 21 janvier au 25 février 1946.

(Ainsi qu'aux 4e, 5e et 6e sessions, tenues à Montréal en 1946)

M. A. C. McKim,
Membre canadien du Conseil.

Assemblée intérimaire de l'Organisation provisoire de l'aviation civile Internationale—(1ère réunion)

Montréal, du 21 mai au 15 juin 1946.

Délégués

Le très hon. C. D. Howe,
ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements, président de la délégation.

L'hon. Lionel Chevrier,
ministre des Transports.

M. R. A. C. Henry,
président de la Commission du transport aérien.

M. H. J. Symington,
président des Lignes aériennes Trans-Canada.

M. C. McKim,
représentant canadien au Conseil de PICAO.

Délégués suppléants

M. S. D. Pierce,
du ministère des Affaires extérieures.

M. A. D. McLean,
directeur de l'Aviation civile.

M. John Patterson,
directeur des Services météorologiques.

M. C. S. Booth,
secrétaire et conseiller juridique de la Commission du transport aérien.

M. John Baldwin,
du Secrétariat du Conseil privé.

Conseillers

M. J. C. Lessard,
de la Commission du transport aérien.

M. S. Graham,
du ministère des transports.

M. E. B. Armstrong,
du ministère des Finances.

M. G. P. Kidd,
du ministère des Affaires extérieures.

Conférence de PICAO sur les parcours de l'Atlantique-nord

Dublin, du 4 au 27 mars 1946.

Délégués

M. A. C. McKim,
Représentant canadien au Conseil intérimaire de PICAO.
M. Stuart Graham,
du ministère des Transports.
M. P. D. McTaggart-Cowan,
du ministère des Transports.
M. J. R. Robertson,
du ministère des Transports.
M. M. B. Barclay,
des Lignes aériennes Trans-Canada.
M. C. J. Campbell,
des Lignes aériennes Trans-Canada.
M. B. A. Rawson,
des Lignes aériennes Trans-Canada.
M. S. S. Stevens,
des Lignes aériennes Trans-Canada.
Le chef d'escadrille R. J. Lehman,
du Corps d'Aviation Royal du Canada.

Secrétaire

M. T. J. Madden.

Réunion de PICAO sur la navigation aérienne dans la zone des Caraïbes

Washington, du 26 août au 13 septembre 1946.

M. A. C. McKim,
représentant canadien au Conseil intérimaire de PICAO et président de la délégation.
M. Stuart Graham,
surintendant de la réglementation aérienne au ministère des Transports et président suppléant.
M. C. C. Bogart,
inspecteur adjoint des voies aériennes au ministère des Transports.
Le capitaine de groupe C. J. Campbell,
directeur adjoint des communications et du développement de l'électronique, Lignes aériennes Trans-Canada.
M. L. E. Coffey,
ingénieur adjoint de la radio au ministère des Transports.
M. C. A. Proudfoot,
ingénieur en chef des voies aériennes, Lignes aériennes Trans-Canada.
M. B. A. Rawson,
surintendant des opérations de vol, Lignes aériennes Trans-Canada.
M. S. S. Stevens,
surintendant des communications et du développement de l'électronique, Lignes aériennes Trans-Canada.
Le chef d'escadrille R. H. Strouts,
préposé aux opérations de recherche et de sauvetage du Corps d'Aviation Royal du Canada, au ministère de la Défense nationale pour l'air.

Conférence de PICAO sur les stations d'observation météorologique de l'Atlantique nord

Londres, du 17 au 24 septembre 1946.

Délégués

M. A. C. McKim,
représentant canadien au Conseil intérimaire de PICAO.

M. P. D. McTaggart Cowan,
du ministère des Transports.

Réunion du Comité d'experts postaux des Nations Unies

Lake-Success, New-York, du 10 au 18 décembre 1946.

Délégués

M. W. J. Turnbull,
sous-ministre des Postes.

Le col. E. J. Underwood,
du ministère des Postes.

Commission préparatoire de la Conférence Internationale du Commerce et de l'Embauchage

Londres, du 15 octobre au 26 novembre 1946.

Délégués

M. H. B. McKinnon,
président de la Commission du Tarif et de la Corporation de Stabilisation des Prix des Denrées.

M. D. B. Sim,
sous-ministre du Revenu national aux Douanes et à l'Accise.

M. L. E. Couillard,
du ministère du Commerce.

M. John Deutsch,
du ministère des Finances.

M. Hubert Kemp,
du ministère du Commerce.

M. F. A. McGregor,
du ministère de la Justice.

M. S. D. Pierce,
du ministère des Affaires extérieures.

IIe PARTIE—CONFÉRENCE DE PAIX ET CONFÉRENCES SUR LES RÉPARATIONS ET SUR D'AUTRES QUESTIONS SIMILAIRES

Conférence pour la conclusion de traités de paix avec l'Italie, la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie et la Finlande

Paris, du 29 juillet au 15 octobre 1946.

Délégués

Le très hon. W. L. Mackenzie King,
premier ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,
président de la délégation.

L'hon. Brooke Claxton,
ministre de la Santé et du Bien-Etre Nationaux,
président de la délégation après le départ du Premier Ministre.

Délégués suppléants

M. N. A. Robertson,
sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

M. A. D. P. Heeney,
greffier du Conseil privé.

Le major-général G. P. Vanier,
Ambassadeur du Canada en France.

M. L. D. Wilgress,
Ambassadeur du Canada en U.R.S.S.

Le lt-général Maurice Pope, C.B., C.M.,
chef de la mission militaire du Canada auprès de la Commission de Contrôle alliée, en Allemagne.

Conseillers

M. C. S. A. Ritchie,
du ministère des Affaires extérieures.

M. J. A. Chapdelaine,
du ministère des Affaires extérieures.

M. J. A. Gibson,
du Cabinet du Premier Ministre.

Secrétaire

M. S. F. Rae,
de l'Ambassade du Canada à Paris.

Assistants

M. P. M. Ollivier,
greffier conjoint des Lois à la Chambre des Communes.

M. M. Cadieux,
de l'Ambassade du Canada à Bruxelles.

M. D. V. LePan,
du Haut Commissariat du Canada à Londres.

M. M. B. A. Macdonald,
de l'Ambassade du Canada à Bruxelles.

M. C. Moodie,
du Haut Commissariat du Canada à Londres.

M. J. M. Weld,
de l'Ambassade du Canada à Paris.

Assemblée de l'Agence interalliée des réparations—(1ère session)

Bruxelles, du 28 février au 7 mars 1946.

Délégué

L'hon. W. F. A. Turgeon,
Ambassadeur en Belgique.

Délégué suppléant

Le col. G. W. McPherson,
représentant du Séquestre à la mission militaire canadienne auprès de la Commission de contrôle alliée en Allemagne.

(Ces délégués ont représenté le Canada aux sessions subséquentes de l'Assemble, à Bruxelles. Aux sessions de l'automne, l'hon. W. F. A. Turgeon étant absent, M. E. D'Arcy McGreer, Chargé d'Affaires de l'Ambassade du Canada à Bruxelles, et plus tard le col. McPherson ont été délégués du Canada. Le col. McPherson a été nommé délégué du Canada en décembre. M. T. L. Carter, de l'Ambassade du Canada à Bruxelles, est devenu alors délégué suppléant.)

Conférence des représentants de certains gouvernements membres de l'Agence interalliée des réparations pour étudier la question des brevets allemands

Londres, du 15 au 27 juillet 1946.

Délégué

M. E. H. Coleman,
sous-secrétaire d'Etat du Canada et sous-séquestre.

Conseillers

M. K. J. Burbridge,
de l'Office du séquestre des biens ennemis.

M. P. H. Russell,
du Bureau de Londres du Séquestre des biens ennemis.

Commission d'Extrême-Orient—(commission permanente)

Washington, du 26 février au 31 décembre 1946.

Etait présent

L'Ambassadeur du Canada aux Etats-Unis

Suppléants

M. E. H. Norman
de l'Ambassade du Canada à Washington.

M. G. S. Patterson
de l'Ambassade du Canada à Washington.

M. R. E. Collins
de l'Ambassade du Canada à Washington.

M. C. P. Hébert
de l'Ambassade du Canada à Washington.

Commission commerciale interalliée pour le Japon

Washington, le 23 octobre 1946.

Représentant

M. H. A. Scott
de l'Ambassade du Canada à Washington.

Suppléant

M. B. J. Bachand
de l'Ambassade du Canada à Washington.

IIIe PARTIE—CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH

Consultations des premiers ministres du Commonwealth

Londres, du 20 au 24 mai 1946.

Le très hon. W. L. Mackenzie King, C.P., M.P.,
premier ministre.

Accompagné de

M. N. A. Robertson
sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.
M. J. W. Pickersgill
du Cabinet du premier ministre.
M. J. A. Gibson
du Cabinet du premier ministre.
M. R. G. Robertson
du Cabinet du premier ministre.
M. J. A. Chapdelaine
du ministère des Affaires extérieures.

Conférence Scientifique du Commonwealth britannique

Londres, du 9 au 20 juillet 1946.

Délégués

M. C. J. Mackenzie,
président du Conseil National des Recherches,
Vice-Président de la Conférence et
président de la délégation.
M. E. S. Archibald,
du ministère de l'Agriculture.
M. R. Newton,
président de l'Université de l'Alberta.
M. A. T. Cameron,
président du Comité des Recherches sur la Pisciculture,
de l'Université du Manitoba.
M. J. B. Collip,
du Conseil National des Recherches.
M. P. E. Gagnon,
de l'Université Laval.
M. O. Maass,
du ministère de la Défense Nationale.
M. J. H. Parkin,
du Conseil National des Recherches.
M. G. C. Monture,
du ministère des Mines et Ressources.
M. J. M. Manson,
du Conseil National des Recherches.

Conférence du Commonwealth sur les Recherches aéronautiques

Londres, du 13 juin au 20 juillet 1946.

Délégués

M. C. J. Mackenzie,
président du Conseil National des Recherches.
Le vice-maréchal de l'Air A. L. James,
du ministère de la Défense Nationale pour l'Air.
M. J. H. Parkin,
du Conseil National des Recherches.

Entretiens entre le Canada et le Royaume-Uni pour prévenir la double imposition fiscale

Londres, février 1946.

M. C. Fraser Elliott, C.R.,
sous-ministre du Revenu National (Impôt).
M. A. K. Eaton,
du ministère des Finances.
M. H. C. Hogarth,
du ministère du Revenu National.
M. J. G. McEntyre,
du ministère du Revenu National.

Conférence du Commonwealth sur l'Aviation Civile dans le Pacifique

Wellington, Nouvelle-Zélande, du 28 février au 6 mars 1946.

Observateur

M. W. A. Riddell
Haut Commissaire du Canada en Nouvelle-Zélande.

Conférence de Représentants des Gouvernements du Royaume-Uni, du Canada et de Terre-Neuve sur l'utilisation dans l'après-guerre des aérodromes et installations de guerre construits par le Canada à Terre-Neuve

Saint-Jean, Terre-Neuve, du 29 janvier au 5 février 1946.

Délégués

L'hon. H. F. G. Bridges,
ministre des Pêcheries,
président de la délégation.
M. J. S. Macdonald,
Haut Commissaire du Canada à Terre-Neuve.
M. R. A. MacKay,
adjoint spécial du Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

Conseillers

M. B. A. Rogers,
adjoint spécial du Sous-Ministre de la Justice.
M. H. Bindon,
du ministère des Transports.
Le capitaine G. Griffiths, M.R.C.,
officier naval Commandant à Terre-Neuve.
Le brigadier L. C. Goodeve,
officier commandant les troupes canadiennes à Terre-Neuve.
Le col. J. H. Jenkins,
du ministère de la Défense Nationale (Armée).
Le commodore de l'Air C. R. Dunlap,
du ministère de la Défense Nationale (Air).
Le capitaine de groupe W. W. Bean,
du ministère de la Défense Nationale (Air).
M. E. Bossé,
secrétaire particulier du Ministre des Pêcheries.
M. P. A. Bridle,
du Haut Commissariat du Canada à Terre-Neuve.
M. F. P. Holliday,
de la Corporation des Biens de Guerre.

Conférence impériale de revue des Bureaux agricoles
Londres, du 9 au 27 juillet 1946.

Délégués

M. E. S. Archibald,
du ministère de l'Agriculture, président de la délégation.
M. C. Mitchell,
du ministère de l'Agriculture.
M. J. H. Craigie,
du ministère de l'Agriculture.
M. M. B. Davis,
du ministère de l'Agriculture.
M. T. M. Stevenson,
du ministère de l'Agriculture.
M. H. L. Trueman,
du ministère de l'Agriculture.
M. W. R. Thompson,
Directeur du Service impérial de déparasitage, Belleville.

Conférence scientifique impériale de la Société Royale
Londres, du 17 juin au 8 juillet 1946.

Délégués

M. C. J. Mackenzie,
président du Conseil National des Recherches,
président de la délégation.
M. J. K. Robertson,
président de la Conférence des Universités canadiennes.
M. E. S. Moore,
président de la Société Royale du Canada.
M. E. S. Archibald,
du ministère de l'Agriculture.
M. G. C. Monture,
du ministère des Mines et Ressources.
M. R. Newton,
président de l'Université de l'Alberta.
M. P. E. Gagnon,
de l'Université Laval.
M. L. Lortie,
de l'Université de Montréal.
M. A. T. Cameron,
de l'Université du Manitoba.
M. J. B. Collip,
de l'Université McGill.
M. O. Maass
de l'Université McGill.
M. C. H. Best,
de l'Université de Toronto.
M. J. S. Foster,
de l'Université McGill.
M. J. H. L. Johnstone,
de l'Université Dalhousie.
M. J. H. Parkin,
du Conseil National des Recherches.

Secrétaire

M. J. M. Manson,
du Conseil National des Recherches.

(Certains délégués de la Conférence Impériale de Revue des Bureaux Agricoles ont assisté à la Conférence de la Société Royale en qualité d'observateurs).

IVe PARTIE—CONFÉRENCES DIVERSES

Institut International d'Agriculture (Dernière Assemblée)

Rome, du 8 au 9 juillet 1946.

M. J. W. Holmes,
du Haut Commissariat du Canada au Royaume-Uni.

Entretiens sur l'utilisation non militaire des bases aériennes louées par les Etats-Unis à Terre-Neuve

Washington, le 13 juin 1946.

Représentants

M. R. A. MacKay,
adjoint spécial du Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

M. G. P. Kidd,
du ministère des Affaires extérieures.

M. A. D. McLean,
du ministère des Transports.

Commission Internationale de la Navigation aérienne—(29e Session)

Dublin, Irlande, du 28 au 30 octobre 1946.

M. E. J. Garland,
Haut Commissaire suppléant du Canada en Irlande.

Conférence sur les Installations et Services de Navigation aérienne

Gander, Terre-Neuve, le 27 avril 1946.

Délégués

M. J. S. Macdonald,
Haut Commissaire du Canada à Terre-Neuve; président de la délégation.

M. D. S. Robertson,
du ministère des Transports.

M. C. C. Bogart,
du ministère des Transports.

M. E. F. Porter,
du ministère des Transports.

M. P. D. McTaggart-Cowan,
du ministère des Transports.

M. H. H. Bindon,
du ministère des Transports.

M. G. P. Kidd,
du ministère des Affaires extérieures.

Commission internationale technique des Experts juridiques aériens (CITEJA)—(14e Session plénière)

M. C. S. Booth,
secrétaire et conseiller juridique de la commission du Transport aérien.

Commission internationale technique des Experts juridiques aériens (CITEJA)

Réunions de quatre commissions—Le Caire, du 6 au 13 novembre 1946.
15e Session Plénière—Le Caire, du 14 au 19 novembre 1946.

M. C. S. Booth,
secrétaire et Conseiller juridique de la Commission du Transport aérien.

Conférence de la Commission des Caraïbes

Washington, du 8 au 15 juillet 1946.

Observateur

M. W. D. Wallace,
de l'Ambassade du Canada à Washington.

Commission consultative internationale du Coton—(5e Session)

Washington, du 7 au 14 mai 1946.

M. D. Harvey,
directeur de la division des importations au ministère du Commerce.
M. H. A. Scott,
Conseiller commercial de l'Ambassade du Canada à Washington.

Comité mixte des formalités de frontière entre le Canada et les Etats-Unis

Washington, du 5 au 6 février 1946.

Délégués

M. R. M. Macdonell,
du ministère des Affaires extérieures, président de la délégation.
M. David Sim,
sous-ministre du Revenu National aux douanes et à l'accise.
M. H. R. Kemp,
du ministère du Commerce.
M. H. A. Scott,
de l'Ambassade du Canada à Washington.

Conseil international sur les questions pressantes d'alimentation (1ère réunion)

(faisant suite à une réunion de la Commission mixte de l'alimentation tenue le 20 juin 1946)

Washington, du 20 au 22 juin 1946.

Représentant

M. G. S. H. Barton,
sous-ministre de l'Agriculture.

Suppléant

M. L. B. Pearson, O.B.E.
Ambassadeur du Canada aux Etats-Unis.

Conseillers

M. G. R. Paterson,
de l'Ambassade du Canada à Washington.

M. J. N. Lewis,
de l'Ambassade du Canada à Washington.

M. J. R. Murray,
de l'Ambassade du Canada à Washington.

Secrétaire

M. M. G. Glassco,
du secrétariat du Conseil Privé.

Conseil international sur les questions pressantes d'alimentation—(2e Réunion)

Washington, du 14 au 15 octobre 1946.

M. G. R. Paterson,
de l'Ambassade du Canada à Washington.

Quatrième Assemblée générale de l'Institut Panaméricain de Géographie et d'Histoire et Troisième Consultation panaméricaine sur la Cartographie

Caracas, Venezuela, du 22 août au 3 septembre 1946.

M. C. S. Bissett,
Consul suppléant du Canada à Caracas.

Société des Nations—(21e Assemblée)

Genève, du 8 au 18 avril 1946.

Délégués

M. H. H. Wrong,
sous-secrétaire d'Etat associé aux Affaires extérieures.

M. A. Rive,
du ministère des Affaires extérieures.

Conseiller

M. G. L. Magann,
de l'Ambassade du Canada à Paris.

Secrétaire

Mme Alastair Napier.

Conseil consultatif conjoint sur les Questions maritimes—(1ère Session)

Amsterdam, du 18 au 24 juin 1946.

Délégués

M. A. L. Lawes,
de Montréal, président de la délégation.

M. R. N. Alford,
représentant à Londres de la Commission canadienne des Transports maritimes.

M. Bruce Macdonald,
secrétaire commercial de l'Ambassade du Canada à Bruxelles.

Conseil Consultatif conjoint sur les Questions maritimes—(2e Session)

Washington, du 24 au 30 octobre 1946.

M. A. L. W. MacCallum,
président de la Commission canadienne des Transports maritimes, président de la délégation.
Le capitaine E. S. Brand,
du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements.
M. A. L. Lawes,
de la Commission canadienne des Transports maritimes.
M. F. M. Maclennan,
sous-ministre adjoint des Transports, d'Ottawa.
M. H. A. Scott,
secrétaire commercial de l'Ambassade du Canada à Washington.

Conseillers

M. H. W. Dodwell,
de la Commission canadienne des Transports maritimes de Washington.
M. J. F. Frederickson,
de la Commission canadienne des Transports maritimes.

Conférence sur le Radar et les auxiliaires radioélectriques de la Navigation maritime

Londres, du 7 au 22 mai 1946.

Représentants

M. W. R. Wilson
du ministère des Transports.
M. H. R. Smyth
du Conseil National des Recherches.

Conseil international d'Exploration de la mer

Stockholm, du 12 au 17 août 1946.

Observateur

M. J. R. Dymond,
du musée Royal de Zoologie de l'Ontario.

Réunion extraordinaire des Directeurs des Services internationaux Météorologie

Londres, du 25 février au 2 mars 1946.

M. John Patterson,
Directeur des Services Météorologiques.

Conférence impériale des Météorologistes

Londres, du 4 au 13 mars 1946.

M. John Patterson,
Directeur des Services Météorologiques.

Deuxième Congrès Panaméricain du Génie minier et de la Géologie

Rio-de-Janeiro, du 1er au 15 octobre 1946.

M. V. L. Eardley-Wilmot,
du ministère des Mines et Ressources.

Cinquième Congrès de l'Union Postale des Amériques et de l'Espagne

Rio-de-Janeiro, du 2 au 25 septembre 1946.

Délégués

L'hon. M. Ernest Bertrand, C.R.,
ministre des Postes, président de la délégation.
M. W. J. Turnbull,
sous-ministre des Postes.
Le col. E. J. Underwood, O.B.E.
surintendant du service des Bureaux de Poste.
M. F. E. Jolliffe, M.B.E.
secrétaire suppléant et directeur des Services postaux internationaux.

Secrétaire

Mlle C. E. Bingleman,
du ministère des Postes.

Deuxième Conférence régionale de Génie radiophonique de l'Amérique du Nord

Washington, du 4 au 25 février 1946.

Délégués

M. F. H. Soward,
adjoint spécial du Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, président de la délégation.
M. G. C. W. Browne,
du ministère des Transports.
M. Augustin Frigon,
de Radio-Canada.
M. Donald Manson,
de Radio-Canada.
M. W. B. Smith,
du ministère des Transports.
M. W. G. Richardson,
de Radio-Canada.

Représentants des sociétés commerciales de radiodiffusion

M. K. A. MacKinnon,
des All-Canada Radio Facilities.
M. Henry S. Dawson,
de la Canadian Association of Broadcasters.

Comité régional de Génie radiophonique de l'Amérique du Nord

Washington, le 3 juin 1946.

M. W. B. Smith,
du ministère des Transports.

Premier Congrès interaméricain des Radiodiffuseurs

Mexico, du 20 septembre au 6 octobre 1946.

M. Donald Manson,
de Radio-Canada.

Radiodiffuseurs commerciaux privés

M. Harry Sedgwick,
président de la Canadian Association of Broadcasters, Toronto

M. Harold Carson,
président des All-Canada Radio Facilities Ltd., Calgary.

M. R. G. R. Rice,
directeur du poste radiophonique CFRN, d'Edmonton.

M. E. Campeau,
directeur administratif du poste CKLW, Windsor.

Commission intergouvernementale des Réfugiés (IGGR)—(6e Session Plénière)

Londres, le 16 décembre 1946.

Représentant

M. N. A. Robertson,
Haut Commissaire du Canada au Royaume-Uni.

Assisté de

M. P. T. Molson,
du Haut Commissariat du Canada au Royaume-Uni.

Conférence internationale des Organismes touristiques nationaux

Londres, du 1er au 4 octobre 1946.

Représentant

M. J. G. Dykes,
Commissaire au commerce adjoint, Canada-House.

Conférence des Indes Occidentales—(2e session)

Saint-Thomas, Iles Vierges, E.-U., du 21 février au 13 mars 1946.

Observateur

M. Grant Major,
Commissaire au commerce du Canada à la Trinité.

Conférence internationale de la Chasse à la Baleine

Washington, du 20 novembre au 2 décembre 1946.

Délégués

M. H. H. Wrong,
Ambassadeur aux Etats-Unis d'Amérique,
président de la délégation.

M. H. A. Scott,
conseiller commercial de l'Ambassade du Canada à Washington.

Conseillers techniques

M. J. A. Rodd,
du ministère des Pêcheries.

M. J. R. Dymond,
de la Commission des Pêcheries du Canada.

Conseil international du Blé—(10e Session)

Washington, le 10 janvier 1946.

M. C. F. Wilson,
directeur de la Division du Blé et du Grain au ministère du Commerce.
(Présent aussi aux réunions subséquentes tenues en 1946).

Entretiens internationaux sur la Laine

Londres, du 11 au 16 novembre 1946.

M. A. E. Bryan,
conseiller commercial du Haut Commissariat du Canada au Royaume-Uni.

ANNEXE D

AFFECTATIONS AU CANADA ET À L'ÉTRANGER

au 1er janvier 1947

1. MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES—Ottawa

Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures—M. L. B. Pearson, O.B.E.
Commis principal—M. J. F. Boyce,
M. G. G. Crean, M. D. B. Hicks, M. J. K. Starnes.

Première Division Politique

M. R. G. Riddell, M. E. A. Côté, M.B.E.
M. J. G. H. Halstead, M. J. H. Warren.

Deuxième Division Politique

M. Escott Reid, M. P. A. Bridle, M. H. H. Carter,
Mlle A. M. Ireland, Mlle E. P. MacCallum, M. G. L. Magann,
Mlle M. McKenzie, M. J. M. Teakles, M. J. B. C. Watkins.

Troisième Division Politique

M. R. M. Macdonnell, M. G. V. Beaudry, M. K. P. Kirkwood,
M. J. J. McCardle, M. J. R. Maybee, M. A. R. Menzies.

Division Juridique

M. E. R. Hopkins, M. L. de la C. Audette, M. H. F. Davis,
M. J. D. Foote, M. L. Roy, M. M. H. Wershof.

Division des Traités

M. P. E. Renaud, M. J. E. Thibault,
Sous-Secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires extérieures—M. L. Beaudry.

Division Diplomatique

M. W. H. Measures, M. J. H. Cleveland, M. G. E. Cox, M. G. K. Grande, M. A. E. H. Petrie, Mlle H. Reid, M. G. Sicotte, M. B. M. Williams.

Division Economique

M. S. D. Pierce, O.B.E., Mlle H. D. Burwash, M. L. G. Chance, C. B. E., C. M., M. A. J. F. Johnson, M. B. E., M. G. P. Kidd, M. J. C. Macgillivray, M. H. O. Moran, M. B. E., M. A. C. Smith.

Division de l'Information

M. T. W. L. MacDermot, Mlle M. Q. Dench, Mlle M. C. Macgillivray, M. D. W. Munro, M. G. G. Riddell, M. L. A. D. Stephens.

Cabinet du Premier Ministre

M. J. W. Pickersgill, M. J. A. Gibson, M. W. R. Martin,
M. R. G. Robertson.

Services administratifs

Chef des Services administratifs, M. W. D. Matthews,
Préposé aux Services administratifs—M. S. D. Hemsley,
Conseiller spécial—M. A. Monette,
Adjoint aux Services administratifs—M. S. G. Le Feuvre.

Bureau des Passeports

Préposé aux Passeports—M. B. G. Sivertz, O.B.E.

En congé

Le maj. gén. V. W. Odlum, C.B., C.M.G., D.S.O., M. D. G. Blair, M. A. R. Crépault, M. F. B. Fallis, M. T. W. Read, M. H. B. O. Robinson.

Attendus à Ottawa

M. M. Cadieux, M. R. Chaput, M. L. Mayrand, M. S. F. Rae, M. B. A. Wallis.

2. *Pays du COMMONWEALTH DES NATIONS BRITANNIQUES*

Londres, Angleterre

CANADA-HOUSE, TRAFALGAR SQUARE

Haut Commissaire—M. N. A. Robertson.
Secrétaire suppléant—M. Frederic Hudd, C.B.E.
Conseiller commercial—M. A. E. Bryan.
Premier secrétaire—M. J. W. Holmes.
Secrétaire commercial (Agriculture)—M. W. B. Gornall.
Secrétaire commercial (Spécialiste des bois-d'œuvre)—M. R. D. Roe, O.B.E.
Attaché à l'Information—M. C. Moodie.
Premier secrétaire (de rang local)—M. D. V. LePan.
Premier secrétaire (de rang local)—M. J. Léger (désigné).
Secrétaire commercial—M. R. P. Bower.
Secrétaire commercial (Agriculture)—M. R. W. Blake.
Troisième secrétaire—M. P. T. Molson.
Troisième secrétaire (de rang local)—M. H. R. Horne.
Préposé à l'administration—M. J. P. Sigvaldason.

Canberra, Australie

STATE CIRCLE

Haut Commissaire suppléant et Conseiller commercial—M. C. M. Croft
Secrétaire commercial (Melbourne)—M. F. W. Fraser.
Deuxième secrétaire—M. P. Malone.
Troisième secrétaire—M. G. A. Rau.
Secrétaire commercial adjoint (Melbourne)—M. T. R. G. Fletcher.
Secrétaire commercial adjoint (Sydney)—M. B. I. Rankin.

Nouvelle-Delhi, Inde

Haut Commissaire—M. J. D. Kearney, C.R. (désigné).

Dublin, Irlande

92 OUEST, MERRIAN SQUARE

Haut Commissaire—L'hon. W. F. A. Turgeon, C.R. (désigné).
Premier secrétaire—M. E. J. Garland.
Troisième secrétaire—M. J. A. Irwin, A.F.C. (désigné).

Wellington, Nouvelle-Zélande

IMMEUBLE GOVERNMENT LIFE INSURANCE, CUSTOMS QUAY

Haut Commissaire—M. A. Rive.
Secrétaire commercial—M. P. V. McLane.
Deuxième secrétaire—M. J. R. M. Walker.
Secrétaire commercial adjoint—M. M. R. M. Dale.

Saint-Jean, Terre-Neuve

CIRCULAR ROAD

Haut Commissaire—M. J. S. Macdonald.
Secrétaire commercial—M. J. C. Britton.
Troisième secrétaire—M. A. E. L. Cannon.

Pretoria, Union Sud-Africaine

IMMEUBLE BARCLAYS BANK, 206 OUEST, RUE CHURCH

Haut Commissaire—M. E. D. McGreer (désigné).
Conseiller commercial—M. J. H. English.
Secrétaire commercial—M. S. V. Allen.
Deuxième secrétaire—M. A. J. Pick.
Secrétaire commercial adjoint—M. D. S. Armstrong.

3. *PAYS ÉTRANGERS*

Ambassade du Canada en Argentine

478, RUE BARTOLOMÉ MITRE, BUENOS-AIRES

Ambassadeur—M. W. F. Chipman, C.R.
Premier secrétaire—M. F. H. Walter, O.B.E.
Deuxième secrétaire—M. J. Fournier.
Secrétaire commercial suppléant—M. E. H. Maguire.

Ambassade du Canada en Belgique

34, AVENUE DES ARTS, BRUXELLES

Ambassadeur—M. Victor Doré, C.M.G.
Conseiller—M. H. Allard.
Secrétaire commercial—M. M. B. A. Macdonald.
Troisième secrétaire—M. T. L. Carter, C.M.
Troisième secrétaire—M. J. H. Thurrott (désigné).
Secrétaire commercial adjoint—M. A. B. Brodie.
Consul—M. J. A. Mitchell.

Ambassade du Canada au Brésil

165, AVENUE PRÉSIDENT-WILSON, 7E ÉTAGE, RIO-DE-JANEIRO

Ambassadeur—M. J. Désy, C.R.
Premier secrétaire (de rang local)—M. E. B. Rogers.
Secrétaire commercial—M. M. Bélanger.
Deuxième secrétaire—M. J. L. Delisle.
Secrétaire commercial adjoint—M. W. G. Smith.

Ambassade du Canada au Chili

IMMEUBLE BANK OF LONDON AND SOUTH AMERICA, SANTIAGO

Ambassadeur—M. C. F. Elliott, C.M.G. (désigné)
Secrétaire commercial—M. J. L. Mutter.
Deuxième secrétaire—M. P. Tremblay.
Secrétaire commercial adjoint—M. R. E. Gravel.

Ambassade du Canada en Chine

3, CHEMIN TIEN-CHU, NANKIN

Ambassadeur—L'hon. M. T. C. Davis, C.R. (désigné).
Conseiller—M. G. S. Patterson (désigné).
Conseiller commercial (de rang local) (Changhaï)
Le col. L. M. Cosgrave, D.S.O.
Attaché militaire—Le brig. W. M. Bostock.
Premier secrétaire—M. C. A. Ronning.
Troisième secrétaire (Changhaï)—M. P. G. R. Campbell.

Légation du Canada à Cuba

17, AVENUE DE LAS MISIONES, LA HAVANE

Ministre—M. E. Vaillancourt.
Secrétaire commercial—M. R. G. C. Smith.
Troisième secrétaire—M. T. B. B. Wainman-Wood.
Vice-consul—Mlle B. McGregor.

Légation du Canada au Danemark

Ministre—M. J. D. Kearney, C.R.

Ambassade du Canada aux Etats-Unis d'Amérique

1746, MASSACHUSETTS AVENUE, N.W., WASHINGTON, 6, D.C.

Ambassadeur—M. H. H. Wrong.
Ministre—M. T. A. Stone.
Conseiller—M. C. P. Hébert.
Conseiller commercial—M. H. A. Scott.
Conseiller financier—M. J. F. Parkinson (désigné).
Attaché naval—Le comm. F. J. D. Pemberton.
Attaché militaire—Le col. W. C. Dick (en congé).
Attaché de l'Air—Le cap. de groupe H. M. Carscallen, D.F.C.
Secrétaire commercial—M. G. R. Paterson.
Premier secrétaire (de rang local)—M. G. Ignatieff.
Attaché à l'Information—M. T. F. M. Newton.
Deuxième secrétaire—M. R. E. Collins.
Deuxième secrétaire—M. R. M. Keith (désigné).
Attaché militaire adjoint—Le cap. W. C. Leonard.
Troisième secrétaire—M. J. J. M. Coté (désigné).
Troisième secrétaire—M. J. R. Murray.
Troisième secrétaire—M. H. H. Wright.
Troisième secrétaire—M. R. L. Rogers.
Secrétaire commercial adjoint—M. B. J. Bachand.
Secrétaire commercial adjoint—M. W. D. Wallace.
Secrétaire commercial adjoint—M. F. T. Cook.
Préposé à l'administration—M. J. W. L. H. Lavigne.

Ambassade du Canada en France

72, AVENUE FOCH, PARIS

Ambassadeur—Le maj. gén. G. P. Vanier, D.S.O., C.M.
Conseiller—M. C. S. A. Ritchie (désigné).
Attaché militaire—Le col. M. Forget.
Attaché de l'Air—Le cap. de groupe D. M. Edwards, A.F.C.
Secrétaire commercial—M. Y. Lamontagne.
Premier secrétaire (de rang local)—M. J. A. Chapdelaine.
Deuxième secrétaire—M. P. Beaulieu.
Secrétaire commercial (Agriculture)—M. J. H. Tremblay.
Troisième secrétaire—M. J. D. M. Weld.
Secrétaire commercial adjoint—M. D. W. Jackson.
Attaché spécial—Le col. D. C. Unwin-Simson.
Attaché de presse adjoint—Le cap. E. R. Bellemare.
Consul—M. O. Cormier.
Consul—M. G. Audet.

Ambassade du Canada en Grèce

31, BLVD DE LA REINE SOPHIE, ATHÈNES

Ambassadeur—Le maj.-gén. l'hon. L. R. LaFlèche, D.S.O.
Secrétaire commercial—M. T. J. Monty.
Troisième secrétaire—M. J. George.
Attaché—M. M. B. MacLachlan, C.R., M.M.

Légation du Canada au Luxembourg

Ministre—M. Victor Doré, C.M.G.

Ambassade du Canada au Mexique

IMMEUBLE INTERNACIONAL, 1, PASEO DE LA REFORMA, MEXICO

Ambassadeur—M. H. L. Keenleyside.
Conseiller commercial—M. D. F. Cole.
Deuxième secrétaire—M. C. C. Eberts.
Deuxième secrétaire—M. G. W. Hilborn.
Représentante de l'Office National du Film—Mme I. Baird.
Troisième secrétaire (de rang local)—Mlle B. M. Meagher.
Secrétaire commercial adjoint—M. A. W. Evans.

Légation du Canada en Norvège

5, PLACE FRIDTJOF NANSENS, OSLO

Ministre—M. J. D. Kearney, C.R.
Secrétaire commercial—M. S. G. MacDonald.
Troisième secrétaire—M. R. Campbell, D.S.C.

Légation du Canada aux Pays-Bas

SOPHIALAAN 1A, LA HAYE

Ministre—M. P. Dupuy, C.M.G.
Conseiller commercial—M. G. A. Langley.
Premier secrétaire—M. H. F. Feaver.
Consul—M. C. D. Reid.
Vice-Consul—M. A. O. Petersen.

Ambassade du Canada au Pérou

IMMEUBLE BOZA, PLACE SAN MARTIN, LIMA

Ambassadeur—M. H. Laureys.
Secrétaire commercial—M. W. G. Stark.
Troisième secrétaire—M. F. M. Tovell.
Secrétaire commercial adjoint—M. C. J. Van Tighem.

Ambassade du Canada près l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques

23, STAROKONYUSHNY PEREULOK, MOSCOU

Ambassadeur—M. L. D. Wilgress.
Attaché militaire—Le brig. J. V. Allard, D.S.O.
Deuxième secrétaire—M. R. A. D. Ford.
Troisième secrétaire—M. R. A. J. Phillips (désigné).

Mission militaire canadienne en Allemagne

COMMONWEALTH-HOUSE, 40, RUE JOHANNESBERGER, WILMEREDORF, BERLIN

Chef de Mission—Le lt. gén. Maurice Pope, C.B., C.M.
Chef de la Section consulaire—M. S. M. Scott.
Membres de la Section militaire—Le col. J. G. McQueen, le cap. A. W. Clabon.
Représentant économique—M. G. Berthiez.
Représentant économique adjoint—M. E. Wadley.
Conseiller spécial du Séquestre—M. G. W. McPherson.
Membre de la Section consulaire—M. J. A. McCordick.

Mission canadienne de liaison au Japon

16 OMOTE-MACHI, 3 CHOME, ALASKA-KU, TOKYO

Chef de Mission—M. E. H. Norman.
Conseiller économique—J. E. Kenderline.

CONSULATS

Consulat Général du Canada à Caracas

805, IMMEUBLE AMERICA, ESQUINA VEROES, CARACAS

Consul Général suppléant—M. C. S. Bissett.

Consulat Général du Canada à Lisbonne

103-4E RUE RODRIGO-FONSECA, LISBONNE

Consul Général suppléant—M. L. S. Glass.
Vice-Consul—M. P. E. Morin, D.F.C.

Consulat Général du Canada à New-York

620, 5E AVENUE, NEW-YORK, N.Y.

Consul Général—M. H. D. Scully.
Consul—Mlle K. A. McCloskey.
Vice-Consul—M. J. A. Strong.
Vice-Consul—M. C. H. West.
Vice-Consul—M. C. C. E. Châtillon.
Vice-Consul—M. J. A. Stiles.

Vice-Consulat du Canada à Portland (Maine)

120, RUE EXCHANGE, BUREAU 503

Vice-Consul honoraire—M. A. Lafleur.

ANNEXE E

REPRÉSENTATION AU CANADA DES GOUVERNEMENTS DU COMMONWEALTH BRITANNIQUE

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Haut Commissaire—l'honorable sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., C.M., EARNSCLIFFE, OTTAWA.
Haut Commissaire adjoint—M. J. J. S. Garner.
Conseiller économique—M. A. M. Wiseman, C.M.G., C.M.
Conseiller naval—le capitaine R. L. B. Cunliffe, C.B.E., M.R.
Conseiller militaire—le colonel Duncan M. W. Smith.
Conseiller de l'Air—le vice-maréchal de l'Air D. V. Carnegie, C.B.E., A.F.C.
Conseiller à l'information—M. G. G. Vincent.
Secrétaire principal—M. G. W. Tory.
Secrétaires adjoints—M. G. R. Bell, M. E. L. Sykes.

COMMONWEALTH DE L'AUSTRALIE

Haut Commissaire—l'honorable Alfred Stirling, O.B.E.,
114, RUE WELLINGTON, OTTAWA.
Secrétaire officiel—Dr W. Anstey Wynes.
Secrétaire adjoint—M. G. A. Richardson.
Attaché de presse—M. Melbourne Pratt.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Haut Commissaire—l'honorable David Wilson,
107, RUE WURTEMBERG, OTTAWA.
Secrétaire officiel—M. Roberts Mathew Firth.
Attaché de l'Air—le capitaine de groupe T. W. White, C.B.E., E.D.
Secrétaire adjoint—M. William Laurie Middlemass.

UNION SUD-AFRICAINE

Haut Commissaire—l'honorable M. P. R. Viljoen, C.M.
15, RUE SUSSEX, OTTAWA.
Secrétaire—M. Herbert Neethling.
Secrétaire adjoint—M. Norman Best.

IRLANDE

Haut Commissaire—l'honorable John J. Hearne.
140, RUE WELLINGTON, OTTAWA.
Secrétaire officiel—M. John M. Conway.

ANNEXE F

REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES AU CANADA

République Argentine

Ambassadeur—Son Excellence M. Juan Carlos Rodriguez (désigné).
18, RUE RIDEAU, OTTAWA.
Conseiller et Chargé d'affaires a.i.—Dr Ernesto J. Diehl.
Attaché de l'Air—le brigadier Juan L. Garramendy.
Attaché—M. G. Eduardo Leguizamón.
Attaché—M. German de Laferrère.
Attaché de l'Air adjoint—le lieutenant Jorge Damianovich Oliveira.

Belgique

Ambassadeur—Son Excellence M. A. Paternotte de la Vaillée
(le 20 juillet 1945),
395 EST, AVENUE LAURIER, OTTAWA.
Conseiller—M. Maurice Heyne.
Attaché militaire et de l'Air—le commandant J.-A. Ducq.
Premier secrétaire—M. Louis Couvreur.
Attaché de l'aviation civile—le lieutenant-colonel J. Verhaegen.

Brésil

Ambassadeur—Son Excellence M. Acyr do Nascimento Paes
(le 26 avril 1946),
400, RUE WILBROD, OTTAWA.
Premier secrétaire—M. João Emilio Ribeiro.
Conseiller commercial—M. Caio de Lima Cavalcanti.
Deuxième secrétaire—M. Alfredo Teixeira Valladão.
Troisième secrétaire—M. Heitor Bastos Tigre.
Attaché commercial—M. Antonio Garcia de Miranda Netto.

Chili

Ambassadeur—Son Excellence M. Pedro Castelblanco (le 13 août 1945).
CHAMBRE 215, 56, RUE SPARKS, OTTAWA.
Deuxième secrétaire—M. Carlos Croharé.

Chine

Ambassadeur—Son Excellence M. Liu Shih Shun (le 26 février 1944).
(Ministre du 26 février 1942 au 26 février 1944)
201, RUE WURTEMBERG, OTTAWA.
Premier secrétaire—M. Tien Pao-Sheng.
Attaché militaire et de l'Air—le colonel Tseng Ching-Chi.
Attaché militaire adjoint—le major Chow Sik-Nin.
Troisièmes secrétaires—Dr Chiachen Clarence Chu, M. Lu Tsung-Yu.
Attachés—M. Liu Te-Yen, M. Mao Yun-an, M. Shen Tseh-Shin.

Cuba

Ministre—Son Excellence M. Mariano Brull y Caballero
(le 2 novembre 1945),
499, RUE WILBROD, OTTAWA.
Deuxième secrétaire—Mademoiselle Silvia Shelton.
Attaché commercial—M. Guy Pérez Cisneros (désigné).

Danemark

Ministre—Son Excellence M. G. B. Holler (le 7 mars 1946). CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA.
Attachés—M. Svend-Aage Holler; M. le baron Axel G. T. Reedtz-Thott.

Etats-Unis d'Amérique

Ambassadeur—Son Excellence l'honorable Ray Atherton (le 19 novembre 1943). (Ministre du 3 août 1943 au 19 novembre 1943.) 100, RUE WELLINGTON, OTTAWA.
Conseiller—M. Lewis Clark.
Conseiller d'ambassade aux Affaires économiques—le colonel Henry M. Bankhead.
Attaché militaire—le colonel Raymond E. S. Williamson.
Attaché militaire de l'Air—le colonel Jack Clemens Hodgson.
Attaché naval et attaché naval de l'Air—le capitaine John Raby.
Attaché commercial—M. Homer S. Fox.
Attaché—M. Paul H. Norgren.
Attaché civil de l'Air—M. George S. Roper.
Attaché—M. Dana Doten.
Attaché agricole—M. Meade T. Foster.
Deuxièmes secrétaires—M. John C. Shillock, Jr, M. Edward A. Dow.
Attaché militaire de l'Air adjoint—le colonel Sherwood E. Buckland.
Attachés militaires adjoints—le lieutenant-colonel August Schomburg, le lieutenant-colonel Harold L. Rickey.
Attaché naval adjoint et attaché naval adjoint de l'Air—Commander Isaiah M. Hampton.
Attaché militaire adjoint—le lieutenant-colonel Walter A. Wood.
Attaché commercial adjoint—M. Oliver B. North.
Attaché agricole adjoint—M. Joseph L. Dougherty.
Troisièmes secrétaires—M. Paul F. Du Vivier, M. Terry B. Sanders.

France

Ambassadeur—Son Excelleence M. le comte Jean de Hauteclocque (le 21 février 1945). 42, RUE SUSSEX, OTTAWA.
Conseiller—M. le comte Bernard de Menthon.
Conseiller commercial et attaché financier suppléant—M. Bernard Lechartier.
Attaché militaire, naval et de l'Air—le colonel Henri Mesnet.
Conseiller—M. René de Messières.
Deuxième secrétaire—M. Pierre Pelen.
Attaché—M. René Thibault.
Attaché commercial—M. Gérard Dubois.
Attaché commercial—M. Jacques Humbert.
Attaché de l'Air adjoint—le capitaine François Ronin.
Attachés—M. Charles de Guyon de Pampelonne, M. Alexis Anfossy.

Grèce

Ambassadeur—Son Excellence M. Constantin Sakellaropoulo (le 12 novembre 1945). CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA.
Secrétaire—M. Stefanos Zannetos.
Conseiller commercial—M. Pami Malamaki.

Mexique

Ambassadeur—Son Excellence M. Luis I. Rodríguez (le 23 avril 1946). 87, RUE SPARKS, OTTAWA.
Troisième secrétaire et chargé d'affaires a.i.—M. Armando González Mendoza.
Attaché militaire—le colonel Alfonso Gurza.

Norvège
Ministre—Son Excellence M. Daniel Steen (le 2 avril 1942).
509, IMMEUBLE PLAZA, 45, RUE RIDEAU, OTTAWA.
Premier secrétaire—M. Knut Orre.
Attaché militaire—le colonel Otto H. Munthe-Kaas.
Attaché de l'aviation civile—M. Alf. Heum.
Attachés—M. Wilhelm Krogh-Fladmark, M. Hartley Antonsen.

Pays-Bas
Ministre—Son Excellence Jonkheer J. W. M. Snouck Hurgronje (le 13 avril 1944). 56, RUE SPARKS, SUITE 515, OTTAWA.
Conseiller—M. W. Chr. Posthumus Meyjes, C.B.E.
Attaché commercial—M. E. L. Hechtermans.
Attaché agricole—Dr A. S. Tuinman.

Pérou
Ambassadeur—Son Excellence M. Alfredo Benavides (le 29 mars 1945).
36, RUE ELGIN, OTTAWA.
Ministre plénipotentiaire, conseiller—Dr Luis Avlarado G.
Attaché naval—le capitaine Carlos P. Argumendo.
Premier secrétaire—Dr Alberto Soto de la Jara.
Troisième secrétaire—Dr José Alvarado-Sánchez.
Attaché commercial—M. Franscisco Pardo de Zela.

Pologne
Ministre—Son Excellence M. Alfred Fiderkiewicz (le 31 mai 1946).
183, AVENUE CARLING, OTTAWA.
Premier secrétaire—Dr Z. R. Bielski.
Deuxièmes secrétaires—M. K. D. Gumbowski; M. W. A. Zbik.
Attaché commercial—M. T. Wiewiorowski.
Attaché—M. E. Semil.
Attaché de presse—Mme Danuta Witczak.

Suède
Ministre—Son Excellence M. Per Wijkman.
720, MANOR ROAD, ROCKLIFFE PARK, OTTAWA.
Deuxième secrétaire—M. Bo Järnstedt.
Attaché militaire—le colonel Arvid Eriksson.
Attaché—M. Carl-Henric Nauckhoff.

Suisse
Ministre—Son Excellence M. Victor Nef (le 25 avril 1946).
CHAMBRE 252, CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA.
Secrétaire—M. Walter E. A. Jaeggi.

Tchécoslovaquie
Ministre—Son Excellence M. Frantisek Němec (nommé)
171, AVENUE CLEMOW, OTTAWA.
Conseiller et chargé d'affaires a.i.—M. Karel Sakh.
Attaché militaire—le colonel Karel Lukas.

Turquie
Ministre—Son Excellence M. Sevki Alhan (le 6 mars 1944).
CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA.
Conseiller—M. Rifki Zorlu.
Deuxième secrétaire—Dr Orhan Conker.

Union des Républiques Socialistes Soviétiques

Conseiller et chargé d'affaires a.i.—M. Nikolai D. Belokhvostikov.
285, RUE CHARLOTTE, OTTAWA.
Conseiller—M. Mikhail V. Degtiar.
Attachés militaires adjoints—le lieutenant-colonel Petr I. Domashev, le lieutenant-colonel Nikolai Serov, le major Ivan Pavshukov.
Deuxièmes secrétaires—M. Petr G. Goussarov, M. Vladimir G. Skokov, M. Dmitri Kouznetsoz.
Troisième secrétaire—M. Alexandre M. Zoubov.
Attachés—M. Evgeni Sobolev; M. Mikhail Loukianov.

Yougoslavie

Chargé d'affaires a.i.—M. Pero Cabrić.
259, AVENUE DALY, OTTAWA.
Attaché—M. Branko Vukelić.

ANNEXE G

BUREAUX CONSULAIRES AU CANADA

Pays	Localité	Nom	Titre	Date de nomination
Argentine	Montréal, P.Q.	Mario Liliedal	Consul Général	1946
	"	Jorge Peralta Ramos	Consul	1943
	Québec, P.Q.	Juan C. Rollino	Consul	1941
	Saint John, N.-B.	*H. H. McLean	Vice-Consul suppléant	1940
	Vancouver, C.B.	*E. P. Bernard	Vice-Consul suppléant	1940
Belgique	Edmonton, Alta.	*M. Polet	Consul	1927
	Halifax, N.-E.	*A. N. Jones	Consul	1921
	London, Ont.	*G. Legon	Agent consulaire	1941
	Ottawa, Ont.	*A. J. Major	Consul	1927
	Prince Rupert, C.B.	*T. Collart	Vice-Consul	1933
	Québec, P.Q.	*M. Koets	Consul	1931
	Saint John, N.-B.	*R. G. McInerney	Consul	1937
	Sydney, N.-E.	*E. I. Martheleur	Vice-Consul	1931
	Toronto, Ont.	*B. Day	Consul	1946
	Vancouver, C.B.	*L. Van Aken	Consul Général suppléant	1941
	Victoria, C.B.	*R. O. D. Harvey	Consul (absent)	1938
	"	*L. J. Eekman	Consul suppléant	1941
	Winnipeg, Man.	*S. J. Dale	Consul suppélant	1940
Bolivie	Montréal, P.Q.	Emilio Diaz Romero	Consul Général pour le Canada	1946
	"	*Paul Viau	Consul	1927
	Victoria, C.B.	*J. H. Beatty	Consul	1938
Brésil	Montréal, P.Q.	João Pinto da Silva	Consul Général	1946
	"	Teixeira Valladão	Consul	1946
	"	H. Bastos Tigre	Vice-Consul	1946
	Vancouver, C.B.	*A. P. Watkins	Vice-Consul	1929
Chili	Montréal, P.Q.	Mariano Bustos	Consul Général	1946
	"	Luis Emiliano Figueroa	Consul	1946
	Vancouver, C.B.	*H. Norris	Consul	1926
Chine	Toronto, Ont.	Yin Tso Hsiung	Consul Général	1945
	"	Yen Tsu-Hung	Consul	1945
	"	Liu Tsong-wu	Vice-Consul	1944
	Vancouver, C.B.	Lia Chao	Consul Général	1943
	"	Ying-yu-Huang	Consul	1943
	"	Wei Hsien-Tsung	Vice-Consul	1944
	"	Tsung Liang-i	Vice-Consul	1946
	Winnipeg, Man.	Wen-Tao Weng	Consul	1944
	"	Shan-Tsong King	Vice-Consul	1944
Colombie	Montréal, P.Q.	R. Rocha-Schloss	Consul Général pour le Canada	1944
	"	Dr. A. Arango y Arango	Vice-Consul	1946
	Vancouver, C.B.	*H. J. Morris	Consul	1925
Costa Rica	Montréal, P.Q.	*Wilfred Carcaud	Consul	1942
	Toronto, Ont.	*H. Colquhoun	Consul	1931
	Vancouver, C.B.	*J. H. Hamilton	Consul	1937
Cuba	Ottawa, Ont.	M. Harrington	Consul Général pour le Canada	1941
	"	Alberto Rodrigues León	Vice-Consul	1944
	Halifax, N.-E.	Armando de León	Consul	1946
Danemark	Calgary, Alta.	*E. Petersen	Vice-Consul	1936
	Edmonton, Alta.	*C. E. Gundersen	Vice-Consul	1946
	Halifax, N.-E.	*H. I. Mathers	Consul	1946
	Montréal, P.Q.	Viggo Theiss-Nielsen	Vice-Consul	1945
	Port Arthur, Ont.	*O. F. Strange	Vice-Consul	1928
	Québec, P.Q.	*W. H. Petry	Vice-Consul	1911
	Regina, Sask.	*F. J. James	Vice-Consul	1933
	Saint John, N.-B.	*T. P. Larsen	Vice-Consul	1936
	Saskatoon, Sask.	*L. Stilling	Vice-Consul	1934
	Toronto, Ont.	*D. V. Klein	Consul	1925
	Vancouver, C.B.	*C. C. Busch	Consul	1946
	Winnipeg, Man.	*G. L. Johannson	Consul	1929
	"	*C. C. S. Fremming	Vice-Consul	1928

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière ou qui ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent, ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires sont indiqués par un astérisque.

BUREAUX CONSULAIRES AU CANADA—*Suite*

Pays	Localité	Nom	Titre	Date de nomination
El Salvador	Montréal, P.Q.	Roberto Imberton	Consul Général	1945
	"	*L. Marcotte	Consul	1928
	Toronto, Ont.	*F. Hipwell	Consul	1933
	Vancouver, C.B.	*Thomas J. F. Flynn	Consul	1944
Equateur	Montréal, P.Q.	Ernesto Chiriboga	Consul Général	1946
	Vancouver, C.B.	*H. M. Morrison	Consul	1943
Espagne	Halifax, N.-E.	*G. Webb	Vice-Consul	1935
	Montréal, P.Q.	Miguel Espelius y Pedroso (Comte de Morales)	Consul Général pour le Canada	1946
	"	L. Martinez Campos (Comte de Santovenia)	Consul	1944
	"	*Daniel de Yturralde	Vice-Consul	1940
	North Sydney, N.-E.	*R. Sainthill	Vice-Consul	1935
	Québec, P.Q.	*H. Coulombe	Vice-Consul	1935
	Toronto, Ont.	*Col. F. B. Robins	Vice-Consul	1939
	Vancouver, C.B.	*F. P. Bernard	Vice-Consul	1940
États-Unis d'Amérique	Calgary, Alta.	Charles W. Allen	Vice-Consul	1930
	Edmonton, Alta.	P. C. Seddicum	Vice-Consul	1943
	Fort William et Port Arthur, Ont.	Harvey T. Goodier	Consul	1935
	Fredericton, N.-B.	F. C. Johnson	Vice-Consul	1921
	Halifax, N.-E.	A. W. Klieforth	Consul-Général	1946
	"	Howard F. Withey	Consul	1944
	"	Keld Christensen	Vice-Consul	1945
	"	Chas. H. Taliaferro	Vice-Consul	1942
	"	Fred Wren	Vice-Consul	1946
	Hamilton, Ont.	Robert English	Consul	1945
	"	E. J. Lawler	Vice-Consul	1944
	"	George Moffitt	Vice-Consul	1946
	Kenora, Ont.	Rupert H. Moore	Agent consulaire	1918
	Montréal, P.Q.	North Winship	Consul Général	1944
	"	John D. Johnson	Consul	1942
	"	Eugene M. Hinkle	Consul	1946
	"	John P. Palmer	Consul	1946
	"	Richard M. Herndon	Vice-Consul	1946
	"	Walter H. Schoellkorf	Vice-Consul	1946
	"	John R. Barry	Vice-Consul	1919
	"	Stanley T. Hayes	Vice-Consul	1939
	"	James E. Callahan	Vice-Consul	1941
	"	B. White	Vice-Consul	1944
	"	H. T. Pepin	Vice-Consul	1944
	"	J. M. Macfarland	Vice-Consul	1945
	"	T. J. Griffin	Vice-Consul	1945
	"	C. O. Thompson	Vice-Consul	1945
	"	William J. Miller	Vice-Consul	1945
	"	Charles T. Warner	Vice-Consul	1945
	"	Frederic H. Behan, Jr	Vice-Consul	1946
	"	Marc L. Severe	Vice-Consul	1946
	Niagara Falls, Ont.	G. M. Graves	Consul	1945
	"	William H. Brown	Vice-Consul	1938
	Ottawa, Ont.	Lewis Clark	Consul Général	1944
	"	John C. Shillock, Jr.	Consul	1944
	"	Edward A. Dow, Jr	Consul	1946
	"	Paul F. DuVivier	Vice-Consul	1946
	"	George C. Minor	Vice-Consul	1940
	"	G. Teall	Vice-Consul	1944
	"	Jay F. Steinmetz	Vice-Consul	1946
	"	Terry B. Sanders	Vice-Consul	1946
	"	Miss Dorothy T. Brown	Vice-Consul	1946
	Québec, P.Q.	J. Kenley Bacon	Consul	1945
	"	Adam Beaumont	Vice-Consul	1941
	"	William Curtis Lakeland	Vice-Consul	1945
	"	Thomas E. Estes	Vice-Consul	1946
	Regina, Sask.	D. E. Cyphers	Vice-Consul	1944
	"	James R. Riddle	Vice-Consul	1945

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière ou qui ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent, ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires sont indiqués par un astérisque.

BUREAUX CONSULAIRES AU CANADA—*Suite*

Pays	Localité	Nom	Titre	Date de nomination
Etats-Unis d'Amérique—*Fin*	Saint John, N.-B.	H. M. Donaldson	Consul	1944
	"	Paul C. Betts	Vice-Consul	1944
	"	Hilton F. Wood	Vice-Consul	1946
	"	Joseph P. Nagoski	Vice-Consul	1946
	St. Stephen, N.-B.	George L. Brist	Vice-Consul	1925
	"	Benjamin L. Sowell	Vice-Consul	1945
	"	Wm. A. Mitchell	Vice-Consul	1946
	Sarnia, Ont.	C. E. B. Payne	Vice-Consul	1940
	Toronto, Ont.	A. C. Frost	Consul-Général	1944
	"	C. T. Everett	Consul	1942
	"	Easton T. Kelsey	Consul	1941
	"	F. A. Bohne	Vice-Consul	1922
	"	Robert W. Harding	Vice-Consul	1930
	"	R. H. Macy	Vice-Consul	1943
	"	Charles F. Johnson	Vice-Consul	1945
	"	G. L. Tolman	Vice-Consul	1943
	"	H. T. Dwyer	Vice-Consul	1945
	"	Herbert F. N. Schmitt	Vice-Consul	1946
	Vancouver, C.B.	Howard K. Travers	Consul-Général	1946
	"	Ralph A. Boernstein	Consul	1943
	"	Waldo E. Bailey	Consul	1946
	"	Orray Taft, Jr.	Vice-Consul	1945
	"	Nelson P. Meeks	Vice-Consul	1928
	"	Augustus C. Owen	Vice-Consul	1931
	"	W. M. Walsh	Vice-Consul	1933
	"	Charles C. Carson	Vice-Consul	1946
	"	Manson Glibert	Vice-Consul	1946
	Victoria, C.B.	Troy L. Perkins	Consul	1945
	"	Eugene H. Johnson	Vice-Consul	1941
	"	Leo J. Callanan	Vice-Consul	1946
	Windsor, Ont.	Bernard Gotlieb	Consul	1944
	"	John L. Bankhead	Consul	1945
	"	C. B. Stephen	Vice-Consul	1945
	"	C. C. Sundell	Vice-Consul	1940
	"	Juan L. Gorrell	Vice-Consul	1946
	Winnipeg, Man.	W. H. McKinney	Consul Général	1945
	"	Stewart E. McMillin	Consul	1946
	"	Joseph W. Sowell	Vice-Consul	1945
	"	Allan L. Dewey	Vice-Consul	1946
France	Halifax, N.-E.	*A. F. Bérenger	Agent consulaire	1945
	Moncton, N.-B.	*Calixte Savoie	Agent consulaire	1946
	Montréal, P.Q.	Pierre Négrier	Consul Général	1946
	"	Robert Victor	Consul	1946
	"	Georges Chevassus	Vice-Consul	1946
	North Sydney, N.-E.	*Eugène Bénac	Agent consulaire	1946
	Québec, P.Q.	Paul Pierre Lorion	Consul Général	1945
	"	Robert Picard	Vice-Consul	1946
	Toronto, Ont.	P. Grellet	Consul	1946
	Vancouver, C.B.	Charles Claudon	Consul	1945
	Winnipeg, Man.	P. Adigard des Gautries	Consul	1944
Grèce	Montréal, P.Q.	*J. Dodds, C.B.E.	Consul Général	1943
	"	*D. Coulouridis	Consul adjoint	1943
	Toronto, Ont.	*F. M. Moffat	Vice-Consul	1938
	"	*G. Vlassis	Vice-Consul adjoint	1938
Guatémala	Montréal, P.Q.		Consul Général	
	"	*Dr. L. P. Hébert	Consul	1930
	Vancouver, C.B.	*H. E. Hacking	Consul	1929
Haïti	Halifax, N.-E.	*R. M. Fielding	Consul	1936
	Montréal, P.Q.	*J. Legault	Consul	1942
	"	*Dr. P. Geoffrion	Vice-Consul	1937
	Ottawa, Ont.	Philippe Cantave	Consul Général pour le Canada	1944
	Toronto, Ont.	*J. A. Gunn	Consul	1925
Honduras	Montréal, P.Q.	*David Abraham Schwartz	Consul Général	1946
Islande	Halifax, N.-E.	*F. K. Warren	Vice-Consul	1945
	Vancouver, C.B.	*Lorents H. Thorlaksson	Vice-Consul	1945
	Winnipeg, Man.	*G. L. Johannsson	Consul	1942

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière ou qui ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent, ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires sont indiqués par un astérisque.

BUREAUX CONSULAIRES AU CANADA—*Suite*

Pays	Localité	Nom	Titre	Date de nomination
Libéria	Halifax, N.-E.	*P. E. Hechler	Consul	1928
Luxembourg	Québec, P.Q.	*M. Koetz	Consul Général	1942
Mexique	Montréal, P.Q.	Luis L. Duplan	Consul Général pour le Canada	1944
	"	A. Geniz Avila	Consul	1944
	"	Eliseo Ruiz Russek	Consul	1946
	Ottawa, Ont.	A. Gonzàlez Mendoza	Vice-Consul	1944
	Québec, P.Q.	*A. Turcot	Consul	1931
	Vancouver, C.B.	C. G. Alton	Consul	1936
	Victoria, C.B.	*W. T. Keeble	Consul	1939
Monaco	Montréal, P.Q.	*M. Pasquin	Consul	1927
Nicaragua	Montréal, P.Q.	*Paul Viau	Consul Général	1927
	Toronto, Ont.	*W. D. Branson	Consul	1943
	Vancouver, C.B.	*J. K. Cavers	Consul	1946
Norvège	Campbellton, N.B.	*J. T. Troy	Vice-Consul suppléant	1942
	Camrose, Alta.	*I. A. Christenson	Vice-Consul	1931
	Estevan, Sask.	*H. A. Westergaard	Consul	1937
	Fort William, Ont.	*J. Styffe	Vice-Consul suppléant	1943
	Halifax, N.-E.	*H. I. Mathers	Consul suppléant	1946
	Louisburg, N.-E.	*G. D. D. Lewis	Vice-Consul	1921
	Montréal, P.Q.	S. E. Daniel Steen	Consul Général pour le Canada	1934
	"	K. Orre	Vice-Consul	1945
	Newcastle, N.-B.	*D. S. Creagham	Vice-Consul	1936
	North Sydney, N.-E.	*W. Hackett	Vice-Consul	1910
	Port Arthur, Ont.	*J. Styffe	Vice-Consul suppléant	1943
	Prince Rupert, C.B.	*Dr. J. Munthe	Vice-Consul	1943
	Québec, P.Q.	*F. W. Clark	Vice-Consul	1942
	Saint John, N.-B.	*H. E. Kane	Vice-Consul	1930
	Sydney, N.-E.	*R. F. Young	Vice-Consul	1944
	Toronto, Ont.	O. Omejer	Consul	1942
	Vancouver, C.B.	*H. Worsoe	Consul	1941
	"	*C. J. Bjorke	Vice-Consul	1920
	Victoria, C.B.	*C. A. Ridout	Vice-Consul	1945
	Winnipeg, Man.	*C. T. Kummen	Consul	1937
Panama	Montréal, P.Q.†			
	Saint John, N.-B.	*J. N. Cochrane	Consul	1938
	Toronto, Ont.	*E. Le Feuvre	Consul	1925
	Vancouver, C.B.	*E. G. Johnson	Consul	1927
	Victoria, C.B.	*Dr. R. de Boyrie	Vice-Consul	1945
Paraguay	Vancouver, C.B.	*H. Richmond	Consul	1945
Pays-Bas	Calgary, Alta.	*T. L. O'Keefe	Vice-Consul	1935
	Chatham, Ont.	*G. D. Dodman	Vice-Consul	1933
	Edmonton, Alta.	*L. D. Hyndman	Vice-Consul	1941
	Fort William, Ont.	*F. Babe	Vice-Consul	1923
	Halifax, N.-E.	*F. K. Warren	Vice-Consul[1]	1923
	Montréal, P.Q.	Dr. A. Sevenster	Consul Général pour le Canada	1945
	"	J. Polderman	Vice-Consul	1945
	Québec, P.Q.	*Dr. W. P. Percival	Vice-Consul	1933
	Regina, Sask.	*D. J. Thom	Vice-Consul	1937
	Saint-John, N.-B.	*R. D. Keirstead	Vice-Consul	1941
	Sydney, N.-E.	*C. D. Ryan	Vice-Consul	1940
	Toronto, Ont.	*H. C. Myers	Consul	1940
	Vancouver, C.B.	Jonkheer F. K. L. Coenen vans' Gravesloot	Consul	1946
	Victoria, C.B.	*W. G. C. Holland	Vice-Consul	1933
	Winnipeg, Man.	*Dr. L. J. F. van Riemsdijk	Consul[2]	1934
Pérou	Montréal, P.Q.	O. Pinedo del Aguila	Consul Général	1944
	Toronto, Ont.	*S. Q. Echanis	Consul	1934
	Vancouver, C.B.	J. C. Mognaschi	Consul Général	1942
	"	*H. M. Elliott	Vice-Consul	1940

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière ou qui ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent, ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires sont indiqués par un astérisque.

† Le Consul Général des Etats-Unis d'Amérique, à Montréal, a pris charge des archives du Consulat de Panama.

[1] Avec rang personnel de Consul.

[2] Avec rang personnel de Consul Général.

BUREAUX CONSULAIRES AU CANADA—*Fin*

Pays	Localité	Nom	Titre	Date de nomination
Pologne	Montréal, P.Q.	Zygmunt Ziemski	Consul	1946
	"	Jan J. Rolian	Vice-Consul	1946
	Winnipeg, Man.	Zygmunt Grela	Consul suppléant	1946
Portugal	Montréal, P.Q.	*Dr. E. Dubeau	Consul	1939
	North Sydney, N.-E.	*W. Hackett	Vice-Consul	1910
	Saint John, N.-B.	*H. A. Allison	Consul	1903
	Toronto, Ont.	*Lt.-Col. J. B. Maclean	Consul	1922
République Dominicaine	Halifax, N.-E.	*J. G. Quigley	Consul	1937
	"	*O. F. MacKenzie	Vice-Consul	1939
	Montréal, P.Q.	E. Estrella	Consul Général	1945
	Ottawa, Ont.	Julio A. Ricart V.	Consul Général	1946
	Québec, P.Q.	*Dr. G. A. Hostos	Consul	1945
	Toronto, Ont.	D. Brugal Alfau	Consul	1945
Suède	Calgary, Alta.	*T. L. O'Keefe	Vice-Consul	1938
	Edmonton, Alta.	*E. Skarin	Vice-Consul	1920
	Halifax, N.-E.	*J. M. Davison	Vice-Consul[1]	1906
	Montréal, P.Q.	Son Excellence M. Per Wijkman	Ministre et Consul Général pour le Canada[2]	1941
	Newcastle, N.-B.	*D. S. Creaghan	Vice-Consul	1925
	Port Arthur, Ont.	*J. Koreen	Vice-Consul	1941
	Prince Rupert, C.B.	*O. Hanson, M.P.	Vice-Consul[1]	1924
	Québec, P.Q.	*G. Dunn	Vice-Consul	1927
	Sydney, N.-E.	*O. N. Mann	Vice-Consul	1927
	North Sydney, N.-E.	*O. N. Mann	Vice-Consul	1946
	Saint John, N.-B.	*D. W. Ledingham	Vice-Consul	1931
	Toronto, Ont.	*J. E. Ander	Consul	1939
	Vancouver, C.B.	*K. A. Stahl	Consul suppléant	1940
	Winnipeg, Man.	*A. Hermanson	Consul	1928
Suisse	Montréal, P.Q.	I. Sembinelli	Vice-Consul[3]	1941
	Toronto, Ont.	*J. Oertly	Consul	1939
	Vancouver, C.B.	*E. Baeschlin	Consul	1928
	Winnipeg, Man.	E. A. Steiner	Consul suppléant	1946
Tchécoslovaquie	Montréal, P.Q.	Dr. J. Kotrly	Consul Général	1945
	Toronto, Ont.	*H. H. Van Wart	Consul	1936
	Winnipeg, Man.	*M. B. Steinkopf	Consul	1937
Union des Républiques Socialistes Soviétiques	Halifax, N.-E.	A. Startsev	(En charge du Consulat)	
Uruguay	Montréal, P.Q.	Alvaro Guillot Munos	Consul Général	1945
	Vancouver, C.B.	*Roberto Korner	Consul	1945
Venezuela	Halifax, N.-E.	*H. R. Silver	Vice-Consul	1924
	Montréal, P.Q.	Julio Pocaterra	Consul Général pour le Canada	1946
	Toronto, Ont.	*Hugh J. Plaxton	Consul	1946
	Vancouver, C.B.	*D. S. Donaghy	Consul	1946
Yougoslavie	Montréal, P.Q.	Pero Cabrić	Consul Général	1942

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière ou qui ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent, ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires sont indiqués par un astérisque.

[1] Avec rang de Consul.
[2] Chargé des intérêts finlandais, hongrois et roumains.
[3] Chargé des intérêts bulgares.

Rapport du
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
aux
AFFAIRES EXTÉRIEURES

Pour l'année terminée
en décembre 1947

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENCE MAJESTÉ LE ROI
CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
1948

Prix 10 cents

A Son Excellence le Maréchal le Très Honorable Vicomte Alexander de Tunis, K.G., G.C.B., G.C.M.G., C.S.I., D.S.O., C.M., LL.D., A.D.C., Gouverneur Général et Commandant en chef du Canada.

EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport du Ministère des Affaires extérieures pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1947.

J'ai l'honneur d'être,
de Votre Excellence,
l'obéissant serviteur,

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures:
LOUIS-S. SAINT-LAURENT.

OTTAWA, le 1er mars 1948

Au Très Honorable L.-S. Saint-Laurent, C.P., M.P.
Secretaire d'Etat aux Affaires extérieures

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ETAT,

J'ai l'honneur de vous présenter un rapport sur l'activité du ministère des Affaires extérieures au cours de 1947.

Le rapport qui suit donne une idée de la somme exceptionnelle de travail que le ministère a dû accomplir cette année. Je suis heureux d'exprimer ma reconnaissance à tous les membres du personnel, qu'ils soient au pays ou à l'extérieur, pour la diligence et le dévouement dont ils ont fait preuve dans l'exercice de leurs fonctions.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Secrétaire d'Etat, votre obéissant serviteur.

Le Sous-Secrétaire d'Etat,
L. B. PEARSON

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport du Sous-Secrétaire d'Etat aux affaires extérieures	7
Rapport des Missions canadiennes de l'Extérieur	29
Argentine	29
Australie	30
Belgique	31
Brésil	33
Chili	35
Chine	36
Cuba	38
Danemark	39
Etats-Unis	40
France	44
Grèce	47
Inde	48
Irlande	50
Italie	51
Mexique	52
Norvège	53
Nouvelle-Zélande	55
Pays-Bas	56
Pérou	57
Pologne	58
Royaume-Uni	60
Suède	63
Suisse	64
Tchécoslovaquie	65
Terre-Neuve	66
Turquie	67
Union des Républiques socialistes soviétiques	67
Union Sud-Africaine	69
Mission militaire canadienne en Allemagne	70
Mission canadienne de Liaison au Japon	72
Consulat général du Canada à Caracas (Venezuela)	74
Consulat général du Canada à Chicago (Etats-Unis)	74
Consulat général du Canada à Lisbonne (Portugal)	75
Consulat général du Canada à New-York (Etats-Unis)	76
Consulat du Canada à Sao-Paulo (Brésil)	78
ANNEXE A—Accords internationaux	79
ANNEXE B—Conférences et réunions internationales auxquelles le Canada s'est fait représenter en 1947	83
ANNEXE C—Le ministère des Affaires extérieures	93
ANNEXE D—Missions ouvertes au cours de l'année civile 1947	96
ANNEXE E—Représentants au Canada du Commonwealth britannique et de l'Etranger	97
ANNEXE F—Bureaux consulaires au Canada	100

RAPPORT DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

De tous les sujets qui se sont imposés à l'attention du ministère au cours de l'année, ceux qui ont trait à la restauration et au maintien de la paix viennent au premier plan. La conclusion de traités de paix avec les Puissances satellites de l'Axe, les conditions du règlement de la paix avec l'Allemagne et l'Autriche ainsi que d'autres règlements postérieurs aux hostilités ont occupé, au début de 1947, une place prééminente dans l'activité du ministère. Dans la dernière partie de l'année, le travail s'est concentré de plus en plus sur la participation du Canada à l'Organisation des Nations Unies et aux organes qui la composent. Les nouvelles responsabilités inhérentes à la qualité de membre du Conseil de Sécurité tendront à accentuer cet état de choses au cours des mois qui viennent.

Le règlement de la paix avec l'Allemagne

En janvier, les Suppléants spéciaux du Conseil des ministres des Affaires étrangères invitaient le Canada à formuler ses vues sur le règlement de la paix avec l'Allemagne. On croyait alors que (indépendamment de la conférence finale de la paix à laquelle il semblait admis que le Canada aurait un siège) le Canada n'aurait d'autre rôle, dans la préparation de ce règlement, que de faire connaître son attitude sur les questions allemandes à un organe auxiliaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères. Le Canada, de concert avec un bon nombre d'autres Alliés, se déclara donc mécontent de la procédure envisagée par le Conseil et exprima l'avis qu'il importait de prendre certaines mesures pour assurer la participation de ces pays à la rédaction des conditions de paix. Par suite surtout du mécontentement ainsi formulé, le Conseil des ministres des Affaires étrangères examina sérieusement, pendant la réunion qui se tint à Moscou en mars, avril et mai, la question de la participation au règlement de la paix. Cependant, les ministres ne purent se mettre d'accord sur aucune procédure acceptable. Ils n'y réussirent pas davantage à la session tenue à Londres en décembre.

Bien que cette position ne donnât pas satisfaction au Gouvernement canadien, un exposé préliminaire des vues du Canada sur le problème allemand fut néanmoins présenté aux Suppléants spéciaux le 20 janvier 1947. Tout en reconnaissant l'intérêt majeur des grandes Puissances dans le règlement de la paix avec l'Allemagne, l'exposé faisait valoir que la part du Canada dans l'effort de guerre commun devait permettre à ce pays de jouer un rôle approprié dans l'élaboration de la paix.

Le mémorandum du Canada voulait que le problème allemand ne fût pas envisagé en marge des problèmes du rétablissement général de l'Europe et des moyens de prévenir une nouvelle guerre. Il y était dit que, en raison de la nécessité immédiate d'en arriver au règlement des affaires européennes, il importait de songer à formuler pour l'Allemagne un statut international. Le Gouvernement canadien était d'avis que, grâce à cette manière de procéder, il n'y aurait pas lieu d'attendre la formation d'un gouvernement en Allemagne pour accéder à un traité de paix formel. Cette méthode semblait comporter un autre avantage: lorsque les Etats intéressés se seraient mis d'accord sur certains points relatifs à l'avenir de l'Allemagne, il deviendrait possible d'assurer l'exécution immédiate des accords au lieu d'attendre la conclusion d'un règlement général.

Quant à l'avenir de l'Etat allemand, l'exposé du Canada préconisait ce principe général, que les populations se réclamant de traditions nationales communes devraient pouvoir vivre ensemble dans les frontières d'un seul et même Etat. Le Canada proposait donc que les frontières de l'Allemagne fussent établies sur une base ethnique aussi large que possible afin de parer au grave problème que poserait l'existence de minorités allemandes dans des pays non allemands. D'autre part, le Canada exprimait l'avis que, le peuple allemand s'étant révélé trop peu préparé à l'exercice du gouvernement responsable pour pouvoir empêcher un Etat centralisé de devenir l'instrument du despotisme et de l'agression militaire, la future Allemagne devrait être constituée en Etat fédératif plutôt qu'unitaire et les pouvoirs administratifs non attribués devraient ressortir aux Etats allemands fédérés.

En ce qui concerne l'économie allemande, la thèse canadienne prévoyait des dispositions destinées à empêcher les Allemands de renforcer leur armature industrielle au point de pouvoir déclencher une nouvelle guerre d'agression. Il n'était cependant pas question de perpétuer, en territoire allemand, des conditions de dépression économique et d'agitation susceptibles de compromettre la stabilité économique et politique de l'Europe entière. L'exposé du Canada soulignait que le potentiel industriel de l'Allemagne devrait servir à faciliter, non seulement le relèvement de ce pays mais aussi celui de toute l'Europe. Le Gouvernement canadien suggérait donc l'établissement, le plus tôt possible, d'une commission économique pour l'Europe, un régime de réglementation internationale pour certaines régions industrielles allemandes telles que la vallée de la Ruhr, ainsi que la décentralisation des industries et de la finance monopolisatrice de l'Allemagne.

Au sujet du potentiel militaire, l'exposé canadien précisait que l'Allemagne devrait être complètement démilitarisée à l'exception de la force de police jugée nécessaire à la sécurité intérieure.

Le Canada soutenait que les Etats qui prendraient part à la préparation du règlement avec l'Allemagne devraient exercer leurs droits, en vue, non pas d'avancer leurs intérêts propres, mais de défendre l'intérêt qu'ont toutes les Nations Unies à maintenir la paix.

Les membres du Conseil des ministres des Affaires étrangères n'ont pu, au cours des deux réunions tenues en 1947, réaliser aucun progrès notable dans la préparation d'un règlement avec l'Allemagne. Il semble donc que, d'ici quelque temps encore, l'Allemagne restera divisée en zones d'occupation. Faute d'accord sur une procédure propre à associer d'autres alliés à l'élaboration d'un traité avec l'Allemagne, le Canada n'a eu l'occasion, ni de discuter l'essence du règlement avec l'Allemagne ni de développer les vues formulées dans l'exposé qu'il a présenté aux Suppléants spéciaux.

Le règlement de la paix avec l'Autriche

Au cours de l'année, le Conseil des ministres des Affaires étrangères a vainement tenté de conclure un traité en vue de rétablir une Autriche indépendante et démocratique. Le problème principal a été de définir les avoirs allemands en Autriche, attribués par la Déclaration de Potsdam à l'Union soviétique, à la France, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. L'interprétation donnée par l'Union soviétique aux droits découlant pour elle de l'accord s'est révélée inacceptable aux autres Puissances occupantes. Jusqu'à ce que la question soit résolue de quelque façon, tout progrès dans le sens de la conclusion d'un traité reste impossible.

Au début de 1947, le Canada a remis aux Suppléants du Conseil des ministres des Affaires étrangères une déclaration relative au règlement avec l'Autriche. Dans ce mémorandum, le Canada soulignait son mécontentement de ce que la rédaction du traité avec l'Autriche fût confiée exclusivement aux représentants des quatre grandes Puissances. Le Canada soumettait néanmoins certaines vues préliminaires concernant le traité avec l'Autriche.

S'associant à l'intention déclarée des gouvernements des grandes Puissances de voir se rétablir une Autriche libre et indépendante, le Gouvernement canadien formulait le vœu qu'un règlement satisfaisant fût conclu le plus tôt possible. Il se prononçait en faveur de la reconnaissance des frontières que possédait l'Etat autrichien avant l'Anschluss et suggérait d'autre part, en vue d'assurer la survivance de l'Autriche en tant qu'Etat libre et indépendant, que le traité contînt une disposition interdisant tout anschluss éventuel avec l'Allemagne. La déclaration du Canada proposait en outre que le traité pourvût au maintien d'un mode de gouvernement démocratique en Autriche, garantît les droits fondamentaux de l'homme et interdît les organisations antidémocratiques.

En présentant ce document, le Gouvernement canadien supposait que le Canada et les autres Alliés auraient l'occasion d'examiner le projet de traité avec l'Autriche avant que le Conseil des ministres des Affaires étrangères ne lui donnât sa forme définitive. Il n'en fut pas ainsi, cependant. Le Conseil des ministres des Affaires étrangères décida que le traité se ferait seulement entre les grandes Puissances et l'Autriche; il ne semble donc pas que le Canada puisse, de quelque manière que ce soit, participer à sa préparation.

Les rapports que le ministère a reçus durant l'année sur les questions d'Allemagne et d'Autriche lui venaient des missions diplomatiques du Canada en Europe, notamment de la Mission militaire du Canada à Berlin. Cette Mission, que dirige le lieutenant-général Maurice Pope, est accréditée auprès du Conseil de contrôle allié, et sert de lien officiel entre l'autorité dirigeante en Allemagne et le Gouvernement canadien.

Les traités de paix avec l'Italie, la Roumanie, la Hongrie et la Finlande

L'Ambassadeur du Canada en France, le général Vanier, a signé à Paris le 10 février 1947, au nom du Gouvernement canadien, les traités de paix avec l'Italie, la Roumanie, la Hongrie et la Finlande. Les termes de ces traités de paix ont été examinés et approuvés par les deux Chambres du Parlement durant la session de 1947, après quoi les instruments canadiens de ratification ont été déposés. Le traité de paix avec l'Italie est entré en vigueur le 15 septembre 1947 et les traités de paix avec la Roumanie, la Hongrie et la Finlande, le 19 septembre.

Le règlement de la paix avec le Japon

En prévision de la convocation prochaine d'une conférence de paix avec le Japon, les questions susceptibles d'être abordées lors de cette conférence ont fait, au ministère, l'objet d'une étude spéciale. Une délégation canadienne, dirigée par l'honorable Brooke Claxton, a participé à une réunion officieuse de représentants du Commonwealth britannique qui s'est tenue à Canberra du 26 août au 2 septembre et au cours de laquelle a été discuté le règlement de la paix avec le Japon.

La Commission de l'Extrême-Orient a continué durant l'année à se réunir à Washington. Le 9 décembre, un rapport du Secrétaire général de la Commission de l'Extrême-Orient, portant sur la période comprise entre le 26 février 1946 et le 10 juillet 1947, a été déposé à la Chambre des communes. Ce rapport indique que la Commission a d'ores et déjà arrêté la politique à suivre à l'égard de plusieurs des plus importants principes que le Japon devra observer afin de remplir les obligations que lui imposent les termes de sa reddition. On peut

juger de la mesure dans laquelle l'accord s'est réalisé au sein de la Commission de l'Extrême-Orient par le fait que la Commission a approuvé le 19 juin une déclaration établissant une politique de base applicable au Japon entre la reddition et la fin de l'occupation. Les deux principales questions d'importance majeure sur lesquelles ne s'est jusqu'ici réalisé aucun accord définitif sont le partage des réparations et l'établissement d'un niveau pacifique de vie économique au Japon.

Une mission canadienne dirigée par le général H. D. G. Crerar, C.H., D.S.O., C.B., s'est rendue au Japon sur l'invitation du général MacArthur, Commandant suprême pour les Puissances Alliées au Japon, et du général Robertson, Commantant en chef des forces d'occupation du Commonwealth britannique au Japon. Grâce à leurs observations ainsi qu'à leurs entretiens avec les autorités alliées du Japon, les membres de la mission ont pu recueillir des renseignements qui faciliteront au Gouvernement canadien la formulation de ses vues sur le règlement de la paix avec le Japon.

Répartition et indemnités pour dommages de guerre

L'Acte final de Paris, qui créa en 1945 l'Agence interalliée des Réparations, attribua au Canada 1·5 p. 100 des avoirs de la catégorie B (capitaux et vaisseaux marchands) et 3·5 p. 100 des avoirs de la catégorie A (toutes autres formes de réparations). Le Canada consentit plus tard à une réduction de sa part de la catégorie B. Au chef de cette catégorie, le Canada a reçu trois vaisseaux, dont deux ont été vendus. La vente du troisième est retardée par des procédures judiciaires à la Cour des prises. Les biens de la catégorie A ont fait l'objet d'enchères peu nombreuses au Canada; la partie la plus intéressante des réparations est donc constituée par les avoirs allemands extérieurs qui peuvent être liquidés.

A l'égard des dommages de guerre subis à l'extérieur par des propriétaires canadiens, il est nécessaire de négocier séparément avec chacun des gouvernements intéressés. Jusqu'ici, la France et les Pays-Bas, ont déclaré leur intention d'accorder aux propriétaires canadiens les mêmes indemnités qu'à leurs propres nationaux. Au Royaume-Uni, les lois d'indemnisation s'appliquent aux sinistrés sans distinction de nationalité.

Secours à l'Europe

Au cours de la session de 1947, le Parlement a affecté vingt millions de dollars aux secours postérieurs à la dissolution de l'UNRRA. Sur cette somme, $16,200,000 ont déjà été distribués, dont $5,000,000 au Fonds international de secours à l'enfance, $4,000,000 à la Grèce, $4,000,000 à l'Italie, $3,000,000 à l'Autriche et $200,000 au Conseil

canadien de la reconstruction par l'UNESCO. Conformément aux termes de l'affectation de ces fonds, ceux-ci ont été mis à la disposition du ministère des Affaires extérieures, duquel relève par conséquent l'autorisation de toutes les réquisitions. L'achat et l'expédition sont confiés à la Corporation commerciale canadienne.

Comme suite au programme d'Aide mutuelle, le Canada avait établi, juste après la fin des hostilités, un plan de crédits d'après-guerre qui devaient rester ouverts durant des périodes de temps déterminées. Quelques-uns de ces crédits étaient déjà épuisés au début de 1947; à l'égard de certains autres, une prorogation a été accordée sur demande.

Le plan Marshall

A la suite de la suggestion formulée par le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Marshall, dans un discours qu'il prononça à Harvard le 5 juin, une conférence de seize Etats européens s'est réunie à Paris le 12 juillet afin de dresser un plan de rétablissement de l'Europe.

Le rapport du comité exécutif et des sous-comités de la conférence a été présenté à M. Marshall le 22 septembre. Le déficit des pays d'Europe dans leurs transactions avec les pays d'Amérique autres que les Etats-Unis a été évalué globalement à 5·97 milliards de dollars des Etats-Unis pour la période comprise entre 1948 et 1951, et à 15·81 milliards de dollars avec les Etats-Unis pour la même période.

Un comité de travail spécial examine présentement les répercussions que le plan Marshall pourra avoir au Canada, tant au point de vue de la position du Canada comme pays fournisseur que de sa position actuelle sur le marché des changes.

Durant les discussions du Comité du rétablissement économique de l'Europe, un groupe d'étude a été formé sous l'initiative de l'Union douanière Belgique-Pays-Bas-Luxembourg en vue d'examiner la possibilité d'établir en Europe une ou plusieurs unions douanières. Le Canada s'est fait représenter par un observateur aux réunions de ce groupe. Les gouvernements participants n'ont aucunement engagé leur consentement à adhérer à une telle union douanière; ils répondent actuellement à un questionnaire remis par un comité des tarifs qui préparera des recommandations et les soumettra à la réunion plénière du groupe à Bruxelles, le 26 janvier 1948.

L'Assemblée générale des Nations Unies

Au cours de l'année entière, les représentants du Canada ont pris une part active aux travaux de l'Organisation des Nations Unies. L'année 1947 a vu deux sessions de l'Assemblée générale. A la

session régulière qui a eu lieu du 16 septembre au 25 novembre, la délégation du Canada était composée des ministres, sénateurs, députés et fonctionnaires dont la liste suit:

Délégués:

Le très honorable Louis-S. Saint-Laurent, C.P., M.P.,
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,
Président de la Délégation

Le très honorable J. L. Isley, C.P., M.P.,
Ministre de la Justice

L'honorable sénateur Norman P. Lambert,
Président du Comité permanent du Sénat pour les Affaires extérieures

M. Walter A. Tucker, M.P.,
Adjoint parlementaire au Ministre des Affaires des Anciens Combattants

M. Joseph Bradette, M.P.,
Président du Comité permanent de la Chambre des communes pour les Affaires extérieures

Délégués suppléants:

M. L. B. Pearson,
Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures

M. L.-R. Beaudoin, M.P.

M. Sidney D. Pierce,
Ambassadeur au Mexique

M. Escott Reid,
du Ministère des Affaires extérieures

La délégation avait pour conseillers des fonctionnaires de divers ministères de l'Etat ainsi que les parlementaires suivants:

L'honorable sénateur A.-J. Léger
M. J. T. Hackett, M.P.
M. Walter Harris, M.P.
M. Solon Low, M.P.
M. Angus MacInnis, M.P.

A la session spéciale qui se réunit vers la fin d'avril en vue d'étudier la question de la Palestine, le représentant du Canada, M. L. B. Pearson, fut élu président de la Commission politique qui s'attaqua à la tâche principale de l'Assemblée. Après trois semaines de délibérations, tant à la Commission qu'en séances plénières, au cours desquelles les représentants de l'Agence juive et des divers groupes arabes furent entendus, il fut possible d'instituer une Commission spéciale d'enquête sur la Palestine, munie d'un mandat approprié pour étudier et formuler des recommandations au sujet du problème palestinien. M. le juge Rand, de la Cour suprême du Canada, fut désigné, à titre personnel, pour représenter le Canada dans cette Commission d'enquête. Il fut secondé dans son travail par M. Léon

Mayrand, du ministère des Affaires extérieures. Au cours des mois d'été, cette Commission se rendit en Palestine et rédigea pour l'Assemblée générale un rapport qui renfermait une recommandation majoritaire favorisant le partage de la Palestine.

Pendant la deuxième session de l'Assemblée générale, le rapport de la Commission d'enquête ainsi que certaines autres propositions furent étudiés par une Commission spéciale *ad hoc* chargée de trouver une solution au problème palestinien. Les représentants du Canada, notamment le très honorable J. L. Ilsley et M. Pearson, prirent une part active aux délibérations de cette commission; M. Pearson faisait partie du groupe de travail de la sous-commission chargée d'arrêter les modalités d'un plan de partage. Le plan adopté par cette sous-commission servit de base à la résolution votée en définitive par l'Assemblée générale et prévoyant la division de la Palestine en Etats juif et arabe et assignant à l'Organisation des Nations Unies l'administration de la ville de Jérusalem. Dans l'élaboration de la résolution relative à ce problème épineux, le Canada, soucieux de s'assurer que le plan de partage reposerait sur une base juridique solide et que serait constituée une autorité suffisante pour en assurer l'exécution, contribua à résoudre un certain nombre de divergences d'opinions, entre les grandes Puissances directement intéressées.

Pendant la deuxième session de l'Assemblée générale, le Canada fut élu membre du Conseil de Sécurité pour une période de deux ans à compter du 1er janvier 1948. La qualité de membre du Conseil de Sécurité implique pour le Canada un surcroît de responsabilités d'ordre international; c'est ainsi que le Gouvernement canadien sera appelé, en 1948 et 1949, à faire connaître son attitude sur plusieurs questions qui ne présentaient jusqu'ici pour lui aucun intérêt immédiat.

Le Canada a pris une part active à la rédaction de la résolution tendant à établir une Commission intérimaire de l'Assemblée générale. L'institution de cette Commission intérimaire a été l'une des réalisations les plus importantes de la deuxième session; grâce à cette Commission, il sera possible, durant toute l'année 1948, d'examiner un certain nombre de sujets qui, autrement, devraient attendre la convocation de l'Assemblée générale.

Dans les discussions auxquelles ont donné lieu les incidents de frontière en Grèce, c'est une proposition du Canada qui résolut le problème que posait la composition de la Commission envoyée depuis dans les Balkans par l'Organisation des Nations Unies. Cette proposition prévoyait que les grandes Puissances feraient partie de la Commission, et son adoption écartait la possibilité d'une commission uniquement composée de représentants de petits Etats. Le Canada était d'avis qu'une commission composée exclusivement de petits Etats ne jouirait peut-être pas d'assez de prestige pour remplir convenablement sa mission dans la région agitée des Balkans.

La résolution qui finit par rallier l'unanimité lors du débat orageux sur la question de la propagande de guerre était d'inspiration essentiellement canadienne. C'est la seule occasion où l'Assemblée générale ait réalisé l'unanimité sur une question importante durant sa deuxième session.

M. Escott Reid, l'un des membres suppléants de la Délégation canadienne, présida le Comité chargé d'étudier les questions de procédure et d'organisation, qui se réunit avant l'ouverture de l'Assemblée. L'Assemblée générale adopta, sous réserve de quelques modifications secondaires, les nouvelles règles de procédure rédigées par ce Comité. Ces dernières simplifieront notablement la conduite des délibérations de l'Assemblée générale. Elles devraient à la longue permettre à l'Organisation des Nations Unies et aux Etats représentés aux réunions de l'Assemblée de réaliser des économies de temps et d'argent.

Deux ans de négociations intermittentes au sein de la Commission mixte Etats-Unis-U.R.S.S. pour la Corée n'ont pas abouti à un plan propre à assurer l'indépendance de la Corée. En conséquence, les Etats-Unis saisirent l'Assemblée générale de ce problème. De là la nomination d'une Commission provisoire des Nations Unies pour la Corée, destinée à faciliter et à hâter l'élaboration d'un programme défini tendant à assurer l'indépendance nationale de la Corée et le retrait des troupes d'occupation. La nomination du Canada à cette Commission a rendu plus immédiat l'intérêt porté par le ministère aux affaires coréennes.

Lorsque, en mars, les Etats-Unis soumirent au Conseil de Sécurité un projet d'accord de tutelle pour les îles du Pacifique anciennement sous mandat japonais, le Canada, à titre de puissance intéressée du Pacifique, fut invité à formuler ses vues sur le projet. Le représentant du Canada déclara que l'intérêt général du Gouvernement canadien dans la région du Pacifique a été démontré par la disposition du Canada à jouer pendant la guerre un rôle de belligérant dans cette région, et que le Canada est non moins intéressé aujourd'hui à y maintenir la paix et la sécurité. Il accueillit donc avec faveur l'occasion d'exprimer les vues du Gouvernement canadien sur la proposition des Etats-Unis. Les Japonais ne s'étaient pas acquittés comme il convenait du mandat qui leur avait été assigné. De l'avis du Canada, aucun pays n'était plus que les Etats-Unis en mesure de s'acquitter des obligations qu'entraîne l'administration des îles autrefois sous mandat japonais. Le projet d'accord fut jugé dans les circonstances suffisant pour protéger les intérêts tant des Nations Unies que des insulaires. D'autre part, on espérait qu'à mesure que le régime des accords de tutelle se développerait et si l'accord présenté par les Etats-Unis était modifié, il deviendrait possible d'assurer une plus grande mesure de surveillance internationale dans le cadre des articles de la Charte relatifs à la tutelle.

Ce sont là quelques-unes seulement des questions au sujet desquels la délégation canadienne prit position à l'Assemblée générale. Dans toutes les Commissions de l'Assemblée, les représentants du Canada appuyèrent les propositions pratiques destinées à renforcer l'Organisation des Nations Unies en tant qu'instrument effectif de coopération internationale.

Le Conseil économique et social

Le Conseil économique et social, dont le Canada est membre, a tenu deux sessions en 1947. Il a présenté des recommandations au sujet de plusieurs problèmes d'ordre économique et social qui sont de sa compétence. A la première réunion, qui s'ouvrait en février, le Canada avait pour délégué le docteur G. F. Davidson, sous-ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (département du Bien-être social). A la réunion de juillet, la délégation canadienne avait pour chef l'honorable Paul Martin.

En 1947, le Conseil économique et social examina les rapports de ses neuf commissions. Celles-ci sont chargées, dans le cadre de leur mandat, d'amorcer des études et de soumettre des recommandations à l'examen du Conseil économique et social. A titre de membre de la Commission économique et de l'emploi, de la Commission sociale et de la Commission de la Statistique, le Canada était représenté aux réunions de chacune d'elles. Les délégués du Canada prirent une part active à l'étude des rapports des Commissions aux réunions du Conseil économique et social.

Commission préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi

En ce qui concerne les relations commerciales du Canada, l'événement le plus marquant de l'année 1947 s'est produit à la suite des négociations menées à Genève du 10 avril au 30 octobre par la Commission préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi.

Le 30 octobre, le Canada signait le protocole portant application provisoire de l'Accord sur les tarifs douaniers et le commerce, dont l'objet était de mettre provisoirement en vigueur entre les signataires, le 1er janvier 1948, la Partie I de l'Accord général renfermant les listes de concessions négociées à Genève et la Partie II, comprenant les sections clés du projet de Charte d'une Organisation internationale du commerce. La Partie I a été intégralement exécutée, la Partie II seulement dans la mesure compatible avec les lois existantes. De plus, aux termes de l'Accord général, les articles éliminant les restrictions quantitatives discriminatoires resteront en suspens jusqu'au 1er janvier 1949 et n'entreront intégralement en vigueur qu'au 1er mars 1952.

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi, qui s'est ouverte le 21 novembre à la Havane (Cuba), met la dernière main au projet de Charte, rédigé à Genève, d'une Organisation internationale du commerce.

Institutions spécialisées

C'est aussi au ministère qu'il incombe d'examiner les aspects politiques de la participation du Canada aux institutions spécialisées des Nations Unies. Au cours de 1947, le ministère a veillé de très près aux intérêts du Canada dans l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation internationale des réfugiés et l'Organisation de l'aviation civile internationale. Chacune de ces institutions spécialisées a tenu, au cours de l'année, des réunions auxquelles le Canada était représenté.

Organisation de l'alimentation et de l'agriculture

A la conférence générale tenue à Genève en août et septembre 1947, l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture a remplacé son ancien Comité exécutif d'experts par un Conseil de l'OAA représentant dix-huit gouvernements membres. La Conférence a recommandé le transfert à l'OAA des fonctions précédemment dévolues au Conseil international pour la crise alimentaire. A la première réunion du Conseil, tenue à Washington en novembre, des dispositions furent prises pour faciliter ce transfert et effectuer le relevé régulier de l'état de l'alimentation dans le monde, ce qui est l'une des fonctions spécifiquement assignées au Conseil par la Conférence générale. Le Canada a été élu membre du Conseil pour deux ans.

Aviation civile

L'Organisation de l'aviation civile internationale a pris naissance le 4 avril 1947 avec le dépôt de la vingt-sixième ratification de la Convention de l'aviation civile internationale signée à Chicago le 7 décembre 1944. Jusqu'ici, quarante-cinq ratifications ont été déposées au siège de l'OACI à Montréal. L'objet principal de l'OACI est de développer la technique de la navigation aérienne internationale et d'encourager l'organisation et le développement du transport aérien international. L'OACI fait aussi fonction d'association technique consultative d'Etats souverains destinée à assurer leur collaboration sur toutes les questions se rattachant à l'aviation civile. L'OACI comprend une assemblée, un conseil, dont le Canada est membre, et cinq commissions permanentes.

Une conférence de l'Organisation de l'aviation civile internationale sur les droits commerciaux s'est tenue à Genève en novembre 1947. Elle avait pour but d'étudier une convention multilatérale

sur les droits aériens commerciaux, susceptible de remplacer la méthode actuelle des négociations bilatérales. Un projet d'accord fut rédigé qui plaçait les échanges de routes sous le régime des négociations bilatérales tout en prévoyant une base multilatérale pour certains autres aspects de tout accord de cette nature. Il fut recommandé aux Etats membres d'en faire l'étude. Les questions dont l'étude est en bonne voie sont les suivantes: arbitrage et règlement des différends, capacité de transport, tarifs, subventions et pratiques déloyales, principes applicables aux échanges de routes.

En 1947, le Canada a conclu des accords bilatéraux sur le transport aérien portant échange de droits de trafic avec l'Irlande, le Portugal, la Suède, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Un arrangement provisoire est intervenu avec la Nouvelle-Zélande en attendant la conclusion d'un accord. Le Canada a été partie à un accord multilatéral sur l'exploitation de la station islandaise de la Chaîne Loran (auxiliaires de navigation à longue portée) du Nord-Est ainsi qu'à un protocole relatif à une modification de la Convention de l'aviation civile internationale recommandée par le Conseil de l'OACI le 17 juin 1947, subordonnant l'adhésion à l'OACI à l'adhésion à l'Organisation des Nations Unies.

Télécommunications

Il s'est tenu à Atlantic-City, de mai à octobre 1947, trois conférences internationales sur les télécommunications: une conférence plénipotentiaire chargée de reviser la Convention de Madrid (1932) de l'Union internationale des télécommunications; une conférence administrative sur la radio, chargée de reviser les règlements sur la radio adoptés au Caire en 1938 (annexés à la Convention internationale des télécommunications); et une conférence sur la radiodiffusion à haute fréquence, chargée d'effectuer un relevé préliminaire des règlements internationaux nécessaires dans le domaine de la radiodiffusion à haute fréquence. Au terme de ces conférences, le chef de la délégation canadienne a signé la nouvelle convention ainsi que les règlements de radiocommunications y annexés, sous réserve de ratification par le Gouvernement.

Les clauses de la Convention de Madrid qui sont notablement modifiées dans la Convention d'Atlantic-City comprennent celles qui régissent les conditions d'adhésion, le droit de vote aux conférences, les finances et les obligations découlant des règlements annexés concernant la radio, le télégraphe et le téléphone. L'Union a été dotée d'un conseil administratif de dix-huit gouvernements membres élus par la conférence plénipotentiaire, afin de déterminer la ligne de conduite à suivre dans l'intervalle qui s'écoule entre les conférences plénipotentiaires. Le Canada a été élu membre de ce conseil. La conférence plénipotentiaire a aussi approuvé un accord négocié avec

une commission du Conseil économique et social en vue de faire de l'Union internationale des télécommunications une institution spécialisée des Nations Unies.

La conférence administrative de la radio a établi un Office international d'inscription des fréquences, qui tiendra un registre mondial des fréquences, mais qui n'aura le pouvoir ni d'assigner des fréquences, ni de les refuser à aucun membre de l'Union. Cette conférence a aussi institué sur une base permanente un comité consultatif international de la radio et dressé un tableau de répartition des fréquences disponibles entre les divers services (radiodiffusion, navigation aérienne et navigation maritime, etc.). Toutefois, la conférence n'a pas pu mener à terme la distribution des fréquences parmi les pays membres de l'Union, c'est-à-dire dresser une liste internationale des fréquences. Ce sera la tâche du Conseil provisoire des fréquences, établi par la conférence et qui tiendra sa première réunion à Genève en 1948. Une deuxième conférence de radiodiffusion à haute fréquence se réunira à Mexico en octobre 1948 afin de terminer les travaux laissés en suspens par la conférence d'Atlantic-City sur la radiodiffusion à haute fréquence.

Une conférence des télécommunications du Commonwealth, tenue à Londres en 1945, décida que les gouvernements du Commonwealth devraient conclure un accord général établissant un office des télécommunications du Commonwealth destiné à remplacer le Conseil des communications du Commonwealth et coordonnant les services extérieurs de télécommunications des pays du Commonwealth. Pour réaliser cette coordination, les gouvernements associés devraient acquérir les intérêts des actionnaires privés dans les services de télécommunications d'outre-mer de leurs pays respectifs et accepter la réglementation de tous ces services proposée à titre consultatif par le Conseil des télécommunications du Commonwealth. La nécessité de modifier certaines dispositions d'ordre financier a retardé la signature de l'accord général. Une réunion, qui s'est tenue à Londres en octobre 1947 afin d'étudier ces dispositions, vient de présenter un rapport au Conseil des communications du Commonwealth. Un sous-comité interministériel s'occupe actuellement de rédiger des propositions ayant pour objet de nationaliser les services extérieurs de télécommunications du Canada. La date à laquelle ces propositions seront présentées au Parlement dépendra de la date à laquelle l'accord général entrera en vigueur.

Conseil consultatif provisoire des questions maritimes

Une Conférence des Nations Unies s'ouvrira à Genève en février 1948 en vue de créer une Organisation intergouvernementale consultative des questions maritimes qui sera une institution spécialisée des Nations Unies. La Conférence examinera l'avant-projet de statut préparé par le Conseil consultatif uni des questions maritimes en vue

de la création d'une telle organisation. Cette charte a déjà été étudiée par l'organisme maritime provisoire connu sous le nom de Conseil consultatif provisoire des questions maritimes, lors d'une réunion tenue à Paris en mai 1947; il n'a alors été fait, cependant, aucune recommandation particulière. L'Organisation intergouvernementale consultative des questions maritimes, si elle est créée, sera chargée de faire des recommandations à ses membres ainsi qu'aux Nations Unies au sujet des questions maritimes. La charte actuellement projetée contient des clauses qui élimineraient tout recours par les gouvernements à des restrictions discriminatoires, et prévoit la formation d'un Comité de sécurité maritime. La Conférence étudiera peut-être aussi la politique à suivre à l'égard des restrictions et de la discrimination pratiquées sur le plan international par des entreprises privées de navigation. Le Comité interministériel d'orientation des transports maritimes prépare actuellement des recommandations concernant les instructions de la délégation canadienne à la Conférence de l'Organisation intergouvernementale consultative des questions maritimes.

Visite à Ottawa d'une mission commerciale du Royaume-Uni

Une mission du Royaume-Uni, dirigée par sir Percivale Liesching, est arrivée à Ottawa en novembre pour s'entretenir de questions de commerce et de ravitaillement avec le Gouvernement canadien. Les entretiens se sont poursuivis jusqu'à la fin de l'année.

Entretiens avec la délégation de Terre-Neuve

Au début de 1947, la Convention nationale de Terre-Neuve exprima de désir d'envoyer une délégation à Ottawa afin d'examiner la possibilité de trouver une base juste et équitable d'union fédérale du Canada et de Terre-Neuve. La Convention nationale avait été élue par la population de Terre-Neuve afin de recommander au gouvernement du Royaume-Uni les formes possibles de gouvernement qu'il y aurait lieu de soumettre par voie de referendum à la population de Terre-Neuve. Le Gouvernement canadien s'étant montré disposé à recevoir une délégation, la Convention a envoyé à Ottawa son président, M. F. G. Bradley, C.R. et six de ses membres. La délégation de Terre-Neuve a été reçue par un comité du Cabinet canadien présidé par le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

Les entretiens se sont terminés le 29 septembre par la remise à la délégation de Terre-Neuve d'un rapport des travaux, renfermant des données sur les principaux points qui avaient été discutés. Le comité du cabinet canadien qui avait représenté le Canada durant les entretiens a ensuite mis le Cabinet au courant de la question. Le 29 octobre, en réponse à la question posée par la délégation au sujet d'une base possible d'union, le Premier ministre du Canada adressait au Gouverneur de Terre-Neuve la réponse du Gouvernement canadien,

dans laquelle il exposait les conditions qui semblent constituer une base d'union juste et équitable de Terre-Neuve et du Canada au cas où la population de Terre-Neuve désirerait entrer dans la Confédération. Les arrangements proposés ainsi qu'un sommaire des travaux des entretiens d'Ottawa, y compris le texte de la déclaration d'ouverture du Premier ministre, sont contenus dans un livre blanc qui porte la date du 29 octobre 1947.

Collaboration des Etats-Unis et du Canada en temps de paix

Le 12 février 1947, les Gouvernements des Etats-Unis et du Canada publiaient une déclaration commune concernant la collaboration des deux pays pour fins de sécurité en temps de paix. En faisant cette déclaration à la Chambre des communes, le Premier ministre annonçait que la collaboration du temps de guerre entre les forces du Canada et celles des Etats-Unis se continuerait dans l'après-guerre. Les mesures que comporte cette collaboration comprennent l'échange de militaires choisis; un régime de collaboration et l'échange d'observateurs en vue de la création et de la mise à l'essai de tout matériel d'intérêt commun; des dispositions tendant à uniformiser les modèles et les normes en matières d'armes, d'équipement, d'organisation, d'entraînement et d'inventions nouvelles; enfin, la mise à la disposition mutuelle et réciproque des deux pays des installations militaires, navales et aériennes de chacun. Il reste établi en principe qu'aucune mesure de collaboration ne portera atteinte à l'autorité exercée par chacun des deux pays sur toute activité se déroulant sur son territoire.

La Commission permanente canado-américaine de défense, créée en août 1940 par le Premier ministre du Canada et le Président des Etats-Unis, a continué d'examiner les questions de défense qui offrent un intérêt commun aux deux pays. Le chef de la Division de l'Amérique et de l'Extrême-Orient du ministère fait partie de la section canadienne de la Commission, et fait fonction de secrétaire canadien.

Reconnaissant que l'Arctique devient de plus en plus important pour l'aviation commerciale, les Etats-Unis se sont joints au Canada afin de chercher à connaître les conditions régnant dans cette région. Des dispositions ont été prises en vue d'établir dans l'Arctique un réseau de stations météorologiques, ainsi que l'a annoncé le très honorable C. D. Howe à la Chambre des communes le 4 mars 1947, et en vue d'établir dans le Nord une chaîne de station Loran (auxiliaires de navigation à longue portée).

Canalisation du Saint-Laurent

Le dépôt au Sénat et à la Chambre des Représentants des Etats-Unis, le 9 mai 1947, d'une résolution conjointe demandant la mise en œuvre du projet de canalisation du Saint-Laurent, a provoqué au

Ministère un regain d'activité autour de cette question. Le projet de loi dont le Congrès est présentement saisi prévoit la négociation d'un accord avec le Canada afin d'instituer des péages pour rendre rentable l'aspect navigation de l'entreprise. Le 24 avril 1947, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures déclarait à la Chambre des communes: "Le Gouvernement canadien a accepté en principe la proposition visant à assurer la rentabilité de la voie du Saint-Laurent au moyen de droits de péage, sous réserve d'arrangements visant l'application de ce principe et acceptables aux deux gouvernements."

A fin de mettre le Gouvernement en mesure de négocier avec le Gouvernement des Etats-Unis au cas où serait approuvé le projet de loi dont le Congrès est saisi, les autorités compétentes du Canada font de nouvelles études sur la question et mettent au point les études antérieures. Un comité interministériel a été formé afin de diriger ces travaux; le président et le secrétaire de ce comité sont des représentants du ministère.

Commissions internationales des Pêcheries

Il a été réglé dans l'année un certain nombre de questions concernant la Commission internationale de la pêche au saumon dans le Pacifique, la Commission internationale de la pêche au flétan dans le Pacifique et l'Accord entre le Canada et les Etats-Unis sur la chasse pélagique au phoque. En outre, le Ministère s'est vivement intéressé au geste qu'ont posé les Etats-Unis et d'autres pays d'Amérique en faisant connaître leurs intentions à l'égard de la conservation des pêcheries dans leur secteurs respectifs du socle continental.

Commission des Antilles

La Commission des Antilles, composée des quatre pays qui ont des possessions dans la mer des Antilles (Royaume-Uni, Etats-Unis, France et Pays-Bas), a été créée en 1946 et a son siège à Trinidad. Le rôle assigné à la Commission est de renforcer la coopération entre les gouvernements membres et leurs territoires des Antilles en vue d'améliorer le bien-être économique et social des populations de ces territoires. En février 1947, M. T. J. Major, commissaire de commerce du Gouvernement canadien à Trinidad, a été nommé officier de liaison du Canada auprès de la Commission des Antilles. M. Major a aussi joué le rôle d'observateur canadien à la Conférence sur l'association plus étroite des Antilles britanniques, qui s'est tenue à la Jamaïque en septembre 1947 à la demande du Secrétaire d'Etat aux Colonies du Royaume-Uni.

Développements constitutionnels

Il s'est produit en 1947 deux changements notables relativement à la position de Sa Majesté le Roi et à la charge du Gouverneur général du Canada.

Le premier concerne les titres royaux de Sa Majesté. Le 30 avril, une résolution présentée à la Chambre des communes demandait que le Canada prît l'initiative de faire modifier les titres royaux de Sa Majesté de manière qu'y fussent inclus les mots "Roi du Canada". Cette résolution fut retirée, mais la Chambre reçut l'assurance que le Gouvernement verrait à consulter les autres gouvernements du Commonwealth. Le 10 mai, pour donner suite à cette déclaration, le Ministère a donné instructions aux hauts commissaires du Canada à Londres, Canberra, Wellington, Pretoria et Dublin, de demander aux divers membres du Commonwealth "s'ils étaient d'accord pour inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion des premiers ministres du Commonwealth un article envisageant la révision des titres royaux de Sa Majesté."

Le 4 juillet, pendant que cette question était à l'étude, le Gouvernement du Royaume-Uni présenta le Bill de l'indépendance de l'Inde, en vue de faire de l'Inde et du Pakistan deux nouveaux membres du Commonwealth. Comme il devenait nécessaire, de ce fait, de modifier les titres royaux de Sa Majesté par la suppression des mots "Empereur des Indes", une disposition spéciale fut incorporée dans l'Acte de l'indépendance de l'Inde.

Conformément au préambule du Statut de Westminster, le Gouvernement du Royaume-Uni demanda aux Gouvernements du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Union Sud-Africaine d'accorder leur assentiment à cette disposition au moyen d'une loi appropriée, ce qui fut fait par le Canada en juillet. La suppression de ces trois mots ne pouvait pas devenir tout à fait légale avant que tous les parlements des Dominions n'y eussent consenti. Toutefois, comme il paraissait opportun de consacrer dans les faits cette modification, le Roi a consenti à ce que les mots "Empereur des Indes" puissent être omis dans tous les documents royaux à l'usage du Canada qui seraient signés après le 15 août, à l'exception des documents antidatés relatifs à des nominations, honneurs ou décorations antérieurs au 15 août.

D'autre part, les documents royaux relatifs à la charge de Gouverneur général du Canada ont été révisés. Les Lettres Patentes, principal document relatif à la charge de Gouverneur général, n'avaient pas subi de révision complète depuis 1931. En conséquence, au début de 1947, le Gouvernement canadien recommanda à Sa Majesté de délivrer de nouvelles Lettres Patentes refondant et mettant à jour les documents antérieurs. Ces nouvelles Lettres Patentes furent signées par Sa Majesté le Roi et contresignées par le Premier ministre du Canada le 8 septembre 1947. Elles annulent et remplacent les Lettres Patentes de 1931 (modifiées en 1935) et les instructions royales de 1931.

Les Lettres Patentes sont maintenant conformes aux pratiques et à l'évolution constitutionnelles du Canada et du Commonwealth.

Elles sont délivrées sous le Grand Sceau du Canada et non plus sous le Grand Sceau du Royaume; les nominations à la charge de Gouverneur général se feront désormais sous le Grand Sceau du Canada; les mots "Empereur des Indes" sont omis (avec la permission de Sa Majesté) des titres royaux. Le seul changement fondamental est effectué par l'article II, dont les premiers mots autorisent le Gouverneur général "à exercer tous les pouvoirs et attributions" dont le roi est "validement investi à l'égard du Canada". Toutes choses qui se feront sur l'avis du Gouvernement canadien.

Ce changement aura pour effet pratique de ménager au Gouvernement canadien la faculté de soumettre toute question de prérogatives intéressant le Canada, soit à Sa Majesté à Londres soit au Gouverneur général à Ottawa.

Parmi les pouvoirs et attributions conférés par cette disposition générale sont compris les pleins pouvoirs royaux pour la signature des traités formels entre chefs d'Etats, pour les ratifications, les nominations d'ambassadeurs, les honneurs et distinctions, et les déclarations de guerre. Il n'en découle aucune obligation légale de modifier la pratique actuelle en ces matières. Il dépendra de la volonté du Gouvernement de transposer ou non ces modifications dans la pratique.

Le mariage royal

Le Premier ministre, M. Mackenzie King, a représenté le Canada au mariage de Son Altesse Royale la princesse Elizabeth avec Son Altesse Royale le prince Philip, duc d'Edimbourg, qui a été célébré le 20 novembre à l'Abbaye de Westminster.

Visites de chefs d'Etats

Au nombre des événements notables de l'année, il importe de signaler la visite officielle que Son Excellence le Gouverneur Général et Lady Alexander ont faite à Washington les 4, 5 et 6 février, ainsi que la visite officielle à Ottawa, les 10, 11 et 12 juin, du Président des Etats-Unis, accompagné de Mme et de Mlle Truman.

Représentation diplomatique au Canada des gouvernements de l'étranger et du Commonwealth

Il existe actuellement à Ottawa 28 missions diplomatiques de l'étranger et du Commonwealth. D'autre part, le Gouvernement a accepté la proposition que lui ont faite l'Uruguay, l'Islande et la Finlande d'ouvrir des légations au Canada.

La Légation des Pays-Bas ayant été élevée dans l'année au rang d'Ambassade, le docteur J. H. Van Roijen est devenu le premier Ambassadeur des Pays-Bas au Canada, succédant à M. le jonkheer J. W. M. Snouck Hurgronje qui avait le rang de ministre. La Légation de Turquie a aussi été élevée au rang d'Ambassade et

M. Muzaffer Göker a été nommé Ambassadeur de Turquie. Lorsque a été établie une Légation d'Italie au Canada, le comte Carlo Fecia di Cossato a été nommé Ministre d'Italie. En octobre, le serdar l'honorable Hardit Singh Malik arrivait à Ottawa pour occuper le poste de Haut Commissaire de l'Inde au Canada.

Divers changements se sont produits dans les missions de pays étrangers et de pays du Commonwealth déjà établies à Ottawa. En janvier, le docteur Juan Carlos Rodriguez devenait Ambassadeur d'Argentine. Le même mois, le très honorable Francis M. Forde succédait à M. Alfred Stirling au poste de Haut Commissaire d'Australie. En mars, M. Frantisek Nemec présentait la lettre qui l'accréditait comme Ministre de Tchécoslovaquie. En mai, le général Arnaldo Carrasco succédait à M. Pedro Castelblanco comme Ambassadeur du Chili. M. Liu Chieh, succédant au docteur Liu Shih, arrivait en juin et devenait Ambassadeur de Chine. Le docteur Primo Villa Michel, successeur du docteur Luis J. Rodriguez, présentait en septembre sa lettre de créance à titre d'Ambassadeur du Mexique. Le ministre de Pologne, le docteur Alfred Fiderkiewicz, est rentré en Pologne en juin. Après son départ, le docteur Z. R. Bielski est devenu Chargé d'Affaires *ad interim*.

Représentation diplomatique du Canada à l'extérieur

La représentation diplomatique du Canada à l'extérieur a subi plusieurs changements importants.

Les nouveaux bureaux ouverts au cours de 1947 comprennent une Ambassade en Turquie, ainsi que des légations dans les pays suivants: Tchécoslovaquie, Danemark, Italie, Pologne, Suède et Suisse. La Légation des Pays-Bas a été élevée au rang d'Ambassade.

Comme suite à l'arrangement intervenu en 1946 en vue d'un échange de hauts commissaires entre le Canada et l'Inde, un haut commissariat s'est ouvert à la Nouvelle-Delhi. A la suite de la séparation de l'Inde et du Pakistan, prévue par l'Acte de l'indépendance de l'Inde (1947), un arrangement a été conclu avec le gouvernement du Pakistan en vue de procéder à l'échange de hauts commissaires dès que les circonstances d'ordre administratif rendront la chose possible.

Conformément à la déclaration que le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a faite à la Chambre des communes, au cours de la troisième session de la législature actuelle, le programme d'expansion du service consulaire canadien aux Etats-Unis a reçu en novembre un commencement d'exécution avec l'ouverture d'un consulat général à Chicago. Le ministère envisage l'établissement d'autres missions consulaires dès qu'il disposera du personnel voulu. Un nouveau consulat s'est ouvert au début de l'année à Sao-Paulo (Brésil).

Le Canada ayant été élu membre du Conseil de Sécurité des Nations Unies, la nécessité s'est fait sentir de renforcer encore notre représentation au siège des Nations Unies. Un délégué permanent sera nommé*; cinq hauts fonctionnaires ont été désignés pour faire partie de son personnel.

Outre sa délégation permanente à l'Organisation des Nations Unies, sa mission militaire en Allemagne et sa mission de liaison au Japon, le Canada compte maintenant à l'extérieur 28 missions diplomatiques et 7 bureaux consulaires. De 26 qu'il était en 1945, le nombre des missions à l'extérieur est passé à 38. Le ministère envisage l'établissement de plusieurs autres bureaux, mais la phase d'expansion rapide est presque passée.

Près de la moitié des fonctionnaires du ministère occupent maintenant des postes à l'extérieur. En 1947, 52 nouveaux hauts fonctionnaires (dont 42 avaient fait du service militaire outre-mer) sont entrés au ministère. Il y eut 9 cas de démission ou de mise à la retraite, ce qui laisse une augmentation nette de 43 et porte à 175 (31 décembre) le nombre des hauts fonctionnaires au pays et à l'extérieur. Le nombre total des autres employés est passé durant l'année de 594 à 827.

Organisation du ministère

Afin de répondre aux exigences d'une situation changeante et d'assurer l'efficacité des services, le ministère a dû procéder à certains remaniements d'ordre administratif. Le nombre des divisions s'est accru et, dans certains cas, il y a eu une nouvelle répartition des fonctions. Une division consulaire a été constituée pour répondre aux besoins créés par l'expansion du service consulaire. Le bureau des passeports a été incorporé à cette nouvelle division. Au cours de l'année, 57,000 passeports ont été délivrés et 12,000 autres renouvelés. Les recettes provenant de cette source s'établissent à environ $310,000. Le 5 février 1947, en vertu du décret du conseil C.P. 472, les fonctions du Service d'information canadien furent transférées au ministère des Affaires extérieures et fusionnées avec celles de la Division de l'Information.

Le travail du ministère est actuellement réparti entre 11 divisions: Division des Nations Unies, Division du Commonwealth britannique, Division de l'Europe, Division de l'Amérique et de l'Extrême-Orient, Division du Protocole, Division consulaire, Division juridique, Division économique, Division de l'Information, Division du Personnel et Division administrative.

La Division des Nations Unies s'occupe des questions relatives aux conférences et aux organisations internationales, particulièrement de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées.

* Le 9 janvier 1948, le Premier ministre annonçait la nomination du général A. G. L. McNaughton comme représentant du Canada au Conseil de Sécurité.

Elle a pour fonction principale de coordonner le travail des autres divisions du ministère et des autres ministères de l'Etat en ce qui a trait aux Nations Unies et aux institutions spécialisées.

Les trois divisions géographiques: Commonwealth britannique, Europe, Amérique et Extrême-Orient, relèvent directement d'un Sous-Secrétaire d'Etat adjoint. Elles traitent de tous les sujets qui ne ressortissent pas essentiellement à l'une quelconque des divisions fonctionnelles du ministère. En outre, elles sont appelées à donner leur avis sur les aspects politiques de questions qui sont par essence d'ordre juridique, économique, consulaire, etc...; elles coordonnent aussi les divers aspects de la politique canadienne dans les pays et régions de leur compétence.

La Division du Protocole s'occupe de tout ce qui intéresse le protocole diplomatique, les préséances, les privilèges et immunités. Cette division prend des dispositions pour que soient accrédités les représentants diplomatiques et consulaires du Canada à l'étranger et, réciproquement, les représentants d'autres pays au Canada. Elle prend les arrangements que nécessitent les visites de chefs d'Etat étrangers au Canada. Elle s'occupe encore des décorations et des distinctions honorifiques accordées par les pays étrangers.

La Division consulaire est chargée de diriger les affaires consulaires. Elle instruit de leurs attributions consulaires le service étranger et les fonctionnaires consulaires et leur donne les directives nécessaires; elle prête son concours lorsqu'il s'agit de recruter des fonctionnaires consulaires et de formuler des lignes de conduite appropriées.

Le nom même de la Division juridique en définit les fonctions. De concert avec le ministère de la Justice, elle examine les aspects constitutionnels de tout engagement international. Elle collabore à la rédaction des traités et, par la suite, à leur interprétation et à leur application. Elle est aussi chargée d'enregistrer les traités et les accords internationaux ainsi que d'en assurer la publication et le dépôt au Parlement.

La Division économique s'occupe de toutes les questions internationales qui ont une portée d'ordre financier, commercial, ou économique en général. Elle est donc chargée du travail du ministère en ce qui concerne les accords de commerce et les accords financiers, les avoirs étrangers au Canada et les avoirs canadiens à l'extérieur, les programmes de secours aux pays étrangers, les prêts à l'étranger, les demandes de divers produits dont il y a pénurie, l'aviation civile internationale, les télécommunications, la marine marchande, ainsi que les problèmes que posent les changes et les balances de paiements. En coopérant avec d'autres départements et organismes de l'Etat, elle assure la coordination des diverses lignes de conduite. Les relations avec certaines institutions internationales de caractère économique ressortissent également à la Division économique.

A la Division de l'Information incombe la tâche de colliger et de préparer des renseignements sur le Canada destinés à l'extérieur. Ce service a pour objet d'aider les bureaux diplomatiques, consulaires et commerciaux du Canada à satisfaire aux demandes de documentation de fond sur les choses canadiennes, qui leur viennent des journaux et du public de l'extérieur. La division prépare et distribue des bulletins quotidiens, hebdomadaires et mensuels ainsi que diverses autres publications spéciales susceptibles de répondre à des besoins définis. La division distribue des photographies et des tableaux graphiques destinés aux journaux, aux étalages et aux expositions. La division traite avec les journaux au nom du ministère et répond aux demandes de renseignements d'ordre général. Par l'intermédiaire d'un comité interministériel, elle se tient en liaison étroite avec le Service international de Radio-Canada et l'Office national du film, de même qu'avec d'autres services d'information de l'Etat en ce qui touche la diffusion de renseignements à l'extérieur. Elle est aussi chargée de veiller à certains aspects des relations culturelles avec d'autres pays, notamment de faire la correspondance relative aux questions d'éducation, et en collaboration avec la Galerie nationale, d'organiser des expositions d'art. Au Canada, le rôle de la Division est d'assurer la liaison avec les journaux et le public en répondant aux demandes de renseignements sur les faits d'actualité intéressant directement le travail du ministère.

La Division du Personnel est chargée, sous la direction du Conseil du personnel et de l'organisation, de former et de répartir parmi les diverses divisions à Ottawa et les diverses missions à l'extérieur, le personnel employé par le ministère. Le Conseil du personnel et de l'organisation, qui a le Sous-Secrétaire d'Etat pour président, étudie toutes les questions intéressant les affectations, la formation, l'avancement et l'administration générale du personnel. La Division du Personnel veille à ce que le ministère soit représenté dans les jurys d'examen constitués par la Commission du service civil en vue de recruter le personnel requis par le ministère; elle examine oralement les candidats aux postes du ministère; elle garde les archives relatives au personnel; elle s'occupe de multiples questions qui intéressent le bien-être des fonctionnaires.

La Division administrative, qui s'occupe des traitements, des allocations, de l'achat de propriétés et de questions connexes, dirige les finances du ministère; elle assure en outre l'application des règlements du Service civil tant au pays qu'à l'extérieur.

Rapports des missions diplomatiques et consulaires de l'extérieur

On verra par les brefs rapports qui suivent en quoi a généralement consisté, pendant l'année, le travail accompli à l'extérieur par les missions diplomatiques et consulaires du Canada.

RAPPORT DES MISSIONS CANADIENNES DE L'EXTÉRIEUR

Ambassade du Canada en Argentine

L'Ambassade a continué de suivre les répercussions du décret-loi de 1946 par lequel l'Argentine créait un Institut de réassurance mixte. A l'occasion, des représentations ont été faites au Gouvernement argentin dans l'intérêt des compagnies d'assurance du Canada. Jusqu'ici la loi n'est pas entrée en vigueur.

Un échange de lettres confirmait les négociations entamées au début d'avril en vue de permettre au Gouvernement canadien d'acheter neuf milles tonnes d'huile végétale au Gouvernement argentin contre l'achat au Gouvernement canadien par le Gouvernement argentin d'un nombre égal de tonnes de papier-journal. D'autres négociations commerciales entre l'Ambassade et le Gouvernement argentin comprenaient des arrangements en vue d'un contrat aux termes duquel les chantiers de construction maritime d'Halifax construiront trois vaisseaux marchands pour le ministère argentin de la Marine. De plus, il a été fait des représentations au Gouvernement argentin sur son projet d'imposer les bénéfices réalisés par la marine marchande. Le Gouvernement argentin a promis d'offrir un traitement réciproque au moyen d'un échange de notes avec les gouvernements intéressés.

La prohibition totale des importations, imposée le 21 août au moyen du contrôle des changes, a eu pour effet de réduire l'activité commerciale. Des firmes canadiennes, dont plusieurs étaient nouvelles au commerce d'exportation, ont été tenues au courant des conditions du marché argentin. Un certain nombre de Canadiens qui se sont rendus en Argentine par affaires ont aussi bénéficié des bons offices de l'Ambassade.

Le tarif douanier de l'Argentine a fait l'objet d'une étude attentive. Bien qu'aucun changement important n'ait eu lieu jusqu'ici, on s'attend qu'un nouveau tarif sera éventuellement adopté. Le commerce bilatéral et le monopole d'Etat ont donné lieu à certaines études, en fonction surtout de l'activité de l'Institut argentin pour l'avancement du commerce.

Un membre de la section commerciale de l'Ambassade a assisté à titre d'observateur à la conférence interaméricaine du commerce, tenue en avril à Montevideo.

L'Exposition internationale du commerce qui se tiendra au Canada en 1948 a reçu une publicité considérable en Argentine de même que dans l'Uruguay et le Paraguay.

Des renseignements généraux sur le Canada ont été mis à la disposition des journaux et largement disséminés par d'autres voies. L'Institut culturel canado-argentin a collaboré intimement avec l'Ambassade afin de faire mieux connaître le Canada dans les milieux argentins. Au cours des huit premiers mois de l'année, la cinémathèque de l'Ambassade a contribué à la présentation de films qui ont été vus par douze mille spectateurs.

L'Ambassade s'est trouvé une résidence convenable dont elle a pris possession en juin. En juillet, l'Ambassadeur, M. Warwick Chipman, s'est rendu à Tucumán pour assister aux cérémonies commémoratives de l'indépendance argentine.

En sa qualité d'Ambassadeur spécial du Canada à l'inauguration du président de l'Uruguay, M. Chipman, accompagné de M. Jean Fournier, du personnel de l'Ambassade, a assisté aux cérémonies d'inauguration qui se sont déroulées à Montevideo.

Deux membres du personnel, M. Felix Walter et M. Jean Fournier sont revenus au Canada au cours de l'année; M. Walter, en vue de quitter le service du ministère et M. Fournier, pour être affecté à un autre poste. M. Fournier a été remplacé par M. H. F. Davis, deuxième secrétaire. Le personnel commercial comprend M. H. L. Brown et M. W. B. McCullough, tous deux secrétaires commerciaux ainsi que M. R.-E. Gravel, secrétaire commercial adjoint.

Haut Commissariat du Canada en Australie

Le Haut Commissaire actuel, M. K. A. Greene, est arrivé à Canberra le 1er août, après être arrêté en cours de route à Perth, Adelaide, Melbourne et Sydney.

A la Conférence du Commonwealth britannique sur les problèmes de la paix avec le Japon, tenue à Canberra du 26 août au 2 septembre, le Haut Commissaire était un des délégués, et le secrétaire du Haut Commissariat était le secrétaire officiel de la délégation du Canada. Des dispositions ont été prises pour que le chef de la délégation, l'honorable Brooke Claxton, puisse après la conférence, visiter certaines villes d'Australie et inspecter divers établissements de défense.

Grâce à l'intervention du Haut Commissariat, le Gouvernement d'Australie a autorisé l'envoi au Canada, au début de l'année, d'une certaine quantité de beurre australien.

La nouvelle loi de la citoyenneté canadienne a eu pour effet de multiplier les contacts avec les citoyens canadiens résidant en Australie; le Haut Commissariat s'est efforcé de signaler cette loi à l'attention de tous les Canadiens qui se trouvaient en Australie.

En raison de la ressemblance qui existe entre le régime de gouvernement du Canada et celui d'Australie ainsi que des similitudes entre leurs problèmes nationaux et internationaux d'après-guerre, les

développements et les mesures législatives d'application intérieure ont été suivis attentivement. Les lois du Commonwealth d'Australie, les développements constitutionnels, les tendances de l'économie, les conditions du travail, l'immigration, l'aviation civile, la défense, les opérations bancaires, l'agriculture ainsi que la santé et le bien-être ont aussi donné lieu à des rapports spéciaux.

Des membres du personnel firent office d'observateurs à la réunion du Conseil de transport aérien du Pacifique sud, tenue à Canberra en août. Le Haut Commissariat a suivi de près les délibérations de la Conférence des pays intéressés dans le sud du Pacifique, qui s'est tenue à Canberra. Cette Conférence a décidé d'établir une Commission des mers du Sud pour améliorer la condition des indigènes des territoires du Pacifique sud.

Le représentant de l'information a collaboré avec les fonctionnaires du ministère du Commerce à l'organisation de l'étalage du Canada à l'Exposition royale de Sydney. Par l'intermédiaire du Bureau de l'Education du Commonwealth et des ministères de l'Education des Etats, plusieurs milliers de publications sur le Canada ont été mises à la disposition des universités, collèges et écoles d'Australie. Le Haut Commissariat a entretenu d'étroites relations avec les agences de presse et de radio d'Australie.

Des fonctionnaires qui représentaient déjà le ministère du Commerce en Australie ont été nommés membres du personnel du Haut Commissariat tout en continuant d'exercer leurs fonctions de représentants commerciaux; le Haut Commissariat se trouve de la sorte représenté à Sydney et à Melbourne.

Outre M. Paul Malone, deuxième secrétaire, M. G. A. Rau, troisième secrétaire, et M. A. D. Ross, préposé à l'information, tous en fonctions à Canberra, le personnel du Haut Commissariat comprend M. C. M. Croft, conseiller commercial, M. C. W. Hopper et M. B. I. Rankin, respectivement secrétaire commercial et secrétaire commercial adjoint à Sydney; M. F. W. Fraser et M. T. R. G. Fletcher, respectivement secrétaire commercial et secrétaire commercial adjoint à Melbourne.

Ambassade du Canada en Belgique

M. Victor Doré a présenté, le 21 janvier, ses lettres de créance d'Ambassadeur du Canada en Belgique; à cette occasion fut reprise pour la première fois depuis la guerre, en Belgique, la traditionnelle cérémonie de cour. Le 4 mars, M. Doré présenta ses lettres de créance de Ministre au Grand-Duché de Luxembourg. Entre le 26 novembre 1946, date de l'arrivée de M. Doré à Bruxelles, et le 21 janvier 1947, M. Hector Allard, conseiller, fut Chargé d'Affaires *ad interim* en Belgique et resta Chargé d'Affaires *ad interim* au Luxembourg jusqu'au 4 mars.

L'une des tâches principales de l'Ambassade a été de favoriser entre la Belgique et le Canada la reprise de relations économiques normales après sept ans de difficultés sérieuses, dont cinq d'interruption totale. Avant la guerre, la Belgique oscillait entre la quatrième et la huitième place parmi les marchés extérieurs du Canada. En 1946 (la plus récente année d'après-guerre pour laquelle on dispose de stastistiques), la Belgique était le cinquième des clients du Canada, ce qui indique bien dans quelle mesure ce pays a pu se rétablir.

Conformément à la politique du Gouvernement belge de réduire le nombre des denrées dont l'achat reste soumis au monopole d'Etat, seules les denrées dont il existe encore une pénurie mondiale restent soumises à ce régime. Les possibilités de l'action exercée en faveur des exportateurs privés du Canada en sont élargies d'autant. La Belgique a continué d'être, en Europe, jusque vers la fin de l'année, l'un des rares marchés d'importation qui soient à peu près libres. Durant toute l'année, des efforts particuliers ont été déployés en vue d'encourager les exportations de Belgique au Canada.

Des entretiens, qui s'étaient poursuivis durant une année et plus entre la section commerciale de l'Ambassade et un groupe d'importants hommes d'affaires belges s'intéressant au commerce avec le Canada, ont abouti en novembre à la formation de l'Association Economique Belgo-Canadienne. La visite à Bruxelles, en septembre, du Ministre du Commerce, l'honorable James A. MacKinnon, avait donné une vive impulsion à ce projet d'association.

L'association a été fondée, sous le régime des lois belges, en tant qu'organisme sans but lucratif ayant pour objet d'encourager les relations économiques, au sens le plus large, entre la Belgique et le Canada. Son patron pour la Belgique est le baron van der Strater Waillet, ministre du Commerce extérieur dans le cabinet belge, et l'Ambassadeur, M. Doré, en est le patron pour le Canada.

La section commerciale de l'Ambassade s'est intéressée de près aux principales foires et expositions commerciales qui ont eu lieu en Belgique durant l'année; ces expositions ont fait l'objet de rapports adressés au ministère du Commerce. Une publicité a été faite auprès des exposants et visiteurs éventuels de Belgique au sujet de l'Exposition internationale du commerce qui se tiendra à Toronto en juin 1948.

Le travail consulaire de l'Ambassade s'est fortement accru en 1947. Ce fait peut être imputé au retour en Belgique de plusieurs anciens combattants canadiens ainsi qu'à l'accroissement du nombre des Canadiens voyageant à l'étranger. La tendance à émigrer au Canada, qui se manifeste depuis la guerre dans toute l'Europe, s'est traduite par une augmentation du travail au Bureau canadien de l'Immigration rattaché à l'Ambassade. Plus de 1,492 visas ont été délivrés à des Belges dont l'entrée au Canada était autorisée.

La Section de l'Information a noté durant l'année l'existence d'un vif intérêt pour les choses du Canada. Dans les onze premiers mois de 1947, 459 films ont été envoyés à divers organismes pour être montrés gratuitement. Les programmes du Service international de Radio-Canada ont été publiés régulièrement par les périodiques belges. L'Association des artistes de Belgique a suggéré la possibilité d'un échange d'artistes avec le Canada sur un pied de réciprocité. Il s'est manifesté aussi un vif intérêt à l'égard de la possibilité d'un échange d'étudiants et de professeurs entre universités.

Dans le cours de l'année, l'Ambassade a reçu un certain nombre de Canadiens éminents, parmi lesquels le Premier ministre, le très honorable M. Mackenzie King.

L'Ambassadeur, en qualité de président du Conseil d'administration de l'UNESCO, a présidé quatre réunions de cette organisation qui se sont tenues de janvier à septembre, et il a assisté à cinq réunions des commissions et sous-commissions de l'UNESCO à Paris. A titre de membre de la Délégation du Canada à la Conférence internationale du commerce, il a participé durant cinq semaines aux travaux de la Commission préparatoire, à Genève.

Le secrétaire commercial a exercé durant l'année les fonctions de délégué du Canada à la Commission des transports maritimes de l'Agence interalliée des réparations, à la Conférence internationale de l'étain, tenue à Bruxelles en avril, et à la Conférence du Conseil consultatif uni des questions maritimes, tenue à Paris en mai.

L'Agence interalliée des réparations a son siège permanent à Bruxelles. M. G. W. Macpherson, de la Mission militaire du Canada à Berlin, a été nommé délégué du Canada. M. T. L. Carter, de l'Ambassade, était son suppléant. En septembre, lorsque M. Carter a été nommé à la Légation de Berne, M. J. H. Thurrott est devenu à son tour délégué suppléant. Les treize sessions que l'Agence interalliée des réparations a tenues durant l'année ont donc nécessité la présence continuelle d'un fonctionnaire de l'Ambassade.

Outre l'Ambassadeur et le Conseiller, les membres de la mission comprenaient le colonel Maurice L. de Rome, O.B.E., E.D., attaché militaire, affecté aussi au poste d'attaché militaire à l'Ambassade du Canada à la Haye; M. J. H. Thurrott, deuxième secrétaire; M. Bruce MacDonald, secrétaire commercial et M. A. B. Brodie, secrétaire commercial adjoint. M. J. A. Mitchell et M. M. Lynch étaient attachés au personnel en qualité de consuls préposés aux questions d'immigration.

Ambassade du Canada au Brésil

On peut dire que les élections de janvier, ainsi que l'adoption de constitutions d'Etats par les législatures des divers Etats en conformité des dispositions de la Constitution fédérale de septembre 1946,

ont achevé la reconstruction parlementaire et constitutionnelle du Brésil. La vie politique du pays a été marquée en 1947 par la mise hors la loi du parti communiste en tant qu'entité politique; l'événement s'est produit le 7 mai lorsque le Tribunal électoral suprême a rayé le parti de la liste des partis inscrits. Jusque vers la fin de l'année, les membres du parti communiste élus au Parlement fédéral et aux parlements des Etats ont conservé leurs sièges en dépit des efforts du parti ministériel pour faire annuler leurs mandats.

Sur le plan international, il faut signaler la Conférence interaméricaine pour le maintien de la paix et de la sécurité, tenue à Petropolis du 15 août au 2 septembre.

Les prix ont continué de monter pendant l'année. La balance commerciale, qui, les années précédentes, favorisait le Brésil par rapport aux Etats-Unis, est devenue nettement défavorable. Pour mettre un frein à la diminution de sa réserve de dollars le Gouvernement a décrété en juin des restrictions sur le change.

L'imposition de restrictions sur le change a mis dans de grandes difficultés les exportateurs canadiens, dont plusieurs ont réclamé les conseils du Secrétaire commercial. Plus de quatre-vingt pour cent des produits que le Canada exporte maintenant au Brésil, et qui continuent de représenter un volume considérable, sont des denrées que les autorités brésiliennes classent comme essentielles aux fins du contrôle du change.

La nomination à Sao-Paulo, vers le début de l'année, d'un commissaire de commerce du Canada ayant le rang de consul a facilité le travail de la section commerciale de l'Ambassade, lequel a sensiblement augmenté en raison de l'intérêt croissant de plusieurs exportateurs canadiens pour le marché brésilien. L'Ambassade a fait une forte publicité à l'Exposition internationale du commerce, qui se tiendra au Canada en 1948 et à laquelle plusieurs firmes et sociétés brésiliennes se proposent de participer.

L'Ambassade s'est efforcée méthodiquement d'intéresser davantage les Brésiliens au Canada. Un grand nombre de publications canadiennes ont été distribuées; des articles et des photographies ont été fournis aux journaux et périodiques brésiliens. Environ deux cents représentations de films ont eu lieu durant l'année dans les écoles, clubs sportifs, musées, places publiques et bureaux de l'Etat. L'Ambassade a facilité l'inscription d'un certain nombre d'étudiants brésiliens à des écoles et universités du Canada; grâce à l'aide financière du Fonds Canada-Brésil, de Montréal, un jeune savant brésilien s'est rendu au Canada au début de l'année pour y faire des travaux de recherche dans une université canadienne. Un autre boursier qui était déjà au Canada a obtenu le renouvellement de sa bourse. Le Fonds Canada-Brésil a aussi accordé une aide financière à plusieurs éducateurs qui ont visité des institutions canadiennes afin d'y observer

les méthodes d'enseignement. Un journaliste canadien a passé douze mois à Rio-de-Janeiro grâce à une bourse du Gouvernement brésilien. En octobre a eu lieu une exposition de choses canadiennes: photographies, livres, reproductions de peintures et échantillons de bois. Une représentation de films et un concert de musique canadienne enregistrée complétaient l'exposition. L'Ambassade a aidé certains Brésiliens, qui s'étaient engagés dans les forces du Canada, à régulariser leur position par rapport aux forces civiles et militaires du Brésil. (Le Canada et le Brésil avaient conclu en 1945 un accord relatif au service de guerre.) Un nombre considérable de personnes désireuses d'émigrer au Canada se sont présentées à l'Ambassade. La plupart étaient des Européens nouvellement arrivés et auxquels ne convenaient pas le climat du Brésil ou d'autres conditions de la vie dans ce pays. L'Ambassade s'est aussi occupée de divers cas de marins marchands dans le besoin, ainsi que de déserteurs.

L'Ambassadeur, M. Jean Désy, s'est absenté du 26 mars au 8 août afin de participer à la Conférence de Genève pour la révision des Conventions de la Croix-Rouge ainsi qu'à plusieurs conférences de l'Organisation internationale des réfugiés, tenues à Genève et à Lausanne. Le 11 septembre, il quittait Rio-de-Janeiro pour assumer ses nouvelles fonctions de Ministre du Canada en Italie. Durant son absence et après son départ, M. E. Benjamin Rogers a été Chargé d'Affaires *ad interim*. Les autres membres du personnel diplomatique de l'Ambassade étaient M. Jean-Louis Delisle, deuxième secrétaire; M. M. Bélanger, secrétaire commercial, et M. W. G. Smith, secrétaire commercial adjoint.

Ambassade du Canada au Chili

M. C. Fraser Elliott est arrivé à Santiago le 20 mars pour y assumer les fonctions d'Ambassadeur; le 3 avril, il présentait ses lettres de créance au Président. Jusqu'à l'arrivée de l'Ambassadeur, M. Paul Tremblay avait été Chargé d'Affaires *ad interim*. M. J. L. Mutter, secrétaire commercial, et M. E. H. Maguire, secrétaire commercial adjoint, faisaient aussi partie du personnel diplomatique de l'Ambassade.

Le volume des exportations du Canada au Chili s'est maintenu durant les six premiers mois de 1947; toutefois, les chiffres de l'ensemble de l'année se ressentiront probablement de l'effort qu'a fait le Gouvernement chilien pour conserver les devises étrangères en prohibant certaines importations.

L'Ambassade, en plus de renseigner le ministère sur les événements politiques de chaque mois, a aussi préparé des rapports détaillés sur des sujets tels que la demande de papier-journal, la condition des travailleurs agricoles, les réformes constitutionnelles, le Chili et le

Fonds monétaire international, les concessions douanières, la Conférence interaméricaine de défense, la politique d'immigration du Chili, le Chili et les Nations Unies.

L'Ambassade a aidé un certain nombre d'hommes d'affaires canadiens à établir les contacts voulus pour trouver de nouveaux marchés ou renouveler des relations déjà établies. L'Ambassade s'est efforcée aussi d'aider le plus possible les hommes d'affaires chiliens désireux de visiter le Canada.

Une entreprise minière du Canada examine la possibilité de placer au Chili des capitaux canadiens; l'Ambassade a aidé les représentants de cette entreprise à se mettre en relations à ce sujet avec les autorités chiliennes.

Les journaux du Chili ont publié plus de matières relatives au Canada qu'en aucune autre année. En plus des articles et photographies fournis par Ottawa, douze articles par mois, environ, ont été préparés par l'Ambassade et adressés aux journaux et périodiques. Après l'inauguration des émissions quotidiennes de Radio-Canada sur ondes courtes, destinées à l'Amérique latine, l'Ambassade s'est entendue avec les principaux journaux de Santiago pour que tous publient chaque semaine le programme de ces émissions. Parmi les émissions spéciales qui ont eu le plus grand succès, il faut signaler celle du 18 septembre, diffusée à l'occasion de la fête de l'Indépendance du Chili.

Les films documentaires canadiens, continuellement demandés, ont été libéralement distribués. Durant l'année universitaire, il a été montré un film canadien par semaine aux étudiants et professeurs de l'Université du Chili. Le ministère de l'Education emprunte régulièrement des films canadiens pour les distribuer aux écoles et lycées de Santiago. L'exposition des arts graphiques canadiens, organisée par l'Ambassade, a été très favorablement accueillie. L'Université du Chili va bientôt fonder une chaire de littérature canadienne.

Le nombre des Chiliens qui se rendent au Canada marque une augmentation notable; plusieurs citoyens éminents ont été envoyés au Canada par leur Gouvernement pour y étudier, notamment, le change, la médecine, les lignes aériennes et l'organisation ouvrière.

Ambassade du Canada en Chine

L'Ambassadeur, l'honorable juge T. C. Davis, est arrivé à Nankin le 5 mai et a présenté ses lettres de créance le 21 mai au Président de la République de Chine.

La guerre civile a dominé pendant l'année 1947 tous les aspects de la vie économique et politique de la Chine. L'Ambassade a suivi de près les affaires politiques, militaires et économiques de Chine en

plus de s'occuper d'un volume accru d'affaires consulaires ainsi que d'un grand nombre de demandes de renseignements commerciaux, qui s'ajoutaient à celles dont s'est occupé le bureau du Conseiller commercial de Changhaï.

De nombreuses demandes de crédits commerciaux ont été présentées à l'Ambassade. En raison des conditions troublées du moment, il n'a pas toujours été possible de donner suite aux demandes de renseignements, particulièrement lorsqu'ils s'agissait de demandes de crédits. L'Ambassade s'est efforcée de mettre les firmes chinoises en relations avec des fournisseurs canadiens afin que le commerce sino-canadien puisse s'accroître lorsque les conditions s'amélioreront en Chine.

L'Ambassade a prêté son aide à des étudiants chinois désireux d'étudier dans les universités canadiennes, ainsi qu'à des fonctionnaires et hommes d'affaires chinois qui se rendaient au Canada. Elle a répondu à de nombreuses demandes de renseignements sur les institutions d'éducation du Canada, et a distribué aux universités chinoises ainsi qu'aux services du Gouvernement chinois une quantité considérable de documentation sur le Canada.

L'Ambassade s'est occupée aussi de faciliter le rétablissement de missionnaires canadiens en Chine; en deux occasions, elle a contribué à l'évacuation par voie de l'air de missionnaires canadiens qui se trouvaient dans les zones de combat du Honan. L'Ambassade, en outre, a aidé des Canadiens à remettre leurs réclamations pour pertes ou dommages à la propriété aux autorités chinoises et au Séquestre des Biens ennemis à Ottawa.

Le 20 août, une mission canadienne dirigée par le général H. D. G. Crerar, C.H., C.B., D.S.O., a passé trois jours à Nankin et a visité le Président, le Premier ministre, les ministres des Affaires étrangères, de la Défense nationale, des Communications, et le chef de l'Etat-major chinois. La venue de cette mission a mis en relief l'intérêt croissant que le Canada porte aux affaires d'Extrême-Orient.

Deux des trois maisons préfabriquées reçues du Canada ont été montées et sont occupées depuis le 1er novembre. La troisième, qui servira temporairement de chancellerie, sera prête au début de 1948. Le Canada a été le premier gouvernement étranger à faire l'achat d'un terrain en Chine depuis la fin de la guerre et la renonciation aux privilèges d'exterritorialité.

Le 10 décembre 1946, à Washington, le Canada a été nommé membre du Comité du Conseil pour l'Extrême-Orient de l'UNRRA, ce qui est justice si l'on considère que le Canada est le troisième contributeur principal au programme de l'UNRRA. M. G.S. Patterson a été nommé délégué du Canada, et M. P. G. R. Campbell, vice-consul à Changhaï, a participé aux réunions du Comité à titre de délégué suppléant. En avril, comme représentant du Comité

du Conseil pour l'Extrême-Orient, M. Campbell a fait une tournée d'inspection des travaux de la rivière Jaune, où l'on s'efforce de fermer la trouée des berges d'Huayuankéou et de réorienter le lit de la rivière.

Durant l'année, M. Campbell a été vice-président du Comité de Chine du Fonds de l'aide du Canada à la Chine. Cet organisme est chargé depuis trois ans de répartir et de distribuer des secours d'une valeur de plusieurs millions de dollars, dus à la générosité d'amis canadiens désireux d'aider aux institutions méritantes de Chine. Le bureau de Changhaï a aussi tenu le ministère au courant des travaux de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient lors des réunions qu'elle a tenues à Changhaï en juin.

Le bureau de Changhaï est à la fois un service de l'Ambassade du Canada à Nankin et un bureau consulaire, et son travail est conjugué avec celui du bureau du Conseiller commercial de l'Ambassade.

En plus de ses fonctions consulaires normales, le bureau de Changhaï a consacré beaucoup de temps aux affaires des marins marchands canadiens, dont 700 environ sont passés par Changhaï en 1947. Le bureau a aussi répondu à un grand nombre de demandes de renseignements concernant le Canada.

Outre l'Ambassadeur et le Conseiller M. G. S. Patterson, les membres de la mission de Nankin étaient: le colonel F. le P. T. Clifford, O.B.E., attaché militaire; M. C. A. Ronning, premier secrétaire; et M. J. R. Maybee, troisième secrétaire. A Changhaï, le Conseiller commercial était le colonel L. M. Cosgrave; faisaient partie de son personnel: M. P. G. R. Campbell, deuxième secrétaire, et M. W. E. Jolliffe, secrétaire commercial adjoint.

Légation du Canada à Cuba

A la suite de négociations entamées en janvier, le gouvernement cubain a dispensé de la nécessité d'obtenir des visas cubains les citoyens canadiens qui se rendent à Cuba en voyage d'affaires ou d'agrément pour des périodes de moins de six mois.

Il s'est tenu à La Havane une réunion technique de la Conférence régionale de radiodiffusion de l'Amérique du Nord, à laquelle le Canada était représenté par des fonctionnaires du ministère des Transports et de la Société Radio-Canada. L'objet de cette réunion était d'étudier et de résoudre les problèmes que pose l'utilisation de la bande régulière de radiodiffusion par un grand nombre de stations radiophoniques des pays contigus de l'Amérique du Nord.

A la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi, qui s'est ouverte à La Havane le 21 novembre, la délégation du Canada a pour chef M. L. Dana Wilgress, ministre du Canada en Suisse.

Les rapports les plus importants qui aient été adressés au Ministère au cours de l'année concernaient le sucre, la main-d'œuvre, le tabac, les relations avec la République Dominicaine et l'élection générale qui aura lieu à Cuba en 1948.

La Légation a largement distribué dans la République des matières documentaires sur le Canada, dont la plus grande partie était demandée par des élèves des écoles secondaires. Des représentations hors commerce de films canadiens ont reçu un accueil favorable. Des représentations commerciales de films canadiens ont eu lieu aux termes de contrats passés avec l'Office national du film. A en juger par les lettres reçues, le Service international de Radio-Canada a trouvé audience auprès d'un plus grand nombre de personnes que l'année précédente.

La proclamation de la loi sur la citoyenneté canadienne et l'augmentation du nombre des voyages entre Cuba et le Canada ont donné lieu à un surcroît d'affaires consulaires. Le bail de sa résidence ayant expiré vers la fin de l'année, la Légation s'est trouvé une autre résidence convenable.

En mars, un détachement de la Marine royale canadienne, composé du *Warrior*, du *Nootka*, et du *Micmac*, a rendu visite à La Havane.

En plus du ministre, M. Emile Vaillancourt, les membres de la mission étaient M. R. G. C. Smith, secrétaire commercial, M. T. B. B. Wainman-Wood, troisième secrétaire, et Mlle B. McGregor, vice-consul.

Légation du Canada au Danemark

Au début de l'année, le Canada n'avait pas de ministre résident au Danemark, bien que le Ministre du Canada à Oslo eût été accrédité comme Ministre au Danemark. Au mois d'août, pour donner suite aux propositions du Gouvernement danois, le Canada a séparé administrativement ses missions de Norvège et du Danemark (sauf en ce qui concerne les affaires commerciales), et M. Henry Laureys a été nommé Ministre du Canada au Danemark en résidence à Copenhague. M. Ross Campbell l'a rejoint plus tard à titre de troisième secrétaire. Des locaux permanents ont ensuite été trouvés tant pour la résidence que pour la chancellerie; cette dernière s'est ouverte le 17 novembre.

Après une courte période d'adaptation, la Légation expédie maintenant les affaires consulaires à Copenhague même. Certains indices révèlent déjà que plusieurs Danois et personnes déplacées au Danemark aimeraient à émigrer au Canada. Le Directeur canadien de l'Immigration a visité un camp de réfugiés qui compte 4,000 personnes d'origine balte; la mission prêtera son concours en vue du choix et du transport de ces personnes, si leur entrée au Canada est approuvée.

Lorsqu'il n'y avait qu'une mission pour les deux pays, les distances restreignaient sérieusement le rayonnement de ses initiatives culturelles. La Statens Film Central du Danemark a pu, en vertu d'un contrat, donner en exclusivité de nombreux films de l'Office national du Film, sans préjudice du droit dont jouit la Légation de développer de son côté ce service. La Légation a donné son encouragement au club Danemark-Canada, d'Aalborg, et l'a mis en contact avec la Socitéé Radio-Canada et avec la Division de l'Information du Ministère, afin de lui aider à étendre son champ d'action.

[Au sujet de l'activité commerciale, voir aussi le rapport de la Légation du Canada en Norvège.]

Ambassade du Canada aux Etats-Unis

La série complexe de problèmes occasionnée par la lenteur du rétablissement européen et la pénurie mondiale de dollars des Etats-Unis est la grande question qui a retenu l'attention de l'Ambassade pendant l'année. Divers aspects du programme de rétablissement de l'Europe, ainsi que la position du Canada à cet égard, ont donné lieu à des pourparlers continuels.

La pénurie croissante de dollars des Etats-Unis au Canada a rendu indispensable le recours à des mesures de conservation; des réunions ont eu lieu de mai à novembre en vue d'étudier les moyens à prendre pour redresser la situation. Ce travail a atteint son maximum d'intensité le 17 novembre, lorsque le Canada a fait connaître les mesures qu'il prenait pour économiser ses réserves de dollars des Etats-Unis. Jusqu'à la fin de l'année, cependant, il a fallu poursuivre les consultations au sujet de divers détails.

L'Ambassade s'est tenue en contact avec le Gouvernement des Etats-Unis au sujet de questions relatives aux Nations Unies, notamment celles d'un intérêt immédiat pour le Canada. Il en a été ainsi, particulièrement, lorsqu'il s'est agi des travaux préparatoires à l'Assemblée générale (qui s'est ouverte à New-York le 15 septembre), au sujet desquels l'Ambassade s'est tenue en contact étroit avec le Secrétariat d'Etat.

La possibilité d'approfondir les canaux et chenaux du Saint-Laurent et des Grands Lacs pour permettre la navigation océanique jusqu'à 2,400 milles dans les terres a de nouveau fait l'objet d'une étude sérieuse au début de l'année. Le 9 mai ont été présentées au Sénat et à la Chambre des représentants des Etats-Unis, en vue de la canalisation projetée, des mesures identiques se conformant, sauf quelques modifications, à l'Accord relatif à la canalisation du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent, intervenu entre le Canada et les Etats-Unis le 19 mars 1941. La mesure présentée diffère surtout des projets antérieurs en ce qu'elle rendrait rentable le projet de canalisation du Saint-Laurent.

Après avoir interrogé des témoins au sujet de la canalisation, le Comité sénatorial des relations étrangères a approuvé la résolution à une assez forte majorité. Le Comité des travaux publics de la Chambre des représentants a déjà entendu quelques témoins et ces auditions préliminaires se poursuivront durant la deuxième session du 80ème Congrès.

Divers problèmes, qu'a posés pendant l'année la dérivation des eaux limitrophes de Niagara-Falls et d'ailleurs, ont été résolus pour la plupart par voie d'entretiens officieux avec les fonctionnaires du Secrétariat d'Etat.

Les questions de navigation dont l'Ambassade s'est occupée durant l'année comprenaient certains points relatifs à l'éxécution de l'Accord sur les abordages entre le Canada et les Etats-Unis, l'achat de pétroliers par des entreprises canadiennes, des réclamations pour collisions en mer, et la pénurie de carburants aux ports canadiens. En outre, des rapports ont été envoyés à Ottawa sur les mesures relatives au transport entre les Etats-Unis et l'Alaska, la restauration des subsides des Etats-Unis le 1er janvier 1947 et les mesures législatives intéressant la navigation.

Les autres questions que l'Ambassade a suivies de près pendant l'année sont les travaux des sessions régulière et spéciale du Congrès, les relations entre les Etats-Unis et les pays de l'Amérique latine, les travaux de la Commission permanente canado-américaine de défense, le transport ferroviaire, l'aviation civile, les télécommunications et les affaires des anciens combattants. On estime à environ 20,000 le nombre des anciens combattants des forces canadiennes qui demeurent aux Etats-Unis. L'Ambassade doit répondre à un grand nombre de demandes de renseignements relatives à tous les aspects du programme canadien de rétablissement des anciens combattants, et notamment à l'accord réciproque intervenu entre le Canada et les Etats-Unis au sujet des anciens combattants.

L'Ambassade a continué de s'occuper activement des questions de secours internationaux. Depuis l'invasion de l'Europe par les Alliés, Washington a servi de siège à presque toutes les œuvres coordonnées de secours internationaux. L'importance des secours fournis par le Canada a nécessité de nombreuses consultations avec les autorités des Etats-Unis et les comités internationaux de secours.

La cessation des activités de l'UNRRA a laissé en suspens, non seulement le problème des besoins urgents de secours, mais aussi celui des personnes déplacées et des réfugiés. L'Ambassade a fourni des représentants aux principaux comités de l'UNRRA, tels que le sous-comité du programme et le sous-comité de vérification des comptes, qui s'occupaient de fonctions déterminées de l'UNRRA. De la sorte, le Canada a pris une part directe à la répartition des très faibles ressources disponibles, lesquelles sont restées inférieures aux besoins de la plupart des pays secourus.

L'Ambassadeur a été le délégué du Canada à la Commission de l'Extrême-Orient, créée en 1946 afin surtout de formuler les politiques, les principes et les normes de conformité selon lesquels le Japon pourra remplir ses obligations aux termes de la reddition. Plusieurs membres de l'Ambassade ont représenté le Canada au sein des divers comités de cette Commission et ont consacré beaucoup de temps aux questions se rattachant aux réparations japonaises, ainsi qu'au niveau futur de l'industrie japonaise; ils ont périodiquement revu les lois adoptées par la Diète pour appliquer la nouvelle constitution.

Les intérêts spécifiques du Canada dans les travaux de la Commission de l'Extrême-Orient, outre le désir d'assurer la stabilité en Extrême-Orient et de renforcer la Commission elle-même en tant qu'instrument de coopération internationale, sont la protection des activités commerciales, industrielles et missionnaires au Japon et l'établissement de jalons pour le commerce d'après-guerre, la protection des biens canadiens et l'obtention d'une part raisonnable de toutes réparations qui pourront être prélevées au Japon.

Le Ministre a été président de la délégation du Canada à la Conférence des télécommunications, tenue à Atlantic-City du 15 mai au 2 octobre. M. R. E. Collins a assisté à la Conférence du Commonwealth britannique sur le règlement de la paix avec le Japon, tenue à Canberra, en qualité de conseiller de la délégation du Canada; il a aussi accompagné le général Crerar dans son voyage au Japon. En septembre, le Conseiller financier a accompagné le Ministre des Finances à Londres à l'occasion de la réunion des Gouverneurs de la Banque internationale; il a aussi assisté à des réunions de la Commission économique et de l'emploi du Conseil économique et social des Nations Unies. Pendant l'année, l'Ambassadeur et les membres de son personnel ont participé, à Washington, à des réunions *ad hoc* et à des conférences exceptionnellement nombreuses entre fonctionnaires des Gouvernements du Canada et des Etats-Unis. Plusieurs membres ont participé aux travaux préparatoires d'un certain nombre de conférences internationales ou nationales, ou ont assisté en tant que délégués, conseillers ou observateurs à ces conférences, qui comprenaient la Conférence météorologique internationale, la Conférence nationale des Etats-Unis sur l'UNESCO, le Congrès international de la médecine tropicale et de la malaria, le Congrès international des recherches sur le cancer et le 10ème Congrès international de la dentisterie.

Le Gouverneur général et Lady Alexander ont visité officiellement Washington les 4, 5 et 6 février. A cette occasion, Leurs Excellences ont transmis au Président une invitation du Gouvernement canadien à visiter le Canada. Du 10 au 12 juin, le Président, accompagné de Madame et de Mademoiselle Truman, a fait une visite officielle à Ottawa.

En avril, au retour de brèves vacances en Virginie et avant de rentrer à Ottawa, le Premier ministre a visité officieusement Washington. Le 23 avril, il a rendu visite au Président.

La Section commerciale s'est tenue en contact suivi avec la Division de la politique commerciale du Secrétariat d'Etat au sujet d'un certain nombre de questions, parmi lesquelles l'échange de renseignements qui a abouti aux entretiens commerciaux de Genève. La Section a résolu un certain nombre de difficultés douanières qui entravaient l'importation de produits canadiens aux Etats-Unis.

Pendant l'année, le Conseiller commercial a représenté le Canada aux réunions du Comité mixte de l'étain, du Comité consultatif international du coton et du Conseil commercial interallié pour le Japon. Le Secrétaire commercial a aussi représenté les intérêts canadiens au Conseil international pour la crise alimentaire. Il a aussi joué le rôle d'agent de liaison du Canada à Washington pour toutes les affaires intéressant le Canada dans l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture.

L'Ambassade s'est tenue en contact, non seulement avec les services d'achat du Gouvernement des Etats-Unis, mais aussi avec un certain nombre de missions étrangères à Washington en vue de la vente de produits canadiens. Ces négociations ont abouti à d'intéressants contrats comportant la vente de pièces d'avions, de locomotives, etc.

La distribution de textes et d'illustrations aux journaux et au public, la préparation d'articles périodiques pour les journaux, la réponse aux demandes de documentation éducative présentées par les professeurs et les étudiants, et le service régulier de renseignements ont atteint un nouveau sommet au cours de ces derniers douze mois. L'Ambassade est à se constituer une bibliothèque de référence. D'autre part, elle a distribué en quantités sans cesse croissantes de la documentation destinée aux écoles. Au cours de l'année, elle a fait diffuser avec succès par les réseaux radiophoniques plusieurs émissions qui ont atteint l'ensemble du continent.

La question du logement, à Washington, continue de présenter des difficultés, mais l'Ambassade a pu mener à terme l'achat d'une nouvelle résidence officielle, que l'Ambassadeur a occupée à la fin de novembre. Cette résidence convient aux besoins de la chancellerie et est située dans l'un des quartiers d'habitation les plus avantageux de la ville.

Le Conseiller commercial et son personnel, le Conseiller financier et son personnel, ainsi que les attachés des trois armes et leurs personnels font partie intégrante de l'Ambassade mais représentent aussi des ministères d'Ottawa autres que celui des Affaires extérieures. Au cours de l'année, les membres de l'Ambassade représentant des ministères divers ont travaillé ensemble dans le meilleur esprit de coopération.

L'Ambassadeur est M. Hume Wrong. Les autres membres de la mission, à la fin de 1947, étaient M. T. A. Stone, ministre; M. G. O. Magann, conseiller; M. H. A. Scott, conseiller commercial; M. J. F. Parkison, conseiller financier; M. G. R. Paterson, secrétaire commercial; M. W. D. Wallis, secrétaire commercial adjoint; M. T. F. M. Newton, attaché d'information; M. R. E. Collins, M. J. R. Murray, M. R. M. Keith, M. R. Frigon, deuxièmes secrétaires; M. H. H. Wright, M. R. L. Rogers, M. J.-J.-M. Côté, troisièmes secrétaires; M. J.-W.-L. Lavigne, attaché, M. le commander F. J. D. Pemberton, attaché naval, M. le colonel L. G. Clarke, O.B.E., attaché militaire; le capitaine de groupe P. G. Baskerville, attaché de l'air.

Ambassade du Canada en France

Les derniers jours de 1946 et les premiers de 1947 ont été marqués d'événements importants au point de vue du développement constitutionnel de la France. Le 13 octobre 1946, le peuple français approuvait par referendum la nouvelle Constitution de la Quatrième République, et élisait le 10 novembre ses représentants à la Première Assemblée. Les élections des membres de la Deuxième Chambre (Conseil de la République) eurent lieu le 8 décembre. Le 16 janvier 1947, les deux Chambres se réunirent et élurent M. Vincent Auriol à la présidence de la République. M. Paul Ramadier a été président du Conseil durant la plus grande partie de l'année; il a démissionné en novembre et M. Robert Schuman lui a succédé.

Pendant l'année, le Gouvernement français a été aux prises avec des difficultés de tous ordres: budget, coût de la vie, rationnement, salaires, grèves, production, balance des paiements, exportations et importations, disette de blé, coût croissant de la reconstruction, besoin d'aide étrangère. Le budget et les indices du coût de la vie ont reflété ces difficultés économiques, mais sans traduire, évidemment, les souffrances humaines qu'elles ont occasionnées. L'Ambassade a préparé des rapports sur ces questions ainsi que sur les relations extérieures de la France, l'attitude précise de ce pays à l'égard du règlement de la paix avec l'Allemagne, les rapports politiques et énonomiques de la France avec ses voisins de l'Est et de l'Ouest, et le Plan Marshall.

L'Ambassadeur, le major-général Georges-P. Vanier, a signé le 10 février, au nom du Canada, les traités de paix avec l'Italie, la Hongrie, la Roumanie et la Finlande. L'instrument de ratification a été déposé le 15 septembre par le Chargé d'Affaires *ad interim*, M. C. S. A. Ritchie.

Des négociations entamées en 1946 au sujet de la position des nationaux canadiens devant l'impôt de solidarité nationale (impôt sur le capital et sur les gains en capital) ont abouti à un échange de notes en date des 15 mai et 8 septembre.

Des négociations en vue d'une convention entre le Canada et la France pour éviter les doubles impositions sur les revenus et les bénéfices, entamées en 1937 puis suspendues durant la guerre, ont été reprises en 1946 et menées à terme en 1947. Un accord a été réalisé en même temps sur une convention destinée à éviter la double imposition en matière de droits successoraux. Les deux conventions seront signées à une date ultérieure.

Par un échange de notes en date des 23 et 29 avril et du 5 mai 1947, le Gouvernement français est convenu d'accorder aux nationaux canadiens le même traitement qu'aux nationaux français dans l'application des lois françaises concernant l'indemnisation pour dommages de guerre.

Par un échange de notes en date du 3 novembre, les Gouvernements canadien et français sont convenus de s'accorder la stricte réciprocité, sur la base de la prorogation de délai accordée par le Canada lors de la dernière session du Parlement, en ce qui concerne les demandes de brevets canadiens présentées par des nationaux français et les demandes de brevets français présentées par des nationaux canadiens.

Le nombre des Canadiens qui étudient en France s'étant accru depuis la guerre, l'Ambassade a coopéré étroitement avec la Maison canadienne. Le Gouvernement français a accordé durant l'année plus de quarante bourses d'études à des Canadiens. L'Ambassade s'est aussi tenue en contact avec le représentant à Londres du ministère des Affaires des anciens combattants au sujet de l'aide accordée par le Gouvernement canadien aux anciens combattants qui poursuivent leurs études en France.

L'exposition de peinture canadienne organisée à l'occasion de la Conférence générale de l'UNESCO a suscité un vif intérêt. L'Ambassade a aussi accordé son patronage et son aide aux expositions données par des artistes canadiens se trouvant à Paris; plusieurs concerts de musique canadienne ont eu lieu à Paris et ont été transmis par radio au Canada. Des conférences sur la littérature et les arts au Canada ont été faites sous les auspices d'associations franco-canadiennes.

Des fonctionnaires de l'Ambassade ont assisté, à titre de délégués ou d'observateurs, aux réunions de divers comités de l'UNESCO; l'Ambassade a aussi assuré certaines fonctions de liaison dans la préparation de la deuxième Conférence générale de l'UNESCO, qui a eu lieu à Mexico.

Des renseignements généraux sur la littérature, les arts et les sciences au Canada ont été fournis à des universités, sociétés culturelles et particuliers de France. L'Ambassade a aidé aux éditeurs canadiens à exporter des livres canadiens en France.

Le Bureau d'information a été chargé du travail d'information, de radio, de cinéma et de presse de l'Ambassade. Il s'est tenu en

contact avec les principaux services de la radio française et il a prêté ses bons offices à l'occasion d'échanges de programmes sur ondes courtes ou sur disques. Le nombre des représentations de films canadiens s'est multiplié pendant l'année.

La protection des intérêts canadiens et l'aide aux nationaux canadiens ont continué de former une part importante du travail de l'Ambassade. Celle-ci a continué d'accorder son aide et ses conseils aux Canadiens vivant ou voyageant en France, au sujet de passeports, visas, facilités de voyage, cartes d'identité et de rationnement, et démarches auprès de l'administration française.

Les importations en France et en Afrique française du Nord, entravées par le manque de dollars, ont été limitées aux seuls produits essentiels à l'économie de ces pays. Le Secrétariat commercial a dû cependant répondre à de nombreuses demandes de renseignements commerciaux et a fait autour de l'Exposition internationale du Commerce une publicité à laquelle se sont vivement intéressés exposants et acheteurs. En juillet, le Secrétaire commercial a assisté, à Paris, à la quatrième réunion du Groupe d'études international sur le caoutchouc. En juin, un membre de son bureau a assisté à une réunion du sous-comité du bois du Comité économique de secours européen, à Paris.

L'Attaché militaire a assisté à plusieurs cérémonies commémoratives, en particulier à celles qui ont marqué en août le cinquième anniversaire du raid de Dieppe; il y a eu à cette occasion un service religieux très impressionnant au cimetière canadien.

L'Attaché de l'Air a pris des arrangements en vue des visites officielles en France d'aviateurs du C.A.R.C. et en vue du transport par avion des membres du Gouvernement et des représentants de l'aviation civile qui ont assisté à des conférences sur le continent européen. Il s'est occupé aussi des vols effectués par l'avion de démonstration d'Air-Canada qui a visité la France en juillet. L'Attaché de l'air a réuni des représentants de l'aviation civile française et d'Air-France ainsi que des officiers supérieurs des Forces françaises de l'Air pour leur faire voir le dernier type d'appareil sorti des avionneries canadiennes.

Plus de 1,500 personnes par mois se sont présentées au bureau de l'immigration, qui a été inauguré le 1er janvier.

La délégation du Canada à la Conférence internationale de l'Union postale universelle, tenue à Paris du 6 mai au 6 juin, était dirigée par le sous-ministre des Postes, M. W. J. Turnbull. M. Ritchie a représenté le Canada à une réunion du Comité des Nations Unies sur les relations des Nations Unies avec les institutions spécialisées, tenue afin de discuter l'accord avec l'Union postale universelle.

En juillet, l'Ambassadeur a assisté à la Conférence d'urgence sur les céréales, tenue à Paris sous l'égide de l'Organisation de l'ali-

mentation et de l'agriculture. Il était secondé par M. George McIvor, commissaire en chef à la Commission canadienne du blé et président du Comité des céréales du Conseil international pour la crise alimentaire.

M. J.-A. Chapdelaine a participé aux travaux du sous-comité de la Commission provisoire de l'Organisation mondiale de la Santé, qui s'est réuni à Genève le 17 février. En août, un membre de l'Ambassade a représenté le Canada à la réunion de Paris du Comité du programme du Fonds international de secours à l'enfance. En août aussi, M. Chapdelaine a été délégué à la troisième Conférence de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture, tenue à Genève. Il a participé en outre aux travaux du sous-comité de la Commission provisoire de l'Organisation mondiale de la Santé, qui s'est réunie à Genève pour formuler des recommandations au sujet de la répartition des fonds remis par l'UNRRA.

Parmi les Canadiens distingués qui sont venus à l'Ambassade, il convient de mentionner le Premier ministre, M. W. L. Mackenzie King, qui est passé par Paris le 8 novembre avant le mariage royal de Londres.

Le Conseiller de l'Ambassade, M. C. S. A. Ritchie, a été Chargé d'Affaires *ad interim* durant l'absence de l'Ambassadeur, qui était au Canada en congé. Le personnel de l'Ambassade comprenait aussi le colonel Dollard Ménard, D.S.O., attaché militaire; le capitaine de groupe D. M. Edwards, A.F.C., attaché de l'air; le colonel D. C. Unwin-Simson, attaché spécial; M. Yves Lamontagne, conseiller commercial; M. J.-A. Chapdelaine, premier secrétaire; M. Paul Beaulieu, deuxième secrétaire; M. D. W. Munro, troisième secrétaire; M. E.-R. Bellemare, attaché d'information; M. J.-H. Tremblay, secrétaire commercial; M. B.-J. Bachand, secrétaire commercial adjoint; M. H. M. Robertson, attaché d'administration; M. O. Cormier et M. G. Audet, consuls préposés à l'Immigration.

Ambassade du Canada en Grèce

Durant l'année, l'Ambassade a tenu le Ministère au courant de sujets variés, tels que les travaux de la Commission d'enquête des Nations Unies sur les Balkans et l'établissement de la mission des Etats-Unis pour l'aide à la Grèce. L'Ambassade a suivi les progrès de la reconstruction grecque, tenant un juste compte de la continuation de la guerre qui empêche le pays de se libérer de la crainte et de la misère et ajoute aux destructions et au désordre économique.

Le besoin de nouveaux secours, après la cessation des activités de l'UNRRA, en juin, constituait un problème humanitaire pressant; le Canada, pour sa part, y a fait face en accordant à la Grèce des secours d'une valeur de 4 millions de dollars ainsi qu'une partie des 5 millions accordés au Fonds international de secours à l'enfance.

Les modalités du programme de secours postérieurs à l'UNRRA, en tant qu'applicables à la Grèce, ont fait l'objet d'entretiens avec les autorités compétentes; il a été établi un plan en vue d'assurer que les secours du Canada à la Grèce continueraient d'être dûment reconnus, et affectés comme par le passé aux fins envisagées par les donateurs. L'aide fournie par le Fonds des secours de guerre à la Grèce, et par la Société Canadienne de la Croix-Rouge, a continué d'arriver en Grèce au rythme approximatif de $60,000 par mois.

Malgré les efforts tentés pour rendre plus normales les relations commerciales entre les deux pays, une forte proportion des produits canadiens arrivant en Grèce était constituée par les envois de secours provenant, soit de sources privées soit de l'UNRRA; les exportations de la Grèce au Canada ne représentaient qu'une fraction de ce que le Canada exportait en Grèce. Lors de son passage, en octobre, l'honorable J. A. MacKinnon a donné de nouvelles preuves de la bonne volonté et de la sincérité du Canada en s'efforçant d'acheter un plus grand nombre de produits grecs afin d'équilibrer davantage la balance commerciale. Le voyage de M. MacKinnon a fait suite au *modus vivendi* commercial du 25 juillet entre la Grèce et le Canada, prévoyant l'échange pendant au moins un an du traitement de la nation la plus favorisée. M. MacKinnon, lors de son passage, a été créé citoyen honoraire du Pirée.

Des textes d'information concernant le Canada ont été communiqués aux journaux. La cinémathèque documentaire n'a cessé d'être mise à contribution et un grand nombre de représentations ont été données à des auditoires restreints. "La Voix du Canada", diffusée par la radio d'Athènes tous les samedis soirs depuis le mois d'avril, a obtenu un grand succès.

Grâce à la générosité de six universités canadiennes, vingt bourses d'études ont été offertes à des étudiants grecs; mais, quand les étudiants eurent été choisis, le Gouvernement grec, en raison de la situation militaire, n'a pu permettre qu'à un seul de ces étudiants de quitter le pays. L'Ambassade a aussi contribué à faciliter la visite au Canada, grâce à une bourse des Nations Unies, du directeur des recherches des services d'assurance sociale de Grèce.

Outre l'Ambassadeur, le major-général Laflèche, le personnel de l'Ambassade comprenait à la fin de décembre 1947 le lieutenant-colonel R. P. Rothschild, attaché militaire, M. T. J. Monty, secrétaire commercial, M. James George, deuxième secrétaire et M. M. B. MacLachlan, attaché.

Haut Commissariat du Canada dans l'Inde

Le premier Haut Commissaire du Canada dans l'Inde, M. John D. Kearney, a présenté le 26 juin ses lettres de créance au Gouvernement indien. La période de temps qui s'est écoulée depuis a été

à la fois la plus importante et la plus troublée des périodes de durée comparable de l'histoire de l'Inde. Les deux dominions, Inde et Pakistan, ont été constitués. De violentes luttes communales ont fait rage et les relations entre les deux dominions ont été à certains moments sérieusement tendues. Comme le Canada n'a pas encore de mission diplomatique au Pakistan, le Haut Commissariat de la Nouvelle-Delhi a été chargé d'observer les événements dans l'un et l'autre dominion.

Le Haut Commissariat a suivi attentivement l'élaboration par l'Assemblée constituante du projet de constitution de l'Inde. Il a répondu à un certain nombre de demandes officielles de renseignements concernant la constitution et le gouvernement du Canada.

Au moment du partage de l'Inde, il a été entendu avec le Gouvernement du Pakistan, par l'intermédiaire du Haut Commissariat, que ce dominion échangerait éventuellement un haut commissaire avec le Canada et qu'un commissariat de commerce du Gouvernement canadien serait immédiatement ouvert à Karachi. Ce bureau a été ouvert depuis par M. George A. Browne, antérieurement commissaire adjoint de commerce à Bombay.

La grande désorganisation des services du gouvernement causée pour un temps par les troubles communaux a rendu nécessaire le recours aux contacts directs de personne à personne lorsque la chose était possible, plutôt qu'aux méthodes plus conventionnelles de la correspondance officielle. La Nouvelle-Delhi elle-même a vu l'un des combats les plus acharnés, et les difficultés administratives du Haut Commissariat en ont été d'autant plus grandes. Pendant des périodes assez longues, les communications intérieures ont été virtuellement suspendues; dans ces conditions, il a été impossible au Haut Commissaire de visiter les missions religieuses et les autres groupes canadiens de l'Inde. Le Haut Commissariat s'est cependant tenu en contact suivi avec eux par voie postale. Le premier enregistrement officiel des Canadiens dans le pays sera bientôt terminé.

La révision radicale de la politique et des procédés du commerce avec l'étranger, opérée par le Gouvernement indien, s'est accompagnée de difficultés en ce qui concerne les permis d'exportation et d'importation; à cette occasion, le Haut Commissariat a prêté son concours au Commissariat de commerce de Bombay. La mission s'est efforcée de maintenir et de développer les relations commerciales du Canada et de l'Inde, qui se sont intensifiées considérablement depuis quelques années.

La Croix-Rouge canadienne a expédié par un avion du Corps d'aviation royal canadien, à l'intention des réfugiés, un précieux envoi de pénicilline qui fut reçu avec reconnaissance par les autorités indiennes.

Par suite du retrait des forces militaires britanniques de l'Inde, plusieurs officiers britanniques se sont informés de la possibilité de s'établir au Canada et un bon nombre de familles ont pu donner suite à ce projet. En plus de son travail normal de délivrance de passeports et visas, le Haut Commissariat s'est occupé de certains problèmes particuliers se rattachant à la protection des Canadiens dans l'Inde.

A l'heure actuelle, le Haut Commissariat loge dans les ailes de la résidence du Haut Commissaire. En raison de la crise de l'habitation, il n'a pas encore été possible de loger privément les membres du personnel. Ceux-ci, arrivés dans la région la plus chaude de l'Inde à l'époque la plus chaude de l'année, ont éprouvé les difficultés normales de l'adaptation au climat et de l'assujettissement aux indispensables précautions alimentaires et médicales. Toutefois, ils ont relativement peu souffert des maladies bénignes auxquelles tout occidental nouvellement arrivé doit s'attendre. Ils se sont acquittés de leur tâche avec bonne humeur, malgré les conditions difficiles dans lesquelles ils devaient vivre et travailler.

Outre le Haut Commissaire, la mission comprenait M. Alfred Pick, deuxième secrétaire, arrivé à la Nouvelle-Delhi quelques mois avant M. Kearney; M. Morley Scott, conseiller, et M. Richard Grew, secrétaire commercial, qui remplissait aussi les fonctions de commissaire de commerce à Bombay.

Haut Commissariat du Canada en Irlande

L'honorable W. F. A. Turgeon est arrivé en Irlande le 10 mars pour assumer ses fonctions de Haut Commissaire, en remplacement de M. Merchant Mohony. Il a présenté ses lettres de créance le 19 mars. M. Turgeon avait été précédé en Irlande par M. J. A. Irwin qui est arrivé le 14 janvier en qualité de secrétaire de la mission.

Le très honorable C. D. Howe et l'honorable D. C. Abbott, C.R., ont visité l'Irlande en août et septembre respectivement. M. Howe a signé à Dublin un accord mettant les facilités de l'aéroport de Shannon à la disposition des services transatlantiques des Lignes aériennes Trans-Canada. La première envolée à horaire fixe d'Air-Canada, de Montréal à Shannon, s'est effectuée le 1er octobre et a été célébrée à Dublin par des cérémonies appropriées. M. de Valera et plusieurs membres de son cabinet assistaient à la réception donnée à cette occasion par les représentants d'Air-Canada. Bien que la visite de M. Abbott n'eût pas de caractère officiel, il a profité de son passage à Dublin pour s'entretenir privément avec M. de Valera et le ministre des Finances d'Irlande, M. Aitken, sur des questions intéressant les deux pays.

Par suite des événements qui se sont déroulés dans le monde d'après-guerre, les problèmes de l'Irlande passent de plus en plus au

plan économique, et cet état de choses s'est reflété dans les rapports du Haut Commissariat. Les conditions intérieures, la position du commerce extérieur, la politique économique du Gouvernement et ses plans de reconstruction, d'expansion et de contrôle de l'industrie, ont été analysés dans plusieurs rapports préparés par le Secrétaire commercial, M. H. L. E. Priestman.

En 1947, le travail accompli par le Haut Commissariat dans le domaine de l'émigration s'est notablement accru. L'intérêt que les Irlandais portent au Canada est très vif et très général, de sorte que le Haut Commissariat reçoit de nombreuses demandes de renseignements, tant par écrit que verbalement.

L'extension de la publicité canadienne a fait l'objet d'un examen attentif. L'excellente cinémathèque et l'équipement magnifique fournis par l'Office national du Film se sont révélés d'un prix inestimable. La documentation fournie par Ottawa a reçu une large diffusion. Le Haut Commissariat se tient en relations étroites avec la presse et ce, malgré la pénurie de papier dont souffrent les journaux irlandais.

Légation du Canada en Italie

M. Jean Désy a présenté sa lettre de créance de Ministre du Canada en Italie le 13 octobre 1947. M. Désy garde le rang personnel d'Ambassadeur. Dans la dernière partie de 1947, il a établi ses premiers contacts avec le monde officiel d'Italie ainsi qu'avec ses collègues du corps diplomatique. Les bureaux de la Légation ont été aménagés.

La Légation a transmis ses premiers rapports sur la situation économique, politique et financière de l'Italie; elle a expédié les affaires consulaires et celles de l'immigration.

Dans la dernière partie d'octobre, M. Désy a été délégué à une réunion de la Commission préparatoire de l'Organisation internationale des réfugiés qui s'est tenue à Genève. En son absence, la mission commerciale du Canada, dirigée par M. James A. MacKinnon, a visité Rome et a été reçue par M. J. P. Manion, Chargé d'Affaires *ad interim*. La Légation a été précédée à Rome par le bureau du représentant commercial du Canada qui, établi en octobre 1946, s'est appliqué depuis à développer les relations commerciales entre le Canada et l'Italie.

M. Manion, secrétaire commercial, a assisté aux réunions de la deuxième session de la Commission préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi, qui s'est tenue à Genève au cours de l'été 1947. Les autres membres du personnel étaient M. T. L. Carter, premier secrétaire et M. A. P. Bissonnet, secrétaire commercial adjoint.

Ambassade du Canada au Mexique

M. H. L. Keenleyside a quitté le Mexique en mars 1947 pour occuper le poste de sous-ministre des Mines et Ressources. Arrivé au Mexique en juillet, le nouvel Ambassadeur, M. Sidney D. Pierce, a présenté sa lettre de créance au Président de la République le 17 juillet.

Le travail consulaire et notarial a continué de s'accroître. Le nombre des étudiants mexicains qui fréquentent des maisons d'enseignement du Canada grandit d'année en année; rien n'a été négligé pour encourager cette tendance et pour fournir dès renseignements sur les écoles et les collèges du Canada. La présence au Mexique de plus de 13,000 Mennonites canadiens a donné lieu à une somme considérable de travail consulaire.

A la demande du ministre de la Défense nationale, l'Ambassade a pris des dispositions pour que les vaisseaux de la Marine canadienne et les avions du C.A.R.C. puissent faire escale aux ports mexicains et se ravitailler en combustible et en provisions. De même elle a prêté son concours au ministère des Affaires des anciens combattants lorsqu'il s'est agi de faire subir un examen médical à certains pensionnés qui résident au Mexique.

Au cours des douze derniers mois, le Gouvernement mexicain a dû faire face aux problèmes que posent les réserves décroissantes d'or et de devises étrangères ainsi qu'une balance défavorable persistante du commerce extérieur. Des décrets d'urgence restreignant les importations ont été rendus en juillet; au cours de novembre, le tarif douanier a été complètement remanié de manière à hausser les recettes des douanes aux niveaux d'avant-guerre. Dans la dernière moitié de l'année, les restrictions à l'importation ont eu pour effet de réduire sensiblement la balance défavorable du commerce. Par contre, la grave épidémie de fièvre aphteuse qui a sévi chez les bestiaux, ainsi qu'une succession d'inondations et de sécheresses, ont ajouté aux difficultés économiques.

Le nouveau régime douanier a introduit un élément tout à fait nouveau dans la politique commerciale du Mexique. Il s'agit du droit composé, moyen terme entre le droit spécifique et le droit *ad valorem*. Cette formule assurera une plus grande mesure de protection à l'industrie nationale en vue de son développement. Au cours des douze derniers mois, comme les droits étaient uniquement calculés d'après le poids, la valeur réelle de plusieurs droits à l'importation a fléchi d'une proportion de 25 à 50 p. 100 et les prix ont continué leur ascension anormale.

Pendant les dernières années, la balance annuelle des échanges commerciaux entre le Canada et le Mexique a été nettement favorable au Mexique. L'année 1947 aura marqué le commencement d'une période où les importations et les exportations entre les deux pays

tendent à s'équilibrer. Les exportations du Canada au Mexique devraient continuer à augmenter avec le retour de conditions normales au Mexique.

Le coût de la vie s'est élevé en 1947 à des niveaux sans précédent et passe au premier plan de l'actualité politique et économique.

L'intérêt croissant que porte au Canada le public mexicain s'est reflété dans la diffusion d'une copieuse documentation qui comprend un certain nombre de publications en langue espagnole. Divers ministères du Gouvernement mexicain, des écoles, des collèges et des organismes particuliers ont demandé à l'Ambassade un nombre toujours croissant de films documentaires.

En septembre, l'Ambassadeur est parti pour New-York afin d'assister à la deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il est revenu au Mexique à la fin d'octobre pour diriger la délégation du Canada à la deuxième Conférence générale de l'UNESCO qui a eu lieu à Mexico du 6 novembre au 3 décembre. Deux fonctionnaires de l'Ambassade ont été attachés à la délégation en qualité de conseillers.

Un étalage canadien figurait à l'exposition des Nations Unies qui a eu lieu avant l'ouverture de la Conférence de l'UNESCO. De plus, le Canada a participé aux expositions du livre et de pièces de musée qui ont eu lieu à Mexico pendant le mois de l'UNESCO. Vers la fin de la Conférence, le Service international de Radio-Canada a transmis au Mexique, en l'honneur de l'UNESCO, une émission spéciale de la nouvelle symphonie canadienne *From sea to sea.*

En l'absence de l'Ambassadeur et dans l'intervalle qui s'est écoulé entre le départ de M. Keenleyside et l'arrivée de M. Pierce, le Conseiller commercial, M. Douglas Cole, a été Chargé d'Affaires *ad interim.* Il convient de mentionner, parmi les autres membres de la mission, M. G. W. Hilborn, M. Gilles Sicotte et Mlle B. M. Meagher, deuxièmes secrétaires, ainsi que M. W. J. Millyard, secrétaire commercial adjoint. Mlle Irene Baird qui, en plus de représenter au Mexique l'Office national du Film, était chargée du Bureau d'information de l'Ambassade, a quitté son poste en juillet pour revenir au Canada. Elle n'a pas encore été remplacée.

Légation du Canada en Norvège

M. Henry Laureys est arrivé à Oslo le 1er avril 1947 pour occuper le poste de Ministre du Canada en Norvège et au Danemark, avec rang personnel d'Ambassadeur, en remplacement de M. J. D. Kearney qui avait été nommé Haut Commissaire du Canada dans l'Inde. En août, il a été annoncé que M. Laureys serait Ministre au Danemark et M. E. J. Garland, Ministre en Norvège.

M. Laureys a assumé ses fonctions à Copenhague le 1er septembre et M. Garland est arrivé à Oslo le 30 septembre. Pendant la plus grande partie de la période qui a précédé l'arrivée de M. Garland,

M. Shirley G. MacDonald, secrétaire commercial, a été Chargé d'Affaire *ad interim*. En septembre, les affaires internationales et politiques du Danemark étaient remises à la nouvelle Légation de Copenhague. Impôts, réglementations de prix, accords de commerce, valeurs monétaires, assurance, pêche, agriculture, prêts internationaux et radiodiffusion figuraient au nombre des sujets traités dans les rapports venus d'Oslo. Les affaires consulaires et autres s'y rattachant ont continué d'être confiées à la légation d'Oslo jusqu'à l'ouverture, en novembre, de la chancellerie de Copenhague.

Le Secrétaire commercial s'est tenu en relations avec la délégation du Canada à la Conférence internationale du commerce tenue à Genève, ainsi qu'avec la Légation du Canada à Stockholm, qui s'est ouverte à la fin de février.

Un grand nombre de citoyens norvégiens envisagent la possibilité d'émigrer au Canada. Des bureaux d'examen médical ont été ouverts à Oslo et à Copenhague à l'intention des candidats immigrants. Dans ce domaine, le Consulat général britannique de Copenhague a prêté une aide inestimable à la Légation du Canada, jusqu'à ce que celle-ci fût en mesure de prendre le travail à sa charge.

Un certain nombre de réclamations en vue de faire libérer des avoirs par le Séquestre des biens ennemis ont été examinées et des recommandations à ce sujet ont été transmises au Canada.

La diffusion de renseignements sur le Canada a constitué une partie importante du travail de la mission au cours de l'année. Il a été distribué de la documentation par l'intermédiaire de nombreux clubs, écoles, journaux et autres moyens d'information publique. Environ 100 films documentaires de l'Office national du Film ont été représentés.

Une émission en langue norvégienne, décrivant la vie d'un foyer typique du Canada, a provoqué de nombreuses demandes d'émissions semblables sur d'autres aspects de la vie canadienne.

En mars, sur l'invitation du Gouvernement norvégien, le Chargé d'Affaires, M. MacDonald, et le troisième secrétaire, M. R. Campbell, ainsi que les représentants d'autres missions, ont visité les fameuses pêcheries de morue des îles Lofoten.

En avril, le Chargé d'Affaires a représenté le ministère des Postes du Canada au troisième centenaire de l'inauguration du Service postal de Norvège. La mission a pris des dispositions pour présenter à l'administration des Postes de Norvège les boîtes postales de "Little Norway", centre norvégien créé à Toronto au cours de la dernière guerre. Elles seront exposées au musée des Postes de Norvège.

Le Secrétaire commercial a examiné de nombreuses demandes de renseignements commerciaux, relatives au Canada, à la Norvège et au Danemark, et a facilité le mouvement des importations et des exportations entre le Canada et ces deux pays.

Des dispositions ont encore été prises pour permettre à un certain nombre de maisons d'affaires norvégiennes et danoises de participer à l'Exposition internationale du commerce, qui se tiendra au Canada en 1948.

Le volume du courrier et le nombre des dépêches sont actuellement presque égaux pour la Norvège seule à ce qu'ils étaient en 1946 pour le Danemark et la Norvège ensemble, ce qui permet de mesurer le rapide accroissement du travail à la Légation.

Haut Commissariat du Canada en Nouvelle-Zélande

Les Néo-Zélandais manifestent un vif et croissant intérêt pour le Canada, ce qui est attribuable en grande partie à ce que de nombreux aviateurs de Nouvelle-Zélande ont été formés au Canada en vertu du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth et que plusieurs sont revenus au pays mariés à des Canadiennes. Le Haut Commissaire et les autres membres de la mission ont prononcé de nombreuses conférences dans les villes les plus importantes et dans certains centres ruraux.

L'activité du Haut Commissariat s'est aussi exercée dans d'autres domaines de l'information. Des communiqués ont été adressés chaque semaine à tous les quotidiens et hebdomadaires néo-zélandais; la reproduction de matières tirées de ces communiqués a accusé une augmentation durant l'année. Cette méthode est d'autant plus utile que très peu de nouvelles sont câblées directement du Canada en Nouvelle-Zélande.

La bibliothèque du Haut Commissariat, qui s'enrichit constamment, est très fréquentée par les étudiants et professeurs des high schools et du collège local, qui y trouvent une source de lectures supplémentaires. La cinémathèque nationale de Nouvelle-Zélande possède maintenant environ 240 films canadiens qui circulent constamment, surtout dans les écoles.

Les traités de paix et le commerce international sont les questions principales qui ont fait objet d'entretiens avec le Gouvernement néo-zélandais durant l'année. Dans le domaine des questions nationales, le Haut Commissariat a préparé des rapports sur les lois ouvrières, la sécurité sociale et l'hygiène, ainsi que sur les progrès de la construction d'habitations par l'Etat.

Les relations du Secrétaire commercial avec le Gouvernement ont été des plus cordiales et ont comporté des efforts soutenus tendant à favoriser le commerce entre le Canada et la Nouvelle-Zélande. L'un et l'autre pays a des problèmes à résoudre: le manque de dollars, surtout, qui rend difficiles les achats néo-zélandais au Canada, et le fait que la Nouvelle-Zélande n'a pas été en mesure d'exporter tous les produits primaires que le Canada voulait se procurer chez elle.

Le travail consulaire s'est fortement accru durant l'année. Tous les jours, le Haut Commissariat reçoit de nombreuses demandes de renseignements au sujet de l'émigration au Canada. Le Haut Commissariat a prêté ses bons offices, dans un assez grand nombre d'affaires, à des épouses de guerre canadiennes ainsi qu'à des marins canadiens.

En septembre, le Ministre de la Défense nationale, l'honorable Brooke Claxton, a passé deux jours à Wellington, où il a été l'hôte du Gouvernement néo-zélandais.

Outre le Haut Commissaire, M. Alfred Rive, la mission comprenait à la fin de l'année le secrétaire commercial, M. P. V. McLean, la troisième secrétaire, Mlle A. M. Ireland, et le secrétaire commercial adjoint, M. M. R. M. Dale.

Ambassade du Canada aux Pays-Bas

La crise indonésienne peut être considérée comme le pôle autour duquel a tourné toute la vie politique des Pays-Bas durant l'année 1947. Elle a nécessité des sacrifices immédiats d'ordre financier et économique, en biens, crédits et effectifs humains, qui ont ralenti aux Pays-Bas le rétablissement d'après-guerre. Les décisions politiques prises depuis quelques mois détermineront la situation future de l'Indonésie.

Ce problème a intéressé le Canada, non seulement en tant que membre de l'Organisation des Nations Unies, soucieux de l'application des principes du règlement pacifique des différends, mais aussi en tant que désireux d'aider à restaurer la stabilité économique de cette partie du monde, comme l'a fait voir le prêt de 25 millions de dollars qu'il a consenti aux Indes orientales néerlandaises.

Sur le plan européen, les Pays-Bas ont fourni un effort intense en vue de la reconstruction économique et financière du continent, considérée comme indispensable à leur propre rétablissement national. L'Ambassade a fait rapport sur l'établissement de l'Union douanière Benelux et sur les progrès réalisés dans le sens d'une union économique des Pays-Bas, de la Belgique et du Luxembourg, ainsi que sur le rôle joué par le Benelux à la Conférence de Paris, convoquée pour donner suite aux propositions Marshall, et à la Conférence de Bruxelles sur la possibilité d'une union douanière européenne.

Le retour du commerce à des échanges plus normaux et l'amélioration générale de la production aux Pays-Bas ont avivé l'intérêt pour le Canada à la fois comme débouché et source d'approvisionnements. L'Ambassade a prêté son concours à des hommes d'affaires canadiens et néerlandais, distribué des textes de publicité commerciale et préparé des articles destinés à être publiés aux Pays-Bas.

Le rôle joué par les forces canadiennes dans la libération du territoire a suscité, à l'égard du Canada, un vif intérêt qui s'est traduit

par de nombreuses demandes de renseignements relatives à l'émigration. Le Bureau de l'Immigration, logé dans la chancellerie, a été ouvert officiellement le 1er janvier. En plus d'une constante émigration individuelle, la Fondation de l'Immigration néerlandaise a organisé le transport au Canada, dans deux vaisseaux spéciaux, du groupe d'émigrés le plus considérable qui soit parti de quelque pays que ce soit depuis la guerre. En février, le Bureau des épouses canadiennes a terminé la tâche qu'il avait entreprise de transporter au Canada au moyen des facilités militaires environ 2,500 Néerlandaises mariées à des soldats canadiens.

Le 5 mai, conformément à une tradition observée à chaque anniversaire du jour où le commandant en chef des armées allemandes aux Pays-Bas s'est rendu au général Foulkes, une cérémonie a eu lieu au cimetière militaire canadien de Broesbeek, en l'honneur des Canadiens qui sont morts sur les champs de bataille hollandais. A cette cérémonie assistaient environ 25,000 Néerlandais, y compris Sa Majesté la Reine et les chefs des missions diplomatiques de La Haye, des représentants du Gouvernement et des fonctionnaires néerlandais et canadiens.

Lors de la visite officielle du Premier ministre du Canada, en novembre, la population néerlandaise a manifesté son amitié pour les Canadiens en accueillant M. King avec enthousiasme. M. King a été l'objet d'un honneur qui n'avait été accordé jusque-là qu'à deux hommes d'Etat étrangers, M. Winston Churchill et le maréchal Smuts, lorsqu'il fût invité à prononcer un discours devant les deux chambres réunies du Parlement hollandais. Il a noté avec une profonde émotion, pendant son voyage, les nombreuses marques de gratitude témoignées à l'armée canadienne, libératrice du territoire, et le soin pieux qui préside à l'entretien des cimetières militaires canadiens.

L'Ambassade s'est tenue en contact suivi avec la Société Pays-Bas—Canada et avec l'Institut du Canada, associations privées ayant pour but de développer les relations culturelles et commerciales du Canada et des Pays-Bas.

Pendant un congé de six semaines pris par l'Ambassadeur à partir du 8 septembre, M. H. F. Feaver a été Chargé d'Affaires *ad interim*. Les autres membres de la mission étaient M. V. A. Langley, conseiller commercial; le colonel M. L. de Rome, O.B.E., attaché militaire; M. V. L. Chapin, secrétaire commercial adjoint; M. C. D. Reid et M. A. O. Petersen, respectivement consul et vice-consul.

Ambassade du Canada au Pérou

De même que d'autres nations, le Pérou a dû faire face pendant l'année a une grave pénurie de dollars des Etats-Unis ainsi qu'à une tendance croissante à l'inflation. La pénurie aiguë de devises

étrangères a entravé le commerce d'importation durant l'année. Cette situation s'est encore compliquée du fait que des prix mondiaux du coton et du sucre, deux des principales sources de devises étrangères, ont accusé un fléchissement.

L'Ambassade ayant signalé au ministère de la Marine du Pérou qu'il pourrait se procurer d'anciens vaisseaux de la Marine Royale Canadienne, le Pérou a fait l'acquisition de deux frégates adaptées à la navigation fluviale. A la demande du Gouvernement péruvien, l'Ambassade a soumis au Gouvernement canadien un projet d'accord bilatéral en matière d'aviation civile destiné à permettre aux Lignes aériennes internationales du Pérou d'étendre leurs services de New-York à Montréal. L'Ambassade a prêté ses bons offices aux industries péruviennes qu'intéresse l'Exposition internationale du commerce qui se tiendra à Toronto en 1948.

Dans le domaine des relations culturelles, une émission radiophonique de 45 minutes a été organisée de concert avec la radio nationale pour commémorer le 1er juillet. La diffusion de films, surtout dans les écoles, a continué de s'accroître. Une exposition d'affiches murales, de tableaux au pochoir de soie et de photographies, préparée à l'intention de l'école canadienne du Centre industriel de Callao pour la fête de la Confédération, a été envoyée ensuite aux autres écoles du Centre, puis à Lima.

Une exposition d'architecture canadienne, préparée à l'intention du Congrès panaméricain des architectes, a été mise, après le congrès, à la disposition des institutions intéressées. Un grand nombre d'hommes d'affaires et de touristes canadiens ont visité le Pérou au cours de l'année. Vingt-cinq étudiants du Pérou sont actuellement inscrits dans des écoles secondaires et des universités du Canada.

Le nouvel Ambassadeur, M. James Strong, a présenté ses lettres de créance au Président de la République le 21 juin. Dans l'intervalle qui s'est écoulé entre le départ de M. Henry Laureys et l'arrivée de M. Strong, M. Freeman Tovell, troisième secrétaire, a été Chargé d'Affaires *ad interim*. Le personnel diplomatique comprenait aussi M. C. J. Van Tighem, secrétaire commercial.

Légation du Canada en Pologne

Succédant à la représentation du Canada auprès du Gouvernement polonais en exil à Londres, la première Légation du Canada en Pologne s'est ouverte en mai. M. K. P. Kirkwood, désigné comme Chargé d'Affaires *ad interim*, est arrivé à Varsovie aux premiers jours de mai et a présenté, le 7 du même mois, sa lettre d'introduction au Ministre des Affaires étrangères. M. George Kidd est arrivé d'Ottawa à la Légation le 24 septembre, avec rang de troisième secrétaire.

Plus de 70 p. 100 des immeubles de Varsovie ont été détruits durant la guerre. Le travail de reconstruction étant peu avancé, les logements sont rares. La Légation a dû s'installer provisoirement

à l'hôtel Bristol, de Varsovie, alors en voie de réparations. Par la suite, la Légation a pu obtenir dans ce même hôtel un appartement de cinq pièces où le personnel se trouvait mieux partagé sous le rapport du logement et des bureaux.

Le travail de la Mission de l'UNRRA en Pologne, dirigé par un Canadien, le brigadier C. M. Drury, jusqu'au 31 janvier 1947, s'est poursuivi jusqu'au 30 juin; la contribution du Canada à cette œuvre d'entr'aide internationale a été très considérable. Il convient de mentionner le don, fait par l'entremise de l'UNRRA en 1947, de quinze grammes de radium extrait au Canada.

Dans le domaine des activités bénévoles, le Fonds uni de secours polonais du Canada a continué de fournir une somme impressionnante de secours qui ont été expédiés par l'entremise de la Croix-Rouge canadienne et distribués par la Croix-Rouge polonaise. Cette aide a surtout consisté en produits alimentaires, jus de fruits, vêtements, médicaments et matériel médico-chirurgical.

Diverses autres organisations, églises et sociétés du Canada ont aussi fourni des secours en vue d'aider le peuple polonais à surmonter ses difficultés d'après-guerre.

Le Chargé d'Affaires a plusieurs fois appelé l'attention de la population polonaise sur les secours envoyés par le Canada, ce à quoi les journaux ont fait écho. Le Chargé d'Affaires a particulièrement mentionné les envois en Pologne de pénicilline, de radium et d'insuline.

En septembre, grâce à la collaboration du Centre d'Information et de la Salle de lecture britanniques, le Chargé d'Affaires a organisé une exposition de photographies et de livres canadiens.

Au cours de la période recensée, le travail de la Légation a presque exclusivement porté sur des affaires d'immigration. On estime à 4,000 ou 5,000 le nombre des Polonais que les autorités canadiennes de l'Immigration ont conditionnellement acceptés. La Légation s'est directement occupée d'environ 2,500 d'entre eux. Au 1er novembre, toutefois, moins de 75 avaient reçu du Gouvernement polonais l'autorisation d'émigrer ou obtenu leur passeport.

La Légation a reçu un grand nombre de demandes de renseignements et de réclamations concernant les droits de propriété et les dommages de guerre. Ces cas ont reçu toute l'attention compatible avec les moyens limités et le personnel restreint dont disposait la Légation. Celle-ci a continué de collaborer à cet égard avec les fonctionnaires consulaires britanniques. Si l'on excepte plusieurs demandes de renseignements relatives à la possibilité d'exporter des produits canadiens en Pologne, la Légation n'a poursuivi aucune activité d'ordre commercial. L'expansion du commerce a été entravée par le défaut d'un taux de change satisfaisant, la difficulté de transporter des fonds commerciaux, les moyens restreints de navigation ainsi que la pénurie de l'excédent exportable de plusieurs produits qui intéressent la Pologne.

Haut Commissariat du Canada au Royaume-Uni

La transition de la guerre à la paix a franchi pendant l'année une étape appréciable et les problèmes d'après-guerre ont pris une importance croissante. Sous le rapport des relations du Canada avec le Royaume-Uni et du Royaume-Uni avec d'autres pays, l'année écoulée a été marquée d'événements importants. L'allure des affaires européennes et le rôle des Etats-Unis dans le relèvement européen ont été suivis de près à Londres.

Il a été pris au cours de l'année dans le Commonwealth plusieurs décisions mémorables: le statut de Dominion a été accordé à l'Inde et au Pakistan; la Birmanie a été déclarée Etat indépendant; Ceylan et probablement aussi la Malaisie auront atteint le statut de dominion d'ici quelques mois; la Palestine relèvera sous peu de l'Organisation des Nations Unies; par ailleurs, le cas d'autres parties du Commonwealth, telles que les Antilles britanniques et Terre-Neuve, fait l'objet d'une étude méthodique dont le but est de déterminer les meilleurs moyens de répondre à certaines situations nouvelles nées de la guerre. Comme plusieurs de ces décisions avaient des répercussions sur le Canada en tant que membre du Commonwealth, chacune a exigé un examen minutieux.

La crise des paiements du Royaume-Uni a atteint son maximum d'acuité le 20 août lorsque fut suspendue la libre convertibilité de la livre sterling. Cet événement aura forcément quelque effet sur le rythme auquel le Royaume-Uni puisera à son crédit canadien ainsi que sur la faculté du Royaume-Uni d'acheter au Canada, ce qui intéresse l'économie canadienne au premier chef. En juillet, de nouveaux arrangements destinés à financer l'achat de produits canadiens stipulaient que 50 p. 100 du déficit du Royaume-Uni et du reste de la zone sterling au Canada serait comblé à même le crédit et 50 p. 100 en dollars des Etats-Unis ou leur équivalent.

Pendant que cette crise se précisait, un nouvel élément vint s'ajouter à la situation lorsque le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis proposa que son pays accorde de nouveaux secours à l'Europe. Ces événements ont été suivis de près et le Haut Commissariat a étudié, de concert avec le Trésor britannique et le Foreign Office, la réponse du Royaume-Uni et d'autres gouvernements européens aux propositions de M. Marshall ainsi que leurs effets éventuels sur les embarras occasionnés au Canada par le problème des changes. Le Haut Commissariat a également présenté des rapports sur le projet d'une Union douanière européenne de même que sur la proposition, formulée par la suite, d'une Union douanière du Commonwealth.

En novembre, le Premier ministre a passé quelque temps à Londres, où il a assisté au mariage de Son Altesse Royale la Princesse Elizabeth au Prince Philip, duc d'Edimbourg, qui a eu lieu à l'Abbaye de Westminster le 20 novembre.

Le Canada a pris part à un certain nombre de conférences qui ont eu lieu à Londres au cours de l'année et les membres du personnel de Canada House ont assisté à ces conférences de même qu'à d'autres qui se sont tenues sur le continent. Le Haut Commissaire a représenté le Canada à la Conférence du Commonwealth sur les assurances sociales, à la Conférence des experts sur les questions de nationalité, ainsi qu'à la Conférence internationale du blé. Les délégués canadiens ont également assisté à diverses autres conférences tenues au Royaume-Uni pendant l'année, dont les plus importantes étaient la Conférence sur les questions forestières du Commonwealth britannique, une Conférence du Commonwealth britannique sur l'arpentage, la Conférence internationale des économistes agricoles et la Réunion de l'Institut des Relations du Pacifique qui a eu lieu à Stratford-on-Avon.

Le Haut Commissaire a aussi représenté le Canada dans la Commission des crimes de guerre des Nations Unies. La Commission s'est particulièrement occupée des listes de criminels de guerre soumises par les pays alliés. Très peu de nationaux canadiens sont impliqués dans des crimes de guerre.

L'ouverture de missions diplomatiques du Canada dans divers pays d'Europe et de missions consulaires aux Etats-Unis a nécessité un travail de liaison avec les autorités du Royaume-Uni, chargées jusque-là de protéger les intérêts canadiens.

Dans d'autres pays, où le Canada est encore représenté par les autorités diplomatiques ou consulaires du Royaume-Uni, certains sujets, tels que la présentation de réclamations de guerre, ont occasionné une correspondance considérable.

Des représentants du Haut Commissariat ont assisté à toutes les réunions tenues par le Comité exécutif du Comité intergouvernemental des réfugiés avant la fusion, opérée le 1er juillet, de cet organisme avec la nouvelle Commission préparatoire de l'Organisation internationale des réfugiés. Deux fonctionnaires de Canada House ont assisté en juin à la septième et dernière session plénière. Un membre du personnel a aussi fait office de conseiller de la délégation canadienne à la première partie de la première session de la Commission préparatoire de l'Organisation internationale des réfugiés qui a eu lieu à Genève en février, ainsi qu'à la seconde partie de la première session qui a eu lieu à Lausanne en mai.

La loi canadienne sur la citoyenneté, entrée en vigueur le 1er janvier 1947, a modifié le statut de centaines de Canadiens résidant au Royaume-Uni, de sujets britanniques qui avaient résidé au Canada avant cette date, de femmes nées au Canada ainsi que de mineurs. Les nouveaux règlements du Canada sur les passeports, établis en conformité de cette loi, ont donné lieu à une diminution du nombre des passeports délivrés durant l'année comparativement à 1946; par contre, les demandes de renseignements concernant la nationalité

et les passeports ont accusé une augmentation constante. De nombreux Canadiens résidant au Royaume-Uni ont demandé au Haut Commissariat s'ils étaient assujettis au service militaire sous le régime des *United Kingdom National Service Acts* et aussi s'ils étaient visés par les mesures récentes sur le contrôle et la direction de la main-d'œuvre.

La crise financière s'étant aggravée, la Banque d'Angleterre a dû introduire de nouvelles restrictions dans les règlements relatifs au contrôle des changes, cependant que des particuliers cherchaient de plus en plus à transporter des capitaux au Canada.

Le manque de moyens de navigation, principal obstacle à l'émigration du Royaume-Uni au Canada, a fait l'objet d'entretiens avec les autorités du Royaume-Uni. Afin de satisfaire aux nombreuses demandes de passage, reçues par toutes les compagnies de navigation, des dispositions ont été prises pour accroître les moyens de passage entre ce pays et le Canada.

L'essor qu'a pris la marine marchande du Canada s'est reflété dans le nombre de problèmes auxquels ont dû faire face les marins canadiens du commerce au Royaume-Uni; un représentant spécial du ministère des Transports, en résidence à Londres, a continué de s'occuper de ces questions sous la direction de Canada House.

Les universités du Royaume-Uni s'étant vues incapables de recevoir un grand nombre des étudiants du Royaume-Uni qui demandaient à s'inscrire, plusieurs de ces derniers se sont informés s'il leur serait possible de suivre les cours des universités canadiennes et d'utiliser ainsi les allocations d'enseignement complémentaire que leur accorde le Gouvernement du Royaume-Uni.

La section de l'information de Canada House a été très occupée au cours des douze mois à diffuser des informations et à expédier le travail de presse et de relations publiques du Haut Commissariat. Elle s'est tenue en contact suivi avec la Société Radio-Canada, l'Office national du Film, et les divers services du Gouvernement chargés de l'information et de la publicité.

Les relations avec les agences de nouvelles du Royaume-Uni ainsi qu'avec les correspondants et journaux canadiens qui y sont représentés, ont été constantes et la liaison s'est maintenue avec les fonctionnaires de la B.B.C. La Division de l'Information du Commonwealth et du Foreign Office et l'Office central de l'Information ont continué d'organiser pendant l'année des conférences sur le Canada.

Le Haut Commissariat s'est particulièrement préoccupé de répondre aux écoles, écoles normales et instituteurs qui cherchaient à se renseigner sur le Canada d'aujourd'hui. Le nombre de ces demandes de renseignements a accusé une augmentation constante. Une conférence pédagogique organisée par les soins de Canada House

et du ministère de l'Education a été suivie par soixante instituteurs du Royaume-Uni qui se rendaient au Canada en vertu d'un programme d'échange ainsi que par des instituteurs canadiens qui travaillaient au Royaume-Uni.

La plaquette *Le Canada de l'Atlantique au Pacifique* a répondu dans une très large mesure au besoin qui se faisait sentir d'une publication d'intérêt documentaire sur le Canada. De mai à octobre inclusivement, il a été distribué plus de douze mille exemplaires de cette plaquette. Le War Office en a demandé mille exemplaires pour les officiers éducateurs du Royaume-Uni, et l'officier éducateur de l'Armée britannique du Rhin en a demandé deux cents autres exemplaires.

Une bibliothèque considérable est à se constituer qui servira de source de documentation sur des sujets canadiens. Il existe aussi une bibliothèque spéciale de référence.

Une section des voyages destinée à aider les visiteurs officiels a été organisée en janvier. Bien qu'il n'existe plus de régime prioritaire pour les voyages océaniques, cette section a dû répondre à de nombreuses demandes de renseignements venant de Canadiens et d'autres personnes désireuses de se rendre au Canada.

Le nombre des visiteurs officiels s'est considérablement accru en raison du grand nombre des délégations qui se rendaient au Royaume-Uni et sur le continent pour assister à des conférences.

Le Haut Commissaire du Canada à Londres est M. N. A. Robertson. Son personnel comprend M. Frederic Hudd, secrétaire; M. A. E. Bryan, conseiller comercial; M. Campbell Moodie, préposé à l'Information; M. Jules Léger et M. D. V. LePan, premiers secrétaires; M. W. B. Gornall, M. R. D. Roe, M. R. P. Bower, M. R. W. Blake, secrétaires commerciaux; M. J.-P.-C. Gauthier, secrétaire commercial adjoint; M. R. A. D. Ford, deuxième secrétaire; M. P. T. Molson, troisième secrétaire; M. J. G. Malloch, conseiller scientifique; et M. J. P. Sigvaldason, préposé à l'Administration; le vice-maréchal de l'air R. E. McBurney, C.B.E., le commodore A. M. Hope, M.R.C., O.B.E., le brigadier H. D. Graham, O.B.E. D.S.O., et le colonel G. M. Carrie, O.B.E., E.D., officiers conjoints de liaison.

Légation du Canada en Suède

Cette légation a été établie le 26 février 1947 par M. F. H. Palmer, ancien commissaire de commerce du Gouvernement canadien nommé Chargé d'Affaires *ad interim*. M. J. D. Foote y a été envoyé à titre de troisième secrétaire.

En dehors des questions commerciales, les demandes de renseignements concernant les visas et l'immigration ont formé constamment le gros du courrier reçu par la Légation.

Celle-ci a étudié les relations de la Suède avec ses voisins et a présenté des rapports sur le Groenland, le Spitzberg et les pays avec lesquels la Suède a conclu des accords commerciaux durant l'année.

La Suède et le Canada ont réalisé un accord en vue de l'établissement de services aériens directs entre les deux pays. Des négociations se poursuivent actuellement en vue de conclure un accord pour éviter les doubles impositions. A la suite de modifications apportées à la loi canadienne des brevets, il a été tenu des pourparlers avec le Gouvernement suédois; celui-ci a accepté une offre de réciprocité en matière de propriété industrielle et a proclamé sa décision de la manière ordinaire. La Légation a aussi suivi de près la liquidation des avoirs allemands en Suède.

De premiers contacts ont été établis avec les journaux et les autorités enseignantes. La Légation a prêté ses bons offices à plusieurs représentants de journaux suédois qui ont visité le Canada; l'un de ceux-ci, par la suite, a réuni ses articles en un volume qui a paru en novembre.

En août et septembre, deux comités de l'Organisation internationale du Travail se sont réunis à Stockholm.

Légation du Canada en Suisse

Le premier Ministre du Canada en Suisse, M. L. Dana Wilgress, précédemment Ambassadeur à Moscou, a présenté sa lettre de créance au Président de la Confédération suisse le 21 octobre 1947. La lettre accréditant M. Wilgress était datée du 15 avril 1947, mais il fut empêché d'occuper son poste immédiatement parce qu'il devait diriger la délégation du Canada à la Conférence internationale du commerce et de l'emploi, tenue à Genève du 10 avril à la fin d'octobre.

Le Chargé d'Affaires *ad interim*, M. Paul-Emile Renaud, a officiellement ouvert la Légation le 23 mai. M. Renaud a représenté le Canada à plusieurs réunions internationales: du 5 juin au 15 juillet, à titre de délégué gouvernemental à la 102ème session du Conseil d'Administration du Bureau international du Travail; à titre de délégué principal du Gouvernement à la 30ème session de la Conférence internationale du Travail à Genève, du 19 juin au 16 juillet; et à titre de délégué du Gouvernement canadien à la Conférence internationale des Sciences administratives, tenue à Berne du 25 au 30 juillet.

Depuis son établissement, la Légation a dû s'occuper surtout de se loger et d'organiser ses services. La chancellerie a trouvé à se loger en permanence à Berne le 23 août, et une résidence a été louée pour le Ministre à partir du 1er octobre.

En septembre, des notes échangées entre les Gouvernements de Suisse et du Canada ont étendu le traitement de la nation la plus

favorisée en matière tarifaire à la principauté de Liechtenstein, ce qui comportait l'extension sur une base de réciprocité du traité d'amitié de 1855, aux termes duquel les produits de Suisse importés au Canada bénéficiaient du traitement de la nation la plus favorisée.

Le 13 novembre, le Ministre a quitté Berne pour La Havane, où il a dirigé la délégation du Canada à la deuxième session de la Conférence internationale du Commerce et de l'Emploi; à compter de cette date, M. Renaud est redevenu Chargé d'Affaires.

Outre le Ministre et le Chargé d'Affaires, la mission comprenait M. Yves Lamontagne et M. B.-J. Bachand, qui ont été nommés respectivement Secrétaire commercial et Secrétaire commercial adjoint tout en gardant leur bureau principal à Paris. M. T. L. Carter, deuxième secrétaire, a été détaché de l'Ambassade du Canada à Bruxelles pour aider M. Renaud lorsque celui-ci a dû assister aux réunions internationales. A la fin d'octobre, M. Carter a été nommé à la Légation du Canada à Rome.

Légation du Canada en Tchécoslovaquie

La première Légation du Canada à Prague s'est ouverte en mars 1947 avec un personnel qui se composait de M. R. M. Macdonnell, chargé d'affaires *ad interim*, du capitaine de groupe R. A. Cameron, attaché de l'air, et de M. J. A. McCordick, deuxième secrétaire. Après avoir logé à l'hôtel pendant les trois premiers mois, la Légation a fini par trouver des bureaux convenables. Elle commença alors à remplir les fonctions normales d'une mission diplomatique. La Légation s'est aussi loué une résidence où elle a installé des meubles canadiens.

En plus d'étudier la marche des événements politiques et économiques en Tchécoslovaquie, et de s'efforcer d'établir des relations d'amitié et de compréhension mutuelle entre le Canada et la Tchécoslovaquie, la Légation a accompli un travail varié.

Un certain nombre de citoyens canadiens, surtout ceux qui étaient auparavant de nationalité tchécoslovaque, ont réclamé du Gouvernement tchécoslovaque des indemnités pour des biens situés en Tchécoslovaquie qui ont été, soit nationalisés soit confisqués parce que leurs propriétaires étaient de race allemande ou hongroise et, partant, réputés ennemis. En conséquence, les citoyens canadiens intéressés ont prié le Gouvernement canadien d'intervenir en leur faveur par les voies diplomatiques. La mission a dû étudier ces réclamations et recommander des solutions. Dans certains cas, des représentations ont été faites aux autorités tchécoslovaques.

La délivrance de visas d'immigrant occasionne une somme de travail toujours croissante et entraîne une correspondance considérable ainsi que de nombreuses entrevues avec les demandeurs, au

nombre desquels se trouvent des résidents de Tchécoslovaquie ainsi que de pays situés plus à l'est, où le Canada n'a pas de bureaux diplomatiques ou consulaires. Un grand nombre de Tchécoslovaques désirent émigrer au Canada. Outre les requêtes qui peuvent être acceptables aux termes des règlements de l'Immigration, la Légation reçoit un grand nombre de demandes de renseignements de gens qui n'ont pas les qualités requises pour être agréés.

Le travail de publicité commerciale n'est pas suffisant pour justifier le ministère du Commerce de nommer maintenant un fonctionnaire de son service extérieur. Cependant, le personnel de la Légation répond aux demandes de renseignements commerciaux qu'elle reçoit de compagnies tant canadiennes que tchécoslovaques. De plus, la Légation a fourni des renseignements et prêté son concours au ministère du Commerce au sujet de questions qui relèvent particulièrement de ce ministère, surtout en ce qui concerne les tarifs tchécoslovaques et la participation de la Tchécoslovaquie à l'Exposition internationale du commerce qui se tiendra à Toronto en 1948. Des représentants d'exportateurs canadiens de passage à Prague ont été mis en relation avec les autorités compétentes de Tchécoslovaquie et la Légation a pris part à certains pourparlers sur des sujets commerciaux.

La Légation s'est occupée d'un nombre relativement restreint de cas de passeports et de questions de nationalité; elle a représenté le ministère des Affaires des anciens combattants ainsi que les commissions provinciales des accidents du travail lorsqu'il s'est agi d'étudier le cas de personnes qui, en Tchécoslovaquie, touchent ou réclament une pension.

D'une manière générale, le travail de la Légation a consisté à poser des jalons et à se mettre au courant des conditions politiques et économiques du pays. Le Chargé d'Affaires et l'Attaché de l'air ont profité des occasions qui se présentaient de visiter divers établissements industriels et autres de Tchécoslovaquie et de se rendre compte par eux-mêmes des aspects largement variés de l'économie de Bohême, de Moravie et de Slovaquie.

Haut Commissariat du Canada à Terre-Neuve

Le Haut Commissariat a présenté un rapport complet sur les délibérations de la Convention nationale élue par le peuple de Terre-Neuve pour examiner la situation économique du pays et formuler des recommandations au Gouvernement du Royaume-Uni sur les modes possibles de gouvernement qu'il y aurait lieu de soumettre à la population par voie de referendum. Son attention a particulièrement porté sur les débats relatifs à l'envoi à Ottawa d'une délégation chargée d'examiner la possibilité de trouver une base juste et équitable d'union fédérale de Terre-Neuve et du Canada.

D'amples rapports sur les finances et l'ensemble de la situation économique ont été préparés en vue des entretiens d'Ottawa; des données ont été réunies sur les divers sujets à discuter. Le Haut Commissaire a participé aux entretiens qui se sont déroulés à Ottawa du 24 juin au 30 septembre et s'en est retourné à Saint-Jean avec la délégation. Le 6 novembre, le Gouvernement canadien répondait au Gouverneur. Cette réponse comportait une lettre du Premier ministre à Son Excellence le Gouverneur ainsi qu'un exposé des conditions qui semblaient constituer une base d'union juste et équitable au cas où la population de Terre-Neuve désirerait entrer dans la Confédération. Le Haut Commissariat a continué de suivre de près les débats qui ont eu lieu au sein de la Convention sur la base d'union projetée.

A la suite de l'écrasement au sol à Terre-Neuve de deux avions transatlantiques de voyageurs, on s'est efforcé d'obtenir des avis techniques à l'occasion de l'enquête sur les accidents d'aviation; des mesures ont été prises pour mettre à la disposition des enquêteurs les spécialistes canadiens dont les services pourraient être requis pour procéder aux examens techniques dans les cas d'accidents d'aviation. Il fut convenu que ces enquêteurs ne représenteraient que le Gouvernement de Terre-Neuve.

A diverses reprises, le Haut Commissariat a examiné avec le Gouvernement de Terre-Neuve, en vue d'en arriver à des ententes mutuellement satisfaisantes, certaines questions concernant les douanes, l'éducation, la réglementation du trafic, l'application des lois, et plusieurs autres, que soulève l'administration en temps de paix du territoire affermé de la base aérienne de Goose-Bay.

Le Secrétaire commercial s'est appliqué à accroître les échanges commerciaux dans une mesure plus grande qu'il n'était possible durant la guerre, alors que plusieurs produits étaient rigoureusement contrôlés et difficiles à obtenir. La rareté de produits essentiels, tels que farine, huiles et graisses, acier et matériaux de construction, a continué de se faire sentir, mais en établissant des contingents d'exportation, Terre-Neuve a continué de recevoir un traitement de préférence.

Lorsque les autorités terre-neuviennes ont sollicité les services du détachement du C.A.R.C. affecté à Goose-Bay pour sauver ou secourir les malades ou les blessés des localités isolées du Labrador et du nord de Terre-Neuve, le Haut Commissariat s'est occupé de satisfaire à cette demande; il a aussi veillé à assurer le transport par avion des fonctionnaires de Terre-Neuve qui se rendaient au Labrador pour le compte du Gouvernement. Il a continué d'entretenir les tombes des militaires canadiens inhumés à Terre-Neuve au cours de la deuxième guerre mondiale.

Le Haut Commissaire était M. J. S. Macdonald et le personnel comprenait M. J. C. Britton, secrétaire commercial, et M. A. E. L. Cannon, deuxième secrétaire.

Ambassade du Canada en Turquie

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures annonçait le 26 juillet 1947 la désignation du major-général Victor W. Odlum, précédemment Ambassadeur en Chine, au poste d'Ambassadeur du Canada en Turquie. Le général Odlum est arrivé à Ankara le 17 novembre et, le 26 du même mois, accompagné du secrétaire de l'Ambassade, M. Gordon Cox, il présentait au Président de la République turque, le général Ismet Inonu, sa lettre de créance d'Ambassadeur extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

La Chancellerie s'est établie dans la partie sud d'Ankara, non loin de l'édifice, actuellement en voie de construction, où doivent s'installer la Grande Assemblée nationale et le Gouvernement turc.

L'Ambassade du Canada à Ankara est la première mission diplomatique du Canada dans le Proche-Orient. Trois ans après l'établissement, en février 1944, de la Légation de Turquie à Ottawa, la représentation diplomatique de Turquie et du Canada se trouve donc maintenant sur un pied de réciprocité. Cette Légation a été élevée au rang d'Ambassade en novembre 1947.

Ambassade du Canada dans l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques

L'Ambassade a suivi de près les délibérations de la Conférence des Ministres des Affaires étrangères qui s'est tenue à Moscou du 10 mars au 26 avril. Comme la question de la procédure présentait un intérêt particulier pour le Canada, un effort a été tenté pour obtenir un mode de procédure qui permît au Canada de participer au règlement.

Les Traités de paix avec la Finlande, la Hongrie et la Roumanie ont pris effet le 15 septembre avec le dépôt simultané, à Moscou, des instruments de ratification par les Gouvernements du Royaume-Uni, des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. Le 19 septembre, le Chargé d'Affaires déposait les instruments de ratification du Canada au Ministère soviétique des Affaires étrangères.

En avril, juillet et décembre, l'Ambassade s'est tenue en contact suivi avec la délégation du Royaume-Uni dans ses négociations en vue d'un accord de commerce avec l'Union soviétique. L'accord a été signé le 27 décembre.

En février 1946, un certain nombre des meilleurs films documentaires canadiens ont été donnés à la VOKS (société centrale des relations culturelles avec l'étranger); d'autre part, il y eut échange de publications scientifiques entre institutions soviétiques et institutions canadiennes. L'Ambassade a fréquemment présenté à des auditoires composés d'étrangers et de citoyens soviétiques des productions de l'Office national du Film.

Le travail consulaire a continué de s'accroître. Les neuf premiers mois de l'année, trente-sept visas canadiens ont été délivrés à des citoyens soviétiques. L'Ambassade s'est occupée des cas d'environ vingt pensionnés du Gouvernement canadien, ayants droit de militaires canadiens de la première guerre mondiale. L'Ambassade a discuté avec le ministère soviétique des Affaires étrangères diverses questions juridiques et certaines réclamations de biens.

Au cours de l'année, M. Phillips, troisième secrétaire, a fait un court voyage sur la Volga et s'est rendu jusqu'à Gorky. M. Ford a fait un bref séjour à Leninegrad.

Le maire d'Ottawa, M. Stanley Lewis, ainsi que les échevins Coulter et Hamilton, d'Ottawa, ont été les hôtes du Soviet de Moscou lors des fêtes qui ont marqué le 800e anniversaire de la fondation de la ville.

L'Ambassadeur, M. L. Dana Wilgress, qui s'était absenté au début de l'année, est retourné à Moscou le 10 mars et en est reparti le 8 avril en vue de diriger la délégation canadienne à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi. Plus tard il devenait Ministre du Canada en Suisse. M. R. A. D. Ford, deuxième secrétaire, a été Chargé d'Affaires *ad interim* jusqu'au 4 novembre, alors qu'il est allé occuper un poste au Haut Commissariat du Canada à Londres; M. John Holmes l'a remplacé. Le brigadier Allard était Attaché militaire et M. R. A. J. Phillips a remplacé M. J. H. Thurrott en qualité de troisième secrétaire.

Haut Commissariat du Canada dans l'Union Sud-Africaine

M. E. D'Arcy McGreer, le nouveau Haut Commissaire, est arrivé au Cap à la fin de janvier pour y assumer ses fonctions. Parmi les événements marquants de l'année se détachent la visite de la famille royale, du 17 février au 24 avril, et l'arrivée à Johannesburg le 20 septembre d'une mission commerciale du Canada, dirigée par l'honorable J. A. MacKinnon, qui a visité durant trois semaines divers centres de l'Afrique du Sud.

La venue de cette mission, première du genre, a non seulement eu pour effet de favoriser la compréhension entre les deux pays, mais elle leur a permis en outre d'aviser aux moyens de développer encore leurs relations commerciales. L'accroissement du commerce entre le Canada et l'Union a nécessité l'affectation de nouveaux fonctionnaires au Commissariat de commerce du Gouvernement canadien; des secrétaires commerciaux adjoints ont été nommés au Cap et à Johannesburg.

Après le départ de M. A. J. Pick pour l'Inde, M. Elmo Thibault est devenu membre de la mission à titre de troisième secrétaire. La mission comprend aussi M. J. H. English, conseiller commercial à Johannesburg, M. S. V. Allen, secrétaire commercial au Cap, M. D. S.

Armstrong et M. F. T. Cook, secrétaires commerciaux adjoints à Johannesburg, ainsi que M. S. G. Tregaskes, secrétaire commercial adjoint au Cap.

C'est avec le plus vif regret que les nombreux amis sud-africains de M. J. C. Macgillivray ont appris la nouvelle de sa mort survenue en février. M. Macgillivray avait été Commissaire de commerce du Gouvernement canadien et plus tard Haut Commissaire suppléant en Afrique du Sud.

Durant l'année, les ministères des deux pays ont procédé à un échange continuel de renseignements, en particulier sur les questions suivantes: lois concernant les anciens combattants, logement, régies, coût de la vie, affaires financières et économiques. En outre, des rapports ont été adressés à Ottawa sur des questions intéressant l'Organisation des Nations Unies, notamment sur le Sud-Ouest Africain, les relations entre l'Union Sud-Africaine et l'Inde et les problèmes indigènes. Par un échange de notes en date du 12 août 1947, l'Union a consenti à la suspension temporaire, durant une nouvelle période de six mois, des marges de préférence douanière sur la laine chaîne et la laine peignée.

L'intérêt grandissant de la population pour le Canada a entraîné un surcroît de travail d'information au Haut Commissariat. La diffusion de renseignements sur le Canada s'est accrue, et la demande de films et de photographies de l'Office national du Film, particulièrement pour fins éducatives, n'a pas ralenti. Le Haut Commissariat a répondu à de nombreuses demandes de renseignements sur l'immigration et le tourisme. La mission est restée en contact suivi avec les Canadiens établis dans le pays, particulièrement dans la région de Johannesburg. En décembre, le Haut Commissaire a visité le Bassouto, où un grand nombre de missionnaires canadiens desservent les populations indigènes.

Mission militaire canadienne en Allemagne

La Mission est accréditée auprès du Conseil de Contrôle allié, à Berlin, qui est composé des commandants en chef des quatre zones d'occupation de l'Allemagne. Il s'ensuit qu'une grande partie de l'activité de la Mission pendant l'année a consisté à préparer des rapports sur la politique et les décisions de ce Conseil. Il s'est produit en outre dans les diverses zones de nombreux développements politiques et économiques, indépendants des décisions quadripartites du Conseil de Contrôle, comme par exemple les élections aux Landtag, la fusion économique des zones du Royaume-Uni et des Etats-Unis, la réforme agraire, le plan concernant le niveau de l'industrie, la production charbonnière et les exportations aux pays d'Europe.

Comme la fusion économique des zones du Royaume-Uni et des Etats-Unis avait, entre autres objets, celui d'accroître le courant des exportations aux pays de l'extérieur, des hommes d'affaires des

pays alliés ont reçu l'autorisation d'y entrer en tant qu'acheteurs éventuels. La Mission s'est tenue en contact suivi avec les autorités des Etats-Unis et du Royaume-Uni en vue d'obtenir que le plan permette l'entrée d'un contingent équitable d'hommes d'affaires canadiens. Le premier mois, le contingent canadien était de cinq; il s'est ensuite accru régulièrement jusqu'au chiffre actuel de soixante-quinze (octobre).

Le Gouvernement canadien ayant décidé de permettre l'émigration d'Allemagne au Canada de certaines catégories de personnes déplacées et de proches parents de résidents canadiens (autres que les anciens nationaux ennemis), la Mission a contribué à la formation des équipes qui ont été envoyées en Allemagne à cette fin. La Mission poursuit actuellement des négociations avec les autorités des Etats-Unis en vue d'établir dans leur zone un bureau central d'immigration.

En avril, la Section économique, dirigée par M. D. W. Jackson, du ministère du Commerce, a été établie à Minden, afin de maintenir un contact étroit avec l'Agence conjointe des exportations et des importations de la bizone Royaume-Uni-Etats-Unis, qui est située à cet endroit. En plus de s'occuper des affaires commerciales, cette section a été chargée de faciliter le mouvement de techniciens allemands au Canada.

En raison de la grande insuffisance des moyens, les voyages en Allemagne font toujours l'objet de mesures restrictives. La Mission s'est employée à organiser les voyages et à se procurer auprès des diverses autorités de zones les permis de voyage requis. La Mission a aussi collaboré avec les bureaux de Berlin en vue d'obtenir que les officiers préposés aux permis militaires dans les diverses capitales de l'Europe puissent délivrer plus promptement aux Canadiens les permis d'entrer en Allemagne.

Le nombre des réclamations de citoyens canadiens portant sur des biens situés en Allemagne a doublé durant l'année. Il se produit des retards considérables lorsqu'il s'agit d'obtenir les détails de l'enregistrement des réclamations ainsi que les renseignements relatifs aux biens réclamés. Ces retards tiennent surtout au manque de personnel dans les services de contrôle des biens, au nombre immense des réclamations, à la difficulté des communications entre les zones et aux manipulations complexes auxquelles les biens ont été soumis sous le régime nazi. Plusieurs des réclamations présentées par des nationaux canadiens sont fondées sur des actes d'oppression nazie et des lois discriminatoires comportant la confiscation et la vente forcée. Il n'est guère possible actuellement de faire plus que d'enregistrer les réclamations de ce genre, car il n'existe pas encore d'accord quadripartite sur les règles et la procédure à suivre à leur égard.

Des négociations avec les quatre Puissances occupantes sont présentement en cours afin d'établir le mode d'authentification requis

dans le cas des déclarations sous serment contenant des délégations de pouvoirs et remplies par des citoyens canadiens en faveur de donataires d'Allemagne.

Une forte partie du travail consulaire de la Mission au cours de l'année a porté sur les cas de nombreuses personnes se disant citoyens canadiens et qui, après avoir passé les années de guerre en Allemagne, désirent maintenant être rapatriées.

Depuis son établissement après la guerre, le bureau consulaire avait délivré des documents temporaires de voyage au nom du Canada; depuis cette année, les personnes arrivées en Allemagne après la guerre ont pu obtenir de la Mission la délivrance et le renouvellement des passeports canadiens.

Une partie importante du travail consulaire a aussi consisté à maintenir la liaison avec le Service canadien d'immigration en Allemagne, à délivrer des visas d'immigrants et de non-immigrants dans certains cas, et à répondre à de nombreuses demandes de renseignements au sujet de l'immigration.

Durant les premiers mois qui ont suivi son établissement, la Mission relevait simultanément du ministère de la Défense nationale et du ministère des Affaires extérieures. Depuis le début de 1947, elle relève uniquement du ministère des Affaires extérieures.

Le chef de la Mission a été le délégué du Canada à la conférence sur la Commission préparatoire de l'Organisation internationale des réfugiés, tenue à Genève en février.

Outre son chef, le lieutenant-général Maurice Pope, la Mission comprend le colonel J. G. McQueen, adjoint principal; le colonel J. J. Hurley, chef de la Section consulaire; M. D. W. Jackson, représentant économique; M. G. W. Macpherson et le major J. A. Phillip, conseillers en matière de séquestre; M. J. D. M. Weld, membre de la Section consulaire et le capitaine A. W. Clabon, attaché administratif.

Mission canadienne de liaison au Japon

Le travail consulaire relatif aux Japonais nés au Canada a constitué une forte partie du travail de la Mission durant l'année. Il a été reçu plusieurs centaines de demandes de la part de personnes désireuses de retourner au Canada, et la Mission a souvent dû procéder à une vérification de citoyenneté. La Mission a pu aider dans une certaine mesure à trouver de l'emploi à ces "Nisei", classés d'après leur profession, mais à la fin de l'année il n'avait encore été possible d'en autoriser aucun à retourner au Canada, ni de délivrer aucun certificat de citoyenneté canadienne. Comme il y a 3,000 de ces personnes au Japon, ce problème n'a rien perdu de son importance.

L'arrivée d'un grand nombre de missionnaires canadiens a aussi occasionné à la Mission une somme considérable de travail consulaire.

Pour chacun, il fallait obtenir une autorisation d'entrer du Commandant suprême des Forces alliées. La Mission a pu aussi faire bénéficier les missionnaires canadiens des privilèges restreints comportant l'attribution de rations de subsistance par les Forces d'occupation du Commonwealth britannique.

Au début de 1947, une équipe canadienne des réparations et restitutions a été établie au Japon sous la présidence de M. J. E. Kenderdine, attaché économique de la Mission canadienne de liaison. M. R. M. Dobson, de la Sun Life Assurance Company of Canada, et M. F. F. Ruthven de l'Aluminum Company of Canada, en étaient les autres membres canadiens. La Mission canadienne de liaison s'est occupée d'un nombre considérable de demandes de restitution portant sur des biens appartenant à des Canadiens. L'équipe des réparations et restitutions a fonctionné à part, mais en harmonie avec la Mission. Vers la fin de l'année, il avait été établi des formules destinées à faciliter aux Canadiens la présentation de leurs demandes; dans certains cas, il y a même eu restitution des biens réclamés.

Le général Crerar, C.H., C.B., D.S.O., accompagné d'un groupe de personnages officiels, a visité le Japon du 2 au 20 août sur l'invitation du général MacArthur et du lieutenant-général H. C. H. Robertson, commandant en chef des Forces d'occupation du Commonwealth britannique. Cette visite, qui a été couronnée d'un plein succès, a fait l'objet de comptes rendus quotidiens de la presse et de la radio japonaises. Le général Crerar a pu se procurer sur place beaucoup de renseignements précieux sur les conditions actuelles du Japon. Le groupe a visité les installations des forces occupantes dans la région Tokyo-Yokohama et celles des Forces d'occupation du Commonwealth britannique. Il a aussi visité la section canadienne du cimetière du Commonwealth britannique, à Hodogaya, près de Yokohama.

La Mission a préparé de la documentation pour le délégué du Canada à la Conférence de Canberra sur le règlement de la paix avec le Japon, tenue en septembre. M. E. H. Norman, chef de la Mission, assistait à la Conférence en qualité de conseiller. En son absence, M. G. S. Patterson, de l'Ambassade du Canada à Nankin, était chef suppléant de la Mission.

Le tribunal militaire international pour l'Extrême-Orient a siégé toute l'année pour instruire les procès des principaux criminels de guerre. Le Canada était représenté sur le tribunal par l'honorable juge E. F. MacDougall et parmi les procureurs de la poursuite, par le brigadier H. G. Nolan, de l'Armée canadienne. La Mission a préparé des rapports sur les faits saillants de l'instruction des procès.

Le 15 août avait été fixé comme date officielle pour la reprise, sur une base limitée, du commerce privé avec le Japon. Les représentants d'intérêts privés ont été admis d'après un système de contin-

gentement; le contingent du Canada a été en tout temps de huit personnes. La Mission s'est occupée d'obtenir les autorisations requises pour l'entrée de ces hommes d'affaires et a prêté à ces derniers ses bons offices.

Le personnel de la Mission comprenait M. J. E. Kenderdine, représentant commercial; M. J. J. McCardle, troisième secrétaire et M. F. Clarke, attaché d'administration.

Consulat général du Canada à Caracas (Venezuela)

Le Venezuela est en importance le troisième marché du Canada en Amérique latine. Les affaires commerciales ont donc forcément constitué la principale occupation du Consulat général de Caracas en 1947.

Le Consulat général a reçu durant l'année de nombreuses demandes d'autorisation à entrer au Canada, de la part, surtout, d'immigrants européens ne réussissant pas à s'intégrer à la vie du pays. Très peu, cependant, répondaient aux exigences des règlements canadiens.

Le Consulat général a diffusé beaucoup de renseignements sur le Canada. Plusieurs familles du Venezuela manifestent le désir d'envoyer leurs enfants faire leurs études au Canada.

Les émissions canadiennes sur ondes courtes dirigées vers l'Amérique latine trouvent au Venezuela un nombre croissant d'auditeurs. Divers programmes spéciaux ont été retransmis par la radio du pays. D'autre part, l'œuvre de publicité canadienne réalisée au moyen des pellicules de 16 mm de l'Office national du Film accuse un certain progrès. Des dispositions convenues avec le ministère de l'Education du Venezuela ont permis de faire représenter des films devant des groupes de directeurs d'écoles et devant les élèves de diverses écoles de Caracas.

Le Consul général suppléant, M. C. S. Bissett, a fait fonction d'observateur à la Conférence sur l'hygiène publique et l'enseignement de l'hygiène publique, tenue pendant dix jours, à partir du 24 janvier, sous les auspices de l'Union panaméricaine.

Le *modus videndi* en vigueur, qui accorde au Canada le traitement de la nation la plus favorisée, a été renouvelé pour une autre année à compter d'avril 1947.

Le Gouvernement du Venezuela a exprimé le désir de procéder le plus tôt possible à un échange de missions diplomatiques avec le Canada.

Consulat général du Canada à Chicago (Etats-Unis)

Les bureaux du nouveau Consulat général à Chicago ont été ouverts au public le 3 novembre. M. C. H. West, prêté par le Consulat général de New-York, a pris charge du Consulat à titre de

Consul suppléant. Le Consul général, M. Edmond Turcotte, est entré en fonction le 10 novembre. M. O. W. Dier a été nommé Vice-Consul.

A la fin du premier mois, le Consulat général comptait neuf fonctionnaires dont un, qui voyage pour le compte du Ministère en vue d'ouvrir de nouveaux consulats aux Etats-Unis, n'est que temporairement à Chicago, tandis qu'un autre, le Consul suppléant, est prêté par le Consulat général de New-York.

A peine deux semaines après l'ouverture du Consulat général, soit le 17 novembre, Ottawa faisait connaître le nouveau programme canadien de restriction et de contingentement des importations, ce qui a fait affluer les demandes de renseignements au Consulat général.

Les demandes de renseignements de compagnies canadiennes concernant la possibilité de vendre leurs produits dans le territoire de Chicago ont constitué la suite normale du travail précédemment accompli à Chicago par le Commissariat du Commerce et exécuté maintenant par le Consulat général. Des demandes de renseignements sont aussi parvenus au Consulat général au sujet de la loi sur la citoyenneté canadienne, entrée en vigueur le 1er janvier 1947. En matière d'immigration, le Consulat général a reçu plusieurs demandes dont la majorité provenaient d'Européens désireux de s'établir au Canada ou d'Européens désireux de se rendre au Canada afin d'entrer ensuite aux Etats-Unis. Il y a eu un nombre croissant de demandes de renseignements sur des sujets tels que la fiscalité canadienne, les règlements relatifs au mariage, les facilités de tourisme, et certaines demandes de documentation élémentaire de la part d'écoliers.

En vue de répondre au désir exprimé par un groupe d'étudiants canadiens de l'Université Purdue, de Lafayette (Indiana), le Consulat général a analysé un programme coordonné de l'Office national du Film, des chemins de fer Nationaux du Canada et des chemins de fer du Pacifique Canadien en vue de montrer des films et des paysages canadiens à la célébration d'une "Fête du Canada" qui a eu lieu le 16 décembre à l'Université Purdue.

Consulat général du Canada à Lisbonne (Porgugal)

L'accord entre le Canada et le Portugal au sujet de services aériens, signé à Lisbonne le 25 avril, a fait époque car c'est le premier accord qui ait été signé entre les deux pays. L'accord a été signé au nom du Gouvernement portugais par M. Jose Caeiro de Mata, ministre des Affaires étrangères, et par M. Lester S. Glass, consul général suppléant, au nom du Canada.

Le Consulat a continué pendant toute l'année de travailler à stimuler le commerce et, en dépit de difficultés constantes causées

par les pénuries et les restrictions, il y a eu augmentation des échanges. Les exportations du Canada au Portugal représentaient, les huit premiers mois de 1947, une valeur de $2,741,000 contre $1,948,000 pendant la période correspondante de 1946.

Le Portugal a des réserves d'or et de devises étrangères tant en dollars qu'en sterling. Toutefois, depuis la fin des hostilités, la liberté d'importation et l'abaissement marqué du volume et de la valeur des exportations ont donné lieu à une série de balances commerciales défavorables. Se rendant compte de la nécessité de conserver ces réserves, le Portugal a adopté à la fin de septembre une loi obligeant les négociants à se procurer un permis pour importer certains produits et obtenir les devises nécessaires au règlement des factures. Dans cette liste, figurent divers articles exportés par le Canada, mais les gains réalisés d'autres sources feront probablement plus que contrebalancer les pertes ainsi occasionnées.

La mission commerciale du Canada, dirigée par l'honorable J. A. MacKinnon, ministre du Commerce, a visité le Portugal du 24 au 27 octobre: Cette visite a suscité beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt dans tous les milieux. Des entretiens officieux avec les membres du Gouvernement portugais ont fourni une occasion splendide d'échanger des vues et de mieux comprendre l'ensemble des problèmes auxquels doivent faire face les intérêts commerciaux des deux pays.

Le Consulat organisait en mai un service de presse. A la fin du mois, il avait distribué sur le Canada diverses informations qui furent très favorablement accueillies. Le Consulat a aussi distribué plusieurs publications canadiennes.

Les films canadiens qui ont été présentés à environ 30,000 Portugais en 1945 ont continué d'être grandement goûtés. De juin à octobre, il s'est donné à la Foire d'été de Lisbonne trois films canadiens par semaine, que l'on estime avoir été vus chaque soir par environ 600 spectateurs.

Une campagne intense de publicité a été lancée dans les journaux au sujet de l'Exposition internationale du commerce qui aura lieu à Toronto en juin 1948.

Le Consul général suppléant est secondé dans son travail par M. P.-E. Morin, vice-consul.

Consulat général du Canada à New-York (Etats-Unis)

Les activités régulières du Consulat général ont pris une nouvelle ampleur au cours de cette cinquième année et le travail a été plus abondant que jamais.

Lorsque le nouveau Consulat général du Canada s'est ouvert à Chicago, en octobre, les Etats suivants ont été ajoutés à la compétence de la circonscription consulaire de New-York: Maine, New-Hampshire, Vermont, Massachusetts, Rhode-Island, Pennsylvanie, New-Jersey, Maryland, Virginie occidentale, Virginie, Caroline-du-Nord, Caroline-du-Sud, Georgie, Floride et Delaware.

Le première visite officielle à New-York de Leurs Excellences le Gouverneur général et lady Alexander a eu lieu à l'occasion du dîner du 50ème anniversaire de la Société canadienne, donné au début de février. Le Premier ministre du Canada a aussi fait à New-York deux visites non officielles, l'une en mai et l'autre en octobre. En cette dernière occasion, il a reçu une distinction du Club canadien et a été nommé membre honoraire à vie du Harvard Club.

La restriction des importations, destinée à conserver les dollars des Etats-Unis et annoncée par le Gouvernement canadien le 17 novembre, a donné lieu à un grand nombre de demandes de renseignements et d'interprétation de la part de négociants des Etats-Unis.

La Division commerciale a été appelée à faire de la réclame dans la région de New-York en faveur de l'Exposition internationale du commerce qui se tiendra au Canada.

Les demandes de renseignements sur le Canada de la part d'agences de presse, de radio et de cinéma ainsi que d'écoles et d'universités, ont accusé un accroissement notable en 1947. En plus de répondre à toutes les demandes de renseignements d'ordre culturel et général, le Bureau d'information a dû prêter ses bons offices aux délégués du Canada à l'Assemblée générale et à d'autres réunions des Nations Unies qui ont eu lieu à New-York au cours de l'année.

Pendant toute l'année, le Consul général a été le suppléant du très honorable C. D. Howe au Comité consultatif du siège permanent des Nations Unies. Il a donc dû assister à plusieurs réunions et consulter souvent l'architecte en chef, M. Harrison, et le membre canadien du Bureau des architectes-conseil, M. E. Cormier. Pendant la session de l'Assemblée des Nations Unies, cette fonction spéciale du Consul général a été remplie par le sénateur Norman P. Lambert.

En mai, M. James A. Strong, consul, a été nommé Ambassadeur du Canada au Pérou et remplacé par M. Maxwell T. Stewart, ancien commissaire de commerce du Gouvernement canadien à Bogota. Le personnel comprenait aussi Mlle K. A. McCloskey, consul; M. J. A. Stiles, vice-consul; M. S. A. Freifeld et M. Bruce Keith, attachés d'information. Au début de décembre, M. Claude Chatillon, vice-consul, a été désigné à un poste au Haut Commissariat du Canada dans l'Inde. Il n'a pas encore été remplacé.

Consulat du Canada à Sao-Paulo (Brésil)

En mars 1947, le Consulat du Canada à Sao-Paulo, dont la circonscription consulaire embrasse les Etats de Sao-Paulo, Parana, Santa-Catarina, Rio Grande do Sul ainsi que la zone du Triangulo Mineiro de Minas Geraes, a été ouvert par le Consul, M. J. C. Depocas; le travail a consisté principalement à délivrer et à renouveler des passeports canadiens ainsi qu'à accorder des visas aux personnes qui se rendaient en voyage ou émigraient au Canada. En même temps, M. Depocas remplissait les fonctions de commissaire de commerce à Sao-Paulo. En avril 1947, le Consulat s'est trouvé un local dans une partie convenable de la ville, à proximité de plusieurs autres consulats, des bureaux du Gouvernement et des principaux quartiers d'affaires.

ANNEXE A

Accords internationaux

En 1947, le Canada est devenu partie à dix-sept accords multilatéraux. La signature des Traités de paix avec l'Italie, la Hongrie, la Roumanie et la Finlande a eu lieu à Paris le 10 février.

Le 15 septembre, l'instrument canadien de ratification du Traité de paix avec l'Italie a été déposé au Ministère des Affaires Etrangères de France, tandis que la ratification des autres Traités de paix a eu lieu à Moscou le 19 septembre.

Il convient aussi de noter, à titre d'événement de haute importance, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, négocié pendant la Deuxième Session de la Commission Préparatoire de la Conférence du Commerce et de l'Emploi de l'Organisation des Nations Unies, qui s'est close à Genève le 30 octobre 1947. Ce jour-là, le Canada a signé le Protocole portant application provisoire de l'Accord général.

Le Canada est devenu partie à deux accords relatifs à l'Aviation Civile Internationale, dont le premier est l'Accord du 30 avril établissant la station islandaise du Réseau LORAN et le second, la Convention Internationale comportant l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international (Varsovie, 12 octobre 1929), à laquelle le Canada adhérait le 10 juin. La liste des accords multilatéraux comprend encore la Convention météorologique du 11 octobre, constituant la nouvelle Organisation météorologique mondiale, la Convention Internationale des Télécommunications, signée à Atlantic-City le 21 octobre, qui remplace les conventions antérieures conclues depuis 1865 sur les télégraphes et radiotélégraphes internationaux, ainsi qu'un Accord tendant au règlement des réclamations rivales à l'égard d'avoirs ennemis allemands (5 décembre). Les autres accords complètent des accords intervenus antérieurement.

La liste des accords bilatéraux comprend vingt-sept accords avec seize pays. Huit de ces accords ont été conclus avec les Etats-Unis d'Amérique, trois avec la France, trois avec le Royaume-Uni et un avec chacun des autres pays.

Sept accords avaient trait à des questions de commerce. Les plus importants sont ceux qui ont été signés le 30 octobre avec le Royaume-Uni et les Etats-Unis, concernant l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce dont il est question au paragraphe précédent et remplaçant les accords de commerce signés avec chacun de ces pays en 1937 et 1938 respectivement; un échange de notes avec la Suisse (19 mai et 14 juillet) étendait au Liechtenstein l'application du traité d'amitié et de commerce existant entre les deux pays; d'autre part, un nouveau *modus vivendi* commercial a été établi avec la Grèce (28 juillet). Les autres instruments de commerce complétaient des accords antérieurs avec l'Union Sud-Africaine, les Etats-Unis et le Venezuela.

Des accords aériens ont été conclus pour la première fois avec l'Irlande, le Portugal, la Suède et les Territoires du Royaume-Uni dans les régions de l'Atlantique-Ouest et de la mer des Antilles ainsi que des îles Fidji et de l'île Canton; de plus, il a été apporté des modifications à un accord aérien intervenu antérieurement avec les Etats-Unis.

Six accords financiers complémentaires ont été conclus avec des pays qui avaient déjà obtenu certains avantages en vertu de la loi sur l'Assurance des Crédits à l'exportation. Les huit autres accords avaient trait à divers sujets et, dans trois cas, apportaient des modifications à des accords déjà signés.

I. Accords multilatéraux

Traité de paix avec l'Italie. Signé à Paris le 10 février 1947. Ratification du Canada déposée le 15 septembre 1947.

Traité de paix avec la Hongrie. Signé à Paris le 10 février 1947. Ratification du Canada déposée le 19 septembre 1947.

Traité de paix avec la Roumanie. Signé à Paris le 10 février 1947. Ratification du Canada déposée le 19 septembre 1947.

Traité de paix avec la Finlande. Signé à Paris le 10 février 1947. Ratification du Canada déposée le 19 septembre 1947.

Protocole supplémentaire au Protocole signé à Londres le 26 novembre 1945, portant modification de l'Accord international réglementant la chasse à la baleine, signé à Londres le 8 juin 1937 et modifié par les Protocoles du 24 juin 1938 et du 7 février 1944. Signé à Londres le 3 mars 1947.

(Aucune ratification requise.)

Accord relatif à l'exploitation de la station islandaise du Réseau Loran du nord-est. Signé à Montréal le 30 avril 1947.

(Aucune ratification requise.)

Protocole relatif à un avenant à la Convention sur l'Aviation Civile Internationale. Fait à Montréal le 27 mai 1947.

La ratification du Canada a été déposée le 26 août 1947.

Convention en vue de l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international (et Protocole additionnel). Signée à Varsovie le 12 octobre 1929.

L'adhésion du Canada a été déposée le 10 juin 1947.

Protocole à l'Accord international sur les brevets de propriété allemande en date du 27 juillet 1946. Signé à Londres le 25 juillet 1947.

(Aucune ratification requise.)

Actes de la Conférence Internationale des Télécommunications, tenue à Atlantic-City du 16 mai au 2 octobre 1947.

a) *Convention* Internationale des Télécommunications, et Règlement général (2 octobre 1947).
b) *Protocole final* de signature (2 octobre 1947).
c) *Protocole additionnel* (2 octobre 1947).

Convention de l'Organisation météorologique mondiale. (Washington, 11 octobre 1947).

Actes de la Deuxième Session de la Commission Préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et l'Emploi, tenue à Genève du 10 avril au 30 octobre 1947.

a) *Acte final* (30 octobre 1947).
b) *Accord général* sur les tarifs douaniers et le commerce (30 octobre 1947).
c) *Protocole* portant application provisoire de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (30 octobre 1947).

Accord relatif au règlement des réclamations rivales à l'égard d'avoirs ennemis allemands. Signé à Bruxelles le 5 décembre 1947.

(Aucune ratification requise.)

II. Accords bilatéraux

Belgique

Echange de notes complétant l'Accord financier du 25 octobre 1945 modifié le 2 mai 1946. Signé à Ottawa le 31 décembre 1946 et le 28 février 1947.

Chine

Accord financier complémentaire. Signé à Ottawa le 28 mai 1947.

Etats-Unis d'Amérique

Echange de notes concernant la liquidation des excédents de biens appartenant à chacun des deux pays. Signé à Ottawa le 9 janvier 1947.

Echange de notes mettant fin, à compter du 1er mai 1947, à l'Accord de commerce supplémentaire sur les fourrures de renard, signé à Washington et à New-York, le 13 décembre 1940. Signé à Washington le 18 mars 1947.

Echange de notes portant modification de l'Echange de notes (17 février 1945) entre les deux pays consignant un Accord relatif au transport aérien civil. Signé à Ottawa le 12 avril 1947.

Echange de notes stipulant le renouvellement des arrangements relatifs à l'échange de main-d'œuvre agricole et d'instruments aratoires. Signé à Ottawa les 24 avril et 19 mai 1947.

Echange de notes comportant un Arrangement provisoire entre les deux pays au sujet d'appareils mobiles terrestres de transmission radiophonique. Signé à Washington les 25 juin et 20 août 1947.

Echange de notes portant Accord sur l'attribution de voies de radiodiffusion. Signé à Washington les 8 janvier et 15 octobre 1947.

Accord supplémentaire à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (suivi d'un Echange de lettres). Signé à Genève le 30 octobre 1947.

Echange de notes portant prorogation de l'Accord provisoire intervenu entre les deux pays sur les phoques à fourrure. Signé à Washington le 26 décembre 1947.

France

Echange de notes comportant un Accord sur l'indemnisation pour dommages de guerre. Signé à Paris les 29 avril et 5 mai 1947.

Accord financier complémentaire (suivi d'un Echange de notes). Signé à Ottawa le 23 août 1947.

Echange de notes concernant l'application de l'impôt français de solidarité nationale aux ressortissants canadiens et aux sociétés canadiennes (suivi d'un Mémoire d'accord). Signé à Paris les 15 mai et 8 septembre 1947.

Grèce

Echange de notes comportant un *modus vivendi* commercial entre les deux pays. Signé à Ottawa les 24 et 28 juillet 1947.

Irlande

Accord au sujet de services aériens entre les deux pays (suivi d'un Echange de notes). Signé à Dublin le 8 août 1947.

Norvège

Accord financier complémentaire. Signé à Ottawa le 10 novembre 1947.

Pays-Bas

Accord financier complémentaire (suivi d'un Echange de notes). Signé à Ottawa le 29 janvier 1947.

Portugal

Accord au sujet de services aériens entre les territoires canadiens et portugais (suivi d'un Echange de notes). Signé à Lisbonne le 25 avril 1947.

Royaume-Uni

Echange de notes concernant l'attribution à des lignes aériennes de droits de trafic dans les îles Fidji et l'île Canton. Signé à Londres les 31 janvier et 1er février 1947.

Accord concernant l'établissement de communications aériennes entre le territoire canadien et les territoires du Royaume-Uni dans les régions de l'Atlantique-Ouest et de la mer des Antilles (suivi d'un Echange de notes). Signé à Ottawa le 17 juillet 1947.

Echange de notes concernant l'Accord commercial intervenu entre les deux pays le 23 février 1937, ainsi que l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Signé à Genève le 30 octobre 1947.

Suède

Accord au sujet de services aériens entre les territoires canadiens et suédois. Signé à Ottawa le 27 juin 1947.

Suisse

Echange de notes étendant à la principauté de Liechtenstein les effets du Traité d'amitié du 6 septembre 1855 et de la Convention Additionnelle du 30 mars 1914. Signé à Ottawa les 19 mai et 14 juillet 1947.

Tchécoslovaquie

Accord financier complémentaire. Signé à Ottawa le 26 novembre 1947.

Union des Républiques Socialistes Soviétiques

Protocole supplémentaire au Protocole de Moscou du 8 octobre 1944 à l'Accord d'armistice avec la Finlande en date du 19 septembre 1944. Signé à Ottawa le 29 septembre 1947.

Union Sud-Africaine

Echange de notes portant modification pour la période comprise entre les 1er janvier et 30 juin 1947 de l'Accord de commerce intervenu entre les deux pays, le 20 août 1932, à l'égard de la laine importée au Canada. Signé au Cap le 22 janvier 1947.

Venezuela

Echange de notes renouvelant et modifiant le *modus vivendi* commercial du 26 mars 1941. Signé à Caracas le 13 juin 1947.

ANNEXE B

Conférences et réunions internationales auxquelles le Canada s'est fait représenter en 1947

On trouvera ci-dessous, par ordre chronologique, la liste des conférences internationales auxquelles le Canada s'est fait représenter en 1947. Dans chaque cas, une note explique la nature de la conférence. La liste ne comprend pas les réunions de certains organismes comme la Commission de l'Extrême-Orient et la Commission canado-américaine de défense, qui se réunissent à des intervalles rapprochés.

Conférence	*Lieu*	*Date*	*Chef de la délégation ou représentant du Canada*
1. Commission de l'énergie atomique	New-York	(siégeant continuellement)	Le général A. G. L. McNaughton
(La Commission de l'énergie atomique est un organisme des Nations Unies qui fait rapport au Conseil de sécurité; siégeant constamment depuis juin 1946, elle a étudié les différents aspects de la réglementation de l'énergie atomique.)			
2. Comité technique spécial des secours postérieurs à l'UNRRA	New-York	Du 6 au 24 janvier	Mlle H. D. Burwash, du ministère des Affaires extérieures
(Groupe d'experts gouvernementaux qui a déterminé le minimum de secours nécessaire, en 1947, aux pays qu'il fallait encore assister après la liquidation de l'UNRRA.)			
3. Conseil d'administration du Fonds international des Nations Unies de secours à l'enfance	New-York	7 janvier	Mlle H. D. Burwash, du ministère des Affaires extérieures
(Le Conseil d'administration, composé de représentants de vingt-cinq pays, s'est réuni pour étudier la tâche assignée au Fonds international de secours à l'enfance: assister les enfants et les futures mères dans les régions qui recevaient des secours de l'UNRRA.)			
4. Commission préparatoire du Fonds international des Nations Unies de secours à l'enfance	Washington	13 janvier	Mme D. B. Sinclair, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social
(La Commission préparatoire, composée de représentants de neuf Etats, a étudié le programme du Fonds international de secours à l'enfance pour 1947.)			
5. Commission des questions économiques et de l'emploi du Conseil économique et social des Nations Unies (première session)	New-York	Du 20 janvier au 5 février	M. Stewart Bates, du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements
(La Commission des questions économiques et de l'emploi a étudié à sa première session diverses questions de procédure, recommandé la formation d'une commission économique pour l'Europe et d'une autre pour l'Extrême-Orient, et créé une sous-commission de l'emploi et de la stabilité économique, qui devait faire rapport sur les tendances économiques du monde.)			
6. Comité de rédaction de la Commission préparatoire de la Conférence internationale des Nations Unies sur le commerce et l'emploi	New-York	Du 20 janvier au 25 février	M. Arnold Smith, du ministère des Affaires extérieures
(Le Comité de rédaction a commencé la préparation d'un avant-projet de charte pour la future Organisation internationale du commerce.)			

	Conférence	*Lieu*	*Date*	*Chef de la délégation ou représentant du Canada*
7.	Septième session de l'Agence interalliée des réparations	Bruxelles	21 janvier	M. G. W. McPherson, conseiller spécial en matière de séquestre près la Mission militaire canadienne à Berlin
	(L'Agence des réparations a étudié la répartition entre certains Etats alliés des réparations obtenues de l'Allemagne.)			
8.	Commission des questions sociales du Conseil économique et social des Nations Unies (première session)	New-York	Du 20 janvier au 4 février	M. G. F. Davidson, sous-ministre (bien-être) au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social
	(La Commission des questions sociales a étudié les problèmes que pose le bien-être de l'enfance, l'à-propos de convoquer une conférence de spécialistes de l'habitation et plusieurs points de procédure, par exemple la représentation aux autres commissions du Conseil économique et social.)			
9.	Commission de statistique du Conseil économique et social des Nations Unies (première session)	New-York	Du 27 janvier au 7 février	M. Herbert Marshall, statisticien du Dominion
	(La Commission de statistique a institué une sous-commission de sondages statistiques et étudié les méthodes de perfectionnement des normes de la classification industrielle.)			
10.	Conférence du Commonwealth des spécialistes en matière de nationalité	Londres	Du 3 au 24 février	M. N. A. Robertson, Haut Commissaire du Canada à Londres
	(La conférence, d'ordre consultatif, groupait les spécialistes du Commonwealth britannique en matière de citoyenneté et de nationalité. Chargée d'étudier les modifications que le Royaume-Uni projetait d'apporter à ses lois sur la citoyenneté, elle a formulé, sur le sujet, certain vœux à l'intention des différents pays du Commonwealth.)			
11.	Union internationale pour la protection de la propriété industrielle	Neuchâtel	5 février	M. K. J. Burbridge, de l'Office du Séquestre au Secrétariat d'Etat
	(Cette réunion avait pour objet de délibérer sur la conservation et la restauration des droits de propriété, bouleversés par la récente guerre, sous l'empire de la Convention de Paris de 1883 (revisée) concernant les marques de fabrique, les dessins et modèles industriels.)			
12.	Commission démographique du Conseil économique et social des Nations Unies	New-York	6 février	M. J. T. Marshall, du Bureau fédéral de la statistique
	(La Commission a mis à l'étude divers problèmes de migration, la préparation d'un annuaire démographique et l'organisation d'analyses démographiques dans les territoires sous tutelle. Elle a conseillé la tenue d'un congrès mondial de statistique.)			
13.	Commission préparatoire de l'Organisation internationale des réfugiés	Genève	11 février	Le lieut.-général Maurice Pope, chef de la Mission militaire canadienne à Berlin
	(La Commission préparatoire s'est surtout occupée de faire ratifier la constitution de l'Organisation internationale des réfugiés par le nombre voulu d'Etats afin de donner naissance à cet organisme.)			
14.	Conférence de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture sur la sylviculture et les produits forestiers	Washington	11 février	M. L.-J. Pouliot, du Bureau fédéral de la statistique
	(L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a convoqué cette conférence afin de coordonner les programmes forestiers nationaux.)			

Conférence	*Lieu*	*Date*	*Chef de la délégation ou représentant du Canada*
15. Sous-commission provisoire pour la reconstruction économique des régions dévastées (Groupe de travail de l'Extrême-Orient)	New-York	Du 14 février au 7 mars	M. G. Ignatieff, du ministère des Affaires extérieures (observateur)
(C'est l'un des organismes auxiliaires du Conseil économique et social chargés de faire le relevé des besoins de reconstruction dans les régions dévastées par la guerre.)			
16. Huitième session de l'Agence interalliée des réparations	Bruxelles	25 février	M. G. W. McPherson, Conseiller spécial en matière de séquestre près la Mission militaire canadienne à Berlin
(Voir la note antérieure, relative à l'Agence, Conférence N° 7.)			
17. Quatrième session du Conseil économique et social des Nations Unies	New-York	Du 28 février au 29 mars	M. G. F. Davidson, sous-ministre (Bien-être) de la Santé nationale et du Bien-être social
(Le Conseil a délibéré sur les relations des institutions spécialisées et des organismes non gouvernementaux avec les Nations Unies, examiné les rapports de ses commissions, approuvé l'établissement de commissions économiques pour l'Europe et l'Extrême-Orient et étudié le programme du Fonds international de secours à l'enfance.)			
18. Conseil des communications du Commonwealth	Londres	1er mars	M. W. A. Rush, représentant du Canada au Conseil des communications du Commonwealth, autrefois contrôleur de la radio au ministère des Transports
(Depuis sa fondation, en 1945, le Conseil, formé des Etats membres du Commonwealth britannique, s'occupe de questions qui, dans le domaine des communications, offrent un intérêt mutuel pour les gouvernements du Commonwealth.)			
19. Cent-unième séance du Conseil d'administration de l'O.I.T.	Genève	Du 5 au 10 mars	M. C. R. McCord, du ministère du Travail
(Le conseil d'administration, chargé de diriger l'activité de l'O.I.T., a arrêté le budget de l'Organisation pour 1948, créé de nouveaux groupes d'étude, préparé le programme de la Conférence internationale du travail, et décidé d'envoyer en Rhodésie et en Afrique du Sud une commission de l'O.I.T.)			
20. Conférence internationale du blé	Londres	6 mars	M. N. A. Robertson, Haut Commissaire du Canada à Londres
(Il s'agissait de la seizième réunion de cette conférence au sujet des approvisionnements mondiaux en blé.)			
21. Commission technique de la mortalité et de la morbidité et Comité des Etats-Unis pour les causes mixtes de décès	Ottawa	10 mars	Le Dr J. Wyllie, de l'Université Queen's. Le Dr J. C. Meakins, de l'Université McGill
(Le Comité des Etats-Unis qui, durant la guerre, avait maintenu la Liste internationale des causes de décès, a conféré avec le Comité technique de la Commission intérimaire de l'Organisation mondiale de la santé en vue de rédiger un nouveau code des causes de décès.)			
22. Délibérations du Commonwealth sur les tarifs et les préférences douanières	Londres	11 mars	M. Dana Wilgress, Ambassadeur du Canada près l'Union Soviétique
(Les représentants du Commonwealth britannique ont tenu ces délibérations à la veille de la deuxième réunion de la Commission préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi afin d'étudier le problème des préférences impériales par rapport à la possibilité de conclure des accords multilatéraux dans le cadre de l'Organisation internationale du commerce alors à l'état de projet.)			

Conférence	*Lieu*	*Date*	*Chef de la délégation ou représentant du Canada*
23. Groupe international d'étude sur la laine	Londres	31 mars	M. A. E. Bryan, commissaire en chef du commerce du Canada à Londres

(Réunion consultative sur la production et la distribution de la laine.)

24. Troisième réunion de la Commission provisoire de l'Organisation mondiale de la santé	Genève	31 mars	Le Dr G. D. W. Cameron, sous-ministre (Santé) de la Santé nationale et du Bien-être social

(La Commission provisoire s'est surtout occupée de faire ratifier par un nombre suffisant de pays la constitution de l'Organisation mondiale de la santé afin de donner naissance à l'Organisation. Les délégués ont également étudié des questions d'hygiène et de médecine d'intérêt international.)

25. Deuxième session de la Commission préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi, chargée d'étudier la question des tarifs et des préférences douanières	Genève	10 avril	L'hon. Dana Wilgress, Ministre désigné du Canada en Suisse

(Cette conférence avait pour objet la négociation de traités commerciaux entre les Etats représentés, l'élaboration d'un accord général sur les tarifs et les préférences douanières, la rédaction d'un protocole d'application provisoire et l'élaboration d'un projet de charte pour l'Organisation internationale du commerce dont l'établissement était envisagé.)

26. Réunion d'experts gouvernementaux des Nations Unies au sujet des passeports et des formalités de frontières	Genève	Du 14 au 20 avril	M. K. P. Kirkwood, du ministère des Affaires extérieures

(Ces experts avaient pour tâche de préparer une conférence mondiale ayant pour objet de simplifier les formalités de passeports et le passage des frontières.)

27. Conférence d'experts gouvernementaux en vue d'étudier les conventions de la Croix-Rouge	Genève	14 avril	M. Jean Désy, Ambassadeur du Canada au Brésil

(Les délégués ont étudié les ententes internationales régissant l'activité de la Croix-Rouge en temps de guerre et en temps de paix, ainsi que les conventions relatives aux prisonniers de guerre.)

28. Commission des mines de charbon de l'O.I.T.	Genève	Du 23 avril au 3 mai	M. Harry Hereford, M.B.E. adjoint spécial au sous-ministre du Travail

(Ce groupe d'étude de l'O.I.T. s'est réuni pour examiner la question du recrutement et de la formation professionnelle dans l'industrie houillère.)

29. Conférence internationale du bois	Prague	Du 28 avril au 10 mai	Le colonel R. D. Roe, secrétaire commercial, Canada House, Londres

(Cette conférence, convoquée par l'Organisation internationale pour l'alimentation et l'agriculture, a étudié le moyen d'accroître les approvisionnements en bois, surtout en Europe.)

30. Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies au sujet de la Palestine	New-York	28 avril	M. L. B. Pearson, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures

(Cette session spéciale de l'Assemblée générale a été convoquée en vue d'étudier le problème palestinien. Il a été convenu d'envoyer une commission spéciale des Nations Unies pour se renseigner sur l'état de choses existant en Palestine et formuler des recommandations touchant l'avenir de ce pays.)

Conférence	Lieu	Date	Chef de la délégation ou représentant du Canada
31. Conseil du transport aérien du Commonwealth	Montréal	30 avril	Le très hon. C. D. Howe, ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements
(Les représentants du Commonwealth se sont réunis en vue d'étudier les accords relatifs au transport aérien, avant l'ouverture de la conférence générale de l'Organisation internationale de l'aviation civile, le 6 mai.)			
32. Neuvième session de l'Agence interalliée des réparations	Bruxelles	30 avril	M. G. W. McPherson, conseiller spécial en matière de séquestre près la Mission militaire canadienne à Berlin
(Voir note, Conférence N° 7.)			
33. Deuxième partie de la première session de la Commission préparatoire de l'Organisation internationale des réfugiés	Lausanne	Du 1er au 21 mai	M. Jean Désy, Ambassadeur du Canada au Brésil
(A cette réunion, il a été élaboré de vastes plans en vue d'aider les réfugiés et les personnes déplacées après la liquidation de l'UNRRA.)			
34. Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale	Montréal	Du 6 au 27 mai	Le très hon. C. D. Howe, ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements
(Cette assemblée, la première de l'O.A.C.I., a étudié les relations avec l'Organisation des Nations Unies et la possibilité de conclure des accords multilatéraux concernant les libertés de l'air.)			
35. Commission industrielle des transports intérieurs	Genève	Du 7 au 16 mai	M. Harry Hereford, M.B.E., adjoint spécial au sous-ministre du Travail
(Ce groupe d'étude de l'O.I.T. a examiné les questions intéressant la navigation sur le Rhin, les relations industrielles et la statistique des transports.)			
36. Conférence du Commonwealth sur l'assurance nationale	Londres	Du 15 au 30 mai	M. N. A. Robertson, Haut Commissaire du Canada à Londres
(Les experts des gouvernements du Commonwealth ont étudié la question de l'assurance-chômage et autres mesures connexes de sécurité sociale.)			
37. Sous-commission de la liberté de l'information du Conseil économique et social des Nations Unies	New-York	Du 19 mai au 4 juin	M. G. V. Ferguson, directeur du *Montreal Star* (en qualité d'expert)
(Cet organisme subsidiaire de la Commission des droits de l'homme a rédigé un avant-projet d'ordre du jour détaillé en vue de la conférence internationale sur la liberté de l'information.)			
38. Congrès de l'Association internationale pour la protection des droits de propriété	La Haye	Du 21 au 31 mai	Un observateur de l'Ambassade du Canada à La Haye y assistait
(Voir Note relative à la Conférence de Neuchâtel tenue en février.)			
39. Congrès postal universel	Paris	Du 6 mai à la fin de juin	M. W. J. Turnbull, sous-ministre des Postes
(Le Congrès a décidé de rattacher l'Union postale à l'Organisation des Nations Unies à titre d'institution spécialisée.)			
40. Conférence de l'Union internationale des télécommunications	Atlantic-City	Du 15 mai au 2 octobre	M. T. A. Stone, Ministre du Canada à Washington
(La Conférence a consisté en trois réunions plénières; l'une où furent traitées des questions d'ordre général, notamment les relations avec l'Organisation des Nations Unies; une autre, où fut étudié le règlement administratif en matière de radio; et une troisième au sujet de la radiodiffusion à haute fréquence.)			

	Conférence	*Lieu*	*Date*	*Chef de la délégation ou représentant du Canada*
41.	Conseil consultatif provisoire des questions maritimes	Paris	16 mai	M. Bruce A. MacDonald, de l'Ambassade du Canada à Bruxelles
	(Le Conseil, organisme provisoire se réunissant sous les auspices du Gouvernement français, a étudié la création d'un organisme maritime international qui serait une institution spécialisée de l'Organisation des Nations Unies.)			
42.	Deuxième session de la Commission des questions économiques et de l'emploi du Conseil économique et social des Nations Unies	New-York	Du 2 au 14 juin	M. J. F. Parkinson, attaché commercial à l'Ambassade du Canada à Washington
	(La Commission a choisi des experts pour ses sous-commissions et étudié les disponibilités de main-d'œuvre, de matières premières et de capitaux.)			
43.	Comité consultatif de la Commission préparatoire de l'Organisation internationale des réfugiés	Genève	Du 10 au 14 juin	M. Jean Désy, Ambassadeur du Canada au Brésil
	(Le Comité a de nouveau étudié l'attribution à la Commission préparatoire du soin, de l'entretien et du rétablissement des personnes réfugiées et déplacées.)			
44.	102e session du Conseil d'administration de l'O.I.T.	Genève	13 juin	M. P.-E. Renaud, chargé d'affaires, a.i., Légation du Canada à Berne
	(Voir note, Conférence N° 19.)			
45.	Conférence forestière du Commonwealth britannique	Londres	Du 13 au 18 juin	M. D. Roy Cameron, forestier du Dominion, ministère des Mines et Ressources
	(Réunion d'experts forestiers du Commonwealth.)			
46.	30e session du Bureau international du travail	Genève	Du 19 juin au 11 juillet	M. P.-E. Renaud, chargé d'affaires, a.i., Légation du Canada à Berne
	(A cette session générale du B.I.T., six conventions furent approuvées et, à la demande de l'Organisation des Nations Unies, les problèmes que pose la liberté d'association furent étudiés.)			
47.	Conseil international du blé	Washington	23 juin	M. C. F. Wilson, du ministère du Commerce
	(Le Conseil a étudié les approvisionnements mondiaux en blé et leur répartition.)			
48.	Agence interalliée des réparations	Bruxelles	25 juin	M. G. W. McPherson, conseiller spécial en matière de séquestre près la Mission militaire canadienne à Berlin
	(Voir note, Conférence N° 7).			
49.	Groupe d'étude international sur le caoutchou	Paris	Du 1er au 10 juillet	M. J. R. Nicholson, de la Société Polymer
	(Réunion consultative d'experts.)			
50.	3e réunion du Comité consultatif de la Commission préparatoire de l'Organisation internationale des réfugiés	Genève	4 juillet	M. Jean Désy, Ambassadeur du Canada au Brésil
	(Voir note, Conférence N° 43.)			

	Conférence	*Lieu*	*Date*	*Chef de la délégation ou représentant du Canada*
51.	Conférence du Commonwealth sur l'habillement et le matériel en général de l'Armée	Londres	Du 7 au 26 juillet	Le lieut.-col. H.-A. Delcellier, du ministère de la Défense nationale
	(Réunion consultative d'experts du Commonwealth.)			
52.	Conférence spéciale des céréales	Paris	9 juillet	Le maj.-gén. G.-P. Vanier, Ambassadeur du Canada à Paris
	(Réunion d'urgence convoquée par l'O.A.A. pour étudier la pénurie de céréales prévue pour 1947-1948.)			
53.	Commission préparatoire de l'Organisation internationale des réfugiés	Lausanne	Du 15 au 26 juillet	M. Jean Désy, Ambassadeur du Canada au Brésil
	(Première réunion, depuis la dissolution de l'UNRRA, de cette Commission préparatoire. Définition des nouvelles tâches de l'Organisation.)			
54.	Commission de l'Ordre du jour du Conseil économique et social des Nations Unies	New-York	Du 17 au 19 juillet	M. G. F. Davidson, sous-ministre (Bien-être) de la Santé nationale et du Bien-être social
	(A cette réunion a été préparé l'ordre du jour provisoire de la réunion tenue le 19 juillet par le Conseil.)			
55.	Conseil économique et social des Nations Unies	New-York	19 juillet	L'hon. Paul Martin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social
	(A la cinquième session du Conseil, il a été résolu que la conférence de l'O.I.C. se tiendrait à la Havane en novembre. Il a été également résolu de lancer au monde un Appel des Nations Unies en faveur des enfants.)			
56.	Commission des stupéfiants du Conseil économique et social des Nations Unies	New-York	Du 24 juillet au 8 août	Le col. C. H. L. Sharman, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social
	(Deuxième session de cette Commission dont les réunions ont lieu à intervalles réguliers.)			
57.	Conseil exécutif de l'UNESCO	Paris	24 juillet	M. Victor Doré, Ambassadeur du Canada en Belgique
	(Le Conseil a étudié les dispositions à prendre en vue de la conférence de l'UNESCO qui s'est tenue à Mexico en novembre.)			
58.	Conférence internationale des statisticiens du travail	Montréal	Du 4 au 13 août	M. Herbert Marshall, statisticien du Dominion
	(Cette conférence, tenue sous les auspices de l'O.I.T., a dressé le plan d'un congrès mondial de la Statistique et étudié la statistique relative aux accidents du travail.)			
59.	Conférence impériale des arpenteurs	Londres	Du 18 au 30 août	M. F. H. Peters, Service hydrographique et cartographique, ministère des Mines et Ressources
	(Réunion consultative d'experts du Commonwealth en matière d'arpentage.)			
60.	Conférence des membres du Conseil de direction de l'Organisation internationale de la météorologie	Toronto	Du 4 août au 13 septembre	M. Andrew Thomson, contrôleur de la division météorologique, ministère des Transports
	(La Conférence a établie un projet de constitution d'une Organisation mondiale de météorologie qui sera rattachée à l'Organisation des Nations Unies à titre d'institution spécialisée.)			

	Conférence	*Lieu*	*Date*	*Chef de la délégation ou représentant du Canada*
61.	Commission industrielle du fer et de l'acier	Stockholm	Du 19 au 30 août	M. J. A. McClelland, Conseil national du travail en temps de guerre
	(Première session de cette Commission de l'O.I.T.)			
62.	Conférence générale de l'O.A.A.	Genève	25 août	Le très hon. Jas. G. Gardiner, ministre de l'Agriculture
	(Cette conférence s'est surtout occupée de la disette mondiale de céréales.)			
63.	Commission de classification industrielle	New-York	25 août	M. Herbert Marshall, statisticien du Dominion
	(Sous-commission de la Commission de la statistique du Conseil économique et social des Nations Unies.)			
64.	Conférence du Commonwealth pour l'étude du traité de paix avec le Japon	Canberra	26 août	L'hon. Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale
	(Cette conférence des représentants du Commonwealth a étudié les problèmes relatifs au traité de paix à conclure avec le Japon.)			
65.	Commission de la statistique du Conseil économique et social	New-York	Du 28 août au 8 septembre	M. Herbert Marshall, statisticien du Dominion
	(Cette commission a demandé la publication d'un annuaire statistique des Nations Unies.)			
66.	Commission des questions sociales du Conseil économique et social des Nations Unies	New-York	Du 28 août au 12 septembre	M. G. F. Davidson, sous-ministre (Bien-être) de la Santé nationale et du Bien-être social
	(La Commission a étudié le bien-être de l'enfance et le Fonds international de secours à l'enfance.)			
67.	Commission intérimaire de l'Organisation mondiale de la santé	Genève	30 août	Le Dr G. D. W. Cameron, sous-ministre (Santé) de la Santé nationale et du Bien-être social
	(Voir note, Conférence N° 24.)			
68.	Agence interalliée des réparations (11e session)	Bruxelles	30 août	M. G. W. McPherson, conseiller spécial en matière de séquestre près la Mission militaire canadienne à Berlin
	(Voir note, Conférence N° 7.)			
69.	Deuxième réunion annuelle du Conseil d'administration de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et du Fonds monétaire international	Londres	11 septembre	L'hon. D. C. Abbott, ministre des Finances
	(Etude des demandes de prêts, de la politique économique et des relations avec les Nations Unies.)			
70.	Commission juridique de l'Organisation de l'aviation civile internationale	Bruxelles	8 septembre	M. C. S. Booth, secrétaire de la Commission du transport aérien
	(Cette sous-commission se composait d'experts de l'OACI.)			

Conférence	*Lieu*	*Date*	*Chef de la délégation ou représentant du Canada*
71. Deuxième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies	New-York	16 septembre	Le très hon. L.-S. Saint-Laurent, Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, président de la délégation
(La deuxième session de l'Assemblée générale a pris un certain nombre de décisions importantes concernant la Corée, les Balkans, la Palestine et l'établissement d'une Commission intérimaire de l'Assemblée.)			
72. Conférence des directeurs de l'Organisation internationale de la météorologie	Washington	22 septembre	M. Andrew Thomson, contrôleur à la division météorologique du ministère des Transports
(Voir note, Conférence N° 60.)			
73. Agence interalliée des réparations	Bruxelles	24 septembre	M. G. W. McPherson, conseiller spécial en matière de séquestre près la Mission militaire canadienne à Berlin
(Voir note, Conférence N° 7.)			
74. Conseil d'administration du Fonds international de secours à l'enfance	New-York	Du 2 au 4 octobre	Mme Adelaide Sinclair, du ministère de la Santé et du Bien-être social
(Voir note, Conférence N° 8.)			
75. Sous-commission du bois de la Commission économique pour l'Europe	Genève	Du 15 au 18 octobre	M. R. D. Roe, secrétaire commercial, Haut Commissariat du Canada à Londres
(Sous-commission spéciale de la Commission économique pour l'Europe qui a étudié le problème que pose la pénurie de bois en Europe.)			
76. Quatrième session de la Commission préparatoire de l'OIR.	Genève	Du 21 octobre au 1er novembre	M. Jean Désy, Ministre du Canada en Italie
(A cette session de la Commission préparatoire, il a été décidé de former un bureau international de recherches et de poursuivre l'étude des principaux problèmes intéressant le soin, l'entretien et le rétablissement des réfugiés.)			
77. Conférence de l'Organisation de l'aviation civile internationale sur les droits commerciaux aériens	Genève	3 novembre	M. J. Baldwin, secrétaire adjoint du Conseil privé
(Cette conférence a examiné un certain nombre d'accords multilatéraux sur les libertés de l'air.)			
78. Conseil mondial de l'alimentation	Washington	4 novembre	M. H. Barton, sous-ministre de l'Agriculture
(L'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture a convoqué cette conférence afin d'étudier les grands problèmes du ravitaillement en vivres.)			
79. Deuxième conférence générale de l'UNESCO	Mexico	Du 6 novembre au 3 décembre	M. S. D. Pierce, Ambassadeur du Canada au Mexique
(La Conférence a discuté des travaux de l'UNESCO durant l'année 1947 et arrêté son programme et son budget de dépenses pour l'année 1948.)			

	Conférence	*Lieu*	*Date*	*Chef de la délégation ou représentant du Canada*
80.	Deuxième session de la Conférence interaméricaine de la sécurité sociale	Rio-de-Janeiro	Du 10 au 22 novembre	M. E. B. Rogers, chargé d'affaires de l'Ambassade du Canada au Brésil (observateur)
	(Le Canada a délégué un observateur à cette session, qui a étudié les problèmes de la sécurité sociale dans les Amériques.)			
81.	Conférence pour l'Union douanière européenne	Paris	10 novembre	M. J.-A. Chapdelaine, de l'Ambassade du Canada à Paris (observateur)
	(Les nations européennes ont étudié la possibilité d'une collaboration économique plus étroite en fonction de l'assistance éventuelle des Etats-Unis découlant du plan Marshall.)			
82.	13e session de l'Agence interalliée des réparations	Bruxelles	22 novembre	M. G. W. McPherson, conseiller spécial en matière de séquestre près la Mission militaire canadienne à Berlin
	(Voir note, Conférence N° 7.)			
83.	Conférence de l'Organisation des Nations Unies du commerce et de l'emploi	La Havane	27 novembre	M. L. D. Wilgress, Ministre du Canada en Suisse (président de la délégation)
	(Cette conférence, qui siège encore, étudie la formation d'une organisation internationale du commerce à titre d'institution spécialisée des Nations Unies.)			
84.	Conseil d'administration de l'O.I.T.	Genève	6 décembre	M. P.-E. Renaud, chargé d'affaires, a.i., de la Légation du Canada à Berne
	(Voir note, Conférence N° 19.)			
85.	17e session de la Conférence internationale du blé	Washington	8 décembre	M. C. F. Wilson, du ministère de l'Agriculture
	(Voir note, Conférence N° 20.)			
86.	Commission spéciale de secours à l'enfance de l'Organisation des Nations Unies	New-York	17 décembre	M. H. H. Carter, du ministère des Affaires extérieures
	(Première réunion de la Commission spéciale formée par le Conseil économique et social relativement à l'Appel de l'Organisation des Nations Unies en faveur de l'enfance.)			

ANNEXE C

Ministère des Affaires extérieures

Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures	Le très honorable L.-S. St-Laurent, C.P., M.P.
Adjoint parlementaire.....	M. W. E. Harris, M.P.
Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures	M. L. B. Pearson
Sous-Secrétaire d'Etat associé aux Affaires extérieures	M. Laurent Beaudry

Missions diplomatiques	*Chefs de Mission*
Argentine	
Ambassade du Canada Buenos-Aires	Ambassadeur, M. W. F. Chipman, C.R.
Australie	
Haut Commissariat Canberra	Haut Commissaire, M. K. A. Greene, O.B.E.
Belgique	
Ambassade du Canada Bruxelles	Ambassadeur, M. Victor Doré, C.M.G.
Brésil	
Ambassade du Canada Rio-de-Janiero	Chargé d'Affaires *a.i.*, M. E. B. Rogers
Chili	
Ambassade du Canada Santiago	Ambassadeur, M. C. F. Elliott, C.M.G., C.R.
Chine	
Ambassade du Canada Nankin	Ambassadeur L'honorable T. C. Davis, C.R.
Cuba	
Légation du Canada La Havane	Ministre, M. E. Vaillancourt
Danemark	
Légation du Canada Copenhague	Ministre, M. H. Laureys
Etats-Unis d'Amérique	
Ambassade du Canada Washington	Ambassadeur, M. H. H. Wrong
France	
Ambassade du Canada Paris	Ambassadeur, Le major-général G.-P. Vanier, D.S.O., C.M.

Grèce	
Ambassade du Canada Athènes	Ambassadeur, Le major-général L.-R. LaFlèche, D.S.O.
Inde	
Haut Commissariat Nouvelle-Delhi	Haut Commissaire, M. J. D. Kearney, C.R.
Irlande	
Haut Commissariat Dublin	Haut Commissaire, L'honorable W. F. A. Turgeon, C.R.
Italie	
Légation du Canada Rome	Ministre, M. Jean Désy, C.R.
Luxembourg	
Légation du Canada	Ministre, M. Victor Doré, C.M.G.
Mexique	
Ambassade du Canada Mexico	Ambassadeur, M. S. D. Pierce, O.B.E.
Norvège	
Légation du Canada Oslo	Ministre, M. E. J. Garland
Nouvelle-Zélande	
Haut Commissariat Wellington	Haut Commissaire, M. A. Rive
Pays-Bas	
Ambassade du Canada La Haye	Ambassadeur, M. P. Dupuy, C.M.G.
Pérou	
Ambassade du Canada Lima	Ambassadeur, M. J. A. Strong
Pologne	
Légation du Canada Varsovie	Chargé d'Affaires *a.i.*, M. K. P. Kirkwood
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	
Haut Commissariat Londres	Haut Commissaire, M. N. A. Robertson
Suède	
Légation du Canada Stockholm	Chargé d'Affaires *a.i.*, M. F. H. Palmer
Suisse	
Légation du Canada Berne	Ministre, M. L. D. Wilgress

Tchécoslovaquie	
Légation du Canada Prague	Chargé d'Affaires *a.i.*, M. R. M. Macdonnell
Terre-Neuve	
Haut Commissariat Saint-Jean	Haut Commissaire, M. J. S. Macdonald
Turquie	
Ambassade du Canada Ankara	Ambassadeur, Le major-général V. M. Odlum, C.B., C.M.G., D.S.O.
Union des Républiques Socialistes Soviétiques	
Ambassade du Canada Moscou	Chargé d'Affaires *a.i.*, M. J. W. Holmes
Union Sud-Africaine	
Haut Commissariat Pretoria	Haut Commissaire, M. E. D. McGreer
Missions spéciales	*Chefs de Mission*
Allemagne	
Mission Militaire canadienne Berlin	Le lieutenant-général Maurice Pope, C.B., C.M.
Etats-Unis d'Amérique	
Délégation du Canada à la Commission de l'Energie atomique des Nations Unies	Le général l'honorable A. G. L. McNaughton, C.H., C.B., C.M.G., D.S.O.
Japon	
Mission Canadienne de Liaison Tokio	M. E. H. Norman
Consulats	
Brésil	
Consulat du Canada Sao-Paulo	Consul, M. J. C. Depocas
Etats-Unis d'Amérique	
Consulat Général du Canada Chicago	Consul Général, M. Edmond Turcotte
Consulat Général du Canada New-York	Consul Général, M. H. D. Scully
Vice-Consulat du Canada Portland	Vice-Consul honoraire, M. A. Lafleur
Portugal	
Consulat Général du Canada Lisbonne	Consul Général suppléant, M. L. S. Glass
Venezuela	
Consulat Général du Canada Caracas	Consul Général suppléant, M. C. S. Bissett

ANNEXE D

Missions ouvertes au cours de l'année civile 1947

1. Le 16 mars, Légation du Canada en Tchécoslovaquie: arrivée de M. R. M. Macdonnell, Chargé d'Affaires.
2. Le 21 mars. Légation du Canada en Suède: M. F. H. Palmer, membre du Service des renseignements commerciaux, déjà affecté à Stockholm, présente sa lettre d'introduction de Chargé d'Affaires *a.i.*, et ouvre la Légation.
3. Le 2 mai, Légation du Canada en Pologne: arrivée de M. K. P. Kirkwood, Chargé d'Affaires.
4. Le 16 mai, Légation du Canada en Suisse: arrivée de M. P.-E. Renaud, Chargé d'Affaires. M. Wilgress présente sa lettre de créance le 21 octobre.
5. Le 22 juin, Haut Commissariat du Canada dans l'Inde: arrivée de M. J. D. Kearney, Haut Commissaire.
6. Le 30 juin, Consulat du Canada au Brésil: M. J.-C. Deposas, membre du Service du commerce (étranger), qui était déjà affecté à Sao-Paulo, reçoit son exequatur du Gouverneemnt du Brésil et assume les fonctions de Consul du Canada.
7. Le 1er septembre, Légation du Canada au Danemark: M. Henry Laureys arrive à Copenhague pour assumer les fonctions de Ministre du Canada.
8. Le 29 septembre, Légation du Canada en Italie: M. Jean Désy arrive à Rome pour assumer les fonctions de Ministre du Canada.
9. Le 3 novembre, Consulat général du Canada à Chicago: le Consulat Général est ouvert le 3 novembre; le 9 novembre, M. E. Turcotte arrive à Chicago pour assumer les fonctions de Consul général.
10. Le 17 novembre, Ambassade du Canada en Turquie: le major-général V. W. Odlum arrive à Ankara pour assumer les fonctions d'Ambassadeur.

ANNEXE E

Représentants au Canada du Commonwealth Britannique et de l'Etranger

République Argentine

Ambassadeur: Son Excellence M. Juan Carlos Rodríguez (13 janvier 1947)
18, RUE RIDEAU, OTTAWA

Australie

Haut Commissaire: Le très honorable F. M. Forde (18 janvier 1947)
24, RUE SUSSEX, OTTAWA

Belgique

Ambassadeur: Son Excellence M. A. Paternotte de la Vaillée (20 juillet 1945)
395 EST, AVENUE LAURIER, OTTAWA

Brésil

Ambassadeur: Son Excellence M. Acyr do Nascimento Paes (26 avril 1946)
400, RUE WILBROD, OTTAWA

Chili

Ambassadeur: Son Excellence M. le Général Arnaldo Carrasco (5 juin 1947)
CHAMBRE 215, 56, RUE SPARKS, OTTAWA

Chine

Ambassadeur: Son Excellence M. Liu Chieh (7 juin 1947)
410, RUE BESSERER, OTTAWA

Cuba

Ministre: Son Excellence M. Mariano Brull (2 novembre 1945)
499, RUE WILBROD, OTTAWA

Danemark

Ministre: Son Excellence M. G. B. Holler (7 mars 1946)
CHAMBRE 103, EDIFICE BIRKS, 107, RUE SPARKS, OTTAWA

Etats-Unis d'Amérique

Ambassadeur: Son Excellence l'honorable Ray Atherton (19 novembre 1943)
100, RUE WELLINGTON, OTTAWA

Finlande

Ministre: Son Excellence M. Urho Vilpiton Toivola (7 janvier 1948)
108, RUE LISGAR, OTTAWA

France

Ambassadeur—Son Excellence M. Francisque Gay (désigné)
Chargé d'Affaires *a.i.*: M. Jean Basdevant.
42, RUE SUSSEX, OTTAWA

Grèce

Ambassadeur: Son Excellence M. Constantine Sakellaropoulo (12 novembre 1945)
APPARTEMENT 110, CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA.

Inde

Haut Commissaire: L'honorable Serdar Hardit Singh Malik, C.I.E., O.B.E. (3 septembre 1947)
114, RUE WELLINGTON, OTTAWA

Irlande

Haut Commissaire: L'honorable John J. Hearne (18 août 1939)
140, RUE WELLINGTON, OTTAWA

Islande

Ministre: Son Excellence M. Thor Thors (20 janvier 1948)
CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA

Italie

Ministre: Son Excellence M. le Comte Carlo Fecia di Cossato (10 octobre 1947)
384 EST, AVENUE LAURIER, OTTAWA

Mexique

Ambassadeur: Son Excellence M. Primo Villa Michel (15 septembre 1947)
11, RUE METCALFE, OTTAWA

Norvège

Ministre: Son Excellence M. Daniel Steen (2 avril 1942)
509, EDIFICE PLAZA, 45, RUE RIDEAU, OTTAWA

Nouvelle-Zélande

Haut Commissaire: L'honorable James Thorn (12 mai 1947)
107, RUE WURTEMBERG, OTTAWA

Pays-Bas

Ambassadeur: Son Excellence M. J. H. van Roijen (2 avril 1947)
SUITE 515, 56, RUE SPARKS, OTTAWA

Pérou

Ambassadeur: Son Excellence M. Alfredo Benavides (29 mars 1945)
36, RUE ELGIN, OTTAWA

Pologne
Ministre: .....
Chargé d'Affaires *a.i.*: M. Z. R. Bielski (15 juin 1947)
183, AVENUE CARLING, OTTAWA

Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord
Haut Commissaire: L'honorable sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C. (29 mai 1946)
EARNSCLIFFE, OTTAWA

Suède
Ministre: Son Excellence M. Per Wijkman (4 août 1943)
720, MANOR ROAD, ROCKCLIFFE PARK

Suisse
Ministre: Son Excellence M. Victor Nef (25 avril 1946)
CHAMBRE 254, CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA

Tchécoslovaquie
Ministre: Son Excellence M. František Němec (11 mars 1947)
171 AVENUE CLEMOW, OTTAWA

Turquie
Ambassadeur: Son Excellence M. Muzaffer Göker (12 novembre 1947)
CHAMBRE 612, CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA

Union des Républiques Socialistes Soviétiques
Ambassadeur—
Conseiller et Chargé d'Affaires *a.i.*: M. Nikolai D. Belokhvostikov (29 décembre 1947)
285, RUE CHARLOTTE, OTTAWA

Union Sud-Africaine
Haut Commissaire: L'honorable P. R. Viljoen, M.C., (10 septembre 1945)
15, RUE SUSSEX, OTTAWA

Uruguay
Ministre: Son Excellence M. César Montero Bustamante (désigné)

Yougoslavie
Ministre: Son Excellence M. Mato Jaksié (désigné)
Chargé d'Affaires *a.i.*: M. Pavle Lukin (8 février 1947)
259, AVENUE DALY, OTTAWA

ANNEXE F

BUREAUX CONSULAIRES AU CANADA

Pays	Localité	Rang	Nom	Désigné en
Argentine	Halifax (N.-E.)	Consul		
	Montréal (P.Q.)	Consul Général	Maroi Loliedal	1946
	"	Consul	Pedro Bonnefón	1947
	Québec (P.Q.)	Consul	Julio A. Troisi	1947
	Saint-Jean (N.-B.)	Consul	José M. Fernández	1947
	Vancouver (C.-B.)	Consul	Manuel Lexica	1947
Belgique	Edmonton (Alb.)	Consul	*M. Polet	9927
	Halifax (N.-B.)	Consul	*A. N. Jones	1921
	London (Ont.)	Agent consulaire	*G. Legon	1941
	Montréal (P.Q.)	Consul Général	Jean Querton	1947
	"	Secrétaire commercial	Marcel Kittel	1947
	Ottawa (Ont.)	Consul	*A. J. Major	1927
	Prince-Rupert (C.-B.)	Vice-Consul	*T. Collart	1933
	Québec (P.Q.)	Consul	*M. K:oetz	1931
	Saint-Jean (N.-B.)	Consul	*R. G. McInerney	1937
	Sydney (N.-E.)	Vice-Consul	*E. I. Martheleur	1931
	Toronto (Ont.)	Consul	*B. Day	1946
	Vancouver (C.-B.)	Consul	*L. J. Dupuis	1947
	Victoria (C.-B.)	Consul (absent)	*R. O. D. Harvey	1938
	"	Consul suppléant	*L. J. Eekman	1941
	Winnipeg (Man.)	Consul suppléant	*S. J. Dale	1940
Bolivie	Montréal (P.Q.)	Consul Général pour le Canada	Emilio Dias Romero	1946
	"	Consul	*Paul Viau	1927
	Victoria (C.-B.)	Consul	*J. H. Beatty	1938
Brésil	Montréal (P.Q.)	Consul Général		
	"	Consul	A. Texeira Vallado	1946
	"	Vice-Consul	José Setta Camaro, Jr.	1947
	Vancouver (C.-B.)	Vice-Consul	*A. P. Watkins	1929
Chili	Montréal (P.Q.)	Consul Général	Mariano Bustos	1946
	Vancouver (C.-B.)	Consul	*H. Morris	1926
Chine	Toronto (Ont.)	Consul Général	Yin Tso Hsiung	1945
	"	Consul	Jen Tsoo-Hong	1945
	"	Vice-Consul	Liu Tsong-wu	1944
	Vancouver (C.-B.)	Consul Général	Li Chao	1943
	"	Consul	Yiig-yu-Huang	1943
	"	Vice-Consul	Tsung Liang-i	1946
	Winnipeg (Man.)	Consul	Wen-Tao Weng	1944
	"	Vice-Consul	Chow Chung-chu	1947
Colombie	Montréal (P.Q.)	Consul Général pour le Canada	Jorge Castaño-Castillo	1947
	"	Vice-Consul	Reinaldo Munoz-Zembrano	1947
	Saint-Jean (N.-B.)	Consul	*William A. Ross	1947
	Vancouver (C.-B.)	Consul	*H. J. Morris	1925
Costa-Rica	Montréal (P.Q.)	Consul Général pour le Canada	Dr. Claudio Escoto León	1947
	"	Consul	*Wilfred Carcaud	1942
	Toronto (Ont.)	Consul	*H. Colquhoun	1931
	Vancouver (C.-B.)	Consul	*J. H. Hamilton	1937
Cuba	Halifax (N.-E.)	Vice-Consul	Alberto Rodrigues Léon	1947
	Montréal (P.Q.)	Consul	Mme Emilia Zaydin	1947

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière ou qui ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent, ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont indiqués par un astérique.

BUREAUX CONSULAIRES AU CANADA—*suite*

Pays	Localité	Rang	Nom	Désigné en
Danemark...	Calgary (Alb.).....	Vice-Consul.....	*E. Petersen.....	1936
	Edmonton (Alb.).....	Vice-Consul.....	*C. E. Gundersen...	1946
	Halifax (N.-E.).....	Consul.....	*H. I. Mathers.....	1946
	Montréal (P.Q.).....	Consul.....	Theodor Schultz...	1947
	Newcastle (N.-B.).....	Vice-Consul.....	*Throud Bertil Bruun	1947
	Port Arthur (Ont.).....	Vice-Consul.....	*O. F. Strange.....	1928
	Québec (P.Q.).....	Vice-Consul.....	*W. H. Petry.....	1911
	Regina (Sask.).....	Vice-Consul.....	*F. J. James.....	1933
	Saint-Jean (N.-B.).....	Vice-Consul.....	*T. P. Larsen.....	1936
	Saskatoon (Sask.).....	Vice-Consul.....	*L. Stilling.....	1934
	Toronto (Ont.).....	Consul.....	*D. V. Klein.....	1925
	Vancouver (C.-B.).....	Consul.....	*C. C. Busch.....	1946
	Winnipeg (Man.).....	Consul.....	*G. L. Johannson...	1939
	"	Vice-Consul.....	*C. C. S. Fremming	1928
Equateur.....	Montréal (P.Q.).....	Consul Général.....	Camilo J. Andrade y Pino	1947
	Vancouver (C.-B.).....	Consul.....	*H. M. Morrison....	1943
Espagne.....	Halifax (N.-E.).....	Vice-Consul.....	*G. Webb.....	1935
	Montréal (P.Q.).....	Consul Général pour le Canada	Miguel Espelius y Pedroso (Comte de Morales)	1946
	"	Consul.....	L. Martinez Campos (Comte de Santovenia)	1944
	"	Vice-Concul.....	*Daniel de Yturralde	1940
	North-Sydney (N.-E.)..	Vice-Consul.....	*R. Sainthill.....	1935
	Québec (P.Q.).....	Vice-Consul.....	*H. Coulombe.....	1935
	Toronto (Ont.).....	Vice-Consul.....	*Col. F. B. Robins..	1939
	Vancouver (C.-B.).....	Vice-Consul.....	*F. P. Bernard.....	1940
Etats-Unis d'Amérique	Calgary (Alb.).....	Vice-Consul.....	Charles W. Allen...	1930
	Edmonton (Alb.).....	Vice-Consul.....	P. C. Seddicum...	1943
	"	Vice-Consul.....	Charles H. McLoon	1947
	Fort-William et Port-Arthur (Ont.)	Consul.....	Charles H. Stephan	1947
	Halifax (N.-E.).....	Consul Général.....	A. W. Klieforth....	1946
	"	Consul.....	Archibald E. Gray	1947
	"	Vice-Consul.....	Chas H. Taliaferro	1942
	"	Vice-Consul.....	Fred Wren.....	1946
	Hamilton (Ont.).....	Consul.....	Robert English....	1945
	"	Vice-Consul.....	George Moffitt....	1946
	Montréal (P.Q.).....	Consul Général.....	North Winship....	1944
	"	Consul.....	Eugene M. Hinkle.	1946
	"	Consul.....	John R. Barry.....	1947
	"	Consul.....	James E. Callahan.	1947
	Montréal (P.Q.).....	Vice-Consul.....	Walter H. Schoellkopf	1946
	"	Vice-Consul.....	B. White.....	1944
	"	Vice-Consul.....	Stanley T. Hayes..	1939
	"	Vice-Consul.....	Frank G. Mitchell.	1947
	"	Vice-Consul.....	Stephen Olesnevich	1947
	"	Vice-Consul.....	Robert C. Johnson.	1947
	"	Vice-Consul.....	Frederick H Behr, Jr.	1947
	"	Vice-Consul.....	H. T. Pepin.....	1944
	"	Vice-Consul.....	J. M. Macfarland...	1945
	"	Vice-Consul.....	Charles T. Warner.	1945
	"	Vice-Consul.....	Robert C. Huffman	1947
	Niagara-Falls (Ont.)....	Consul.....	Arthur R. Williams	1947
	"	Vice-Consul.....	William H. Brown.	1938
	Ottawa (Ont.).....	Consul.....	John C. Shillock, Jr.	1944
	"	Consul.....	George C. Minor...	1947

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière ou qui ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent, ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont indiqués par un astérique.

BUREAUX CONSULAIRES AU CANADA—*suite*

Pays	Localité	Rang	Nom	Désigné en
Etats-Unis d'Amérique *(suite)*	Ottawa (Ont.)	Vice-Consul	Terry B. Sanders	1946
	"	Vice-Consul	Paul F. Du Vivier	1946
	"	Vice-Consul	Mlle Dorothy T. Brown	1946
	"	Vice-Consul	Jay F. Steinmets	1946
	Québec (P.Q.)	Consul	J. Kenley Bacon	1945
	"	Vice-Consul	William Curtis Lakeland	1945
	"	Vice-Consul	Thomas E. Estes	1946
	Regina (Sask.)	Vice-Consul	D. E. Cyphers	1944
	"	Vice-Consul	James R. Riddle	1945
	Saint-Jean (N.-B.)	Consul	H. M. Donaldson	1944
	"	Vice-Consul	Joseph P. Nagoski	1946
	Sarnia (Ont.)	Vice-Consul	C. E. B. Payne	1940
	Toronto (Ont.)	Consul	Sidney A. Belovsky	1947
	"	Consul	Easton T. Kelsey	1941
	"	Consul	F. A. Bohne	1947
	"	Vice-Consul	Robert W. Harding	1930
	"	Vice-Consul	R. H. Macy	1943
	"	Vice-Consul	Charles F. Johnson	1945
	"	Vice-Consul	G. L. Tolman	1943
	"	Vice-Consul	Herbert F. N. Schmitt	1946
	Vancouver (C.-B.)	Consul Général	Howard K. Travers	1946
	"	Consul	George D. Andrews	1947
	"	Consul	Ralph A. Boernstein	1943
	"	Consul	Orray Tait, Jr.	1947
	"	Consul	Nelson P. Meeks	1947
	"	Vice-Consul	Augustus C. Owen	1931
	"	Vice-Consul	W. F. Davis Gebhart	1947
	"	Vice-Consul	Charles C. Carson	1946
	Victoria (C.-B.)	Consul	Leo J. Callahan	1947
	"	Vice-Consul	Eugene H. Johnson	1941
	Windsor (Ont.)	Consul	Bernard Gotlieb	1944
	"	Consul	John L. Bankhead	1945
	"	Consul	Duncan M. White	1947
	"	Vice-Consul	G. C. Sundell	1940
	"	Vice-Consul	Juan L. Gorrell	1946
	Winnipeg (Man.)	Consul Général	W. H. McKinney	1945
	"	Consul	Stewart E. McMillin	1946
	"	Vice-Consul	Joseph W. Sowell	1945
	"	Vice-Consul	J. Ramon Solana	1947
	"	Vice-Consul	Quentin R. Bates	1947
France	Calgary (Alb.)	Agent consulaire	*Dr L. O. Beauchemin	1947
	Edmonton (Alb.)	Consul Général	*Mlle Paulette Crevolin	1947
	Halifax (N.-E.)	Consul	Robert Picard	1947
	Moncton (N.-B.)	Agent consulaire	*Calixte Savoie	1946
	Montréal (P.Q.)	Consul Général	Ernest Triat	1947
	"	Consul	Michel Le Coënt	1947
	"	Consul	Pierre Gabard	1947
	North-Sydney (N.-E.)	Agent consulaire	*Eugène Bénac	1946
	Ottawa (Ont.)	Vice-Consul	A. Lorand	1947
	"	Vice-Consul	P. Job	1947
	Québec (P.Q.)	Consul Général	Paul-Pierre Lorion	1945
	"	Vice-Consul	Paul del Perugia	1947
	Saint-Jean (N.-B.)	Agent consulaire	*Charles Frédéric Whelly	1947
	Toronto (Ont.)	Consul	Jacques Grellet	1946
	Vancouver (C.-B.)	Consul	Alexis Anfossy	1947
	Winnipeg (Man.)	Consul	P. Adigard des Gautries	1944

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière ou qui ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent, ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont indiqués par un astérique.

BUREAUX CONSULAIRES AU CANADA—*suite*

Pays	Localité	Rang	Nom	Désigné en
Grèce	Montréal (P.Q.)	Consul Général	*J. Dodds, C.B.E.	1943
	"	Consul suppléant	*D. Coulouridis	1943
	Toronto (Ont.)	Consul	Dem. S. Floras	1947
	"	Vice-Consul adjoint	*G. Vlassis	1938
Guatemala	Montréal (P.Q.)	Consul Général	Ernesto A. Morales	1947
	"	Consul	*Dr L.-P. Hébert	1930
	Vancouver (C.-B.)	Consul	*H. E. Hacking	1929
Haïti	Halifax (N.-E.)	Consul	*R. M. Fielding	1936
	Montréal (P.Q.)	Consul	Jean M. Lescouflair	1947
	"	Vice-Consul	*M. P. Geoffrion	1937
	"	Attaché culturel	*Edouard Woolley	1947
	Ottawa (Ont.)	Consul Général pour le Canada	Philippe Cantave	1944
	"	Attaché de Presse	Laurore Saint-Juste	1947
	Toronto (Ont.)	Consul	*J. A. Gunn	1925
Honduras	Montréal (P.Q.)	Consul Général	*David Abraham Schwartz	1946
Islande	Halifax (N.-E.)	Vice-Consul	*F. K. Warren	1945
	Toronto (Ont.)	Consul	*J. Ragnar Johnson	1947
	Vancouver (C.-B.)	Vice-Consul	*Lorentz Thorlaksson	1945
	Winnipeg (Man.)	Consul	*G. L. Johannsson	1942
Italie	Montréal (P.Q.)	Consul	Piero Guadagnini	1947
	Toronto (Ont.)	Vice-Consul	Roberto Riccardi	1947
Liban	Ottawa (Ont.)	Consul	Maurice J. Tabet	1947
Libéria	Halifax (N.-E.)	Consul	*P. E. Hechler	1928
Luxembourg	Québec (P.Q.)	Consul Général	*M. Koetz	1942
Mexique	Halifax (N.-E.)	Consul Général	*P. L. Whitman	1947
	Montréal (P.Q.)	Consul Général pour le Canada	Luis L. Duplan	1947
	"	Consul	Alberto Geniz Avila	1944
	"	Vice-Consul	Jorge Alcocar Carregha	1947
	Québec (P.Q.)	Consul	*A. Turcot	1931
	Vancouver (C.-B.)	Consul	Benjamin C. Trevino	1947
Monaco	Montréal (P.Q.)	Consul	*M. Pasquin	1927
Nicaragua	Montréal (P.Q.)	Consul Général	*Lucien Viau	1947
	Toronto (Ont.)	Consul	*W. D. Branson	1943
	Vancouver (C.-B.)	Consul	*J. K. Cavers	1946
Norvège	Campbellton (N.-B.)	Vice-Consul suppléant	*J. T. Troy	1942
	Camrose (Alb.)	Vice-Consul	*I. A. Christenson	1931
	Estevan (Sask.)	Consul	*H. A. Westergaard	1937
	Fort-William (Ont.)	Vice-Consul suppléant	*J. Styffe	1943
	Halifax (N.-E.)	Consul suppléant	*H. I. Mathers	1946
	Louisbourg (N.-E.)	Vice-Consul	*G. D. D. Lewis	1921
	Montréal (P.Q.)	Consul Général pour le Canada	H. E. Daniel Steen	1934
	"	Consul	K. Orre	1947
	Newcastle (N.-B.)	Vice-Consul	*D. S. Creagham	1935
	North-Sydney (N.-E.)	Vice-Consul	*W. Hackett	1910
	Port-Arthur (Ont.)	Vice-Consul suppléant	*J. Styffe	1943
	Prince-Rupert (C.-B.)	Vice-Consul	*M. J. Munthe	1943
	Québec (P.Q.)	Vice-Consul	*F. W. Clark	1942
	Saint-Jean (N.-B.)	Vice-Consul	*H. E. Kane	1930
	Sydney (N.-E.)	Vice-Consul	*R. F. Young	1944

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière ou qui ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent, ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont indiqués par un astérique.

BUREAUX CONSULAIRES AU CANADA—*suite*

Pays	Localité	Rang	Nom	Désigné en
Norvège *(suite)*	Toronto (Ont.)	Consul	O. Omejer	1942
	Vancouver (C.-B.)	Consul	*H. Worsoe	1941
	"	Vice-Consul	*C. J. Bjorke	1920
	Victoria (C.-B.)	Vice-Consul	*C. A. Ridout	1945
	Winnipeg (Man.)	Consul	*C. T. Kummen	1937
Panama	Montréal (P.Q.)†			
	Saint-Jean (N.-B.)	Consul	*J. N. Cochrane	1938
	Toronto (Ont.)	Consul	*E. Le Feuvre	1925
	Vancouver (C.-B.)	Consul	*E. G. Johnson	1927
	Victoria (C.-B.)	Vice-Consul	*M. R. de Boyrie	1945
Paraguay	Vancouver (C.-B.)	Consul	*H. Richmond	1945
Pays-Bas	Calgary (Alb.)	Vice-Consul	*T. L. O'Keefe	1935
	Chatham (Ont.)	Vice-Consul	G. M. Dodman	1933
	Edmonton (Alb.)	Vice-Consul	*L. D. Hyndman	1941
	Fort-William (Ont.)	Vice-Consul	*F. Babe	1923
	Halifax (N.-E.)	Consul	*F. K. Warren	1923
	Hamilton (Ont.)	Vice-Consul	*G. Moes	1947
	Montréal (P.Q.)	Consul Général pour le Canada	M. A. Sevenster	1945
	"	Consul	Baron O. F. Bentick van Schoonheten	1947
	Québec (P.Q.)	Vice-Consul		1933
	Regina (Sask.)	Vice-Consul	*D. J. Thom	1937
	Saint-Jean (N.-B.)	Vice-Consul	*R. D. Keirstead	1941
	Sydney (N.-E.)	Vice-Consul	*C. D. Ryan	1940
	Toronto (Ont.)	Consul	*H. P. van Gelder	1947
	Vancouver (C.-B.)	Consul	Jonkheer F. K. L. Coenen van s'Gravesloot	1946
	Victoria (C.-B.)	Vice-Consul	*W. G. C. Holland	1933
	Winnipeg (Man.)	Consul	*M. L. J. F. van Riemsdijk	1934
Pérou	Halifax (N.-E.)	Consul Général	*S. C. Oland	1947
	Montréal (P.Q.)	Consul Général	O. Pinedo del Aguila	1944
	Toronto (Ont.)	Consul	*W. C. Reid	1947
	Vancouver (C.-B.)	Consul Général	J. C. Mognaschi	1942
	"	Vice-Consul	*H. M. Elliott	1940
Pologne	Montréal (P.Q.)	Consul Général	M. T. Rakowski	1947
	"	Vice-Consul	Jan J. Rolian	1946
	Winnipeg (Man.)	Consul	Zygmunt W. Ziemski	1947
Portugal	Montréal (P.Q.)	Consul Général	M. Vasco Vieira Garin	1947
	"	Consul	*M. E. Dubeau	1939
	North-Sydney (N.-E.)	Vice-Consul	*W. Hackett	1910
	Saint-Jean (N.-B.)	Consul	*H. A. Allison	1903
	Toronto (Ont.)	Consul	*Lt-Col. J. B. MacLean	1922
République Dominicaine	Halifax (N.-E.)	Consul	*J. G. Quigley	1937
	"	Vice-Consul	*O. F. MacKenzie	1939
	Montréal (P.Q.)	Consul Général	E. Estrella	1945
	"	Vice-Consul	*René Gaudreau	1947
	Ottawa (Ont.)	Consul Général	Julio A. Ricart	1946
	Québec (P.Q.)	Consul	*Dr. G. A. Hostos	1945
	Toronto (Ont.)	Consul	Danilo Brugal Alfau	1945
	"	Consul	*A. C. Douglas	1947

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière ou qui ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent, ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont indiqués par un astérique.

† Le Consul Général des Etats-Unis d'Amérique, à Montréal, a pris charge des archives du Consulat de Panama.

BUREAUX CONSULAIRES AU CANADA—*fin*

Pays	Localité	Rang	Nom	Désigné en
Salvador	Montréal (P.Q.)	Consul Général	Roberto Imberton	1945
	Toronto (Ont.)	Consul	*Ernest Paul	1947
	Vancouver (C.-B.)	Consul	*Thomas J. F. Flynn	1947
	Victoria (C.-B.)	Consul	*Maurice Meléndez D.	1947
Suède	Calgary (Alb.)	Vice-Consul	*T. L. O'Keefe	1938
	Edmonton (Alb.)	Vice-Consul[1]	*E. Skarin	1920
	Halifax (N.-E.)	Vice-Consul[1]	*J.-M. Davidson	1906
	Montréal (P.Q.)	Ministre et Consul Général au Canada[2]	Son Excellence M. Per Wijkman	1941
	Newcastle (N.-B.)	Vice-Consul	*D. S. Creaghan	1925
	Port-Arthur (Ont.)	Vice-Consul	*J. Koreen	1941
	Prince-Rupert (C.-B.)	Consul	*P. Hanson	1924
	Québec (P.Q.)	Vice-Consul	*G. Dunn	1927
	Sydney (N.-E.)	Vice-Consul	*O. N. Mann	1927
	North-Sydney (N.-E.)	Vice-Consul	*O. N. Mann	1946
	Saint-Jean (N.-B.)	Vice-Consul[1]	*D. W. Ledingham	1931
	Toronto (Ont.)	Consul	*J. E. Ander	1939
	Vancouver (C.-B.)	Consul suppléant	*K. A. Stahl	1940
	Winnipeg (Man.)	Consul	*A. Hermanson	1928
Suisse	Montréal (P.Q.)	Consul Général	M. Frédéric J. Koestli	1947
	Toronto (Ont.)	Vice-Consul	*J. Oertly	1939
	"	Vice-Consul	I. Sembinelli	1947
	Vancouver (C.-B.)	Consul	*E. Baeschilin	1928
	Winnipeg (Man.)	Consul suppléant	E. A. Steiner	1946
Tchéco-slovaquie	Montréal (P.Q.)	Consul Général	M. J. Kotrly	1945
	Toronto (Ont.)	Consul	*H. H. Van Wart	1936
	Winnipeg (Man.)	Consul	*M. B. Steinkopf	1937
Uruguay	Montréal (P.Q.)	Consul (En charge du Consulat Général)	*Carlos M. Reyles	1947
	Toronto (Ont.)	Consul	*José G. Villaverde	1947
	Vancouver (C.-B.)	Consul	*Roberto Kroner	1945
Venezuela	Halifax (N.-E.)	Vice-Consul	*H. R. Silver	1924
	Montréal (P.Q.)	Consul Général pour le Canada	Marco Aurelio Rodrigues	1947
	Toronto (Ont.)	Consul	*Hugh J. Plaxton	1946
	Vancouver (C.-B.)	Consul	*D. S. Donaghy	1946

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière ou qui ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent, ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont indiqués par un astérique.

[1] Avec rang personnel de Consul

[2] Chargé des intérêts finlandais, hongrois et roumains

RAPPORT

du

Ministère des

AFFAIRES EXTÉRIEURES

CANADA

1948

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
1949

Prix: 25 cents

CONFIDENTIAL

À L'HONORABLE L. B. PEARSON, M.P.,

Secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Monsieur le Secrétaire d'État,

J'ai l'honneur de vous présenter un rapport sur les travaux, les transactions et les affaires du Ministère au cours de 1948.

Le Sous-Secrétaire d'État suppléant,
ESCOTT REID

OTTAWA, le 4 janvier 1949.

26124—1½

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Avant-propos 7

I. Organisation du ministère

A Ottawa 9
A l'étranger 11

II. Questions politiques

Traité de l'Atlantique-Nord 17
Allemagne 22
Règlement de la question d'allemagne 22
Entretiens de Londres: Commentaires du délégué du Canada 23
L'économie allemande 24
Réclamations de biens en Allemagne 25
Établissement d'une autorité internationale pour la Ruhr 25
Le blocus de Berlin 25
Établissement d'organismes politiques en Allemagne occidentale 27
Le sort des anciennes colonies italiennes 27
Renvoi de la conférence de paix japonaise 29
Commission pour l'extrême Orient 29
Reconnaissance provisoire de l'État d'Israël 30
Réunion des premiers ministres du Commonwealth. 30
Abrogation de la loi sur les relations extérieures de l'Irlande 31
Terre-Neuve: Négociations en vue de l'union 31
Historique 32
Le problème fondamental de l'union 34
Problèmes financiers 35
Administration des pêcheries 38
Extension des services fédéraux à Terre-Neuve 39
Conclusion 39

Table des matières—*Suite*

PAGE

III. L'Organisation des Nations Unies

Conseil de sécurité 40
Commission intérimaire de l'Assemblée générale .. 40
Deuxième session spéciale de l'Assemblée générale . 41
Commission temporaire des Nations Unies pour la Corée 41
Conseil économique et social 42
Institutions spécialisées 42
Assemblée générale: Première partie de la Troisième Session 43

IV. Questions économiques

Programme de rétablissement de l'Europe 44
Charte de La Havane et accord général sur les tarifs douaniers et le commerce 47
Pourparlers économiques entre le Canada et le Royaume-Uni 51
Aviation civile internationale 52
Télécommunications 53
Organisation maritime consultative intergouvernementale 54
Accords tendant à prévenir la double imposition .. 56
Canalisation et aménagement hydroélectrique du Saint-Laurent 57

V. Questions juridiques

Traités de paix 59
Conventions de Genève 59
Crimes de guerre 60
Réparations à obtenir des puissances ennemies ou ci-devant ennemies 60
Réclamations 61
Commission mixte internationale 61
Fabricants canadiens de papier-journal 62
Conventions relatives à la procédure civile 62
Traités d'extradition 63
Validation de documents 63

VI. Liaison avec les organismes de défense 64

Table des matières—*Fin*

VII. Information PAGE

Liaison avec la presse 65
Diffusion de documents 66
Publications et documentation 66
Photographies, affiches et imprimés 69
Service de renseignements 69
Bibliothèques 70
Relations culturelles et enseignement 70
Coopération avec d'autres institutions 73

VIII. Questions consulaires

Travaux consulaires à Ottawa 75
Organisation consulaire à l'étranger 77

IX. Personnel

Recrutement des fonctionnaires du service extérieur 80
Formation des fonctionnaires du service extérieur. 81
Nomination des fonctionnaires du service extérieur 82

X. Protocole

Représentants diplomatiques, consulaires ou du Commonwealth au Canada 83
Préséance des hauts commissaires 84
Reconnaissance des représentants consulaires de pays étrangers au Canada 84
Organisations internationales 85
Visite du Gouverneur général au Brésil 85
Hôtes de l'État 86

XI. Administration 87

Annexes

A. Accords internationaux 88
B. Conférences et réunions internationales auxquelles le Canada s'est fait représenter en 1948. 94
C. Missions diplomatiques d'après le rang et la résidence 108
D. Représentants au Canada du Commonwealth britannique et de l'étranger 113
E. Bureaux consulaires au Canada 116
F. Publications du ministère des Affaires extérieures 126

Avant-propos

La loi oblige le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à déposer chaque année devant le Parlement "un rapport des travaux, transactions et affaires du Ministère durant l'exercice immédiatement précédent".

Le rapport ne fait pas l'examen des relations internationales durant l'année écoulée, mais révèle la nature et l'étendue des problèmes auxquels le Canada a dû faire face dans le domaine des relations extérieures au cours de 1948. Il donne un aperçu général et non un exposé complet de l'activité du Ministère durant cette période et fait ressortir, dans le cadre approprié, le rôle du Canada sur la scène internationale.

Pour cette raison, les rapports des missions canadiennes à l'étranger, parties intégrantes du Ministère, ne figurent pas, cette année, sous des titres distincts, mais il est fait mention plus loin de leurs principales activités. Le rôle de ces missions, postes d'écoute et d'observation, est de servir les intérêts du Canada et des Canadiens à l'étranger. En raison du malaise international actuel, il est indispensable au Canada, vu sa situation économique et géographique, d'obtenir sur place des renseignements dignes de foi et une interprétation éclairée des programmes et des événements survenant à l'étranger.

Le rapport présente, au début, un bref aperçu de l'organisation et des fonctions du Ministère et du travail des missions canadiennes à l'étranger. Il rappelle ensuite, sous les rubriques des diverses fonctions du Ministère, les principales questions examinées en 1948.

Les fonctions qui, en vertu de la loi concernant le ministère des Affaires extérieures, incombent au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, relativement à la "conduite de toutes les communications officielles entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de tout autre pays au sujet des affaires extérieures du Canada" indiquent l'étendue de l'activité du Ministère. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est aussi chargé de la conduite des négociations internationales et de toutes autres fonctions relatives aux affaires extérieures que peut lui assigner le Gouverneur en conseil.

Vu la diversité des intérêts du Canada à l'étranger, l'application de la politique extérieure du Canada exige une étroite collaboration

entre le ministère des Affaires extérieures et les autres ministères et organismes du Gouvernement. Ainsi, l'adhésion du Canada aux institutions spécialisées de l'Organisation des Nations Unies, telles l'Organisation internationale du travail, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture et l'Organisation mondiale de la Santé, appelle une collaboration étroite entre le Ministère et les ministères du Travail, de l'Agriculture et de la Santé nationale et du Bien-être social.

A l'égard des questions de portée internationale concernant la finance, le commerce ou l'économie générale, le Ministère doit coordonner ses vues et ses décisions avec celles des ministères des Finances, du Commerce, de l'Agriculture et des Transports, de la Banque du Canada, de la Commission de contrôle du change et de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Pour ce qui est de l'aspect juridique et constitutionnel de la politique extérieure, le Ministère se tient en étroite relation avec le ministère de la Justice. En matière de défense, d'immigration et d'information, il arrête la ligne de conduite à suivre après avoir consulté les autres ministères intéressés.

En 1948, le très honorable L.-S. Saint-Laurent a occupé le poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures jusqu'au 10 septembre, date où le nouveau titulaire, l'honorable L. B. Pearson, a prêté serment. Le 15 novembre 1948, l'adjoint parlementaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. W. E. Harris, est devenu adjoint parlementaire au premier ministre. Jusqu'à sa retraite, le 19 avril 1948, M. Laurent Beaudry a rempli les fonctions de sous-secrétaire d'État associé aux Affaires extérieures. Le 11 septembre, par suite de l'entrée de M. Pearson dans le cabinet, M. Escott Reid est devenu sous-secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures.

I. Organisation du ministère

A Ottawa

LE PERSONNEL est dirigé par un sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures et deux sous-secrétaires adjoints. Ceux-ci sont aidés de hauts fonctionnaires de divers rangs désignés officiellement dans la liste diplomatique comme conseillers, premiers, deuxièmes et troisièmes secrétaires. A des fins administratives, on les désigne sous le titre de fonctionnaires du service extérieur.

Le travail du Ministère à Ottawa est présentement effectué par douze divisions organisées surtout en fonction des fins qu'elles servent.

Il y a trois divisions géographiques, celle du Commonwealth, celle de l'Europe et celle de l'Amérique et de l'extrême Orient. Toutes trois relèvent directement d'un sous-secrétaire d'État adjoint et s'occupent de toutes les questions qui ne sont pas du ressort exclusif de l'une des autres divisions du Ministère.

Pour ce qui est de l'aspect politique de toute question d'ordre juridique, économique et consulaire, ou touchant les renseignements, ces divisions s'entendent avec les autres services auxquels ces questions ressortissent proprement. Elles coordonnent aussi les divers aspects de la politique canadienne dans les pays et régions de leur compétence.

La Division des Nations Unies coordonne le travail du Ministère et des autres services de l'État en ce qui a trait à l'ONU et à ses institutions spécialisées. Elle s'occupe des conférences et organisations internationales et d'autres questions afférentes aux Nations Unies.

La Division de liaison avec les organismes de défense a été créée en novembre dernier; elle a pour mission de coordonner les travaux du ministère en matière de défense. Elle collabore étroitement avec les principaux organismes intéressés à l'élaboration et à l'application des programmes de défense du Gouvernement.

La Division économique étudie toutes les questions financières, commerciales et économiques de portée internationale. C'est donc elle qui, au Ministère, a charge des travaux relatifs aux traités et accords commerciaux et financiers, aux prêts à l'étranger, à l'aviation civile internationale, aux télécommunications, à l'expédition maritime ainsi qu'aux problèmes du change et de la balance des

comptes. Les relations avec certains organismes internationaux, dans la sphère économique, sont également du domaine de la Division économique.

La Division du protocole s'occupe de toutes les questions de diplomatie, de protocole, de préséance et de privilèges et immunités. Elle veille à faire accréditer les représentants diplomatiques et consulaires du Canada à l'étranger et les représentants étrangers au Canada. Elle prépare le programme des visites au Canada de chefs d'État étrangers et les accueille au nom du Gouvernement. Elle s'occupe aussi des décorations et des distinctions honorifiques accordées par les pays étrangers.

Les fonctions de la Division juridique consistent à examiner les modalités juridiques des relations du Canada avec d'autres pays. La Division étudie, au point de vue constitutionnel, tous les engagements pris par le Canada dans le domaine international, et elle se tient en contact étroit avec le ministère de la Justice à propos de toute question de cette nature. Ses fonctions comportent également l'enregistrement des traités et accords internationaux, en conformité de la Charte des Nations Unies, ainsi que la publication de ces documents et leur dépôt au Parlement. Elle aide à la préparation des traités et, par la suite, à leur interprétation et à leur application.

La Division de l'information a pour principale fonction de fournir des renseignements sur le Canada à la demande des missions canadiennes à l'étranger et de mettre de la documentation de fond à la disposition des écrivains et étudiants étrangers. Elle coordonne le travail des autres organismes de l'État en matière de renseignements destinés à l'étranger. Il lui incombe également de procurer aux Canadiens des renseignements généraux et des documents de référence sur la politique étrangère du Canada et sur les travaux du Ministère.

Toutes les questions consulaires sont du ressort de la division consulaire, qui renseigne les fonctionnaires diplomatiques et consulaires sur leurs devoirs respectifs et leur en facilite l'accomplissement. La division collabore également à la préparation des programmes relatifs à l'activité consulaire.

La Division du personnel s'occupe de la formation et du placement de tous les employés du Ministère dans les diverses divisions à Ottawa et dans les missions à l'étranger, ainsi que d'autres questions connexes.

La Division administrative a pour principale fonction la gestion financière du Ministère. En outre, elle a charge de l'administration du personnel, de la détermination et du paiement des traitements et

des allocations de subsistance, de la location et de l'achat de propriétés à l'étranger ainsi que leur ameublement. Elle fournit aussi aux missions canadiennes les articles dont elles ont habituellement besoin. Elle organise les voyages de tous les employés du Ministère et remet leurs lettres de créances aux employés d'autres services de l'État qui se rendent à l'étranger pour le compte de leurs propre ministère.

Missions à l'étranger

Le Canada compte maintenant vingt-neuf missions diplomatiques à l'étranger, onze consulats et quatre missions spéciales, soit: la délégation permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies et de la Commission de l'énergie atomique, la représentation permanente au bureau des Nations Unies pour l'Europe, à Genève, la mission militaire en Allemagne et la mission de liaison au Japon. Les missions diplomatiques comprennent quatorze ambassades, huit légations et sept hauts commissariats. Le nombre total des bureaux à l'étranger est donc de quarante-quatre, à l'exclusion du Luxembourg, où le ministre canadien en Belgique est accrédité, mais où aucun bureau n'est maintenu. (Cinquante et un pays ont des missions au Canada.)

Sept nouvelles missions canadiennes ont été établies durant l'année: une légation à Belgrade; une représentation permanente auprès de l'ONU à New-York et à Genève; un consulat général à San-Francisco; des consulats à Détroit et à Boston, aux États-Unis, et à Francfort, en Allemagne. Au cours des douze derniers mois, la légation du Canada à Rome a été élevée au rang d'ambassade. Le 9 janvier 1948, le général A. G. L. McNaughton a été nommé délégué permanent auprès de l'ONU et représentant canadien au sein du Conseil de sécurité.

Le 26 février, M. E. Vaillancourt a présenté ses lettres de créance à titre de ministre du Canada en Yougoslavie; il est le premier à remplir ce poste. On ne prévoit, pour la prochaine année, aucune expansion analogue de nos services de représentation à l'étranger.

Au cours de 1948, les changements suivants ont eu lieu au sein des missions canadiennes déjà établies:

M. C.-P. Hébert a présenté ses lettres de créance, à titre de ministre du Canada à Cuba, le 28 février; M. J. S. Macdonald a présenté ses lettres de créance, à titre d'ambassadeur du Canada au Brésil, le 3 juin; M. Jean Désy, ministre du Canada en Italie, a présenté ses lettres de créances, à titre d'ambassadeur auprès de ce pays, le 26 juin; M. John B. C. Watkins a succédé à M. J. W. Holmes

au poste de chargé d'affaires *ad interim* du Canada à Moscou, en août; M. C. J. Burchell a été nommé haut commissaire du Canada à Terre-Neuve, le 7 septembre; M. L. D. Wilgress, ministre du Canada en Suisse, a assumé ses fonctions supplémentaires de représentant permanent du Canada au bureau des Nations Unies pour l'Europe, à Genève. On trouvera à l'Annexe C un tableau indiquant le lieu et le statut de toutes les missions canadiennes à l'étranger. Voir la carte géographique aux pages 12 et 13.

Les missions canadiennes à l'étranger font partie intégrante du Ministère. Les chefs de missions font rapport au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et reçoivent de lui leurs instructions.

Le personnel diplomatique d'une ambassade ou d'une légation comprend l'ambassadeur ou le ministre et un ou plusieurs fonctionnaires diplomatiques. Dans les endroits où il y a suffisamment de travail à accomplir, un consul ou vice-consul est attaché à la mission. Dans les autres cas, c'est l'un des fonctionnaires de la mission qui accomplit ce travail. Là où il n'y a qu'un consulat, le consul relève, de façon générale, du chef de la mission dans le pays.

L'une des fonctions de la mission consiste à diffuser des renseignements sur le Canada. À New-York, Washington, Londres, Paris, Mexico et Canberra, des préposés à l'information sont, à cette fin, attachés à la mission. Ailleurs, cette tâche est confiée à l'un des secrétaires. Là où il n'y a pas de représentant diplomatique, c'est le commissaire de commerce ou un autre fonctionnaire du Gouvernement canadien en service dans le pays intéressé qui se charge de ce travail.

Des fonctionnaires d'autres ministères canadiens,—secrétaires commerciaux, attachés de l'Air, militaires, navals, ou spéciaux,—font partie de certaines missions. Bien que relevant du chef de leur propre service à Ottawa, ils travaillent sous la surveillance et la direction générale du chef de la mission, qui représente le Gouvernement canadien.

Les principales fonctions des missions diplomatiques à l'étranger sont les suivantes: tenir le gouvernement au courant des événements qui surviennent dans les pays où elles exercent leur activité et en analyser la portée; sauvegarder les intérêts du Canada; mener des négociations avec les gouvernements auprès desquels elles sont accréditées; aider à la diffusion de renseignements exacts sur le Canada; représenter le Canada à titre officiel et officieux en toutes occasions.

Les missions à l'étranger se sont particulièrement intéressées, au cours de l'année écoulée, à la solution des problèmes économiques dont il est question au quatrième chapitre du présent rapport. Nos missions ont consacré beaucoup de temps aux nombreux problèmes

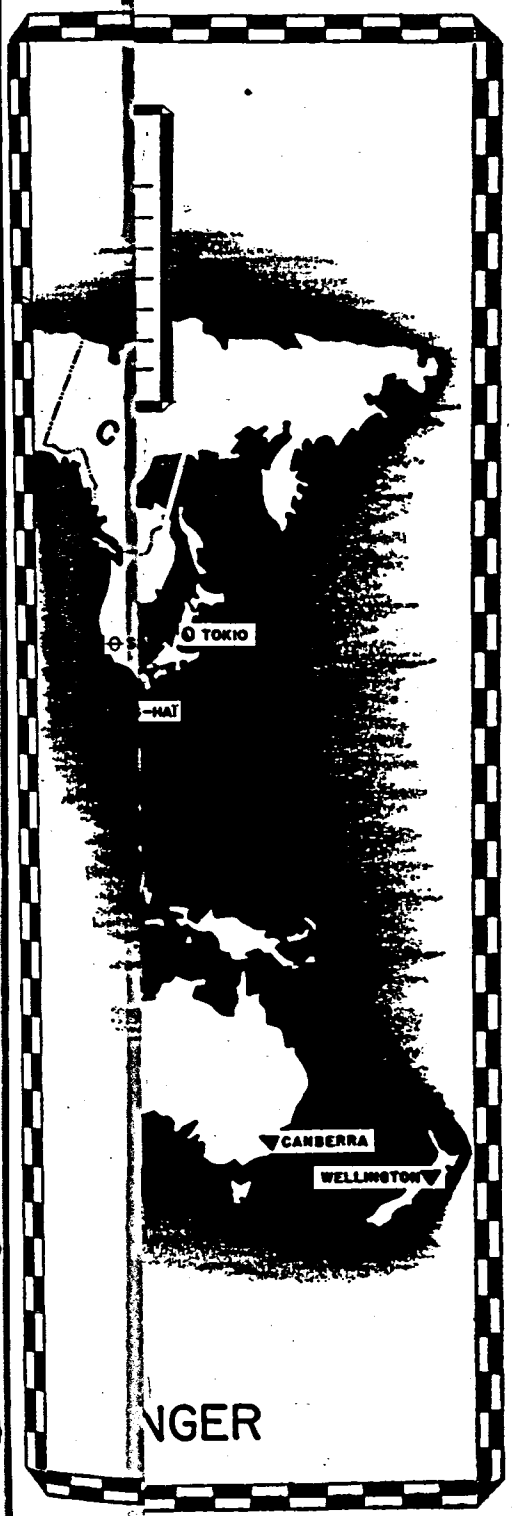

tran-
t des
ortis-
pour
tries
s les
ange
res-
ange
iétés
erne-
erna-
oupe
ation

Les
nt le
ieurs
ainsi
t des
indre
haut
étai-
Dans
uble
gou-

ère à
Les
u de
s ou
par
ique,
irant
e les
des
ance
cou-
plus
cer-
s les

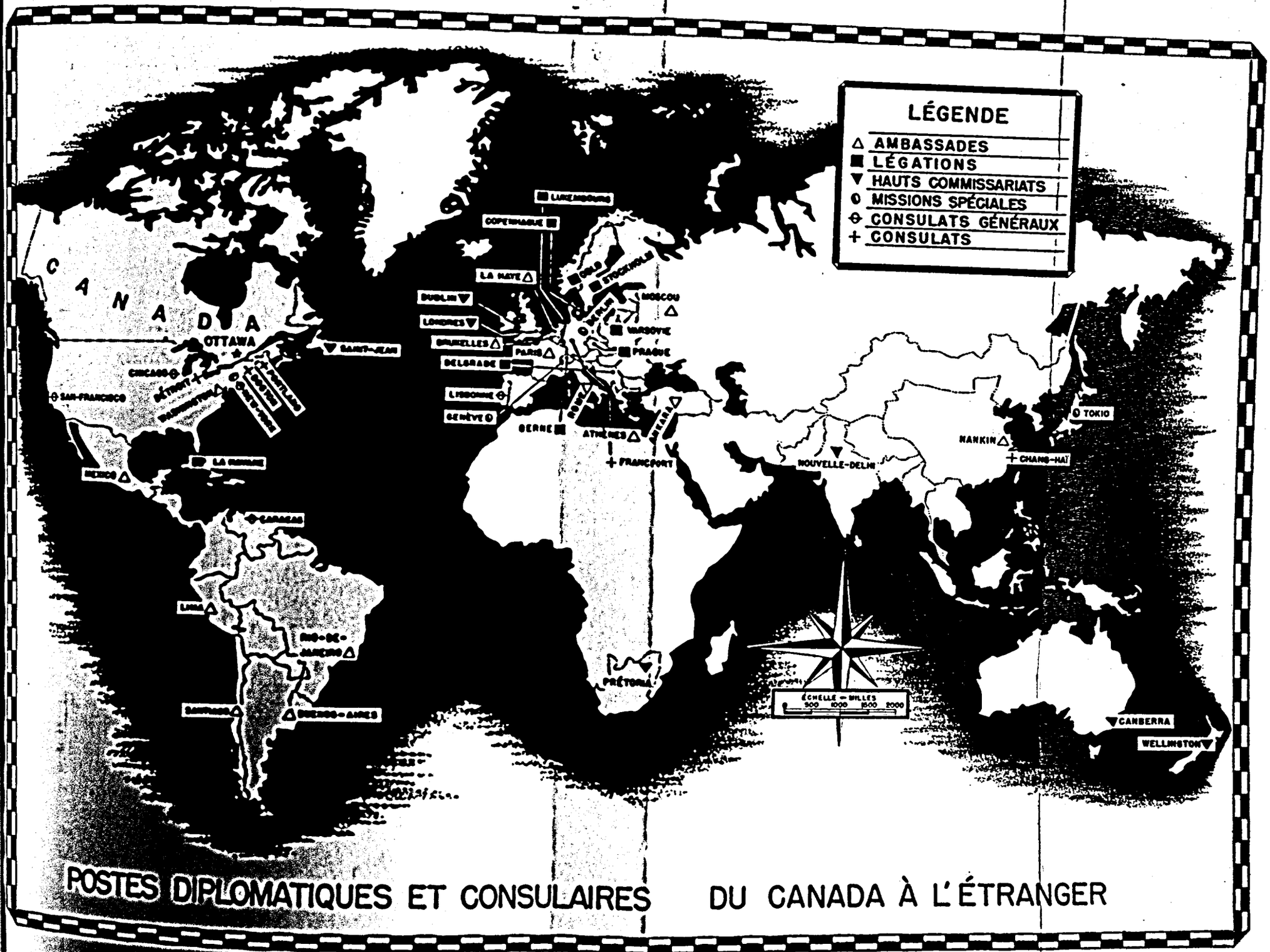

POSTES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DU CANADA À L'ÉTRANGER

au p
août
à T
Cana
senta
l'Eur
le lie
Voir

Mini
aux

comp
naire
trava
Dans
accon
de fa

gnem
Mex
chés
Là d
de c
en s

com
part
prop
recti
men

ger
nem
et e
des
accr
Can
occa

au c
dont
miss

qui ont surgi dans plusieurs pays au cours de la période de transition économique de l'après-guerre, dans la mesure où ils ont des répercussions au Canada. Elles ont notamment aidé les ressortissants canadiens à faire valoir leurs droits à une indemnisation pour les pertes attribuables à la guerre ou à l'étatisation d'industries (surtout dans les pays européens); elles ont interprété, dans les pays étrangers, le programme canadien de conservation du change et soumis des observations au nom des Canadiens à propos des restrictions à l'importation ou des règlements concernant le change étranger, appliqués dans les pays étrangers au détriment de sociétés canadiennes ou de Canadiens; elles ont fait rapport au gouvernement canadien de réunions des organisations économiques internationales dont le Canada ne fait pas partie, notamment le Groupe d'étude en vue de l'union douanière européenne et l'Organisation pour la collaboration économique en Europe.

Le personnel des missions varie sensiblement en nombre. Les plus nombreux, ceux de Washington et de Londres, comprennent le chef de la mission, un service diplomatique de conseillers, plusieurs secrétaires, des fonctionnaires d'information et consulaires ainsi que des secrétaires commerciaux, des attachés des trois armes et des représentants d'autres ministères de l'État. Les missions de moindre importance se composent d'un chef (ambassadeur, ministre ou haut commissaire), d'un ou deux secrétaires diplomatiques, d'un secrétaire commercial et, dans certains cas, d'un attaché militaire. Dans une ou deux missions le représentant canadien peut exercer la double fonction de commissaire de commerce et de consul général du gouvernement canadien.

La correspondance échangée entre les missions et le Ministère à propos de questions de toutes sortes est très volumineuse. Les rapports d'importants événements politiques et économiques, ou de négociations pressantes, sont transmis à Ottawa par télétypes ou par câblogrammes et complétés par des dépêches expédiées par courrier aérien. En soumettant son rapport sur une crise politique, par exemple celle qu'a traversée le gouvernement français durant l'été de 1948, l'ambassadeur ne se contente pas de transmettre les renseignements qui ont paru dans les journaux mais, grâce à des entrevues avec des hommes politiques éminents et à sa connaissance de la situation générale, il tient le gouvernement canadien au courant de la portée et de la marche probable des événements. En plus de télégrammes et de dépêches, sur divers sujets particuliers, certaines missions envoient au Ministère, chaque semaine ou tous les

quinze jours, des résumés confidentiels sur les événements politiques et économiques. Ces documents sont communiqués aux ministères intéressés et à d'autres missions à l'étranger.

Au cours de l'année, le Ministère a expédié aux missions 23,000 dépêches et lettres et 20,000 télégrammes et messages par télétype; il a reçu des missions 22,500 dépêches et lettres et 22,000 télégrammes et messages par télétype.

Les fonctions du personnel diplomatique d'une mission sont nombreuses et variées. Dans les missions importantes, le personnel est spécialisé. Dans les missions plus petites, un ou deux secrétaires sont chargés de la rédaction des rapports d'un caractère général des fonctions consultatives et d'information et de l'administration. En plus de rapports sur les événements politiques et sur les questions de défense et d'économie, on rédige des dépêches sur tout sujet d'ordre social, culturel, scientifique ou autre que l'on juge intéressant ou utile pour le Gouvernement. Les secrétaires de missions sont aussi appelés à représenter leur chef à des réunions d'organismes internationaux ou du Commonwealth et à assister à des conférences internationales à titre de délégués ou de conseillers.

Les documents d'information préparés à Ottawa ne serviront leurs fins que grâce à une diffusion satisfaisante dans les pays auxquels ils sont destinés. Dans les grandes missions, le préposé à l'information, et dans les missions moins importantes le chef ou les secrétaires diplomatiques, doivent se tenir en contact avec les agences de presse, de radio et de cinématographie. Ils doivent pouvoir répondre à toute demande de renseignement sur le Canada et, au besoin, s'efforcer de stimuler ces demandes. Les fonctions du service consulaire comprennent le renouvellement et l'émission de passeports canadiens, la détermination de la nationalité aux termes de la loi canadienne de la citoyenneté, l'assistance et les conseils aux voyageurs, l'aide aux Canadiens sans ressources à l'étranger et l'attestation de documents. Dans les bureaux où la division de l'Immigration du ministère des Mines et Ressources n'a pas de représentant, il faut consacrer beaucoup de temps aux questions d'immigration et de visas.

Les chefs de missions sont appelés à représenter le Canada à diverses réunions internationales. C'est ainsi que M. L. D. Wilgress, ministre du Canada en Suisse, a représenté notre pays aux réunions suivantes en 1948: la conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi, à La Havane, les réunions du Comité administratif de la Commission intérimaire de l'Organisation internationale du commerce et des parties contractantes à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, tenues toutes deux à Genève; la Commission préparatoire de l'OIR, à Genève, la septième session du Conseil

économique et social des Nations Unies, à Genève; et l'Assemblée générale de l'ONU à Paris. Au cours de la même période, M. Jean Désy, ambassadeur du Canada en Italie, a assisté en mars à la conférence des Nations Unies sur la liberté de l'information et de la presse, à Genève, et aux réunions de la Commission préparatoire et de l'Assemblée générale de l'OIR, en septembre. À titre de président du comité exécutif de l'OIR, il a présidé une réunion du comité à Rome en décembre. M. S. D. Pierce, ambassadeur canadien au Mexique, s'est absenté de son poste de juin à décembre pour remplir à Paris une mission relative au programme de rétablissement de l'Europe.

Au cours de l'année, le Canada a délégué des représentants spéciaux à plusieurs importantes cérémonies officielles en pays étrangers. L'ambassadeur du Canada au Pérou, M. J. A. Strong, a été nommé ambassadeur spécial du Canada afin d'assister à l'inauguration de don Romulo Callegos comme président du Venezuela, le 15 février, à Caracas. À l'occasion du couronnement de la reine Juliana, des Pays-Bas, le 6 septembre 1948, le général H. D. G. Crerar, C.H., C.B., D.S.O., A.D.C., et M. Pierre Dupuy, C.M.G., ambassadeur du Canada à La Haye, ont été nommés comme envoyés extraordinaires spéciaux et ministres plénipotentiaires de Sa Majesté afin de représenter le Canada aux cérémonies du couronnement. Au cours de son voyage, le général Crerar a aussi visité la Belgique et la France. M. C.-P. Hébert, ministre du Canada à Cuba, a été nommé envoyé spécial du Canada à l'inauguration du Dr Carlos Prio Socarras comme président du Cuba, le 10 octobre. A cette occasion, sa mission se composait de deux membres de la légation du Canada à La Havane, ainsi que de l'attaché militaire et de l'attaché de l'Air de l'ambassade du Canada à Washington.

De temps à autre, les chefs de missions sont aussi appelés à accomplir un travail qui se rattache de moins près à leurs fonctions diplomatiques. En décembre, par exemple, le Ministère a accordé un congé à M. S. D. Pierce pour lui permettre de devenir sous-ministre associé du Commerce. En même temps, M. W.-F.-A. Turgeon, haut-commissaire du Canada en Irlande, a été nommé président de la nouvelle commission royale sur les transports nationaux.

En parlant du rôle de nos missions, il y a lieu de signaler les cérémonies officielles et les fonctions sociales. Nos chefs de missions doivent représenter le Canada à plusieurs cérémonies officielles, comme l'inauguration de chefs d'État, la remise de décorations, l'ouverture d'expositions et d'institutions et des cérémonies commémoratives. Ils sont aussi appelés fréquemment à prendre la parole devant les membres de cercles de bienfaisance sociale, d'universités, de chambres de commerce et d'autres sociétés. Comme nos représentants doivent chercher à connaître beaucoup de monde, il leur

faut lancer et accepter de nombreuses invitations. À un échelon plus bas, le personnel diplomatique doit s'acquitter des mêmes obligations mondaines et officielles. La plupart des missions canadiennes ont pris l'habitude de donner, le 1er juillet de chaque année, une réception à laquelle sont invités les Canadiens résidant dans la capitale où se trouve la mission, les membres du Gouvernement, le corps diplomatique et les notables du pays.

II. Questions politiques

Traité de l'Atlantique-Nord

LE CANADA a pris part, au cours de 1948, à des réunions préparatoires et non officielles tenues à Washington au sujet d'un pacte de sécurité de l'Atlantique-nord. Les représentants du State Department, dont le sous-secrétaire d'État suppléant, M. Lovett, et les ambassadeurs de la Belgique, du Canada, de la France, des Pays-Bas du Royaume-Uni et le ministre du Luxembourg, ont assisté à ces réunions. La première série d'entretiens dura du 6 juillet au 10 septembre. M. Pearson, alors sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a assisté à un certain nombre de ces réunions. La deuxième série d'entretiens, commencée le 10 décembre, se poursuivait à la fin de l'année.

Dès le début des entretiens, il était convenu que tout pacte éventuel de sécurité de l'Atlantique-nord se fonderait sur l'article 51 de la Charte des Nations Unies, lequel reconnaît, dans le cas d'une agression contre un Membre des Nations Unies, le droit naturel de légitime défense collective jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris les mesures nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité internationales.

Les Propositions de Dumbarton-Oaks, qui suivirent les pourparlers de Washington, à l'automne de 1944, entre les représentants de la Chine, du Royaume-Uni, de l'URSS et des États-Unis, ne comportent aucune disposition correspondant à l'article 51. Cet article 51 fut inséré dans la Charte lors de la Conférence de San-Francisco sur l'initiative des Républiques de l'Amérique. Ces dernières soutenaient que l'Acte de Chapultepec, qu'elles venaient de signer à une conférence tenue à Mexico, établissait le principe souhaitable de la légitime défense collective des Républiques de l'Amérique contre une agression de la part de tout État, américain ou non; qu'en outre la Partie II de cet Acte tendait à la signature d'un traité permanent reconnaissant ce principe de légitime défense collective dans le régime interaméricain; qu'enfin la Charte des Nations Unies ne devrait pas en empêcher la réalisation. (Le traité permanent, "Traité inter-américain d'assistance réciproque", signé à Rio-de-Janeiro le 2 septembre 1947, est entré en vigueur le 3 décembre 1948.)

Les membres de l'Organisation des Nations Unies, en ratifiant la Charte, conféraient au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales et recon-

naissaient qu'en s'acquittant des fonctions découlant de cette responsabilité, le Conseil agirait en leur nom. Afin de donner au Conseil le pouvoir nécessaire à l'exercice de ses fonctions, les Membres des Nations Unies se sont engagés à imposer des sanctions non militaires contre tout agresseur lorsque le Conseil les invitera à le faire par un vote de sept de ses membres, y compris ses cinq membres permanents. Étant donné que les sanctions non militaires peuvent être inefficaces si elles ne comportent la menace de recourir aux forces armées, les Membres des Nations Unies se sont en outre engagés à mettre à la disposition du Conseil de sécurité, sur son invitation et conformément à un accord spécial ou à des accords spéciaux, les forces armées, l'assistance et les facilités, y compris le droit de passage, nécessaires au maintien de la paix et de la sécurité internationales. La Charte stipule que ces accords fixeront les effectifs et la nature de ces forces, leur degré de préparation et leur emplacement général, ainsi que la nature des facilités et de l'assistance à fournir. Les accords doivent être négociés aussitôt que possible, sur l'initiative du Conseil de sécurité.

Lorsqu'un Membre de l'Organisation conclut un accord spécial avec le Conseil de sécurité et que cet accord est ratifié selon ses règles constitutionnelles, ce Membre est obligé de fournir les forces armées et les facilités stipulées dans l'accord dès que le Conseil de sécurité l'invite à le faire par un vote de sept de ses membres, y compris ses cinq membres permanents. Un Membre non représenté au Conseil a le droit de participer aux décisions du Conseil touchant l'emploi de contingents de ses forces armées. Le vote approbatif n'est cependant pas requis dans ce cas.

En ratifiant la Charte, les Membres des Nations Unies ont aussi établi un Comité d'état-major chargé de conseiller et d'aider le Conseil de sécurité en tout ce qui a trait à l'importance des effectifs militaires nécessaires au maintien de la paix et de la sécurité internationales ainsi qu'à l'emploi et au commandement des effectifs mis à sa disposition. Le Comité d'état-major était censé s'occuper, sous l'autorité du Conseil de sécurité, de la stratégie et de la conduite des forces armées placées à la disposition du Conseil. Il devait se composer des chefs d'état-major des cinq membres permanents du Conseil ou de leurs représentants.

Au cours du débat d'ouverture de l'Assemblée générale à New-York, le 29 octobre 1946, seize mois après la signature de la Charte, le très honorable M. St-Laurent insistait pour que le Conseil de sécurité et le Comité d'état-major s'emploient effectivement avec toute la diligence possible à négocier les accords spéciaux et à ordonner les mesures militaires et économiques nécessaires pour y donner suite. Les représentants de plusieurs autres nations ont fait écho à cet appel.

Malheureusement, il n'a produit aucun effet. Durant l'année suivante, le Comité d'état-major a réalisé peu de progrès et le Conseil de sécurité a été incapable de s'acquitter de son premier devoir, celui de maintenir la paix et la sécurité internationales.

C'est pourquoi, au cours du débat d'ouverture de l'Assemblée générale à New-York, le 18 septembre 1947, le très hon. M. St-Laurent prononçait les paroles suivantes:

> Il existe dans mon pays un sentiment croissant, et ce sentiment existe également ailleurs, que les Nations Unies, par suite des méthodes du Conseil de sécurité, ne sont pas à la hauteur de leur tâche essentielle qui est de favoriser la confiance internationale et d'assurer la sécurité nationale... Le Conseil de sécurité, ayant pour base ce que l'on appelle l'unanimité des Membres permanents, a fait peu pour renforcer les espoirs de ceux qui voyaient en lui la pierre angulaire de la structure de la paix. Au contraire, il a fait beaucoup pour augmenter les craintes de ceux qui estimaient qu'avec le veto, le Conseil de sécurité ne pourrait agir d'une manière efficace dans une atmosphère de crainte et de soupçon, où l'orgueil est souvent autorisé à prendre le pas sur la paix, et la puissance sur la raison....
>
> Les Nations à la recherche de la paix et de la coopération ne peuvent accepter et n'accepteront pas indéfiniment un Conseil sans changement, un Conseil qui a été créé pour leur sécurité et qui, de l'avis de beaucoup, se fige dans la futilité et est divisé par des dissensions. Si elles y sont obligées, elles pourront chercher une sécurité plus grande dans une association d'États démocratiques et pacifiques, prêts à accepter des obligations internationales plus précises contre une plus grande sécurité nationale. De telles associations, ainsi qu'on l'a déjà dit, si elles sont conformes aux principes et aux buts de la Charte, pourront être créées à l'intérieur même des Nations Unies. Il faut espérer que de telles mesures ne seront pas nécessaires. Si elles ne sont pas nécessaires, elles ne sont pas souhaitables. Mais si elles deviennent nécessaires, elles devront être prises. N'oublions pas que les dispositions de la Charte constituent le niveau de base plutôt que le plafond des responsabilités des États membres. Si certains préfèrent rester au-dessous de ce niveau, cela ne doit pas empêcher les autres de s'élever au-dessus.
>
> Deux logis ou plus dans l'édifice de la paix sont certainement moins souhaitables qu'une seule famille de nations habitant ensemble, en amitié, sans être divisée par des rideaux ou par un lourd mobilier politique. Toutefois, cela est préférable à une solution qui consisterait à avoir des édifices entièrement distincts.

Les événements des trois mois qui ont suivi l'énoncé de ces paroles n'ont nullement tendu à dissiper les craintes au sujet de l'avenir de l'Organisation des Nations Unies ni à raffermir l'espoir que l'Organisation pouvait assurer la sécurité de ses Membres.

Ces événements ont amené M. Bevin à déclarer, dans son discours du 22 janvier 1948, que l'hostilité soviétique au programme de rétablissement de l'Europe et l'obstruction faite par les Soviets au règlement de la question allemande avaient, à la fin de l'année 1947, convaincu le gouvernement du Royaume-Uni que le moment était venu de donner suite à un projet d'union politique et économique plus étroite entre les États bien disposés de l'Europe occidentale.

Des pourparlers ont immédiatement été engagés à Bruxelles entre le Royaume-Uni, la France et les États de Benelux. La prise du pouvoir par les Communistes en Tchécoslovaquie, en février, et la pression soudaine exercée par les Russes en vue d'un traité avec la Finlande ont beaucoup hâté la conclusion de l'accord, et, le 17 mars, les cinq gouvernements intéressés signaient le traité de Bruxelles. Aux termes de ce traité, si l'un des pays signataires est l'objet d'une attaque armée en Europe, les autres lui porteront, conformément aux dispositions de l'article 51 de la Charte, aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, militaires et autres.

Le jour de la signature du Traité, le très honorable M. King, alors premier ministre, formulait la déclaration suivante à la Chambre des communes:

> Ce pacte constitue beaucoup plus qu'une simple alliance à l'ancienne mode. Il réalise dans une certaine mesure l'idéal d'une sécurité collective assurée par un accord conclu aux termes de la Charte des Nations Unies. Il constitue de ce fait un pas vers la paix, et il est probable qu'il sera suivi d'autres mesures du même genre jusqu'à ce que tous les États libres soient groupés en une association réunissant tous ceux qui sont disposés à accepter les responsabilités qu'implique l'assistance mutuelle en vue d'empêcher l'agression et de préserver la paix...
>
> Le gouvernement canadien a suivi de près les événements survenus récemment sur la scène internationale. Les populations de tous les pays libres peuvent être assurées que le Canada participera pleinement à tout mouvement visant à donner suite au projet d'établissement d'un régime efficace de sécurité collective par la conclusion de pactes régionaux, conformément à la Charte des Nations Unies.

Le même jour, faisant au Congrès un exposé de la situation critique qui régnait en Europe, le Président des États-Unis lui recommandait l'étude d'un certain nombre de mesures qui, à son avis, étaient les plus propres à soutenir les nations libres et démocratiques de l'Europe et à consolider davantage la puissance nationale des États-Unis. Voici ce qu'il disait au sujet du Traité de Bruxelles:

> Son importance est de beaucoup plus grande que ne le révèlent les termes mêmes de l'accord. C'est un pas important dans la voie de l'union en Europe pour la protection et la sauvegarde de sa civilisation. Cette mesure mérite tout notre appui. Je suis convaincu que les États-Unis prendront les dispositions nécessaires afin d'assurer aux nations libres l'appui que nécessite la situation. Les nations libres de l'Europe sont déterminées à se protéger et nous sommes non moins résolus, j'en suis sûr, à les aider dans cette tâche.

Durant les mois qui ont suivi, des membres du Gouvernement ont exposé publiquement en maintes occasions les grandes lignes du traité de l'Atlantique-Nord désiré par le Canada et les obligations qui découleraient d'un tel traité pour notre pays. Le 11 juin, le très honorable M. Saint-Laurent s'exprimait de la façon suivante:

> Dans l'intérêt et du monde communiste et du monde libre, il importe de bien faire comprendre aux chefs des États communistes, totalitaires, qu'ils ne réussiront pas à élargir les cadres actuels de leurs régimes policiers par des attaques directes ou indirectes contre les nations libres, sans venir à bout de nous tous.
>
> Pour asseoir la paix, il faut aujourd'hui que les pays du monde libre, sous la direction de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de la France, acquièrent et conservent une supériorité absolue sur leurs adversaires et sur toute coalition possible d'adversaires, non seulement dans le domaine militaire, mais sur le plan économique et moral. Tout comme durant le dernier conflit, nous sommes engagés actuellement dans "une lutte pour la domination des esprits et des âmes".

Pendant ce temps, le Sénat des États-Unis étudiait un projet de résolution présenté par le sénateur Vandenberg. Cette résolution, que le Sénat a adoptée le 11 juin par un vote de 64 voix contre 4, exposait six objectifs de la politique étrangère des États-Unis. Trois de ces propositions avaient directement trait à la signature d'un pacte de l'Atlantique-Nord. Les voici:

> Élaborer des arrangements régionaux et autres tendant à la défense individuelle et collective conformément aux buts, principes et dispositions de la Charte.
>
> Adhérer dans les formes constitutionnelles à tout arrangement collectif régional ou autre, fondé sur un effort individuel constant et l'assistance réciproque pour autant que lesdits accords intéressent la sécurité nationale.
>
> Contribuer au maintien de la paix en faisant connaître clairement son intention d'exercer le droit de défense individuelle ou collective prévu par l'article 51 dans le cas d'une agression armée portant atteinte à la sécurité nationale.

Le 6 juillet, un peu plus de trois semaines après l'adoption de la résolution par le Sénat, les représentants de la Belgique, du Canada, de la France, du Luxembourg, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et des États-Unis inauguraient à Washington une série de pourparlers officieux, diplomatiques et préliminaires concernant les problèmes de sécurité mentionnés dans la résolution Vandenberg.

Au début de septembre, les pourparlers en étaient rendus au point où les délégués ont convenu de soumettre les problèmes soulevés à leurs gouvernements respectifs pour qu'ils formulent leurs observations et commentaires.

Au début d'octobre, après avoir étudié la question, le gouvernement canadien a informé les autres pays qui avaient participé aux pourparlers de Washington qu'il était prêt à négocier avec eux et d'autres États de l'Atlantique-Nord un traité régional de sécurité collective. Le 26 octobre, le conseil consultatif des Puissances intéressées au traité de Bruxelles, formé de leurs ministres des Affaires étrangères, a annoncé que ces Puissances s'entendaient parfaitement sur les principes d'un pacte de défense de l'Atlantique-Nord et sur les mesures à prendre à cet égard. Après une étude plus approfondie de la question de la part des gouvernements intéressés, on a repris à

Washington, le 10 décembre, les pourparlers officieux et préliminaires. Un communiqué laissait savoir qu'on s'attendait à voir se poursuivre les pourparlers pendant quelque temps et à ce qu'aucun renseignement ne fut publié à leur sujet tant que des décisions n'auraient pas été prises.

Allemagne

Règlement de la Question d'Allemagne

En 1948, on n'a réalisé aucun progrès dans la rédaction d'un traité de paix général pour l'Allemagne. Le Conseil des ministres des Affaires étrangères, chargé en vertu de la déclaration de Potsdam de la rédaction du traité, s'est réuni pour la dernière fois en décembre 1947. Il s'est ajourné sans avoir avancé la solution des problèmes de longue portée que pose la rédaction d'un traité de paix ni celle des problèmes immédiats de l'administration courante des affaires d'Allemagne.

Le Gouvernement canadien a manifesté à maintes reprises le grand intérêt qu'il porte au rétablissement de l'Allemagne. Aussi, le ministère a-t-il suivi de près les nombreux événements importants survenus en Allemagne au cours de l'année. En outre, l'Allemagne, Berlin surtout, est devenue le centre du conflit entre l'Est et l'Ouest, et la tournure que prendront les événements en Allemagne pourra fort bien influer sur les intérêts essentiels du Canada et même sur le maintien de la paix.

La mission militaire à Berlin et le Ministère ont échangé environ 750 télégrammes et 2,800 dépêches, fait qui donne une bonne idée du travail qu'occasionne au Ministère la situation à Berlin. Il va sans dire que plusieurs autres télégrammes et dépêches au sujet de l'Allemagne ont été envoyés à nos autres missions, ou reçus d'elles, surtout celles de Londres, Paris et Washington.

Les principaux événements survenus en Allemagne auxquels le Ministère s'est intéressé sont les suivants: La réunion tripartite relative à l'Allemagne occidentale, tenue à Londres du mois de février au 1er juin; le premier blocus soviétique de Berlin et le retrait du Gouvernement soviétique, le 20 mars, de la Commission de contrôle alliée, composée de quatre puissances; le second blocus de Berlin, qui a commencé lors de l'application des dispositions du rapport de Londres et de la réforme du régime monétaire occidental, le 18 juin, et a été suivi de l'inauguration du ravitaillement aérien de Berlin et la soumission du problème au Conseil de sécurité; la formation d'un organisme politique pour l'Ouest de l'Allemagne; l'établissement d'un organisme international pour le contrôle de la Ruhr.

Entretiens de Londres—Du 23 février au 1er juin

Par l'entremise du haut commissaire à Londres et de la mission militaire à Berlin, ainsi que par d'autres sources, le Gouvernement a pu se tenir au courant des entretiens qui ont eu lieu entre les représentants du Royaume-Uni, des États-Unis, de la France et des pays du Benelux, en vue de stabiliser la situation dans les régions de l'Allemagne confiées à leur surveillance, en attendant une entente sur l'ensemble du problème allemand. Comme le Gouvernement s'intéressait ouvertement à ces problèmes, le Ministère a préparé, avec l'aide des autres ministères intéressés, des commentaires qui ont été soumis aux représentants des puissances participant aux entretiens.

Commentaires du délégué du Canada

Au cours de l'année on a fait parvenir les commentaires traitant de quatre aspects principaux des entretiens de Londres aux représentants des puissances participantes par voies officielles. Ils ont traité successivement de l'organisation politique future de l'Allemagne, du rôle de l'économie allemande dans l'économie européenne et mondiale, des réclamations de biens, et de l'établissement d'un organisme international pour la Ruhr. En somme, les commentaires suivaient de près les vues que le Gouvernement du Canada avaient soumises, le 30 janvier 1947, au Conseil des suppléants des ministres des Affaires étrangères.*

En présentant ses commentaires le gouvernement canadien a indiqué clairement qu'on ne saurait tenir pour adéquate cette forme restreinte de participation aux entretiens. Les décisions découlant des délibérations de Londres pourraient avoir des répercussions importantes sur le rétablissement définitif de l'Allemagne occidentale. En soumettant ses commentaires, le Gouvernement canadien se réservait donc le droit d'exposer de nouveau son opinion sur les mêmes sujets.

L'Organisation politique future de l'Allemagne

Les commentaires du Canada sur l'organisation politique future de l'Allemagne se fondaient sur l'hypothèse qu'on pourrait éventuellement appliquer à toute l'Allemagne les cadres politiques projetés, que l'occupation durerait indéfiniment en Allemagne occidentale, que l'Allemagne occidentae doit devenir une entité capable de participer à la vie de l'Europe occidentale, et, enfin, que l'Allemagne occidentale participerait pleinement à l'activité économique et sociale de l'Europe.

---

*Pour la déclaration formulée en ce sens par le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *voir* le hansard du 30 janvier 1947.

Le Canada préconisait dans ses commentaires, règle générale, le transfert du plus grand nombre possible de fonctions gouvernementales à des organismes internationaux, afin d'établir en Allemagne occidentale une entité politique pratique sans risquer d'y constituer un gouvernement fédéral assez fort pour devenir une menace éventuelle.

Pour ce qui est de la répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral projeté et les gouvernements des États fédérés, le gouvernement canadien exprimait l'avis que l'autorité fédérale devrait avoir la haute main sur les questions d'ordre économique en général, comme l'émission de papier-monnaie et le monnayage, les banques et l'assurance, les tarifs, la répartition des approvisionnements, les prix et la vente des produits. Il était d'avis que, d'autre part, les États fédérés distincts devraient avoir le droit de conclure des ententes internationales à l'égard de questions ne relevant ni de l'autorité fédérale ni des organismes internationaux.

Il a également exprimé l'opinion que les tribunaux judiciaires fédéraux devraient avoir le pouvoir d'entendre les appels interjetés contre le gouvernement central et contre les gouvernements fédérés. Il estimait aussi que la constitution allemande devrait renfermer des dispositions relatives à la défense et aux affaires étrangères, bien qu'il y ait lieu de réserver ces questions tant que durera l'occupation militaire.

Le rôle de l'économie allemande dans l'économie européenne et mondiale

Le Canada a reconnu qu'une saine économie allemande est indispensable au relèvement de l'Europe. Cependant, il serait dangereux, croît-il, de supposer que la libre expansion de l'économie allemande ne créerait aucun problème en Europe. On pourrait peut-être surmonter la difficulté en tenant constamment compte, dans le relèvement de l'Allemagne occidentale, du relèvement général de l'Europe occidentale.

En fixant le degré de restauration économique permis à l'Allemagne, il importe de tenir compte de l'opinion de ses voisins de l'Ouest. On estime que les voisins occidentaux de l'Allemagne ne consentiraient probablement pas à un degré supérieur à celui qu'on a fixé en août 1947 à l'égard des industries allemandes.

Tout en signalant dans son mémoire les difficultés inhérentes au rétablissement, le Canada envisageait la possibilité d'accroître en toute sécurité le commerce entre l'Est et l'Ouest de l'Europe, y compris l'Allemagne. Il a aussi exprimé l'avis que les décisions à ce sujet exigent qu'on pèse très soigneusement les considérations d'ordre politique et stratégique aussi bien que purement économique.

Rétablissement de biens en Allemagne

Dans ses observations, le gouvernement canadien proposait que le retour au gouvernement responsable en Allemagne soit accompagné de la restitution des biens obtenus injustement par le gouvernement allemand et la remise des biens appartenant à des ressortissants de nations alliées et séquestrés durant la guerre, conformément au droit international. Il signalait que les Canadiens ont soumis environ 400 réclamations à l'égard de biens se trouvant en Allemagne et que, de ce nombre, plus de 170 semblaient motiver des mesures de recouvrement. En résumé, le Canada exprimait l'avis que toute mesure établissant un gouvernement allemand devrait renfermer des dispositions semblables à celles qui figurent dans les traités de paix avec l'Italie, la Roumanie et la Hongrie, au sujet de la façon de disposer des biens des ressortissants de Nations Unies séquestrés après le début des hostilités.

L'établissement d'une autorité internationale pour la Ruhr

Dans son mémoire, le Canada appuyait en principe la proposition tendant à l'établissement d'une autorité internationale pour la Ruhr. Le statut international, estimait-on, devrait permettre à l'autorité chargée de l'administration de prendre des mesures au sujet du désarmement, aussi bien qu'à l'égard de la répartition de la houille, du coke et de l'acier, tant en vue du relèvement de l'économie allemande que du rétablissement de l'ensemble de l'Europe. Pour ce qui est de la répartition de la houille, du coke et de l'acier provenant de la Ruhr, le Canada estimait qu'il ne faudrait pas empêcher les pays non-européens de recevoir une partie des approvisionnements destinés à l'exportation. L'autorité internationale pour la Ruhr devrait être autorisée à aider le Conseil de sécurité militaire ou quelque autre organisme du même ordre à découvrir et à prévenir le danger que comporterait le rétablissement d'une alliance, tel qu'il en existait sous le régime d'Hitler, entre les organisations industrielles de la Ruhr et les partis politiques.

Le blocus de Berlin

Lorsque les pourparlers de Londres au sujet de l'Allemagne se sont ajournés, le 6 mars, (pour reprendre le 20 avril), le délégué de l'Union soviétique à Berlin a demandé que ses collègues du Royaume-Uni, des États-Unis et de la France présentent un rapport sur les décisions prises. Ceux-ci ont répondu que jusque-là il n'y avait eu aucune décision. Le 20 mars, le gouverneur militaire soviétique, le maréchal Sokolovsky, a déclaré que les actes des Puissances occidentales à Londres démontraient que le Conseil de contrôle allié

n'était plus l'organisme suprême de gouvernement des quatre puissances pour toute l'Allemagne. Il a ensuite quitté l'assemblée qui ne s'est pas réunie depuis. Cette action a été suivie d'une série de restrictions imposées, par l'URSS sur les communications entre Berlin et les zones occidentales. La tension qui en est résultée a atteint son paroxysme le 5 avril quand un avion soviétique est entré en collision avec un avion de transport britannique au-dessus de l'aéroport de Gatow. Peu de temps après, les Russes relâchaient les restrictions qu'ils avaient imposées et les communications redevenaient presque normales. À la suite des pourparlers de Londres, qui avaient repris entre le 20 avril et le 1er juin, on introduisait en Allemagne occidentale une réforme monétaire comme premier pas vers le rétablissement économique et politique des zones occidentales d'occupation. Les autorités soviétiques ont saisi ce prétexte pour imposer un second blocus, toujours en vigueur à la fin de l'année. Le gouvernement canadien a suivi avec beaucoup d'inquiétude la portée du blocus, car il en résultait une situation extrêmement dangereuse et le moindre incident pouvait avoir de graves conséquences. Du 21 au 30 août, les Puissances occidentales ont rencontré le premier ministre Staline et son gouvernement, à Moscou, en vue de satisfaire aux plaintes légitimes du gouvernement soviétique et d'obtenir la levée du blocus. On a fini par s'entendre à Moscou sur les principes généraux, mais l'obstruction soviétique a eu raison de cette entente quand les quatre gouverneurs militaires en sont venus à discuter à Berlin l'application pratique de ces mêmes principes. Durant tout ce temps, le gouvernement canadien a été tenu au courant autant que possible de la tournure des événements.

Le 29 septembre, après d'autres vains efforts, le Royaume-Uni, les États-Unis et la France ont soumis le problème berlinois au Conseil de sécurité de l'ONU, le considérant comme une menace à la paix. L'URSS a tenté vainement d'empêcher que la question soit inscrite au programme du Conseil de sécurité. Le délégué du Canada a soutenu que le Conseil de sécurité avait le droit d'examiner la question.

Du 6 au 25 octobre, les membres du Conseil de sécurité qui n'étaient pas impliqués dans le différend (y compris le représentant du Canada) ont examiné la question afin de trouver, si possible, un terrain commun d'entente entre les intéressés. Le 22 octobre, le groupe a présenté un projet de résolution demandant à l'Union soviétique de lever le blocus; au même moment, les représentants du Royaume-Uni, des États-Unis, de la France et de l'URSS devaient se réunir en vue d'étudier la question d'uniformiser la devise à Berlin, conformément à l'entente conclue à Moscou, le 30 août. Une fois ces conditions réalisées, la résolution demandait en outre une

réunion des ministres des Affaires extérieures afin de discuter certains problèmes intéressant l'Allemagne toute entière. Le 25 octobre, l'URSS, a eu recours à son droit de veto contre l'adoption de la résolution, que 9 délégations, y compris celle du Canada, l'avaient appuyée, la jugeant utile au règlement immédiat du problème berlinois.

Par la suite, sur l'initiative du président du Conseil de sécurité, on a établi une Commission technique composée de spécialistes représentant les six États-Membres qui n'étaient pas impliqués dans le différend, en vue de dresser des dispositions circonstanciées sous l'empire desquelles on pourrait unifier la monnaie de Berlin et lever le blocus. Les quatre Grandes Puissances sont convenues d'aider la Commission technique qui n'avait pas encore terminé ses travaux à la fin de l'année.

Établissement d'organismes politiques en Allemagne occidentale

Les propositions élaborées à Londres au sujet de l'organisation politique future de l'Allemagne occidentale ont été soumises par les trois gouverneurs militaires aux ministres présidents (premiers ministres) des États de l'Allemagne occidentale. Après avoir présenté des contre-propositions, dont quelques-unes ont été agréées, les ministres présidents se sont engagés à exécuter les conditions prévues.

En conséquence, un Conseil parlementaire s'est réuni à Bonn le 3 septembre en vue de rédiger une loi constituante (constitution) pour la "Confédération des États allemands". Les Puissances occidentales avaient préconisé l'établissement d'un régime de gouvernement fédératif, mais les Allemands ont eu beaucoup de difficultés à s'entendre sur le degré de centralisation. Ils différaient aussi d'avis sur les fonctions à confier à la Chambre haute. Dans l'intervalle, les gouverneurs militaires étaient censés rédiger un Statut d'occupation, qui préciserait les fonctions réservées aux autorités occupantes. Ensemble, la Loi constituante et le Statut d'occupation définiraient et répartiraient les fonctions gouvernementales en Allemagne occidentale. Les textes de ces documents devaient être soumis aux habitants de l'Allemagne occidentale avant que soit demandée la ratification de la loi constituante. On espère qu'une telle loi sera présentée à l'approbation des gouverneurs militaires vers le début de 1949.

Le sort des anciennes colonies italiennes

Au cours de l'année, les suppléants du Conseil des ministres des Affaires étrangères ont consulté le Gouvernement canadien à deux reprises au sujet de la façon de disposer des anciennes colonies africaines de l'Italie: la Libye, l'Erythrée et la Somalie italienne. Aux

termes du traité de paix avec l'Italie, le Royaume-Uni, les États-Unis, l'URSS et la France avaient été autorisés à prendre une décision à ce sujet après avoir consulté les autres gouvernements intéressés et après avoir pris connaissance du rapport d'une commission d'enquête qui devait visiter les trois territoires en cause.

Le Canada fut l'un des dix-neuf États consulté; ceux-ci pour la plupart, étaient signataires du traité de paix avec l'Italie. La première déclaration du Canada à ce sujet, en date du 7 juin, était antérieure au rapport de la commission d'enquête et faisait remarquer que la question des anciennes colonies italiennes relève des dispositions du chapitre XI de la Charte des Nations Unies concernant les territoires non autonomes, et qu'en conséquence les intérêts des habitants doivent passer en premier lieu. L'exposé canadien ajoutait que si, de l'avis de la commission d'enquête, les territoires n'étaient pas mûrs pour l'indépendance, ou si la majorité des habitants ne désiraient pas être incorporés dans un territoire avoisinant, le Canada appuierait l'application du régime de tutelle aux anciennes colonies italiennes comme le meilleur moyen de sauvegarder les intérêts de leurs habitants.

Le gouvernement canadien a déclaré dans un mémoire supplémentaire présenté le 7 août, après avoir étudié le rapport de la commission d'enquête, qu'il était disposé à confier la Somalie italienne à la tutelle de l'Italie et la Libye unie à la tutelle du Royaume-Uni ou à créer des tutelles distinctes pour les territoires de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque. Le Canada serait également disposé à appuyer l'union de l'Éthiopie et des régions comprises dans les plateaux erythréens, où le sentiment en faveur de cette union est très prononcé. En dernier lieu, le Gouvernement canadien est d'avis que dans les régions où il faut des colons étrangers et où les Italiens seraient acceptés par la population indigène, il y aurait lieu de faciliter, le plus tôt possible, le rétablissement des Italiens d'Afrique qui sont retournés en Italie. Ces recommandations ne sont que provisoires, étant donné que la nature des rapports de la Commission d'enquête ne permettrait pas au Gouvernement canadien d'en arriver à des conclusions définitives. Le 15 septembre 1948, comme le délai alloué aux quatre grandes puissances, en vertu du traité de paix avec l'Italie, pour en arriver à une décision était expiré sans qu'elles aient pu s'entendre, ces dernières soumirent la question à l'Assemblée générale des Nations Unies. Cependant, l'Assemblée générale n'a pas pu étudier cette question au cours de sa session d'automne à Paris et, le 8 décembre, elle a décidé d'en renvoyer l'étude au mois d'avril 1949.

Renvoi de la conférence de paix japonaise

Les principaux participants n'ayant pu s'entendre sur la procédure à suivre à la conférence de paix japonaise, qui devait avoir lieu au cours de 1948, a été de nouveau retardée. L'URSS voulait que le Conseil des ministres des Affaires étrangères des quatre Grandes Puissances fût chargé de la rédaction du traité, et que les autres puissances du Pacifique ne fussent consultées que dans une mesure restreinte. La Chine voulait admettre à la conférence de paix les onze États membres de la Commission pour l'Extrême-Orient, dont fait partie le Canada, mais elle demandait que les quatre Grandes Puissances conservent le privilège du véto. Les neuf autres membres de la Commission pour l'Extrême-Orient avaient agréé la proposition des États-Unis voulant que la rédaction du traité de paix avec le Japon fût confiée à une conférence des onze États membres de la Commission pour l'Extrême-Orient, les décisions étant prises à la majorité des deux tiers. L'ajournement de la conférence de paix japonaise indique nettement la tension et l'absence de confiance mutuelle qui ont marqué les relations internationales en Extrême-Orient durant l'année 1948.

Commission pour l'Extrême-Orient

En attendant la convocation de la conférence de paix japonaise, la Commission pour l'Extrême-Orient, dont les réunions ont lieu à Washington, continue d'être responsable de la ligne de conduite suivie à l'égard du Japon occupé. M. Wrong, ambassadeur du Canada aux États-Unis, représente le Canada à cette commission, M. R. E. Collins lui servant de substitut. Les sept comités, ceux des réparations, des affaires économiques et financières, des réformes constitutionnelles et judiciaires, à l'encouragement des tendances démocratiques, aux criminels de guerre, aux aubains habitant le Japon et au désarmement du Japon, ainsi que le comité de direction et la Commission elle-même ont tenu des réunions régulières durant toute l'année. Malheureusement, on n'a guère réussi à s'entendre sur les questions importantes. Il n'y a eu en 1948, que cinq décisions quant à la politique à suivre, comparativement à vingt-deux en 1947. Bien que le grand public n'ait pas été mis au courant des débats de la Commission, les journaux ont de temps à autre fait connaître les divergences de vues. On n'a réalisé aucun progrès important en ce qui touche la solution des deux plus importantes questions soumises à la Commission, c'est-à-dire la répartition des réparations et la fixation du niveau de vie économique du Japon en temps de paix. Néanmoins, la Commission pour l'Extrême-Orient

est demeurée le principal organe permettant au Canada d'exprimer ses vues sur l'avenir du Japon. Le Ministère a donc consacré un temps et des efforts considérables à l'étude des questions dont étaient saisis la Commission et ses comités, afin que le représentant du Canada soit en mesure de participer efficacement aux débats.

Reconnaissance provisoire de l'État d'Israël

Le 24 décembre, le Secrétariat d'État aux Affaires extérieures informait le gouvernement provisoire de l'État d'Israël que le gouvernement canadien accordait à l'État d'Israël en Palestine la reconnaissance *de facto* et qu'il reconnaissait également *de facto* l'autorité du gouvernement provisoire d'Israël. Le Canada accordait cette reconnaissance sachant que les frontières du nouvel État n'étaient pas encore délimitées avec précision, dans l'espoir qu'il serait possible de régler ce problème et d'autres questions importantes dans l'esprit de la résolution adoptée le 11 décembre 1948 par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies.

De l'avis du gouvernement canadien, l'État d'Israël a fourni des preuves satisfaisantes qu'il réunit les éléments essentiels d'un État. On s'accorde généralement à reconnaître que ces éléments essentiels consistent en l'indépendance extérieure et un gouvernement interne efficace dans un territoire suffisamment défini.

Réunion des premiers ministres du Commonwealth

Une réunion des premiers ministres du Commonwealth ou de leurs représentants a eu lieu à Londres du 11 au 22 octobre. Les nations représentées étaient le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et, pour la première fois en une pareille circonstance, les trois nouveaux membres du Commonwealth: l'Inde, le Pakistan et Ceylan. Le premier ministre de la Rhodésie du Sud y assistait aussi en qualité d'observateur. Durant la première semaine de la conférence jusqu'à l'arrivée de M. King à Londres, le gouvernement canadien était représenté par le Haut Commissaire à Londres, M. Robertson. Au cours de la deuxième semaine, M. St-Laurent est allé, par avion, rejoindre le premier ministre.

Les délibérations ont porté sur plusieurs questions d'intérêt commun, entre autres, sur les relations internationales, particulièrement l'avenir de l'Allemagne, l'Union occidentale, et le problème du règlement de la paix avec le Japon, sur des problèmes d'ordre économique, surtout le programme de rétablissement de l'Europe et sur

certaines questions de défense. Elles ont révélé chez tous les gouvernements du Commonwealth une grande similitude de vues sur la façon d'aborder les problèmes mondiaux actuels.

Les représentants des gouvernements du Commonwealth ont affirmé leur intention de développer la puissance économique de leurs pays respectifs et de prendre toutes les mesures appropriées pour décourager et combattre l'agression. D'un commun accord, ils ont reconnu que l'entente conclue, aux termes du traité de Bruxelles, entre le Royaume-Uni et les autres nations de l'Europe occidentale cadre avec les intérêts des autres membres du Commonwealth, et des Nations Unies et favorise la paix mondiale.

Les méthodes et rouages afférents aux consultations entre les gouvernements du Commonwealth ont fait l'objet d'un nouvel examen. En outre, les représentants de tous les pays du Commonwealth qui étaient présents aux réunions ont appuyé la demande d'admission de Ceylan aux Nations Unies. Après avoir noté la position actuelle de Ceylan, au point de vue constitutionnel, ils ont saisi l'occasion de reconnaître officiellement l'indépendance de ce pays et de déclarer qu'il jouissait du même statut d'indépendance et de souveraineté que les autres pays du Commonwealth qui font partie des Nations Unies.

Abrogation de la loi sur les relations extérieures de l'Irlande

Lors de la réunion des premiers ministres du Commonwealth, les représentants du Royaume-Uni, de l'Irlande, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Canada ont tenu une séance non officielle pour étudier la décision du gouvernement irlandais d'abroger la loi des relations extérieures. Les représentants des mêmes pays ont tenu une autre séance à Paris le 16 novembre. Par la suite, le gouvernement canadien a étudié la situation qui découlera de l'entrée en vigueur de la nouvelle mesure du gouvernement d'Irlande. Le 25 novembre, le premier ministre a exprimé le désir du gouvernement canadien d'entretenir et de resserrer les liens d'amitié qui unissent le Canada et l'Irlande. Le Gouvernement étudie, a-t-il ajouté, les mesures propres à assurer la réalisation de ce désir.

Terre-Neuve: Négociations en vue de l'union

Le ministère s'intéresse grandement aux relations avec Terre-Neuve depuis 1940, alors que le gouvernement a envoyé dans ce pays des militaires canadiens en vue de faire face aux besoins pressants de défense résultant de l'échec militaire des Alliés en Europe occidentale. Pendant la guerre, les principaux problèmes avaient trait à la défense. Après les hostilités, le Canada a retiré ses troupes, sauf

à la base aérienne de Goose-Bay, où il avait acquis un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans. Cependant, la défense éventuelle de Terre-Neuve a toujours incombé au Canada, qui partage toutefois cette responsabilité avec les États-Unis. Ce qui nous a intéressé davantage depuis deux ans, c'est la possibilité que Terre-Neuve devienne la dixième province canadienne.

La question d'union n'est pas nouvelle ni au Canada ni à Terre-Neuve. Les délégués de Terre-Neuve avaient pris part en 1864, à la conférence de Québec où furent tracées les grandes lignes de la Confédération, mais Terre-Neuve refusait d'entrer dans la Confédération quelque cinq ans plus tard, alors que le parti confédérationniste était défait aux élections. Cependant, la porte est toujours restée ouverte à l'union, car l'article 146 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 porte que Terre-Neuve, de même que l'Île du Prince-Édouard et la Colombie-Britannique, pourra devenir membre de la Confédération aux termes et conditions qu'on pourra accepter de part et d'autre. Le Canada a toujours adopté comme ligne de conduite de laisser Terre-Neuve entreprendre les premières démarches. En 1894, à la suite d'une débâcle financière, Terre-Neuve a fait des offres d'union, mais les négociations ont échoué quand on n'a pu s'entendre sur les conditions financières. Aucune autre démarche officielle n'a été entreprise en ce sens avant 1947.

Historique

À la suite de l'effondrement économique et financier des premières années 1930, Terre-Neuve abandonnait le gouvernement responsable contre un gouvernement par commission et une garantie de solvabilité économique de la part du Royaume-Uni, jusqu'à ce que l'Île fût de nouveau en état de subvenir à ses besoins et que le peuple demandât le rétablissement du gouvernement responsable. Bien que la reprise économique se soit manifestée dès le début de la dernière guerre, on a retardé les changements d'ordre constitutionnel jusqu'à la fin des hostilités. En 1946, on prenait des mesures en vue de l'élection d'une Convention nationale qui ferait une étude de la situation financière et économique de Terre-Neuve et recommanderait au Royaume-Uni les formes de gouvernement qui pourraient faire l'objet d'un referendum national. Le 20 mars 1947, le Gouvernement de Terre-Neuve demandait au Gouvernement du Canada, au nom de la Convention nationale, s'il recevrait une délégation qui examinerait avec lui les conditions susceptibles d'offrir une base juste et équitable à l'union fédérale de Terre-Neuve et du Canada. Le Gouvernement du Canada a accepté de recevoir cette délégation, et, au mois de juin 1947, les délégués de la Convention se rendaient à Ottawa. Des réunions avec un comité du Cabinet

commencèrent immédiatement pour ne cesser qu'en septembre. Le 29 octobre 1947, le premier ministre du Canada transmettait au Gouverneur de Terre-Neuve, en le priant de le remettre à la Convention nationale, un exposé des conditions qui semblaient constituer une base d'union juste et équitable au cas où la population de Terre-Neuve désirerait entrer dans la Confédération.

Les conditions soumises par le Gouvernement canadien ont fait l'objet de débats prolongés à la Convention nationale et pendant les campagnes occasionnées par les deux referendums qui eurent lieu par la suite.* Lors du second referendum, tenu le 22 juillet, le résultat global donnait une majorité d'environ 7,000 voix à la confédération, et dix-huit des vingt-cinq districts électoraux signifiaient leur approbation de ce projet. Le 30 juillet 1948, le premier ministre du Canada déclarait que le résultat du referendum était "net et excluait la possibilité du moindre doute" et que le gouvernement serait heureux de recevoir dans le plus bref délai possible des représentants autorisés de Terre-Neuve afin de "négocier les conditions de l'union" sur la base énoncée dans sa lettre du 29 octobre 1947 au Gouverneur de Terre-Neuve, ainsi que dans le document qui l'accompagnait. Il disait en outre que "durant les négociations, toute question particulière qui pourrait surgir à propos de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération recevra, j'en suis assuré, une attention très sérieuse".

Peu de temps après le Gouverneur de Terre-Neuve nommait une délégation composée des personnes suivantes: l'honorable A. J. Walsh, K.C., commissaire de la Justice et de la Défense (président); MM. F. G. Bradley, K.C.; Chesley A. Crosbie; Philip Gruchy, C.B.E.; J. B. McEvoy, K.C.; J. R. Smallwood et Gordon A. Winter. M. Bradley et M. Smallwood avaient fait partie de la délégation de l'année précédente.

La délégation arrivait à Ottawa le 6 octobre 1948 et elle engageait aussitôt des pourparlers avec un comité du Cabinet composé des personnes suivantes: le premier ministre suppléant, M. Saint-

*La Convention rejeta par 27 voix contre 16 une motion visant à inclure la confédération dans les questions faisant l'objet du referendum. Néanmoins, le Gouvernement du Royaume-Uni décida, étant donné la minorité importante qui réclamait le vote sur ce point, qu'il serait injuste de priver les habitants de Terre-Neuve de l'occasion de se prononcer sur cette question. Le premier referendum portait sur trois questions: la confédération avec le Canada, le rétablissement du gouvernement responsable, et le maintien de la Commission de gouvernement pendant une période de cinq ans. La confédération reçut 64,066 voix; le gouvernement responsable, 69,400; et la Commission de gouvernement, 22,311. Conformément aux conditions préalablement annoncées, comme aucune forme de gouvernement n'avait reçu une majorité absolue, un second referendum s'imposait, portant sur les deux formes ayant reçu le plus grand nombre de voix.

Laurent; le ministre du Commerce, M. Howe; le ministre de la Défense nationale, M. Claxton; le ministre des Finances, M. Abbott; le ministre du Revenu National, le docteur McCannn; le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Gregg; le ministre des Pêcheries, M. Mayhew; et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Pearson.

Les pourparlers durèrent jusqu'au 11 décembre, quand six membres de la délégation de Terre-Neuve, au nom de Terre-Neuve, et le premier ministre du Canada et le secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures, au nom du Canada, signèrent un projet d'accord.* En supposant que le Parlement du Canada et la Commission de gouvernement de Terre-Neuve approuvent les conditions de l'union, et que le Parlement du Royaume-Uni les confirme, on s'attend que l'union sera réalisée le 31 mars 1949.

Le problème fondamental de l'union

L'adaptation du régime fédéral canadien, tel qu'il a évolué depuis 1867, aux besoins d'une nouvelle province qui, pendant cet intervalle, s'est développée indépendamment, et de bien des manières différemment, des provinces existantes, constituait le principal problème à résoudre au cours des pourparlers de 1947 et de 1948. À plusieurs égards, les problèmes qui se posaient étaient plus complexes que ceux auxquels les Pères de la Confédération eurent à faire face il y a plus de quatre-vingts ans. Les colonies représentées à Québec avaient atteint à peu près le même degré d'expansion économique, et leurs régimes administratifs et fiscaux se ressemblaient beaucoup. Bien que Terre-Neuve ait progressé considérablement depuis 1867, son économie dépend encore en grande partie de l'exportation de trois denrées principales, le poisson, le papier-journal et le minerai de fer; contrairement au Canada, elle ne compte que peu d'industries, exception faite de la production du papier-journal. Son régime administratif se rapproche davantage de celui des colonies qui se sont unies en 1867 que de celui des provinces existantes; elle ne fait, notamment, que commencer à établir des organismes de gouvernement local et municipal. Bien que ces dernières années elle ait établi le régime de l'imposition du revenu des particuliers et des sociétés, elle compte encore beaucoup sur les droits de douane pour alimenter son trésor, tout comme les colonies en 1867. Ses moyens de transport sont fort en retard sur ceux des provinces actuelles. La dispersion de sa population le long d'un littoral de quelque 6,000 milles, sa topographie accidentée, qui rend la construction de routes

* Un membre de la délégation de Terre-Neuve, M. C. A. Crosbie, a refusé de le signer en alléguant que les conditions financières offertes à Terre-Neuve étaient insuffisantes.

onéreuse eu égard à la population à desservir, et la pénurie de fonds disponibles pour les placements publics font que Terre-Neuve ne possède que très peu de grandes routes propres à la circulation automobile comparativement aux réseaux routiers des provinces existantes.

Problèmes financiers

Au cours des pourparlers, tant de 1947 que de 1948, ce sont les problèmes d'ordre financier qui ont posé les plus grandes difficultés. On ne pouvait s'attendre que Terre-Neuve entrerait dans la Confédération si elle n'était pas raisonnablement assurée de pouvoir s'acquitter de ses obligations financières en tant que province. Il ne serait pas à souhaiter non plus de compter au sein de la Confédération une province financièrement incapable de fournir à ses habitants des services assez semblables en nature et en qualité à ceux des autres provinces, eu égard à ses conditions locales particulières. Par ailleurs, il était évidemment à souhaiter que les dispositions d'ordre financier consenties à Terre-Neuve pussent s'adapter le mieux possible au régime existant entre les gouvernements fédéral et provinciaux en matière de relations financières.

La formule adoptée dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en ce qui concerne les relations financières était relativement simple. Le Gouvernement du Canada prenait entièrement possession de l'actif disponible des anciennes colonies, ainsi que du capital immobilisé sous forme d'ouvrages publics dans les services qui relèveraient dorénavant des autorités fédérales, sans verser aucune compensation aux nouvelles provinces pour l'actif colonial dont il s'emparait. Le Gouvernement du Canada devenait responsable de toutes les dettes des colonies, mais il consentait à chacune une dette reconnue, dont le montant était déterminé de façon à peu près uniforme selon le nombre d'habitants. Si sa dette réelle dépassait le montant ainsi consenti, la nouvelle province devait acquitter un intérêt de 5 p. 100 sur la différence et si sa dette réelle était inférieure à sa dette reconnue, le Canada lui versait un intérêt de 5 p. 100 sur la différence. Le montant de la dette reconnue fut subséquemment revisé à la hausse, et l'excédent de la dette reconnue sur la dette réelle devint pour la plupart des provinces, un actif productif d'intérêts. Le Gouvernement du Canada s'engageait à verser des subventions annuelles de deux sortes à chaque province, soit une subvention d'un certain montant par habitant et une subvention fixe, dont le montant fut apparemment établi de manière à couvrir les besoins estimatifs des provinces en sus des montants versés sous le régime de la subvention à tant par habitant. Ces dispositions, pensait-on, fourniraient aux provinces des revenus presque suffisants pour pourvoir à leurs besoins, à la condition

que leurs gouvernements fussent économes, et les revenus supplémentaires requis pourraient être prélevés au moyen d'impôts directs (qui, soit dit en passant, étaient fort impopulaires dans toutes les provinces).

Cette formule, cependant, ne conserva pas longtemps sa simplicité primitive, en partie parce qu'elle ne répondait pas aux besoins des nouvelles provinces, et en partie parce que les besoins de toutes les provinces avaient une tendance à dépasser leurs ressources financières. Dans le cas de la Colombie-Britannique, on calcula la dette reconnue et les subventions en prenant comme base une population plus considérable que le chiffre réel, afin de lui fournir des revenus initiaux suffisants. Une dette de $50 par tête (soit deux fois environ le montant accordé aux autres provinces) fut reconnue à l'Île du Prince-Édouard. Des subventions spéciales furent versées aux trois provinces des Prairies à la place de terres publiques, et certaines sommes furent affectées à la construction d'édifices publics. Ces dispositions spéciales ne parvinrent pas, cependant, à couvrir les besoins provinciaux. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1907 a majoré toutes les subventions.

En 1927, et de nouveau en 1934, des subventions spéciales furent accordées aux provinces Maritimes à la demande de deux Commissions royales d'enquête qui alléguèrent, entre autres choses, que ces provinces n'avaient pas prospéré autant que les autres provinces sous le régime de la Confédération. Vers la fin des années 1920 on remit aux provinces de l'Ouest leurs terres, tout en leur permettant de garder les subventions versées au début à la place de ces terres publiques. Plus tard, des commissions royales recommandèrent le paiement d'autres montants à ces provinces en compensation de pertes de revenus résultant de l'administration fédérale. On peut donc difficilement dire qu'il existe maintenant un mode uniforme de subventions, bien que les variations dans le montant global versé en subventions aux diverses provinces ne soient pas considérables, compte tenu de leur population.

Il devint manifeste dès le début des pourparlers avec Terre-Neuve que, nonobstant la variété des dispositions financières prises à l'égard des autres provinces, aucune de ces mesures ne pouvait répondre aux besoins de Terre-Neuve, particulièrement pendant la période qui suivrait immédiatement l'union. Sa dette atteint presque $220 par tête,—la dette la plus élevée reconnue à une province (Île du Prince-Édouard) est de $50. D'autre part, Terre-Neuve a accumulé au cours des ans plus de biens susceptibles de devenir la propriété du Gouvernement canadien, au cas où elle entrerait dans la Confédération, que n'en possédaient les autres provinces au mo-

ment de l'union ou de leur création. L'accord éventuel au sujet de la dette de Terre-Neuve prévoit que le gouvernement fédéral assumera la dette en sterling en bénéficiant du fonds d'amortissement, soit un total d'environ 63 millions de dollars net. On a jugé que ce montant était une estimation raisonnable de la partie de la dette contractée à des fins qui auraient été de caractère fédéral, si Terre-Neuve avait été une province du Canada au moment où ladite dette fut contractée. On a jugé à propos de laisser la plus grande partie de l'actif liquide à la nouvelle province. L'excédent accumulé constitue le poste le plus important de l'actif liquide. Ce montant se chiffre aujourd'hui par 24 millions environ, mais il sera sensiblement plus élevé au moment de l'union, notamment parce que les impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés pour 1947 resteront payables à Terre-Neuve, puisque la perception s'y effectue dans l'année qui suit l'acquisition du revenu. Il semblait essentiel au maintien de la solvabilité de Terre-Neuve de lui laisser cet excédent, au moins durant les premières années de l'union, afin aussi de lui permettre d'entreprendre un programme de mise en valeur et d'atteindre ainsi un niveau de progrès plus conforme à celui des provinces existantes. Terre-Neuve cédera au Gouvernement canadien, au moment de l'union, ses trois principales sources de revenu, soit les droits douaniers et (en supposant qu'un accord afférent à la location des domaines fiscaux soit conclu avec le Canada) les impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés.

Ces trois sources de revenus représentent en ce moment de 85 à 90 p. 100 des revenus de Terre-Neuve. Par ailleurs, il y a lieu de croire que les dépenses de Terre-Neuve, à titre de province, ne diminueront que d'environ la moitié du montant actuel du fait de l'union. Il est évident qu'avec le temps la nouvelle province trouvera de nouvelles sources de revenus, mais on ne peut s'attendre qu'elle le fasse immédiatement, d'autant plus qu'elle manque de bonnes routes, d'installations touristiques et d'autres ressources exploitées par les autres provinces pour se procurer des revenus. Il fallait donc recourir à des mesures de transition afin de permettre à Terre-Neuve de réorganiser son régime fiscal en tant que province.

Les dispositions finalement arrêtées au cours des pourparlers de 1947, et confirmées avec d'importantes modifications lors des pourparlers de 1948, sont au nombre de trois. Elles comportent:

a) Des subventions statutaires:

(i) fondées sur le chiffre de la population comme c'est le cas pour toutes les autres provinces, et

(ii) une subvention spéciale de $1,100,000 établie d'après un barème semblable à celui des subventions spéciales payables aux provinces Maritimes, compte tenu des problèmes spéciaux de Terre-Neuve.

b) Une subvention de transition payable annuellement à un taux décroissant pendant une période de douze ans; de 6½ millions de dollars pour les trois premières années, elle fléchit d'un montant de $850,000 par année pendant cinq ans, et de $350,000 par année pendant les quatre années suivantes, puis elle prend fin;

c) Étant donné l'impossibilité de prédire exactement la situation financière de Terre-Neuve lorsqu'elle aura acquis le statut de province, une commission royale sera chargée, dans les huit années qui suivront la date de l'union, de déterminer quelle aide financière additionnelle, le cas échéant, pourra être nécessaire à Terre-Neuve pour lui permettre de maintenir ses services aux normes et niveaux atteints après son entrée dans la Confédération, sans avoir à recourir à une imposition plus onéreuse, compte tenu de la capacité de paiement des contribuables, que celle qui a cours généralement dans la région des provinces Maritimes.

Administration des pêcheries

Au cours des pourparlers, un autre problème difficile à résoudre a été celui de l'administration des pêcheries, question qui relève des autorités fédérales d'après l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Durant la dernière décennie, Terre-Neuve a institué un Conseil des pêcheries qui régit l'exportation de son poisson salé, le principal produit de ses pêcheries. Ce régime de vente diffère sensiblement de celui qui régit les exportations de poisson ailleurs au Canada, bien qu'il ressemble quelque peu au mode de vente de certains produits agricoles. Ce régime a certainement contribué à la stabilisation de l'industrie à Terre-Neuve. Il était manifeste que l'abolition soudaine de ce régime sèmerait la confusion dans l'industrie de la pêche. En conséquence, à la suite de pourparlers prolongés, on a décidé de le maintenir en vigueur pendant une période de cinq ans, à la condition que le Conseil des pêcheries de Terre-Neuve devienne un organisme fédéral relevant du ministre fédéral des Pêcheries et du Gouverneur en conseil dans la mesure où il relève présentement du Commissaire des ressources naturelles et du Gouverneur en commission de Terre-Neuve.

Extension des services fédéraux à Terre-Neuve

Le Ministère a dû s'occuper d'un autre problème, soit celui de faciliter l'extension des services fédéraux à Terre-Neuve au moment de l'union. Plusieurs ministères du Gouvernement canadien devront fournir une partie des personnels requis, ou en former soit sur les lieux soit à Ottawa, et prendre d'autres mesures provisoires en vue du fonctionnement de ces services aussitôt après l'union. En somme, tel est le problème qui se pose aux divers ministères directement intéressés, mais le ministère des Affaires extérieures, en sa qualité d'organisme chargé des relations avec les autres pays, devait s'assurer que des mesures satisfaisantes et conjuguées seraient prises avant l'union en vue de l'extension des services fédéraux. L'établissement d'un comité interministériel à l'égard de Terre-Neuve, dont le sous-secrétaire est président et le chef de la Division du Commonwealth, vice-président, facilitera l'accomplissement de cette tâche.

Conclusions

L'accession de Terre-Neuve au statut de province sera la réalisation du rêve des Pères de la Confédération, qui prévoyaient la création d'une grande nation s'étendant d'un océan à l'autre et comprenant toute l'Amérique du Nord britannique au nord des États-Unis. Elle assurera au Canada la maîtrise de sa frontière de l'Atlantique nord, ce qui est d'une importance souveraine pour la nation en cette époque de guerre et de transport aériens. La superficie du Canada s'en trouvera agrandie d'environ 150,000 milles carrés et sa population comprendra dorénavant un peuple robuste, habitué à la mer, d'origine commune et de traditions culturelles semblables. En s'adressant à la délégation de Terre-Neuve au cours de la séance qui a clôturé les récents pourparlers, M. Saint-Laurent a prononcé les paroles suivantes: "Nous avons le sentiment qu'il nous a été donné de parfaire l'édifice d'une *grande et puissante union*".

Les principaux documents relatifs aux négociations en vue de l'union paraissent dans une publication du Ministère sous le titre:

Rapports et Documents relatifs aux négociations en vue de l'union de Terre-Neuve au Canada (Recueil des Conférences 1948, N° 2). On peut obtenir cette brochure de l'Imprimeur du Roi (Ottawa).

III. L'Organisation des Nations Unies

Voici un résumé succinct de l'activité du Ministère en ce qui a trait aux questions afférentes à l'Organisation des Nations Unies au cours de l'année civile 1948. On trouvera un compte rendu circonstancié de cette activité dans le rapport intitulé *Le Canada et les Nations Unies, 1948*. Les travaux et les fonctions du Ministère se sont grandement accrus puisque, en janvier 1948, le Canada est devenu membre du Conseil de sécurité; en effet, durant toute l'année 1948, le représentant du Canada auprès du Conseil de sécurité s'est constamment occupé des plus importants problèmes de politique mondiale.

Conseil de sécurité

Le général A. G. L. McNaughton a été nommé délégué permanent du Canada auprès de l'Organisation et représentant du Canada au Conseil de sécurité en janvier 1948. Voici les principaux sujets sur lesquels ont porté les délibérations du Conseil de sécurité: Indonésie; le régime de tutelle appliqué aux régions stratégiques; les rapports entre l'Espagne et l'Organisation des Nations Unies; la Palestine; le différend entre l'Inde et le Pakistan concernant Jammu et le Cachemire; la prétendue menace à la paix internationale résultant des événements de Tchécoslovaquie; les rapports de la Commission d'énergie atomique; l'avenir de Trieste, de l'Haïderabad; la situation découlant du blocus soviétique de Berlin (déféré au Conseil de sécurité en octobre); et finalement la proposition d'admission au sein de l'Organisation des Nations Unies de l'Italie, de la Transjordanie, de l'Irlande, du Portugal, de l'Autriche, de la Birmanie, du Ceylan et d'Israël. Au cours de l'année, le Canada s'est fait représenter au sein de la Commission d'énergie atomique, qui a été établie par l'Assemblée générale, mais qui soumet ses rapports et ses conclusions au Conseil de sécurité, dont elle reçoit des directives sur les questions touchant le maintien de la paix et de la sécurité. Depuis janvier 1948, le Canada est également membre de la Commission des armements de type classique, composée des représentants des onze membres du Conseil de sécurité.

Commission intérimaire de l'Assemblée générale

La délégation du Canada a pleinement participé aux travaux de la Commission intérimaire établie à titre d'essai par l'Assemblée générale, en novembre 1947, afin d'aider l'Assemblée à favo-

riser la collaboration entre les nations et à maintenir la paix et la sécurité internationales. La Commission intérimaire a tenu des réunions du début de janvier jusqu'à la mi-juillet, afin d'étudier la question de la Corée, les propositions tendant à la revision des méthodes de votation au sein du Conseil de sécurité, les principes généraux de la collaboration au maintien de la paix internationale, et l'opportunité de charger en permanence la Commission intérimaire d'aider l'Assemblée à accomplir sa tâche entre les sessions. Le Canada a fait partie d'une équipe de travail, composée de représentants de neuf nations, dont un Canadien était le rapporteur, et qui, au cours de mai et juin, a présenté à l'Assemblée générale un projet de proposition sur le genre de décisions du Conseil de sécurité à l'égard desquelles le veto ne devrait pas être invoqué.

Deuxième session spéciale de l'Assemblée générale

La deuxième session spéciale de l'Assemblée générale, convoquée à la requête du Conseil de sécurité pour étudier l'avenir de la Palestine, a eu lieu du 16 avril au 15 mai. Le Canada faisait partie de la sous-commission de douze nations chargée de prendre, à l'égard de la Palestine, des dispositions provisoires devant entrer en vigueur à l'expiration du mandat du Royaume-Uni, le 15 mai. La sous-commission a recommandé la nomination d'un médiateur de l'Organisation des Nations Unies qui s'emploierait, en Palestine, à régler le différend de façon pacifique, à assurer les services nécessaires ainsi que la protection des Lieux Saints, qui collaborerait avec la Commission de la trêve et ferait appel aux institutions spécialisées susceptibles de l'aider dans l'exécution de sa mission. C'est à la suite de cette proposition, favorablement accueillie par l'Assemblée générale, que le Conseil de sécurité a nommé feu le comte Bernadotte au poste de médiateur.

Commission temporaire des Nations Unies pour la Corée

Durant l'année, la Commission, ayant reçu de l'Assemblée le mandat de "faciliter et de hâter l'indépendance nationale de la Corée" a agi en qualité d'observatrice lors des élections tenues en Corée méridionale le 10 mai; elle a entendu les griefs concernant la tenue des élections. Selon les directives de l'Assemblée, la Commission a continué en Corée son rôle de conseillère, d'abord auprès des représentants coréens nouvellement élus, puis auprès du gouvernement de la République de Corée. Finalement, la Commission a présenté à l'Assemblée générale un rapport sur sa mission. M. G. S. Patterson, du ministère des Affaires extérieures, représentait le Canada au sein de la Commission. Plus tard, à cause de la

diminution des responsabilités de la Commission, le Canada a proposé de réduire le nombre des membres de 9 à 7. L'Ukraine et le Canada se sont retirés. Les autres membres de la Commission restent les mêmes qu'auparavant.

Conseil économique et social

La sixième session du Conseil s'est tenue à New-York du 2 février au 11 mars et la septième à Genève du 19 juillet au 7 septembre. Le Canada n'a pas posé de nouveau sa candidature au Conseil et, par conséquent, il n'en sera pas membre lors de l'ouverture de la huitième session, le 7 février 1949. A la sixième session, le Conseil s'est occupé surtout de la surveillance générale des travaux des organes subsidiaires et des institutions spécialisées, ainsi que de la mise au point des méthodes nécessaires à l'exercice de ses fonctions. Un comité *ad hoc,* présidé par le Dr George Davidson, sous-ministre du Bien-être social, a été chargé d'étudier les moyens qui permettront de mieux coordonner les travaux du Conseil, de ses commissaires et des institutions spécialisées. A sa septième session, le Conseil s'est arrêté principalement aux questions fondamentales et s'est occupé de rédiger ou de reviser les accords internationaux concernant la suppression de la traite des femmes et des enfants, la prévention de la prostitution, les actes de décès des personnes portées disparues, la liberté de l'information, la centralisation et la distribution des nouvelles sur le plan international. La portée de la Convention de 1931, restreignant la fabrication des stupéfiants et en réglementant la distribution, a été accrue au moyen d'un protocole visant à inclure les drogues synthétiques nouvellement créées, protocole dont le Canada et d'autres pays sont devenus signataires au cours de la troisième session de l'Assemblée générale.

Des spécialistes canadiens sont membres des organismes suivants: Commission des questions économiques et de l'emploi, Commission des questions sociales, Commission de la population, Commission de statistique et Commission des stupéfiants. Chacune de ces commissions a tenu une réunion en 1948. Le colonel L. H. C. Sharman a présidé la Commission des stupéfiants, tandis que le Dr George Davidson a exercé les fonctions de rapporteur de la Commission des questions sociales.

Institutions spécialisées

Cette année, deux nouvelles organisations ayant terminé leur stage préliminaire sont devenues institutions spécialisées légalement constituées: ce sont l'Organisation internationale des réfugiés et l'Organisation mondiale de la Santé. Le Canada est membre de ces

organismes ainsi que de huit autres: l'Organisation internationale du travail, l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture; l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; l'Union internationale des télécommunications; la Banque internationale pour la reconstruction et le développement; le Fonds monétaire international; l'Union postale universelle. En outre, il s'est tenu plusieurs conférences internationales en vue de l'organisation de trois nouvelles institutions: l'Organisation internationale du commerce, l'Organisation maritime consultative intergouvernementale et l'Organisation internationale de la météorologie; aucun de ces organismes n'a encore été définitivement établi.

Assemblée générale: Première partie de la troisième session

La troisième session s'est ouverte à Paris, au Palais de Chaillot, le 21 septembre. Les principales questions politiques à l'ordre du jour étaient les suivantes: les trois rapports de la Commission d'énergie atomique transmis par le Conseil de sécurité; le premier rapport intérimaire de la Commission des armements de type classique; le premier rapport sur la Palestine, présenté par le comte Bernadotte; les rapports de la Commission spéciale pour les Balkans et de la Commission temporaire pour la Corée; et l'avenir des anciennes colonies italiennes en Afrique.

Les plus importantes questions dans le domaine de la collaboration économique et sociale sur le plan international étaient le projet de déclaration internationale des droits de l'homme, la liberté de l'information, l'interdiction du génocide et la réglementation des stupéfiants.

L'Assemblée, qui a tenu des séances jusqu'au 12 décembre, n'ayant pu épuiser son ordre du jour, a décidé de tenir la deuxième partie de la troisième session à Lake-Success, en avril 1949. On a remis jusqu'à ce moment l'étude d'un certain nombre de questions importantes, y compris celle des colonies italiennes et celle de la liberté de l'information.

IV. Questions économiques

Programme de rétablissement de l'Europe

Le 3 avril 1948, le président des États-Unis signait le *Foreign Assistance Act,* comportant un programme d'aide financière à l'Europe. Depuis lors, les seize pays européens qui bénéficient de cette aide collaborent à l'établissement de bases solides en vue de la restauration économique de l'Europe.

Dans le discours qu'il prononçait à Harvard en juin 1947, le secrétaire d'État Marshall a laissé entendre que les États-Unis accueilleraient avec bienveillance les demandes d'aide provenant de l'Europe, à condition que les pays européens fassent d'abord l'inventaire de leurs ressources et de leurs moyens de satisfaire leurs propres besoins, et proposent ensuite un programme d'action approprié. Cette déclaration renfermait à la fois une ligne de conduite et un objectif. On a immédiatement mis sur pied la Commission pour la coopération économique en Europe, composée de seize nations européennes, parmi lesquelles on ne trouve ni l'Union soviétique ni les nations de l'Europe orientale qui gravitent dans son orbite économique. La Commission avait pour tâche de chercher la cause des problèmes économiques des nations européennes et d'élaborer un programme de relèvement fondé sur trois facteurs importants: l'aide à elles-mêmes, l'aide mutuelle et l'assistance financière des États-Unis. Le 22 septembre 1947, la Commission a présenté son rapport au secrétaire d'État des États-Unis.

Moins de deux semaines après l'adoption du *Foreign Assistance Act,* l'organisme temporaire, c'est-à-dire la Commission pour la coopération économique en Europe, a été aboli. Les représentants des seize nations européennes intéressées et ceux des Puissances occupantes en Allemagne occidentale ont signé à Paris un accord plurilatéral de collaboration économique. Le nouvel organisme désigné sous le nom d'Organisation pour la coopération économique en Europe, avait pour tâche immédiate d'analyser à fond les programmes de production et de placements en Europe, puis de formuler aux États Membres des propositions d'ordre pratique, en vue de relever la capacité de production de l'Europe occidentale.

Les deux guerres mondiales ont tellement bouleversé la situation économique de l'Europe que l'Organisation s'est trouvée en face d'une lourde tâche de reconstruction fondamentale. L'énorme déficit de la balance de paiements de l'Europe vis-à-vis des pays d'outre-mer,—élément le plus critique de la situation économique

actuelle,—résulte de plusieurs causes: la perte de revenus provenant des expéditions et des placements à l'étranger, la forte augmentation du coût des importations, la pression inflationniste qui se fait sentir dans plusieurs pays européens, la stagnation de la production en Europe et en Asie, l'inconvertibilité des devises et les modifications radicales apportées aux méthodes de commerce international par suite de la guerre. L'aide financière que les États-Unis se proposent d'accorder est inférieure à 5 p. 100 de l'ensemble du revenu national des pays qui en bénéficieront; le succès du programme de rétablissement dépend donc en premier lieu des efforts qu'accomplira l'Europe en vue de relever le niveau de sa production et de ses exportations, et de pouvoir ainsi se passer de toute assistance étrangère.

Le programme de rétablissement de l'Europe a pour but de réaliser en Europe, d'ici 1952, ce qu'on appelle la "viabilité économique"; cependant, la réalisation de cet objectif n'entraînera pas nécessairement la convertibilité des devises européennes d'ici 1952 ou le retour aux accords plurilatéraux. On croit que l'Europe sera en mesure d'ici là de se passer d'aide extraordinaire provenant de l'extérieur, qu'elle jouira d'une balance raisonnable de paiements internationaux et d'un niveau d'existence suffisamment élevé. En vue de réaliser cette viabilité, les nations européennes ont adopté un programme prévoyant deux moyens d'assurer l'équilibre: d'une part, il faut accroître les exportations européennes, surtout dans la zone du dollar; d'autre part, les industries européennes et les sources d'approvisionnement dans les régions à monnaie instable doivent fournir des substituts aux présentes importations en provenance de la zone du dollar.

Du point de vue économique, politique, social et humanitaire, le Canada attache une importance primordiale au relèvement économique de l'Europe. Le rôle du Canada dans le commerce international reposait autrefois sur des échanges avec le Royaume-Uni et les États-Unis. Avant la guerre, le Canada exportait plus au Royaume-Uni qu'il n'importait de ce pays. La valeur des importations en provenance des États-Unis excède celle de nos exportations à ce pays. Le Royaume-Uni a réussi à conserver un excédent à l'égard des États-Unis, surtout en raison du revenu provenant de ses placements à l'étranger; par conséquent, le Canada était en mesure d'affecter son excédent de sterling au remboursement de sa dette en dollars envers les États-Unis. La première Grande Guerre a sérieusement compromis ces relations triangulaires et la seconde guerre mondiale les a abolies presque entièrement. On

cherche à en conserver les derniers vestiges au moyen d'énormes prêts, crédits et subventions accordés par le Canada et les États-Unis à la Grande-Bretagne et aux autres pays de l'Europe occidentale.

En 1948, le Canada a contribué environ 325 millions de dollars, sous forme d'assistance financière, au relèvement économique de l'Europe. Compte tenu de notre population et de notre revenu national, cette contribution est supérieure à celle de tout autre pays. En plus de cet apport financier direct, le Canada a produit et envoyé outre-mer plusieurs millions de tonnes de marchandises nécessaires au rétablissement de l'Europe.

Comme le Canada avait manifesté le désir d'aider le plus possible au relèvement de l'Europe et comme notre pays produit à prix raisonnable des denrées indispensables au rétablissement européen, les autorités américaines chargées d'administrer les secours ont autorisé l'achat au Canada de marchandises destinées à l'Europe. Le 15 décembre, ces achats s'élevaient à 582 millions, soit 15 p. 100 de l'ensemble des achats effectués sous l'empire du programme de rétablissement de l'Europe. La plupart de nos envois étaient destinés au Royaume-Uni.

On s'est efforcé de tenir les autorités chargées de l'administration du programme de secours économique à Washington au courant de la situation du Canada; il en est résulté des relations cordiales et un échange utile de renseignements entre notre pays et cet organisme. A Paris, des efforts analogues ont permis d'établir des relations satisfaisantes avec l'Organisation pour la coopération économique en Europe. L'envoi à tous les gouvernements intéressés de listes, revisées périodiquement, indiquant les quantités exportables des principales denrées d'exportation canadiennes a beaucoup fait pour stimuler, de la part des pays d'Europe, la demande de produits canadiens.

Le fonctionnement du programme de relèvement de l'Europe permettra au Royaume-Uni et aux autres clients traditionnels du Canada en Europe de continuer d'importer de vastes quantités de denrées alimentaires, de matières premières et d'articles ouvrés, grâce auxquels s'effectuera le relèvement fondamental de la production et du commerce dans ces importantes régions. Ces importations aideront à maintenir à un niveau élevé l'emploi et le revenu au Canada. En outre, un heureux parachèvement du programme de relèvement européen devrait aider à restaurer le commerce multilatéral, dont l'importance pour le Canada est vitale, et permettre à notre pays d'acheter d'Europe et d'Asie un grand nombre de denrées qu'il lui faut maintenant importer des États-Unis. Le succès des plans touchant la coordination économique en Europe

tendra peut-être à réduire suffisamment les frais de production des pays européens pour permettre au Canada d'importer des quantités considérables de denrées à des conditions relativement avantageuses.

Charte de La Havane et accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

L'année 1948 a été témoin de progrès importants et considérables vers la réduction générale des barrières qui s'opposaient de longue date au commerce international et vers l'établissement d'une codification des règles de conduite en ce qui touche les relations économiques et commerciales entre les nations. Les progrès réalisés dans ce domaine indiquent que plusieurs États sont de nouveau résolus à préférer et à suivre une ligne de conduite favorisant la collaboration économique internationale.

Le Canada, qui est l'une des premières nations commerçantes du monde et pour qui le commerce international revêt une importance capitale, a fait tout en son pouvoir pour suivre cette ligne de conduite, surtout dans l'élaboration de la charte d'une Organisation internationale du commerce et l'application de l'Accord de Genève en matière de tarifs et de commerce.

Charte de La Havane

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi, qui a terminé ses travaux à La Havane le 24 mars 1948, a élaboré le projet de Charte d'une Organisation internationale du commerce. Cinquante-quatre pays, dont le Canada, ont signé l'Acte final de la Conférence, validant le texte de la Charte.

La Charte entrera en vigueur soixante jours après sa ratification par vingt États. On prévoit que l'entrée en vigueur aura lieu au cours de 1949 et que l'Organisation internationale du commerce prévue aux termes de la Charte sera établie vers la fin de l'année.

Le texte de la Charte de La Havane, document complexe, d'ordre technique, long de quelque 30,000 mots, est le fruit de deux ans et demi de négociations presque ininterrompues. Ses 106 articles, répartis en 9 chapitres, embrassent presque tous les domaines des méthodes commerciales. En outre, la Charte renferme des dispositions relatives à l'emploi, à l'activité et au développement économique, au relèvement, aux cartels, aux ententes intergouvernementales relatives aux denrées et à la médiation. Environ 25 articles ont trait aux dispositions administratives et autres dispositions connexes qui régiront l'établissement et le fonctionnement de l'Organisation envisagée. La Charte de La Havane et l'Organisation qui sera fondée, espère-t-on, conformément aux dispositions

de la Charte, représentent un revirement à l'égard des relations économiques internationales. Pour la première fois dans l'histoire économique des nations, une organisation d'envergure mondiale jouera le rôle d'un organisme auquel, selon des règles acceptées d'avance, seront déférés les problèmes et les différends économiques. De plus, puisque l'Organisation aura à interpréter et à appliquer la Charte, la constitution d'une jurisprudence sera favorisée et la Charte sera ainsi adaptée aux circonstances nouvelles.

La Charte n'est pas un document parfait. Plusieurs de ses dispositions portent la marque d'un compromis agencé avec précision entre des pays dont la politique économique, la superficie, le degré d'évaluation, les intérêts et les aspirations ne sont pas les mêmes. Fondée sur des compromis, elle ne donne pas entière satisfaction aux nombreux gouvernements qui ont présidé à sa rédaction. La Charte constitue également, à divers degrés, un reflet des temps difficiles qui l'ont vu naître. Les dispositions de la Charte et la nature de l'Organisation portent, dans une mesure plus ou moins grande, la trace de certains éléments, tels la dislocation économique née de la guerre, les craintes et la répugnance des nations à permettre le moindre empiétement sur leur "souveraineté économique".

A La Havane, cependant, la majorité estimait que le compromis réalisé était le meilleur possible, étant donné les difficultés de la tâche et le fait que la Charte s'aventure dans certains domaines des relations économiques internationales jusqu'ici inexplorés.

Le succès de l'Organisation internationale du commerce dépendra du fonctionnement efficace de ses organes, en particulier de sa conférence et de son conseil exécutif et, par conséquent, de la bonne volonté, de la collaboration et de la modération des États Membres, plutôt que des dispositions mêmes de la Charte. Il va sans dire que si le recours aux clauses de résiliation et aux dispositions d'exception, estimées nécessaires en vue de faire face à des circonstances exceptionnelles, devient la règle générale, l'Organisation ne saurait survivre. Il reste à voir si, dans l'application pratique et l'élaboration d'un code de lois économiques, on pourra assurer ces éléments essentiels du succès.

Après que le Canada aura ratifié la Charte et après l'établissement de l'OIC notre pays, membre permanent du Conseil exécutif, sera en mesure, étant donné son importance au point de vue économique, de jouer un rôle de premier plan dans la mise à exécution des dispositions de la Charte et dans le fonctionnement de l'Organisation.

On a confié au comité exécutif de la Commission provisoire l'exécution des vastes travaux préliminaires que suppose la création d'une organisation aussi considérable. Le comité formulera des vœux à la première session de la conférence de l'Organisation, une fois celle-ci établie. Le comité, dont M. L. D. Wilgress, ambassadeur du Canada en Suisse, est président, se compose de dix-huit pays élus à La Havane sous le régime des dispositions de la Charte visant l'élection du conseil exécutif de l'O.I.C.

Le comité exécutif a tenu deux sessions jusqu'à présent, et on a déjà terminé la plus grande partie des travaux préliminaires. On a décidé d'un commun accord de tenir la première session régulière de la Conférence de l'Organisation de deux à quatre mois après la mise en vigueur de la Charte.

L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

L'Accord général constitue en matière de tarifs douaniers et de commerce, une convention multilatérale d'une nature et d'une portée sans précédent dans les relations économiques internationales.

L'Accord général vise à mettre en évidence l'un des principaux objectifs que l'on désire atteindre en établissant une Organisation internationale du commerce. En outre, on a jugé que les chances d'établir une telle organisation se trouveraient accrues si un groupe de pays, comprenant les principales nations commerçantes de l'univers, prenaient des mesures concrètes, avant l'entrée en vigueur de la Charte, en vue de réduire les tarifs douaniers et d'aplanir les autres obstacles au commerce.

L'Accord général a été négocié à Genève en 1947. Il comprend les résultats de plus de cent négociations bilatérales. Vingt-deux pays l'appliquent provisoirement en ce moment, y compris le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis; pays qui faisaient environ les deux tiers du commerce mondial avant la guerre. On a résolu d'entamer d'autres négociations relatives aux tarifs douaniers, à compter du 11 avril 1949, avec dix autres pays en vue de leur adhésion à l'Accord.

L'application provisoire de l'Accord signifie que la Partie II qui a trait aux dispositions du programme relatif au commerce, ne s'applique qu'en tant qu'elle n'est pas incompatible avec les mesures législatives nationales en existence. D'autre part, les Parties I et III s'appliquent avec la même force et les mêmes effets que si l'Accord était définitivement mis en vigueur. La Partie I comporte la réciprocité du traitement général de la nation la plus favorisée, et l'application de toutes les concessions douanières qui ont fait l'objet de négociations; la Partie III renferme les dispositions de l'Accord qui ont trait à l'administration et à l'organisation.

Les concessions douanières qui sont annexées à l'Accord, sous forme de listes de tarifs douaniers, dépassent les 45,000. Ces concessions sont accordées de droit à tous les pays qui appliquent l'Accord provisoirement. Ainsi, le Canada jouit des avantages qui découlent de toutes les concessions figurant dans les listes de tarifs douaniers, que ces concessions aient fait ou non l'objet de négociations avec le Canada. L'Accord renferme un certain nombre de clauses générales visant tout d'abord à sauvegarder les concessions douanières et à assurer qu'aucune mesure de protection ou disparité de traitement n'en annulera ou n'en diminuera les effets.

Toutes les clauses générales concernant le programme relatif au commerce (Partie II de l'Accord) ont été tirées du projet de Charte qu'on avait préparé pour la Conférence de La Havane. L'Accord stipule maintenant que l'effet des clauses générales sera suspendu au moment de l'entrée en vigueur de la Charte de La Havane. Ainsi, à compter de cette date, les dispositions correspondantes du programme relatif au commerce de la Charte de La Havane s'appliqueront à toutes les parties contractantes, étant donné qu'elles seront également membres de l'Organisation internationale du commerce.

Vu que les Parties I (traitement de la nation la plus favorisée) et III (application de l'Accord) continueront d'exister après l'entrée en vigueur de la Charte, l'Accord constituera une entente distincte, bien que des liens étroits continueront d'exister entre ledit Accord et la Charte. Par exemple, les membres futurs de l'OIC, qui ne sont pas parties contractantes à l'Accord, s'engagent à entamer des négociations douanières avec les parties contractantes dans l'intention d'adhérer à l'Accord; mais ces adhésions des nouvelles parties contractantes devront être approuvées par les deux tiers des pays déjà signataires. En outre, la Partie III de l'Accord stipule que les représentants des parties contractantes devront se réunir de temps à autre aux fins de mettre en vigueur les dispositions de l'Accord qui nécessitent une action commune. La disposition relative à la tenue de réunions régulières continuera de s'appliquer après l'entrée en vigueur de la Charte.

Les parties contractantes ont tenu jusqu'ici deux réunions de cette nature, sous la présidence de M. L. D. Wilgress. Lors de ces réunions on a apporté des modifications à l'Accord général, afin de le mettre à jour et de le rendre conforme aux dispositions de la Charte de La Havane. On a fixé la prochaine réunion des parties contractantes au 8 avril 1949. On espère que trente-trois parties contractantes en tout auront donné leur adhésion à l'Accord général avant la fin de ladite Session.

Pourparlers économiques entre le Canada et le Royaume-Uni

Vers la fin de septembre 1948, sir Stafford Cripps, Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni, accompagné de hauts fonctionnaires du gouvernement de son pays, a tenu des pourparlers à Ottawa avec des ministres du Canada et des hauts fonctionnaires canadiens sur des questions économiques d'intérêt mutuel pour les deux gouvernements. Bien que la discussion ait porté sur tout le domaine des relations économiques et financières entre le Royaume-Uni et le Canada, on a principalement appuyé sur le problème que pose la balance des paiements entre la zone du dollar et la zone du sterling et sur les efforts qu'il faudrait tenter en vue de réduire à des proportions plus normales l'écart des échanges entre les deux pays.

On a reconnu que les circonstances obligeraient le Royaume-Uni à rajuster son programme d'importation de ces dernières années. Cependant, les deux gouvernements sont convaincus que, nonobstant les difficultés actuelles, il y a lieu d'espérer que le volume des échanges entre le Canada et le Royaume-Uni continuera d'être élevé. On a insisté, au cours de ces pourparlers, sur la nécessité de tenter l'impossible afin d'éviter tout changement soudain dans le volume du commerce entre les deux pays.

A la suite de ces discussions, on a convenu de recommander aux deux gouvernements d'établir un comité permanent composé de représentants des deux gouvernements. Les membres du Comité se réuniront périodiquement, tour à tour à Ottawa et à Londres, pour se consulter, et faire rapport à leurs gouvernements respectifs de l'étude qu'ils auront faite des questions commerciales et économiques d'intérêt mutuel et particulièrement des mesures que les deux pays pourraient prendre en vue d'assurer le plus fort volume possible d'échanges commerciaux.

Les fonctions du Comité seront entièrement d'ordre consultatif à l'égard de ces gouvernements. Les membres canadiens comprendront le haut commissaire du Canada au Royaume-Uni, le sous-ministre du Commerce, le sous-ministre de l'Agriculture et le directeur des relations économiques au ministère des Finances.

Les représentants du Royaume-Uni seront le haut commissaire du Royaume-Uni au Canada et le secrétaire permanent du *Board of Trade,* le deuxième secrétaire pour les Finances outre-mer au Trésor et le secrétaire permanent du ministère du Ravitaillement.

Aviation civile internationale

En 1948, les lignes aériennes canadiennes exploitaient ou se préparaient à exploiter plusieurs nouvelles routes internationales. En vertu d'un accord visant le transport aérien, conclu précédemment avec le Royaume-Uni, les lignes aériennes Trans-Canada ont inauguré, au début de l'année, un service entre Montréal et les Bermudes auquel elles ont ajouté, vers la fin de l'année, un service aux Bahamas, à la Jamaïque et à Trinidad.

On a également dressé des plans pour inaugurer de nouveaux services aériens entre le Canada et l'Orient. Les lignes aériennes du Pacifique-Canadien ont été chargées de l'exploitation de deux services aériens dans le Pacifique: une route méridionale vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ainsi qu'une passant par le nord et se dirigeant vers Hong-Kong, Changhaï et le Japon. Un accord visant l'échange de droits relativement au transport aérien a été conclu en 1946 avec l'Australie et l'on négocie actuellement un accord semblable avec la Nouvelle-Zélande. On compte également conclure des accords avec la Chine, le Japon et le Royaume-Uni, afin de faciliter l'exploitation de la route septentrionale. En raison de ces futures opérations aériennes, dans le Pacifique, le Canada a consenti à faire partie du Conseil des transports aériens du Pacifique austral, organisme institué par les pays du Commonwealth afin de faciliter l'étude des problèmes que présente la navigation aérienne dans le Pacifique austral. Une députation canadienne a assisté à une réunion du Conseil, en novembre.

Un accord bilatéral relatif au transport aérien, prévoyant la concession de droits mutuels en ce qui a trait au trafic, a été conclu également avec les Pays-Bas en 1948, bien que ni l'un ni l'autre des pays n'exploite actuellement un service empruntant les routes en question.

Le Canada a continué à jouer un rôle actif au sein de l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'institution spécialisée des Nations Unies chargée de l'aviation civile internationale. Le but principal de cet organisme est de mettre au point les méthodes de navigation aérienne internationale et de favoriser l'organisation et l'essor des transports aériens internationaux. Il agit également en qualité de groupement technique et consultatif des États souverains, afin d'assurer la collaboration dans toutes les questions relatives à l'aviation civile. L'Organisation de l'aviation civile internationale, dont le siège permanent est à Montréal, comprend une Assemblée, un Conseil dont le Canada est membre, ainsi que plusieurs commissions spécialisées.

La deuxième Assemblée générale de l'Organisation a eu lieu à Genève, en juin; 39 des 51 membres de l'organisme y étaient représentés.

La plus importante résolution adoptée par l'Assemblée préconisait l'établissement d'une Commission permanente de la navigation aérienne, qui se composerait d'un groupe de techniciens choisis parmi les États Membres. Ils seraient chargés d'établir et d'améliorer les normes et les méthodes approuvées de navigation aérienne.

L'Organisation a rédigé cette année un accord spécial qui prévoit le maintien en commun des services de navigation aérienne en Islande. Le Canada, en tant que nation dont les avions survolent actuellement l'Atlantique nord, participe à ce programme conjoint. En outre, le Canada, en vertu d'un accord conclu sous les auspices de l'Organisation de l'aviation civile internationale, a armé le *St. Stephen,* de la Marine royale canadienne, qui servira de poste météorologique à mi-chemin entre le Labrador et le Groenland.

Télécommunications

Le 1er novembre 1948, le Canada a remis au gouvernement suisse son Acte de ratification de la Convention internationale des télécommunications et des règlements sur la radio y annexés, signés aux conférences sur les télécommunications tenus à Atlantic-City en 1947. Cette Convention, qui remplace la Convention signée à Madrid en 1932, par l'Union internationale des Télécommunications, ainsi que les Règlements sur la radio adoptés au Caire en 1938, entrera en vigueur le 1er janvier 1949. L'Union internationale des Télécommunications est maintenant devenue, en vertu d'une entente, l'une des institutions spécialisées des Nations Unies.

L'Union internationale des Télécommunications se propose d'organiser et de réglementer les échanges internationaux de télécommunications par télégraphe, téléphone et radio. On s'attache surtout actuellement à répartir plus efficacement les bandes de fréquence entre les nations du monde.

La Convention d'Atlantic-City a modifié d'une façon notable les articles de la Convention de Madrid qui visaient les membres, les droits de vote à la conférence, les finances et les obligations à l'égard des règlements annexés touchant la radio, le télégraphe et le téléphone. Un Conseil administratif, composé de 18 États Membres élus à la Conférence d'Atlantic-City, a été adjoint à l'Organisation et chargé de statuer sur les questions de politique administrative, dans l'intervalle des conférences plénipotentiaires. Le Canada a été élu membre du Conseil.

Conformément au mandat émis par la Conférence d'Atlantic-City, un Conseil provisoire sur les fréquences, institué à Genève

en 1948, a été chargé de proposer, à une Conférence spéciale de l'Union, une liste internationale de fréquences afin de répartir les diverses fréquences des ondes longues parmi les États Membres de l'Union. On compte que le Conseil terminera sa besogne vers le milieu de 1949.

Une Conférence sur la radiodiffusion à haute fréquence a été convoquée à Mexico en octobre, en vue de rédiger une liste de répartition des fréquences à l'égard de la radiodiffusion par ondes courtes. Elle siégeait encore à la fin de l'année.

Conformément à l'entente conclue lors de la Conférence des Télécommunications du Commonwealth, tenue à Londres en 1945, le haut commissaire du Canada au Royaume-Uni a signé, au nom du Canada, en mai 1948, un accord entre les gouvernements du Commonwealth pour l'établissement du Conseil des télécommunications du Commonwealth et la coordination des services extérieurs de télécommunications des pays du Commonwealth. Afin de réaliser cette coordination, les gouvernements associés devaient acquérir l'intérêt que possédaient déjà les actionnaires privés dans le service de télécommunications outre-mer de leur pays respectifs, et accepter la réglementation à titre consultatif de tous ces services par le Conseil des télécommunications du Commonwealth, dont le siège doit être établi à Londres, Angleterre. M. James Tudhope a été nommé représentant du Canada au Conseil, en juillet 1948. On est à rédiger, pour la présenter à l'approbation du Parlement, la loi qui permettra au Canada de terminer l'étatisation de ses télécommunications extérieures.

La troisième Conférence sur la radiodiffusion régionale en Amérique du Nord, qui devait avoir lieu à Montréal en août 1948, a été contremandée à la demande des Gouvernements des États-Unis et du Mexique. On se proposait, à cette conférence, de reviser l'accord intérimaire qui, signé à Washington, en 1946, a établi les règlements régissant la radiodiffusion entre les pays de l'hémisphère nord-américaine. Actuellement, on prend les mesures nécessaires afin de proroger jusqu'en 1951 l'accord intérimaire qui, autrement, expirerait en 1949.

Organisation maritime consultative intergouvernementale (IMCO)

Le but de l'Organisation maritime consultative intergouvernementale (IMCO) est de favoriser la collaboration entre les gouvernements sur les questions maritimes internationales et de généraliser l'adoption des meilleures normes de sécurité.

L'IMCO se composera d'une Assemblée comprenant tous les membres, d'un Conseil de seize membres, y compris une Commission de sécurité maritime de quatorze membres, d'un Secrétariat et des organes subsidiaires nécessaires. Son siège sera à Londres. En temps normal, l'Assemblée se réunira tous les deux ans. Le Conseil se réunira aussi souvent qu'il le faudra et la Commission de sécurité maritime, au moins une fois par année. Le Conseil jouira de pouvoirs exceptionnels et notamment, dans certains cas, du droit de veto sur les décisions de l'Assemblée de l'IMCO. Il connaîtra des pratiques restrictives et contraires à la parité de traitement adoptées par les Gouvernements et les sociétés de transport maritime. Seule l'exploitation des navires relèvera de sa compétence; la construction maritime en est exclue. Les fonctions de l'IMCO seront purement consultatives.

La Conférence des Nations Unies sur les questions maritimes, qui a eu lieu à Genève en février et mars 1948, a approuvé une convention en vue d'établir une Organisation maritime consultative intergouvernementale (IMCO) à titre d'institution spécialisée des Nations Unies. Lorsque 21 nations, dont 7 ayant chacune un jaugeage total d'au moins un million de tonnes brutes, auront ratifié la convention, cet organisme international, qui s'occupera du transport maritime, trouvera place dans le cadre des Nations Unies. Le Canada a pris l'initiative sous ce rapport car lui seul a, jusqu'ici, ratifié la convention. On espère qu'au cours des prochains six mois, le nombre requis d'États la ratifieront.

Depuis la Conférence de Genève, la Commission préparatoire, établie par la Conférence pour assurer l'intérim jusqu'à ce que la convention devienne exécutoire, s'est réunie à deux reprises, en mars 1948, immédiatement après la Conférence, et de nouveau en novembre, à Lake-Success. La Commission se compose des représentants de douze États: Argentine, Australie, Belgique, Canada, France, Grèce, Inde, Pays-Bas, Norvège, Suède, Royaume-Uni et États-Unis. Le représentant du Canada a été élu à la présidence.

La Commission a eu pour mission de préparer la première réunion de l'Assemblée de l'IMCO et de prendre des mesures pour assurer les rapports officiels de l'IMCO avec l'Organisation des Nations-Unies.

On a accordé à l'Organisation, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée de l'IMCO, un budget provisoire annuel de 20,000 livres sterling pour les deux premières années. Il est proposé que tous les États Membres contribuent à parts égales; toutefois ceux qui

sont moins en mesure d'y contribuer ou dont les intérêts dans l'Organisation sont moins importants peuvent, sur demande présentée à l'Assemblée de l'IMCO, obtenir une réduction de moitié. Le solde sera alors réparti entre les membres qui versent leur pleine part. Comme le siège permanent de l'IMCO sera à Londres, les contributions seront principalement versées en sterling.

Accords tendant à prévenir la double imposition

En 1948, le Canada a conclu avec la Nouvelle-Zélande un accord tendant à prévenir la double imposition et a poursuivi les négociations tendant à la conclusion d'accords semblables avec l'Argentine et la France. Des pourparlers sont en cours avec le Brésil, la Suède et l'Union Sud-Africaine, en vue de conclure des accords avec ces pays.

Le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande ont conclu un accord afin d'éviter la double imposition et de prévenir la fraude du fisc en matière d'impôt sur le revenu; signé à Ottawa le 12 mars 1948, cet accord est devenu exécutoire le 30 juin 1948.

On a soumis à l'examen des autorités de l'Argentine des projets revisés de mémoires qu'échangeront le ministre argentin des Affaires extérieures et ecclésiastiques et l'ambassadeur du Canada en Argentine, concernant les moyens d'éviter la double imposition des bénéfices réalisés par les entreprises de navigation maritime et aérienne. Si l'on en vient à une entente, tous les bénéfices réalisés depuis le 1er janvier 1946 seront soustraits à la double imposition. Comme l'exemption temporaire de l'impôt à l'égard des bénéfices réalisés par les sociétés de transport maritime expire le 31 décembre 1948, on a demandé une prorogation de la période d'exemption.

Le gouvernement français et le gouvernement canadien se sont entendus sur le texte d'accord destiné à éviter la double imposition en matière d'impôt sur le revenu et de droits successoraux.

A la demande du ministre des Finances du Brésil, on a différé l'examen du projet d'accord tendant à éviter la double imposition. Le ministère des Affaires extérieures de la Suède a informé le ministère que les pourparlers tendant à la conclusion d'un accord destiné à éviter la double imposition seront repris dès que le personnel nécessaire sera disponible. On a repris, au début de l'année, avec les autorités de l'Afrique du Sud, les négociations concernant l'accord destiné à éviter la double imposition, en s'inspirant de l'accord relatif à l'impôt sur le revenu conclu entre le Royaume-Uni et l'Afrique du Sud. Ces pourparlers n'ont pas encore abouti.

Canalisation et aménagement hydroélectrique du Saint-Laurent

L'année 1948 a vu se poursuivre l'activité du comité interministériel à l'égard du projet de canalisation et d'aménagement hydroélectrique du Saint-Laurent, organisme créé en 1947 et dont des représentants du Ministère sont président et secrétaire. En mai 1947 un projet de loi présenté au Congrès des États-Unis prévoyait la mise à exécution du projet de canalisation et d'aménagement hydroélectrique du Saint-Laurent. Le premier soin du comité interministériel a été d'entreprendre des études préparatoires sur divers aspects de la question, de façon que le Canada ne tarde pas à prendre les mesures nécessaires dans l'éventualité d'une approbation par le Congrès de ce projet.

Le 27 février 1948 le Sénat des États-Unis renvoyait de nouveau la mesure à la commission des relations étrangères, ce qui en rendait peu probable l'approbation par le Congrès au cours de 1948. Cependant, cela n'impliquait pas un refus définitif du projet. Il est toujours possible que le Congrès l'étudie de nouveau en 1949. Cette éventualité a paru plus probable quand, au mois de juin 1948, on a constitué une sous-commission de la commission des relations étrangères du Sénat américain chargée de procéder à un examen plus approfondi du projet d'aménagement et de canalisation du fleuve. En conséquence le comité interministériel d'Ottawa a continué d'exister et, à la demande du Secrétariat d'État des États-Unis, le Gouvernement canadien, au cours des mois suivants, a communiqué certaines prévisions et certains renseignements que désirait obtenir la sous-commission du Sénat.

La province d'Ontario et l'État de New-York ayant décidé d'établir une demande en vue de faire approuver un aménagement hydroélectrique distinct à la hauteur des rapides internationaux du Saint-Laurent, cela a fourni au comité interministériel une autre question importante à étudier. Le 14 juillet 1948 la commission de l'énergie hydroélectrique d'Ontario a demandé au Gouvernement canadien, par l'entremise du ministère des Affaires extérieures, de transmettre à la commission mixte internationale un projet conjoint d'aménagement. Une demande semblable et complémentaire a été soumise au Secrétariat d'État des États-Unis par la Commission correspondante dans l'État de New-York.

Le dépôt de la requête de la commission ontarienne a créé divers problèmes auxquels on s'est attaqué sur-le-champ. Les questions juridiques et la procédure ont fait l'objet d'un examen par les ministères de la Justice et des Affaires extérieures, tandis que le ministère des Transports a étudié la demande du point de vue technique.

Dans l'intervalle, on avait expliqué à la Commission de l'énergie hydroélectrique d'Ontario que le Gouvernement canadien ne donnerait aucune suite à la demande faite à la commission mixte internationale avant que soient connues les intentions du Gouvernement des États-Unis à l'endroit de la requête de la Commission de l'énergie dans l'État de New-York. L'existence de l'accord sur le bassin des Grands lacs et du Saint-Laurent, signé par le Canada et les États-Unis en 1941, mais non encore approuvé par les deux pays, rendait nécessaire cette consultation avec le Gouvernement américain. La mise en œuvre des projets new-yorkais et ontariens annulerait ces accords de sorte que le Canada ne voulait rien faire dans ce sens sans connaître les désirs de l'autre partie. Par le canal de l'Ambassade du Canada à Washington, on a fait savoir au Secrétariat d'État des États-Unis que le Gouvernement canadien aimerait être renseigné sur l'attitude qu'entend adopter le Gouvernement américain.

La Commission américaine de l'énergie hydroélectrique a été saisie d'une demande soumise par la Commission de l'énergie dans l'État de New-York, en vue d'obtenir le droit de donner suite à la partie du projet d'aménagement des rapides internationaux dans l'État de New-York. La Commission fédérale a entendu des témoignages au début d'octobre 1948 et a reçu des mémoires de la part des intéressés au cours des semaines suivantes. A la fin de l'année, aucune décision n'avait été prise relativement aux demandes de licences.

Le 15 décembre le Secrétariat d'État des États-Unis a écrit à la Commission de l'énergie dans l'État de New-York qu'on ne jugeait pas opportun "de demander de nouveau au Congrès d'approuver l'accord canado-américain de 1941 sur le projet d'ouvrages de canalisation et d'aménagement hydroélectrique". Il ne conviendrait donc pas, poursuivait le Secrétaire d'État, que l'État de New-York insiste pour demander une licence à la Commission mixte internationale. Le Secrétaire d'État a remis copie de sa lettre à l'ambassade du Canada à Washington et on en a communiqué la teneur aux journaux.

Toute l'année, l'ambassade du Canada à Washington est restée en contact étroit avec le Secrétariat d'État des États-Unis en ce qui concerne tous les aspects de la question du Saint-Laurent et a tenu le ministère à Ottawa parfaitement au courant de l'évolution des événements quant au projet conjoint de canalisation et d'aménagement hydroélectrique et au projet d'aménagement distinct par l'Ontario et l'État de New-York.

V. Questions juridiques

Traités de paix

En 1948 le ministère a étudié les traités de paix conclus avec l'Italie, la Roumanie, la Hongrie et la Finlande, afin de garantir le respect par le Canada des engagements contractés par lui aux termes de ces traités et de porter à la connaissance des divers ministères les droits et obligations qu'ils comportent. C'est ainsi que le Gouvernement canadien, conformément aux termes desdits traités, a signalé aux gouvernements des puissances naguère ennemies, moins de six mois après l'entrée en vigueur des traités, les accords bilatéraux datant d'avant-guerre que le Canada désirait rétablir ou conserver. Chaque fois qu'il l'a pu, le ministère a signalé aux citoyens canadiens, par communiqués de presse, inscriptions à la *Gazette du Canada* ou, là où il y avait avantage à le faire, par communiqués publics dans certains périodiques à diffusion nationale, les droits et obligations que comportent pour eux ces traités.

En collaboration avec le ministère de la Justice, le Ministère a préparé le projet de loi de 1948 pourvoyant à l'exécution des traités de paix entre le Canada et l'Italie, la Roumanie, la Hongrie et la Finlande. Cette loi autorise le Gouverneur en conseil à "accomplir les choses qui lui semblent nécessaires pour exécuter les traités, ainsi que pour donner effet à l'une quelconque de leurs stipulations". Cette loi prévoit les dispositions juridiques permettant de donner une existence effective aux obligations ou aux droits découlant desdits traités.

Conventions de Genève

Au début de 1948 le Comité international de la Croix-rouge a invité le Gouvernement canadien à participer au XVIIe congrès international de la Croix-rouge qui s'est tenu à Stockholm du 20 au 30 août afin d'étudier la refonte des conventions humanitaires internationales. On conçoit que les nouvelles méthodes de guerre exigent cette revision. Le Canada, ayant adhéré à ces conventions, était directement intéressé à leur refonte. C'est pourquoi on a décidé d'envoyer une délégation composée de représentants du ministère des Affaires extérieures et du ministère de la Défense nationale.

Le ministère comptait un représentant au sein d'un comité interministériel chargé d'étudier le point de vue canadien et de préparer les instructions à donner à la délégation du Canada. Les conventions en cause étaient:

a) La convention de Genève de 1929 relative aux prisonniers de guerre.

b) La X^e convention de La Haye, d'octobre 1907, visant l'adaptation à la guerre maritime des principes de la convention de Genève du 6 juillet 1906.

c) La convention de 1929 touchant l'amélioration de la situation des blessés et des malades des armées en campagne.

On a également étudié un projet de convention touchant la situation et la protection des civils en temps de guerre. La conférence de Stockholm a donné à tous les gouvernements intéressés ainsi qu'à divers organismes humanitaires nationaux ou internationaux l'occasion de faire valoir leur point de vue. A la suite de cette conférence le Comité international de la Croix-rouge a décidé de convoquer une conférence diplomatique pour le mois de mars 1949, à laquelle tous les gouvernements intéressés seront invités à signer les nouvelles conventions. L'URSS a refusé de participer à toute conférence ayant pour objet la refonte de ces conventions. Les autres États de l'Europe orientale ont adopté la même attitude, encore que la Pologne et la Tchécoslovaquie y aient participé dans une certaine mesure.

Crimes de guerre

Au cours de l'an dernier le Ministère a été saisi d'un certain nombre de problèmes d'ordre juridique suscités par les procès de criminels de guerre en Allemagne et en extrême Orient. On est resté ici en contact étroit avec le ministère de la Défense nationale. Le tribunal militaire international constitué pour procéder au procès des grands criminels de guerre d'extrême Orient a terminé ses travaux en septembre. Le Canada était représenté au tribunal par le juge E. S. McDougall et, à la poursuite, par le brigadier H. G. Nolan.

Réparations à obtenir des puissances ennemies ou ci-devant ennemies

C'est le Ministère qui désigne le président du comité interministériel des réparations et de l'exécution des traités de paix. Ce comité se réunit régulièrement afin d'étudier la situation du Canada en ce qui a trait aux réparations à obtenir des puissances ennemies et afin de transmettre à l'occasion des vœux au Gouvernement. À la suite d'un de ces vœux, instruction fut donnée au secrétaire d'État, en juillet dernier, de prendre les mesures nécessaires pour établir le bien-fondé de toutes les réclamations du Canada à l'égard des pertes ou dommages résultant du dernier conflit.

Réclamations

Le Ministère a cherché à aider les citoyens canadiens à obtenir la remise ou la restitution de leurs biens à l'étranger (à condition que ceux-ci puissent être retrouvés), là où ces biens ont été perdus ou volés par suite de la guerre. On a mis sur pied les organismes destinés à aider autant que possible les citoyens canadiens qui ont à formuler des réclamations de cette nature. Le ministère des Affaires extérieures ne s'occupe pas des demandes de compensation pour les pertes ou dommages attribuables à la guerre. Ses efforts en ce qui concerne la restitution des biens ont eu beaucoup de succès et ont permis la remise à des Canadiens de biens d'une valeur totale d'environ deux millions de dollars. Le Ministère rend aux Canadiens un autre service en leur communiquant le nom d'organismes juridiques sérieux qui leur aideront à mieux protéger leurs biens à l'étranger. On a réalisé des progrès appréciables dans la zone occidentale de l'Allemagne, où les troupes d'occupation ont collaboré étroitement avec la mission militaire canadienne à Berlin. On présente aussi des réclamations provenant de Canadiens dont les biens ont été englobés dans les programmes de nationalisation d'après-guerre.

Commission mixte internationale

Le Ministère étudie toutes les demandes et les renvois soumis à la Commission mixte internationale afin de garantir le respect des formes légales. Un fonctionnaire du Ministère représente le Gouvernement aux réunions et aux audiences de cette Commission. Quand celle-ci siège au Canada, ce fonctionnaire interroge les témoins et aide à la préparation de mémoires et d'autres documents, conformément aux vœux de la Commission.

Au mois de février 1948 celle-ci a tenu à Washington une séance exécutive. Des assemblées semestrielles ont eu lieu en avril et octobre, à Washington et à Ottawa, respectivement, aux termes du traité de 1909 sur les eaux limitrophes. En mai elle a procédé à des enquêtes à Minot (Dakota-Nord), relativement à la demande d'utilisation des eaux de la Souris, présentée par la *Northern States Power Company*. En juin, septembre et novembre une série d'audiences furent tenues à Détroit, Windsor et au Sault-Sainte-Marie, relativement au renvoi devant la Commission des questions de pollution des eaux limitrophes de la rivière Sainte-Claire, du lac Sainte-Claire, de la rivière Détroit et des eaux de la St. Mary's, du lac Supérieur au lac Huron.

En juillet la Commission s'est réunie à Bonners-Ferry (Idaho) et à Creston (C.-B.), afin de recueillir des témoignages sur la question du Bassin du Columbia. Ces audiences ont été rendues néces-

saires par les inondations extraordinaires dont la région a été le théâtre au printemps dernier. En septembre, la Commission a tenu d'autres séances aux mêmes endroits, pour connaître d'une demande de la *West Kootenay Light and Power Co.* d'un supplément de deux pieds au réservoir d'eau du lac Kootenay, en Colombie-Britannique. Ce supplément, accordé à la société par la Commission pendant la guerre, à titre provisoire, a fait l'objet d'une nouvelle demande tendant à assurer aux industries et aux municipalités de la région de Kootenay l'énergie hydro-électrique dont elles ont le plus grand besoin.

En novembre les Gouvernements des États-Unis et du Canada ont soumis conjointement à la Commission une requête la priant de procéder à certains travaux de recherches préliminaires relativement au projet d'exploitation d'énergie marémotrice de Passamaquody. Deux autres projets, dont le premier était une requête présentée par la Commission hydroélectrique de l'Ontario et tendant à la mise en valeur des ressources hydrauliques du Saint-Laurent et le second, une demande faite par la ville de Windsor relativement à la pollution par la fumée dans cette région, sont en ce moment à l'étude. On cherche à déterminer s'il y a lieu de renvoyer ces questions à la Commission mixte internationale. Le projet du Passamaquody et la demande relative au Saint-Laurent font ci-après l'objet d'observations plus complètes.

Fabricants canadiens de papier-journal

Au cours de l'an dernier le Ministère s'est occupé d'une difficulté découlant du fait que des fabricants canadiens de papier-journal avaient été cités en cour aux États-Unis. On les enjoignait de communiquer des rapports et des archives qu'elles conservaient au Canada. On accusait ces fabricants de papier-journal d'avoir agi, aux États-Unis, en contravention des lois américaines contre les coalitions, directement ou par le truchement de leurs succursales. À la suite de longues négociations avec des représentants du Ministère américain de la Justice et du *State Department,* le procureur-général des États-Unis a fait retirer ces assignations qui avaient paru à certains, tant au Canada qu'aux États-Unis, constituer une violation de la souveraineté du Canada.

Conventions relatives à la procédure civile

Le Canada a arrêté des conventions relatives à la procédure civile avec plusieurs pays. Le Ministère surveille la mise à exécution de ces conventions et aide à la délivrance d'assignations à l'extérieur du Canada, dans des affaires civiles comme dans des affaires crimi-

nelles. Il arrive souvent qu'on demande au Ministère de donner son opinion sur l'audition de témoins habitant l'étranger quand ces témoignages sont nécessaires aux tribunaux canadiens. D'autre part il n'est pas rare que, par voie diplomatique, on demande que des témoins habitant le Canada soient entendus dans des affaires soumises à des tribunaux étrangers. Au cours de l'an dernier, le Ministère a été saisi d'une vingtaine de cas de ce genre. Il arrive généralement, dans des cas comme ceux-là, que le Ministère s'adresse aux procureurs généraux des provinces par l'entremise du secrétaire d'État. La loi de la preuve en Canada prévoit l'audition de témoignages dans des cas comme ceux-là.

Traités d'extradition

Le Canada a conclu des traités d'extradition avec un certain nombre de pays. On s'est toujours appuyé sur les conventions relatives à la procédure civile. Le Ministère surveille également la mise en vigueur de ces traités et, par voie diplomatique, prend les dispositions nécessaires à l'extradition des criminels, des pays étrangers au Canada et inversement. Les mesures d'extradition des criminels canadiens à l'étranger sont prises à la demande du procureur général provincial intéressé, en collaboration avec le ministère de la Justice. Au cours de l'an dernier, le Ministère s'est occupé de cinq cas de ce genre.

Validation de documents

Le Ministère s'occupe de l'homologation et de la validation de documents émis par des Canadiens et destinés à servir à l'étranger quand les pays en question ne possèdent pas de représentants diplomatiques ou consulaires au Canada. Au cours de l'an dernier, le Ministère a fourni ses services à l'égard de pays comme l'Allemagne et l'Autriche.

VI. Liaison avec les organismes de défense

La mise au point et l'exécution d'une politique de défense implique tant d'éléments du domaine international qu'il y a lieu de relier aussi intimement que possible la politique étrangère à la défense nationale. Le Ministère à Ottawa et les missions à l'étranger, notamment à Londres et à Washington ont également à s'occuper souvent de questions de défense. Ils constituent en effet la voie de communication en matière de questions politiques entre le Gouvernement du Canada et les autres pays. Vu le temps et le soin qu'il importe de consacrer aux questions de défense, on a arrêté, en novembre, la constitution d'une division de liaison avec les organismes de défense, chargée de coordonner les travaux du Ministère en ce domaine.

Etant donné l'interpénétration de la politique en matière de défense et de la politique étrangère, des fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures sont associés au travail d'un certain nombre des grands organismes chargés de la mise au point et de la mise à exécution des projets du Gouvernement en matière de défense. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures fait partie du comité du Cabinet à l'égard de la défense tandis que le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures assiste aux réunions de ce comité ainsi qu'à celles du comité des chefs d'état-major. Le Ministère compte des représentants au sein des services de renseignements et d'organisation des trois armées, ou s'associe étroitement à leurs travaux. Grâce à cette collaboration intime, il est tenu compte des éléments politiques dans les mémoires soumis au comité des chefs d'état-major.

Le Ministère désigne un des quatre membres du conseil de direction du Collège de la défense nationale et chaque année, un de ses fonctionnaires fréquente les cours de ce collège.

Un fonctionnaire du Ministère est secrétaire de la section canadienne de la Commission permanente de défense canado-américaine, organisme chargé de l'étude des problèmes de défense de l'Amérique du Nord. Cette Commission a tenu quatre réunions au cours de l'année.

Douze des missions diplomatiques canadiennes à l'étranger comptent des attachés militaires qui en plus d'être en contact direct avec les autorités militaires locales, conseillent les chefs de missions en matière de défense. A Washington, les principaux membres de la mission conjointe servent également d'attachés à l'Ambassade du Canada. A Londres, les officiers du service conjoint de liaison sont attachés au personnel du haut commissariat. A Berlin, le chef de la mission militaire canadienne compte des fonctionnaires du Ministère parmi son personnel.

VII. Information

La conduite des affaires étrangères du Canada comporte essentiellement la communication aux autres pays de renseignements d'ordre général concernant notre pays. Il est également nécessaire de diffuser, au Canada, des renseignements sur la politique étrangère canadienne.

Par l'entremise de sa Division de l'information, le Ministère facilite la transmission de renseigements sur le Canada aux pays étrangers. Pour aider les agents diplomatiques, consulaires ou commerciaux à l'étranger à satisfaire aux besoins des journaux et du public, il prépare et distribue des bulletins quotidiens, hebdomadaires et mensuels, ainsi que d'autres publications spéciales. Il fournit également des photographies et des imprimés du même genre destinés aux journaux, aux expositions ou à des fins éducatives. Il assure aussi un service de renseignements ayant pour fonction de répondre aux demandes d'ordre général en provenance de l'étranger et chargé de certains aspects de relations d'ordre éducatif ou culturel avec les autres pays. Des services de renseignements sont prévus à l'occasion des conférences internationales importantes. Pour ce qui est de la diffusion de renseignements à l'étranger, le Ministère reste en relations étroites avec les autres organismes d'information de l'État.

Le Ministère diffuse aussi au Canada des renseignements d'actualité et de la documentation sur la politique extérieure canadienne et sur l'activité du Ministère. On en est également arrivé à une étroite collaboration avec certains groupements canadiens intéressés aux relations internationales ou à l'éducation, comme l'Institut canadien des affaires internationales, l'Association des Nations Unies, les groupes de discussions publiques et autres organisme analogues. On leur a fourni des rapports ministériels, des déclarations officielles, de la documentation et autres publications, afin d'en faire bénéficier leurs membres. On communique de la documentation aux journaux hebdomadaires ou quotidiens, ou aux périodiques canadiens qui en font la demande.

Suit un résumé des principaux domaines dans lesquels s'exerce l'activité du Ministère.

Liaison avec la presse

Le ministère des Affaires extérieures invite tous les correspondants canadiens et étrangers membres de la tribune parlementaire des journalistes à une conférence de presse hebdomadaire. Ces con-

férences fournissent l'occasion de communiquer des renseignements d'actualité sur des questions relatives au travail du Ministère et de répondre aux demandes courantes de renseignements. En outre, les communiqués de presse, les textes des déclarations officielles et, à l'occasion, certains documents sont transmis aux membres de la tribune des journalistes, aux agences d'information, à certains rédacteurs et aux missions diplomatiques à Ottawa et à l'étranger.

Les missions diplomatiques canadiennes à l'étranger jouent un grand rôle dans la diffusion à l'extérieur de renseignements concernant le Canada. Cet aspect du travail d'information est d'une importance toute particulière dans les centres mondiaux de diffusion de nouvelles que sont New-York, Washington, Londres et Paris, et absorbe une forte partie du temps des fonctionnaires préposés à l'information dans ces villes. Toutes les missions font parvenir des communiqués de presse sur des sujets canadiens intéressant particulièrement les pays en causes. Elles prennent aussi les dispositions nécessaires pour que les événements d'un intérêt spécial pour le Canada fassent l'objet de reportages cinématographiques, photographiques ou journalistiques. Le Ministère et les missions à l'étranger voient souvent à faciliter les voyages au Canada d'éminents journalistes étrangers. Ils leur aident par exemple à tracer leur itinéraire, à se procurer des documents ou des illustrés ou encore leur facilitent les contacts avec les fonctionnaires de l'État ou les particuliers.

Diffusion de documents

Des circulaires, préparées par le Ministère, sont distribuées à toutes les missions et à tous les consulats du Canada à l'étranger. La méthode du document circulaire a pour objet de simplifier la diffusion, tant à l'intérieur même du Ministère qu'à l'extérieur, de renseignements fondamentaux sur l'activité économique et politique au Canada et sur l'évolution des idées et de la politique au sein du Ministère. Au cours de 1948 on a distribué ainsi 499 circulaires.

Publications et documentation

Il s'agit ici de périodiques à parution régulière, de publications occasionnelles et de documentation. Des périodiques, deux, le *Daily Airmail Bulletin* et le *Bulletin hebdomadaire canadien* s'attachent aux dernières nouvelles canadiennes et sont destinés aux missions et organismes canadiens à l'étranger. Un périodique en langue espagnole, *Informaciones Canadienses* est diffusé spécialement en Amérique du Sud.

D'autres publications régulières cherchent à donner une relation complète de la politique étrangère du Canada. Appartiennent à ce groupe *Le Canada et les Nations Unies,* rapport annuel portant sur la participation du Canada aux travaux de l'Organisation des Nations Unies, le *Rapport annuel du ministère des Affaires extérieures,* le *Recueil ministériel des traités;* deux publications trimestrielles: *Représentants du Canada à l'étranger* et *Représentants au Canada du Commonwealth et de l'étranger;* et enfin la nouvelle publication mensuelle *Affaires extérieures.*

Cette dernière publication n'était à ses débuts qu'un bref compte rendu mensuel des accords et des conférences internationaux, des déclarations officielles au Parlement, des communiqués de presse, des publications officielles et des mutations au sein du personnel diplomatique. Au cours de 1948 sa portée et sa diffusion ont été considérablement étendues. Après une période d'essai elle apparut au mois de novembre, sous forme de revue imprimée, portant le titre *Affaires extérieures.* A compter du mois de janvier 1949 elle sera mise à la disposition du public canadien et étranger qui voudra s'y abonner.

Parmi les publications occasionnelles on compte *Le Canada de l'Atlantique au Pacifique, Le Canada déploie ses ailes* et une brochure sur Terre-Neuve.

Le Canada de l'Atlantique au Pacifique est une brochure illustrée traitant de l'histoire, de la géographie, des ressources naturelles, industrielles et culturelles du Canada. Elle a fait l'objet d'une très forte demande et, au cours de 1948, plus de 130,000 exemplaires en ont été distribués en langue anglaise, française, espagnole et portugaise. Le Ministère a préparé le livret *Le Canada déploie ses ailes* à l'intention d'écrivains de l'aviation réunis en congrès au Canada en mai. Environ 10,000 exemplaires de cette brochure, où il est question de l'histoire et du progrès de l'aviation civile au Canada, ont été adressés à des recipiendaires dont les noms figuraient à une liste préparée par l'Organisation internationale de l'aviation civile. On est en ce moment à préparer un bulletin illustré complet, sur Terre-Neuve qui sera prêt à être distribué, croit-on, à la fin de l'année financière.

La nécessité de plus en plus grande de diffuser à l'étranger des renseignements sur les aspects divers de la vie canadienne a fait préparer une documentation très variée, non imprimée, qui sert à répondre aux demandes reçues de l'étranger.

On prépare des *Pages documentaires* traitant de questions du plus haut intérêt telles que les *Déclarations canadiennes sur le traité de l'Atlantique-Nord, Terre-Neuve* et la *Canalisation du Saint-*

Laurent. On a commencé en 1948 une série de *Déclarations et discours* où l'on peut trouver facilement le texte d'importantes déclarations officielles. La majorité des cinquante-sept déclarations reproduites traitent de politique extérieure. On parcourt des périodiques afin d'y relever les articles susceptibles d'être lus avec intérêt à l'étranger. Avec la permission des auteurs et éditeurs des *Reproductions* sont préparées et distribuées aux missions.

On prépare des *Biographies* des chefs des missions canadiennes à l'étranger, des délégués aux conférences internationales et d'autres Canadiens éminents. Ces notes sont communiquées aux fonctionnaires à l'étranger ainsi qu'aux journaux à l'occasion de conférences internationales. Il arrive que l'on rédige des *Articles spéciaux* sur certains aspects de la vie canadienne et qu'on distribue ces articles à l'étranger, en y joignant généralement des photographies. On a préparé une série de *Feuillets documentaires* d'une seule page, portant sur des sujets de première importance tels que la population du Canada, son agriculture, sa géographie et son gouvernement. Ces *Feuillets* existent en anglais, en français, en espagnol et en portugais. Ils ont été accueillis avec enthousiasme et, jusqu'ici on en a distribué environ 55,000 séries, y compris les 10,000 fournies à la demande du conseil canadien pour la reconstruction par l'UNESCO, destinées à être mises dans les boîtes de fournitures scolaires distribuées en Europe.

A la demande de missions aux États-Unis, au Royaume-Uni ou ailleurs on a assuré en 1948 la rédaction d'un certain nombre d'articles spéciaux destinés à la publication. Il existe également un service de documentation à l'intention des éditeurs étrangers qui publient des ouvrages éducatifs ou autres sur le Canada.

Toutes les missions distribuent aux rédacteurs un choix d'*Articles spéciaux,* de *Pages documentaires* et de *Reproductions.* En Afrique du Sud, et en Australie et ailleurs ces sources servent également à la préparation de bulletins contenant des renseignements intéressant les journaux. C'est ainsi que l'Ambassade du Canada au Chili rapporte que les quarante articles normalement distribués aux journaux métropolitains et provinciaux pendant un mois sont presque tous utilisés. Le *Bulletin hebdomadaire canadien* est régulièrement utilisé par l'un des plus importants postes radiophoniques du Chili dans la préparation de ses informations.

On demande également des rapports de banques, de compagnies d'assurance, d'institutions d'enseignement et de sociétés savantes. Si tel ou tel genre de document n'existe pas, il arrive qu'on en publie un spécial.

Outre les documents dont il est question ci-dessus, le *Compte rendu officiel des débats* est envoyé aux missions, par avion si la chose est possible. Il importe en effet que les représentants du Canada à l'étranger soient rapidement et complètement renseignés sur ce qui se passe au Parlement. D'autre part, un arrangement conclu avec le ministère du Commerce confie au Ministère le soin exclusif de distribuer à l'étranger l'*Annuaire du Canada* et le *Manuel officiel.*

Photographies, affiches et imprimés

Photographies—L'Office national du film et d'autres organismes au Canada fournissent des documents photographiques destinés aux missions à l'étranger. On a distribué au total pour 1948, 21,000 photographies dont 8,000 à fins de documentation et d'exposition, 8,000 ont servi à illustrer des publications du Ministère et 5,000 marquaient des événements survenus au Canada. Au cours de l'année on a préparé un catalogue des photographies disponibles dans les archives de l'État.

Au cours d'un mois moyen, notre haut commissaire à Londres a prêté trente séries de photographies, destinées à être reproduites dans des périodiques, des livres ou des encyclopédies, ou à figurer dans des expositions ou dans des écoles du Royaume-Uni.

Les décors intérieurs et extérieurs de *Maria Chapdelaine,* pièce filmée par une société cinématographique française, ont été dressés à l'aide de photographies prêtées par l'ambassade à Paris.

Affiches—Un assortiment d'affiches et de photographies a été envoyé à l'étranger pour l'usage des écoles, des expositions, et des groupes sociaux et culturels. On est à préparer une nouvelle série d'affiches illustrées sur des sujets tels que les suivants: l'agriculture canadienne, les produits de la forêt, les sciences, l'extraction minière, la fabrication industrielle, et "le Canada, commerçant mondial".

Service de renseignements

Le Ministère reçoit de nombreuses demandes de renseignements généraux chaque mois d'institutions et de particuliers de l'étranger. Ces demandes émanent principalement de maisons d'enseignement, de professeurs, d'étudiants et de clubs. Les États-Unis comptent pour environ la moitié du total des demandes, et cinquante et un pays se partagent les autres. L'énumération suivante donne une idée de la diversité des renseignements demandés le même jour; documents sur le Canada, d'une université des États-Unis; détails sur la vie et les ouvrages de deux romanciers canadiens modernes,

du Brésil; renseignements sur l'industrie sidérurgique, du Royaume-Uni; données sur les lois régissant le travail des enfants, de la Belgique; superficies affectées à la culture des fruits, de la France; renseignements sur la régie de l'énergie atomique, d'une société de débats d'une école secondaire de la Nouvelle-Écosse.

Le Ministère reçoit aussi des demandes de représentants de pays étrangers désireux de transmettre des renseignements aux services de leurs gouvernements respectifs ou à des institutions scientifiques, éducatives et culturelles étrangères.

Bibliothèques

Le ministère à Ottawa et les bureaux diplomatiques, consulaires et commerciaux à l'étranger sont munis de bibliothèques composées d'ouvrages, de périodiques et de journaux traitant des affaires canadiennes et des affaires internationales. Au nombre des ouvrages qui s'y trouvent déjà, on compte les ouvrages classiques de référence, des études sur la constitution, l'histoire et le gouvernement du Canada, des ouvrages sur l'économie, l'industrie, le commerce et la vie sociale, des romans et des ouvrages culturels.

Relations culturelles et Enseignement

Le Ministère est en contact étroit avec les missions à l'étranger de même qu'avec les institutions qui, au Canada, s'occupent de l'enseignement et des relations culturelles. Les institutions canadiennes d'enseignement sont très bien vues de l'étranger, et les nombreuses demandes de renseignements reçues des missions portent sur les cours et les différentes bourses d'études que les universités canadiennes mettent à la disposition des étudiants étrangers. On a fait en 1948 la revue de programmes internationaux d'échange d'enseignement que poursuivent les autres pays et entrepris, avec les autorités canadiennes en matière d'enseignement, l'étude des moyens par lesquels le ministère pourrait le mieux faciliter cet échange.

Des institutions privées ont inauguré différents programmes visant à attirer les savants étrangers au Canada. La Fondation Lady Davis, de Montréal, a offert vingt-cinq bourses universitaires à des savants européens de marque pour les aider à faire de l'enseignement et des recherches. Les missions canadiennes ont contribué à faire connaître ces bourses universitaires et à diriger les demandes à la Fondation Lady Davis. Le Conseil canadien pour la reconstruction a créé aussi d'autres bourses universitaires, qu'il distribue par l'entremise de l'Organisation éducative, scientifique et culturelle des Nations Unies (UNESCO); les universités canadiennes ont accordé des

bourses d'études à six étudiants grecs choisis par les autorités de la Grèce et l'Ambassade du Canada à Athènes. Le Gouvernement de France met toujours plusieurs bourses à la disposition d'étudiants canadiens en France.

Plusieurs étudiants canadiens qui suivent des cours à l'étranger ont tiré profit des renseignements, des bibliothèques et des autres services que procurent les missions diplomatiques.

Le Comité canadien du Service international des étudiants s'est fait le patron d'un groupe d'études international qui s'est réuni en juillet et août, à Schloss-Ploen, dans la zone allemande d'occupation britannique. Le ministère y a envoyé quantité d'ouvrages et de publications, et a contribué à la conclusion des ententes nécessaires avec les autorités de l'enseignement dans la zone britannique. Les cours ont été suivis par cinquante Canadiens, cinquante Allemands et trente autres étudiants européens.

La brochure *Le Canada de l'Atlantique au Pacifique* et des pages documentaires ont souvent servi de livres de classe officiels. On estime à environ 10,000 le nombre des professeurs étrangers qui utilisent couramment ces imprimés dans leurs classes.

Pièces d'exposition et étalages

Cette année, on a fait parvenir aux missions, pour les étaler ou les prêter, plus de six cents reproductions sur soie de peintures canadiennes, et préparé un catalogue illustré des copies que peut fournir la Galerie nationale. Les pièces d'exposition et les étalages ont constitué le grand travail d'information de nombreuses missions, en 1948. Cinq artistes du Canada ont exposé des peintures à Sao-Paulo et Rio-de-Janeiro, au Brésil. On a organisé, de concert avec les autorités du Brésil, de l'Inde et du Mexique, des expositions artistiques semblables au Canada.

On a exposé plus de trente reproductions sur soie de peintures canadiennes dans les galeries des arts et dans les écoles de Nouvelle-Zélande, et une exposition d'aquarelles canadiennes a fait le tour de toutes les grandes villes du pays.

Deux expositions d'ouvrages canadiens et une petite exposition de peintures canadiennes ont eu lieu en France, avec le concours de l'Ambassade du Canada.

Au cours de la semaine du journal national, organisée au Japon, le kiosque des publications étrangères exposait des journaux et des périodiques du Canada. On a exposé des revues techniques, des journaux et des panneaux photographiques à l'exposition de l'architecture contemporaine et préparé des pièces d'exposition à l'occasion de la réunion, tenue au Brésil, du Congrès mondial des Chambres

cadettes de commerce. Des expositions de photographies canadiennes ont suscité un vif intérêt en Turquie, en Yougoslavie et en Grèce.

Visiteurs et orateurs

Le ministère aide les visiteurs étrangers par l'organisation de contacts, la proposition d'itinéraires et la préparation de renseignements. Il assiste aussi les orateurs canadiens qui voyagent à l'étranger et veulent se documenter.

En mars 1948, initiative nouvelle, trente-cinq étudiants membres des clubs des relations internationales de l'Université McGill et de l'Université de Montréal visitaient le ministère. Le groupe a pu avoir plusieurs entrevues et entretiens avec les chefs des différentes divisions. On est à organiser la visite d'un autre groupe d'étudiants, de l'Université de Toronto, et peut-être sera-t-il possible de fournir aux étudiants des autres universités l'occasion de se renseigner directement sur le travail qu'accomplit le ministère.

Films et expositions

Un autre moyen important de renseigner de façon vivante sur le Canada est le cinéma. Le travail de l'Office national du film suscite des commentaires élogieux à l'étranger, où ses films deviennent de plus en plus populaires, et augmente de plus en plus l'intérêt dans les documentaires canadiens. Autre initiative établie en 1948, le Ministère se charge de la distribution non commerciale des documentaires canadiens dans les pays où le Canada se fait représenter par des diplomates ou des consuls. Les missions se disent incapable de répondre à toutes les demandes de films sur le Canada.

En Australie, par exemple, quelque 500 institutions et particuliers empruntent chaque mois des films au bureau du haut commissaire, et 400 autres attendent leur tour. La cinémathèque nationale de la Nouvelle-Zélande a organisé cinq cents spectacles de quatre films en moyenne chacun, et le bureau du haut commissaire un spectacle chaque semaine à l'intention des clubs de bienfaisance sociale, des sociétés de films et autres institutions. Dans ce dernier cas, le spectacle était ordinairement accompagné d'une allocution par le haut commissaire ou un membre de son personnel. En Grèce, l'ambassade du Canada a organisé plusieurs spectacles cinématographiques à l'intention des troupes grecques et des membres de la Marine royale hellénique, grâce aux bons offices des autorités militaires et des autorités navales grecques. Au Pérou, 62,000 personnes ont vu des films canadiens au cours des neufs premiers mois de 1948. En Argentine, 25,000 personnes ont vu, au cours de la même période, des films fournis par la cinémathèque de l'Ambassade. En France, l'UNESCO a vu à la distribution d'un grand nombre de films cana-

diens fournis par notre ambassade, et des films de l'Office national du film ont tenu l'écran à plusieurs congrès internationaux du film tenus à Paris et ailleurs, notamment devant le groupe d'études organisé à Praque par l'UNESCO. Dans ce domaine, le Ministère travaille en étroite collaboration avec la Commission des expositions du gouvernement canadien et la Galerie nationale.

Coopération avec d'autres institutions

La dissémination à l'étranger des renseignements sur le Canada est essentiellement une "œuvre de coopération". Le gouvernement complète dans ce domaine le travail des journaux, quotidiens et autres, des écrivains et des peintres, des savants et des poètes, des groupes industriels, commerciaux et professionnels dont les intérêts et les ramifications débordent les frontières nationales. Innombrables sont, en effet, les sources où les peuples étrangers peuvent se renseigner sur le Canada et les Canadiens.

Radio

L'un des agents les plus efficaces pour porter le Canada à l'attention des autres pays est sans doute le service international de Radio-Canada.

Le ministère maintient des relations étroites avec le service international par l'intermédiaire du Comité consultatif et du représentant à Ottawa de ce même service. Il fournit au service international, qui en fait bénéficier les radiophiles qui en formulent la demande, une quantité considérable de brochures, de cartes et d'autres feuilles documentaires. Les missions à l'étranger contribuent au maintien et à l'expansion des contacts du service international avec les radiophiles.

Dans certains pays, où ces programmes sont des plus populaires, ils constituent à peu près l'unique source de renseignements sur le Canada.

Les émissions canadiennes sur ondes courtes présentent des causeries, des entrevues, des nouvelles, des pièces de théâtre, des commentaires et des concerts musicaux; elles s'adressent:

(i) À l'Europe (émissions quotidiennes), en langues anglaise, française, italienne, hollandaise, tchèque, allemande, danoise, norvégienne et suédoise;

(ii) Aux Caraïbes (émissions quotidiennes), en langue anglaise;

(iii) À l'Amérique latine, en langue espagnole (émissions quotidiennes) et en langue portugaise (émissions quotidiennes);

(iv) A l'Australie et à la Nouvelle-Zélande (émissions hebdomadaires), en langue anglaise.

Le service international veille à faire relayer ses programmes par les sociétés étrangères de t.s.f., soit directement soit au moyen de transcriptions. Il a distribué des albums d'œuvres enregistrées sur disques des compositeurs contemporains canadiens à toutes les missions de même qu'aux postes de t.s.f. des autres pays.

En Grèce, on fait entendre chaque semaine un programme de quinze minutes, "La Voix du Canada", préparé en grande partie par l'ambassade du Canada avec de la documentation obtenue du ministère. Le programme, très écouté, s'est attiré de nombreuses lettres de louange de toutes les parties du pays. Autres événements heureux de 1948: émissions de programmes canadiens par télévision dans la région de New-York, plus grande vogue des programmes enregistrés sur disques dans les postes de t.s.f. des États-Unis.

Autres organismes

Le ministère du Commerce joue évidemment un rôle de grande importance dans le domaine de l'information à l'étranger, attendu que ses représentants s'occupent dans ces pays de la réclame commerciale et de l'avancement du commerce. Le Bureau canadien du tourisme a pour fonction de faire connaître à l'étranger les charmes touristiques du Canada et d'ajouter ses efforts à ceux des organismes provinciaux et municipaux pour attirer chez nous les visiteurs des pays étrangers.

La multiplication des consulats canadiens aux États-Unis a affermi notre situation dans le domaine du tourisme. Aux États-Unis, l'Ambassade du Canada à Washington et les consulats généraux à New-York et Chicago comptent maintenant des représentants de l'Office du tourisme, ce qui permet de s'occuper beaucoup plus que par le passé de cet important aspect du travail d'information. A Cuba, le légation canadienne a fait tout spécialement valoir en 1948 les charmes touristiques du Canada. Au Venezuela, au Brésil et en Argentine, les missions canadiennes mentionnent dans leurs rapports que les populations de ces pays s'intéressent de plus en plus au Canada comme pays de villégiature.

Un comité permanent de l'information à l'étranger, dont le président est le directeur de la Division de l'information du Ministère, s'occupe de coordonner les initiatives de ces différents organismes.

VIII. Questions consulaires

Le travail du service consulaire du Ministère, au pays et a l'étranger, comprend:

L'émission et le contrôle des passeports canadiens (diplomatiques, officiels et réguliers) et autres documents de voyage; l'octroi et le refus de visas à l'admission au Canada; et, à l'occasion, l'obtention de visas pour l'admission en pays étranger des Canadiens en voyage commandé.

Les questions de citoyenneté, d'immigration, d'expulsion, de rapatriement, de secours aux Canadiens dans la misère à l'étranger, de contrôle des voyages, des marins du commerce, des cimetières de guerre, des pensions aux anciens combattants canadiens et aux personnes à leur charge, de protection des intérêts des Canadiens à l'étranger, ainsi que toutes les autres questions que l'usage international fait ordinairement relever du service consulaire.

La rédaction et la promulgation, sous l'autorité du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, des règlements et directives courants sur les sujets énumérés ci-dessus.

Le Ministère, à Ottawa, et les missions, à l'étranger, ont, au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1948, émis 56,820 passeports, renouvelé 12,931 autres et perçu $309,723 en droits. Le service des passeports, à Ottawa, reçoit chaque jour environ 300 lettres. Si la formule dûment remplie lui arrive dans le courrier du matin, le passeport est d'ordinaire envoyé au destinataire vers la fin des heures de bureau du même jour. Les cas extraordinaires reçoivent une attention plus spéciale. Récemment, un Canadien qui se rendait outre-mer par avion pour affaires urgentes a pu faire renouveler son passeport en route, à un aéroport où le Ministère avait dépêché un fonctionnaire à cette fin.

Travaux consulaires à Ottawa

Les lettres que le service consulaire d'Ottawa reçoit et qui ne portent ni sur les passeports ni sur les visas demandent des renseignements d'un cachet juridique ou quasi juridique. Le Canada compte, par exemple, nombre de Canadiens par naturalisation qui, aux yeux de leurs pays d'origine, ne perdent point leur citoyenneté primitive. Ces personnes ressortissent en même temps à deux pays et, lorsqu'elles visitent leur pays d'origine, les problèmes qu'elles posent au service consulaire, à cause de leur citoyenneté canadienne, sont parfois ardus.

Il arrive qu'une personne de cette catégorie, lorsqu'elle remet son passeport pendant sa visite à son pays d'origine, se trouve dans l'impossibilité de se le faire rendre. Elle s'adresse au fonctionnaire du service consulaire canadien, qui demande des directives à Ottawa. Il peut devenir nécessaire de s'aboucher avec les autorités du service de la citoyenneté ou du service de l'immigration, ou encore de soumettre l'affaire au ministère de la Justice. Il faut tenir compte des complications auxquelles certains cas donnent lieu, et décider si tous les doubles ressortissants du même pays d'origine doivent être avertis et, dans le cas de l'affirmative, comment leur faire parvenir l'avertissement.

Les problèmes d'interprétation que pose la loi sur la citoyenneté canadienne exigent beaucoup de consultation et de discussion; il fallait s'y attendre, durant les premières années d'application d'une mesure législative compliquée. Les questions relatives à la citoyenneté revêtent une importance particulière pour le service consulaire, puisqu'il lui faut donner aux demandes de renseignements des réponses sûres et immédiates. Les dispositions de la loi qui régissent le statut des femmes sont d'une interprétation difficile, et le Ministère a amorcé des discussions en vue de la solution de ces problèmes. En outre, la mise en vigueur de la nouvelle loi du Royaume-Uni et des colonies concernant la nationalité, depuis le 1er janvier 1949, a des répercussions importantes pour les Canadiens. Par exemple, le Canadien vivant à l'étranger qui avait besoin d'un passeport et ne pouvait facilement se procurer un passeport canadien pouvait jusqu'ici, obtenir un passeport de sujet britannique du consultat britannique le plus rapproché. A compter du 1er janvier 1949, cela lui deviendra impossible. Les consulats du Royaume-Uni ne délivreront des passeports qu'au nom du Royaume-Uni et des colonies; ils ne pourront plus émetre de passeports canadiens, excepté si le Gouvernement du Canada le leur demande spécifiquement. Des mesures ont été prises pour parer à cet inconvénient et assurer la remise de passeports aux Canadiens qui sont à l'étranger.

On a ouvert, cette année, un consulat général à San-Francisco, et établi des consulats à Détroit et Boston. Le fonctionnaire chargé d'une telle mission trouve les locaux appropriés, règle les loyers et veille à ce que tout soit prêt pour l'ouverture des bureaux. Il séjourne suffisamment longtemps dans le bureau nouvellement ouvert pour y instaurer les méthodes approuvées et en assurer l'efficacité; ses services se sont révélés précieux durant la période d'expansion du service consulaire aux États-Unis.

Organisation consulaire à l'étranger

Missions diplomatiques

Chaque ambassade, légation ou bureau de haut commissaire s'occupe du travail consulaire. Dans les pays où il n'y a pas de fonctionnaires de l'immigration mais où nous avons des missions diplomatiques, l'agent consulaire remplit également les fonctions d'agent d'immigration. C'est lui qui s'assure auprès des immigrants s'ils remplissent bien toutes les conditions requises par les règlements de l'immigration; c'est lui encore qui émet les visas nécessaires.

Les fonctionnaires du service consulaire rendent des services aussi nombreux que variés aux Canadiens qui sont à l'étranger. Ils peuvent être appelés à visiter un Canadien qui a été mis en prison ou à examiner la demande d'un postulant à la citoyenneté canadienne, en vue de la délivrance d'un passeport canadien. Récemment, deux étudiants qui voyageaient dans le Mexique ont eu un accident de motocyclette et l'un d'eux a été gravement blessé. L'accident est survenu à une distance considérable de Mexico, où se trouve l'ambassade, qui a pris quand même des dispositions pour faire hospitaliser le blessé et remettre de l'argent à son ami. Les parents ont été avertis au Canada, et on a vu au rapatriement des deux étudiants.

Postes consulaires indépendants

Les consulats généraux du Canada à New-York, Chicago et San-Francisco sont les trois grands pivots du service consulaire du Canada aux États-Unis; ils ont la surveillance générale des consulats canadiens établis dans leurs territoires respectifs. C'est ainsi que le consulat de Détroit et celui de Boston, par exemple, relèvent respectivement des consulats généraux de Chicago et de New-York.

Les chiffres qui suivent donnent un aperçu, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 30 septembre, du travail qu'exécute la section des passeports et de l'information générale du bureau de New-York:

Entrevues directes avec des particuliers	11,547
Conversations téléphoniques avec des particuliers	10,422
Lettres reçues et réponses	3,888
Passeports délivrés	536
Passeports renouvelés	1,321
Visas octroyés	158

Durant les trois mois qui ont suivi l'addition au consulat général de New-York d'un représentant du Bureau canadien du tourisme, la section a donné 581 entrevues directes et fait 1,127 conversations téléphoniques. Les représentants du Bureau canadien du tourisme

n'ont été nommés que l'été dernier, et le volume d'affaires qui a occupé le représentant nommé à New-York donne un aperçu de l'accroissement de la besogne à mesure que ce fonctionnaire devient mieux connu.

Protection des Canadiens à l'étranger

Le ministère doit protéger les intérêts et la vie des Canadiens qui sont à l'étranger. Aux heures troublées que nous traversons, il devient difficile de prévoir le moment et l'endroit où il devra intervenir. On a donc étudié avec soin l'attitude que les préposés canadiens aux admissions doivent prendre dans les situations critiques.

Cette année, la situation inquiétante en Haïderabad et en Chine a nécessité le recours à des mesures de prudence. Les plans visant à la sauvegarde de la vie et des biens des citoyens canadiens en Haïderabad ont été préparés dès le début de l'année à cause de la tension croissante des relations entre cet État et l'Inde. Depuis le début d'avril, la mission canadienne à Nouvelle-Delhi a transmis de temps à autre, par lettres, ses avertissements aux citoyens canadiens. De plus, les Canadiens ont dû s'inscrire à la Mission canadienne. Vers le mois de septembre, la prudence conseillait aux Occidentaux de quitter les lieux. Les missions du Commonwealth dans l'Inde se sont consultées, et des dispositions ont été prises en vue d'organiser le départ des Canadiens par avions. Le 10 septembre, à la veille même de l'ouverture des hostilités, le départ avait lieu de ceux qui en avaient manifesté le désir, et douze Canadiens faisaient partie du groupe que le service aérien a transporté à Madras.

En Chine, à mesure que la guerre civile atteignait de nouvelles régions, l'ambassade canadienne donnait des avertissements répétés aux quelque 500 Canadiens établis dans les secteurs menacés. Au début de l'année, l'ambassadeur a conseillé aux sociétés missionnaires canadiens, réunies au vice-consulat du Canada à Chang-haï, de ne pas poursuivre leur travail au nord du fleuve Bleu ou Yang-Tsé et à l'est de la province d'Hupeh. En novembre, le combat s'étant étendu de la Mandchourie dans la direction du sud, on a conseillé à tous les Canadiens du nord et du centre de la Chine de quitter la région pendant que les services de transport le leur permettaient encore. L'Ambassade a aidé les Canadiens à quitter la Chine chaque fois que les événements les empêchaient d'utiliser les services ordinaires de déplacement.

Immigration

Nombreux sont les représentants diplomatiques à l'étranger qui travaillent aussi pour le compte du Service d'immigration. Le Minis-

tère surveille aussi l'effet des programmes d'immigration sur les relations du Canada avec les autres pays et avec les Nations Unies. C'est pourquoi il s'est tenu toute l'année en contact étroit avec les autorités de l'immigration. Le chef du service consulaire représente le Ministère au comité de l'immigration et de la main-d'œuvre, comité chargé d'étudier les problèmes d'immigration d'intérêt général et de formuler des propositions, s'il y a lieu, au comité du Cabinet à l'égard de l'immigration.

Réfugiés politiques

Le Ministère s'est activement intéressé au sort des réfugiés politiques, principalement aux Tchèques. L'étude coordonnée du problème par les autorités compétentes a décidé le Gouvernement d'admettre au Canada 1,000 personnes qui se sont enfuies de la Tchécoslovaquie après le coup d'état communiste de février dernier.

Affaires commerciales aux postes consulaires

Les restrictions imposées au commerce en novembre 1947 ont provoqué, à nos bureaux consulaires aux États-Unis, de très nombreuses demandes de renseignements. Au cours de l'année, le Ministère s'est entendu avec le ministère du Commerce pour confier aux consuls la conduite des affaires commerciales.

IX. Personnel

Le Ministère comptait le 31 décembre 1,213 employés, dont 640 à l'étranger. Le nombre des hauts fonctionnaires était, à cette même date, de 216, dont 116 en service dans d'autres pays.

Le recrutement du personnel du ministère des Affaires extérieures relève exclusivement de la Commission du service civil qui, au moyen de concours, établit des listes d'admissibilité aux postes de commis et de sténographes et aux fonctions administratives et diplomatiques au sein du ministère. Lorsqu'on a besoin d'employés supplémentaires, les nominations sont effectuées d'après les listes ainsi dressées par la Commission du service civil, à la suite de concours publics.

La Commission du service civil fait subir des examens spéciaux aux sténographes désireux d'être admis à un emploi à l'étranger; par ailleurs, cependant, pour les postes de commis ou les fonctions administratives ou sténographiques, les nominations se font d'après les listes établies pour l'ensemble du fonctionnarisme. Les fonctionnaires du service étranger, de la Division consulaire, de la Division de l'information et des services administratifs sont recrutés, au fur et à mesure des besoins, par voie d'examens spéciaux. A l'avenir, exception faite des fonctionnaires administratifs, dont le choix se fera par voie d'examens particuliers, on ne recrutera que des fonctionnaires du service étranger pour les verser, au besoin, à la Division de l'information ou à la division consulaire. Ils pourront donc passer du service consulaire à celui de l'Information ou au service étranger, et *vice versa*, et il ne sera plus nécessaire d'opérer le recrutement de fonctionnaires des divisions consulaire et de l'Information. Ce changement assurera une plus étroite coordination des travaux du ministère dans ces domaines et permettra aux fonctionnaires du service étranger d'acquérir, dans l'exercice de leurs fonctions, de l'expérience dans certaines sphères qui, à notre époque, ne peuvent être dissociées du domaine purement diplomatique. Des rubriques distinctes sont consacrées ci-après au recrutement, à la formation, au placement et à l'avancement des hauts fonctionnaires du service étranger.

Recrutement des fonctionnaires du service extérieur

Règle générale, des concours ont lieu une fois l'an pour les candidats aux deux grades les moins élevés, ceux de fonctionnaires du service extérieur classes 1 et 2. Comme à l'ordinaire, les candidats doivent présenter une formule de demande à la Commission du service civil. Ils doivent être âgés de 23 à 31 ans dans le premier

cas et de 31 à 35 ans dans le second. De plus, ils doivent être domiciliés au Canada depuis dix ans et détenir un diplôme universitaire, de préférence en science politique, en géographie, en histoire, en économie politique ou en droit, d'une université reconnue. On tient compte des travaux post-scolaires et de la connaissance d'une langue vivante autre que le français et l'anglais.

Les candidats qui satisfont aux conditions au point de vue de l'instruction et à d'autres égards sont appelés à écrire une dissertation sur les problèmes économiques, politiques et juridiques des affaires canadiennes et internationales, et à faire l'analyse de rapports. Ceux qui réussissent cette épreuve doivent se présenter devant un comité de la Commission du service civil pour subir un examen oral destiné à déterminer leur aptitude à occuper le poste sollicité. Le ministère des Affaires extérieures est représenté, au sein de ce comité, par des fonctionnaires supérieurs.

Formation des fonctionnaires du service extérieur

Les deux premières années de service des fonctionnaires du service extérieur sont consacrées pour ainsi dire exclusivement à leur formation. Dès qu'ils entrent en fonction, on les affecte au service départemental sous la surveillance de fonctionnaires supérieurs. Ils sont généralement attachés, pour deux ou trois mois, à une division organique (information, services consulaire ou économique) et passent ensuite à une division géographique ou politique (Nations Unies, Europe, Commonwealth, Amérique et Extrême-Orient).

Durant leurs premières semaines au Ministère, pendant qu'on les initie aux travaux des divers services, les nouveaux fonctionnaires passent quelque temps, chaque semaine, dans les divisions des communications, de l'administration, des passeports et des archives, pour y faire la connaissance du personnel et se familiariser avec les aspects plus techiques des travaux du Ministère.

On demande aux nouveaux fonctionnaires de suivre un certain nombre de cours durant leur période de formation. Le Ministère organise, à leur intention, une série de conférences sur les travaux des divers services et divisions et sur ceux des bureaux ou départements de l'État dont l'œuvre est intimement liée à celle du Ministère. Ces conférences sont données par le chef de la division ou du service intéressé. A l'occasion, on accorde aux fonctionnaires nouvellement désignés le temps voulu pour suivre des cours de formation

au poste d'adjoint administratif junior, donnés par la Commission du service civil, ou des cours de préparation au poste de commissaire junior de commerce, donnés par le ministère du Commerce.

Avant de quitter le pays pour aller occuper leur premier poste à l'étranger, les fonctionnaires subalternes bénéficient d'une nouvelle période de formation préparatoire d'une durée de deux mois. Pendant quelques semaines, on leur donne des cours spéciaux sur les travaux administratifs, consulaires et protocolaires, et ils vont passer quelque temps à l'Office national du film et à Radio-Canada.

On encourage et on aide financièrement les fonctionnaires subalternes à apprendre certaines langues étrangères. On donne aussi, à leur intention, des cours spéciaux de français et d'anglais.

Nominations des fonctionnaires du service extérieur

Les nominations et mutations des fonctionnaires du service extérieur relèvent du sous-secrétaire d'État, qui agit sur la recommandation du Conseil senior du personnel et de l'organisation établi à cette fin par le Ministère.

Pour décider des mutations, on s'inspire par-dessus tout des besoins du service; cependant, lorsque la chose est possible, on tient compte également des préférences personnelles, que les fonctionnaires sont invités à exprimer.

Les fonctionnaires passent une partie du temps à l'étranger et une partie du temps à Ottawa. La durée des nominations aux postes étrangers dépend de la nature du poste et des exigences administratives du Ministère.

Une commission de l'avancement, composée de fonctionnaires supérieurs, transmet ses recommandations au sous-secrétaire, afin qu'il les soumette au Ministre. Ces recommandations se fondent sur le mérite, l'âge et les états de service et sur toutes les autres données disponibles. La préparation des dossiers sur lesquels la commission appuie ses propositions est confiée à la Division du personnel.

X. Protocole

Représentants diplomatiques, consulaires, ou du Commonwealth au Canada

Le Canada compte présentement trente et une missions diplomatiques des pays étrangers et des nations du Commonwealth. Quatorze de ces missions sont des ambassades, onze des légations, et six des hauts commissariats. Dix-neuf pays étrangers, qui ne sont pas autrement représentés, maintiennent des consulats. L'Appendice D donne la liste des représentants diplomatiques au Canada.

Dès les premiers mois de l'année, trois pays: la Finlande, l'Islande et l'Uruguay, qui n'avaient pas encore de missions diplomatiques au Canada, ont noué des relations diplomatiques directes avec notre pays. M. Urho V. Toivola a présenté ses lettres de créance comme ministre de Finlande le 7 janvier 1948. Le 20 janvier 1948, M. Thor Thors présentait ses lettres de créance comme ministre de l'Islande. M. Cesar Montero de Bustamente présentait ses lettres de créance comme ministre de l'Uruguay le 11 mars 1948.

Faute du personnel requis, le Canada n'a encore pu organiser sa propre représentation diplomatique en Finlande, en Islande et en Uruguay.

La légation italienne a passé au rang d'ambassade et M. Mario di Stefano est devenu le premier ambassadeur de l'Italie au Canada le 8 novembre 1948.

Plusieurs changements sont survenus parmi le personnel des missions étrangères déjà établies à Ottawa. Le 11 mars 1948, le ministre de la Tchécoslovaquie, M. Frantisek Nemec, a démissionné et M. Stanislav Klima a été nommé chargé d'affaires intérimaire. Le 21 avril 1948, M. Francisque Gay a présenté ses lettres de créance comme ambassadeur de France au Canada. M. Jan Milnikiel, ministre de la Pologne, a présenté ses lettres de créance le 22 avril 1948. M. Mato A. Jaksic a été accueilli comme ministre de la Yougoslavie le 8 juillet 1948.

M. Ray Atherton, ambassadeur des États-Unis d'Amérique, a quitté le Canada le 30 août 1948 et son successeur, M. Laurence A. Steinhardt, a présenté ses lettres de créance le 1er novembre. M. Paternotte de la Vaillée, ambassadeur de la Belgique, est parti le 18 octobre 1948 et le vicomte Alain du Parc lui a succédé.

Le gouvernement canadien a reconnu au cours de l'année un total de 80 représentants consulaires de carrière et honoraires. Il

existe actuellement au Canada 196 bureaux consulaires de gouvernements étrangers, dont 42 consulats généraux, 147 consulats et 7 bureaux d'agents consulaires. La liste des bureaux consulaires au Canada figure à l'Annexe E.

Préséance des hauts commissaires

Conformément à un vœu exprimé par la réunion des premiers-ministres du Commonwealth à Londres, les hauts commissaires auront désormais la préséance dont ils auraient joui s'ils avaient eu le rang d'ambassadeur en arrivant à Ottawa.

L'ordre de préséance des hauts commissaires sera établi suivant la date de leur arrivée à Ottawa et non pas, comme cela a été fait jusqu'ici, selon l'ancienneté des pays du Commonwealth.

Les ministres plénipotentiaires et les chargés d'affaires intérimaires à Ottawa conserveront la préséance dont ils ont joui jusqu'ici, c'est-à-dire qu'ils suivront la nouvelle catégorie des ambassadeurs et haut commissaires.

Reconnaissance des représentants consulaires de pays étrangers au Canada

En avril 1948 a été modifié le mode de reconnaissance des représentants consulaires de pays étrangers au Canada. La modification découle des nouvelles lettres patentes, en date du 18 septembre 1947, du Gouverneur général du Canada autorisant Son Excellence à émettre les exequaturs consulaires au nom de Sa Majesté le Roi.

La nomination des représentants consulaires de pays étrangers est maintenant transmise directement par les gouvernements respectifs, par voie diplomatique, au secrétaire d'État aux Affaires extérieures; elle l'était auparavant par voie du gouvernement du Royaume-Uni.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures reconnaît provisoirement, au nom du Gouverneur général, les représentants consulaires, et sur réception de l'acte officiel de nomination signé par le chef d'État du pays étranger, est émis un exequatur constituant la reconnaissance officielle de la part du Canada; ce document porte la signature du Gouverneur général et la contresignature du secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Les premiers exequaturs émis de cette manière ont été signés par Son Excellence le 12 avril 1948.

Organisations internationales

Le 22 janvier 1948 le Canada a, subordonnément à la loi sur les privilèges et immunités des Nations Unies, 1947, adhéré à la convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies. La convention, que l'Assemblée générale des Nations Unies a adoptée à Londres le 12 février 1946, expose la personnalité juridique, les immunités et les privilèges à accorder aux Nations Unies ainsi qu'aux représentants des États membres et aux fonctionnaires des Nations Unies, sur le territoire de chacun des États membres, en vue de faciliter le travail de l'organisation. Le Canada y a donné son adhésion sous la réserve qu'il ne sera pas accordé d'exemption d'impôt aux citoyens canadiens résidant ordinairement au Canada.

Lorsque l'Organisation provisoire de l'aviation civile internationale a établi son siège à Montréal, en août 1945, les autorités canadiennes ont accordé des privilèges provisoires à ses représentants. Après que l'Organisation permanente de l'aviation civile internationale eut remplacé l'organisation provisoire en 1947, le Gouvernement canadien a, conformément à la pratique des autres pays, convenu en principe d'entamer des négociations en vue d'une entente relative au siège afin d'établir par une loi canadienne la personnalité juridique, les privilèges et les immunités nécessaires au fonctionnement du siège de l'organisation.

Visite du Gouverneur général au Brésil

Sur les instructions de son gouvernement, l'ambassadeur du Brésil au Canada s'est informé, en octobre 1947, s'il ne serait pas possible à Leurs Excellences le Gouverneur général et la vicomtesse Alexander de visiter le Brésil au cours de l'été suivant. Une invitation officielle au Gouverneur général, "en sa qualité d'ancien commandant suprême des armées alliées sur le théâtre de guerre de la Méditerranée, sous les ordres duquel le corps expéditionnaire brésilien a combattu durant la dernière guerre", a été transmise à Son Excellence le Gouverneur général dans une Note de l'ambassadeur, en novembre 1947, et, après que le premier ministre du Canada eut obtenu l'approvation de Sa Majesté le Roi, cette invitation a été acceptée.

Leurs Excellences, accompagnées de leur fille l'honorable Rose Alexander et des membres de leur état-major, ont quitté Ottawa pour le Brésil, le 5 juin, à bord d'un avion du C.A.R.C. qui, en cours de route, a fait des arrêts en Floride, à Bahama, Haïti, Antigoa, la Trinité et Surinam (Guyane hollandaise). A chacun de ces arrêts, les autorités de l'endroit ont accueilli officiellement Leurs Excellences. Le

ministère des Affaires extérieures et l'Ambassade du Canada à Rio-de-Janeiro avaient pris toutes les dispositions nécessaires auprès des gouvernements des pays visités au cours de ce voyage.

A leur arrivée à Rio-de-Janeiro, le 11 juin, Leurs Excellences ont été accueillies par le président du Brésil, le vice-président de la République, le président de la Cour suprême et les membres du cabinet brésilien de même que par les représentants des gouvernements du Commonwealth. En compagnie du Président, Leurs Excellences se sont rendues au Palais de Laranjeiras, mis à leur disposition durant leur séjour. A leur passage le long des avenues où étaient alignés 25,000 soldats, Leurs Excellences ont été acclamées chaleureusement par la population. Au nombre des cérémonies organisées à l'occasion de cette visite, il y a eu un dîner de gala, ainsi que des visites officielles au Sénat, à la Chambre des députés et à la Cour suprême. Le Gouverneur général a passé en revue la garnison et a remis les décorations décernées par le gouvernement du Royaume-Uni aux membres du corps expéditionnaire brésilien qui avait servi sous ses ordres au cours de la dernière guerre. Mais Son Excellence n'a pas été reçue uniquement à titre de commandant suprême des armées sur le théâtre de la Méditerranée: on lui a aussi rendu ces honneurs à titre de chef d'État et de Gouverneur général du Canada.

La visite du Gouverneur général et de lady Alexander au Brésil a été un véritable succès. Elle a fait le sujet de longs articles dans les journaux du Brésil et a contribué à mieux faire connaître le Canada aux Brésiliens et à consolider les relations amicales entre les deux pays.

Leurs Excellences ont quitté le Brésil le 17 juin pour revenir au Canada en passant par la Guyane anglaise, la Trinité et les Bermudes.

Hôtes de l'État

Son Altesse Royale le prince régent de Belgique, accompagné de Son Excellence M. Paul-Henri Spaak, président du conseil et ministre des Affaires étrangères, et de M. Paul de Groote, ministre de la coopération économique, ont visité Ottawa les 16, 17 et 18 avril.

Au cours de l'année, le Gouvernement a aussi accueilli de distingués visiteurs, entre autres: le 27 mai, M. Camille Gutt, administrateur général du Fonds monétaire international; le 7 juillet, M. Chen Li-fou, vice-président du yuan (conseil) législatif de la Chine; du 15 au 17 août, M. James Forrestal, secrétaire à la Défense des États-Unis; du 22 au 29 août, lord et lady Mountbatten; du 4 au 10 septembre, M. John A. Costello, premier ministre d'Irlande, et Mme Costello; et, du 20 au 23 septembre, sir Stafford Cripps, chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni.

XI. Administration

En 1948, le Ministère s'est surtout appliqué à consolider l'organisation domestique et les établissements à l'étranger. Il a déjà été question d'une division de liaison avec les organismes de défense, instituée en novembre. Durant l'année, on a entrepris une complète réorganisation des archives du Ministère. Des changements importants apportés aux bureaux des missions à l'étranger et les modifications faites à l'Édifice de l'Est permettront au Ministère de fonctionner plus efficacement. Il est évident qu'il faudra pousser plus loin la réorganisation afin d'alléger la besogne des fonctionnaires supérieurs.

S'en tenant au principe selon lequel il est préférable, quand on le peut, de posséder plutôt que de louer un immeuble à l'étranger, le Ministère a continué sa recherche de locaux convenables. Il a acheté un immeuble en Afrique du Sud et est à négocier l'achat de demeures dans plusieurs autres capitales. D'importants travaux de rénovation se sont poursuivis durant toute l'année à l'immeuble acheté au début de l'année à Londres comme résidence officielle du haut commissaire.

Des modifications importantes ont été apportées à Canada-House, où l'on a changé la disposition et l'aménagement de certaines pièces afin de se conformer au programme de réorganisation. Certaines parties de l'immeuble ont été remises à neuf pour la première fois depuis dix ans et les dégâts causés par la guerre ont été réparés. Ces travaux, de même que l'achat de meubles et fournitures pour les bureaux et demeures que le Ministère a ouverts à l'étranger au cours des dernières années marquées par une rapide expansion, ont fortement augmenté la tâche du service des biens meubles et immeubles de la Division administrative.

Afin d'éviter autant que possible le chevauchement des fonctions, le Ministère collabore étroitement avec le ministère du Commerce, tant au Canada qu'à l'étranger. Ainsi, depuis que des consulats ont été établis aux États-Unis, ce sont les consulats généraux qui s'occupent des fonctions d'ordre commercial dont s'acquittait autrefois le ministère du Commerce à Chicago et à San-Francisco. Par contre, dans les pays où le Canada n'a pas de missions diplomatiques, les commissaires du commerce remplissent les fonctions consulaires du ministère des Affaires extérieures. Les deux ministères ont formé une commission interministérielle qui tient des réunions régulières afin d'étudier leurs problèmes communs en matière de service extérieur et d'assurer la coordination de leurs initiatives à l'étranger.

Annexe A

Accords internationaux

En 1948, le Canada a conclu quarante et un accords internationaux, dont vingt-quatre, multilatéraux et dix-sept, bilatéraux.

Au nombre des accords multilatéraux, dix se rapportaient à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce adopté à Genève le 30 octobre 1947. Sept de ceux-ci apportaient des modifications à l'Accord général, tandis qu'un autre accordait à l'Allemagne occidentale le traitement de la nation la plus favorisée. Les deux autres accords portaient sur des questions d'importance secondaire.

A l'assemblée annuelle de la conférence générale de l'Organisation internationale du travail qui s'est tenue à San-Francisco du 17 juin au 10 juillet 1948, le Canada a signé cinq conventions relatives au travail. Une de ces conventions comporte une innovation dans le domaine des relations ouvrières internationales en ce sens qu'elle porte sur la liberté d'association et la protection du droit des ouvriers de se syndiquer. Trois des conventions concernent des questions ouvrières ordinaires. La dernière apporte une modification à l'Annexe de la convention des normes ouvrières de 1947.

Quatre conventions importantes en vigueur depuis longtemps exigeaient quelque revision en raison de circonstances nouvelles. Il s'agissait de la convention internationale relative à la statistique sur les causes de décès, de la convention internationale sur la sécurité de la vie en mer, de la convention sur les droits d'auteur et de la convention au sujet des poids et mesures. Les conventions revisées ont été signées respectivement à Paris le 30 avril 1948, à Londres le 10 juin 1948, à Bruxelles le 26 juin 1948 et à Sèvres le 22 octobre 1948.

Une nouvelle convention vise l'aviation civile internationale. Signée à Genève le 26 juin 1948, elle porte sur le maintien des services aériens en Islande. En signant, le 6 mars 1948, à Genève, la convention de l'Organisation consultative maritime intergouvernementale, le Canada a participé à l'établissement d'une organisation maritime internationale appelée à promouvoir la collaboration internationale sur des questions touchant la navigation. Les autres accords multilatéraux conclus par le Canada au cours de l'année sont l'accord international sur le blé (signé à Washington le 6 mars 1948) et le protocole à l'accord de Paris du 14 janvier 1946 au sujet de l'établissement d'une agence interalliée des réparations (signé à Bruxelles le 15 mars 1948).

Nous avons dit que le Canada a conclu dix-sept accords bilatéraux au cours de 1948.

On compte quatre accords touchant le commerce conclus avec les pays suivants: l'Italie (signé à Ottawa le 28 avril 1948), la Turquie (signé à Ottawa le 15 mars 1948), le Venezuela (signé à Caracas le 5 mai 1948) et la Finlande (signé à Ottawa le 17 novembre 1948).

Cinq autres accords traitent de questions de communications. Pour la première fois, un accord (signé à Ottawa le 2 juin 1948) a été conclu entre le Canada et les Pays-Bas au sujet de la navigation aérienne. Des modifications à des accords antérieurs sur la navigation aérienne ont été conclues avec le Royaume-Uni et l'Irlande à Ottawa et à Dublin respectivement les 7 juillet et le 31 mai 1948. Le Canada a conclu avec les États-Unis un accord (signé à Washington le 13 avril 1948) touchant l'allocation des fréquences des postes émetteurs réguliers. Un autre accord avec les États-Unis, signé à Washington le 31 mars 1948, visait au maintien des lignes de communications terrestres entre Edmonton (Alb.) et Fairbanks (Alaska).

Le Canada a conclu avec les États-Unis deux accords, l'un touchant le matériel excédentaire de guerre (signé à Ottawa le 2 mars 1948), l'autre, l'emploi de procédés sanitaires dans l'industrie des mollusques et crustacés (signé à Washington le 30 avril 1948). Un accord, signé à Ottawa les 22 et 29 avril 1948, a renouvelé, pour l'année civile 1948, les dispositions prises en 1942, entre le Canada et les États-Unis en vue de l'échange de main-d'œuvre et de machinerie agricoles. Un autre accord, également conclu avec les États-Unis et signé à Washington le 23 décembre 1948, permettait le détournement temporaire d'un plus fort volume d'eau dans la région du Niagara pour la production d'énergie hydroélectrique. Un accord conclu avec les Pays-Bas concerne le règlement des réclamations résultant de la présence des troupes canadiennes en Hollande durant la guerre (signé à la Haye le 28 octobre 1948). Un autre accord a été conclu avec la France au sujet de la restauration des droits à la propriété industrielle aliénés durant la dernière guerre (signé à Ottawa le 5 mai 1948). Le Canada et la Nouvelle-Zélande ont conclu un accord touchant la double imposition du revenu (signé à Ottawa le 12 mars 1948). Un autre accord a été conclu avec l'ONU, relatif à l'Appel de l'ONU en faveur des enfants (signé à Lake-Success le 27 août 1948).*

I

Accords multilatéraux

Accord international sur le blé. Washington, 6 mars 1948.

Pas encore en vigueur. La ratification du Canada a été déposée le 1er juillet 1948.

Convention de l'Organisation consultative maritime intergouvernementale. Genève, 6 mars 1948.

*Sauf indication contraire, aucune ratification n'est requise.

Pas encore en vigueur. La ratification du Canada a été déposée le 15 octobre 1948.

Protocole à l'accord de Paris du 14 janvier 1946 sur les réparations à percevoir de l'Allemagne, sur l'institution d'une agence interalliée des réparations et sur la restitution de l'or monétaire. Bruxelles, 15 mars 1948.

En vigueur le 15 mars 1948. Aucune ratification requise.

Protocoles, Accord et Déclaration touchant l'accord général sur les tarifs et le commerce du 30 octobre 1947:

(i) *Protocole* des rectifications à l'accord général sur les tarifs et le commerce. La Havane, 24 mars 1948.

En vigueur le 24 mars 1948. Aucune ratification requise.

(ii) *Protocole* modifiant certaines dispositions de l'accord général sur les tarifs et le commerce. La Havane, 24 mars 1948.

En vigueur le 15 avril 1948 (prend effet le 1er janvier 1949). Aucune ratification requise.

(iii) *Protocole* spécial modifiant l'article XIV de l'accord général sur les tarifs et le commerce. La Havane, 24 mars 1948.

En vigueur le 19 avril 1948. Aucune ratification requise.

(iv) *Protocole* spécial relatif à l'article XXIV de l'accord général sur les tarifs et le commerce. La Havane, 24 mars 1948.

En vigueur le 7 juin 1948. La ratification du Canada a été déposée le 1er juin 1948.

(v) *Protocole* modifiant la Partie I de l'article XXIX de l'accord général sur les tarifs et le commerce du 30 octobre 1947. Genève, 14 septembre 1948.

Pas encore en vigueur. La ratification du Canada a été déposée le 1er décembre 1948.

(vi) *Protocole* modifiant la Partie II de l'article XXVI de l'accord général sur les tarifs et le commerce du 30 octobre 1947. Genève, 14 septembre 1948.

Pas encore en vigueur. La ratification du Canada a été déposée le 1er décembre 1948.

(vii) *Second protocole* des rectifications à l'accord général sur les tarifs et le commerce du 30 octobre 1947. Genève, 14 septembre 1948.

En vigueur le 14 septembre 1948. Aucune ratification requise.

(viii) *Protocole* visant à l'accession des pays signataires de l'Acte final du 30 octobre 1947 relatif à l'accord général sur les tarifs et le commerce. Genève, 14 septembre 1948.

En vigueur le 14 septembre 1948. Aucune ratification requise.

(ix) *Accord* visant à faire profiter l'Allemagne occidentale des dispositions relatives au traitement de la nation la plus favorisée contenues dans l'accord général sur les tarifs et le commerce (Genève, 30 octobre 1947). Genève, 14 septembre 1948.

En vigueur le 14 septembre 1948. Aucune ratification requise.

(x) *Déclaration* relative à l'accord général sur les tarifs et le commerce. La Havane, 24 mars 1948.

En vigueur le 24 mars 1948. Aucune ratification requise.

Charte de la Havane en vue d'une organisation internationale du commerce. La Havane, 24 mars 1948.

Ni en vigueur ni ratifiée par le Canada.

Convention internationale relative à la statistique des maladies, blessures et causes de décès (y compris les vœux exprimés à l'Assemblée de l'Organisation mondiale de la santé). Paris, 30 avril 1948.

En vigueur le 30 avril 1948. Aucune ratification requise.

Convention internationale relative à la sécurité de la vie en mer. Londres, 10 juin 1948.

Ni en vigueur ni ratifiée par le Canada.

Convention (revisée) relative à la protection des œuvres littéraires et artistiques. Bruxelles, 26 juin 1948.

Ni en vigueur ni ratifiée par le Canada.

Acte final de la Conférence islandaise de l'O.A.C.I. Genève, 26 juin 1948.

Sanctionné par le Canada le 12 octobre 1948.

Convention internationale du travail (n° 87) concernant la liberté d'association et la protection du droit de se syndiquer. San-Francisco, 9 juillet 1948.

Ni en vigueur ni ratifiée par le Canada.

Convention internationale du travail (n° 88) concernant l'organisation des bureaux de placement. San-Francisco, 9 juillet 1948.

Ni en vigueur ni ratifiée par le Canada.

Convention internationale du travail (n° 89) concernant le travail de nuit des femmes employées dans l'industrie (revisée en 1948). San-Francisco, 9 juillet 1948.

Ni en vigueur ni ratifiée par le Canada.

Convention internationale du travail (n° 90) concernant le travail de nuit des jeunes gens employés dans l'industrie (revisée en 1948). San-Francisco, 10 juillet 1948.

Ni en vigueur ni ratifiée par le Canada.

Instrument modifiant l'Annexe à la Convention de 1947 sur les normes internationales du travail (territoires non métropolitains). San-Francisco, 10 juillet 1948.

Ni en vigueur ni ratifiée par le Canada.

Acte final de la neuvième conférence générale des poids et mesures. Sèvres, 22 octobre 1948.

En vigueur le 22 octobre 1948. Aucune ratification requise.

Protocole supplémentaire à l'Accord sur la résolution des conflits portant sur les avoirs allemands ennemis. Bruxelles, 4 novembre 1948.

II

Accords bilatéraux

Finlande

Échange de notes constituant un accord sur les relations commerciales entre les deux pays. Signé à Ottawa les 13 et 17 novembre 1948.

En vigueur le 17 novembre 1948.

France

Accord concernant la restauration des droits à l'égard de la propriété industrielle séquestrée durant la seconde Grande Guerre. Signé à Ottawa, le 5 mai 1948.

Non encore ratifié. Provisoirement en vigueur.

Irlande

Échange de notes modifiant l'accord du 8 août 1947 relatif aux services aériens entre les deux pays. Signé à Dublin le 19 avril, le 31 mai et le 3 juin 1948.

En vigueur le 31 août 1948.

Italie

Échange de notes constituant un *modus vivendi* commercial entre les deux pays. Signé à Ottawa les 23 et 28 avril 1948.

En vigueur le 28 avril 1948.

Pays-Bas

Accord relatif aux services aériens entre les deux pays (en même temps qu'un échange de notes). Signé à Ottawa, le 2 juin 1948.

En vigueur le 2 juin 1948.

Échange de notes constituant un accord sur le transfert au gouvernement des Pays-Bas des magasins et de l'équipement de l'armée canadienne, le règlement des réclamations résultant de la présence des troupes canadiennes en Hollande durant la guerre et autres questions connexes. Signé à La Haye, le 28 novembre 1946 et le 28 octobre 1948.

En vigueur le 29 octobre 1948.

Nouvelle-Zélande

Accord en vue d'éviter la double imposition et d'empêcher l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu. Signé à Ottawa, le 12 mars 1948.

En vigueur le 30 juin 1948.

Turquie

Échange de notes constituant un *modus vivendi* commercial. Signé à Ottawa, le 1er et le 15 mars 1948.

En vigueur le 15 mars 1948.

Royaume-Uni

Échange de notes destiné à étendre la portée de l'accord du 17 juillet 1947 sur la navigation aérienne, de façon à instituer un service aérien entre le Canada et les Bahamas. Signé à Ottawa, le 7 juillet 1948.

En vigueur le 7 juillet 1948.

Nations Unies

Accord concernant l'appel de l'ONU en faveur des enfants. Signé à Lake-Success, le 27 août 1948.

En vigueur le 27 août 1948 avec effet rétroactif à compter du 20 décembre 1947.

États-Unis d'Amérique

Échange de notes supplémentaires concernant le matériel de guerre excédentaire et autres sujets connexes. Signé à Ottawa, le 24 janvier et le 2 mars 1948.

En vigueur le 2 mars 1948 avec effet rétroactif à compter du 1er avril 1947. Expiration le 30 juin 1948.

Échange de notes constituant un accord sur l'exploitation et l'entretien du réseau des lignes terrestres de communication entre Edmonton (Alb.) et Fairbanks (Alaska). Signé à Washington, le 1er et le 31 mars 1948.

En vigueur le 31 mars 1948.

Échange de notes constituant une entente quant aux normes techniques applicables à l'allocation des bandes de fréquences de 540 à 1600 kilocycles pour les postes émetteurs réguliers. Signé à Washington le 24 décembre 1947 et les 1er et 13 avril 1948.

En vigueur le 1er avril 1948.

Échange de notes renouvelant les dispositions prises en 1942 en vue de l'échange de main-d'œuvre et de machinerie agricoles. Signé à Ottawa les 22 et 29 avril 1948.

En vigueur le 29 avril 1948.

Échange de notes constituant un accord relatif aux méthodes sanitaires dans l'industrie des mollusques et crustacés et aux matières connexes. Signé à Washington, le 4 mars et le 30 avril 1948.

En vigueur le 30 avril 1948.

Échange de notes constituant un accord au sujet du détournement temporaire d'un plus fort volume d'eau dans la région du Niagara pour la production d'énergie hydroélectrique. Signé à Washington le 23 décembre 1948.

Provisoirement en vigueur le 23 décembre 1948 en attendant l'approbation du Sénat des États-Unis.

Venezuela

Échange de notes renouvelant le *modus vivendi* commercial du 26 mars 1941, modifié le 13 juin 1947. Signé à Caracas, le 5 mai 1948.

En vigueur le 5 mai 1948.

Annexe B

Conférences et réunions internationales auxquelles le Canada s'est fait représenter en 1948

Les entretiens entre les gouvernements de divers pays et leur collaboration à des entreprises communes ont pris une telle envergure qu'il se tient chaque année plusieurs conférences internationales plus ou moins longues sur une grande variété de sujets. Celles auxquelles le Canada a participé en 1948 sont énumérées ci-dessous par ordre chronologique et la liste comprend de courtes notes explicatives sur chacune de ces réunions. Comme il s'agit, toutefois, de conférences intergouvernementales, cette liste ne donne pas tous les noms des Canadiens qui ont assisté à ces réunions internationales. Des membres des carrières libérales, des représentants du monde des affaires et des hommes de science de toutes les parties du Canada ont également pris part aux réunions de plusieurs organisations internationales.

Plusieurs des conférences et réunions énumérées ci-dessous consistaient en sessions régulières de divers organismes des Nations Unie. Il convient de noter la différence qui existe entre l'Assemblée générale (conférence annuelle de tous les États membres, qui se réunissent tous les jours pendant plusieurs mois jusqu'à ce qu'on ait épuisé le programme) et le Conseil de sécurité, composé d'onze membres, qui siège l'année durant et fixe lui-même la date de ses réunions selon le travail à accomplir. Il convient également de faire remarquer que les institutions spécialisées tiennent plusieurs genres de réunions dont, ordinairement, une conférence générale annuelle, plusieurs réunions d'organes ou conseils directeurs, et des réunions de commissions techniques, par exemple la Commission permanente des migrations de l'Organisation internationale du Travail.

Quelques conférences se sont occupées de la revision de convention intergouvernementales en vue de régir certains aspects de l'activité internationale, par exemple la conférence convoquée afin de reviser la convention Berne-Berlin-Rome pour la protection des œuvres littéraires. Comme cette convention ne prévoit ni organisation permanente ni secrétariat, les signataires ne se réunissent qu'à intervalles de plusieurs années afin d'examiner à nouveau les conditions de cette convention.

Il existe un certain nombre de commissions consultatives intergouvernementales chargées d'étudier certaines denrées comme l'étain ou le coton. Ces commissions se composent généralement de fonctionnaires au courant du commerce, qui se réunissent pendant quelques jours afin de passer en revue les problèmes courants que pose la distribution de ces denrées. Des fonctionnaires experts ou des membres du service diplomatique assistent parfois comme observateurs aux réunions de commissions régionales dans d'autres parties du monde, par exemple à la Conférence consultative pan-

américaine sur la cartographie. Il y a enfin d'autres réunions, comme le Congrès international sur l'hygiène mentale, auxquelles prennent part et les délégués des gouvernements et ceux des associations professionnelles.

La liste ci-dessous ne contient que les noms des chefs des délégations du Canada. Le nombre des délégués canadiens aux conférences internationales varie selon la nature et la durée de chaque réunion. Aux conférences les plus importantes, un membre du cabinet dirige d'ordinaire la délégation; aux autres, le principal délégué peut être un haut fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures ou de quelque autre ministère.

On remarquera que ces conférences se tiennent en divers endroits. En 1948, les 88 conférences auxquelles ont assisté les délégués du Canada se sont tenues dans 27 villes différentes du monde. Il y a eu 41 conférences dans l'hémisphère occidental, dont 35 aux États-Unis. Il y en a eu 44 en Europe, 2 au Proche-Orient et 1 en Extrême-Orient. C'est à Genève, centre traditionnel des conférences internationales, et à New-York, siège de l'ONU, qu'ont eu lieu presque la moitié des conférences auxquelles le Canada a assisté.

La liste suivante indique les conférences internationales auxquelles le Canada s'est fait représenter en 1948. Elle ne comprend pas les commissions techniques des diverses institutions qui se sont réunies à intervalles réguliers.

Conférence	Lieu	Date et durée	Chef de la délégation ou représentant du Canada
1. Commission de l'énergie atomique de l'ONU	New-York	En session continuelle depuis le 14 juin 1946.	Le gén. A. G. L. McNaughton, délégué permanent du Canada à l'ONU.
(À sa seizième réunion, le 17 mai 1948, la Commission a décidé de présenter ses trois rapports au Conseil de sécurité pour qu'ils soient transmis à la troisième session de l'Assemblée générale.)			
2. Conférence de l'ONU sur le Commerce et l'Emploi.	La Havane.	Du 21 nov. 1947 au 24 mars 1948.	M. L. D. Wilgress, ministre du Canada en Suisse.
(Cette conférence a adopté la "Charte de la Havane", qui a posé des objectifs concrets en vue d'une plus grande prospérité matérielle, a dressé un code des pratiques commerciales et a pourvu à l'établissement d'une Organisation internationale du Commerce. On a établi une Commission provisoire de l'O.I.C. qui restera en fonctions jusqu'à ce que la charte de l'O.I.C. obtienne le nombre de ratifications nécessaires.)			
3. Commission intérimaire de l'Assemblée générale de l'ONU.	New-York.	5 janvier—5 août.	M. L. B. Pearson, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures.
(Cette Commission, désignée à la seconde session de l'Assemblée générale, a rédigé des rapports en vue de les présenter à la troisième session de l'Assemblée. Ces rapports ont trait à la question de votation au Conseil de sécurité, à l'institution d'une Commission permanente de l'Assemblée générale, aux méthodes destinées à réaliser la collaboration internationale, ainsi qu'à la Corée.)			

4. Comité consultatif du siège de l'ONU.	New-York.		6 janvier et périodiquement par la suite.	Le très hon. C. D. Howe, ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements—subséquemment ministre du Commerce.

(Ce Comité agit à titre de conseiller auprès du secrétaire général au sujet de la construction du siège permanent de l'ONU.)

5. Conseil de sécurité de l'ONU.	New-York, Paris (depuis le 1er sept. pour la durée de la troisième session de l'Assemblée générale.)		7 janvier (première réunion en 1948 et séances continuelles depuis lors.)	Le gén. A. G. L. McNaughton, délégué permanent du Canada à l'ONU.

(Le Canada est membre du Conseil pour une période de deux ans à compter du 1er janvier 1948.)

6. Commission des armements de type classique.	New-York.		12 janvier (première réunion en 1948 et séances périodiques depuis lors.)	Le gén. A. G. L. McNaughton, délégué permanent du Canada à l'ONU.

(À titre de membre du Conseil de sécurité, le Canada est membre de cette Commission pour deux ans à compter du 1er janvier 1948.)

7. Commission temporaire des Nations Unies pour la Corée.	Séoul et Chang-haï (New-York après le 7 sept.)		12 janvier (première réunion et séances continuelles par la suite.)	M. G. S. Patterson, Mission canadienne de liaison, Tokio.

(La Commission temporaire des Nations Unies pour la Corée a été instituée à la deuxième session de l'Assemblée générale, afin de faciliter et de hâter l'indépendance nationale de la Corée et le retrait des troupes d'occupation. Elle a surveillé les élections en Corée méridionale et présenté un rapport de ses travaux à la troisième session de l'Assemblée générale.)

8. Bureau provisoire des fréquences, Union internationale des Télécommunications.	Genève.		15 janvier et séances continuelles depuis lors.	M. C. J. Acton, du ministère des Transports; M. L. Coffey, du ministère des Transports (à partir de juin 1948.)

(Ce Bureau rédige une Liste internationale des fréquences qui répartit les fréquences disponibles entre les États Membres de l'U.I.T.).

9. Sous-commission de la liberté de l'information et de la presse—Deuxième session.	New-York.		19 janvier—3 février	M. G. V. Ferguson, rédacteur au *Star* de Montréal (Expert canadien.)

(Cette Sous-commission a approuvé des avant-projets d'articles à insérer dans la Déclaration internationale et le Pacte international des droits de l'homme, ainsi qu'un exposé des droits, obligations et pratiques que présuppose le concept de la liberté de l'information.)

Conférence	Lieu	Date et durée	Chef de la délégation ou représentant du Canada
10. Commission préparatoire de l'Organisation internationale des réfugiés (Cinquième session.)	Genève.	20 janvier—2 février	Le lieut.-col Laval Fortier, commissaire associé de l'Immigration, ministère des Mines et Ressources.

(À cette session, la Commission préparatoire de l'OIR, institution spécialisée de l'ONU, a approuvé un programme en trois points destiné à résoudre, d'ici trois ans, le problème mondial des réfugiés. Elle a aussi adopté des budgets pour l'année courante et 1948-1949.)

11. Commission intérimaire de l'Organisation mondiale de la Santé Cinquième session.	Genève.	21 janvier—7 février	Dr G. D. W. Cameron, sous-ministre de la Santé et du Bien-être social (Santé.)

(La Commission intérimaire de l'O.M.S.P., institution spécialisée des Nations Unies, a tracé des programmes de lutte contre la maladie et fait les préparatifs en vue d'une Assemblée mondiale de la Santé, qui s'est tenue à Genève en juin.)

12. Comité du bois de la Commission économique pour l'Europe.	Genève.	28 janvier—31 janvier	Le Col. R. D. Roe, du Bureau du Haut Commissaire du Canada à Londres.

(À cette réunion, on a établi des méthodes en vue d'augmenter les approvisionnements en bois, d'améliorer la distribution et de hâter la reconstruction.)

13. Conseil international du blé.	Washington.	28 janvier—6 mars.	M. C. F. Wilson, du ministère du Commerce.

(Cette organisation intergouvernementale de 26 États a été formée en 1942 par un noyau d'États. Elle fait des relevés de la situation mondiale à l'égard du blé et offre l'occasion d'échanger des opinions. Au cours de cette conférence, on a rédigé un accord mondial au sujet du blé.)

14. Groupe d'étude au sujet de l'union douanière européenne.	Bruxelles.	2 février—6 février.	*Observateur* M. D. V. LePan, du Bureau du Haut Commissaire du Canada à Londres.

(Ce groupe a étudié la possibilité, du point de vue économique, d'établir une Union douanière européenne.)

15. Conseil économique et social de l'ONU—Sixième session.	New-York.	2 février—11 mars.	L'hon. Paul Martin, ministre de la Santé et du Bien-être.

(Le Conseil a étudié les rapports de ses Commissions des questions économiques et sociales. Il a établi la Commission économique pour l'Amérique latine et a adopté des résolutions touchant la crise mondiale des vivres, le bien-être de l'enfance, la régie des narcotiques, les droits de l'homme, le statut des femmes et autres questions connexes.)

16. Conférence maritime de l'ONU.	Genève.	19 février—6 mars.	M. B. A. MacDonald, secrétaire commercial canadien, Bruxelles.

(La conférence a signé une convention établissant l'Organisation consultative intergouvernementale sur les questions maritimes, à titre d'institution spécialisée de l'ONU, et a préparé un avant-projet de convention précisant les rapports entre les Nations Unies et la nouvelle institution.)

	Conférence	Lieu	Date et durée	Chef de la délégation ou représentant du Canada
17.	Commission permanente des migrations de l'Organisation internationale du travail.	Genève.	23 février— 6 mars.	M. V. C. Phelan, du ministère du travail.
	(Il s'agit d'un organisme consultatif qui étudie les problèmes auxquels donne lieu la migration des travailleurs.)			
18.	Commission permanente de l'Institut international d'Agriculture.	Rome.	26 février.	M. J. P. Manion, secrétaire commercial, Légation du Canada, Rome.
	(Il s'agit de la dernière réunion de cette organisation. L'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture en a assumé les fonctions.)			
19.	Treizième Conférence de la faune sauvage de l'Amérique du Nord.	St-Louis	8 mars— 10 mars.	M. H. F. Lewis, du Service de la protection de la faune sauvage du Canada.
	(Cette Conférence a étudié les problèmes que pose la conservation de la faune sauvage en Amérique du Nord.)			
20.	Bureau exécutif du Fonds international de secours à l'Enfance (ONU.)	New-York.	8 mars— 13 mars	Mme D. B. Sinclair, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (Bien-être.)
	(Le Bureau exécutif a adopté un programme pour le reste de l'année 1948, a approuvé des mesures en vue de l'administration immédiate du vaccin BCG et a proposé un projet de secours aux enfants de Chine.)			
21.	Comité mixte de l'étain.	Washington.	10 mars.	M. G. C. Monture, du ministère des Mines et Ressources.
	(Il s'agit d'une organisation intergouvernementale qui fait le relevé des approvisionnements internationaux d'étain et propose les allocations aux États membres ou non membres.)			
22.	Organe directeur du BIT 104e session.	Genève.	16 mars— 20 mars.	M. P.-E. Renaud, chargé d'affaires, *a.i.* Légation du Canada, Berne.
	(L'organe directeur a adopté les rapports de ses divers comités et a étudié les problèmes de la main-d'œuvre en Europe.)			
23.	Groupe d'étude au sujet de l'Union douanière européenne.	Bruxelles.	18 mars.	*Observateur* M. D. V. Le Pan, du Bureau du Haut Commissaire du Canada à Londres.
	(Voir note au sujet de la Conférence n° 14.)			
24.	Conférence de l'UNO sur la liberté de l'information.	Genève.	23 mars— 21 avril.	M. Jean Désy, ambassadeur du Canada en Italie.
	(Cette Conférence a adopté 41 résolutions et 3 conventions sur l'obtention et la transmission internationale des renseignements, le droit international de rectification et la liberté de l'information.)			

	Conférence	Lieu	Date et durée	Chef de la délégation ou représentant du Canada
25.	Commission consultative internationale sur le coton—Septième session.	Le Caire.	31 mars—8 avril.	M. J.-M. Boyer, commissaire du commerce du Canada au Caire.

(Cette organisation intergouvernementale se tient continuellement au fait de la situation mondiale pour ce qui est du coton.)

26.	Société nationale pour la prévention de la cécité.	Minneapolis.	5 avril—7 avril.	Dr J. H. Grove, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

(La conférence a étudié divers aspects des mesures d'hygiène publique destinées à prévenir la cécité et à conserver la vue.)

27.	Conseil mondial des vivres, Organisation de l'alimentation et de l'agriculture.	Washington.	5 avril—15 avril.	M. G. S. H. Barton, sous-ministre de l'Agriculture.

(Le Conseil a pris certaines mesures au sujet des travaux futurs de l'OAA et a fixé sa quatrième conférence annuelle au mois de novembre.)

28.	Commission sociale du Conseil économique et social de l'ONU.	New-York.	5 avril—23 avril.	M. R. B. Curry, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (Bien-être.)

(C'était la troisième session de la Commission sociale. On y a fait le relevé de toutes les mesures prises par l'ONU en vue du progrès social.)

29.	Conférence de l'alimentation et de l'agriculture—Session spéciale.	Washinton.	6 avril—13 avril.	M. G. R. Paterson, secrétaire commercial, Ambassade du Canada, Washington.

(Au cours de cette session spéciale, M. Norris E. Dodd a été élu à titre de nouveau directeur général. La Turquie et Ceylan ont été admis dans l'OAA.)

30.	Commission des industries chimiques de l'OIT.	Paris.	7 avril—16 avril.	M. T. W. Crumb (Toronto), du ministère du Travail.

(Cette Commission a adopté des propositions en vue d'uniformiser la statistique relative à la santé et aux accidents, les heures de travail, les congés payés et les dispositions relatives aux heures supplémentaires dans les industries chimiques.)

31.	Assemblée générale de l'ONU—Session spéciale.	New-York.	16 avril—14 mai.	Le gén. A. G. L. McNaughton, délégué permanent à l'ONU.

(L'Assemblée générale a tenu une session spéciale en vue d'étudier l'administration future de la Palestine. Elle a nommé un médiateur de l'ONU pour la Palestine et a adopté une résolution au sujet des mesures de protection de Jérusalem Au cours de la même session spéciale, elle a admis l'Union de Birmanie dans l'ONU.)

32.	Groupe d'étude de l'étain—Troisième session.	Washington.	19 avril—24 avril.	M. G. C. Monture, du ministère des Mines et Ressources.

(Cette organisation intergouvernementale étudie les questions relatives à la prpduction, à la consommation et au commerce de l'étain et transmet des vœux aux gouvernements participants.)

	Conférence	Lieu	Date et durée	Chef de la délégation ou représentant du Canada
33.	Commission des questions économiques et de l'emploi — Troisième session.	New-York.	19 avril— 30 avril.	M. J. J. Deutsch, du ministère des Finances.
	(Cette Commission a étudié l'expansion économique des pays arriérés.)			
34.	Conférence internationale de la sylviculture et des produits forestiers pour l'Amérique latine.	Teresopolis.	19 avril— 30 avril.	*Observateur* M. Maurice Bélanger, secrétaire commercial, Ambassade du Canada, Rio-de-Janeiro.
	(Cette conférence a approuvé un vaste programme en vue de l'exploration et de l'exploitation des forêts de l'Amérique latine.)			
35.	Conférence internationale sur la sécurité de la vie en mer.	Londres.	23 avril— 10 juin.	M. J. Léger, du Haut Commissariat du Canada, Londres.
	(Cette conférence a fait un nouvel examen de la convention sur la sécurité de la vie en mer.)			
36.	Sixième conférence décennale pour la revision des listes internationales des maladies et des causes de décès.	Paris.	25 avril— 30 avril.	Le Dr F. S. Burke, directeur de la lutte à la cécité, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (Santé.)
	(Cette conférence d'ordre hautement technique a préparé une liste internationale revisée des causes de décès. L'Organisation mondiale de la Santé publique a distribué la liste revisée à divers pays.)			
37.	Groupe d'étude sur le caoutchouc.	Washington.	26 avril— 1er mai.	M. D. Harvey, du ministère du Commerce.
	(Il s'agit ici d'une association intergouvernementale qui étudie la situation mondiale en ce qui a trait au caoutchouc et présente des rapports et des propositions aux États Membres.)			
38.	Commission statistique du Conseil économique et social de l'ONU.	New-York.	26 avril— 6 mai.	M. H. Marchall, statisticien du Dominion.
	(A sa troisième session, cette commission a étudié l'établissement d'un classement international uniforme des industries et les problèmes statistiques connexes.)			
39.	Commission des narcotiques du Conseil économique et social de l'ONU.	New-York.	3 mai— 22 mai.	Le col C. H. L. Sharman, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être (Santé.)
	(Au cours de cette session, la Commission a étudié un avant-projet de protocole visant à régir certains produits pharmaceutiques que n'englobait pas la convention de 1931. Elle a fait d'autres propositions en vue d'une règie internationale plus efficace des drogues.)			

	Conférence	Lieu	Date et durée	Chef de la délégation ou représentant du Canada
40.	Sixième partie de la première session de la Commission préparatoire de l'OIR.	Genève.	4 mai—12 mai.	M. L. D. Wilgress, ministre du Canada en Suisse.
	(La Commission préparatoire de l'OIR a étudié son bilan, son accord avec l'ONU et des projets de règlements intérieurs pour le Conseil général et le Comité exécutif.)			
41.	Commission de la population du Conseil économique et social de l'ONU.	New-York.	10 mai—25 mai.	M. J. C. Marchall, du Bureau fédéral de la statistique.
	(A sa troisième session, la Commission de la population a fait des propositions au sujet de la migration et des recensements et a dressé des projets définitifs à l'égard de l'Annuaire démographique.)			
42.	Division de la simplification des formalités, Organisation de l'aviation civile internationale.	Genève.	17 mai—30 mai.	M. P. L. Young, sous-ministre adjoint du Revenu national (Douane.)
	(Cette division a étudié les progrès accomplis en vue de supprimer les formalités du passage des frontières.)			
43.	Assemblée générale de l'OACI.	Genève.	1er juin.	Le brigadier C. S. Booth, de la Commission du transport aérien.
	(Cette conférence de l'OACI, organisme spécialisé de l'ONU, a étudié les problèmes économiques que posent les moyens de navigation aérienne, a proposé la simplification des formalités du passage des aéronefs aux frontières et a approuvé une convention sur la reconnaissance des droits à l'égard des modèles d'avions.			
44.	Conférence pour la revision de la convention Berne-Berlin-Rome pour la protection des œuvres littéraires et artistiques.	Bruxelles.	5 juin.	M. Victor Doré, ambassadeur du Canada en Belgique.
	(Cette conférence a revisé la convention de manière à tenir compte des nouveaux modes de communication d'usage courant.)			
45.	Organe directeur de l'OIT—105e session.	San-Francisco.	12 juin.	M. Arthur Brown, du ministère du Travail.
	(L'Organe directeur est chargé de l'administration de l'OIT. Il a approuvé l'établissement de rapports d'ordre consultatif entre l'OIT et la Fédération internationale des syndicats chrétiens ainsi que de la Confédération inter-américaine des travailleurs.)			
46.	Conférence internationale du Travail—Première session.	San-Francisco.	17 juin—10 juillet.	L'hon. Humphrey Mitchell, ministre du Travail.
	(Cette conférence a approuvé deux nouvelles conventions internationales du travail et plusieurs résolutions relatives aux services d'emploi et aux salaires garantis. M. David A. Morse a été élu directeur général de l'OIT. Il a succédé à M. Edward Phelan.)			

Conférence	Lieu	Date et durée	Chef de la délégation ou représentant du Canada
47. Assemblée générale—Organisation mondiale de la Santé.	Genève.	24 juin—22 juillet.	Le Dr G. D. W. Cameron, sous-ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (Santé.)
(C'était la première réunion de l'Organisation mondiale de la santé, comme institution spécialisée, légalement constituée, de l'ONU. Cette conférence a dressé six programmes urgents de santé, à l'intention de l'Organisation mondiale de la Santé.)			
48. Conseil international du blé.	Washington.	6 juillet—7 juillet.	M. C. F. Wilson, ministère du Commerce.
(Voir note sur la 15e conférence.)			
49. Commission européenne de la sylviculture et des produits forestiers (OAA)	Genève.	6 juillet—9 juillet.	Le colonel R. D. Roe, bureau du Haut Commissaire du Canada, Londres.
(La Commission a tracé les grandes lignes des méthodes à employer pour accroître la production forestière en Europe.)			
50. Organe directeur du BIT—106e session.	San-Francisco.	8 juillet—12 juillet.	M. Arthur Brown, ministère du Travail.
(A sa 106e session, l'organe directeur a désigné les représentants du BIT à la troisième session de l'Assemblée générale.)			
51. Conseil exécutif de l'UNESCO, huitième session.	Paris.	12 juillet—17 juillet.	M. V. Doré, ambassadeur du Canada en Belgique.
(Le conseil exécutif a tracé un programme dont fera l'étude la Conférence générale de l'UNESCO, lors de sa troisième session.)			
52. Première conférence internationale sur la polyomyélite.	New-York.	12 juillet—17 juillet.	Le Dr H. Ansley, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.
(Cette conférence s'est tenue sous les auspices de la United States National Foundation for Infantile Paralysis.)			
53. Réunion régionale sur la navigation aérienne dans le Pacifique septentrional.	Seattle.	13 juillet.	M. S. Graham, ministère des Transports.
(Cette conférence, tenue sous les auspices de l'ICAO, a étudié les questions de navigation aérienne et d'aménagements dans le Pacifique septentrional.)			
54. Première conférence interaméricaine sur la réadaptation des invalides.	Mexico.	18 juillet—24 juillet.	*Observateur* M. R. W. Hopper, secrétaire de l'*Ontario Society for Crippled Children*, représentant du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.
(Cette conférence a étudié la question des invalides et les méthodes de réadaptation en usage dans chaque pays d'Amérique.)			

Conférence	Lieu	Date et durée	Chef de la délégation ou représentant du Canada
55. Conseil exécutif du Fonds international de secours à l'enfance (ONU.)	Genève.	19 juillet—23 juillet.	Mme D. B. Sinclair, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (Bien-être.)
(A cette réunion, le conseil exécutif a recommandé de venir en aide aux enfants allemands. Il a étudié aussi les vœux présentés par son comité du programme et adopté un budget des dépenses pour 1949.)			
56. Conseil économique et social de l'ONU, septième session.	Genève.	19 juillet—28 août.	M. L. D. Wilgress, ministre du Canada en Suisse.
(Au cours de cette session, le Conseil économique et social a donné des directives à ses commissions régionales sur la conduite à tenir. Il a étudié les rapports de ses commissions organiques et des institutions spécialisées et a adopté des résolutions sur les droits de l'homme et les problèmes sociaux et culturels.)			
57. Congrès international sur l'hygiène mentale.	Londres.	11 août—21 août.	Dr H. B. Jeffs, directeur du service médical du service d'immigration outre-mer, Londres.
(Le Congrès a fourni à des groupes professionnels de plusieurs pays l'occasion de collaborer à la réalisation d'objectifs communs en matière d'hygiène mentale.)			
58. Conseil exécutif de l'Organisation météorologique internationale.	Oslo.	12 août—17 août.	M. Andrew Thomson, directeur des services météorologiques du ministère des Transports.
(Ce conseil a tracé les grandes lignes du programme général de l'O.M.I. que remplacera finalement l'Organisation météorologique mondiale.)			
59. Pays signataire de l'accord général sur les tarifs et le commerce.	Genève.	16 août—14 sept.	M. L. D. Wilgress, ministre du Canada en Suisse.
(A leur troisième réunion, les pays signataires de l'accord général sur les tarifs et le commerce ont pris des décisions visant l'abolition des barrières tarifaires, l'encouragement de relations commerciales amicales et l'établissement de l'Organisation internationale du commerce.)			
60. 17e conférence internationale de la Croix-rouge.	Stockholm.	20 août—30 août.	M. A. H. Wershof, bureau du Haut Commissaire du Canada, Londres.
(Cette conférence a étudié à fond les conventions existantes de la Croix-rouge au sujet de la protection des victimes de guerre et a présenté des vœux tendant à leur revision.)			
61. Conseil exécutif de la Commission provisoire de l'Organisation internationale du commerce.	Genève.	25 août—25 sept.	M. L. D. Wilgress, ministre du Canada en Suisse.
(Ce conseil a fait des préparatifs au sujet de la première session que tiendra l'Organisation internationale du commerce, lorsqu'elle sera juridiquement constituée.)			
62. Conférence de l'UNESCO sur les stations de forte altitude.	Interlaken.	31 août—3 sept.	M. G. H. Klein, Conseil national des recherches.
(Il s'agissait d'une conférence de spécialistes qui ont examiné la question de l'établissement de stations de forte altitude, pour l'étude des effets des fortes altitudes sur la vie.)			

	Conférence	Lieu	Date et durée	Chef de la délégation ou représentant du Canada
63.	Conférence inter-américaine sur la conservation des ressources naturelles renouvelables.	Denver.	7 sept.— 20 sept.	*Observateur* M. O. H. Hewitt, Service de la protection de la faune sauvage du ministère fédéral des Mines et Ressources.
	(Il s'agissait d'une conférence de techniciens tenue sous les auspices du gouvernement américain, à la demande de l'Union panaméricaine.)			
64.	Septième partie de la première session de la Commission préparatoire de l'Organisation internationale des réfugiés.	Genève.	10 sept.	M. Jean Désy, ambassadeur du Canada en Italie.
	(C'était la dernière réunion de la Commission préparatoire de l'OIR. Elle a convoqué une réunion du conseil général de l'OIR pour le 13 septembre.)			
65.	Réunion annuelle de l'Association internationale des commissaires de la chasse, de la pêche et de la conservation du gibier et du poisson.	Atlantic City.	13 sept.— 15 sept.	M. H. F. Lewis, Service de protection de la faune sauvage du Canada, ministère des Mines et Ressources.
	(Cette Association a étudié la question de la collaboration entre le Canada et les États-Unis au sujet de la conservation de la faune sauvage.)			
66.	Conseil général de l'Organisation internationale des Réfugiés.	Genève.	13 sept.— 25 sept.	M. Jean Désy, ambassadeur du Canada en Italie.
	(C'était la première session du Conseil général de l'OIR. Il a tracé un programme au sujet des réfugiés pour les deux prochaines années et a donné son approbation à un budget des dépenses pour le rapatriment et le rétablissement des réfugiés.)			
67.	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.	Paris.	15 sept.	M. Victor Doré, ambassadeur du Canada en Belgique.
	(Il s'agissait d'une session extraordinaire de la Conférence générale de l'UNESCO, convoquée afin de déterminer le lieu de réunion de la troisième session.)			
68.	Conférence du Commonwealth des nation britanniques sur les ressources minérales.	Londres.	20 sept.— 23 sept.	M. G. C. Monture, ministère des Mines et Ressources.
	(Cette conférence a délibéré sur l'établissement d'un bureau de liaison, au sujet de l'échange de renseignements sur les ressources minérales et la géologie du Commonwealth.)			

Conférence	Lieu	Date et durée	Chef de la délégation ou représentant du Canada
69. Assemblée générale des Nations Unies, Troisième session.	Paris.	21 sept.— 11 déc.	Le très hon. W. L. Mackenzie King, premier ministre du Canada. L'hon. L. B. Pearson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures (depuis le 1er novembre.)
(La troisième session de l'Assemblée générale a étudié un ordre du jour comprenant 73 questions dont les plus épineuses portaient sur le désarmement, la Palestine et la Grèce. Elle a pu terminer ses travaux, renvoyant l'examen de certaines questions à la deuxième partie de la Troisième session qui s'ouvrira à New-York le 1er avril 1949.)			
70. Troisième réunion annuelle de la Banque internationale pour la reconstruction et la mise en valeur, ainsi que du Fonds monétaire international.	Washington.	27 sept.	M. Graham Towers, gouverneur de la Banque du Canada.
(Ces conférences ont examiné l'œuvre accomplie par la Banque et le Fonds au cours de l'année.)			
71. Troisième réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs de la Banque internationale pour la reconstruction et la mise en valeur et du Fonds monétaire international.	Washington.	27 sept.	M. Graham Towers, gouverneur de la Banque du Canada.
(Le conseil des gouverneurs de ces institutions spécialisées de l'ONU a établi un programme générale et réservé certains pouvoirs déterminés, tels ceux qui ont trait à la composition de l'organisme.)			
72. Conférence technique tripartite tenue pour l'examen d'un avant-projet de code modèle de la prévention des accidents dans l'industrie (OIT.)	Genève.	27 sept.— 16 oct.	M. Bertrand Bellemarre, conseiller spécial du ministère du Travail de la province de Québec.
(Des représentants des États membres des employeurs et des employés ont assisté à cette conférence de l'OIT sur les mesures à prendre afin de prévenir les accidents industriels.)			
73. Groupe d'étude au sujet de la laine.	Londres.	4 oct.	M. A. E. Bryan, conseiller du Commercial, Bureau du Haut Commissaire du Canada, Londres.
(Il s'agit d'un organisme intergouvernemental qui étudie la situation mondiale dans le domaine de la laine et présente des vœux aux États membres.)			
74. Conseil international pour l'exploration des mers.	Copenhague.	4 oct.— 11 oct.	*Observateur* M. W. R. Martin, conseil canadien de recherches sur les pêcheries.
(Il s'agit d'un organisme intergouvernemental qui entreprend des recherches scientifiques d'ordre pratique pour améliorer le rendement des pêcheries.)			

Conférence	Lieu	Date et durée	Chef de la délégation ou représentant du Canada
75. Réunion des premiers ministres du Commonwealth.	Londres.	11 oct. — 25 oct.	Le très hon. W. L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, le très hon. L.-S. St-Laurent, ministre de la Justice.
(Les premiers ministres du Commonwealth ont étudié les problèmes de la défense du Commonwealth, les relations avec les nouveaux membres et les questions connexes.)			
76. Neuvième conférence générale sur les poids et mesures.	Paris et Sèvres.	12 oct.— 21 oct.	M. R. H. Field, chef du laboratoire de métrologie, division de la physique du Conseil national de recherches.
(Cette conférence s'est tenue sous les auspices du Bureau international des poids et mesures.)			
77. Conférence consultative panaméricaine sur la cartographie.	Buenos-Aires.	15 oct.— 14 nov.	*Observateur* C/G F. A. Simpson, attaché d'aviation, ambassade du Canada, Buenos-Aires.
(L'Institut panaméricain de Géographie et d'Histoire a été l'organisateur de cette conférence.)			
78. Deuxième congrès bo-tanique de l'Amérique du Sud.	Tucumun (Argentine.)	10 oct.— 17 oct.	M. H. A. Senn, ministère de l'Agriculture.
(Cette conférence d'ordre scientifique s'est tenue sous les auspices de l'université de Tucumun et du gouvernement argentin.)			
79. Conférence de l'Union internationale des télécommunications sur la radiodiffusion à haute fréquence.	Mexico.	22 oct.	M. T. A. Stone, ministre du Canada à Washington.
(Cette conférence a été convoquée pour répartir les hautes fréquences parmi les pays membres de l'UIT. Elle devrait terminer ses travaux vers le mois de février 1949.)			
80. Groupe international d'étude au sujet de de l'étain.	La Haye.	25 oct.	M. G. C. Monture, ministère des Mines et Ressources.
(Voir conférence n° 30.)			
81. Commission du textile de l'Organisation internationale du Travail, deuxième session.	Genève.	26 oct.	M. G. E. Nixon, député fédéral de Sault-Sainte-Marie (Ont.)
(Cette conférence a étudié les problèmes sociaux et les conditions de travail dans l'industrie du textile.)			
82. Conseil de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture.	Washington.	1er nov.	M. G. S. H. Barton, sous-ministre de l'Agriculture.
(Le conseil a pris des décisions au sujet du programme des travaux futurs de l'OAA.)			
83. Commission industrielle du raffinage du pétrole (OIT).	Genève.	9 nov.	M. G. E. Nixon, député fédéral de Sault-Sainte-Marie (Ont.)
(Cette conférence a étudié les conditions de travail dans l'industrie du raffinage du pétrole.)			

	Conférence	Lieu	Date et durée	Chef de la délégation ou représentant du Canada
84.	Congrès annuel de l'Association des chirurgiens militaires des États-Unis.	San-Antonio.	10 nov.— 13 nov.	Le brigadier W. L. Coke (armée) Le chirurgien commander H. R. Rutten (marine.) Le commandant d'escadre G. A. Calbick (aviation.)
	(Les délégués à cette conférence ont étudié les problèmes de médecine et de santé publique qui se posent dans l'après-guerre.)			
85.	Conférence de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture.	Washington.	15 nov.— 29 nov.	Le très hon. J. G. Gardiner, ministre de l'Agriculture.
	(C'était la quatrième conférence annuelle de l'OAA. Elle a fait un relevé des approvisionnements mondiaux, étudié l'état de l'agriculture et examiné le travail accompli par l'OAA.)			
86.	Organisation des Nations Unies, pour l'éducation, la science et la culture.	Beyrouth.	17 nov.— 11 déc.	M. Victor Doré, ambassadeur du Canada en Belgique.
	(A sa troisième session, la Conférence générale de l'UNESCO a élu un nouveau directeur général, M. Jaime Torres-Bodet (Mexico). Elle a aussi adopté un budget des dépenses et tracé les grandes lignes du programme des travaux pour 1949.)			
87.	107e session de l'organe directeur de l'OIT.	Genève.	29 nov.	M. Paul Côté, adjoint parlementaire au ministre du Travail.
	(Voir note sur la conférence n° 46.)			
88.	Commission préparatoire de l'Organisation consultative intergouvernementale sur les questions maritimes.	Lake Success (N.Y.)	29 nov.— 30 nov.	M. J. V. Clyne, président de la Commission maritime canadienne.
	(Voir note sur la conférence n° 16.)			
89.	Groupe d'étude sur l'Union douanière européenne.	Bruxelles.	6 déc.	*Observateur* M. B. Macdonald, ambassade du Canada à Bruxelles.
	(Voir note sur la conférence n° 14.)			
90.	Conseil exécutif de l'Organisation internationale des réfugiés.	Rome.	7 déc.— 11 déc.	M. Jean Désy, ambassadeur du Canada en Italie (président.)
	(Le conseil exécutif a établi les grandes lignes du programme des travaux de l'OIR pour 1949.)			

Annexe C

Ministère des Affaires extérieures: missions diplomatiques d'après le rang et la résidence

(La liste qui suit était en vigueur le 31 décembre 1948.)

Secrétaire d'État aux Affaires extérieures	L'honorable L. B. Pearson, M.P.
Sous-secrétaire d'État intérimaire aux Affaires extérieures	M. Escott Reid.
Sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures (administration)	M. W. D. Matthews.

Missions diplomatiques	*Chefs de mission*
Argentine Ambassade du Canada Buenos-Aires	Ambassadeur, M. W. F. Chipman, C.R.
Australie Haut Commissariat Canberra	Haut Commissaire, M. K. A. Greene, O.B.E.
Belgique Ambassade du Canada Bruxelles	Ambassadeur, M. Victor Doré, C.M.G.
Brésil Ambassade du Canada Rio-de-Janeiro	Ambassadeur, M. J. S. MacDonald
Chili Ambassade du Canada Santiago	Ambassadeur, M. C. F. Elliott, C.M.G., C.R.
Chine Ambassade du Canada Nankin	Ambassadeur, l'honorable T. C. Davis, C.R.
Cuba Légation du Canada La Havane	Ministre, M. C.-P. Hébert

Danemark	
Légation du Canada Copenhague	Ministre, M. H. Laureys
États-Unis d'Amérique	
Ambassade du Canada Washington	Ambassadeur, M. H. H. Wrong
France	
Ambassade du Canada Paris	Ambassadeur, Le major-général G.-P. Vanier, D.S.O., C.M.
Grèce	
Ambassade du Canada Athènes	Ambassadeur, Le major-général L.-R. Laflèche, D.S.O.
Inde	
Haut-Commissariat New-Delhi	Haut Commissaire, M. J. D. Kearney, C.R.
Irlande	
Haut Commissariat Dublin	Haut Commissaire, L'honorable W.-F.-A. Turgeon, C.R.
Italie	
Ambassade du Canada Rome	Ambassadeur, M. Jean Désy, C.R.
Luxembourg	
Légation du Canada	Ministre, M. Victor Doré, C.M.G.
Mexique	
Ambassade du Canada Mexico	Ambassadeur, M. S. D. Pierce, O.B.E.
Norvège	
Légation du Canada Oslo	Ministre, M. E. J. Garland
Nouvelle-Zélande	
Haut Commissariat Wellington	Haut Commissaire, M. A. Rive
Pays-Bas	
Ambassade du Canada La Haye	Ambassadeur, M. P. Dupuy, C.M.G.
Pérou	
Ambassade du Canada Lima	Ambassadeur, M. J. A. Strong

Pologne	
Légation du Canada	Chargé d'Affaires *a.i.*,
Varsovie	M. K. P. Kirwood
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	
Haut Commissariat	Haut Commissaire,
Londres	M. N. A. Robertson
Suède	
Légation du Canada	Chargé d'Affaires *a.i.*,
Stockholm	M. F. H. Palmer.
Suisse	
Légation du Canada	Ministre,
Berne	M. L. D. Wilgress
Tchécoslovaquie	
Légation du Canada	Chargé d'Affaires *a.i.*,
Prague	M. R. M. Macdonnell
Terre-Neuve	
Haut Commissariat	Haut Commissaire,
Saint-Jean	M. C. J. Burchell, C.R.
Turquie	
Ambassade du Canada	Ambassadeur,
Ankara	Le major-général V. W. Odlum, C.B., C.M.G., D.S.O.
Union des Républiques Socialistes Soviétiques	
Ambassade du Canada	Chargé d'Affaires *a.i.*,
Moscou	M. John B. C. Watkins
Union Sud-Africaine	
Haut Commissariat	Haut Commissaire,
Pretoria	M. E. D. McGreer
Yougoslavie	
Légation du Canada	Ministre,
Belgrade	M. E. Vaillancourt
Missions spéciales	*Chefs de mission*
Allemagne	
Mission militaire canadienne	Le lieutenant-général Maurice Pope,
Berlin	C.B., C.M.

États-Unis d'Amérique	
Délégation permanente du Canada aux Nations Unies, New-York, N.Y.	Délégué permanent, le général l'honorable A. G. L. McNaughton, C.H., C.B., C.M.G., D.S.O.
Délégation du Canada à la Commission de l'Énergie atomique des Nations Unies, New-York, N.Y.	Le général l'honorable A. G. L. McNaughton, C.H., C.B., C.M.G., D.S.O.
Japon	
Mission canadienne de liaison Tokio	M. E. H. Norman
Suisse	
Représentant permanent du Canada au Centre européen des Nations Unies, Genève	Représentant permanent, M. L. D. Wilgress

Consulats

Allemagne	
Consulat du Canada Francfort	Consul, M. A. J. Hicks
Brésil	
Consulat du Canada Sao-Paulo	Consul, M. J.-C. Depocas
Chine	
Consulat du Canada Changhaï	Vice-consul, M. F. G. Ballachey
États-Unis d'Amérique	
Consulat du Canada Boston	Consul, M. T. F. M. Newton
Consulat général du Canada Chicago	Consul général, M. E. Turcotte
Consulat du Canada Détroit	Consul, M. James J. Hurley
Consulat général du Canada New-York	Consul général, M. H. D. Scully
Vice-consulat du Canada Portland	Vice-consul honoraire, M. A. Lafleur

Consulat général du Canada San-Francisco (Cal.)	Consul général, M. Harry A. Scott
Portugal	
Consulat général du Canada Lisbonne	Consul général suppléant, M. L. S. Glass
Venezuela	
Consulat général du Canada Caracas	Consul général suppléant, M. C. S. Bissett

Missions ouvertes au cours de l'année civile 1948

1. Le 1er janvier. Bureau du délégué permanent du Canada aux Nations Unies et membre du Conseil de Sécurité, New-York. Le général A. G. L. McNaughton est le délégué permanent du Canada.
2. Le 26 février, légation du Canada à Belgrade. M. E. Vaillancourt présente ses lettres de créance à titre de Ministre du Canada en Yougoslavie.
3. Le 1er mars. Consulat du Canada à Détroit. Ouverture du consulat le 1er mars 1948. M. J. J. Hurley est consul.
4. Le 1er juillet. Consulat général du Canada à San-Francisco. Le consulat général est ouvert le 1er juillet et M. Harry A. Scott assume les fonctions de consul général.
5. Le 16 juillet. Consulat du Canada à Francfort. M. A. J. Hicks arrive à Francfort pour assumer les fonctions de consul.
6. Le 1er octobre. Consulat du Canada à Boston. Le consulat est ouvert et M. T. F. M. Newton est le consul.
7. Le 29 novembre 1948. Bureau du représentant permanent du Canada au Centre européen des Nations Unies à Genève. M. L. D. Wilgress, ministre en Suisse, est nommé représentant permanent du Canada.

Annexe D

Représentants au Canada du Commonwealth britannique et de l'étranger

République Argentine
Ambassadeur: Son Excellence M. Juan Carlos Rodriguez
(13 janvier 1947)
18, RUE RIDEAU, OTTAWA.

Australie
Haut Commissaire: le très honorable Francis M. Forde
(18 janvier 1947)
24, RUE SUSSEX, OTTAWA

Belgique
Ambassadeur: Son Excellence le vicomte Alain du Parc (désigné)
395 EST, AVENUE LAURIER, OTTAWA

Brésil
Ambassadeur: Son Excellence M. Acyr do Nascimento Paes
(18 avril 1946)
400, RUE WILBROD, OTTAWA

Chili
Ambassadeur: Son Excellence M. le général Arnaldo Carrasco
(5 juin 1947)
CHAMBRE 215, 56, RUE SPARKS, OTTAWA

Chine
Ambassadeur: Son Excellence M. Liu Chieh (7 juin 1947)
410, RUE BESSERER, OTTAWA

Cuba
Ministre: Son Excellence M. Mariano Brull (2 novembre 1945)
499, RUE WILBROD, OTTAWA

Danemark
Ministre: Son Excellence M. G. B. Holler (7 mars 1946)
CHAMBRE 103, ÉDIFICE BIRKS, 107, RUE SPARKS, OTTAWA

États-Unis d'Amérique
Ambassadeur: Son Excellence l'honorable Laurence A. Steinhardt
(1er novembre 1948)
100, RUE WELLINGTON, OTTAWA

Finlande
Ministre: Son Excellence M. Urho Roivola (7 janvier 1948)
APPARTEMENT 630, CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA

France
Ambassadeur: Son Excellence M. Francisque Gay (21 avril 1948)
42, RUE SUSSEX, OTTAWA

Grèce
Ambassadeur: Son Excellence M. Constantine Sakellaropoulo (12 novembre 1945)
APPARTEMENT 110, CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA

Inde
Haut Commissaire: l'honorable Sardar Hardit Singh Malik, C.I.E., O.B.E. (3 septembre 1947)
114, RUE WELLINGTON, OTTAWA

Irlande
Haut Commissaire: l'honorable John J. Hearne (18 août 1939)
140, RUE WELLINGTON, OTTAWA

Islande
Ministre: Son Excellence M. Thor Thors (20 janvier 1948)
CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA

Italie
Ambassadeur: Son Excellence M. Mario di Stafano (8 novembre 1948)
384 EST, AVENUE LAURIER, OTTAWA

Mexique
Ambassadeur: Son Excellence M. Primo Villa Michel (15 septembre 1947)
11, RUE METCALFE, OTTAWA

Norvège
Ministre: Son Excellence M. Daniel Steen (2 avril 1942)
509, ÉDIFICE PLAZA,
45, RUE RIDEAU, OTTAWA

Nouvelle-Zélande
Haut Commissaire: l'honorable James Thorn (12 mai 1947)
107, RUE WURTEMBERG, OTTAWA

Pays-Bas
Ambassadeur: Son Excellence M. J. H. van Roijen (2 avril 1947)
168 EST, AVENUE LAURIER, OTTAWA

Pérou
Ambassadeur: Son Excellence M. Alfredo Benavides (29 mars 1945)
111, RUE SPARKS, OTTAWA

Pologne
Ministre: Son Excellence M. Eugeniusz Jan Milnikiel (22 avril 1948)
183, AVENUE CARLING, OTTAWA

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Haut Commissaire: l'honorable sir Alexander Clutterbuck, K.C., M.G., C.M. (29 mai 1946)
EARNSCLIFFE, OTTAWA

Suède
Ministre: Son Excellence M. Per Wijkman (4 août 1943)
720, MANOR ROAD, ROCKCLIFFE PARK

Suisse
Ministre: Son Excellence M. Victor Nef (25 avril 1946)
5, AVENUE MARLBOROUGH, OTTAWA

Tchécoslovaquie
Chargé d'Affaires *a.i.*: M. Stanislav Klima (11 mars 1948)
171, AVENUE CLEMOW, OTTAWA

Turquie
Ambassadeur: Son Excellence M. Muzaffer Goker (12 novembre 1947)
CHAMBRE 612, CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA

Union des Républiques Socialistes Soviétiques
Ambassadeur—
Conseiller et Chargé d'Affaires *a.i.*: M. Nikolai D. Belokhvostikoff (29 décembre 1947)
285, RUE CHARLOTTE, OTTAWA

Union Sud-Africaine
Haut Commissaire: l'honorable P. R. Viljoen, M.C. (10 septembre 1945)
15, RUE SUSSEX, OTTAWA

Uruguay
Ministre: Son Excellence M. César Montero Bustamante (11 mars 1948)
7, AVENUE DELAWARE, OTTAWA

Yougoslavie
Ministre: Son Excellence M. Mato Jaksic (8 juillet 1948)
259, AVENUE DALY, OTTAWA

Annexe E

Bureaux consulaires au Canada

Pays	Localité	Rang	Nom
Argentine	Montréal (P.Q.)	Consul général	Pedro Bonnefon.
	1111 Beaver Hall Hill.	Vice-consul	G. F. Mejia.
	Québec (P.Q.)	Consul	Julio A. Troisi.
	34, rue de la Fabrique.		
	Vancouver (C.-B.)	Consul	Manuel Lezica.
	325 Howe St.		
Belgique	Edmonton (Alb.)	Consul	*M. Polet.
	10814–73rd Ave.		
	Halifax (N.-É.)	Consul	*A. N. Jones.
	Casier postal 52.		
	London (Ont.)	Agent consulaire	*G. Legon.
	Montréal (P.Q.)	Consul général	Jean Querton.
	709, immeuble Sun Life.	Vice-consul	Frans Willems.
		Secrétaire commercial	Marcel Kittel.
	Ottawa (Ont.)	Consul	*A. Major.
	175, rue Wilbrod.		
	Prince-Rupert (C.-B.)	Vice-consul	*T. Collart.
	Québec (P.Q.)	Consul	*M. Koetz.
	20, rue Raymond-Casgrain.		
	Saint-Jean (N.-B.)	Consul	*R. G. McInerney.
	108 Prince William St.		
	Sydney (N.-É.)	Vice-consul	*E. I. Martheleur.
	c/o Dominion Steel Coal Corporation.		
	Toronto (Ont.)	Consul	*B. Day.
	217 Bay St.		
	Vancouver (C.-B.)	Consul	*L.-J. Dupuis.
	Casier postal 1043.		
	Victoria (C.-B.)	Consul suppléant	*L. J. Eekman.
	Winnipeg (Man.)	Consul	S. J. Dale.
	290 Garry St.		
Bolivie	Montréal (P.Q.)	Consul général	R. P. Iturralde.
	Pièce 205, 1434, rue Ste-Catherine-ouest.	Consul	*Paul Viau.
	Victoria (C.-B.)	Consul	*J. H. Beatty.
	1012 Douglas St.		
Brésil	Halifax (N.-É.)	Consul	*E. O. Temple Piers.
	Montréal (P.Q.)	Consul général	
	1117, rue Ste-Catherine.	Consul	A. T. Valladao.
		Vici-consul	J. Sette Camara, fils.
		Vici-consul	J. C. de Sousa Palhares.
	Toronto (Ont.)	Consul	
	Vancouver (C.-B.)	Vice-consul	*A. P. Watkins.
	325 Howe St.		

*Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière ou qui ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent, ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont marqués d'un astérisque.

Bureaux consulaires au Canada—*suite*

Pays	Localité	Rang	Nom
Chili	Montréal (P.Q.) 1410, rue Stanley.	Consul général	Mariano Bustos.
	Vancouver (C.-B.)	Consul	*H. Morris.
Chine	Toronto (Ont.) 144 Riverview Drive.	Consul général Consul Vice-consul	Yin Tso Hsiung. Jen Tsoo-Hong. Teh-Chuan Yu.
	Vancouver (C.-B.) 510 Hastings St. W.	Consul général Consul Vice-consul	Hsueh-Chih Wei. Ying-yu Huang. Tsing-Kang Chu.
	Winnipeg (Man.) 318 McIntyre St.	Consul Vice-consul	Wen-Tao Weng. Chow Chung-Chu.
Colombie	Montréal (P.Q.) 3757, av. Wilson, N.D.G.	Consul général Vice-consul	J. Castano-Castillo. R. Munoz-Zambrano.
	Vancouver (C.-B.) (550 Beatty St.).	Consul	*H. J. Morris.
	Saint-Jean (N.-B.)	Consul	*William A. Ross.
Costa-Rica	Montréal (P.Q.) 7594, rue De Laroche.	Consul général Consul	Jorge F. Quesada. *Wilfred Carcaud.
	Toronto (Ont.) 88 Richmond St. W.	Consul	*H. Colquhoun.
	Vancouver (C.-B.) B. C. Marine Bldg.	Consul	*J. H. Hamilton.
Cuba	Montréal (P.Q.) Appt 303, 1477, rue Sherbrooke.	Consul général	Orlando de Lara.
	Halifax (N.-É.) Room 219, Roy Bldg. 3480, av. Van Horne.	Vice-consul	A. R. León.
Danemark	Calgary (Alb.) Union Bldg.	Vice-consul	*E. Petersen.
	Edmonton (Alb.) 9720–108th St.	Vice-consul	C. E. Gundersen.
	Halifax (N.-É.) 10 Prince St.	Consul	H. I. Mathers.
	Montréal (P.Q.) 1440, rue Ste-Catherine-ouest.	Consul suppléant Vice-consul	Birger O. Kronmann. E. M. Petersen.
	Newcastle (N.-B.) Casier postal 62.	Vice-consul	*Thrond B. Brunn.
	Port-Arthur (Ont.) 124 Summit Ave.	Vice-consul	*O. F. Strange.
	Québec (P.Q.) 81, rue St-Pierre.	Vice-consul	*W. H. Petry.
	Regina (Sask.) 1836–38 Hamilton St.	Vice-consul	*A. H. Sneath.
	Saint-Jean (N.-B.) 20 South Wharf.	Vice-consul	*T. P. Larsen.

Bureaux consulaires au Canada—*suite*

Pays	Localité	Rang	Nom
Danemark—*Fin*	Saskatoon (Sask.).....	Vice-consul.....	*L. Stilling.
	401 Ontario Ave.		
	Toronto (Ont.).....	Consul.....	*D. V. Klein.
	11 Nelson St.		
	Vancouver (C.-B.).....	Consul.....	*C. C. Bush.
	355 Burrard St.		
	Winnipeg (Man.).....	Consul.....	*G. L. Johannson.
	910 Palmerston Ave.	Vice-consul.....	*C. C. S. Fremming.
Équateur.....	Montréal (P.Q.).....	Consul général...	C. J. Andrade y Pino.
	1410, rue Stanley.		
	Toronto (Ont.).....	Consul.....	*Samuel M. Mehr.
	Suite 1003, 137 Wellington St. W.		
	Vancouver (C.-B.).....	Consul.....	*H. M. Morrison.
	Bordercrest Farm, R.R. No. 1, Langley Prairie.		
Espagne.....	Halifax (N.-É.).....	Vice-consul.....	*G. Webb.
	10 Prince St.		
	Montréal (P.Q.).....	Consul général...	F. Agramonte y Cortijo.
	200, Côte St-Antoine.	Consul.....	J. M. Castro-Rial.
		Vice-consul.....	*Daniel de Yturralde.
	North Sydney (N.-É.).....	Vice-consul.....	*R. Sainthill.
	Bank of Nova Scotia Bldg.		
	Québec (P.Q.).....	Vice consul.....	*H. Coulombe.
	19 Aberdeen St.		
	Toronto (Ont.).....	Vice-consul.....	*Harold F. Fishleigh.
	2255 Yonge St.		
	Vancouver (C.-B.).....	Vice-consul.....	*F. P. Bernard.
	325 Howe St.		
États-Unis.....	Calgary (Alb.).....	Consul.....	Charles W. Allen.
	Toronto General Trust Bldg.		
	Edmonton (Alb.).....	Consul.....	P. C. Seddicum.
	313 Empire Bldg.	Vice-consul.....	C. H. McLoon.
	Halifax (N.-É.).....	Consul général...	
	Bank of Nova Scotia Bldg.	Consul.....	Archibald E. Gray.
		Vice-consul.....	Fred M. Wren.
		Vice-consul.....	J. Leopold Romero.
		Vice-consul.....	C. C. Adams.
	Hamilton (Ont.).....	Consul.....	Francis L. Spalding.
	42 James St. S.	Vice-consul.....	G. Moffit, fils.
	Montréal (P.Q.).....	Consul général...	H. Lawrence Groves.
	1410, rue Stanley.	Consul.....	Eugène M. Hinkle.
		Consul.....	Jack K. McFall.
		Consul.....	J. E. Callahan.
		Consul.....	John R. Barry.
		Vice-consul.....	W. H. Schoeilkopf, fils.
		Vice-consul.....	Stanley T. Hayes.
		Vice-consul.....	Stephen Olesnevich.

Bureaux consulaires au Canada—*suite*

Pays	Localité	Rang	Nom
États-Unis—*suite*		Vice-consul.....	R. C. Johnson, fils.
		Vice-consul.....	F. H. Behr, fils.
		Vice-consul.....	H. T. Pépin.
		Vice-consul.....	Charles T. Warner.
		Vice-consul.....	Wilbur P. Chase.
		Vice-consul.....	James R. Rutchi.
		Vice-consul.....	Miss M. C. Chabot.
	Niagara Falls (Ont.).....	Consul.....	Arthur C. Williams.
	Newman Hill, Falls Ave.	Vice-consul.....	William H. Brown.
	Ottawa (Ont.).....	Consul.....	Richard W. Byrd.
	100, rue Wellington.	Consul.....	Francis A. Flood.
		Consul.....	William L. Kilcoin.
		Consul.....	George S. Roper.
		Consul.....	George C. Minor.
		Consul.....	Cyrus B. Follmer.
		Consul.....	Terry B. Sanders, fils.
		Vice-consul.....	Forrest N. Dagget[1].
		Vice-consul.....	Paul F. DuVivier.
		Vice-consul.....	William N. Dale.
		Vice-consul.....	Quentin Bates.
		Vice-consul.....	Jay F. Steinmetz.
	Québec (P.Q.).....	Consul général...	Walton C. Ferris.
	65 St. Ann St.	Vice-consul.....	Thomas S. Estes.
		Vice-consul.....	J. E. Gross.
	Regina (Sask.).....	Consul.....	James R. Riddle.
	22-23 Canada Life Bldg.		
	Saint-Jean (N.-B.).....	Consul.....	Ralph Miller.
	56 Germain St.	Vice-consul.....	W. A. Mitchell.
		Vice-consul.....	L. D. Brown.
	Toronto (Ont.).....	Consul général...	H. Earle Russell.
	302 Bay St.	Consul.....	S. A. Belovsky.
		Consul.....	F. A. Bohne.
		Vice-consul.....	Robert W. Harding.
		Vice-consul.....	Charles F. Johnson.
		Vice-consul.....	Abbott Judd.
		Vice consul.....	M. R. Dougherty.
		Vice-consul.....	J. P. MacDonald.
		Vice-consul.....	J. William Henry.
	Vancouver (C.-B.).....	Consul général...	Alfred W. Klieforth.
	355 Burrard St.	Consul.....	Nelson P. Moeks.
		Consul.....	George D. Andrews.
		Vice-consul.....	Augustus C. Owen.
		Vice-consul.....	Charles C. Carson.
		Vice consul.....	William R. Duggan.
	Victoria (C.-B.).....	Consul.....	Paul W. Meyer.
	805 Government St.	Vice-consul.....	R. J. MacQuaid.
	Windsor (Ont.).....	Consul.....	Gerald A. Mokma.
	Guarantee Trust Bldg.	Consul.....	John L. Bankhead.
		Vice-consul.....	Juan L. Gorrell.
		Vice-consul.....	C. C. Sundell.

Bureaux consulaires au Canada—*suite*

Pays	Localité	Rang	Nom
États-Unis—*fin.*	Winnipeg (Man.).....	Consul général...	W. H. McKinney.
	257 Smith St.	Consul.....	S. Dillingham.
		Vice-consul.....	J. Ramon Solana.
		Vice-consul.....	Joseph W. Sowell.
Finlande.....	Ottawa (Ont.).....	Vice-consul.....	F. A. Mustonen.
	Suite 628, Château Laurier.		
	Toronto (Ont.).....	Consul.....	*A. K. Graham.
	372 Bay St.		
	Vancouver (C.-B.).....	Vice-consul.....	*H. A. O. Ekengren.
	425 Hamilton St.		
France.....	Calgary (Alb.).....	Agent consulaire..	*Dr L. O. Beauchemin.
	208 Grain Exchange Bldg.		
	Edmonton (Alb.).....	Agent consulaire..	*Mlle P. Crevolin.
	11214–102nd Ave.		
	Halifax (N.-É.).....	Consul.....	Robert Picard.
	Maison Surcouf, 63 Victoria Road.		
	Moncton (N.-B.).....	Agent consulaire..	*Calixte Savoie.
	Montréal (P.Q.).....	Consul général...	Ernest Triat.
	1216, rue Stanley.	Consul.....	M. Le Coënt.
		Consul.....	Pierre Gabard.
		Vice-consul.....	P. F. Duchêne.
		Vice-consul.....	C. Gargant.
	North Sydney (N.-É.).....	Agent consulaire..	Eugène Bénac.
	Ottawa (Ont.).....	Vice-consul.....	Amédée Lorand.
	42, rue Sussex.	Vice-consul.....	Philippe Job.
	Québec (P.Q.).....	Consul général...	
	85, avenue de la Tour.	Vice-consul.....	P. del Perugia.
	Saint-Jean (N.-B.).....	Agent consulaire..	*Charles F. Whelly.
	Dykeman Bldg., 58 Dock St.	.....	.....
	Toronto (Ont.).....	Consul.....	P. Martin.
	345 Church St.		
	Vancouver (C.-B.).....	Consul.....	A. Anfossy.
	850 Hastings St. W.		
	Winnipeg (Man.).....	Consul.....	P. Adigard des Gautries.
	415 Paris Bldg.		
Grèce.....	Montréal (P.Q.).....	Consul général...	*J. Dodds, C.B.E.
	10, rue St-Jacques-ouest.		
	Toronto (Ont.).....	Consul.....	Demetrius Floras.
	125 Maitland St.		
Guatemala.....	Montréal (P.Q.).....	Consul général...	Ernesto A. Morales.
	1468, rue Bishop.		
	.....	Consul.....	*Dr L. P. Hebert.
	Vancouver (C.-B.).....	Consul.....	*R. Clements.
	513–402 Pender St. W.		

Bureaux consulaires au Canada—*suite*

Pays	Localité	Rang	Nom
Haïti	Halifax (N.-É.) Roy Bldg., 435 Barrington St.	Consul	*R. M. Fielding.
	Montréal (P.Q.) 3435, rue St-Denis.	Consul Vice-consul	J. M. Lescouflair. *Dr P. Geoffrion.
	Ottawa (Ont.) 18, rue Rideau.	Consul général	Philippe Cantave.
	Toronto (Ont.) 36 Toronto St.	Consul	*J. A. Gunn.
Honduras	Montréal (P.Q.) 261, rue St-Jacques-ouest.	Consul général	*David A. Schwartz.
Islande	Halifax (N.-É.)	Vice-consul	
	Toronto (Ont.) 95 Yonge St.	Vice-consul	*J. R. Johnson.
	Vancouver (C.-B.) 4051 Cypress St.	Vice-consul	*L. H. Thorlaksson.
	Winnipeg (Man.) 910 Palmerston Ave.	Consul	*G. L. Johannsson.
Italie	Montréal (P.Q.) 1669, rue Sherbrooke-ouest.	Consul	P. Guadagnini.
	Québec (P.Q.)	Agent consulaire suppléant.	*P. F. Gravine.
	Toronto (Ont.) 9 Richmond St. E.	Vice-consul	Roberto Riccardi.
	Vancouver (C.-B.) 163 Hastings St. W.	Agent consulaire	*Italo Rader.
Liban	Ottawa (Ont.) 200 Metcalfe St.	Consul	Maurice J. Tabet.
Libérie	Halifax (N.-É.) Armdale, P.O.	Consul	*P. E. Hechler.
Luxembourg	Québec (P.Q.) 20, rue Raymond-Casgrain.	Consul général	*M. Koetz.
Mexique	Montréal (P.Q.) 507 Castle Bldg.	Consul général Vice-consul	A. M. Fernández. Jorge A. Carrogha.
	Québec (P.Q.) 351, boul. Charest.	Consul	*A. Turcot.
	Vancouver (C.-B.) Room 219, 163 West Hastings St.	Consul	B. C. Trevino.
Monaco	Montréal (P.Q.) 5, rue St-Jacques-est.		*M. Pasquin.
Nicaragua	Montréal (P.Q.) 2329, Côte Ste-Catherine.	Consul général Consul	Dr L. M. Solorzano. *Lucien Viau.
	Toronto (Ont.) 53 Colborne St.	Consul	*W. D. Branson.
	Vancouver (C.-B.) c/o C. Gardner Jonson Ltd.	Consul	*J. K. Cavers.

Bureaux consulaires au Canada—*suite*

Pays	Localité	Rang	Nom
Norvège	Campbellton (N.-B.) Bank of Nova Scotia Bldg.	Vic -consul	*J. T. Troy.
	Camrose (Alb.) P.O. Box. 490	Vice-consul	*I. A. Christenson.
	Estevan (Sask.) 12th Avenue.	Consul	*H. A. Westergaard.
	Fort William (Ont.) P.O. Box 146, Port Arthur.	Vice-consul suppléant	*J. Styffe.
	Halifax (N.-É.) 10 Prince St.	Consul	*H. I. Mathers.
	Louisbourg (N.-É.)	Vice-consul	*G. D. D. Lewis.
	Montréal (P.Q.)	Consul général	H. E. Daniel Steen.
	1410, rue Stanley.	Consul	Knut Orre.
		Vice-consul	Björn Augdahl.
	Newcastle (N.-B.)	Vice-consul	*D. S. Creagham.
	North-Sydney (N.-É.)	Vice-consul	*W. Hackett.
	Port-Arthur (Ont.) No. 5 Dock.	Vice-consul suppléant	*J. Styffe.
	Prince-Rupert (C.-B.) P.O. Box 953.	Vice-consul	*Dr J. Munthe.
	Québec (P.Q.)	Vice-consul	
	Saint-Jean (N.-B.) 145 Prince William St.	Vice-consul	*H. E. Kane.
	Saskatoon (Sask.)	Vice-consul	*A. Anstensen.
	Sydney (N.-É.) 181 Charlotte St.	Vice-consul	*R. F. Young.
	Toronto (Ont.) 67 Yonge St.	Consul suppléant	*E. James Bennett.
	Vancouver (C.-B.) 325 Burrard St.	Consul	*H. Worsoe.
	Victoria (C.-B.) 1010 Langley St.	Vice-consul	*C. A. Ridout.
	Winnipeg (Man.) 317 Fort St.	Consul	*C. T. Kummen.
Panama	Montréal (P.Q.)	Consul général	*Armando Carles.
	1477, rue Sherbrooke-ouest.	Consul	*José de Nobili.
	Saint-Jean (N.-B.) 11 South Wharf.	Consul	*J. N. Cochrane.
	Toronto (Ont.) 169 Yonge St.	Consul	*E. Le Feuvre.
	Vancouver (C.-B.) 570 Granville St.	Consul	*E. G. Johnson.
Paraguay	Vancouver (C.-B.) 678 Howe St.	Consul	*H. Richmond.
	Winnipeg (Man.) 908 Confederation Bldg.	Consul	*B. B. Dubienski.
Pays-Bas	Calgary (Alb.) 207 Toole Peet Bldg., 809, 2nd St. W.	Vice-consul	*T. L. O'Keefe.
	Chatham (Ont.) 14 Fifth St.	Vice-consul	*C. M. Dodman.

Bureaux consulaires au Canada—*suite*

Pays	Localité	Rang	Nom
Pays-Bas—*Fin*	Edmonton (Alb.) 316 McLeod Bldg., 100th St.	Vice-consul	*L. D. Hyndman.
	Fort-William (Ont.) Culbertson Block.	Vice-consul	*F. Babe.
	Halifax (N.-É.) Bank of Nova Scotia Bldg.	Vice-consul	*W. H. Warren.
	Hamilton (Ont.) 426 Cannon St. E.	Vice-consul	*G. Moes.
	Montréal (P.Q.)	Consul général	Dr A. Sevenster.
	1410, rue Stanley.	Consul	Baron O. F. Bentinck van Schoonheten.
		Consul	H. de Vos.
	Québec (P.Q.) 80, rue St-Pierre.	Vice-consul	*J. de Billy.
	Regina (Sask.) 1778 Scarth St.	Vice-consul	*D. J. Thom.
	Saint-Jean (N.-É.) 57 Charlotte St.	Vice-consul	*R. D. Keirstead.
	Sydney (N.-É.) 105 Bentinck St.	Vice-consul	*C. D. Ryan.
	Toronto (Ont.) 255 Bay St.	Consul	*H. P. van Gelder.
	Vancouver (C.-B.) Suite 1100, Stock Exchange Bldg., 475 Howe St.	Consul	. F. K. L. Coenen van's Gravesloot.
	Victoria (C.-B.) 922 Government St.	Vice-consul	*W. G. C. Holland.
	Winnipeg (Man.) 298 Main St.	Consul général	*Dr L. J. F. van Riemsdijk.
Pérou	Halifax (N.-É.) Keith Hall, 65 Hollis St.	Consul général	*S. C. Oland.
	Montréal (P.Q.) Suite 677-A, immeuble Sun Life.	Consul général	Jorge Romero.
	Toronto (Ont.) Suite 801, Dominion Bank Bldg., 68 Yonge St.	Consul	*W. C. Reid.
	Vancouver (C.-B.) 991 West Hastings St.	Consul général	*H. M. Elliott.
Pologne	Montréal (P.Q.)	Consul général	Dr T. Rakowski.
	985, rue Sherbrooke-ouest.	Vice-consul	Jan. J. Rolian.
	Winnipeg (Man.) 611 McIntyre Block.	Consul	Zygmunt Ziemski.
Portugal	Montréal (P.Q.)	Consul général	
	1499, rue Bishop.	Consul	*Dr E. Dubeau.
	North Sydney (N.-É.)	Vice-consul	
	Saint-Jean (N.-B.) 4 North Wharf.	Consul	*H. A. Allison.
	Toronto (Ont.) 481 University Ave.	Consul	*Lt-col J. B. MacLean.

Bureaux consulaires au Canada—*suite*

Pays	Localité	Rang	Nom
République Dominicaine...	Halifax (N.-É.).....	Consul.....	*J. G. Quigley.
	257 Jubilee Rd.	Vice-consul.....	*O. F. MacKenzie.
	Montréal (P.Q.).....	Consul général...	Eduardo Estrella.
	16 Weredale Park.	Vice-consul.....	*René Gaudreau.
	Ottawa (Ont.).....	Consul général...	Julio A. Ricart.
	46 Delaware Ave.		
	Québec (P.Q.).....	Consul.....	*G. A. Hostos.
	1, rue St-Jean.		
	Toronto (Ont.).....	Consul.....	Danilo B. Alfau.
	320 Warren Rd.	Consul.....	*A. C. Douglas.
El Salvador.....	Montréal (P.Q.).....	Consul général...	Robert Imberton.
	1234, rue Drummond.	Vice-consul.....	*Denis Inwood.
	Toronto (Ont.).....	Consul.....	*Ernest Faul
	13 Bernard Ave.		
	Vancouver (C.-B.).....	Consul.....	*Thomas J. F. Flynn.
	503 B.C. Mining Bldg.		
Suède.....	Calgary (Alb.).....	Vice-consul.....	*T. L. O'Keefe.
	809–2nd St. W.		
	Edmonton (Alb.).....	Vice-consul.....	*E. Skarin[1].
	11115–89th Ave.		
	Halifax (N.-É.).....	Vice-consul.....	*J. M. Davidson[1].
	436 Barrington St.		
	Montréal (P.Q.).....	Ministre et consul général.....	Son Excellence Per Wijkman.
	1462, rue Bishop.		
	Newcastle (N.-B.).....	Vice-consul.....	D. S. Creaghan.
	a/s J. D. Creaghan Co.		
	Port-Arthur (Ont.).....	Vice-consul.....	*J. Koreen.
	315 Wolseley St.		
	Prince-Rupert (C.-B.).....	Consul.....	*O. Hanson.
	315 Third Ave. W.	Vice-consul.....	*A. Brooksbank.
	Québec (P.Q.).....	Vice-consul.....	*G. Dunn.
	Casier postal 340.		
	Sydney (N.-É.).....	Vice-consul.....	*O. N. Mann.
	368 Esplanade.		
	North Sydney (N.-É.).....	Vice-consul.....	*O. N. Mann.
	Saint-Jean (N.-B.).....	Vice-consul.....	*D. W. Ledingham[1].
	22 King St.		
	Toronto (Ont.).....	Consul.....	*J. E. Ander.
	54 Wolseley St.		
	Vancouver (C.-B.).....	Consul.....	*K. A. Stahl.
	207 West Hastings St.		
	Winnipeg (Man.).....	Consul.....	*A. Hermanson.
	470 Main St.		
Suisse.....	Montréal (P.Q.).....	Consul général...	Dr F. J. Kaestli.
	Suite 1521, immeuble Sun Life.		
		Vice-consul.....	L. Scalabrino.
	Ottawa (Ont.).....	Vice-consul.....	Albert Wyler.
	5, rue Malborough.		

[1] Avec rang de consul.

Bureaux consulaires au Canada—*fin*

Pays	Localité	Rang	Nom
Suisse—*Fin*	Toronto (Ont.) 159 Bay St.	Consul	*J. Oertly.
		Vice-consul	I. Sembinelli.
	Vancouver (C.-B.) 402 West Pender St.	Consul	*E. Baeschlin.
	Winnipeg (Man.) 416 Main St.	Consul suppléant	E. A. Steiner.
Tchécoslovaquie	Montréal (P.Q.)	Consul général	Dr Jiri Mares.
Uruguay	Montréal (P.Q.) 3869, Côte-des-Neiges.	Consul	*Carlos M. Reyles[1].
	Toronto (Ont.) 3074 Bloor St. W.	Consul	*J. G. Villaverde.
	Vancouver (C.-B.) 401 Marine Bldg.	Consul	*Roberto Kroner.
		Vice-consul	*Carlos F. Reif.
Venezuela	Halifax (N.-É.) 111 Upper Water St.	Vice-consul	*H. R. Silver.
	Montréal (P.Q.) 1516, av. des Pins-ouest.	Consul général	Marco A. Rodriguez.
		Vice-consul	D. B. Pacheco.
	Toronto (Ont.) 320 Bay St.	Consul	*Hugh J. Plaxton.
	Vancouver (C.-B.) 1001 Marine Bldg.	Consul	*D. S. Donaghy.

[1] Préposé au consulat général de l'Uruguay au Canada.

Annexe F

Publications du ministère des Affaires Extérieures

Le ministère distribue à l'étranger des publications ayant trait aux affaires canadiennes; il distribue au pays des publications qui traitent de la politique extérieure du Canada. Sauf indication contraire, on peut obtenir gratuitement les publications imprimées soit en anglais soit en français, en s'adressant à l'Imprimeur du Roi, service des impressions et de la papeterie, Ottawa. On peut, à la même adresse, se procurer les publications dont le prix est indiqué. Quant à la "documentation de référence", on peut se la procurer à la Division de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa.

Publications périodiques

Affaires extérieures. Bulletin mensuel contenant de la documentation de référence sur les relations extérieures du Canada, ainsi que des rapports sur les travaux courants et l'activité du ministère (un dollar par année, 50c. pour les étudiants.)

Rapport du ministère des Affaires extérieures. Rapport annuel sur l'activité du ministère (Canada et États-Unis, 10c.; autres pays, 15c.).

Publications occasionnelles

Le Canada de l'Atlantique au Pacifique. Brochure illustrée, écrite en style populaire (25c.).

Le Canada déploie ses ailes. Brochure illustrée décrivant l'expansion de l'aviation canadienne. (Distribuée au Canada par le ministère des Transports.)

Recueils des Conférences

Les rapports contenus dans ces recueils contiennent les comptes rendus de certaines conférences auxquelles le Canada a participé.

N° 1, *Le Canada et les Nations Unies, 1948.* (Canada et États-Unis, 50c.; autres pays, 60c.)

Recueils des Traités

Ces publications donnent le texte des accords internationaux conclus entre le Canada et les gouvernements d'autres pays. (Canada et les États-Unis, 25c.; autres pays, 30c.)

Représentants du Canada à l'extérieur et Représentants au Canada du Commonwealth britannique et de l'étranger. Ces listes sont revisées à intervalles réguliers. (Canada et États-Unis, 25c.; autres pays, 30c.)

Documentation de référence

Les imprimés suivants sont distribués à l'étranger seulement:

Bulletin quotidien par poste aérienne. Résumé des nouvelles canadiennes courantes.

Bulletin hebdomadaire canadien. Relevé des nouvelles de la semaine au Canada.

Informaciones Canadienses. Faits canadiens divers, exposés en espagnol pour diffusion en Amérique du Sud.

Reproductions: Articles sur le Canada, tirés de diverses publications.

Feuillets documentaires: Données concises sur le Canada, à l'usage des professeurs et des étudiants.

Les imprimés suivants sont distribués tant au Canada qu'à l'étranger:

Pages documentaires—sur des sujets d'intérêt courant.

Biographies—de Canadiens éminents, tels que nos représentants à l'étranger et nos délégués aux conférences internationales.

Déclarations et discours. Texte intégral des déclarations officielles sur toute question ayant trait à la politique extérieure.

RAPPORT

du

Ministère des

AFFAIRES EXTÉRIEURES

CANADA

1949

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
1950

Prix: 25 cents.

52962—1

NON-CIRCULATING
CONSULTER SUR PLACE

À l'honorable L. B. PEARSON, député
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

Monsieur le Secrétaire d'État,

J'ai l'honneur de vous présenter un rapport sur les travaux, les transactions et les affaires du Ministère au cours de 1949.

Le Sous-Secrétaire d'État
aux Affaires extérieures
A. D. P. HEENEY

OTTAWA, le 24 février 1950

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Avant-propos 7

I. Organisation du ministère

À Ottawa 9
À l'extérieur 11

II. Commonwealth

Union de Terre-Neuve au Canada 16
La République d'Irlande 18
Réunion des premiers ministres du Commonwealth ... 18

III. Europe

Allemagne 22
Règlement de la Question allemande 22
La République fédérale d'Allemagne 23
Le régime de l'Allemagne orientale 23
Berlin 24
Autriche 25
Conseil de l'Europe 26
Europe occidentale 27
Espagne 28
Scandinavie 28
Europe orientale 29
Trésors polonais 31
Israël, Égypte et Liban 32

IV. Amérique et Extrême-Orient

États-Unis 33
Projet de canalisation et d'aménagement hydro-électrique du Saint-Laurent 33
Détournement d'eau à Niagara pour la production d'énergie hydro-électrique 34
Amérique latine 35
Extrême-Orient 36
Commission pour l'Extrême-Orient 36
Chine 37
Indonésie 39

V. Nations Unies

Conseil de sécurité 41
Assemblée générale 42
Seconde partie de la troisième session 42
Commission intérimaire 42
Quatrième session ordinaire 43
Conseil économique et social 44
Institutions spécialisées 45

TABLE DES MATIÈRES—*suite*

PAGE

VI. Questions économiques

La crise du sterling 46
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce .. 49
Aviation civile internationale 51
Télécommunications internationales 52
Accords tendant à prévenir la double imposition 55
Organisation maritime consultative intergouvernementale 56

VII. Questions juridiques

La Commission mixte internationale 57
Agence interalliée des réparations 58
Conventions de Genève 59
Crimes de guerre 59
Brevets 60
Lois de nationalité des divers pays du Commonwealth . 60
Réclamations 61
Obligations alimentaires 62
Commission des questions juridiques (Nations Unies) . 62
Effet juridique de l'union sur les accords de Terre-Neuve 63
Accords internationaux 63

VIII. Division de liaison avec la Défense

Traité de l'Atlantique-Nord 66
Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord 68
Énergie atomique 70

IX. Information

Liaison avec la presse 72
Circulaires de documentation 73
Publications 73
Photographies et pièces d'exposition 75
Service de renseignements 75
Services de bibliothèque 76
Enseignement et relations culturelles 76
Visiteurs et orateurs 77
Films 78
Radio 79
Collaboration avec divers ministères et services de l'État 79

TABLE DES MATIÈRES—*fin*

PAGE

X. Questions consulaires

Consolidation des bureaux et des méthodes 81
Coopération avec d'autres ministères 81
Passeports 82
Modifications relatives à la délivrance des visas 82
Certificats d'identité 82
Aide aux Canadiens se trouvant à l'étranger 83
Questions de frontières 83

XI. Personnel

Répartition du personnel 84
Changements de conception et d'organisation 84
Comité de l'effectif 84
Administration du personnel 85
Recrutement 85
Titularisation 86
Promotions 86
Formation 86
Reclassement des employés supérieurs des services administratifs 87
Bien-être 87

XII. Protocole

Lettres de créance, Commissions et Exequatur 88
Privilèges et immunités 88
Autres fonctions 89
Représentants diplomatiques et consulaires au Canada 89
Hôtes de l'État 91

XIII. Administration

Annexes

A. Accords internationaux 96
B. Conférences et réunions internationales auxquelles le Canada s'est fait représenter au cours de 1949. 101
C. Missions diplomatiques: rang et endroit 117
D. Chefs de mission du Commonwealth et de l'étranger au Canada 121
E. Bureaux consulaires au Canada 124
F. Publications du ministère des Affaires extérieures .. 133

Avant-propos

LA LOI oblige le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à déposer chaque année devant le Parlement "un rapport sur les travaux, transactions et affaires du Ministère durant l'exercice immédiatement précédent".

Le rapport ne fait pas l'examen des relations internationales durant l'année écoulée, mais révèle la nature et l'étendue des problèmes auxquels le Canada a dû faire face dans le domaine des relations extérieures au cours de 1949. Il donne un aperçu général et non un exposé complet de l'activité du Ministère durant cette période et fait ressortir, dans le cadre approprié, le rôle du Canada sur la scène internationale.

Pour cette raison, les travaux des missions du Canada à l'extérieur ne font pas l'objet d'études distinctes bien qu'il soit fait spécialement mention de leurs principales activités. Le rôle de ces missions, postes d'écoute et d'observation, est de servir à l'extérieur les intérêts du Canada et des Canadiens. Étant donné la situation internationale actuelle, il est indispensable que le Canada, en raison de sa situation économique et géographique, recueille sur place des renseignements sûrs et une interprétation prudente des politiques et des événements particuliers à d'autres pays.

Le rapport présente, au début, un bref aperçu de l'organisation et des fonctions du Ministère et du travail des missions du Canada à l'extérieur. Il rappelle ensuite, sous des rubriques qui correspondent aux diverses divisions du Ministère, les principales affaires réglées en 1949.

Les fonctions qui, en vertu de la loi concernant le ministère des Affaires extérieures, sont assignées au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, relativement à la "conduite de toutes les communications officielles entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de tout autre pays au sujet des affaires extérieures du Canada" indiquent l'étendue de l'activité du Ministère. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est aussi chargé de la conduite des négociations internationales et de toutes autres fonctions relatives aux affaires extérieures que peut lui assigner le Gouverneur en conseil.

Étant donné la diversité des intérêts du Canada dans le monde, la politique extérieure du Canada exige une étroite collaboration entre le ministère des Affaires extérieures et les autres ministères et organismes de l'État. Ainsi, l'adhésion du Canada aux institutions spécialisées des Nations Unies: Organisation internationale du travail,

Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation mondiale de la santé, appelle une collaboration étroite entre le Ministère et les ministères du Travail, de l'Agriculture et de la Santé nationale et du Bien-être social.

En ce qui concerne les questions d'ordre financier, commercial et économique qui ont une portée internationale, le Ministère doit coordonner ses vues et ses décisions avec celles des ministères des Finances, du Commerce, de l'Agriculture et des Transports, de la Banque du Canada et de la Commission de contrôle des changes. Pour ce qui est de l'aspect juridique et constitutionnel de la politique extérieure, le Ministère se tient en étroite relation avec le ministère de la Justice. En matière de défense, d'immigration et d'information, il arrête la ligne de conduite à suivre après avoir consulté les autres ministères intéressés.

À la fin de l'année 1948, M. Escott Reid était sous-secrétaire d'État intérimaire aux Affaires extérieures et M. W. D. Matthews, sous-secrétaire d'État adjoint. Le 19 janvier 1949, M. A. D. P. Heeney, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet, fut nommé sous-secrétaire d'État, sa nomination devant entrer en vigueur en mars. M. Escott Reid fut alors nommé sous-secrétaire d'État suppléant le 17 mars, tandis que MM. Léon Mayrand et Herbert O. Moran furent nommés sous-secrétaires d'État adjoints, à compter du 1er avril. Le 2 mai, M. W. D. Matthews fut affecté à l'ambassade du Canada aux États-Unis. Et le 30 décembre, on annonça la nomination de M. C. S. A. Ritchie, comme sous-secrétaire d'État adjoint, à compter du 1er janvier 1950.

I. Organisation du ministère

À Ottawa

LE PERSONNEL du Ministère est dirigé par un sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, un sous-secrétaire suppléant et trois sous-secrétaires adjoints. Ils sont aidés de fonctionnaires de divers rangs désignés officiellement dans la liste diplomatique comme conseillers, premiers, deuxièmes et troisièmes secrétaires. La Commission du service civil les classe comme agents du service extérieur.

Le travail du Ministère à Ottawa est présentement réparti entre douze divisions, dont les unes sont organisées sur une base géographique et les autres d'après la nature de leurs fonctions.

Il y a trois divisions géographiques: Commonwealth; Europe; Amérique et Extrême-Orient. Toutes trois s'occupent de toutes les questions qui ne sont pas du ressort propre de l'une des autres divisions du Ministère. Pour ce qui est des aspects politiques des autres questions, comme celles d'ordre juridique, économique, consulaire, ou relevant du domaine de l'information, les divisions géographiques confèrent avec la division à laquelle chaque question ressortit en propre, et coordonnent les divers aspects de la politique canadienne concernant les pays et régions de leur compétence.

La Division des Nations Unies coordonne le travail du Ministère et des autres services de l'État en ce qui a trait à l'ONU, à ses institutions spécialisées et aux autres organismes internationaux. De plus, elle s'occupe généralement des questions relatives aux conférences internationales, y compris la préparation des instructions destinées aux délégations canadiennes et les autres détails d'administration qui se rapportent à ce travail.

À la Division économique sont confiées toutes les questions financières, commerciales ou principalement économiques qui ont une portée internationale. C'est donc elle qui a la charge des traités et accords commerciaux et financiers, des prêts à l'étranger, de l'aviation civile internationale, des télécommunications, des transports maritimes et des problèmes de change et de balance des comptes. Les relations avec certains organismes économiques internationaux sont également de son domaine.

À la Division juridique ressortissent les aspects juridiques des relations du Canada avec les autres États. La Division étudie, du point de vue constitutionnel, tous les engagements pris par le Canada dans le domaine international, se tenant à cet égard en contact étroit

avec le ministère de la Justice. Ses fonctions comportent d'autre part l'enregistrement des traités et accords internationaux en conformité de la Charte des Nations Unies ainsi que la publication de ces documents et leur dépôt au Parlement. Elle aide à la préparation des traités et, par la suite, à leur interprétation et à leur application.

La Division de liaison avec la Défense a pour mission de coordonner les travaux du Ministère en matière de défense. Elle collabore étroitement avec les principaux organismes intéressés à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes de défense du Gouvernement.

La Division de l'information a pour premier rôle de fournir des renseignements sur le Canada pour répondre aux besoins des missions canadiennes à l'extérieur et de mettre une documentation de fond à la disposition des journalistes et étudiants de l'extérieur. Elle coordonne et complète le travail d'information des autres organismes de l'État à l'extérieur. Il lui incombe également de procurer aux lecteurs du Canada des renseignements d'actualité et de la documentation sur la politique étrangère du pays et les travaux du Ministère.

Toutes les questions consulaires sont confiées à une Division consulaire, qui donne leurs instructions aux fonctionnaires diplomatiques et consulaires chargés de fonctions de son ressort et les guide dans l'accomplissement de leurs tâches. La division collabore également à l'élaboration de la politique du Gouvernement en matière consulaire.

La Division du personnel s'occupe de la formation de tous les employés du Ministère et de leur affectation aux diverses divisions, à Ottawa, et aux missions de l'extérieur; elle s'occupe aussi d'autres questions connexes.

La Division du protocole s'occupe de toutes les questions de protocole diplomatique, de préséance et de privilèges et immunités. Elle fait accréditer les représentants diplomatiques et consulaires du Canada à l'extérieur et les représentants de l'extérieur au Canada. Elle prépare les visites au Canada des chefs d'État étrangers et accueille ceux-ci au nom du Gouvernement. Elle s'occupe aussi des décorations et distinctions accordées par les pays étrangers.

La Division administrative a pour principale tâche de gérer financièrement le Ministère. En outre, elle a charge de l'administration du personnel; de la détermination et du paiement des traitements et allocations de subsistance; de la location et de l'achat de propriétés à l'extérieur ainsi que de leur ameublement. Elle envoie aussi aux missions canadiennes les fournitures dont elles ont besoin. Elle organise les voyages de tous les employés du Ministère et remet des lettres de crédit aux employés des autres services publics qui voyagent à l'extérieur pour le compte de l'État.

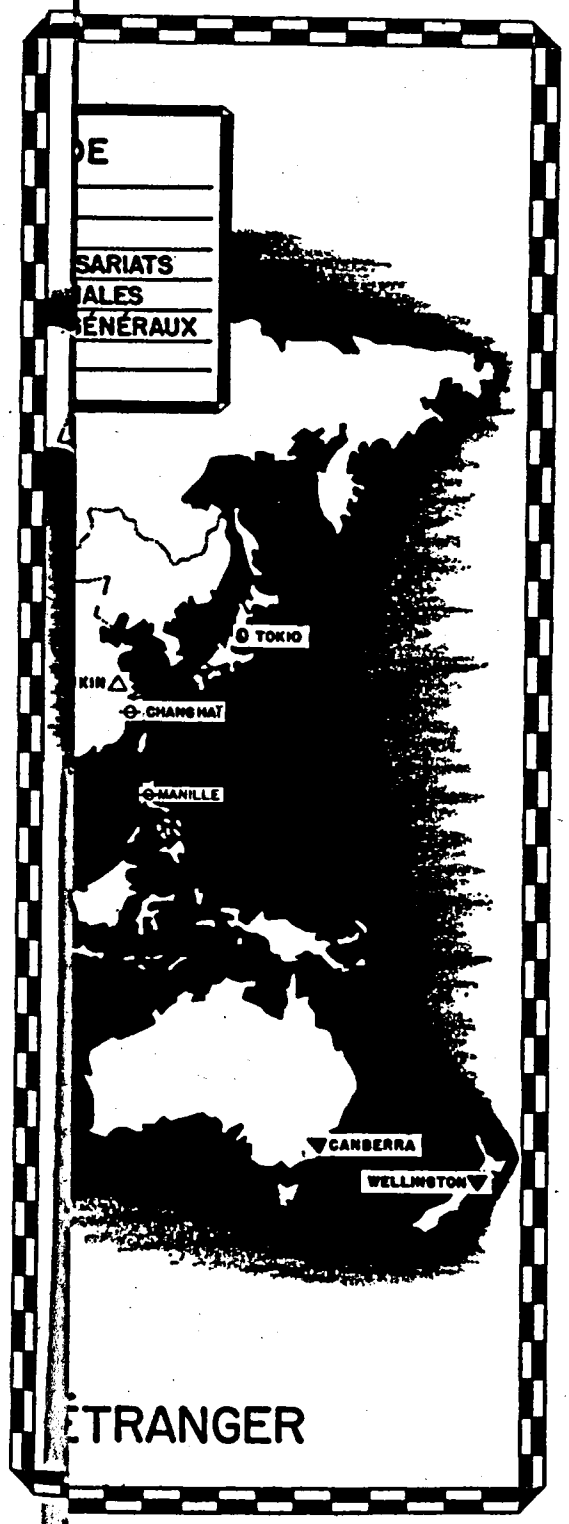

dans
tions
nada
nent
xiste
nent
t de
s du
chés.
tions
tions

ses
re en
nde.
aux
g de
nsul

s en
En
léant
geon.
haut
lui a
. D.
exico
ivant
ttres
ess a
com-
ation
P.-E.
re de
de la
des
n de
mars,
M.
l'am-
n lui
néral

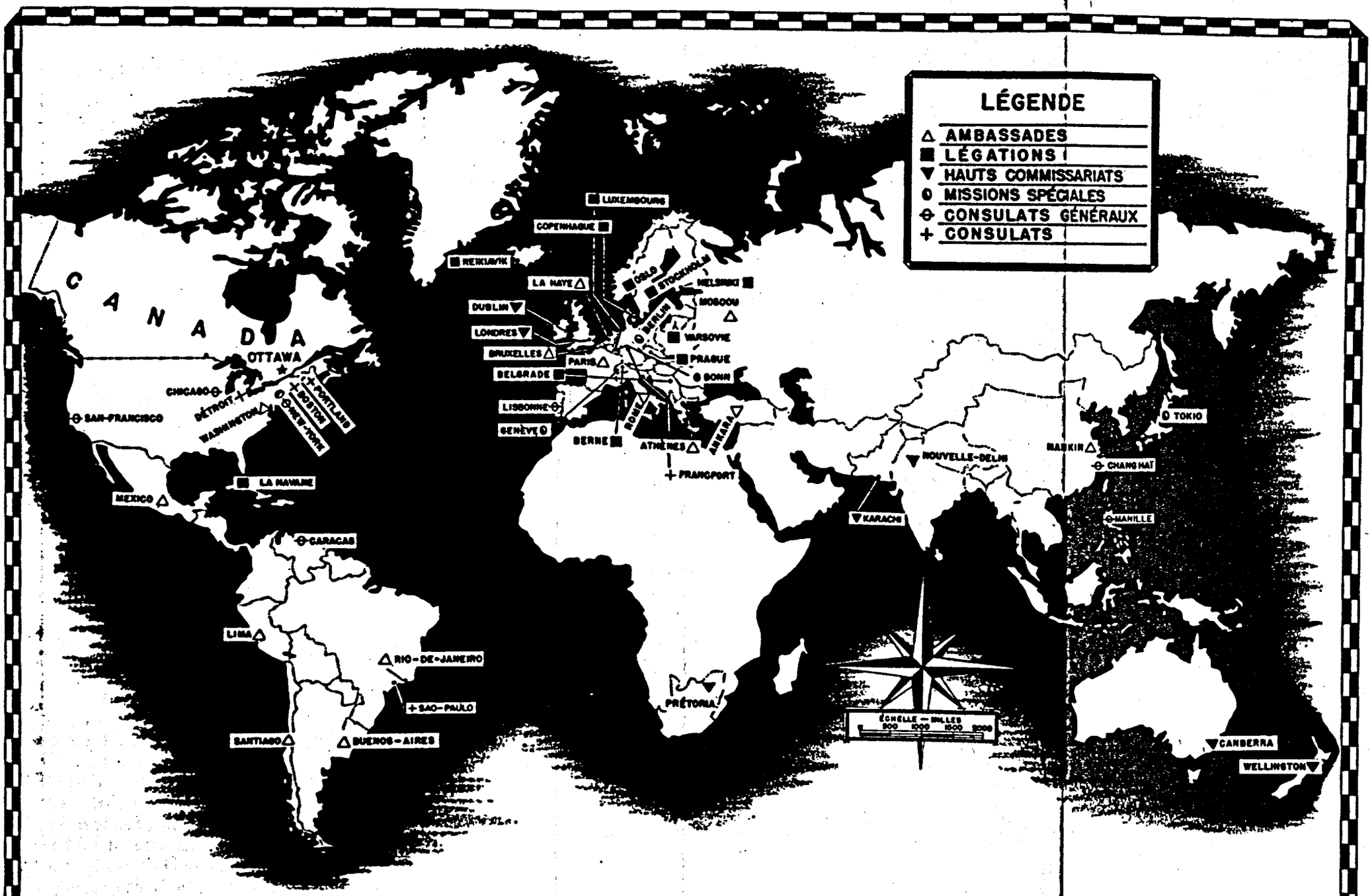

POSTES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DU CANADA À L'ÉTRANGER

avec
part
mité
docu
des t

I
donn
étroit
et à l

I
rense
canad
dispo
et co
à l'ex
Cana
politi

consu
tique
dans
ment
consu

empl
à Ot
quest

proto
Elle
Cana
Elle
accue
déco

finan
trati
ment
prop
aussi
Elle
des
voya

À l'extérieur

Classification des missions et mutations du personnel

Le Canada a actuellement des représentants diplomatiques dans trente-trois pays. Il entretient quatorze ambassades, huit légations et six hauts commissariats. En outre, les représentants du Canada en Belgique, en Norvège et en Suède sont accrédités respectivement auprès du Luxembourg, de l'Islande et de la Finlande, où il n'existe pas, présentement, de légation du Canada. Notre pays a également des missions en Allemagne et au Japon et il ouvrira au début de janvier 1950 un haut commissariat au Pakistan. Les missions du Canada à l'étranger comprennent aussi douze consulats détachés. Le Canada maintient une délégation permanente auprès des Nations Unies, à New-York, ainsi qu'auprès du Bureau européen des Nations Unies à Genève.

M. E. J. Garland, ministre en Norvège, a présenté le 11 août ses lettres de créance de ministre en Islande. M. T. A. Stone, ministre en Suède, les a présentées le 24 septembre à titre de ministre en Finlande. M. F. H. Palmer a été nommé le 20 septembre consul général aux Philippines. Le consulat canadien de Changhaï a été élevé au rang de consulat général lorsque M. G. S. Patterson a été nommé consul général dans cette ville, le 26 avril.

Voici une revue chronologique des changements survenus en 1949 dans la direction des missions canadiennes déjà établies. En janvier, M. D. M. Johnson a été nommé haut commissaire suppléant à Dublin, en l'absence du haut commissaire, M. W.-F.-A. Turgeon. Après la nomination, en décembre, de M. Johnson à titre de haut commissaire du Canada au Pakistan, M. J.-A. Chapdelaine lui a succédé comme haut commissaire suppléant à Dublin. M. S. D. Pierce a abandonné en janvier son poste d'ambassadeur à Mexico et y a été remplacé le 24 février par M. C.-P. Hébert, auparavant ministre à Cuba. Le 8 avril, M. E. H. Coleman a présenté ses lettres de créance de ministre à Cuba. Le 16 mars, M. L. D. Wilgress a succédé à M. Norman Robertson, qui quittait le poste de haut commissaire du Canada au Royaume-Uni. En attendant la nomination d'un ministre en Suisse en remplacement de M. Wilgress, M. P.-E. Renaud, conseiller, gère la légation du Canada à Berne, à titre de chargé d'affaires *ad interim*, et dirige d'autre part le bureau de la délégation permanente du Canada auprès du Bureau européen des Nations Unies, à Genève. Lors de l'entrée en vigueur de l'union de Terre-Neuve au Canada, soit immédiatement avant la fin du 31 mars, le haut commissariat du Canada à Terre-Neuve a été fermé. M. J. D. Kearney a présenté le 22 septembre ses lettres de créance d'ambassadeur en Argentine et, le 12 décembre, M. W. F. Chipman lui a succédé comme haut commissaire dans l'Inde. Le major-général

L.-R. LaFlèche a été nommé haut commissaire en Australie et y a assumé ses fonctions le 20 octobre; il succède à M. K. A. Greene, nommé consul général à New-York en remplacement de M. H. D. Scully qui a pris sa retraite le 31 décembre. M. G. L. Magann a présenté le 23 novembre ses lettres de créance d'ambassadeur en Grèce. Le 15 décembre, le lieutenant-général Maurice Pope a présenté ses lettres de créance au Conseil de la Haute Commission alliée à Bonn (Allemagne). Le 30 décembre, on a annoncé que M. R. M. Macdonnell, chargé d'affaires *ad interim* à Prague, était nommé ministre à l'ambassade du Canada à Paris, en remplacement de M. C. S. A. Ritchie, dont la nomination comme sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures a été connue le même jour. M. Ritchie était conseiller à l'ambassade du Canada à Paris; la promotion de son successeur au rang de ministre marque l'importance qu'on attache à cette ambassade. Le major-général Georges-P. Vanier reste ambassadeur à Paris.

On s'attend que le général A. G. L. McNaughton abandonne au début de 1950 son poste de délégué permanent du Canada auprès des Nations Unies à New-York pour assumer les fonctions de membre de la Commission mixte internationale.

Fonctionnement et principales attributions

Les missions canadiennes de l'extérieur font partie intégrante du Ministère. Les chefs de mission font rapport au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et reçoivent de lui leurs instructions.

Le personnel diplomatique d'une ambassade ou d'une légation comprend l'ambassadeur ou le ministre ainsi qu'un ou plusieurs autres fonctionnaires diplomatiques. Lorsque l'abondance du travail consulaire l'exige, un consul ou un vice-consul est affecté à la mission; dans le cas contraire, l'un des fonctionnaires diplomatiques est chargé de ce travail. Là où il existe un consulat détaché, il est placé sous l'autorité générale du chef de mission accrédité dans le pays.

L'une des tâches des missions consiste à diffuser des renseignements sur le Canada. Des préposés à l'information sont attachés à cette fin aux missions de New-York, Washington, Londres, Paris, Canberra et Mexico. Ailleurs, la tâche est confiée à l'un des secrétaires. Là où le Canada n'a pas de représentants diplomatiques, c'est le commissaire de commerce ou tout autre fonctionnaire local du gouvernement canadien qui en est chargé.

Certaines missions comptent en outre des fonctionnaires d'autres ministères du gouvernement canadien: secrétaires commerciaux, attachés militaires, navals, de l'Air ou spéciaux. Bien que relevant des chefs de leurs ministères respectifs à Ottawa, ils sont placés sous la surveillance et la direction générales du chef de mission, qui représente le Gouvernement canadien.

Les missions diplomatiques ont pour tâche principale de renseigner le Gouvernement canadien sur les événements des pays où elles sont établies et d'en dégager la signification; de veiller aux intérêts du Canada; d'effectuer les négociations; de collaborer à la diffusion de renseignements exacts sur le Canada; de représenter le Gouvernement canadien en toute occasion, de façon officielle ou officieuse.

Les missions n'ont pas toutes le même effectif. Les missions les plus importantes comprennent le chef de mission (ambassadeur, ministre ou haut commissaire), un personnel diplomatique composé de conseillers, d'un certain nombre de secrétaires, d'attachés d'information et d'attachés consulaires; elles comprennent, en outre, des secrétaires commerciaux, des attachés militaires et des représentants d'autres ministères. Les missions de moindre importance se composent du chef de mission, d'un ou deux secrétaires diplomatiques, d'un secrétaire commercial et, en certains cas, d'un attaché militaire. Dans certains postes, le représentant du Canada remplit le double rôle de commissaire de commerce et de consul général.

La correspondance entre les missions et le Ministère atteint un volume considérable. Les rapports sur les événements politiques et économiques importants ou sur les négociations de nature urgente sont envoyés à Ottawa par télétype ou par câble; des dépêches expédiées par la poste aérienne viennent compléter ces rapports. Dans un rapport concernant une crise politique, par exemple, le chef de mission présentera l'essentiel des renseignements fournis par la presse, ainsi qu'une analyse et des commentaires fondés sur des entrevues avec les hauts fonctionnaires et les chefs politiques; à quoi il ajoutera ses propres vues sur la situation générale. Il peut ainsi tenir le Gouvernement au courant du vrai sens des événements et de leur tournure probable. Un nombre croissant de missions complètent, chaque semaine ou tous les quinze jours, leurs télégrammes et dépêches relatifs à des sujets particuliers par des revues confidentielles de l'actualité politique et économique, qui sont distribuées aux ministères intéressés ainsi qu'à diverses autres missions de l'extérieur.

Au cours de l'année écoulée, le Ministère a adressé aux missions 31,000 dépêches et lettres ainsi que 18,000 télégrammes et messages télétypés. Il a reçu des missions 32,000 dépêches et lettres, et 21,000 télégrammes et messages télétypés.

Les fonctions du personnel diplomatique d'une mission sont nombreuses et variées. Dans les missions importantes, le personnel est spécialisé. Dans les petites missions, un ou deux secrétaires sont chargés de la rédaction des rapports d'un caractère général, des fonctions consulaires et administratives, ainsi que des questions d'information. En dehors des rapports sur les événements politiques et sur les questions de défense et d'économie, les dépêches portent sur des

sujets d'ordre social, culturel, scientifique ou autres jugés intéressants ou utiles pour le Gouvernement. Les secrétaires de mission sont aussi appelés à représenter leur chef à des réunions d'organismes internationaux ou du Commonwealth et à assister à des conférences internationales à titre de délégués ou de conseillers.

Les textes d'information préparés à Ottawa ne rempliront leurs fins que s'ils bénéficient d'une diffusion effective dans les pays auxquels ils sont destinés. Dans les grandes missions, l'attaché d'information et, dans les missions moins importantes, le chef et les secrétaires diplomatiques doivent se tenir en contact avec les agences de presse, de radio et de cinématographie. Ils doivent pouvoir répondre à toute demande de renseignements sur le Canada et, au besoin, s'efforcer de stimuler ces demandes.

Les fonctions du service consulaire comprennent le renouvellement et la délivrance de passeports canadiens, la détermination de la nationalité aux termes de la loi sur la citoyenneté canadienne, l'assistance et les conseils aux voyageurs, l'aide aux Canadiens sans ressources à l'étranger et la légalisation de documents. Dans les bureaux où la Division de l'Immigration du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration n'a pas de représentant, il faut consacrer beaucoup de temps aux questions d'immigration et de visas.

Les chefs de mission sont appelés à représenter le Canada à diverses réunions internationales. C'est ainsi que M. L. D. Wilgress, haut commissaire du Canada au Royaume-Uni, a assisté à la Conférence d'Annecy sur les tarifs douaniers et le commerce, qui s'est tenue d'avril à août. M. Jean Désy, ambassadeur du Canada en Italie, a assisté, en janvier et février, à la troisième session du Comité exécutif de l'OIR, à Genève; il a assisté également, en mars et avril, à la deuxième session du Conseil général de cette Organisation. M. C.-P. Hébert, alors ministre à Cuba, a assisté, en janvier et février, à la Conférence de l'UIT sur la radiodiffusion à haute fréquence, à Mexico. M. Émile Vaillancourt, ministre en Yougoslavie, a assisté, d'avril à juillet, à la Conférence diplomatique chargée de conclure des conventions pour la protection des victimes de la guerre, à Genève. M. W. F. Chipman, alors ambassadeur en Argentine, a assisté, en avril et mai, à la Quatrième Conférence des États américains membres de l'OIT, à Montevideo. M. R. M. Macdonnell, chargé d'affaires *ad interim* en Tchécoslovaquie, a assisté en juin à une session spéciale du Conseil général de l'Organisation internationale pour les réfugiés, à Genève. M. John B. C. Watkins, chargé d'affaires *ad interim* en U.R.S.S., a assisté, en septembre et octobre, à la quatrième session du Conseil général de l'UNESCO à Paris.

En parlant du rôle de nos missions, il y a lieu de signaler les cérémonies officielles et les activités qu'exige la vie de société. Nos

chefs de mission doivent représenter le Canada à plusieurs cérémonies officielles, comme l'inauguration de chefs d'État, la remise de décorations, l'ouverture d'expositions et d'institutions ainsi que les cérémonies commémoratives. Ils sont aussi appelés fréquemment à prendre la parole devant les membres de cercles de bienfaisance, d'universités, de chambres de commerce et d'autres organismes. Comme nos représentants à l'étranger doivent chercher à élargir le cercle de leurs connaissances, il leur faut faire et accepter de nombreuses invitations. Sur une moindre échelle, les fonctionnaires diplomatiques doivent s'acquitter des mêmes obligations mondaines et officielles. La plupart des missions canadiennes donnent, le 1er juillet de chaque année, une réception à laquelle sont invités les Canadiens résidant dans la capitale où se trouve la mission, les membres du Gouvernement, le corps diplomatique et les notables du pays.

II. Commonwealth

COMME PAR le passé, de fréquentes consultations ont eu lieu en 1949 entre les gouvernements du Commonwealth, par correspondance d'abord, puis aux nombreuses réunions des gouvernements du Commonwealth, aux Nations Unies, ou à l'occasion des visites faites par certains ministres et fonctionnaires dans les diverses capitales.

Les trois sujets analysés ici témoignent de la nature foncièrement évolutive du Commonwealth. Terre-Neuve, après que sa population en eut manifesté le désir, modifia son statut constitutionnel, de sorte que le rêve des Pères de la Confédération est maintenant réalisé. L'Irlande, de son côté, a exercé son droit souverain de sécession. Mais, du consentement des autres parties, l'Inde a pu demeurer au sein du Commonwealth, même après qu'elle fut devenue une république, en acceptant le Roi comme le symbole de la libre association de ses membres.

Union de Terre-Neuve au Canada

Les conditions de l'union, signées le 11 décembre 1948 par les représentants de Terre-Neuve et du Canada, nécessitaient certaines mesures législatives et administratives de la part du Canada, du Royaume-Uni et de Terre-Neuve.

La clause 50 des conditions de l'union renfermait les dispositions suivantes:

> Sous réserve de leur approbation par le Parlement du Canada et le Gouvernement de Terre-Neuve, il est convenu des présentes clauses, qui prendront effet nonobstant la loi dite *The Newfoundland Act, 1933*, ou tout décret émis en conformité de cette dernière loi, et qui entreront en vigueur immédiatement avant l'expiration du trente et unième jour de mars 1949, si Sa Majesté a sanctionné, avant cette date, une loi du Parlement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord confirmant lesdites clauses.

En conséquence, un projet de loi fut présenté le 7 février au Parlement canadien. Après avoir franchi les étapes normales à la Chambre des communes et au Sénat, ce projet de loi reçut la sanction du Gouverneur général le 18 février. Le Parlement envoya alors au Roi une adresse en date du 22 février, demandant qu'un projet de loi soit présenté au Parlement de Westminster afin de confirmer les conditions de l'union. Cette adresse fut transmise au Roi par le Gouverneur général. Le 22 février, un projet de loi ayant pour objet de confirmer et de mettre en vigueur les conditions de l'union fut présenté à la Chambre des communes du Royaume-Uni. Ce projet

de loi prévoyait aussi l'abrogation du *Newfoundland Act, 1933* (à l'exception d'un article comportant une garantie financière) en vertu duquel une Commission de gouvernement administrait les affaires de Terre-Neuve depuis que le régime du gouvernement responsable avait été suspendu, en 1934, à la demande de la population. Dans l'intervalle, le 21 février, la Commission de gouvernement avait fait connaître qu'après avoir examiné les conditions de l'union et le mémorandum du premier ministre du Canada qui les accompagnait, elle approuvait ces conditions.

Le projet de loi présenté au Parlement de Westminster reçut la sanction royale le 23 mars, sous le titre d'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1949. Les conditions de la clause 50 étant ainsi remplies, Terre-Neuve devint la dixième province du Canada le 31 mars 1949.

L'union fut marquée, le 1er avril, par des cérémonies qui se déroulèrent simultanément à Saint-Jean et à Ottawa. À Terre-Neuve, Sir Albert Walsh, chef de la délégation de Terre-Neuve à Ottawa en 1948, prêta serment, à l'Hôtel du Gouvernement, comme premier lieutenant-gouverneur de la nouvelle province. M. Colin Gibson, alors secrétaire d'État du Canada, présenta un certificat symbolique de citoyenneté canadienne au lieutenant-gouverneur, qui le reçut au nom de la population de Terre-Neuve. À Ottawa, sur la colline du Parlement, le Gouverneur général donna lecture d'un message de Sa Majesté, puis le Premier ministre prononça une allocution de bienvenue à l'adresse de la population de Terre-Neuve. Au début de la journée, M. Saint-Laurent avait fait parvenir au Roi un message de loyauté et de bons souhaits au nom du Gouvernement et du peuple canadiens.

Bien que la procédure constitutionnelle prévue à la clause 50 des conditions de l'union ne pût être observée intégralement qu'à la fin de février, les Gouvernements du Canada et de Terre-Neuve jugèrent nécessaire de conclure provisoirement des arrangements relatifs au remaniement administratif que l'union allait entraîner. L'extension à Terre-Neuve des services fédéraux relevait au premier chef des ministères directement intéressés, mais le ministère des Affaires extérieures n'en continua pas moins jusqu'à la date de l'union d'exercer certaines responsabilités. Tout d'abord, le statut de Terre-Neuve et les relations de l'île avec le Royaume-Uni et le Canada devaient rester inchangés jusqu'au 31 mars 1949, date de l'entrée en vigueur des conditions de l'union. Le Ministère demeurait donc chargé des relations avec Terre-Neuve, puisque les relations internationales ressortissent à son activité. Ensuite, la conclusion d'arrangements satisfaisants et coordonnés pour étendre les services fédéraux à Terre-Neuve avant l'union réclamait l'attention continuelle du Comité interministériel

pour Terre-Neuve, que présidait le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures et dont le chef de la Division du Commonwealth était vice-président.

Le Ministère aussi était intéressé directement au remaniement administratif: en effet, c'est à lui qu'il incombait de répartir les diverses fonctions du Commissaire de commerce de Terre-Neuve à Londres entre les divers bureaux du Gouvernement canadien dans cette ville, et de prendre en main le service des passeports de Terre-Neuve. De plus, les conditions du maintien par les États-Unis de bases à Terre-Neuve et les conséquences de l'union sur les traités et autres accords internationaux intéressaient directement le ministère.

Le haut commissariat du Canada à Saint-Jean, qui avait eu une lourde tâche pendant et après les négociations de 1948, fut fermé au moment de l'entrée en vigueur de l'union. M. C. J. Burchell, qui remplissait son second mandat de haut commissaire du Canada à Terre-Neuve et avait été assermenté au Conseil Privé le 1er avril, se retira du service public pour reprendre l'exercice de sa profession.*

La République d'Irlande

La République d'Irlande fut établie par proclamation, en vertu de la loi dite "The Republic of Ireland Act", le 18 avril 1949. Le haut commissaire suppléant du Canada ainsi que des représentants d'autres pays du Commonwealth et de pays étrangers assistèrent aux cérémonies qui marquèrent à Dublin cet événement.

À cette occasion, M. Saint-Laurent fit parvenir au Gouvernement irlandais un message de bonne entente dans lequel il rappelait la part importante qu'ont prise les colons irlandais à la création de la nation canadienne, et soulignait que les Canadiens espèrent avec confiance que se maintiendront les relations amicales qui unissent depuis si longtemps les peuples du Canada et de l'Irlande.

Réunion des premiers ministres du Commonwealth

Les premiers ministres du Commonwealth se réunirent à Londres du 21 au 27 avril 1949 afin de procéder à un échange de vues sur la situation de l'Inde au sein du Commonwealth après l'établissement de la république. Le Premier ministre ne pouvant se rendre à cette réunion, c'est M. Pearson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui y représenta le Canada. M. R. A. MacKay, alors chef de la Division du Commonwealth, et M. J. D. Kearney, jusque-là haut commissaire du Canada dans l'Inde (maintenant ambassadeur en Argentine), accompagnaient M. Pearson à titre de conseillers.

* Voir aussi page 63: "Effet juridique de l'union sur les accords de Terre-Neuve".

Le projet de constitution, que l'Assemblée constituante de l'Inde étudiait alors à la Nouvelle-Delhi, envisageait l'établissement d'une "république démocratique souveraine". Après avoir discuté la question en détail et de façon amicale, et tout en tenant compte du désir de l'Inde de rester membre du Commonwealth, ainsi que de la définition de l'association du Commonwealth énoncée au préambule du Statut de Westminster, les premiers ministres ont fait connaître au Roi les conclusions auxquelles ils en étaient arrivés.

La déclaration préparée par les premiers ministres et publiée le 27 avril dans la capitale de chaque État membre du Commonwealth exposait ce qui suit:

> Les Gouvernements du Royaume-Uni, du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud, de l'Inde, du Pakistan et de Ceylan, pays associés dans le Commonwealth des nations britanniques et unis par une allégeance commune à la Couronne, symbole de leur libre association, ont étudié les changements d'ordre constitutionnel qui doivent se produire bientôt dans l'Inde.
>
> Le Gouvernement de l'Inde a fait connaître aux autres gouvernements du Commonwealth que le peuple indien entendait, aux termes de la nouvelle constitution, faire de l'Inde une république souveraine et indépendante. Le Gouvernement de l'Inde a d'autre part déclaré et affirmé que l'Inde tient à demeurer partie intégrante du Commonwealth des Nations, de même qu'à accepter le Roi comme symbole de la libre association des nations indépendantes qui le composent et, à ce titre, comme chef du Commonwealth.
>
> Les gouvernements des autres pays du Commonwealth, dont le statut de membres du Commonwealth ne subit de ce fait aucun changement, admettent et reconnaissent que l'Inde continue d'être leur associée aux termes de la présente déclaration.
>
> En conséquence, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, l'Inde, le Pakistan et Ceylan déclarent qu'ils demeurent unis à titre de membres libres et égaux du Commonwealth des Nations, collaborant librement à la poursuite de la paix, de la liberté et du progrès.

Dans une allocution qu'il prononça à la radio le 27 avril, avant de quitter le Royaume-Uni pour rentrer au Canada, M. Pearson disait, entre autres choses:

> Le problème qui se posait était facile à énoncer, mais non pas à résoudre. En un mot, il s'agissait de savoir si notre Commonwealth de nations était assez adaptable et assez malléable pour comprendre un pays, l'Inde, qui voulait rester membre de plein droit de notre association. Notre rapport démontre que la chose peut se faire sans que soient altérées les relations avec la Couronne que comporte notre allégeance. Cette allégeance qui nous est chère à tous n'a été modifiée en rien par ce qui s'est décidé à Londres. Pour nous, Canadiens, la Couronne ne signifie pas une renonciation à notre liberté; elle est plutôt le symbole de notre évolution historique et de la profondeur comme de la vigueur de nos traditions démocratiques . . . Je crois que nous avons consolidé notre association au sein du Commonwealth; surtout, nous avons ainsi maintenu un pont solide entre l'Orient et l'Occident.

Lorsqu'il parla devant les deux Chambres, à Ottawa, le 24 octobre, le Premier ministre de l'Inde appuya particulièrement sur "l'esprit de compréhension" dont le Gouvernement du Canada avait

fait preuve à cette réunion et sur le rôle de pionnier qu'a joué le Canada dans l'évolution du Commonwealth vers une association fondée sur la liberté complète, dégagée de tout contrôle extérieur. "Je suis convaincu, a déclaré M. Nehru, que cet événement de l'histoire du Commonwealth, sans pareil où que ce soit ni à quelque époque que ce soit, marque un pas important dans la voie de la paix et de la collaboration universelles."

III. Europe

LES ÉVÉNEMENTS d'Europe ont suivi dans l'année un rythme de plus en plus accéléré. Que le Canada y fût directement intéressé ou non, ces événements ont profondément influencé ses relations et sa politique extérieures.

Les chapitres suivants renferment un bref exposé des principaux problèmes européens qui intéressent le Canada au premier chef. On se rend mieux compte de la portée de ces problèmes si on les rapproche de la situation d'ensemble de l'Europe occidentale qui, à mesure que les nations qui la composent s'efforçaient de rétablir leur équilibre économique, politique et social, a réalisé depuis la fin de la guerre des progrès remarquables pour reprendre sa place dans la direction des affaires mondiales.

La France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie, et la péninsule scandinave, tous pays démocratiques, de même que des organismes comme le Benelux et l'Union occidentale, ont déployé un magnifique effort, national et collectif, pour resserrer les liens de la solidarité intérieure et extérieure.

L'Allemagne est devenue une région d'une grande importance pour l'Europe tout entière. L'énergie de son peuple, soutenue par l'appui constant des Puissances occupantes de l'Ouest, a transformé son économie. La République fédérale a été fondée sur les principes d'une démocratie libre. Dans la zone soviétique, l'appui russe (pour des fins totalement différentes) a apporté des changements économiques et politiques non moins significatifs. Dans ce qui reste de l'ancien Reich, les Allemands qui croient aux principes démocratiques et à la collaboration internationale se disputent la direction de leur pays avec ceux qui restent obstinément attachés au passé. À l'Est, au delà de la rivière Oder-Neisse, s'étendent les territoires allemands administrés par les Polonais. Il reste encore dans la République quelque huit millions de réfugiés allemands à réintégrer.

En Allemagne également, en Autriche, en Pologne, en Tchécoslovaquie et dans les autres pays satellites de l'Union soviétique, de même qu'en Yougoslavie (maintenant détachée de l'orbite de Moscou), on assiste, dans les domaines de l'économie, de la politique, de la religion, de la culture et de la pensée politique, à un antagonisme généralisé entre la Russie communiste et l'évolution indépendante de la vie nationale et internationale. Les partis et les problèmes politiques, les syndicats ouvriers, l'exercice des droits fondamentaux

de la liberté de parole, de religion, de voyage et même de simple conversation, le commerce, la navigation sur le Danube, et combien d'autres choses, sont soumis à la pression impitoyable de la "guerre froide".

Enfin, il existe trois noyaux de consolidation européenne et occidentale: l'Organisation pour la coopération économique en Europe, le Conseil de l'Europe et l'Union de l'Atlantique. Le premier est un organisme de coopération économique européenne; le second, une nouvelle initiative de collaboration régionale à base parlementaire; le troisième, un système légitime de défense régionale. Tous trois offrent de grandes possibilités.

C'est en fonction de ces vastes mouvements d'activité humaine qu'est analysée la politique suivie par le Canada en Europe au cours de l'année.

Allemagne

Règlement de la Question allemande

Bien que le Conseil des ministres des Affaires étrangères se soit réuni en mai et juin 1949, il y a eu peu de progrès dans le sens d'un règlement général de la paix pour toute l'Allemagne ou vers le rétablissement du contrôle quadriparti en Allemagne. Au contraire, l'ancien Reich a connu un autre partage au cours de l'année écoulée. Les trois puissances occupantes des zones occidentales ont unifié de façon très satisfaisante leurs politiques, opéré le retour à des conditions plus près de la normale et établi un gouvernement allemand démocratique. Dans la zone orientale, les autorités soviétiques ont créé un "gouvernement" docile auquel elles ont confié la responsabilité de certaines fonctions administratives tout en continuant d'accorder des pouvoirs étendus et indéterminés à la Commission de contrôle soviétique.

Le Canada continue de s'intéresser vivement au règlement allemand qui s'est poursuivi rapidement sur une base *de facto*. Le Ministère a suivi de près les événements qui ont abouti, en mai, à la levée du blocus de Berlin, de même que les efforts tentés par les puissances occidentales pour associer l'Allemagne à la communauté démocratique de l'Europe occidentale et, par là, accorder le relèvement économique et politique de l'Allemagne à la prévention d'une renaissance du nationalisme allemand. Le Ministère s'est aussi intéressé à la situation de la zone orientale, où l'Union soviétique semble appuyer la partie la plus nationaliste de la population allemande en vue d'attirer vers elle les Allemands qui ne lui sont pas encore assujettis. Le Ministère a reçu régulièrement des rapports de ses missions de Berlin, Londres, Paris et Washington sur ces questions et sur d'autres de même nature concernant l'Allemagne.

La République fédérale d'Allemagne

Lorsqu'il devint évident qu'aucun gouvernement central pour toute l'Allemagne ne pourrait être créé, les trois puissances occidentales, de concert avec la population des zones occidentales d'Allemagne, ont commencé à prendre des mesures pour établir une république fédérale d'Allemagne, avec capitale à Bonn. Les élections ont eu lieu le 14 août et, le 21 septembre, la République était inaugurée. Les puissances occupantes ont centralisé leur autorité de contrôle dans la Haute Commission alliée qui, aux termes d'un Statut d'occupation, n'exercerait pas tous ses pouvoirs d'autorité occupante, sauf dans des domaines restreints ou des conditions déterminées. Le Gouvernement se compose d'un parlement fédéral bicaméral dont les pouvoirs sont définis dans une Loi fondamentale que les puissances d'occupation ont approuvée.

Le 15 décembre, le lieutenant-général Maurice Pope a présenté ses lettres de créance, comme chef de la mission canadienne auprès de la République fédérale, au Conseil de la Haute Commission alliée dont relève, aux termes du Statut d'occupation, la conduite des affaires étrangères. Notre pays a ainsi reconnu le nouveau régime de la République fédérale d'Allemagne comme marquant une étape dans le relèvement de l'Allemagne et il espère que cette initiative aboutira éventuellement à une Allemagne unie et démocratique, capable de prendre dignement sa place parmi les nations démocratiques.

Le régime de l'Allemagne orientale

Le 5 octobre, on annonçait à Berlin l'établissement d'un "gouvernement provisoire de la République démocratique d'Allemagne". Les présidents conjoints du parti de l'Unité socialiste (d'obédience communiste), Wilhelm Pieck et Otto Grotowohl, en ont été nommés respectivement président et premier ministre. Le "gouvernement" comptait des représentants des partis non communistes dont l'existence était autorisée afin de leur permettre de participer à la campagne, inspirée par les Soviets, du front national pour l'unité allemande. Ce "gouvernement" prétend avoir reçu son mandat populaire du Volkskongress, organisme élu pour des fins assez imprécises lors d'une élection soigneusement dirigée, qui eut lieu en mai dans la zone soviétique. Il se propose de diriger les affaires en vertu d'une constitution qui n'a jamais été soumise à l'approbation des citoyens.

Le nouveau "gouvernement", malgré d'emphatiques prétentions à l'indépendance, n'était en fait autorisé par Moscou que pour assumer des "fonctions administratives", que l'Administration militaire soviétique exerçait auparavant, sauf à l'égard des questions relatives à "la mise en œuvre des résolutions de Potsdam et d'autres accords

quadripartis concernant l'Allemagne". Depuis, les déclarations et les actes des Soviets n'ont pas confirmé les déclarations parues alors dans les journaux communistes, selon lesquelles cette initiative devait être suivie d'un traité de paix et du retrait des forces soviétiques.

Cet organisme ne cadre évidemment pas avec les vues du Gouvernement canadien quant à la forme d'organisation politique de l'Allemagne, telles qu'exposées dans la déclaration du Gouvernement canadien du 30 janvier 1947 (voir le hansard du 30 janvier 1947, p. 9, par. 15 à 18). Le Gouvernement a donc évité de poser des actes qui pourraient être interprétés comme une reconnaissance même restreinte de ce régime, sauf dans la mesure où ce régime peut être considéré comme une institution subordonnée à l'autorité soviétique dans la zone orientale d'Allemagne.

Berlin

Le comité technique de la monnaie et du commerce à Berlin, composé d'experts représentant les membres du Conseil de sécurité qui n'étaient pas parties au différend de Berlin, a cherché, dès novembre 1948, à résoudre les problèmes économiques et administratifs de la ville divisée, d'une façon susceptible de satisfaire l'U.R.S.S. d'une part, et le Royaume-Uni, les États-Unis et la France d'autre part. Le rapport du président du comité, M. N. A. Robertson, alors haut commissaire du Canada à Londres, indiquait que les divergences d'opinions étaient trop prononcées pour qu'un accord fût possible.

Il se fit d'autres démarches au début de l'année, à Lake-Success, pour trouver une solution au différend de Berlin au moyen de pourparlers entre M. Jessup, des États-Unis, et M. Malik, de l'U.R.S.S. Un communiqué, publié le 5 mai, annonçait la conclusion d'un accord aux termes duquel l'U.R.S.S. s'engageait à lever le blocus de Berlin le 12 mai et les Puissances occidentales consentaient à ce que se tînt le 23 mai une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères en vue d'étudier les questions en suspens intéressant toute l'Allemagne et le traité autrichien.

La réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères s'est terminée le 30 juin par un accord stipulant la tenue d'entretiens quadripartis destinés à assurer la reprise du commerce à Berlin. Des représentants allemands devaient aider à rétablir le commerce entre zones, interrompu par le blocus et le contre-blocus.

Les entretiens quadripartis prirent fin le 28 septembre lorsque les représentants de l'Ouest annoncèrent que le représentant soviétique ne se montrait pas disposé à travailler dans le cadre de l'accord réalisé par le Conseil des ministres des Affaires étrangères.

Bien que le Canada ait établi une mission dans la République fédérale d'Allemagne, il n'en maintient pas moins sa mission militaire

à Berlin. Le chef de la mission à Bonn est, d'office, chef de la mission à Berlin; celle-ci continue de veiller aux intérêts canadiens dans cette ville aussi bien que dans la zone soviétique d'occupation.

Autriche

La rédaction du traité destiné à restaurer une Autriche indépendante et démocratique a avancé sensiblement au cours de 1949. Cependant, les quatre puissances ont été incapables de se mettre d'accord sur un certain nombre de dispositions importantes.

Les négociations en vue du traité autrichien ont été entamées en janvier 1947 et se sont poursuivies de façon intermittente jusqu'au 10 mai 1949, alors que les suppléants des ministres des Affaires étrangères des quatre puissances, qui avaient charge de les poursuivre, ont ajourné leur réunion jusqu'à ce que le Conseil des ministres des Affaires étrangères se fût réuni à Paris.

Dans le communiqué du 20 juin 1949, publié après la réunion de Paris, les ministres des Affaires étrangères du Royaume-Uni, des États-Unis, de la France et de l'Union soviétique ont énoncé un certain nombre de principes selon lesquels les problèmes non résolus du traité autrichien devraient être réglés. Les suppléants ont été chargés de soumettre, le 1er septembre, un rapport sur leurs travaux; mais à cette date, les puissances intéressées n'avaient pas encore réussi à s'entendre sur neuf des articles du traité. Les quatre ministres ont repris leurs entretiens dès l'ouverture de l'Assemblée générale, à New-York, et les suppléants ont reçu instruction de poursuivre leurs travaux. Depuis, les puissances se sont mises d'accord sur d'autres points et il y a maintenant lieu d'espérer que la question la plus contentieuse, c'est-à-dire celle des avoirs allemands, se réglera.

Le 25 février 1947, le Gouvernement canadien avait fait connaître ses vues sur le traité autrichien. Conformément à la politique adoptée à l'endroit de l'Allemagne, le Gouvernement soutenait que la participation du Canada au règlement autrichien devait refléter le rôle qu'il avait joué dans la défaite du nazisme. La procédure recommandée par le Gouvernement canadien ne fut pas suivie et le Conseil des ministres des Affaires étrangères assuma l'entière responsabilité du traité autrichien. La déclaration canadienne se fondait sur celle de la Conférence de Moscou de 1943, par laquelle les quatre puissances exprimaient leur intention de rétablir une Autriche libre et indépendante. Le point de vue canadien se fondait également sur une déclaration faite par le Gouvernement le 30 janvier 1946 et où il était dit qu'il "avait noté avec satisfaction les mesures prises en Autriche dont l'effet avait été d'établir un État autrichien autonome et un gouvernement autrichien indépendant". Conformément à ces déclarations, le Gouvernement fit valoir que le Canada n'avait

jamais accordé une reconnaissance *de jure* à la souveraineté allemande sur l'Autriche, bien qu'il lui eût accordé une reconnaissance *de facto*. L'Autriche est maintenant reconnue comme un État autonome, libéré de l'occupation allemande. Le Canada n'a jamais été en guerre contre l'Autriche en tant qu'entité politique, ni contre aucun prédécesseur du gouvernement autrichien actuel.

Il s'ensuivait donc que l'absence d'un traité de paix avec l'Autriche ne modifiait en rien les relations diplomatiques entre le Canada et l'Autriche. Bien qu'un échange de missions diplomatiques ne fût pas réalisable, le Gouvernement a consenti cette année à l'établissement d'un consulat général d'Autriche à Ottawa.

Tenant compte de l'intérêt que présentent pour le Gouvernement et le peuple canadiens les dispositions du traité autrichien, notamment celles qui ont trait au commerce et à la propriété, le Ministère s'est efforcé de suivre de près les négociations relatives à ce traité afin de déterminer quelle attitude le Canada pourrait adopter si un accord quadriparti se réalisait et si la question se posait d'associer le Canada au traité.

Conseil de l'Europe

Sur l'initiative des gouvernements signataires du Traité de Bruxelles de mars 1948, le Statut du Conseil de l'Europe a été signé à Londres le 5 mai 1949. Les pays suivants l'ont ratifié ou y ont accédé: Royaume-Uni, France, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Norvège, Suède, Danemark, Italie, Irlande, Islande, Grèce et Turquie.

Le Statut établit une Assemblée consultative de parlementaires des États membres et les investit du pouvoir de délibérer, sous réserve de certaines restrictions de procédure, sur tous les sujets d'intérêt européen, sauf sur les problèmes de défense. Ce Statut prévoit également la création d'un Comité de ministres représentant les gouvernements des États membres, qui sera chargé de contrôler l'ordre du jour de l'Assemblée et d'approuver ses décisions avant qu'elles soient soumises aux États membres à titre de recommandations.

Le Conseil de l'Europe est une forme inusitée d'organisation internationale, en ce sens que l'Assemblée consultative représente non seulement les gouvernements mais les groupes d'opposition et que, de plus, le Comité des ministres n'est pas soumis à la règle de l'unanimité.

L'Assemblée s'est réunie à Strasbourg le 8 août. Au cours des jours suivants, elle a entrepris de définir une attitude européenne à l'égard des difficiles problèmes économiques, politiques et culturels auxquels elle fait face. Au début de novembre, le Comité des ministres s'est réuni à Paris pour étudier les résolutions adoptées par l'Assem-

blée, notamment sur les sujets suivants: réalisation d'une plus grande unité européenne, droits de l'homme, collaboration économique, création d'un bureau européen des brevets, admission de l'Allemagne au Conseil de l'Europe.

Vu que la nouvelle organisation s'occupe directement de questions qui intéressent le Canada, des observateurs de notre ambassade de Paris ont assisté aux réunions de l'Assemblée consultative, à Strasbourg. Le Ministère a été constamment tenu au courant de la marche des événements par nos observateurs de Strasbourg et par le haut commissaire du Canada à Londres qui était en étroite relation avec les autorités britanniques. Une question d'intérêt général se posait de savoir si le Conseil de l'Europe offrirait une formule selon laquelle la nouvelle République fédérale d'Allemagne pourrait avoir sa part de responsabilité dans les affaires européennes et trouver dans le Conseil un organe approprié pour manifester ses aspirations légitimes comme membre de la communauté démocratique d'Europe. Le Conseil de l'Europe intéresse le Canada également parce qu'il représente une étape vers l'abolition des frontières nationales et qu'il peut aider à rendre plus libre le commerce de l'Europe occidentale. Si l'on en juge par une seule réunion, le Conseil de l'Europe semble avoir contribué d'une façon tangible à intégrer l'Allemagne dans l'Europe occidentale, ainsi qu'à préciser le point de vue européen sur les affaires économiques, culturelles et humanitaires d'intérêt commun.

Europe occidentale

La signature du Pacte de l'Atlantique-Nord et les visites des ministres des Affaires étrangères de France, d'Italie et de Belgique au Canada ont contribué, au cours de l'année écoulée, à resserrer les relations étroites et amicales que notre pays a toujours entretenues avec les États de l'Europe occidentale. Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Schuman, s'est rendu à Midland, le 16 septembre, pour participer à la commémoration du tricentenaire du martyre des missionnaires français en Huronie. Au début d'octobre, il fut l'hôte du Gouvernement canadien à Ottawa et prit part à des entretiens sur des questions d'intérêt commun. Il visita aussi Québec et Montréal. Les brèves visites des ministres des Affaires étrangères d'Italie et de Belgique, le comte Sforza et M. van Zeeland, ont également marqué l'intérêt que leurs pays portent au Canada.

Les missions canadiennes à Rome, à La Haye et à Bruxelles ont tenu le Ministère au courant de plusieurs événements qui se sont produits dans ces pays: négociations de la Hollande avec l'Indonésie, élections générales en Belgique, déclin du communisme, relèvement du moral et redressement économique de l'Europe occidentale. Le nombre accru des touristes canadiens a aussi démontré l'intérêt

croissant du Canada à l'endroit de nos alliés de l'Europe occidentale; les accords que la plupart de ces pays ont conclus avec le Canada en vue d'accepter des dollars canadiens de préférence aux devises américaines, ainsi que les accords visant à modifier les modalités de visa ont facilité les visites touristiques.

Espagne

La question espagnole, qui est traitée plus longuement dans *Le Canada et les Nations Unies, 1949*, a été de nouveau discutée pendant la seconde partie de la troisième session de l'Assemblée générale; cependant, aucune résolution n'ayant rallié la majorité requise des deux tiers des voix, les relations entre les États membres des Nations Unies et l'Espagne restent régies par la résolution de 1946 qui recommande aux États membres de rappeler leurs chefs de mission diplomatique à Madrid.

En vue d'augmenter ses exportations vers l'Espagne et de redresser sa balance commerciale avec ce pays, le Canada a décidé d'envoyer un commissaire de commerce à Madrid. L'Espagne a déjà fait partie de la circonscription du consul général du Canada à Lisbonne. Le commissaire de commerce n'aura pas qualité diplomatique ou consulaire et sa nomination n'implique aucun changement de politique de la part du Canada à l'endroit de l'Espagne.

Scandinavie

Le Canada a resserré ses relations avec la Scandinavie en nommant un ministre pour le représenter en Suède; M. T. A. Stone, ancien ministre à l'ambassade du Canada à Washington, a été désigné à ce poste. Depuis son établissement, en 1947, la légation du Canada était dirigée par un chargé d'affaires *ad interim* à Stockholm. Au cours d'une visite à Ottawa, en novembre, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères de Suède a conféré avec des fonctionnaires du Ministère sur des questions d'intérêt commun. M. Stone a été également accrédité comme ministre en Finlande et, en septembre, il présentait à Helsinki ses lettres de créance au Président de la Finlande. Le Canada n'a pas établi de bureau distinct en Finlande.

Le ministre du Canada en Norvège a aussi été accrédité comme ministre en Islande; au mois d'août dernier, à Reykiavik, il remettait ses lettres de créance au Président de l'Islande. M. Garland continuera de résider à Oslo et le Canada n'aura pas de représentation distincte en Islande.

Nos missions de Scandinavie ont fait parvenir régulièrement au Ministère de copieux renseignements sur les élections en Norvège et

en Islande, sur les grèves suscitées par les communistes dans le but d'affaiblir le gouvernement finlandais, et d'autres événements politiques survenus dans cette région.

Europe orientale

Au cours de 1949, les relations entre les satellites de l'Union soviétique en Europe orientale et les Puissances occidentales ont accusé une altération marquée qui s'est surtout traduite par la façon dont les pays situés derrière le rideau de fer ont traité les diplomates des Puissances de l'Ouest et par les différends auxquels ont donné lieu la persécution religieuse et la violation des droits de l'homme dans ces pays.

Ces Gouvernements semblent tenir en suspicion les diplomates de l'Ouest et considérer leurs activités normales comme des menées d'espionnage. C'est ainsi qu'ils ont tenté d'incriminer les représentants du Royaume-Uni et des États-Unis au cours des procès intentés contre les chefs religieux de Hongrie et de Bulgarie. La conduite efficace des relations internationales, qui exige le respect du droit et des usages internationaux, a été rendue difficile et presque impossible dans ces régions par les expulsions fréquentes de diplomates de l'Ouest et les arrestations de fonctionnaires des missions occidentales ne jouissant pas de l'immunité diplomatique. Les raisons mises de l'avant pour justifier les expulsions ont toujours été insuffisantes et les missions de l'Ouest n'ont jamais été informées de l'arrestation des membres de leur personnel ni des détails ou des éléments de preuve relatifs aux accusations portées contre ces fonctionnaires. Il en résulte une rupture partielle des relations diplomatiques normales entre ces pays et les Puissances de l'Ouest.

La controverse relative à la persécution religieuse qui sévit dans les pays de la zone soviétique offre un autre exemple des différences profondes qui séparent les Puissances occidentales des pays satellites. La politique communiste en Europe orientale semble avoir pour but de refuser catégoriquement aux particuliers le droit d'appartenir à toute autre religion que le communisme, de sorte qu'en définitive, les Églises deviendront, en tant qu'institutions, les instruments serviles du Gouvernement communiste.

Le Gouvernement canadien s'est élevé contre la persécution religieuse, non seulement à cause du souci qu'elle lui causait, mais aussi parce que ces actes de persécution étaient considérés comme des violations des clauses des Traités de paix qui garantissent la protection des droits de l'homme. Le Canada est l'un des signataires des Traités de paix de 1947 conclus avec la Hongrie et la Roumanie.

L'opposition du Canada à ces actes de violence a été clairement marquée par des déclarations publiques du premier ministre et du

secrétaire d'État aux Affaires extérieures; le Canada a, de plus, adressé des protestations au Gouvernement hongrois à la suite de l'arrestation du cardinal Mindszenty. Le Gouvernement canadien a souscrit également aux notes que le Royaume-Uni et les États-Unis faisaient tenir, le 2 avril, à la Hongrie et à la Roumanie. Ces notes énuméraient les violations par ces deux Gouvernements des articles des Traités de paix relatifs aux droits de l'homme, et priaient ces Gouvernements de prendre sans délai des mesures pour réparer ces violations. Dans le cas de la Bulgarie, le Canada s'est associé officieusement à ces protestations.

Chacun des Traités de paix avec la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie stipule qu'en matière d'interprétation ou d'exécution, tout différend qu'on ne parviendra pas à régler directement par voie de négociation diplomatique, sera déféré aux chefs de mission de l'U.R.S.S., du Royaume-Uni et des États-Unis dans les pays respectifs. Si le différend n'est pas de la sorte réglé dans un délai de deux mois, il doit, à la demande de l'une ou l'autre des parties, être déféré à une commission composée d'un représentant de chaque partie et d'un troisième membre choisi, à la suite d'une entente mutuelle des deux parties, parmi les ressortissants d'un tiers pays. Si les deux parties ne parviennent pas à se mettre d'accord, dans un délai d'un mois, sur le choix d'un troisième membre, l'une ou l'autre des parties peut prier le Secrétaire général des Nations Unies de le désigner.

Cinq des puissances signataires du Traité avec la Hongrie et la Roumanie[1] et quatre des puissances signataires du Traité avec la Bulgarie[2] (le Canada n'étant pas signataire) sont intervenues de nouveau aux termes des articles pertinents des Traités de paix. Par des notes, en date du 31 mai, elles informaient les trois Gouvernements que des différends s'étaient élevés au sujet de l'exécution des dispositions du Traité de paix relatives aux droits de l'homme et que la question était déférée aux chefs de mission du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'U.R.S.S. dans chacune des capitales des pays en question.

Les notes remises aux chefs de mission renfermaient l'historique de chaque différend et les priaient d'en faire l'étude sur place.

L'U.R.S.S., cependant, n'a pas jugé à propos de convoquer une conférence des trois chefs de mission; la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie rejetèrent des notes ultérieures que leur adressèrent, le 1er août, les États-Unis et le Royaume-Uni. Par ces notes, chacun des trois gouvernements était invité à nommer conjointement une commission qui serait saisie de la question. Le Canada a souscrit aux notes adressées par le Royaume-Uni à la Hongrie et à la Roumanie.

[1] Royaume-Uni, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, États-Unis.
[2] Royaume-Uni, Australie, Nouvelle-Zélande, États-Unis.

Le problème a également été étudié par l'Assemblée générale des Nations Unies, laquelle a demandé à la Cour internationale de Justice son avis sur la question du refus des satellites de Moscou de collaborer à l'exécution des dispositions des Traités de paix.[1]

Trésors polonais

En juillet 1940, une collection de trésors polonais arrivait au Canada et, à titre gracieux, le Gouvernement canadien offrit aux représentants de la Pologne de l'entreposer dans un immeuble de la Ferme expérimentale du Canada. Il fut entendu, dès le début, que la garde des objets en question n'engagerait en rien la responsabilité du Gouvernement canadien. En fait, les représentants du Gouvernement polonais prirent officiellement et explicitement sous leur entière responsabilité la garde de cette collection. Le Gouvernement canadien n'eut aucunement accès aux trésors et aucun inventaire ne lui en fut soumis au moment de leur entrée au Canada.

Par une note, en date du 21 juin 1946, le Gouvernement actuel de Pologne informait le Gouvernement du Canada que la plus grande partie de la collection avait été retirée du local entre le 2 mars et le 27 mai 1945. Les objets avaient donc été enlevés avant que le Canada eût reconnu (6 juillet 1945) le Gouvernement actuel de Pologne, et sans qu'il en fût informé ou qu'il eût été consulté à ce sujet; ce geste était dû à l'initiative des représentants du Gouvernement polonais que le Canada reconnaissait à ce moment-là.

Le 23 août 1946, le ministère des Affaires extérieures remettait à la légation de Pologne les clefs du local où était demeurée une partie de la collection. Par une note datée du 13 novembre 1946, le ministre de Pologne remerciait le Gouvernement canadien de la restitution de ces objets et le priait de collaborer à la recherche de ceux qui étaient disparus.

Il devint évident par la suite que les dépositaires conjoints de la collection n'étaient pas d'accord sur la nature de leurs responsabilités ni même sur la propriété usufruitière d'une partie de la collection. Il fut allégué qu'une partie des trésors était la propriété, non de l'État polonais, mais de particuliers dont les dépositaires n'avaient été, en réalité, que les mandataires. Le Gouvernement canadien s'efforça, sans succès, d'effectuer un règlement de compromis entre les parties. Mais le Gouvernement polonais ne consentit ni à collaborer à un tel règlement ni à porter la question devant un tribunal canadien, ce qui est, au Canada, la façon normale de régler les conflits de propriété.

[1] L'intervention de l'Assemblée générale dans cette affaire est exposée dans *Le Canada et les Nations Unies, 1949*.

Par une note en date du 20 avril 1949, la légation de Pologne priait à nouveau le Gouvernement canadien de recouvrer ce qui restait de la collection et d'en faire retour au Gouvernement de Pologne. S'appuyant sur certaines considérations juridiques, la légation tenait le Canada responsable de la garde des trésors. Le Gouvernement canadien dénia une telle responsabilité dont il avait été déchargé en vertu de l'entente intergouvernementale conclue en août 1940 entre le consul général de Pologne et le représentant autorisé du Gouvernement canadien.

La question des trésors polonais a été soulevée à plusieurs reprises aux Nations Unies; lors du dernier débat qu'elle suscita, en novembre 1949, la délégation de Pologne demanda, sans succès, que l'affaire fût portée devant la Troisième Commission de l'Assemblée générale. En réponse aux attaques formulées par les Polonais contre le Canada quant à l'aspect juridique et moral de la question, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures adressa, le 14 novembre, aux chefs de toutes les délégations auprès des Nations Unies une lettre par laquelle il définissait la position du Canada, rappelait au Gouvernement polonais qu'il était libre de porter l'affaire devant les tribunaux et exprimait à nouveau le désir du Gouvernement canadien qu'on en vienne à un règlement équitable et satisfaisant.

Israël, Égypte et Liban

Le 24 décembre 1948, le Canada reconnaissait *de facto* l'État d'Israël; le 11 mai 1949, il lui accordait la reconnaissance *de jure* après avoir voté, à l'Assemblée générale, en faveur de son admission au sein de l'Organisation des Nations Unies à titre "d'État" possédant les qualités requises. Le 19 mai, le Canada reconnaissait provisoirement le premier consul général d'Israël, qui arriva à Montréal le 18 juillet pour y exercer ses fonctions.

Le consulat du Liban à Ottawa fut élevé, le 25 mai, au rang de consulat général. À la mi-décembre, le Canada consentait à ce que le gouvernement d'Égypte établisse un consulat général à Ottawa.

IV. Amérique et Extrême-Orient

États-Unis

LES RELATIONS du Canada avec les États-Unis sont plus complexes que celles que le Canada maintient avec n'importe quel autre pays. Parmi les problèmes importants qui ont exigé une attention particulière au cours de l'année, il convient de mentionner ceux qui intéressent les bases militaires de Terre-Neuve, le nouvel accord aérien bilatéral et les difficultés relatives au passage de la frontière. Les deux Gouvernements ont abordé l'étude de ces questions, dont il est question ailleurs, dans un esprit de vive amitié et de collaboration réciproque.

Projet de canalisation et d'aménagement hydro-électrique du Saint-Laurent

La législation présentée au Congrès des États-Unis en 1949 en vue de faire ratifier les accords de 1941 avec le Canada sur la canalisation et l'aménagement hydro-électrique du Saint-Laurent n'a pu être mise aux voix avant la fin de la session. Une autre tentative sera probablement faite au début de 1950 pour obtenir l'approbation du Congrès.

Dans l'intervalle, le Comité interministériel créé à Ottawa en 1947 continue d'étudier les divers aspects du projet, de façon à permettre au Canada de préparer sans délai la législation nécessaire dès que le Congrès aura donné son approbation. La présidence de ce Comité a été transférée au ministère des Transports, en octobre 1949, mais le secrétaire du Comité continue d'être un représentant du ministère des Affaires extérieures, de même que d'autres membres du Comité.

Le 28 janvier 1949, le Premier ministre déclarait en chambre des communes, à propos du projet de canalisation du Saint-Laurent:

> Je crois qu'il n'est que juste de dire que si nous ne pouvons obtenir dès maintenant la mise en vigueur de cet Accord au double point de vue de la navigation et de l'énergie électrique, l'aspect hydro-électrique est si important que nous devrons songer sérieusement à abandonner l'aspect navigation pour commencer les travaux d'aménagement hydro-électrique.

À la lumière de cette déclaration, le Comité interministériel étudie la procédure qu'il conviendra de suivre s'il est décidé d'entreprendre conjointement avec l'État de New-York et la province d'Ontario l'aménagement des ressources hydro-électriques de la section internationale des rapides du Saint-Laurent. La Federal Power

52962—3

Commission des États-Unis a tenu des audiences au sujet de la demande d'autorisation présentée par la New York State Power Authority pour entreprendre ces travaux du côté des États-Unis. Les examinateurs de la Federal Power Commission ont recommandé, le 20 décembre 1949, le refus de cette autorisation.

Dans l'entre-temps, l'exploitation prochaine des vastes ressources de minerai de fer de la région frontière du Québec et du Labrador accroît les avantages que comporterait la réalisation des deux aspects du projet: aménagement hydro-électrique et canalisation. Une voie navigable plus profonde faciliterait grandement le transport du minerai de cette région jusqu'aux principaux centres sidérurgiques de l'Amérique du Nord.

Détournement d'eau à Niagara pour la production d'énergie hydro-électrique

En raison du besoin urgent d'énergie hydro-électrique qui continue de se faire sentir au Canada et aux États-Unis, il a été nécessaire de réexaminer les accords internationaux qui régissent l'utilisation des eaux du Niagara et d'étudier la manière dont on pourrait utiliser ces eaux le plus efficacement possible sans nuire à la beauté du paysage.

L'article V du Traité de 1909 sur les eaux limitrophes autorisait le détournement de 56,000 pieds cubes d'eau à la seconde en amont des chutes Niagara pour la production d'énergie électrique que les États-Unis et le Canada devaient se partager. D'autres détournements furent autorisés provisoirement dans les deux pays au cours de la dernière guerre. Un accord définitif s'impose à ce sujet, afin qu'il soit possible de remplacer certaines des centrales existantes par d'autres plus productives.

Le 12 octobre 1949, le Gouvernement des États-Unis, par l'intermédiaire de son ambassade à Ottawa, demandait au Gouvernement canadien s'il serait disposé à entamer des négociations en vue de rédiger un traité supplémentaire au Traité de 1909 sur les eaux limitrophes et de modifier l'article V de ce Traité en ce qui concerne le détournement des eaux des chutes Niagara et le partage de ces eaux entre les deux gouvernements.

En décembre, des fonctionnaires des ministères des Affaires extérieures, des Transports et des Mines et Ressources, ainsi que des représentants de la Commission Hydro-électrique de l'Ontario et de la Commission des parcs de Niagara, ont étudié officieusement cette proposition avec les représentants américains compétents. Ils ont discuté en même temps la question de préserver la beauté des cataractes et de la rivière Niagara.

Amérique latine

Les relations entre le Canada et les vingt républiques de l'Amérique latine sont toujours amicales et cordiales et il ne s'est produit aucun différend d'importance au cours de l'année. Le Ministère n'est intervenu que pour assurer la protection de certains intérêts canadiens. Le présent rapport traite ailleurs de questions particulières, surtout d'ordre économique, qui étaient à l'étude.

Aucune autre mission diplomatique ou consulaire n'a été créée en Amérique latine. Le Canada a maintenant des ambassades en Argentine, au Chili, au Mexique, au Pérou, au Brésil, une légation à Cuba, un consulat général au Venezuela et un consulat à Sao-Paulo (Brésil).

L'une des principales fonctions des missions canadiennes en Amérique latine, comme ailleurs, consiste à trouver de nouveaux débouchés commerciaux. Malgré des obstacles persistants aux échanges commerciaux massifs (maintien et, dans quelques cas, extension des restrictions à l'importation, pénurie de monnaie ferme), le commerce du Canada avec les pays de l'Amérique latine s'est tenu à un niveau satisfaisant et l'on s'attend que le volume des exportations vers cette région accuse en 1949 une augmentation sur celui de 1948.

Au cours de l'année, des Canadiens ont assisté à un certain nombre de conférences interaméricaines (officielles et non officielles) d'ordre technique et scientifique, notamment la quatrième conférence des États américains membres de l'Organisation internationale du travail, tenue en avril à Montevideo (Uruguay); la quatrième conférence interaméricaine sur la radiodiffusion de l'Union internationale des télécommunications (région 2), tenue entre avril et juillet à Washington (D.C.); et la troisième réunion du comité exécutif de l'Organisation panaméricaine de la santé, tenue en octobre à Lima (Pérou). En outre, le Canada est resté membre de diverses organisations techniques interaméricaines comme l'Institut interaméricain de la Statistique, l'Union postale de l'Espagne et des Amériques, l'Office interaméricain de la radio et les Commissions de géographie et de cartographie de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire.

Du 27 février au 5 mars, le croiseur *Ontario* et les contre-torpilleurs *Athabaskan* et *Antigonish*, commandés par le capitaine J. C. Hibbard, D.S.C., M.R.C., ont fait escale dans le port mexicain d'Acapulco. Le capitaine Hibbard, accompagné d'un groupe d'officiers des navires, a visité Mexico et a été cordialement reçu par le Gouvernement mexicain.

En juillet, le ministre des Affaires étrangères de Colombie, M. Eduardo Zuleta Angel, est venu à Ottawa afin de retenir les services d'experts canadiens qui iraient aider le Gouvernement colombien à

perfectionner son mode d'inscription électorale. À la suite de cette visite, M. Nelson Castonguay, alors adjoint exécutif au Directeur général des élections, et le commissaire adjoint Herbert Darling, officier retraité de la Gendarmerie royale du Canada, ont signé un contrat en vertu duquel ils ont passé environ cinq semaines en Colombie et y ont fait une étude préliminaire du mode d'inscription appliqué dans ce pays. Le colonel Darling retournera en Colombie au début de 1950 pour y réorganiser le système de cartes d'identité actuellement en vigueur. Il sera probablement accompagné de deux adjoints.

Extrême-Orient

Le Canada s'intéresse de plus en plus à l'Extrême-Orient. Cela s'explique par l'importance des événements qui se déroulent dans cette partie du monde et par le fait que le Canada, qui touche au Pacifique, est proche du théâtre de ces événements à cause du perfectionnement des moyens de communication et de transport. Si, par le passé, leur attention s'est toujours centrée particulièrement sur l'hémisphère occidental, les Canadiens se rendent compte aujourd'hui qu'ils ne peuvent pas s'isoler des problèmes économiques et sociaux des peuples asiatiques.

La guerre a laissé l'Asie, comme l'Europe, en proie à la désintégration économique et à l'agitation politique. Profitant du mécontentement qu'ont fait naître ces conditions, le communisme s'efforce de s'établir en Extrême-Orient. La Chine a sombré dans la guerre civile et les communistes se sont emparés du pouvoir dans la plus grande partie du pays. En raison de l'instabilité générale qui règne en Extrême-Orient, il a été impossible de progresser sensiblement vers le règlement de la paix avec le Japon. Dans le sud-est de l'Asie, un état général de tension ou de conflit retarde la stabilisation politique indispensable au développement économique de cette région et au relèvement du niveau de vie de ses centaines de millions d'habitants. Comme la stabilité et la prospérité de l'Orient contribueraient grandement à préserver la paix dans le monde, le Canada, comme les autres pays, a un intérêt vital dans cette région, pour des raisons sociales et humanitaires aussi bien qu'économiques, politiques et de sécurité.

Commission pour l'Extrême-Orient

La Commission pour l'Extrême-Orient, dont le mandat a été défini à la réunion des ministres des Affaires étrangères tenue à Moscou en décembre 1945, continue d'être chargée de formuler la ligne de conduite générale relative au Japon occupé. M. Hume Wrong, ambassadeur du Canada aux États-Unis, représente le Canada dans cette commission et M. R. E. Collins lui sert de sup-

pléant. Les sept comités (réparations, affaires économiques et financières, réformes constitutionnelles et judiciaires, encouragement des tendances démocratiques, criminels de guerre, aubains habitant le Japon, désarmement du Japon), ainsi que le comité de direction et la Commission plénière ont tenu des réunions régulières durant toute l'année. Neuf décisions de principe ont été prises en 1949, au sujet des questions suivantes: procès des criminels de guerre japonais, brevets, modèles et plans d'articles d'usage courant au Japon, accès aux sources japonaises de renseignements techniques et scientifiques, réforme agraire au Japon, marques de commerce, noms commerciaux et marquage des marchandises au Japon.

Ces réalisations se comparent favorablement aux cinq décisions de principe qui furent adoptées en 1948. Cependant, on n'est pas encore parvenu à s'entendre sur quelques-uns des problèmes fondamentaux, en particulier sur le niveau de la vie économique au Japon, les réparations japonaises et le niveau industriel du Japon. Il est devenu de plus en plus évident, au cours des délibérations qui ont eu lieu durant l'année, que la Commission pour l'Extrême-Orient a encore de durs problèmes à résoudre. Le manque d'entente sur ces problèmes indique bien les profondes divergences de vues qui séparent certains des pays représentés dans la Commission. Le délégué du Canada a continué à prendre part activement aux discussions de la Commission et de ses comités. Comme la Commission pour l'Extrême-Orient demeure, jusqu'au règlement de la paix avec le Japon, la principale tribune où le Canada puisse exprimer ses vues sur l'avenir du Japon, le Ministère a consacré beaucoup de temps à l'étude des questions qui se sont présentées au cours des délibérations de la Commission et de ses comités.

Chine

Les relations avec la Chine, durant l'année qui vient de s'écouler, ont été influencées surtout par la guerre civile. À la suite de la prise de Nankin par les communistes, en avril, l'ambassadeur du Canada en Chine, l'honorable T. C. Davis, C.R., est revenu au Canada pour consulter le Gouvernement.

Relations avec le Gouvernement chinois

Il devint difficile pour le Canada de rester en contact avec le Gouvernement chinois, vu qu'il n'y avait pas de représentants canadiens dans les capitales provisoires établies successivement à Canton et à Tchoung-king. Toutefois, il a été possible de communiquer avec le Gouvernement chinois par l'entremise de l'ambassade de Chine à Ottawa.

Par une note en date du 24 juin, l'ambassadeur de Chine notifia au Gouvernement canadien un décret par lequel le Gouvernement

chinois fermait temporairement aux navires étrangers certaines eaux territoriales et certains ports tenus par les communistes. Le Gouvernement canadien répondit, par une note en date du 20 juillet, qu'il ne pouvait accepter cette note du Gouvernement chinois comme une notification de blocus valable en droit international, car elle n'indiquait pas qu'il serait possible de maintenir un blocus réel et efficace de toutes les eaux et de tous les ports en question.

La délégation du Canada à la quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies s'est déclarée en faveur de l'inscription à l'ordre du jour de la plainte du Gouvernement chinois portant que la Russie soviétique menaçait l'intégrité politique et territoriale de la Chine et la paix de l'Extrême-Orient par des violations du Traité sino-soviétique de 1945 et des violations de la Charte des Nations Unies. L'Assemblée a adopté une résolution énonçant de nouveau les principes généraux que les nations devraient observer dans leurs relations avec la Chine et a déféré la question à la Commission intérimaire pour étude plus approfondie.

Le régime de Pékin

Un "Gouvernement populaire central de la République populaire de Chine" a été proclamé à Pékin le 1er octobre 1949. Il a été promptement reconnu par l'Union soviétique et ses satellites. Dans une communication écrite qu'il a adressée aux gouvernements étrangers, le régime de Pékin a invité toutes les puissances à le reconnaître. La communication adressée au Gouvernement canadien se lisait ainsi:

> Pékin, le 1er octobre 1949, à M. T. C. Davis. Je vous fais tenir ci-jointe la proclamation qu'a faite aujourd'hui le Président Mao Tse-tung, du Gouvernement populaire central de la République populaire de Chine, espérant que vous la transmettrez à votre Gouvernement. J'estime qu'il est nécessaire pour la République populaire de Chine d'établir des relations diplomatiques normales avec divers pays du monde. Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués. (Signé et scellé) Chou En-lai, ministre suppléant aux Affaires étrangères du Gouvernement populaire central de la République populaire de Chine.

Le fonctionnaire auquel était confiée l'ambassade du Canada à Nankin a reçu l'autorisation de faire savoir oralement aux autorités intéressées de Nankin que le Gouvernement canadien avait reçu la communication concernant la reconnaissance et qu'il étudiait cette communication; dans l'intervalle, le Gouvernement canadien espérait que, conformément à l'usage international, il serait permis à ses agents consulaires de remplir leurs fonctions ordinaires. Le 25 octobre 1949, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures exposait à la Chambre des communes l'attitude du Canada en déclarant que la ligne de conduite du Canada relativement à la reconnaissance de tout gouvernement, en Chine comme ailleurs, tiendrait naturellement

compte des prescriptions ordinaires du droit international. Le droit international veut qu'aucun gouvernement ne soit reconnu s'il n'a démontré qu'il est libre de toute autorité exercée sur lui de l'extérieur par un autre État, s'il n'exerce une autorité effective sur le territoire qu'il réclame et si ce territoire n'est raisonnablement bien défini.

Indonésie

Au début de l'année 1949, l'Indonésie était le théâtre d'opérations militaires qui ne laissaient guère espérer que le conflit pourrait être résolu, comme il l'a été, avant la fin de l'année. Au cours des "opérations de police" engagées en décembre 1948 par les forces néerlandaises pour rétablir "la paix et la sécurité" dans l'archipel indonésien, Djokjakarta, capitale de la République, fut occupée par les forces néerlandaises; les chefs de la République, y compris le président Soekarno et le premier ministre Hatta, furent arrêtés.

Tandis qu'une guerre d'escarmouches se poursuivait un peu partout dans les îles, le Conseil de sécurité, réuni à New-York le 28 janvier, demanda la cessation immédiate des hostilités et la libération des prisonniers politiques détenus par les Pays-Bas. Le Conseil prit aussi des mesures pour assurer une surveillance continue de la situation indonésienne; il remplaça à cette fin sa Commission des bons offices par une Commission des Nations Unies pour l'Indonésie, chargée de représenter le Conseil de sécurité. Cette commission, la CNUI, était autorisée à aider les parties contestantes dans leurs négociations, à surveiller les élections, à aider au rétablissement de l'administration civile de la République, à présenter des rapports et des recommandations sur les progrès réalisés en ce qui concerne le retrait des troupes et sur les questions au sujet desquelles les parties ne parviendraient pas à s'entendre.

Conformément à la directive proposée par le Canada et rendue par le Conseil de sécurité le 23 mars 1949, la CNUI invita les représentants des Pays-Bas et de la République à se réunir à Batavia pour étudier la manière dont pourrait être effectué le transfert de la souveraineté en Indonésie. Le 7 mai, les deux délégations, réunies à Batavia, firent des déclarations qui constituaient l'affirmation préliminaire d'une entente.

Les résultats des entretiens de Batavia marquèrent le rétablissement de la bonne volonté et de la confiance réciproque entre les deux parties, et préparèrent la voie à la Conférence paritaire de La Haye, qui avait été convoquée en vue de la conclusion aussi prochaine que possible d'un règlement juste et durable du différend indonésien au moyen d'un accord concernant les modalités du transfert à l'Indonésie d'une souveraineté réelle, intégrale et inconditionnelle.

À la suite de nouvelles négociations, les Pays-Bas retirèrent leurs troupes de Djokjakarta dès 1949; le 6 juillet, le président Soekarno et le premier ministre Hatta retournaient dans leur capitale pour reprendre les rênes du Gouvernement. Après la restauration du gouvernement, l'ordre de cesser le feu fut donné de part et d'autre le 28 août, ce qui mit fin officiellement aux hostilités. Conformément à l'entente de Batavia dont il a été question plus haut, la conférence paritaire s'ouvrit à La Haye le 23 août; après plus de deux mois de négociations laborieuses, les délégués en arrivèrent à une entente complète le 2 novembre. Cet accord historique prévoyait le transfert, le 27 décembre 1949, de la souveraineté hollandaise sur l'archipel au Gouvernement de la République des États-Unis d'Indonésie. À cette date, les deux pays sont donc devenus partenaires égaux de l'Union néerlando-indonésienne, sous l'égide de la Maison d'Orange. Un Conseil de ministres étudiera les problèmes communs aux deux parties et une Cour d'arbitrage réglera les questions sur lesquelles le Conseil de ministres pourrait ne pas s'entendre.

Il se peut que des difficultés surgissent encore dans la mise en œuvre de l'entente signée à La Haye, mais il y a lieu d'espérer qu'avec 1949 s'est terminé le différend qui, à certains moments, a troublé la paix et la stabilité du Sud-Est de l'Asie. Ce règlement est un remarquable succès politique dont le mérite revient à toutes les parties en cause.

V. Nations Unies

COMME IL le fait depuis trois ans, le Ministère doit publier sous peu un rapport détaillé, intitulé *Le Canada et les Nations Unies, 1949*, sur la participation du Canada aux travaux des Nations Unies. Afin de ne pas faire double emploi avec ce rapport, les paragraphes qui suivent ne font qu'indiquer à grands traits le rôle que le Canada a joué dans les divers organes des Nations Unies.

En 1949, le Canada est arrivé à la fin de son mandat de deux ans de membre non permanent du Conseil de sécurité, a envoyé des délégations à deux sessions de l'Assemblée générale, a participé aux débats de la Commission intérimaire, a envoyé un observateur à deux sessions du Conseil économique et social et a continué de participer aux travaux des diverses institutions spécialisées. Comme tous ces organes des Nations Unies élargissent de plus en plus le domaine de leurs activités, le Ministère et ses délégations permanentes à New-York et à Genève, ainsi que plusieurs de ses missions extérieures, ont dû faire face à des obligations de plus en plus lourdes.

Conseil de sécurité

Au cours de l'année 1949, les délibérations du Conseil de sécurité ont porté sur les sujets suivants: Palestine, Indonésie, demandes d'admission aux Nations Unies, différend entre l'Inde et le Pakistan au sujet du Cachemire, contrôle international de l'énergie atomique, réglementation et réduction générales des armements et communication de renseignements sur les forces armées, situation créée par le blocus soviétique de Berlin.

À titre de membre du Conseil de sécurité, le Canada a également fait partie, au cours des deux dernières années, de la Commission des armements de type classique et de la Commission de l'énergie atomique; le Canada est membre permanent de cette dernière Commission au même titre que les cinq grandes puissances. À cause de l'impasse où ont abouti les débats de la Commission de l'énergie atomique, et conformément à la résolution présentée par l'Assemblée générale le 4 novembre 1949 et réitérée le 23 novembre 1949, le représentant du Canada a conféré avec les représentants des cinq autres membres permanents de la Commission (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, U.R.S.S.) "en vue de déterminer s'il existe un terrain d'entente pour un contrôle international de l'énergie atomique qui en assurerait l'emploi à des fins pacifiques seulement et retrancherait les armes

atomiques des armements nationaux". Les résultats de ces consultations seront communiqués à l'Assemblée générale lors de sa prochaine session.

Assemblée générale

Seconde partie de la troisième session

Lors des réunions qu'elle a tenues à Paris du 21 septembre au 12 décembre 1948, l'Assemblée générale n'a pu achever l'étude de tous les points de son ordre du jour. Aussi a-t-elle tenu une seconde partie de sa troisième session, à New-York, du 5 avril au 18 mai 1949. Au cours de ces réunions, les principales questions politiques qui ont été débattues sont les suivantes: sort des anciennes colonies italiennes, respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales en Bulgarie et en Hongrie, problème du veto au Conseil de sécurité, admission d'Israël aux Nations Unies, relations diplomatiques avec l'Espagne. Le Canada était au nombre des puissances qui ont présenté la résolution favorisant l'admission d'Israël. L'Assemblée a étudié également les projets de convention sur la liberté de l'information, dont les deux premiers ont été combinés et adoptés sous le titre de Convention sur la transmission internationale des informations et le droit de correction. Au sein de la Commission des questions sociales, le Canada a subi les attaques habituelles du représentant de la Pologne en ce qui concerne la main-d'œuvre recrutée parmi les personnes déplacées et les réfugiés. Le représentant du Canada a rejeté toutes ces accusations, et les propositions polonaises qui les incorporaient n'ont pas été adoptées par l'Assemblée générale. L'Assemblée a établi deux comités spéciaux, dont l'un pour étudier le règlement intérieur, et l'autre les propositions du Secrétaire général relatives à la création d'une garde des Nations Unies. Ces deux comités ont poursuivi leurs travaux pendant l'été. Le Canada était représenté au comité du règlement intérieur, qui a étudié les moyens par lesquels l'Assemblée générale pourrait s'acquitter de ses fonctions avec plus d'efficacité et de rapidité.

Commission intérimaire

La Commission intérimaire a été créée en 1947, pour une période d'essai d'un an, afin d'aider l'Assemblée à favoriser la coopération internationale et à maintenir la paix et la sécurité internationales, et spécifiquement afin de régler les problèmes urgents qui peuvent surgir dans les intervalles des sessions de l'Assemblée et que le Conseil de sécurité se montre incapable de résoudre faute d'entente entre ses membres. Pendant sa troisième session, en 1948, l'Assemblée générale décida de maintenir pendant une autre année, toujours à titre d'essai, la Commission intérimaire. En août 1949, cette dernière

a consacré plusieurs séances à l'étude de ses propres perspectives d'avenir. Malgré l'opposition de plusieurs délégations, autres que celles des États soviétiques (qui ont boycotté la Commission depuis le début) il a été décidé que la Commission continuerait d'exister, avec le même mandat, pendant une période indéfinie. La majorité des membres ont jugé utiles les travaux de la Commission, qui comprennent des études d'application lointaine concernant la collaboration politique. Les recommandations de la Commission intérimaire relatives au problème du veto, qui avaient été adoptées par l'Assemblée générale durant la seconde partie de sa troisième session, démontraient à l'évidence que la Commission intérimaire pouvait donner des résultats concrets. Au cours de 1949, le Canada a fait partie de la Commission intérimaire et un Canadien a été rapporteur du septième sous-comité, établi le 31 mars 1949 pour reviser la constitution, la durée et le mandat de cet organisme intérimaire.

Quatrième session ordinaire

La quatrième session ordinaire de l'Assemblée générale s'est ouverte à New-York le 21 septembre 1949. L'ordre du jour comprenait un certain nombre de questions politiques renvoyées à une étude ultérieure lors des précédentes sessions: colonies italiennes, respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales en Bulgarie, en Hongrie et en Roumanie, énergie atomique, armements de type classique, rapport de la Commission de conciliation pour la Palestine, rapports des Commissions spéciales pour les Balkans et pour la Corée. L'Assemblée avait aussi à examiner deux questions importantes inscrites au cours du débat d'ouverture, la proposition soviétique d'un "pacte de paix" et la plainte de la Chine au sujet de la violation du Traité sino-soviétique.

Au nombre des questions importantes relevant du domaine économique et social figuraient les propositions relatives au développement économique des pays insuffisamment développés, la liberté de l'information, le projet de convention pour la suppression de la traite des êtres humains, l'embauchage intégral et la question du chevauchement des fonctions entre les divers organes des Nations Unies et les institutions spécialisées.

Au cours de sa quatrième session ordinaire, l'Assemblée générale a examiné deux importantes questions d'ordre juridique: le rapport du Comité spécial du règlement intérieur et le projet de déclaration des droits et devoirs des États. Dans le premier cas, l'Assemblée générale a adopté la plupart des recommandations du Comité spécial. Ces recommandations, si elles sont appliquées, pourront hâter l'expédition des travaux de l'Assemblée générale. La délégation du Canada, non seulement a fait bon accueil à ces améliorations, mais encore a suggéré

que tous les États membres se préoccupent constamment de réformer les méthodes et procédures en usage aux Nations Unies. Le projet de déclaration des droits et devoirs des États sera soumis à tous les États membres avec prière de le commenter.

Les représentants du Canada dans les diverses commissions ont pris une part active aux débats. Le Canada était au nombre des puissances qui ont présenté deux résolutions, l'une concernant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales en Bulgarie, en Hongrie et en Roumanie et l'autre le désarmement. Le représentant du Canada à la Commission des questions sociales a eu l'occasion de répondre aux attaques répétées des États soviétiques concernant le traitement de la main-d'œuvre immigrante. La question des trésors polonais a de même été soulevée par le représentant de la Pologne; en réponse, une lettre expliquant l'attitude du Canada dans cette affaire a été remise à toutes les délégations. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada a été élu président de la Commission des questions politiques.

Conseil économique et social

Le Canada, dont le mandat de trois ans au Conseil avait pris fin le 31 décembre 1948, a été élu au cours de la quatrième session de l'Assemblée générale pour un second mandat commençant le 1er janvier 1950. Le Canada n'a pas fait partie du Conseil en 1949; cependant, le Conseil ayant pour tâche de coordonner les travaux des institutions spécialisées, et le Canada faisant partie de toutes ces institutions et de plusieurs commissions fonctionnelles du Conseil, le Ministère a porté un intérêt constant aux travaux et aux délibérations du Conseil et s'est fait représenter par un observateur officiel aux huitième et neuvième sessions, qui ont eu lieu à New-York et à Genève respectivement.

Durant la neuvième session du Conseil économique et social, des élections ont eu lieu dans certaines des commissions fonctionnelles; le Canada a été réélu à la Commission des questions économiques et de l'emploi ainsi qu'à la Commission des stupéfiants et il a été élu, pour la première fois, à la Commission fiscale. Le Canada est aussi membre de la Commission des questions sociales. À la même session, le Conseil a établi un Comité *ad hoc* chargé d'étudier la question de l'apatridie et de présenter, s'il le juge nécessaire, une convention revisée et refondue concernant le statut international des réfugiés et des apatrides. Le Canada est au nombre des treize membres de ce comité spécial, qui doit se réunir à New-York au début de 1950.

La réalisation la plus remarquable du Conseil économique et social, en 1949, a été l'étude et la recommandation d'un programme plus poussé d'aide technique aux pays insuffisamment développés.

Au cours de sa neuvième session, le Conseil a étudié sérieusement les différents aspects de la proposition tendant à assurer aux pays sous-développés, par l'entremise des Nations Unies, l'accès aux connaissances techniques des pays les plus développés et industrialisés. Après une étude approfondie, le Conseil a présenté à la quatrième session de l'Assemblée des recommandations détaillées tendant à l'établissement d'un programme d'assistance technique. Ces recommandations ont été approuvées à l'unanimité. Le Conseil économique et social sera chargé de coordonner et de surveiller les programmes mis en œuvre par les institutions spécialisées participant au programme d'ensemble. Étant membre du Conseil pour trois ans, le Canada prendra part à la réalisation de ce programme, dont le but est d'aider les pays insuffisamment développés à atteindre un niveau de vie plus élevé ainsi qu'à améliorer leurs conditions économiques et sociales.

Institutions spécialisées

Le Canada est membre de chacune des dix institutions spécialisées dans les domaines économique, social, éducatif, sanitaire, ou dans des domaines connexes, qui sont formellement rattachées aux Nations Unies: Organisation internationale du travail, Organisation de l'aviation civile internationale, Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Union internationale des télécommunications, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Fonds monétaire international, Union postale universelle, Organisation mondiale de la santé, Organisation internationale pour les réfugiés. Le Canada participe également à la formation de l'Organisation internationale du Commerce, de l'Organisation consultative intergouvernementale des questions maritimes et de l'Organisation internationale de la météorologie, qui ne sont pas encore définitivement établies.

À mesure que les institutions spécialisées ont passé du stade initial de l'organisation à celui du fonctionnement efficace, leur activité s'est constamment accrue et le besoin s'est fait sentir, dans une mesure proportionnelle, d'un mécanisme de coordination propre à éviter la confusion des buts, le dédoublement des activités et les conflits de compétence. C'est maintenant le Conseil économique et social qui est chargé en tout premier lieu de coordonner ainsi les travaux des institutions spécialisées; entre les sessions du Conseil, la tâche échoit au Comité administratif pour la Coordination, que préside le Secrétaire général des Nations Unies et dont sont membres les directeurs généraux des diverses institutions spécialisées. Ces deux organismes n'ont cependant que des pouvoirs limités et ne peuvent diriger les travaux des institutions spécialisées ni modifier les décisions prises par elles, sauf en leur présentant des recommandations et des suggestions.

VI. Questions économiques

AU COURS de l'année 1949, la Division économique du Ministère, dont le champ d'activité embrasse une assez grande diversité de sujets, fut saisie de nombreux et importants problèmes internationaux. Sans aucun doute, le plus important fut celui qu'on a appelé la "crise du dollar-sterling". Dans le second trimestre de l'année, les réserves centrales des pays de la zone sterling, déposées à Londres, baissèrent brusquement, ce qui donna lieu à des réunions entre les pays du Commonwealth et aux entretiens du "groupe triparti" (Royaume-Uni, États-Unis et Canada). Après ces conférences, les réunions officieuses du "groupe triparti" se continuèrent.

C'est dans cette atmosphère lourde de difficultés financières que les pays signataires de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce se réunirent au printemps à Annecy (France). En dépit de ces difficultés, il a été réalisé un certain progrès vers la réduction des tarifs douaniers et dix nouveaux pays ont rempli les formalités préliminaires à leur adhésion à l'Accord.

Les efforts vers la collaboration internationale ne se limitèrent pas à des domaines bien démarqués comme la finance et le commerce. Ces efforts s'étendirent jusqu'aux sphères de l'aviation et des télécommunications, rendues si importantes par les progrès techniques réalisés pendant et après la guerre. Des représentants du Canada assistèrent à un grand nombre de réunions sur ces sujets au cours de l'année et plusieurs accords furent conclus, les uns bilatéraux et les autres multilatéraux.

La crise du sterling

La persistance de la pénurie générale de dollars américains dans le monde et des conditions anormales qui en sont la cause profonde a provoqué en 1949 une grave crise au Royaume-Uni et nécessité trois conférences à chacune desquelles le Canada a participé.

De même qu'en 1948, une grande partie des importations de l'Europe occidentale et particulièrement du Royaume-Uni a été financée à même les fonds du Programme de rétablissement européen. De plus, par suite d'un relèvement des réserves du Canada, il a été possible en janvier 1949 d'autoriser le Royaume-Uni à tirer à nouveau sur le solde de son crédit au Canada. Depuis lors, il a tiré sur ce crédit au rythme de 10 millions de dollars par mois.

En dépit de l'aide financière constante fournie par l'Amérique du Nord, la diminution des réserves d'or et de dollars américains du

Royaume-Uni ne ralentissait pas; au deuxième trimestre de l'année, elle a pris un rythme alarmant. Les causes de ce phénomène étaient complexes et en partie obscures. On peut citer entre autres les traites considérables faites par les pays de la zone sterling sur leurs soldes accumulés, le fait que le Royaume-Uni n'ait pu utiliser au maximum les fonds qui lui étaient attribués par l'ACE pour l'achat de fournitures essentielles en Amérique du Nord, et un fléchissement des exportations des pays de la zone sterling vers les États-Unis par suite d'un léger ralentissement des affaires dans ce pays. En outre, la spéculation provoquée par la possibilité d'une dévaluation de la livre sterling retardait certains achats dans les pays de la zone sterling ainsi que l'acquittement en dollars des achats déjà effectués. Quelles qu'en fussent les raisons, les réserves continuaient de s'épuiser et le Royaume-Uni allait se voir acculé à l'obligation de réduire ses importations de la zone dollar jusqu'au point de compromettre le niveau de relèvement économique déjà atteint. Un tel malheur aurait affecté directement le Canada, puisque le Royaume-Uni et d'autres pays de la zone sterling auraient été incapables de trouver les devises étrangères nécessaires pour solder leurs achats au Canada. De plus, il y avait danger imminent que le monde libre se divisât en deux blocs commerciaux séparés, l'un s'appuyant sur la livre sterling et l'autre sur le dollar américain. Une telle division non seulement rendrait précaire la situation du Canada, dont la prospérité a toujours été fonction d'un commerce considérable avec la zone sterling et avec la zone dollar, mais tôt ou tard elle aurait pour conséquence de paralyser la collaboration militaire entre les pays que le Pacte de l'Atlantique vient de réunir.

Par conséquent, il importait grandement, et pour les États-Unis et pour les pays du Commonwealth, d'associer leurs efforts en vue de mitiger les conséquences les plus redoutables de la crise du sterling et d'éliminer les causes fondamentales qui rendent inévitable le retour de telles crises. Une brève réunion eut donc lieu entre M. John Snyder, secrétaire du Trésor des États-Unis, sir Stafford Cripps, chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni, et M. Abbott, ministre des Finances du Canada; ces entretiens ont précédé une conférence plus longue des ministres des Finances du Commonwealth, qui a eu lieu à Londres du 13 au 18 juillet. Au cours de cette conférence, on a insisté sur la nécessité immédiate pour les membres du Commonwealth qui appartiennent à la zone sterling de réduire leurs dépenses en dollars, en attendant qu'il soit possible de prendre des mesures plus positives pour redresser la situation. Il a été convenu que, si cela était possible, les importations venant des pays de la zone dollar seraient réduites de 25 p. 100. On a également entrepris une étude approfondie des autres moyens susceptibles de résoudre la crise du

dollar et qui, à la longue, permettraient à la zone sterling de solder ses comptes à un niveau d'échanges commerciaux considérables.

Les mesures prises immédiatement après la conférence des ministres des Finances du Commonwealth ne pouvaient être que des expédients. Le problème a été examiné de nouveau à la Conférence économique tripartie qui s'est réunie à Washington du 7 au 12 septembre et à laquelle les ministres des Finances et des Affaires étrangères des États-Unis, du Royaume-Uni et du Canada ont participé. L'importance de cette conférence découlait surtout du fait que les trois pays reconnaissaient pleinement que les difficultés de la zone sterling, qui se faisaient sentir surtout dans la crise britannique, constituaient un problème commun et ne sauraient être résolues qu'à force de mesures patientes et peut-être très longues. Les pays débiteurs et créanciers se sont entendus pour faciliter l'acquisition d'une plus grande quantité de dollars par les pays de la zone sterling. Le Royaume-Uni, pour sa part, s'est engagé à stimuler les exportations vers les pays de la zone dollar et de tenter vigoureusement de réduire les coûts de production afin d'améliorer les possibilités de concurrence des produits de la zone sterling. Les pays créanciers, pour leur part, se sont engagés à aider autant que possible les pays débiteurs, notamment de la zone sterling, à acquérir des dollars. En outre, on a fait une étude préliminaire d'une grande variété de moyens par lesquels le déséquilibre entre les blocs sterling et dollar pourrait être atténué. Parmi ces moyens, on compte l'encouragement des placements étrangers par les pays créanciers, l'accélération des programmes d'accumulation de certaines denrées dans la zone dollar, la revision des systèmes douaniers pour faciliter les importations venant de la zone sterling, la réduction des paiements en dollars de la zone sterling pour le pétrole, et la libéralisation du commerce et des paiements entre les pays de l'Europe.

C'est seulement à la longue que certaines des mesures prises au cours de la conférence économique tripartie pourraient améliorer la situation. D'autres mesures cependant produiraient des effets immédiats. Après la conférence, au cours de laquelle on a discuté les moyens qui permettraient au Royaume-Uni de mettre à meilleur profit, pour combler ses déficits en dollars, l'aide qu'il reçoit de l'ACE, celle-ci a annoncé le 15 septembre qu'elle autoriserait une dépense de 175 millions de dollars pour l'achat de blé canadien destiné au Royaume-Uni. Une semaine à peine après la conférence, le Royaume-Uni donnait une suite tangible à sa promesse de stimuler les exportations vers la zone du dollar en dévaluant la livre sterling de 30 p. 100, ce qui rendait possible un mouvement accéléré d'exportation vers les marchés du dollar.

Il a été convenu qu'il serait avantageux pour les trois pays en cause de tenir d'autres entretiens officieux sur quelques-uns des

sujets étudiés pendant la conférence. Depuis ce temps, des représentants de l'ambassade du Canada à Washington ont participé à divers pourparlers avec les représentants des États-Unis et du Royaume-Uni.

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

L'année 1949 a été témoin d'autres négociations tarifaires qui ont eu pour effet d'étendre de façon appréciable la portée de l'Accord général et d'accentuer la valeur de cet instrument comme facteur de commerce multilatéral entre les nations.

Ses principales fonctions peuvent se ramener à ceci: consolider les progrès qui ont été réalisés vers la restauration d'un monde adonné au commerce multilatéral; permettre un abaissement marqué des barrières douanières; fournir une tribune où seront étudiés et réglés les problèmes relatifs au commerce international; empêcher que l'entrelacement de mesures restrictives courantes ne vienne à se cristalliser en un réseau immuable de bilatéralisme, de contrôles et de favoritisme.

Le Canada, qui est l'un des premiers pays commerçants du monde et pour qui le commerce international revêt une importance capitale, a donné toute sa mesure en tant qu'adhérent à l'Accord général depuis son application provisoire, en janvier 1948.

La principale réalisation de l'Accord a été, en 1949, la Conférence d'Annecy sur les tarifs douaniers et le commerce, présidée par M. L. D. Wilgress, haut commissaire du Canada au Royaume-Uni. M. Wilgress a aussi présidé les réunions des pays qui sont parties à l'Accord général depuis 1947. La Conférence d'Annecy, qui s'ouvrit en avril et se termina vers la fin d'août, avait deux objets principaux: réunir en une troisième session les vingt-trois pays alors liés par l'Accord général et permettre la poursuite de négociations tarifaires en vue de rallier l'adhésion de dix autres pays.

Troisième session des Parties contractantes

Par la liste ci-après des questions traitées par les Parties contractantes au cours de leur troisième session, on pourra se faire une idée du travail accompli dans le cadre de l'Accord général:*

Restrictions quantitatives à l'importation pour équilibrer la balance des paiements;

Restrictions quantitatives à l'importation pour favoriser le développement économique;

* Pour plus de précisions, voir le numéro d'octobre 1949 d'*Affaires extérieures*, bulletin mensuel du Ministère. On trouvera un exposé plus complet de l'application de l'Accord général, de janvier 1948 à août 1949, dans *À l'attaque des barrières douanières*, publié par la Commission intérimaire de l'OIC, à la demande des Parties contractantes à l'Accord général.

Proposition tendant à ce que le chapitre VI de la Charte de la Havane, concernant les accords intergouvernementaux sur les produits de base, soit mis en vigueur provisoirement;

Texte d'un accord spécial en matière de change avec les pays n'appartenant pas au Fonds monétaire international;

Clause de la nation la plus favorisée pour le Japon;

Relation entre les dispositions de l'Accord général et les accords bilatéraux prévoyant des marges de préférence en matière de tarifs douaniers;

Examen par les parties contractantes, à la demande de la Tchécoslovaquie, de la question de savoir si les États-Unis avaient manqué aux obligations qu'ils avaient contractées aux termes de l'Accord en dispensant les permis d'exportation comme ils l'avaient fait;

Modifications de l'Accord, rendues nécessaires lorsque Terre-Neuve est devenue province canadienne;

Modifications analogues à l'égard de la Palestine dont le statut international a changé;

Mise à exécution des règlements et procédures concernant les négociations tarifaires ainsi que conditions de l'accession à l'Accord général dans le cas des dix "nouveaux" pays adhérents;

Demande de Cuba d'être relevé de certains engagements tarifaires négociés;

Certaines taxes intérieures imposées par le Brésil;

Préparation d'un projet d'accord tendant à abaisser les barrières douanières affectant les fournitures d'intérêt éducatif, scientifique et culturel, comme suite à une demande présentée par l'UNESCO;

Établissement de cinq protocoles incorporant diverses modifications et rectifications de l'Accord;

Modifications des règles de procédure afin de permettre la convocation de sessions spéciales;

Établissement de procédures de consultation afin de rendre possible l'application de l'Accord entre les sessions des Parties contractantes;

Programme de travaux à l'intention du Secrétariat (de la Commission intérimaire pour l'Organisation internationale du commerce) auquel les Parties contractantes ont délégué certaines fonctions en l'absence d'un organisme permanent;

Questions administratives, telles que le budget de 1950.

Négociations d'Annecy sur les tarifs douaniers

Les 140 échanges bilatéraux de concessions tarifaires intervenus à Annecy et qui intéressent le Canada ont fait l'objet d'un communiqué détaillé* publié par le Ministère le 10 octobre.

Le Canada a conclu des négociations avec les dix pays suivants qui demandaient à être admis au nombre des pays adhérents à l'Accord général:

Danemark	Liberia
Finlande	Nicaragua
Grèce	République Dominicaine
Haïti	Suède
Italie	Uruguay

* Communiqué de presse nº 70, qu'on peut se procurer en s'adressant à la Division de l'Information du Ministère des Affaires extérieures.

Le Canada bénéficiera de plein droit de toutes les concessions accordées par chacun des trente-trois pays qui ont participé aux négociations d'Annecy. En retour, il étendra le bénéfice de ses concessions à tous les pays participants.

Chacun des dix "nouveaux" pays adhérents a maintenant recueilli la majorité des deux tiers requise de la part des parties contractantes originaires pour lui permettre l'accession à l'Accord.

Il est maintenant nécessaire que les "nouveaux" pays adhérents signent un accord dans lequel ont été incorporés les résultats des négociations tarifaires d'Annecy, c'est-à-dire le Protocole d'Annecy relatif aux conditions de l'accession. Toutes les concessions négociées à Annecy seront probablement mises en vigueur au début ou, au plus tard, à la fin du premier semestre de 1950.

Aviation civile internationale

La conclusion par le Canada, en 1949, de plusieurs accords aériens bilatéraux a permis aux lignes canadiennes d'exploiter de nouvelles et importantes routes aériennes internationales. En vertu d'accords signés avec les États-Unis et le Royaume-Uni, le Canada a échangé pour la première fois les droits de trafic de cinquième liberté, c'est-à-dire le droit de transporter du trafic entre le territoire des pays intermédiaires et le territoire des deux parties à l'accord.

L'accord conclu entre le Royaume-Uni et le Canada a confirmé tous les droits de trafic qui avaient été échangés antérieurement entre les deux pays. De plus, en vertu de cet accord, les lignes aériennes du Pacifique-Canadien peuvent maintenant prendre et déposer du trafic à l'île de Canton, sur leur route d'Australasie, de même qu'à Hong-Kong sur leur route projetée d'Extrême-Orient. Les lignes aériennes Trans-Canada ont obtenu également de nouveaux droits de trafic dans les Antilles.

L'accord signé avec les États-Unis a confirmé de même tous les droits antérieurement accordés au Canada par ce pays. En outre, il a accordé au Canada une nouvelle route transfrontière entre Montréal et New-York, que les lignes aériennes Trans-Canada se proposent d'exploiter dès que les États-Unis les en autoriseront. Les procédures judiciaires entamées devant les tribunaux américains au sujet de la constitutionnalité de l'accord ont retardé l'octroi de cette autorisation. Les lignes aériennes Trans-Canada ont obtenu aussi des droits de trafic à Tampa (Floride), sur leur route des Antilles, et les lignes aériennes du Pacifique-Canadien peuvent maintenant prendre et déposer du trafic à Honolulu sur leur route d'Australasie.

Le Canada a également conclu avec le Danemark et la Belgique des accords aériens bilatéraux en vertu desquels il a accordé à ces pays des droits de trafic limités à Gander (Terre-Neuve). En retour,

le Canada s'est fait accorder des droits de trafic à Copenhague et à Bruxelles; il n'entend cependant pas exploiter immédiatement de service vers la Belgique et le Danemark.

Le Canada a continué de jouer un rôle actif dans l'Organisation de l'aviation civile internationale, institution spécialisée des Nations Unies dont relèvent les questions relatives à l'aviation civile internationale. La tâche principale de l'OACI est de développer la technique de la navigation aérienne internationale et d'encourager la coordination et l'expansion du transport aérien international. Elle constitue aussi une association technique et consultative d'États souverains leur permettant de collaborer à la solution des questions relatives à l'aviation civile. L'Organisation, qui a son siège permanent à Montréal, comprend une Assemblée, un Conseil permanent (dont le Canada est membre) et un certain nombre de commissions spécialisées.

La troisième assemblée générale de l'OACI a eu lieu à Montréal en juin; elle groupait les représentants de trente-cinq des cinquante-trois membres de l'Organisation. Les séances ont surtout porté sur des questions budgétaires et administratives.

En avril, une Conférence spéciale a eu lieu à Londres (Angleterre); on y a discuté certains travaux auxiliaires d'aviation que l'Organisation doit entreprendre. Un accord spécial a été rédigé en vue d'assurer le maintien de certains services de navigation aérienne au Groenland et aux îles Féroé. Le coût de ces services essentiels doit être réparti entre les États — y compris le Canada — qui exploitent des services aériens sur la route de l'Atlantique-Nord. De plus, la Conférence a revisé un accord prévoyant l'établissement d'un réseau de stations météorologiques dans l'Atlantique-Nord. Le Canada fournit pour sa part un navire qui, actuellement, est l'une des unités de la station météorologique établie à mi-distance entre le Labrador et le Groenland.

Grâce à l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, en avril, le Canada a acquis l'important aéroport international de Gander, ce qui a permis de soulager l'aéroport de Montréal, utilisé par plusieurs services aériens. Dans de nombreux cas, l'aéroport de Gander sert maintenant de terminus de l'est canadien pour les lignes aériennes.

Télécommunications internationales

En ce qui concerne les télécommunications internationales, le Ministère collabore étroitement avec le Contrôleur de la radio du ministère des Transports et avec les services de télécommunications des forces armées.

Au cours de 1949, l'Union internationale des télécommunications a continué de travailler à la rédaction de nouveaux projets de con-

ventions et de règlements, ainsi que le prévoyait d'une manière générale le programme énoncé à la Conférence d'Atlantic-City sur les télécommunications (1947), qui créa l'Union internationale des télécommunications, institution spécialisée des Nations Unies. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, les relations internationales en matière de télécommunications étaient régies par la Convention de Madrid de 1932 et par les Règlements sur la radio adoptés au Caire en 1938. Toutefois, une révision de ces règlements s'impose en raison des bouleversements causés par la guerre ainsi que des nouvelles découvertes et des progrès techniques réalisés dans ce domaine.

Les objectifs généraux de l'Union internationale des télécommunications sont d'organiser et de réglementer les échanges internationaux de télécommunications par télégraphe, téléphone et radio. On s'efforce actuellement de réglementer plus efficacement la répartition des bandes de fréquences entre les pays du monde.

Conformément à la décision de la Conférence d'Atlantic-City, une Commission provisoire des fréquences fut établie à Genève en 1948 dans le but de recommander à une conférence spéciale de l'Union internationale des télécommunications une liste internationale des fréquences répartissant les diverses fréquences d'ondes longues entre les pays membres. Cette Commission a continué de siéger en 1949 et l'on prévoit qu'elle pourra terminer ses travaux au cours de 1950. Si elle réussit à accomplir sa tâche, il sera établi pour la première fois une liste internationale complète et sientifique des fréquences. Le Canada fait partie de cette Commission et s'y fait représenter par des techniciens du ministère des Transports et des trois armes.

Au cours de l'année écoulée, le Canada a participé aux conférences suivantes de l'UIT: Conférence de Mexico sur la radiodiffusion à haute fréquence, Conférence de Paris sur le télégraphe et le téléphone, Quatrième Conférence interaméricaine de radiodiffusion et Troisième Conférence régionale de radiodiffusion de l'Amérique du Nord.

La Conférence de Mexico, qui a duré d'octobre 1948 à avril 1949, a cherché à préparer un plan d'attribution des hautes fréquences (ondes courtes) radiophoniques. La répartition des fréquences d'ondes courtes constituait une tâche extrêmement difficile, étant donné le nombre relativement restreint des voies de transmission disponibles et la forte demande des divers États. La situation se compliquait encore, par suite de l'extrême importance que l'on attache aujourd'hui, du point de vue politique, aux ondes courtes comme moyen d'influencer l'opinion publique. La répartition de ces fréquences intéressait au plus haut point le Canada. Le Service international de Radio-Canada dirige maintenant des émissions vers toutes les parties du monde et surtout vers l'Europe occidentale et centrale. Afin de pouvoir continuer ces services, Radio-Canada doit avoir l'usage exclusif d'un certain nombre de fréquences.

L'Acte final, qui comportait un plan de base pour la répartition des fréquences, a été signé à Mexico le 10 avril 1949 par cinquante et un États, y compris le Canada. Malheureusement, ni les États-Unis ni l'U.R.S.S. ne l'ont signé. La Conférence a créé un comité technique chargé de déterminer par le détail l'attribution des hautes fréquences. Ce comité, composé des représentants de quinze États, y compris le Canada, s'est réuni à Paris durant l'été 1949. Ses conclusions seront communiquées à une session finale de la Conférence de radiodiffusion à haute fréquence, qui doit avoir lieu à Florence au début de 1950.

La Quatrième Conférence interaméricaine de radiodiffusion a eu lieu à Washington au printemps 1949. Elle avait été convoquée à titre de conférence régionale chargée d'étudier les problèmes communs à tout l'hémisphère occidental en matière de radiodiffusion internationale. La majorité des États signataires de la Convention de La Havane de 1937, qui prévoit de telles conférences, sont en même temps signataires de la Convention d'Atlantic-City et membres de l'UIT.

L'une des réalisations importantes de la Conférence de Washington a été l'adoption, pour l'hémisphère occidental, d'un plan d'attribution de fréquences radiophoniques prescrivant l'enregistrement et l'usage rationnel des fréquences disponibles. La Conférence a aussi voté un certain nombre de résolutions concernant, entre autres sujets, l'échange et la retransmission des programmes radiophoniques, la liberté de l'information dans les communications radiophoniques, l'emploi de zones horaires convenues et la suppression de l'interférence causée par les machines ou appareils électriques.

La Conférence du télégraphe et du téléphone, tenue à Paris à l'été de 1949, a rédigé de nouveaux règlements destinés à remplacer ceux qui étaient en vigueur depuis la Conférence du Caire de 1938. Ces nouveaux règlements entreront en vigueur le 1er juillet 1950.

Le Gouvernement canadien a accueilli les représentants venus assister à la troisième Conférence régionale de radiodiffusion de l'Amérique du Nord, qui a eu lieu à Montréal durant les quatre derniers mois de 1949. Cette Conférence a été convoquée pour réviser un accord provisoire réglementant les émissions radiophoniques sur bande régulière dans la région nord-américaine et signé à Washington en 1946 par le Canada, Cuba, le Mexique, Haïti, la République Dominicaine, les États-Unis et les îles Bahamas. Des difficultés d'ordre majeur ayant surgi entre Cuba et les États-Unis au sujet de l'attribution de fréquences radiophoniques, la Conférence s'est ajournée à la fin de la première semaine de décembre. Advenant un règlement de ces difficultés, une deuxième session de la Conférence aura lieu aux États-Unis en février 1950. Si cette méthode multilatérale

d'aborder les questions de radiodiffusion internationale a le succès qu'on en attend, le Gouvernement canadien se propose de conclure une série d'accords bilatéraux avec des pays voisins pour assurer la protection des intérêts canadiens en matière de radiodiffusion. On compte que ces accords assureront aux Canadiens une bonne réception radiophonique dans tout le pays, notamment dans les régions contiguës aux États-Unis, où les émissions de postes voisins peuvent souvent s'entre-nuire.

Le Canada est aussi partie à un arrangement entre les gouvernements du Commonwealth pour la coordination des services extérieurs de télécommunications des pays du Commonwealth. Un accord a été signé en mai 1948, qui prévoit la création d'un Conseil des télécommunications du Commonwealth à qui seraient confiées la direction et l'administration de ce programme. Afin de réaliser cette coordination, les gouvernements associés devront acquérir les intérêts que possédaient déjà les actionnaires privés dans le service extérieur des télécommunications de leurs pays respectifs, et accepter à titre consultatif la réglementation de tous ces services par le Conseil des télécommunications du Commonwealth, dont le siège est à Londres. La loi qui permettra au Canada de compléter l'étatisation de son service extérieur de télécommunications a été adoptée au cours de la seconde session parlementaire de 1949.

Accords tendant à prévenir la double imposition

En 1949, le Canada a conclu avec l'Argentine un accord destiné à prévenir la double imposition des bénéfices réalisés par les entreprises de transport maritime et aérien. L'Accord a pris la forme d'un échange de notes entre l'ambassadeur du Canada à Buenos-Aires et le ministre des Affaires extérieures et ecclésiastiques d'Argentine (6 août 1949).

En vertu des dispositions de l'Accord, le Gouvernement argentin s'engage à ne pas imposer les bénéfices réalisés par les compagnies canadiennes qui exploitent des services maritimes ou aériens entre l'Argentine et tout autre pays. De même, le Canada exemptera d'impôt le revenu des compagnies argentines qui exploitent des services maritimes ou aériens entre l'Argentine et le Canada ou tout autre pays. L'Accord est rétroactif au 1er janvier 1946 et vise les bénéfices réalisés depuis cette date.

Le Canada est actuellement en pourparlers avec le Brésil, la France et la Suède en vue de conclure des accords analogues en matière d'impôt sur le revenu et de droits successoraux.

Organisation maritime consultative intergouvernementale

L'Organisation maritime consultative intergouvernementale (IMCO), qui a pour objet de favoriser la collaboration entre gouvernements sur les questions de navigation internationale, n'a pas été constituée en 1949 parce qu'il ne s'est pas trouvé un nombre suffisant de gouvernements pour ratifier la convention. L'Organisation ne sera constituée que lorsque 21 nations, dont 7 disposant chacune de cales d'un total d'au moins un million de tonnes brutes, auront ratifié la convention. Le Canada a été le premier à le faire, en apposant sa signature le 30 septembre 1948. En 1949, deux autres pays seulement, le Royaume-Uni (14 février) et les Pays-Bas (31 mars), ont déposé les instruments de ratification auprès des Nations Unies.

La Commission préparatoire, établie pour assurer l'intérim jusqu'à ce que l'IMCO soit constituée, ne s'est pas réunie en 1949. Lors de sa dernière réunion, tenue le 30 novembre 1948 et présidée par un Canadien, la Commission préparatoire a soumis un budget provisoire et préparé l'ordre du jour de la première réunion de l'Assemblée de l'IMCO. L'Assemblée devra être convoquée au plus tard trois mois après l'entrée en vigueur de la convention.

VII. Questions juridiques

EN PLUS de ses fonctions consultatives ordinaires, la Division juridique règle de nombreuses affaires du Ministère dans lesquelles entre un élément juridique suffisamment important. Ces affaires sont énumérées ci-dessous. À noter cependant qu'il n'est pas fait mention expressément des nombreuses questions au sujet desquelles la Division a été consultée mais qui ne relevaient pas d'elle au premier chef.

La Commission mixte internationale

La Division juridique revise toutes les requêtes et autres affaires que le Gouvernement désire soumettre à la Commission mixte internationale, afin d'en assurer la présentation dans les formes légales. Un fonctionnaire de la Division juridique représente le Ministère et le Gouvernement aux réunions et aux audiences de cette Commission. Quand les audiences ont lieu au Canada, ce fonctionnaire interroge les témoins et aide à la préparation des mémoires et autres documents dont la Commission peut avoir besoin.

Durant l'année 1949, la Commission a tenu cinq séances d'administration, dont deux séances semestrielles régulières, l'une à Washington et l'autre à Ottawa, aux termes du Traité de 1909 sur les eaux limitrophes.

La Commission a approuvé au cours de l'année deux requêtes soumises par des particuliers: celle de la Creston Reclamation Company, pour construire des digues sur la Kootenay près de Sirdar (Colombie britannique), et celle de la West Kootenay Power and Light Company et de la Mining and Smelting Company, pour élever le niveau du réservoir de la Kootenay, ce qui augmentera sensiblement la quantité d'énergie hydro-électrique dont pourront disposer, notamment, la Colombie britannique et les États de Washington et de l'Orégon.

En ce qui concerne la pollution des eaux limitrophes, la Commission est actuellement saisie d'une demande portant sur les eaux internationales suivantes: la Sainte-Marie entre le lac Supérieur et le lac Huron, la Sainte-Claire, le lac Sainte-Claire, la rivière du Détroit et le Niagara. Les enquêtes et audiences relatives à la pollution des eaux de la Sainte-Marie et de la Sainte-Claire, du lac Sainte-Claire et de la rivière Détroit, sont terminées et le Comité doit présenter sous peu à la Commission son rapport final. Au sujet de la pollution des eaux du Niagara, des audiences ont eu lieu à Buffalo et à Niagara en novembre et décembre.

Des audiences ont eu lieu en août à St. Andrews (Nouveau-Brunswick) et à Eastport (Maine) sur le projet d'exploitation d'énergie marémotrice de Passamaquoddy. La Commission est chargée d'examiner à nouveau tous les plans proposés pour l'exploitation de l'énergie marémotrice dans la baie de Passamaquoddy ou aux environs et de présenter un rapport sur ce que coûterait approximativement une enquête approfondie sur la possibilité de réaliser le meilleur plan présenté. Le Comité international d'ingénieurs de Passamaquoddy poursuit actuellement les études techniques nécessaires pour que la Commission puisse formuler ses recommandations.

Le 12 janvier 1949, la Commission a été chargée de faire rapport aux deux gouvernements sur la pollution de l'air dans la région de Détroit et de Windsor par la fumée, les émanations et autres agents de pollution provenant des établissements industriels et des navires, et de faire des recommandations sur les remèdes à apporter à cet état de choses. Un Comité d'experts a été désigné; il a déjà enquêté sur le cas de 884 bateaux et présenté un premier rapport.

Au cours de l'année écoulée on a fait des études sur les rivières Waterton et Belly et les régions irrigables des deux pays que les eaux de ces rivières pourraient améliorer; le Comité international d'ingénieurs a présenté à ce sujet son troisième rapport. Le Comité espère pouvoir présenter son rapport final au début de 1950 et la Commission tiendra sans doute des audiences publiques peu de temps après.

Agence interalliée des réparations

L'Assemblée, qui siège en permanence à Bruxelles, a tenu vingt et une réunions de janvier à novembre. En raison de la politique mal définie appliquée en Allemagne en matière de démantèlements et faute de renseignements sur le nombre d'usines qui pourraient être attribuées aux pays membres de l'Agence, celle-ci s'est surtout efforcée, à ses réunions, de régler le problème de la liquidation des avoirs allemands à l'extérieur.

Conformément à l'Accord de Madrid du 10 mai 1948, les revenus de la liquidation des avoirs allemands en Espagne ont été bloqués de façon à n'être utilisés qu'en Espagne. Des efforts ont été tentés pour que soit conclu un arrangement qui permettrait au Canada d'utiliser sa part le plus avantageusement possible. La liquidation des avoirs allemands en Suisse est restée en suspens, mais l'Agence s'est donné beaucoup de peine pour faire bénéficier les pays membres de la liquidation des avoirs allemands en Suède. Le délégué du Canada s'est enquis de la possibilité d'affecter la part des avoirs allemands en Turquie qui pourrait revenir au Canada à l'achat d'un immeuble pour la mission du Canada dans ce pays, mais le résultat de l'enquête a révélé qu'il fallait s'attendre à ne recevoir aucune part de ces avoirs.

L'Agence n'a reçu jusqu'ici aucun renseignement sur la liquidation des avoirs allemands en Italie.

Il s'est tenu en mars, sous les auspices de l'Agence, une conférence des séquestres des pays membres ou de leurs représentants. Les questions inscrites à l'ordre du jour n'intéressaient pas particulièrement le séquestre canadien, mais, comme suite au compte rendu des délibérations, le délégué du Canada a reçu instructions d'obtenir des précisions sur une conférence internationale qu'il était question de convoquer pour étudier la manière de disposer des marques de commerce allemandes appartenant à des résidents allemands.

Conventions de Genève

À la demande du Gouvernement suisse, le Canada a envoyé une délégation à une Conférence diplomatique tenue à Genève du 21 avril au 12 août 1949 pour réviser les conventions de Genève.

Le Canada, avant de signer ces conventions, a dû demander l'avis d'un comité interministériel quant aux réserves qu'il pouvait y avoir lieu d'apporter au moment de la signature. Le président et le secrétaire du Comité interministériel pour la révision des conventions de Genève ont été fournis par le Ministère. Au début de 1949, le Comité avait aussi préparé les instructions qui furent données à la délégation du Canada.

L'Acte final et les quatre conventions adoptées par la Conférence ont été signés au cours d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée à Genève le 8 décembre 1949. Le Canada y a apposé sa signature tout en faisant une réserve à l'égard du deuxième alinéa de l'Article 68, relatif aux personnes civiles.

Les quatre conventions de la Croix-Rouge dont il s'agit sont les suivantes:

i) Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, du 12 août 1949;
ii) Convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre, du 12 août 1949;
iii) Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés, malades et naufragés des armées en mer, du 12 août 1949;
iv) Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés et malades des armées en campagne, du 12 août 1949.

Crimes de guerre

Au cours de l'année, le Ministère a été chargé de régler un certain nombre de problèmes d'ordre juridique suscités par les procès des

criminels de guerre d'Allemagne et d'Extrême-Orient. Toutefois, le nombre de ces problèmes juridiques a diminué. Les procès des criminels de guerre, tant au Japon qu'en Allemagne, ont pris fin cette année; depuis ce temps, la Division juridique s'est occupée surtout de publier et de diffuser les jugements qui ont été rendus. La Division a continué de se tenir en contact étroit, à ce sujet, avec le ministère de la Défense nationale et le ministère de la Justice. Elle s'est notamment procuré auprès du secrétariat de la Commission pour l'Extrême-Orient le texte du jugement rendu par la majorité du tribunal militaire international pour l'Extrême-Orient, et l'a communiqué à ces ministères et aux autres organismes gouvernementaux intéressés.

Brevets

La Division juridique a continué de s'occuper en 1949 des divers problèmes que pose l'application de la Convention de 1925 pour la protection de la propriété industrielle, ainsi que des autres questions relatives aux brevets, marques de commerce et droits d'auteur internationaux en général.

La Division, de concert avec le bureau du directeur des brevets du Canada, a rendu possible l'application à Ceylan, au Danemark, à la Tchécoslovaquie, à l'Autriche et à l'Italie des dispositions de l'Article 28A de la Loi des brevets du Canada (1935). Ces pays se sont donc ajoutés aux vingt-deux autres à qui les mêmes privilèges avaient été accordés en 1948. Le Ministère s'est aussi intéressé aux délibérations d'où est né le Bureau international des brevets ainsi qu'à celles qui doivent aboutir à la création d'un Bureau européen des brevets, et a tenu les autorités canadiennes compétentes au courant de ces initiatives.

Le Pakistan, qui n'a pas adhéré à la Convention internationale, a demandé au Gouvernement canadien, vers la fin de l'année, s'il serait possible de conclure un accord entre les deux pays relativement à la protection mutuelle des brevets, sceaux et modèles. La Division a étudié cette demande de concert avec les autorités canadiennes compétentes et a fait savoir au Pakistan qu'elle n'entrevoyait aucune difficulté pouvant empêcher la conclusion d'un accord de ce genre. Les deux Gouvernements étudient présentement les dispositions d'un accord éventuel.

Lois de nationalité des divers pays du Commonwealth

Bien que les questions relatives à la citoyenneté canadienne ne relèvent pas au premier chef du Ministère, celui-ci collabore étroitement avec le Secrétariat d'État en ce qui a trait à l'application de la loi de la citoyenneté canadienne dans les cas où entrent aussi en jeu

les lois de nationalité en vigueur dans d'autres pays du Commonwealth. Depuis quelque temps, le Ministère étudie l'effet des lois de nationalité adoptées par le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, la Rhodésie du Sud et Ceylan, ainsi que l'effet qu'entraîne au Canada, pour les personnes d'origine irlandaise ou indienne, l'accession de l'Irlande et de l'Inde au statut de république. La reconnaissance par divers pays du Commonwealth d'un statut de "citoyen du Commonwealth", bien que cette expression soit considérée comme synonyme de l'expression "citoyen britannique", a posé certains problèmes nouveaux qui sont étudiés par le Ministère.

Réclamations

Le Ministère continue d'aider les citoyens canadiens à recouvrer ou à se faire restituer les biens qu'ils ont perdus ou dont ils ont été spoliés par suite de la guerre. Les renseignements obtenus par les missions du Canada à l'extérieur sont publiés dans les journaux par le Ministère, qui s'efforce de tenir ainsi les réclamants au courant des nouvelles les plus récentes et les plus autorisées. Dans de nombreux cas, la Division étudie les problèmes particuliers qui se posent et suggère aux réclamants la ligne de conduite la plus propre à leur obtenir satisfaction. De temps à autre, la Division se procure aussi les adresses d'avocats de confiance d'autres pays afin de faciliter la protection des biens possédés à l'étranger, dans les cas où la situation intérieure du pays dont il s'agit ne permet pas aux propriétaires privés de se procurer facilement les renseignements nécessaires. Les nationalisations d'après-guerre qui intéressent des propriétaires canadiens ont été soigneusement étudiées, et des démarches ont été entreprises par le Ministère chaque fois qu'elles semblaient offrir des chances de succès.

La mission militaire canadienne à Berlin a continué de s'occuper, pour les quatre zones d'occupation, des réclamations de biens appartenant à des Canadiens. Il convient de dire que des progrès appréciables ont été réalisés en Allemagne occidentale. Les autorités d'occupation n'ont cessé de libérer, en faveur de mandataires d'Allemagne désignés par les réclamants, des biens qu'elles avaient mis sous séquestre après la guerre. Une loi concernant la restitution des biens identifiables aux victimes de l'oppression nazie a été promulguée dans la zone britannique tandis qu'une ordonnance a été rendue le 26 juillet par la Commandanture, au sujet des cas analogues de restitution dans les trois secteurs occidentaux de Berlin. La vente des biens appartenant aux ressortissants des Nations Unies est maintenant autorisée à certaines conditions. Les recettes doivent être versées dans des comptes bloqués. Les fonds de ces comptes bloqués peuvent être utilisés pour effectuer divers genres de paiements à l'intérieur de l'Allemagne. Comme d'habitude, il a été difficile

d'obtenir la moindre réponse aux demandes de renseignements adressées aux autorités soviétiques en ce qui concerne les biens appartenant à des intérêts canadiens et situés dans le secteur soviétique de Berlin ou dans la zone soviétique d'occupation. Il ne semble guère y avoir de progrès vers la reconnaissance des réclamations de cette nature. Dans plusieurs des cas encore en suspens, il s'agit de la conversion des comptes déposés dans les banques que les autorités soviétiques ont fermées en 1945. Les demandes de renseignements au sujet de ces comptes restent généralement sans réponse.

Le Ministère a mené à terme les négociations entamées en 1948 avec le Gouvernement belge en vue d'obtenir l'égalité de traitement pour les citoyens canadiens dans l'application des lois belges concernant les indemnités pour dommages de guerre.

Obligations alimentaires

Le ministère des Affaires extérieures est le canal officiel par lequel sont transmis les documents ayant trait à l'exécution d'obligations alimentaires, entre les pouvoirs compétents du Canada et ceux des autres pays du Commonwealth qui ont une réglementation prévoyant des facilités réciproques d'exécution. En 1949, la Division juridique a dû s'occuper d'une soixantaine de ces obligations alimentaires. Il existe actuellement des arrangements à ce sujet entre le Royaume-Uni et les provinces suivantes: Alberta, Colombie britannique, Manitoba, Ontario et Saskatchewan. Des arrangements réciproques d'exécution ont été conclus le 29 mars 1949 entre l'Ontario et le Royaume-Uni. Ces provinces étudient actuellement la possibilité d'étendre l'application de ces arrangements à d'autres juridictions du Commonwealth.

Commission des questions juridiques (Nations Unies)

Les délégations canadiennes auprès des Nations Unies et des institutions spécialisées ont continué à solliciter l'avis de la Division juridique sur de nombreuses questions. En 1949, l'aide de la Division juridique a notamment été réclamée à propos des travaux de la Commission du droit international et de la Cour internationale de Justice. La Division a aussi examiné les problèmes complexes posés par l'attitude qu'a prise le Canada en ce qui concerne le Pacte international des droits de l'homme, la Convention sur le génocide, le projet de convention sur la liberté de la presse, le projet de convention pour la suppression de la traite des êtres humains et la prévention de la prostitution d'autrui, le projet de convention sur la déclaration du décès des personnes disparues et le projet de déclaration des droits et devoirs des États.

Effet juridique de l'union sur les accords de Terre-Neuve

À l'occasion de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, la Division a étudié à fond le droit des traités, afin de déterminer ce que serait la position du Canada, après l'union, en ce qui concerne les accords internationaux qui liaient Terre-Neuve avant le 1er avril 1949. Il a fallu examiner près de deux cents accords internationaux liant Terre-Neuve avant l'union afin de savoir lesquels lieraient désormais le Canada et lesquels prendraient fin au moment de l'union.

Après examen de cette question avec les autorités du Royaume-Uni, il a été établi une procédure pour notifier aux gouvernements étrangers intéressés le changement survenu du fait de l'union dans l'application de certains de ces accords.

Une attention particulière a été consacrée à l'Accord de 1941 entre le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique au sujet des bases militaires louées aux États-Unis, afin de déterminer dans quelle mesure cet accord s'applique à Terre-Neuve.

Accords internationaux*

Le Canada a conclu cinquante-six accords internationaux, dont vingt-huit multilatéraux et vingt-huit bilatéraux. Dix-huit des accords multilatéraux ont été conclus par l'intermédiaire ou sous les auspices des Nations Unies ou des institutions spécialisées.

Au nombre des plus importants accords multilatéraux, on compte le Pacte de l'Atlantique-Nord, signé à Washington le 4 avril 1949; le Protocole d'Annecy concernant les conditions d'accession à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, signé au siège des Nations Unies le 10 octobre 1949; l'Accord international sur le blé, signé à Washington le 23 mars 1949; la Convention internationale sur les pêcheries du nord-ouest de l'Atlantique, signée à Washington le 8 février 1949; l'Accord sur les navires-stations météorologiques de l'Atlantique-Nord, signé à Londres le 12 mai 1949; la Convention sur la prévention et la punition du crime de génocide, signée à Lake-Success le 28 novembre 1949, et les Conventions de Genève, signées à Genève le 8 décembre 1949.

Outre le Protocole d'Annecy déjà mentionné, le Canada a signé en 1949 cinq protocoles à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Deux protocoles amendant des accords antérieurs relatifs à la suppression de la circulation des publications obscènes et à la suppression de la traite des blanches ont aussi été signés au siège des Nations Unies le 4 mai 1949.

* Pour la liste complète des accords internationaux conclus en 1949, voir Annexe A, p. 96.

Onze des accords multilatéraux se rapportaient à l'industrie et au commerce; cinq aux télécommunications; trois à l'aviation; trois aux mœurs; un à la défense, et quatre à la guerre.

Vingt-deux des vingt-huit accords bilatéraux auxquels le Canada a adhéré en 1949 ont été conclus sous la forme d'échanges de notes ou d'échanges de lettres. Quinze se rapportaient à des questions d'aviation, six à la délivrance des visas temporaires, deux à des règlements consécutifs à la guerre, et deux au commerce. D'importants accords aériens ont été conclus avec la Belgique, le Royaume-Uni, les États-Unis d'Amérique et le Danemark. En plus de leur accord aérien, le Canada et les États-Unis ont conclu huit accords bilatéraux. L'un de ces accords prévoit l'établissement d'une commission mixte de la mobilisation industrielle, et un autre le renouvellement des arrangements conclus en 1942 en vue de l'échange de main-d'œuvre et de machinerie agricoles. Des échanges de notes comportant des accords relatifs à la délivrance des visas temporaires ont été effectués avec le Danemark, la Suède, la Turquie, la Belgique et le Luxembourg.

VIII. Division de liaison avec la Défense

EN RAISON des rapports étroits qui existent entre la politique de défense et la politique étrangère, le Ministère s'associe aux travaux d'un certain nombre des principaux organismes chargés de la mise au point et de l'exécution des décisions arrêtées en matière de défense par le Gouvernement. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures fait partie du Comité du cabinet pour la défense et le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures assiste aux réunions de ce comité ainsi qu'à celles du Comité des chefs d'état-major et de la Commission interministérielle de sécurité. Le Comité conjoint des services de renseignements, qui comprend le directeur du service de renseignements de chacune des trois armes ainsi que certains fonctionnaires civils, est présidé par un membre de la Division de liaison. Un autre membre de la Division fait partie de l'état-major mixte des services de renseignements. Le Ministère se tient en relations étroites avec les services d'organisation des trois armes. Grâce à cette collaboration intime, le point de vue politique n'est jamais oublié dans la préparation des mémoires destinés au Comité des chefs d'état-major.

Le Ministère fournit l'un des quatre membres du conseil de direction du Collège de la défense nationale, et chaque année un de ses fonctionnaires suit les cours donnés par ce collège. Un fonctionnaire du Ministère a également suivi les derniers cours du Collège impérial de défense de Londres.

Un fonctionnaire du Ministère est secrétaire de la section canadienne de la Commission permanente de défense canado-américaine, organisme chargé de l'étude constante des problèmes de défense de l'Amérique du Nord. Cette Commission a tenu quatre réunions au cours de l'année.

Un autre fonctionnaire de la Division est secrétaire de la Commission consultative sur l'énergie atomique. Cette commission s'occupe de problèmes tels que la politique du Canada à la Commission des Nations Unies sur l'énergie atomique et la collaboration avec les États-Unis et le Royaume-Uni sur les questions atomiques.

Quatorze des missions diplomatiques du Canada à l'étranger comptent des attachés militaires qui, en plus de se tenir en contact direct avec les autorités militaires locales, conseillent les chefs de mission en matière de défense. À Washington et à Londres, il existe des missions mixtes d'état-major, dont les principaux officiers sont attachés au personnel de l'ambassade et du haut commissariat respectivement. Les présidents de ces missions agissent à titre de princi-

52962—5

paux conseillers militaires des chefs de mission et, dans chaque cas, représentent le comité des chefs d'état-major du Canada lorsqu'il est question des aspects militaires du Traité de l'Atlantique-Nord.

Au nombre des sujets dont la Division s'est occupée activement au cours de l'année, on compte les suivants: négociations préliminaires au traité de l'Atlantique-Nord et création subséquente d'organismes chargés de mettre le traité en œuvre; acquisition de matériel de guerre aux États-Unis; plans de défense conjointe avec les États-Unis, et bases américaines à Terre-Neuve.

Le Traité de l'Atlantique-Nord

La réalisation du Traité de l'Atlantique-Nord et l'établissement des organismes nécessaires pour le rendre efficace comptent parmi les événements d'importance capitale qui ont marqué les relations extérieures du Canada en 1949.

Comme le notait le *Rapport annuel* du Ministère de 1948, des entretiens visant à la conclusion d'un accord régional de sécurité pour la région nord-atlantique ont été entamés à Washington dès l'été de 1948 entre les représentants des États-Unis, du Canada et des pays de l'Union occidentale (Royaume-Uni, France, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg). Ces entretiens ont abouti à la conclusion du Traité de l'Atlantique-Nord, signé le 4 avril 1949 par les sept pays qui ont participé aux négociations préliminaires, ainsi que par la Norvège, le Danemark, l'Islande, l'Italie et le Portugal. Il a été ratifié le 24 août 1949.

Le Traité est un document assez bref dont le but est simple: maintenir la paix et la sécurité dans la région nord-atlantique. D'une façon générale, les parties se sont engagées à mettre en commun leurs moyens de défense en face d'un danger commun. Renforcer la communauté nord-atlantique afin d'éviter la guerre, voilà l'objectif primordial du Traité; son objectif secondaire est de protéger la liberté des peuples de l'Atlantique-Nord par une aide efficace si la guerre ne peut être évitée et qu'une attaque armée se produit contre l'une des Parties.

Les articles 3, 4 et 5 sont le cœur du Traité. L'article 3 prévoit que les Parties "agissant individuellement et conjointement, d'une manière continue et effective, par le développement de leurs propres moyens et en se prêtant mutuellement assistance, maintiendront et accroîtront leur capacité individuelle et collective de résistance à l'attaque armée". Aux termes de l'article 4, les Parties "se consulteront chaque fois que, de l'avis de l'une d'elles, l'intégrité territoriale, l'indépendance politique ou la sécurité de l'une des Parties sera menacée". À l'article 5, les Parties "conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en

Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les Parties et, en conséquence, elles conviennent que, si une telle attaque se produit, chacune d'elles, dans l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'article 51 de la Charte des Nations Unies, assistera la Partie ou les Parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et d'accord avec les autres Parties, telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique-Nord". On notera que cet article, bien qu'il oblige les Parties à prêter assistance à l'une ou l'autre d'entre elles qui serait attaquée, ne stipule pas un recours "automatique" à la guerre, mais laisse à chacune le soin de juger quelle action est nécessaire "pour rétablir et assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique-Nord". Cependant, toute mesure prise en vertu de cet article devra cesser dès que le Conseil de sécurité aura fait le nécessaire pour rétablir et maintenir la paix et la sécurité internationales.

Les autres articles, pour la plupart, définissent et amplifient les articles précités. L'article 6 définit la région dont il est question à l'article 5: est considérée comme une attaque armée contre une ou plusieurs des parties une attaque armée contre le territoire de l'une d'elles en Europe ou en Amérique du Nord, contre les départements français d'Algérie, contre les forces d'occupation de l'une quelconque des parties en Europe, contre les îles placées sous la juridiction de l'une des parties dans la région de l'Atlantique-Nord au nord du Tropique du Cancer ou contre les navires ou aéronefs de l'une des parties dans la même région. Les articles 1 et 7 placent le Traité dans le cadre rigoureux de la Charte des Nations Unies. L'article 10 prévoit l'adhésion de tout autre État européen, sous réserve du consentement unanime des membres, si cet État est "susceptible de favoriser le développement des principes du présent Traité et de contribuer à la sécurité de la région de l'Atlantique-Nord". L'article 12 prévoit que le Traité pourra être révisé après dix ans, et l'article 13, qu'après que le Traité aura été en vigueur pendant vingt ans, toute Partie pourra le dénoncer sur préavis d'un an.

Bien que le Traité soit essentiellement un accord de sécurité, on a jugé que les mesures militaires ne suffiraient pas, à la longue, à assurer la sécurité devant un fanatisme doctrinal promettant un millénaire social et économique, et qu'en conséquence les Parties au Traité de l'Atlantique-Nord doivent se prêter mutuellement assistance pour améliorer les conditions sociales et économiques dans cette région. Aussi le Gouvernement canadien a-t-il beaucoup insisté, au cours des négociations qui ont abouti au Traité, pour que celui-ci renferme des dispositions à cet effet. L'article 2 répond à ce désir en prévoyant que les Parties "contribueront au développement de relations internationales pacifiques et amicales en renforçant leurs libres institutions,

en assurant une meilleure compréhension des principes sur lesquels ces institutions sont fondées et en développant les conditions propres à assurer la stabilité et le bien-être. Elles s'efforceront d'éliminer toute opposition dans leurs politiques économiques internationales et encourageront la collaboration économique entre chacune d'entre elles ou entre toutes".

Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN)

Conformément à l'article 9 du Traité, un Conseil au sein duquel chaque Partie est représentée a été établi "pour étudier les questions relatives à l'application du Traité" et a reçu pouvoir de constituer les organismes auxiliaires qui pourraient se révéler nécessaires. Lors de la signature du Traité, à Washington, un comité de rédaction, composé des représentants à Washington de toutes les Parties, a été institué pour présenter à la première réunion du Conseil un rapport sur l'organisation qu'il conviendrait de mettre sur pied en conformité du Traité. Ce rapport a été examiné lors de la première réunion, tenue le 17 septembre, et la structure essentielle de l'organisation du Traité de l'Atlantique-Nord a été acceptée par le Conseil.

L'organe principal de l'Organisation de l'Atlantique-Nord est le Conseil, qui est composé des ministres des Affaires étrangères de chacune des Parties. Au cas où ceux-ci se verraient empêchés d'assister à une réunion, ils pourraient être remplacés par des représentants diplomatiques désignés. Afin de permettre au Conseil de se réunir rapidement à tout moment donné, les représentants diplomatiques des Parties à Washington seront autorisés à représenter leurs gouvernements chaque fois qu'il sera nécessaire. Le Conseil se réunira tous les ans et chaque fois qu'on le jugera opportun. Des sessions extraordinaires, prévues aux articles 4 et 5 du Traité, pourront être convoquées à la demande de tout État signataire. La présidence du Conseil sera exercée à tour de rôle suivant l'ordre alphabétique, à commençer par les États-Unis.

Au cours de leur première réunion, les membres du Conseil se sont mis d'accord sur l'organisation militaire jugée essentielle. Le principal organisme, sous ce rapport, est le Comité de la défense, composé des ministres de la Défense des pays membres. Ce Comité est chargé de recommander des mesures propres à assurer l'exécution des articles 3 et 5 du Traité. À sa première réunion, qui a eu lieu à Washington le 5 octobre, le Comité de la défense, conformément à une directive reçue du Conseil, a établi un Comité militaire, dans lequel les chefs d'état-major de toutes les Parties sont représentés. L'Islande seule, qui n'a pas d'état-major, a décliné l'invitation de se faire représenter. Un Groupe permanent du Comité militaire, composé de représentants des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France,

a aussi été créé; il coordonnera et unifiera les plans de défense émanant des Groupes régionaux de défense énumérés ci-dessous. Lorsque le Groupe permanent devra faire des recommandations au sujet de l'utilisation des forces, installations ou ressources d'un État signataire non représenté au sein du Groupe permanent, ce signataire aura le droit de participer à l'élaboration de ces recommandations. Il est également prévu que le Groupe permanent sera organisé de façon à fonctionner continuellement et qu'il aura son siège à Washington. Afin de se tenir en contact étroit avec le Groupe permanent, chaque signataire non représenté dans le Groupe peut nommer un représentant permanent chargé d'assurer la liaison nécessaire.

Pour que soit préparée rapidement et efficacement la défense unifiée de la région de l'Atlantique-Nord, cinq Groupes régionaux de défense ont été formés:

Europe septentrionale — Danemark, Norvège, Royaume-Uni (siège à Londres).

Europe occidentale — Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni; le Canada et les États-Unis y participeront au besoin (siège à Londres).

Europe méridionale et Méditerranée occidentale — France, Italie, Royaume-Uni; les États-Unis y participeront au besoin (siège à Londres).

Canada et États-Unis — Canada et États-Unis (siège à Washington).

Atlantique-Nord — Belgique, Canada, Danemark, États-Unis, France, Islande, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni (siège à Washington).

Lors de sa première réunion, le Conseil a reconnu qu'il importait de prendre des mesures pour assurer la production et l'approvisionnement militaires et pour étudier les facteurs économiques et financiers qui interviennent dans la mise au point et l'application des plans militaires. En conséquence, le Groupe de travail déjà établi à Washington a poursuivi ses travaux. Il a recommandé plus tard la création d'une Commission de production et d'approvisionnement militaires, chargée d'étudier les lacunes de l'approvisionnement et de la production militaires des diverses Parties au Traité et de soumettre des recommandations au Comité de défense sur la façon la plus efficace d'y remédier par l'effort individuel et l'aide mutuelle. Cet organisme a été créé à la deuxième session du Comité de la défense, tenue à Paris le 1er décembre 1949. La Commission a son siège à Londres, mais des dispositions ont été prises pour qu'elle puisse se tenir en rapports étroits avec le Groupe permanent de Washington.

Le Groupe de travail a recommandé, par la suite, la création d'un Comité de la défense financière et économique, composé des ministres des Finances des Parties au Traité. On a décidé que ce Comité serait établi à Londres. Il fait rapport directement au

Conseil et présente des recommandations sur les questions financières et économiques se rattachant aux plans de défense prévus pour la région de l'Atlantique-Nord.

L'organisation déjà établie en vertu du Traité doit être flexible et doit pouvoir être révisée en tout temps. Elle ne doit pas empêcher l'établissement d'autres organismes ou l'adoption d'autres mesures éventuellement nécessaires. Par exemple, jusqu'à la fin de l'année 1949, il n'était pas encore question de créer un organisme spécial pour la mise en œuvre de l'article 2. Cependant, lorsque le secrétaire d'État aux Affaires extérieures fit à la Chambre des communes l'exposé des relations extérieures du Canada, le 16 novembre 1949, il souligna la nécessité d'un tel organisme.

M. Pearson termina ainsi ses observations sur le Traité de l'Atlantique-Nord:

> La tâche qui nous incombe nous obligera à faire appel à toutes nos réserves d'intelligence, de bonne volonté et d'imagination. Il ne s'agit pas de la seule tâche négative de contenir l'impérialisme russe, bien que cet aspect soit d'importance vitale, mais bien de créer une communauté libre, composée d'États libres, forte non seulement par ses ressources militaires, mais par la prospérité de sa population et le dynamisme de ses institutions libres et progressives.

Énergie atomique

Le Canada, qui compte parmi les six membres permanents de la Commission de l'énergie atomique, a continué de prendre une part active aux débats des Nations Unies sur l'énergie atomique. Bien que toute entente avec l'Union soviétique sur le contrôle international semblât toujours aussi improbable, les délégations du Canada et de la France ont proposé une résolution invitant les membres permanents "à poursuivre leurs consultations, à explorer toutes les voies et à examiner toutes les suggestions concrètes afin de voir si elles ne pourraient pas conduire à une entente qui assurerait la réalisation des principaux objectifs de l'Assemblée générale . . . ". L'Assemblée adoptait cette résolution, le 23 novembre, par l'écrasante majorité de quarante-neuf voix contre cinq et trois abstentions. Cette majorité dépassait sensiblement la majorité obtenue à Paris en 1948. On trouvera dans *Le Canada et les Nations Unies, 1949* un compte rendu plus détaillé de ces débats.

La conclusion d'un accord assurant le contrôle international efficace de l'énergie atomique, pour en limiter l'emploi à des fins pacifiques, demeure l'objectif vers lequel tend la politique du Canada en matière d'énergie atomique. Toutefois, l'impasse où sont immobilisées les délibérations des Nations Unies a amené les gouvernements des États-Unis, du Royaume-Uni et du Canada à réviser leurs

arrangements de coopération tripartie, à la lumière, particulièrement, du Pacte de l'Atlantique-Nord, entré en vigueur en août 1949. La question est devenue plus pressante encore quand on a appris, en septembre, qu'une explosion atomique s'était produite en Russie soviétique; au cours de l'automne 1949, des entretiens préliminaires ont eu lieu à Washington entre représentants officiels des trois pays.

IX. Information

LA COMMUNICATION de renseignements sur le Canada aux populations des autres pays est une tâche qui s'intègre dans la conduite des relations extérieures. Il n'est pas moins important, d'autre part, que les Canadiens soient bien renseignés sur la politique étrangère de leur pays.

La Division de l'Information a donc une double fonction: aider les agents diplomatiques, consulaires et commerciaux, à l'étranger, à répondre aux besoins des journaux et du public; et diffuser au Canada des renseignements d'actualité et de la documentation sur la politique extérieure du Canada et sur l'activité du Ministère. Suit un exposé sommaire des principales formes d'activité de la Division de l'Information.

Liaison avec la presse

La liaison avec la presse, à Ottawa, se fait de trois manières principales: communiqués, conférences de presse, réponses aux demandes de renseignements des journalistes. Les communiqués, les textes des discours importants du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et des hauts fonctionnaires, et à l'occasion certains documents de référence, sont remis aux journalistes du Parlement, aux agences d'information, aux rédacteurs en chef, aux missions diplomatiques à Ottawa et aux missions du Canada à l'extérieur.

Lorsqu'il est à Ottawa, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures invite tous les journalistes canadiens et étrangers qui sont membres de la tribune parlementaire à des conférences de presse hebdomadaires. Instituées surtout pour fournir aux journalistes des renseignements de nature à les documenter pour leurs articles, ces conférences leur offrent également l'occasion de poser toutes sortes de questions relatives à la politique étrangère du Canada et au ministère des Affaires extérieures.

À l'étranger, les représentants de notre pays renseignent les journaux et les agences d'information sur le Canada et l'actualité canadienne. Ce travail est d'une importance toute particulière dans les centres mondiaux de diffusion des nouvelles que sont New-York, Washington, Londres et Paris. En plus de documenter les écrivains et journalistes, nos missions publient leurs propres communiqués sur des sujets canadiens intéressant particulièrement les pays où elles se trouvent. Le Ministère et ses missions extérieures encouragent également les journalistes étrangers à visiter le Canada, les aident à tracer leur itinéraire, leur procurent les renseignements indispensables et leur facilitent les contacts avec les Canadiens.

Au cours des sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Ministère s'efforce d'aider les journalistes canadiens à suivre tous les travaux des Nations Unies; il encourage d'autre part les correspondants étrangers à donner des informations exactes sur la participation du Canada à ces travaux. Les attachés d'information de la délégation canadienne, travaillant en étroite collaboration avec la tribune de la presse des Nations Unies, distribuent les textes des discours prononcés par les délégués du Canada, ainsi que de la documentation sur l'attitude du Canada à l'égard de toute question particulière, organisent pour la presse ou la radio des entrevues avec les délégués canadiens, et collaborent aux reportages photographiques et cinématographiques.

Circulaires de documentation

Des renseignements de fond sont communiqués aux missions et aux consulats de l'extérieur au moyen de circulaires concernant l'actualité économique et politique et les courants d'idées qui se dessinent au sein du Ministère. Au cours de 1949, 500 documents de ce genre ont été distribués.

Publications

Les publications du Ministère visent à donner un exposé complet de la politique extérieure du Canada, ainsi qu'à fournir aux autres pays des renseignements généraux sur le Canada. Ces publications comprennent le *Rapport annuel du Ministère des Affaires extérieures; Le Canada et les Nations Unies,* rapport annuel sur la participation du Canada aux travaux des Nations Unies; le *Recueil des traités;* deux brochures trimestrielles, *Le Corps diplomatique et les représentants consulaires à Ottawa* et *Représentants du Canada à l'extérieur et Représentants des autres pays au Canada;* ainsi que le bulletin mensuel, *Affaires extérieures.*

Affaires extérieures est un bref compte rendu mensuel des conférences et accords internationaux, des déclarations officielles faites au Parlement, des communiqués de presse, des publications officielles et des mutations survenues dans le personnel diplomatique. Ce bulletin renferme aussi de la documentation sur les relations internationales et des articles d'intérêt général sur des sujets connexes. Depuis janvier 1949, le public canadien et étranger peut s'abonner à cette publication, tirée chaque mois à 9,500 exemplaires, dont 1,500 en français.

Le *Bulletin hebdomadaire canadien* résume les actualités canadiennes à l'intention des missions, des organisations et des particuliers intéressés, à l'étranger. Un bref reportage hebdomadaire sur les actualités canadiennes, *Informaciones Canadienses,* est publié en espagnol à l'intention des journaux de l'Amérique latine.

Le Canada, de l'Atlantique au Pacifique, plaquette illustrée, destinée au grand public et portant sur l'histoire, la géographie, les ressources naturelles, industrielles et culturelles du Canada, a continué d'être très recherchée en 1949: environ 150,000 exemplaires en anglais, en français, en espagnol et en portugais ont été distribués en dehors du pays. Les changements survenus dans le domaine social, économique et politique, au cours des trois dernières années, — notamment l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, — ont nécessité la publication d'une édition revisée qui doit paraître au printemps de 1950. Les photos et le format seront nouveaux. Il est aussi question d'une édition en italien.

En vue de répondre à l'intérêt croissant que suscitent, à l'extérieur, les choses canadiennes, le Ministère publie une documentation variée sur le Canada: le pays, la vie de ses habitants et ses relations extérieures. Les *Pages documentaires* portent sur des sujets tels que "l'Exploitation des ressources naturelles du Canada" et "la Canalisation et l'Aménagement hydro-électrique du système des Grands-Lacs et du Saint-Laurent". Une série de *Déclarations et Discours* offre un moyen facile de se référer aux déclarations officielles les plus importantes. Des articles d'un intérêt particulier sont empruntés aux publications canadiennes et, avec la permission des éditeurs et des auteurs, sont polycopiés et diffusés à l'extérieur, sous la rubrique *Reproductions*. Nos missions de l'extérieur distribuent aux journaux, aux périodiques et aux agences d'information des articles spéciaux, ordinairement accompagnés de photos, sur divers aspects de la vie canadienne. Des *Feuillets documentaires* d'une seule page, portant notamment sur la population, l'agriculture, la géographie et le gouvernement, sont publiés en anglais et en français et il est question d'en publier en espagnol et en portugais. Ces feuillets ont reçu un accueil si favorable qu'il a été presque impossible de répondre à la demande.

Toutes nos missions de l'extérieur distribuent ces *Articles spéciaux*, *Pages documentaires* et *Reproductions* aux publicistes et c'est souvent la demande de ces derniers qui détermine les sujets à traiter. Un relevé, effectué récemment parmi les journaux américains, a démontré que plus de 325 quotidiens et hebdomadaires, représentant un tirage de 5,250,000, avaient publié les photos et le texte d'un *Article spécial* typique.

Lorsqu'il n'y a pas de texte sur tel ou tel sujet, on en publie un afin de répondre à un besoin particulier. De plus, en vertu d'un arrangement conclu avec le ministère du Commerce, le Ministère assure la diffusion à l'extérieur de l'*Annuaire du Canada* et du *Manuel officiel*.

Photographies et pièces d'exposition

L'achat, à l'Office national du film et à d'autres organismes, de pièces photographiques représentant des sujets canadiens, a permis de distribuer en 1949, par l'intermédiaire de nos missions de l'extérieur, 24,000 photographies, dont près de 5,000 pour fins de documentation et d'exposition; un nombre à peu près égal illustraient des actualités canadiennes, et plus de 8,000 ont été expédiées en réponse à des demandes de renseignements.

Une exposition de cartes, photographies, films, reproductions au pochoir de soie, journaux et ouvrages canadiens a été organisée à Berlin pour la semaine canadienne. Des expositions de photographies ont été organisées à Rio-de-Janeiro et à Tokyo. Lorsque Terre-Neuve est entrée dans la Confédération, un ensemble de pièces d'exposition a été fourni aux missions de Londres et des États-Unis. Quarante-deux séries de reproductions en couleur des armoiries du Canada ont été distribuées aux missions de l'extérieur pour fins officielles.

Service de renseignements

Ce service s'occupe des demandes de renseignements généraux qui lui viennent des missions canadiennes, d'institutions et de particuliers d'autres pays, ainsi que des missions étrangères au Canada. Il s'occupe en outre des demandes de renseignements et de publications que lui adressent les Canadiens sur les relations internationales du Canada. En 1949, ce service a répondu à environ 10,000 demandes de renseignements; la correspondance des trois derniers mois de l'année a accusé une augmentation de 88 p. 100 sur la période correspondante de 1948.

Plus de cinquante pays se partagent environ 75 p. 100 du total des demandes qui portent sur tous les aspects imaginables de la vie canadienne. Les demandes reçues de Ceylan, de l'Inde et du Pakistan ont augmenté de façon remarquable au cours de l'année écoulée.

En 1949, les demandes de renseignements sur les affaires internationales reçues de Canadiens ont augmenté de plus de 85 p. 100 et représentent environ 25 p. 100 de la correspondance reçue par le service de renseignements.

Une forte proportion de la correspondance provient d'institutions d'enseignement, de bibliothèques, de journalistes, d'écrivains et de maisons d'édition et les renseignements fournis reçoivent généralement une très large diffusion. Un grand nombre d'associations féminines des États-Unis ayant consacré une année d'étude au Canada, il leur a été adressé des quantités de pièces documentaires. D'autre part, le

service a reçu un nombre à peu près égal de demandes de renseignements de la part de groupements canadiens qui étudient divers aspects des affaires internationales.

Services de bibliothèque

La bibliothèque du ministère et le service de coupures de presse relèvent de la Division de l'Information.

Le comité de la bibliothèque exerce une surveillance générale sur la bibliothèque du Ministère et choisit les ouvrages, périodiques et journaux, — officiels et autres, — qui doivent être expédiés aux missions de l'extérieur. Le président du comité est un fonctionnaire de la Division de l'Information et les décisions du comité sont mises en œuvre par la Division de l'Information qui s'occupe de toute la correspondance relative aux travaux du comité.

En choisissant des ouvrages, périodiques, etc., destinés aux missions de l'extérieur, le comité de la bibliothèque, tout en tenant compte des désirs des destinataires, cherche à fournir aux missions des textes permettant aux fonctionnaires du service extérieur de se tenir au courant des événements survenus au Canada et dans les sphères internationales, ainsi que dans la vie culturelle du Canada; il fournit aussi des pièces jugées utiles pour le travail d'information, de même que divers rapports de sociétés financières et industrielles, de maisons d'enseignement et de sociétés savantes. Le *Compte rendu officiel des débats parlementaires* est aussi envoyé aux représentants du Canada à l'extérieur.

Dans certaines limites appropriées, les missions peuvent se procurer les livres, journaux et périodiques du pays où elles sont situées.

Enseignement et Relations culturelles

Le Ministère reçoit de nombreuses demandes de renseignements sur le système d'éducation au Canada, sur les bourses d'étude et les fondations qui existent au Canada, ainsi que sur les allocations de déplacement accordées aux étrangers. Les Canadiens, de leur côté, demandent des renseignements sur l'enseignement et les bourses d'étude d'autres pays. Afin de répondre à toutes ces enquêtes, le Ministère communique fréquemment avec les ministères compétents, fédéraux et provinciaux, ainsi qu'avec les institutions non gouvernementales qui, au Canada, s'occupent d'enseignement.

Grâce au programme de bourses d'études du Conseil canadien pour la reconstruction par l'UNESCO, plus de quarante-cinq bourses d'études ont déjà été accordées dans les domaines suivants: éducation, science et technologie, sciences sociales, humanités et organes d'infor-

mation des masses. Ces bourses ont été octroyées à des personnes d'esprit mûr venant de pays dévastés par la guerre et qui feront servir les connaissances acquises au Canada au relèvement de leurs pays respectifs. Le Ministère aide au choix de ces étudiants et à leur venue au Canada.

La Suède et l'Argentine se sont prévalues des avantages fournis par le Ministère en offrant des bourses à plusieurs de leurs citoyens qui désirent étudier au Canada. Le Gouvernement français continue d'accorder un certain nombre de bourses aux Canadiens désireux de faire des études en France. Les étudiants canadiens, à Londres et à Paris notamment, recourent aux sources d'information, bibliothèques et autres services que les missions mettent à leur disposition.

Le deuxième stage d'étude patronné par le Comité canadien du service international des étudiants a eu lieu près de Bréda, en Hollande, en juillet et août 1949. Quarante-sept Canadiens y ont participé de même que des étudiants de plusieurs pays de l'Europe occidentale et quelques-uns d'Extrême-Orient. Le Ministère a fourni des publications officielles pour le stage d'étude et l'ambassadeur du Canada à La Haye a aidé à organiser des conférences, concerts et excursions touristiques.

Une exposition d'aquarelles d'artistes canadiens a fait le tour de la Nouvelle-Zélande en 1949. La première exposition complète d'art canadien tenue à Boston a été organisée le printemps dernier, avec le concours de la Galerie nationale, par le consulat du Canada à Boston. L'ambassadeur du Canada à Rome a organisé, pour sa part, une exposition des œuvres de l'artiste montréalais Robert La Palme.

Visiteurs et orateurs

Au cours de l'année 1949, le Ministère a prêté son concours à des visiteurs de l'extérieur et de diverses régions du Canada en leur ménageant des entrevues, en leur suggérant des itinéraires et en leur fournissant de la documentation. Ces visiteurs comprenaient des journalistes, des commentateurs radiophoniques, des éducateurs et des étudiants. Le Ministère a également aidé des Canadiens en voyage à l'étranger qui demandaient de la documentation sur les affaires canadiennes.

Les Clubs des relations internationales de quelques universités (McGill, Montréal, Laval et Toronto), de même que des groupes d'étudiants de deux universités américaines (Mount Holyoke Ladies College et Syracuse), ont rendu visite au Ministère au cours de l'année. On a organisé pour chacun de ces groupes des entrevues avec divers ministères du Gouvernement, avec des directeurs de collèges et

d'institutions culturelles, de même qu'avec les chefs de division du Ministère. D'autres visites sont en voie d'organisation pour ces groupes et d'autres du même genre.

Films

Des films sur le Canada ont été projetés au cours de l'année devant des auditoires étrangers de plus en plus nombreux. Trente-cinq postes diplomatiques et consulaires disposent maintenant des moyens nécessaires pour montrer des films et faciliter la circulation gratuite de films canadiens dans leur territoire.

En Australie, il se donne actuellement au delà de 1,000 représentations cinématographiques par mois à des auditoires dont le total se chiffre par 85,000; en Nouvelle-Zélande, environ 200 projections ont été données devant des auditoires se chiffrant au total par quelque 15,000 personnes, écoliers pour la plupart. Aux États-Unis, l'ambassade et tous les consulats, sauf ceux de New-York et de Chicago, ont une cinémathèque; en Europe occidentale, la distribution des films a sensiblement augmenté. En Hollande, le nombre des projections est d'environ 60 par mois et les spectateurs au nombre de 20,000; en Belgique, de 292 projections et de 35,390 spectateurs. Au cours de la même période, le nombre des projections et des spectateurs en Italie est passé à 59 et à 19,270 respectivement; en Grèce, 42 projections ont réuni un total de 13,576 spectateurs. La moyenne de la distribution des films en Amérique du Sud s'est maintenue; au Mexique et au Brésil, cette activité a pris des proportions telles qu'actuellement une moyenne de 15,000 personnes voient des films canadiens chaque mois.

Il y a lieu de signaler une nouvelle initiative qui date de cette année: il s'agit de la diffusion de films par l'intermédiaire de la mission militaire canadienne à Berlin. Environ 20 projections ont été données chaque mois devant des auditoires dont le total dépasse 2,000 personnes; il s'est fait un travail important pour diffuser un grand nombre de films par l'intermédiaire des services d'information des États-Unis et du Royaume-Uni en Allemagne, de même que des services allemands nouvellement créés. Il y a également progrès dans les pays scandinaves et l'on a pris récemment des dispositions pour projeter des films canadiens en Finlande.

Il convient de mentionner en outre la distribution de films par l'intermédiaire des commissariats du commerce, surtout dans les pays où le Canada n'a pas de représentation diplomatique ou consulaire, de même que les projections privées offertes par l'Office national du film au Royaume-Uni et aux États-Unis, ou par leurs agences de location dans ce dernier pays. La vente de pellicules pour projection hors commerce, les arrangements pris avec les salles de cinéma par

l'Office national du film et l'emploi de nos documentaires sur les réseaux de télévision des États-Unis ajoutent au volume des informations canadiennes projetées sur les écrans étrangers.

Radio

Le Service international de Radio-Canada, qui est devenu un excellent véhicule pour faire connaître le Canada à l'étranger, poursuit son travail, de concert avec le Ministère, par l'intermédiaire d'un comité consultatif et de son représentant à Ottawa. Plaquettes, cartes et textes documentaires sont mis à la disposition du Service international pour fins de distribution parmi les radiophiles qui en font la demande.

Dans certains pays, les programmes du Service international constituent à peu près le seul moyen qui existe de diffuser des renseignements sur le Canada; les missions du Canada à l'extérieur aident à maintenir et à augmenter le nombre des auditeurs.

Les émissions canadiennes sur ondes courtes consistent en causeries, entrevues, nouvelles, pièces de théâtre, documentaires, commentaires et programmes musicaux. Elles sont dirigées vers:

(i) l'Europe (émissions quotidiennes) en langues anglaise, française, italienne, hollandaise, tchèque, allemande, danoise, norvégienne et suédoise;
(ii) les Antilles (émissions quotidiennes) en anglais;
(iii) l'Amérique latine, en espagnol (émissions quotidiennes) et en portugais (émissions quotidiennes);
(iv) l'Australie et la Nouvelle-Zélande (émissions hebdomadaires) en anglais.

Le Service international prend des dispositions pour faire relayer ses programmes par les sociétés étrangères de radiodiffusion, soit directement soit par transcription. Il a également distribué des œuvres enregistrées de compositeurs canadiens à toutes les missions de même qu'à divers postes émetteurs d'autres pays.

Lorsque la chose est possible, nos missions de l'extérieur prennent des dispositions pour utiliser les services radiophoniques locaux; c'est ainsi qu'a pu être largement diffusé un enregistrement de 26 minutes effectué par le Service international de Radio-Canada pour marquer la fête nationale du Canada à l'étranger.

Collaboration avec divers ministères et services de l'État

La coordination des activités des divers ministères et services de l'État qui s'occupent de diffuser des informations à l'extérieur est assurée par le Comité interministériel permanent pour la diffusion des

informations à l'extérieur qui a pour président le chef de la Division de l'Information du Ministère.

Le nombre des demandes de renseignements faites par des Canadiens au sujet des affaires internationales s'est sensiblement accrû en 1949. Afin d'y répondre, le Ministère collabore étroitement avec les organismes canadiens qui s'intéressent à la politique extérieure et à l'éducation, notamment l'Association des Nations Unies, l'Institut canadien des Affaires internationales et les groupements qui organisent des forums canadiens.

X. Questions consulaires

À OTTAWA, la Division consulaire comprend encore trois sections: inspection; travaux divers et formation; passeports et visas. À l'extérieur, un seul changement: l'établissement, en décembre, d'un consulat général à Manille. Ce bureau est confié à des fonctionnaires du ministère du Commerce, comme cela se faisait déjà à Lisbonne, à Caracas et à Sao-Paulo.

Consolidation des bureaux et des méthodes

L'année 1949 s'est passée principalement à consolider le travail accompli depuis l'organisation de la Division, en 1947. La méthode instituée par le Ministère il y a deux ans, qui voulait que les fonctionnaires affectés à l'étranger fussent aussi bien préparés que possible aux fonctions consulaires, a été améliorée; l'amélioration a commencé à se traduire par l'efficacité accrue des services consulaires de l'extérieur. La formation des fonctionnaires consulaires comprend l'étude des instructions consulaires, des lois sur lesquelles elles sont fondées, ainsi que le règlement des cas particuliers dont le bureau central est saisi.

Les instructions destinées aux fonctionnaires consulaires à l'étranger, qui avaient déjà été publiées sous une forme provisoire, ont été révisées à la lumière de l'expérience acquise et sont définitivement consignées dans un volume qui comprend vingt-quatre chapitres. C'est la première fois que les fonctionnaires du service consulaire canadien disposent d'un guide autorisé pour l'accomplissement de leurs fonctions à l'étranger. Le barème des honoraires afférents à certains services a également été révisé et, selon l'usage consacré à peu près partout, nos bureaux de l'étranger se servent de timbres consulaires.

Coopération avec d'autres ministères

Le ministère du Commerce collabore avec le ministère des Affaires extérieures, pour l'exécution de certains travaux consulaires; c'est ainsi qu'en vertu d'arrangements particuliers, huit commissaires de commerce à l'étranger ont été autorisés à délivrer des passeports. En revanche, des fonctionnaires consulaires du ministère des Affaires extérieures représentent le ministère du Commerce là où ce dernier n'est pas formellement représenté. Les rapports entre les deux ministères sont devenus encore plus étroits pendant l'année, du fait

que des commissaires de commerce adjoints ont été désignés, avec rang de vice-consul, aux consulats de Boston et de Détroit.

Les autres ministères ou organismes qu'intéressent le plus les fonctions consulaires sont les ministères de la Citoyenneté et de l'Immigration, des Transports, et la Commission maritime. Ainsi, pendant la grève des marins qui s'est déclarée au cours de l'été, des fonctionnaires du service consulaire ont, à maintes reprises et dans plusieurs ports, interrogé les marins en grève en vue de s'assurer qu'ils se rendaient bien compte de leur statut juridique et d'obtenir, si possible, que les navires demeurent en service.

Passeports, visas et certificats d'identité

Au cours de l'année financière close le 31 mars 1949, le Ministère a délivré 67,258 passeports, en a renouvelé 16,316 et a perçu de cette source $328,815. Le Ministère continue d'émettre trois genres de passeports: ordinaires, officiels et diplomatiques. Tous les citoyens canadiens peuvent se procurer les passeports ordinaires. Les passeports officiels et diplomatiques sont réservés, en vertu d'un arrêté en conseil, à certaines catégories de personnes.

Les dossiers du Gouvernement de Terre-Neuve relatifs aux passeports ont été remis à Ottawa lorsque Terre-Neuve est entrée dans la Confédération et ils font maintenant partie des archives du ministère des Affaires extérieures. Des dispositions ont été prises pour remplacer les passeports valables de Terre-Neuve par des passeports correspondants du Canada.

Il existe actuellement à l'étranger cinquante et un bureaux canadiens où sont délivrés les passeports, et ce n'est que dans les régions lointaines et en cas d'urgence qu'il est nécessaire de recourir aux consulats du Royaume-Uni pour les questions relatives aux passeports canadiens. Toutefois, les employés consulaires du Royaume-Uni continuent de rendre de nombreux autres services aux Canadiens dans les pays où le Canada n'a de représentants ni diplomatiques ni consulaires.

Afin de faciliter les voyages des Canadiens à l'étranger, le Ministère a négocié avec la Suède, le Danemark, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas des accords relatifs à la délivrance des visas. Grâce à ces accords, les citoyens canadiens peuvent faire dans ces pays des voyages d'agrément ou d'affaires sans avoir à se procurer de visas au préalable. Les citoyens de ces pays peuvent obtenir à titre gracieux des visas valables pour un nombre illimité de voyages au Canada pendant une période de douze mois à compter de la date de délivrance des visas. Par suite de l'abolition unilatérale par la Suisse de la nécessité des visas pour les citoyens canadiens, les citoyens suisses

bénéficient du même avantage que les citoyens des pays susnommés. Le Canada négocie actuellement des accords du même genre avec un certain nombre d'autres pays.

Des certificats d'identité canadiens sont délivrés aux personnes résidant au Canada qui ne peuvent pas se procurer de passeports nationaux valables. Au cours de l'année financière close le 31 mars 1949, seulement 101 de ces certificats ont été délivrés. Toutefois, le Ministère en a délivré plus souvent après cette date.

Aide aux Canadiens se trouvant à l'étranger

Il n'y a eu en 1949 aucun cas remarquable d'aide collective à des Canadiens se trouvant à l'étranger, comme en 1948 lors de l'évacuation de l'Hyderabad. La situation chinoise, cependant, a causé de vives inquiétudes. Des précautions ont été prises pour protéger et, le cas échéant, évacuer les citoyens canadiens se trouvant dans ce pays, mais il n'a pas été nécessaire de procéder à des évacuations massives, la plupart des Canadiens en cause étant des missionnaires, et presque tous ayant préféré rester à leur poste.

Le Ministère est chargé d'administrer des crédits que le Parlement vote chaque année en vue d'aider et de rapatrier les Canadiens qui se trouvent dans une situation pénible à l'étranger. À cet égard, des dispositions ont été prises pour que le Canada rembourse au Royaume-Uni les avances faites par les employés consulaires du Royaume-Uni à des sujets britanniques dont le seul titre au statut britannique est leur citoyenneté canadienne.

Questions de frontières

L'opinion publique s'est émue des difficultés qu'ont éprouvées certains citoyens canadiens lorsqu'ils ont voulu entrer aux États-Unis d'Amérique soit pour un bref séjour, soit en transit. Le nombre de ces cas est extrêmement faible, si l'on tient compte de la liberté générale qui préside au passage de la frontière canado-américaine, où 30 millions de personnes se présentent chaque année devant les inspecteurs de l'Immigration canadienne. On a cependant jugé bon d'examiner la question franchement et à fond avec les autorités américaines. Une réunion a eu lieu en décembre, à Washington, et l'on espère qu'elle aura pour effet d'empêcher le plus possible, à l'avenir, la répétition de tels incidents.

XI. Personnel

LE RECRUTEMENT du personnel du ministère des Affaires extérieures relève de la Commission du service civil, qui, à la suite de concours, établit des listes d'admissibilité aux postes de commis et de sténographes ainsi qu'aux fonctions administratives et diplomatiques du Ministère. Dès qu'une personne a été recrutée par la Commission et affectée au Ministère, la Division du personnel se charge de sa formation, de sa nomination permanente, de sa promotion, de son reclassement, de son affectation, de son fonds de retraite et, le cas échéant, de son départ du Ministère. Ces responsabilités, qui intéressent immédiatement tous les membres du personnel, ont été délimitées et élargies au cours de l'année 1949.

Répartition du personnel

Au 31 décembre 1949, le personnel du Ministère se répartissait ainsi:

	Ottawa	*Extérieur*	*Total*
Personnel diplomatique (y compris les chefs de mission)....	116	123	239
Personnel administratif.....	488	255	743
Employés recrutés sur place....	—	271	271
Total.....	604	649	1,253

Changements de conception et d'organisation

Au cours de 1949, on a consacré beaucoup d'attention au Ministère aux problèmes concernant le personnel. Les mesures suivantes ont été prises:

Comité de l'effectif

L'année qui vient de s'écouler a marqué la fin d'une période de rapide extension de la représentation à l'étranger. Ayant constaté qu'une révision s'imposait dans l'organisation du personnel, on a donc établi un Comité de l'effectif, composé de hauts fonctionnaires du Ministère, pour étudier l'effectif actuel de chaque division du Ministère à Ottawa et de chaque mission à l'extérieur et présenter des recommandations sur la manière de distribuer le personnel le plus économiquement et le plus efficacement au sein de ces unités. Le Comité de l'effectif a été secondé dans son travail par un expert de

la Commission du service civil qui l'a conseillé sur diverses questions d'organisation et autres sujets touchant le classement des postes. Le Comité a déjà terminé sa tâche en ce qui concerne les divisions du Ministère à Ottawa. Une étude analogue se poursuit maintenant au sujet des missions à l'étranger.

Administration du personnel

Au cours de 1949, l'organisation de la Division du personnel a été modifiée de manière à inclure certaines fonctions antérieurement attribuées à d'autres divisions du Ministère. Des mesures ont également été prises pour améliorer les méthodes administratives ayant trait au personnel par une nouvelle répartition des fonctions au sein de la division. Un système de dossiers plus complets a été inauguré et les archives de la division ont été réorganisées.

Recrutement

Un concours pour le recrutement des fonctionnaires du service extérieur, classes 1 et 2, a eu lieu en janvier 1949. La Commission du service civil a annoncé un autre concours pour 1950. On prévoit qu'un concours aura lieu chaque année.

Les candidats aux postes d'agents du service extérieur, classes 1 et 2, doivent présenter une formule d'inscription à la Commission du service civil. Règle générale, les candidats doivent être âgés de 23 à 31 ans dans le premier cas, et de 31 à 35 ans dans le second. De plus, ils doivent avoir résidé au Canada depuis dix ans et détenir un diplôme universitaire, de préférence en sciences politiques, géographie, histoire, sciences économiques ou droit, d'une université reconnue. Il est accordé des points pour les travaux postscolaires et la connaissance d'une langue vivante autre que le français et l'anglais.

Les candidats qui remplissent les conditions requises au point de vue de l'instruction et aux autres points de vue sont convoqués à un examen où ils doivent écrire une dissertation, sont interrogés sur les affaires économiques, politiques, géographiques, historiques et juridiques du Canada et du monde et doivent préparer des précis. Ceux qui traversent cette épreuve sont convoqués devant un jury de la Commission du service civil qui juge si réellement leur personnalité convient aux fonctions diplomatiques. Le ministère des Affaires extérieures est représenté dans ce comité par des fonctionnaires supérieurs de ses services.

Au cours de l'année écoulée, le recrutement des agents du service extérieur par voie de concours a été limité aux classes inférieures et il est improbable qu'il en soit autrement désormais.

Le recrutement des commis, sténographes et autres employés destinés aux services administratifs se fait par l'entremise de la Commission du service civil d'après les besoins signalés par le Ministère. Les candidats heureux reçoivent au début un traitement de classe 2, mais il est fait exception pour les requérants qui possèdent des titres pouvant justifier leur nomination à une classe plus élevée.

Normalement, la Commission du service civil comble les vacances qui se présentent dans les services administratifs du Ministère en y désignant les personnes qui ont subi avec succès les épreuves des concours. Lorsque la chose est impossible, on recrute des employés provisoires, qui doivent subir à la première occasion l'examen réglementaire.

Engagées d'abord au palier de la classe 2A, les sténographes peuvent, après un certain temps de formation au Ministère, être affectées en dehors du pays et promues à une classe supérieure.

Les commis peuvent également servir à l'étranger, mais le nombre des positions de ce genre y est restreint.

Tous les fonctionnaires du Ministère affectés à l'étranger reçoivent des allocations, qui varient avec le rang de chacun et l'indice du coût de la vie dans le pays où ils se trouvent.

Titularisation

La titularisation est accordée aux employés du Ministère sous le régime des règlements du Service civil. Au cours de 1949, le Ministère a recommandé la titularisation d'un nombre plus grand d'employés répondant aux exigences des règlements actuels. Bien que le pourcentage des employés titularisés soit encore faible, on espère l'augmenter de façon considérable d'ici un an.

Promotions

L'octroi de promotions aux membres du Ministère est déterminé par le nombre des vacances. Le choix se fonde sur le mérite personnel et sur les états de service. Dans le cas des agents du service extérieur et des autres fonctionnaires de rang analogue, l'âge entre aussi en ligne de compte.

Pour les fonctionnaires des services administratifs, l'aptitude à remplir les positions vacantes est une condition supplémentaire régissant l'octroi des promotions.

Formation

La formation des fonctionnaires au ministère des Affaires extérieures est assurée suivant la formule "apprendre en travaillant". Au cours de leur première année d'emploi, les nouveaux agents du

service extérieur sont mis à l'épreuve et passent généralement d'une division à l'autre, à trois mois d'intervalle. Chacun est ainsi initié aux différents aspects du travail du Ministère. Un système analogue est appliqué aux commis et aux sténographes.

Des cours organisés par la Commission du service civil à l'intention des fonctionnaires des services administratifs viennent compléter cette formation. Le Ministère organise chaque année pour les nouveaux agents une série de conférences qui ont ordinairement trait au travail du Ministère à Ottawa et à l'extérieur. De plus, avant d'être affectés à une mission de l'extérieur, les fonctionnaires passent par une période de formation immédiate.

Le Ministère offre également à son personnel des cours spéciaux de langues française et anglaise.

En collaboration avec la Galerie nationale, une série de conférences sur l'architecture et l'art canadiens est présentée à tous les employés du Ministère.

Reclassement des employés supérieurs des services administratifs

On envisage le reclassement de certains employés supérieurs des services administratifs afin d'accroître leurs chances d'avancement. Ce reclassement s'effectuerait par voie de concours limités aux employés du Ministère qui ont atteint la classe 3 ou une classe supérieure. Cette question fait présentement l'objet de pourparlers avec la Commission du Service civil et il est improbable qu'aucun reclassement ait lieu avant la fin de 1950.

Bien-être

Des comités composés de fonctionnaires de toutes les classes s'occupent du bien-être et des divertissements des membres du Ministère. Le personnel bénéficie d'autre part de deux plans-groupes d'assurance-santé, confiés à des associations sans but lucratif.

XII. Protocole

COMME PAR le passé, la Division du Protocole s'est surtout occupée des échanges de représentants diplomatiques et consulaires entre le Canada et les autres pays, et de ce qui concerne les privilèges et immunités que le droit et les usages internationaux garantissent à ces représentants.

Lettres de créance, Commissions et Exequatur

La Division du protocole a préparé et présenté pour la signature du Roi les lettres de créance des envoyés diplomatiques du Canada, et préparé pour la signature du Gouverneur général les désignations des consuls canadiens ainsi que les exequatur des consuls étrangers envoyés au Canada. La Division a vérifié l'authenticité des lettres de créance des représentants de l'étranger et du Commonwealth à leur arrivée au Canada et s'est occupée de faire approuver par le Roi la nomination des envoyés étrangers accrédités au pays. La Division a également préparé les lettres de créance et rempli les autres formalités prévues pour l'envoi de délégations spéciales du Canada aux conférences internationales et de certaines missions officielles à l'extérieur.

C'est la Division du Protocole qui a organisé la réception offerte par Son Excellence le Gouverneur général et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures aux envoyés diplomatiques nouvellement arrivés ainsi que les cérémonies auxquelles a donné lieu la présentation de leurs lettres de créance. Dans le cas des consuls étrangers, la Division a dû s'assurer de leur reconnaissance provisoire par le Gouvernement canadien, de la délivrance subséquente des exequatur ainsi que de la publication officielle de leur nomination.

Les représentants diplomatiques et consulaires de l'étranger ont, comme à l'ordinaire, établi leur premier contact avec le Ministère par l'entremise de la Division du Protocole qui constitue l'intermédiaire attitré entre eux et le Ministère aussi bien qu'un centre de renseignements en ce qui concerne les règlements et la procédure en vigueur au Canada, les usages protocolaires à Ottawa et les questions de préséance.

Privilèges et immunités

En quelques occasions, le Ministère a dû intervenir auprès de certaines autorités canadiennes pour assurer l'octroi des privilèges et immunités diplomatiques aux envoyés étrangers, ainsi qu'aux membres

de leur famille et de leur suite. Ces privilèges comportent l'inviolabilité de la personne et des biens de l'envoyé, l'immunité en matière judiciaire et l'exemption des impôts directs lorsque la chose est possible du point de vue administratif.

Le Canada n'accorde ces privilèges et immunités diplomatiques qu'à la condition de les obtenir également pour ses propres représentants à l'extérieur. Le Ministère a donc cherché à s'assurer que la réciprocité était observée à cet égard. Les conditions législatives, administratives et autres qui varient d'un pays à l'autre rendent parfois difficile l'application du principe de réciprocité.

Autres fonctions

En conformité de la loi du Parlement qui autorise le Gouvernement canadien à recevoir officiellement les chefs d'État et autres dignitaires de l'extérieur, la Division du Protocole s'est occupée d'assurer à un certain nombre de distingués visiteurs une protection spéciale, le logement, des gardes d'honneur; elle a arrêté le cérémonial, organisé les déplacements, les dîners d'État et autres cérémonies. Il est à noter qu'au cours de sa visite à Ottawa, en octobre, le Pandit Nehru, premier ministre de l'Inde, a été invité à prendre la parole devant les membres réunis des deux Chambres du Parlement. Le Gouvernement canadien a reçu, l'an dernier, un nombre particulièrement élevé de distingués visiteurs dont on trouvera plus loin une liste partielle.

La Division s'est également occupée des communications reçues de gouvernements étrangers, relatives à l'octroi de décorations et de titres à des citoyens canadiens. Elle a tenu un registre du personnel diplomatique et non diplomatique des gouvernements étrangers accrédités au Canada et délivré des cartes d'identité aux intéressés. Conformément à l'usage international et afin de permettre aux autorités policières et autres de ne pas manquer aux bons procédés, on a délivré des plaques d'automobile spéciales aux personnes ayant rang diplomatique.

La Division du Protocole a publié trimestriellement la liste des diplomates accrédités au Canada ainsi que la liste des représentants du Canada à l'extérieur et des représentants d'autres pays au Canada.

Représentants diplomatiques et consulaires au Canada

Le nombre des pays qui ont des représentants diplomatiques au Canada est passé à trente-deux par suite de l'échange de représentants entre le Pakistan et le Canada. Il y a donc aujourd'hui au pays quatorze ambassades, sept hauts commissariats et onze légations.

Des consulats généraux ont été ouverts par l'État d'Israël et l'Autriche, à Montréal et à Ottawa respectivement, et le nombre des pays étrangers qui ont au Canada des représentants consulaires mais non diplomatiques s'élève maintenant à vingt et un. Quarante-cinq pays ont au Canada des bureaux consulaires répartis en quarante-quatre consulats généraux et cent soixante-quatorze consulats. Six pays comptent au Canada onze commissariats de commerce.

Au cours de l'année, un certain nombre de changements sont intervenus dans la représentation diplomatique à Ottawa.

M. P. R. Viljoen, haut commissaire de l'Union Sud-Africaine, a abandonné son poste et quitté Ottawa le 17 janvier. Il a été remplacé par M. A. Adrian Roberts, qui est entré en fonction le 6 septembre.

M. Juan Carlos Rodriguez, ambassadeur d'Argentine, est parti d'Ottawa le 29 janvier. M. Atilio Garcia Mellid, qui lui a succédé, a présenté ses lettres de créance à Son Excellence le Gouverneur général le 26 avril. M. Mellid étant retourné en Argentine le 11 octobre, M. Agustin Nores Martinez a été désigné pour lui succéder.

Le vicomte du Parc a présenté ses lettres de créance à titre d'ambassadeur de Belgique le 8 février.

M. Alfredo Benavides, ambassadeur du Pérou et doyen du corps diplomatique à Ottawa, a quitté le Canada le 26 mars. M. Manuel Cacho-Sousa, qui lui a succédé à titre d'ambassadeur, a présenté ses lettres de créance le 12 mai. M. Constantine Sakellaropoulo, ambassadeur de Grèce, est alors devenu le doyen du corps diplomatique.

M. Mohammed Ali est entré en fonction le 11 juillet à titre de premier haut commissaire du Pakistan au Canada. M. M. O. A. Baig, conseiller à l'ambassade du Pakistan à Washington, est arrivé à Ottawa le 25 mai et a fait fonction de haut commissaire jusqu'à l'arrivée de M. Mohammed Ali.

M. Francisque Gay, ambassadeur de France, a quitté Ottawa le 12 juin. M. Hubert Guérin, qui lui a succédé, a présenté ses lettres de créance le 27 septembre.

M. Hugues Le Gallais, ministre du Luxembourg aux États-Unis d'Amérique, a été désigné en juillet pour remplir concurremment le poste de ministre du Luxembourg au Canada.

Le Sardar Hardit Singh Malik, haut commissaire de l'Inde, qui a été nommé haut commissaire de l'Inde en France, a quitté Ottawa le 6 août. M. S. K. Kirpalani, qui lui a succédé au poste de haut commissaire, est arrivé à Ottawa le 14 août.

M. Muzaffer Göker, ambassadeur de Turquie, a quitté Ottawa le 15 août. M. Numan Tahir Seymen a été désigné pour lui succéder.

M. Mariano Brull, ministre de Cuba, est parti le 30 août pour assumer ses nouvelles fonctions de ministre de Cuba en Suisse. M. Orlando de Lara, consul général à Montréal, assure l'intérim.

M. Avraham Harman est arrivé à Montréal le 18 juillet pour assumer les fonctions de premier consul général d'Israël au Canada.

Le consulat du Liban à Ottawa ayant été élevé, le 25 mai, au rang de consulat général, M. Nadim Dimechkié est arrivé le 14 septembre pour assumer les fonctions de consul général.

M. Frederick Riedl-Riedenstein est arrivé à Ottawa le 11 octobre pour y exercer les fonctions de consul et prendre la direction du consulat général d'Autriche.

Trois organismes des Nations Unies ont des bureaux au Canada:

L'Organisation de l'aviation civile internationale, dont le siège est à Montréal;

La section canadienne du Bureau international du Travail, qui a quitté Montréal le 1er novembre pour venir s'installer à Ottawa;

Le bureau canadien de l'Organisation internationale pour les réfugiés, qui a quitté Ottawa le 26 septembre pour aller s'installer à Hull (P.Q.).

Le Gouvernement canadien et l'Organisation de l'aviation civile internationale ont négocié au cours de l'année une entente relative au siège permanent de cette dernière à Montréal, afin d'assurer par une loi canadienne sa personnalité juridique, les privilèges et les immunités nécessaires à son fonctionnement aux termes de la loi sur les privilèges et immunités des Nations Unies. Ces négociations sont arrivées à leur dernière phase. On envisage la signature et la mise en œuvre de l'accord pour le début de la nouvelle année.

Hôtes de l'État

Au cours de l'année, le Gouvernement a accueilli un certain nombre de visiteurs distingués, au nombre desquels les premiers ministres de la Nouvelle-Zélande et de l'Inde, et les ministres des Affaires étrangères de la Colombie, de l'Italie, de la Belgique, de la France, du Royaume-Uni et du Pakistan. Parmi les visiteurs de marque, on note:

Le très honorable Peter Fraser, premier ministre de la Nouvelle-Zélande (8 janvier);

Le très honorable Anthony Eden (23 janvier);

M. Eliahu Epstein, représentant de l'État d'Israël (7 février);

Son Excellence M. M. A. H. Ispahani, ambassadeur du Pakistan aux États-Unis (15 et 16 février);

M. Walter H. C. Laves, sous-directeur général de l'UNESCO (22 février);

Sir Norman Brook, secrétaire du Cabinet du Royaume-Uni (18 mars);

Sir Archibald Carter, président de la Commission sur les monopoles du Royaume-Uni (25 avril);

Le très honorable Harold Wilson, président du *Board of Trade* du Royaume-Uni (14 mai);

M. P. C. Gordon Walker, sous-secrétaire d'État parlementaire aux Relations du Commonwealth du Royaume-Uni (17 mai);

Les délégués à la troisième assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (du 7 au 20 juin);

Les délégués au douzième congrès de la Chambre de Commerce internationale (Québec, 13 juin; Ottawa, 19 juin);

Les vice-chanceliers des Universités du Commonwealth britannique (Montréal, 17 juin);

M. M. Ikramullah, chef permanent du ministère des Relations étrangères et du Commonwealth du Pakistan (21 juin);

Les représentants des États-Unis d'Amérique aux entretiens sur les pêcheries (Ottawa, 7 et 8 juillet);

Son Excellence M. Eduardo Zuleta Angel, ministre des Affaires étrangères de Colombie (Ottawa, 18 juillet);

Son Excellence M. Pyung Ok Chough, représentant de la Corée aux Nations Unies (Ottawa, du 2 au 4 août);

L'honorable Louis Johnson, secrétaire de la Défense des États-Unis d'Amérique (Ottawa, 11 août);

Son Excellence M. le comte Carlo Sforza, ministre des Affaires étrangères d'Italie (Ottawa, 22 et 23 septembre);

La délégation de l'Irlande à la Conférence sur les relations du Commonwealth (Ottawa, du 25 au 29 septembre);

Son Excellence M. Paul van Zeeland, ministre des Affaires étrangères de Belgique (Ottawa, 29 et 30 septembre);

Son Excellence M. Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères de France (Ottawa, 1er octobre; Québec et Montréal, 2 octobre; Toronto, 3 octobre);

Les très honorable Ernest Bevin, secrétaire d'État aux Affaires étrangères du Royaume-Uni (Ottawa, 2, 3 et 4 octobre; Montréal, 5 octobre);

Les membres américains de la Commission mixte internationale et des Commissions mixtes du génie (Ottawa, 11 et 12 octobre);

L'honorable Chaudhri sir Mohammed Zafrullah Khan, ministre des Affaires étrangères et des Relations du Commonwealth du Pakistan (Ottawa, 14 octobre);

Le Pandit Jawaharlal Nehru, premier ministre de l'Inde (Niagara, 22 et 23 octobre; Ottawa, du 23 au 26 octobre; Vancouver, 2 et 3 novembre);

Le très honorable P. J. Noel-Baker, secrétaire d'État aux Relations du Commonwealth du Royaume-Uni (Ottawa, du 30 octobre au 1er novembre);

M. Dag Hammerskjöld, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères de Suède (Ottawa, du 26 au 29 novembre);

M. Foss Shanahan, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures de la Nouvelle-Zélande (Ottawa, 12 décembre).

XIII. Administration

POUR SE rendre compte du développement rapide du Ministère, il n'est que de comparer son effectif de 174 employés et 8 missions en 1939 et son effectif actuel de 1,253 employés et 44 postes. Cette expansion générale a entraîné une augmentation proportionnelle des tâches administratives. Il ne serait plus possible à une division administrative restreinte de s'acquitter convenablement des tâches très diverses qui lui échoient.

En 1948, on avait entrepris une réorganisation complète du service des archives du Ministère. Au cours de 1949, on a enfin commencé l'examen méthodique des archives, qui s'étaient accumulées constamment depuis la création du Ministère en 1909. Un Bureau d'archivistes a été formé pour examiner et classer les documents du Ministère de manière à faire de l'espace pour les dossiers d'intérêt courant; à cette fin, on procédera au retrait systématique des documents désuets. En général, on se propose de conserver les documents ayant une valeur historique ainsi que les dossiers pouvant encore servir au Ministère, en en déposant la plus grande partie aux Archives nationales et, sous la surveillance d'une autorité compétente, de détruire les documents d'intérêt purement journalier ou passager qui sont devenus inutiles. En plus de s'assurer ainsi de l'espace à Ottawa pour l'entreposage des dossiers courants, le Ministère entend réorganiser de même façon les archives de ses missions à l'étranger, notamment de celles qui sont établies depuis plusieurs années et conservent une grande quantité de vieux dossiers.

À part l'élimination des documents désuets, qui est la tâche la plus pressante, le Ministère a commencé l'examen des archives du point de vue de leur valeur historique et de la préparation d'ouvrages de référence.

La réorganisation des services administratifs du Ministère s'est poursuivie au cours de l'année. On a continué le partage des fonctions entre la Division administrative et celle du personnel en établissant un bureau à part pour les dossiers relatifs au personnel. De plus, là où il a été possible et avantageux de le faire, du point de vue administratif, des sections distinctes ont été formées dans le cadre de la Division administrative et confiées à des fonctionnaires qui se consacrent exclusivement aux tâches de ces sections.

L'une des nouvelles sections est celle qui est chargée de l'administration des nombreuses propriétés intéressant le Ministère. La section des propriétés et fournitures est chargée au premier chef du

problème des locaux, tant au pays qu'à l'étranger, de l'étude des recommandations et plans relatifs aux édifices que le Ministère se propose de louer ou d'acheter, ainsi que de l'achat de toutes les fournitures, y compris le mobilier, destinées aux résidences des chefs de mission du Canada. Cette section a eu la dure tâche, durant l'année, d'assurer le fonctionnement des services du Ministère pendant les travaux considérables de rénovation qui se sont poursuivis dans l'Édifice de l'Est.

On a également jeté les bases d'une section financière, que dirigera un fonctionnaire supérieur chargé de surveiller l'emploi des subsides votés au Ministère pour ses opérations dans plus de trente pays. Les règlements financiers du Ministère ont été revisés et la nouvelle section se consacrera à l'application de ces règlements, ainsi qu'aux problèmes des traitements et allocations, et à la direction financière générale du Ministère, tant au pays qu'à l'extérieur.

Les communications entre le Ministère et ses bureaux de l'extérieur par câble, par courrier et par la poste représentent maintenant un tel volume qu'un nouveau système de contrôle et de coordination s'impose. De nouvelles méthodes ont été inaugurées afin d'assurer le maximum d'efficacité et de permettre un contrôle étroit des dépenses effectuées sous ce rapport.

Annexe A

1949

Accords internationaux*

I

Accords multilatéraux

Protocole amendant la Convention internationale concernant les statistiques économiques, signée à Genève le 14 décembre 1928 (Paris, 9 décembre 1948).[1]

En vigueur le 9 décembre 1948. Ratifié par le Canada le 9 décembre 1948.

Protocole additionnel à l'Accord de Bruxelles du 5 décembre 1947 sur la résolution des conflits portant sur les avoirs allemands ennemis (Bruxelles, 3 février 1949).

Acte final de la Conférence sur les pêcheries du nord-ouest de l'Atlantique, tenue à Washington du 26 janvier au 8 février 1949 (Washington, 8 février 1949).

Convention internationale pour les pêcheries du nord-ouest de l'Atlantique (Washington, 8 février 1949).

N'est ni en vigueur ni ratifié par le Canada.

Acte final de la Conférence administrative spéciale des Radiocommunications dans la région du nord-est de l'Atlantique (Loran). (Genève, 14 février 1949).

N'est ni en vigueur ni ratifié par le Canada.

Accord international sur le blé (Washington, 23 mars 1949).

En vigueur le 1er juillet 1949.

Traité de l'Atlantique-Nord (Washington, 4 avril 1949).

En vigueur le 24 août 1949. Ratifié par le Canada le 3 mai 1949.

Accord international sur la radiodiffusion à haute fréquence, avec Protocole et documents connexes (Mexico, 10 avril 1949).

N'est ni en vigueur ni ratifié par le Canada.

Protocole amendant l'arrangement relatif à la répression de la circulation des publications obscènes, signé à Paris le 4 mai 1910 (Lake-Success, 4 mai 1949).

En vigueur le 4 mai 1949.

Protocole amendant l'arrangement international relatif à la répression de la traite des blanches, signé à Paris le 18 mai 1904, et la convention internationale relative à la répression de la traite des blanches, signée à Paris le 4 mai 1910 (Lake-Success, 4 mai 1949).

En vigueur le 4 mai 1949.

Acte final de la conférence de l'OACI sur les services de navigation aérienne au Groenland et aux îles Féroé (Londres, 12 mai 1949).

N'est ni en vigueur ni ratifié par le Canada.

Accord sur les navires-stations météorologiques de l'Atlantique du Nord (Londres, 12 mai 1949).

N'est ni en vigueur ni ratifié par le Canada.

---

* À moins d'indication contraire, aucune ratification n'est requise.

[1] Signé après la remise du Rapport annuel 1948 à l'imprimeur.

Acte final de la deuxième conférence de l'OACI sur les navires-stations météorologiques de l'Atlantique du Nord (Londres, 12 mai 1949).
En vigueur le 12 mai 1949.

Accord interaméricain des radiocommunications, Washington 1949 (Washington, 9 juillet 1949).
N'est ni en vigueur ni ratifié par le Canada.

Règlements télégraphiques (révisés à Paris en 1949) annexés à la Convention internationale des télécommunications, signée à Atlantic-City en 1947 (Paris, 5 août 1949).
N'est ni en vigueur ni ratifié par le Canada.

Mémorandum d'Accord portant application au secteur ouest de Berlin de l'Accord relatif au traitement général de la nation la plus favorisée concernant les zones d'occupation militaire de l'Allemagne occidentale (Annecy, 13 août 1949).
En vigueur le 13 août 1949.

Protocole révisant la Liste I (Australie) annexée à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (Annecy, 13 août 1949).
N'est pas encore en vigueur.

Troisième Protocole de rectifications de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (Annecy, 13 août 1949).
N'est pas encore en vigueur.

Protocole modifiant l'Article XXVI de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (Annecy, 13 août 1949).
N'est ni en vigueur ni ratifié par le Canada.

Protocole de modifications des Listes annexées à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (Annecy, 13 août 1949).
N'est pas encore en vigueur.

Protocole remplaçant la Liste VI (Ceylan) annexée à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (Annecy, 13 août 1949).
N'est pas encore en vigueur.

Protocole d'Annecy concernant les conditions d'accession à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (Lake-Success, 10 octobre 1949).
N'est ni en vigueur ni ratifié par le Canada.

Acte final de la Conférence internationale administrative aéronautique des radiocommunications, deuxième session, (Genève, 14 octobre 1949).
N'est ni en vigueur ni ratifié par le Canada.

Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Lake-Success, 28 novembre 1949).
N'est ni en vigueur ni ratifié par le Canada.

Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les forces armées en campagne, du 12 août 1949 (Genève, 8 décembre 1949).

Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés, des malades et des naufragés des forces armées en mer, du 12 août 1949 (Genève, 8 décembre 1949).

Convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre, du 12 août 1949 (Genève, 8 décembre 1949).

Convention de Genève relative à la protection des prisonniers civils en temps de guerre, du 12 août 1949 (Genève, 8 décembre 1949).

II

Accords bilatéraux

Argentine

Échange de notes entre le Canada et l'Argentine comportant un Accord visant à éviter la double imposition des bénéfices provenant du transport maritime et aérien (Buenos-Aires, 6 août 1949).
Effet rétroactif au 1er janvier 1946.

Belgique

Échange de notes prorogeant jusqu'au 31 août 1949 les droits des troisième et quatrième libertés de l'air exercés par le Gouvernement de Belgique à Gander, Terre-Neuve (Ottawa, 29 et 30 juin 1949).
En vigueur le 30 juin 1949. A pris fin le 31 août 1949.

Accord entre le Canada et la Belgique relatif aux transports aériens (Ottawa, 30 août 1949).
En vigueur le 30 août 1949.

Échange de notes entre le Canada et la Belgique constituant un accord sur les conditions à remplir par les voyageurs non immigrants des deux pays pour l'obtention de visas (Ottawa, 19 novembre 1949).
En vigueur le 1er décembre 1949.

Danemark

Échange de notes entre le Canada et le Danemark constituant un accord sur les conditions à remplir par les voyageurs non immigrants des deux pays pour l'obtention de visas (Ottawa, 14 octobre 1949).
En vigueur le 15 octobre 1949.

Accord entre le Canada et le Danemark relatif à des services aériens entre les deux pays (Ottawa, 13 décembre 1949).
En vigueur le 13 décembre 1949.

France

Échange de notes prorogeant jusqu'au 30 juin 1949 les droits d'exploitation actuellement exercés par la Compagnie Air-France à Gander, Terre-Neuve (Ottawa, 28 et 31 mars 1949).
En vigueur le 31 mars 1949. A pris fin le 30 juin 1949.

Luxembourg

Échange de notes entre le Canada et le Luxembourg constituant un accord relatif aux conditions de délivrance des visas aux voyageurs non immigrants des deux pays (Ottawa, 24 et 26 novembre 1949).
En vigueur le 1er décembre 1949.

Pays-Bas

Échange de notes comportant un accord pour le règlement des dernières réclamations du Gouvernement du Canada auprès du Gouvernement des Pays-Bas résultant de la seconde guerre mondiale (Ottawa, 3 et 9 mai 1949).
En vigueur le 9 mai 1949.

Suède

Échange de notes entre le Canada et la Suède comportant un accord relatif aux conditions de délivrance des visas aux voyageurs non immigrants des deux pays (Ottawa, 30 juin 1949).
En vigueur le 1er juillet 1949.

Échange de notes entre le Canada et la Suède modifiant l'accord du 27 juin 1947 au sujet des services aériens entre les territoires canadien et suédois (Ottawa, 30 juin et 5 juillet 1949).
En vigueur le 1er juillet 1949.

Turquie

Échange de notes comportant un accord relatif à la délivrance de visas temporaires (Ankara, 15 et 28 février 1949).
En vigueur le 30 mars 1949.

Royaume-Uni

Échange de notes prorogeant jusqu'au 30 juin 1949 les droits d'exploitation actuellement exercés par le transporteur aérien du Royaume-Uni à Gander, Terre-Neuve (Ottawa, 25 et 31 mars 1949).
En vigueur le 31 mars 1949. A pris fin le 31 août 1949.

Échange de lettres modifiant l'Accord de 1947 relatif à l'octroi aux lignes aériennes de droits de circulation dans les Fidji et dans l'île Canton (Londres, 31 mars et 2 avril 1949).
En vigueur le 2 avril 1949. A pris fin le 19 août 1949.

Échange de notes prorogeant jusqu'au 31 août 1949 les droits d'exploitation exercés par le transporteur aérien du Royaume-Uni à Gander, Terre-Neuve (Ottawa, 20 et 22 juin 1949).
En vigueur le 22 juin 1949. A pris fin le 31 août 1949.

Accord entre le Gouvernement du Royaume-Uni et le Gouvernement du Canada relatif à des services aériens entre leurs territoires respectifs et au delà, ainsi que deux Échanges de notes (Ottawa, 19 août 1949).
En vigueur le 19 août 1949.

Union Sud-Africaine

Échange de notes entre le Canada et l'Union Sud-Africaine portant modification pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1949 de l'Accord de commerce intervenu entre les deux pays le 20 août 1932, au sujet des billes de bois non ouvrées importées dans l'Union Sud-Africaine (Ottawa, 27 et 28 juin 1949).
En vigueur le 1er janvier 1949.

États-Unis d'Amérique

Échange de notes comportant un Accord prévoyant une nouvelle dérivation provisoire des eaux de la région du Niagara pour fins de production d'énergie motrice (Washington, 23 décembre 1948).[1]
Provisoirement à compter du 23 décembre 1948.

Échange de notes comportant des arrangements sur les droits de douane et formalités d'immigration relatifs aux opérations aériennes de recherche d'urgence et de sauvetage le long de la frontière internationale (Washington, 31 janvier 1949).
En vigueur le 31 janvier 1949.

---

[1] Signées après la remise du Rapport annuel 1948 à l'imprimeur.

Échange de notes comportant un accord pour le règlement final des comptes en suspens relatifs à l'acquisition en temps de guerre de fournitures et de services (Washington, 14 mars 1949).

En vigueur le 14 mars 1949.

Échange de notes prorogeant jusqu'au 30 juin 1949 les droits d'exploitation actuellement exercés par les transporteurs aériens des États-Unis à Gander, Terre-Neuve (Ottawa, 28 mars 1949).

En vigueur le 28 mars 1949.

Échange de lettres portant renouvellement des arrangements de 1942 sur l'échange de main-d'œuvre et de machines agricoles (Ottawa, 5 et 7 avril 1949).

En vigueur le 7 avril 1949.

Échange de notes comportant un accord visant l'établissement d'un Comité mixte de mobilisation industrielle (Ottawa, 12 avril 1949).

En vigueur le 12 avril 1949.

Accord sur le transport aérien entre le Canada et les États-Unis d'Amérique (Ottawa, 4 juin 1949).

En vigueur le 4 juin 1949.

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis comportant une entente visant l'aviation civile aux bases de Terre-Neuve tenues à bail (Ottawa, 4 juin 1949).

En vigueur le 4 juin 1949.

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique comportant un accord relatif au règlement des réclamations et des comptes afférents à la liquidation des surplus de guerre (Ottawa, 17 et 18 juin 1949).

Effet rétroactif au 31 décembre 1948.

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique mettant fin à l'Accord du 23 novembre 1948 relatif à l'exportation des pommes de terre et des pommes de terre de semence vers les États-Unis d'Amérique (Washington, 20 juin 1949).

En vigueur le 20 juin 1949.

Yougoslavie

Accord concernant l'indemnité pour les biens, droits et intérêts britanniques atteints par les mesures yougoslaves de nationalisation, de dépossession et de liquidation (Londres, le 23 décembre 1948).

En vigueur le 23 décembre 1948.[1]

[1] Signé après la remise du Rapport annuel 1948 à l'imprimeur.

Annexe B

Conférences et réunions internationales auxquelles le Canada s'est fait représenter au cours de 1949

En 1949, le Canada s'est fait représenter à 130 conférences et réunions, ainsi réparties: 9 commissions dont les réunions étaient plus ou moins ininterrompues; 25 conférences ou réunions des Nations Unies ou de leurs principaux organes; 39 réunions ou sessions d'institutions spécialisées; 31 conférences intergouvernementales; 26 réunions convoquées par des organismes non gouvernementaux.

Le nombre des représentants du Canada à l'une quelconque des conférences énumérées ci-dessous n'est pas nécessairement un indice de l'importance de cette conférence, de son ordre du jour ou de l'organisme intéressé. Entre autres facteurs qui ont déterminé l'effectif de la délégation canadienne, il convient de signaler les suivants: lieu, date et durée de la conférence; disponibilité du personnel; degré d'intérêt immédiat que présentait l'ordre du jour; réputation et statut internationaux de l'organisme. À certaines conférences, le Canada a envoyé une délégation nombreuse; à d'autres, il n'a envoyé qu'un observateur.

Sur les 130 conférences auxquelles le Canada a pris part, 69 ont été tenues en Europe, dont 29 à Genève et 15 à Londres. Sur les 58 conférences convoquées dans l'hémisphère occidental, 20 ont eu lieu à New-York, 16 à Washington et 3 au Canada. Trois conférences ont eu lieu en Extrême-Orient.

I. COMMISSIONS ET ORGANISMES PERMANENTS

Conférence	Lieu	Date et durée	Représentants du Canada
1. Commission des fréquences provisoires de l'Union internationale des télécommunications	Genève	En session continuelle (doit se terminer e février 19n 50)	M. A. J. Dawson, du ministère des Transports; le major W. H. Finch; le lieutenant de section Rafuse, le lieutenant A. R. Hewitt, du ministère de la Défense nationale; M. J. C. W. Scott, de la Commission de recherche de la Défense.
2. Comité permanent anglo-canadien du commerce et des affaires économiques	Londres et Ottawa	En session continuelle	M. N. A. Robertson, haut commissaire du Canada au Royaume-Uni; M. M. W. Mackenzie, sous-ministre du Commerce; M. G. S. H. Barton, du ministère de l'Agriculture; M. J. G. Taggart, sous-ministre de l'Agriculture; M. J. J. Deutsch, du ministère des Finances; M. A. F. W. Plumptre, du ministère des Affaires extérieures.

Conférence	Lieu	Date et durée	Représentants du Canada
3. Commission pour l'Extrême-Orient	Washington	En session continuelle	M. H. H. Wrong, ambassadeur du Canada aux États-Unis; M. R. E. Collins, le commander F. J. D. Pemberton, M.R.C., de l'ambassade du Canada à Washington.
4. Commission commerciale interalliée pour le Japon	Washington	En session continuelle	MM. J. H. English et D. W. Jackson, de l'ambassade du Canada à Washington.
5. Comité consultatif des réparations	Tokyo	En session continuelle	M. J. C. Britton, de la mission canadienne de liaison à Tokyo.
6. Commission mixte permanente de défense (Canada-États-Unis)	Lieu de réunion non déterminée	En session continuelle	Le général A. G. L. McNaughton, délégué permanent du Canada aux Nations Unies (président); le vice-amiral F. L. Houghton; le major-général H. D. Graham; le vice-maréchal de l'Air C. R. Dunlap, du Q. G. de la Défense à Ottawa; M. C. C. Eberts, du ministère des Affaires extérieures à Ottawa.
7. Commission mixte d'organisation de la mobilisation industrielle du Canada et des États-Unis	Washington et Ottawa	En session continuelle	M. H. J. Carmichael, président de la Commission de défense industrielle; M. S. D. Pierce, sous-ministre associé du Commerce.
8. Groupe de travail du Traité de l'Atlantique-Nord	Washington	En session continuelle	M. George Ignatieff, et M. R. E. Collins, de l'ambassade du Canada à Washington.
9. Commission interalliée des réparations	Bruxelles	En session continuelle	M. J. H. Thurrott, de l'ambassade du Canada à Bruxelles.

II. CONFÉRENCES DES NATIONS UNIES ET DE LEURS PRINCIPAUX ORGANES

1. Comité consultatif du siège des Nations Unies	New-York	Réunions périodiques	M. C. D. Howe, ministre du Commerce; M. H. D. Scully, consul général du Canada à New-York (suppléant).
2. Conseil de sécurité des Nations Unies (Le Canada a inauguré le 1er janvier 1948 un mandat de deux ans comme membre de cet organisme.)	New-York	En session continuelle	Le général A. G. L. McNaughton, délégué permanent du Canada aux Nations Unies; M. George Ignatieff; M. A. C. Smith, conseiller principal du délégué permanent; M. J. K. Starnes, du ministère des Affaires extérieures; le chef d'escadrille J. H. C. Lewis; le major T. L. C. Pierce-Goulding, du ministère de la Défense nationale; M. G. K. Grande; M. H. H. Carter, de la délégation permanente du Canada aux Nations Unies.

Conférence	Lieu	Date et durée	Représentants du Canada
3. Commission des armements de type classique (à titre de membre du Conseil de sécurité, le Canada a fait partie de cette Commission, à partir du 1er janvier 1948)	New-York	Réunions périodiques	Le général A. G. L. McNaughton, délégué permanent du Canada aux Nations Unies; M. George Ignatieff, M. A. C. Smith, conseiller principal du délégué permanent; M. J. K. Starnes, de la délégation permanente du Canada aux Nations Unies; le chef d'escadrille J. H. C. Lewis; le major T. L. C. Pierce-Goulding, du ministère de la Défense nationale.
4. Commission de l'énergie atomique	New-York	En session continuelle	Le général A. G. L. McNaughton, délégué permanent du Canada aux Nations Unies; MM. George Ignatieff, M. A. C. Smith, conseillers principaux du délégué permanent; M. J. K. Starnes, de la délégation permanente du Canada aux Nations Unies; M. John Babbitt, du Conseil national de recherches; le chef d'escadrille J. H. C. Lewis; le major T. L. C. Pierce-Goulding, du ministère de la Défense nationale.
5. Comité du programme des Nations Unies pour le Fonds international de secours à l'enfance	New-York et Paris	Réunions périodiques	Mme D. B. Sinclair, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.
6. Bureau exécutif des Nations Unies pour le Fonds international de secours à l'enfance	New-York et Paris	Réunions périodiques	Mme D. B. Sinclair, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.
7. Commission intérimaire de l'Assemblée générale	New-York	31 janvier	M. George Ignatieff, conseiller principal du délégué permanent.
8. Huitième session du Conseil économique et social	New-York	7 février—18 mars	M. G. K. Grande, de la délégation permanente du Canada aux Nations Unies (observateur).
9. Comité des migrations de la Commission de la population (Conseil économique et social)	Genève	4-11 avril	M. J. T. Marshall, statisticien adjoint du Canada.
10. Deuxième partie de la troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies	New-York	5 avril—18 mai	M. L. B. Pearson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures; le général A. G. L. McNaughton, délégué permanent du Canada aux Nations Unies; M. Hugues Lapointe, député; MM. Escott Reid, G. Ignatieff, L. Mayrand, R. G. Riddell, T. W. L. Macdermot, du ministère des Affaires extérieures.

	Conférence	Lieu	Date et durée	Représentants du Canada
11.	Commission de la population, du Conseil économique et social (quatrième session)	Genève	11-22 avril	M. J. T. Marshall, statisticien adjoint du Canada.
12.	Commission économique et de l'emploi (Conseil économique et social)	Genève	11-23 avril	M. K. W. Taylor, président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.
13.	Commission de la statistique, comité de la Classification statistique (Conseil économique et social)	Genève	20-25 avril	M. H. Marshall, statisticien du Canada.
14.	Quatrième session annuelle de la Commission de la statistique (Conseil économique et social)	Genève	25 avril—6 mai	M. H. Marshall, statisticien du Canada.
15.	Commission sociale du Conseil économique et social (Quatrième session)	New-York	2-20 mai	MM. G. F. Davidson et R. B. Curry, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.
16.	Commission économique et de l'emploi du Conseil économique et social (Quatrième session)	New-York	9-20 mai	M. J. J. Deutsch, du ministère des Finances.
17.	Commission des stupéfiants (Quatrième session)	New-York	16 mai—3 juin	Le colonel C. H. L. Sharman, du ministère des Affaires extérieures.
18.	Commission intérimaire de l'Assemblée générale des Nations Unies	New-York	18 mai—septembre	M. L. B. Pearson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures; M. R. G. Riddell, du ministère des Affaires extérieures; M. George Ignatieff, conseiller principal du délégué permanent.
19.	Organe de contrôle des stupéfiants	Genève	20-25 juin	Le colonel C. H. L. Sharman, du ministère des Affaires extérieures.
20.	Neuvième session du Conseil économique et social	Genève	5 juillet—15 août	M. N. F. H. Berlis, de la délégation permanente au bureau européen des Nations Unies (observateur).
21.	Conversations à six sur l'énergie atomique	New-York	9 août	Le général A. G. L. McNaughton, délégué permanent du Canada aux Nations Unies.
22.	Conférence scientifique des Nations Unies sur la conservation et l'utilisation des ressources naturelles	New-York	17 août—6 septembre	M. H. L. Keenleyside, sous-ministre des Mines et Ressources; M. G. S. H. Barton, du ministère de l'Agriculture; MM. J. R. Strome, G. Tunstell et G. Ignatieff; M. C. C. Monture, du ministère des Mines et Ressources; MM. H. D. Fisher et A. L. Pritchard, du ministère des Pêcheries.

	Conférence	Lieu	Date et durée	Représentants du Canada
23.	Conférence des Nations Unies sur les transports routiers et automobiles	Genève	23 août—17 septembre	M. J. A. Irwin, de la légation du Canada à Prague (observateur).
24.	Comité du bois de la Commission économique pour l'Europe	Genève	19-25 septembre	M. R. D. Roe, du haut commissariat du Canada à Londres (observateur).
25.	Quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies	New-York	20 septembre	M. L. B. Pearson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, président; M. Paul Martin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social; le général A. G. L. McNaughton, délégué permanent du Canada aux Nations Unies; Mme Cairine R. Wilson, sénatrice; M. René Jutras, député de Provencher (Manitoba). *Délégués suppléants:* M. A. D. P. Heeney, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures; M. S. D. Pierce, sous-ministre associé du Commerce; M. Léon Mayrand, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures; M. R. G. Riddell, du ministère des Affaires extérieures; le major-général E. L. M. Burns, sous-ministre adjoint des Affaires des anciens combattants.

III. CONFÉRENCES DES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

1.	Conférence de l'Union internationale des télécommunications sur la radiodiffusion à haute fréquence	Mexico	22 octobre 1948—9 avril 1949	M. T. A. Stone, ministre du Canada à Washington; M. C.-P. Hébert, ministre du Canada à Cuba; M. C. J. Acton, du ministère des Transports; M. D. S. Cole, chargé d'affaires de l'ambassade du Canada à Mexico.
2.	Commission permanente des migrations (OIT)	Genève	13-27 janvier	M. G. G. Congdon, surintendant de l'immigration du Canada à Londres; M. S. H. McLaren, du ministère du Travail.
3.	Comité exécutif de l'Organisation internationale pour les réfugiés (3e session)	Genève	25-29 janvier	M. Jean Désy, ambassadeur du Canada à Rome; M. O. Cormier, de la légation du Canada à Berne.
4.	Organe directeur du Bureau international du Travail	Genève	21 février—8 mars	M. P.-E. Renaud, chargé d'affaires *ad interim* de la légation du Canada à Berne; M. A. H. Brown, sous-ministre adjoint du Travail.

	Conférence	Lieu	Date et durée	Représentants du Canada
5.	Comité de la construction, du génie civil et des travaux publics de l'OIT	Rome	16-26 mars	M. Léonard Préfontaine, du Service national de placement et de l'assurance-chômage, Montréal (P.Q.).
6.	Conseil général de l'Organisation internationale pour les réfugiés (2e session)	Genève	29 mars—13 avril	M. Jean Désy, ambassadeur du Canada en Italie; M. O. Cormier, de la légation du Canada à Berne; M. W. P. Black, du ministère du Travail.
7.	Comité exécutif de l'Organisation internationale pour les réfugiés (4e session)	Genève	29 mars—13 avril	M. Jean Désy, ambassadeur du Canada en Italie; M. O. Cormier, de la légation du Canada à Berne.
8.	Troisième session du Comité des mines de charbon de l'OIT	Pittsburg	20-30 avril	M. H. R. Pettigrove, du ministère du Travail, Fredericton, (N.-B.); M. D. J. Sutherland, du ministère du Travail, Ottawa; M. V. A. Cooney, de la Domestic Coal Operators Association of Western Canada (Calgary); M. W. C. Whittaker, de la Western Canada Bituminous Coal Operators Association (Calgary); M. Robert Livett, des United Mine Workers of America (Calgary); M. Freeman Jenkins, des United Mine Workers of America, Glace Bay (N.-É.).
9.	Deuxième conférence de l'OACI sur les stations océaniques de l'Atlantique-Nord	Londres	20 avril—17 mai	MM. P. D. McTaggart-Cowan et L. E. Coffey, du ministère des Transports; le lieut.-commander J. T. Donaldson, de la Marine royale canadienne.
10.	Quatrième conférence radiophonique interaméricaine	Washington	25 avril—10 juillet	MM. C. J. Acton, H. R. Newcombe, J. L. Keays, G. C. Postema, de la division de la radio du ministère des Transports; M. F. M. Tovell, du ministère des Affaires extérieures; le commandant d'escadre K. C. Cameron, du CARC; le lieut.-commander T. C. Mackay, de la Marine royale canadienne; le lieut. L. H. Wylie, de l'Armée canadienne; MM. A. Frigon, D. Manson, W. C. Richardson, de la Société Radio-Canada; M. C. J. Campbell, des Lignes aériennes Trans-Canada.

	Conférence	Lieu	Date et durée	Représentants du Canada
11.	Conférence préparatoire de l'OAA sur la pâte et le papier	Montréal	25 avril—4 mai	M. D. A. Macdonald, chef des Services forestiers du Canada; M. N. R. Chappel, du ministère du Commerce; M. R. Mcl. Fowler, de la Canadian Pulp and Paper Association; M. F. G. Robinson, de la Riordon Sales Corporation Ltd.; M. J. R. S. McLernon, de la Dryden Paper Company.
12.	Quatrième conférence des États américains membres de l'OIT	Montevideo	25 avril—10 mai	M. W. F. Chipman, ambassadeur du Canada en Argentine; M. W. G. Stark, de l'ambassade du Canada à Rio-de-Janeiro; M. L. Roy, de l'ambassade du Canada à Buenos-Aires; M. R.H. Taber, du ministère du Travail; M. N. D. Cochrane, sous-ministre du Travail (N.-B.); M. H. Taylor, de la Canadian National Carbon Co. (Toronto); M. R. K. Gervin, du Congrès des métiers et du travail du Canada (Vancouver).
13.	Troisième session du Comité des transports intérieurs (OIT)	Bruxelles	18-28 mai	M. R. H. Cram, du ministère du Travail, Ottawa; M. H. Perkins, du ministère du Travail (Toronto).
14.	Organe directeur de l'Organisation internationale du Travail (109e session)	Genève	3 juin—1 juillet	M. P.-E. Renaud, de la légation du Canada à Berne; M. Paul Goulet, sous-ministre adjoint du Travail; M. N. F. H. Berlis, de la délégation permanente du Canada à Genève.
15.	Troisième assemblée générale de l'Organisation de l'aviation civile internationale	Montréal	7-21 juin	M. C. S. Booth, représentant du Canada au Conseil de l'OACI; MM. O. G. Stoner, et P. M. Towe, du ministère des Affaires extérieures.
16.	Trente-deuxième session de la Conférence internationale du Travail	Genève	8 juin—2 juillet	M. Paul-E. Renaud, de la légation du Canada à Berne; M. Paul Goulet, sous-ministre adjoint du Travail (Ottawa); M. C. B. C. Scott, de la Massey-Harris Co. Ltd. (Toronto); M. John W. Buckley, du Congrès des métiers et du travail du Canada (Ottawa).
17	Deuxième assemblée de l'Organisation mondiale de la santé	Rome	13 juin—14 juillet	Le Dr G. D. W. Cameron, sous-ministre de la Santé nationale; le Dr Jean Grégoire, sous-ministre de la Santé de la province de Québec; le Dr J. E. Plunkett, du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada; M. J. G. H. Halstead, du haut commissariat du Canada au Royaume-Uni; le Dr A.-M. Savoie, de l'ambassade du Canada à Rome.

	Conférence	Lieu	Date et durée	Représentants du Canada
18.	Conseil mondial des vivres (OAA)	Paris	13-25 juin	M. G. S. H. Barton, adjoint spécial au ministre de l'Agriculture; M. G. R. Paterson, conseiller canadien de l'agriculture à Washington; M. L. A. D. Stephens, de l'ambassade du Canada à La Haye.
19.	Stage d'étude de l'UNESCO sur l'éducation des adultes	Copenhague	16-25 juin	M. E. A. Corbett, directeur de l'Association canadienne de l'éducation des adultes; M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province de Québec; M. E. C. Cross, du ministère de l'Éducation de l'Ontario (Toronto); Mlle L. Brown, du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan (Regina); M. l'abbé E. Lévesque, de l'Université Laval (Québec); Mlle R. Morin, de l'Université Laval (Québec).
20.	Conférence internationale de l'UNESCO sur les comptes rendus analytiques scientifiques	Paris	20-25 juin	M. J. G. Malloch, conseiller scientifique, du haut commissariat du Canada au Royaume-Uni.
21.	Institut international du théâtre (UNESCO)	Zurich	27 juin—2 juillet	M. Guy Beaulne, du Conseil canadien des arts (observateur).
22.	Conseil général de l'Organisation internationale pour les réfugiés	Genève	28 juin—8 juillet	M. R. M. Macdonnell, chargé d'affaires de la légation du Canada à Prague; M. O. Cormier, de la légation du Canada à Berne; M. W. P. Black, du ministère du Travail.
23.	Comité exécutif de l'Organisation internationale pour les réfugiés	Genève	29 juin—8 juillet	M. R. M. Macdonnell, de la légation du Canada à Prague.
24.	Neuvième session du Conseil économique et social	Genève	5 juillet—15 août	M. N. F. H. Berlis, de la délégation permanente du Canada à Genève (observateur).
25.	Quatorzième congrès international de médecine vétérinaire (OAA)	Londres	8-13 août	Le Dr T. Childs, directeur général des Services vétérinaires; le Dr B. A. Mitchell, du ministère de l'Agriculture.
26.	Réunion de l'OAA sur la fièvre aphteuse	Londres	15-19 août	Le Dr T. Childs, directeur général des Services vétérinaires; le Dr B. A. Mitchell, du ministère de l'Agriculture.
27.	Conseil d'administration de l'Union internationale des télécommunications	Genève	15 août	M. C. A. Acton, du ministère des Transports.

	Conférence	Lieu	Date et durée	Représentants du Canada
28.	Troisième conférence régionale de radiodiffusion de l'Amérique du Nord (U.I.T.)	Montréal	13 septembre	M. Lionel Chevrier, ministre des Transports; M. C. P. Edwards, sous-ministre des Transports.
29.	Quatrième session de la Conférence générale de l'UNESCO	Paris	19 septembre—5 octobre	M. J. B. C. Watkins, de l'ambassade du Canada à Moscou; M. F. Charpentier, de l'ambassade du Canada à Paris; M. G. Sylvestre, du bureau du Premier ministre à Ottawa; M. R. H. Jay, du ministère des Affaires extérieures.
30.	Septième conférence internationale sur la statistique du travail (OIT)	Genève	26 septembre—8 octobre	M. A. H. LeNeveu, du Bureau fédéral de la Statistique; M. J. M. Wyatt, du ministère du Travail.
31.	Sixième session du Comité exécutif de l'OIR	Genève	6-11 octobre	M. C. S. A. Ritchie, de l'ambassade du Canada à Paris; M. O. Cormier, de la légation du Canada à Berne; M. L. MacKinnon, du ministère du Travail.
32.	Quatrième session du Conseil général de l'Organisation internationale pour les réfugiés	Genève	11-20 octobre	M. C. S. A. Ritchie, de l'ambassade du Canada à Paris; M. O. Cormier, de la légation du Canada à Berne; M. L. MacKinnon, du ministère du Travail.
33.	Congrès international de zootechnie (OAA)	Paris	3-10 novembre	M. Cyril J. Watson, du ministère de l'Agriculture.
34.	Troisième session du Comité des métiers de la métallurgie (OIT)	Genève	8-19 novembre	M. J. E. Matthews, député de Brandon (Man.); M. F. J. Ainsborough, du ministère du Travail; M. A. B. Lawrason, Woodstock (Ont.); M. S. C. Evans, Guelph (Ont.); M. G. P. Schollie, de l'Association internationale des mécaniciens (Montréal); M. Lucien Lavallée, du Syndicat des mécaniciens (Montréal).
35.	Conseil de l'OAA	Washington	14-21 novembre	M. G. S. H. Barton, adjoint spécial au ministre de l'Agriculture.
36.	Cinquième conférence annuelle de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture.	Washington	21 novembre—6 décembre	M. J. G. Gardiner, ministre de l'Agriculture; M. G. S. H. Barton, adjoint spécial au ministre de l'Agriculture.

	Conférence	Lieu	Date et durée	Représentants du Canada
37.	Troisième session du Comité du fer et de l'acier (OIT)	Genève	22 novembre—3 décembre	M. J. E. Matthews, député de Brandon (Man.); M. F. J. Ainsborough, du ministère du Travail; M. Aubrey L. Lott, Hamilton (Ont.); M. P. J. Power, Sydney (N.-É.); M. G. P. Schollie, de l'Association internationale des mécaniciens, (Montréal); M. Lucien Lavallée, du Syndicat des mécaniciens, (Montréal).
38.	Conférence internationale sur la biologie à forte altitude (UNESCO)	Lima (Pérou)	23-30 novembre	M. J. M. Cook, de l'ambassade du Canada à Lima (observateur).
39.	Cinquième session du Conseil économique et social de l'ONU	New-York	2-16 décembre	M. R. B. Curry, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

IV. CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES

1.	Commission du commerce et des devises à Berlin	Genève	9 janvier—10 février	M. N. A. Robertson, haut commissaire du Canada au Royaume-Uni.
2.	Conférence internationale sur les pêcheries du nord-ouest de l'Atlantique	Washington	26 janvier—8 février	M. Stewart Bates, sous-ministre des Pêcheries; M. A. W. H. Needler, sous-ministre adjoint des Pêcheries.
3.	Conférence internationale du blé	Washington	26 janvier—30 mars	M. C. F. Wilson, du ministère du Commerce; M. W. C. McNamara, de la Commission canadienne du blé.
4.	Troisième conférence interaméricaine sur le tourisme	Bariloche (Argentine)	14-24 février	M. D. L. Dolan, de l'Office canadien du Tourisme.
5.	Deuxième session de la Commission sur le recensement de 1950 des Amériques	Rio-de-Janeiro	14-25 février	M. O.-A. Lemieux, du Bureau fédéral de la Statistique.
6.	Sixième session du groupe d'étude sur le caoutchouc	Londres	28 mars	M. A. E. Bryan, conseiller commercial, haut commissariat du Canada au Royaume-Uni; M. J. R. Nicholson, de la Polymer Corp.
7.	Conseil international du sucre	Londres	5-9 avril	M. A. E. Bryan, conseiller commercial, haut commissariat du Canada au Royaume-Uni.
8.	Troisième session des signataires de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce	Annecy (France)	8 avril—14 septembre	M. L. D. Wilgress, haut commissaire du Canada au Royaume-Uni; M. W. J. Callaghan, commissaire des tarifs au ministère des Finances; M. L. Couillard, du ministère des Affaires extérieures.

	Conférence	Lieu	Date et durée	Représentants du Canada
9.	Négociations tarifaires relatives à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce	Annecy (France)	11 avril—14 septembre	MM. H. R. Kemp, A. L. Neal, B. G. Barrow, du ministère du Commerce; MM. C. N. Perry, S. S. Reisman, du ministère des Finances; M. A. E. Richards, du ministère de l'Agriculture.
10.	Conférence diplomatique pour la signature des conventions internationales relatives à la protection des victimes de guerre	Genève	21 avril—12 août	M. E. Vaillancourt, ministre du Canada en Yougoslavie; M. H. Wershof, du haut commissariat du Canada à Londres; le colonel J. N. B. Crawford, de la direction générale des services de santé; le major W. B. Armstrong, adjudant général, du ministère de la Défense; le capitaine J. W. Kerr, du ministère des Transports; le Dr E. A. Watkinson, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.
11.	Réunion des premiers ministres du Commonwealth	Londres	21-27 avril	M. L. B. Pearson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures; M. L. D. Wilgress, haut commissaire du Canada au Royaume-Uni; M. J. D. Kearney, ambassadeur désigné en Argentine; MM. R. A. MacKay, H. H. Wright, du ministère des Affaires extérieures.
12.	Huitième session du Comité consultatif du coton	Bruxelles	25-30 avril	M. B. A. MacDonald, conseiller commercial à l'ambassade du Canada à Bruxelles.
13.	Conférence administrative de révision des règlements internationaux sur les télégraphes et téléphones	Paris	18 mai—5 août	MM. W. E. Connelly et K. B. Ralph, du ministère des Transports; M. J. H. Tudhope, représentant du Canada au Conseil des communications du Commonwealth (Londres); M. J.-A. Chapdelaine, de l'ambassade du Canada à Paris; M. D. F. Bowie, de la Canadian Marconi Company (Montréal); M. W. G. Keating, des Télégraphes du Pacifique-Canadien (Montréal); M. T. M. Merrigan, des Télégraphes nationaux du Canada (Toronto); M. O. G. Geiger, de l'Association canadienne des Téléphones (Montréal).
14.	Conversation entre le Canada et les États-Unis sur la révision des Accords aériens de 1947	New-York	23-30 mai	M. Lionel Chevrier, ministre des Transports; M. J. R. Baldwin, de la Commission du Transport aérien; M. A. O. MacLean, du ministère des Transports; M. O. G. Stoner, du ministère des Affaires extérieures.

	Conférence	Lieu	Date et durée	Représentants du Canada
15.	Commission internationale de la pêche à la baleine	Londres	30 mai—11 juin	M. S. Bates, ministre des Pêcheries (Ottawa); M. Templeman, de Saint-Jean (Terre-Neuve).
16.	Groupe d'étude international de l'étain	Londres	14-24 juin	M. G. C. Monture, du ministère des Mines et Ressources; M. D. Harvey, du ministère du Commerce; MM. A. E. Bryan et A. E. Ritchie, du haut commissariat du Canada au Royaume-Uni.
17.	Conférence interaméricaine sur les affaires indiennes	Cusco (Pérou)	25 juin—5 juillet	M. J. M. Cook, de l'ambassade du Canada à Lima (Pérou) (observateur).
18.	Commission et Conseil préparatoires du Conseil international du blé	Washington	27 juin—12 juillet	M. C. F. Wilson, du ministère du Commerce; MM. W. C. MacNamara, R. V. Biddulph et C. C. Boxer, de la Commission canadienne du blé; M. J.-J.-M. Côté, de l'ambassade du Canada à Washington.
19.	Commission mixte de l'étain	Washington	27-30 juin	M. G. C. Monture, du ministère des Mines et Ressources; M. A. M. Tedford, du ministère du Commerce.
20.	Conseil international du sucre	Londres	7-10 juillet	M. A. E. Bryan, du haut commissariat du Canada au Royaume-Uni.
21.	Réunion des ministres des Finances du Commonwealth	Londres	13-18 juillet	M. D. C. Abbott, ministre des Finances; M. N. A. Robertson, secrétaire du cabinet; M. M. W. MacKenzie, sous-ministre du Commerce; M. G. S. H. Barton, adjoint spécial au ministre de l'Agriculture; M. W. C. Clark, sous-ministre des Finances; M. L. D. Wilgress, haut commissaire du Canada au Royaume-Uni; M. L. Rasminsky, de la Commission de Contrôle du change étranger.
22.	Conversation entre le Canada et le Royaume-Uni au sujet d'un Accord aérien	Londres	19-25 juillet	M. L. Chevrier, ministre des Transports; M. J. R. Baldwin, président de la Commission du transport aérien; M. A. S. MacDonald, conseiller juridique de la Commission.
23.	Conférence économique tripartie de Washington	Washington	27 août—15 septembre	M. D. C. Abbott, ministre des Finances; M. L. B. Pearson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures; M. C. D. Howe, ministre du Commerce; M. N. A. Robertson, secrétaire du cabinet; M. H. H. Wrong, ambassadeur du Canada aux États-Unis; M. M. W. MacKenzie, sous-ministre du Commerce; M. L. Rasminsky, de la Commission de contrôle du change étranger; M. J. J. Deutsch, du ministère des Finances; M. A. F. W. Plumptre, du ministère des Affaires extérieures.

	Conférence	Lieu	Date et durée	Représentants du Canada
24.	Conférence intergouvernementale sur les problèmes relatifs à l'industrie du hareng	La Haye	29 août—2 septembre	M. J. A. Langley, de l'ambassade du Canada à La Haye.
25.	Conseil du Traité de l'Atlantique-Nord	Washington	17 septembre	M. L. B. Pearson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures; M. A. D. P. Heeney, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures; M. H. H. Wrong, ambassadeur du Canada aux États-Unis.
26.	Entretiens tripartis entre le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis sur l'énergie atomique	Washington	20 septembre	M. C. D. Howe, ministre du Commerce.
27.	Comité de défense de l'Atlantique-Nord	Washington	5 octobre	M. Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale; le lieutenant-général Charles Foulkes, le vice-maréchal de l'Air C. R. Dunlap, le commodore Roger Bidwell, du Q.G.D.N. (Ottawa); M. George Ignatieff, de l'ambassade du Canada à Washington; M. S. D. Pierce, sous-ministre adjoint du Commerce; le brigadier J. D. Smith, du Q.G.D.N.
28.	Commission internationale de la police criminelle	Berne	10-15 octobre	Le major J. A. Wright, de la Gendarmerie royale du Canada.
29.	Commission de production et d'approvisionnements de l'Atlantique-Nord	Londres	1er-2 novembre	Le capitaine de groupe M. D. Lister, officier supérieur de liaison de l'Aviation canadienne, Londres; M. A. E. Ritchie, du haut commissariat du Canada au Royaume-Uni; M. P. M. Towe, du ministère des Affaires extérieures.
30.	Conseil international du blé	Londres	1er-8 novembre 15 décembre	M. George McIvor, commissaire en chef, Commission canadienne du blé; MM. R. J. Biddulph et C. C. Boxer, du Bureau de la Commission canadienne du blé à Londres; M. J. H. Warren, du haut commissariat du Canada au Royaume-Uni.
31.	Conférence des signataires de la Convention internationale sur les tarifs douaniers	Bruxelles	13 décembre	M. B. Macdonald, conseiller commercial à l'ambassade du Canada à Bruxelles.

V. CONFÉRENCES NON GOUVERNEMENTALES

Conférence	Lieu	Date et durée	Représentants du Canada
1. Septième congrès scientifique du Pacifique	Auckland-Christchurch (Nouvelle-Zélande)	2-23 février	M. G. M. Shrum, de l'Université de Colombie britannique; M. W. H. Cook, de la Division de biologie appliquée (Ottawa); M. E. S. Archibald, du Service fédéral des fermes expérimentales; M. T. W. M. Cameron, de l'Université McGill; M. Neal M. Carter, du Conseil canadien des recherches sur les pêcheries, Vancouver (C.-B.); M. W. A. Clemens, de l'Université de Colombie britannique; M. W. E. Cockfield, du Service des études géologiques du Canada; M. Pierre Dansereau, de l'Université de Montréal; M. R. E. Foerster, du Conseil canadien des recherches sur les pêcheries; M. E. A. Hodgson, astronome adjoint du Canada; M. W. C. Hopper, secrétaire commercial au haut commissariat du Canada en Australie; M. D. G. Laird, de l'Université de C.-B.; M. Andrew Thomson, chef du Service météorologique fédéral (Toronto); M. J. P. Tully, du Comité mixte d'océanographie, Nanaïmo (C.-B.); M. W. E. van Steenburgh, du ministère de l'Agriculture (Ottawa).
2. Congrès de l'Union internationale de géographie	Lisbonne	1er avril—2 mai	M. F. J. Alcock, du ministère des Mines et Ressources.
3. Commission inter-alliée des médecins des unités de réserve	Ostende	11-15 juin	Le chirurgien lieutenant-commander J. W. Scott, R.M.R.C. (retraité).
4. Conférence internationale sur l'instruction publique	Genève	4-12 juillet	M. E. C. Cross, du ministère de l'Instruction publique de l'Ontario.
5. Congrès panaméricain du génie	Rio-de-Janeiro et Sao-Paulo (Brésil)	8-29 juillet	M. G. J. T. Gunn, de l'Institut canadien du génie.
6. Quatrième congrès impérial des industries minières et métallurgiques	Londres	9-23 juillet	MM. W. B. Timm, C. S. Parsons, et B. B. MacKay, du ministère des Mines et Ressources.
7. Troisième congrès mondial de l'industrie forestière	Helsinki	10-20 juillet	M. D. A. Macdonald, chef des Services forestiers du Canada; M. J. H. Jenkins, des Laboratoires de produits forestiers.
8. Congrès mexicain sur la législation relative au travail et à la sécurité sociale	Mexico	19-24 juillet	M. G. Sicotte, de l'ambassade du Canada à Mexico (observateur).

	Conférence	Lieu	Date et durée	Représentants du Canada
9.	Douzième congrès international de l'industrie laitière	Stockholm	15-19 août	M. H. A. Derby, de la Division des produits laitiers.
10.	Conférence d'experts agricoles sur la nutrition végétale et animale	Australie	22 août—15 septembre	M. Jas. C. Woodward, du ministère de l'Agriculture; M. E. W. Crampton, de l'Université McGill.
11.	Association internationale de recherche sur le revenu et la richesse	Cambridge (Angl.)	25 août—4 septembre	M. A. S. Abell, du Bureau fédéral de la Statistique.
12.	Troisième congrès des facteurs d'Amérique	La Havane	29 août—7 septembre	M. Victor Daoust, de l'Association fédérale des facteurs du Canada.
13.	Septième congrès international des sciences administratives (conférence paritaire)	Lisbonne	3-10 septembre	M. L. A. Campeau, du consulat général du Canada à Lisbonne (observateur).
14.	Vingt-neuvième congrès international des américanistes	New-York	5-12 septembre	M. J. D. Leechman, du Musée national.
15.	Congrès sur les problèmes infirmiers	San-José (Costa-Rica)	12-18 septembre	Mlle Dorothy M. Percy, de la Division de la santé des fonctionnaires fédéraux.
16.	Première réunion panaméricaine de consultation sur la géographie	Rio-de-Janeiro	12 septembre	M. W. G. Stark, de l'ambassade du Canada à Rio-de-Janeiro.
17.	Quatrième conférence internationale des organismes nationaux de tourisme et quinzième assemblée générale de l'Union internationale des organismes officiels de tourisme	Luxembourg	20-24 septembre	M. J.-R.-B. Chaput, de l'ambassade du Canada à Bruxelles (observateur).
18.	Premier congrès interaméricain de cultivateurs et d'agronomes	Mexico	20 septembre—10 octobre	M. A. Blanchette, de l'ambassade du Canada à Mexico (observateur).
19.	Troisième congrès international sur les films scientifiques	Bruxelles	30 septembre—5 octobre	Un observateur de l'ambassade du Canada à Bruxelles.
20.	Conseil directeur de l'Organisation d'hygiène panaméricaine	Lima (Pérou)	6-12 octobre	M. J. M. Cook, de l'ambassade du Canada à Lima (observateur).
21.	Congrès international de médecine et de pharmacie militaires	Mexico	23-29 octobre	Le brigadier W. L. Coke, directeur général des services de santé, et le colonel E. M. Wansbrough, directeur général des services dentaires, du ministère de la Défense nationale.

	Conférence	Lieu	Date et durée	Représentants du Canada
22.	Réunion annuelle de l'Association américaine d'hygiène publique	New-York	24-28 octobre	Le commandant d'escadre G. D. Caldbrick, du ministère de la Défense nationale.
23.	Douzième session du Comité international de documentation de médecine militaire	La Havane	6-9 novembre	Le chirurgien capitaine A. McCallum, du ministère de la Défense nationale.
24.	Réunion annuelle de l'Association des chirurgiens militaires des États-Unis	Washington	10-12 novembre	Le capitaine de groupe A. A. C. Corbet, du ministère de la Défense nationale.
25.	Troisième congrès interaméricain de radiologie	Santiago (Chili)	11-17 novembre	Le commandant d'escadre W. A. Sifton, du ministère de la Défense nationale; le Dr Hervé Lacharité, le Dr Jules Gosselin, de l'Association canadienne des radiologues; le Dr A. W. McCulloch.
26.	Congrès international du maïs	Pau (France)	1er-4 décembre	M. J.-H. Tremblay, de l'ambassade du Canada à Paris.

Annexe C

Missions diplomatiques: rang et endroit

(Liste au 31 décembre 1949)

Missions diplomatiques	Chefs de mission
Allemagne	
Mission canadienne Bonn	Chef de mission, Le lieutenant-général Maurice Pope, C.B., C.M.
Mission militaire canadienne Berlin	Chef de mission, Le lieutenant-général Maurice Pope, C.B.,C.M.
Argentine	
Ambassade du Canada Buenos-Aires	Ambassadeur, M. J. D. Kearney, C.M., C.R.
Australie	
Haut commissariat Canberra	Haut commissaire, Le major-général l'honorable L.-R. Lafrèche, D.S.O.
Belgique	
Ambassade du Canada Bruxelles	Ambassadeur, M. Victor Doré, C.M.G.
Brésil	
Ambassadeur du Canada Rio-de-Janeiro	Ambassadeur, M. J. S. Macdonald
Chili	
Ambassade du Canada Santiago	Ambassadeur, M. C. F. Elliott, C.M.G., C.R.
Chine	
Ambassade du Canada Nankin	Ambassadeur, L'honorable T. C. Davis, C.R.
Cuba	
Légation du Canada La Havane	Ministre, M. E. H. Coleman, C.M.G., C.R.
Danemark	
Légation du Canada Copenhague	Ministre, M. H. Laureys

États-Unis d'Amérique	
Ambassade du Canada Washington	Ambassadeur du Canada, M. H. H. Wrong
Finlande	
Légation du Canada	Ministre, M. T. A. Stone
France	
Ambassade du Canada Paris	Ambassadeur, le major-général G.-P. Vanier, D.S.O., C.M.
Grèce	
Ambassade du Canada Athènes	Ambassadeur, M. G. L. Magann
Inde	
Haut commissariat Nouvelle-Delhi	Haut commissaire, M. W. F. Chipman, C.R.
Irlande	
Haut commissariat Dublin	Haut commissaire, L'honorable W.-F.-A. Turgeon, C.R.
Islande	
Légation du Canada	Ministre, M. E. J. Garland
Italie	
Ambassade du Canada Rome	Ambassadeur, M. Jean Désy, C.R.
Japon	
Mission canadienne de liaison Tokyo	Chef de mission, M. E. H. Norman
Luxembourg	
Légation du Canada	Ministre, M. Victor Doré, C.M.G.
Mexique	
Ambassade du Canada Mexico	Ambassadeur, M. C.-P. Hébert
Nations Unies	
Délégation permanente du Canada aux Nations Unies New-York	Délégué permanent, Le général l'honorable A. G. L. McNaughton, C.H., C.B., C.M.G., D.S.O.
Genève	Secrétaire, M. N. F. H. Berlis
Norvège	
Légation du Canada Oslo	Ministre, M. E. J. Garland

Nouvelle-Zélande	
Haut commissariat Wellington	Haut commissaire, M. Alfred Rive
Pakistan	
Haut commissariat Karachi	Haut commissaire, M. D. M. Johnson (désigné)
Pays-Bas	
Ambassade du Canada La Haye	Ambassadeur, M. Pierre Dupuy, C.M.G.
Pérou	
Ambassade du Canada Lima	Ambassadeur, M. J. A. Strong
Pologne	
Légation du Canada Varsovie	Chargé d'affaires *a.i.*, M. K. P. Kirkwood
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	
Haut commissariat Londres	Haut commissaire, M. L. D. Wilgress
Suède	
Légation du Canada Stockholm	Ministre, M. T. A. Stone
Suisse	
Légation du Canada Berne	Chargé d'affaires *a.i.*, M. P.-E. Renaud
Tchécoslovaquie	
Légation du Canada Prague	Chargé d'affaires *a.i.*, M. J. A. Irwin
Turquie	
Ambassade du Canada Ankara	Ambassadeur, Le major-général V. W. Odlum, C.B. C.M.G., D.S.O.
Union des Républiques Socialistes Soviétiques	
Ambassade du Canada Moscou	Chargé d'affaires *a.i.*, M. J. B. C. Watkins
Union Sud-Africaine	
Haut commissariat Pretoria	Haut commissaire, M. E. D. McGreer
Yougoslavie	
Légation du Canada Belgrade	Ministre, M. E. Vaillancourt

Consulats

Allemagne	
Consulat du Canada Francfort	Consul, M. A. J. Hicks
Brésil	
Consulat du Canada Sao-Paulo	Consul, M. C. J. Van Tighem
Chine	
Consulat général du Canada Changhaï	Consul général, M. G. S. Patterson
États-Unis d'Amérique	
Consulat du Canada Boston	Consul, M. T. F. M. Newton
Consulat général du Canada Chicago	Consul général, M. E. Turcotte
Consulat du Canada Détroit	Consul, M. J. J. Hurley
Consulat général du Canada New-York	Consul général M. H. D. Scully (M. K. A. Greene, désigné)
Vice-consulat du Canada Portland	Vice-consul honoraire, M. A. Lafleur
Consulat général du Canada San-Francisco	Consul général, M. H. A. Scott
Philippines	
Consulat général du Canada Manille	Consul général, M. F. H. Palmer, C.M.
Portugal	
Consulat général du Canada Lisbonne	Consul général suppléant, M. L. S. Glass
Venezuela	
Consulat général du Canada Caracas	Consul général suppléant, M. C. S. Bissett

Missions ouvertes au cours de l'année civile 1949

1. Le 11 août 1949: Légation du Canada en Islande. M. E. J. Garland présente ses lettres de créance à titre de ministre du Canada en Islande.
2. Le 24 septembre 1949: Légation du Canada en Finlande. M. T. A. Stone présente ses lettres de créance à titre de ministre du Canada en Finlande.
3. Le 4 décembre 1949: Consulat général du Canada à Manille. M. F. H. Palmer assume les fonctions de consul général.
4. Le 15 décembre 1949: Mission canadienne dans la République fédérale d'Allemagne. Le général Maurice Pope présente ses lettres de créance à titre de chef de mission à Bonn.

Annexe D

Chefs des missions du Commonwealth et de l'étranger au Canada

Argentine (République d')
Ambassadeur: Son Excellence M. Agustin Nores Martinez (nommé)
193, RUE SPARKS, OTTAWA.

Australie
Haut commissaire: le très honorable Francis M. Forde, C.P. (18 janvier 1947)
100, RUE SPARKS, OTTAWA.

Belgique
Ambassadeur: Son Excellence M. le vicomte du Parc (8 février 1949)
395 EST, AVENUE LAURIER, OTTAWA.

Brésil
Ambassadeur: Son Excellence M. Acyr do Nascimento Paes (26 avril 1946)
111, RUE SPARKS, OTTAWA.

Chili
Ambassadeur: Son Excellence M. le général Arnaldo Carrasco (5 juin 1947)
SUITE 215, 56, RUE SPARKS, OTTAWA.

Chine
Ambassadeur: Son Excellence M. Liu Chieh (7 juin 1947)
410, RUE BESSERER, OTTAWA.

Cuba
Ministre: .....
Chargé d'affaires *ad interim:* M. Orlando de Lara (30 août 1949)
46, RUE ELGIN, OTTAWA.

Danemark
Ministre: Son Excellence M. G. B. Holler (7 mars 1946)
EDIFICE BIRKS, (BUREAU 103), 107, RUE SPARKS, OTTAWA.

États-Unis d'Amérique
Ambassadeur: Son Excellence l'honorable M. Laurence A. Steinhardt (1er novembre 1948)
100, RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Finlande
Ministre: Son Excellence M. Urho Toivola (7 janvier 1948)
140, RUE WELLINGTON, OTTAWA.

France

Ambassadeur: Son Excellence M. Hubert Guérin (27 septembre 1949)
42, RUE SUSSEX, OTTAWA.

Grèce

Ambassadeur: Son Excellence M. Constantine Sakellaropoulo
(12 novembre 1945)
SUITE 110, HÔTEL CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA.

Inde

Haut commissaire: l'honorable S. K. Kirpalani (14 août 1949)
202, RUE ELGIN, OTTAWA.

Irlande

Haut commissaire: l'honorable John J. Hearne, S.C. (18 août 1939)
140, RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Islande

Ministre: Son Excellence M. Thor Thors (absent) (20 janvier 1948)
HÔTEL CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA.

Italie

Ambassadeur: Son Excellence M. Mario di Stefano (8 novembre 1948)
384 EST, RUE LAURIER, OTTAWA.

Mexique

Ambassadeur: Son Excellence M. Primo Villa Michel
(15 septembre 1947)
11, RUE METCALFE, OTTAWA.

Norvège

Ministre: Son Excellence M. Daniel Steen (2 avril 1942)
509, EDIFICE PLAZA, 45, RUE RIDEAU, OTTAWA.

Nouvelle-Zélande

Haut commissaire: l'honorable James Thorn (12 mai 1947)
107, RUE WURTEMBERG, OTTAWA.

Pakistan

Haut commissaire: l'honorable Mohammed Ali (11 juillet 1949)
499, RUE WILBROD, OTTAWA.

Pays-Bas

Ambassadeur: Son Excellence M. J. H. van Roijen (2 avril 1947)
168 EST, AVENUE LAURIER, OTTAWA.

Pérou

Ambassadeur: Son Excellence M. Manuel Cacho-Sousa (12 mai 1949)
111, RUE SPARKS, OTTAWA.

Pologne

Ministre: Son Excellence M. Eugeniusz Jan Milnikiel (22 avril 1948)
183, RUE CARLING, OTTAWA.

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Haut commissaire: l'honorable sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C. (29 mai 1946)
EARNSCLIFFE, OTTAWA.

Suède
Ministre: Son Excellence M. Per Wijkman (4 août 1943)
720, MANOR ROAD, ROCKCLIFFE PARK.

Suisse
Ministre: Son Excellence M. Victor Nef (25 avril 1946)
5, AVENUE MARLBOROUGH, OTTAWA.

Tchécoslovaquie
Ministre: .....
Chargé d'affaires *ad interim:* M. Stanislav Klima (11 mars 1948)
171, AVENUE CLEMOW, OTTAWA.

Turquie
Ambassadeur: Son Excellence M. Numan Tahir Seymen (nommé)
CHAMBRE 612, HOTEL CHATEAU LAURIER, OTTAWA.

Union des Républiques Socialistes Soviétiques
Ambassadeur: .....
Conseiller et chargé d'affaires *ad interim:* M. Mikhail V. Degtiar (5 juin 1949)
285, RUE CHARLOTTE, OTTAWA.

Union Sud-Africaine
Haut commissaire: l'honorable A. Adrian Roberts (6 septembre 1949)
15, RUE SUSSEX, OTTAWA.

Uruguay
Ministre: Son Excellence M. Cesar Montero de Bustamante (11 mars 1948)
7, AVENUE DELAWARE, OTTAWA.

Yougoslavie
Ministre: Son Excellence M. Mato Jaksic (8 juillet 1948)
259, AVENUE DALY, OTTAWA.

Annexe E

Bureaux consulaires au Canada

Pays	Localité	Rang	Nom
Argentine	Halifax (N.-É.)	Vice-consul	Arnaldo Caviglia.
	Montréal (P.Q.) 1111, Beaver Hall Hill.	Consul général	Pedro Bonnefon.
	Québec (P.Q.) 34, rue de la Fabrique.	Consul	Julio A. Troisi.
	Toronto (Ont.) 273, immeuble Cortleigh.	Consul	Tulio de la Rua.
	Vancouver (C.-B.) 325, rue Howe.	Consul	Manuel Lezica.
Autriche	Ottawa (Ont.) 136, rue Queen.	Consul gérant le consulat général	le docteur Frederick Riedl-Riedenstein.
Belgique	Edmonton (Alb.) 10814, 73e avenue.	Consul	*M. Polet.
	Halifax casier postal 52.	Consul	*A. N. Jones.
	London (Ont.) Bank of Toronto Chambers.	Agent consulaire	*G. Legon.
	Montréal (P.Q.) 709, immeuble Sun Life.	Consul général	Jean Querton.
	Prince-Rupert (C.-B.)	Vice-consul	.....
	Québec (P.Q.) 20, rue Raymond-Casgrain.	Consul	*M. Koetz.
	Saint-Jean (N.-B.) 124, rue Prince William.	Consul	*R. G. McInerney.
	Saint-Jean (T.-N.)	Consul	*Job Taylor.
	Sydney (N.-É.) a/s Dominion Steel Coal Corporation.	Vice-consul	*E. I. Martheleur.
	Toronto (Ont.) 217, rue Bay.	Consul	*B. Day.
	Vancouver (C.-B.) casier postal 1043.	Consul	*L.-J. Dupuis.
	Victoria (C.-B.)	Consul suppléant	*L. J. Eekman.
	Winnipeg (Man.) 290, rue Garry.	Consul	*S. J. Dale.
Bolivie	Montréal (P.Q.) 5612, avenue Canterbury.	Consul	*Paul Viau.
	Victoria (C.-B.) Sprott Shaw School 1012, rue Douglas.	Consul	*J. H. Beatty.
Brésil	Halifax (N.-É.) 92, rue Birmingham.	Consul	*E. O. Temple Piers.
	Montréal (P.Q.) 1117 ouest, rue Sainte-Catherine.	Consul général	H. Sully de Souza.
	Saint-Jean (T.-N.) 120, rue Water.	Vice-consul	*George R. Williams.
	Toronto (Ont.) 34 est, rue King.	Consul	Alfredo T. Valladao.
	Vancouver (C.-B.) 325, rue Howe.	Vice-consul	*A. P. Watkins.

*Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière, ou qui ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont marqués d'un astérisque.

Bureaux consulaires au Canada—*suite*

Pays	Localité	Rang	Nom
Chili	Montréal (P.Q.) 1410, rue Stanley.	Consul général	Mariano Bustos.
	Vancouver (C.-B.)	Consul	*H. Morris.
Chine	Toronto (Ont.) "The Delamar" 144 Riverview Drive.	Consul général	Yin Tso Hsiung.
	Vancouver (C.-B.) 510 ouest, rue Hastings.	Consul général	Hsueh-Chih Wei.
	Winnipeg (Man.) 318, rue McIntyre.	Consul	Wen-Tao Weng.
Colombie	Montréal (P.Q.) Immeuble Castle 1410, rue Stanley.	Consul général au Canada	Carlos Jaramillo Isaza.
	Vancouver (C.-B.) 550, rue Beatty.	Consul	*H. J. Morris.
Costa-Rica	Montréal (P.Q.) 4945, avenue Kent	Consul général au Canada	Jorge F. Quesada.
	Toronto 12 (Ont.) 59, chemin Mount Pleasant.	Consul	*H. Colquhoun.
	Vancouver (C.-B.) Immeuble B.C. Marine.	Consul	*J. H. Hamilton.
Cuba	Halifax (N.-É.) Bureau 219 Immeuble Roy.	Consul	Alberto Rodriguez Leon.
	Montréal (P.Q.) 1477, rue Sherbrooke, app. 303.	Consul général	Orlando de Lara.
Danemark	Calgary (Alb.) Immeuble Union.	Vice-consul	*E. Petersen.
	Edmonton (Alb.) 9720, 108e Rue.	Vice-consul	*C. E. Gundersen.
	Halifax (N.-É.) 10, rue Prince.	Consul	*H. I. Mathers.
	Montréal (P.Q.) 1440 ouest, rue Sainte-Catherine.	Consul	T. Schultz.
	Newcastle (N.-B.) casier postal 62.	Vice-consul	*Thrond Bertil Bruun.
	Port-Arthur (Ont.) 124, avenue Summit.	Vice-consul	*O. F. Strange.
	Québec (P.Q.) 81, rue Saint-Pierre.	Vice-consul	*W. F. Petry.
	Regina (Sask.) 1836-38, rue Hamilton.	Vice-consul	*G. H. Sneath.
	Saint-Jean (N.-B.) 20 South Wharf.	Vice-consul	*T. P. Larsen.
	Saint-Jean (T.-N.) Furness House 284 est, rue Water.	Consul	Y. W. Allan.
	Toronto (Ont.) 11, rue Nelson.	Consul	*D. V. Klein.
	Vancouver (C.-B.) 355, rue Burrard.	Consul	*C. C. Busch.
	Winnipeg (Man.) 910, avenue Palmerston.	Consul	*G. L. Johannson.

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière, ou qui ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont marqués d'un astérisque.

Bureaux consulaires au Canada—*suite*

Pays	Localité	Rang	Nom
Égypte	Ottawa (Ont.)	Consul général	H. M. El-Hakeem.
Équateur	Montréal (P.Q.) Bureau 412, Immeuble Fort 2052 ouest, rue Sainte-Catherine.	Consul général	Camilo J. Andrade y Pino.
	Toronto (Ont.) Suite 1003, 137 ouest, rue Wellington.	Consul	*Samuel M. Mehr.
	Vancouver (C.-B.) Bordercrest Farm Route rurale n° 1 Langley Prairie.	Consul	*H. M. Morrison.
Espagne	Halifax (N.-É.) 10, rue Prince.	Vice-consul	*G. Webb.
	Montréal (P.Q.) 200, côte Saint-Antoine	Consul général au Canada	Francisco Agramonte y Cortijo.
	North Sydney (N.-É.) Immeuble Bank of Nova Scotia.	Vice-consul	*R. Sainthill.
	Québec (P.Q.) 19, rue Aberdeen.	Vice-consul	*H. Coulombe.
	Saint-Jean (T.-N.)	Vice-consul	*H. J. Wyatt.
	Toronto (Ont.) 2255, rue Yonge.	Vice-consul	*Harold F. Fishleigh.
	Vancouver (C.-B.) 325, rue Howe.	Vice-consul	*F. P. Bernard.
États-Unis	Calgary (Alb.) Immeuble Toronto General Trusts.	Vice-consul	Augustus C. Owen.
	Edmonton (Alb.) 214, Empire Block.	Consul	Paul C. Seddicum.
	Halifax (N.-É.) Immeuble Bank of Nova Scotia.	Consul général	H. Merrell Benninghoff.
	Hamilton (Ont.) 42 sud, rue James.	Consul	Francis L. Spalding.
	Montréal (P.Q.) 1410, rue Stanley.	Consul général	Cecil M. P. Cross.
	Niagara Falls (Ont.) Newman Hill, rue Falls.	Consul	Delano McKelvey.
	Ottawa (Ont.) 100, rue Wellington.	Consul	Richard W. Byrd.
	Québec (P.Q.) 65, rue Sainte-Anne.	Consul	Reginald Mitchell.
	Regina (Sask.) 22-23 Immeuble Government Insurance.	Consul	James R. Riddle.
	Saint-Jean (N.-B.) 204, rue Union.	Consul	Ralph Miller.
	Saint-Jean (T.-N.) Immeuble Commercial Chambers.	Consul général	Sidney A. Belovsky.
	Toronto (Ont.) 302, rue Bay.	Consul général	H. Earle Russell.
	Vancouver (C.-B.) 355, rue Burrard.	Consul général	Alfred W. Klieforth.

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière, ou qui ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont marqués d'un astérisque.

Bureaux consulaires au Canada—*suite*

Pays	Localité	Rang	Nom
États-Unis (*suite*)	Victoria (C.-B.) 805, rue Government.	Consul	Paul W. Meyer.
	Windsor (Ont.) Immeuble Guarantee Trust.	Consul général	William T. Turner.
	Winnipeg (Man.)	Consul général	W. H. McKinney.
Finlande	Ottawa (Ont.) 140, rue Wellington.	Vice-consul	Olavi Lahonen.
	Toronto (Ont.) 372, rue Bay.	Consul	*Arnold K. Graham.
	Vancouver (C.-B.) 425, rue Hamilton.	Vice-consul	*Helge Ekengren.
France	Calgary (Alb.) 208, Immeuble Grain Exchange.	Agent consulaire	*Dr L.-O. Beauchemin.
	Edmonton (Alb.) 11214, 102e Avenue.	Agent consulaire	*Mlle Paulette Crevolin.
	Halifax (N.-É.) Maison Surcouf, 63, chemin Victoria.	Consul	Robert Picard.
	Moncton (N.-B.)	Agent consulaire	*Calixte Lavoie.
	Montréal (P.Q.) 1216, rue Stanley.	Consul général	Ernest Triat.
	North Sydney (N.-É.)	Agent consulaire	*Eugène Bénac.
	Ottawa (Ont.) 42, rue Sussex.	Vice-consul	Amédée Lorand.
	Québec (P.Q.) 85, avenue de la Tour.	Consul général	Marcel Duranthon.
	Saint-Jean (N.-B.) Immeuble Dykeman, 58, rue Dock.	Agent consulaire	*Charles Frédéric Whelly.
	Saint-Jean (T.-N.)	Consul	Maurice Bonnave.
	Toronto (Ont.) 345, rue Church.	Consul	Paul Martin.
	Vancouver (C.-B.) 850 ouest, rue Hastings.	Consul	Alexis Anfossy.
	Winnipeg (Man.) 415, Immeuble Paris.	Consul	P. Adigard des Gautries.
Grèce	Montréal (P.Q.) 10 ouest, rue Saint-Jacques.	Consul général	*J. Dodds, C.B.E.
	Toronto (Ont.) 125, rue Maitland.	Consul	Demetrius Floras.
Guatemala	Montréal (P.Q.) 1468, rue Bishop.	Consul général	.....
	Vancouver (C.-B.) 513-402 ouest, rue Pender.	Consul	*Robert Clements.
Haïti	Halifax (N.-É.) Smith Wharves.	Consul	*Albert Smith.
	Montréal (P.Q.) 1405, rue Bishop.	Consul	*Ernest C. Martijn.
	Ottawa (Ont.) 18, rue Rideau.	Consul général au Canada	Philippe Cantave.
	Toronto (Ont.) 36, rue Toronto.	Consul	*Major-général J. A. Gunn, C.M.G., D.S.O., V.D.

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière, ou qui ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont marqués d'un astérisque.

Bureaux consulaires au Canada—*suite*

Pays	Localité	Rang	Nom
Honduras	Montréal (P.Q.) 261 ouest, rue Saint-Jacques.	Consul général	*David Abraham Schwartz.
Islande	Halifax (N.-É.) Immeuble Bank of Nova Scotia.	Vice-consul	*W. H. Warren.
	Saint-Jean (T.-N.) Columbus Hall, rue Duckworth.	Consul	*Fred R. Emerson.
	Toronto (Ont.) 95, rue Yonge.	Vice-consul	*J. Ragnar Johnson.
	Vancouver (C.-B.) 4051, rue Cypress.	Vice-consul	*Lorentz H. Thorlaksson.
	Winnipeg (Man.) 910, avenue Palmerston.	Consul	*G. L. Johannsson.
Israël	Montréal (P.Q.) Immeuble Bank of Montreal 1260, rue University.	Consul général	Avraham Harman.
Italie	Montréal (P.Q.) 1669 ouest, rue Sherbrooke.	Consul	Ettore Staderini.
	Québec (P.Q.)	Agent consulaire suppléant	*Piero Franco Gravina.
	Toronto (Ont.) Immeuble Atlas, 350, rue Bay.	Vice-consul	Franco Cancellario d'Alena.
	Vancouver (C.-B.) 163 ouest, rue Hastings.	Consul suppléant	*Italo Rader.
Liban	Ottawa (Ont.) 199, rue Wurtemburg.	Consul général	Nadim Dimechkié.
Libéria	Halifax (N.-É.) Bureau de poste Armdale.	Consul	*P. E. Hechler.
Luxembourg	Montréal 6 (P.Q.) 4832, avenue Western, Westmount.	Consul général	*G. Welter.
Mexique	Montréal (P.Q.) 507, Immeuble Castle.	Consul général au Canada	Antonio Mendez Fernandez.
	Québec (P.Q.) 351, Boulevard Charest.	Consul	*A. Turcot.
	Vancouver (C.-B.) Bureau 219, 163 ouest, rue Hastings.	Consul	Benjamin C. Trevino.
Monaco	Montréal (P.Q.) 5 est, rue Saint-Jacques.	Consul	*M. Pasquin.
Nicaragua	Montréal (P.Q.) 194, chemin Dufferin, Hampstead.	Consul	*Lucien Viau.
	Toronto (Ont.) 53, rue Colborne.	Consul	*W. D. Branson.
	Vancouver (C.-B.) a/s C. Gardner Johnson Ltd.	Consul	*J. K. Cavers.

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière, ou qui ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont marqués d'un astérisque.

Bureaux consulaires au Canada—*suite*

Pays	Localité	Rang	Nom
Norvège	Campbellton (N.-B.) 8, rue Stanley.	Vice-consul	*J. T. Troy.
	Camrose (Alb.) Casier postal 490.	Vice-consul	*I. A. Christenson.
	Estevan (Sask.) 12e Avenue.	Consul	*H. A. Westergaard.
	Fort William (Ont.) Casier postal 146, Port Arthur.	Vice-consul suppléant	*J. Styffe.
	Halifax (N.-É.) 10, rue Prince.	Consul	*H. I. Mathers.
	Louisbourg (N.-É.)	Vice-consul	*G. D. D. Lewis.
	Montréal (P.Q.) 1410, rue Stanley.	Consul général au Canada	H. E. Daniel Steen.
	New Castle (N.-B.)	Vice-consul	*D. S. Creaghan.
	North Sydney (N.-É.) 181, rue Charlotte, Sydney (N.-É.)	Vice-consul	*R. F. Young.
	Port-Alfred (P.Q.)	Vice-consul	Leif Petterson.
	Port-Arthur (Ont.) 5, rue Dock.	Vice-consul suppléant	*J. Styffe.
	Prince-Rupert (C.-B.) Casier postal 953.	Vice-consul	*Dr J. Munthe.
	Québec (P.Q.) 2, rue Chauveau.	Vice-consul	*W. E. Brodie.
	Saint-Jean (N.-B.) 145, rue Prince William.	Vice-consul	*H. E. Kane.
	Saskatoon (Sask.)	Vice-consul	*A. Anstensen.
	Saint-Jean (T.-N.)	Consul	F. R. Emerson.
	Sydney (N.-É.) 181, rue Charlotte.	Vice-consul	*R. F. Young.
	Toronto (Ont.) 91, rue Yonge.	Consul	.....
	Vancouver (C.-B.) 355, rue Burrard.	Consul	*H. Worsoe.
	Victoria (C.-B.) 1010, rue Langley.	Vice-consul	*C. A. Ridout.
	Winnipeg (Man.) 317, rue Fort.	Consul	*C. T. Kummen.
Panama	Halifax (N.-É.) Casier postal 1028.	Consul	*Cristobal Mestre.
	Montréal (P.Q.) Suite 3, rue Hutchison.	Consul	*Joseph De Nobili.
	Saint-Jean (N.-B.) 11 South Wharf.	Consul	*J. N. Cochrane.
	Toronto (Ont.) 169, rue Yonge.	Consul	*E. Le Feuvre.
	Vancouver (C.-B.) 570, rue Granville.	Consul	*E. G. Johnson.
Paraguay	Vancouver (C.-B.) 678, rue Howe.	Consul	*H. Richmond.
	Winnipeg (Man.) 908, immeuble Confederation Life.	Consul	*B. B. Dubienski.

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière, ou qui ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont marqués d'un astérisque.

Bureaux consulaires au Canada—*suite*

Pays	Localité	Rang	Nom
Pays-Bas	Calgary (Alb.) 207, immeuble Toole Peet, 2e Rue ouest.	Vice-consul	*T. L. O'Keefe.
	Chatham (Ont.) 14, 5e Rue.	Vice-consul	*G. M. Dodman.
	Edmonton (Alb.) 316, immeuble McLeod.	Vice-consul	*L. D. Hyndman.
	Fort William (Ont.) Cuthbertson Block.	Vice-consul	*F. Babe.
	Halifax (N.-É.) Immeuble Bank of Nova Scotia.	Vice-consul	*W. H. Warren.
	Hamilton (Ont.) 426 est, rue Cannon.	Vice-consul	*G. Moes.
	Montréal (P.Q.) 1410, rue Stanley.	Consul général	Dr A. Sevenster.
	Québec (P.Q.) 80, rue Saint-Pierre.	Vice-consul	*J. de Billy.
	Regina (Sask.)	Vice-consul	*Chris. Lund Pedersen.
	Saint-Jean (N.-B.) 57, rue Charlotte.	Vice-consul	*Lester G. Hoar.
	Saint-Jean (T.-N.) rue Duckworth.	Vice-consul	*F. R. Emerson, C.R.
	Sydney (N.-É.) 105, rue Bentinck.	Vice-consul	*C. D. Ryan
	Toronto (Ont.) 255, rue Bay.	Consul	*H. P. van Gelder.
	Vancouver (C.-B.) Suite 1100, Immeuble Stock Exchange	Consul	Jonkheer F.K.I. Coenen van's-Gravesloot.
	Victoria (C.-B.) 922, rue Government.	Vice-consul	*W. G. C. Holland.
	Winnipeg (Man.) 298, rue Main.	Consul	*S. C. Trewhitt.
Pérou	Halifax (N.-É.) Keith Hall, 65, rue Hollis.	Consul général	*S. C. Oland.
	Montréal (P.Q.) Suite 677-A, Immeuble Sun Life.	Consul général	Jorge Romero.
	Toronto (Ont.) Suite 801, Immeuble Dominion Bank.	Consul	*W. C. Reid.
	Vancouver (C.-B.) 991 ouest, rue Hastings.	Consul général	*H. M. Elliott.
Pologne	Montréal (P.Q.) 985 ouest, rue Sherbrooke.	.....	.....
	Winnipeg (Man.) 611 McIntyre Block.	Consul	Zygmunt Ziemski.
Portugal	Halifax (N.-É.) Immeuble Roy.	Consul	*W. M. Rogers.
	Montréal (P.Q.) 1499, rue Bishop.	Consul général	L. G. Vieira de Campos de Carvalho.
	North Sydney (N.-É.)	Vice-consul	.....
	Saint-Jean (N.-B.) 4 North Wharf.	Consul	*H. A. Allison.

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière, ou qui ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont marqués d'un astérisque.

Bureaux consulaires au Canada—*suite*

Pays	Localité	Rang	Nom
Portugal—*fin*....	Saint-Jean (T.-N.).....	Consul.....	J. Henriques de Morais.
	King's Bridge Court, App. 2E.		
	Toronto (Ont.).....	Consul.....	*Lieutenant-colonel J. B. Maclean.
	481, avenue University.		
République Dominicaine...	Halifax (N.-É.).....	Consul.....	*A. M. Smith.
	Smith Wharves.		
	Montréal (P.Q.).....	Consul général...	Eduardo Estrella.
	16 Weredale Park.		
	Ottawa (Ont.).....	Consul général...	Julio A. Ricart.
	46, avenue Delaware.		
	Québec (P.Q.).....	Consul.....	*Dr G. A. Hostos.
	7, rue Saint-Jean.		
	Saint-Jean (N.-B.).....	Consul.....	*Thomas Hefferman.
	665, rue Chapel.		
	Toronto (Ont.).....	Consul.....	Danilo Brugal Alfau.
	320, chemin Warren, Forest Hill Village.		
El Salvador.....	Montréal (P.Q.).....	Consul général au Canada.....	Roberto Imberton.
	1234, rue Drummond, app. 6.		
	Toronto (Ont.).....	Consul.....	*Ernest Faul.
	13, avenue Bernard.		
	Vancouver (C.-B.).....	Consul.....	*Thomas J. F. Flynn.
	503, immeuble B.C. Mining.		
Suède.....	Calgary (Alb.).....	Vice-consul.....	*T. L. O'Keefe.
	809 ouest, 2e Rue.		
	Edmonton (Alb.).....	Vice-consul[1].....	*E. Skarin.
	11115, 89e Avenue.		
	Halifax (N.-É.).....	Vice-consul.....	*J. M. Davison.
	68, rue Argyle.		
	Montréal (P.Q.).....	Ministre et consul général au Canada.....	H. E. Per Wijkman.
	1511, rue Bishop.		
	Newcastle (N.-B.).....	Vice-consul.....	*D. S. Creaghan.
	a/s J. D. Creaghan Co.		
	Port-Arthur (Ont.).....	Vice-consul.....	*J. Koreen.
	315, rue Wolseley.		
	Prince-Rupert (C.-B.).....	Consul.....	*O. Hanson.
	315 ouest, 3e Avenue.		
	Québec (P.Q.).....	Vice-consul.....	*G. Dunn.
	70, rue Dalhousie, Casier postal 340.		
	Sydney (N.-É.).....	Vice-consul.....	*O. N. Mann.
	368, rue Esplanade.		
	North Sydney (N.-É.).....	Vice-consul.....	*O. N. Mann.
	Saint-Jean (N.-B.).....	Vice-consul[1].....	*D. W. Ledingham.
	22, rue King.		
	Saint-Jean (T.-N.).....	Consul.....	*J. W. Allan.
	Immeuble Furness, rue Water.		

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière, ou qui ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont marqués d'un astérisque.

[1] Avec rang de consul.

Bureaux consulaires au Canada—*fin*

Pays	Localité	Rang	Nom
Suède—*fin*	Toronto (Ont.) 54, rue Wolseley.	Consul	*J. E. Ander.
	Vancouver (C.-B.) 207 ouest, rue Hastings.	Consul	*K. A. Stahl.
	Winnipeg (Man.) 470, rue Main.	Consul	*A. Hermanson.
Suisse	Montréal (P.Q.) Suite 1521, Immeuble Sun Life.	Consul général	Dr. Frédéric J. Kaestli.
	Ottawa (Ont.) 5, rue Marlborough.	Vice-consul	Albert Wyler.
	Toronto (Ont.) 159, rue Bay.	Consul	I. Sembinelli.
	Vancouver (C.-B.) 402 ouest, rue Pender.	Consul suppléant.	V. Tobler.
	Winnipeg (Man.) 416, rue Main.	Consul suppléant.	E. A. Steiner.
Thaïlande	Toronto (Ont.) 200, rue Bay.	Consul	*John C. L. Allen.
	Vancouver (C.-B.) 5416, rue Marguerite.	Consul	*Arthur Henry Carson.
Tchécoslovaquie	Montréal (P.Q.) 3480, avenue Van Horne.	Consul général	Dr Jiri Mares.
Uruguay	Montréal (P.Q.) 1234, rue Drummond.	Consul[1]	*Carlos Maria Reyles.
	Toronto (Ont.) 3074 ouest, rue Bloor.	Consul	*José G. Villarde.
	Vancouver (C.-B.) 401, immeuble Marine.	Consul	*Roberto Korner.
Venezuela	Halifax (N.-É.) 111, rue Upper Water.	Vice-consul	*H. R. Silver.
	Montréal (P.Q.) Suite 210, Immeuble Fort, 2052 ouest, rue Sainte-Catherine.	Consul général au Canada	Dr Rafael Ojeda Delgado.
	Toronto (Ont.) 320, rue Bay.	Consul	*Hugh J. Plaxton.
	Vancouver (C.-B.) 1001, immeuble Marine.	Consul	*D. S. Donaghy.

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière, ou qui ne sont pas citoyens du pays qu'ils représentent ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont marqués d'un astérisque.

[1] Préposé au consulat général de l'Uruguay au Canada.

Annexe F

Publications du ministère des Affaires extérieures

Le Ministère diffuse à l'extérieur des publications traitant du Canada et des affaires canadiennes; il diffuse au Canada des publications traitant des affaires internationales du point de vue particulier des intérêts canadiens.

On peut se procurer, aux prix indiqués, les publications imprimées du Ministère, soit en français soit en anglais, en s'adressant à l'Imprimeur du Roi, à Ottawa. A l'extérieur du Canada, on peut se les procurer aux bureaux du Gouvernement canadien ou en s'adressant directement à l'Imprimeur du Roi, à Ottawa. On peut se procurer les "textes de référence" polycopiés aux bureaux du Gouvernement canadien, à l'extérieur, ou à la Division de l'Information du ministère des Affaires extérieures, à Ottawa.

Publications imprimées

Affaires extérieures. Bulletin mensuel renfermant des textes de référence sur les relations extérieures du Canada et des articles sur l'activité du Ministère ($1 par année; étudiants, 50c.).

Rapport du Ministère des Affaires extérieures. Rapport annuel sur l'activité du Ministère (Canada et États-Unis, 25c., autres pays, 30c.).

Le Canada, de l'Atlantique au Pacifique. Brochure illustrée, de lecture facile, diffusée à l'extérieur du Canada en anglais, français, espagnol, italien et portugais (25c. au Canada).

Recueil des Conférences. Rapports sur les travaux de certaines conférences internationales auxquelles le Canada a participé depuis 1945: 1949, n° 1, *Le Canada et les Nations Unies, 1949* (Canada et États-Unis, 50c.; autres pays, 60c.).

Recueil des Traités. Textes des accords internationaux conclus entre le Canada et les gouvernements d'autres pays (Canada et États-Unis, 25c.; autres pays, 30c.).

Représentants du Canada à l'extérieur et Représentants des autres pays au Canada. Publication trimestrielle (Canada et États-Unis, 25c.; autres pays, 30c.).

Représentants diplomatiques et consulaires à Ottawa. Publication trimestrielle (Canada et États-Unis, 15c.; autres pays, 20c.).

Publication spéciale: Terre-Neuve, Introduction à la nouvelle province du Canada. Brochure de référence sur Terre-Neuve préparée par le Ministère en collaboration avec le Bureau de la Statistique; sera publiée par le ministère du Commerce au début de 1950 (Canada et États-Unis, 25c; autres pays 30c.).

Documentation de référence (polycopiée)

Les documents suivants sont diffusés à l'étranger:

Bulletin hebdomadaire canadien. Revue des nouvelles de la semaine au Canada.

Reproductions. Articles sur le Canada, reproduits de diverses sources, particulièrement de revues canadiennes.

Feuillets documentaires. Renseignements condensés sur le Canada, à l'usage des professeurs et des étudiants.

**Pages documentaires.* Documentation de fond sur le Canada et les activités canadiennes.

**Déclarations et Discours.* Reproduction *in extenso*.
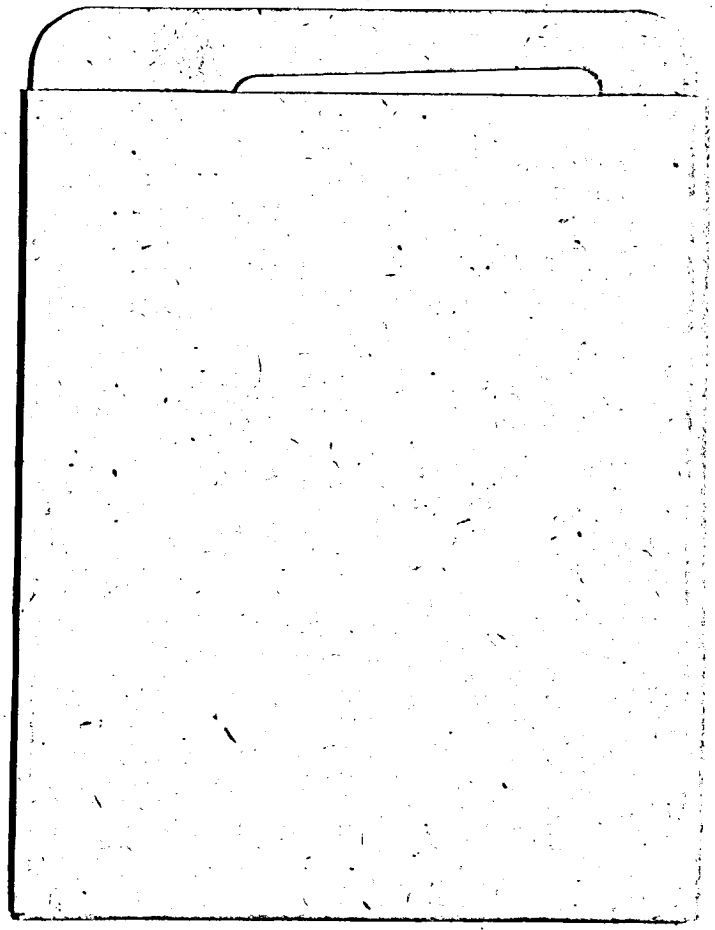
*Distribués aussi au Canada lorsqu'ils traitent de questions internationales.